This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

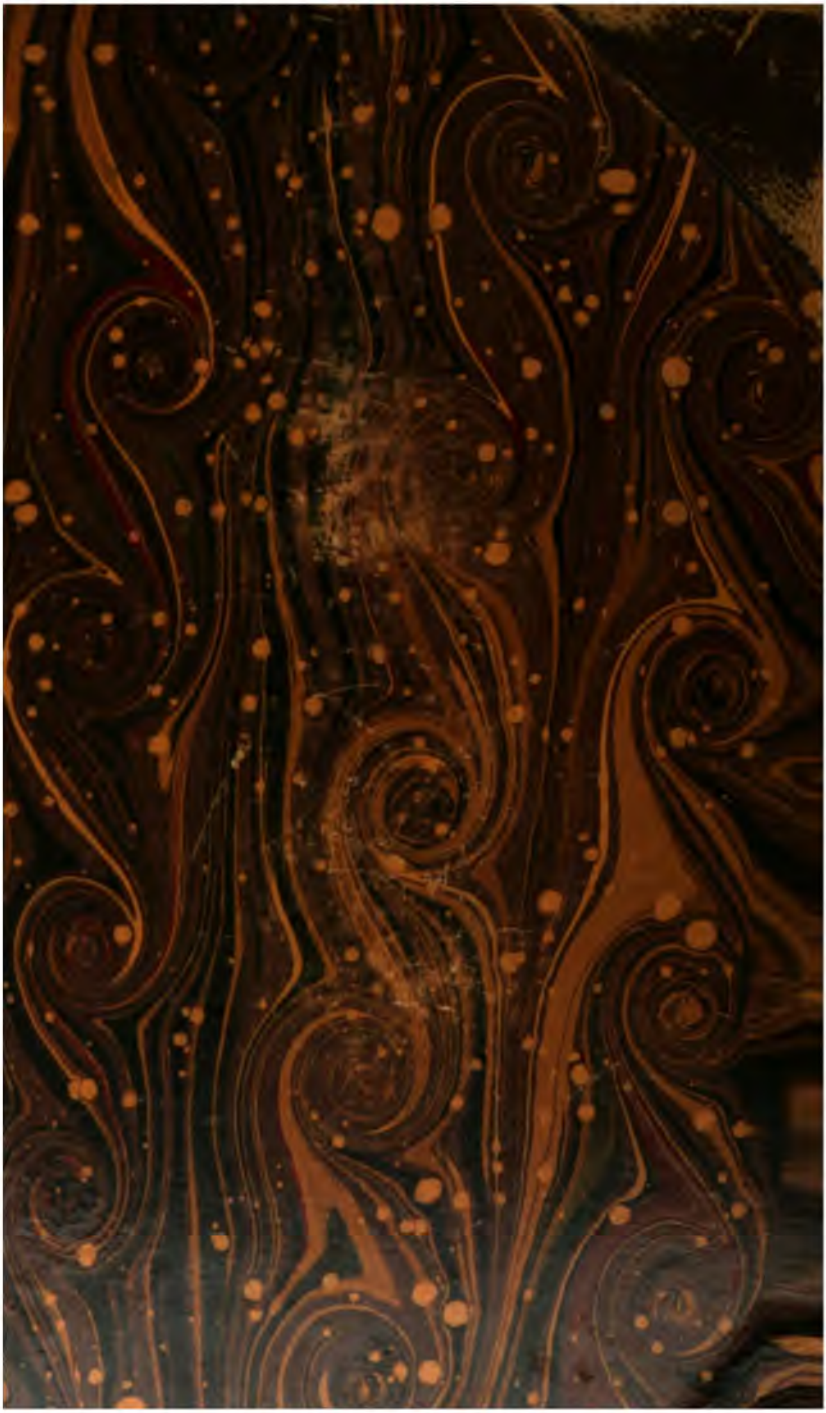

BP 123.1

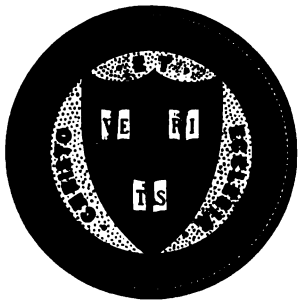

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

Received 1 Aug. 1898.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. CHARLES ASSELINEAU; J. ANDRIEUX, de la biblioth. du Sénat; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; ED. DE BARTHÉLEMY; PH. BRAUNE; HONORÉ BONHOMME; AP. BRIQUET; GUST. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. COLINCAMP, professeur à la Faculté des lettres de Douai; V. COUSIN, de l'Académie françoise; Cte CLÉMENT DE RIS; CUVILLIER-FLEURY; Dr DESBARREAUX-BERNARD; ÉMILE DESCHAMPS; FIRMIN DIDOT; Bon A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; ALFRED FRANKLIN; marquis DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; J. ED. GARDET; J. DE GAULLE; GRANGIER DE LA MARINIÈRE; JULES JANIN; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; TH. LAVALLÉE; LE ROUX DE LINCY; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; Mlle DU PRAT; RATHERY, conservateur à la Bibliothèque impériale; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; ED. TRICOTEL; ÉD. TURQUETY; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; FRANCIS WEY; YÉMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

SEIZIÈME SÉRIE

A PARIS

LÉON TECHENER FILS, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE

1865

~~29.18~~
BP 123.1

Minot fund

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

L'ENFANT PERDU ET RETROUVÉ

POËME LATIN

PAR SON GRAND-PÈRE.

1 vol. gr. in-8 de 72 pages. (*Ne se vend pas.*)

Des vers latins modernes! On fait donc encore des vers latins modernes? Oui; j'en ai la preuve sur mon bureau, dans une brochure décorée de tout le luxe de la typographie. Je viens de les lire, ces vers, écrits par une docte plume dans la langue d'Horace et de Virgile, traduits d'ailleurs en françois par le poëte lui-même[1], également habile à manier les deux idiomes; et en les lisant, l'avouerai-je? le charme m'a gagné,

(1) Nous croyons devoir rectifier ici une légère erreur qui est échappée à M. de Sacy dans cet article que nous empruntons au *Journal des Débats*. La traduction qui est jointe au petit poëme de M. Cauchy n'est pas de M. Cauchy lui-même, mais de M. Patin, de l'Académie françoise. Nous pouvons ajouter que c'est sur les instances et les encouragements de feu M. le chancelier Pasquier que M. E. Cauchy s'était déterminé à mettre en vers latins la touchante aventure de son petit-fils. C'est, ajoutons-le, un volume publié avec tous les soins et le luxe possible.

mon âme s'est émue : où je croyois ne trouver que de l'art et des mots liés avec une industrieuse élégance, j'ai reconnu, non sans surprise, la main et les accents d'un vrai poëte; de très-douces larmes ont coulé de mes yeux. Un petit drame, animé par tout ce que l'amour paternel, l'esprit de famille, la piété et la confiance en Dieu ont de plus touchant, s'est déroulé devant moi. Je ne savois plus si je lisois des vers latins ou des vers françois; j'étois attendri; je pleurois!

Dois-je nommer le poëte, qui ne s'est pas nommé lui-même sur son livre? Mais comment cacher son nom, si je dis seulement le sujet du poëme? Tout Paris ne se souvient-il pas de l'émotion qui éclata il y a quelques années, à la nouvelle qu'un enfant de deux mois environ avoit été enlevé à sa nourrice dans le jardin des Tuileries par une femme inconnue qui s'étoit présentée comme la tante de l'enfant? Tous les cœurs de mères s'associèrent à la douleur de la pauvre mère pleurant quelque chose de plus cruel que la mort de son fils; un cri d'indignation sortit de toutes les bouches; pendant quelques jours, Paris oublia tout pour suivre avec anxiété les recherches de la police, et la même joie rayonna sur tous les visages, tout le monde se sentit déchargé d'un poids horrible lorsque enfin on apprit que l'enfant, retrouvé à Orléans dans une pauvre demeure, avoit été rendu à sa mère!

Comment pourrois-je maintenant laisser sous le voile de l'anonyme l'auteur de ces aimables vers? Ne suffit-il pas qu'ils soient intitulés : *L'Enfant perdu et retrouvé, poëme latin par son grand-père : De nepote rapto et*

recepto avitum carmen, pour qu'on nomme tout de suite M. E. Cauchy, l'archiviste de l'ancienne chambre des pairs? Le talent seul de tourner des vers latins avec tant de facilité, d'élégance et de grâce, dans un temps et dans un pays où l'usage du latin se perd tous les jours de plus en plus, n'auroit-il pas décélé la main de M. Cauchy? N'est-ce pas pour lui comme un héritage de la famille? Si je ne me trompe, l'illustration de ce nom, cher à tous les honnêtes gens, n'a-t-elle pas commencé par des poésies latines? Mais quelque versé que soit M. Cauchy dans toutes les délicatesses de la langue de Virgile et d'Horace, il n'auroit fait, comme tant d'autres, qu'un heureux pastiche, s'il n'avoit voulu que se jouer avec la muse romaine. On auroit pu lire ses vers avec un plaisir de curiosité; on n'auroit pas été ravi. C'est son cœur qui l'a inspiré. L'âme du père a élevé l'écrivain jusqu'à ces accents vrais, qui, dans toutes les langues, sont la poésie même.

Toutes les parties de ce petit drame sont d'ailleurs disposées avec un art infini, ou plutôt l'auteur n'a eu qu'à leur laisser leur disposition naturelle : le rapt, la consternation des parents, la sympathie générale, l'enfant sauvé par la protection de celle qui elle-même chercha un jour avec larmes son fils dans Jérusalem, et le retrouva enseignant les docteurs! On s'attendrit, on s'épouvante, on prie, on remercie Dieu et l'ange-gardien de l'enfant; on entre dans tous les sentiments de la famille. Il n'y a pas jusqu'au petit manteau blanc, premier indice de l'enfant retrouvé, qui ne prolonge et ne soutienne l'émotion. Le lecteur s'arrête néan-

moins pour admirer avec quel art M. Cauchy a su vaincre les difficultés et profiter de toutes les ressources de son érudition pour exprimer en latin ce que nous-mêmes nous ne connoissions pas plus que les Latins il y a peu de temps encore, le télégraphe électrique et les chemins de fer. Ce sont là des tours de force du savant et de l'écrivain ingénieux ; le père seul est poëte! M. Cauchy n'auroit-il été poëte qu'une fois, que cette fois seulement, n'est-ce pas beaucoup? n'est-ce pas tout?

J'ignore si ce livre sera mis en vente ou s'il n'est destiné qu'à la famille et à quelques amis. Je suis heureux, en tout cas, d'être du nombre de ces derniers, et j'engage tous ceux sous la main desquels tombera ce petit chef-d'œuvre de délicatesse et d'érudition à ne pas s'épouvanter de sa forme latine. Qu'ils le lisent hardiment : ce que j'ai senti, ils le sentiront.

S. DE SACY.

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE

ET MADAME ÉLISABETH

PAR M. F. FEUILLET DE CONCHES (1).

Rien n'est plus légitime que la curiosité dont Marie-Antoinette est l'objet. Cette curiosité date déjà de plusieurs années. Dès 1851 elle avoit été éveillée par la publication de la *Correspondance du comte de la Marck avec Mirabeau*, entreprise par M. A. de Bacourt. Le premier volume contient une cinquantaine de pages qui résument ce que l'on a écrit de plus juste, de plus impartial, de plus favorable sur la reine. L'ayant beaucoup connue, admis dans son intimité, complétement indépendant par caractère et par position, M. de la Marck avoit toutes les qualités nécessaires pour la bien observer et la bien juger, et l'a, en effet, parfaitement jugée. En 1858 et 1859, parurent les livres de MM. de Goncourt, de Viel Castel, Amédée Renée, consacrés soit à l'étude soit au panégyrique de la plus illustre victime de la Révolution. Depuis ce moment, l'opinion publique avoit l'œil au guet et l'oreille aux écoutes. Le livre de M. Campardon, *Marie-Antoinette et le Procès du collier*, les si curieuses lettres publiées dernièrement à Vienne, en eussent ravivé l'intérêt s'il en eût été besoin. Le moment ne pouvoit donc être plus habilement choisi pour soumettre au public les pièces mêmes de ce grand procès, les documents historiques, les correspondances publiques ou privées que contiennent les chancelleries françoises et étrangères et les collections particulières d'autographes. M. Feuillet de Conches en a

(1) 2 vol. in-8°, *Paris, chez Henri Plon*, 1864.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. CHARLES ASSELINEAU; J. ANDRIEUX, de la biblioth. du Sénat; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; ED. DE BARTHÉLEMY; PH. BEAUNE; HONORÉ BONHOMME; AP. BRIQUET; GUST. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. COLINCAMP, professeur à la Faculté des lettres de Douai; V. COUSIN, de l'Académie françoise; Cte CLÉMENT DE RIS; CUVILLIER-FLEURY; Dr DESBARREAUX-BERNARD; ÉMILE DESCHAMPS; FIRMIN DIDOT; Bon A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; ALFRED FRANKLIN; marquis DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; J. ED. GARDET; J. DE GAULLE; GRANGIER DE LA MARINIÈRE; JULES JANIN; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; TH. LAVALLÉE; LE ROUX DE LINCY; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; Mlle DU PRAT; RATHERY, conservateur à la Bibliothèque impériale; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; ED. TRICOTEL; ÉD. TURQUETY; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; FRANCIS WEY; YÉMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

SEIZIÈME SÉRIE

A PARIS

LÉON TECHENER FILS, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE

1865

La Révolution proclamoit un droit nouveau : celui qu'a toute nation de se gouverner à sa guise et de déléguer son gouvernement à qui bon lui semble. La confusion de la propriété et de la souveraineté, la clef de voûte de l'ancien régime, avoit disparu dans la nuit du 4 août. En outre, le droit nouveau se défendoit avec une arme également nouvelle et dont nul encore ne pouvoit prévoir l'irrésistible action : l'opinion publique. N'est-il pas légitime d'admettre que les représentants de l'ancien droit, considérant la France comme la propriété du souverain; que les plus hautes, les plus directes personnifications de ce droit, d'une part aient regardé l'expression du droit nouveau comme une hérésie qu'ils avoient mission de combattre; de l'autre, ne se soient pas trouvées en mesure de lutter contre une tactique nouvelle. Ils se trompoient; je l'accorde. On devoit les mettre dans l'impossibilité politique de gêner l'usage du nouveau droit : je le reconnois encore. Mais, de là à les envoyer à l'échafaud, il y a loin. Car ce n'est pas une des moindres différences entre la Révolution d'Angleterre et la Révolution françoise : qu'en Angleterre c'étoit le roi qui attaquoit la constitution du pays, tandis qu'en France c'étoit le pays qui réclamoit contre la prérogative constitutionnelle. Au pied de la lettre, il est évident que Louis XVI étoit dans la légalité et que la Révolution n'y étoit pas. Haussons le débat et élevons encore notre jugement. La Reine eût-elle été plus coupable, sa culpabilité eût-elle été manifestement démontrée; n'est-il pas certain qu'il eût été plus utile aux intérêts de la Révolution d'user d'indulgence envers elle? En politique comme en toute chose, l'indulgence est le plus habile des moyens, et, j'ajouterois, le plus facile à employer lorsqu'on a, comme la Révolution, la force pour soi. Elle est impardonnable de ne pas s'être servi de ce moyen. Elle a violé les lois de la justice et du sens commun; elle est restée sourde aux conseils de la politique et aux cris de la pitié. Qu'elle ne s'attende pas à en trouver plus qu'elle n'en a montré !

Rien n'est douloureux comme de voir la Reine au milieu

de la tempête qui l'emporte, tenter tous les moyens de salut que lui suggère un sens politique vague, indéfini, versatile, mais parfaitement réel. Cette faculté étonne d'autant plus qu'elle n'avoit jamais été exercée avant que les événements l'eussent mises aux prises avec les plus terribles difficultés de l'histoire moderne. Tantôt elle essaye de donner un chef à la Révolution et un défenseur à la royauté dans la personne de Mirabeau. Lui mort, elle tente toutes les combinaisons; un jour faisant de la popularité, le lendemain de la résistance; pressant son frère de porter ses troupes sur nos frontières et se désespérant des intrigues des émigrés pour arriver au même résultat; pensant parfois à un congrès, puis, au milieu des angoisses du retour de Varennes, sous les regards bienveillants et respectueux de Barnave, reprenant le projet de Mirabeau, et voulant confier à Barnave, à Duport et à Lameth le soin de rapprocher la monarchie de la révolution et de sauver l'une par l'autre. Elle cherche, elle tâtonne, elle hésite, elle espère, elle se désespère; mais jamais elle ne s'abandonne. Elle n'a pas le loisir de penser au lendemain, mais jamais aujourd'hui ne la prend au dépourvu; elle sait toujours se créer une ressource sur laquelle elle compte pour assurer le salut de l'avenir; quitte à en créer une seconde quand la rapidité des événements lui aura démontré l'insuffisance de la première.

Au milieu de ces angoisses, ce qu'il y de plus navrant, c'est ce manque absolu d'appui que rencontre la Reine chez l'homme que la politique lui avoit donné pour époux; c'est la foiblesse et l'insuffisance du roi Louis XVI. Cette insuffisance n'avoit jamais été démontrée d'une façon plus sensible. Dans toutes les questions d'intérêt vital, toutes les fois qu'il s'agit de prendre une grande détermination ou une initiative sérieuse, c'est la Reine qui se met en avant et qui s'expose. Quant au Roi : néant. Ou bien, s'il donne signe de vie, il le fait d'une façon si gauche, si maladroite, si pleine de tergiversations et de faux fuyants, qu'une complète abstention eût été moins irritante. Au milieu des inquiétudes qui l'as-

sailloient de toutes parts, je suis convaincu que le sentiment de cette infériorité chez l'homme qui, au contraire, eût dû tout diriger, fut le plus grand embarras, la plus poignante douleur de la Reine, et restera la plus sérieuse excuse aux fautes qu'elle a pu commettre. En 1814, dans un moment d'épanchement, l'Empereur s'écrioit devant son entourage : « Hélas! je ne peux pas tout dire! » Marie-Antoinette eût pu laisser échapper la même plainte. Ce qu'elle n'a pas pu tout dire, l'histoire le dira. Dans son ménage, c'étoit elle qui étoit l'homme; et, comme dans tous les ménages semblables, les choses devoient aller de mal en pis. Que la responsabilité en retombe sur qui de droit! »

Après avoir assisté au spectacle de toutes ces péripéties, n'est-on pas en droit de se demander si, dans le cas où la Reine eût été secondée par un Roi digne d'elle et à la hauteur de son métier, elle ne fût pas venue à bout des difficultés qui l'enveloppoient de tous côtés? Question grave, et qui paroît inutile puisque les événements se sont chargés de répondre. Mais qu'on y réfléchisse avec maturité et l'on reconnoîtra qu'elle vaut la peine d'être discutée, surtout si l'on arrive à cette conclusion, que les victimes des événements eussent pu en atténuer les résultats. Si Dieu a imposé à l'homme la responsabilité de ses actes, il l'en a également institué le souverain maître; il lui a donné la faculté d'en modifier à son gré les conséquences. Cette question, je ne prétends pas la résoudre; mais je crois qu'après soixante-dix ans sa solution peut encore profiter à tous.

Il est une classe de gens contre lesquels ce livre est le plus grave réquisitoire que j'aie encore entendu : ce sont les émigrés. Jamais leurs fautes, leur légèreté, leur inintelligence, leurs bizarres prétentions, leurs coupables intrigues, leurs puériles rivalités n'avoient été si complétement mises en lumière. L'on reste confondu de tant d'aveuglement, et l'on ne sait ce qui doit surprendre le plus, ou de cet aveuglement même, ou de l'ignorance dans laquelle ils vivoient de l'état de la France et des gouvernements auxquels ils demandoient

main forte. Sous ce rapport, un document bien curieux à lire, ce sont les deux lettres adressées conjointement par le comte de Provence et par le comte d'Artois à l'impératrice Catherine II (31 juillet et 14 septembre 1791). M. Feuillet de Conches a également publié les réponses de Catherine II (p. 195) et de Léopold (p. 260) aux démarches des princes émigrés. Le ton politique et pratique de ces réponses forme un pénible contraste avec l'outrecuidance et la puérilité des deux autres.

L'on peut, en outre, toucher du doigt le surcroît d'embarras que ces intrigues occasionnoient au Roi et à la Reine, à un moment où ils n'avoient pas trop de toute leur liberté d'esprit pour lutter contre les embarras intérieurs. La Reine ne ménageoit à ses beaux-frères ni les supplications ni les réprimandes (14 mai 1791). A trois reprises différentes (mai, septembre 1791), Louis XVI, dont l'esprit étoit aussi droit que lent, secoue sa torpeur pour les adjurer, au nom du salut de la monarchie, de cesser leurs démarches auprès des cours étrangères, et de ne pas ajouter l'irritation qu'elles causent à tous les prétextes de désaffection suscités contre lui. Ces raisons, ces instances, ces ordres ne faisoient les affaires ni de l'importance qu'ils s'attribuoient ni de la vanité de leurs entourages. Les démarches ne s'arrêtèrent pas, les intrigues allèrent de plus belle; les petites cours du comte de Provence, du comte d'Artois, du prince de Condé, se jalousèrent comme par le passé; Mmes de Balbi, de Palastron, de Monaco, continuèrent à ajouter à toutes ces complications les aigreurs de leur vanité; l'émigration se flatta d'avoir une armée à sa disposition dans le rassemblement commandé par le prince de Condé; et, un an plus tard, les épouvantables massacres de septembre venoient tristement donner raison aux craintes de Louis XVI et aux supplications de Marie-Antoinette.

L'ouvrage de M. Feuillet de Conches n'est pas terminé. On annonce deux derniers volumes qui comprendront la suite de la correspondance de la Reine, jusqu'au 10 août et

pendant la détention au Temple. J'ignore leur contenu, mais je suis certain qu'en approchant du dénoûment, les documents deviendront de plus en plus favorables à la victime du 16 octobre 1793. Somme toute, c'est donc un service que son nouvel historien aura rendu à sa mémoire. Il n'a pallié aucune de ses fautes; il ne fera défaut à aucun de ses mérites. Si ce n'est pas la justification complète de sa conduite, ce sera certainement son excuse. L'histoire qui juge en dernier ressort n'est pas un juge impitoyable. Depuis vingt ans seulement, que d'erreurs elle a proclamées, que de condamnations elle a rapportées, que de mémoires elle a réhabilitées, que de victimes absoutes ou pardonnées! Marie-Antoinette en est la plus illustre et la plus touchante; et l'enquête ouverte depuis soixante-dix ans sur sa condamnation valoit la peine d'être revisée. L'honneur de cette révision reviendra pour une bonne part à M. Feuillet de Conches.

Comte L. Clément de Ris.

LETTRE AUTOGRAPHE

DU GÉNÉRAL BUONAPARTE

ADRESSÉE LE 30 THERMIDOR (1) AU CITOYEN SUCY,

Commissaire Ordonnateur à Nice, armée d'Italie.

Bonaparte, révoqué de son emploi de général de brigade à l'armée d'Italie, par les représentants du peuple, Albitte, Laporte et Sahieté, attachés à ladite armée après la chute de Robespierre, vint à Paris pour obtenir, du Comité de Salut public, d'être remis en activité; mais on lit dans la *Biographie universelle*, volume LVI, page 523, que le représentant Aubry, alors chargé du personnel de la Guerre, ne consentit à lui donner un emploi que dans l'infanterie, ce qu'il refusa; sa lettre confirme ce fait, aussi bien que sa résidence à Paris, pour solliciter.

Paris, le 30 thermidor.

« Je vous fais mon complément de vous être rendu à l'armée vous y serez utile et vous aurez la douce satisfaction de concourir de vos moyens au bien de la patrie. La fortune, la faveur, et l'estime des hommes varie et sont en perpetuelle ocillation l'orgueil bien placé d'avoir été util et d'avoir

(1) Cette date se rapporte à l'an III et précède de peu la journée du 13 vendémiaire an IV, où fut employé si activement le général Buonaparte. L'original autographe avoit été ajouté, par M. Fossé Darcosse, à un exemplaire élégamment relié de l'*Histoire de Napoléon* par Laurent de l'Ardèche. C'est à la vente qui a eu lieu le 20 janvier dernier de la bibliothèque de feu M. Fossé Darcosse, que M. le marquis de Lambilly en est devenu possesseur.

mérité l'estime du petit nombre fait pour aprécier le génie et le beau est aussi invariable aussi constant avec vous que le sentiment de l'harmonie et le tact de ce sentiment naturel.

« L'on m'a porté pour servir à l'armée de la Vendée comme général de la ligne, je n'accepte pas beaucoup de militaires dirigeront mieux que moi une brigade et pense commander avec plus de succès l'artillerie.... Je me jette en arrier satisfait de ce que l'injustice que l'on fait au service est assez sentie pour ceux qui savent les apprecier.

« Tu occupe mon ami une place délicate. Si le génie actif, l'expérience consacré étoit..... au chef de l'armée, ou les tiremens avec des représentans incapables environnés de tous les empiriques un gouvernement versatil..:..... de fripons pour ne rien dire de plus il ne pourroit pas gérer et mériter de la réputation.... mais mon ami dans ce meilleur des mondes faire le mieux qu'il êst possible et se tenir récompensé de son témoignage voilà le grand secret avec laquelle l'on n'est jamais ni imposteur ni flatteur ni acre, ni important ni vindicatif ni criminel.

« Rien de nouveau ici l'espérance seule n'est pas encore perdue pour l'homme de bien, c'est te dire l'état très-maladif où se trouve cet empire.

« Solidité constance gaîté, et jamais de découragement si tu trouve les hommes méchans et ingrats souviens-toi de la grande quoique bouffonne maxime de *Flavius* sachons leur gré de tous les crimes que l'on ne commet pas. »

B. P.

Cette manière de parapher : *B. P.*, conforme, d'ailleurs, à l'empreinte du cachet de la lettre portant ces deux mêmes lettres enlacées, semble indiquer que son nom de Buonaparte représentoit, aux yeux du général, les deux significations indiquées par l'interprétation naturelle des mots *Buonaparte*, bonne part, qui lui sourioit et qu'il s'est complétement

appliquée, pour franciser son nom, en en supprimant l'*u*, lorsqu'il devint premier consul.

Au surplus, cette interprétation n'appartient pas qu'à lui seul, car le dernier vers d'une longue pièce latine, composée en son honneur, est ainsi formulé : « Denique Gallia *Bona parte* illo stante frueris, » qu'on peut traduire en françois comme il suit : « Enfin, ô ma France, tu jouiras d'un bonheur qui te viendra de *bonne part.* »

Nota. On peut faire observer que cette *curieuse* lettre manque de ponctuation, blesse quelque peu l'orthographe, et ne manque pas d'une certaine emphase.

FOSSÉ DARCOSSE.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CARMES DE LA PLACE MAUBERT.

On sait que les Carmes regardoient comme leur fondateur le prophète Élie « pour autant, dit Aubert Lemire, qu'il a été le premier qui a mené vie solitaire au mont Carmel (1). » Ce qui est moins douteux, c'est que, quelques ermites s'étant réfugiés sur cette montagne pour se dérober aux attaques des Sarrazins, Albert, patriarche de Jérusalem, leur donna, en 1112, une Règle qui fut approuvée en 1171 par Honoré III (2). Saint Louis, qui, pendant son séjour en Palestine, avoit eu occasion de visiter ce couvent, ramena avec lui en France six des religieux; puis, aussitôt de retour à Paris (1259), « il leur acheta une place sur Seinne devers Charenton, fist fère leur méson, et leur acheta vestemens, calices, etc. (3). » L'endroit qu'avoit choisi le roi pour installer ses protégés étoit situé au port Saint-Paul, sur l'emplacement qu'occupèrent plus tard les Célestins. Les Carmes se plaignirent bientôt des inconvénients que leur causoit le voisinage de la Seine; il paroît qu'elle débordoit chaque hiver, et que l'eau s'avançoit alors jusqu'à la porte du couvent, d'où l'on ne pouvoit plus sortir qu'en bateau. Philippe V écouta ces doléances; il acquit de Gui de Livriac, un de ses secrétaires, une maison qui étoit située au bas de la grande rue Sainte-

(1) Aub. Lemire, *Histoire de l'origine et institution de divers ordres*, au lecteur, p. IX.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 147.

(3) Joinville, *Vie de saint Louis*, édit. Michaud, p. 322.

Geneviève, et par lettres-patentes de décembre 1317, en fit don aux Carmes: *domum nostram*, dit-il, *quæ fuit dilecti magistri Guidonis de Liuriaco, clerici nostri, et quam ab eodem comparauimus, sitam in magno vico Sanctæ Genouefæ.... perpetua donatione largimur* (1). Ce changement de résidence fut autorisé par une bulle de Boniface VII (2).

De nombreuses libéralités permirent aux Carmes d'augmenter leurs bâtiments et d'élever une vaste église. Ils eurent aussi de très-bonne heure une bibliothèque.

En août 1318, mourut à Avignon le cardinal Michel du Becq, qui voulut être enterré chez eux, et qui, pour obtenir cette faveur, leur légua vingt livres tournois et tous les volumes qu'il possédoit (3). Vingt ans après, le sous-prieur Mathieu de Paris donna au couvent une table des matières du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais; on lit, en effet, à la fin de ce manuscrit: *Istam tabulam dedit huic librarie parisiensi venerabilis pater noster frater Matheus de Parisius, tunc proprior provincialis per Franciam. Anno Domini* M° CCC° XXXV° IIJ° (4).

Laurent Bureau, qui fut évêque de Sisteron et confesseur de Louis XII, étoit entré fort jeune dans l'ordre des Carmes auquel il portoit une vive affection, comme le prouve le poëme qu'il a composé à la louange d'Élie(5); en 1498, il fournit l'argent nécessaire à la reliure de plusieurs manuscrits appartenant au couvent de la place Maubert. Les religieux, pour perpétuer le souvenir de sa générosité, inscrivirent sur quelques-uns de ces volumes la note suivante : *Orate pro fratre Laurentio Burelli, Divionensi, Carmelitarum doctore, theologo parisiensi, provinciali Narbonæ, et christianissimi Francorum regis Ludouicj* XIJ *confessore, qui hoc volumen et*

(1) Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 428.

(2) Cette bulle est reproduite dans Félibien, *Histoire de Paris*, t. III, p. 219.

(3) Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, p. 18.

(4) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° H 526.

(5) *In laudem Eliæ patriarchæ Carmelitarum.*

plura alia religarj fecit, anno dominice salutis m° quad^mo nonage^mo octauo. Ad cuius votum in rei memoriam, ego frater Johannes Chaserandj, regens conuentus Parisiensis, meo manualj signo presens scriptum subsignauj, anno quo supra. Ita est CHASERANDJ (1). Les Carmes avoient donc déjà un certain nombre de bons manuscrits, et ce premier fonds ne devoit pas tarder à s'augmenter. En 1552, un religieux nommé Thomas Sauvée ajouta encore plusieurs volumes à la collection du couvent (2).

Au mois de juillet 1568, on enterroit dans l'église des Carmes le libraire Gilles Corrozet, le premier qui ait eu l'idée de publier en françois une description de Paris (3). Son épitaphe, placée dans le cloître, étoit conçue en ces termes :

L'an mil cinq cens soixante huit,
A six heures avant minuit,
Le quatrieme de Juillet,
Deceda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante huit ans,
Qui Libraire fut en son temps.
Son corps repose en ce lieu ci :
A l'ame Dieu fasse merci (4).

La famille Corrozet étoit fort attachée à la Maison des Carmes, et un parent de Gilles, son fils peut-être, fut en 1571 bibliothécaire du couvent. Il paroît avoir rempli ces fonctions avec un grand zèle. On trouve, en effet, sur plusieurs manuscrits des notes bibliographiques écrites de sa main, et qu'il prend d'ailleurs presque toujours soin de signer ainsi : *Fr. Antho. Corrozet, cum esset custos huius*

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° T 408.

(2) On lit à la fin : *Hunc librum dedit librarie parisiensi frater Thomas Sauvée, ordinis Carmeli.* Voyez entre autres à la bibliothèque Mazarine, le *manuscrit* n° 678.

(3) *La fleur des antiquitez et singularitez de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, eglises et colléges*, Paris, 1532, in-8°.

(4) Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. I, p. 403.

librariæ, anno Domini 1571 (1). Lui-même laissa quelques volumes au monastère comme l'indique cette inscription : *Ex dono fratris Antho. Corrozet, Paris* (2).

Nous avons encore à constater vers cette époque diverses libéralités, auxquelles il est impossible d'assiguer une date certaine. Parmi celles qui semblent avoir eu le plus d'importance, il faut mentionner le legs dû au frère profès Mathieu Mascon (3), et aux frères Riochus et Martin, tous deux anciens bedeaux de la Maison (4).

Ce fut là le plus beau temps de la bibliothèque des Carmes. Quoique fort délaissée à partir de ce moment, elle renfermoit pourtant, à la fin du dix-septième siècle, environ dix mille volumes, et avoit encore un bibliothécaire, le frère Jacques Armand (5). Cependant en octobre 1672, les religieux acceptèrent avec empressement un échange qui leur fut proposé par M. de Carcavi, garde de la bibliothèque du roi : moyennant une rente perpétuelle de six minots de sel (6), ils n'hésitèrent pas à se dessaisir de dix-huit incunables et de soixante-sept manuscrits latins très-précieux (7). Colbert profita de l'occsaion pour leurprendre un magnifique exemplaire de la Bible de 1462 (8).

Moins de quarante ans après, Jean Cuiville, docteur en

(1) Voyez à la bibliothèque Mazarine, les *manuscrits* nos T 44, T 72, T 193.

(2) Bibliothèque Mazarine, *Incunables*, no 1994 H.

(3) *Ex libris Rac. Piissimi P. Matthæi Mascon, hujus conuentus professi.* Bibliothèque Mazarine, *Incunables*, nos 232 A et 1460 C.

(4) *Hanc postillam dedit conuentui Parisius ordinis fratrum beate Dei genitricis Marie de Monte Carmeli Riochus, quondam bedellus hujus conventus Parisius.* Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, no T 204. — *Est de libraria Carmelitarum Parisiensium, et eum dedit Martinus, quondam bedellus istius conventus Parisiensis ejusdem ordinis.* Delaleu. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, no T 14.

(5) G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis...*, p. 120.

(6) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 163.

(7) Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy*, p. xxxvi.

(8) Jacquemard, *Remarques sur les abbayes, collégiales, etc., supprimées*, p. 239.

théologie et prêtre à Tulle, chercha à relever de ses ruines la bibliothèque des Carmes. Il mourut le 6 avril 1708, et par son testament légua à ces religieux tous ses livres, au nombre de trois cent cinquante volumes. Il ne semble pas que cette libéralité ait rien changé à l'incurie des bibliothécaires de la Maison; mais celle-ci fit du moins acte de gratitude envers son bienfaiteur. On colla en tête de chacun des volumes provenant de son legs une inscription imprimée, dont voici le texte :

IMMORTALITATI.

✠

CLARIS. D. D. MAGISTER

JOANNES CUIVILLE

PRESBYTER TUTELENSIS,

doctor theologus,
Die VI. Aprilis An. M. DCC. VIII.
defunctus,

MAJORI CARMELO
PARISIENSI

Hunc et cæteros CCCL. Bibliothecæ suæ
libros testamento reliquit.

QUISQUIS LEGIS

SIC UTERE DONO

UT ORARE PRO DONANTE

MEMINERIS.

Le célèbre mécanicien Jean Truchet, qui adopta, en entrant aux Carmes, le nom de P. Sébastien, avoit formé

dans le couvent un cabinet qui fut longtemps une des curiosités de Paris; il contenoit un très-grand nombre de machines de toute espèce, que Truchet avoit inventées et habilement exécutées lui-même (1). Les Carmes, aussi peu amateurs de mécanique que d'érudition, vendirent successivement toutes les pièces qui composoient cette collection (2). L'argent qu'elles produisirent ne fut, du reste, nullement employé en œuvres pies. Ces religieux avoient une autre manière de le dépenser. On sait que leur nom étoit devenu un reproche d'incontinence; et la foudre étant un jour tombée sur leur église, le P. André dit publiquement : « Dieu a fait une grande miséricorde à ces bons Pères de ne sacrifier à sa justice que le clocher, car si le tonnerre s'étoit abattu sur leur cuisine, ils étoient tous en danger d'y périr (3). »

Au moment de la Révolution, la bibliothèque des Carmes occupoit une salle assez élégante, et entourée de vingt-cinq armoires remplies de livres (4). Presque tous les écrivains de l'époque disent que les Carmes possédoient alors environ douze mille volumes (5); cependant le prieur, dans l'*Etat* officiel qu'il dut fournir à la municipalité, se contenta de déclarer 1834 volumes (6); il ajoutoit que le couvent n'avoit plus de manuscrits, ce qui étoit encore un mensonge, car dix-huit d'entre eux entrèrent à la Bibliothèque nationale (7), et les autres bibliothèques de Paris en eurent aussi. Les religieux employèrent un autre moyen du même genre pour

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 461.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 163.

(3) *Ménagiana*, t. I, p. 196.

(4) *Catalogue des livres de notre bibliothèque*. Archives de l'Empire, série S, carton n° 3734.

(5) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 290. — Guéroult, *Dictionnaire de la France monarchique*, p. 82.

(6) *État des revenus, rentes, fondations du couvent et collége royal des grands Carmes, place Maubert*. Archives de l'Empire, série S, carton n° 3734.

(7) Voyez, à la Bibliothèque Impériale, le catalogue spécial été dressé.

conserver une collection à laquelle ils paroissoient auparavant tenir si peu. Le 16 avril 1791, le commissaire de police de la section Sainte-Geneviève fut averti qu'un vol avoit été commis dans la bibliothèque du couvent des Carmes; il s'y rendit aussitôt et constata « que le cadenat qui étoit à la porte avoit été arraché avec son piton; » on ne s'étoit pas arrêté là, la moitié des armoires avoient été ouvertes, et un grand nombre de livres enlevés. Quels étoient les auteurs de ce vol? Le commissaire, dans son procès-verbal, n'en accuse pas les religieux : « A la réquisition dudit sieur Housez (*le procureur du couvent*) et pour la propre satisfaction des citoyens qui demeurent en ladite Maison, avons visité les chambres par eux occupées, et n'y avons rien trouvé (1). » Les ouvrages volés finirent néanmoins par reparoître; puisque, malgré la déclaration qu'avoit faite le prieur, on constata, lors du transport, dans les dépôts littéraires, la présence de dix mille volumes (2).

Nous ne connaissons qu'un seul catalogue de la bibliothèque des Carmes de la place Maubert, et encore est-il nécessairement fort incomplet, c'est celui qui est joint à l'*Etat* fourni en 1790 par le couvent. Ce travail, qui se compose de neuf pages in-folio écrites sur deux colonnes, porte en titre : *Catalogue des livres de notre bibliothèque.* On lit, à la fin : « Cette collection de livres vient de nos devanciers. Jadis nous avions des manuscrits, mais M. de Colbert les fit enlever pour les placer à la bibliothèque du Roy (3). »

Les Carmes firent successivement graver pour leurs volumes deux estampilles. Nous reproduisons ici celle que nous croyons la plus ancienne.

(1) *Procès-verbal pour vol fait avec effraction à la bibliothèque des Carmes de la place Maubert.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 3734.

(2) *État général des livres des maisons ecclésiastiques et relligieuses du département de Paris.* Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

(3) *État des revenus, rentes, fondations*, etc. Archives de l'Empire, série S, n° 3734.

La seconde est plus grande; l'ovale et les ornements qui l'entourent sont remplacés par un simple écusson accompagné de ces deux lettres S. T. (*Sancta Theresa*); l'exergue est mis entre deux filets, et ainsi modifié : Ex BIBLI. CONVENT. ET COLL. REGII CARMELIT. PARIS.

L'estampille est presque toujours appliquée au commencement et à la fin des volumes. On la rencontre parfois frappée en or sur le dos, principalement sur les in-folio, où elle est placée entre les deux derniers nerfs de la reliure. On trouve aussi assez souvent sur les plats des ouvrages reliés, un G et un C entrelacés. Les inscriptions manuscrites sont très-fréquentes et très-variées :

Pro conuentu fratrum Carmelitarum in urbe Parisiensi commorantium.

Ex libraria Carmelitarum Maubertinorum.

Ex bibliotheca conventus et collegij Regij Carmelit. Parisiensium.

Iste liber est ex libris Carmelitarum Parisiensium.

Ex bibliotheca Carmelitarum Parisiensium maioris conventus.

Majori Carmeli Maubertini Parisiensis.

De la Biblioteque du grand couvent des Carmes de Paris.

Ad usum P. P. Carmelitarum Parisiensium maioris conuentus.

Les Carmes de la place Maubert furent, en 1790, réunis aux religieux du même ordre qui habitoient la rue de Vau-

girard, puis supprimés en 1792. Les bâtiments qu'ils avoient occupés, d'abord transformés en manufacture d'armes, furent démolis en 1814, et sur leur emplacement s'éleva le marché couvert qui existe aujourd'hui.

ALFRED FRANKLIN
de la bibliothèque Mazarine.

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

A ROME (1).

Rome, 5 septembre 1864.

« Il n'est point de lieu dans l'univers où les livres soient honorés comme à Rome, où l'on rencontre autant de magasins de librairie, de papeteries, de gravures, de bouquins de toutes sortes. Des ventes de bibliothèques magnifiques sont journellement affichées sur les murs de chaque quartier, et

(1) Nous empruntons ce passage à un volume, tout petit de format, mais plein de renseignements et élégamment écrit par l'abbé V. Postel, du clergé de Paris : « Les renseignements, chiffres, détails de toute nature que nous donnons, dit l'auteur, sont absolument authentiques. Nous les avons puisés et dans nos constatations personnelles et dans plusieurs ouvrages entourés d'une juste estime pour leur exactitude : — celui du cardinal Morichini, plusieurs fois réimprimé : *Degl' istituti di publica carita ed istruzione*, etc. (Roma, 1842) ; — Rome chrétienne, par Mgr Luquet, évêque d'Hésebon ; — et surtout un livre, publié il y a deux ans à peine, dédié au Saint-Père, et qu'on peut appeler un livre officiel : *Breve ragguaglio delle opere pie di carita e beneficenza, ospizi e luoghi d'istruzione della citta di Roma*, par Louis Griffi, secrétaire général du ministère du commerce (1 vol. in 8°). Ceci ne doit donc point être considéré seulement comme une œuvre de circonstance : c'est, il nous semble pouvoir y compter, plus et mieux. Le lecteur en jugera. »

les acheteurs se trouvent. Les hospices des pauvres ont le privilége d'imprimer et de vendre un certain nombre de classiques, et ce bénéfice aide puissamment à leur entretien. La société de Saint-François de Sales, soutenue par des dames romaines, distribue les bons ouvrages par milliers. Trois grandes et opulentes bibliothèques sont ouvertes au public toute l'année, avec des catalogues à la disposition du travailleur; et, à côté de celles-là, d'autres bibliothèques moins considérables, riches toutefois, offrent leurs ressources à l'ami de l'étude et à l'écolier. Oui, Monsieur, c'est de cette façon curieuse que Rome place encore l'éteignoir sur l'esprit humain; c'est ainsi qu'elle abrutit la nation.

« Il faut bien là-dessus que je vous édifie brièvement à l'endroit de ses corps littéraires, de ses académies, aux solennités desquelles chacun peut assister, et qui traitent les plus hautes matières de la littérature, de l'histoire, de l'économie politique, de la théologie, de la philosophie et des sciences.

« L'*Académie de la Religion catholique*, fondée par Pie VII, compte des membres et des associés dans toutes les parties du monde, et, entre autres, plus de trente cardinaux, archevêques et évêques. Ses séances dans la grande salle de l'Université sont entourées d'une pompe extraordinaire. L'Académie des *Arcades*, établie par Christine de Suède, en 1690, cultive spécialement la poésie, et ce n'est pas un mince honneur de lui appartenir. Les Académies *Théologique*, *Liturgique*, *Archéologique*, s'occupent de leur objet spécial. L'Académie des *Lincei*, ou des sciences, l'Académie de *Saint-Luc*, ou des *Beaux-Arts*, l'Académie Tibérine; l'Académie de l'*Immaculée-Conception*, de création toute récente; l'Académie de *Musique* ou de *Sainte-Cécile*, l'Académie *Philharmonique*, l'Académie *Philodramatique*, complètent ce tableau, et vous prouvent qu'à Rome on estime et on favorise la culture intellectuelle. Quelle cité auroit l'honneur de marcher avant elle dans cette voie?

« Veuillez me la nommer.

« La bibliothèque du Vatican est une des plus riches en

manuscrits qu'il y ait en Europe, ce qui est dire dans le monde entier. Bien qu'elle ne soit pas ouverte au public aussi libéralement que les autres (et qui s'en étonneroit?), on obtient assez facilement la permission de faire usage de ses trésors. Quelques-uns font remonter cette fondation à Clément Ier, à la fin du premier siècle; du moins paroît-il avoir recueilli pour son clergé un certain nombre d'ouvrages qui auroient formé le noyau primitif. Sans remonter si haut, nous trouvons un grand nombre de papes, entre autres Nicolas V, Jules II, Léon X, Grégoire XIII, Sixte V, Paul V, Benoît XIV, et plus près de nous, Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI, empressés à l'agrandir et à l'enrichir. Elle renferme aujourd'hui, entre manuscrits et imprimés, 125000 volumes. Plusieurs personnages historiques lui ont légué leurs bibliothèques particulières : Maximilien Ier, électeur de Bavière (sous Grégoire XV), les ducs d'Urbin, la reine Christine de Suède (1690), le cardinal Ottoboni, etc.; ou bien ces bibliothèques ont été achetées par les papes : celles de Christine et d'Ottoboni sont de ce nombre. Pie IX y a déposé 6950 volumes de la succession du célèbre cardinal Maï, plus 292 manuscrits et cahiers, et l'a fait orner de colonnes d'albâtre, paver de marbre et repeindre à neuf, en y joignant de superbes mosaïques. On y voit la représentation des voyages d'Ulysse, selon les chants X et XI de l'Odyssée. En outre, le Pape actuel y a placé la collection des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, du chevalier Belli, bien connu des savants.

« Descendons au Pont Saint-Ange : nous le traverserons pour gagner la place du Couvent de la Minerve, qui appartient aux PP. Dominicains. Laissant l'église à droite, nous entrerons sous les cloîtres ornés de peintures magistrales et occupés seulement par les soldats françois; nous monterons un escalier tournant. Ici nous soulevons une portière, et nous avons devant nous l'une des plus belles collections de bons ouvrages, dans toutes les langues et de toutes les époques, qui existe dans l'univers. C'est la bibliothèque dite de

la *Minerve*, en italien *Casanatense*, du nom de son fondateur le cardinal Casanate, l'an 1700. Elle est ouverte à tout le monde, presque toute la journée. Des tables à pupitres, munies d'encre, de plumes, de sable, sont disposées autour de la vaste salle, très-bien éclairée. Le catalogue, placé sur une ligne suivant les lettres et suivant les matières, reste à la disposition du public, pendant que deux religieux, dans cet habit blanc qui seul invite au recueillement et à l'étude, se tiennent prêts à fournir les livres demandés. Le nombre total des volumes est de 120 000, sans compter, bien entendu, une prodigieuse quantité d'opuscules de circonstance, dissertations scientifiques ou littéraires, thèses doctorales, mémoires académiques, relations de solennités, discours, pièces de vers, et tout cela réuni sous des reliures qui permettent de les retrouver au besoin. Les belles heures que j'ai passées dans cet asile du travail paisible et sérieux!

« Quelques rues en deçà, en se rapprochant de Saint-Louis des François, voici la bibliothèqne de l'Archi-Gymnase ou Université, appelée bibliothèque *Alexandrine*, parce qu'elle est due à Alexandre VII, qui la fonda en l'an 1666. Elle abonde en ouvrages utiles aux étudiants, théologie, médecine, sciences naturelles, histoire, beaux-arts, physique et chimie. Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX l'ont enrichie de leurs dons. Pie IX y a fait déposer un médaillier des papes, pour l'étude de leur histoire.

« Si nous sortons du côté de l'ancien Champ de Mars, l'un des quartiers les plus peuplés de la ville, à dix minutes de l'Université tout au plus, la bibliothèque *Angelica* s'offrira à nous, dans le bâtiment des PP. Augustins, dont elle est la propriété. Son nom lui vient, comme ailleurs, de son fondateur, Angelo Rocca, ermite de Saint-Augustin, plus tard évêque de Tagaste et sacriste de Sa Sainteté, qui commença cette collection en 1604. Elle renferme présentement, grâce à des acquisitions nouvelles, 84 819 volumes, plus 60 960 opuscules réunis dans des miscellanées et portés au catalogue, et 2945 manuscrits.

« Quand j'aurai cité encore, au Capitole, la bibliothèque de l'*Ara-Cœli*, dans le couvent des Franciscains, ouverte également toute l'année aux amis de l'étude et fort riche en livres d'histoire ecclésiastique et de science théologique, vous direz sans doute, Monsieur : « En vérité, ces moines ne sont point les obscurantistes qu'on nous avoit dépeints ! » Non, ils ne le sont pas, et tel d'entre eux, qui a vieilli au milieu de ces trésors et dont la réputation n'est pas même arrivée jusqu'aux frères qu'il coudoie, en remontreroit à nos plus célèbres érudits de l'Institut.

« De grands seigneurs se sont distingués, sous l'influence de l'esprit romain et papal, par une émulation semblable. Les princes Barberini laissent à la disposition du public, dans leur admirable palais voisin des Quatre-Fontaines, la bibliothèque rassemblée sous Urbain VIII, par le cardinal Barberini. On y conserve des manuscrits grecs et latins, d'une haute antiquité, avec des autographes de Pétrarque, du Tasse et d'autres grands hommes ; ces manuscrits ne sont pas en moindre nombre que 10 000 ; les livres imprimés montent à 60 000. — A la place Colonna, vous aurez la bibliothèque des princes Chigi, due à Alexandre VII, remarquable par ses manuscrits grecs et latins, de la plus grande rareté. — Au palais Corsini, autre bibliothèque fameuse, commencée par le pape Clément XII, qui étoit de cette famille. On y voit une collection précieuse des auteurs du quinzième siècle, et ce qui est plus estimé encore, un trésor de gravures peut-être sans égal. — Près de l'hôpital du Saint-Esprit, dans le palais qui lui est contigu, bibliothèque *Lancisiana*, fondée, sous Clément XI et Innocent XI, par Jean-Marie Lancise, médecin de la cour et professeur de l'Université : les sciences physiques et médicales y sont spécialement représentées. — Chez les Oratoriens de la Chiesa-Nuova, saint Philippe Néri a formé le noyau d'une bibliothèque intéressante en faveur des jeunes étudiants ecclésiastiques. Elle s'est accrue avec le temps, et est aujourd'hui estimée des savants. — Au-dessus de l'église de Saint-Apollinaire, près de la porte Navona et

derrière Saint-Augustin, Pie IX a fait déposer une autre bibliothèque à l'usage non-seulement des deux séminaires qui logent dans les bâtiments voisins, mais de tout le public : on y a rassemblé de différents côtés une bonne collection d'ouvrages en tous genres. — Je ne marque que pour mémoire les deux bibliothèques des PP. Jésuites au Collége romain et au *Gesu*, parce qu'il faut une permission du supérieur pour y pénétrer : elles sont extraordinairement riches en volumes anciens et modernes, sur toutes les branches du savoir humain.

« De si riches sources ouvertes à l'instruction ont pour effet nécessaire de donner à Rome des hommes distingués. Ils ont toujours abondé dans ses murs, et, de nos jours, ils n'y sont pas plus rares qu'aux jours précédents, bien que l'esprit général, comme partout, s'y soit amoindri quant à la largeur et à la hauteur des aspirations. Il ne faut pas oublier qu'à cet égard, et malgré son orgueil, le siècle présent est en décadence : les grandes et nobles vues se sont usées aux lumières factices et violentes, qui, au moral comme au physique, épuisent la faculté des perceptions, et, génération de myopes, nous ne faisons que nous heurter dans des mouvements désordonnés et stériles, au-dessus desquels une main ironique a placé la bouffonne étiquette de « Progrès. » Rome n'échappe pas entièrement à cette influence générale, et cependant elle reste riche en vrais savants et en esprits supérieurs, autant que quelque autre centre intellectuel que ce soit, et, dans tous les cas, cent fois plus que l'indigente bourgade de Turin, née d'hier à peine, beaucoup trop prompte à prendre pour génie ce qui n'est en elle que l'agitation nerveuse et insolente d'une jeunesse sans frein, au plus mal avec ce que le monde nomme tout court « la conscience. » Ainsi, pour nous limiter aux trente dernières années, je voudrois bien que quelqu'un m'indiquât n'importe où, à Paris ou à Munich, si l'on voit des savants supérieurs au cardinal Maï, le lecteur des *palimpsestes*, un des hommes les plus prodigieux qui aient laissé leur nom à l'histoire,

— au cardinal Mezzofanti, « qui auroit dû vivre au temps de la Tour de Babel, dit lord Byron ; truchement universel, véritable merveille; » pentecôte vivante, au dire de Grégoire XV; il possédoit plus de trente-cinq langues avec leurs différents dialectes, et, complimenté à la Propagande par des jeunes gens de tous les archipels et de toutes les latitudes, répondoit à chacun dans son idiome national. Rome n'a rien à envier à quelque peuple que ce soit, alors qu'elle possède des P. Theiner, le continuateur de Baronius ;— des Fabiani, théologien, philosophe, naturaliste, orateur, musicien, poëte, littérateur; — des Andisio, philosophe, historien, légiste; — des Perusini, casuiste; — des P. Modena, linguiste et théologien; — des Vincenzi, orientaliste; — des Barola, mathématicien et philologue; — des Coppi, continuateur de Muratori; — des Rossi, antiquaire et archéologue; — des PP. Liberatore et Tongiorgi, philosophes; Secchi, astronome; Curci, philosophe, politique et orateur; Bresciani, littérateur; Pianciani et Taparelli, érudits, économistes, philologues; Perrone, théologien, devenu classique dans les deux mondes; Patrizzi, versé dans la Sainte-Écriture comme Cornelius à Lapide; Garrucci, archéologue, etc., etc. »

BIBLIOGRAPHIE ANGLOISE.

Toutes les personnes qui ont eu à s'occuper de questions relatives à des livres anglois connoissent et apprécient le très-utile ouvrage publié sous le titre de *Bibliographer's Manual*. L'auteur est W.-Th. Lowndes, mort il y a quelques années. La première édition vit le jour en 1836, une seconde, revue et augmentée, a paru de 1862 à 1864 ; elle forme 10 parties composant cinq volumes qui remplissent 3027 pages à 2 colonnes.

Un volume supplémentaire a été mis au jour tout récemment, et c'est de lui que nous désirons parler.

Il offre un sujet curieux : la liste des publications faites par les clubs bibliographiques, par les sociétés littéraires, par les corps scientifiques de la Grande-Bretagne. Ces sociétés ont, d'ailleurs, trouvé en France des imitateurs ; nous possédons la Société des Bibliophiles françois qui a mis au jour plusieurs volumes fort intéressants ; la Société de l'Histoire de France a rendu de très-importants services, en livrant au public de fort bons travaux exécutés avec beaucoup de soin et dont la série est déjà considérable. La Société des Bibliophiles lyonnois a, nous le croyons, cessé de vivre, mais les Bibliophiles de Touraine ne perdent rien de leur activité, et une Société de Bibliophiles normands va, dit-on, faire paroître bientôt une réimpression d'un très-curieux opuscule, dont on ne connoît qu'un ou deux exemplaires tout au plus, la *Friquassée crotestyllonée* (Rouen, 1644), opuscule que Nodier regrettoit vivement de ne point posséder et pour lequel il auroit volontiers cédé un bel exemplaire de l'*Encyclopédie*, avec les œuvres complètes de d'Alembert et de Diderot par-dessus le marché.

Revenons à l'Angleterre.

Le plus ancien des clubs de bibliophiles établis en ce pays est le *Roxburghe-Club*, fondé en 1812. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'il dut sa naissance à l'impression profonde que produisit dans le monde des amateurs la vente publique de la bibliothèque du duc de Roxburghe; le prix de 2260 livres sterling, payé pour un exemplaire de l'édition du *Decamerone* de Boccace donnée à Venise par Valdapfer, en 1471, parut un événement dont il falloit conserver la mémoire. Une trentaine de bibliophiles se réunirent et fondèrent une association, qui se rassembloit une fois par an, le jour anniversaire de l'adjudication du *Decamerone*, et, à chaque séance, un des membres offroit à ses collègues une réimpression de quelques livres très-rares.

Dans le principe et pendant bien des années, les publications du *Roxburghe-Club* n'ont été imprimées qu'à une trentaine d'exemplaires. Elles ne pouvoient donc offrir aux études historiques ou littéraires qu'une utilité à peu près nulle. La Société a renoncé (et il faut l'en féliciter) à ce système trop exclusif; elle fait maintenant les frais de la mise au jour d'ouvrages intéressants au point de vue historique ou littéraire; ils sont toujours imprimés à petit nombre; cependant il n'est pas impossible de se les procurer. Le dernier écrit qu'elle ait fait paroître est une des productions les plus remarquables du moyen âge, le roman du Saint Graal, deux volumes in-4°, édités d'après des manuscrits de la bibliothèque de Cambridge, par M. F.-J. Furnivall, en 1863-64, renfermant la rédaction, en vers anglois, d'une portion de cette œuvre par H. Lonelich Skynner (vers le milieu du quinzième siècle) et l'ouvrage complet en prose de R. de Borron, qui écrivoit vers 1190 (1). Le *Manual* énumère 76 publications différentes, dues aux *Roxburghers*. Nous nous bornerons à en signaler une, qui est en langue

(1) On ne confondra pas cette rédaction, avec le texte en vers qu'a publié M. Francisque Michel, en 1840.

françoise : *La vraie Cronicque d'Escoce. Prétentions des Anglois à la couronne de France;* d'après les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, 1847.

Le *Bannatyne Club*, fondé en 1823 à Édinbourg, et composé de 100 membres, a encore plus d'activité que le Roxburghe; c'est vers l'histoire politique et intellectuelle de l'Écosse, que se dirigent ses travaux; la liste de ses publications comprend déjà 117 volumes in-4° et 10 in-8°; plusieurs sont en françois. C'est à ce club qu'on doit la mise au jour du *Roman de la Manekine*, par Philippe de Reimes, édité par M. Francisque Michel, 1840, in-4° (1); les poëmes relatifs à Horn et à Rimenhild, 1845; les *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse*, publiés par M. Teulet, 1852-60, 3 vol.; les *Inventaires de la royne Descosse*, douairière de France, 1556-69, vol. in-4°, mis au jour en 1863. N'oublions pas la *Correspondance diplomatique* de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon; elle forme 7 vol. in-8 (1839-40), et c'est également au zèle de M. Teulet qu'on en est redevable.

L'histoire de l'Écosse, celle des provinces occidentales spécialement, est l'objet des efforts du *Maitland-club*, établi à Glasgow en 1828. Il comptoit d'abord 50 membres: ils furent ensuite portés à 100. Parmi les 75 ouvrages qu'il a mis au jour, nous ne rencontrons pas de livres en françois, mais il en est plusieurs qui offrent un véritable intérêt scientifique, notamment une réimpression de l'ouvrage de Jean Napier, le célèbre inventeur de la théorie des logarithmes : *De arte logistica*, Édinbourg, 1839, et une édition nouvelle des œuvres de George Dalgarno, 1834, bornée, circonstance regrettable, à 33 exemplaires (2).

(1) Voir, au sujet de cette même publication, la *Revue de bibliographie analytique*, 1840, p. 1092, et l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 864.

(2) Consulter le curieux article que Nodier a consacré à Dalgarno, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, pp. 268 et suiv. L'*Edinburg Review*, juillet 1835, n° 124, a rendu compte en détail de cette nouvelle édition des œuvres du judicieux Écossais.

L'*Abbotsford Club*, institué à Édinbourg en 1835, et composé de 50 membres, avoit pris pour nom celui du domaine appartenant à Walter Scott; c'est encore l'Ecosse qui fournissoit le sujet de ses publications, dont le nombre va au delà de 30, mais qui sont interrompues. M. Francisque Michel fournit à cette société le *Roman des aventures de Frégus*, par Guillaume Le Clerc, mis au jour en 1841.

Un vieil historien et archéologue anglois, Camden, a été choisi pour patron par une société qui s'établit à Londres en 1838, et qui fait les frais de publications concernant l'Angleterre et livrées au commerce; on lui doit déjà 86 ouvrages : elle ne se ralentit point et elle en a plusieurs sous presse. Nous rencontrons, parmi les volumes qu'elle a mis dans la circulation, déux volumes françois : Une *Chronique* françoise de la ville de Londres, commençant à la 44e année du règne d'Henri III et allant jusqu'à la 17e année du règne d'Édouard III, éditée en 1844, par M. C.-J. Allagier, et le *Roman de Blonde d'Oxford et de Jehan de Dampmartin*, par Philippe de Reimes, publié, en 1858, par M. Le Roux de Lincy, d'après le seul manuscrit connu que possède la Bibliothèque impériale à Paris.

La *Parker Society*, instituée à Cambridge en 1840, s'est dissoute en 1853, après avoir mis au jour 53 ouvrages spécialement consacrés aux auteurs et aux événements ecclésiastiques de la Grande-Bretagne. La *Percy Society*, fondée à Londres, en 1840, se proposoit un but plus littéraire; elle portoit le nombre de ses membres à 504, ce qui lui créoit des ressources efficaces, et elle s'en tenoit au format in-8°, moins pompeux que l'in-4°. Elle s'étoit placée sous les auspices de Thomas Percy, célèbre par les soins qu'il avoit consacrés à recueillir, à publier de vieux chants historiques et populaires; elle marchoit dans la même voie, et en douze ans elle imprima 96 ouvrages; la poésie et le théâtre en formoient la presque totalité. Cette société n'existe plus.

La *Sydenham Society*, empruntant le nom d'un médecin célèbre et fondée à Londres en 1843, s'est proposé un but

éminemment utile : elle réimprima des ouvrages anglois relatifs à l'art médical et d'un mérite reconnu ; elle mit au jour des traductions de livres fort estimables publiés hors de la Grande-Bretagne. En quinze ans, elle donna 29 ouvrages ; réorganisée en 1858, elle en a fait paroître 23 dans le court espace de six ans, et elle ne songe nullement à se ralentir de son activité. Les noms des docteurs Dupuytren et Velpeau figurent parmi ceux des auteurs françois qu'elle a fait connoître en Angleterre.

La *Ray Society*, établie en 1844, a fait paroître 24 ouvrages relatifs à l'histoire naturelle. L'*Hakluyt Society* date de 1846 ; elle s'occupe d'anciens voyages. Parmi ses 31 publications, nous trouvons une traduction de l'*Histoire des conquérants Tartares qui ont subjugué la Chine*, publiée en 1688, par le père d'Orléans.

Le *Wharton Club*, fondé en 1854, se proposoit d'éditer des productious inédites, relatives à l'histoire et à la littérature, mais il ne vécut que deux ans ; il eut cependant le temps de mettre au jour quatre volumes, parmi lesquels nous remarquons les *Thèmes de Marie Stuart à l'âge de onze ans*, publiés, d'après le manuscrit original, par M. Anatole de Montaiglon.

Nous passons sous silence diverses sociétés établies dans plusieurs villes de province, ou en Irlande ; nous nous arrêterons peu aux publications des sociétés savantes, dont le nombre est considérable et qui embrassent toutes les branches des connoissances humaines. L'*Art Union* et l'*Arundel Society* mettent au jour des gravures. Parmi les publications de l'*Association britannique pour le progrès des sciences*, nous trouvons des traductions de deux ouvrages françois : le Catalogue des étoiles dressé par Lalande, et celui des 9766 étoiles observées dans l'hémisphère méridional par l'abbé de la Caille. La *Société calviniste*, établie à Édinbourg, en 1843, s'étoit proposé de mettre au jour des traductions angloises des œuvres latines de Calvin ; elle a atteint son but et elle s'est séparée, après avoir fait imprimer 52 vol.

in-8°. La *Caxton Society*, prenant le nom du patriarche de la typographie dans la Grande-Bretagne, a publié seize ouvrages, la plupart inédits, relatifs à l'histoire et à la littérature du moyen âge; deux sont en françois : la *Révolte du comte de Warwick contre le roi Édouard IV*, éditée en 1849 par M. Giles d'après un manuscrit conservé à Gand, et le *Chasteau d'amours*, poëme composé par un évêque de Lincoln, *Robert Grosseteste*, et qui a été, pour la première fois, publié en 1852, par M. Cooke.

La société des *Dilettanti* est une des plus anciennes; elle remonte à 1734; en 1769, elle commença la publication d'un grand et bel ouvrage, qui n'a été terminé qu'en 1840 et qui forme trois volumes in-folio : *Ionian Antiquities*. Après un long repos, son activité s'est réveillée; nous voyons parmi ses travaux récents deux volumes in-folio : *Recherche des principes de l'architecture athénienne*, par F. C. Penrose, 1851, in-folio; les *Temples d'Égine et de Bassa*, décrits par C. R. Cockerell, 1860, in-folio.

La Société de l'Histoire d'Angleterre, moins heureuse que sa sœur en France, s'est éteinte après une existence d'une quinzaine d'années. Elle a fait paroître seize ouvrages; l'un d'eux est en françois : *Chronique de la trahison et mort de Richart II, roy d'Engleterre*, publiée, avec un glossaire, par B. Williams, 1846. L'*Handell Society* se consacre à la musique du dix-huitième siècle. L'*Hanserd Knollys Society*, dissoute en 1851, après six ans d'existence, se proposoit de réimprimer les ouvrages des anciens *Baptistes;* parmi les neuf ouvrages qu'elle a mis au jour, on distingue une nouvelle édition, revue sur le texte original et accompagnée d'une introduction par C. Offor, d'un ouvrage célèbre en Angleterre, le *Pilgrim's Progress* de Bunyan.

Les Sociétés microscopique, météorologique, obstétrique, odontologique, ophthalmique, ornithologique, pharmaceutique, photographique, zoologique, et bien d'autres, ne nous arrêteront pas, faute d'espace.

L'*Ossianic Society* semble des plus vivaces; elle a publié

six ouvrages, et elle en annonce sept autres. La Société Philologique publie des écrits relatifs à l'intéressante étude des dialectes provinciaux ; elle a mis au jour un vocabulaire du langage des *gypsies* ou bohémiens de la Grande-Bretagne ; elle a édité un ancien et curieux livre de cuisine du quinzième siècle. La *Société galloise* s'occupe avec zèle de l'histoire de cette principauté ; les *Vies des saints gallois du cinquième siècle et des suivants*, publiées d'après des manuscrits inédits par M. W.-J. Rees (1853, in-8°), offrent des ressources précieuses pour une partie de l'hagiographie, fort peu connue et très-curieuse au point de vue de l'étude des légendes.

On comprend, d'ailleurs, que nous ne pouvons qu'offrir un aperçu très-rapide d'un inventaire qui comprend plus de 120 pages dans le volume du *Manual* qui nous occupe. Nous consacrerons un autre article aux ouvrages cités dans des imprimeries particulières.

GUST. BRUNET.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le Directeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Monsieur,

Je viens de tomber sur un de ces problèmes comme on en rencontre tous les jours en matière de bibliographie, et que, si vous le voulez bien, je prendrai la liberté de soumettre, en toute humilité, aux lumières de vos savants lecteurs.

Il s'agit d'une édition inconnue jusqu'à ce jour, je le crois du moins, des *Réflexions morales* de la Rochefoucauld, et, qui plus est, d'une *quatrième* édition *princeps*.

On lit, dans le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet (5e édit., t. III, col. 844) qu'il existe trois éditions du livre des *Réflexions morales*, sous la date de 1665; il les décrit toutes les trois, et celle que j'ai entre les mains, datée de la même année, avec le même *Extraict du privilége* et le même *Achevé d'imprimer*, ne concorde, pour le reste, avec aucune d'elles.

D'abord, le *Manuel* les intitule : *Réflexions ou sentences et maximes morales*, Paris, Claude Barbin, 1665, pet. in-12; la nôtre est intitulée simplement : *Réflexions morales*. Les autres sont anonymes, dit Brunet; celle-ci porte dans le titre, et en toutes lettres : *de Monsieur de L. R. Foucaut.* Les trois éditions décrites contiennent 316 articles, non compris la dernière maxime sur la mort; il en est bien de même de la nôtre, qui comprend également le Discours préliminaire, attribué à Segrais, et qui n'a été reproduit ni dans l'édit. de 1666, ni dans les trois autres données du vivant de l'auteur; il s'y trouve aussi le privilége, au bas duquel on

lit : *Achevé d'imprimer le* 27 *octobre* 1664 ; mais, tandis que les trois éditions décrites comptent :

L'une, 24 ff. prélim. y compris le titre et le frontispice gravé, 150 p. de texte et 5 ff. pour la table et le privilége, et enfin 23 lignes par page pleine ;

L'autre, 22 ff. prélim. (sav. : 1 pour le titre, 3 pour l'*Avis au lecteur*, et 18 pour le Discours), 135 pp. de texte (la 135e, Sign. F, présentant un fleuron avec un petit écusson où se voit la lettre P), 6 pp. pour la table des matières, commençant au verso de la p. 135, et un f. pour l'Extrait du privilége, qui commence au verso de la dernière p. de la Table, et enfin 22 lign. par page pleine ;

La troisième, 4 ff. prélim. pour le titre et l'Avis au Lecteur, 19 ff. pour le Discours, 100 pp. de texte à 26 lig. par page, 3 ff. pour la table et un autre pour le privilége ;

La nôtre ne compte que 18 ff. prélim., savoir : 1 pour le titre, 3 pour l'Avis au Lecteur, et 14 pour le Discours ; le texte tient 113 pp. (Sign. K III), la table des matières 5 pp. commençant au verso de la p. 113, et l'*Extraict du privilége du roy* 1 f. Enfin, cette édit. pet. in-12 de 133 millim., a 24 lign. par page pleine et ne renferme ni planche gravée, ni fleuron, ni écusson.

Si le *Manuel du Libraire* a dit le dernier mot sur les éditions *princeps* des *Réflexions morales*, il faut conclure, de ce qui précède, qu'il en existe une quatrième inconnue jusqu'à ce jour, et dont il seroit utile de collationner le texte avec celui des trois autres.

Je n'aborde pas la question de savoir quelle seroit, de ces quatre éditions, celle qui mériteroit le titre de *première édition* et celles qui pourroient être taxées de contrefaçon, question délicate et peut-être insoluble, que je laisse à de plus habiles l'honneur de débrouiller.

On trouve, dans l'intéressant ouvrage de M. de Fontaine de Resbecq, intitulé : *Voyages sur les quais de Paris*, et publié en 1857, l'anecdote suivante : « La vente des livres non cotés a lieu surtout le matin ; c'est le moment (sept heures et

demie en été, huit heures et demie en hiver) où le bouquiniste, qui a acheté la veille des livres vendus en lots, apporte cette nouvelle marchandise. Ces nouveaux venus restent une heure ou deux en tête des boîtes, et les libraires et les amateurs viennent pendant ce temps s'y brûler les doigts pour examiner et acheter. C'est à ce moment que ce qui est bon est rapidement enlevé. En moins de trois quarts d'heure, plus de vingt libraires ont passé et se sont approvisionnés. Il ne faut pas croire cependant qu'il n'y ait parfois de bons restes, comme après tout excellent festin. Vingt libraires peuvent très-bien passer en revue cent bouquins et ne pas avoir saisi la perle... J'en fis l'expérience, un jour. Il étoit neuf heures; deux libraires, bien connus par leur savoir et leur activité, venoient de retourner en tous sens un lot de livres placés en dehors des boîtes; ils s'en alloient, et ils n'étoient pas encore au bout de l'étalage, que j'avois mis la main sur une première édition de la Rochefoucauld (Paris, Claude Barbin, 1665). Or, un exemplaire de cette même édition avoit été vendu la veille, salle des Bons-Enfants, 79 fr. (p. 23 de la 2e édit., 1864). »

L'histoire de M. de Resbecq est, à peu de chose près, la mienne. C'est dans un sombre galetas, après deux heures d'investigations nauséabondes dans des tas de volumes moisis, poudreux, sordides, que j'ai déterré ma petite édition inconnue des *Réflexions morales*, à côté d'un exemplaire non moins rare, complet et bien conservé, des *Provinciales* de 1657, format in-4°, que je n'ai pas, comme on le pense bien, laissé, non plus que l'autre, en aussi mauvaise compagnie.

S'il vous paroissoit utile, monsieur, d'insérer ma lettre dans un des prochains numéros du *Bulletin du Bibliophile*, je vous prierois de vouloir bien m'en donner avis, et, dans le cas d'affirmative, vous m'obligeriez beaucoup de m'adresser un exemplaire du numéro qui la reproduira.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée,

CH. BARRY,
Principal du Collége de Figeac (Lot).

Bruxelles, 10 février 1865.

Monsieur,

M. P. Lacroix, dans son curieux article intitulé : « Charles Nodier, rédacteur de *la Décade philosophique* (1), » attribue à ce dernier auteur une lettre datée de Valenciennes 15 brumaire an XII et signée Rachet. Quand une erreur en fait de livres se produit sous le nom du *Bibliophile Jacob*, elle devient doublement dangereuse, puisqu'elle ne peut manquer de faire autorité. Il importe donc de la rectifier au plus vite.

La *Lettre aux auteurs de la Décade* n'est pas de Nodier, mais bien d'Hécart, de Valenciennes, qui aimoit à retourner son nom de toutes les manières, en Archet, Facher, Rachet, etc. Le bonhomme avoit tellement la manie de l'anagramme, qu'il fit imprimer, « horresco referens », un *poëme* dont chaque vers (et quels vers!) contenoit, au moins, un mot anagrammatisé.

Voici, pour échantillon, comment débute le chant huitième et dernier :

Ulysse le fils de *Laërte*
Étoit vif, prompt, subtil, *alerte ;*
Lorsqu'il vouloit se *délasser*,
Il buvoit pour se *dessaler*, etc.

Je fais grâce du reste, et personne ne s'en plaindra, je pense.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

R. Chalon.

(1) *Bulletin du Bibliophile*. Décembre 1864, page 1186.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Bibliothèque Mazarine. Un arrêté du 1er février, rendu sur la proposition de M. l'administrateur et des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, prolonge jusqu'à quatre heures les séances publiques de lecture à ladite bibliothèque.

— Il y a, en ce moment, de la brochure de Mgr Dupanloup, huit traductions allemandes, — trois espagnoles, — deux hollandoises, — deux flamandes, — trois angloises, — cinq italiennes. En France, le nombre des exemplaires en circulation dépasse, à l'heure qu'il est, 100 000.

— La collection d'autographes de feu le Baron de Radowitz a été acquise par la Bibliothèque royale de Berlin. Cette collection se compose de plus de douze mille pièces. La première partie du Catalogue, comprenant 3666 numéros, est relative aux Réformateurs, à leurs précurseurs, à leurs contemporains, à leurs ennemis, aux princes et princesses de l'Europe, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à nos jours, aux hommes d'Etat, aux généraux. Dans la seconde partie (3200 numéros) sont classées les lettres de savants; enfin, les 5400 numéros de la troisième sont consacrés aux littérateurs, aux artistes, aux hommes et femmes célèbres à divers titres, aux philanthropes, aux financiers, etc. C'est la sixième grande collection d'autographes acquise par la Bibliothèque de Berlin.

— On annonce que l'autorisation de publier en France le nouveau roman de Mme Ratazzi, née Bonaparte Wyse, a été refusée à l'éditeur. On sait que ce roman, intitulé : *Les mariages de la Créole*, devoit mettre, dit-on, en scène la vie

intérieure d'une famille parisienne qui compte parmi les plus importantes de la finance et de la politique. (*Note sur les Livres prohibés en France.*)

— Meyerbeer, en mourant, a laissé une précieuse bibliothèque musicale. Ce trésor de partitions appartenant aux époques les plus reculées de l'art musical, d'impressions rares et de manuscrits curieux, vient d'être mis en ordre et déposé à la bibliothèque royale de Berlin. Cette riche collection est destinée à compléter la part d'héritage d'un des petits-fils de l'illustre maëstro, qui, d'après ses dernières volontés, veut qu'un de ses descendants se consacre à l'art qui a illustré son nom.

— La librairie Ambroise Bray vient de publier un petit volume émouvant, sous ce titre : *Un Épisode de la Terreur.* L'auteur est M. le comte Anatole de Ségur. C'est l'histoire d'un jeune homme, qui, d'abord soldat à l'armée de Condé, rentra en France, se cacha, fut découvert, condamné et guillotiné. Barthélemy de la Roche (c'est le nom du jeune homme) voit passer Marie-Antoinette à la Conciergerie; aux Carmes, il rencontre d'autres martyrs. Ce récit sera lu avec un intérêt soutenu, il laissera une vive impression.

— M. Lemonnier, imprimeur-éditeur à Florence, venu à Paris pour traiter de l'édition de l'*Histoire de Jules César* en italien, a été reçu en audience par l'Empereur, le dimanche 29 janvier. M. Lemonnier est reparti deux jours après, emportant le traité conclu avec M. Henri Plon, imprimeur de Sa Majesté.

— La première chambre du tribunal civil, présidée par M. Benoît-Champy, vient de rendre un jugement qui intéressera nos lecteurs et que nous nous empressons de publier :

M. Victor Palmé a publié la nouvelle édition des *Acta*

sanctorum, des Bollandistes, et MM. Demichelis, Mauduit et Durnerin, libraires, ont, dans un prospectus, recommandé l'ancienne édition de cet ouvrage, en la proclamant préférable à cette dernière. M. Palmé a vu, dans ce fait, une diffamation contre son édition et a demandé au tribunal la suppression de ces prospectus et 20 000 fr. de dommages-intérêts. Le tribunal, après avoir entendu MM. Ravelet et Rivolet, avocats, et M. le substitut Aubepin, a décidé :

« Attendu que le commerce de la librairie nécessite la distribution de catalogues et de prospectus destinés à fixer l'attention du public sur les ouvrages qui lui sont offerts ;

« Que, en entreprenant la réimpression d'un ouvrage ancien, et dont la vente fait partie du commerce spécial de Demichelis, Mauduit et Durnerin, Palmé a lui-même publié un prospectus, dans lequel il signale les avantages que devoit, à son sens, procurer aux souscripteurs l'édition des *Acta sanctorum ;*

« Que Demichelis, Mauduit et Durnerin étoient donc en droit de faire valoir au public les inconvénients d'une publication, de nature à nuire à la vente de l'édition ancienne, et la supériorité que cette dernière pouvoit prétendre ;

« Que la notice, par eux insérée dans leur catalogue d'octobre 1864, ne contient aucune énonciation diffamatoire ou rédigée dans le but de porter atteinte à la fortune et à la réputation de Palmé ;

« Attendu que Demichelis, Mauduit et Durnerin ayant agi de bonne foi et dans les limites de leur droit, Palmé ne seroit pas fondé à élever de réclamations, alors même qu'il auroit subi un préjudice ;

« Qu'il n'établit pas même en avoir souffert aucun, par suite de la publicité donnée au catalogue dont s'agit ;

« Par ces motifs,

« Déclare Palmé mal fondé dans sa demande et conclusions, l'en déboute et le condamne aux dépens. »

— A la dernière vente des livres de la bibliothèque de

feu M. Fossé d'Arcosse, qui a eu lieu le 20 janvier, il a été soustrait le n° 767 du Catalogue, ainsi intitulé :

767. *Vie de Louis-Philippe, roi des Français. Paris*, 1834; in-18, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet.*) On y a joint plusieurs chansons satiriques (très-rares), tant imprimées que manuscrites; plus, un joli portrait du Roi Louis-Philippe et deux pages autogr. de ce Prince.

Ce vol a eu lieu peu avant le commencement de la vacation, car plusieurs personnes ont affirmé avoir vu et examiné ledit petit livre à l'exposition qui avoit eu lieu de 2 à 4 heures. — C'est ici le cas de rappeler qu'un petit volume a également disparu de la même manière à la vente de M. le baron E. de V., le 4 juin 1861. Voici la désignation de ce volume :

409. *Le Parnasse satyrique du sieur Théophile* (*Holl., à la Sphère*), 1668; pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bozérian.*) Édition rare.

— On a inauguré dernièrement, à Commercy, la statue de dom Augustin Calmet, l'auteur de l'*Histoire de la Lorraine*, des *Commentaires sur la Bible* et d'autres ouvrages savants et estimés.

— On lit dans la correspondance russe autographiée :

La Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg met à la disposition des lecteurs 250 journaux étrangers et 105 journaux russes.

La même Bibliothèque impériale vient d'acquérir la collection de manuscrits arabes, persans et turcs, formée par M. Rhanixoff dans ses nombreux voyages en Asie. Les manuscrits les plus intéressants de cette collection sont ceux relatifs au Caucase et à l'Asie centrale.

— Les grandes bibliothèques publiques de Paris, ces bibliothèques si admirables, si précieuses et si négligées, seroient, dit-on, menacées de deux fléaux qui équivaudroient à leur ruine définitive : les séances du soir et les séances *populaires* du dimanche.

Les auteurs de ces deux beaux projets ont compté certainement sans l'intérêt éclairé que M. le ministre de l'instruction publique porte à nos établissements scientifiques et littéraires; ils ont compté aussi sans les justes et sages observations des bibliothécaires.

Il faut se rappeler que les séances du soir ont été naguère établies à la Bibliothèque de l'Université où elles avoient au moins une raison d'être, et il a fallu les supprimer. Quant aux séances *populaires* dans les bibliothèques, on les renverra sans doute aux salles de lecture, qui se multiplient dans tous les arrondissements de Paris.

Un ami de Charles Nodier a recueilli, sous la dictée de cet illustre bibliographe, un certain nombre de notes sur la question des séances du soir; il promet de nous les communiquer, et nous espérons que notre collaborateur, M. Paul Lacroix, voudra bien y joindre les siennes. Il s'agit là de la vie ou de la mort de nos bibliothèques publiques de Paris.

HISTOIRE DE JULES CÉSAR [1].

TOME PREMIER.

Un volume grand in-4°. — Paris, Imprimerie impériale.

I

Pourquoi n'en ferois-je pas l'aveu sincère? Je suis plus ému en commençant cet article que je ne l'aurois pensé. Un vieux journaliste se troubler devant un livre! On peut m'en croire pourtant : ce n'est pas l'auteur que je redoute et dont le nom m'inquiète et me gêne; je connois trop sa bienveillance exquise et la libérale élévation de son âme. Si je me trompe ou si je reste au-dessous de ce que demanderoit l'occasion, personne ne me le pardonnera plus aisément que lui.

Ce qui m'épouvante pour la première fois de ma vie, c'est la curiosité publique, si justement, mais si vivement excitée par ce livre d'un bout du monde à l'autre; je crois voir, illusion d'écrivain! tous les yeux ouverts sur chacun des mots qui vont sortir de ma plume! C'est le livre lui-même, avec la multitude de questions qui s'y rattachent, questions d'histoire, d'archéologie, de tactique militaire; questions de philosophie, de politique, de morale; et le poids qu'ajoutent

(1) M. de Sacy a bien voulu nous permettre de reproduire dans le *Bulletin du Bibliophile*, les deux articles qu'il a faits pour le *Journal des Débats* sur l'*Histoire de César*, par l'Empereur Napoléon III.

à chacune des opinions exprimées les lumières, l'expérience, l'autorité de celui qui les exprime : car l'Empereur est tout entier dans ce livre; toutes les phrases, tous les mots y sont pour ainsi dire signés et paraphés de sa main; tous ils portent l'empreinte ineffaçable de celui qui les a écrits. Un jour peut-être, avec cette histoire de Jules César, on pourra refaire l'histoire de Napoléon III, l'histoire, du moins, de ses pensées, de ses convictions, de son âme. On y trouvera la clef et comme le commentaire de sa vie et de son règne. Le dirois-je? c'est là pour moi l'intérêt principal du livre. En le lisant, quoique l'auteur ne sorte jamais des bornes d'une réserve pleine de dignité et ne se mette pas lui-même en scène une seule fois, on cause avec l'Empereur; on l'écoute et on lui répond; on peut même, si l'on en a envie, se quereller avec lui, ou du moins le quereller; car l'Empereur laisse les gens se fâcher, si bon leur semble, écoute tout, et ne se fâche jamais.

La grandeur du sujet est bien aussi pour quelque chose dans l'embarras que j'éprouve. Un sujet si ancien et toujours nouveau! traité par tous ceux presque qui ont tenu une plume, et jamais épuisé! Avec César et Pompée, avec Cicéron, Caton, Brutus, ces morts immortels, on croit voir se dresser devant soi ceux qui les ont jugés, célébrés ou maudits, poëtes, historiens, publicistes, orateurs, un Tacite, un Lucain, un Corneille, un Bossuet, un Montesquieu! Et voilà que le souverain d'un grand pays, employant ce que le gouvernement de l'État lui laisse de loisir à corroborer par d'immenses recherches une pensée ancienne et profonde chez lui, se jette à son tour dans la mêlée,

prend parti pour César comme si César n'avoit pas vaincu, et livre aux pompéiens une nouvelle bataille de Pharsale!

Il faut bien le reconnoître : jusqu'à nos jours la tradition avoit été plutôt pompéienne. Jamais parti n'a survécu si longtemps à sa ruine. Au seizième, au dix-septième siècle, et même encore au dix-huitième, on auroit trouvé difficilement, je crois, un césarien parmi les membres du Parlement de Paris, à plus forte raison dans l'Université et parmi les gens de lettres, enthousiastes de Cicéron. Si la flatterie, dans les jours de compliments solennels, empruntoit les noms de César et d'Auguste, le fond des cœurs restoit à Caton. Virgile et Horace eux-mêmes, tout en divinisant le vainqueur d'Actium, ne semblent-ils pas plus à leur aise lorsqu'ils louent les vieux républicains? Leur poésie n'a-t-elle pas alors quelque chose de plus libre et de plus vrai, et ne semble-t-elle pas jaillir de leur âme avec un éclat et une abondance plus naturels? C'est récemment que le parti de César a repris le dessus. Embrassant l'histoire d'une vue plus générale et plus profonde, on a cru mieux comprendre la place qu'y occupe le fondateur de l'empire. La grandeur du fait accompli en a, pour ainsi dire, consacré la légitimité, et le droit lui-même n'a pas paru si clair. La démocratie s'est souvenue que César avoit été son chef et son vengeur. Brutus et Cassius ont été relégués parmi les aristocrates vaincus. Peut-être le temps est-il venu où va se terminer ce grand débat qui dure depuis plus de vingt siècles, et si un livre peut y mettre fin, à coup sûr c'est celui-ci!

Mais, avant d'entrer dans l'examen de l'ouvrage, avec tout le soin et le respect qu'il mérite, il y a quelques questions préliminaires dont je voudrois bien dire un mot. Je vois des gens qui s'étonnent qu'un souverain fasse et publie des livres; peu s'en faut qu'ils ne s'en scandalisent. Un empereur se faire auteur et homme de lettres! Voilà, par exemple, un scrupule que je suis loin de partager. C'est peut-être vanité de ma part, mais je ne puis pas admettre qu'un souverain s'abaisse et se dégrade en prenant la plume. L'honneur qu'il fait aux lettres, les lettres le lui rendront bien. L'Empereur veut prendre place parmi nous? tant mieux! qu'il soit le bienvenu. La république des lettres ne doit-elle pas s'estimer trop heureuse d'ouvrir sa porte à un prince qui lui a toujours ouvert la sienne avec tant de grâce et de bonté?

L'Empereur est-il d'ailleurs le premier souverain qui ait fait et publié des livres? Sans compter que l'histoire de César exigeoit des recherches qu'un souverain seul peut-être pouvoit faire ou ordonner. Si au lieu de composer d'assez mauvais vers françois, dont Voltaire se moquoit tout bas en les admirant tout haut, le grand Frédéric avoit donné à son siècle une histoire de César ou d'Alexandre, avec quelle avidité ne la liroit-on pas? Vous avez toujours les principes de 1789 à la bouche, et l'on diroit que, dans le souverain élu de la France démocratique, vous soyez surpris et fâché de ne pas trouver la majestueuse roideur d'un Louis XIV! Que seroit-ce de notre temps qu'un empereur qui ne seroit bon qu'à être toujours empereur, ne sortant jamais de son conseil ou de sa cour? Un Ro-

main de la bonne époque étoit tour à tour soldat dans le camp, avocat ou magistrat à la ville, homme de lettres et philosophe à Tusculum. Pourquoi un empereur ne seroit-il pas aujourd'hui, après la prise de Sébastopol et la victoire de Solferino, un savant à ses heures de loisir, un historien, un archéologue, un orateur, ou même, le cas échéant, un journaliste? Rien de plus populaire, rien de plus françois et de plus conforme au courant de notre siècle que la publication de l'histoire de César, que cette sorte de loyal appel à l'esprit d'examen et de critique! N'auriez-vous pas bonne grâce à réclamer la liberté de la presse dans toute son étendue, si vous commenciez, au nom de je ne sais quelle bienséance, par en défendre vous-même l'usage au souverain?

Mais voyez le bruit qu'a déjà fait la préface et combien de critiques elle a soulevées! — Eh bien! où est le mal? L'Etat en est-il ébranlé? Quel est le bon livre qui ne donne pas lieu à de plus ou moins bonnes critiques? C'est autant de gagné pour la vérité. L'Empereur n'est pas infaillible et ne croit pas l'être. En publiant sa pensée, il ne prétend pas étouffer celle des autres; il l'éveille au contraire, et se soumet, en cela comme en tout le reste, au jugement du public. Une question se présente, celle-ci par exemple, qui a de grandes conséquences : un peuple est-il coupable quand il repousse ou qu'il abandonne un grand homme? Non, dit la critique, un peuple n'est jamais coupable, il ne peut jamais l'être. Qui a raison de l'Empereur ou de la critique? L'Empereur, s'il faut en croire les historiens et les publicistes de tous les temps :

tous ils ont pensé que les peuples pouvoient être coupables, qu'ils n'étoient pas plus impeccables qu'infaillibles, qu'ils avoient leurs jours de foiblesse ou d'enivrement comme leurs jours de grandeur et de sagesse, et que les décharger de toute responsabilité quoi qu'ils fassent ou qu'ils laissent faire, ce seroit nier leur moralité collective, les élever jusqu'à Dieu ou les dégrader jusqu'à la brute, leur rendre en un mot un détestable service en leur aplanissant le chemin des erreurs et des passions qui les perdent! On flatte un peuple, on l'aveugle; il se laisse entraîner, tromper, corrompre; et la preuve qu'il peut être coupable, c'est qu'il se repent, Dieu merci, qu'il a des remords. Tout cela ne se passe pas précisément dans un peuple comme tout cela se passe dans un individu; mais tout cela n'en a pas moins lieu; les peuples eux-mêmes l'ont toujours cru ainsi, et par quels malheurs ils expient trop souvent leurs fautes et leurs crimes, ce n'est pas seulement la Bible qui le dit, c'est l'histoire à chacune de ses pages!

Vous avez vos objections contre la préface de l'Empereur; croyez-vous que je n'aurois pas aussi les miennes? Il y a tel mot que j'aurois rayé, ce me semble, tel autre que j'aurois adouci ou expliqué. Mais, refaite par vous ou par moi, la préface de l'*Histoire de César* n'auroit-elle pas perdu ce caractère de conviction énergique, cette vive originalité qui la distingue de toutes les préfaces? Songez-y bien : nous ne sommes, ni vous ni moi, des fondateurs d'Empire; nous ne portons, ni vous ni moi, le nom éclatant et populaire de Napoléon; nous n'avons pas le moindre cou-

sinage avec César; et si nous avions écrit cette préface, nous ne l'aurions pas datée *du palais des Tuileries, le* 20 *mars* 1862. Le 20 mars, quel souvenir! L'Empire deux fois tombé d'une chute qui paroissoit si profonde, et se relevant quarante ans plus tard comme par miracle! Cette préface, où le calme du style voile à peine l'ardeur de la pensée, ne semble-t-il pas qu'elle ait dû être écrite la nuit, après de longues méditations, à la pâle lueur d'un dernier flambeau, et que cette nuit-là peut-être l'ombre de l'élève de Brienne, du vainqueur d'Arcole et de Marengo, d'Austerlitz et de Wagram, du captif de Sainte-Hélène erroit sous les voûtes du palais? Permettons à des destinées extraordinaires un langage et des sentiments au-dessus de l'ordinaire. A qui donc conviendra-t-il d'être césarien, sinon au successeur et au neveu de César? Et la France elle-même, que se rappelle-t-elle de Napoléon Ier sinon sa gloire et ses malheurs? S'ensuit-il que personne songe à nous ramener à la politique et au régime de 1810, ou qu'il soit défendu de préférer le génie de la modération et de la paix au génie des conquêtes? L'Empereur méconnoît-il son époque? Gouverneroit-il la France depuis quinze ans s'il n'étoit pas l'homme du temps? Cette publication même d'un livre, fruit laborieux de tant de savantes recherches, que signifie-t-elle? Croyez-moi, rien n'est plus rassurant pour l'humanité et pour la liberté qu'un prince qui confie ses pensées les plus intimes à la presse et au public!

Mais que penser des missions providentielles? Y a-t-il des missions providentielles? Qu'est-ce qu'une

mission providentielle? et comment ces missions s'accordent-elles avec ce que l'on appelle dans un autre passage de la préface la logique des faits? Vaste champ pour la critique et pour la conversation! Et quel inconvénient y a-t-il que ces hautes questions soient mises à l'ordre du jour par le souverain lui-même? Le débat est libre; chacun peut y dire son mot.

Les uns admettent la logique des faits et repoussent avec horreur les missions providentielles. Qu'est-ce pourtant que la logique des faits, s'il n'y a pas un logicien suprême? D'autres établissent je ne sais quelle différence entre la nécessité et la fatalité. Providence, nécessité, fatalité, logique des faits, sous des noms divers ne seroit-ce pas la même chose, et quelque chose qui échappe à nos calculs et à notre science? Sans doute il y a une Providence; Dieu a son plan dans le gouvernement du monde, son dessein; mais ce plan, qui le connoît que Dieu seul? Le secret de la Providence, qui le dira, si la Providence elle-même ne nous le révèle? Aussi Bossuet, chrétien et catholique, a-t-il pu seul tenter raisonnablement d'écrire, avec la Bible et l'Évangile, une histoire providentielle.

Sans doute encore, dans les faits acomplis, nous saisissons une suite, un enchaînement qu'on peut appeler la logique des faits; mais cette suite est-elle nécessaire, est-elle fatale? En Gaule, que falloit-il pour arrêter la fortune et la destinée de César qu'un coup malheureux de javeline? Un autre César se seroit-il trouvé là tout prêt pour recueillir l'héritage de la victoire et du génie? ou bien les événements

n'auroient-ils pas pris un autre tour et ce tour auroit-il été moins providentiel et moins logique? Toutes les époques qui demanderoient un grand homme l'ont-elles? Où il faudroit un Henri IV, n'arrive-t-il pas qu'on n'a qu'un Louis XVI? Au siége de Toulon, combien un coup de canon mal adressé n'auroit-il pas changé le sort du monde, la suite des événements, la logique des faits et le système des futurs historiens? Quelle est donc cette nécessité (et ce n'est pas ici au livre de l'Empereur que je réponds) qui seroit assujettie elle-même à une nécessité plus aveugle encore, si c'est possible, et plus impérieuse, celle des coups du hasard? Quelle est cette logique qu'une chute de cheval ou un grain de plomb met hors de combat? Si César et Pompée avoient pensé comme Caton, d'autres, dit Montesquieu, auroient pensé comme firent César et Pompée. Soit! Mais auroient-ils été pour cela des Césars? Non, s'il y avoit une suite et un enchaînement nécessaire dans les faits de l'ordre moral et politique, l'histoire seroit une science exacte; on prophétiseroit l'avenir aussi sûrement que les astronomes prophétisent le retour d'une comète, tandis que c'est à grand'peine si nous prophétisons le passé! Tous nos systèmes pour l'éclaircir restent défectueux et attaquables par quelque endroit.

Encore, dans une histoire finie y a-t-il des choses que l'on voit clairement. Dans une histoire dont le cours se poursuit encore, tout est obscur et incertain. Hommes du dix-neuvième siècle, il nous est trop facile de déclarer aujourd'hui avec assurance qu'au moment où César a paru, la vieille république avoit fait son

temps, qu'elle étoit perdue, qu'il falloit un maître au monde, et que ce maître, César seul étoit digne et capable de l'être. Ferons-nous cependant un crime aux partisans des lois antiques, à Cicéron, à Caton, de n'avoir pas lu aussi couramment dans le présent que nous lisons dans le passé et de n'avoir pas deviné un avenir qui n'est plus pour nous qu'un fait accompli? L'assassinat même de César, cet assassinat dont les conséquences furent si funestes à Rome et au monde, qui en est responsable, de Brutus, ou du paganisme et des institutions de la république? Les lois romaines, contraires en cela à la morale éternelle et à la conscience du genre humain, ne l'autorisoient-elles pas? N'est-ce pas parce que Brutus, païen et Romain de vieille race, s'étoit fait une idole de ses préjugés et de sa fausse vertu, qu'au moment de se tuer, il s'écrioit avec désespoir : « O vertu, tu n'es qu'un nom! » Oui, Brutus, la vertu, non telle que Dieu l'a faite, mais telle que tu te l'es faite à toi-même! Pardonnons au passé ses erreurs, et, nous, tâchons de comprendre le présent.

Heureuses les époques qui rencontrent le grand homme dont elles ont besoin! Qu'elles l'acceptent avec reconnoissance; car si les grands hommes ne se développent pleinement qu'au milieu des circonstances qui les favorisent, les circonstances aussi ne reçoivent que de l'influence et de la direction des grands hommes le tour qui en fait sortir la gloire et le bonheur des peuples, la prospérité des empires, le progrès de la civilisation, le bien de l'humanité. Voilà le vrai : tout le reste n'est que système, sujet à contestation!

Venons maintenant à l'ouvrage lui-même. Je n'es-

sayerai pas d'en faire ici une analyse méthodique. Toute analyse est infidèle. A quoi bon, d'ailleurs, analyser un livre que tout le monde aura lu d'ici à quelques jours et que chacun voudra juger par lui-même? Car on peut bien dire de ce livre qu'il n'est pas venu apporter la paix, mais la guerre, une simple guerre de discussion et de plume, Dieu merci! On le louera beaucoup, on le critiquera avec passion, c'est inévitable. Je voudrois bien, si c'est possible, oublier pourtant que la main habile et savante qui l'a écrit est la même qui tenoit l'épée de la France à Solferino et à Magenta, et en parler selon mon usage ordinaire en me bornant à rendre un compte fidèle de l'impression que j'en ai reçue. Essayons.

L'histoire de Jules César aura, dit-on, trois volumes. Le premier est le seul qui paroisse en ce moment. Deux éditions en sont publiées à la fois, l'une dans le format in-4°, sortie des presses de l'Imprimerie impériale avec tout le luxe de la typographie, enrichie de cartes géographiques et d'un portrait de Jules César, d'après le dessin de M. Ingres : le directeur de l'Imprimerie impériale, M. Petetin, a le droit d'être fier de son œuvre; l'autre dans le format in-8°, avec un atlas, très-belle aussi : M. Plon en est l'éditeur. On assure que ces deux éditions seront suivies d'une troisième dans le format in-12. Ce ne sera pas trop pour répondre à l'empressement du public.

Le tome premier, le seul qui soit livré au public quant à présent, ne contient pourtant qu'une faible partie de l'histoire de César. L'auteur s'arrête au moment où César, après avoir terminé son orageux con-

sulat et assuré son pouvoir à Rome par une ligue avec Crassus et Pompée, part pour les Gaules, où tant de victoires devoient le mettre en état de n'avoir plus besoin de personne. Un rapide exposé de l'histoire de Rome, depuis ses commencements jusqu'à la naissance du futur dictateur, forme la première partie de ce volume et en remplit près des deux tiers. J'ai lu beaucoup d'histoires romaines, longues ou courtes; je n'en ai lu aucune qui m'ait produit une impression aussi profonde et aussi vive que celle-ci. On y sent je ne sais quelle grandeur simple qui égale la majesté des événements. L'auteur trouve l'éloquence sans jamais la chercher. Son style pur, clair, énergique dans sa concision, attache et émeut. C'est bien le style du sujet; ce mot dit tout, et je rougirois d'y ajouter de vulgaires éloges.

Quel tableau, en effet, que celui de l'histoire de Rome, et ne diroit-on pas qu'une main d'artiste en a disposé d'avance tous les événements pour fournir une matière éternelle à l'éloquence et à la poésie, non moins qu'aux méditations des politiques! Comme on voit cette ville, si foible à son origine, grandir et s'étendre par la puissance de ses institutions, jusqu'au moment où ces institutions, après avoir formé un peuple capable de conquérir le monde, deviennent insuffisantes pour gouverner le monde conquis! Quels noms! quels hommes! et que de réflexions encore si l'on vouloit s'arrêter à tout ce qui en fait naître! Les Gracques, Marius et Sylla! Annibal et les guerres puniques! tous ces grands États, monarchies et républiques, entre lesquels se partageoit alors le monde civilisé, la Macédoine, la

Syrie, les Gaules, tant de villes florissantes se laissant écraser l'une après l'autre, au lieu d'arrêter par leur contre-poids l'influence envahissante tantôt de Carthage, tantôt de Rome, et de maintenir l'équilibre entre ces deux rivales de conquête et de domination! Le monde ancien n'a pas vu de plus beaux jours que ceux qui précédèrent la première guerre punique. Voyez plutôt, dans le livre même que j'examine, le chapitre intitulé : *Prospérité du bassin de la Méditerranée avant les guerres puniques*. C'est un des plus curieux et des plus brillants de l'ouvrage; il mérite d'être lu et relu. Quelle variété d'institutions et de génies! quel développement des lettres et des arts, des sciences et de la philosophie! quelle diffusion de toutes les richesses par un commerce infatigable! quelles villes que Carthage en Afrique, Rome en Italie, Marseille dans les Gaules, Syracuse en Sicile, Athènes en Grèce malgré sa décadence politique, et toutes ces cités de l'Asie Mineure, séjour à la fois des plaisirs et du travail, du luxe le plus effréné et de l'art le plus pur! Les victoires de Rome, en réunissant sous son joug tous ces peuples qui florissoient dans leur indépendance et qui n'ont plus fait que languir et s'appauvrir dans leur servitude, ont-elles été pour eux un progrès? L'ont-elles été pour Rome elle-même? Ou qu'est-ce qu'un progrès dont le résultat ne se fait sentir qu'après tant de siècles écoulés et de générations exterminées les unes sur les autres? Quel est ici le sens de l'histoire? N'est-ce pas le cas de s'écrier douloureusement avec Bossuet : Et voilà le fruit de tant de victoires! Et pourtant il faut l'avouer : ce tableau des conquêtes de Rome depuis la première

guerre punique jusqu'à la défaite des rois de Macédoine et de Syrie ne manque jamais son effet. De tous les épisodes de l'histoire, c'est le plus saisissant. Tant de grands hommes et de grandes choses ramassés dans une si courte durée de temps! On est Romain malgré soi. Mais qu'il en a coûté au monde, et que les hommes payent cher le plaisir qu'ils ont à lire une belle histoire!

Les commencements de Rome, le progrès de ses institutions sous les rois et sous la république, et leur décadence, offrent un genre d'intérêt différent, mais non moins vif, malgré tant de questions qui resteront probablement toujours obscures et incertaines. C'est le champ de la critique et de l'érudition. Sans se perdre dans ce dédale, l'auteur de l'*Histoire de Jules César* s'arrête aux points essentiels et les met dans tout leur jour. De tous les livres que j'ai lus, aucun ne m'a laissé une idée plus claire du gouvernement de Rome et du jeu de cette machine délicate et compliquée qui ne pouvoit manquer de devenir une machine de guerre au dedans, dès qu'elle ne seroit plus une machine de guerre au dehors. Les admire qui le voudra, ces institutions! Au fond, guerre civile ou guerre étrangère, Rome n'avoit que le choix. Elle se seroit dévorée elle-même dès l'origine si elle n'avoit pas eu le monde à dévorer. Ce que je veux relever ici, moi qui n'ai point d'avis à donner sur des détails de pure érudition, c'est la haute raison de l'auteur et le juste tempérament qu'il garde d'une main si ferme entre la routine des traditions anciennes et les témérités de la critique actuelle. Véritablement la critique, à force de vouloir tout re-

nouveler, réduit le lecteur au scepticisme. Car où sera le fondement de la vérité historique si la tradition n'est que fable? Que sera l'histoire, sinon un océan sans rivage, où chacun voguera au hasard sous le souffle d'un vent capricieux, sujet à changer du soir au matin? S'il falloit choisir, j'aimerois mieux, pour ma part, fermer les yeux et m'abandonner à la tradition. L'histoire seroit toujours vraie comme un bon roman du moins, et ne courroit pas le risque de devenir fausse et arbitraire comme une fantaisie de rêveur.

Je ne veux pas finir sans joindre à ces considérations générales une petite critique de détail. Qu'a donc fait à l'auteur de l'*Histoire de César* le vieux Caton, celui que ses contemporains surnommoient le Censeur et auquel la postérité a conservé ce titre, qui en vaut bien un autre? Ce n'étoit pas un personnage aimable, assurément. Il étoit rude, hargneux, un peu jaloux peut-être, mais savant, bon agriculteur, écrivain estimé, grand orateur pour son temps, brave général, un Romain de la vieille roche. C'étoit l'homme du passé! Est-ce que le passé n'a pas le droit d'avoir aussi ses représentants? Je plaindrois le monde si les hommes de l'avenir n'avoient pas, pour les retenir sur la pente, avec les hommes du présent quelques hommes aussi du passé. Tous les hommes de l'avenir ne sont pas des Césars; parmi eux se trouvent des Saturninus, des Catilina, des fous, en un mot, et des méchants. Il n'est pas mauvais qu'ils rencontrent un Caton sur leur route. Le vieux Caton avoit-il si grand tort de se défier de ces goûts d'élégance et de politesse qui se répandoient de son temps dans la Rome des Fabricius et des Cincinnatus?

Le portrait que trace du célèbre censeur l'auteur de l'*Histoire de César* est plein de relief et de piquant; c'est une charmante satire, mais une satire. Respectons les vieilles lois, les vieilles mœurs et les vieilles gens : l'avenir viendra toujours assez tôt!

Il faudroit parler maintenant de la partie du volume où commence l'histoire de César; mais c'est le vif du sujet; j'aurois encore bien des choses à dire, et ce sera la matière d'un second article.

II

La publication de l'*Histoire de Jules César* est un événement, mais un événement qui ne sera pas l'affaire de quelques jours. Ce livre n'aura pas, comme tant d'autres, une destinée aussi courte que brillante; après avoir été la conversation de tout le monde, il n'ira pas s'éteindre dans le cabinet de quelques curieux. Monument précieux d'histoire ancienne par le sujet, et d'histoire contemporaine par son auteur, appuyé sur d'immenses recherches, original et neuf dans la pensée, écrit d'un style mâle et simple, l'avenir ne lui est pas moins assuré que le présent. Dieu me garde d'insister davantage! Un empereur, l'empereur Adrien, je crois, provoquant un grammairien à la discussion : *Non!* lui répondit celui-ci, *je ne dispute pas avec un homme qui commande à trente légions*. Dans un cas pareil, la difficulté est bien différente pour nous. Ce n'est pas à la contradiction que la haute position de l'auteur de l'*Histoire de César* met obstacle, c'est à

l'éloge, par une délicatesse de sentiment bien naturelle chez ceux qui auroient à le faire et par le bon goût de celui qui auroit à le recevoir.

Aujourd'hui, c'est de la partie du livre où commence l'histoire de César que j'ai à m'occuper. L'intérêt devient plus vif encore, et l'on sent tout de suite que l'on entre dans le sujet. L'exposé de l'histoire de Rome, qui précède, n'est qu'un préambule, une savante introduction, et peut-être, dans la pensée de l'auteur, un hommage rendu à César, en qui va désormais se résumer toute la grandeur romaine. Oui, tant de victoires et de conquêtes, tant de provinces, de royaumes et de républiques réunis sous la même domination, ne serviront plus qu'à faire de César et de ses successeurs les maîtres du monde. Celui qui n'étoit que l'égal des Metellus, des Pison, des Marcellus, ces grands aristocrates plus puissants que des rois, les verra sous ses pieds. Ils frémiront, mais le coup sera porté, leur puissance à jamais détruite. En vain essayeront-ils, par un dernier effort de désespoir, d'étouffer dans le sang de celui qui les a vaincus et terrassés l'empire naissant. Leur vainqueur n'est qu'un homme qui peut mourir, mais la République ne peut pas revivre. Elle succombera à Philippes comme elle a succombé à Pharsale. Quelques esprits fiers la regretteront longtemps ; elle laissera dans les âmes un souvenir impérissable, et le monde, qui ne la supportoit qu'avec peine dans sa puissance, écrasé qu'il se sentoit sous sa dure et impitoyable main, s'en formera après sa chute une idée de grandeur et de liberté qui ne s'effacera peut-être jamais ! En prenant l'histoire

de Rome à son origine et l'amenant jusqu'à César, l'auteur a voulu prouver, contre une opinion qui prévaut encore chez beaucoup de gens, qu'après les Gracques, après Marius et Sylla, la République n'étoit plus qu'un héritage vacant offert au plus habile et au plus capable, les institutions anciennes qu'un nom dont abusoient quelques grands et quelques factieux pour s'enrichir, se partager les honneurs et les magistratures, opprimer le peuple et dévorer l'univers. Il a voulu établir qu'au lieu d'être le destructeur du droit, César en avait été le vengeur; le vengeur du droit naturel, du droit populaire qui survit toujours au droit positif quand le droit positif vieillit et se corrompt, et aux institutions particulières quand elles s'éteignent. César, en un mot, étoit l'homme du progrès et de l'humanité; les Caton, les Cicéron, les Brutus n'étaient plus que les hommes d'un parti. Sous le drapeau de la République et du Sénat, encore imposant par ces vieux noms, se cachoit l'égoïsme d'un passé aux abois; l'avenir, les droits du peuple et l'intérêt général s'abritoient sous celui de César.

Voilà bien la pensée de l'auteur telle qu'il est déjà facile de la saisir dans cette première partie de l'*Histoire de César*. Je tâche d'en être l'exact interprète, sans la partager cependant sur tous les points. C'est un système. Tout système, en matière d'histoire, éveille la défiance et tient le lecteur sur ses gardes. Quant aux faits, rien n'y est changé. L'auteur n'a pu que les emprunter aux écrivains de l'antiquité qui nous en ont conservé la mémoire, à Suétone, le collecteur d'anecdotes, l'écho fidèle de tous les bruits qui

couroient de son temps, si voisin encore de celui de César; à Plutarque, dont les biographies ont pour but principal et pour mérite de mettre les caractères en relief et de peindre les âmes, non par des réflexions qui soient propres à l'écrivain, mais par les traits, par les mots, par les circonstances, bien petites quelquefois en apparence, qu'il recueille; à Salluste, à Cicéron, à César lui-même dans ses immortels *Commentaires*. Des faits nouveaux, ce n'est pas après vingt siècles écoulés que l'auteur de l'*Histoire de Jules César* pouvoit en trouver. Ses recherches en auront éclairci un grand nombre, dans les questions de stratégie surtout, je n'en doute pas, quoique cette partie de son savant travail n'ait pas encore paru. Les faits relatifs à l'homme et au politique, nous les avons tous. L'auteur inclineroit plutôt à retrancher quelques-uns de ceux que la tradition historique nous a transmis lorsqu'ils sont trop contraires à l'idée qu'il se forme de César, et à les rejeter parmi ces fables et ces calomnies qu'enfante l'esprit de parti dans les temps de dissensions civiles. Il est vrai que l'esprit de parti est capable de tout dans ce genre, nous ne le savons que trop. Mais le triage est difficile à faire; il n'est pas dit que tout ce qui blesse nos admirations soit faux; et quel est le grand homme qui ne ressemble pas par quelque côté aux hommes ordinaires? Alexandre a-t-il échappé à l'ivrognerie, à la colère, à la vanité puérile de se faire adorer comme un dieu? Quand César auroit trouvé trop de plaisir à cacher sa tête chauve sous une couronne de laurier, qu'y auroit-il là de si surprenant? Frappez au visage! disoit-il lui-même à ses vieux

soldats le jour de la bataille de Pharsale, sachant bien que si quelque chose pouvoit faire fuir les jeunes chevaliers romains de l'armée de Pompée, ce n'étoit pas la peur de mourir, mais la crainte d'être défigurés. On ne devine si bien que les sentiments dont on a soi-même éprouvé quelque chose.

N'est-il pas avéré d'ailleurs par mille autres faits que César a eu sa part assez large des vices de son temps, et n'est-ce pas aussi une foiblesse que cette passion des honneurs qui lui en fit accepter d'excessifs lorsque, dejà maître du pouvoir, au comble de la grandeur, ayant vaincu tous ses ennemis, il n'auroit pu s'élever encore que par le mépris d'un vain étalage et de titres qui ne valoient pas son nom? Qui ne sait que ses ennemis profitèrent de cette soif insatiable d'honneurs pour l'en accabler, espérant légitimer ainsi le coup qu'ils lui préparoient et justifier leur haine auprès d'un peuple capable de tout supporter, excepté le nom de roi?

Laver César du soupçon de n'avoir pas été étranger à la conspiration de Catilina seroit plus important. Ici l'histoire elle-même ne rapporte que des bruits et n'insinue que des doutes. Le nouvel historien de César est bien loin de croire à ces bruits; Catilina lui-même lui semble avoir été peint sous de trop noires couleurs. Sans révoquer en doute la conspiration, il pense, avec Napoléon Ier, qu'on a exagéré le forfait des conspirateurs, la peur échauffant l'imagination du vulgaire, et les grands éprouvant le besoin de justifier par le danger couru la violence et l'illégalité de la répression. L'exécution des conjurés, dont quelques-uns appartenoient aux plus nobles familles, faisoit peser

sur Cicéron une responsabilité terrible, et sa vanité étoit trop intéressée à faire croire qu'il avoit sauvé la ville de l'incendie, le Sénat du massacre, l'Italie d'une dévastation générale. Salluste pourtant, qui n'étoit pas l'ami de Cicéron, ne parle-t-il pas ici comme Cicéron lui-même? César, dans son fameux discours, en essayant de sauver la vie des coupables, essaye-t-il de diminuer leur crime?

Nous sommes chrétiens, et nous avons peine à comprendre ce que la passion, libre de tout frein, enfantoit chez les anciens de prodiges et de monstres. Aux époques les meilleures, les Thémistocle, les Agésilas, les Scipion, les Paul Émile sacrifioient tout à la grandeur de leur patrie. Ne voyant qu'elle dans le monde, rien ne leur coûtoit pour la servir; ils auroient cru bien faire de l'élever sur le sang, sur les larmes, sur la ruine du reste de l'univers. Ainsi arriva Rome au faîte de la puissance et de la gloire par quels exploits et quelles vertus personnelles de ses généraux et de ses magistrats, on le sait! Mais on sait aussi par quelle violation de toutes les lois de la justice et de l'humanité! Carthage, Corinthe et Numance détruites jusque dans leurs fondements, tant de royaumes ravagés et réduits en servitude, tant d'autres achetant de leur liberté l'onéreuse tutelle de Rome, la Grèce proclamée libre pour devenir bientôt après la province d'un préteur, attestent assez ce que c'étoit que cette politique qui se couvroit toujours d'un masque d'équité. Mais aussi, par un trop juste retour, lorsque, tout étant vaincu et soumis, l'égoïsme de l'individu remplaçoit peu à peu l'égoïsme du pa-

triote, et que la grandeur de l'État permettoit à chacun de ne plus penser qu'à sa grandeur propre, la passion étoit la même, aussi violente, aussi peu scrupuleuse dans les moyens : le but seul étoit changé. Non-seulement un Catilina perdu de dettes et de réputation, mais un Marius, un Sylla, de si grandes âmes, étoient capables de sacrifier tout à leur ambition et à leur vengeance. Pourquoi des Catilina, des Cethegus, des Lentulus n'auroient-ils pas conçu le projet d'incendier cette Rome qu'un Marius, le sauveur de l'Italie dans la guerre des Cimbres, qu'un Sylla, le vainqueur de Mithridate, avoient remplie de sang et d'assassinats ? Félicitons-nous de vivre sous une loi morale qui a rétréci le champ du mal. Ne nous hâtons pas d'accuser d'exagération des historiens dont tout le tort peut-être est de rapporter des choses que le progrès seul des idées et des mœurs rend invraisemblables pour nous !

Non qu'il faille, j'en conviens, accueillir légèrement tous les bruits que sème la malignité lorsqu'il s'agit des grands hommes, et qu'accepte sans examen la grossière crédulité ; penchons plutôt vers les interprétations favorables. Je déteste ces compilateurs d'anecdotes, ces fabricateurs de mémoires, qui souillent tout, rabaissent tout, et seroient bien fâchés qu'il restât en ce monde une gloire pure, une renommée sans tache. Je serois même assez d'avis qu'on laissât sous le voile ces foiblesses personnelles, ces défauts et ces vices de l'homme, qui n'ont influé en rien sur la destinée publique. Que fait l'Henri IV de Tallemant des Réaux à l'Henri IV de l'histoire, et le soldat un peu grossier au grand capitaine et au grand roi ? A force de vouloir

pénétrer le secret des cœurs et de chercher aux mauvaises actions des motifs plus mauvais encore, Tacite lui-même, le grand historien, m'inquiète et me met en défiance : qui lui a ouvert le fond des âmes? Comment contrôler ses appréciations, et ne dois-je pas me défier d'un historien qui m'ôte la liberté de juger ses jugements en les allant chercher à une profondeur où l'œil humain n'arrive pas? Qui m'assurera que Tibère et Néron aient voulu et pensé tout ce que Tacite leur fait penser et vouloir? Exagération pour exagération, j'aime encore mieux celle du bien; au moins fait-elle plus d'honneur à l'humanité. Si l'historien de César se trompe quelquefois dans le tour favorable qu'il donne aux actions de César et dans les intentions toutes généreuses et toutes populaires qu'il lui prête, n'est-il pas naturel de croire qu'il prend en lui-même les raisons qui le font pencher de ce côté-là, et qu'il règle ses jugements sur ses propres sentiments? Ce qu'il n'auroit pas fait, ce qu'il n'auroit pas pensé, il se refuse à croire que César l'ait pensé ou fait. Comment, avec une âme si grande et si noble et tant d'autres moyens de parvenir au pouvoir, César auroit-il trempé dans la conjuration de Catilina? Soit. L'histoire contemporaine n'affirmant rien sur ce point, ne soyons pas plus hardis ou plus méchants que l'histoire contemporaine, et déchargeons la mémoire de César d'une complicité qui dépasseroit trop la mesure de ce qu'il faut pardonner aux grands hommes.

Je suis moins disposé à croire, je l'avoue, que dans son consulat, dans ses propositions de lois agraires, dans sa coalition avec Crassus et Pompée, dans le plan,

de toute sa vie, en un mot, César ait fait entrer en première ligne le bien du peuple, l'intérêt de l'État, et que son ambition ne soit venue qu'au second rang. Ceci me semble trop moderne. Sous le voile de l'histoire ancienne, je crois trop apercevoir une pensée généreuse du dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne. On n'avoit guère de ces dévouements-là à Rome, il y a deux mille ans. César, ce me semble, a pris tout simplement le chemin que son ambition devoit prendre. Quelle autre cause que la cause populaire pouvoit le conduire au pouvoir? Qu'auroit-il fait dans le parti de Sylla et des grands? Les proscriptions l'avoient rendu trop odieux, et toutes les places, d'ailleurs, y étoient occupées. Pompée lui-même, l'enfant gâté de Sylla, flattoit la multitude et relevoit la puissance tribunitienne, abattue par le prévoyant dictateur. Et César auroit été se ranger à côté de ces nobles enflés de leur naissance et des consulats de leurs ancêtres, un peu au-dessous du vaniteux Pompée? Neveu de Marius, un trait d'audace l'éleva du premier bond au-dessus d'eux. En relevant les trophées de son oncle, le paysan d'Arpinum, nommé sept fois consul, il se montra tout à coup au peuple comme son chef et son vengeur. Il devint son espérance et son idole. Pour le dire en passant, n'est-ce pas ainsi que s'y étoient pris, depuis l'abolition de la royauté, tous ceux qui avoient conçu le projet de la rétablir, et n'est-ce pas par le peuple qu'à toutes les époques de la République quelques audacieux avoient tenté de se frayer un chemin au trône? L'aristocratie, avec cette profonde prévoyance qui est fille de l'intérêt, n'avoit-elle

pas deviné, bien des siècles d'avance, qu'un jour la royauté seroit le prix de la popularité? Grande aussi fut l'épouvante du sénat lorsqu'il vit reluire au Capitole les images d'or qui représentoient les victoires de Marius proscrit! La joie du peuple ne le laissa pas incertain sur ce qu'ils avoient à craindre du jeune homme, plus habile que téméraire, qui les avoit rétablies. Quelle autre conduite l'ambition et la soif du pouvoir suprême auroient-elles pu dicter à César, et puis-je voir là une pensée désintéressée?

César aimoit sa patrie, qui en doute? La grandeur et la gloire de Rome lui étoient chères! Un cœur comme le sien ne se renfermoit pas dans une préoccupation égoïste et mesquine! Dominer les hommes sans leur être utile ne lui auroit pas suffi! Il avoit l'âme trop haute, il étoit trop Romain pour assouvir son ambition dans la jouissance de sa propre grandeur, comme un Tibère, un Caligula, un Antoine, ou même comme un Auguste! Sur tous ces points, personne n'est plus que moi de l'opinion de son historien. Je ne crois pas non plus que tout le plan de son élévation fût dressé d'avance dans son vaste esprit; qu'il sût précisément tous les pas qu'il feroit, jusqu'où il arriveroit; et que tous ceux qui l'avoient précédé dans cette carrière s'étant contentés d'être les premiers à Rome au milieu de leurs égaux, il eût pris la résolution, dès son début, de n'avoir pas d'égal et de remplacer la république par la monarchie impériale. Tant de choses pouvoient l'arrêter sur la route et le borner à tel ou à tel degré du pouvoir, Pompée mourant avant la guerre civile, par exemple! Qui sait, dans ce

cas, si César ne se seroit pas contenté d'un si bel héritage? qui sait encore si la prompte et complète soumission de ses ennemis après la bataille de Pharsale ne l'auroit pas engagé à prolonger l'existence d'une république où il auroit joué le rôle de protecteur et d'arbitre? Quelle différence n'aperçoit-on pas entre le César vainqueur de Pompée, après la première guerre civile, et le César tout-puissant, tenant ses ennemis sous ses pieds, après la guerre d'Afrique et la seconde guerre d'Espagne? N'est-ce pas alors que les honneurs se multiplient sans mesure et que ce César, d'une courtoisie si charmante d'ordinaire, le plus gracieux et le plus aimable des hommes comme il en étoit le plus grand, s'oublie jusqu'à faire attendre des personnages consulaires dans son antichambre et à ne pas se lever devant le Sénat? N'ose-t-on pas lui offrir un diadème qu'il repousse, il est vrai, pour ne pas déplaire au peuple, mais non sans regret et sans mauvaise humeur, à ce qu'il semble?

Le premier, César a toujours voulu l'être et à tout prix; cela ne me paroît pas douteux. Le maître, le maître absolu et définitif, peut-être n'a-t-il songé à le devenir que sous l'impulsion des événements. Ce que j'ai de la peine à croire, j'en demande pardon à son illustre historien, c'est que l'amour du peuple ait tenu une si grande place dans son cœur, et qu'en formant avec Crassus et Pompée ce fameux triumvirat qui devoit lui donner le loisir et le moyen de se conquérir une armée en conquérant les Gaules, il ait pensé à autre chose qu'à s'assurer une trêve de dix ans avec la république.

Après tout, personne peut-être ne seroit plus étonné de cette discussion que César lui-même. Peut-être nous diroit-il : « Ne vous tourmentez pas à chercher « mes intentions dans le fond de mon cœur et à don- « ner à mes actions un autre sens que celui que le « monde leur a toujours donné. Ma renommée est « trop grande pour pouvoir grandir encore. Tout ce « que j'ai voulu avoir, je l'ai eu : une gloire immense, « un nom immortel parmi les hommes, un pouvoir « au-dessus des rêves les plus ambitieux. Il n'y a pas « jusqu'aux moins favorables de mes juges qui ne m'é- « lèvent au-dessus de la nature humaine, et s'ils mau- « dissent ce qu'ils appellent mon usurpation, ils re- « connoissent que César seul pouvoit, sans faire honte « à la vieille Rome, hériter de sa grandeur. Que n'a- « t-on pas dit, non-seulement de cette suite inouïe de « victoires, de ces coups frappés avec la rapidité de la « foudre, de ce génie qui prévoyoit tout et pour- « voyoit à tout, de la clémence du vainqueur après le « triomphe, mais de l'éloquence, de l'esprit, de la « grâce et de l'affabilité de celui qui, après avoir « dompté toutes les résistances, vouloit encore se « rendre le maître des cœurs? La vie de César seroit « le plus bel endroit de l'histoire, si César n'avoit pas « eu des successeurs trop indignes de lui. »

Ces successeurs, ne diroit-on pas que César les ait entrevus dans l'avenir, et que ce soit là ce qui l'ait fait hésiter si longtemps au passage du Rubicon? Tous les historiens parlent de cette hésitation; Plutarque la rapporte dans des termes qu'il faut lire; je cite la traduction d'Amyot : *Si fit adonc plusieurs discours en*

son entendement sans en dire mot à personne, inclinant tantôt en une part et tantôt en une autre, et changeant son conseil en beaucoup de partis contraires à part-soi; aussi en disputa-t-il beaucoup avec ceux qu'il avoit de ses amis quant et lui, entre lesquels étoit Asinnius Pollio, discourant avec eux de combien de maux pour le monde seroit cause et commencement ce passage de la rivière, et combien leurs successeurs et survivans en parleroient un jour à l'advenir. Admirable vue du génie, mais noblesse et grandeur d'âme plus admirables encore! Car César savoit bien qu'il y alloit de tout pour lui, et que, s'il cédoit, sa vie même ne seroit pas en sûreté à Rome, tant sa gloire avoit soulevé de haines et d'envies parmi les grands! Il a hésité pourtant, pensant à l'avenir et aux maux dont le passage de la rivière seroit le commencement! César n'est nulle part plus grand que dans cette hésitation. Ce n'est pas le capitaine, c'est le citoyen, c'est l'homme qui hésite. Toutes ses victoires ne valent pas, à mon gré, ces quelques heures de trouble et d'angoisse. Là se reconnoît le grand et le bon cœur : pas de vraie grandeur sans la bonté!.

A peine me reste-t-il de la place : ce livre remue si fortement l'âme et éveille tant de pensées! Aussi n'ai-je pas la prétention de tout dire et d'apprécier comme il le faudroit un ouvrage où la gravité des réflexions le dispute à l'importance des faits. D'autres viendront après moi. Je ne voudrois pas finir cependant sans protester contre quelques sévérités de l'auteur, que son admiration pour César rend parfois injuste pour d'autres. J'ai défendu Caton l'Ancien; je ne

défendrai pas aujourd'hui Caton d'Utique, esprit dur et étroit, si l'on veut, mais envieux et jaloux, je ne l'avois lu nulle part. Caton étoit habitué à la lutte : qu'il se défende lui-même, ou plutôt sa mort héroïque et son nom, qui est devenu celui de la sagesse et de la vertu même, le défendent assez.

Mais Cicéron, comment l'abandonner? C'est notre César, à nous autres gens de lettres! L'empire de César est tombé, celui de Cicéron ne tombera jamais. Avec Cicéron, nous n'en sommes pas réduits à des conjectures sur ce qu'il pensoit et ce qu'il vouloit. Nous avons ses discours et surtout ses lettres où son âme se déploie tout entière; pas un mouvement de son cœur que sa correspondance avec Atticus ne nous révèle : grandes et petites joies, nobles sentiments et foiblesses de l'amour-propre, troubles et anxiétés de son patriotisme lorsqu'il fallut choisir entre deux hommes qui ne se disputoient que le droit de dominer la République, César et Pompée. Est-il juste de l'accuser d'avoir manqué de conviction? Qu'a-t-il voulu toute sa vie, sinon le salut de cette République où il étoit né, sous laquelle il étoit devenu grand par l'éloquence, et que, dans un jour de péril suprême, il avoit arrachée aux poignards et aux torches des conspirateurs? Il a pu, selon les circonstances, changer de moyens et de partis; de but et de dessein, il n'en a jamais changé. Il se faisoit illusion, sans doute, en prenant pour l'ancienne liberté ce qui n'étoit plus qu'une affreuse anarchie et en aimant trop un état de désordre qui ouvroit un champ si vaste à son génie. Qui ne se fait pas d'illusion? On peut lui reprocher plus justement la joie pué-

rile et sauvage qu'il laissa éclater à la mort de César, surtout après ce discours pour Marcellus où il accable César de compliments qui semblent venir du cœur. C'est pousser trop loin le privilége de l'éloquence. Voilà ses torts. Qui n'en a pas eu de plus grands à cette époque? Ce n'étoit pas un homme de guerre; il a été écrasé entre César et Pompée. Faut-il en conclure qu'il étoit sans conviction, sans caractère, et le réduire au rôle d'un déclamateur éloquent? Antoine le connoissoit mieux. Il n'auroit pas exigé comme une des conditions principales de son raccommodement avec Octave la tête de Cicéron, si l'auteur des *Philippiques* n'avoit été, à ses yeux, qu'un bavard sans caractère et sans conviction!

Temps affreux où ce qui restoit encore d'âmes vraiment romaines alloit disparoître dans la dernière et la plus sanglante des proscriptions! Non, quoi qu'en disent quelques esprits qu'éblouissent trop ces grands noms d'Empire et de César, notre temps n'a rien de commun avec ce temps. Le nom de Napoléon Ier, si glorieux et si éclatant, n'a pas, Dieu merci! et n'aura jamais ce lustre funeste que les successeurs de César ont laissé sur le sien. Deux grands génies, deux grands capitaines, les plus grands peut-être qu'il y ait eu parmi les hommes, voilà la seule ressemblance qu'on puisse saisir entre César et Napoléon Ier. Deux empires fondés, mais celui de César s'affaissant aussitôt dans la servitude; celui de Napoléon Ier, après avoir succombé momentanément sous une coalition d'étrangers, se relevant quarante ans plus tard pour rétablir l'ordre, et n'ayant mis la liberté sous la tutelle passagère du pou-

voir que pour la sauver de ses propres excès et la rétablir elle-même le plus tôt possible, nous en avons le ferme espoir, pure et bienfaisante. La modération est sur le trône. Les lois ont toute leur vigueur, les magistrats toute leur autorité; le peuple exerce ses droits, étendus à tous, et déjà la tribune a repris quelque chose de son ancien éclat. Les lettres elles-mêmes reçoivent de cette publication de l'histoire de César un honneur et un encouragement qui les vivifiera.

Point de ressemblance non plus entre notre révolution et la révolution qui plaça les Césars sur le trône, entre notre démocratie si intelligente, si laborieuse, si fière, et la démocratie romaine, ramas d'esclaves, d'affranchis, de gladiateurs et d'aventuriers accourus de tous les points de l'univers. Le souverain de notre démocratie françoise l'aime et la comprend; il favorise le généreux instinct qui la pousse à se développer par le travail et l'instruction; il ne la flatte pas, il l'honore et tient lui-même à honneur d'être son représentant et son chef. Ayons donc courage et foi dans l'avenir. Nous valons mieux que les Romains de César, et nous n'en sommes pas, je m'en félicite, au règne d'Auguste. Après avoir été une date de gloire, l'Empire, chez nous, ne sera pas une date d'affoiblissement et de déclin!

S. DE SACY.

DE JOUBERT

ET DE

QUELQUES-UNS DE SES JUGEMENTS LITTÉRAIRES.

Le numéro de novembre 1864 du *Bulletin du Bibliophile*, contenoit un article de M. Turquety sur Joachim Du Bellay, article écrit de verve et où respiroit une admiration bien vive et bien justifiée, du reste, pour le vieux poëte. Amené par son sujet à rappeler la façon dont tous les vers de Ronsard avoient été biffés par Malherbe, et se demandant si ce dernier n'avoit pas cru agir consciencieusement dans cet acte de sévérité, qui nous paroît si injuste, M. Turquety ajoutoit :

« La passion est si aveugle! l'esprit de système si étroit! « Ne lisois-je pas dernièrement dans un écrivain de notre « époque, très-vanté et très-digne de l'être, ces paroles in- « croyables : Racine est le Virgile des ignorants; c'est le « poëte des pensionnaires de couvents et des esprits restés « béjaunes. Il a le sentiments bourgeois, témoin *Athalie*, « les passions médiocres, témoin *Phèdre*. Un peu plus loin, « c'est l'excellent comique Regnard, qui parle comme un « valet. Quant à Lesage, fi donc! Il sent la taverne. Ah! « monsieur Joubert! *Platone Platonior!* Est-ce en méditant « la philosophie du disciple de Socrate que vous avez ima- « giné toutes ces belles choses? Racine le Virgile des igno- « rants! Mais s'il en est ainsi, nous n'avons plus qu'à baisser « la tête et à dire comme Régnier, dans sa belle défense « de Ronsard et de son siècle :

« Si *Racine*, *Lesage* et *Regnard* sont des ânes,
« Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
« Allons comme eux aux champs et mangeons des chardons. »

Nous serions des premiers à souscrire à cette conclusion, et à la trouver aussi juste qu'elle est spirituelle, s'il y avoit lieu de l'appliquer à Joubert. Nous avouons que le langage que lui prête M. Turquety a quelque chose de choquant et de paradoxal, et qu'on a de la peine à l'accorder avec ce qu'on sait de son esprit juste et de son goût exquis. S'il n'a pas dit tout à fait et textuellement ces choses, c'est déjà beaucoup qu'il ait pu donner lieu à une interprétation si fâcheuse pour lui. Comment l'ami, le conseiller de Fontanes et de Chateaubriand, l'aimable et charmant écrivain très-loué, en effet, et très-digne de l'être, a-t-il pu commettre des énormités de langage que l'on diroit empruntées a quelque romantique chevelu, à quelque hugolâtre de 1829? Hé quoi! a-t-il bien réellement formulé ces jugements de Béotien, lui le plus attique des esprits? Si appuyée que soit l'accusation de preuves et de témoignages, sans parler du nom et du talent du poëte qui la formule, nous devons à Joubert de ne pas le condamner sans l'entendre. Son livre est là sous notre main, ouvrons-le; voyons d'abord ce qu'il pense de Racine, et s'il a pour lui le mépris que font naturellement supposer les expressions qui nous ont à bon droit choqué. Comparant Racine à Corneille, il le trouve *plus parfait, mais moins grand.* « *Il eut*, ajoute-t-il, *son génie, un goût comme les anciens. Son élégance est parfaite, mais elle n'est pas suprême comme celle de Virgile. Racine est l'homme du monde qui s'entend le moins à plier les mots, les sentiments, les pensées, les actions, les événements, et chez lui, les événements, les actions, les pensées, les sentiments et les paroles, tout est de soie.* » Grâce à Dieu, nous espérons, et voici, ce nous semble, le talent de Racine reconnu et finement analysé. L'élégance du poëte est parfaite. Que peut-on vouloir de mieux? Que Joubert imagine quelque chose de plus encore pour Virgile, une élégance suprême, la gloire de Racine n'a pas trop à souffrir de cette préférence, et l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* eût été le premier à souscrire à ce jugement et à céder le pas à Virgile.

Nous commençons à entrer dans la pensée de Joubert. Le Virgile des ignorants, cela veut dire que ceux à qui l'ignorance du latin ne permet pas de goûter Virgile dans sa langue, ont, dans notre Racine, une idée, un peu affoiblie peut-être, de l'élégance et de la poésie virgilienne. Quant à ceux qui, pouvant lire l'*Énéide* dans l'original, s'en tiendroient à Racine, négligeroient de monter plus haut, et soit dédain, soit paresse, ne s'élèveroient pas jusqu'à Virgile, cette cime de la poésie, Joubert les plaint, et se départ à leur égard de sa bienveillance ordinaire. Il n'y a en somme, qu'eux de maltraités et d'offensés ici. « *Ceux à qui Racine suffit* (remarquez ces mots : à qui Racine suffit), *sont de pauvres âmes et de pauvres esprits, ce sont des âmes et des esprits restés béjaunes et pensionnaires des couvents.* » Il y a loin de ceci à dire d'une manière absolue et générale : Racine est le poëte des pensionnaires de couvents et des esprits restés béjaunes. Nous ne croyions d'abord que plaider les circonstances atténuantes en faveur de la phrase malencontreuse, mais il nous semble que notre commentaire, qui n'a rien de forcé, la doit faire absoudre tout à fait. Quant aux sentiments bourgeois et aux passions médiocres, M. Turquety oppose ici, avec beaucoup de raison, *Athalie* et *Phèdre*. Restituons, toutefois, dans son intégrité, le texte de Joubert, peut-être ressortira-t-il quelque atténuation favorable. Voici ce qu'il dit : *Admirable, pour avoir rendu poétiques les sentiments les plus bourgeois, et les passions les plus médiocres, Racine ne tient lieu que de lui-même ; c'est un écrivain supérieur, et en littérature, c'est tout dire; mais ce n'est point un écrivain inimitable. Pradon, lui-même, a fait beaucoup de vers pareils aux siens.* » On voit que les expressions, en apparence irrévérencieuses pour le poëte, renferment un éloge, puisqu'on l'y déclare admirable et écrivain supérieur. Quant à l'intervention de Pradon, qui sembleroit devoir gâter l'effet atténuant que nous opposions, il n'en faudroit pas conclure que Joubert n'a pas compris l'infinie distance qui est entre ces deux hommes, dont il

savoit aussi bien que nous que l'un étoit un très-grand poëte, et l'autre un poëte très-médiocre. Ce qui n'empêche pas, qu'en effet, plusieurs de leurs vers ne puissent se ressembler. Cette ressemblance pouvoit s'appliquer et s'étendre à d'autres exemples, à d'autres noms en littérature.

Nous en avons fini avec Racine : passons à Regnard. Notre tâche devient ici plus facile. Voici ce que dit Joubert : Regnard est plaisant comme le valet, et Molière comme le maître. Entre Molière et Regnard, la distance, de quelque comparaison qu'on se serve pour l'exprimer, sera toujours grande ; c'est cette distance que Joubert a voulu non-seulement établir, mais définir par ces mots de maître et de valet auxquels correspondent ceux de comique et de plaisant. Celui qui a dit que Regnard n'étoit que gai, mais qu'il y avoit du sérieux dans la plaisanterie de Molière, a dit à peu près la même chose. En tout cas, ce n'est pas précisément parler comme un valet, que d'être le valet là où Molière est le maître.

Quant à Lesage : *Fi donc ! il sent la taverne !* seroit une expression bien dédaigneuse. Voyons comment s'est exprimé Joubert : « *On peut dire des romans de Lesage qu'ils ont l'air d'avoir été écrits par un joueur de dominos en sortant de la comédie.* » Faut-il conjecturer de ces quelques lignes que Joubert n'a pas apprécié le talent si vrai, si naïf et si profond de l'auteur de *Gil Blas ?* Qu'il nous soit permis de poursuivre ici notre rôle de commentateur bienveillant ; il nous semble que sans forcer plus que pour Racine le sens des mots, Joubert a eu ici en vue de caractériser tout un côté de l'immortel roman de Lesage, celui qui nous fait assister à des scènes d'hôtellerie et de taverne, aux scènes du jeune Gil Blas, quittant son oncle et courant le monde à l'aventure. Ce joueur de dominos qui, en sortant de la comédie, écrit le premier chapitre de *Gil Blas* n'est assurément pas un homme ordinaire, et croyez que Joubert apprécie tout son mérite, et que ce n'est pas sans intention qu'il le représente sortant de la comédie, comme s'il vouloit si-

gnifier par là que son œuvre est, plus encore que celle du fabuliste,

Une ample comédie à cent actes divers.

Nous soumettons en toute humilité à M. Turquety notre petit plaidoyer pour Joubert. Nos réserves en faveur de ce dernier ne diminuent rien du plaisir que nous a fait son article sur Du Bellay. Que sa sympathie pour le vieux poëte angevin lui fasse excuser la nôtre pour un aimable penseur, qui est poëte aussi, puisqu'il a pris à la Muse ses chants et ses ailes pour les donner à la métaphysique. « Je veux, a-t-il dit quelque part, une métaphysique ailée et chantante. » Qu'est-ce que la métaphysique quand elle a des ailes et qu'elle chante, sinon la vraie, la grande poésie, la Muse de plusieurs poëtes de nos jours, celle de M. Turquety lui-même?

Marquis DE GAILLON.

UNE PAGE DES COMPTES DE SULLY.

M. le marquis de Laubespine, descendant de la famille des secrétaires d'État de ce nom et des ducs de Béthune-Sully, possède trois pages autographes de comptes particuliers de son illustre aïeul, qu'il a bien voulu me permettre de publier. Ils montrent avec quel soin minutieux le surintendant des finances surveilloit la dépense de ses propres deniers : ils donnent, en même temps, d'intéressantes indications sur le prix de la main-d'œuvre à la fin du seizième siècle.

J'ai copié ces comptes sans y rien changer : les totaux accompagnés d'une astérisque sont barrés dans le manuscrit. Ils sont écrits sur trois pages in-folio, grande écriture, très-lisible.

E. DE BARTHÉLEMY.

ART. 18.	Gédouin, pour la démolition de l'église du chasteau, marché fait.	900		
— 19.	Audit, pour réparation au petit chasteau, marché fait.	1000		
— 20.	A luy, pour réparation au portail et tours du donjon.	650		
— 21.	Payé par moy, 2000l, partant.			
— 22.	Au chaufournier, pour 114 tonneaux de chaux pour le revestement des fossés de la basse-cour.	400*		
Nota.	Il a été baillé par moy à Gédouin, pour la façon de la muraille.	2000		
ART. 24.	Pour 60 tonneaux de chaux, idem. . . .	200		
— 25.	Pour quartier de pierre, idem.	61	3*	
— 26.	Pour 54 tonneaux de chaux, idem. . . .	89*		
— 27.	Pour 198 quartiers, idem.	39	17*	
— 28 et 29.	Voitures de chaux et quartiers. . .	63	13	5*
— 30, 31, 32, 33.	Rempiètement du chasteau en matières et maneuvres.	65	13*	

Art. 34. A Gédouin, muraille de la basse-cour et écuries, marché fait.	4685	10		
— 35. A Gédouin, sur un marché de 4800l, pour réparations au donjon et curement des fossés.				
— 37. A Gédouin, pour une housserie, un escalier et autres menues réparations, sans marché.	25			
— 38. A Gédouin, sur le marché de 4800l. . .	500			
— 39. A Gédouin, pour le grand pont de la basse-cour et petits ponts du chasteau, marché fait.	277	10		
— 40. A luy, pour charpenterie au petit chasteau, marché fait.				
— 41. A luy, pour charpenterie par parties arrestées de moy.	405*			
— 42. Achapt de bois par Saller pour la susdite charpenterie.	378	17*		
— 43, 44. Couverture du pin et escarrissage de bois de noyer.	14	12*		
— 45, 46, 47, 48. Pour voiture de bois de sapin du Fournel.	54	8		
— 49. A du Fournel sur son marché.	120	6		
— 50. Achapt de 800 toises d'ais de chêne. . .	160	16		
— 51. Maneuvres à charger des ais.		32		
— 52. Achapt de 600 toises de chevron pour les escuries.	120			
— 54 et 55. A Gédouïn, sur marché de la charpenterie du portail, au donjon et escuries, marché fait.	593	25	5	
— 56. Au couvreur, pour composition sur un marché d'ardoises.				
— 57 et 58. Au même, idem.	818			
— 60. Couverture à une lucarne.	9			
— 61, 69. Pour menuiserie de vieil bois, racoustrage de portes, siages et achapt de bois.	171	15		
— 70-72. Serrurerie	383	15	6	
— 73-75. Au vitrier	96			
— 76-86. Meubles de bois et matelas.	391	16		
— 87. A Carré, jardinier, pour aplanir 3025 toises de jardin, à 4s et 5d la toise.	692	12	5	
— 89, 90. Ormes abatus et chariés, non compris audit marché.	9			
— 91. A Jean Adam, pour aplanir un autre espace près le jardin.	120			
— 95, 96. Pour osier à clore le jardin, gaules, claies et portes.	18	19		
— 96. A Carré, pour une année et demie de gages et sur le plant des palissades, à 15s la toise.	886	8		

Art.	97. A Gédouin, pour aplanir l'augmentation du jardin et le verger, par marché faict. .	800		
—	98. A Gilles, pour remplir trois fosses au verger.	150		
—	99. Au jardinier d'Orléans, pour planter et fournir 654 arbres.	123	11	
—	101. Pour voiturer 110 arbres de Gien. . . .	5		
—	102-103. A Bouteroue, pour bois à claies et pour glands.	5		
—	104, 105. Pour une charrette et poinson à arouser.	6	5	
—	107, 108. Journées omises aux rolles. . . .	3	14	
—	111. A Séjourné, pour les voyages.	36		
—	112-117. Pour frais aux fontaines en pierres et charroy.	44	18	
—	118. En un caïer, pour diverses journées. . .	397	2	
—	119. Avoine pour semer au parc et n'en fait recepte.	7	19	
—	120. A l'arpenteur, pour mesurer les terres du parc.	20		
—	122. A Gravet, outre 3500l que je lui avois baillé pour l'acquisition des terres du parc.	827	10	
—	122. Acquisition de Brion.	9000		
—	123. Sur 10 000l pour l'acquisition des angliers, rideaux, voisieux et cuir.	1200		
—	124. Acquisition de Gorges.	25 000		
—	125-129. Pour cinq messagers à Orléans	5		
—	130. En achapt de trois meules, outre 297l 15s, que je baille à Paris.	53	5	
—	131-135. Pour voitures et journées aux meules, outre la voiture d'icelles de Paris à Montargis, que j'ai payé et de Montargis aux moulins que Asselineau a paiée	28	19	
—	136. Réparation aux angliers et rideaux. . .	13	5	7
—	137. — au moulin Chézi.	90		
—	138. — à Gorges, outre les matériaux du parc.	26	23	4
—	139. Sur 600l pour réparation à la Caille. . .	200		
—	140, 143. Pour procès criminels.	10	15	4
—	144, 147. Frais d'artillerie et munitions. . .	18	5	
—	148, 153. Paiement de profits de fief. . . .	496		
—	154. Paiement de rente foncière.	40		
—	155. Fauchage de foin au meunier de Moulinfron.	6		
—	156. Frais de procès.	3	12	
—	158-160. Réparation des estangs de Moulinfron.	433		
—	161-171. Pour réparation au moulin de Boné .	588	7	
—	172, 173. Pour sa part du chasteau de Moulinfron, et 5l pour racoustrer des portes. .	9	16	

Art. 174.	Réparation d'ouvrages publics dont doit estre fait recepte à mon profit.	159	16	
— 175-177.	Pour réparation au moulin de Moulinfron et métairie de Chésy et du bois de Lorendières.	1667		
— 178-181.	Réparation au four et moulin Saint-Gondon et une expédition 6l.	733		
— 181-188.	Pour frais à dresser un terrier. . .	141	15	6
— 190, 191.	Reprise de la recepte.	4	16	3
— 193.	Frais pour visitation de métairies par Saler et mes officiers.	30		
— 194-200.	Frais de messagers, M. Petit et vin à des ouvriers.	18	14	
— 201.	Frais d'un voyage de Saler à Orléans et pour l'information de l'abbé Leber. . .	36		
— 202.	Argent pris par Saler pour luy sans lettres ny commandement.	1800		
	Somme totale de la dépense pour janvier. . . .	54 630l	12s	5d
	Et la recette monte pour ledit temps.	55 695l	16s	9d

Partant, le comptable devroit seulement 1065l 4s 3d; mais luy ayant rejetté les parties rayées, montant 3239l, debvra 4324l 4s 3d, sauf à restablir quelques parties.

Recepte de la terre, compris 52l pour chaux vendue et non compris les bleds, ny la ferme de Bouteroue.	1861l	16s	9d
Ferme de Bouteroue, deux années et demie. . .	707		
Argent baillé par ma femme.	750		
Deniers receus de moy par les mains des receveurs d'Orléans.	46 000		

ANTOINE COUTEL[a].

(1622(*b*)-1693.)

PROMENADES DE MESSIRE ANTOINE COUTEL

Chevalier, seigneur de Monteaux (*c*), des Ruez, Fouynais, etc.

A Blois, chez Alexis Moette, S. A. petit in-4.
V. f. fil. tr. dor. pap. p. Rel. d'Ottmann.

A. Coutel, poëte blésois, a donné à son livre le nom de *Promenades*, titre quelque peu bizarre (on les aimoit assez alors, on ne les hait pas aujourd'hui) (1), qui signifie sans aucun doute que c'est en se promenant que l'auteur prétendoit avoir composé les pièces, assez nombreuses, qui forment son recueil. C'est, du reste, ce qu'il indique lui-même dans la dédicace de poésies chrétiennes, en latin, adressées à son ami du Tillet : *Humanæ vitæ præcepta quæ nuper in deambulatione ad Castellum de Monteaux simmeditatus* (p. 185). Ceci se comprend moins toutefois pour une sorte de roman en prose qui fait partie des œuvres, et auquel il a particulièrement attaché le titre de *Promenade* (p. 120) (2). Les pièces de ce volume sont des chansons, des madrigaux, des sonnets, des rondeaux, des épigrammes, des élégies, etc.... (*d*). Ensuite, un choix, comme le dit l'auteur, *ex pluribus pauca residua*, de pièces latines, épigrammes, distiques, épitaphes (*e*) et enfin un recueil de maximes sur les devoirs du chrétien. Il y a bien peu à citer, à louer encore moins, dans

(1) *Les Rayons et les Ombres*, *Idéal*, *Vie et Rêves*, *Perce-neige*, *Roses de Noël*, *les Filles de minuit*, etc.

(2) Ce petit roman, assez fade en somme, où l'on trouve cependant quelques jolies descriptions et une fine analyse de sentiments, débute par un envoi à la femme qui l'avoit commandé, morceau de vingt-cinq lignes, qui est un chef-d'œuvre de délicatesse et de grâces.

les poésies d'A. Coutel; une certaine facilité, quelque aisance dans la facture du vers, de l'aptitude à s'essayer dans des genres divers, mais aussi une égale médiocrité dans les uns comme dans les autres, le plus souvent un prosaïsme, une platitude même qui rebutent. (*V. Chansons*, p. 14, 21, 27; *Acrostiches*, p. 117, etc., etc,). Coutel se permet, en outre, des libertés un peu fortes (p. 49, 59, 64, etc.), ce que les habitudes du temps expliquent sans le justifier. A en croire le libraire, qui se flattoit, en imprimant les *Promenades*, de faire un précieux cadeau au public, Coutel avoit composé d'autres œuvres *pleines de doctrine et d'érudition*, que l'auteur nous paroît avoir fort prudemment gardées dans le mystère de son cabinet (1).

En somme, Coutel seroit parfaitement oublié, excepté peut-être des Blésois, qui comptent peu de poëtes, et on n'apprécieroit le volume de ses œuvres qu'à titre de rareté bibliographique, car on ne le trouve que difficilement aujourd'hui, si son nom n'avoit été réveillé et mis en regard de celui d'une femme à laquelle deux ou trois pièces de vers ont presque exclusivement valu une assez grande réputation. Des quelques morceaux qui recommandent particulièrement le nom de Mme des Houlières, un des plus gracieux, sans aucun doute, et de ceux, en petit nombre, dont on s'est le mieux souvenu, l'idylle des *Moutons*, on le lui a contesté, et prétendu qu'elle l'avoit emprunté à notre modeste versificateur blésois. Il y a, en effet, dans les *Promenades* (p. 103), une élégie dont la donnée philosophique est la même que celle de l'Idylle de Mme des Houlières, dont l'enchaînement d'idées, la forme et la proportion, sont, à l'exception du rhythme, absolument identiques, où, ce qui est plus décisif encore, vingt vers, sur quarante, sont textuellement copiés les uns sur les autres. Il y a donc plagiat flagrant, mais de

(1) Coutel qui, dans la préface de son livre, parle modestement et fait bon marché de son talent poétique, parle aussi lui-même *d'autres ouvrages plus sérieux et d'un autre prix, qui l'ont toujours occupé.*

quel côté? La question a été assez chaudement controversée, sans être, comme nous l'indiquerons, posée dans ses véritables termes. Mme des Houlières fut, en son temps et depuis, très-fortement accusée; les défenseurs ne lui ont pas non plus manqué; et comme il y avoit un plagiat, qu'il falloit par conséquent trouver un plagiaire, c'est encore une fois le plus faible, c'est le pauvre Coutel qu'on a immolé. Mais les arguments portent à faux, ce nous semble, et sont loin de résoudre, dans le sens qu'on a voulu faire prévaloir, une assez sérieuse difficulté de critique littéraire. Discutée, du vivant de Mme des Houlières, sans résultat concluant, elle a été reprise plus tard. Le président Bouhier (*Mém. de littérat. de d'Artigny*, t. V, p. 388) justifie, sans entrer toutefois dans le vif de la question, Mme des Houlières; d'autres (*Mercure suisse*, *Lettre à Fréron*) sont plus explicites dans des sens contradictoires; l''abbé Goujet (*Bibliot. Franç.*, t. XVIII, p. 409) résume le débat plutôt qu'il ne s'y engage. M. Aimé Martin (*Bullet. du Bibliophile*, 1839, p. 970) disculpe plus énergiquement Mme des Houlières. Il suffit, selon lui, de lire Coutel pour repousser toute idée qu'elle ait rien emprunté à un si pitoyable auteur. Rien dans le livre de ce dernier, hormis quatre vers pris à Bertaut, et l'élégie des *Moutons*, ne peut supporter la lecture; le *voleur* n'est donc pas Mme des Houillères; elle est suffisamment justifiée par la sottise de tout l'ouvrage. Ceci est aisé à dire, mais ne prouve rien. D'abord, on trouveroit dans le volume quelques pièces, bien rares il est vrai, quelques fragments, du moins, comparables à l'élégie (p. 18, 30, 31, 39, 62, 65, 98, etc.); puis, un poëte médiocre n'a-t-il pas laissé quelque fois un très-bon morceau? Combien d'exemples, et Mme des Houlières elle-même! M. A. Martin défend ensuite Racine, accusé d'avoir fait publier, en 1676, une édition de Coutel, une seconde sans aucun doute, dans laquelle on auroit glissé une élégie des *Moutons*, arrangée pour faire croire à un plagiat de la part de Mme des Houlières, odieux procédé qu'il déclare indigne du grand poëte, et nous croyons établir

plus loin qu'il ne se trompe pas. Seulement il dit qu'avec un livre publié en 1676, par Racine ou ses amis, on espéroit convaincre Mme des Houlières d'avoir pillé une pièce dans un volume qui ne portoit pas de date. Ce non-sens apparent vient de ce que la note d'A. Martin, placée dans le Bulletin, ainsi qu'on l'a expliqué, sous l'indication d'un exemplaire de l'édition de Coutel, datée de 1676, a été rédigée quand il avoit sous les yeux l'édition sans date, qu'il la prenoit pour celle qu'on attribuoit à Racine et ignoroit sans doute qu'il en existoit une avec indication d'année et précisément de l'année 1676 (1). Sa justification de Racine est d'ailleurs bien pauvre, et il y avoit à produire des arguments plus convaincants, comme nous le ferons. Quand on dit qu'une preuve que Coutel a copié Mme des Houlières, c'est qu'il modifie le titre de la pièce et lui donne celui de *l'Indolence, à Lucidas pour Sylvandre*, est-ce là un raisonnement sérieux, d'où l'on puisse tirer un indice de plagiat? Ce titre est dans la forme qu'affectionnoit et dont s'est constamment servi Coutel, l'envoi d'un ami à un autre, tous les deux déguisés sous un nom pastoral (2). Il y ajoutoit une épigraphe, tirée de Cicéron, expliquant très-nettement cette idée philosophique, développée dans l'élégie, à savoir qu'il n'est pas démontré que ce qu'on appelle raison et prévoyance, accordées à l'homme par la Providence, soit un don heureux pour nous, et préférable à cette vie animale et toute d'instinct, départie aux autres êtres de la création. C'est bien, il est certain, la même donnée que celle de Mme des Houlières, mais où trouve-t-on, dans un titre insignifiant et banal, une preuve quelconque qui at-

(1) Autrement, en mettant, à l'édition subreptice, la date de 1676, année où, dit-on, on la produisoit, le complot formé contre Mme des H., manquant complétement son effet, tournoit, au contraire, à la honte des détracteurs, puisque l'Idylle ayant été composée, paroît-il, en 1674, on pourroit en avoir eu communication et la dérober à son auteur avant 1676.

(2) Très-souvent Coutel ne parle pas pour lui-même. Il se porte le secrétaire poétique de ses amis, rédige la lettre de l'un à l'autre; puis quelquefois la réponse de celui-ci.

tribue la priorité à celle-ci plutôt qu'au poëte blésois? On a encore tiré argument, contre Coutel, de certains emprunts à d'autres auteurs, de quelques vers d'une strophe unique, dans tout son volume, mais ils sont faits à des poëtes antérieurs à Coutel, à Bertaut par exemple, mort avant la naissance de l'auteur des *Promenades*, et non à des contemporains, bien moins encore à une femme plus jeune que Coutel, et qui, plus que probablement, n'a commencé à écrire qu'alors que notre poëte ne produisoit plus rien.

Dans tout ceci, du reste, il n'y a, pour et contre, que des arguments vagues, sans portée; cherchons quelque chose de précis et de concluant.

Il nous semble, répétons-le, que les termes de la discussion ont été mal posés, et que le rapprochement de dates certaines, de quelques autres plus que probables, et des faits avec ces dates, éclaircit bien autrement la difficulté que des raisonnements hypothétiques; et puisque tout réside ici en une question d'antériorité, c'est dans des dates qu'il faut chercher une solution. Cette solution nous croyons la trouver, claire et décisive, au bénéfice de Coutel, et, accessoirement, à celui de Racine et de ses partisans.

Coutel, né en 1622, publia son livre, quelques-uns ont dit en 1649 (1), et notre exemplaire, qui est celui de M. de Monmerqué et a, sur la garde, une note de ce vénérable bibliophile rappelant le débat sans s'y mêler, notre exemplaire porte deux fois, sur le titre, cette date manuscrite, d'une main très-ancienne, car ce titre n'indique pas d'année. Cette date, comme on l'a surabondamment démontré, est-

(1) On a même quelque part (*Lettre à Fréron*, 1752, in-12), indiqué 1640, date encore bien plus impossible que celle de 1649, donnée par le *Mercure suisse*, août 1735, p. 35. Notons que ce dernier document, en fixant la date de 1649, soutient nécessairement le fait du plagiat par Mme des H., tandis que le premier, défenseur zélé de celle-ci, n'a pas craint de reculer la date parce qu'il est un de ceux qui, pour concilier les faits avec les dates, ont le plus fortement appuyé l'hypothèse de la fraude ultérieurement commise par les ennemis de Mme des H.

erronée, puisque, p. 176, il y a une lettre d'avril 1660, et qu'on lit, p. 179 et 183, les épitaphes de personnes mortes en 1661. Mais il n'est pas si difficile qu'on pourroit le croire, à défaut de renseignement certain, d'un privilége, par exemple, qui manque et eût tranché la question, de déterminer, à très-peu près, l'époque précise de l'édition sans date, et d'établir, par une conséquence forcée, que l'idylle de Mme des Houlières ne pouvoit y être introduite. Ce qui est incontestable, c'est que toutes les pièces du volume de Coutel, moins quatre ou cinq sans importance (sur cent cinquante), ont été composées de 1647, date écrite en tête des *Forces de l'Amour*, à 1650 environ, du temps de la régence d'Anne d'Autriche et de la jeunesse de l'auteur. La préface à Philis l'indique clairement. Les poésies chrétiennes qui ferment le volume, et pourroient sembler le fruit d'un esprit plus mûr, sont encore de la même époque, la dédicace à du Tillet le prouve : *Juveni juvenem docere solemne non est*. C'est probablement cela qui aura fait indiquer une date prématurée. Notre édition sans date est celle originale, l'Avis de l'imprimeur l'établit incontestablement; elle ne doit pas être postérieure à 1670; nous en trouvons une preuve dans cette préface déjà citée et adressée à Philis, *dont les singulières perfections se seroient augmentées, depuis vingt ans que l'auteur les avoit chantées, si elles n'eussent été dès lors au souverain degré de leur grandeur*. Ce qui démontre assez clairement, ce semble, l'époque à laquelle, sur les instances de ses amis, et au milieu de soins plus graves, Coutel consent à laisser imprimer des pièces qui avoient couru, et inspiré, dit-il, quelque estime; qui, par conséquent, composées vers 1650, étoient publiées vers 1670. Il paroît donc déjà bien établi que l'élégie des *Moutons*, p. 103 de l'édition sans date, avoit paru avant que n'eût été composée l'Idylle de Mme des Houlières; en effet, cette Idylle, si l'on s'en rapporte à certaines dates, mises, du reste, longtemps après coup, et après l'accusation de plagiat soulevée, en tête de quelques-unes des pièces de Mme des Houlières, cette

Idylle, qui est l'une de ces premières compositions, auroit été écrite en 1674.

Acceptant cette dernière assertion, nous ne saurions tirer argument de l'édition de 1676, puisqu'on peut dire, et on l'a dit, que bien que l'Idylle n'eût pas alors été publiée, Mme des Houlières n'imprima qu'en 1687, Coutel pouvoit en avoir eu communication et s'être rendu coupable d'un audacieux emprunt. Cet emprunt prétendu, d'ailleurs, nous pourrions le déclarer impossible, absurde même. Car, s'il est rigoureusement admissible que quelqu'un ait pillé une pièce dans le recueil, plus ou moins anciennement publié, d'un poëte obscur, à peu près inconnu, comment supposer qu'un auteur médiocre comme Coutel, eût été assez hardi pour voler un morceau à une femme fort répandue, prisée même beaucoup au-dessus de son mérite, dont les compositions étoient toutes attendues, recherchées par ce qu'il y avoit de plus distingué dans le monde, connues de tout ce qui donnoit la moindre attention à la littérature. Mais enfin, après cette réflexion incidente, sérieuse toutefois, si nous négligeons l'édition de 1676, revenant à nos autres chiffres, répétons qu'elle a été précédée, et d'un assez grand nombre d'années, par l'édition sans date. Coutel n'eut pas assez de vogue pour que les éditions de son livre se succédassent avec rapidité; que l'Élégie se trouvant, page 103 de notre édition antérieure à 1676, à 1674 aussi, à l'époque de la composition de Mme des Houlières, il est souverainement injuste d'accuser le poëte blésois qui a ici l'avantage d'une irrécusable antériorité.

Venons à la part donnée à Racine dans la question qui nous occupe. C'est lui, dit-on, ou ses amis par son inspiration, qui firent publier une édition de Coutel, en 1676, qui y introduisirent l'Élégie des *Moutons*, arrangée, pour faire croire à un plagiat de la part de Mme des Houlières, dont Racine avoit à se plaindre. Prenons acte d'abord de ce que la nouvelle version lave complétement Coutel de tout blâmable procédé. Disons ensuite qu'on n'a pas remarqué que

cette odieuse supposition, bien gratuitement discutée à notre sens, est sans fondement raisonnable, par deux motifs péremptoires. Le premier que l'Élégie de Coutel est, dans l'édition sans date des *Promenades*, antérieure, et de beaucoup, à l'édition de 1676, on n'a donc pas pu la glisser traîtreusement dans celle-ci. En second lieu, que la rancune de Racine venant de l'épigramme de Mme des Houlières, à l'occasion de *Phèdre*, et cette tragédie n'ayant été représentée qu'en 1677, on ne se venge pas, en 1676, d'un grief qui n'est né que l'année suivante. Il paroît assez difficile de réfuter ces deux arguments. Toutefois, si Coutel mis hors de cause, et s'acharnant à accuser Racine ou ses amis, on prétendoit, comme on l'a fait d'ailleurs, que la date de 1676 est fictive, que leur publication est postérieure à cette année et à la représentation de *Phèdre*, nous répéterions qu'elle ne sauroit en tous cas avoir précédé l'édition sans date, où est l'Élégie; nous ajouterions quelque chose de plus décisif, indiqué déjà plus haut : que la date de 1676 soit vraie, ou que la publication de ce volume, ou même d'un autre tout à fait inconnu, soit postérieure, dans l'un et l'autre cas, Racine et ses amis étoient d'une insigne maladresse, puisque l'Idylle de Mme des Houlières remontant à 1674, on ne pouvoit raisonnablement la convaincre de l'avoir prise dans un volume de 1676 ou d'une année suivante; il ne resteroit plus à attribuer à Racine que l'édition sans date, ce qui n'est ni soutenu, ni soutenable. Et de plus, à défaut des preuves énoncées, peut-on raisonnablement admettre que des hommes sensés, honnêtes, pour une assez méchante épigramme, iront faire imprimer *un volume entier*, d'un poëte encore vivant, pour y glisser subrepticement une pièce qui n'est point de lui ? Ceci n'est-il pas bien loin de toute probabilité, de toute probité littéraire, comme du caractère connu d'une de nos plus grandes, de nos plus pures illustrations poétiques ?

En résumé, sans vouloir absolument trancher la difficulté soulevée, et nous ne l'avons pas traitée dans la pensée de charger et de confondre Mme des Houlières, il nous suffit d'avoir

entrepris, et, nous le croyons, d'avoir réussi à laver un poëte, obscur mais honnête, notre compatriote, d'une action méprisable, de le laisser en possession de quelques vers gracieux, et, certes, il en a grand besoin; comme à cette occasion, d'avoir prouvé, et surabondamment, que l'on n'avoit point à reprocher à Racine une machination odieuse, indigne d'un grand talent et surtout d'un noble cœur.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

(*a*) On auroit pu croire qu'Antoine Coutel étoit d'une ancienne famille de Bretagne entrée au parlement de Paris et qui comptoit de bonnes alliances. Mais il est certain qu'il sortoit d'une autre famille de même nom, originaire d'Auvergne, venue à Paris en la personne de *Jean* Coutel, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1540. Ce Jean laissa un fils, *Antoine*, conseiller au parlement, qui eut un fils puîné nommé aussi *Antoine*, né vers 1580, lequel Antoine, conseiller à la Cour des aides, marié en 1620 à *Marie Forget*, fut le père de notre poëte, né à Paris, en 1622, a-t-on prétendu. Les Coutel portoient pour armoiries, d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de huit pals de gueules.

(*b*) On indique quelque part la naissance de Coutel à cette date de 1622. Ce doit être une erreur. D'abord ses père et mère ne s'étoient mariés qu'en 1620; il avoit eu au moins deux frères *aînés : Jacques*, militaire, et un autre, ecclésiastique, peut-être même un troisième. Ce qui paroît encore plus concluant, dans quelques lignes placées à la fin de son petit roman des *Forces de l'amour*, il dit à la personne amie, sur le commandement de laquelle il avoit entrepris cet ouvrage.... *Ce seroit trop heureux d'avoir à l'âge de* DIX-NEUF A VINGT ANS *votre appréciation sur toutes ces choses....* Et comme, en tête, il donne la date de l'automne 1647 comme celle de la composition de cette *Promenade*, il faut reculer à 1627 la naissance de notre poëte.

(*c*) Monteaux, sur la rive droite de la Loire, à 5 lieues de Blois, 3 d'Amboise, les Ruez, Fouynois (et non les Rua-Fouynard comme porte le Bulletin de 1839) sont d'anciens petits fiefs dans la même paroisse, comme Saugeon dont Coutel prenoit aussi le titre de seigneur (*Promenades*, p. 183), le tout lui venant de la famille Forget. Le château de Monteaux, fort joli, subsiste; quelques parties sont plus anciennes que Coutel.

(*d*) Nous noterons que notre exemplaire porte des corrections manuscrites assez nombreuses, qui non-seulement effacent des fautes typographiques, et il y en a beaucoup dans le volume, mais quelquefois rectifient la mesure (p. 39, 86, 103, etc.), et même le sens des vers (p. 19, 46, 49, 62, 111), un vers oublié ajouté (p. 174, 175, etc.). Ces corrections sont d'une écriture très-nette, mais très-ancienne, faites avec un soin minutieux; seroient-elles de l'auteur lui-même? Il y a aussi des traits au crayon rouge, qui donnent des indications critiques de la part d'un lecteur attentif; elles sont beaucoup plus récentes que les corrections.

(*e*) Ces épitaphes donnent quelques détails de famille sur Coutel. On voit d'abord qu'il étoit neveu, par sa mère, d'un Pierre Forget, seigneur de Monteaux, Saugeon, etc.... conseiller de Gaston de France, grand maître des eaux et forêts d'Orléans, Berry et Blésois, et c'est de cet oncle que lui vint la terre de Monteaux; d'un autre Forget, Daniel, prêtre, prieur de Saint-Laurent du Mottay et de Mesland, localités voisines de Monteaux. Ces deux Forget étoient d'une famille ancienne de Touraine, qui a donné un secrétaire d'État, Forget de Fresne, un autre Forget, poëte assez distingué, laquelle famille avoit de belles alliances avec les Maillé, les Beauvillier, etc.... On voit aussi que Coutel avoit épousé Marie Duval, d'une bonne famille du Vendômois, alliée aux Pathay, etc., morte à trente-trois ans, de suite de couches, en 1661.

DOMAT ET SES HARANGUES.

Quand on considère l'importance des travaux de Domat (1), on s'étonne qu'un grand savoir éclairé par beaucoup de méthode soit demeuré jusqu'au déclin de l'âge enfoui dans le présidial de Clermont. La valeur de Domat, discutée par les contemporains, a cependant eu l'avantage de n'être point ignorée ; après une courte hésitation, elle a été proclamée, et Louis XIV lui-même, surmontant ses plus vives répugnances, a pris intérêt aux veilles du jurisconsulte janséniste.

Domat a-t-il, par humilité chrétienne, refusé de céder à aucune proposition d'avancement? Tous les auteurs l'affirment (2); mais comme nul d'entre eux n'en a rapporté la preuve, le refus reste à l'état d'allégation. Il faut d'abord se le rappeler : sous le régime de la vénalité des offices de judicature et de municipalité, les règles de l'avancement ne ressembloient en rien à celles qui ont suivi la Révolution et la loi du 4 août 1789. Autrefois, le pouvoir royal n'accordoit que les provisions d'un office de magistrature; le candidat s'assuroit, au préalable et à ses frais, de la charge même, ainsi que font maintenant les officiers ministériels. La réception étoit un fait subordonné aux provisions et à l'acquisition, de sorte que le mot d'avancement, qui compose le fond de la langue de trop de magistrats aujourd'hui, n'existoit pas pour les magistrats de l'ancien régime. Sur ce point, comme sur presque tous les actes et les circonstances de la vie de Domat, on est réduit à des conjectures. Pourquoi se seroit-il opiniâtré à ne point quitter le présidial de

(1) Né à Clermont, le 30 novembre 1625, mort à Paris, le 14 mars 1695.

(2) M. Dupin.

Clermont, tandis que son principal intérêt dans le monde et le soin de son salut l'appeloient ailleurs? L'âme de Domat demeuroit aux champs fameux qu'il avoit entrevus, sous le toit des granges; et le désert de Port-Royal avoit pour lui de telles délices, qu'à l'exemple de M. Hamon, il s'imaginoit y voir la transfiguration de Jésus-Christ. Un magistrat possédé de si puissantes illusions devoit, à défaut d'ambition et de motifs humains, vouloir se rapprocher des saints lieux et des amis de Port-Royal. Il est certain que plusieurs fois Domat s'affranchit des exigences de sa charge d'avocat du Roi et trompa la surveillance de ses chefs, pour se rendre à Paris aux assemblées secrètes des jansénistes. C'est surtout au début de sa carrière et pendant la vie de Pascal qu'on découvre la trace des périlleux voyages de Domat. Ainsi, lors du fameux évanouissement de Pascal, Domat étoit dans la même chambre que lui avec Arnauld, Nicole, Sainte-Marthe et peut-être M. Singlin et M. de Saci (1). Il avoit donc à Paris un attrait évident, et il eût trouvé dans le ressort du parlement toute sorte de facilité et de sécurité.

D'un autre côté, il étoit retenu à Clermont par un autre attrait qui tenoit de l'enchantement. Marguerite Périer y vivoit retirée au sein de sa famille depuis le miracle de la sainte Épine (24 mars 1656). Pour un fervent janséniste il y avoit une attache irrésistible dans la présence d'une élue, d'une prédestinée à qui Dieu avoit accordé une grâce visible, palpable et surnaturelle. Avec elle avoit commencé la série des prodiges qui devoient cesser, de par le Roi, à la porte du cimetière de Saint-Médard. Mlle Périer étoit établie au milieu du monde dans un état de béatitude anticipée, pour démontrer publiquement que le ciel s'étoit déclaré pour Port-Royal (2). Comme elle avoit tiré les solitaires de leur tombeau (3), le lieu qu'elle habitoit passoit

(1) Sainte-Beuve.
(2) M. Sapey.
(3) *Mémoires* de Fontaine.

pour un tabernacle. Elle alimentoit le feu sacré dans les âmes en faisant célébrer chaque année une messe en musique où l'on chantoit une prose commémorative de la guérison miraculeuse. On propageoit sans relâche dans le pays des dévotions secrètes qu'à coup sûr le neveu du P. Sirmond reçut directement de Mlle Périer, et qu'il dut pratiquer avec le zèle d'un converti et l'impétuosité de son tempérament. Près de cette vestale, Domat rencontroit le duc de Roannez, M. Étienne Périer, et plus tard M. de Tillemont, tandis que de continuels visiteurs, ou plutôt de véritables pèlerins le captivoient chaque jour davantage. Après la mort de Pascal (19 août 1662), la vie de Domat, confiné à Clermont, fait souvenir du dernier cachet de son ami : un œil enfermé dans une couronne d'épines, avec cette devise : *Scio cui credidi.* Hors de là, point de vérité pour Domat, qui s'est appliqué à discerner les choses de la terre et les lois de la société à travers le cercle mystique du cachet.

A ces diverses probabilités, il y a lieu d'ajouter en ligne de compte la mauvaise santé de Domat et son peu de biens. A Clermont, il pouvoit mener de front ses études et ses fonctions. Les devoirs du ministère public, dans un siége plus important, auroient absorbé ses loisirs. Le prix d'un autre office eût enlevé aux pauvres les deniers que Domat leur réservoit, et il n'étoit pas homme à renoncer volontairement aux délices de la charité. Puis il étoit chargé d'une famille nombreuse, qu'il a médiocrement aimée. Domat s'étoit marié, comme Arnauld d'Andilly, pour l'acquit de sa conscience (1). Le parti du célibat eût sans doute été le plus sage ; ainsi pensoit Pothier, avec qui Domat n'eut pourtant guère d'affinité, et qui disoit, non sans un certain agrément : « Je ne me suis jamais senti le courage de me marier, mais j'admire ceux qui l'ont. » Le courage de Domat en cette circonstance fut loin d'être héroïque ; il se tira des obligations et des suites naturelles du mariage avec un dégage-

(1) Tallemant des Réaux.

ment fort aisé. Les amis de Port-Royal, et Domat en particulier, ne nourrissoient pas pour leur famille beaucoup plus de sensibilité qu'Orgon ; détachant leurs âmes de toutes affections, ils ne s'apercevoient point qu'en voulant se justifier ils manquoient à la justice, et que la préoccupation exclusive de leur salut personnel les détournoit de l'amour du prochain.

Si Domat eût mieux senti les devoirs d'un père de famille, on admireroit davantage le désintéressement dont il fit preuve en disposant des propres de sa femme. Il avoit eu part à la succession d'un chanoine oncle de celle-ci, et ayant conçu des scrupules sur l'origine des richesses de cet oncle, il fit le calcul de ce qu'il pouvoit se trouver dans la succession de deniers ecclésiastiques et en remit la valeur aux pauvres. A côté de cette délicatesse, on voudroit voir Domat travailler à récompenser sa femme d'un sacrifice qu'il lui imposoit sans la consulter, et traiter ses enfants au moins à l'égal des pauvres. Loin de là, il remettoit des droits à son ministère, refusoit la donation qu'un ami lui vouloit faire, et lorsqu'on lui représentoit qu'avec une telle conduite il ne laisseroit pas de quoi vivre à ses treize enfants, il répondoit en franc janséniste : « Si c'est la volonté de Dieu, je ne dois pas m'y opposer. »

Enfin, quel qu'ait été le désir de Domat, soit pour demeurer à Clermont, soit pour s'en éloigner, sa liaison patente avec Port-Royal créa longtemps pour lui un obstacle à toute distinction et à toute faveur. Aux yeux du Roi, mieux valoit être athée que janséniste ; et il y a des esprits éminents qui donnent raison au Roi (1). Or Domat étoit noté d'abord comme un transfuge des jésuites, et ensuite comme l'un des principaux initiés aux mystères des premières petites lettres. Qui sait même s'il ne fut pas soupçonné d'en être l'instigateur ? Il est vrai que les frères Perrault ont revendiqué le dessein des *Provinciales* par l'entremise de

(1) Joseph de Maistre.

M. Vitard (1); mais Domat est un conseiller plus vraisemblable et plus prochain. L'idée d'une défense pour M. Arnauld n'étoit point, d'ailleurs, une invention particulière aux frères Perrault et à leurs amis, cette idée s'offroit spontanément à tout le monde, tant on étoit excité et passionné (2) par les assemblées de la Sorbonne. La nécessité d'une défense se faisoit sentir jusque dans l'air; et si l'on veut à toute force en attribuer l'initiative à d'autres personnes qu'Arnauld, la relation de Nicole, témoin *de visu* et *de auditu*, ne s'applique ni aux frères Perrault, ni à M. Vitard.

« On examinoit en Sorbonne, dit Vendrock, la seconde lettre de M. Arnauld; et ces disputes y faisoient tout l'éclat que chacun sçait. Ceux qui ne connoissoient pas quel en étoit le sujet, s'imaginoient qu'il s'y agissoit des fondements de la foi, ou au moins de quelques questions d'une extrême conséquence pour la religion; ceux qui la connoissoient n'avoient pas moins de douleur de voir l'erreur où étoient les simples, que de voir de pareilles contestations parmi les théologiens. Un jour que Montalte s'entretenoit à son ordinaire avec quelques amis particuliers, on parla, par hasard, de la peine que ces personnes avoient de ce qu'on imposoit ainsi à ceux qui n'étoient pas capables de juger de ces disputes et qui les auroient méprisées s'ils en avoient pu juger. Tous ceux de la compagnie trouvèrent que la chose méritoit, en effet, qu'on y fît attention et qu'il eût été à souhaiter qu'on eût pu désabuser le monde. Sur cela, un d'eux dit que le meilleur moyen pour y réussir étoit de répandre dans le public une espèce de factum, où l'on fît voir que dans ces disputes il ne s'agissoit de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et d'une pure chicane qui ne rouloit que sur des termes équivoques qu'on ne vouloit point expliquer. Tous approuvèrent ce dessein, mais personne ne s'offroit pour l'exécuter. Alors Montalte,

(1) *Mémoires* de Charles Perrault.
(2) Sainte-Beuve.

qui n'avoit encore presque rien écrit et qui ne connoissoit pas combien il étoit capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, dit qu'il concevoit, à la vérité, comment on pouvoit faire ce factum, mais que tout ce qu'il pouvoit promettre étoit d'en ébaucher un projet, en attendant qu'il se trouvât quelqu'un qui pût le polir et le mettre en état de paroître.

« Voilà comment il s'engagea simplement et ne pensant pour lors à rien moins qu'aux *Provinciales*. »

Charles Perrault, de son côté, raconte en ses Mémoires que son frère le receveur, auroit dit à M. Vitard, intendant du duc de Luynes, que MM. de Port-Royal devoient informer le public de ce qui se passoit en Sorbonne contre M. Arnauld, afin de le désabuser de la croyance où il étoit qu'on y accusoit ce docteur de choses fort atroces. Au bout de huit jours, M. Vitard seroit revenu chez Perrault le receveur, et lui auroit apporté la première lettre de Pascal, en disant : « Voilà le fruit de ce que vous me dîtes il y a huit jours. »

Les deux versions, quoique aboutissant au même résultat, sont tellement dissemblables sur le point de départ, qu'on ne les peut concilier. Laquelle admettre alors et laquelle écarter ? Dom Clémencet, historien exact et toujours bien informé, n'a point nommé M. Vitard à l'occasion de M. Arnauld, ni des *Provinciales*. A défaut de cette autorité, si l'on possédoit le témoignage de M. Vitard, qui étoit un honnête homme, quoique intendant de son métier, il y auroit un embarras sérieux. Entre deux témoins également honorables, amis de la vérité au même degré, l'erreur seule pourroit être soupçonnée et difficilement discernée. Mais ici point de difficulté de cette nature, et M. Vitard n'est point partie au débat. C'est à Charles Perrault qu'on a affaire, c'est-à-dire à un témoin qui n'a pas entendu le propos prêté à M. Vitard, et qui le tient de seconde main. Or, il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour savoir ce que deviennent les témoignages en passant de bouche en bouche. Les frères Perrault n'ayant pas la même notoriété de simplicité

et de sainteté que Nicole, ne sauroient obtenir autant de créance. Mais Nicole n'a nommé personne; par conséquent, personne n'est exclu. M. Vitard rentre-t-il alors dans les termes fort précis que Nicole a employés et avec intention? Pascal s'entretenoit avec quelques amis particuliers : qui sont ces amis, et M. Vitard en est-il? Pascal, déjà touché deux fois par la grâce, après l'accident du pont de Neuilly (1654) et le sermon de M. Singlin, avoit renoncé à ses élégances et à tout commerce inquiétant pour la solidité de sa foi. Ses amitiés ne sont donc plus du monde, car il a cessé d'être un mondain. Il est resté curieux de mathématiques, il est vrai; mais les mathématiciens et Fermat lui-même ne sont pas des amis. Pascal toutefois s'appartient encore, malgré ses retraites à Vaumurier; il n'est point de Port-Royal; il l'a assez énergiquement répété dans le cours des *Provinciales*. A cette heure, le très-jeune M. Vitard, le serviteur modèle du plus dévot des ducs et pairs, est loin des habitudes de Pascal, il est encore moins un de ses amis particuliers. Les Vitard n'apparoissent dans les événements de Port-Royal que vers 1660. On les voit poindre, quand Mme Vitard, une pieuse veuve, mère de l'Intendant, cache dans sa maison du faubourg Saint-Marceau, M. Singlin, M. de Saci, M. Dumont et le bon Fontaine (1). Ni M. Vitard, ni aucun des siens pour lui n'a réclamé l'honneur d'avoir suggéré à Pascal l'idée mère des *Provinciales*. Racine ne l'eût pas osé, mais Louis son fils n'eût pas négligé l'occasion d'honorer et de relever sa famille en la personne de M. Vitard, leur oncle. Charles Perrault aura confondu les faits et les dates, les hommes et les choses. Qui sont donc les amis particuliers de Pascal? On les connoît, et le nombre en est fort restreint; c'est, à cette époque, le duc de Roannez et Domat, les amis du cœur (2), M. Fortin est venu un peu plus tard. Dans l'obscurité où MM. de Port-Royal se sont

(1) *Mémoires* de Fontaine.
(2) Sainte-Beuve.

réfugiés, par goût et par nécessité, on cherche, d'après la proposition d'un factum, une personne familiarisée avec les procédés judiciaires. Il y a là une indication qui ne se rapporte pas au bon duc de Roannez; si on l'élimine, il ne reste plus, dans l'intimité de Pascal, que Domat. Il y auroit bien encore dans le voisinage un homme qui avoit été la gloire du barreau, M. Le Maistre, mais dépouillant la robe de l'avocat, il en avoit dépouillé l'esprit (1). Il ne jouoit qu'un rôle secondaire à Port-Royal, et l'on sait à point nommé quand et comment il intervint dans l'affaire des *Provinciales*. Ce fut lorsque Pascal passa de la défense à l'attaque, et demanda les matériaux et les citations qu'il n'avoit pas le loisir de préparer et de rechercher.

Ce n'est pas tout; la manière dont est faite la proposition, suivant Nicole, n'est point indifférente. Si elle ne prouve pas pour Domat, elle prouve contre les frères Perrault. En supposant que M. Vitard ait transmis le dessein d'une défense, il devra nécessairement la proposer sans préambule et d'emblée. Il vient en effet de quitter Perrault le receveur, et, tout plein d'un beau zèle, dès qu'il verra Messieurs de Port-Royal, il leur communiquera le bon avis dont il est chargé. Ce n'est pas ainsi que l'affaire est engagée. Pascal s'entretient avec ses amis, non dans une conférence ayant un objet déterminé, mais à son ordinaire. Après avoir épuisé diverses matières étrangères à la question débattue en Sorbonne, on y arrive, comme chez Montaigne, par le fil des idées, par l'entraînement de la conversation, en un mot, par hasard. Nicole, exact et véridique, n'eût point omis dans son récit une ouverture faite par M. Vitard au nom des amis de Perrault le docteur; à travers certains voiles et certaines précautions on découvriroit une allusion à ce fait considérable. Au contraire, Nicole, en faisant si grand et si entier le rôle du hasard, a voulu démentir et désavouer, sans les nommer et sans discussion désobligeante, ceux qui seroient tentés de

(1) M. Sapey.

s'arroger le dessein d'une défense. Ces particularités réunies démontrent que la proposition n'émana point de M. Vitard, et même qu'il ne fut pas présent lorsqu'elle se produisit. Les paroles que lui prête Charles Perrault ont-elles été prononcées? Peu importe. Les termes en ont-ils été fidèlement rapportés? Il est permis d'en douter. Les personnes subalternes qui écrivent des mémoires cédent trop au désir de se vanter et de surfaire leur importance; elles ont la prétention d'avoir donné lieu aux plus grands événements, lorsque par elles-mêmes elles n'ont accompli que de très-petites choses. Le langage de M. Vitard tel que Perrault l'a transmis signifie seulement qu'à Port-Royal et chez Pascal on avoit la même pensée que les frères Perrault, et jusqu'à ce qu'un registre de pointe ou quelque document irréfragable constate la présence continue de Domat au présidial de Clermont pendant qu'on jugeoit M. Arnauld, il restera une présomption grave qu'il a suggéré à son ami l'idée des *Provinciales*.

Au surplus, les ennemis de Domat n'en doutèrent point, d'autant mieux qu'en mainte circonstance Messieurs de Port-Royal prirent l'opinion de Domat sur des points de théologie, et que l'écho des *Provinciales* retentit certainement dans la première harangue que Domat prononça aux assises de 1657 et où il traite de la justice et de la vérité.

La vérité, le mot est caractéristique; à chaque époque de notre histoire, lorsqu'un groupe d'opposition, ou ce qu'au dix-septième siècle on appeloit une cabale, se forme et se manifeste, les opposants adoptent un mot d'ordre et de ralliement particulier. Pour les jansénistes ce mot est la vérité, c'est à lui qu'ils se reconnoissent mystérieusemement sans être compris par les ennemis et les profanes. Arnauld, M. de Saci et Fontaine leur chroniqueur l'ont répété à satiété; Domat l'emploie aussi dans le même sens :

« Le premier désordre qui arrive, dit-il.... et qui est la source de tous les autres, est que la plupart s'égarent dans

la recherche de la fin, et qu'au lieu d'aller à la vérité par le poids de leur amour dans la mesure des moyens qui les y conduisent, ils s'arrêtent sur ces moyens, et parce qu'ils y trouvent quelque vestige et quelque caractère de la vérité, qui en est le modèle, ils s'attachent à ces beautés particulières par où ils devoient seulement passer; et au lieu de s'en servir dans la mesure pour la nécessité qu'ils en ont, ils en veulent jouir sans bornes pour le plaisir qu'ils y rencontrent, et comme ils ne trouvent dans aucune de toutes ces choses la félicité qu'ils y cherchent, c'est une suite toute naturelle que le besoin qu'ils en ont, le plaisir qu'ils y goûtent, et la recherche inutile du repos qu'ils n'y trouvent pas, forment une soif inquiète qui les tourne vers tous ces objets, et les attache en cent manières différentes à tous ceux où ils trouvent quelque complaisance. Or comme presque tous les hommes sont dans le même égarement et dans la même inquiétude et qu'il faut que les volontés qui sont dans cette soif malade, sortent de nécessité comme au dehors, pour aller chercher cette vaine félicité; lorsque les uns se la proposent dans les plaisirs, les autres dans les honneurs, et la plupart dans tous les deux, et dans tout le reste de ce qu'ils aiment; il arrive que toutes ces volontés sortant comme hors d'elles pour aller à cette recherche, elles se rencontrent dans le chemin, et selon la force et l'attache différente de tous ces amours égarés, les uns ravissent ou diminuent l'honneur, le plaisir ou le bien des autres, qui sont tous ces moyens et tous ces objets; et par ce combat intérieur qui est une suite infaillible du premier renversement de l'ordre, les liens de la société naturelle sont brisés, la mesure et le poids sont dans le déréglement et dans la décadence, et toutes les vérités qui régloient l'ordre sont violées lorsque presque tous sortent de leur place, troublent les autres dans la leur et se ravissent la liberté et l'usage de leurs moyens. »

Sous ce langage ténébreux et contourné Domat fait allusion aux juges d'Arnauld et aux persécuteurs de Port-Royal;

mais qu'il est loin du grand éclat de Pascal dans sa seizième lettre du 4 décembre 1656! Il devient cependant plus clair dans sa péroraison :

« Que si nous n'osons pas espérer que tous les ministres de la justice se trouvent unis dans une même fermeté pour faire cesser toute l'injustice, quelque grand que soit ce désordre, il y en aura du moins quelques-uns à qui la vérité sera chère et toujours aimable en quelque état qu'elle paroisse; car lors même qu'elle semble opprimée par la violence, elle conserve toujours ce rang de gloire et de majesté si auguste et si divine, *qu'elle est encore plus aimable et plus digne de respect dans ceux même qui souffrent par elle, que dans ceux qui la font régner;* ainsi quand il arriveroit que ses amateurs ne seroient pas assez puissants pour la faire régner, leur amour ne sera pas pour cela stérile, *car soit que leurs efforts soient inutiles par le défaut de la correspondance des autres, soit que produisant quelque effet ils ne servent qu'à les exposer à la violence,* ils auront la joie de ne point abandonner leur devoir.... *et s'il arrive qu'ils souffrent pour la vérité,* elle ne manquera pas, comme c'est son propre, de les délivrer; et de même qu'elle les a rendus libres au-dessus de la malice de ses ennemis, elle les rendra pareillement libres de tous les maux qu'ils pourroient endurer pour elle. »

Enfin Domat, qui affectionne le ton prophétique, menace ainsi dans une phrase immense les faux amis de la justice et de la vérité : « Mais pour ceux qui se contentent de faire justice quand elle s'accorde à leur intérêt et qui l'abandonnent dans les grandes occasions, soit qu'ils la méprisent ou la négligent dans les moindres, ou qu'ils l'altèrent dans les unes et dans les autres par le mélange de quelque autre amour, dans le dessein secret d'élever leur fortune sur la vérité, qu'ils apprennent de sa bouche même, que tous leurs desseins seront confondus, qu'ils tomberont eux-mêmes, et se briseront sur elle s'ils marchent contre elle, parce que dans sa stabilité

elle est la pierre angulaire du fondement sur lequel on ne peut élever que des ruines; et qu'ils sachent encore qu'après leur chute cette pierre tombera sur eux et que tous ceux sur qui elle tombera, selon la propre expression de l'Évangile, en seront écrasés : *super quem ceciderit, conteret eum.* »

Les assises, au dix-septième siècle, étoient une séance extraordinaire que des juges supérieurs alloient tenir une ou deux fois l'année dans des siéges inférieurs dépendant de leur juridiction pour examiner si les officiers subalternes s'acquittoient de leur devoirs, entendre et juger les plaintes portées contre eux. Dans l'origine, on convoquoit les assises pour y faire la lecture des ordonnances et pour obliger les juges d'y venir répondre de leurs jugements. Mais la multiplication des abus ayant donné lieu à la multiplicité des lois, il ne fut plus possible ni de lire les lois, ni d'en punir les violements. De 1657 à 1683 Domat porta treize fois la parole aux assises, pour ne pas troubler la coutume, convaincu d'avance que toutes les remontrances sont inutiles pour former un bon juge et que toute l'éloquence humaine est incapable de produire un pareil effet; car, disoit-il, elle peut bien instruire et persuader l'esprit de quelques vérités sensibles; mais elle ne peut pas changer les mauvaises inclinations, ni guérir l'avarice, la timidité et toutes les autres passions qui occupent les cœurs des juges.

Les harangues de Domat sont plus oubliées que son travail des lois civiles n'est délaissé. Là, du moins, des curieux s'ingénient quelquefois à constater la trace du courant janséniste dans la composition du Code Napoléon; tandis que nul ne soupçonne l'intérêt historique fourni par les harangues. On y retrouve d'abord le caractère tout entier de Domat, avec ses bizarreries, comme avec sa grandeur sauvage et ses instincts d'indépendance prématurée. Puis, et c'est là qu'est leur importance, ces documents font connoître l'état de la magistrature inférieure. Les Parlements, et celui de Paris surtout, avoient une véritable majesté; à défaut d'un grand savoir et d'un sens exact de la justice, il s'y perpétuoit

un esprit de corps et une suite dans les procédés tout à fait remarquables, on y respectoit plus l'inviolabilité des propriétés que l'inviolabilité de la vie humaine, l'orgueil tenoit lieu de dignité dans le caractère, et avec leur prétention d'être tuteurs des rois, nos anciens parlementaires osoient résister aux volontés excessives de la couronne (1) et aux sollicitations des grands. Malgré une férocité naïve, malgré les habitudes crapuleuses qui ont motivé l'article 9, titre XXV (2) de l'ordonnance de 1670, et malgré enfin les foiblesses honteuses que Saint-Simon a relevées, les apparences étoient bonnes et l'ensemble très-imposant. Les justiciables avoient au moins quelques garanties contre la puissance de leur partie adverse et les excès de leurs juges. La lumière et l'attention se sont portées sur les parlements, tandis que les siéges inférieurs restent plongés dans l'ombre. Fléchier a consigné en badinant les crimes des hobereaux de province; Domat, presque à la même époque et aux mêmes lieux, révèle à quels oppresseurs ignorants et cupides étoient livrés les intérêts, la liberté et l'honneur du menu peuple. L'émotion tantôt indignée et tantôt désespérée du magistat janséniste fait un contraste saisissant avec l'humeur légère et l'indifférence du futur évêque de Nîmes. Et pourtant Fléchier étoit un homme de mœurs pures, un prélat charitable, un bel esprit noble et généreux ; mais la distinction des rangs, l'inégalité des droits avoient si fort perverti les cœurs des chrétiens, qu'on ne reconnoissoit son semblable et son prochain que dans sa caste. La notion du droit et l'amour de la justice n'existoient pas même pour les meilleurs; Fléchier et la Bruyère en fournissent la preuve. L'âme de Domat, au contraire, en est pénétrée. La

(1) Comme dans le procès de Fouquet.

(2) « Aucun procès ne pourra être jugé *de relevée*, si nos procureurs, ou ceux des seigneurs, y ont pris des conclusions à mort, ou s'il y échoit une peine de mort naturelle ou civile, de galères ou bannissement à temps. » Jousse, qui a commenté l'ordonnance, dit en propres termes, que les juges n'auroient pas été en état de discerner *de relevée*, c'est-à-dire après dîner, la peine applicable.

lecture des harangues afflige autant que la comédie des *Plaideurs* amuse, mais en cette occasion Racine se rencontre avec Domat, qu'il a nécessairement connu, pour exposer les mêmes abus et démontrer les mêmes vérités. Le jurisconsulte prouve que le poëte n'a pas calomnié ses juges à propos de ce procès que ni eux, ni lui n'ont jamais bien entendu. Domat a aussi devancé Beaumarchais lorsqu'un siècle plus tard, celui-ci ose écrire : « Quoi ! c'est vous qui nous jugerez? — Est-ce que j'ai acheté ma charge pour autre chose? — C'est un grand abus que de les vendre. — Oui, l'on feroit mieux de nous les donner pour rien. »

Racine, avec sa prudence habituelle, s'est mis à l'abri sous le manteau d'Aristophane pour marquer au naturel l'avidité de gagner qu'avoient les juges de son temps aussi bien que les juges de l'Aréopage, et les bons tours de leurs secrétaires (1). Domat brave ouvertement la rancune et les vengeances des juges inférieurs, sans employer l'allégorie ni les allusions. Il emprunte la parole divine et s'en sert avec le ton et l'autorité d'un prédicateur plutôt que d'un simple avocat du roi, pour essayer de ramener à leurs devoirs les juges de mauvaise volonté. Épouvanté de leur omnipotence, de leur arbitraire sans contrôle et sans contrepoids, il va jusqu'à leur dire : Vous êtes des dieux ! Domat a pris à la lettre les paroles de l'Écriture : Juges de la terre, vous êtes des dieux et les enfants du Très-Haut ! Constamment il leur développe cette proposition avec énergie et quelquefois même avec une éloquence stimulante : « Il n'y a point de dignité plus élevée que celle de juge, mais il n'y en a point dont les fonctions soient plus saintes et plus importantes. La grandeur même de la royauté et du sacerdoce consiste principalement au droit de juger, et c'est à cause de ce droit que Dieu a voulu donner aux juges le nom de dieux, parce que tous les hommes étant égaux par la nature, il n'y a que Dieu seul qui soit leur juge naturel, et

(1) Préface des *Plaideurs*.

c'est la divinité qui se communique à ceux qui sont élevés à juger les autres . . . . . .

. . . . . .

« Puisque les juges tiennent donc en terre la place de Dieu pour rendre la justice aux hommes, la première chose qu'ils doivent sçavoir, c'est cela même qu'ils tiennent cette place, et quelles sont les qualités nécessaires pour la bien remplir et pour rendre la justice comme Dieu la rendroit lui-même s'il lui plaisoit de se rendre visible pour l'exercer. »

. . . . . .

« Comme la puissance de Dieu consiste en sa volonté toute-puissante, celle du juge consiste en son autorité et son courage pour l'exercer; il ne rend pas justice comme Dieu, mais il ne veut comme Dieu que ce qui est juste. C'est en cela qu'il imite et conforme sa volonté à celle de Dieu; il s'établit dans une fermeté inébranlable qui le tient au-dessus de toutes les impressions qui pourroient le porter à quelque foiblesse. Et si Dieu permet qu'une violence étrangère l'empêche de faire regner sur les autres sa justice qu'il a dans son cœur, elle règne toujours sur lui, et sa fermeté demeure unie à l'ordre de Dieu.

« Il dédaigne avec mépris les promesses, les caresses et les menaces des plus grands du monde, parce qu'il s'élève à Dieu dont il tient la place, et dans ce rang il regarde tout l'univers au-dessous de lui; mais dans cette élévation il se considère comme ce serviteur que le maître a préposé sur sa famille en son absence, et il sait que celui qui est établi pour le gouvernement, est comme le serviteur de ceux qu'il gouverne, selon cette parole de l'Évangile : *Qui præcessor est sicut administrator*, parce que son administration n'est pas l'effet d'une supériorité naturelle, qui le rend le maître des autres pour dominer; mais un effet de l'ordre divin qui élève les juges au-dessus des autres pour les contenir tous dans l'ordre et dans la paix, en faisant aimer aux bons la justice et l'autorité, et la faisant craindre aux méchants; car l'autorité n'est pas donnée aux juges pour s'élever eux-

mêmes, mais pour abattre ceux qui s'élèvent; elle ne leur est pas donnée pour dominer, mais pour faire régner la justice; et les juges sont d'autant plus élevés et plus dignes du respect et de l'estime de tous les hommes, qu'ils prennent moins de part eux-mêmes à l'usage de leur autorité, et qu'ils la consacrent tout entière aux intérêts de la justice, pour imiter Dieu, qui n'exerce sa toute-puissance que pour faire régner sa justice et sa vérité. *Opera manuum ejus veritas et judicium.* C'est ainsi que les juges doivent imiter la puissance de Dieu par le bon usage de l'autorité qu'il leur a donnée; mais pour en user ainsi ils doivent encore imiter l'intelligence et la sagesse divine par la connoissance des vérités qui font les règles de la justice; ils ne peuvent puiser cette connoissance que dans sa source. C'est en Dieu qu'il faut chercher la justice qui n'est qu'en lui ou pour mieux dire qui n'est que lui : *Lex tua veritas et veritas tu.* »

Ailleurs il flagelle la cupidité des juges : « Nous remarquerons seulement, leur dit-il, deux effets de l'avarice qui sont les plus ordinaires dans le ministère de la justice, et qui paroissent les moins criminels, afin que par l'idée qu'on en doit avoir, on comprenne combien les juges et tous ceux qui participent aux fonctions de la justice doivent haïr l'avarice et être exempts de cette passion.

« Le premier est de prendre plus d'émolument qu'on ne doit prendre, ou d'en prendre dans des occasions où l'on ne doit pas en prendre. On se flatte aisément dans cette injustice, et plusieurs circonstances y contribuent; la modicité de chaque prévarication et l'usage les rendent insensibles, et le profit réel se rencontrant avec l'impunité, l'avarice se porte sans bornes à tous ces profits illicites et qui sont déclarés criminels par la loi divine : car nous apprenons de l'Évangile, dans la prédication de saint Jean au peuple, que les soldats et les publicains étant venus lui demander ce qu'ils devoient faire pour ne pas encourir les jugements de Dieu et les peines qu'il leur annonçoit, il leur dit qu'ils ne prissent pour leurs droits que ce qui leur avoit été ordonné

et permis de prendre. Il n'est pas nécessaire ici de prouver que les juges et les autres ministres de la justice doivent être du moins aussi justes et aussi modérés à exiger leurs droits que les soldats et les publicains, et nous apprenons de saint Augustin, que les juges et tous ceux qui exercent des fonctions publiques sont compris dans ce précepte, et encourent la condamnation de la sentence de saint Jean, s'ils y contreviennent.

« On dira qu'on achète les charges ou du roi ou des seigneurs, et qu'il n'y a point de gages, ou qu'ils ne sont pas suffisants, mais il est libre d'acheter les charges, et leur prix est fondé sur d'autres considérations que l'émolument; et enfin il est certain qu'à quelque prix qu'on achète les charges, c'est toujours à condition de les exercer avec les droits et émoluments accoutumés et légitimes, et c'est même une des clauses expresses des provisions qui oblige les juges par leur propre fait à s'en tenir aux règlements. De sorte que c'est une concussion aussi bien aux juges qu'aux soldats de contrevenir aux règlements qui fixent leurs droits, et une concussion punissable par les loix humaines et capitale dans la loi divine; et s'il est permis d'acheter des charges et de s'engager aux fonctions publiques quand on en est digne, il n'est jamais permis d'y entrer pour y faire de tels profits.

« Le second de ces deux effets de l'avarice dont nous avons parlé, c'est de cesser de faire les fonctions de la justice dans deux sortes d'occasions où les juges ne peuvent s'en dispenser; dans les crimes publics lorsqu'il n'y a pas d'autre partie que le public, et dans les affaires des pauvres qui demandent justice et qui sont dans l'impuissance par leur pauvreté de récompenser le travail du juge. Nous mettons dans le même rang l'intérêt public sans partie et celui des pauvres, parce que l'un et l'autre sont également importants et commandés, et également abandonnés et négligés. »

Domat s'est élevé aussi avec une grande force contre le plaisir qu'avoient les juges de recevoir des présents et contre leur reconnoissance pour ceux qui les donnent. Telles étoient

les mœurs du siècle; point d'argent, point de justice. Lorsqu'il ne recevoit pas directement, le juge comptoit avec son secrétaire et jusques avec ses gens. Comme Dandin, il payoit les élégances et les plaisirs de sa famille avec le prix d'une sentence; il cuyoit effrontément le vin du plaideur et comparoit avec orgueil ses étrennes à celles d'un marquis. Racine a peint le côté comique de ces mœurs, sans forcer le trait et sans mêler aucune hyperbole à la satire; Domat, avec son esprit chagrin et sa conscience révoltée, pose le doigt sur une des plaies honteuses de la société au dix-septième siècle. La plainte des opprimés et la voix accusatrice de l'humble avocat du roi ont été étouffées sous le concert des flatteries et des mensonges; mais du moins les harangues de Domat sont acquises à l'histoire.

Pour combattre les prévarications de ses contemporains, il s'est souvenu que leur grande affaire et leur principale pensée étoit le salut poursuivi par des voies diverses, espéré au moyen de compositions inadmissibles et de rachats monstrueux, et il a insisté sur l'intérêt du salut des juges, s'autorisant sans cesse des saintes écritures et des Pères de l'Église et les éclairant avec un flambeau qu'il allumoit dans le redoutable sanctuaire. Il leur a répété, en chaque occasion, que les juges avares et qui refusent la justice aux pauvres, troublent l'ordre de l'univers et des créatures jusqu'à ébranler les fondements, qu'ils seront eux-mêmes jugés et punis, mais de la punition des grands et des princes, c'est-à-dire d'un supplice proportionné à la grandeur du ministère qu'ils auront profané. Ce jugement des grands et des juges vengera l'ordre de Dieu violé par les injustices, les foiblesses et les négligences des juges avares, et remettra toutes les créatures dans l'ordre et dans la liberté de la justice. Et parce qu'enfin juges, avocats, procureurs, greffiers et tous autres auront négligé la recherche et la connoissance de cette lumière de la sagesse divine, elle leur paroîtra un jour, mais d'une manière horrible, pour les surprendre et les accabler.

L'enfer est le dernier mot de Domat, et en ceci il est plus péremptoirement terrible que Dante, qui complète sa divine comédie avec un purgatoire et un paradis. En présence d'un mal radical et incurable, Domat désespère, et dans la péroraison de chaque harangue, il renouvelle ses menaces aux juges : « Vienne le jugement de celui qui est la vérité, et ils seront précipités de la place où ils sont élevés comme d'un rocher, et engloutis dans les abîmes des ténèbres qu'ils auront préférées à la lumière de la vérité et de la justice. » Jusqu'au dernier jour le tableau est sombre, la parole aussi réprobatrice, mais à la longue la lassitude se trahit. Devant un mal connu, défini et persistant, le médecin se décourageoit-il? Non ; mais sachant que ses harangues étoient un remède inefficace, et voulant à tout prix détruire les abus, il avoit entrepris une meilleure voie de réformé. Les harangues ont mené Domat à ses grands travaux de jurisconsulte et de législateur. Comme tous les grands réformateurs, il avoit autant de foi en lui qu'en Dieu même et il ne douta pas que l'humble avocat du roi au présidial de Clermont, ne fût appelé à amender non-seulement les officiers de justice du ressort, mais aussi tous ceux de la France entière. C'est le sentiment de la grâce qui poussa Domat à son travail *des Lois civiles;* son érudition et son génie lui permirent de l'achever. Le chancelier Daguesseau, dont le père avoit été des amis de Domat et qui le fut lui-même dans sa jeunesse, a pénétré l'intention et le dessein de Domat, lorsqu'il a dit, en sa quatrième instruction : « On peut.... l'appeler le jurisconsulte des magistrats ; et quiconque posséderoit bien son ouvrage, ne seroit peut-être pas le plus profond des jurisconsultes, mais il seroit le plus solide et le plus sûr de tous les juges. » Instruire et préparer les juges, déposer en eux la connoissance du devoir, tel a été en effet le but de Domat ; il eût pu, sans aucun doute, se montrer profond jurisconsulte, analyser et discuter les espèces, résoudre des problèmes ardus, interpréter et concilier les textes les plus opposés, mais il y avoit mieux à faire, et il a été au principal

et au plus pressé. Dans une lettre à Brossette, Boileau a traité Domat de *Restaurateur de la raison dans la jurisprudence ;* l'éloge est considérable, mais incomplet. Boileau s'est ici plus arrêté à la forme qu'au fond, et Domat doit être surtout considéré comme le restaurateur de l'intégrité dans la magistrature.

Indépendamment de l'occasion solennelle des Assises, Domat porta la parole à l'ouverture des audiences de son présidial en 1669, 1672, 1673 et 1679. Dans ces discours de rentrée comme dans les autres harangues, il s'adresse à la conscience des juges. C'est là sa pensée principale, ce qu'on nommera plus tard une idée fixe. Puis il s'occupe des gens de justice et officiers subalternes avec autant de zèle et on peut même dire de charité, que s'il avoit charge de leurs âmes. Ici apparoît le côté littéraire de Domat ; un tout petit coin, digne d'attention cependant. Il a tracé des règles de l'éloquence judiciaire qui ne valent certes pas les leçons de Cicéron et de Quintilien ; Domat n'y visoit point. Pour lui la morale passoit avant l'art, et il n'a fait que revêtir du génie chrétien les formes antiques. Nous en citerons un passage excellent et dont on auroit besoin de se pénétrer encore aujourd'hui :

« .... Puisqu'il est vrai que les avocats doivent défendre leurs parties d'une manière digne du tribunal et de la justice, que les passions des parties avoient profané, il s'ensuit de cette règle qu'ils doivent retrancher de leurs discours tous les vices qui ont fait exclure les parties de leur propre défense. Ainsi cette règle condamne capitalement les emportements, les injures, les faussetés, les suppositions, les déguisements, les tours inventés pour détourner la vue des juges de la connoissance de la vérité, les fausses interprétations des lois et généralement ce qui contient de la passion et du mensonge. Ainsi la plupart de ce qu'on appelle figures et ornements de discours, qui tiennent de l'un ou de l'autre de ces vices, de la passion ou du mensonge, exagération, amplifications et tout le détail des ornements de cette na-

ture, bien loin d'avoir aucune éloquence, ne sont qu'un appareil ridicule de la foiblesse, du mensonge et de l'injustice; au lieu que la véritable éloquence consiste dans la simplicité naturelle de la vérité, qui est seule infiniment plus forte par elle-même que l'étendue des discours, qui ne servent qu'à l'affoiblir et à l'obscurcir quand ils passent les bornes nécessaires pour la découvrir; car l'éloquence n'est autre chose que la vérité mise dans son jour. »

La définition est heureuse et Domat a devancé le goût de ses contemporains qui avoient l'érudition indigeste et stérile, et la rhétorique prétentieuse et frivole (1). Domat pourtant n'offre qu'un modèle assez imparfait des qualités oratoires qu'il recommande. Il procède plutôt de Balzac que de Pascal sous le rapport du style : il a la phrase longue, incidentée, tortueuse et si enchevêtrée qu'à la fin on ne sait quelquefois plus de quoi il s'agissoit au commencement. Il s'est préservé du moins, et c'est là son mérite et sa nouveauté, de l'exubérance de M. Lemaitre; abondant en idées, il s'abstient de les traduire par des images, il proscrit l'antithèse qui étoit alors fort à la mode, et il a été sobre de citations. Il est vrai que si Domat ne cite pas, il se dédommage par des allusions. On ne pouvoit guère espérer mieux d'un jésuite passé dans le camp janséniste avec armes et bagages. La sécheresse de son tempérament l'a empêché de donner dans le mysticisme; le goût des affaires, l'étude familière des monuments du droit romain l'ont contenu dans un meilleur langage que celui de beaucoup de magistrats et d'orateurs ses contemporains. A ce point de vue, il n'est pas indigne d'être étudié.

Les harangues de Domat, curieuses par ce qu'on y trouve, sont plus curieuses encore par ce qu'on n'y trouve point. Le nom du roi n'y est pas prononcé une seule fois. On sait pourtant qu'à partir de 1660, la société françoise s'est précipitée du haut en bas dans les excès les plus abjects d'une flatterie sans pudeur; Domat seul a résisté au courant de son

(1) M. Sapey.

siècle. Le fait est d'autant plus remarquable que l'apothéose royale étoit de rigueur, de style et de protocole obligatoire, à ce point qu'aucun de ceux qui la célébroient n'auroient pu concevoir la pensée de s'en dispenser. Domat n'a pas tenu compte de cette obligation et n'a pas craint de paroître séditieux par silence. Strictement enfermé dans les devoirs de sa charge et dans les intérêts de son présidial, il ne s'inquiète ni du bruit des conquêtes, ni de la gloire, ni du pouvoir de Louis XIV. Il semble même s'être délié intérieurement et de son autorité privée de l'hommage qu'il devoit comme magistrat et justicier à son seigneur-roi. En France, en effet, toute justice émane du souverain quel qu'il soit et se rend en son nom; Domat s'est révolté contre ce principe incontestable. Pour lui la justice émanant de Dieu, le magistrat qui la rend ne relève que de Dieu et il ne compte pour rien l'investiture que le souverain dispense directement et à de certaines conditions qui engagent le magistrat. Il y a là un étrange oubli d'une proposition que nul n'a droit de scinder et l'omission absurde de ce qui est dû à César sans profit pour ce qui est dû à Dieu. Il a reconnu toutefois que si l'ordre public est l'ouvrage de Dieu même, les rois et les princes en sont les chefs, mais il tenoit à son texte : Juges de la terre, vous êtes des dieux !

Le magistrat ne s'est jamais incliné devant le pouvoir royal, l'auteur n'a pu se dispenser d'être courtisan en dédiant ses ouvrages. Louis XIV avoit gracieusement ordonné à Domat de continuer son travail des lois civiles; cet ordre valoit sans doute une épître dédicatoire. Le ton en est roide, les éloges recouvrent des conseils, la flatterie insinue des remontrances, et Domat ne se montre à l'aise que pour exciter le roi contre les hérétiques et saluer en lui le seul élu de Dieu pour défendre la religion.

Depuis qu'on étudie sérieusement l'histoire de France, on a cessé d'attribuer la révocation de l'édit de Nantes, soit à l'influence de Mme de Maintenon, soit à l'influence spéciale des jésuites. On sait enfin que cet édit qui devoit pacifier, a

irrité et envenimé les passions religieuses. Les catholiques n'avoient point accepté et ratifié l'édit de Henri IV; ils le subissoient en frémissant, et les calvinistes de leur côté n'approuvoient guère les mesures qui limitoient l'exercice de leur culte et restreignoient leurs droits civils. En cette circonstance comme en plusieurs autres, Henri IV avoit devancé son époque; Louis XIV se trouva par malheur d'accord avec la sienne. Il céda à des vœux sans relâche rejetés par les assemblées du clergé et par les principales corporations de la France. On avoit soif de persécutions, quelques-uns avoient besoin de confiscations, et Louis XIV aveuglé et fatalement poussé obtint plus d'approbation en consommant une œuvre de désastre et d'iniquité, qu'il n'avoit recueilli de gloire dans ses plus brillantes conquêtes. L'attitude de Domat est un des signes de ce temps-là; si quelqu'un devoit être le défenseur du droit de croire et de la liberté de conscience, à coup sûr c'étoit lui. Il avoit connu la persécution; ses plus chers amis avoient été dispersés, jetés soit à la Bastille, soit dans quelque prison d'État, internés, exilés, proscrits, et c'est lui cependant qui appelle la persécution contre l'hérésie. Ce qui prouve que la notion de la liberté n'existoit pas encore, et que si les jansénistes avoient été les plus forts, ils auroient imposé leur interprétation et leur doctrine comme on leur vouloit imposer le formulaire et la constitution.

Enfin ce qui intéressera toujours dans Domat, c'est la trace que Pascal a laissée en lui. La pensée de Domat a reçu une si forte imprégnation de la pensée de son maître et de son ami, qu'elle en reproduit le caractère ineffaçable et fidèle dans toutes ses manifestations. Malheureusement chez Domat le génie passoit le goût et même le discernement; aussi les idées de Pascal ne lui ont pas toujours rendu de bons services. Philosophe et chrétien comme son ami, il a voulu être comme lui mathématicien et appliquer à la jurisprudence les règles de la géométrie. Le procédé seroit excellent s'il s'agissoit d'établir un contrat social et des lois civiles pour une république de jansénistes fervents et sans faute;

mais il devient chimérique avec les éléments des sociétés modernes. Aussi est-il arrivé à Domat ce qui arrive à tous ceux qui travaillent pour un groupe d'individus déterminés; il a fait son temps, lorsqu'il s'imaginoit écrire pour la consommation des siècles. Il est enseveli dans son format *in-folio* sans probabilité de résurrection. Nous regrettons que les harangues ne soient pas détachées de l'œuvre si estimable de Domat et reproduites dans un format plus humain. Elles ne formeroient pas un gros volume, mais ce volume seroit consulté par tous ceux qui aiment la vérité dans l'histoire, et il compléteroit les curieuses révélations qui, chaque année, modifient nos opinions et les jugements reçus sur le dix-septième siècle, toujours grand malgré d'effroyables misères, grand par ce qu'il produit, et grand surtout par ce qu'il prépare.

VICTOR LAMBINET.

NOUVELLES A LA MAIN

DES ANNÉES 1774-1778.

Le hasard nous a fait mettre la main sur ces documents assez curieux et conservés dans les papiers de la famille La Baume de Montrevel, donnés par Mme la duchesse de Saulx-Tavannes, aux Archives du département de l'Ain : ils renferment quelques détails bons à noter, ce me semble. Ces nouvelles à la main, écrites à dates à peu près fixes, étoient adressées, non signées, à M. de la Baume, comte de Montrevel, maréchal des camps et armées du roi, demeurant à Mâcon (1).

Florent-Alexandre-Melchior de La Baume, comte de Montrevel, naquit le 18 avril 1736 : il étoit fils d'un maréchal de camp et de Florence de Châtelet-Homont, arrière-petit-fils de Claire de Saulx-Tavannes, héritière de la branche des marquis de Lugny, et arrière-petit-neveu du maréchal de Montrevel.

E. DE BARTHÉLEMY.

Ce 14 *mars* 1774. — Il vient d'arriver un événement qui fait beaucoup de bruit en Angleterre. La marquise de Gotteville, connue par plusieurs aventures à Paris, étoit passée en Angleterre pour échapper à une foule de créanciers que sa passion pour le jeu et son faste lui avoient procurés. Elle s'est avisée, pour fournir à ses dépenses, de composer une histoire satirique de la cour de France et de Mme la comtesse Du Barry, dont elle disoit avoir été l'amie. L'impri-

(1) Je n'ai pas cru devoir reproduire ici *in extenso*, ces lettres ; j'en ai extrait seulement les passages qui m'ont paru curieux et relatant des faits inédits ou peu connus.

meur anglois auquel elle a vendu son manuscrit très-cher, au lieu de le mettre sous la presse, est passé en France et l'a livré pour 2000 louis à des personnes qui l'ont, en outre, fait entrer dans le projet d'enlever Mme de Gotteville. Plusieurs François, même des officiers, les uns hommes d'intrigues, les autres braves, l'ont suivi en Angleterre : après s'être liés avec Mme de Gotteville, ils sont parvenus à l'attirer dans une maison de campagne d'un soi-disant milord où le projet devoit s'accomplir. Mais un chevalier de Morandé, qui vivoit avec elle, en ayant été instruit à temps par M. d'Eon, a couru chez le lord-maire demander du secours. Le magistrat anglois lui a prêté main-forte, et en arrivant au lieu du rendez-vous, ils ont trouvé Mme de Gotteville déjà dans une chaise de poste, avec un bâillon dans la bouche. A la vue de l'escorte angloise, les François se sont dispersés : cinq, à ce qu'on dit, ont été pris et pendus, et on poursuit vivement l'imprimeur qui s'est prêté à ce coup de main.

11 *mars* 1774. — Le prince de Monaco a un procès d'une singulière nature avec le nommé Patau, fermier général de sa principauté. Le bail a été fait à Monaco : le fermier refusant de tenir toutes les conditions qui y étoient stipulées, le prince l'a résilié de son autorité, et demande des dommages et intérêts. Il a traduit le prince au parlement de Paris, et pour l'en rendre justiciable, il a affecté de ne le nommer que duc de Valentinois. Les moyens de défense du prince sont que le bail a été passé dans sa principauté souveraine, qu'il ne s'y agissoit que des biens de cette principauté, et que, par conséquent, il ne peut être justiciable du parlement de France.

Le comte de Laval, orphelin, âgé de dix-neuf ans, marié l'année dernière avec Mlle de Gensac, riche héritière, a fait une lessive si considérable au jeu, ce carnaval, qu'on l'oblige à aller passer sept ans à son régiment. La mère de sa femme sans enfant, la reprend. Il a perdu, dit-on, six cent mille livres dans une nuit contre M. le comte de Me-

nou, officier aux gardes françoises et deux capitaines de dragons.

16 *mars* 1774.—M. de Beaumarchais a lu ces jours derniers devant une assemblée de cinquante personnes de la cour son *Barbier de Séville*, qui a enchanté tous les auditeurs.

Il est décidé que le Louvre va être achevé et que l'on y transportera la Bibliothèque du Roy.

Il est décidé aussi que le mausolée du comte de Saxe restera à Paris, au lieu d'être envoyé à Strasbourg. On prétend que M. de Marigny s'étoit obstiné à ce projet par animosité contre Pigale.

25 *mars*. — Le parlement a jugé que M. le duc de Valentinois fourniroit des défenses à la demande du sieur Patau. Le prince, à ce qu'il paroît, a résilié, parce que des fermiers de Lyon lui offroient moitié plus que le sieur Patau, qui en donnoit annuellement 85 000 livres.

La princesse Christine, sœur de feue Mme la Dauphine, abbesse de Remiremont, est partie pour Strasbourg. Elle a fait venir à Versailles un manchon en plumes de héron, qui lui coûte 30 000 livres.

28 *mars*. — Une petite brochure intitulée : *Lettre d'un Ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des Jésuites*, datée du 10 de ce mois, est du seigneur de Ferney, qui a aussi vainement voulu se déguiser dans une épître à Ninon de l'Enclos. Malgré les éloges mérités qu'il s'y donne, son style l'a démasqué. Il vient encore de produire un petit roman très-rare, intitulé : *Le Taureau blanc*. On y trouve des lueurs d'une imagination heureuse que la vieillesse affoiblit. Le *Taureau blanc* est Nabuchodonosor changé en bête et aimé de la fille du roy d'Égypte. Ce monarque lui défend de prononcer le nom de son amant, et lorsqu'il apprend qu'elle lui a désobéi, il la condamne à mort avec le *Taureau blanc*, mais les sept ans de pénitence que Nabu-

chodonosor devoit subir étant révolus, il redevient homme et épouse la princesse.

1er *avril.* — Par un testament qu'a fait M. Cormesson, docteur en médecine, avant que d'entreprendre un voyage au long cours, il fonde à perpétuité, un prix de morale qui sera appelé prix de vertu, et accordé tous les ans à la meilleure action dans l'ordre moral et civil. Il y supplie Messieurs du parlement de vouloir bien en être les protecteurs et les exécuteurs.

8 *avril.* — Une danseuse de l'Opéra, âgée de dix-neuf ans, vient de mourir. Sa prévoyance pour l'avenir, très-rare dans les personnes de son état, a été trompée. Elle avoit déjà amassé 200 000 livres, par des moyens qui lui ont coûté bien des larmes à son dernier instant. Pour réparer la faute de son gain illicite, elle vouloit tout donner aux pauvres. Mais le curé de Saint-Eustache lui a fait faire un testament en faveur de sa mère et de ses parents, qui sont dans le besoin. Elle donne seulement 6000 livres aux pauvres.

29 *avril.* — Mme la Dauphine devoit venir mardi à l'Opéra de M. le chevalier Gluck, qui a été son maître de musique ; mais elle a différé pour voir quelques changements qu'on doit y faire : le principal sera de faire intervenir Diane au dénoûment : les beautés de la musique de cet opéra se sentent et se goûtent de plus en plus à chaque représentation. On y pleuroit à la dernière comme à une tragédie.

2 *may.* — Le Roy s'étant trouvé indisposé, jeudi dernier à Trianon, on crut que c'étoit une indigestion, mais comme la fièvre survint, on transporta Sa Majesté à Versailles : sur cette nouvelle tous les princes se rendirent auprès de sa personne. Il a été saigné vendredi à neuf heures du matin et à six heures du soir. On a mandé de Paris,

MM. Bordeu et Lorry, pour consulter avec les médecins de la cour sur l'état de Sa Majesté, qui était mieux le soir. Mais le lendemain, au matin, on appris que c'étoit la petite vérole, qui s'étoit déclaré la nuit.

De Versailles, 30 *avril*. — On a appliqué des vésicatoires ce matin au Roy : depuis ce temps, la tête est moins embarrassée. L'éruption se fait bien, et est abondante, surtout sur la poitrine. Sa fièvre n'est pas trop forte et les médecins sont contents de l'état de Sa Majesté. Les ordres de la cour ont été envoyés à Paris aujourd'hui, vers les six heures et demie, pour interdire tous les spectacles à cause des prières des quarante heures. Les Comédies Françoise et Italienne étoient aux deux tiers des pièces, lorsque, pour obtempérer aux ordres de suspendre, les acteurs sont venus dire qu'ils avoient ordre de rompre la scène, ce qu'ils ont fait. A cette annonce, le plus morne silence a succédé par toute la salle. Le public a été rassuré quelques minutes après par la certitude où l'on a été que le Roy n'étoit pas plus mal que le matin.

M. le Dauphin, les princes ses frères et Mme la Dauphine, qui n'ont point la petite vérole, n'ont point la permission de voir Sa Majesté, que M. le duc d'Orléans et Mme Adélaïde ne quittent pas.

De Versailles, 1er *may*. — Le Roy a été agité pendant la nuit jusqu'à quatre heures du matin. Depuis ce temps, il est beaucoup plus tranquille. On a levé les vésicatoires, qui on fait un très-bon effet, et Sa Majesté est en ce moment aussi bien qu'on le puisse désirer pour son état.

13 *may*. — Une crise survenue dans la nuit du neuf au dix heures, avoit donné une lueur d'espoir ; mais tout s'est évanoui vers le midy, et le Roy est mort à trois heures et un quart. Notre jeune monarque, la royne, les princes ses frères et les princesses leurs épouses, sont partis de Versailles à cinq heures et se sont rendus à Choisy. On peut

juger de la sensation douloureuse qu'occasionne un pareil événement. Aucun ministre ne peut approcher du Roy, tous ayant vu feue Sa Majesté dans sa maladie qui exige une quarantaine. Une grande partie du service est dans le même cas, ainsi que M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé qui ne l'ont point quitté. Les autres princes ne l'ont pas vu et peuvent rendre leurs hommages à Sa Majesté.

La maladie pestilentielle qui a précipité Louis XV dans le tombeau ne permettant pas d'observer toutes les cérémonies usitées à la mort des princes, et d'ailleurs, le Roy ayant demandé d'être enterré sans aucune pompe, son corps sera transporté aujourd'hui de Versailles à Saint-Denis.

M. le Dauphin avoit écrit quelques jours avant la mort du Roy à M. l'abbé Terray, pour faire donner aux curés de Paris 200 000 livres à distribuer aux pauvres pour implorer la bonté divine pour la santé du Roy, et que dans le cas où ces fonds ne seroient pas suffisants, on le prît sur sa pension et sur celle de Mme la Dauphine.

M. Suton, célèbre inoculateur anglois, avoit offert d'essayer de sauver le Roy, par un remède qu'il disoit infaillible ; mais les médecins, sur son refus d'expliquer en quoi il consistoit, n'ont point voulu s'en servir, alléguant pour raison, qu'ils avoient fait le serment de n'administrer aucun remède au Roy qui ne leur fût connu. Beaucoup de gens les désapprouvent, d'autant plus que M. Suton étoit présenté par M. le duc de Chartres et recommandé par l'ambassadeur d'Angleterre.

16 *mai*. — Le deuil sera de huit mois : les étoffes noires sont d'un prix excessif. Le crêpe qui valoit six livres l'aune, se vend vingt-quatre livres.

6 *juin*. — M. de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de Reims, a échappé au plus grand danger, le 28 du dernier mois, en passant la rivière d'Aisne, où un torrent a culbuté sa voiture. Il auroit malheureusement péri, s'il ne se fût

accroché à des osiers : on fut obligé de le retirer par les cheveux, tant le bord de la rivière étoit escarpé.

10 *juin.* — La Reine veut, dit-on, appeler le Petit-Trianon le Petit-Vienne.

8 *août.*—Voicy le détail de l'aventure de M. le maréchal de Richelieu, dont on a parlé. Mme de Saint-Vincent, de très-grande condition, puisqu'elle est née de M. de Castellane, et dont le personnel ne répond nullement à la naissance, a produit des billets au porteur jusqu'à concurrence de 420 000 livres, dont elle demande le payement. Les billets paroissent signés et approuvés par le maréchal de Richelieu, le corps des billets étant d'une main étrangère. Le maréchal nie absolument d'avoir fait aucuns billets et prétend que la signature et l'approbation qui sont au bas ont été contrefaites. Sur la plainte qu'a rendu M. le duc de Fronsac, Mme de Saint-Vincent a été mise à la Bastille, ainsi que M. de Bennevent, son homme d'affaires. Cependant, quoique l'interrogatoire qu'elle a subi l'ait rendue pour le moins suspecte, elle a obtenu son élargissement à la requête de ses parents, sous la condition d'avoir une garde, et son homme d'affaires est resté en prison. Le maréchal jugeant l'affaire assez sérieuse pour exiger sa présence, a demandé un congé pour venir de Bordeaux.

21 *octobre.* — Enfin le mémoire de Mme de Saint-Vincent se distribue, imprimé nonobstant les égards dus à un maréchal de France, duc et pair. On y voit que, renfermée par sa famille dans un couvent à Milhaud en Auvergne, elle entretenoit avec le maréchal de Richelieu, son parent, un commerce de lettres qui leur fit naître l'extrême désir de se voir. Pour y parvenir, le maréchal obtint sa liberté et ils voyagèrent ensemble successivement en plusieurs provinces et vinrent ensuite à Paris. Tous ceux qu'il avoit chargés de lui faire des avances, ayant été obligés de recourir à elle

pour leur remboursement, elle saisit l'instant d'un transport généreux pour obtenir sa promesse de l'indemniser et de lui assurer un sort; et il finit par lui faire, à plusieurs reprises, les billets de 425 000 livres déposés au greffe avec quarante lettres de lui, mais à condition que ces billets ne seroient montrés à personne de chez lui. Elle observe encore, qu'ayant passé sa vie dans un couvent, elle n'a pu apprendre à contrefaire assez bien les écritures pour avoir, non-seulement imité, ne sachant la signature des billets, mais encore celles des quarante lettres.

26 *décembre*. — Le fameux procès des habitants de Salency, près Noyon, fut jugé mardi à la Grand' Chambre en leur faveur. M. d'André, seigneur de ce lieu, qui a été débouté de ses prétentions et condamné à tous les dépens, soutient qu'il a le droit d'empêcher la cérémonie que saint Médard a institué, par laquelle, au mois de may, une des jeunes filles de ce village, estimée la plus sage et la plus méritante, par les habitants assemblés, est couronnée d'un chapeau de roses.

Des lettres de Rennes contiennent de grands détails sur la réception faite à M. de la Chalottais. Tous les corps ont député au-devant de lui et l'on cria beaucoup : Vive le Roi! vive M. de la Chalottais! Les réponses de ce magistrat aux compliments qui lui furent adressés avoient pour titre : Aimons-nous, vivons en paix.

10 *mars* 1776. — Le libraire Le Jay ayant mis à la tête du Commentaire de *la Henriade*, par M. de la Beaumelle, une estampe représentant M. de Voltaire entre feu MM. Fréron et de la Beaumelle, on a fait sur cela cette épigramme :

Le Jay place Voltaire
Entre la Beaumelle et Fréron.
Ce seroit un vrai Calvaire,
S'il s'y trouvoit un bon larron.

12 *juillet* 1776. — Les maisons de jeu s'étoient tellement multipliées dans Paris, que sur des représentations, le ministre vient d'en supprimer beaucoup.

Mme Du Barry a mis en vente sa terre de Saint-Vrin. Elle se propose d'aller rejoindre son mari à Toulouse.

ANALECTA-BIBLION.

Les Celtes au dix-neuvième siècle. — Appel aux représentants actuels de la race celtique, par Charles de Gaulle, 1865; *à Nantes, chez Vincent Forest et Grimaud*; *à Paris, chez Aubry*. In-8° de 66 pages. — Prix : 1 fr. 50.

Avant la conquête romaine, chacun le sait, le sol de la Gaule et des Iles-Britanniques étoit occupé par une seule race d'hommes, les Celtes, dont les descendants forment encore à présent le fond de la population françoise. Cette race n'est plus représentée aujourd'hui, dans toute sa pureté, que par quatre petits peuples : les Bretons armoricains, les Bretons gallois, les Irlandois et les Écossois (au moins, ceux des Hautes-Terres). Tous quatre ont conservé de précieux restes de l'esprit et de la langue de leurs ancêtres communs, qui sont aussi ceux des François. Parmi ces populations, un grand nombre d'hommes, réveillés par la lumière que les travaux de la science moderne ont jetée sur leur race et leur pays, se sont résolus, en dehors de toute idée politique, à employer leurs efforts pour conserver, avec l'esprit celtique, les langues et les coutumes nationales; ils veulent travailler à réaliser chez eux tous les progrès moraux, intel-

lectuels et matériels, en développant, et non en étouffant, les germes de vie originale qu'ils possèdent encore.

Ces restes du génie celtique valent-ils la peine d'être conservés au monde, ou faut-il, au contraire, chercher à les détruire comme autant d'obstacles à la marche du progrès? Dans tous les cas, ne sont-ils pas destinés fatalement à disparoître au milieu du mouvement de la civilisation moderne? Telles sont les questions que pose M. Charles de Gaulle, et dont il examine la valeur en étudiant les diverses fractions de la race celtique dans leur passé et surtout dans leur état présent. Il va sans dire que l'auteur répond négativement aux deux dernières, et cela, avec toute l'énergie et la foi patriotique d'un véritable Armoricain, bien qu'il ne soit pas né en Bretagne.

Après avoir exposé, d'une manière fort intéressante, l'état des esprits et les besoins des populations dans les pays restés purement celtiques, M. Charles de Gaulle recherche quelles seroient les mesures les plus efficaces à prendre pour atteindre le but désiré de régénération et de progrès, et réclame pour leur exécution l'entente commune des diverses sociétés littéraires et savantes, ainsi que le concours de tous les hommes de bien, patriotes et influents dans les contrées celtiques.

Nous transcrivons ici deux passages relatifs, l'un à la publication d'une série de livres sur les langues celtiques; l'autre à la fondation d'une *Revue* spécialement destinée à servir de lien et d'organe à tous ceux qui, par la nature de leurs études, et dans un but patriotique, s'occupent de l'histoire et de la littérature des Celtes anciens ou modernes. Nous avons pensé que ces lignes pouvoient avoir un intérêt spécial pour le *Bulletin du Bibliophile*, et que c'étoit, d'ailleurs, servir utilement les vues de l'auteur, que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur des vœux si dignes de sympathie et à la réalisation desquels quelques-uns d'entre eux pourroient peut-être coopérer.

« Le premier résultat à obtenir seroit l'établissement de

relations régulières et fréquentes entre les sociétés bretonnes de diverse nature et celles qui existent de l'autre côté du détroit. Ces relations comprendroient une correspondance suivie, la communication des résultats acquis, un aide mutuel dans les travaux d'érudition, l'échange réciproque des revues, journaux, etc.

« Alors il deviendra possible de resserrer de plus en plus les liens de sympathie réciproque, de populariser la connoissance de la communauté d'origine et de répandre de plus en plus parmi les gens instruits, l'intelligence des divers dialectes de la famille néo-celtique.

« A ce point de vue, il y auroit à réaliser de grandes améliorations pour faciliter les études celtiques, en général. Il est extrêmement difficile de se procurer, hors des Iles-Britanniques, les divers livres relatifs aux langues indigènes qui s'y parlent. On devroit s'entendre pour publier en françois, sur chacun de ces dialectes, une grammaire, des dictionnaires, des exercices gradués avec *corrigés*, des dialogues, un choix des textes les plus importants avec annotations, le tout d'un prix peu élevé et formant un ensemble méthodique et complet. C'est bien le moins, qu'à un point de vue purement scientifique, nos langues soient sur un pied d'égalité avec celles qui ont droit d'existence officielle. Ces publications ne pourroient manquer de populariser beaucoup l'étude de notre littérature en Europe et particulièrement en France.

« Dans le but de faciliter l'union désirée, nous avons encore à former un vœu auquel nous attachons une très-sérieuse importance, c'est de voir se créer un organe périodique consacré à la race celtique. Chacune de ses grandes divisions possède déjà, il est vrai, des recueils spéciaux de beaucoup de mérite. Nous avons en France la *Revue de Bretagne et de Vendée*, et il s'en publie un grand nombre chez nos frères d'outre-mer; mais ce qui manque, c'est un recueil qui s'occupe de toutes les questions d'intérêt commun, se fasse l'organe de nos vœux, discute les théories qui se

produisent et centralise les renseignements éparpillés dans cent endroits divers.

« Ce journal, qui s'intituleroit, je suppose, *Revue celtique*, paroîtroit en françois, soit en France, soit en Grande-Bretagne, tous les mois et, plus tard, si le besoin s'en faisoit sentir, tous les quinze jours. Publié avec la collaboration de savants celtistes indigènes et étrangers et des hommes les plus marquants en tout genres dans les quatre pays, il contiendroit : 1° Des articles de fond sur le mouvement des esprits dans les pays celtiques, sur leurs besoins moraux, intellectuels ou matériels, etc.; — 2° Des études historiques et biographiques; — 3° Poésies, nouvelles, études de mœurs, voyages; — 4° Une partie bibliographique comprenant : des articles de critique sur toutes les œuvres de quelque importance, intéressant directement ou indirectement la science celtique, la nomenclature de toutes les nouvelles publications celtiques, importantes ou non, accompagnée, autant que possible, d'une courte indication sur leur objet et leur valeur, des sommaires de revues et de journaux; — 5° Découvertes, faits et renseignements divers, statistique, nécrologie; — 6° Reproduction des principaux articles sur des sujets celtiques parus dans des journaux indigènes ou étrangers. Cette partie auroit naturellement une étendue considérable, et on comprend quelle seroit son utilité pour les celtistes qui ne peuvent ni connoître, ni se procurer tout ce qui se publie sur les sujets qui les intéressent; — 7° Enfin, la dernière division seroit consacrée à la publication de textes celtiques anciens ou modernes, inédits ou rares, avec traduction et notes. »

Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, d'après les documents inédits par Alfred Franklin; *Paris*, *Aubry*, 1865, in-8 de VIII-150 pp.

Tout bon Parisien doit chanter sur la harpe les louanges

de M. Alfred Franklin. Depuis quelques années ce jeune érudit s'est donné la tâche très-ardue et très-méritoire de raconter la généalogie, la formation et les vicissitudes des anciennes bibliothèques de Paris; c'est en quelque sorte faire l'histoire du mouvement intellectuel et du progrès des études scientifiques et littéraires chez le peuple parisien. Il y a cinq ans déjà j'ai parlé ici même avec quelque détail de son *Histoire de la bibliothèque Mazarine*, suivie un an plus tard de celle du collége des Quatre-Nations. Sont venues ensuite les *Recherches sur la bibliothèque de Notre-Dame* et sur la *Bibliothèque de la Faculté de médecine*. Voici enfin l'histoire de la *Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor*, une des plus riches et la plus célèbre des bibliothèques conventuelles de l'ancien Paris.

Cet « enfin » ne veut pas dire que M. Franklin se repose sur ses premiers succès. Les lecteurs du *Bulletin* savent pertinemment qu'il travaille sans cesse à se compléter et à remplir une à une les cases de son programme (1). L'histoire de la Bibliothèque de Saint-Victor est nécessairement liée à celle de l'abbaye; et c'est à l'aide du Nécrologe où se trouvent inscrits les dons de livres, manuscrits et imprimés, faits par des religieux ou par des amis de l'ordre, que M. Franklin a pu reconstituer l'état de la Bibliothèque avant le seizième siècle, époque de sa réorganisation. A partir de ce moment, deux catalogues, l'un alphabétique, l'autre méthodique, constatent le nombre des volumes possédés par l'abbaye, jusqu'au dix-huitième siècle où un nouvel inventaire rédigé en treize volumes *in-folio* en arrête l'état définitif. L'histoire d'une bibliothèque de moines ne sauroit être bien accidentée : M. Franklin en a relevé avec soin tous les détails, reconstruction et amélioration des bâtiments, accroissements, dons et legs des particuliers, modifications des rè-

(1) Voir dans les livraisons de juillet, octobre et décembre 1864 et janvier 1865, les notices sur la bibliothèque des Minimes de la place Royale, des Augustins déchaussés, des Grands-Augustins et des Carmes de la place Maubert, par Alfred Franklin.

glements, etc. Il dresse d'après l'Obituaire la liste des bibliothécaires; et donne à l'appendice des extraits des catalogues successifs. L'innovation la plus grave introduite dans le gouvernement de la bibliothèque de Saint-Victor se fit en vertu d'une clause testamentaire d'un de ses bienfaiteurs, Du Bouchet, sieur de Bournouville, conseiller au parlement, qui, en léguant à ladite bibliothèque une collection d'environ dix mille volumes, estampes, cartes, etc., y mit pour condition qu'elle seroit ouverte au public trois jours de la semaine. M. Franklin célèbre avec enthousiasme cette clause du libéral conseiller. Je doute que les pères de Saint-Victor l'aient en leur temps accueillie avec les mêmes sentiments. S'ils l'acceptèrent, ce fut par reconnoissance d'abord et aussi sans doute parce qu'un legs aussi important valoit bien quelque concession. Mais qu'est-ce que la publicité donnée à une bibliothèque, sinon le pillage et le dégât organisés? Nous avons mille preuves et mille témoignages que dans l'ancienne France les bibliothèques des établissements religieux étoient libéralement ouvertes aux savants et aux travailleurs; à quoi bon les ouvrir aux désœuvrés et aux gaspilleurs? Passe pour une bibliothèque ministérielle comme celle de Mazarin; mais une bibliothèque conventuelle! l'instinct conservateur des moines, leur esprit d'obéissance sont de meilleures garanties pour l'intégrité d'une collection que le zèle des gens de lettres laïcs. C'est là une vérité d'expérience pour quiconque a visité les couvents de Rome et d'Italie : qu'il s'agisse de livres ou de peintures, le moine conserve et le laïc dégrade. Et je n'ai pu lire sans attendrissement cette formule rapportée par M. Franklin et qu'on lisoit répétée sur les livres de la savante abbaye (p. 94) : *Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis ; quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit,* ANATHEMA SIT. *Amen!*

M. Franklin n'est pas au bout de sa tâche. Il lui reste encore plus d'une monographie à nous donner, après celles que nous lui devons déjà.

Les couvents, les établissements publics, les collections particulières attendent leur historien. Qu'il continue à mériter le titre d'historiographe des bibliothèques de Paris : C'est un Parisien, c'est un ami des livres, c'est un bibliothécaire qui lui est garant de la reconnoissance qui l'attend.

CHARLES ASSELINEAU.

Notice historique et bibliographique sur Chevrier, par M. Gillet, associé correspondant de l'Académie de Stanislas. *Nancy*, 1864; in-8 de 200 pages. Imprimerie de l'Académie.

La bibliographie n'a pas de préjugés : de même que la botanique et l'entomologie, elle admet dans ses nomenclatures le laid à côté du beau, le venin aussi bien que la grâce. L'histoire littéraire a, comme l'histoire naturelle, ses scorpions et ses bouziers. La vie d'un mauvais auteur peut fournir des renseignements précieux; un écrivain odieux et mal famé peut être l'occasion de recherches intéressantes : et voilà comment aujourd'hui un très-galant homme, et très-savant bibliographe, nous donne une étude très-détaillée et très-poursuivie sur Antoine Chevrier, l'un des écrivains les moins estimables, comme talent, et d'ailleurs les plus méprisables du dernier siècle. L'auteur n'essaye pas même de déguiser la turpitude du sujet. La sympathie du biographe n'a rien trouvé où s'accrocher dans cette existence scandaleuse, dans ce fatras d'écrits venimeux, où l'histoire tourne au libelle et le roman à la gravelure. « J'ai laissé dans l'ombre, nous dit-il, les hideuses passions qui ont dégradé la vie de Chevrier.... Quant à son caractère, les nombreux volumes qu'il a produits témoignent tous de sa mauvaise nature et de son penchant à médire. On peut dire de lui-même ce qu'il a écrit d'un autre : *il avoit l'âme noire et le cœur mauvais*.... Cet auteur, qui n'eut rien de remarquable, *ni par son talent, ni par ses écrits*, n'a joué en définitive qu'un rôle très-secon-

daire parmi les hommes et les écrivains de son temps. » Et tout cela est vrai : Chevrier est peut-être le plus triste exemplaire des vices que l'envie, l'égoïsme, l'amour déréglé de soi-même et de la notoriété peuvent développer chez un homme doué de quelque imagination et de quelque talent; car sur ce point la sévérité du biographe me paroît excessive : il n'est pas possible de dénier une puissance d'esprit quelconque à un écrivain qui a tant produit et dans des ordres différents. Le catalogue de Chevrier n'a pas moins de soixante et un articles; et de l'épigramme à la comédie et du roman à l'histoire, il n'est guère de genres où il ne se soit essayé. Il est vrai que ses vers sont insipides et que ses comédies sont plates. L'animosité contre les personnes ôte tout crédit à ses histoires; et ses romans même sont des indiscrétions et des cancans diffamatoires. Chevrier apportoit dans tous les genres une même faculté, l'activité; un même défaut, l'acrimonie, la haine, le besoin de se venger des torts que son caractère intraitable et violent lui donnoit envers tous et en toute rencontre. Né cent ans plus tard, il eût été journaliste, un journaliste ardent, belliqueux, passionné; et peut-être le ferment des luttes quotidiennes, la satisfaction de répondre au jour et à l'heure eussent-ils épuisé ce fond d'âpreté, cette bile noire qui s'amassoit en lui dans le silence et dans la solitude.

Je n'ai eu ni l'occasion ni le besoin de lire son *Histoire de Corse*, ni ses *Mémoires sur les hommes illustres de la Lorraine*, son ouvrage le plus considérable et qui donna lieu à un long procès dont M. Gillet a recherché avec soin toutes les circonstances. Le seul ouvrage que je connoisse de lui et le seul qui se lise encore aujourd'hui, est une espèce, non pas de roman, mais de composition satirique, le *Colporteur*, qui rappelle le *Diable boiteux* de Lesage, juste autant que le *Chevalier à la mode* ou l'*Homme à bonnes fortunes* ressemblent au *Misanthrope*, et *Faublas* à *Gilblas*. M. Charles Monselet, dans ses charmants Portraits Littéraires du dix-huitième siècle, a écrit que dans cet ouvrage Chevrier

étoit arrivé « au vrai ton de la satire (1). » C'est beaucoup dire : ce qui est certain c'est qu'il y a dans ce libelle de satire sociale assez d'esprit, de verve, une suffisante légèreté de ton pour faire passer sans dégoût les mœurs ignobles dont on y fait le tableau. C'est un de ces livres que l'on peut lire avec curiosité et même par divertissement les jours où l'on se seroit disposé à l'indulgence, comme le conseilloit Chamfort, en déjeunant d'un crapaud. Les autres romans de Chevrier, ses ouvrages historiques et politiques tels que les *Mémoires du maréchal de Belle-Isle*, l'*Histoire de la campagne de Hanovre*, etc., ne méritent plus d'être cités. Ses missions diplomatiques plus ou moins avouées, ses fonctions équivoques ajoutent à sa mine de coquin un certain air d'espion et de mouchard qui la complète. Mais enfin ce méchant homme, et, disons le mot, cette canaille aura été franchement écrivain et homme d'esprit pendant deux cents pages, et c'est quelque chose; c'est assez pour vivre. Cette peinture, ou plutôt ce dessein à la pointe et à l'eau-forte, d'une société mouvementée et amusante dans sa corruption assure à son auteur une place dans la galerie des peintres de mœurs et des satiristes au-dessous de Lesage, comme je l'ai dit, de Diderot et de Chauderlos de Laclos, mais pas trop loin de l'abbé Prévost et bien au-dessus, pour la fermeté et la franchise, de Louvet, de l'abbé Dulaurens et de Desfarges. Ce qu'il y avoit d'âpreté sous cette malice et de quoi étoit faite cette humeur bilieuse et caustique, c'est ce qu'on pouvoit se demander hier et ce que M. Gillet nous apprend aujourd'hui. En naturaliste courageux, il a résolûment plongé ses mains dans l'ordure, et essuyé du regard toutes ces vilenies. Grâce à lui nous savons dans quelle classe ranger le satirique, et c'est la classe des envieux et des vindicatifs. Chevrier se vengeoit de cette société où il eût voulu briller et qui le repoussoit de chaque case où il s'avançoit. Il en vou-

(1) *Les Oubliés et les dédaignés*, portraits littéraires de la fin du dix-huitième siècle, par Charles Monselet.

loit à la destinée qui ne lui avoit jamais permis d'être ni un écrivain, ni un historien, malgré ses travaux, ses veilles et ses talents. L'eût-il été dans un autre temps et avec des circonstances différentes? Ce qu'on ne peut nier, c'est que dans les nombreuses luttes qu'il eut à soutenir ses adversaires ne valoient guère mieux que lui. Ses mauvais instincts se trouvoient comme en serre chaude dans la corruption de son temps.

CHARLES ASSELINEAU.

Table méthodique des mémoires de Trévoux (1701-1775); première partie, précédée d'uue notice historique, par le Père P. C. Sommervogel, de la Compagnie de Jésus. *Paris*, *Auguste Durand*, 1864; in-12 de CI-198 pages.

Parmi les journaux littéraires du dix-huitième siècle, les *Mémoires de Trévoux* occupent une place importante, et ce recueil célèbre, dont l'existence n'a pas été sans orages, méritoit un historien. Le sujet étoit neuf et plein d'intérêt; il a été traité avec autant d'impartialité que d'exactitude et de talent par le P. Sommervogel, dans la notice étendue placée en tête de ce volume. L'auteur de cette notice, modestement intitulée *Essai*, ne s'est pas proposé de faire une étude approfondie de l'esprit et des tendances des *Mémoires de Trévoux*, ni d'examiner en détail les critiques et les jugements de leurs rédacteurs. Il retrace l'histoire, assez mal connue jusqu'ici, de ce journal, depuis sa naissance (1701), jusqu'à sa disparition définitive (1782); et raconte, avec des développements nouveaux, ses vicissitudes, notamment les luttes que les publicistes de Trévoux eurent à soutenir contre les encyclopédistes; il signale les noms, les mérites divers des rédacteurs, et ne néglige rien pour bien faire connoître une publication que M. Sainte-Beuve appelle avec raison « le vrai monument de la littérature des Jésuites en françois. »

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le P. Sommervogel dans cette curieuse étude sur l'origine et le véritable caractère des *Mémoires de Trévoux ;* on trouvera là des particularités oubliées, des appréciations, des redressements dont la critique devra tenir grand compte. L'auteur n'approuve pas en toutes choses les journalistes de la compagnie de Jésus; mais il se fait naturellement un devoir de les défendre contre les accusations injustes dont ils ont été si souvent l'objet, et c'est moins par la polémique que par le simple exposé du fait, qu'il arrive à convaincre le lecteur. Pour ne citer qu'un exemple, M. Alfred Maury reprochoit au journal de Trévoux d'avoir été un adversaire de l'Académie des Inscriptions et affirmoit que les membres de cette compagnie « se voyoient fermer ce journal qui auroit offert un écoulement productif à leurs recherches. » Le Père Sommervogel se contente de répondre : « Nous ne sommes pas de cet avis. Si M. Maury avoit parcouru les *Mémoires de Trévoux*, il y auroit rencontré les noms de seize membres, pensionnaires ou associés de l'Académie, comme MM. de Boze, de Caumont, Galland, Bimart de la Bastie, Moreau de Mautour, Lebeuf, etc. »

Ces savantes recherches, qui seront consultées avec fruit pour l'histoire littéraire du siècle dernier, servent d'introduction à un travail dont tous les hommes d'étude apprécieront l'importance. « *Le Journal des savants*, dit le Père Sommervogel, est une des rares collections qu'une table permet de parcourir avec utilité et profit. Nous voulons, mais d'après un plan plus modeste, mettre les *Mémoires de Trévoux* en état de rendre les mêmes services. » C'est donc une table complète de ces mémoires que l'auteur a entrepris de publier, et dont il donne aujourd'hui la première partie, renfermant les titres, par ordre de matières, de toutes les dissertations, pièces et mémoires insérés dans ce journal. La seconde partie sera le catalogue des ouvrages dont les journalistes des *Mémoires de Trévoux* ont rendu compte.

J. de Gaulle.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Notre collaborateur M. Ferdinand Denis, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé administrateur de cette bibliothèque, en remplacement de M. de Brotonne, décédé.

— Musée galitzin. — Le prince Michel Galitzin, mort à Montpellier en 1860, en venant de Madrid où il représentoit son souverain, s'étoit adonné aux arts dès ses plus jeunes années. Un long séjour en Italie et en France avoit épuré ses goûts, une immense fortune lui avoit permis de les satisfaire. Par son testament il a voulu que tous les trésors artistiques qu'il avoit amassés fussent réunis à Moscou dans la vieille habitation de ses pères, et mis à la disposition de tous ses compatriotes. Fidèle aux volontés de son père, son fils, le prince Serge Galitzin, vient d'ouvrir ce musée en promettant de l'augmenter.

Il se divise eu trois parties. La 1re est celle des livres où l'on remarque une collection de xylographes et d'incunables, de précieux manuscrits et les plus belles éditions des classiques. La 2e est la plus riche galerie particulière en chefs-d'œuvre de l'école italienne, et renferme un échantillon de la plupart des peintres françois modernes. Plusieurs salles sont ensuite remplies de vieux meubles, de curiosités de toute espèce et de tous les pays du monde. Quelques-unes de ces curiosités sont des reliques, c'est-à-dire des objets ayant appartenu à Marie-Antoinette et à Mme Élisabeth. D'autres, comme les faïences de Henri II, se vendent aujourd'hui au poids de l'or.

Mission scientifique de M. E. Miller. — M. E. Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif, qui avoit été chargé, en 1864, d'explorer les bibliothèques des monastères grecs de l'Orient, surtout celles du mont Athos,

vient de publier la première partie de son rapport à l'Empereur sur les résultats de sa mission. Nous emprunterons à cet important document quelques détails que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

A Constantinople, M. Miller obtint du grand visir la communication de tous les manuscrits orientaux du Sérail. Parmi les manuscrits grecs, il en signale trois qui méritent l'attention des philologues : 1° une histoire des événements qui ont suivi la prise de Constantinople ; cette histoire feroit un supplément utile à la collection grecque de la Byzantine ; 2° un très-beau manuscrit du onzième siècle contenant les écrits de Héron d'Alexandrie ; 3° un Ptolémée du quinzième siècle, avec de fort belles cartes.

Au mont Athos, les monastères disséminés dans la montagne sont au nombre de vingt. Tous possèdent des bibliothèques plus ou moins riches; les mieux pourvus en ce genre sont Vatopédi, Lavia et Iviron; viennent ensuite Cotlomousi, Pantocrator, Esphigmenou, Stavronikita. Le nombre des manuscrits grecs conservés dans tous ces monastères, et que M. Miller a examinés, est d'environ 6000. Ce sont presque toujours des ouvrages de liturgie et des Pères de l'Église. Sans négliger complétement les œuvres de ce genre, le savant bibliothécaire se proposoit surtout de tâcher de découvrir quelque page inconnue appartenant aux belles époques de la littérature.

Les grands couvents du mont Athos tiennent-ils en réserve des richesses littéraires qu'ils ne communiquent à personne? M. Miller n'ose l'affirmer. Ce que les moines craignent surtout de montrer, ce sont leurs *chrysobules*, terme général sous lequel ils désignent leurs chartes. Cependant notre voyageur a obtenu la permission de prendre copie de quelques pièces provenant du couvent de Zographou.

M. Miller termine son rapport par la liste des ouvrages ou des fragments d'ouvrages qu'il a recueillis dans son exploration.

Ces ouvrages, dont nous abrégeons ici la désignation, sont

les suivants : 1° Commentaire sur les Psaumes, avec de nombreuses citations des versions d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; 2° Nouveaux fragments de la petite Genèse, venant s'ajouter à ceux que Fabricius avoit déjà réunis; 3° Fragments d'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur et d'un certain Jean, surnommé *Diacrinomenos*; 4° Histoire de la fondation d'un monastère grec de la Macédoine, à la fin du onzième siècle, contenant le catalogue des manuscrits, des peintures et des objets précieux qu'on y conservoit à cette époque; 5° Lettres et opuscules inédits de Photius; 6° Paraphrase des Halieutiques d'Oppien, d'après un manuscrit du dixième siècle; 7° Les Fables d'Ésope mises en vers et en langue vulgaire par un certain George, recueil précieux parce qu'il contient plusieurs fables nouvelles; 8° Chrestomathie d'Homère, de Sophocle et d'Euripide, d'après un manuscrit du dixième siècle, 9° Fragments inédits d'Élien; 10° Explications grammaticales d'une foule de passages extraits de divers auteurs; 11° Extraits des proverbes de Lucillus Tharrœus et de Didyme, contenant des citations inconnues d'Aristote, de poëtes comiques et de titres de pièces; 12° Opuscules de la plus haute importance, ayant pour auteurs de très-anciens grammairiens (Claude Casilon, Didyme d'Alexandrie, Zénodore, Suétone, etc.), chez lesquels Photius et Eustathe paroissent, selon l'opinion de M. Miller, avoir puisé toute leur érudition, l'un pour son lexique, l'autre pour la rédaction de ses commentaires sur Homère; 13° Recueil d'observations grammaticales, accompagnées de citations et de fragments inédits des auteurs les plus célèbres aux belles époques de la littérature grecque, et donnant des noms d'écrivains et des titres d'ouvrages inconnus jusqu'à ce jour.

« Il me reste à expliquer, ajoute M. Miller, comment ma mission, littéraire et paléographique dans l'origine, est devenue plus tard épigraphique et archéologique. J'ai encore ici à constater des résultats non moins heureux. C'est ce qui formera la seconde partie de mon rapport. »

CHARLES NODIER

RÉDACTEUR DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE (1). »

(SUITE ET FIN.)

Charles Nodier, si c'est à lui, comme nous le pensons, qu'il faut attribuer cet article bibliographique sur l'ouvrage de Gabriel Peignot, étoit bien imprudent de démasquer ainsi le bibliographe qui avoit fait pièce aux rédacteurs de

(1) Mon savant confrère, M. R. Chalon, dans une lettre adressée, de Bruxelles, au *Bulletin du Bibliophile* (voy. la livraison de janvier 1865, p. 43), a signalé une erreur que j'aurois commise en attribuant à Charles Nodier l'épître du maçon Rachet, datée de Valenciennes 15 brumaire an XII. J'avouerai que toutes les probabilités sont du côté de cette rectification, que j'accepte volontiers et avec confiance, de la part d'une pareille autorité. Cependant j'eusse été bien aise de trouver, dans les ouvrages de l'auteur du poëme de l'*Anagramméana*, un aveu quelconque de son identité avec le maçon de Valenciennes. Il seroit étrange, en effet, que Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, qui écrivoit si complaisamment sur son propre compte, témoin la liste *raisonnée* de ses ouvrages imprimés, qu'on trouve à la suite des *Serventois et sottes chansons*, n'ait pas parlé quelque part de sa correspondance avec *la Décade*, sous le nom de Rachet. Il a conservé, il est vrai, la qualité d'*ouvrier maçon*, en tête de son *Anagramméana*, où il se désigne par l'*anagramme d'Archet*, vingt ans après la mystification de *Rachet*, maçon. N'avoit-il pas eu Charles Nodier pour compère ou complice dans l'envoi de la lettre de Valenciennes? Toujours est-il que j'ai attribué cette lettre à Charles Nodier, sur la foi de mes propres souvenirs et d'après des inductions que ne détruit peut-être pas absolument l'opinion contradictoire de M. Chalon. Je laisserai donc subsister, pour les besoins de la cause, la fin de mon article tel que je l'ai écrit, en avertissant le lecteur que le maçon Rachet pourroit être Hécart de Valenciennes, aussi bien que Charles Nodier. Dans tous les cas, ce dernier a toujours été en mésintelligence assez prononcée avec le poëte de l'Anagramme, qui entretenoit une correspondance bibliographique très-suivie avec les principaux bibliophiles de Paris, Guilbert de Pixerécourt, de Soleinne, Motteley, Beuchot, Barbier, etc. P. L.

la *Décade*. Ceux-ci ne découvrirent pas encore cependant, d'une manière certaine, qu'elle étoit le maçon de Valenciennes, puisqu'ils reçurent et qu'ils publièrent plusieurs autres articles de Nodier.

Deux de ses articles, l'un sur *Charlemagne ou la Caroléide*, poëme épique en douze chants, par C. Théveneau, et l'autre, *Goddam*, poëme en quatre chants, par Evariste Parny, sont d'excellents morceaux de critique littéraire dans deux genres bien différents. Nodier ne pouvoit parler d'un poëme de Parny avec le dédain et la sévérité qu'il déploie en parlant d'un poëme de Théveneau : ici, c'est de la critique amère et impitoyable ; là, c'est de la critique calme et réservée. On voit percer, dans l'article sur *Goddam*, sa haine contre Bonaparte ; il fait l'analyse de ce poëme, où le duc Guillaume de Normandie est représenté menaçant l'Angleterre d'une descente et d'une invasion : « On devinera aisément, dit-il, quel est le *personnage* désigné par le nom de Guillaume. » Voici les considérations générales que lui suggère le sujet de *Goddam :*

« Il est reconnu que les ouvrages de circonstance ne doivent pas être jugés rigoureusement. Ils sont toujours faits avec précipitation ; autrement, ils paroîtroient trop tard et perdroient leur plus grand, leur premier mérite, celui de l'à-propos. Ce seroit donc être exigeant jusqu'à l'injustice que de vouloir y trouver cette perfection, qui ne peut être que le fruit du temps et de la méditation. D'un autre côté, les ouvrages de cette espèce ne survivant presque jamais à l'événement qui les a fait naître, ils n'ont pour eux que l'intérêt du moment ; il faut donc que cet intérêt, par sa vivacité, les dédommage de la brièveté de leur existence, et la critique auroit mauvaise grâce à s'appesantir sur des bagatelles éphémères qu'un souffle vient de faire éclore et qu'un souffle va détruire.

« De ce préambule sur l'indulgence qu'on doit aux ouvrages de circonstance, il faut bien se garder de conclure que le poëme de Parny se recommande, à ce seul titre, à la

bienveillance du public; on y retrouve souvent le talent de l'auteur. Pour ceux qui connoissent les ouvrages du chantre d'Éléonore (et qui ne les connoît pas!), ce mot en dira plus que des pages de louanges. »

Le critique change de ton et de style, quand il s'agit du citoyen Théveneau et de son poëme également allégorique. Il prélude en ces termes à une véritable *exécution*, dans laquelle il semble se plaire à flageller, avec une rigueur qui n'étoit pourtant pas dans son caractère, la ridicule épopée du poëte bonapartiste :

« Avant la *Henriade*, la France n'avoit point de poëme épique, ou du moins n'en avoit aucun qui se fît lire, et quand ce poëme eut paru, les La Beaumelle, les Fréron, les moustiques littéraires, tous les fripiers des feuilles périodiques, aux gages du clergé, publièrent de longs articles, voire même de longs et pesants volumes, pour prouver que la *Henriade* n'étoit point un poëme épique. Quelques bonnes âmes le crurent; d'autres, et pour cause, firent semblant de le croire, le tout pour la plus grande gloire de Dieu et de la littérature françoise.

« Pour nous dédommager du peu de mérite et du peu de succès de la *Henriade* qui n'avoit eu que huit ou dix éditions et n'avoit été traduite que dans huit ou dix langues, de grands génies, dont nous n'avons oublié que le nom et les vers, publièrent, sous les auspices de l'*Année littéraire*, la *Jasonade*, la *Roussillonade*, etc., et autres poëmes épiques, que la cabale philosophique fit tomber, comme chacun sait.

« Digne émule de ces Homères modernes, M. Théveneau vient de faire aussi son poëme épique, lequel doit illustrer notre dix-neuvième siècle, à ce qu'assure M. le Pan ou le Paon. Or, M. le Paon se connoît en épopée, car il a fait une Grammaire françoise :

Où l'adjectif s'accorde avec le substantif.

« M. Théveneau est, à ce que disent les poëtes, un pro-

fond mathématicien, et les mathématiciens le regardent comme un grand poëte. »

Cet article, que son étendue nous empêche de citer en entier (il a paru en deux parties dans les numéros 18 et 19), est un chef-d'œuvre d'ironie littéraire; on sent, à chaque ligne, que Charles Nodier satisfait une animosité politique, en s'attaquant au poëte du premier consul et du futur empereur. On remarque surtout, dans cet article, un tableau du règne de Charlemagne, tracé à grands traits et rempli d'allusions peu flatteuses à l'époque du Directoire : après avoir cité, parmi les actes les plus glorieux du grand empereur, l'établissement des écoles et d'une académie, il ajoute avec amertume, en faisant un retour de pensée vers les événements contemporains: « De pareilles victoires ne coûtent point de sang et vivent éternellement dans la mémoire des hommes. »

Théveneau n'avoit publié l'esquisse en prose de son poëme épique, avec le premier chant en vers, que pour annoncer au public qu'il se proposoit de célébrer le couronnement de Charlemagne; c'étoit une épopée de circonstance, car personne n'ignoroit en France que Bonaparte alloit bientôt se faire empereur. Nodier étoit alors, comme nous l'avons dit, républicain et royaliste. A ce double point de vue, il se montroit également contraire, à la fondation du trône impérial et à la destruction de la République. Il faut donc imputer, à la violence de l'esprit de parti, le ton acerbe et cruel de cet article, qui a peut-être été inspiré et dicté au jeune écrivain par les défiances de la rédaction du journal contre le prochain avénement de l'empire.

Quoi qu'il en soit, Nodier ne s'étoit laissé entraîner que par accident et malgré lui à cette critique implacable, qui alloit bien mal à son caractère, sinon à son talent. Il rentra immédiatement dans la voie de la bienveillance et de l'éloge : les deux ouvrages dont il eut d'abord à rendre compte dans la *Décade*, avoient pour auteurs deux hommes qu'il aimoit sans les connoître, ou qu'il connoissoit déjà par la sympa-

thie qui s'étoit éveillée en lui à la lecture de leurs vers. Ces deux poëtes étoient Parceval de Grandmaison et Legouvé. Parceval venoit de mettre au jour les *Amours épiques*, poëme en six chants, et ce beau poëme, où se reflétoient avec éclat la poésie d'Homère et celle de Virgile, avoit produit une grande sensation. Charles Nodier ne fut pas le dernier à applaudir au brillant coup d'essai du jeune poëte.

Nous citerons seulement le début de son article, dans lequel il commence à faire la part de la critique en général, pour avoir ensuite le droit de louer sans réserve les beautés poétiques de l'ouvrage de Grandmaison, qui se crut capable depuis de doter la France d'un poëme épique.

« Cet ouvrage est un des travaux poétiques les plus considérables qui aient paru depuis longtemps. On doit au courage et au talent de l'auteur qui l'a entrepris, d'en faire un examen sérieux.

« M. Grandmaison s'étoit occupé à traduire, en vers français, les divers épisodes que les plus fameux poëtes épiques ont composés sur l'Amour. Il songea ensuite à réunir ces épisodes et à en former un ensemble régulier. C'est cet ensemble qu'il offre aujourd'hui au public. Avant de dire comment il s'y est pris pour faire entrer dans un même cadre des morceaux qui n'avoient de rapport entre eux que parce qu'ils avoient tous pour objet de dépeindre les plaisirs et les tourments de l'Amour, je prendrai la liberté de relever un passage de sa préface. Après avoir établi son système de traduction, il passe aux objections en général, et il termine par celle-ci qu'il s'adresse à lui-même : « Mais, me dira-t-on, « traduisez, en gardant votre étude pour vous, et ne la « montrez point au public. Les élèves en peinture gardent « pour eux les copies qu'ils ont faites d'après les grands maî- « tres, et n'exposent que les ouvrages de leurs compositions. »

« Ce raisonnement est spécieux, répond à cela M. Grandmaison : puis, il se met à le réfuter sérieusement. Ce n'est pas là un *raisonnement spécieux*. Nul homme sensé n'a dit que la traduction en vers d'un poëme ne fut pas plus difficile et

plus glorieuse à faire que la copie d'un tableau, et qu'il ne fallut pas publier l'une, parce qu'on garde l'autre pour soi. Copier une peinture, ce n'est que copier : traduire en vers, c'est presque créer. Si David n'eut fait que de belles copies des tableaux de Raphaël, il n'auroit aucun rang parmi nos peintres, et l'abbé Delisle doit à sa traduction des *Géorgiques*, d'être aujourd'hui le plus célèbre de nos poëtes. Mais je m'aperçois que je tombe dans la faute que je voulois reprocher à M. Grandmaison.

« Il a forgé une objection pour avoir le plaisir de la détruire, et, moi, je m'amuse à la combattre encore après lui. *O Vanas hominum mentes*. La forme de son poëme, c'est-à-dire la manière dont il a lié entre eux les épisodes *amoureux* de nos grands poëtes épiques, est extrêmement simple. Il établit, d'après l'autorité de Virgile, que les morts, habitants de l'Élysée, ont conservé dans ce séjour les goûts qu'ils avoient de leur vivant sur la terre, et qu'ils s'y livrent aux mêmes occupations. Les uns luttent, les autres conduisent des chars, ceux-ci chantent, ceux-là dansent. Les ombres d'Homère, de Virgile, du Tasse, de l'Arioste, de Milton et du Camoëns s'amusent à faire et à dire des vers. Un jour, il leur prend envie de réciter ceux qu'ils ont composés là-haut sur l'Amour. Chacun déclame à son tour. Homère parle le premier.

« On se demande quels sont les Amours qu'Homère a chantés et que M. Grandmaison a traduits. Sont-ce les amours d'Achille et de Briséis? Ils tiennent trop peu de place dans l'Iliade, et d'ailleurs ces amours-là ne sont que l'amour très-physique d'un jeune guerrier pour une belle captive. Il n'y a entre les deux amants ni combat, ni résistance, ni sacrifice, en un mot, rien qui ait rapport au cœur des personnages, et qui soit de nature à toucher le nôtre? Sont-ce les amours d'Ulysse et de Calypso? Il falloit faire entrer dans le poëme les amours d'Énée et de Didon, et de Renaud et d'Armide, qui en sont visiblement empruntés et retracent de même, souvent avec les mêmes détails, un prince, un héros, que le devoir oblige à s'arracher des bras d'une femme qu'il aime

et qu'il laisse au désespoir. L'emploi de trois épisodes aussi semblables par le sujet eut nécessairement répandu beaucoup de monotonie sur l'ouvrage. Sont-ce les amours d'Ulysse et de Circé! Ulysse, pour obtenir la délivrance de ses compagnons, métamorphosés en bêtes par l'enchanteresse, consent, d'après les ordres de Mercure, à accepter le don qu'elle lui fait de son cœur et de sa personne. Après avoir reçu pendant un an les marques d'une tendresse qu'il ne partageoit pas, Ulysse quitte tranquillement Circé qui le voit partir de même. Ce tableau, si peu touchant, n'auroit pu soutenir la comparaison auprès des peintures passionnées de Virgile et du Tasse, et la gloire du prince des poëtes épiques en eût été trop gravement compromise.

« Qu'a donc fait M. Grandmaison? A défaut d'amours épiques, il a traduit la mort d'Hector. Il est bien vrai que cette mort est précédée de ces adieux si tendres d'Hector et d'Andromaque à la porte de Scées, et qu'elle est suivie de ces regrets, plus tendres encore, qu'exhale l'inconsolable veuve en apprenant le sort de son mari. M. Grandmaison a pensé qu'à la faveur de ces preuves touchantes de l'amour conjugal, le morceau pouvoit entrer dans son plan, qui étoit de retracer les amours héroïques. Mais qui ne voit que dans ce morceau l'amour conjugal n'est qu'accessoire; qu'il n'est pour ainsi dire, qu'une façon d'être de deux personnages et non point le sujet, le nœud, la fin de l'action? Alceste se dévouant pour Admète, son époux, voilà ce qu'il eût fallu pouvoir représenter pour que ce respectable amour conjugal ne parût pas avec trop de désavantage à côté de ces amours illégitimes si intéressants. Mais Homère n'a point chanté ce beau sacrifice, et il falloit bien cependant qu'Homère chantât quelque chose dans un poëme où l'on faisoit chanter les poëtes épiques. Que conclure de tout ceci? Que, dans le plan donné, l'auteur ne pouvoit pas faire un bon choix; mais, qu'en même temps, il n'en pouvoit pas faire un meilleur. On verra, d'ailleurs, que les beautés de l'exécution rachètent amplement ce léger tort du sujet.

« Les autres amours, traduits par M. Grandmaison et enchâssés dans son poëme, sont ceux d'Énée et de Didon, de Renaud et d'Armide, de Médor et d'Angélique, d'Adam et d'Ève, enfin de Thétis et de Vasco. Il n'y a rien à redire à ceux-là et je pouvois me dispenser de les indiquer. Chacun les eût désignés d'avance. M. Grandmaison, aux préambules près de ses chants, n'ayant fait que traduire, et traduire même fidèlement, des morceaux qui sont dans la mémoire de tous les amis des lettres, je suis complétement dispensé de toute réflexion sur le fond des différents épisodes et sur les idées qui y sont employées. Mes remarques ne porteront que sur le style. Celui de M. Grandmaison me paroît particulièrement propre à l'expression des sentiments touchants et des situations pathétiques. Pour exercer un semblable talent, il ne pouvoit sans doute choisir un sujet plus favorable que celui qu'il a traité. C'est une remarque de discernement assez rare et dont il faut le louer. J'ajouterai qu'il ne réussit guère moins à rendre les images nobles ou gracieuses, les descriptions terribles ou riantes, dont ces auteurs originaux ont si souvent embelli leurs poëmes. »

Le poëte et son critique se lièrent d'amitié; nous ne pouvons dire si ce fut avant ou après l'article de la *Décade*, mais ils restèrent toujours amis, et quand les portes de l'Institut s'ouvrirent, trente ans plus tard, pour le spirituel philologue et l'aimable conteur, Charles Nodier se réjouit de retrouver encore au nombre de ses nouveaux collègues l'auteur de *Philippe-Auguste*, qui l'attendoit depuis longtemps à l'Académie françoise.

Son autre ami, Legouvé, ne devoit point le voir académicien, mais on peut être sûr que Charles Nodier auroit été élu dix ou quinze ans plus tôt, si Legouvé eût vécu assez pour l'introduire par la main dans l'assemblée des Quarante. Legouvé s'étoit pris d'affection pour Charles Nodier à première vue, et les circonstances les rapprochèrent plus d'une fois dans la vie intime. On comprend qu'ils étoient faits l'un pour l'autre. On le comprendra mieux, en lisant

un article que le rédacteur de la *Décade* eut le plaisir de consacrer à une nouvelle édition du *Mérite des femmes*, suivi d'autres poésies.

Nous ne retrancherons rien à cet article qui ressemble à un pacte d'amitié formé entre les deux écrivains, c'est d'ailleurs le dernier compte rendu littéraire (n° 22, 10 floréal an XII), que Charles Nodier ait fourni à la *Décade philosophique*.

« Lorsqu'un ouvrage est parvenu en très-peu d'années à sa neuvième édition; qu'honoré des suffrages de tous les gens de goût, il a triomphé de l'injuste censure des autres, quel bien en peut-on dire encore qui augmente son succès? quelle critique nouvelle en peut-on faire qui diminue sa gloire? Le sort du recueil de M. Legouvé est irrévocablement fixé. Il a pris, parmi les meilleures productions de ce siècle, une place dont rien ne le fera descendre. Il y a plus, sa réputation et son mérite ne peuvent que s'accroître, puisque le temps rend de jour en jour plus solide et plus brillante la gloire des bons ouvrages, et que M. Legouvé, à chaque édition qu'il donne du sien, y ajoute un nouveau degré de perfection.

« Le principal poëme de son recueil est le *Mérite des femmes*. On sait qu'il fut accueilli avec enthousiasme; que, pour la grâce et la délicatesse, on le jugea digne du sexe qui l'avoit inspiré, et qu'enfin, si les femmes, par un mouvement de reconnoissance, où la vanité pouvoit entrer pour quelque chose durent se déclarer en faveur de celui qui les avoit représentées sous d'aussi aimables traits, les hommes, juges sévères du peintre et de ses modèles, ne peuvent s'empêcher d'applaudir à la fidélité et aux charmes de l'image.

« Diderot avoit dit : « Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. » M. Legouvé n'a point adopté les idées de cette étrange poétique, que sûrement son bon esprit ne lui permet point de comprendre. Les femmes avoient été attaquées en beaux vers : c'est en beaux vers qu'il les a défendues, et le public, juge de la cause

et du plaidoyer, a rendu sur tous les deux un arrêt favorable.

« L'impartialité la plus sévère adopteroit ces éloges, et je n'ai pas besoin de rapporter, pour les justifier, des passages d'un poëme que chacun a lu vingt fois. Mais qui pourroit me reprocher d'en citer quelques vers? Je choisirai ceux-ci où l'auteur semble s'être peint lui-même; c'est mon seul motif de préférence :

Quel homme, pour charmer la beauté qui l'inspire,
Se livrant aux travaux qu'un regard doit payer,
S'il possède un talent, ne souhaite un laurier!
Ce désir est surtout l'aiguillon du poëte.
Sitôt que l'amour parle à son âme inquiète,
Dévorant nuit et jour les écrivains fameux,
Il ne respire plus, qu'il ne soit grand comme eux.
Dans ce cirque imposant où règne Melpomène,
Il soumet un ouvrage aux juges qu'elle amène :
Quelle chaleur, quel choc de sentiments divers!
Le feu qui le consume a passé dans ses vers,
Dans les scènes surtout où l'action pressante,
Peint les feux d'un amant, les douleurs d'une amante;
Chaque vers est empreint de ce style enflammé,
Que cherchent vainement ceux qui n'ont point aimé.
Du trouble le plus doux, il fait goûter les charmes :
On l'applaudit du cœur, de la voix et des larmes;
Il triomphe, il jouit, et s'écrie éperdu :
O femmes! c'est à vous que mon talent est dû.

« Il est tel vers inspiré par le génie et le sentiment, que ne balanceroit pas, dans l'estime des connoisseurs, le morceau le mieux pensé et le mieux écrit. Tel est sans doute celui qui termine, d'une manière si morale et si touchante, le poëme du *Mérite des femmes* :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

« Il en est un qu'on peut lui opposer, et il est du même auteur :

Un frère est un ami donné par la nature.

« Le poëme est suivi de notes, dont la plupart retracent, d'un style pur et élégant, quelques-uns des nombreux exemples de dévouement donnés par les femmes dans ces temps désastreux où les vertus et le courage sembloient s'être réfugiés dans leur âme. Il est précédé de quelques vers où l'auteur fait hommage de son ouvrage à sa femme.

« Je dois dire que dans ces vers l'esprit ne s'est peut-être pas montré assez difficile sur l'expression des sentiments du cœur. Il faut que je justifie cette remarque sévère. Le poëte dit, après avoir parlé des talents des femmes :

Ces dons *unis* chez l'une et séparés chez l'autre,
Pour mieux me captiver, vous *les rassemblez tous*.

« Cela implique un peu contradiction ; il est évident que si la femme de l'auteur ne fait que *rassembler* des dons déjà *unis* chez d'autres, il n'y a rien là qui puisse *le mieux captiver*. Il faudroit dire : « Vous réunissez des talents qui sont partagés entre les autres femmes ; » de cette manière, la véritable pensée du poëte seroit rendue.

« Plus bas, on lit :

Je gémis que, de ses années,
L'homme jamais, hélas ! ne remonte le cours.

Gémis que me paroît au moins hasardé. Mais je rougis presque d'avoir fait une remarque grammaticale sur des vers écrits avec tout l'abandon de la tendresse conjugale, et qui, comme tels, ne devroient, pour ainsi dire, pas être justiciables de la critique.

« Après le poëme du *Mérite des femmes*, se trouvent les *Souvenirs*, la *Sépulture*, la *Mélancolie* et des vers aux *mânes de Demoustier*. Je ne sais pas si, pour la beauté des idées et celle de la versification, le poëme des *Souvenirs* n'est pas préférable aux autres. Les bienfaits de la mémoire y sont tous retracés dans une série de tableaux, où la correction du dessin se joint au plus brillant coloris. Il y a peut-être quelque chose d'un peu vague dans le plan du poëme.

Ce défaut est presque inévitable dans un ouvrage dont le sujet est une abstraction, qui offre à l'esprit plusieurs rapports assez différents; mais quel défaut ne seroit pas racheté par de pareils vers ?

Il fit plus (*le Souvenir*): de l'histoire il créa le flambeau.
Avant qu'on vit briller la lumière féconde,
Les temps se succédoient dans une nuit profonde;
Les peuples tour à tour, par l'oubli dévorés,
Sur la terre passoient l'un de l'autre ignorés;
Les grands événements n'avoient point d'interprètes;
Les débris étoient morts, et les tombes muettes :
L'histoire luit; soudain les temps ont reculé;
L'ombre a fui; les tombeaux, les débris ont parlé;
Les générations s'entendent et s'instruisent,
Et de l'esprit humain les travaux s'éternisent.
O charmes de l'étude! ô sublimes récits!
Dans quels transports le sage, à son foyer assis,
Suit les nombreux combats et d'Athènes et de Rome;
A travers deux mille ans applaudit un grand homme;
Consulte l'orateur et le guerrier fameux;
Partage les revers des peuples grands comme eux,
Voit l'empire romain, sous le fer des Vandales,
De ces vils empereurs expier les scandales,
Et, bientôt déchiré par divers potentats,
Son cadavre fécond enfanter cent états;
Retrouve en d'autres lieux, sur la sanglante arène,
Marius dans Condé, Scipion dans Turenne,
Et rempli des héros et des faits éclatants,
Ainsi que tous les lieux embrasse tous les temps.

« Le poëme de la *Sépulture* et celui de la *Mélancolie* offrent également les plus grandes beautés. Le recueil est terminé par plusieurs pièces fugitives du meilleur goût et par une nouvelle intitulée : *Blanche et Isabelle*, où l'auteur a prouvé que le talent de faire de beaux vers n'excluoit nullement chez lui le talent d'écrire en prose. Enfin, dût cette continuité d'éloges déplaire à ceux qui ne supportent les louanges donnés aux écrivains qu'autant que le sel de la critique en relève un peu la saveur, je dirai que le recueil de M. Legouvé

ne contient pas un morceau, presque pas un vers, que j'en voulusse retrancher, *nihil est quod tollere vellem*, et que ce recueil suffiroit seul pour assurer une réputation brillante et durable à celui qui n'auroit pas déjà fait la *Mort d'Abel* et *Épicharis*.

« Je ne terminerai point cet article, sans dire un mot de la jolie gravure qui précède le poëme des *Souvenirs*, et dont le sujet est expliqué par ce vers qui est écrit au bas :

Je redeviens enfant aux lieux de mon enfance.

« Le dessin de cette gravure est de M. Guérin, auteur du tableau de *Phèdre*. L'esprit et la grâce qui s'y font remarquer prouvent que M. Guérin sait plier son talent à plus d'un genre, et que le Dominiquin de notre école moderne en seroit aussi le Corrége. »

Charles Nodier signoit de l'initiale de son nom les articles de critique littéraire qu'il faisoit paroître dans la *Décade*. Mais les souscripteurs de cette revue si estimée, tout en remarquant ces articles, pouvoient ignorer le nom de l'auteur ; aussi bien, celui-ci étoit-il à peine incorporé dans la rédaction, qui avoit conservé d'ailleurs la plupart des écrivains connus, à qui elle devoit son succès et son autorité, non-seulement en littérature, mais encore en philosophie et en politique. Nodier imagina donc, pour dégager sa personnalité des voiles de l'anonyme, d'adresser aux rédacteurs de la *Décade*, une lettre qu'il signeroit de son nom et qui trahiroit ainsi, le plus naturellement du monde, le secret de son initiale, aux yeux des lecteurs ordinaires de ce recueil. Ce fut de sa part un calcul d'amour-propre, qui tourna malheureusement contre lui.

Il chercha le sujet de sa lettre en dehors de ses attributions et de son rôle de rédacteur, car on n'eût pas admis un article littéraire signé de lui, l'usage des initiales étant rigoureusement adopté depuis la création de la revue, dans laquelle un grand nombre d'articles paroissoient même sans aucune signature. Nodier se garda bien de faire rouler sa

lettre sur la poésie françoise, qui sembloit dès lors être réservée exclusivement à son examen; il éprouva sans doute un certain sentiment de vanité à montrer à ses collaborateurs, qu'il s'étoit occupé des sciences autant que des lettres, et qu'il avoit fait des découvertes importantes en entomologie.

Personne, à coup sûr, dans la rédaction de la *Décade*, ne soupçonnoit que le premier ouvrage de Charles Nodier avoit été un essai d'histoire naturelle. Il n'avoit fait tirer, il est vrai, qu'à cinquante exemplaires, sa *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes, et sur l'organe de l'ouïe dans ces mêmes animaux* (Besançon, an VII, in-4°), mais sa *Bibliographie entomologique*, imprimée à Paris et publiée chez Moutardier, an IX, in-8° de 64 pages, avoit attiré l'attention des savants françois et étrangers sur le jeune naturaliste, qui renonçoit maintenant à l'entomologie pour la littérature. La lettre de Charles Nodier, signée de son nom, parut dans le cahier du 20 mai 1804. Cette lettre, qu'on ne négligera pas de réunir aux ouvrages d'histoire naturelle de l'auteur si on les réimprime jamais, expose succinctement le système aussi neuf qu'original dont Nodier étoit l'ingénieux créateur.

Il ne faut pas oublier que Charles Nodier s'étoit senti bibliographe en étudiant l'entomologie, car la science des livres est un puissant auxiliaire pour acquérir toutes les sciences. Nous recueillerons donc cette lettre intéressante, qui n'étoit au fond qu'une ruse de guerre pour forcer les rédacteurs de la *Décade* à le nommer dans leur recueil.

« AUX AUTEURS DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE. »

« Citoyens, la sollicitude avec laquelle vous recueillez tout ce qui peut contribuer au progrès des sciences, me fait espérer que vous ne dédaignerez pas d'admettre dans votre estimable journal des observations que je crois dignes de l'attention

des naturalistes et qui peuvent jeter sur une partie de leurs études, de nouvelles notions et de nouvelles clartés.

« Quand les *Éléments d'histoire naturelle*, rédigés par M. Constant Duméril, à l'usage des lycées, me tombèrent entre les mains, je présumai que cet observateur distingué s'étoit attaché à ne présenter, dans la série de propositions dont ils sont composés, qu'une suite de vérités exactes et généralement reconnues. Cependant je ne m'étonnai point, quand j'y remarquai, à la classe d'*entomologie*, que M. Duméril donnoit pour probable et à deux reprises différentes, l'existence de l'organe de l'odorat des insectes, à l'orifice des trachées, quoique cette découverte dont il est l'auteur, ne fût appuyée que de simples conjectures. Mais j'ai eu lieu d'être surpris, quand j'y ai lu que le siége de l'organe de l'ouïe n'avoit pas encore été reconnu dans les mêmes animaux, quoiqu'il fût démontré cependant qu'ils jouissent de la faculté d'entendre. M. Duméril a été personnellement instruit que M. Luczot de Thébaudais, et moi, nous avions indiqué le siége de cet organe, d'une manière assez plausible, dès le courant de l'an VI; et, si toutefois les raisonnements dont nous lui fîmes part à cette époque, et qui ont obtenu le suffrage de plusieurs savants distingués, et entre autres celui de l'illustre Fabricius, n'étoient pas de nature à lui paroître assez concluants pour établir une conviction parfaite, ils méritoient du moins quelque égard, et, conjecture pour conjecture, ils n'étoient pas tout à fait à rebuter.

« Croit-on, en effet, avoir donné une idée juste d'une partie aussi importante de l'organisation des insectes, que celle qu'on appelle les *antennes*, quand on a dit que c'est une corne articulée qui affecte différentes formes? Ou cette partie est inutile, et ce seroit une chose sans exemple dans la Nature, ou il y a en elle un but, et quel est-il?

« Si vous répondez, avec Réaumur et quelques autres, que les antennes servent à tâter devant l'insecte les corps qui pourroient s'opposer à son passage, le dernier écolier vous observera qu'il n'a jamais vu d'insecte les employer à cet

usage; qu'elles seroient inutiles à tous dans l'état de vol; qu'elles ne serviroient, en aucun cas, à l'innombrable famille des insectes cornus, tels que les scarabées *hercule* et *chorinnée* et presque tous les *lucanus;* qu'il ne voit pas pourquoi tant d'insectes agiles, comme les *cerambix*, seroient doués d'antennes si longues, tandis que les lourds les ont à peine apparentes; qu'elles ne seraient bonnes à rien aux insectes sédentaires; que l'organe du tact a besoin, pour s'exercer, d'une surface considérable et molle jusqu'à un certain point, et que les antennes sont généralement ténues, déliées, cornées et cassantes.

« Mais, si l'on cherche quel peut être l'emploi des antennes, et qu'on se détermine d'abord sur le rapport de l'analogie, on verra que cet organe ne peut servir qu'à la transmission des sons, et je le prouve à la fois par sa position et par sa conformation. Les antennes occupent dans les insectes la place des oreilles.

« Elles sont creuses, évasées vers le bas, implantées en quelque manière sur la cervelle.

« Elles sont composées d'anneaux, percées de pores, garnies de poils, autant de moyens de recevoir et de communiquer les sons.

« On a remarqué que l'organe de l'ouïe étant plus ou moins parfait dans les insectes, suivant que cet instrument auditif y étoit modifié, comme on l'a remarqué dans les autres animaux. La plupart des papillons nocturnes l'ont enveloppé de papilles et chargé de panaches, comme les oiseaux de nuit; la mouche et la cigale, dans lesquelles on distingue une ouïe extraordinairement sensible, ont l'oreille interne à peine prolongée dans une antenne imperceptible, et cet organe est presque à nu dans ces espèces, comme dans les serpents. Le hanneton, dont l'état est une espèce de domesticité, a les antennes lamellées et articulées grossièrement. Tous les insectes que la mollesse de leurs élytres, ou la délicatesse de leurs ailes, expose à des dangers plus fréquents ont l'organe de l'ouïe plus parfait et les antennes conséquem-

ment filiformes, le plus souvent sans nœuds et sans articulations, comme les *cicindèles* et les *papillons diurnes*. Mais des expériences fréquemment répétées ont assez confirmé ce système, pour qu'il ne soit plus besoin de l'appuyer de nouvelles preuves.

« Je vous prie donc, Citoyens, de ne pas me refuser la satisfaction de le voir consigné dans un de vos premiers numéros. C'est le tribunal où je le soumets de nouveau à l'examen des entomologistes, et en particulier de M. Duméril, dont je respecte infiniment l'opinion sur cette matière. Je me propose, d'ailleurs, d'exposer cette idée avec de nouveaux développements dans une seconde édition de ma *Bibliographie entomologique*. Je souhaite que mes recherches ne soient pas inutiles à l'avancement d'une science qui a fait presque tout le charme de ma vie et qui est encore liée aux plus doux de mes souvenirs.

« Je suis, avec considération, votre très-dévoué,

« CHARLES NODIER. »

L'envoi de cette lettre aux rédacteurs de la *Décade*, étoit une grave imprudence, car elle leur livroit la preuve matérielle de l'identité de l'auteur de la *Bibliographie Entomologique*, avec le *Maçon* de Valenciennes; Charles Nodier avoit très-probablement négligé de contrefaire son écriture; il fut reconnu, il fut dénoncé, il fut constaté coupable, par le simple rapprochement des deux lettres qu'il avoit écrites à six mois d'intervalle. Nous ne savons pas les circonstances de cette constatation, mais nous pouvons les deviner, en voyant tout à coup le rival, le concurrent de Nodier, mons Louis-Simon Auger, se prélasser en son lieu et place, dans la rédaction de la *Décade*, et en chasser tout à fait les articles signés N. On n'en trouve plus qu'un seul, dans le quatrième trimestre de l'an XII, et encore, est-ce un article sur une pièce du Théâtre-François. Le bon Lachabeaussière, qui ne trempoit pas dans les perfidies d'Auger, avoit consenti à laisser Nodier rendre compte de la représentation de

la charmante comédie d'Andrieux : *Molière avec ses amis ou la soirée d'Auteuil.*

Ainsi, le dernier acte de présence de Charles Nodier dans la *Décade* fut un témoignage de bienveillance et de sympathie à l'égard d'un ami. Voici en quels termes il parloit de la pièce nouvelle, au moment même où il ne faisoit déjà plus partie de la rédaction de la *Décade.*

« Le sujet de cette charmante pièce, quoique déjà mis en scène plusieurs fois, étoit encore à traiter. Il n'est pas donné à tout le monde de faire parler les grands hommes. Combien de petits auteurs ont défiguré Molière, Boileau, la Fontaine, en croyant les peindre ! Que de portraits peu ressemblants ! que de mauvaises caricatures, dans cette galerie de poëtes et de héros illustres, dont le Vaudeville se glorifie !

« *Molière et ses amis* méritoient un autre cadre et d'autres peintres.

« Placé sur le Théâtre-François, on croit le voir chez lui ; on croit l'entendre dans les vers de M. Andrieux. C'est sa bonté, sa franchise, le naturel de ses discours, et cette raison sublime, qui, plus encore que son esprit, met Molière au-dessus de tous les grands génies de son siècle. Le rôle de la Fontaine n'est pas tracé avec moins de vérité ; c'est le *bonhomme*, c'est Jean la Fontaine. Le sévère Boileau, si mordant dans ses écrits, et bienfaisant dans ses actions ; le peintre Mignard, le bouffon Lully, l'épicurien Chapelle, enfin tous les convives de Molière ont, dans la pièce de M. Andrieux, les traits qui leur sont propres. Ce n'est plus une comédie, c'est l'action elle-même, dont on croit être témoin. La bonne Laforêt ajoute encore à l'illusion ; son rôle, quoiqu'un peu court, est plein de naturel et produit de l'effet.

« M. Andrieux a bien pensé que le projet de se noyer, conçu par les amis de Molière et dont celui-ci fait remettre l'exécution au lendemain, ne suffiroit pas pour faire une comédie. Afin de fortifier un peu l'action, et peut-être aussi pour satisfaire au goût du public qui ne veut pas de comédie *sans un petit brin d'amour*, M. Andrieux a supposé une brouillerie

entre Molière et Mlle Béjard, laquelle se termine par un raccommodement très-bien amené.

« M. Andrieux a soutenu ce léger fond de comédie, par tout le charme d'une gaieté franche et naturelle et par un style toujours élégant, pur et plein de mouvement. Sa pièce est remplie de vers comiques, de saillies heureuses, de pensées fines et quelquefois profondes. Le public a applaudi l'ouvrage d'un bout à l'autre avec transport, mais surtout le récit de Boileau et celui de Lully, qui tous deux sont des modèles dans leur genre.

« Le succès de cette nouveauté sera durable, parce qu'elle a des beautés qui sont de tous les temps. »

C'est la dernière fois que nous voyons paroître l'initiale N. dans la *Décade*. Il est possible que d'autres articles de Charles Nodier aient été insérés depuis, par exemple, un examen du *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, par Constant Duméril; mais ces articles ne portent aucune signature. En revanche, les articles signés de l'initiale O. se multiplient et prouvent que leur auteur, Louis Simon Auger, gagne du terrain dans le domaine de la rédaction, et certainement aux dépens de Charles Nodier, qui avoit commencé, presqu'en même temps que lui, à s'essayer dans la critique littéraire, et qui étoit plus spécialement chargé de parler des ouvrages de poésie. Ce n'est plus Nodier, c'est Auger qui s'occupe de ces ouvrages, avec un talent réel de critique, il est vrai, et qui les juge avec moins d'indulgence que son prédécesseur. On reconnoît sans peine qu'Auger est seul maître désormais du compte rendu des ouvrages de poésie et de littérature. On peut même remarquer qu'il s'efforce de faire oublier son devancier, en reprenant des sujets que celui-ci avoit abordés avant lui, la comédie d'Andrieux, *Molière avec ses amis en la maison d'Auteuil*, les nouvelles traductions en vers de Virgile, etc.

Que s'étoit-il passé dans le comité de rédaction? Pourquoi Charles Nodier avoit-il été éconduit, dans un moment ou ses opinions ou plutôt ses exaltations républicaines auroient

dû le recommander à ses collègues? Il faut bien supposer que le *Maçon* de Valenciennes avoit laissé tomber son masque, et que la malice du bibliographe n'avoit pas trouvé grâce devant le sévère aréopage des *décadistes*. Toujours est-il que la rédaction de la *Décade* regardera désormais Charles Nodier comme un ennemi, et le traitera comme tel. Son rival, son antagoniste littéraire, Auger, s'est chargé des représailles, des vengeances de tous.

Charles Nodier venoit de publier, chez Mme Cavanah, libraire, nouveau passage du Panorama, un petit recueil en prose et en vers, intitulé : les *Essais d'un jeune Barde*, en un volume in-12. Il avoit déposé des exemplaires de ce volume dans les bureaux de diverses feuilles périodiques, et il n'avoit pas manqué d'adresser son livre au directeur de la *Décade*, ainsi qu'au directeur du *Mercure de France*, en les priant d'en faire rendre compte. L'article du *Mercure*, qui ne porte pas de signature (livraison du 16 thermidor, an XII), renfermoit des critiques assez vives, que tempéroient à peine des éloges un peu froids, qui sentent le pédant : « M. Nodier, disoit le rédacteur anonyme, sait, quand il veut s'en donner la peine, être clair, naturel et même élégant et facile. » Puis, après avoir cité en entier une romance, le *Rendez-vous de la Trépassée :* « Je ne vois, dans cette romance, aucun des défauts que j'ai relevés dans quelques autres vers; c'est une des plus jolies, qui depuis longtemps me soient tombées sous la main. D'où vient cette différence? C'est qu'ici l'auteur n'a imité, ni copié personne, c'est qu'il a rencontré le genre qui convient à son talent. »

Mais l'article de la *Décade*, signé O., est tout un réquisitoire contre le poëte et contre l'écrivain. Cet article explique la haine ou du moins la froideur, qui subsista toujours depuis entre Nodier et Auger. A ce titre surtout, il mérite d'être connu. C'est une terrible et cruelle déclaration de guerre, qui fut suivie de longues et sourdes hostilités pendant vingt-cinq ans.

« Celui qui fait des vers françois s'appelle un *poëte*. Quant à M. Charles Nodier, il se donne pour un *barde*. En effet, ses poésies sont écrites dans une langue à nous inconnue. Nous ne doutons point qu'elles n'eussent beaucoup de succès dans les montagnes de l'Écosse; mais, pour que nous pussions les goûter aussi, il faudroit qu'un nouveau Macpherson prît la peine de les traduire.

« C'est une chose bien déplorable que ce débordement de style *ossianique*. Les compositions sublimes et pures d'Homère, de Virgile, d'Horace, et de leurs dignes émules, Racine, Boileau, Voltaire, ont cessé d'être prises pour modèle par la plupart de nos jeunes littérateurs, qui ont à peine appris la langue des premiers et ont le malheur de trouver celle des autres timide et stérile. Pour suppléer à l'insuffisance prétendue de cette dernière langue, si riche et si hardie sous la plume de nos grands poëtes, ils n'ont rien imaginé de mieux que d'en dénaturer le génie, d'en enfreindre toutes les règles, d'y importer des tours et des expressions qu'elle repousse, en un mot, de se composer un jargon bizarre et incorrect, auprès duquel celui de Ronsard et de Dubartas seroit presque un langage pur et harmonieux. Leurs idées fausses ou incohérentes, leurs images dépourvues de grâce ou de justesse répondent au style barbare, dont ils les affublent. L'aimable et ingénieuse mythologie des Grecs, les descriptions riantes et animées de la belle nature, le langage des passions délicates et des nobles sentiments sont abandonnés pour les rêveries absurdes et ennuyeuses de je ne sais quel chantre sauvage, dont la harpe incomplète n'a rendu que des accords monotones ou dissonnants. Le délicieux Élysée a été remplacé par des palais de nuage; le riche bouclier d'Achille, le casque étincelant d'Hector, par des *arcs de vapeur* et des *lances de neige*; le chêne prophétique, par le pin lugubre; le tertre émaillé de fleurs, par la pierre grise du tombeau; la rose vermeille et odorante, par l'aride fougère. La poésie et l'imagination n'ont-elles pas beaucoup gagné à cet échange? Si l'on veut absolument em-

prunter au barde Ossian quelques traits de son éloquence sauvage et de sa poésie brute, que le goût en dirige le choix et l'usage, et que surtout on respecte sa langue en les employant. Rien ne dégage de cette obligation. M. Baour-Lormian, traducteur en vers des poésies gâlliques, ne s'est pas cru tout à fait dispensé d'écrire en françois, et, pour citer un exemple d'un plus grand poids encore, Racine, imitant dans Athalie les traits les plus hardis du style hébraïque, au moins aussi éloigné que la poésie erse du génie de notre langue, est toujours le pur, le correct, l'harmonieux Racine. Mais me voici bien loin de M. Charles Nodier. Je me hâte de revenir à lui.

« Il commence ainsi sa préface : « Je viens de quitter ma robe *juvénile*, et je la suspens au temple des Muses. J'ai pensé quelquefois que cette bure étoit relevée de lambeaux de pourpre; *et c'est pour cela*, que j'ai besoin d'être jugé. » Voilà une conséquence bien tirée. Pour qu'on le sache, cette *robe juvénile* de M. Nodier est son livre. « Ce livre, dit-il, ne recèle aucune de mes espérances; mais il emporte avec lui tous mes sentiments, tous mes souvenirs et le fruit de vingt-trois ans de malheur. C'est un monument que j'élève entre mes essais et mes forces. » Croit-on qu'un homme qui parle de ce style se comprenne lui-même? Quant à moi la chose me paroît impossible.

« La préface est suivie d'une dédicace en vers à Nicolas Bonneville. M. Ch. Nodier, par une boutade un peu prématurée d'orgueil poétique, s'écrie :

Par Apollon lui-même instruit dans l'art des vers,
Du globe où je rampois, j'ai secoué la poudre,
Et les yeux étonnés me cherchent dans les airs....
Je ne suis qu'un aiglon, mais je porte la foudre.

Puis, s'adressant à son patron :

Quant à toi, dont le cœur fut mon premier succès,
Sur mes jeunes travaux repose ton sourire.

« Le critique n'a rien de mieux à faire sans doute, que *de reposer son sourire* sur ce cœur, qui fut le premier succès de M. Nodier !

« *Une halte de nuit* commence le recueil. C'est une espèce de chant ossianique, qui a pour refrain ces trois vers :

N'ai-je pas entendu de célestes concerts,
Des bruits harmonieux qui flottoient dans les airs?
Je crois que c'est la voix de l'esprit des déserts.

« Il faut avoir bien peu le sentiment de l'harmonie pour faire ainsi trois grands vers de suite sur une même rime, et sur une rime masculine, dont le son très-marqué rend encore ce défaut plus sensible. Quant au dernier vers, je ne crois pas qu'il ait son égal en cacophonie et en platitude.

« Je vais transcrire un assez long passage de cette *Halte de nuit*, qui n'est pas la pièce la plus mauvaise du recueil, pour donner une idée de toutes les fautes de sens et de style familières à l'auteur.

Le passant a vu mon aurore.
Mon front *candide et pur, dans la nue élancé*,
Brilloit des feux sereins d'un jour qui *vient* d'éclore !
Le jour succède au jour et me trouve *effacé :*
Tel un frêle pavot que le soc a blessé :
Sous ses tentes de pourpre il tombe *délaissé ;*
Il n'a point enrichi les corbeilles de Flore;
Le souffle du *zéphir* ne l'a point caressé.
Qui suis-je? *un* vain *éclair, que le présent dévore*,
Sur les abîmes du passé !
Mon cœur cherchoit un cœur. Vous l'avez repoussé !...
Qu'il est voluptueux le néant que j'implore !
Il fait froid. Je suis mal, inquiet, oppressé....
Muse, ne chante plus, *je n'aime point l'aurore.*

« Assurément, les dévots en Ossian trouveront des beautés dans ces *vers-là ;* mais, moi, qui n'ai pas l'honneur d'être de leur communion, je n'y vois que des défauts que rien ne

rachète. Qui n'a point remarqué l'impropriété de toutes ces expressions : *un front candide et pur*, un pavot qui tombe *délaissé*, un jeune homme que le jour trouve *effacé*, etc.? Et cet éclair que le présent dévore *sur les abîmes du passé*, qui forme une image absurde et inintelligible ; et les phrases : *il fait froid, je suis mal*, phrases qui sont sublimes dans la poésie du Nord, mais qui n'en sont pas moins niaises et triviales dans la nôtre ; enfin, cette *aurore*, qui, passant tout à coup et sans raison de son acception figurée à son acception propre, signifie d'abord le commencement de la vie et ensuite le commencement du jour?

« Certainement, il n'est pas impossible qu'un jeune homme, né avec quelque talent, mais égaré par de mauvais modèles, fasse quelques vers aussi ridicules que ceux que nous venons de lire ; mais, si, du moment où on lui démontre combien la manière qu'il a adoptée est fausse et vicieuse, il ne l'abjure à l'instant, on peut assurer qu'il est perdu sans ressource pour le bon goût et la bonne poésie. M. Charles Nodier paroît mériter qu'on prenne intérêt à lui. Il annonce des sentiments honnêtes et élevés ; ses pensées sont quelquefois nobles et grandes ; quelquefois même il réussit à les rendre assez bien. Nous en citerions volontiers quelques exemples ; mais, dans ces exemples mêmes, le mauvais est tellement mêlé avec le bon, qu'aux yeux des juges plus sévères que nous, nous compromettrions notre goût, sans trop rétablir sa réputation.

« Nous l'engageons à cultiver ses dispositions par la lecture continuelle des bons écrivains. Il ne vante, il ne cite, il n'imite qu'Ossian, Shakspeare, Goëthe, Schiller et M. de Chateaubriand. Tous ces auteurs étrangers ne valent pas, encore un coup, Racine, Boileau et Voltaire. S'il avoit lu ce dernier, par exemple, il sauroit qu'il a traduit en vers et en prose le *Cantique des Cantiques*, et il n'auroit pas perdu son temps à traduire en prose et en vers le premier chapitre de ce *cantique*, comme pour constater son extrême infériorité. S'il avoit plus étudié sa langue, il n'auroit pas dit dans cette

traduction : « Apprenez-moi où vous *paîtrez* votre troupeau; » ni

Ils *se* sont *colérés* contre leur propre sœur.

« S'il avoit cultivé davantage son goût, il n'auroit pas dit:

Des chars de Pharaon vous avez la noblesse,

« Lorsque le texte porte : « Je te compare à l'une des cavales attelées au char de Pharaon. » Quel rapport une femme a-t-elle avec un char? La comparaison de Salomon est déjà bien assez étrange. Enfin, M. Nodier n'auroit pas dit non plus :

Ils m'envoyoient au loin garder leur héritage,
Et je n'ai pu garder mon cœur.

Ce vers de madrigal ne rend point la phrase naïve et en même temps figurée de l'original : *Posuerunt me custodem in vineis, vineam meam non custodivi.* « Ils m'ont fait garder leurs vignes, et je n'ai point gardé la mienne. » M. Nodier paroît faire cas des livres sacrés, puisqu'il traduit le *Cantique des Cantiques*, et qu'il prend ses épigraphes dans *Isaïe* et dans le livre des *Machabées;* il faut donc que dorénavant il s'attache à en mieux saisir l'esprit et à en rendre le sens plus fidèlement; mais toujours, je le lui répète, en écrivant correctement sa langue. Un des travers les plus choquants de l'école ossianique est d'employer avec affectation, comme je l'ai déjà fait remarquer en passant, les expressions familières ou même basses. La simplicité s'allie bien au sublime; mais jamais la trivialité. Il ne faut point dire, même en traduisant Shakspeare : « Les belles âmes doivent toujours *s'accoster* de leurs semblables. » « Il est dans les affaires des hommes une marée qui, prise à son heure, les conduit à la fortune. »

« Il m'avoit paru difficile de citer de M. Nodier quelques

vers de suite où les taches ne fussent pas trop nombreuses. En jetant un dernier coup d'œil sur son recueil, j'ai vu que je pouvois transcrire plusieurs passages, même assez longs de sa *Prophétie contre Albion*. Ils prouveront ce que j'ai dit des dispositions de ce jeune poëte, et feront peut-être concevoir de son talent futur des espérances qu'il ne tient qu'à lui de ne pas tromper.

Tremble, vaine Albion, dans tes rochers sauvages !
Sois moins fière de tes rivages
Et du nombre de tes vaisseaux.
Les enfers ont reçu tes phalanges barbares,
Et le sort, dans tes mains avares,
A brisé le sceptre des eaux.

. . . . . .

Tu buvois à long trait le sang de tes victimes ;
Cesse d'accumuler des forfaits superflus.
La vengeance du monde a franchi tes abîmes;
Les flots que tu domptois ne te connoissent plus.

. . . . . .

Le souverain des dieux a juré sa ruine.
Il a dit : « Qu'elle tremble, au jour de ma fureur !
J'enverrai dans ses ports la guerre et la famine,
J'enverrai dans ses camps la fuite et la terreur.
Cendre de Scipion, Scipion va renaître !
Tamise, reconnois ton maître !
Peuples, immolez vos bourreaux !
Mers, applanissez-vous ; nuit, déroule tes voiles ;
Phares des cieux, chastes étoiles,
Protégez le sort des héros. »
Il dit, et nos vaisseaux, sur les vagues soumises,
Glissent d'un cours rapide, au gré des matelots.
Leurs vœux, *impatients des régions promises*,
Accusoient la lenteur de la rame et des flots.
Mais leurs vœux sont comblés. La perfide succombe,
Et ma lyre, autour de sa tombe,
Évoque la postérité.

« Il y a certainement, dans ces vers, de la verve, de l'élévation, de la force, et même de la pureté. J'y reprendrois une chose qui n'est point du ressort littéraire. Ce vers :

Peuples, immolez vos bourreaux !

a trop l'air d'un appel aux exécutions populaires. Je suis loin toutefois de prêter une intention aussi condamnable à l'auteur. Il a fait sa profession de foi, à la sincérité de laquelle je crois : « Je ne suis point, dit-il, un apôtre de mort. Je porte les hommes de tous les pays dans mon cœur, et paix sur les nations, voilà ma devise. » Au solécisme près, la devise est très-bonne, et je l'adopte de tout mon cœur. »

Charles Nodier fut certainement très-sensible à cette critique acerbe et injuste; il se promit sans doute, malgré sa bienveillance naturelle, de prendre sa revanche contre son ancien collaborateur qui étoit resté maître de la place dans la *Décade;* mais il dut remettre à d'autres temps le plaisir de la vengeance, et il fut peut-être le premier à oublier que Louis-Simon Auger avoit été sans pitié pour lui. Il étoit alors engagé dans un des épisodes les plus inexplicables et les plus difficiles de sa vie : dans un moment de vertige et d'hallucination, il avoit écrit au ministre de la police générale, pour s'accuser lui-même d'avoir voulu assassiner le premier consul. Sa lettre, que nous publierons un jour, étoit celle d'un fanatique ou d'un fou éloquent. Nodier fut arrêté, dans l'hôtel garni où il logeoit; conduit à la police et mis au secret, on ne le garda que quelques jours en prison. A la suite de plusieurs interrogatoires, on le renvoya en Franche-Comté, sous la surveillance spéciale du préfet du Doubs. Ce préfet étoit le fameux Jean Debry, qui accorda bientôt sa protection et son amitié au jeune séide du droit divin de l'ancienne monarchie et des institutions républicaines de Saint-Just.

P. L. Jacob, bibliophile.

RÉPONSE A UN REPROCHE.

L'admiration est comme l'amour, elle se blesse vite. Comment parler devant l'amant des défauts de l'objet aimé? Je m'étois permis ici même, dans un essai sur Joachim Du Bellay, de relever en passant certains jugements littéraires de M. Joubert, qui me sembloient duriuscules, comme dit Voltaire. M. le marquis de Gaillon s'en est ému, et il a réclamé (1). Me voilà donc forcé de me défendre, ou plutôt, d'expliquer ma pensée, car M. de Gaillon n'accuse pas, et la réclamation a toute la courtoisie qu'on pouvoit attendre de son auteur, ce qui n'est pas peu dire. Mais enfin, défense ou explication, je dois une réponse, et je la donne sans hésitation, sans embarras, car je n'ai rien à rétracter, et si j'ai péché en cela, je mourrai inévitablement dans l'impénitence finale.

Il faut être franc, le reproche qu'on m'adresse ne m'a pas beaucoup étonné : je m'y attendois à peu près. En écrivant les lignes incriminées, je n'étois pas bien sûr que quelque ami de l'excellent moraliste n'en seroit pas scandalisé; j'en étois d'autant moins sûr qu'elles me scandalisoient un peu moi-même. Mais la remarque me paroissoit juste, et malgré mon respect pour Joubert, je passai outre. N'avois-je pas pour moi ma conscience? Ne s'agissoit-il pas de venger ces deux étincelants esprits, Lesage et Regnard, et, ce qui est plus grave encore, Racine!

Car le délit existe, et ce qui le prouve, c'est que M. de Gaillon est obligé de plaider les circonstances atténuantes; il l'a fait avec une habileté remarquable; mais enfin, il interprète, il commente. Or, M. Joubert est l'homme du monde qui se passe le mieux de commentaires et d'interprétations.

(1) Bulletin du Bibliophile, février-mars.

Son style est la clarté même; bien différent de ces auteurs naturellement obscurs et qui comme certains volcans vomissent moins de flamme que de fumée, M. Joubert a la parole lumineuse; chaque phrase est un rayon. Aussi, n'est-il malheureusement que trop clair dans les assertions que j'ai rappelées, et c'est ce qu'il me sera facile de démontrer.

Je commence par une observation essentielle et dont j'espère que l'on reconnoîtra la justesse. Parlant incidemment de quelques opinions de l'ami de M. de Fontanes, dans un article où il s'agissoit de toute autre chose, j'ai dû me borner; j'ai dû resserrer, concentrer les pensées dont je me plaignois, et c'est ce qui en augmente peut-être l'amertume. J'en viens maintenant à mes prétendues audaces. Elles sont tout simplement le résumé de quelques paroles, un peu malencontreuses, un peu malsonnantes, échappées à M. Joubert.

Voyons d'abord Lesage, ce demi-frère de Molière, l'auteur de ce grand livre de *Gilblas*, si connu, si vanté, et que d'illustres critiques regardent comme le premier roman du monde. M. Joubert prononce sur lui l'arrêt suivant :

« On peut dire des romans de Lesage, qu'ils ont l'air d'avoir été écrits *dans un café* par un joueur de dominos, en sortant de la Comédie. »

Et il ne fait aucune exception dans le sens de son interprète. Il ne dit pas comme M. de Gaillon qu'il veut seulement parler de certains côtés, de certaines parties de *Gilblas*. Non; son verdict embrasse tout : *On peut dire des romans de Lesage*, etc., etc. J'insiste sur ces mots « dans un café, » que j'ai soulignés exprès. M. de Gaillon les avoit oubliés en citant la phrase, et je les rétablis comme absolument nécessaires à ma défense.

Et voilà tout ce qu'un écrivain d'un talent éminent trouve à dire sur l'auteur du *premier roman du monde!* Voilà son opinion sur un ouvrage que Walter Scott, qui se connoissoit en romans encore mieux que lui, proclamoit comme un livre unique, comme un livre si parfait, qu'il n'espéroit pas qu'on pût jamais en créer un semblable!

Écrits dans un café.... par un joueur de dominos.... en sortant de la Comédie.

Ai-je donc eu si grand tort d'avancer que, suivant M. Joubert, l'œuvre de Lesage

Se sentoit trop des lieux où fréquentoit l'auteur.

N'est-ce pas le texte même présenté avec énergie? Que si le mot de *taverne* sembloit un peu fort, qu'on se rappelle ce qu'étoient les cafés du temps de Lesage, et on n'y trouvera aucune exagération.

Je passe à Regnard; j'ai dit que, d'après M. Joubert, il parloit comme un valet; voici sa phrase :

« Regnard est plaisant comme le valet, et Molière comique comme le maître. »

Il est aisé de voir la pensée de M. Joubert. Il ne fait que reproduire sous une forme plus originale et plus absolue une partie du jugement, que la vive et intarissable plaisanterie de Regnard avait inspiré à d'habiles littérateurs. Mais, dans sa généralité, sans explication, sans distinction, le mot semble trop dur pour être juste. Si Regnard n'avoit jamais été que plaisant comme le valet, *le Joueur* ne seroit pas un des chefs-d'œuvre de la scène; Regnard ne viendroit pas immédiatement après l'auteur du *Misanthrope*.

Que ceux qui seroient tentés d'être trop sévères à son égard songent au rang qu'il occuperoit dans la littérature, si nous ne connoissions pas Molière; si l'étoile de la France, comme disoit Garrick, n'avoit pas fait naître chez elle cet homme incomparable, quelle admiration n'aurions-nous pas pour la verve si ingénieuse et si éminemment françoise de Regnard?

M. de Gaillon, rappelant le mot d'un critique, dit que Regnard n'est que gai, tandis qu'il y a du sérieux dans la plaisanterie de Molière. Je crois que sous la gaieté de Regnard il y a souvent aussi du sérieux et même du profond.

M. de Gaillon pense que là où Molière est le maître, Regnard peut bien être le valet. Je ne saurois partager son avis.

Regnard ne me semble le valet nulle part, même en face de Molière. C'est toujours et partout un maître, maître inférieur sans doute, si on le met en parallèle avec le plus grand des comiques. On a quelquefois incarné Molière dans le grave personnage d'Alceste, et je le comprends. Je comprends aussi qu'on place à ses côtés Regnard sous le nom et dans l'attitude d'un de ces individus secondaires qu'il a introduits dans ses admirables comédies, mais jamais je ne pourrai me représenter l'auteur du *Joueur* avec les traits et sous la défroque de Crispin.

Mais laissons là Regnard et Lesage. Il y a entre eux et M. Joubert de telles différences, de tels antagonismes de nature, qu'ils expliquent tout. L'idéalisme du philosophe ne pouvoit sympathiser avec l'imagination toute positive de ces deux écrivains; je le conçois. Seulement, je pense qu'en ce cas on devroit le déclarer. On devroit alors dire ce que Montesquieu disoit du savant P. Tournemine : « Ne croyez plus un mot de ce que nous dirons désormais l'un de l'autre, le P. Tournemine et moi; nous sommes brouillés. » Or, Joubert étoit né brouillé avec Lesage et Regnard. Je pense aussi qu'en matière littéraire un juge doit tout comprendre et ne rien dédaigner. Le maître de Platon, Socrate lui-même, daignoit bien descendre de ses hauteurs pour apprécier et admirer le génie des brillants comiques de la Grèce. Voyez nos premiers critiques : ne savent-ils pas se plier à tous les tons? n'embrassent-ils pas dans leurs curieuses études les genres les plus divers, depuis l'épopée jusqu'au vaudeville?

Je me rends donc parfaitement compte de ce qui a causé les jugements incomplets, insuffisants, que M. Joubert a portés sur les auteurs du *Joueur* et de *Gilblas*. Mais il y a dans ses œuvres une troisième opinion, moins aisée à concevoir, et il faut, hélas! que j'y vienne. Certes, Racine étoit une des natures qui devoient le mieux plaire à l'aimable penseur. Comment alors se fait-il qu'il ait été si irrévérent à son égard? Ici ma tâche devient sinon, plus difficile, du moins plus pénible, car, moi aussi, j'aime M. Joubert, et si

je l'ai cité d'une façon qui a semblé un peu légère, sous cette légèreté apparente se cachoit une peine réelle, celle de voir un esprit aussi fin, aussi délicat, parler d'un homme comme Racine, en termes si peu dignes de l'un et de l'autre.

Je vais être forcé de me citer, et j'en demande pardon au lecteur, mais ma défense l'exige. Après avoir rappelé ces mots si connus de la Fontaine : « Les délicats sont malheureux, » j'ajoutois :

« Ne lisois-je pas dernièrement dans un écrivain de notre époque, très-vanté et très-digne de l'être, ces paroles incroyables : « Racine est le Virgile des ignorants; c'est le « poëte des pensionnaires de couvent et des esprits restés « béjaunes. Il a les sentiments bourgeois (témoin *Athalie*), « les passions médiocres (témoin *Phèdre*). »

Voilà le passage entier. Écoutons à présent M. Joubert :

« Racine et Boileau ne sont pas des eaux de source; un beau choix dans l'imitation fait leur mérite. Ce sont leurs livres qui imitent des livres, et non leurs âmes qui imitent des âmes. *Racine est le Virgile des ignorants.* »

L'a-t-il dit ou ne l'a-t-il pas dit? Je conçois qu'on voudroit ne pas avoir à lire un mot si peu convenable, mais encore faut-il le reconnoître.

Je demande aussi, puisque nous en sommes là, s'il est bien vrai que Racine n'ait fait qu'imiter des livres, et qu'il n'ait pas puisé dans son âme, pour créer, par exemple, *Andromaque* ou *Athalie*. L'assertion est tellement *hasardée*, que je ne crois pas qu'il y ait besoin de réponse.

M. Joubert poursuit sa razzia sur Racine; il dit encore :

« Ceux à qui Racine suffit sont de pauvres âmes et de pauvres esprits. Ce sont des âmes et des esprits restés béjaunes et pensionnaires de couvent. Admirable sans doute pour avoir rendu poétiques les sentiments les plus bourgeois et les passions les plus médiocres, il ne tient lieu que de lui-même (rien que de cela), c'est un écrivain supérieur, et en littérature, c'est tout dire; mais ce n'est pas un écrivain ini-

mitable. Pradon lui-même a fait beaucoup de vers pareils aux siens. »

Examinons ce paragraphe dans ses détails.

Ainsi les personnes qui se contentent de lire Racine sont de pauvres esprits et de pauvres âmes!

Ainsi Béranger (pour ne nommer qu'un nom), à qui Racine avoit très-bien suffi toute sa vie, étoit une pauvre âme! son esprit étoit resté béjaune et *pensionnaire de couvent!*

Je laisse *les sentiments les plus bourgeois et les passions les plus médiocres*. Le théâtre entier de Racine réfute victorieusement cette phrase malheureuse. Mais que veut dire M. Joubert, en prétendant que ce n'est pas un écrivain inimitable? Et qui donc l'*a imité* jusqu'à ce jour? car je ne pense pas qu'il entende par imitateur le premier écrivain venu qui s'ingénie à copier les formes raciniennes. M. Joubert prétend sans doute par là, qu'avec du talent on peut faire du Racine. Or, quel est le poëte (fût-ce Pradon) qui a donné des pièces ressemblant même de loin à *Phèdre* ou à *Esther?*

Si M. Joubert a voulu dire que Racine avoit laissé quelques vers foibles et que Pradon en a une immense quantité de ce genre, à la bonne heure. On en peut dire autant d'une foule de poëtes. Autrement, je ne crois pas qu'on puisse trouver dans tout Pradon une seule tirade qui rappelle Racine.

Et puis, nommer Pradon à propos du style de Racine (encore s'il s'agissoit de *Phèdre*), et de raconter comment ce malheureux (qu'on me pardonne l'âpreté du mot) réussit avec sa cabale contre cette tragédie, à empêcher l'illustre poëte de produire dix chefs-d'œuvre peut-être! Encore si c'étoit pour le stigmatiser! mais non; M. Joubert ne parle de Pradon, que pour comparer ses vers à ceux de Racine, et en mettre un bon nombre sur la même ligne!... Comment M. Joubert a-t-il eu ce courage-là?

Il est une autre question qui se présente d'elle-même ici et que j'hésite à aborder, car elle exigeroit trop de développements. J'en dirai seulement quelques mots. Dans un pa-

rallèle un peu moins étrange que celui dont nous sortons, puisqu'il s'agit de Virgile, M. Joubert sacrifie entièrement le poëte françois au poëte latin. Suivant lui, Virgile a une élégance bien supérieure, l'élégance parfaite, suprême, etc. Or, je le demande, est-il bien possible qu'un homme de notre époque sache assez l'idiome des Latins, pour décider en toute compétence entre Virgile et Racine? Est-il bien possible qu'il connoisse assez les innombrables nuances d'une langue dont on ne connoît même pas la vraie prononciation? Qu'on y songe, il faudroit pour être juge irrécusable en pareille matière, unir l'érudition d'un habile littérateur de nos jours à celle d'un savant romain du siècle d'Auguste. Où trouver un tel phénomène? Où trouver un Joubert doublé d'un Horace? Peut-il même exister? *Credat Judæus Appella*. Je crois, pour ma part, que les modernes ne peuvent juger à certains degrés; que les modernes et que les anciens leur échappent de tous côtés, dans une foule de détails essentiels pourtant, dans ces mille délicatesses plus aisées à sentir qu'à définir, et que j'appellerois volontiers *les invisibilités* du style, enfin dans toutes ces choses qui constituent le génie même d'une langue. Quant à peser dans une balance exacte les divers mérites des deux poëtes dont il s'agit, et décider magistralement entre eux, on peut, à force d'études et de raffinements de pensée, s'imaginer en être venu là, mais je crois que c'est pure illusion.

Encore une observation, et j'en aurai fini avec ce qui me semble discutable dans le reste de son opinion sur le grand poëte à qui il en veut décidément. Je lis ce paragraphe :

« Le talent de Racine est dans ses œuvres, mais Racine lui-même n'y est pas; aussi, s'en dégoûta-t-il. »

Comment! Racine n'a pas mis toute sa passion, toutes les flammes de sa jeunesse, dans *Andromaque*, *Bérénice*, etc.! il n'a pas mis sa sincère et profonde piété dans *Esther* et *Athalie!*

Le mot « il s'en dégoûta » ne semble pas plus vrai : il y renonça par religion; mais il s'en dégoûta si peu, que jus-

qu'à la fin de sa vie il corrigea un exemplaire de ses œuvres pour les laisser plus dignes de lui, et s'il le jeta au feu dans ses derniers jours, ce fut encore par scrupule. C'est Louis Racine qui nous l'apprend dans une lettre à l'abbé d'Olivet.

En définitive, de quelque manière que l'on adoucisse, atténue ou modifie les expressions que j'ai citées, et malgré ce qu'on peut glaner ailleurs pour contre-balancer leur effet, il n'en reste pas moins une page blessante dans ce jugement, beaucoup plus défavorable, selon moi, à son auteur qu'à Racine. On s'étonnera toujours de tant de restrictions, d'insinuations, et même de cet air d'hostilité que rien n'explique. On se demandera toujours comment, à propos du plus parfait de nos poëtes, M. Joubert a pu écrire quelques lignes qui semblent empruntées à la plume malveillante d'un Allemand du temps du premier Empire, de Schlegel par exemple. Je crois donc (et je le regrette) avoir le droit de persister dans mon opinion et d'apposer au bas de ma justification ces mots sacramentels : « Ma remarque subsiste. »

Maintenant que j'ai achevé de me disculper (je l'espère du moins) en prouvant que mes assertions, si étranges qu'elles paroissent, sont fondées sur des textes, je vais changer de ton. Je vais prouver à mon tour que, moi aussi, j'aime et j'admire M. Joubert. Ce sera continuer ma défense en la variant. Car je ne puis demeurer chargé du soupçon de manquer de sympathie pour un des écrivains de notre siècle qui me charment le plus.

Que le lecteur se rassure ; ce n'est pas un article que je vais donner. C'est le rapide résumé de quelques-unes des impressions que l'ingénieux penseur a produites sur moi ; deux ou trois phrases seulement qu'il est de mon devoir, ce me semble, de faire succéder à des réflexions critiques, qu'on aura trouvées peut-être un peu sévères, et qui ne sont que justes, suivant ma ferme conviction.

Je demanderois d'abord pardon à l'ombre de M. Joubert de l'espèce de manque de respect que j'ai commis à son égard, si je ne m'en étois déjà expliqué. Dans le courant de

ma réponse, j'ai dit ce que les paroles qu'on me reprochoit recouvroient de secret chagrin. J'ajouterois, à présent, que je m'étois plaint de lui avec d'autant plus de vivacité que je l'admirois davantage. M. de Maistre rappelle quelque part, d'après saint Paul, je crois, qu'il y a une colère sainte. S'il se pouvoit, contre mes intentions, que l'endroit où j'ai cité M. Joubert eût l'ombre de ce triste et antipathique sentiment, je dirois, et ce seroit mon excuse, qu'il y a aussi une colère affectueuse, une colère d'amour.

Ai-je besoin de dire ce que la lecture de ses *Pensées* m'a fait éprouver? Quel est l'homme un peu intelligent qui n'ait goûté d'abord le miel de cette sagesse, à la fois antique et moderne; qui n'ait senti dès les premières pages, et par une subite intuition, tout ce qu'il devoit y avoir d'enchanteur (c'est le mot) dans le reste du livre?

Il venoit à peine de paroître, qu'il a été reconnu classique. Il est entré de suite dans la gloire, mais dans une gloire à part, d'autant plus belle qu'elle luit plus qu'elle n'éclate. C'est la lumière douce et caressante d'un soleil demi-voilé.

Sa langue est la distinction même. On en peut dire autant de Vauvenargues; mais celle de M. Joubert paroît encore plus délicate, encore plus tendre, et je crois en sentir une des causes. On sait de quelles personnes aimables, de quelles natures d'élite il eut le bonheur d'être distingué, chéri : Mmes de Beaumont, de Vintimille et autres. Il semble que son livre ait retenu quelque chose de ces âmes charmantes, et qu'elles traversent encore ses *Pensées* comme elles traversèrent jadis sa vie : l'œuvre y a gagné je ne sais quel parfum.

C'est de lui qu'on a pu dire ce mot ravissant, ce mot vraiment digne d'avoir été trouvé par une femme : « M. Joubert a l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut. » Ce mot peint admirablement cette intelligence éthérée, ailée, que son enveloppe terrestre embarrassoit et qui ne savoit trop qu'en faire. Quel contraste avec ce que nous voyons de tous les côtés dans le monde! tant de corps qui ne savent que faire de leurs âmes!

Mais je m'arrête ; il faudroit un volume pour suivre dans ses plis et replis cette nature si souple, si féconde, et si délicieuse.

M. le marquis de Gaillon doit voir à présent si j'ai pu songer à rabaisser M. Joubert, il doit voir, au contraire, à quel point je suis un de ses fervents admirateurs, ce qui ne m'empêche pas de croire qu'il a failli dans les passages que j'ai discutés plus haut. La Bruyère, lui aussi, a laissé quelques feuillets qu'on voudroit retrancher de ses œuvres, et il n'en est pas moins la Bruyère.

C'est qu'il faut bien payer sa dette à l'humaine foiblesse. C'est que nul n'est parfait ici-bas, pas même le père de la poésie, l'*impeccable* Homère, qui a bien aussi ses instants d'oubli, au témoignage d'Horace. Sachons donc tout reconnoître, comme ce critique modèle; sachons avouer les défauts, même de ceux que nous aimons le plus. C'est un droit et un devoir, et, à ce propos, j'invoquerai, en finissant, l'autorité d'un écrivain des plus distingués, d'un écrivain qui mérite à bien des égards d'être cité, même quand on parle de M. Joubert.

Dans une lettre fort remarquable que l'éminent professeur de Lausanne, M. Alexandre Vinet, m'écrivoit en réponse à quelques observations sur la vie de Luther et de Calvin, qui ne me sembloit pas très en rapport avec l'immense et merveilleuse mission qu'ils s'étoient arrogée; dans cette lettre, dis-je, qui a dû être imprimée dans ses œuvres, M. Vinet disoit : « Si j'avois à écrire l'histoire de ces deux hommes, si j'avois à tracer leurs portraits, je ne leur passerois pas une verrue, pas une tache de rousseur. » Eh bien ! ce qu'il eût fait pour Luther et Calvin, je l'ai fait pour l'ami de M. de Fontanes. Le jugement sur Racine est, selon moi, la verrue ou, si l'on aime mieux, la tache de rousseur de M. Joubert.

ÉDOUARD TURQUETY.

L'IMPRIMERIE A TOULOUSE

AUX XVe, XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

LA QUESTION DES DEUX THOLOSA.

> ... Rien de plus commun, surtout dans cette partie (la recherche des incunables), que de se fourvoyer, même en jurant *in verba magistri*. GABRIEL PEIGNOT.

Les erreurs des savants ont cela de fâcheux, qu'elles font autorité, et la foule accepte, de confiance, une opinion abritée derrière un nom célèbre. La question que nous allons étudier pourroit, au besoin, servir de preuve à cette assertion.

Cette question la voici :

Les livres du quinzième siècle, portant la souscription de *Tholosa* ou *Tolosa*, ont-ils été imprimés à *Tholosa* de France ou à *Tolosa* d'Espagne.

Dès 1848, à propos du premier livre imprimé à Toulouse (1) au quinzième siècle, avec date certaine, nous appuyâmes de preuves nouvelles les arguments déjà présentés en faveur de notre cité par feu M. le marquis de Castellane (2).

Parmi les considérations que nous fîmes valoir, il en étoit une, à notre avis, sans réplique.

Nous disions : « Pour tous ceux qui connoissent la ma-« nière dont l'imprimerie s'est propagée et répandue en « Europe, n'est-il pas évident que les universités, ces fer-« ventes agglomérations d'hommes lettrés et de jeunes gens

(1) *Quelques recherches sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse.*

(2) *Essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse.* Toulouse, 1842.

« avides d'apprendre(1), durent être pour la nouvelle inven-
« tion l'asile où elle trouva ses plus impatients propaga-
« teurs? N'est-il pas présumable, dès que la renommée eut
« proclamé dans les écoles les merveilles de la typographie,
« et surtout la rapidité miraculeuse avec laquelle elle pou-
« voit reproduire les travaux de l'esprit, que maîtres et
« élèves durent chercher à l'envi, et par tous les moyens
« possibles, à jouir au plus tôt des bienfaits de cette féconde
« innovation?... Par conséquent, Toulouse, avec ses Facul-
« tés, ses écoles, ses riches couvents, toute sa population de
« clercs, devoit offrir aux ouvriers qui auroient voulu s'y éta-
« blir un champ plus vaste, un théâtre plus séduisant, qu'une
« petite ville perdue dans les vallées de la Navarre. »

Depuis cette époque, l'opinion de M. de Castellane et les preuves que nous avions ajoutées à sa démonstration, ont été pleinement justifiées. Nous allons consigner ici les résultats de nos dernières recherches.

Toutefois, et quoique Voltaire ait dit : « On perd à dé-
« couvrir des erreurs un temps qu'on emploieroit peut-être
« à découvrir des vérités, » nous avons pensé que l'histoire de ce schisme bibliographique intéresseroit le lecteur et nous permettroit, en servant de cadre à cette étude, de mettre successivement en relief les différentes pièces du procès.

En 1782, Née de La Rochelle, dans son *Discours sur la*

(1) Odde Triors, dans ses *Joyeuses recherches de la langue tolosaine* (Tolose, 1578, p. 6), fait ainsi le dénombrement de la population de l'Université de Toulouse au seizième siècle : « .... Il ne nous a semblé « impertinent, *imo* fort louable, et conforme à raison, mettre la main à « un tel œuvre, œuvre (dis-je), autant bon, utile et nécessaire, voire de « conséquence pour ceste noble cité, et qui conserve son honneur autant « que chose du monde, et ce à cause d'une tant brave, gentille, gaillarde, « escarabillade et disposte jeunesse, *nec non brusque* comme le pet d'un « dain (*sic*), laquelle, *a solis ortu usque ad occasum*, et de plusieurs autres « pars (*sic*) du monde, vient estudier dans ses portes, à grosses troupes, « centeines, quarentenes, dozaines, dimi (*sic*) dozaines et presques à mil- « liers, dizaine de milliers, à milliards, dizaine de milliards et millias- « ses.... Laquelle *quidem sub* jeunesse, pendant le temps quelle seroit en

science bibliographique et sur les devoirs du bibliographe (1), signale parmi les difficultés que l'on rencontre pour déterminer les *éditions anciennes*, *les noms synonymes de différentes villes qui contribuent*, dit-il, *à induire le bibliographe en erreur*. A ce sujet, et après avoir mentionné les livres signalés par Prosper Marchand par Maittaire et Lacaille comme ayant été imprimés à Toulouse, il ajoute : « Néanmoins, il est *prouvé* qu'il y a deux villes du même nom : « 1° celle dont on a parlé ci-dessus (Toulouse), où, dans ce « temps-là, l'étude des belles-lettres, et surtout de la jurisprudence, étoient (*sic*) très-florissantes ; 2° une autre ville, « qui est située en Biscaïe et dont le nom latin, TOLOSA, « absolument synonyme avec celui de Toulouse en Languedoc, s'écrit en françois TOLOSE. C'est pourtant de cette « ville de Biscaye *que sont sortis les livres du quinzième « siècle qui portent le nom de Tolosa*, et si l'on y prend « garde, on *observera* qu'ils ont *presque tous* été écrits en « langue espagnole. »

Telle fut l'origine du débat. Et cependant, après avoir lu le passage que nous venons de citer, nous nous sommes demandé comment on avoit pu se laisser prendre au décousu d'une pareille argumentation.

Résumons la pensée de Née de La Rochelle.

Il existe deux villes du nom de *Tolosa*, l'une (Toulouse) *où l'étude des belles-lettres et surtout de la jurisprudence étoit très-florissante*, *et l'autre en Biscaye*.

Selon Née, ce n'est pas, remarquons-le bien, de la cité françoise, *où florissoient les belles-lettres et surtout la jurisprudence*, *que sont sortis la plupart des livres du quinzième siècle ; — la plupart de ces livres*, nous le verrons tout à l'heure, sont précisément des livres de jurisprudence, —

« ceste cité, et quelle devroit estudier, bien souvent ne feroit que ravas- « ser, songer, turulututer et migrobologiser sur les mots de ce climat et « pays.... »

(1) *Bibliographie instructive*, t. X, contenant une table des livres anonymes annoncés par M. de Bure, etc. Note, p. 19 et suiv.

mais de la ville de Biscaye, parce que, si l'on y prend garde, ils ont presque tous été écrits en espagnol.

Voilà le grand mot lâché! *Ils ont presque tous été écrits en espagnol!* Et parce que Née de La Rochelle a eu sous les yeux deux ou trois ouvrages en espagnol souscrits du nom de *Tholosa* (1), on doit en conclure que les ouvrages en latin, en françois, etc., souscrits de la même manière, ont été imprimés à *Tolosa* de Biscaye, et non à *Tholosa* de France!

Si Née de La Rochelle se fût donné la peine de rechercher, comme l'a fait depuis M. de Castellane, et comme nous l'avons fait nous-même, les livres du quinzième siècle portant le nom de *Tholosa*, ou renfermant des indications caractéristiques de cette provenance (2), il auroit *observé* que sur quarante et quelques ouvrages, dont nous possédons aujourd'hui les titres, TROIS *seulement sont écrits en espagnol* (3), vingt-sept en latin (4), dix en françois, deux en roman, et un en catalan.

Nous avons donc le droit de dire à Née de la Rochelle : « Vous vous êtes trompé; *la plupart des livres imprimés au quinzième siècle, qui portent le nom de Tholosa*, n'ont pas été PRESQUE TOUS *écrits en espagnol;* votre argument est sans valeur, et dès lors vous devez restituer à *Tholosa* de France, *où l'étude des belles-lettres et surtout de la jurisprudence étoit très-florissante*, les livres dont vous lui contestiez à tort l'impression. »

(1) L'un de ces ouvrages, dont il avoit relevé le titre dans Prosper Marchand, étoit *le Pèlerinage de la vie humaine*, de Guillaume de Guilleville, traduit en espagnol par Vincent Mazuello; et l'autre, qu'il avoit vu chez le duc de Saint-Aignan, *la Coronica de Espana*, par Diego de Valera.

(2) Si le travail commencé par M. de Castellane, et continué par nous, eût été entrepris à l'époque où écrivoit Née de La Rochelle, c'est-à-dire avant la Révolution, il eût bien certainement donné des résultats dont nous ne pouvons aujourd'hui calculer la portée.

(3) *La Coronica de Espana. La Linda Melosyna. El Peregrinage de la vida humana.*

(4) La plupart traitent de jurisprudence.

Et puis enfin, qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à voir sortir des presses toulousaines la réimpression de *la Coronica de Espana* et la traduction, en langue espagnole, de quelques livres en vogue alors parmi les lettrés de l'Europe, lorsqu'on se rappelle le grand nombre de professeurs originaires d'Espagne (1) qui ont appartenu à l'Université de Toulouse, et la quantité d'écoliers du même pays, qui, suivant nos meilleurs historiens, affluoient au quinzième et au seizième siècle dans la docte Toulouse, *Tholosa docta*, comme on l'appeloit alors.

Du reste, la manière dont Née de La Rochelle termine sa fameuse note, atteste à la fois l'incertitude dans laquelle il étoit sur la question qu'il venoit de soulever, et son ignorance des documents indispensables à la discussion. Voici ses propres paroles : « Je ne me rappelle aucune édition de « Toulouse, dont la date soit de cette antiquité, — *La* « *Coronica*, imprimée en 1489. — Cependant, je ne puis « finir cette note, sans parler d'une édition très-ancienne, « sans date (le *Legenda aurea*, Jacobi de Voragine), mais « que je suppose avoir été réellement imprimée à Toulouse « en Languedoc, vers 1475. » Vers 1475 ! Malgré la double erreur contenue dans ces lignes (2), l'instinct du bibliographe, à défaut de science, le ramenoit dans le droit chemin.

Cependant, si Née de La Rochelle avoit su alors — il le sut plus tard — que le *Legenda aurea* étoit sorti des presses de ce même Jean Parix, qui, vers la même époque, en 1489, imprimoit, sous le titre de *la Linda Melosyna*, la traduction espagnole de l'*Histoire de Mélusine*, il n'auroit peut-être pas concédé aussi facilement à Toulouse l'impression de *la Légende dorée*.

Quoi qu'il en soit, Née de La Rochelle croyoit fermement

(1) Citons entre autres : Raymond de Sebonde, Guillerin Gorris, Sanchez, etc.

(2) Le premier livre imprimé, avec date certaine, est de 1476, et le *Legenda aurea* n'a pu être imprimé que vers 1489.

que, durant les dernières années du quinzième siècle, les deux villes du nom de *Tholosa* possédoient des imprimeries.

En 1805, La Serna Santander, dans son *Dictionnaire bibliographique du quinzième siècle*, formuloit la même opinion en disant « qu'il étoit difficile de distinguer d'une ma-« nière certaine les éditions de cette époque portant le nom « de TOLOSA, et de distinguer avec assurance celles qui ont « été exécutées à Toulouse, capitale du Languedoc, et celles « qui l'ont été à TOLOSA, capitale du Guipuscoa en Espagne. « C'est ce qui m'a déterminé, continue-t-il, à placer dans le « même article ce qui appartient à l'histoire typographique « de ces deux villes, *quoique la plupart de ces impressions « soient des ouvrages en espagnol, et doivent, par conséquent, « être réputés faits à Tolosa en Espagne.* »

On le voit, La Serna, qui a tout bonnement copié Née de La Rochelle, n'étoit pas mieux fixé que lui sur la question. De la part du savant bibliographe, la difficulté qu'il met en avant est d'autant plus surprenante, qu'il ne la discute pas, et qu'il l'abandonne après l'avoir simplement exprimée.

Aussi, Née de La Rochelle, dans ses *Recherches sur l'établissement de l'art typographique en Espagne* (1830), est-il étonné que, sous le prétexte de l'homonymie des deux cités, *M. de La Serna Santander se soit décidé à placer dans le même article ces deux villes. Il avoit en sa possession*, ajoute-t-il, *beaucoup de monuments typographiques, et devoit avoir assez d'expérience pour distinguer une édition faite en France d'avec celles exécutées en Espagne.... En outre, les ouvrages écrits en langue espagnole ne peuvent avoir été imprimés à Toulouse de France.*

Quoi qu'en dise Née de La Rochelle, La Serna Santander n'avoit pas en sa possession les monuments typographiques propres à fixer son indécision. Cela est si vrai, qu'il ignora toujours l'existence des ouvrages imprimés à Toulouse dès 1476, et que, pour lui, le premier livre imprimé à *Tolosa* ou à *Toulouse* étoit le *Tractatus de Jure amphycteotico*, qui porte la date de 1479.

La Serna a sauté à pieds joints par-dessus la difficulté. On comprend son embarras : Espagnol et né en Biscaye (1), son esprit se refusoit à croire que des livres, imprimés en espagnol et portant sur leurs frontispices le nom d'une ville espagnole, eussent été imprimés dans une ville françoise.

D'un autre côté, le silence *absolu* gardé sur les productions typographiques de la capitale du Guipuscoa, par deux savants bibliographes, ses compatriotes, Mendez et Caballero, étoit bien fait pour lui imposer l'éclectisme dans lequel il se renferma.

De la part d'hommes aussi conscienceux, ce silence étoit une grave présomption. Leurs ouvrages, publiés au dix-huitième siècle (2), ne mentionnent aucun livre sorti des presses de *Tolosa* de Biscaye; mais, chose digne de remarque, l'on trouve dans Caballero un argument puissant en faveur de *Tholosa* de France. Cet auteur, page 20, après avoir signalé l'existence d'un exemplaire du *Scotus pauperum, in bibliotheca Casanatensi* (3) — ouvrage édité par un célèbre professeur en théologie de l'Université de Toulouse, Guillerin Gorris d'Aragon, — termine ainsi sa description : « Est volumen in-4°, sine typographo et anno : *Locus Tolosa* « *videtur fuisse in cujus academia theologia Guillerinus* « *profitebatur.* »

La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que les biblio-

(1) A. Colindres. Il avoit fait ses premières études au collége de Villagarcia, alors dirigé par les jésuites. La suppression de cet ordre l'obligea de renoncer au plan de vie qu'il avoit adopté. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Bruxelles près de son oncle, don Simon Santander, ancien secrétaire du roi Catholique et bibliographe très-instruit (Michaud).

(2) Mendez (Franc.), *Tipografia espanola, o Historia de la introducion, propagacion y progressos del arte de la imprenta en Espana.* Madrid, 1796, in-4°.

Caballero (Raym. Diosdado). *De primæ typographiæ hispanicæ ætate specimen.* Romæ, 1793, in-4°.

(3) Le cardinal Joseph Casanate, bibliothécaire du Vatican, sous Léon XII, laissa sa riche bibliothèque aux dominicains du couvent de la Minerve, avec un revenu de quatre mille écus romains. Les Pères, par reconnoissance, ont placé, dans la bibliothèque même, la statue du cardinal, faite par Legros.

graphes espagnols, bien autrement intéressés que nous dans la question, n'avoient jamais pensé à la soulever, tandis que les bibliographes françois, peu soucieux de la gloire nationale — *immemores patriæ*, — après avoir créé la difficulté, l'ont témérairement défendue, sans en avoir compris l'inanité.

L'auteur du *Manuel du libraire*, M. J. Ch. Brunet, qui n'avoit pas les mêmes motifs d'indécision que La Serna Santander, n'a pu échapper, lui non plus, à cet entraînement. Et cet entraînement a été d'autant plus fâcheux, qu'il a singulièrement modifié l'opinion émise d'abord par l'éminent bibliographe sur la question des deux *Tholosa*.

Dans l'édition du *Manuel* publiée en 1814, à propos de l'*Imitation* imprimée en 1488, à Toulouse, par H. Mayer, il disoit (1) : « On sait qu'Henric Mayer imprima des « ouvrages latins et castillans dès 1480; mais étoit-ce à « Toulouse en Languedoc ou à Tolosa en Espagne, qu'il « faisoit sa demeure? C'est ce qu'il étoit difficile de décider « positivement, quoique les ouvrages castillans sortis de ses « presses semblassent indiquer de préférence une villle d'Es- « pagne. *La découverte de cette édition de l'Imitation* LÈVE « TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, et assure à la ville de Tou- « louse une place parmi celles qui ont vu exercer dans leur « sein l'art typographique, peu de temps après son introduc- « tion en France. »

Dans les éditions du *Manuel* de 1842 et 1860, M. Brunet s'est départi de son affirmation et a remplacé cette phrase : *La découverte de cette édition de l'Imitation* LÈVE TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, *et assure à Toulouse*, etc., par celle-ci : *La découverte de cette édition de l'Imitation*, SANS LEVER TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, *permet pourtant à la ville de Toulouse*, etc., ce qui est bien différent.

Nul, mieux que M. Brunet, cependant, n'a été en position DE LEVER TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD. Son *Manuel* ren-

(1) T. II, p. 156 et 157.

ferme, depuis longtemps, la description des livres imprimés par Mayer; et il lui eût été facile, à l'aide d'un simple rapprochement de dates, de mettre à néant le raisonnement spécieux de Née de La Rochelle et de La Serna Santander.

Voici, par ordre de date, les ouvrages signés par Mayer, et dont nous avons pu, jusqu'à ce jour, relever les titres :

1° *Summuli magistri Joannis.* — 20 avril 1488. Non mentionné dans le *Manuel.*

2° *La Ymitacion de Jesu-Christ.* — 28 mai 1488.

3° *Boecio, de Consolacion.* — 4 juillet 1488. Non mentionné dans le *Manuel.*

4° *Th. Valois et Nic Triveth in libros B. Augustini de Civit. Dei.* — 22 octobre 1488.

5° *La Coronica de Espana* (en espagnol). — 1489.

6° *Subtilissimi doct. patris francisci Maronis* (Mayronis) *in cathegorias Porphyrii, etc.* — 20 septembre 1490. Non mentionné dans le *Manuel.*

7° *El Peregrinage de la vida humana* (en espagnol). — 1490.

8° *El libro de proprietatibus rerum.* — 18 septembre 1494.

En examinant attentivement la date de ces divers ouvrages, M. Brunet en eût conclu qu'ils avoient évidemment été imprimés dans la même ville.

Tout le monde auroit compris — et il n'auroit pas eu besoin de les énumérer — le nombre et le genre de difficultés à surmonter, à cette époque, pour qu'il fût possible au même imprimeur de faire marcher ses presses dans des localités diverses, et, à plus forte raison, dans des pays différents.

Il auroit fait remarquer que Mayer, imprimant, le 28 mai 1488, à *Tholouze*, la traduction françoise de l'*Imitation de Jésus-Christ*, — et par conséquent, dans la même ville, le 22 octobre de la même année, des commentaires, en latin, sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin, — ne pouvoit pas, quelques mois après, en 1489, imprimer à *Tolosa* de

Biscaye *la Coronica de Espana*, une pareille supposition étant tout à fait inadmissible,

Il eût ainsi démontré que Mayer n'avoit qu'un seul établissement, et que cet établissement étoit à *Toulouse* (1). Est-il supposable, en effet, si Mayer faisoit rouler ses presses en Espagne, qu'il eût songé à publier un livre françois avant d'avoir mis au jour un seul livre espagnol?

Quoi qu'il en soit, Née de La Rochelle, La Serna Santander et M. J. Ch. Brunet, fascinés, en quelque sorte, par les livres écrits en espagnol (2), se sont crus en droit d'admettre *Tolosa* de Biscaye au nombre des villes qui, vers la fin du quinzième siècle, possédèrent des imprimeurs. Malgré cette considération, devenue pour eux une idée fixe, ils se gardèrent bien de déshériter Toulouse en faveur de Tolosa, et de n'attribuer à ses presses *que deux ou trois ouvrages* imprimés à l'extrême limite du siècle, en 1499 et en 1500.

Cette opinion, tout à fait erronée, a cependant été émise

(1) Dans notre petit travail sur *la première édition du* VITA CHRISTI *al lenguatge de Tholosa* imprimida a Tolosa (vers 1520), *chez Mondeta Guimbauda derelicta de Joan. Faure, demorant en la rue Dagulheres*, nous disions, en parlant des deux grandes vignettes sur bois qui ornent ce volume : « Ces vignettes nous donnent à penser que Henry Mayer habitoit « la rue Dagulhères, que Jean Faure lui succéda, et que, plus tard, Mon« dete Guimbaude, veuve de Jean Faure, ayant retrouvé les vieux bois « de *la Ymitacion*, en changea les légendes et les accommoda, afin d'*illus*« *trer*, comme on dit aujourd'hui, son édition de *la Vida de Nostre* « *Salvador et Redemptor Jhesuchrist.* »

(2) M. Gustave Brunet, dans son *Dictionnaire de bibliologie catholique*, Paris, 1860, col. 883, note 144, nous a donné aussi son mot sur la question que nous traitons ici. Après avoir cité cinq ouvrages souscrits du nom de *Tholosa* — trois en latin, un en catalan et un en espagnol, — il termine ainsi : « Il est vraisemblable que ces ouvrages furent im« primés en Espagne, et non en France, car il auroit fallu, pour les « écouler, les transporter au delà des Pyrénées, chose difficile à une « époque où les communications étoient très-peu faciles, des guerres fré« quentes s'opposant d'ailleurs aux relations internationales. »

Nous ne discuterons pas sur la valeur de l'objection ; mais M. Gustave Brunet conviendra que si *les bibliophiles toulousains, dont on comprend facilement*, suivant lui, *quelle a été l'opinion*, n'avoient pas présenté d'argument plus topique, ils auroient incontestablement mérité la petite pointe d'épigramme qu'il leur a décochée.

devant l'Académie de Marseille, en 1851, dans un mémoire qui ne parut que fort longtemps après, et dont voici le titre : *Examen critique d'un opuscule intitulé* QUELQUES RECHERCHES SUR LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE A TOULOUSE, *par M. Desbarreaux-Bernard*, par M. L. J. Hubaud. Marseille, 1858.

Cet académicien ayant trouvé, dans la bibliothèque de Marseille, un des trois ouvrages espagnols que nous citions tout à l'heure, — *la Coronica de Espana*, imprimée en 1489, à *Tholosa*, par Henri Mayer, — étoit convaincu, lui aussi, qu'un livre espagnol, souscrit ainsi, ne pouvoit avoir été imprimé qu'en Espagne.

Partant de ce principe, il en conclut que Mayer faisoit rouler ses presses à *Tolosa* de Biscaye, et que l'on doit considérer comme imprimés dans cette ville tous les livres signés par cet habile typographe.

M. Hubaud va plus loin, et, à la suite d'une discussion dont nous nous garderons bien d'imiter l'âpreté, il déclare que *la Ymitacion de Jesu-Christ* même, — cette première traduction françoise de l'œuvre d'a-Kempis, — datée de THOLOSE, 1488, a été imprimée par Mayer à *Tolosa* d'Espagne.

C'est toujours, on le voit, le syllogisme de Née de La Rochelle : les livres espagnols qui portent le nom de *Tolosa* ne peuvent avoir été imprimés qu'en Espagne; Mayer imprimoit *la Coronica* de Diego de Valera, en 1489, à *Tolosa* d'Espagne; donc il n'a pas pu imprimer, en 1488, à *Tholose* de France, l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Quelque saisissant qu'il paroisse, ce raisonnement n'est que spécieux; aussi, nions-nous formellement la majeure; et pour montrer à notre adversaire la déférence que nous avons pour ses avis, nous produirons nos preuves en suivant les indications formulées par lui-même.

Page 34 de sa brochure, M. Hubaud s'exprime ainsi : « Celui qui voudra maintenir que l'*Imitation de Jésus-Christ* « a été imprimée à Toulouse devra fournir des preuves da- « tées de l'époque, comme quoi : 1° c'étoit dans la capi-

« tale du Languedoc que Henri Mayer faisoit rouler ses « presses.... »

Soyez satisfait, M. Hubaud; *ces preuves datées de l'époque*, les voici :

Il existe à Madrid, dans la bibliothèque du ministère *de Fomento* (1), une traduction de Boèce en langue romano-patoise, dont voici le titre et la souscription finale : *Boecio de Consolacio tornado de latin en romance por el muy reverendo padre fray Anton Ginebreda maestro en la santa theologia de la orden de los predicadores de Barcelona.*

A la fin de la seconde colonne de la dernière page, on lit : *Aqui fenece el libro de Consolacion de Boecio* | *el qual fue impreso en Tolosa de* FRANCIA | *por maestro Enrique Mayer alinam* | *e acabose a quatro dias del mes de julio. Ano del nascimento de ntro. senor ihuxpo* | *de Mill* | *e quatrocientos* | *e ochenta* | *e ocho anos* (1488).

Imprimé à *Tholosa* DE FRANCE! Entendez-vous, M. Hubaud! Et par Henri Mayer! précisément la même année et deux mois après qu'il eut publié l'*Imitation de Jésus-Christ*, à propos de laquelle vous vous écriez, page 31 : « La fa- « meuse *Imitation de Jésus-Christ*, ce palladium sous lequel « s'abrite M. Desbarreaux, qui porte la *souscription décisive* « *de Tholose*. Oui, *décisive*, non pas en faveur de Toulouse « en Languedoc, comme il l'entend, mais en faveur de *To-* « *losa* dans la Biscaïe. »

N'est-ce pas le cas, ou jamais, de dire avec M. Nisard (2) que *trop de critique mène souvent à peu de critique* (3).

(1) M. Salva, de Valence, en possède, dit-on, un autre exemplaire.

(2) *Poëtes latins de la décadence*, t. Ier, p. 60.

(3) Nous profiterons nous-même de la leçon, et nous laisserons désormais M. Hubaud méditer en paix sur la souscription finale du Boecio, EL QUAL FUE IMPRESO EN TOLOSA DE FRANCIA! Nous nous permettrons seulement de reproduire une note (page 36), d'après laquelle notre critique rend, en quelque sorte, l'Académie des sciences de Toulouse solidaire de notre ignorance :

« On compte dans l'Académie de *Toulouse* plusieurs personnes, y « compris *M. Desbarreaux-Bernard*, d'un mérite incontestable dans les

Cela est si vrai, et l'aveuglement de M. Hubaud est tel, relativement à cette pauvre *Imitation*, qu'il n'a pas craint de s'inscrire en faux contre l'opinion de feu M. Van Praet. Quoique indécis sur la question des deux *Tholosa* (1), l'érudit bibliothécaire n'hésite pourtant pas à regarder l'*Imitation* comme ayant été imprimée à Toulouse. Voici comment il s'exprime, t. Ier, p. 198-99 de son *Catalogue des livres imprimés sur vélin* : « On n'a pu décider encore si « cette édition est de *Tolose* en Espagne ou de *Toulouse* « en France ; et ce n'est pas précisément parce que ce livre

« sciences, la littérature et l'histoire ; mais, selon toute apparence, aucune « qui se soit occupée sérieusement de bibliographie, quoique *Toulouse* « soit la résidence d'amateurs distingués, possesseurs de riches et nom- « breuses bibliothèques. Mais le plus grand bibliophile n'est pas, pour « cela seul, bon bibliographe. Sans cette supposition, l'*Opuscule de* « *M. Desbarreaux* n'auroit pas passé, sans être soumis à un contrôle sévère. » Si nous étions le moins du monde malicieux, nous n'aurions qu'à substituer *Marseille à Toulouse*, *M. Hubaud à M. Desbarreaux-Bernard*, pour nous donner le plaisir de battre notre adversaire avec ses propres armes.

(1) Cette indécision, du reste, étoit généralement partagée, au commencement du siècle, par nos plus illustres bibliographes ; et Alexandre Barbier, comme l'avoit fait La Serna Santander et Van Praet, consacra, lui aussi, par l'autorité de sa parole, l'erreur avancée par Née de La Rochelle.

A propos de l'*Imitation*, Alex. Barbier s'exprime ainsi : « Le nom du « traducteur n'est pas connu ; celui de Henri Mayer *lève en grande partie* « les incertitudes qui existoient sur la question de savoir si plusieurs « éditions datées de Tholose appartiennent à Toulouse, capitale du Lan- « guedoc, ou à Tolosa, capitale de la Guipuscoa (*sic*), en Espagne. » (*Dissertation sur soixante traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ*. Paris, 1812 ; in-12, p. 3.)

Citons encore, pour compléter ce tableau, ces lignes de Gabriel Peignot : « Il ne faut pas confondre cette *Toloza* avec une autre *Toloza*, « qui signifie Toloze, petite ville de Biscaye à quinze lieues sud-ouest « de Bayonne. Cette conformité du nom latin a fait donner dans l'erreur « Prosper Marchand, Caille (*sic*) et Maittaire, qui ont présenté des édi- « tions comme venant de Toulouse, tandis qu'elles ont été imprimées à « Toloze, ville d'où sont sortis la plupart des livres du quinzième siècle « qui portent Toloza. Ces livres sont presque tous écrits en langue es- « pagnole. » (*Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. II, p. 445.)

Comme La Serna, il a copié, sans le citer, Née de la Rochelle.

Nous avons emprunté notre épigraphe à Gabriel Peignot. Qu'on veuille bien la relire, et l'on verra que, joignant l'exemple au prétexte, *il se fourvoie lui-même en jurant in verba magistri*.

« est imprimé en françois qu'on peut le soupçonner d'avoir « vu le jour dans cette dernière ville, quoique l'imprimeur « allemand, Henri Mayer, ait imprimé plusieurs ouvrages en « espagnol, mais c'est à cause que cet imprimeur, en s'éta- « blissant dans une ville si voisine de l'Espagne, et où son « Université si célèbre attiroit un grand nombre d'étudiants « espagnols, dut avoir un débit prompt et assuré de livres « exécutés dans la langue de leur pays. »

A cela, M. Hubaud répond que « les étudiants espagnols, « ayant chez eux l'Université de Salamanque, beaucoup plus « célèbre, bien plus richement dotée que celle de Toulouse, « et où quatre-vingts professeurs, sans compter bon nombre « de prétendants, enseignoient la théologie, le droit civil et « le droit canon, la médecine, la philosophie, les langues et « les belles-lettres, fréquentée par quatre mille, cinq mille « et jusqu'à sept mille écoliers ; que ces étudiants espagnols, « dit-il, n'étoient pas tentés de traverser les Pyrénées pour « aller faire leurs études dans une ville où il ne leur étoit « loisible de pénétrer qu'en vertu d'autorisations du gou- « vernement françois, etc.... L'Université de Salamanque, « ajoute-t-il, avoit besoin de livres pour l'enseignement ; « d'où les tiroit-elle ? Ce n'étoit pas de Toulouse, mais de « Valence, de Barcelone, de Saragosse et de *Tolosa*. »

De Valence, de Barcelone et de Saragosse, passe ; mais de *Tolosa !* Eh quoi ! des imprimeurs auroient été s'établir dans une petite ville de la Biscaye, à peine peuplée de cinq mille habitants, ne possédant aucun établissement d'instruction supérieure, quand ils avoient à leur portée une Université considérable, illustre par ses quatre-vingts professeurs, sans compter les prétendants, et fréquentée par sept mille écoliers !!! C'est difficile à croire.

Cependant nous acceptons sans réserve les détails donnés par M. Hubaud concernant l'Université de Salamanque ; mais à la condition qu'il acceptera, tout aussi galamment, la description de l'Université de Toulouse, telle que nous l'a transmise un contemporain.

Gabriel de Minut, ce peintre chaste mais téméraire des charmes voilés de la Belle-Paule, discourant des quatre choses dignes d'être remarquées dans Toulouse, s'exprime ainsi sur la troisième : « La troisième, estoient les estudes, « où l'on enseigne la loy civile et pontificale, où il y a trois « salles aussi belles, grandes et spatieuses, et aussi bien bas- « ties, compassées et commodes, qu'il y ait en quelque part « que l'on sache aller. Et là où aussi l'on a veu autrefois « (comme de ce estang tesmoing oculaire i'en peux faire « foy) dix mille escoliers, tant de ceux du païs que d'autres « plusieurs et divers lieux, et fort loingtains, estudiants en « la jurisprudence, sous la doctrine de six docteurs aussi « doctes que résolus jurisconsultes qu'ils en fussent en toute « l'Europe (1). »

Si le grand nombre d'étudiants qui fréquentoient alors les Universités leur dispensoit la célébrité, Toulouse, à cet égard, l'eût emporté sur Salamanque. Mais n'ayant, afin de pourvoir à l'enseignement de ses dix mille écoliers, que six professeurs, elle dut s'incliner devant le luxe inouï de sa rivale, qui, *bien plus richement dotée*, pouvoit suffire à l'entretien de *quatre-vingts professeurs*, *sans compter bon nombre de prétendants*, n'ayant sous leur direction qu'un personnel d'auditeurs beaucoup plus restreint.

La morale de la fable, la voici : Gabriel de Minut et M. Hubaud, nés sous le chaud soleil du Languedoc et de la Provence, par conséquent amis de l'hyperbole, ont exagéré, l'un le nombre des disciples, l'autre celui des maîtres. Hyperbole pour hyperbole, nous avons bien le droit de préférer celle de Minut, qui voyoit les choses de ses propres yeux, à celle de M. Hubaud, qui a écrit à distance et un peu, sans doute, pour les besoins d'une mauvaise cause. Aussi, toutes nos sympathies demeurent-elles définitivement acquises à ces six professeurs *doctes et résolus*, fort mal rétribués d'ailleurs, et qui prodiguoient chaque jour le pain de la science

(1) *De la beauté, discours divers. Avec la Paule-graphie*, par Gabriel de Minut. Lyon, Barthélemi Honorat; 1587, petit in-8°, p. 219.

JUSQU'A 1500 (*).

N AU	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
Andr D.-B	Bibliothèque de Toulouse.	Voir *La Chasse aux incunables.*
Sanctu D.-E	Appartient à Mr Ricard, de Vabre.	Voir *La chasse.*
Barbat C.	Bibliothèque de Toulouse. bliothèque du Dr D.-Bernard.	
De (Ja C.	Bibliothèque de Toulouse.	Voir *La Chasse.*
De D.-E	bliothèque du Dr D.-Bernard.	
Jason C.	liothèque impériale. — Brunet. Mac-Carthy, nr 1270.	
De (Al C.	Bibliothèque impériale.	
Sans m D.-	bliothèque du Dr D.-Bernard.	
Sans D.-	Mac-Carthy, nr 1304.	
Sans D.-	Bibliothèque de Rodez.	
Sans D.-	bliothèque du Dr D.-Bernard.	

1*

FILIGRANES.	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
Une tête ornée du bandeau impérial.	Bibliothèque de Toulouse.	
La tête de bœuf.	Bibliothèque de Toulouse.	
La main qui bénit. Le P oncial. Un R (1), un T.	Bibliothèque du ministre de Fomento, à Madrid.	(1) Voir la fig. 9 de *La Chasse aux incunables.*
	Histoire de l'Académie des sciences de Toulouse, collection in-4°, t 1er, p. 109.	
Un B.	Le musée Calvet, d'Avignon, en possède deux exemplaires.	
La tête de bœuf.	Bibliothèque de Toulouse.	
Une main étalée vue de face.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse aux incunables.*
La main qui bénit.	Bibliothèque Saint-Jean, à Barcelonne. Bibliothèque du Dr D.-Bernard.	
La main qui bénit.	1° M. Doumeng à Montpellier. 2° M. Vésy à Rodez (sur vélin). 3° M. Ricard à Vabre. 4° Dr Teilleux à Auch. 5° La bibliothèque impériale.	Des cinq exemplaires de l'*Imitacion*, celui de M. Doumeng et celui de M. Vésy contiennent l'*Échelle de paradis*. Un seul est complet : celui de M. Doumeng. Il manque à l'exemplaire Vésy le titre et deux feuillets à la fin. A celui de M. Doumeng, il ne manque que le feuillet blanc de la fin.
Un B.		
La main qui bénit.	Bibliothèque de Rodez	V. l'*Arrestum querele* de 1496.

NOM des AUTEU	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
23. Magister Jo D.-B.	Archives d'Aragon à Barcelonne.	M'a été indiqué par M. Wolger.
24. Triveth (N Walleys C. et D.	Bibliothèque impériale.	Les Commentaires de ces deux auteurs ont-ils été publiés séparément?
25. Gorsius (T C.	Maittaire, t. Ier, p. 502, d'après Valentin Lœscher (1).	(1) *Stromata, seu dissertationes sacri et litterarii argumenti.* Wittemberg, 1724, in-8°.
26. Mayron (Fr C.	Maittaire, t. Ier, p. 502.	
27. D.-B.	Collection Ricard.	Voir *La chasse.*
28. Diego de V C.	Bibliothèque de Marseille.	
29. Jean d'A C.	Brunet (1), article Jean d'Arras.	(1) Il n'a pas indiqué la forme des caractères.
30. Alfonso Torre C.	Brunet.	
31. Jacques de gine D.-B.	Née de la Rochelle; Brunet; Archives d'Aragon à Barcelonne.	
32. Mayron (Fr D.-B.	Bibliothèque Saint-Jean, à Barcelonne.	M'a été indiqué par M. Wolger.
33. Guillaume levil C.	Brunet.	Traduit du français par Frey Vincentio Mazuello.

FILIGRANES.	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
La roue dentée.	Collection Ricard.	Le titre manque.
Un B.	Bibliothèque de Toulouse. Collection Ricard.	
La roue dentée.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
Un croissant.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
Sans filigrane.	Bibliothèque impériale.	
Un B.	Bibliothèque de Toulouse. Catalogue Bigot, p. 110.	
Sans filigrane.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
	Maittaire, t. Ier, p. 471. — Prosper Marchand, *ex cat.* Billaine.	Cette édition n'a jamais existé.
	Lacaille, p. 46. Maittaire, t. Ier, p. 790.	
La tête de bœuf.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.

Catalogue raisonné des livres imprimés à Toulouse u XVe siècle paraîtra prochainement.

à leurs dix mille écoliers accourus, pour les entendre, des quatre coins de l'Europe.

L'argument victorieux que nous venons de produire en faveur de *Tholosa* de France convaincra, nous l'espérons du moins, les plus incrédules. Cependant, comme il existe des esprits obstinés, contre lesquels il faut avoir dix fois raison, nous allons corroborer nos preuves d'appréciations et de faits tout nouveaux; en d'autres termes, nous allons mettre les points sur les i.

Avant la découverte du *Boecio*, annoncée dans le *Boletin bibliographico espanol* (num. 1. 1° de enero de 1860), nous possédions un incunable toulousain (1) qui, à lui seul, auroit pu nous servir d'argument péremptoire. Il est intitulé : *Arrestum querele de novis dysaisinis*, et porte la souscription suivante : *Impressum Tolose juxta pontem veterem, anno Domini M.CCCC.LXXIX* (1479). Or, il n'y a jamais eu de pont vieux à *Tolosa* d'Espagne (2), et *Toulouse* en a eu plusieurs. Le pont vieux, près duquel demeuroit l'imprimeur de l'*Arrestum querele*, s'écroula en 1523. Il étoit situé en amont du pont neuf actuel, et relioit le faubourg Saint-Cyprien à l'île de Tounis. La rue du *Pont-Vieux* existe toujours et se trouve parfaitement dans l'axe des piles ruinées, encore debout au milieu du fleuve.

A ces preuves incontestables, nous joindrons quelques documents précis qui feront disparoître le doute, si le doute étoit encore possible.

A une série de questions adressées à l'un des hommes les plus érudits de *Tolosa*, don Pablo Gorozabel, il répondoit que la ville de *Tolosa*, fondée vers le milieu du treizième siècle, étoit, au quinzième, de trop peu d'importance pour posséder une imprimerie; que l'imprimerie ne pénétra en

(1) M. Forestié neveu (de Montauban) a bien voulu nous céder ce rare volume, qu'il avoit découvert, par hasard, parmi des papiers de rebut vendus au poids.

(2) Il existe deux ponts à Toloza, le pont de *Santa-Clara* et celui d'*Arramela*.

Guipuscoa que vers la fin du dix-septième siècle. Le premier imprimeur qui se présenta dans la province de Guipuscoa arriva de Santander vers l'année 1650, mais dépourvu du matériel suffisant pour imprimer un livre. Ce fut un certain Martin Ugarte, qui, le premier, en 1667, établit ses presses à Saint-Sébastien, et qui obtint le titre d'imprimeur de la province avec cet avantage qu'il imprimeroit seul dans tout le Guipuscoa; que rien n'indique qu'il y ait eu des imprimeurs à *Tolosa* avant le milieu du DIX-HUITIÈME siècle, et que le premier typographe qui s'y établit fut un certain don Francisco de la Lama; que le nom de *Tolosa* a toujours été écrit sans *h;* que le nom d'*Iturissa* (1) est une corruption de *Iturizza*, nom purement basque; qu'à la fin du quinzième siècle, il n'existoit à *Tolosa*, qu'une école primaire pour les enfants des deux sexes.

D'après ces considérations puissantes, il est facile de le voir, le nœud de la question se trouvoit tout simplement — comme nous le disions en 1848 — dans l'importance relative des deux cités. En effet, admettons un instant que les trois ouvrages écrits en espagnol, seul prétexte du débat, n'aient pas existé ou nous soient restés tout à fait inconnus, qui donc alors auroit eu l'idée de supposer qu'une petite ville de la Navarre, possédant tout juste, nous venons de le voir, une espèce d'école primaire, ait pu mettre au jour, peu de temps après la découverte de l'imprimerie, les nombreux ouvrages de théologie, de jurisprudence et de philosophie signalés ci-dessus?

Nous avons trop raison maintenant, pour reproduire ici le tableau des avantages universitaires dont Toulouse jouissoit à la même époque. Nous nous contenterons de faire observer qu'il est fort heureux pour notre cité, que la date de la fondation de *Tolosa* ne puisse être contestée, car les mêmes hommes qui refusoient à Toulouse sa petite part de gloire dans la propagation de l'imprimerie au quinzième

(1) Dans notre premier travail, nous avions pris pour un nom latin le nom d'*Iturissa*, qui, dans Boiste, accompagne le nom de *Tolosa*.

siècle, lui auroient très-certainement dénié les louanges que Martial, Ausone, Sidoine Appollinaire, etc., lui ont jadis si libéralement dispensées.

On le voit, une courte enquête, telle que celle dont nous venons de produire le résultat, auroit sans peine et depuis longtemps tranché la question. Les causes de la guerre, *semina belli*, n'existant plus, M. Hubaud n'auroit pas écrit son *factum* contre nous. Il est vrai que n'aurions pas eu la satisfaction de le lui pardonner.

Docteur Desbarreaux-Bernard.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Fragonard, par Edmond et Jules de Goncourt. *Paris, Dentu*, 1865; br. in-4°.

Tout en s'occupant de travaux très-variés, MM. Edmond et Jules de Goncourt continuent leur publication sur *l'Art au dix-huitième siècle*. Ils ont déjà donné les monographies de Watteau, Prud'hon, Saint-Aubin, Boucher, Greuze, Chardin; ils viennent d'y ajouter celle de Fragonard, et nous promettent Latour, Debucourt, Moreau, l'école de Watteau, Clodion. Fragonard est un petit maître (les Latins disoient *poetæ minores*) d'un siècle qui n'en a pas produit de bien grands. Il a appliqué d'assez heureuses facultés, de la fougue, de l'entrain, une verve extrême, à la reproduction de sujets bien ordinaires, et quelquefois bien extraordinaires. Une bonne partie de son œuvre, sa meilleure bien certainement, ne peut se montrer qu'à huis clos. C'est un défaut et un tort. Malgré cela, je crois qu'il restera dans les souvenirs et les cartons des amateurs, par une qualité qui, dans le domaine des arts, prime toutes les autres, à quelque degré qu'elle se manifeste, l'originalité. Ses belles et piquantes eaux-fortes, quelques pochades enlevées avec une incroyable audace, des miniatures délicieuses sauveront son nom de l'oubli dans le monde des boudoirs et des collectionneurs. Je ne crois pas que Fragonard ait désiré autre chose. Il doit être satisfait.

Cette biographie est écrite sur des documents authentiques, officiels, la plupart du temps. Sous ce rapport, MM. de Goncourt méritent des éloges sans réserve. Ils ont la passion,

toute moderne et que je ne saurois trop louer, du vrai; ils vont droit aux sources et publient les documents authentiques *in extenso*. Il y a toujours beaucoup à apprendre avec eux : ils savent et savent bien, et ont le grand mérite de communiquer leur science sans pédanterie, avec bonhomie et bienveillance. Le cas devient assez rare dans la pauvre littérature françoise, pour devoir être noté.

Je ne puis faire le même éloge de la façon dont ils mettent leur science en œuvre, de la forme qu'ils lui donnent, de leur style. Je l'avoue avec regret, car j'ai une grande sympathie et pour eux et pour leurs recherches; mais leur style me paroît l'opposé du bon. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être moins simple et moins naturel. Sous prétexte de vouloir tout peindre, tout souligner, ils arrivent à ne plus rien peindre du tout. Au bout de deux pages, l'esprit est obligé de faire un travail des plus pénibles, pour se reconnoître au milieu d'un inextricable cliquetis de mots où l'on auroit presque besoin d'une traduction pour se reconnoître. Je ne leur demande pas d'écrire comme Voltaire, ni même comme Diderot : le moule de cette langue-là est brisé. Ils ont leur forme à eux, et elle peut être bonne, mais à la condition qu'on ne la poussera pas à son extrême limite et même hors de toute limite, à la condition qu'un peu de goût, de sobriété, présideront à son application. Je parle là en pure perte, je le sais. Écrits comme ils le sont, les livres de MM. de Goncourt ont du succès, ce dont je suis enchanté pour les auteurs. Mais l'avenir, un avenir peut-être très-prochain, confirmera-t-il cette vogue? Je crains que non. Leur style sera, j'en ai peur, bien vite *démodé*, et leurs livres ne resteront dans la bibliothèque des hommes de goût, que pour les renseignements qu'ils contiennent. Après tout, tout le monde ne peut en dire autant.

Cette plaquette contient quatre eaux-fortes gravées d'une pointe piquante et colorée par les auteurs eux-mêmes, d'après des dessins de Fragonard. Elle est, en outre, imprimée à Lyon, avec les charmants caractères de Louis Perrin, et

tirée à deux cents exemplaires. Tout concourt donc, même le style, à en faire une rareté bibliographique que je suis heureux d'avoir signalée aux amateurs de livres beaux et rares. Comte L. Clément de Ris.

Ensayo.... Essai d'une bibliothèque espagnole des livres rares et curieux, formée avec les matériaux réunis par don B. J. Gallardo, coordonnés et augmentés par don Zarco del Valle et don Sancho Rayon. *Madrid*, *Rivadeneyra*, 1863; grand in-8. de 4 prél. et 1404 colonnes (*tome premier*).

La bibliographie espagnole, malgré divers travaux dont nous nous empressons de reconnoître le mérite, étoit encore peu connue; les ouvrages anciens imprimés en langue castillane ne se sont guère répandus hors des Pyrénées, et, d'un autre côté, il ne s'est guère trouvé de bibliophiles qui aient été explorer les collections publiques ou particulières de la Péninsule. Un travailleur fort zélé, Nicolas Antonio, avoit, il est vrai, laissé un ouvrage important et qui atteste d'immenses recherches, mais qui est aujourd'hui peu utile. Les quatre volumes in-folio qu'il remplit sont conçus dans un tout autre système que celui qui préside maintenant aux études de ce genre. Antonio s'est presque exclusivement occupé des théologiens, des casuistes, des hagiographes, et ce ne sont pas là précisément les livres que recherchent les bibliophiles du dix-neuvième siècle.

Le volume dont nous parlons aujourd'hui est toute autre chose; il présente 1404 colonnes in-8°, et il offre, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, un inventaire raisonné des livres espagnols antérieurs au dix-septième siècle. Telle est, d'ailleurs, l'étendue de ce travail, que ce volume ne dépasse pas la lettre *A*, y compris un long article intitulé *Anonimos*. Ceci fait comprendre qu'il faudra un grand nombre de volumes, avant qu'on n'ait atteint l'extrémité de l'alphabet.

N'oublions pas d'insister sur un point remarquable; l'impression a lieu aux frais du gouvernement espagnol, et c'est un bon exemple donné à d'autres pays où, il faut bien le reconnoître, les publications bibliographiques ne reçoivent guère, de la part de l'État, des encouragements efficaces.

Nous manquons de renseignements sur la vie de Gallardo; il paroît qu'elle fut presque exclusivement consacrée à l'étude des livres imprimés en espagnol. Ce travailleur si zélé se mêla cependant un peu de politique et, au mois de juin 1823, lorsque le gouvernement des Cortès, amenant captif le roi Ferdinand, quitta avec précipitation Séville pour se retirer à Cadix, les bagages et les papiers du savant disparurent dans le tumulte; les résultats de ses longues et pénibles investigations furent perdus. Il ne se découragea nullement, il se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et il accumula jusqu'à son dernier jour notes sur notes. Ce sont ces matériaux que deux autres bibliographes dévoués ont réunis, classés, complétés. Ils se sont eux-mêmes livrés à des recherches approfondies, et parmi les bibliothèques qui leur ont offert de précieuses ressources, ils citent la riche collection de M. José de Salamanca, celle du duc d'Osuna, où sont venues se confondre de nombreuses bibliothèques, appartenant à d'illustres familles, celle du général San Roman, sans égale pour la spécialité des anciens ouvrages espagnols relatifs à l'art militaire, celle de M. H. de Eslava, qui s'est renfermée exclusivement dans le domaine de la musique, enfin celle d'un savant orientaliste, M. Pascual de Gayangos, aussi remarquable par la quantité que par le prix des ouvrages qui y sont réunis.

Il n'est pas question seulement d'ouvrages imprimés, dans le travail que nous signalons. De nombreuses compositions manuscrites y sont mentionnées, et de longs extraits font connoître ces productions jusqu'ici inédites. Il y a là les éléments d'un supplément précieux aux *Cancioneros* et aux *Romanceros* déjà publiés; il y a également des matériaux très-utiles pour l'histoire de l'ancien théâtre espagnol.

A partir de la colonne 1245, on trouve une notice étendue sur un manuscrit de la bibliothèque *Colombina* à Séville, contenant des morceaux de quelques écrivains célèbres. Cette notice est due à la plume d'un littérateur fort zélé, M. Fernandez Guerra y Orbe. Il a découvert dans ce manuscrit quelques opuscules de Quévédo (il les a insérés dans le premier volume d'une édition stéréotype qu'il a publiée des œuvres de cet écrivain), une lettre inédite de Cervantes, et diverses productions intéressantes, notamment un intermède de la *Prison de Séville* (*Entremés de la Carcel de Sevilla*) et sept *romances* inédites et fort dignes d'attention.

Tout cela est d'un grand prix pour les amis de la littérature castillane, mais nous ne pouvons nous y arrêter, en ce moment du moins. Nous voulons donner une idée de l'abondance des informations nouvelles, au point de vue bibliographique, qu'offre l'*Ensayo*, et, dans ce but, nous prendrons une classe curieuse et peu connue encore, les vieux romans de chevalerie.

Un financier célèbre que nous avons déjà nommé, M. José de Salamanca, a refait en ce genre la collection de l'immortel chevalier de la Manche. On peut même affirmer que sa bibliothèque est plus complète que ne le fut jamais celle de don Quichotte. Elle renferme bien des volumes en ce genre inconnus jusqu'ici ou à peine mentionnés d'une façon vague et succincte par les bibliographes; nous allons signaler quelques-uns de ces trésors. Sans prétendre nullement faire une bibliographie entière des romans de chevalerie, et en nous bornant à compléter sur quelques points les indications du *Manuel du Libraire*, livre excellent, mais qui, en ce qui touche aux vieux volumes imprimés à l'étranger, ne sauroit atteindre à la richesse et à la netteté des informations qui résultent de recherches bornées à des catégories spéciales et faites dans le pays même. Les auteurs de ces romans étant presque tous ignorés, leurs œuvres ont pu se classer dans la catégorie des anonymes, et nous pouvons ajouter que M. de Gayangos, qui s'est déjà occupé de ce sujet, se propose d'en faire l'objet d'études nouvelles et approfondies.

Amadis de Gaula. Séville, 1510. Édition que Clémencin, dans son Commentaire sur *Don Quichotte*, mentionne d'après Lenglet Dufresnoy et Quadrio, mais ce sont là des autorités assez faibles ; ces écrivains ne se doutoient pas que la bibliographie sérieuse est une science positive où il faut procéder avec une exactitude scrupuleuse, en n'avançant rien qu'après vérification attentive. Personne n'a vu encore l'édition de 1510, et son existence reste fort douteuse.

Séville, 1511, le 20 mars, in-folio à deux colonnes. Édition indiquée au Catalogue de la *Biblioteca Colombina*, à Séville.

Salamanque, 1519. La gravure en bois du frontispice représente Amadis à cheval ; un page et un nain marchent à pied devant lui ; un écuyer à cheval l'accompagne. Chacun des quatre livres est précédé d'une gravure. Clémencin dit avoir vu un exemplaire de cette édition dans la bibliothèque nationale à Madrid, mais il ne s'y trouve plus.

Saragosse, 1521, in-folio, édition indiquée au *Manuel*, qui ne la décrit pas. C'est un in-folio de 302 feuillets in-folio à deux colonnes, y compris le titre et la table.

Séville, 1552, in-folio. Un exemplaire de cette très-rare édition se trouve dans la riche collection de Sir Thomas Phillipps, à Middlehill (Angleterre).

Salamanque, 1575. Le *Manuel* mentionne l'exemplaire de la Bibliothèque Impériale ; il en existe un autre chez M. J. de Salamanca.

Las Sergas de Esplandian, Séville, Jacobo Cromberger, le 31 juillet 1510, in-folio. Édition dont l'existence n'est révélée que par la mention faite au Catalogue de la *Biblioteca Coloniana*. Elle n'est point signalée au *Manuel*, et peut-être son existence n'est-elle pas bien démontrée.

Séville. Juan Varela, 1526, in-folio. C'est l'édition que le *Manuel* indique seulement d'après Lenglet Dufresnoy, copié par David Clément et Panzer. C'est un volume de 119 feuillets à deux colonnes. Sur le titre une grande gravure en bois représente deux cavaliers combattants. Au fond, à une

fenêtre, trois personnages (un roi et un vieillard ayant entre eux deux une dame) les regardent. M. de Salamanca possède un exemplaire de ce précieux volume; des passages ont été biffés par un ministre de l'Inquisition.

Burgos, Juan de Junta, 15 mai 1526. Le *Manuel* se borne à citer un exemplaire vendu chez Heber. C'est un in-folio de 126 feuillets à deux colonnes. M. de Salamanca le possède.

Burgos, Simon de Aguago, 1587, in-folio à deux colonnes, 138 feuillets. Pas de souscription. Le volume se termine par les mots *Laus Deo;* le frontispice représente un roi à cheval, tenant d'une main un sceptre, de l'autre un écu armorial; il a une couronne sur la tête. Le *Manuel* ne cite cette édition que d'après un catalogue publié à Hambourg en 1816. Il s'en trouve également un exemplaire dans la bibliothèque Salamanca.

Florisando (6e livre des Amadis), Salamanque. Juan de Porras, 15 avril 1510, in-folio à 2 colonnes, 218 feuillets de texte; 6 feuillets liminaires pour le titre, la table des chapitres; les 64 premiers feuillets ne sont pas chiffrés. Le titre est au bas d'une gravure sur bois représentant les armes des Rois catholiques. Le prologue dédicatoire adressé à Juan de la Cerda constate que l'auteur de *Florisando* se nommoit Paez de Rivera. C'est encore chez M. de Salamanca que se rencontre cette édition précieuse. Le *Manuel* ne la mentionne que d'après Antonio et avec quelque doute.

Lisuarte, Séville, 1510. Édition qui n'est mentionnée que dans le Catalogue de la *Biblioteca Coloniana*.

Séville, 1525, in-folio. Ajoutons que l'impression fut achevée le 20 octobre, et qu'il en existe également un exemplaire chez M. de Salamanca.

Séville, Domenico de Robertis, 20 décembre 1543, in-folio. Un exemplaire dans la bibliothèque particulière de la reine d'Espagne. Le *Manuel* n'indique qu'une édition due à cet imprimeur et datée de 1548.

Séville. Jacome Cromberger, 19 janvier 1550, in-folio à deux colonnes, 109 feuillets. Saragosse, 1587, in-folio. Cette

édition, que le *Manuel* ne signale que d'après d'anciens bibliographes, a été publiée par Pedro Puig et José Escartilla. C'est un in-folio à deux colonnes, 97 feuillets, et deux feuillets non chiffrés pour la table.

Le huitième livre des Amadis, également consacré à Lisuart, est un in-folio de 223 feuillets; l'auteur du *Manuel* n'ayant pas vu ce volume, place après ce chiffre un point d'interrogation. Cette édition fait également partie du riche cabinet de M. de Salamanca.

Neuvième livre. Une édition de Medina del Campo, 1564, n'est indiquée au *Manuel* que d'après le témoignage d'un bibliographe allemand, le docteur Graesse. C'est un in-folio à deux colonnes, en lettres rondes; 232 feuillets et quatre feuillets de table non chiffrés. Titre rouge et noir. Le premier livre se termine au verso du feuillet 95. Un exemplaire chez M. de Salamanca.

Nous ne prolongerons pas davantage ces détails sur les Amadis, mais avant de finir, nous dirons quelques mots d'un roman des plus rares

Don Clarian de Landamis. Séville, 1527, in-folio, que le *Manuel* se borne à signaler comme fort rare, est un in-folio gothique, de 220 feuillets à deux colonnes, gravures en bois intercalées dans le texte. Un exemplaire chez M. de Salamanca.

Cet amateur possède également un exemplaire de la seconde partie de ce roman. Séville, 1550, in-folio, 143 feuillets. A la fin se trouvent douze *coplas*, et en prenant la première lettre de chaque *copla*, on trouve le nom de Pedro Cabreor (Cabrero?).

Le *Manuel* ajoute : « Antonio ne cite pas la troisième « partie de ce roman peu connu, et nous n'en avons trouvé « le titre nulle part. » Ce titre n'est indiqué que dans le Catalogue de la bibliothèque Colon, mais il l'est avec des détails qui attestent l'existence du volume, lequel est mentionné comme achevé d'imprimer le 10 juin, comme étant divisé en *capitalos*, *epigrafes y numeros;* il commence par

les mots : « Leida la carta del gran Sabio, » et il fut payé, relié en parchemin, 7 réaux, au mois de mars 1525.

La quatrième partie dont la Bibliothèque Impériale à Paris possède un exemplaire incomplet du titre, se trouve dans la collection de Salamanca.

Il en est de même de *Don Claribarte*, Valence, 1519. Ajoutons à la description que donne le *Manuel* qu'au verso du soixante et onzième feuillet (dernier du texte) il y a quelques vers de Mosen Jeroni Artes, à la louange de l'auteur, et qu'au verso du titre il y a une gravure sur bois représentant un roi, hors des portes d'une ville fortifiée, recevant un livre qu'un clerc lui présente à genoux.

Nous ne voulons pas prolonger davantage ces détails ; mais si, comme nous l'espérons, ils offrent quelque intérêt aux amis des livres très-rares, nous reprendrons la parole à cet égard. En attendant, on ne sauroit trop reconnoître le zèle des savants éditeurs qui ont consacré tant de soins à cet *Ensayo*, bien digne de trouver des imitateurs chez les diverses nations de l'Europe. Le second volume ne tardera point à paroître, et nous sommes en mesure de dire qu'il renfermera des détails curieux au sujet de quelques livres françois très-peu connus ou même complétement ignorés.

G. Brunet.

Histoire de la Caricature antique, par Champfleury. *Dentu*, éditeur, 1865. Un vol. grand in-18, de 240 p., fig.

Voici un livre sagement écrit et sagement pensé. M. Champfleury a-t-il réuni dans cet ouvrage tous les renseignements acquis par l'érudition moderne ? On peut en douter ; et l'auteur lui-même, en plus d'un endroit, reconnoît très-modestement et en termes très-convenables, qu'il y a beaucoup à ajouter à ce premier travail. Mais c'est ici le cas de rappeler ce que M. Sainte-Beuve a dit un jour généralement de tous les travaux originaux : — l'essentiel

est de former *un corps d'histoire*; les perfectionnements viennent après et avec le temps (1). Eh bien, cet essentiel se trouve dans le petit livre de M. Champfleury. Il a résumé aussi complétement que possible les travaux et les opinions de tous les auteurs importants qui, directement ou accidentellement, se sont occupés du sujet, de Panofka, du comte de Caylus, de l'abbé Banier, de Wieland, de Goëthe, de Lenormand, de Jean-Paul-Richter, du docteur Lepsius, de MM. de Longperier, Anatole Chabouillet, Théodule Devéria, des académiciens d'Herculanum, du P. Garucci, etc., etc. Des dessins nombreux, dont plusieurs sont inédits, éclaircissent le texte; on ne pouvoit donc demander davantage. Les curieux qui désirent prendre une idée générale de la question sont désormais dispensés de recourir aux Recueils d'archéologie et de feuilleter des collections pour glaner les éléments épars; et c'étoit-là le grand point. De quoi il faut encore louer l'auteur, c'est dans un sujet qui induisoit si facilement au système, de s'être loyalement tenu au point de vue large et simple de l'amateur et du philosophe. M. Champfleury se meut à travers les théories; il les signale, il les *reconnoît*, et n'y aborde pas. Il côtoie le pédantisme et le paradoxe, et reste en dehors.

Au surplus, la grande difficulté en pareil sujet n'est pas de tracer la route. Elle est tout indiquée par l'histoire dont la satyre est le commentaire et qu'elle suit pas à pas. C'est plutôt, il me semble, de savoir ce que l'on doit prendre et ce que l'on doit laisser; de bien définir son sujet, et d'éliminer bravement tout ce qui n'y rentre pas absolument. — *Les anciens ont-ils connu la caricature; et sous quelle forme?* Voilà le postulatum, qui nous ramène nécessairement à celui-ci: *Qu'est-ce que la caricature?* — La caricature est une charge (de *caricare*, charger) de tel ou tel trait, destinée à rendre un personnage ridicule par l'exagération d'une difformité du corps ou du visage. Voilà la caricature

(1) A propos d'une histoire (à faire) du journal. Article sur le livre de M. Victor Leclerc: *Les Journaux chez les Romains.*

primitive, la caricature selon l'étymologie. Mais quelle extension n'avons-nous pas donnée à ce mot! de combien de sens variés l'a enrichi la malice humaine!

Caricature *parodique*, qui tend à amoindrir, à ridiculiser un grand homme ou un homme célèbre, en insistant sur les côtés mesquins de son caractère et de sa physionomie;

Caricature de mœurs, qui manifeste et met en action les vices secrets ou dissimulés de la nature humaine;

Caricature sociale, qui se prend à toute une époque, à ses travers, à ses préjugés; caricature politique qui exprime et met en relief les fautes d'un système, les inconséquences, les abus de pouvoir, caricature souvent terrible et tragique, telles que sont par exemple les estampes gravées par les huguenots en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes; sans parler de l'infinie variété de moyens d'expression; caricature par allusion, par allégorie, par travestissement, caricature-rébus, etc., etc.

Lesquels de ces modes ont été mis en usage par les anciens? Quant au premier, à la caricature *physique*, il semble qu'ils aient dû la connaître. Les artistes grecs et romains qui avaient, est-il besoin de le rappeler un sentiment si élevé de la beauté humaine, ont dû naturellement être frappés de ses altérations. Et, de fait, les nez allongés de certains portraits peints sur les vases antiques, les grimaces, les jambes torses, la bedaine de Silène, la monstruosité phallyque de Priape sont bien des *charges*, mais quoi! c'est là de la caricature générale; la caricature de l'homme et non d'un homme. C'est de la caricature artistique, telle que l'entendoit le judicieux Joubert, lorsqu'il disoit: — « Il faut pour le mérite de la caricature, qu'elle soit traitée par un homme qui a en lui le type du beau, et qui y pense en s'en écartant. »

Je ne vois dans le livre de M. Champfleury que deux exemples de satire appliquée; l'un et l'autre lui sont livrés par Pline. Le portrait du poëte Hipponax, de Clazomène, exposé à la risée du peuple par deux artistes qu'il avoit offensés; et

un certain capitaine Pilicus, que Démétrius, de Corinthe, représenta modelé avec des varices et un gros ventre. Encore est-ce là de la caricature *ab irato*, qui ne prouve pas que la satire dessinée ou sculptée, fut dans les habitudes des artistes anciens. Il en est de même du portrait de la reine Stratonice, représentée accolée à un pêcheur, et que le peintre Clésidès exposa, en s'enfuyant, dans le port d'Ephèse, par ressentiment de la mauvaise réception que la reine lui avoit faite. C'est de la vengeance, et non de la satire. Ce qui prouve d'ailleurs que les figures n'étoient point chargées, c'est que Stratonice voulut conserver les portraits comme ressemblants.

Quant au second mode, au mode parodique et sarcastique, qui s'attaque à la grandeur, à l'héroïsme et à la vertu, le doute n'est pas possible; c'est là évidemment une inspiration toute moderne, née de l'amour effréné de l'égalité, qui n'est après tout qu'une forme de l'envie. M. Champfleury remarque, après un critique anglais, qu'on n'a trouvé nulle part de caricatures de Cicéron, d'Horace ou de Scipion, non plus que de Démosthènes, ou de Socrate, ou d'Aristide. Les Grecs qui faisoient du grand homme un héros, un dieu; les Romains qui inventèrent la colonne triomphale, l'arc et le char de triomphe, n'ont pu connoître cet art impie de rabaisser le génie et de dénigrer la vertu. « Il ne faut pas chercher ici, dit Gœthe, l'esprit de parodie qui se plaît à rendre vulgaire tout ce qui est élevé, grand, noble, bon, délicat.... au contraire, chez les Grecs la puissance de l'art relève la grossièreté, la bassesse et la trivialité. » Ce que Gœthe dit des Grecs, disons le des latins, leurs imitateurs. Du reste, comme le remarque ici l'auteur, la caricature par déformation, la satyre *physique* chez les anciens est plutôt littéraire que plastique. C'est dans les épigrammes des poëtes et dans la comédie qu'on la rencontre plutôt que dans les œuvres des artistes. Le respect qu'on avoit en ce temps-là de la forme humaine devoit donner de la répugnance à la travestir. On aimoit mieux diffamer la lai-

deur en paroles que d'en perpétuer l'image. Il me semble, d'ailleurs, au moment où j'écris ceci, que dans les ouvrages des anciens, la laideur et l'infirmité sont toujours spécialisées dans un personnage vil qui forme à lui toutseul comme le chœur du mal, de la nature difforme et perverse. Dans l'Iliade, il n'y a qu'un seul personnage ridicule, Thersite, et il est lâche. Il n'y a pas un bouffon dans l'Odyssée. Le bouffon de la mythologie, c'est Silène, une outre, que les nymphes enveloppent de lianes et à qui elles font mille tours. Vulcain, le dieu boiteux et laid de visage, est un sot. C'est une sorte de Kobold, ridicule à la lumière, et qui ne redevenoit terrible que dans ses ténèbres.

Les anciens répugnoient donc à associer la vertu à la laideur, le courage à la difformité, la puissance au ridicule. Leur esprit simple et droit ne se plaisoit pas à l'antithèse. Jamais ils n'auroient imaginé de prendre un bouffon pour type de l'amour paternel et de loger une belle âme dans le corps d'un bossu; ces sortes de compensations inspirées par l'immense pitié du christianisme n'étoient pas à leur usage. Pour eux le Beau étoit la splendeur du Bon non moins que du Vrai.

Lors de la découverte d'Herculanum, les savants, étourdis à la vue de ces renseignements inespérés, s'évertuèrent à trouver un sens aux moindres détails. Tout devint aussitôt emblème, rébus, allégorie. Un décorateur avoit peint sur un mur une cigale traînée dans un char par un perroquet. C'étoit Néron conduit par Sénèque. Ailleurs un papillon devenoit Domitien. Les neuf volumes in-f°, publiés par l'Academie de Naples en 1768, sont pleins de commentaires de cette force. M. Champfleury fait justice de ces illusions de l'enthousiasme. « Caprices, » dit-il, et c'est le vrai. La fantaisie n'est pas la caricature, et dans ces compositions cursives la recherche de la grâce est trop exclusive pour qu'on y cherche une pensée d'application. Quant aux scènes de Pygmées, si nombreuses dans les fresques d'Herculanum et de Pompeï, est-ce là de la peinture saty-

rique? Pas davantage. La croyance aux Pygmées étoit une tradition comme celle des Cyclopes, des Sirènes et des Centaures. Un voyageur a rapporté de l'Asie cette conviction que les habitants de l'Inde et des contrées de la Chine étoient de plus petite taille que les Romains. L'imagination populaire a fait le reste : elle a *exagéré* progressivement, de génération en génération, la petitesse de ces créatures humaines; elle en a fait des nains chimériques, des *homunculi*, des marmousets. Et grecs et latins se sont amusés de ces diminutifs d'hommes sciant le blé comme on abat des chênes, galopant sur des perdrix et se battant à outrance contre d'innocents volatiles. A propos des Pygmées, M. Champfleury, pense tout naturellement à Gulliver; et c'est ici qu'éclate la différence des deux génies antique et moderne. Là où les anciens n'ont trouvé matière que de rêves ou de contes plaisants, l'esprit réfléchi du moderne et de l'homme du nord a découvert une opposition, — une antithèse, — il a conclu du petit au grand, de l'imagination au réel; voilà le satyriste!

Je sais pour ma part grand gré à M. Champfleury de la manière simple et vraie, dont il interprète et classe les *graffiti* de Pompeï (dessins tracés à la pointe du couteau ou au charbon sur les murs), et sur lesquels les savants se sont torturé l'esprit tout autant que sur les fresques décoratives. Dessins d'enfants, dessins d'amoureux, dessins de soldats ennuyés et désœuvrés; ce sont là les seules attributions raisonnables à faire de ces griffonages. Si quelques-uns, comme ceux par exemple qu'on a trouvés dans le quartier des soldats, ont une allure à peu près raisonnable et un semblant de proportion, c'est que les anciens, à cause de leurs habitudes de vivre et de leurs idées sommaires en fait de vêtement, avoient une notion plus nette de la forme humaine que les gamins et les troupiers de notre temps. Il restera à M. Champfleury le mérite d'avoir donné l'explication véritable du plus important de ces *graffiti*, de celui qui se rapporte à la querelle des Pompéiens et des Nocé-

riens, au sujet des spectacles. On n'y avoit vu jusqu'ici, les uns qu'un griffonage de soldat ou de gladiateur, les autres qu'un dessin satirique d'une ou de plusieurs mains. M. Champfleury, le premier, y a reconnu un projet, un essai de composition, tel que les peintres en jettent rapidement sur le papier, ou sur les murs, où qu'ils se trouvent, pour soulager leur mémoire. Et assurément, pour quiconque a feuilleté des albums et des cartons d'artiste, cette explication est la vraie (1).

Si la caricature antique n'est ni dans les compositions des artistes, ni dans les charbonages des murs, ni dans la maison, ni dans la rue, où est-elle? Je la cherche. M. Champfleury, mon guide, la cherche aussi. Il consacre tout un chapitre aux *grylles*, à ces pierres gravées de sujets comiques auxquels un personnage grotesque a servi de type et de parrain. Ailleurs, il examine ce vaste bestiaire humain, cette série de sujets hybrides, où l'animal est enté sur l'homme et parfois le remplace : hommes-oiseaux, hommes-quadrupèdes, singes habillés, hommes à têtes de rats, d'ours, etc.

Mais là, comme ici, sa conscience d'artiste et d'historiographe hésite; il n'ose déclarer que ce qu'il trouve soit

(1) Le grand explorateur des murs de Pompéi, le P. Garucci a découvert à Rome, près du Palatin, un *graffito* qui seroit non plus la caricature d'un vice ou d'un homme ou d'un empereur même, mais la caricature d'un dieu. Un personnage contemple un homme à tête d'âne attaché à une croix. Au bas du dessin est cette inscription: ALEXAMENOS CEBETE THEON. — Il me semble que M. Champfleury accepte trop facilement l'application que le savant Père fait de cette caricature à Jésus-Christ. On a beau m'apporter des textes qui témoignent que les chrétiens des premiers siècles ont été soupçonnés d'adorer une tête d'âne. Je m'en réfère au dessein même, le personnage qui considère ce crucifié onocéphale me paraît, d'expression et de geste, plutôt ironique que pieux. Les chrétiens étoient mis en croix dans tout l'empire. Il se pourroit donc qu'ici le crucifié fut, non pas le Dieu, mais son adorateur, et l'inscription devroit se comprendre ainsi : *Voilà Alaxamène, l'adorateur de Dieu?* Je ne nie point qu'une caricature du dieu des chrétiens n'ait pu être faite à Rome sous Caracalla ou sous Heliogabale. Je ne m'applique qu'au texte.

bien réellement ce qu'il a cherché. En effet, selon nos idées modernes, la caricature comporte également le comique dans le sujet et dans l'exécution. Il faut une certaine bouffonnerie de crayon ou de burin indépendamment de la bouffonnerie de l'idée ou du modèle. Or, dans ces charmants *grylles*, le quadrupède ou l'insecte qui parodie le geste humain, la sauterelle, l'abeille, le rat, la bête chimérique même, sont toujours d'un dessin correct et précieux. Il y a plus à admirer qu'à rire. Et, d'autre part, qui nous dira si ce rat drapé dans sa robe sénatoriale et tenant le *volume* à la main est bien réellement la figure satirique d'un magistrat avare et rapace? si ce singe, à mine méditative, qui marche la tête basse, en portant un vase, est la ressemblance ironique d'un amateur de curiosités ou d'un professeur d'esthétique? Les anciens, si attentifs aux formes, aux gestes, à la démarche, n'ont-ils pu reporter simplement leur faculté d'observation de l'homme à l'animal? Un rat se pavane en dressant le museau; c'est un personnage d'importance, un sénateur. Un singe marche gravement, en tenant à la pate la coquille de noix qu'il vient de vider; c'est un philosophe ou un collectionneur.

Mais voici quelque chose de bien autrement compliqué : c'est un groupe de trois personnages détaché d'une fresque de Pompeï. Un singe à jambes d'homme porte sur l'épaule gauche un vieillard de son espèce, à la mine refrognée et presque lamentable, et tient par l'autre main un singillon qui lève le nez et se fait traîner comme un enfant fatigué. Les archéologues ont-ils eu tort de reconnoître dans ce groupe la fuite d'Énée portant son père et entraînant son fils? Non, l'intention du peintre est évidente : le nombre des personnages, leur âge, leur attitude sont exactement traduits du passage de l'*Énéide*; et l'examen des détails ne fait que confirmer l'exactitude de la traduction. Le singe Anchise tient précieusement sur ses genoux la boîte qui renferme les pénates et les *fetiches* (sacra) de la famille; Énée tourne la tête pour apercevoir Créuse, et la

lenteur résistante de l'enfant est une reproduction précise du *non passibus æquis* du poëme latin. C'est donc bien là l'hégyre célébrée par Virgile.

Est-ce à dire cependant que le peintre de cette composition bouffonne ait eu réellement en vue de dénigrer, de ridiculiser le poëte? Oh! que j'aime ce savant (M. Champfleury ne le nomme pas) qui, impassible dans sa gravité, tire majestueusement de sa cervelle l'admirable sorite que voici : « Tout le monde sait que Virgile a imité Homère; l'animal nommé singe est le patron des imitateurs, — Donc!.. » Et, grâce à ce raisonnement triomphant, cette peinture comique qui fait sourire, et où la bouffonnerie est comme étouffée par la grâce, sera l'œuvre vengeresse d'un admirateur fanatique d'Homère, indigné contre le plagiaire Virgile? Eh bien, non; c'est trop de finesse, ou trop d'obtusité. J'aime beaucoup mieux, pour ma part, l'interprétation toute simple de M. Champfleury, qui voit dans cette peinture, non pas la satire du poëme, mais la caricature d'un tableau, d'une composition classique et populaire. L'*Énéide* étant un poëme national à Rome, les artistes romains durent naturellement en produire souvent les principales scènes. Il arriva ainsi, vraisemblablement, qu'au bout d'un certain temps, on eut pour chaque épisode important un *canon*, une composition consacrée et invariable, que peintres, sculpteurs, graveurs répétèrent indéfiniment. Cette répétition à outrance d'une même scène agaça les nerfs d'un « artiste taquin qui, pour en finir avec un sujet *académique*, le transforma en grotesque. » Cela se peut en effet; cependant je ne puis renoncer à une supposition plus simple encore, et qui est la même que j'ai déjà faite pour le rat-sénateur et le singe-dilettante. L'artiste auroit vu passer dans une cour ou dans un jardin une guenon traînant son petit. Sa mémoire, imbue des scènes du poëme national, et des images qui s'en faisoient, lui auroit aussitôt suggéré le rapprochement d'Énée traînant Ascagne. L'ajustement d'un vieux singe sur l'épaule de cet Énée si-

miesque se présentoit tout naturellement, et voilà le tableau.

De toutes les illustrations du livre de M. Champfleury, je n'en vois décidément qu'une qui réponde à ce que nous attendons d'une caricature : l'expression d'un vice, de la laideur de l'âme par l'exagération de la forme corporelle. C'est le dessin d'une statuette de Caracalla conservée au musée d'Avignon. Le féroce empereur est représenté tête nue, et couronné de lauriers, à demi-vêtu d'une tunique ouverte et relevée sur le flanc droit. Il tient du bras gauche une corbeille pleine de pains qu'il est censé lancer au peuple assemblé dans l'amphithéâtre. Jamais le cri brutal : *Panem et circenses !* n'a été plus sinistrement commenté : le torse trapu et ramassé, bossué par une musculature épaisse, les jambes courtes, puissantes et vigoureusement arquées, sont formidables. Le masque est terrible de mépris et de fureur. Cette largesse de pain a l'air d'une lapidation.

« Ainsi, dit M. Champfleury dans une page éloquente que je ne puis citer tout entière, se trouve démontrée l'importance de la caricature. Cette petite figure de bronze perdue dans les vitrines d'un musée de province, ce n'est rien jusqu'à ce qu'un érudit ait décidé que c'est là la représentation de l'empereur Caracalla.... Qui sait si le fils d'une de ses victimes n'a pas coulé sa figure dans le moule d'où est sorti ce petit bronze? Caracalla se croit puissant, parce qu'il a l'armée pour lui ; et voilà qu'un artiste sorti de ce peuple opprimé lègue sa honteuse image aux siècles à venir, pour que les siècles à venir, en retrouvant cette figurine se disent : « Ceci fut l'image d'un empereur exécré de son peuple. »

Et maintenant que conclure ? La conclusion est dans les faits eux-mêmes. Les anciens ont-ils eu le sentiment du comique, du bouffon, du ridicule ? Ont-ils eu le don de manifester l'odieux, d'exprimer la satire et le vice? A qui le nierait, il suffirait de jeter les noms d'Aristophane, de Lucien, de Plaute, de Térence, de Ménandre, de Juvénal,

de Martial, de Perse et de combien d'autres encore! Quant à savoir s'ils se sont plu comme nous à accentuer la difformité de la nature humaine, à exprimer le vice et la satire par la laideur et par la difformité, voici le point contestable. Combien déjà, et dans les pages de ce livre même, combien de dessins, de fresques, de gravures, de sculptures, déclarés jadis pleins d'allusions, d'allégories, d'équivoque, sont aujourd'hui innocentés du venin caricatural! L'histoire de la caricature antique est difficile, dit et répète M. Chamfleury; je suis tenté de croire qu'elle est impossible. Et ce sera la seule critique que je ferai de son livre, que d'en condamner le titre. Non, ce livre n'est pas une histoire, c'est une étude, un traité dans lequel, je tiens à le répéter avant de finir, l'auteur a réuni avec beaucoup d'intelligence et de patience tous les éléments de la question. Si cette étude sur la caricature antique est, comme on l'annonce, la préface d'une histoire générale du genre, il n'était guère possible qu'elle fût meilleure.

CHARLES ASSELINEAU.

Études et portraits, par Cuvillier-Fleury. Paris, *Michel Lévy, frères*, 1865. Un vol. [1]

Ce volume est le onzième de la collection des articles critiques de M. Cuvillier-Fleury. Il succède aux *Portraits politiques et révolutionnaires*, aux *Études historiques et littéraires*, aux *Nouvelles Études*, aux *Dernières* (?) *Études*,

(1) Marie-Antoinette; — madame la duchesse de Parme; — le prince Albert; — les *mémoires*, de M. Guizot; — M. Thiers, historien de l'Empire; — M. de Fezensac; — M. V. de Tracy; — *les grands écrivains de la France:* Malherbes, Corneille, Mme de Sévigné; — *les Misérables*, par Victor Hugo; — *le mot de Cambronne*; — *le Maudit*, par ***; — le dernier des romantiques; — les mœurs parisiennes dans le roman moderne; — la politique dans le roman et la comédie.

aux études de *Voyages*; enfin, aux deux volumes dont nous avons rendu compte il y a deux ans, *Historiens, poëtes et romanciers*. C'est encore sur des sujets nouveaux, la même critique, exacte, consciencieuse, vivace, pleine de preuves et appuyée sur des principes. Pour beaucoup de gens j'aurai l'air de faire un mince compliment à M. Cuvillier-Fleury, en disant qu'il est peut-être aujourd'hui le seul critique de journal aimant sa fonction et s'en amusant. Et pourtant au milieu de l'indifférence générale, et quand le scepticisme est à l'ordre du jour, il est beau d'être le dernier Chauvin de la littérature, et de prendre encore au sérieux une besogne qu'il est presque de bon ton de traiter légèrement. Qu'il s'agisse de l'histoire épique de M. Thiers ou d'un roman de M. Sarcey, M. Cuvillier-Fleury prend son compas, sa règle et son équerre, et s'installe courageusement sur sa table, comme un brave architecte qui ne veut rien laisser au hasard. Ah! la conscience du métier, il est de certains temps où elle devient une grande vertu. Certes, il n'est pas toujours agréable de jauger tel auteur ou tel livre, et apparemment M. Cuvillier-Fleury n'en est plus au besoin de se faire connoître. N'importe : il se dit qu'il s'est donné cette mission d'éclairer les lecteurs du *Journal des Débats* et de les tenir au courant du mouvement littéraire; il se dit qu'il se doit à ce public qui compte sur lui, qui se fie à sa prudence et à son savoir; et il décroche sa plume et son encrier, j'allois dire son bouclier et sa lance vingt fois mis au clou.

Il fait bien : ce n'est pas dans des temps comme les nôtres, quand le sentiment littéraire se perd, s'il n'est perdu, quand la foule des lecteurs court comme un troupeau de moutons affolés de la banalité au scandale, ce n'est pas dans ce temps-ci que les conseillers doivent abdiquer. Il faut quelque autorité de langage et d'expérience pour dire à ces braves gens : vous vous trompez; ce que vous prenez pour bon, est mauvais, pour vrai, est faux; ce que vous croyez être de l'art n'en est pas. Et pour nous qui essayons de le

dire humblement, il ne nous est pas indifférent d'avoir à côté de nous, devant nous, des garants de nos jugements, des juges d'une juridiction supérieure auprès de qui nous puissions faire appel. M. Cuvillier-Fleury est un de ces magistrats de la presse. La confiance dont il est investi, il la doit à son assiduité, à son exactitude, à sa sincérité bien connue qui lui permet de parler de tout et de tous avec autorité de l'historien et du pamphlétaire, du grand et du petit, du sérieux et du frivole.

Les premières pages du présent volume sont une continuation des volumes précédents; c'est la fin de l'*Histoire* de M. Thiers, la suite des *Mémoires* de M. Guizot. Nous trouvons ensuite le dépouillement des nouvelles pièces produites au jugement de Marie-Antoinette, un hommage rendu à une princesse française, madame la duchesse de Parme, une notice sur le sage époux de la reine d'Angleterre; le portrait d'un honnête homme, M. Victor de Tracy, et l'analyse du patriotique et émouvant ouvrage de M. le duc de Fezenzac, les *Souvenirs militaires*.

L'intérêt principal est pour nous dans les derniers chapitres consacrés aux ouvrages purement littéraires. Dans cette seconde partie, M. Cuvillier-Fleury, à propos des *Misérables*, parle fort dignement de Victor Hugo. Et quand je dis qu'il en parle dignement, j'entends que tout en critiquant vivement l'ouvrage, ce qu'on devait attendre de ses principes littéraires, il ne se départ jamais envers l'auteur du respect et de la sympathie dus à une gloire nationale. L'article est chaleureux et éloquent comme un plaidoyer. M. Cuvillier-Fleury plaide en effet, non pas auprès du public, mais auprès de l'auteur lui-même. Il plaide par devant l'auteur des *Misérables*, pour l'auteur d'*Hernani*, des *Orientales*, de *Notre-Dame* et des *Burgraves*. Et en parlant de ce livre dont les tendances le blessent et pour lequel il cherche en vain une mesure, une échelle de comparaison, on sent qu'il n'oublie jamais ni le poëte qui l'a charmé, ni le dramaturge qui l'a ému. Ah! le respect dans la critique!

grande vertu encore, et qui ne peut se trouver que dans le cœur d'un écrivain vraiment dévoué aux lettres et passionné pour l'art qu'il exerce.

J'aurais bien envie de chicaner un peu M. Cuvillier-Fleury sur le titre d'une des études suivantes consacrée à M. Vaquerie, qu'il appelle le *Dernier des Romantiques*. Le dernier, pourquoi donc? ces titres-là étoient bons au temps des querelles littéraires, alors que les combattants des deux camps mettoient charitablement tout le bon sens de leur côté et toute l'extravagance du côté de leurs adversaires. Pourquoi n'y auroit-il pas de romantiques aujourd'hui? Pourquoi n'y en auroit-il plus dans l'avenir? M. Cuvillier-Fleury qui constate avec joie le retour des bons esprits vers la haute littérature, la littérature apparemment des grands poëtes et des grands penseurs, oublie-t-il que ce retour, ce sont les romantiques qui l'ont opéré? Oui, oui, ces enragés de distinction, ces contempteurs forcenés du banal et du commun ont été, non pas les ilotes ivres, mais les pères fouetteurs du monde littéraire, et nous leur devons bien une reconnoissance. Plaise à Dieu qu'il s'en retrouve encore quelques-uns en temps et lieu. — Mais voici que je plaide à mon tour, et même que je prophétise. C'est trop d'ambition pour un simple compte-rendu.

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Le département des estampes à la Bibliothèque impériale vient de recevoir un don d'une importance considérable au point de vue de l'histoire des mœurs et de l'histoire de l'architecture en France au dix-septième siècle. M. Blanchard de Farges, chef d'escadron en retraite, domicilié à Melun, s'est généreusement dessaisi, en faveur de la Bibliothèque impériale, de cent dix plans dessinés tant par Mansard que par Le Nôtre, arrière grand-oncle maternel du donateur, ou exécutés sous la direction des deux célèbres artistes.

— Le couvent des Bénédictins d'Admont, en Styrie, fondé il y a huit siècles, est devenu la proie des flammes. C'étoit le bâtiment le plus considérable de la Styrie; il comptoit 1180 fenêtres et six jardins. Le dommage est évalué à deux millions. L'église, l'habitation des moines, les riches archives et les ornements du culte ont été détruits, mais on a pu sauver la bibliothèque qui est peut-être unique dans son genre, tant par son organisation splendide que par sa richesse. Elle contient 80000 volumes, 1000 manuscrits d'une grande rareté, dont plusieurs uniques, et près de 900 incunables.

— Nous annonçons avec plaisir la promotion de M. Louis-Adrien Berbrugger, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, comme conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger. Les titres scientifiques et littéraires de cet

éminent bibliothécaire l'avoient déjà fait nommer *chevalier*, le 27 avril 1838, et *officier*, le 12 juin 1856.

— M. Ferdinand Vanderhaeghen termine son grand travail de la *Bibliographie gantoise*. Ces recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand, formeront six volumes in-8°; cinq ont déjà été publiés, le sixième est prêt de paroître.

Nécrologie. — Un bibliophile distingué de Nancy, M. Gillet, a été enlevé, le 29 mars dernier, à ses nombreux amis et à ses collègues de l'Académie de Stanislas. Sa mort est une perte réelle pour l'érudition et les lettres. Dans notre numéro de février-mars (p. 137), M. Ch. Asselineau consacroit un intéressant article à un ouvrage récent de ce recommandable écrivain : *Notice historique et bibliographique sur Chevrier* (Nancy, 1864, in-8° de 200 pages). Outre ce travail biographique si approfondi et si curieux, M. Gillet avoit publié : *Rapport à M. le Maire de la ville de Nancy sur la situation de la bibliothèque publique au 1er janvier* 1854 (Nancy, s. d., in-8° de 53 pages), *Notice bibliographique sur des livres peu connus* (Nancy, 1863, in-8°). Il a laissé en manuscrit plusieurs autres notices qui se rapportent à la biographie et à l'histoire des livres. Mais son œuvre inédite la plus importante, malheureusement restée incomplète quoique très-avancée, est une description historique des médailles, jetons et monnaies des ducs de Lorraine et des diverses branches de la maison de Guise. Ce travail est le fruit de quinze années d'études et de recherches. M. Gillet, d'abord juge, puis vice-président au tribunal de Nancy, étoit depuis plusieurs années conseiller à la cour impériale de cette ville. Il concilioit avec les graves devoirs de la magistrature le goût des livres et de la numismatique. Il avoit rassemblé dans son cabinet de précieux documents sur l'histoire de la Lorraine et avoit formé une

collection intéressante de médailles du pays. Les regrets qu'il laisse comme érudit ont été éloquemment exprimés dans un discours prononcé sur sa tombe, le 1er avril dernier, par M. Regneault, président de l'Académie de Stanislas. Le mérite et le savoir de M. Gillet sont moins dignement appréciés dans une notice sur un de ses amis, M. Liouville, avocat distingué du barreau de Paris, par M. Salmon, conseiller à la cour de Metz.

RÉFLEXIONS

A PROPOS D'UN LIVRE DE MÉDECINE.

Je viens de lire, ou plutôt de relire un volume que notre collaborateur et notre ami, M. Ch. Daremberg, a publié, il y a déjà quelques semaines, à la librairie académique de Didier et à celle de Baillière. Je dis que je l'ai relu, parce que ce volume se compose, en grande partie du moins, d'articles qui ont déjà paru dans ce journal (1). Le livre de M. Daremberg est intitulé: *la Médecine, histoire et doctrines*, ce qui ne signifie pas que M. Daremberg ait renfermé dans ce modeste volume une histoire suivie de la médecine et un exposé complet des doctrines médicales. Un volume, grand Dieu! cela pourroit suffire peut-être si une histoire de la médecine et un exposé des sciences médicales ne devoient contenir que le résumé des vérités acquises, des progrès certains, des guérisons incontestables dont la médecine peut, à juste titre, se glorifier. Mais l'histoire des erreurs, qui fait nécessairement partie de l'histoire et de l'exposé de toute science et de tout art, l'histoire des erreurs médicales, dix volumes n'y suffiroient pas! Ceci n'est point un épigramme contre la médecine en particulier. La philosophie et la théologie sont juste dans le même cas.

(1) Le *Journal des Débats*.

Et la politique donc? Les morceaux réunis en volume par M. Daremberg ont trait, soit à l'histoire de la médecine, soit à la discussion de quelques-uns des points principaux de la science médicale; c'est déjà beaucoup, et M. Daremberg n'a entendu rien promettre de plus à ses lecteurs.

Eh bien! je déclare, la main sur la conscience, comme si je n'avois jamais vu M. Daremberg et qu'il ne fût pas notre collaborateur dans ce journal, mon confrère à la bibliothèque Mazarine, mon ami depuis nombre d'années et un des membres ordinaires de mon conseil de santé, je déclare que son livre m'a paru aussi agréable à lire qu'instructif et solide. L'honneur en revient sans doute principalement à M. Daremberg; tout le monde n'apporteroit pas dans des sujets de cette nature un style si clair, un esprit si net, tant de bon sens usuel, je ne sais quel goût de littérature qui pare la science et lui donne une physionomie attrayante, surtout ce feu qu'inspirent la passion de l'étude et l'amour du vrai, ce feu secret qui anime tout et qui est la vie même; mais il faut avouer aussi qu'il n'y a pas de science plus faite pour piquer la curiosité populaire, de science, disons le mot, plus amusante que la médecine, toutes les fois qu'elle veut bien déposer son air rébarbatif et parler à peu près la langue de tout le monde.

La chose, d'abord, nous touche de très-près; les plus philosophes s'inquiètent fort de leur estomac ou de leur poitrine; on a beau être Louis XIV ou César, Socrate ou Bossuet, on n'en est pas moins exposé à avoir la pierre ou la goutte, ou même tout bonnement

une indigestion. Le sujet de la médecine, c'est nous, non pas dans ce que nous avons de plus précieux peut-être, mais, à coup sûr, dans ce que nous avons de plus sensible. Aussi qui n'est pas un tant soit peu médecin? Qui n'a pas par-devers soi ses petites observations, son petit système, sa pathologie de famille et sa médecine privée? Voyez les femmes! Le bon Dieu s'étoit contenté de les faire gardes-malades; de leur autorité propre, elles se sont toutes délivré le brevet de docteur, ou plutôt sans brevet et sans diplôme, par un instinct naturel, avec une confiance charmante, il n'y en a pas une qui n'exerce plus ou moins la médecine. O la bonne et l'aimable science! on la sait sans l'avoir apprise, on l'étudie sans le vouloir, on en parle très-bien sans la connoître. Je l'aime et je l'estime précisément parce qu'elle est ou qu'elle semble être à la portée de tout le monde. Les médecins réclament, je le sais bien. On les laisse réclamer. Autrefois ils parloient latin. On s'est tant moqué d'eux qu'ils ont été obligés de parler françois. François? j'ai tort. Ils se sont retranchés dans un jargon plus inintelligible que le latin. Barrière inutile! le public l'a forcée et la force tous les jours. Et puis il y a toujours quelques faux frères qui, voulant être compris et lus de tout le monde, traduisent la science en langage vulgaire. M. Daremberg est un peu du nombre. Lui, docteur en titre, lui que j'écoutois comme un oracle, croiriez-vous qu'il imprime en toutes lettres qu'un médecin ne doit jamais dire la vérité au malade, pour peu que la vérité soit fâcheuse à entendre? Le principe est contestable; mais, en tous cas, le latin et le

grec même n'auroient pas été de trop pour dérober au public la connoissance de ce mystère de l'art : car quelle confiance voulez-vous que j'aie à l'avenir dans vos paroles les plus rassurantes? M. Daremberg ne me tâtera pas le pouls désormais que je ne me croie mort, quelque bonne mine qu'il fasse!

La médecine guérit-elle quelquefois? Je serais bien ingrat si je le niais. Elle ne nous empêchera pas de mourir, cela est sûr; mais elle soulage, elle distrait, elle console, elle amuse; n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas assez? Chaque système a son temps, chaque école a sa vogue, et tout est bon à son heure. On ne va plus à Salerne pour se faire guérir; rois, papes, grands seigneurs et peuple y ont été pendant des siècles, et on y opéroit, je n'en doute pas, des cures merveilleuses avec des remèdes dont beaucoup feroient rire nos médecins d'aujourd'hui. Je ne connaissois l'école de Salerne que par son nom et par quelques vers latins qui sont restés dans la mémoire de tout le monde. J'en ai appris quelque chose de plus, et à peu près tout ce qu'il est nécessaire d'en savoir, dans un des morceaux du livre de M. Daremberg. Celui-là est nouveau et n'est pas un des moins curieux du volume. Eh bien! je regrette Salerne! c'étoit une ressource quand on avoit consulté tous les médecins de son pays et qu'on ne savoit plus à quel saint se vouer. Encore, avec nos misérables chemins de fer, seroit-on si vite transporté à Salerne de nos jours, qu'on n'auroit pas le temps de guérir en route ou de mourir, ce qui devoit singulièrement contribuer à maintenir ou à sauver l'honneur de cette école. Les incurables restoient dans le

chemin; les guérissables arrivoient déjà guéris à moitié par l'effet seul du voyage et de l'imagination. Les femmes exerçoient à Salerne, non pas la médecine officieuse comme partout, mais la médecine officielle, et avec grande réputation. Je le crois bien! Que les femmes fondent une école de médecine quelque part, les jeunes se réservant la pratique habituelle, les vieilles la consultation pour les cas graves et désespérés; je leur réponds du succès, pour un temps du moins, car la médecine, je ne parle que de la médecine pratique, est terriblement sujette à la mode, et la mode change si vite! A propos d'un ouvrage très-curieux et très-savant de feu M. le docteur Menière, qui avoit imaginé d'extraire des anciens poëtes latins tout ce qui a rapport à l'art médical, je lis dans le volume de M. Daremberg d'excellents articles que j'avois déjà lus dans ce journal. A l'époque où florissoit le poëte comique Plaute, la médecine, que les vieux Romains n'acceptoient qu'en grondant et que les Grecs apportoient à Rome avec beaucoup d'autres choses bonnes ou mauvaises, étoit encore dans son enfance. Le charlatanisme et la superstition y jouoient un grand rôle. On n'en guérissoit pas moins à Rome, dans ce temps-là, comme on guérit aujourd'hui à Paris et à Londres, et si l'on mouroit, cela n'a rien de bien merveilleux; on meurt tous les jours, à Paris et à Londres, malgré les progrès de l'art.

Il n'est pas nécessaire de remonter si haut. L'ouvrage de M. Tissot sur la santé des gens de lettres a eu un grand succès dans le dernier siècle, un si grand succès que sa réputation dure encore et qu'un de

nos plus habiles éditeurs, M. Techener, a cru devoir le réimprimer il y a quelques années (1). Le livre est spirituel, bien écrit, et tout à fait digne d'un siècle où les sciences et les lettres vivoient en sœurs sous le patronage des Voltaire, des Buffon et des d'Alembert. Lisez-le, il vous charmera. Les anecdoctes y sont habilement mêlées aux préceptes, et le tout a un air de bon sens et de vérité qui séduit. Tissot n'étoit pas un médecin amateur. Que de gens de lettres ont dû recourir à lui et se croire guéris par ses soins! Or, voici que M. Daremberg, dans deux articles très-piquants auxquels la nouvelle publication du livre de Tissot a donné lieu, nous apprend qu'à bien peu de choses près, ce livre n'est qu'erreurs d'un bout à l'autre. C'est agréable! Mais qu'importe? Dans un siècle on en dira sans doute autant de la médecine d'aujourd'hui. Guérissons toujours, si nous le pouvons, au dépit des Darembergs futurs, qui prouveront à nos petits-neveux qu'en bonne logique nous aurions dû mourir sous la direction et par la méthode des Darembergs actuels!

Un passage de ces articles m'étoit resté sur le cœur; j'avois cru y voir, sous des termes un peu enveloppés, quelque chose qui me regardoit, une de ces vérités qu'on ne doit pas dire au malade. Je ne me trompois pas. L'allusion est claire. C'est bien la mort que M. Daremberg m'y annonce par une cause qui agit si lentement, il est vrai, que j'aurai tout le temps de

(1) *De la santé des gens de lettres et de celle des gens du monde*, par Tissot, avec une introduction, par le docteur Bertrand de Saint-Germain, 1 vol. in-12. (Prix : 5 fr.)

mourir de vieillesse ou d'une autre maladie. Mais ne seroit-ce pas là un de ces adoucissements sous lesquels M. Daremberg veut qu'on déguise un arrêt funeste? Mourir! si c'est là le dernier mot de la médecine, c'est bien la peine de nous prolonger! Quoi, cette douce lumière du jour, il faudra donc y renoncer tôt ou tard! Un temps viendra où les arbres ne refleuriront plus pour moi au printemps, où le soleil du matin, ce soleil si brillant et si frais, n'éveillera plus la pensée dans mon cerveau, la joie dans mon cœur! Tout ce que j'aime mourra du même coup avec moi, ou du moins pour moi, la poésie, l'éloquence, ces campagnes si vertes, ces rues si animées, mes livres, mes chers livres, et mes amis, mes enfants! Mais vous n'y pensez pas, docteur; c'est affreux! La médecine ne sera rien tant que la médecine n'aura pas supprimé la mort, cette horrible mort! Voilà le problème! Allons, un peu de courage! Au lieu de vous amuser à guérir ou à croire que vous avez guéri un rhume par ici, une douleur par là, remontez à la source. Nous vivrons goutteux, catarrheux, s'il le faut : répondez-nous seulement de la vie!

Ces pauvres médecins! que leur sort est à plaindre! On les aime, on les appelle : une fois guéri on les paie le moins possible, et on se moque d'eux. Mais aussi pourquoi se moquent-ils tout les premiers les uns des autres? Écoutez ceci : Un savant homme que je connois, grand déchiffreur de manuscrits, grand fureteur de livres, M. Leroi (de Versailles), découvre dans le coin d'une bibliothèque le journal de la santé de Louis XIV, tenu et rédigé pendant plus de soixante

ans par les médecins du grand roi, Vallot, d'Aquin et Fagon. Tout y est mis en compte scrupuleusement; pas une indigestion n'y est oubliée. Nous avons l'avantage de savoir au plus juste combien Louis XIV a pris de médecines en sa vie. M. Leroi publie le livre; M. Daremberg s'en empare et le dévore. Charmant sujet d'articles! Or, que nous apprennent les curieux et piquants articles de M. Daremberg? Que Louis XIV, oui, Louis XIV lui-même, a été traité, dans ses maladies très-fréquentes, au rebours du sens commun depuis le premier jour de sa vie jusqu'au dernier, un peu par sa faute (car il vouloit régner et jouir), beaucoup par celle de ses médecins, de Vallot et de d'Aquin surtout, de vrais charlatans, des docteurs à la Molière. Louis XIV auroit dû mourir cent fois, moins de la maladie que des remèdes, et il a vécu jusqu'à soixante-quinze ans! Quel désagrément pour la science! C'est peut-être que son régime ordinaire étoit bon et qu'il n'abusoit de rien? Ah! bien oui! Il abusoit de tout. C'est sans doute qu'il étoit fort et d'une constitution robuste? Non! M. Daremberg nous le dépeint malingre, sujet à mille infirmités, un vrai réceptacle de toutes les causes de maladie et de mort. Les affaires, les soucis, les chagrins ne lui ont pas manqué, et il a vécu jusqu'à soixante-quinze ans! Qui se moque ici des médecins et de la médecine? Est-ce nous, profanes? N'est-ce pas vous plutôt, docteur Daremberg? Votre style s'échauffe; le grand roi n'est plus pour vous qu'un objet de dégoût; vous y mettez presque de l'animosité. Doucement. Croyez-vous que si l'on faisoit pour chacun de nous, pour vous-même, docteur,

ce que l'on a eu la sottise de faire pour Louis XIV, le journal de notre santé, avec inscription exacte de nos moindres malaises et le compte de tout ce que nous avons avalé bêtement de drogues, on ne nous prendroit pas tous pour de vrai gibier d'hôpital? Quel bonheur pour Alexandre et pour César que l'histoire n'ait pas enregistré leurs indigestions et leurs migraines! Allez, allez, ce n'est pas dans leurs garde-robes qu'il faut aller voir les grands rois. Les médecines de Louis XIV ne le rapetissent pas à mes yeux. Les femmes ne l'en trouvoient pas moins beau, les hommes moins imposant. Souhaitons-nous une vie aussi longue et une aussi forte santé pour résister aux remèdes des Vallot et des d'Aquin.

J'ai l'air d'attaquer la médecine et les médecins; rien n'est plus loin de ma pensée. Comme science, la médecine est une des merveilles du génie humain; comme art, c'est un secours nécessaire et toujours une consolation. Que la science ait fait de grands progrès, je le crois, et la preuve s'en trouve dans le livre même de M. Daremberg et dans les articles où il expose à grands traits les vérités découvertes depuis un demi-siècle seulement. Anatomie, physiologie, pathologie, tout a marché du même pas. Que l'art aussi, je veux dire que la pratique se soit prodigieusement améliorée, j'en suis sûr par moi-même; je l'ai vu de mes yeux, je le vois tous les jours. C'étoit un terrible personnage que le médecin de ma jeunesse, tout noir depuis les pieds jusqu'à la tête! Rien qu'à le voir, on frémissoit; le séné, l'émétique, lui sortoient par tous les pores. Dieu sait de quel air solennel il

vous ordonnoit une innocente tisane de chiendent! Le médecin de nos jours est un homme comme un autre, grand progrès déjà! mais un homme plein d'humanité, de bienveillance, de désintéressement, de sympathie, plus grand progrès encore! S'il ne ressent pas toutes les douleurs de ses malades (et c'est trop heureux), il a l'air, du moins, d'en ressentir quelque chose; il plaint son patient, il l'encourage, il le console. Son arrivée seule fait renaître la confiance dans tous les cœurs et la sérénité sur tous les visages. Les petits enfants, qui redoutoient tant le médecin d'autrefois, aiment le médecin d'aujourd'hui. Tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; mais à qui la faute? A la science, à l'art, à la pauvre humanité? Si trop souvent l'art et la science sont réduits à une triste impuissance, est-ce aux hommes qu'il faut s'en prendre? ne luttent-ils pas contre plus fort qu'eux?

Que de choses me viennent ici sous la plume que je supprime pour ne pas scandaliser les bonnes âmes! On est bien injuste envers l'humanité; toutes les injures sont pour elle, qui ne s'est pas faite elle-même et qui surmonte tant bien que mal, à force de labeur et de patience, les horribles difficultés qu'elle rencontre sous ses pas. Taisons-nous respectueusement devant la Providence, mais ne nous accusons pas nous-mêmes! Du monde tel qu'on nous l'a donné ne tirons-nous pas le meilleur parti possible? Que d'efforts pour corriger le mal, le mal physique et moral! Que n'ont pas tenté, pour améliorer le sort des hommes, la politique et la philosophie d'un côté, les

sciences de l'autre! Et dans les maux que nous n'avons pas pu vraincre, quelle douce résignation à la dure loi des choses! Combien nos plaintes restent au-dessous de nos souffrances! Avec quelle humble soumission, au lieu de nous révolter contre un ordre qui nous écrase, essayons-nous encore de le justifier par des raisons plus ou moins bonnes! On plaide éternellement la cause de la Providence qui se passeroit bien d'avocat; quand plaidera-t-on celle de l'humanité!

Ces réflexions viennent assez naturellement à l'occasion d'un livre où il n'est question que de médecine; car qu'est-ce que la médecine, sinon l'effrayant tableau des misères de l'humanité et le calcul bien modeste des secrets que la science a arrachés à la nature pour combattre le mal, en calmant la douleur et retardant la mort? Ces secrets, ils ont coûté cher à ceux qui s'en sont rendus les maîtres! Que de veilles pour les découvrir! que de peines et de luttes pour les faire recevoir dans l'usage! La découverte de la circulation du sang, par exemple, due au savant Hervey, voyez-en la curieuse histoire dans un des meilleurs articles de M. Daremberg. Et l'antimoine, que nous appelons aujourd'hui l'émétique? C'est, à la vérité, un affreux remède, et j'aurais été, je crois, avec Guy-Patin, du parti des entêtés qui le repoussoient. J'ai failli mourir, il y a quelques années, pour avoir refusé d'en prendre deux grains, et je ne m'en repens pas. Je ferois de même aujourd'hui. Fi donc! La saignée, tant que l'on voudra. C'est noble au moins; le sang coule; on tombe dans une douce langueur;

l'imagination s'exalte, le cœur s'attendrit. Je n'ai pas eu les sangsues une seule fois que je ne me sois senti meilleur, plus aimable, éloquent même et presque poëte. L'émétique, jamais! Je sais bien qu'en parlant ainsi je m'élève contre un des préceptes les plus recommandés par M. Daremberg, l'obéissance. Le médecin a des devoirs nombreux et difficiles à remplir; le malade n'en a, pour ainsi dire, qu'un : se laisser faire, obéir. Grand merci de votre obéissance passive, docteur! Non, non, pas plus d'obéissance passive en médecine qu'en toute autre chose. J'ai vu cent cas où il en avoit très-bien pris au malade de contester, de lutter, de refuser. La science est courte, le médecin n'est pas infaillible. Combien de fois n'est-ce pas le malade qui découvre lui-même le traitement qu'il lui faut? Je veux un médecin avec lequel je puisse causer, raisonner, disputer. Écoutez donc, le plus intéressé dans la chose, c'est le patient; il y va de tout pour lui.

S'ensuit-il que nous soyons ingrats envers ces hommes dévoués dont les uns viennent au chevet de notre lit écouter notre babillage, supporter nos humeurs, partager presque nos maladies pour les guérir, dont les autres se consacrent tout entiers à l'étude de la science et la font avancer péniblement de jour en jour? A Dieu ne plaise! La reconnaissance immortalise leur nom et l'histoire le propage. Tous ils forment comme une même famille. Le flambeau qu'ils reçoivent de leurs prédécesseurs, ils le transmettent plus brillant à leurs successeurs. Les observations s'enchaînent les unes aux autres; les découvertes, si

neuves et si inattendues qu'elles paroissent, se tiennent et ont leur germe dans le passé. Point de travail perdu, point de vie inutile! jamais de pur hasard! C'est ce que l'histoire de la médecine nous apprend à chacune de ses pages, et M. Daremberg revient souvent sur cette consolante vérité qui, sans rien dérober aux inventeurs de leur gloire, laisse cependant une juste part d'honneur à la foule patiente des travailleurs obscurs. Non-seulement tous les progrès s'enchaînent et viennent à leur jour, à leur heure dans la même science, mais toutes les sciences se prêtent un mutuel secours, et l'une d'elles n'avance pas que les autres ne marchent. Et la science des sciences, la philosophie, est-elle inutile à la médecine? Peu m'importe, sans doute, que mon médecin soit d'une secte ou de l'autre; qu'il appartienne à l'école de Condillac ou à celle de Kant; à plus forte raison suis-je tout prêt à reconnaître, avec M. Daremberg, qu'il n'y a pas une médecine chrétienne et une médecine juive, une médecine protestante et une médecine catholique. M. Daremberg croit-il pourtant qu'une religion plus pure, une philosophie plus éclairée n'ait aucune influence en médecine, non-seulement sur la pratique et sur l'art, mais sur la science elle-même? Hippocrate n'étoit-il pas un grand philosophe, et n'est-ce pas dans le livre même de M. Daremberg que je lis un très-savant article sur la philosophie de Galien?

Admirable histoire que celle des arts et des sciences! Le génie humain ne brille nulle part d'un éclat plus pur. M. Daremberg prépare une grande histoire de la médecine; le volume que j'annonce en est comme le

préambule et la préface. Tout le monde peut le lire, et tout le monde le lira, j'en suis sûr, avec le même entraînement que moi. Composé d'articles et de morceaux qui ont été déjà pour la plupart publiés séparément, il forme cependant un ensemble très-bien lié. C'est un vrai livre, digne du professeur auquel le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, dans son zèle éclairé pour le progrès de toutes les études, vient d'ouvrir le Collége de France. L'histoire de la médecine aura dans M. Daremberg le maître le plus capable de l'enseigner, soit par la parole et du haut d'une chaire savante, soit par des ouvrages à la portée de quiconque a dans l'esprit un peu de lumière, dans le cœur un peu d'amour du vrai. Pour faire ou pour écrire l'histoire d'une science particulière, songez bien qu'il faut n'être étranger à aucune des autres! Il faut les comprendre et les aimer toutes avec passion! Il faut aussi posséder ce don de la clarté, ce style abondant et simple qui propage la pensée en la dépouillant de son enveloppe trop scientifique, sans la rabaisser pourtant et la réduire à de vagues généralités; il faut, en un mot, que le même homme joigne à la science proprement dite beaucoup de philosophie, beaucoup de lettres, beaucoup de dévouement et de conscience. Toutes ces conditions, M. Daremberg les réunit-il? Je le crois, sans avoir la prétention d'en juger; et si je ne le croyois pas, toute mon amitié pour M. Daremberg ne me le feroit pas dire.

S. DE SACY.

LETTRES DE MADAME KRUDNER [1].

Ces lettres ont été adressées au comte de Faverney. Maréchal-général des logis de cavalerie avant 1789, ce bon gentilhomme franc-comtois fut un membre actif de l'armée de Condé, commanda la place de Rochefort sous la Restauration, prit sa retraite avant les événemens de Juillet 1830, avec le grade de colonel des gardes royales, et termina en 1832 la plus honorable carrière.

La première de ces lettres date de cette période de la vie de Mme Krudner, où elle n'étoit avide que des plaisirs de l'intelligence, curieuse de ne voir que les savans et les hommes de lettres en renom. On voit dans les deux autres qu'elle sortoit de sa retraite de Kosse, où elle fut touchée de la grâce divine, détesta sa vie passée, et résolut de consacrer le reste de ses jours à la conversion des pécheurs et au soulagement des malheureux, à l'ineffable bonheur de servir les âmes. Il a été judicieusement remarqué que cette seconde partie de sa vie, la partie mystique, échappe à la critique. Il seroit facile d'en railler l'exaltation, mais il est difficile d'en constater la sincérité. On n'en peut rien dire de mieux que ces paroles de Mme Krudner elle-même, écrites peu de jours avant sa mort : « Ce que j'ai fait de bien restera ; ce que j'ai fait de mal (car combien de fois n'ai-je pas pris pour la voie de Dieu ce qui n'étoit que le fruit de mon imagination et de mon orgueil !), la miséricorde de Dieu l'effacera. »

Dresde, le 28 décembre 1799.

Qu'aurés vous pensé, mon cher Faverney, de mon silence? Si vous saviez combien de fois je vous ai écrit en idée, com-

(1) Communiquées par le prince Augustin Galitzin.

bien de fois je me suis occupée de vous, je n'aurais pas l'inquiétude que j'éprouve que vous puissiez me méjuger.

Je ne vois presque pas le soleil, j'entends parler de 24 degré de froid, j'existe vis-à-vis d'un triste poële, je ne sors presque jamais. Avec tout cela me dirés vous, vous pourriez fort bien trouver le tems de m'écrire. Oui, si j'avois des nerfs sur lesquels ces tristes climats, cette absence de la vie et du mouvement indispensable à la santé n'agissoit pas. Mais vous connoissés mes pauvres nerfs, eux seuls peuvent m'excuser, je m'aimerai très peu moi-même si je pouvois avoir des torts avec vous; vous devés me pardonner cette apparante négligence qui tient à la souffrance et souvent à l'impossibilité d'écrire.

Ah quel terrible hyver, mon cher Faverney, je pense souvent à un mot que j'aurois dû peser un peu plus sérieusement quand je ne fesois qu'en rire. Je ne sais si vous vous rappelés d'une femme que j'avois à mon service à Lausanne, qui étoit du pays de Vaud et la plus excellente créature du monde. Elle étoit très affligée de me voir partir, et dans sa douleur elle disoit à mes gens, « Je ne conçois pas comment Mme la Baronne, une femme qui comme on dit a de l'esprit, peut aller dans ces Allemagnes; » Que n'ai-je eue réellement un peu plus d'esprit, que ne suis-je au bord de ces lacs, ou plutôt à l'ombre de quelqu'oranger? Et vous qui avés bien plus d'esprit que moi, qu'êtes-vous venu faire dans ces Allemagnes?

Oui, mon cher Faverney, allons ensemble s'il se peut faire notre cour au soleil. Cette puissance la ne fait pas au moins essuier les froideurs d'usage; ceci me mène tout naturellement à désirer que M. de Kr. soit envoié à Naples, et que vos projets pour ce pays ne soient pas dérangés. Si en attendant vous veniés faire un tour à Dresde, vous concevés combien cela m'enchanteroit; j'ai un petit nombre d'amis qui veulent bien me gâter, vous l'augmenteriés; nous avons de la musique, vous l'aimés, j'ai un théatre et je ne vois point d'Allemands, c'est pour moi un point capital. A pro-

pos d'Allemands, vous n'imaginés pas combien ils me révoltent toujours davantage, je parle de la noblesse. Leur conduite envers les Émigrés, et leurs opinions politiques, leur morgue et leur bassesse, m'ont fait si souvent du mauvais sang, que j'ai conçu un projet qui peut devenir moral, et qui m'amusera beaucoup en tout cas; je veux faire un recueil en quelques lettres, qui pourront composer un volume; je prierai toutes les bonnes têtes et tous les gens aimables que je connois de m'aider, ils voudront bien me faire ce plaisir; de cette manière mon livre sera bientôt fini, je ne m'en attribuerai pas l'honneur, mais je le mettrai au monde. Je vous prie de le protéger, mon cher Faverney; vous présiderez à mon projet, je vous demande instament d'abord deux lettres de votre façon. Je vous prie de m'en faire avoir une de Rivarolle, il ne vous refusera pas cette petite demande en faveur de votre ancienne amitié, et du charmant pays qu'il s'agit de dépeindre au vrai; de grâce, monsieur, aidés moi à venir à bout de mon projet; mettés un peu seulement de votre gaieté naturelle, de votre esprit si aimable et je ferai rougir quelques individus, je vengerai quelques etres qui méritoient d'être mieux reçus, et j'aurai la satisfaction d'opérer peut-être quelque bien.

Je n'ai pas envie de faire de mon ouvrage sur l'Allemagne une satyre amère qu'on attribueroit à de l'humeur, mais en m'emparant des ridicules si abondants dans ces heureux climats, je voudrois montrer la vérité sous les grâces de la gaieté et attaquer les vices avec la dignité convenable, je ne saurai mieux choisir qu'en m'adressant à des François, chés qui le sentiment de l'honneur est si profondément gravé pour dire certaines vérités aux Allemands qui le connoisent si peu.

Depuis les postillons jusqu'aux 16 quartiers qui figurent dans les tristes sociétés d'Allemagne, je livre tout à la plume de ceux qui voudront m'aider, aubergistes, grands chemins, police, rapine sur les Étrangers, vexations de toute espèce; tout doit entrer dans mon livre, je veux avec la même

envie de dire la vérité, parler des bônes qualités du peuple et du bien qu'on peut dire de différentes choses.

Sérieusement, mon cher Faverney, j'attends vos deux lettres avec votre réponse, ce seront mes Étrennes pour l'année qui commence. Vous ne me refuserés pas n'est-ce pas. Ah! si vous pouviés avoir de Rivarolle quelques lettres et de quelques autres particuliers, j'en aurois plusieurs moi-même, vous concevés combien cette variété de style sera piquante.

Portés vous bien, je désire bien sincèrement vous revoir, et vous prie de croire à mon invariable amitié ; mille vœux pour l'année qui commence.

B. Krudner.

Oserai-je vous prier de dire à celui de ces cuisiniers que vous trouverez le meilleur, qu'il aura bientôt une réponse définitive mais que cela ne l'empêche pas de se placer, s'il en a l'occasion; cette réponse seroit déjà faite si M. de Krûdner étoit sûr de rester à Berlin.

Oserai-je encore vous prier de me rappeler au souvenir du Duc de Guine, dès que mes nerfs très malade me le permettront je lui écrirai, priés le de me pardonner mon apparente négligence, dites-lui que j'ai bien souffert.

Bâle, 26 novembre 1815.

J'ai reçu votre lettre, cher Mr de Faverney, à mon retour de Berne ici à Bâle. J'avois parlé de vous à mon fils, et si vous retournez à Berne ou en Suisse, il sera empressé de vous prouver sa bône volonté à vous servir et à vous aimer, c'est un garçon excellent pour le cœur et très aimable; ce que vous me dites est bien vrai. Les tems nous devoilent les profondes révélations des âges passés. Heureux ceux qui puisent dans les saintes annales, ils trouvent avec les lumières les consolations s'ils veulent aller au Dieu vivant.

Faites cela, mon cher Mr de Faverney, vous me l'avés

promis et vous savez que je désire ardemment votre bonheur. Tout vous viendra avec la connoissance de celui qui a les paroles de la vie; qui est l'amour qui ouvre les cieux et cachette sur nous les gouffres de la mort.

Allés à lui simplement comme si vous iriez à quelqu'un dont on vous auroit dit qu'il aimoit beaucoup et ne vivoit que pour montrer un profond amour à chacun. Allés à lui non avec une superbe conviction de vos vertus, mais avec une humble conviction de vos péchés, car nous sommes tous pécheurs. Parlés lui, dites-lui qu'il vous a été montré comme le Dieu qui pardonne, qui ne veut que sauver, qu'anéantir la punition, pour faire miséricorde au lieu de justice qui nous accableroit et perdroit tous, dites-lui de vous donner la Foi, cette heureuse Foi qui nous transporte de la conviction et nous dit à chacun en particulier, avec une sûreté si positive, ce que l'Évangile dit à tous, que quiconque s'adresse à Jésus-Christ, qui versa son sang pour nous acquitter, que quiconque l'implore et se repent, aura le pardon de ses péchés, sera réconcilié avec son Père céleste et aura un cœur nouveau pour pouvoir habiter le Ciel, car le cœur de la terre reste dans les régions de la mort; oui vous éprouverez ce miracle, demandés et vous obtiendrés; demandés comme un enfant. C'est tout ce que vous avez à faire, le reste vient du Ciel.

Désirés votre conversion, vous aurés la paix qui est au-dessus de tout, la grâce qui vous cherche sans cesse, Christ qui mourut pour vous, fera le reste.

Si vous voulés voir de ma part une femme bien intéressante, Md. de Lesay, mon amie, elle demeure dans la maison que j'habitois. Elle vous recevra avec plaisir. J'en suis sûre. Si vous voulez m'écrire, comme je l'espère, adresé votre lettre à mon fils à Berne. Agrées mes amitiés

Votre dévouée,

B. Krudner.

Notre santé est, Dieu merci, bonne, les Alpes nous ont

fait du bien. A revoir, j'espère aller en Allemagne dans quelques jours.

Ce 19.

Oui Monsieur, j'aime à vous dire, que vous ne pouviés faire un plus grand plaisir à mon âme qu'en me laissant entrevoir que vous aussi parviendriez, par cette grâce toujours miséricordieuse et agissante pour les hommes, à un bonheur véritable; j'ai trop su *tout* pour ne pas savoir que *tout* n'est rien; j'ai trop appris à connoître qu'étant plus indigne qu'un autre de pardon et d'adoption par mon divin Maître *Jésus-Christ*, il m'a cherché malgré cela pour manifester cet amour qui le fit mourir pour nous sur une croix, où il voulut porter nos ignominies. Oui, cet amour brûlant vous cherche aussi, cher monsieur de Faverney, et ce que ni le monde ni les affections n'ont pu vous donner, il vous l'offre, le repos, la paix. En vain les hommes du torrent voudroient-ils nous faire croire que tout passe : un Océan de félicité reste à ceux qui, embrassant les mérites du Sauveur, demandent le sang de l'alliance, viennent comme pécheurs, sont reçus comme l'enfant prodigue, sont remis à Dieu et sanctifiés par Christ, en recevant un cœur nouveau, capable d'habiter les domaines de l'infini. Allés donc, cher ami, à lui, allés y chaque jour, parlés comme au meilleur des Maîtres, ce n'est pas un Souverain comme ceux de la terre, demandés lui de vous détourner du monde et de vous faire goûter les délices qu'il a toujours prêt, même malgré nos longues ingratitudes. Que le Seigneur vous bénisse, vous conduise. Sous peu mon fils sera prévenu, et si j'ai le bonheur de réussir dans ce qui vous intéresse quoique ce soit, si cela m'est possible, ce sera avec joye.

Votre dévouée,

B. Krudner.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE.

Les frères de la Sainte-Croix, *fratres de Sancta Cruce*, furent institués au commencement du treizième siècle par Théodore de Celles, chanoine de Liége. Ce fut Saint-Louis qui les appela à Paris en 1258.

Huit ans auparavant, son chapelain, Robert de Sorbon, avoit créé, rue Coupegueule ou Coupegorge, le collége qui porta son nom et devint si célèbre par la suite. Saint-Louis songeoit à installer ses nouveaux religieux dans plusieurs maisons qu'il possédoit au même endroit; mais Robert de Sorbon, dont la fondation exigeoit déjà des agrandissements, échangea ces bâtiments contre d'autres qui lui appartenoient et qui étoient situés rue de la Bretonnerie; les religieux de Sainte-Croix s'établirent ainsi sur la rive gauche de la Seine : *Magister Robertus de Sorbona*, dit l'acte d'échange (1), *contulit fratribus de Sancta Cruce quasdam domos quas emerat, sitas Parisius in vico de Britonaria.*

Le premier indice que nous ayons rencontré de l'existence d'une bibliothèque dans cette Maison date de 1331. A la fin d'un beau manuscrit sur vélin, qui porte le nom du couvent et qui renferme des commentaires sur les psaumes, on lit ce qui suit : *Ce Liure des pseaulmes de Dauid a esté achepté soixante quatre Liures tournoys par curiosité pour mettre en leur bibliothecque, en l'année mil trois cens trente un, par Robert Barroy* (2).

(1) Reproduit dans Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 465; et dans Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. II, p. 453.

(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 92.

Au reste, dans ce monastère comme dans tous les autres, la bibliothèque s'enrichit surtout par des donations particulières, et fort peu au moyen d'achats faits sur les fonds de la Maison. La bibliothèque Mazarine possède une partie des registres de dépense tenus par le procureur des Frères de la Sainte-Croix, et le plus court de tous les paragraphes est toujours celui qui est consacré à l'acquisition de « parchemin, papier, vernix (1), plumes, relieure de liures et enlumineure, et aultres choses conuenables à l'escripture. » Encore va-t-on voir que la majeure partie de la somme ainsi dépensée s'applique soit aux registres de comptabilité de la Maison, soit aux ouvrages liturgiques nécessaires pour le service divin.

Le total de ce chapitre s'élève pour l'année 1524 à 33 livres 8 sols 3 deniers, qui se répartissent de la manière suivante :

Payé en plumes acheptees a diuerses fois, tant pour le comptouer que pour lescripture, la somme de	XIII s. p.
Item, en vernix roze, matieres a faire de lancre rozette et coulleurs de diuerses sortes acheptez en lad. année pour lescripture.	XLIIII s. p.
Item, pour quatre douzaines et demye de parchemin. C'est assauoir deux douzaines et demye de vellin pour lescripture, et le surplus pour le comptouer.	IIII liv. IIII s. p.
Item, en papier pour le comptouer durant lad. année	LIII s. VI d. p.
Item, pour deux espingles dargent baillez a lad. escripture	IX s. VII d. p.
Item, paye a ung escripuain quj a monstre a aucuns des Religieux, par lordonnance de frere Jaques Tyreau, lors soubz prieur	XX d. p.
Item, pour ung compas achepte aussi pour lad. escripture	XX d. p.
A Jehan le clerc enlumineur et relieur de liures, tant pour auoir enlumine et relie le psaultier escript par frere Noel, que pour auoir faict quelques lettres	

(1) Encre.

au legendier de tempore escript par frere Nicole Courtin . . . . . xxiii liv. x d. p.(1)

La dépense fut encore moindre pendant l'année suivante; en voici le détail :

Pour lachapt de sept douzaines de grant velin au pris de vingthuit solz parisis la douzaine, pour le liure de frere Nicole Courtin. . . . . ix liv. xvi s. p.

Item, pour lenlumineure du lectionnaire de tempore faict par led. Courtin, et du graduel ascheme par frere Noel, en comprenant aucunes histoires faictes esd. liures . . . . . vi liv. iii s. viid.p.

A Jehan Leclere pour la relieure desd. graduel et lectionnaire, et d'un anthiphonier, a este paye pour cecy . . . . . xi liv. i s. p.

Item, pour demy cent de plumes pour escripre. iiii s. x d. p.

Pour quatre rames de papier pour le comptouer cest assavoir deux rames du pareil de celluy du greffe de parlement et les deux aultres moindres. . xliiii s. x d. p.

Item, pour deux petitz liuretz dont l'un est le stille des requestes du palais, et l'aultre le guidon des notaires. . . . . ii s. x d. p.

En lachapt de deux aiz pour relier ung liure, et a ung quidam pour auoir apporte aucuns liures de de la chaise dieu . . . . . iii s. vii d. p.

Nous ne citerons du compte de 1526 que les articles suivants :

A Jehan le clerc, enlumineur, pour auoir relie, garny et acoustre de nouueau ung psaultier de parchemin . . . . . xxxvi s. p.

Item, pour lachapt du grand coustumier de France (2). . . . . xx s. p.

On voit que l'accroissement de la bibliothèque n'auroit pas été rapide si les religieux n'eussent compté pour l'enrichir que sur les revenus du couvent; au reste, les frères de Sainte-Croix mendioient encore à cette époque. Mais les *Constitutions* de l'Ordre s'efforcèrent de suppléer à la pau-

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1286 A.
(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1286 A.

vreté ou à l'indifférence des monastères, et, par une exception assez rare, elles ordonnèrent que « pour augmenter le nombre des liures de la Bibliothecque, et auoir ceux qui y sont necessaires pour les Conferences, ceux qui seroient receus en la Congregation y mettroient vn liure. » Elles vouloient, en outre, que chaque bibliothèque fût pourvue de deux catalogues, et qu'aucun volume ne pût être transporté hors de la Maison. Le prêt, même aux membres de la Congrégation, étoit soumis à de sévères formalités, car ils devoient donner en échange « un billet signé de leur main, auec promesse de rapporter le volume ou de l'enuoyer le soir au Bibliothequaire; et quelque liure venant a estre perdu par le peu de soin de celuy qui aura la clef et le liure, sera obligé d'en donner vn autre semblable, et ceux qui auront charge de la Bibliotheque estans certains que le liure est perdu, ils pourront en prendre vn chez le Libraire et le faire payer à celuy qui l'aura perdu (1). »

Ces sages prescriptions ont été longuement développées dans un *Commentaire* sur la RÈGLE des frères de la Sainte-Croix, travail très-étrange qui fut publié à Cologne en 1632. Nous traduirons en entier le passage relatif à la conservation des livres; il constitue un des chapitres les plus curieux de l'histoire des bibliothèques dans les couvents.

« La bibliothèque est le vrai trésor d'un monastère; sans elle, suivant Thomas A Kempis, il est *comme une cuisine sans casserolles*, *une table sans mets*, *un puits sans eau*, *une rivière sans poissons*, *un manteau sans vêtements*, *un jardin sans fleurs*, *une bourse sans argent*, *une vigne sans raisins*, *une tour sans gardes*, *une maison sans meubles* (2). Et de même qu'on conserve soigneusement un bijou dans une cassette bien fermée, à l'abri de la poussière et de

(1) *Commencement, institvtion, regles et statuts de la Congregation de l'Exaltation de la Saincte Croix pour la propagation de la Foy;* chapitre XVI. *de la Bibliotheque*, p. 161.

(2) Les citations que nous soulignons sont également en italiques dans le texte.

la rouille; de même la bibliothèque, suprême richesse du couvent, doit être attentivement défendue contre l'humidité, les rats et les vers. L'empereur Aurélien, entre autres règlements relatifs à sa sévère discipline militaire, a dit : *Que les armes des soldats soient tenues propres ;* nous, souffrirons-nous que les armes de notre milice spirituelle soient attaquées par les taches, par la poussière, par une souillure quelconque? Ceux qui se servent des livres, qui les manient et les feuillètent, doivent donc veiller scrupuleusement à ne pas les déchirer, les tacher ou les détruire. A cet égard, Moïse, l'ami de Dieu, pourroit nous servir d'exemple : quand il eut achevé de réunir les articles de la Loi en un volume, il le remit aux Lévites, en leur disant : *Prenez ce livre, et placez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu.* Par ces paroles, ajoute A Kempis à l'endroit que nous avons déjà cité, Moïse ordonnoit aux Lévites *de conserver précieusement le livre de la Loi dans l'arche de Dieu, toute dorée et bien fermée. Nous devons donc garder avec une grande prudence et une sollicitude incessante la bibliothèque des écrivains sacrés, la préserver des atteintes de la poussière, du feu et de l'humidité, des entreprises des voleurs, du bruit des disputes, de la boue des chaussures, des ravages des vers, de toute tache et de toute déchirure. Celui-là, en effet, n'est pas digne de lire un livre sacré, qui ne sait pas le bien protéger, et néglige de le remettre à sa vraie place. Si tu veux étudier un livre, prends-le sur tes bras comme le juste Siméon enleva l'enfant Jésus pour l'embrasser. Après ta lecture, ferme le livre, etc.* Ainsi parle le pieux et vénérable A Kempis. Saint Isidore, qui a rendu d'immenses services dans l'organisation des couvents, déclare coupable d'une faute légère *celui qui n'aura pas scrupuleusement remis les livres à leur place.* Même sanction chez les chanoines du Saint-Sauveur contre *celui qui auroit maltraité ou n'auroit pas soigneusement rangé les livres à lui confiés.* Saint Pacôme avait dit déjà : *Que personne ne laisse un livre ouvert en se rendant au réfectoire.* C'est encore l'avis

de saint Éphrem de Syrie, qui, en quelques mots, mais d'une grande clarté, exhorte au soin des livres : *Si*, dit-il, *tu as dans ta cellule un livre du couvent, ne l'abandonne pas négligemment, mais qu'il soit toujours fermé avec soin, et conserve-le comme une chose du Seigneur.* Pierre Damien recommande aux religieux de son Ordre de prendre les précautions nécessaires pour ne pas détériorer leurs meubles, et il ajoute : *Qu'ils veillent surtout attentivement sur les livres sacrés, que jamais leurs mains ne s'étendent sur l'écriture, que jamais la fumée ne noircisse les pages, que jamais on ne les approche du feu.* Dans ces passages et dans bien d'autres, les saints Pères ont flétri la négligence avec laquelle beaucoup de personnes se servent des livres sacrés (1). »

Malgré ces sages exhortations, les frères de la Sainte-Croix, même lorsque devenus riches ils cessèrent de mendier, n'eurent jamais une bien grande passion pour les livres. Leur bibliothèque, oubliée par tous les écrivains, ne renfermoit encore, au moment de la Révolution, que trois mille volumes (2).

Nous ne connoissons qu'un seul catalogue des livres de ce couvent. C'est un volume in-folio de 104 pages, dressé avec beaucoup de soin, et qui est aujourd'hui conservé aux Archives de l'Empire. Il porte la date de 1778 et a pour titre : *Catalogue des Livres de la Bibliotéque de Sainte Croix de la Bretonnerie;* il est rédigé suivant l'ordre des matières, et chacune des divisions est signée par le prieur et par le bibliothécaire nommé Maillart (3).

(1) *Lucerna splendens super candelabrvm sanctvm, id est solida ac dilvcida explanatio constitvtionvm sacri ac canonici ordinis FF. Sanctæ Crucis.., opera et studio R. P. F. Godefridi a Lit, Crvciferorvm;* caput XVI, p. 153.

(2) *Recensement détaillé des livres des bibliothèques du département de Paris.* Archives de l'Empire, série M, n° 797.

(3) Archives de l'Empire, série M, n° 794.

On trouve fréquemment sur les plats des livres reliés la jolie marque que nous reproduisons ici :

Nous ne l'avons jamais rencontrée dans l'intérieur des volumes; les religieux se contentoient d'inscriptions manuscrites. La plus fréquente est celle-ci :

Ex bibliotheca S. Crucis Parisiensis.

On voit encore sur les plus anciens manuscrits les deux suivantes :

Iste liber est fratrum sancte Crucis, Parisius in vico dicto la Bretonnerie.

Liber religiosorum fratrum ordinis sancte Crucis, Parisius in vico dicto la Bretonnerie.

Par ordre de la municipalité, les scellés furent apposé sur la bibliothèque de cette Maison le 12 janvier 1791; on les enleva le 13 août suivant (1), et les livres furent mis alors à la disposition d'Ameilhon. Un état détaillé du mobilier et des ouvrages que renfermoit la bibliothèque avoit

(1) Les procès-verbaux de ces deux opérations sont aux Archives de l'Empire, section S, carton nº 996.

été dressé par le prieur de la Maison; mais il nous a été impossible de retrouver ce document.

Les bâtiments de ce monastère devinrent propriétés particulières en 1793, et sur une partie de leur emplacement, on a ouvert le passage Sainte-Croix de la Bretonnerie.

ALFRED FRANKLIN
de la bibliothèque Mazarine.

LE DERNIER LIVRE

AYANT APPARTENU AU ROI LOUIS XVI.

Prières pour monseigneur le Dauphin, suivies des sollicitations pressantes à une âme pour la faire rentrer en elle-même. 1 vol. manuscrit écrit par Gilbert en 1703.

Le beau, le grand, le saint n'ont pas besoin pour demeurer illustres et pour devenir connus qu'on les dépeigne, mesure ou décrive. Le compas, le crayon et les couleurs les défigurent et les profanent souvent. Il suffit pour les louer et pour multiplier l'empressement autour d'eux que l'on dise, en les montrant du doigt ou de la plume, « ils « sont ici, ou ils sont là, telle étoile les éclaire, tel vent « y dirige, telle route y conduit, » et ceux qui ont le culte des raretés et des merveilles, s'en vont en pèlerinage au lieu qui les possède et qui leur est désigné. Peut-être même, qu'ambitieux autant que fervens, ces voyageurs ont dressé avant de partir quelque splendide tabernacle pour y rapporter et placer n'importe quoi de cette relique, un fragment, son image, elle-même au besoin et si le sort permet que, comme dans la rencontre que je signale, ce trésor soit un diamant. Alors, au retour du conquérant se manifestent, chez le curieux satisfait et convaincu, ces nobles joies qui firent danser un grand roi devant le fardeau dont il accompagnoit la marche.... *et David saltavit totis viribus antè Dominum*[1]. Ce témoignage, peut aussi de nos jours exciter la dérision.... *Michol filiæ Saul despexit eum in corde suo*. Mais cette impiété soit contre Dieu, soit contre ses martyrs attire encore sa peine, et la stérilité des recherches savantes punira le profanateur.

(1) Regum, liber II, chap. VI, v. 14, 16, 23.

Igitur Michol filiæ Saul non est natus filius usque in diem mortis.

Mais il ne s'agit ici ni d'une parabole ni d'une comparaison, ni d'une énigme, ni d'une prophétie, ni d'un éloge. Il faut une simple annonce, un court récit à mon sujet : *Intelligenti pauca.* L'exposition de l'objet, sans hymne et sans encens à ses côtés, suffit, ce me semble, pour que l'on s'agenouille devant lui, et pour qu'après avoir cédé à une noble curiosité, une sainte jalousie anime les pèlerins à s'en disputer la conquête.

Le style le plus simple convient à ce bref récit.

Cléry dans son *Journal du Temple* dit qu'un seul livre fut laissé au roi Louis XVI durant sa captivité, lequel contenoit entre autres l'office du St.-Esprit.

Ce livre sembloit perdu.

Il est retrouvé d'une manière certaine.

Voici l'histoire de ses royales destinées.

Ce livre fut écrit par Gilbert pour le Grand Dauphin, fils de Louis XIV.

Le 21 janvier, le roi Louis XVI, prochainement martyr, le donna à Vincent, municipal de service au *Temple*, dont les sentimens et les soins avoient adouci sa captivité.

Vincent lui avoit demandé un souvenir : ce souvenir se composa du livre en questions, et de la cravate du roi qu'il détacha en montant en voiture pour aller à l'échafaud.

Quelque temps après, et en conséquence de ce trait, Vincent lui-même fut guillotiné comme suspect. Sa veuve enleva deux feuillets seulement de la garde du livre, qui portoient une sainte et royale écriture, affirmant son origine, son emploi, et confirmant son dernier don. Ces pages de consécration, mais aussi de dénonciation en ces temps de terreur, ont malheureusement été détruites et demeurent perdues.

A la Restauration, la veuve Vincent obtint une pension de 400 francs sur la cassette de Madame, duchesse d'An-

goulême. A la mort de cette dame, la pension fut continuée à sa fille; celle-ci étoit tante de la personne que de douloureuses nécessités contraignent à se séparer aujourd'hui du livre en question.

Écrit sur vélin, ce précieux livre a pour titre : *Prières pour monseigneur le Dauphin.* Il se compose de 138 pages. En outre, un complément intitulé *Sollicitation pressante à une âme pour la faire rentrer en elle-même* embrasse 26 autres pages.

Sous la Restauration le possesseur de ce livre, relié jadis par Derome avec les insignes et emblèmes de Mgr. le Dauphin, voulut en faire un pieux hommage au Roi Louis XVIII. — Pour qu'il fut plus digne de sa haute destination, Thouvenin fit l'étui qui le renferme encore aujourd'hui. Cette tentative fut infructueuse. L'audience démandée fut refusée, l'hommage annoncé fut rejetté par le souverain, dont, en cette circonstance, le culte pour le St.-Esprit et pour la mémoire du Roi son frère furent en défaut. Le précieux livre a depuis lors suivi le sort que deux décès successifs ont imposé à ses destinées : le fil en est aisé à saisir.

Les dépositaires actuels de ce trésor, chargés de sa conservation, puis de sa vente, sont *MM. Poulain, relieurs, employés à la bibliothèque de la ville, rue de l'Orangerie*, 14, *à Versailles.*

C'est là que le pourront examiner, convoiter, et peut-être acquérir les pieux amateurs de sa vénérable et traditionnelle authenticité.

Marquis Du Prat.

ANALECTA-BIBLION.

Les portraits des plus belles dames de la ville de Montpellier, et d'une vieille demoiselle, où leurs personnes, leurs mœurs, esprits, complexion et inclination sont au vif et naturellement dépeintes. Paris, Michel l'Amour, 1660; in-4°.

Le *Manuel du Libraire* signale ce livret de 48 pages (il en manque 4) comme étant excessivement rare. De fait on n'en connoît positivement qu'un seul exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque léguée par M. Médard à la ville de Lunel. M. Paulin Blanc, bibliothécaire à Montpellier, a publié, en 1841, une notice sur ces *Portraits;* cette notice, qu'il n'est pas facile de rencontrer aujourd'hui, nous a paru insuffisante, et nous allons chercher à donner une idée exacte de ce volume dont nous possédons une copie.

L'épître dédicatoire est signée de Rosset. Est-ce un nom supposé tout comme celui du libraire? Est-ce François de Rosset, auteur des *Histoires tragiques de notre temps*, du *Roman des chevaliers de la gloire*, et de bien d'autres ouvrages fort oubliés aujourd'hui? S'agit-il d'un autre Rosset? Questions qu'on ne pourroit guère résoudre qu'au moyen de recherches faites à Montpellier même, avec une intelligente et patiente persévérance; elles ne sont d'ailleurs que d'un médiocre intérêt.

Nous convenons que le style de l'auteur des *Portraits* est loin d'être harmonieux et élégant; il est souvent incorrect, lourd, embarrassé et traînant. Les portraits qu'il retrace, parfois avec une naïve indiscrétion qui n'étoit pas sans excuse à une époque où l'on n'étoit pas très-difficile en fait

de bienséance, sont au nombre de quatorze. En voici la liste :

La marquise de Castres.
La présidente de la Roche.
La conseillère.... (sous le nom de Cloris).
La baronne de Lozières.
Madame de.... (sous le nom de Climène).
La jugesse de Rosset.
La trésorière de Grefevillie la jeune.
La conseillère de Colombi.
La baronne et conseillère de Sumène.
La conseillère de Présieux.
Madame de.... (sous le nom d'Alcidie).
La baronne de Meurles.
La présidente de Mariote.
Une vieille demoiselle.

Il faut que Rosset ait eu quelques motifs de plainte contre cette personne ; il ne la présente point sous un aspect flatteur :

« Vous sçavez, Mademoiselle, qu'il faut aymer l'original si on veut réussir à la copie, et que je ne puis satisfaire à vostre desir ; pourquoy me forcez-vous à faire votre portrait, puisque vous n'estes plus belle, que je ne puis vous aymer et cacher vos défauts, et je ne l'entreprendrois pas de faire si par la règle des contraires le noir ne servoit quelquefois à faire briller le blanc et luy donner du lustre, car vous ne pouvez vous comparer aux beautez dont j'ay fait les portraits, et ne leur pouvez servir que d'ombre pour rendre leurs beautez plus esclatantes et plus belles. Je veux croire que vous avez esté belle en vostre jeunesse ; il ne vous en faut pas jurer, mais vous ne l'estes plus et vostre printemps a passé : vous n'estes qu'un corps chargé de temps, une masse grossière qui ne peut servir que comme une lampe esteinte, on comme un tison qui n'est plus propre que pour faire broncher ceux qui le rencontrent en chemin ; vostre humeur est mauvaise ; vos cheveux qui commencent à devenir blancs et qui ont esté autrefois noirs le témoignent ;

et comme en vous défaut la chaleur naturelle, vostre visage qui est d'une couleur bazanée, plus ovale que rond, commence à se rider, quel soin que vous preniez pour le rendre plus agréable; vostre front, large et ridé, ne représente pas mal vostre humeur médisante; vos yeux n'ont plus de feu ou de vivacité, tant ils sont sombres et languissants, et ne sont propres qu'à prendre des toiles d'araignées et rien plus. Vostre nez est long, et n'est pas pour cela plus aymable; vostre bouche, bien fendue, grande et large, donne une cognoissance de vostre imprudence; vostre gorge a esté belle, pleine et bien taillée, mais à présent elle est avalée; vos dents ne sont plus belles, elles sont gastées et en mauvais poinct; vos bras et vos mains sont longs à la vérité, mais décharnez, pleins de nerfs et de veines; vostre taille est grande, elle n'en est pas plus belle, puisque la grandeur du corps diminue le courage, dit un ancien philosophe, et l'âme suit l'habitude du corps; vous avez l'air rude, farouche, un air de soldat, bien que vous affectiez de le rendre plus doux et de faire la belle par un souris qui n'est point gracieux. Vostre humeur est bilieuse et vindicative; vous estes hardie et impérieuse, je ne sais si c'est d'une pure dévotion ou d'une dévotion d'apparence, d'une humeur curieuse qui veut savoir toutes choses, d'un esprit agissant, et vous vous meslez des affaires où vous n'avez nul interest. Vous n'avez pas esté mariée; vostre penchant pourtant a esté tousiours à l'amour, et vostre ambition estoit si grande en vostre jeunesse que vous estiez une autre Lays corinthienne; à présent vostre appétit a bien diminué, parce que vous estes un relais, et que personne n'a de vous affaire; et si vous voulez savoir pourquoy, c'est que la vieillesse efface ce que la jeunesse a de plus aymable, car la beauté d'une femme est comme l'eau d'une rivière qui passe et ne revient plus. »

L'extrême rareté du livre qui nous occupe nous autorise à offrir quelques citations. Faisons connoissance avec la première des dames que Rosset place dans sa galerie :

PORTRAIT DE Mme LA MARQUISE DE CASTRES.

« Comme l'imitation est la chose la plus agréable du monde, il n'y a rien de si doux et qui plaise davantage aux hommes que l'imitation, car de l'amour de l'imitation vient le grand plaisir que donne la peinture, puisque plus elle imite, plus elle donne de plaisir; c'est ce qui m'a fait faire le portrait de cette aimable marquise en imitant ces grands maistres de l'antiquité qui mettoient tout leur temps à imiter parfaitement la nature. Ce n'est pas chose si facile que de faire bien un portrait; le crayon est peu de chose, la peinture encore moins; j'ay donné tous mes soins pour réussir au portrait de cette tant agréable personne, qui n'est pas de l'humeur de ces femmes qui veulent qu'on les dépeigne tout autrement qu'elles ne sont, et pour si laides qu'elles soient, veulent paroître belles, comme si cela corrigeoit leurs défauts, et qu'elles en fussent plus belles pour avoir le teint meilleur dans un tableau. Et comme la liberté d'une sage plume ne fût jamais criminelle, elle ne me sera jamais imputée à crime, puisqu'elle aura d'intelligence avec la vérité. Quand je dis que la beauté de cette marquise est une de ces beautés extraordinaires, une de ces beautés de rois que ie puis appeler ainsi à cause de la blancheur de son visage que l'œil du monde n'a rien veu de si beau; aussi sa beauté a quelque chose de plus que les autres dames de Montpellier qui ne luy servent que d'ombre, et pour faire rehausser d'autant plus l'éclat de sa beauté; et ie puis dire qu'il n'y a rien de plus grand et de plus agréable dans la nature que cette beauté; son port est ferme et hautain, sa taille un peu grande, son corps délié et sa démarche aisée, son front blanc et uni qui se fait voir en mesme temps qu'on jette les yeux sur cette charmante personne et qui découvre incontinent les autres belles parties du corps; ses sourcilz éloignez d'une égale distance s'émeuvent et s'abaissent quand elle veut. Elle a les yeux doux et rians à fleur de teste du plus

beau noir. Son visage est plutost rond que ovale; la bouche petite; le nez assez long d'un prophil délectable, proportionné pour rendre beau le visage d'une femme; les dents ne sont pas des plus belles, mais par le soin que cette marquise en prend, en parlant, en riant, ses dents ne rendent pas moins sa beauté accomplie. Son col est uni, et le digne soutien d'une si belle teste, composée selon les dimensions du corps et remplie de beaux cheveux noirs dont cette marquise en est assez pourveüe. Sa gorge est bien taillée, et quoiqu'elle ne soit pas pleine et en toute sa perfection, elle ne reste pas d'estre moins belle. Les bras sont blancs et ronds, et les mains bien faites; ce corps est animé d'un bel esprit, car l'esprit de cette marquise est un des beaux esprits du temps. Elle a cet esprit du monde et de conversation; ses vertus sont en nombre; sa chasteté est la baze de ses vertus; sa charité intérieure est grande, dit-on, et si elle est comme l'on dit, elle me plaist plus que celle qu'elle fait paroistre dans ses œuvres extérieures. Elle a de la dévotion et tout autant qu'une personne de son âge et de sa condition peut avoir. Son esprit est animé d'un beau feu, ses pensées sont les plus vives; sa beauté est vigoureuse, quoique ses regards soient simples, purs et doux, sa parole peu amoureuse, et son cœur impérieux ne sçauroit estre atteint d'aucune impression amoureuse. Elle est naturellement glorieuse et pleine de mépris, et il n'y a que rigueur en son amour et qu'épreuve en sa rigueur; ses desseins sont nobles et eslevez, et ne tendent qu'à des hautes choses. Toutes ces belles qualitez excitent des passions extrêmes comme proportionnées à leur cause, et des respects en mon endroit qui m'obligent enfin à dire, en achevant ce divin portrait, qu'heureux est le marquis qui jouit de tant de perfections et qui, dans ses bras, tient une si belle beauté. »

L'auteur passe successivement en revue toutes les belles qui ont posé devant lui; la présidente de La Roche n'a pas le droit de se plaindre : « Il n'y a rien en cette belle personne qui ne soit accomply; son visage qui est ovale, un peu

large, les deux costez des joues un peu avancés, ne peut être vu sans être aimé; on est ébloui des traits de lumière qui éclatent dessus son front, qui est élevé et large; les yeux sont vifs et doux; le nez est long et large du bout; la bouche petite, avec une couleur de feu; les dents passent les unes sur les autres, mais si peu que cela ne se cognoit point, et elles sont des plus blanches; la gorge blanche et pleine; les bras et les mains raisonnables. »

Madame la conseillère ****, désignée seulement sous le nom de Cloris, « est une beauté de commandement et d'action; elle a un marcher majestueux, la tête grosse et dont la capacité marque l'abondance de la matière qu'elle a été composée, la force et la vigueur de la faculté formatrice; le nez est petit; le col est rond, gros et étroit. »

La baronne de Lozières est d'une taille plutôt petite que grande; sa tête est petite et couverte de quantité de cheveux du plus beau blond; elle a les yeux doux et languissants; le nez fait comme celui d'un perroquet et d'une forme très-belle; la bouche colorée d'un beau feu, le menton pointu, la gorge pleine et d'une blancheur qui éblouit.

Passons à Mme de Rosset : « Ses yeux de couleur azurée et petits sont tout pleins de feu et de vraies allumettes; la bouche n'est pas des plus petites, mais vive et éclatante; les joues vermeilles où l'amour se joue souvent; le col rond et de la plus blanche neige; la gorge est des plus belles; le sein haut et élevé forme deux petites pommes qui, à peine, peuvent emplir le creux de la main; les bras sont longs et ronds, les mains blanches, les jambes libres. »

Quant à Mme de Sumène elle a « le visage long, un peu large vers les yeux; les yeux bien fendus et remplis de feu; le nez un peu long et qui relève un peu au milieu par un petit os qui paroît et qui ne la rend pas moins agréable. » De son côté, Alcidie (nom supposé) a « les yeux tellement pleins de feu qu'on ne peut en supporter l'éclat et qu'on peut dire que c'est le trône d'amour où l'amour a placé son empire; les genoux bien charmants, si beaux et si délicats

qu'on prendroit grand plaisir d'y mettre la main pour les toucher. »

Nous ne prolongerons pas davantage ces citations. Il seroit curieux de savoir comment fut accueilli le livre de Rosset. Les dames dont il retraçoit les avantages physiques avec une franchise qui rappeloit parfois les étranges détails que Gabriel de Minut plaçoit dans sa *Paulegraphie* (1), se formalisèrent-elles de ces tableaux? N'y virent-elles qu'un juste tribut d'éloges payés à leurs charmes? Quelle fut sur ces points delicats l'opinion des maris? Questions insolubles pour nous, et qui, après deux siècles, ne doivent pas être faciles à résoudre. Ce qui n'est point douteux, c'est que le livre dut faire du bruit; on se l'arracha sans doute lors de sa publication un peu clandestine; il fut certainement tiré à petit nombre, et son extrême rareté s'explique sans peine.

Nous avions eu un instant le projet de donner une réimpression fort limitée de ce livret, mais nous y avons renoncé; il ne nous semble pas mériter d'être reproduit en entier, et quelques citations suffisent pour le faire connoître.

G. Brunet.

Notice sur Anacréon, par Ambroise Firmin Didot. *Paris*, 1864; in-8 de 62 pages.

Cette notice est destinée à être placée en tête d'une édition *elzévirienne* d'Anacréon, où le texte grec sera accompagné d'une nouvelle traduction par M. Didot, et ce travail préliminaire ne peut que faire désirer plus vivement encore l'achèvement d'une publication si impatiemment attendue par tous les amis des lettres. Rien de plus érudit, de plus judicieux, et en même temps de plus attrayant n'a été écrit jusqu'ici sur le charmant poëte de Téos. Après des considérations générales sur la poésie lyrique chez les Grecs et

(1) Il a paru récemment une nouvelle édition exécutée à Bruxelles et tirée à petit nombre de ce volume curieux. Elle est accompagnée d'une notice succincte et bien faite.

sur le caractère des œuvres d'Anacréon, M. Didot retrace la vie du poëte et passe en revue les monuments figurés, les médailles, les pierres gravées qui nous ont conservé ses traits. Dans les chapitres suivants, le nouveau traducteur, en digne élève de Coraï et de Boissonade, dont il se plaît à invoquer la mémoire vénérée, traite savamment des dialectes et de la métrique d'Anacréon et examine l'âge, l'authenticité, la valeur des manuscrits dont Henri Estienne s'est servi pour publier, en 1554, sa première édition des Odes. Nous trouvons plus loin une excellente appréciation des éditions nombreuses qui ont paru depuis Henri Estienne, principalement de celles où le texte a été amélioré par la critique. Parmi les meilleurs travaux dont les poésies d'Anacréon ont été l'objet on remarquera, comme un prodige d'érudition précoce, l'édition que le jeune abbé de Rancé, à l'âge de 12 ans, donna, en 1639, avec de savantes scholies en grec, et qui, supprimée plus tard par lui-même, est devenue d'une extrême rareté.

L'examen littéraire des traductions d'Anacréon remplit le dernier chapitre de la notice. La Harpe a dit : « Il est im-« possible de donner la moindre esquisse de la manière « d'Anacréon : il y a dans sa composition originale une « mollesse de ton, une douceur de nuances, une simplicité « facile et gracieuse qui ne peuvent se retrouver dans le tra-« vail d'une version ; ce sont des caractères dont l'empreinte « n'est pas assez forte pour ne pas s'effacer beaucoup dans « la copie. Il composoit d'inspiration, et nous traduisons « d'effort : ne traduisons pas Anacréon. » Cependant, bien des tentatives ont été faites (on ne compte pas moins de trente-cinq traductions françoises, soit en vers, soit en prose). M. Didot juge les travaux de ses devanciers avec la délicatesse d'un esprit nourri aux sources pures de l'antiquité. Il estime surtout les essais tentés au XVIe siècle par Ronsard, Remi Belleau et Jean Dégat, « à cette belle époque, où notre langue pouvoit s'exprimer avec plus de liberté, tandis qu'aujourd'hui, devenue si précise, si raisonnable,

elle ne sait plus se prêter à une naïveté et à un abandon qui s'accordent mal avec nos mœurs. »

Le moderne émule des Estienne développe ensuite cette pensée, que le sentiment de l'harmonie antique introduit dans notre langue par Ronsard et son école semble s'affoiblir de plus en plus, et, à l'appui de son opinion, il invoque des souvenirs personnels qu'on ne lira pas sans un vif intérêt : « J'entendois dans mon enfance, dit M. Didot, réciter les vers avec un accent bien plus prononcé qu'aujourd'hui, soit qu'on fût encore sous l'influence d'une tradition poétique transmise de poëte en poëte, par l'habitude de scander les vers grecs et latins, soit par un effet de la psalmodie des chants d'église, et surtout de la déclamation théâtrale, bien plus accentuée qu'elle ne l'est à présent. Les acteurs de Corneille, dont la déclamation se ressentoit de celle de l'Espagne, ceux que Racine avoit formés et inspirés de son harmonieux génie, avoient laissé une tradition conservée encore par Larive, que sur la fin de sa vie j'ai entendu au théâtre et souvent chez mon père, où il vouloit bien réciter quelques beaux passages de nos grands tragiques, d'une voix aussi sonore qu'harmonieuse. Sa déclamation étoit très-différente de celle de Talma. C'étoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'expression extérieure dans toute son énergie, telle qu'elle peut être sous un beau ciel ; celle de Talma étoit tout intérieure et comme sous l'influence d'un climat plus sombre : il étoit né en Angleterre. Tous deux, également admirables, savoient communiquer au spectateur l'émotion qu'ils éprouvoient. Mais mon père, malgré son admiration pour Talma, dont il étoit l'ami et le camarade au collége d'Harcourt, s'écrioit souvent : « Mais il me gâte les vers de Racine ; il les hache ! » .... Maintenant, lorsqu'on récite des vers, on se borne à un débit tempéré par la crainte de prêter au ridicule en dépassant les limites des convenances par un enthousiasme qui ne seroit plus compris. »

On doit remercier M. Didot de faire revivre ainsi, pour l'instruction des générations nouvelles, trop dédaigneuses

des traditions du passé, les impressions fécondes de sa studieuse jeunesse. Ce n'est pas un des moindres mérites de cette belle étude, qui fait si bien augurer du grand et difficile travail auquel elle sert d'introduction.

J. DE GAULLE.

Au moment où nous terminons cette note, l'édition elzévirienne d'Anacréon, comprenant la notice préliminaire, le texte et la traduction françoise a été livrée au public. Elle justifie complétement ce qu'on pouvoit attendre du savoir de M. Firmin Didot comme traducteur et de son goût comme éditeur. Cet élégant volume sera placé dans toutes les bibliothèques à côté du charmant *Horace* de la même collection.

Rerum gallicarum et francicarum scriptores.... Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tome XXII, contenant la troisième livraison des monuments des règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, depuis MCCXXVI jusqu'en MCCCXXVIII; publié par MM. de Wailly et Delisle, membres de l'institut. — *Paris*, *Imprimerie impériale*, 1865; in-folio de XLIV-971 pages.

Le principal monument de l'érudition historique françoise, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, et cette importante publication atteste avec quelle fidélité les grandes traditions de la science bénédictine sont suivies, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par les dignes continuateurs de dom Bouquet et Dom Brial.

Ce volume, le XXIIe du recueil, a pour éditeurs MM. N. de Wailly et L. Delisle, qui, selon l'usage adopté par leurs de-

vanciers, ont placé en tête des textes publiés une ample préface latine et françoise, consacrée à l'analyse et à l'appréciation de ces textes.

Le tome XXIIe est composé en grande partie d'éléments analogues à ceux qui forment le tome XXIe; les *chroniques* et les *comptes* y figurent à peu près dans une égale proportion.

Quatre chroniques ou fragments de chroniques latines et deux opuscules latins occupent, dans l'ordre suivant, la première partie du volume :

I. *Excerpta e chronico Gaufredi de Collone, Sancti Petri Vivi monacho.* Cette chronique, qui commence à la naissance de Jésus-Christ et s'arrête à l'an 1294, traite principalement de l'histoire des archevêques de Sens, mais l'auteur y mêle beaucoup de faits qui intéressent l'histoire générale. Les extraits qu'en donnent les éditeurs d'après le manuscrit 271 de la bibliothèque de Sens, se rapportent à la période comprise entre les années 1221 et 1294.

II. *Ex historia satirica regum, regnorum et summorum pontificum ab anonymo auctore ante annum* MCCCXXVIII *scripta.* Cette compilation qui, malgré son titre, n'a rien de satirique, est une chronique universelle abrégée commençant à la création du monde et finissant au règne de l'empereur Henri VII. De courts extraits en sont publiés ici d'après le manuscrit 4940 de la Bibliothèque impériale.

III. *Ex anonymo regum Franciæ chronico circa annum* MCCCXLII *scripto.* C'est le manuscrit 5689 C de la Bibliothèque impériale qui a fourni aux éditeurs ces fragments, jusqu'ici inédits. Pour le règne de saint Louis, le chroniqueur anonyme ne dit rien qui ait paru mériter d'être recueilli. Les extraits publiés pour la première fois par MM. de Wailly et Delisle, concernent surtout les règnes de Philippe le Bel et de ses fils.

IV. *E chronico Canonymi adomensis ad annum* MCCCXLIII *perducto*. Document conservé dans le manuscrit 4942 de la Bibliothèque impériale. Les fragments donnés par les éditeurs se rapportent aux années 1234-1324.

V. *Opusculum Galteri Cornuti, archiepiscopi Senonensis, de susceptione coronæ spineæ Jesu-Christi.* Publié d'après le manuscrit latin 3282 de la Bibliothèque impériale, conféré avec l'édition qu'en a donnée Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, V. 407.

VI. *De miraculo hostiæ a Judæo, Parisiis, anno Domini* MCCXC, *multis ignominiis affectæ.* Reproduit d'après le père Labbe, *Bibliotheca manuscriptorum nova*, I, 663. (Voir d'autres récits du même fait déjà publiés dans le *Recueil des historiens de France*, XX, 658 et XXI, 127 et 132.)

Ces deux derniers opuscules, l'un sur la « susception » de la couronne d'épines, l'autre sur le miracle de l'hostie profanée par un juif, sont de pieux récits destinés probablement à être lus dans la chaire devant les fidèles.

Quant aux quatre premières chroniques, dont le caractère est purement historique, les savants éditeurs déclarent eux-mêmes qu'elles sont aussi peu importantes que peu étendues. « On ne doit pas s'étonner, ajoutent-ils, qu'il en soit ainsi, puisque les éditeurs du XXe volume avoient dû choisir de préférence les textes qui étoient à la fois les plus développés et les plus instructifs. » Néanmoins, MM. de Wailly et Delisle signalent le chroniqueur anonyme de 1342 comme ayant le mérite de fournir sur la personne de Philippe le Bel quelques renseignements qu'on ne rencontreroit pas ailleurs. L'écrivain qui figure dans le volume sous la désignation d'Anonyme de Caen se distingue également des autres chroniqueurs françois par les éloges qu'il accorde à Enguerran de Marigny, dont il signale le supplice comme

la cause des guerres et des autres calamités qui de son temps ont désolé le royaume.

Après ces documents latins viennent plusieurs chroniques rimées en langue françoise, et c'est pour la première fois que des ouvrages de ce genre figurent dans le recueil. Ces chroniques versifiées sont au nombre de cinq :

1° *Fragments de la chronique rimée de Philippe Mousket* (Bibliothèque impériale, manuscrits françois, 9634). Ces fragments très-développés et savamment annotés pourront être utilement comparés avec les passages correspondants de l'édition complète publiée par M. de Reiffenberg, pour la commission d'histoire de Belgique.

2° *Chronique rimée, dite de Saint-Magloire.* Cette chronique, publiée pour la première fois par l'abbé Lebeuf (*Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tome II), ensuite par Barbazan, en 1760; par Méon, en 1808, et par M. Buchon, en 1828 (*Collection des chroniques nationales françoises*, tome VII) est donnée ici d'après le cartulaire original de Saint-Magloire (Archives de l'empire, série LL, 168). Les éditeurs ont joint au texte fourni par ce cartulaire des variantes et une continuation recueillies par M. Paulin Paris d'après le manuscrit françois 4937 de la Bibliothèque impériale.

3° *Chronique rimée, attribuée à Geoffroi de Paris* (Bibliothèque impériale, manuscrits françois, 6812). Déjà imprimé par les soins de M. Buchon, dans le tome IX de ses *Chroniques nationales*, cet ouvrage est ici notablement amélioré par une collection exacte et éclairci par de nombreuses annotations.

4° *Extrait de la vie de saint Magloire*, traduite en vers françois par Maître Gefroi des Nés.

5° *La Branche des royaux lignages*, par Guillaume Guiart.

Ces chroniques en vers sont suivies de deux ouvrages en prose :

1° Fragments d'une chronique anonyme dite *Chronique* de Reims (déjà publiée par M. Louis Paris), avec un apologue inédit, *le Loup et la Chèvre.*

2° Extraits d'une chronique anonyme intitulée : *Anciennes chroniques de Flandre.*

De tous ces textes françois, en vers ou en prose, l'un des plus intéressants est la chronique rimée de Geoffroi de Paris. Malgré la médiocrité presque constante de ses vers, l'auteur, contemporain et quelquefois même témoin des faits qu'il raconte, réussit à fixer l'attention parce que c'est évidemment un interprète fidèle des opinions et des sentiments qui agitoient de son temps la capitale du royaume. MM. de Wailly et Delisle qui donnent, dans leur préface, une excellente appréciation de cette précieuse chronique, remarquent qu'il est arrivé une fois à Geoffroi de Paris de s'élever jusqu'à la poésie. « Après avoir raconté le désastre de Courtrai, le chroniqueur apostrophe le comte d'Artois, et, rappelant les nombreux exploits de ce prince, il le montre, comme son père au combat de Mansourah, périssant victime de son impétueux courage et entraînant dans sa perte la noblesse françoise qui, plus malheureuse que les vaincus de Roncevaux, succombe sans coup férir et sans venger sa mort. »

Nous signalerons encore, d'après les savants éditeurs, l'importance historique et en même temps le mérite littéraire de ce passage où Geoffroi de Paris raconte le supplice de Jacques Molay. Lui seul nous apprend que le grand maître marchant à la mort avoit sur lui des pièces d'or et d'argent qu'il eût voulu donner aux pauvres, afin que Dieu prît pitié de son âme, mais qu'il ne trouva là personne qui consentît à entendre cette prière suprême. Lui seul aussi nous rappelle

les dernières paroles du supplicié, déjà lié au poteau fatal, protestant de son innocence, élevant contre ses juges une menace prophétique, et demandant comme une grâce dernière qu'on lui laisse la liberté de joindre ses mains pour faire sa prière, et qu'on tourne son visage vers la Vierge Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lui-même nous dit qu'il assistoit à ce triste spectacle, et on peut l'en croire, car il a trouvé pour le peindre quelques vers simples et touchants.

Ailleurs il décrit avec orgueil et complaisance les fêtes qui animèrent Paris pendant toute une semaine, quand Louis le Hutin et ses frères furent armés chevaliers. Il faut lire ces pages si l'on veut avoir une idée exacte du degré de puissance et de richesse auquel étoit dès lors parvenue la capitale du royaume. L'auteur nous montre les rues décorées de tentures de différentes couleurs, la noblesse changeant trois fois par jour de vêtements, et conviée à une série de festins somptueux; les bourgeois rivalisant de luxe avec les nobles et dressant jour et nuit des tables pour toute la population; le vin coulant à pleines fontaines, la musique retentissant partout; les spectacles les plus divers représentant les joies du Paradis, les supplices de l'Enfer, et, au milieu de mille fictions, la vie de Renard avec toute la variété de ses aventures; les bourgeoises attirant les regards par leurs parures et leurs danses; tous ces plaisirs éclairés par des illuminations qui se prolongent pendant trois nuits; un pont de quarante pieds de large construit sur la Seine en deux jours; le roi d'Angleterre déjà étonné de tant de merveilles, quand tout à coup apparoissent vingt mille cavaliers et trente mille hommes de pied, défilant devant les Anglois ébahis, qui n'auroient jamais cru que d'une seule ville pussent sortir tant et de si nobles combattants.

Grâce à ce précieux témoignage d'un contemporain, et à quelques traits de plus ajoutés par un autre chroniqueur du temps, Géfroi des Nés, il faut bien reconnoître qu'au commencement du quatorzième siècle Paris étoit, comme de nos

jours, puissante par la richesse et l'industrie, avide de luxe et de spectacle. « Plus on étudiera de près l'histoire, disent à cette occasion MM. de Wailly et Delisle, plus on se convaincra que le moyen âge est étroitement lié aux siècles modernes, et que notre civilisation ne peut se comparer à une plante hâtive, née d'hier sur un sol jusqu'alors stérile, mais à un grand arbre qui n'a cessé de croître et de se développer depuis les premiers temps de la monarchie. » Tous les hommes d'étude et tous les hommes de sens applaudiront certainement à ces réflexions aussi justes qu'éloquemment exprimées.

La seconde partie du volume est remplie par des *comptes* analogues à ceux que les éditeurs, par une innovation approuvée de tous les juges compétents, avoient joints, dans le tome XXI, aux chroniques, dont ils permettent de combler les lacunes et de dissiper les obscurités. Ces comptes sont reproduits, tantôt d'après des tablettes de cire, tantôt d'après des rouleaux de parchemin. MM. de Wailly et Delisle font très-bien ressortir dans leur préface l'intérêt et l'utilité de ces textes, soit pour déterminer avec précision les dates de temps et de lieux, soit pour faire connoître par de précieux détails l'état des mœurs et de la civilisation.

Ces documents peuvent servir parfois à rétablir des faits essentiels et à rectifier des assertions hasardées. Les éditeurs en citent un exemple remarquable à propos d'un compte de l'année 1239.

Le savant Tillemont avoit cru devoir accorder confiance au témoignage d'un chroniqueur qui rapporte « que saint « Louis, à l'âge de vingt ans, quitta tout à fait les jeux et « les divertissements, même ceux des chiens et des oiseaux « de chasse, et qu'il quitta de même les habits et les meu- « bles magnifiques pour en prendre de très-simples. » Il n'est point douteux, comme le remarquent MM. de Wailly et Delisle, que saint Louis n'ait fini par renoncer tout à fait aux vêtements somptueux, mais ce fut seulement à son re-

tour de sa première croisade. En 1239 (saint Louis avoit alors vingt-quatre ans), cette réforme, ainsi que l'atteste le document publié et analysé par les savants éditeurs, n'avoit pas encore eu lieu. Le jeune roi portoit alors de l'écarlate et des fourrures de soie pour ses vêtements d'apparat. Plusieurs ouvrages d'orfévrerie, des harnais argentés et dorés, une pomme d'ambre achetée 30 livres (759 fr. 90 c.) font assez voir que le luxe n'étoit point proscrit de la cour. Au nombre des personnes qui reçurent, cette année 1239, des dons de saint Louis on voit figurer une chanteuse, deux joueuses de harpe et des ménestrels, mais aucun de ces ménestrels n'étoit attaché à l'hôtel du roi, quoiqu'on vît alors beaucoup de seigneurs en entretenir près de leur personne. Saint Louis faisoit nourrir quelques animaux rares qui coûtoient par jour 4 sols 11 deniers (6 fr. 22 c.) C'étoient des lions, dont le nombre n'est pas indiqué; un porc-épic et de petits oiseaux qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui lui servoient pour la chasse. Ces derniers étoient des tiercelets, des autours, des faucons, des éperviers. Les fauconniers étoient au nombre de onze; il entretenoit en outre trois veneurs, huit archers et leur chef, neuf valets; il avoit neuf lévriers et soixante-dix autres chiens. Il se faisoit acheter des chevaux de chasse, et l'on ne peut douter qu'il ne se livrât personnellement à cet exercice.

Mais ce ne sont pas les petits faits curieux, les particularités nouvelles qu'aiment surtout à signaler les savants académiciens chargés de continuer le *Recueil des historiens de France.*

Pour eux, comme pour leurs doctes prédécesseurs, les monuments de l'histoire du moyen âge ont une signification plus haute, et nous sommes heureux de reproduire ici les considérations sur saint Louis, par lesquelles se termine leur préface :

« Ces humbles détails ne peuvent paroître indignes de l'histoire quand ils concernent un si grand roi. Ils se ratta-

chent d'ailleurs au temps de sa jeunesse, qui nous est encore peu connue. Si nous le jugeons digne de vénération quand, arrivé à l'âge mûr, il se montre exercé et affermi dans la pratique de la plus rude pénitence, ce n'est pas une raison pour ne pas l'admirer alors que, sollicité encore par les goûts de la jeunesse, mais ne se laissant jamais entraîner au mal, il apprend de la religion même ce qu'il est permis de concéder à la nature. A quoi bon en effet nous figurer saint Louis renonçant prématurément aux parures, aux jeux ou à la chasse, et parvenu dès sa première jeunesse à une vertu consommée, quand il y a plus de vérité et de grandeur à le voir s'avançant avec courage dans la voie qu'il doit parcourir jusqu'au bout, et faisant chaque jour de nouveaux efforts pour atteindre le but qu'il s'est proposé? Dieu respecte la liberté des saints en les aidant sans les contraindre, et en leur laissant le temps de lutter et de vaincre pour mieux mériter le repos et la gloire du triomphe. »

Nous avons à peine besoin de dire que les soins les plus scrupuleux ont été apportés par les éditeurs à la publication des documents compris dans le tome XXII. Tous les textes sont accompagnés de savantes notes philologiques ou historiques, et ce volume, comme les précédents, se termine par un index géographique, une table des matières et des noms de personnes, et deux glossaires, l'un des mots latins, l'autre des mots français.

J. DE GAULLE.

Considérations sur Miltiade; fragment d'une histoire critique des guerres entre les Grecs et les Perses, jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, par L. G. Hubaud, membre des académies de Marseille et de Di-

jon, et de l'académie d'archéologie de Belgique. — *Marseille, Barlatier-Teissat et Demonchy*, 1864; in-8 de 46 pages (Extrait des Mémoires de l'Académie de Marseille).

L'auteur de ce travail pense que la plupart des productions historiques sont à refaire; il est surtout persuadé de cette nécessité en ce qui concerne les annales de la Grèce et de Rome, et il a entrepris d'écrire à un point de vue nouveau une histoire des guerres entre les Grecs et les Perses. Dans ses *Considérations sur Miltiade*, chapitre détaché de cet ouvrage, M. Hubaud nous peint le célèbre général athénien sous les plus noires couleurs. Ambition effrénée, perfidie, cruauté, ingratitude, péculat, tels sont les crimes dont il ne craint pas de charger la mémoire du vainqueur de Marathon, en rabaissant de beaucoup, d'ailleurs, l'importance de cette victoire. Il y a des recherches d'érudition dans cette étude, mais en même temps un parti pris de dénigrement qui ne sert pas mieux la vérité historique que les exagérations laudatives dont on a pu accuser certains apologistes de Miltiade.

J. DE GAULLE.

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, par Mme la comtesse d'Armaillé. *Paris, Didier*, 1865.

Mme la comtesse d'Armaillé, à qui l'on devoit déjà une monographie de Marie Leczinska (1), vient de donner une suite à ses études historiques en écrivant la vie de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV et première femme du duc de Lorraine, Henri II.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, 1864.

Comme Marie Leczinska, Catherine de Bourbon est une figure un peu effacée, sans éclat et sans relief extérieur. Ce fut une honnête femme; et, à ce titre, l'histoire lui rendant le plus bel hommage que puissent mériter les honnêtes femmes, s'est peu occupée d'elle. Son existence fut toujours subordonnée aux projets politiques de Henri de Navarre à qui elle se sacrifia avec une rare et touchante abnégation. Son relief est en dedans. Pour le faire valoir, je crois que c'étoit précisément le cœur ingénieux et pénétrant, la main délicate d'une femme qu'il falloit. Un homme y eût échoué.

Grâce à Mme d'Armaillé, on suit, avec un intérêt qui ne foiblit pas, cette triste et douloureuse princesse depuis le moment où elle perd sa mère, Jeanne d'Albret (1572), jusqu'à sa mort (1604); n'ayant de protecteur que son frère, qui ne la protégea guère, se dévouant perpétuellement à lui tant qu'il fut le chef politique du protestantisme, déployant, en 1585 et 1586, lors de la guerre du Bec d'Ambez, un caractère très-ferme et très-résolu; luttant avec une touchante énergie pour épouser le comte de Soissons qu'elle aimoit dès l'enfance; enfin, à bout de forces et de ressources, usée avant l'âge par d'obscurs combats, finissant par contracter avec le duc de Lorraine, Henri de Bar, une union qui ne lui apporta que de nouveaux chagrins et acheva de lui enlever, à quarante-cinq ans, le peu d'existence qui lui restoit.

Une pareille vie, placée à côté de celle de Henri IV, prête peu à l'intérêt : je parle de l'intérêt historique. Elle est grise et terne, elle ne rayonne pas par elle-même, il faut l'éclairer; et Mme la comtesse d'Armaillé me semble y avoir réussi. Elle a surtout fait ressortir ce qui constitue le mérite de Catherine : son attachement inébranlable, malgré les plus terribles assauts, à la foi protestante qui étoit celle de sa mère et la sienne. Elle sacrifia à son frère tout ce que les hommes peuvent demander : jeunesse, espérances, fortune, affections d'enfance, penchants du cœur; mais non pas ce qui n'appartient qu'à Dieu : sa religion. Dans ce corps

frêle, dans cette enveloppe contrefaite (elle étoit boiteuse), il y avoit l'âme d'un martyr. Peu de temps avant sa mort, lors d'un dernier effort tenté pour la convertir, elle laissa échapper un cri qui résume et explique toute sa vie : « Sire, » dit-elle à Henri IV après avoir écouté une conférence entre docteurs catholiques et ministres protestants, « ces gens-là veulent que je croye que notre mère est damnée. » Conserver aussi intacte et aussi vive, à quarante-trois ans, l'affection filiale, n'est, que je sache, commun dans aucun temps. L'amour de sa mère et son attachement au protestantisme : telle est, en résumé, la vie de Catherine de Bourbon telle que nous la montre le livre de Mme d'Armaillé.

Il contient un autre enseignement, et je regrette pour ma part que l'auteur ne se soit pas donné le plaisir d'y insister. C'est que : pour admirer les grands hommes, il faut les regarder de face. Si l'on pénètre de biais dans leur vie, l'impression se modifie à leur désavantage. On se heurte à chaque pas à tant de foiblesses, à tant de villenies, à tant de violences, à tant de dénis de justice et d'abus de la force; que l'égalité reprend ses droits, et que l'équilibre, un instant rompu, se rétablit et se balance au profit de l'infirmité humaine. Il est bon, il est souverainement moral que, de temps à autre, on nous montre au prix de quelles souffrances, de quels torrents de larmes, de quels cœurs brisés, de combien de douleurs et de déchirements s'achète la grandeur humaine. Personne plus que moi n'admire Henri IV. Comme homme d'État, je le crois supérieur à Richelieu. Il eut autant de profondeur et de pénétration dans les vues, autant de clairvoyance et de suite dans l'exécution, plus de puissance et de liberté dans l'exercice des moyens. Quant à l'aimer : c'est autre chose, et je m'en rapporte sur ce point à Mme d'Armaillé. Elle en a fait une critique d'autant plus vive qu'elle est, ce me semble, involontaire. Sa sœur a été un instrument entre ses mains. Il s'en est, je le reconnais, parfaitement servi. Mais quand on étudie sérieusement

l'histoire, il faut écouter parfois si les instruments ne se plaignent pas; et quand les plaintes sont humbles et légitimes, savoir gré à ceux qui s'en font l'écho. C'est la moralité et le mérite du livre de Mme la comtesse d'Armaillé.

COMTE L. CLÉMENT DE RIS.

LETTRE A L'ÉDITEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Monsieur,

Une controverse assez vive s'est engagée sur un point d'histoire littéraire qui intéresse notre gloire; mais il s'agit, avant tout, de chercher la vérité.

Une des tragédies de Corneille (et ce n'est pas un de ses chefs-d'œuvre), *Héraclius*, présente une analogie frappante avec un des drames de Calderon : *En esta vida todo es verdad y todo es mentira.*

La ressemblance n'est pas seulement dans l'intrigue, elle est souvent dans les paroles mêmes. En voici un exemple :

O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi!

Ha, venturoso Mauricio!
Ha, infelix Phocas! Qui en vio,
Qui, para regnar, no quiera
Ser hijo ni volor
Uno, y que queriam del tugo
Serlo, para morir, dos?

M. Damas-Hinard a soutenu, dans le journal *la France* (5 janvier 1865), que Corneille avoit connu et imité la pièce de Calderon; il a été combattu très-vivement dans un article de la *Revue de l'instruction publique* (2 février 1865), qui avance au contraire que c'est l'écrivain espagnol qui s'est inspiré de l'œuvre du poëte françois.

La question d'antériorité de publication seroit décisive en

pareil cas; les deux critiques parisiens qui se combattent semblent admettre que le drame de Calderon ne parut que bien des années après l'*Héraclius*.

Mais voici qu'un érudit allemand, lequel a fait du théâtre espagnol l'objet d'études spéciales fort approfondies, M. A.-F. von Schack, avance, comme chose certaine, que la pièce de Calderon a été imprimée dès 1637 (*Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, 1846, tom. III, p. 177). *Héraclius* n'a été joué et imprimé qu'en 1647.

Il est à regretter que M. von Schack n'ait pas indiqué en quel lieu avoit été faite cette impression de 1637, qui, si elle est authentique, tranche la question, et montre que Corneille n'a fait, cette fois, qu'imiter Calderon. Cette circonstance ne sauroit d'ailleurs rien enlever à la renommée de notre grand poëte. C'est aux bibliographes à découvrir, à décrire, à constater l'édition que le critique allemand a mentionnée avec trop de rapidité.

Quelques communications à cet égard, adressées au *Bulletin*, semblent susceptibles d'offrir de l'intérêt.

Ajoutons que, selon M. von Schack, l'œuvre espagnole est bien plus saisissante, plus vigoureusement tracée que celle du poëte françois, mais peut-être y a-t-il dans ce jugement un peu de partialité pour ce théâtre castillan, auquel le savant berlinois a consacré trois gros volumes.

B. C.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Notre collaborateur M. G. Brunet a récemment publié une étude très-intéressante et très-remarquable sur la vie et les œuvres de Francisco Goya. Ce travail forme un volume in-4°, accompagné de quinze photographies, d'après les pro-

ductions les plus remarquables de cet artiste si original et si profondément espagnol, qui sut, au plus haut point, être tour à tour gracieux et terrible ; il a possédé un genre à lui ; il n'eut point de modèles et il aura difficilement des imitateurs. Ses ouvrages ne sont guère connus en France et se payent fort cher (un exemplaire des *Caprichos* a atteint à la vente Solar le prix de 400 francs) ; les photographies jointes au livre de M. G. Brunet donneront du moins une idée du génie de ce maître étrange. Nous nous bornons en ce moment à signaler l'apparition de ces *Études*, dont nous reparlerons peut-être plus en détail ; elles sont en vente à la librairie Aubry, rue Dauphine, n° 16.

— Un antiquaire anglais, bien connu par de longs et savants travaux, un correspondant de l'Académie des inscriptions, M. Thomas Wright, vient de publier, à Londres, une *History of caricature and grotesque*. C'est un beau volume in-8 de 434 pages, exécuté avec le soin qu'apportent habituellement les éditeurs anglois dans leurs publications, et orné de 237 figures sur bois, intercalées dans le texte.

L'ouvrage est divisé en vingt-huit chapitres : l'antiquité grecque et romaine occupent les deux premiers ; le moyen âge, ses manuscrits, ses fêtes burlesques, ses images satiriques sculptées jusque dans les églises, les railleries des jongleurs, les malices des fabliaux, il y a là de quoi remplir dix chapitres ; le seizième siècle amène d'autres personnages : Érasme, Muerner, Hans-Sachs et bien d'autres font entendre de terribles éclats de rire ; la réforme provoque une guerre de dessinateurs ; les artistes luthériens livrent la cour de Rome au mépris public dans de grossiers croquis ; on leur répondra en se moquant de Luther, mais dans ce combat l'avantage, comme d'habitude, reste aux assaillants.

M. Wright n'oublie point Callot et quelques productions françoises, mais c'est surtout les artistes anglois qui le préoccupent. Il entre dans de longs détails au sujet de caricaturistes mordants, pleins de verve, de malice et d'esprit, et

qui sont complétement ignorés chez nous; Sandby, Collet, Sayer, Bunbury, Rowlandson ne sont mentionnés, ce nous semble, dans aucun dictionnaire biographique; George Cruikshank, qui est encore vivant, quoiqu'il ait commencé, dès 1815, à se moquer des ridicules du jour, attend encore qu'on signale aux François tout son mérite.

— Grâce à la liberté politique dont l'Angleterre jouit depuis plus d'un siècle, la caricature a pu se donner un libre cours; elle se mêloit avec ardeur à la lutte des partis; elle étoit accueillie avec transport comme un puissant auxiliaire. En France, la caricature politique n'a eu que deux moments où elle a pu se mouvoir un peu à son aise, vers 1789, après le début de la première révolution, et après juillet 1830, jusqu'au moment où les lois de septembre vinrent arrêter une liberté qui dégénéroit sans doute en licence.

Les artistes modernes étrangers à la Grande-Bretagne sont délaissés dans le livre de M. Wright; il auroit dû mentionner l'Espagnol Goya, dont les *Caprichos* sont certainement au niveau de tout ce que les railleurs les plus implacables ont exprimé à l'aide du burin ou de l'eau-forte.

Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler l'existence de cette très-curieuse *History of caricature and grotesque;* nous en reparlerons plus au long un autre jour.

— Les ouvriers relieurs qui se sont mis en grève l'année dernière pour augmentation de salaire et diminution d'heure de travail, menacent cette année de recommencer.

En ajoutant à cette considération l'augmentation sensible du prix des maroquins et des peaux de divers genres, des cartons et de la dorure sur tranche, on se rendra compte de la différence des prix qu'on demandoit il y a 20 ans et ceux que les relieurs consciencieux demandent aujourd'hui.

LES ESSAIS DE MONTAIGNE

ET SES

LETTRES INÉDITES PUBLIÉES PAR M. FEUILLET DE CONCHES.

Avant de clore ma saison de travail (cette saison commence pour moi vers le mois de septembre et finit avec le mois de juillet), je voudrois bien dire quelques mots d'une nouvelle édition des *Essais* de Montaigne, publiée par les frères Garnier. Deux volumes en ont déjà paru. J'ai aussi sous les yeux un volume intitulé : *Lettres inédites de Michel Montaigne et de quelques autres personnages pour servir à l'histoire du seizième siècle*, publiées par M. Feuillet de Conches. Ce volume, qui a précédé la publication du tome troisième des *Causeries d'un curieux*, par le même M. Feuillet de Conches, est extrait de ce dernier ouvrage, que j'ai lu d'un bout à l'autre avec toute l'attention dont je suis capable. La question des autographes et des lettres inédites est à l'ordre du jour : pourquoi n'essaierois-je pas d'en dire modestement mon avis?

Voilà, je l'espère, un plan bien tracé, reprenons-en les différents points l'un après l'autre. L'édition que publient les frères Garnier des *Essais* de Montaigne fait partie de leur belle collection des classiques françois. Ce n'est pas une édition nouvelle dans la rigueur du mot, mais une réimpression de l'édition donnée en 1826 par notre ancien et savant collaborateur M. J. V. Le Clerc, la meilleure de celles qui ont paru

jusqu'à présent. Le texte en est excellent. A mon avis, M. Le Clerc a été trop sobre de commentaires et de notes. Quel autre auroit pu mieux que lui éclaircir tant de passages de Montaigne dont le sens reste obscur et douteux, non pas seulement à cause de quelques mots qui ont vieilli, mais par la disposition même des phrases, qui ne permet pas toujours de saisir l'ordre et la suite des idées? Ce défaut de logique, qui répand tant de charmes sur le livre de Montaigne par l'air d'aisance et l'abandon qu'il lui donne, ne laisse pas d'embarrasser quelquefois le lecteur. Montaigne n'en a peut-être pas calculé l'effet autant qu'on le croit. Lisez les premières éditions, en y comprenant celle de 1588, la dernière que Montaigne ait revue et qu'il ait publiée lui-même, vous le sentirez beaucoup moins. Ce sont les additions faites par l'auteur à cette dernière édition, et qu'il se contentoit d'écrire en marge de son exemplaire aux endroits où il croyoit pouvoir le mieux les rattacher, qui ont jeté dans l'ouvrage cet air de propos interrompu, poussé parfois jusqu'au désordre. Montaigne, s'il eût publié lui-même l'édition complète et définitive de ses *Essais*, auroit mieux lié ses idées et transposé plus d'un passage, je n'en doute pas. Qu'y auroit-il donc à faire pour que le lecteur se retrouvât dans ce délicieux labyrinthe où il risque trop souvent de se perdre? Une chose plus simple : distinguer le texte de 1588, par un signe de typographie, les additions postérieures à ce texte et qui n'ont été imprimées qu'après la mort de Montaigne, dans l'édition de Mlle de Gournay, celle de 1595. On auroit ainsi, avec la grâce du laisser-aller, l'avantage

de l'ordre et de la clarté, qui est bien quelque chose. Ne seroit-il pas curieux d'ailleurs de suivre l'esprit de Montaigne dans ses progrès ou dans ses bonds capricieux ?

Toujours est-il que ne voulant pas se livrer à un nouveau travail ou ne le croyant pas nécessaire, les frères Garnier ont eu la main heureuse en choisissant pour modèle l'édition de M. Le Clerc. Ils ont bien fait aussi de placer à la tête de cette réimpression des *Essais* une étude de notre ami, M. Prevost-Paradol, sur Montaigne. Cette étude, si fine et si délicate, nos lecteurs la connoissent ; ils en ont eu la primeur dans ce journal (*Journal des Débats*). Elle fait d'ailleurs partie d'un volume récemment publié par M. Prevost-Paradol, et dans lequel il passe en revue les cinq grands moralistes françois : Montaigne, Pascal, la Rochefoucauld, la Bruyère, Vauvenargue.

Sur Montaigne, je ne partage pas toujours l'opinion de M. Prevost-Paradol. Je ne crois pas notamment que dans le fameux chapitre des *Essais* qui a pour titre : *Apologie de Raymond de Sebonde*, Montaigne, en ayant l'air de défendre la foi chrétienne, l'ait sourdement attaquée à la façon de Voltaire. Montaigne doutoit de tout; ce sont ceux qui ne doutent de rien qui attaquent la foi des autres. Quelle confiance ne faut-il pas avoir en sa propre raison pour se persuader que tout ce que croient les autres hommes n'est que fable et mensonge; qu'il n'y a point de Providence, de vie future, de jugement à venir, de rapport entre l'homme et Dieu! Or de quoi doutoit Montaigne, sinon de la raison même? Qu'établit-il avec plus de

complaisance dans ses *Essais* que la ridicule impuissance de la raison humaine pour saisir la vérité en quelque matière que soit? Quelle est sa thèse favorite, sinon celle-ci: que tous nos moyens de connoître nous trompent ou peuvent nous tromper? Conséquent avec lui-même, ce n'est pas Montaigne qui, après avoir nié toute certitude en métaphysique et en philosophie, auroit admis la certitude en musique, et accordé aux sciences de raisonnement et d'observation une infaillibilité qu'il refusoit à notre esprit, à nos sens, à notre cœur. L'homme *qui ne mettoit pas à si haut prix son opinion qu'il eût voulu la faire triompher aux dépens de la moindre loi de son village*, respectoit la religion publique; il y croyoit autant qu'il pouvoit croire à à quelque chose; il la pratiquoit sans chaleur, mais avec sincérité. Né dans la foi catholique et sous la monarchie, il étoit chrétien comme il étoit royaliste, trouvant bien téméraires ceux qui essayoient de renverser les vieilles lois et la vieille foi pour mettre à la place les inventions de leur propre esprit. Un dogme, par cela même qu'un dogme s'impose et ne se discute pas, choquoit moins Montaigne qu'une prétendue vérité qui vise à la démonstration. Son jugement, il pouvoit le faire plier sous l'autorité divine d'une révélation; à toute raison qui prétendoit subjuguer la sienne, il opposoit un impénétrable bouclier, le doute! Montaigne, en un mot, étoit sceptique, chose rare! Et jamais un vrai sceptique ne sera ni un révolutionnaire ni un impie. Le scepticisme et l'incrédulité ne sont pas seulement deux choses différentes; ce sont deux choses opposées. S'il faut de la foi pour affirmer, il n'en

faut pas moins pour nier. Vous doutez? Tenez-vous tranquille; observez les lois et la religion établies. De lui-même, le doute n'agit pas : il suit le train général où il reste neutre.

Première digression. J'en ferois volontiers une seconde sur M. Prevost-Paradol lui-même. J'aime son talent, son esprit naturel et facile, son cœur qui s'émeut à toutes les idées généreuses. De tous nos jeunes écrivains, M. Prevost-Paradol est celui qui a le mieux conservé les traditions classiques, non par système, mais par goût. Simple jusqu'à la négligence, jamais il ne cherche l'effet dans les mots. Son style n'est que l'interprète fidèle des mouvements de son âme. L'esprit même et les traits piquants ne lui viennent que pour frapper plus fort au but qu'il se propose. Jamais homme ne s'est moins soucié d'une phrase et, par une juste récompense, jamais homme n'a mieux rencontré, dans toutes les occasions, celle qui lui falloit. Mais j'oublie que M. Prevost-Paradol est à présent mon confrère à l'Académie : ce n'est pas à moi à le juger; c'est plutôt lui qui me jugera, grâce à l'ordre aimable qui veut que le plus jeune survive au plus vieux.

A votre tour, monsieur Feuillet de Conches, approchez avec votre précieux portefeuille tout plein d'autographes et de lettres inédites. C'est encore Montaigne qui joue le principal rôle, soit dans le tome troisième des *Causeries d'un Curieux*, soit dans le volume que M. Feuillet de Conches a détaché de ce tome troisième pour le publier à part. On n'y trouve pas moins de quinze lettres de l'auteur des *Essais*. Quinze lettres

de Montaigne! Quel trésor si ces quinzes lettres nous apprenoient quelque chose ou pouvoient ajouter à la gloire du grand écrivain! M. Feuillet de Conches est mon vieil ami et mon camarade de collége. Avec lui je n'ai pas à me gêner. C'est d'ailleurs un homme de goût et d'esprit. On peut lui dire la vérité tout entière, cette vérité ayant d'ailleurs tant de côtés agréables. Franchement, mon cher ami, tes autographes et tes lettres inédites.... Un instant : faut-il faire précéder la critique par l'éloge ou l'éloge par la critique? M. Feuillet de Conches est un homme d'esprit; mais c'est un curieux, un amateur, un collecteur ombrageux quand il est question des objets favoris de son goût. C'est mon camarade et mon ami : la belle raison pour risquer peut-être de le blesser! Procédons avec plus de ménagement. Je le déclare donc devant Dieu et devant les hommes : je respecte infiniment une lettre inédite tant qu'elle reste inédite. Je ne suis pas assez barbare pour ne pas sentir la valeur d'un autographe, pour tenir dans mes mains, pour lire sans émotion le plus simple billet écrit de la main même de Montaigne ou de Henri IV! Cela me les remet en quelque sorte sous les yeux. Il y a eu un moment où ces grands hommes qui ne sont plus tenoient ce papier que je tiens, traçoient ces lignes que je lis. C'est d'ailleurs un goût si honnête que celui des autographes! Heureux ceux qui n'ont pas de plus fâcheuses passions! Toute collection est bonne en elle-même, fût-ce une collection de timbres. Tout collecteur, tout amateur est un brave homme ou a plus de chances qu'un autre pour l'être. Notre penchant au mal est si fort, la nature

nous y invite d'une manière si perfide, et le mal est quelquefois, trop souvent, hélas! si tentant, si aimable, qu'on ne sauroit trop avoir sous la main d'innocentes distractions. Faisons donc collection de livres, de tableaux, d'autographes, d'armes, de tabatières; procurons-nous, à tout prix, une place dans l'hôpital des amateurs; c'est bien près de Charenton, je l'avoue; mais encore vaut-il mieux avoir une cellule à Charenton qu'à la Conciergerie, je dis à cette Conciergerie morale où sont logés tant de gens qui ne laissent pas de faire une assez belle figure dans le monde.

Cela convenu, je me sens plus à mon aise avec M. Feuillet de Conches. Prends garde, mon cher ami : une lettre inédite n'a plus son petit charme particulier dès que tu l'as livrée à tout le monde en la publiant; elle a perdu ce je ne sais quoi de mystérieux et de virginal qui piquoit la curiosité et enflammoit la passion. Un autographe imprimé n'est plus un autographe. Tu as beau remplir ton volume de *fac-simile;* ce n'est plus le papier sur lequel a posé la main de Montaigne, l'encre dont il se servoit, les lettres qu'il a tracées lui-même, circonstances qui font plus des trois quarts de la valeur d'un autographe. Que reste-t-il à l'autographe imprimé, à la lettre inédite publiée? sa valeur propre, sa valeur historique ou littéraire, rien de plus. Le charme est rompu. C'est un livre comme un autre. Tout le monde en a la possession et la jouissance. Oh! combien de lettres auroient gagné à rester inédites et à ne pas sortir du portefeuille qui les rendoit plus désirables en leur servant de cloître! A combien d'autographes rares et précieux n'a-t-on pas joué un

mauvais tour en les publiant! Sur les quinze lettres de Montaigne, il y en a deux (et c'est déjà beaucoup) qui méritoient la publication : la quatorzième et la quinzième, adressées à Henri IV le 18 de janvier 1590 et le 2 de septembre de la même année. Celles-là sont vraiment dignes du philosophe qui les a écrites et du roi qui les a reçues. Montaigne y est plus ému que d'ordinaire; il y parle avec le sérieux d'un politique et l'âme d'un bon citoyen. Les conseils qu'il fait entendre au roi, et qui alloient si bien au cœur de Henri IV, sont pleins d'humanité, d'élévation, sans manquer pourtant de finesse. Voilà bien la vraie et la grande politique, celle qui finit toujours par réussir. Ces lettres, d'ailleurs, honorent Montaigne d'une autre façon encore; elles font voir que son esprit, perçant dans l'avenir, avoit deviné ce que seroit Henri IV sur le trône. Quant aux treize autres lettres, j'en demande mille pardons à M. Feuillet de Conches : ce sont des autographes, voilà tout.

J'en dirai autant de beaucoup d'autres lettres (car il y en a de toutes les sortes dans le tome troisième des *Causeries d'un Curieux*), des lettres du poëte Malherbe, par exemple. Ce sont des lettres d'amour. Malherbe avoit bien soixante dix ans ou même un peu plus lorsqu'il les écrivoit; soit! Ce n'est pas là ce qui fait leur défaut à mes yeux. Soixante-dix ans! c'est l'âge des poulets et des billets doux. Que voulez-vous que fasse un pauvre poëte ou même un humble prosateur auquel il ne reste plus guère pour se faire aimer que sa plume? Chacun se sert comme il peut de ce qu'il a. Les lettres de Malherbe sont d'une froideur

glaciale, voilà ce que je leur reproche. On diroit des stances à Iris. La signature de Malherbe, le grand poëte, pouvoit seule leur donner quelque prix, et l'amour-propre de la dame qui les recevoit en étoit, je pense, plus touché que son cœur. Qu'ajouterois-je encore? De tant de lettres bien peu me sont restées dans la mémoire. Qu'y trouve-t-on? des détails de guerre, d'intrigue ou d'amour qui n'ont droit à aucune place dans la littérature ou dans l'histoire; les contemporains ne s'en sont guère souciés : la postérité n'a pas d'intérêt à les connoître. Exprimons, en un mot, mon opinion : Vos autographes et vos lettres inédites, messieurs les amateurs, sont de la photographie toute pure. La littérature peint l'histoire gravée ou sculptée; l'une et l'autre transmettent aux générations futures la physionomie des temps et celle des grands personnages dont le portefeuille des curieux ne conserve et ne nous donne, quand il s'ouvre, que la photographie, je veux dire la ressemblance minutieuse et pourtant fausse. Tout le matériel y est, jusqu'aux moindres taches du visage, aux plus légers plis de la peau; la vie et l'âme, que l'art seul exprime, n'y sont pas. Le petit nous y cache et nous y dérobe le grand, et le réel y obscurcit le vrai. M. Feuillet de Conches n'aime pas la photographie; il a bien raison!

Dans tout ceci, il est fort possible qu'il y ait un peu d'humeur de ma part. Je suis las de toutes ces miettes de la littérature et de l'histoire que ceux qui les ont ramassées prétendent nous servir comme le plus délicat du festin. J'en veux aussi à ces Christophes Colombs d'une nouvelle espèce qui nous annoncent tous

les jours la découverte de quelque terre inconnue dans le plus connu des mondes, celui des grands écrivains et des grands hommes. On diroit que la France, qui a toujours eu ces grands noms à la bouche, n'a pas su jusqu'à présent ce qu'elle admiroit, et qu'elle auroit été capable de prendre la *Phèdre* de Pradon pour la *Phèdre* de Racine, ou les lettres du premier venu pour les lettres de Voltaire, sans le soin charitable de quelques amateurs dont la vigilance s'oppose seule à la confusion des textes. Eh ! Messieurs, si vous avez du goût, nous en avons aussi. Soyez modestes, et l'on rendra plus de justice à vos paisibles et estimables recherches. Dans le fouillis de vos paperasses, on peut quelquefois mettre la main sur une pièce qui a son prix, c'est vrai. M. Feuillet de Conches a eu de ces bonnes fortunes-là. Savez-vous pourtant ce que j'aime le mieux dans *les Causeries d'un Curieux ?* C'est le Curieux lui-même, avec l'aimable et spirituel commentaire dont il accompagne le texte de ses lettres inédites et de ses autographes. Bavardage si l'on veut; bavardage charmant ! M. Feuillet de Conches sait tout; pas de personnage un peu marquant des trois derniers siècles dont il ne puisse vous dérouler la généalogie, vous dire les alliances, vous compter les maîtresses. Sa passion pour les détails, il vous la fait partager bon gré malgré. L'heure avance; de graves affaires vous appellent ailleurs; vous voudriez quitter M. Feuillet de Conches, vous ne le pouvez pas. Quelquefois on seroit tenté de lui dire des injures et de rompre brutalement la conversation. Le moyen? Un conte s'enchaîne à un conte dans ces mille et une nuits de l'é-

rudition la plus agréable et la plus variée. Encore ces quelques pages, et je reprendrai mon Virgile ou mon Cicéron, mon Bossuet ou mon Corneille! Mais les pages qui suivent sont si attrayantes et promettent tant de plaisir, que la matinée tout entière s'enfuit avant qu'on se résigne à fermer le volume.

Le Curieux est-il à bout de ses historiettes politiques et littéraires? tant qu'il aura de l'encre et du papier, les sujets ne leur manqueront pas. Attendez; il va vous faire l'histoire, très-piquante, ma foi! de la pension où il a été élevé, la plus ancienne des pensions de Paris, la fameuse pension Savouré, à la fondation de laquelle Rollin lui-même présida; la seule qui, grâce au courage de son respectable chef d'alors, n'ait pas été fermée pendant les années de la Terreur; où le général Bonaparte, partant pour l'Égypte, je crois, vint placer son frère Jérôme; l'héritage des Savouré, qui se le transmettent de père en fils depuis près d'un siècle et demi. C'est un des morceaux du livre de M. Feuillet de Conches qui m'a le plus charmé. Il est vrai que mes souvenirs se confondent ici avec les siens, et qu'il y a quelque cinquante ans nous nous rencontrions tous les deux pour la première fois dans ces classes un peu noires, dans cette cour qui nous paroissoit immense, sous cette discipline janséniste si rigide en apparence, si douce et si paternelle en réalité; et je ne suis pas bien sûr que M. Feuillet de Conches ne m'ait pas prêté la main dans un vol d'abricots, celle de toutes les mauvaises actions que j'ai faites à laquelle je pense encore avec le plus de plaisir!

L'imprimeur revient frapper à la porte de M. Feuil-

let de Conches; il lui faut de la copie. Le Curieux ne sait plus à quel saint se vouer. Que fera-t-il? son propre portrait. J'en garantis la ressemblance, en y ajoutant une chose que modestement le Curieux n'a pas dite. Tel vous voyez aujourd'hui M. Feuillet de Conches, tel il étoit à quinze ans. Le même goût pour les choses élégantes et rares; ce n'étoit pas des livres et des autographes dans ce temps-là, mais du joli papier à lettres, des plumes bien taillées, un pupitre rangé avec une propreté exemplaire, des boîtes de couleurs, des images. Comme aujourd'hui, M. Feuillet de Conches avoit l'air heureux : une humeur toujours égale, un esprit qui savoit se contenter, un cœur excellent et fidèle! Vivent les bonnes causeries qui réveillent ces gracieux souvenirs de jeunesse! Et gardons-nous bien de prendre pour un temps perdu celui que nous passons à écouter un causeur si instruit et si amusant! Il y a du Montaigne dans la tournure d'esprit de M. Feuillet de Conches.

J'ai pourtant une querelle sérieuse à lui faire, à propos même de Montaigne. Adorer Montaigne, rien de mieux. Mais il ne faut pas pour cela se faire illusion sur la morale de l'auteur des *Essais*. C'est de la morale toute naturelle, de la morale purement païenne, et Port-Royal avoit raison lorsqu'au nom de l'Évangile il foudroyoit cette morale de hasard, qui livre l'homme à lui-même et le laisse voguer au gré de ses passions : tant mieux si les passions sont douces et modérées, suffisamment bonnes pour la vie civile; tant pis si elles sont violentes et mauvaises! Montaigne s'est peint lui-même; peinture dangereuse, sur la-

quelle trop de gens peut-être, n'ayant pas le génie de Montaigne et l'heureux tempérament de son caractère, ont cru bien faire de se modeler. Ils s'en sont rapportés à la conscience de Montaigne ; ils auroient mieux fait d'écouter la leur. Montaigne s'est tenu droit sur une pente bien glissante. Avec de moins fermes jarrets, le moindre faux pas vous fera rouler jusqu'au fond de l'abîme. En fait de morale, comme on n'atteint jamais à son idéal, il ne faut pas craindre de placer cet idéal trop haut. Si vous voulez être un honnête homme, aspirez à la vertu; à la sainteté, si vous voulez être vertueux. Montaigne n'aspiroit à rien qu'à passer doucement sa vie dans la jouissance des plaisirs qui chatouillent l'âme sans y entrer trop profondément. Son égoïsme, il le professe hautement; il en fait la théorie en mille endroits, particulièrement dans son terrible et admirable chapitre *De la Solitude*. Cela ne l'a pas empêché d'être le modèle des amis, j'en conviens; il a éternisé le nom de la Boëtie avec le sien; peut-être valoit-il mieux au fond qu'il ne le dit; toujours est-il qu'entre sa morale et la morale chrétienne il y a toute la hauteur de la croix et la distance du Calvaire aux jardins d'Épicure. En lisant Montaigne, on a bien de la peine à défendre son cœur contre la séduction; le charme se glisse jusque dans les derniers replis de l'âme; la nature se reconnoît et s'adore dans ce livre délicieux! Malheureusement, la nature toute seule suffit encore moins en morale qu'en médecine; les plaies qu'elle fait, elle est loin d'avoir toujours un remède pour les guérir; et si quelqu'un avoit droit à la réprobation de Pascal et de Port-

Royal, c'étoit Montaigne, le plus séducteur des écrivains, qu'il l'ait voulu ou non.

Encore un mot, et j'ai fini. M. Feuillet de Conches défend Montaigne contre Port-Royal; c'est Cicéron que je voudrois défendre contre Montaigne. L'auteur des *Essais*, on le sait, traite assez dédaigneusement le grand orateur romain. S'il lui accorde l'éloquence de la tribune, il lui conteste, ou peu s'en faut, celle de l'écrivain et du philosophe, n'hésitant pas à donner la préférence à Plutarque et à Sénèque. Les larcins qu'il a faits à ces deux derniers, Montaigne les avoue et s'en glorifie. Ce qu'il prend à Cicéron, il n'en parle pas ou n'en parle guère. Or, je viens de relire Cicéron et je sais Montaigne par cœur; j'affirme que les traités philosophiques de Cicéron, notamment ceux de *la Nature des dieux et de la Divination*, ont passé presque tout entiers dans *les Essais*. On peut y joindre *les Tusculanes* et *les Questions académiques*. Non-seulement Montaigne a pris le fond; il s'est aussi inspiré de la forme. Combien de fois dans les belles pages de *l'Apologie de Raymond de Sebonde* ne reconnoît-on pas la manière de Cicéron dans ses dialogues philosophiques, l'ampleur et la richesse de ses développements, la splendeur de ses expressions, et cette abondance d'images qui fait reluire le style comme un ciel parsemé d'étoiles dans une belle nuit d'été! Je n'insiste pas sur un rapprochement qui deviendroit faux en le pressant trop. Je sais et je sens la différence des deux génies. Encore ceci pourtant qui n'est qu'une ressemblance d'époque : Comme Cicéron a précédé le siècle du goût chez les Romains, le

siècle de Virgile, d'Horace, de Tibulle, d'Ovide, Montaigne chez nous a précédé le siècle de Louis XIV, ce siècle si grand par ses Colbert, ses Louvois, ses Turenne, ses Condé, ses Luxembourg, plus grand encore par le nom d'un Corneille, d'un Racine, d'un Bossuet, d'un Fénelon, et grand aussi par son roi, le chef majestueux de tant d'hommes à jamais illustres, le type même de la royauté!

S. DE SACY.

CORRESPONDANCE DE LOUIS XV
ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES

PUBLIÉE PAR M. CAMILLE ROUSSET (1).

Sans présenter un aussi puissant intérêt que l'*Histoire de Louvois*, la nouvelle publication de M. Camille Rousset ne laisse pas cependant que d'offrir des révélations curieuses et des documents importants sur une période assez obscure de notre histoire au siècle dernier. Comme l'*Histoire de Louvois*, la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles* est tirée des manuscrits du Dépôt de la guerre, source de richesses dont la révélation est due pour une bonne part à l'ardeur investigatrice de M. Camille Rousset. Ces lettres comprennent un espace de seize ans. Elles commencent en 1742, au début de la guerre de succession, à la veille de la fameuse retraite de Prague, et se terminent en 1758, au milieu de la guerre de Sept ans, au moment où M. de Choiseul remplace le cardinal de Bernis aux affaires étrangères. Les questions qu'elle soulève peuvent se classer sous deux chefs principaux : Qui étoit le maréchal de Noailles, et jusqu'à quel point justifioit-il le rôle de conseiller écouté qu'il a joué toute sa vie auprès de Louis XV ? Quelle action a-t-il exercée sur les faits dont il rend compte et auxquels il a pris part d'une façon toujours importante et quelquefois prépondérante? Enfin, comme conclusion, quelle lumière cette correspondance jette-t-elle sur ces événements, et quelle est en définitive l'opinion que l'on doit s'en former ? C'est ce que je voudrois rapidement examiner.

Né en 1678, Adrien Maurice de Noailles fit ses premières armes en Catalogne sous les ordres de son père. Un peu plus

(1) Deux volumes in-8, prix : 15 francs.

tard il servit sous les derniers grands généraux de Louis XV, le duc de Vendôme, Catinat, Villars. Il fut nommé lieutenant général en 1706, et en 1710 commandant en chef de l'armée de Catalogne. En 1698, à vingt ans, il avoit épousé Françoise d'Aubigné; nièce de Madame de Maintenon. S'il n'est pas douteux que cette alliance ait été utile à son avancement, il faut reconnoître aussi qu'il ne se montra pas au-dessous de sa fortune. Le hasard n'est pas si aveugle qu'on le veut bien dire : il ne sert que ceux qui le méritent. Le siége de Girone en plein hiver (janvier 1711) reste un fait d'armes admiré de tous les militaires. Ses conséquences, au point de vue politique, furent d'une extrême importance, puisque la reddition de cette place força le reste de l'Aragon à déposer les armes et fit tomber la dernière retraite du parti opposé à Philippe V. En 1714, le duc de Noailles reçut un honneur dont l'histoire doit tenir compte. C'est à lui que Louis XIV confia ses plus précieux papiers, « et, dans le nombre, ses « *Réflexions sur le métier de Roi*, qui resteront comme les « tables de l'ancienne loi monarchique, comme le testament « du pouvoir absolu, fondé sur le droit divin. » Pour que le grand Roi ait choisi le duc de Noailles entre tous ses courtisans, il faut qu'il ait reconnu en lui une solidité de caractère, une droiture et une fermeté de jugement, une mesure d'esprit, un attachement à la dynastie; en un mot un équilibre de facultés développées à un degré unique parmi ceux qui l'entouroient. En lisant la *Correspondance* on se convainc que la clairvoyance de Louis XIV ne le trompa pas; et que le maréchal de Noailles fut, sur tous les points, digne de cette marque de confiance. Bel éloge pour tous deux. Dans toutes ses lettres, soit adressées à Louis XV seul, soit destinées à être lues en conseil, dans tous ses mémoires, soit privés, soit publics, il est impossible de déployer un bon sens plus droit et plus indépendant, moins de parti pris et de personnalité, et d'allier à ces qualités un plus inaltérable dévouement au Roi et à la monarchie. Rendons d'ailleurs justice à qui elle est due, et reconnoissons que de son

côté Louis XV non-seulement ne se montra jamais blessé des observations souvent bien sévères du maréchal; mais encore qu'il l'y encouragea fréquemment, lui laissa toute latitude pour les développer, et lui en témoigna à plusieurs reprises sa reconnoissance.

Après la mort de Louis XIV, le Régent appela le duc de Noailles au conseil des finances. Il y rencontra pour collègue le duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*. Ce n'étoit pas une sinécure qu'il acceptoit là. On sait dans quel état Louis XIV laissoit les finances de la France. Une dette effroyable de deux milliards quatre cents millions en présence d'un revenu net de soixante-dix millions, tel étoit en dernière analyse le bilan de ce règne, et le total de ce que des projets insensés de monarchie universelle coûtoient à la France. Le duc de Noailles accepta la lourde charge de conjurer la ruine de son pays. Il s'en tira heureusement. Il fit tout ce qu'il étoit matériellement possible de faire à une époque où l'économie politique et les grands principes d'administration financière, étoient encore dans l'enfance; et ne se retira qu'après trois années employées à conjurer la banqueroute, devant l'engouement dont le système prématuré de Law étoit devenu l'objet. Mais avant de se retirer, il présenta, le 27 juin 1717, au conseil de Régence un rapport sur l'état des finances, « qui, dit M. Henri Martin, développa « des principes d'une justice lumineuse, et exposa avec une « énergie que n'eut pu égaler aucun pamphlétaire, l'iniquité « monstrueuse de ces exactions qui frappoient tour à tour « sur une foule d'individus et de corporations. Tout cet ex- « posé de principes est un chef-d'œuvre. »

Malheureusement pour le duc de Noailles ses mesures ne répondirent pas à ses conceptions. C'étoit la faute du champ plutôt que celle de l'ouvrier. Saint-Simon fit une hostilité systématique à l'exécution de quelques-unes de ces mesures. Les choses s'envenimèrent au point qu'il fallut en venir à une discussion devant le conseil de Régence. Le duc de Noailles en sortit vainqueur. L'écrivain ne le lui pardonna

pas. Être battu par un neveu de Madame de Maintenon : c'est plus qu'il n'en falloit pour irriter jusqu'à la démence l'insupportable vanité de Saint-Simon. Il s'en est vengé dans ses *Mémoires*, et vengé dans un style si admirable qu'il ne laisse au lecteur ni le loisir de se reconnoître, ni le temps de réfléchir. Son portrait du duc de Noailles est dans le souvenir de tous ; et il est à craindre qu'il ne passe longtemps encore pour un jugement sans appel. Cependant, à mesure que de nouvelles publications viennent éclairer les *Mémoires de Saint-Simon*, on est de plus en plus frappé jusqu'à quel point la passion fausse chez lui le jugement ; et l'on reconnoît que s'il reste un inimitable écrivain, un peintre de portraits sans pareil, c'est un annaliste bien sujet à caution. Le temps fera justice de son inimitié contre le duc de Noailles comme il a fait justice de la majeure partie de ses inimitiés. La *Correspondance*, je n'en doute pas, aidera à cette justice.

Élevé à la dignité de maréchal de France en 1733 après la mort de Berwick, le duc de Noailles fut appelé en 1735 au commandement de l'armée françoise en Italie. « Le plus « difficile — j'emprunte le passage même de M. Rousset — « n'étoit pas de combattre, c'étoit de s'entendre avec des « alliés ombrageux et réciproquement jaloux : les Espagnols « et les Piémontais. Le maréchal réussit à les mettre un peu « d'accord, et fit une excellente campagne, sans coups d'é- « clat, mais très-fructueuse. Après avoir mis les Autrichiens « hors de l'Italie, il s'apprêtoit à les empêcher d'y rentrer, « lorsqu'il apprit la conclusion soudaine d'un armistice en « Allemagne. »

Enfin, en novembre 1742, au moment où s'ouvre la *Correspondance*, il alla prendre le commandement de l'armée destinée à défendre la frontière du Rhin contre les Anglo-Hanovriens et les Autrichiens s'avançant de deux côtés différents et menaçant de prendre entre deux feux la dernière barrière de la France. Comme en 1715, il fut à la hauteur de ce rôle périlleux. Avec des éléments plus que médiocres, avec

une armée désorganisée, sans discipline et sans moral, découvert sur son flanc droit par la brusque retraite du maréchal de Broglie, il trouva à Dettingen une position semblable à celle de Rivoli. « Noailles, a dit le grand Frédéric, conçut « un dessein digne du plus grand capitaine. » Il tenoit l'armée angloise dans un étau entre Aschaffenbourg et Dettingen. Une manœuvre irréfléchie de son neveu le duc de Gramont lui fit perdre le fruit de ses savantes combinaisons. Le maréchal de Noailles ne poussoit pas l'instinct militaire jusqu'à modifier ses plans au milieu du feu. L'armée angloise passa. Mais ébranlée, démoralisée par ce rude choc, elle ne put faire sa jonction avec l'armée autrichienne; et le maréchal eut encore le temps de se retirer sans être inquiété, et d'attendre dans ses cantonnements du Rhin la suite des événements.

La campagne de 1744 ne fut pas plus heureuse. Au moment où Louis XV se mouroit à Metz, Noailles, mal secondé par son collègue M. de Coigny, laissa échapper l'archiduc Charles. L'opinion publique inquiète, incertaine, ne sachant à qui s'en prendre d'une situation équivoque, le rendit responsable de fautes qui n'étoient pas les siennes. Appelé à Metz pour expliquer sa conduite, le Roi, le seul coupable dans tout ceci, crut devoir donner une demi-satisfaction au sentiment général en lui retirant son commandement, tout en l'autorisant à l'accompagner l'année suivante dans la campagne de Flandre. Le maréchal supporta cette apparence de disgrâce avec une égalité d'humeur et une fermeté singulièrement honorables pour le caractère de l'homme privé. On le vit en 1745, à soixante-six ans, sur le champ de bataille de Fontenoy, servir d'aide de camp volontaire à son jeune ami le maréchal de Saxe, dont il avoit pressenti et publié le mérite, et qui lui devoit son rapide avancement.

Louis XV n'étoit pas homme à garder longtemps rancune à son vieux serviteur. A la fin de 1745 il lui rendit toute sa faveur, et le lui témoigna en l'envoyant à Madrid ré-

parer les procédés violents du ministre des affaires étrangères, M. d'Argenson. Tout en luttant contre le mauvais vouloir de Ferdinand VI, le maréchal réussit à ramener l'Espagne chancelante vers la politique françoise de Louis XIV, et jeta les bases de cette alliance cimentée un peu plus tard par M. de Choiseul entre tous les membres de la famille de Bourbon, sous le nom de *Pacte de famille*. Cette ambassade fut le dernier acte politique du maréchal. En 1747 la victoire de Lawfeld, en 1748 la prise de Berg-op-Zoom et de Maëstricht aplanirent les dernières difficultés et facilitèrent la paix d'Aix-la-Chapelle. Le poids de l'âge et des infirmités se faisoit sentir au maréchal. Débarrassé de son rival aux affaires étrangères, le marquis d'Argenson, il reprit au conseil du Roi une place sédentaire mais non inactive. A ce moment, sa correspondance démontre que si son corps avait perdu de son activité, il n'en étoit pas de même de son esprit. Enfin en 1756, à soixante-dix-huit ans, ayant vu tomber autour de lui tous les confidents de sa pensée et de ses projets, entouré d'hommes nouveaux et auxquels il étoit étranger, il obtint de sortir du conseil « où sa voix, désormais sans écho, se fût épuisée à « rappeler les traditions d'un autre âge. » Je ne puis résister au plaisir de donner la lettre par laquelle il demande au Roi la permission de prendre sa retraite. Elle fait apprécier et aimer le duc de Noailles mieux que les plus longues explications : « Depuis longtemps, Sire, je me sens com- « battu par deux sentiments opposés. A ne consulter que « les mouvements de mon cœur, ainsi que le zèle et l'atta- « chement que j'ai voués à Votre Majesté, dès l'instant de « sa naissance, tout me porteroit à ne m'éloigner jamais « de sa personne. Mais la raison et les plus sérieuses ré- « flexions me font sentir que l'heure de la retraite est enfin « arrivée; mes forces ne répondent plus à mon zèle.... Ce « qu'il y a de plus essentiel, c'est que les facultés de l'esprit « dépérissent avec celles du corps; ma mémoire se perd; « j'ai souvent peine à me rappeler les noms les plus ordi-

« naires; je n'ai plus l'esprit aussi présent; les idées sont « lentes à s'offrir, et plus difficiles à se mûrir et à se com- « biner. En un mot, Sire, je sens tous les avant-coureurs « de la décrépitude, qui m'annoncent que je ne dois plus « m'occuper que du dernier avenir et du soin de m'y pré- « parer.

« Voilà, Sire, dans la plus exacte vérité, l'état où je me « trouve. Je tremble de végéter au milieu de votre cour, « d'y faire un personnage indécent, d'y devenir à charge, « et je n'envisage rien de plus humiliant que de survivre à « soi-même, et de ternir ainsi la fin d'une longue carrière. « Tous ces motifs m'engagent, Sire, et me mettent dans la « nécessité de supplier Votre Majesté de me permettre de « passer dans la retraite et le repos les restes d'une vie qui « a été uniquement consacrée à son service et à celui de « l'État. »

Jamais la dignité, le respect de soi et des autres n'ont parlé un plus digne langage. Le maréchal se survécut encore pendant dix ans, et mourut le 24 juin 1766, avant les premiers éclairs de la Révolution. Il avoit quatre-vingt-huit ans.

Ses qualités, je les ai déjà énumérées. D'une incontestable supériorité pour le conseil, elles laissoient à désirer pour l'action; et c'est là où l'on rend justice à la rare sagacité de Louis XIV. L'initiative, l'audace, la ténacité, un peu d'aventure dans le caractère et dans l'esprit, lui manquoient pour en faire un véritable homme d'État. Libre des préjugés politiques de son temps, il n'avoit ni cette étendue de coup-d'œil qui découvre l'avenir au-delà de l'horizon d'une époque, ni cette pénétration qui entrevoit les conséquences lointaines de mesures audacieusement résolues, et poursuivies avec circonspection. Ce qui lui a également fait défaut, c'est ce but déterminé, invariable, vers lequel les véritables politiques tendent sans se laisser jamais distraire par les obstacles et par les accidents passagers. Frédéric II eût pu lui apprendre ce que c'est que la

clairvoyance dans la volonté et la ténacité dans les résolutions, et de quelle façon on s'y prend en politique pour faire réussir de grands projets. Le maréchal de Noailles, il est vrai, étoit trop honnête homme pour profiter de l'exemple. L'eût-il voulu d'ailleurs, Louis XV ne l'eût pas suivi dans cette voie. Ses ministres quelque peu entreprenants : Chauvelin, d'Argenson, M. de Choiseul, encoururent sa disgrâce. Il se contenta de recevoir ses avis, de les suivre mollement quand il consentit à les suivre, et de ne jamais lui garder de rancune de leur rudesse. C'est déjà beaucoup. Mais pour me résumer, je crois que si le maréchal de Noailles, en restant un esprit sensé, judicieux et indépendant, ne s'est pas élevé au rang d'homme d'État, c'est moins sa faute que celle du souverain trop négligent pour chercher à développer les rares qualités que le ciel lui avoit départies.

Ces deux caractères étant donnés, il est facile d'entrevoir le rôle et l'action du duc de Noailles sur les événements. Il marcha toujours du même pas; ils ne le surprirent jamais; mais il ne les domina, il ne les dirigea pas; l'impulsion partit de plus haut. Depuis le Régent jusqu'au ministère du duc de Choiseul, de 1721 à 1758, l'initiative politique avoit quitté la France. A partir de 1740, le véritable cocher de l'Europe, ce n'est pas M. de Kaunitz à qui on a cependant donné ce nom, mais bien le roi de Prusse Frédéric II. Du fond de son palais de Postdam, sa tenace et nette ambition trouble les rois, tourmente les reines, renverse les ministres, confond les généraux, déroute les tacticiens, enthousiasme les hommes de lettres, et fait mouvoir à son gré la politique et les armées du continent. Devant une pareille personnalité, celle du maréchal de Noailles s'efface; mais elle ne disparoît pas, et, pour ce qui regarde spécialement la France, elle y joue encore un rôle considérable.

Profondément affecté de l'esprit d'indiscipline qui désorganisoit l'armée précisément à une époque où les défaites en relâchoient le moral, il en signala les conséquences au Roi

dans les termes les plus catégoriques, les moins mesurés. Voici ce qu'il écrit le lendemain de la bataille de Dettingen : « C'est à la seule discipline des ennemis, à la subordina- « tion des officiers, à l'obéissance au commandement, qu'on « doit attribuer les manœuvres qu'ils ont faites hier ; et c'est « avec douleur que je suis obligé de dire à Votre Majesté « que c'est ce qu'on ne connoît point dans ses troupes, et « que si l'on ne travaille pas avec l'attention la plus sérieuse « et la plus suivie à y remédier, les troupes de Votre Majesté « tomberont dans la dernière décadence. » En présence du mal, le maréchal devina de suite le remède. Il vit clairement que le seul moyen d'arrêter cette dissolution c'étoit de donner le commandement des troupes au Roi, de l'appeler à leur tête, de lui faire partager leurs fatigues et leurs périls, et de leur rendre par sa présence cet esprit militaire, cette confiance qui avoient fait l'ascendant de Louis XIV. La *Correspondance* prouve qu'il ne négligea rien pour diriger dans ce sens la volonté de Louis XV. Reconnoissant la justesse de ses avis, le Roi étoit trop indolent pour les suivre immédiatement. Il ajourna jusqu'à l'année suivante — 1744 —. Il se décida enfin, et c'est, à coup sûr, à cette résolution que l'on dut, en 1745, le gain de la bataille de Fontenoy. A partir de ce moment l'armée retrouva son lien, la nation ses soldats, l'esprit public un peu de sa vigueur ; et la victoire revenant sous nos drapeaux facilita la paix d'Aix-la-Chapelle, où la France soutint encore dignement son rôle. Cette détermination fut un des grands événements du règne de Louis XV. La France, ivre de joie, crut avoir retrouvé son Roi ; l'inquiétude enthousiaste que causa la nouvelle de sa maladie à Metz n'a pas d'autre motif ni d'autre explication. « Un jour vint, dit M. Camille « Rousset, où l'ardeur de Louis XV finit par s'éteindre, « mais non pas si facilement et si vite, et c'est l'honneur du « maréchal de Noailles de l'avoir, par son infatigable vigi- « lance, excitée, ravivée, soutenue. »

Il est un seul point sur lequel il semble que la netteté de

son jugement lui ait fait défaut. Je veux parler de ses maximes financières au moment de prendre le commandement de l'armée du Rhin. « Lorsque le feu Roi, dit-il dans un « mémoire du 23 mars 1743, avoit jugé une dépense né- « cessaire, *il falloit qu'on trouvât des fonds parcequ'il le* « *vouloit*. Votre Majesté doit expliquer sa volonté et la faire « respecter. Il est impossible de tirer votre royaume de l'état « où il a été précipité, si, à chaque expédient que l'on pro- « pose l'on objecte le manque de fonds. » Je veux bien croire avec M. Rousset que l'ancienne lésinerie du cardinal de Fleury ait été cause que les nécessités devinssent plus pressantes. Mais cependant, si l'on veut bien se souvenir que le maréchal de Noailles avoit présidé pendant trois ans le conseil des finances, que, comme tel, il devoit mieux que personne connoître l'impressionnabilité des capitaux, on conviendra que mieux que personne aussi il devoit savoir qu'il ne suffit pas d'avoir besoin d'argent et de le dire pour s'en procurer, et que du moment qu'on en manque c'est une raison pour que l'on n'en trouve pas. Il contredisoit ainsi, et de la façon la moins justifiable, les principes posés par lui-même dans son judicieux mémoire de 1717.

Cette éclipse est la seule que l'on ait à signaler dans le cours de cette Correspondance. Le maréchal reprend toute la solidité de ses appréciations dans la façon dont il juge les conséquences de la paix d'Aix-la-Chapelle. Aucun des éléments de rupture que contenoit cette trêve ne lu échappe ; et il signale avec une grande vigueur le plus important de tous : l'ambition de l'Angleterre, son dépit de ne pas avoir suffisamment profité da la foiblesse de la France, son désir de réveiller la guerre et de satisfaire ses convoitises à l'égard de nos colonies d'outre-mer. Aussi appelle-t-il toute l'attention du Roi sur la nécessité de reconstituer fortement notre marine si déchue pendant la Régence et sous le ministère de Fleury. Ses vues politiques, son patriotisme lui fournirent l'occasion de démentir glorieusement sa boutade de 1743 et de revenir à ses salu-

taires principes de 1717. Le rétablissement de la marine est une longue et coûteuse entreprise impliquant nécessairement la bonne administration des finances. « Nous voici loin du « temps, dit M. Rousset, où le duc de Noailles vouloit qu'un « contrôleur général fût contraint de fournir, sans examen « ni réplique, à toute demande d'argent. Jamais homme « d'Etat n'a mis plus de conscience et de courage à réfuter « ses erreurs d'autrefois, car c'est le Roi lui-même qui est « atteint par les sévères avis du maréchal. Il est fort aisé de « dire qu'il faut qu'un contrôleur général trouve de l'argent; « mais il n'y a qu'une alternative: ou d'augmenter la ré- « cette ou de diminuer la dépense. Augmenter la recette, « c'est ce qui ne se peut sans mettre de nouvelles imposi- « tions sur vos peuples. Ce qu'ils payent est déjà si considé- « rable, que je ne crois pas, Sire, que ce soit votre intention « d'augmenter un poids sous lequel ils gémissent, et qui ne « pourroit même augmenter à un certain point sans les « mettre hors d'état de le supporter. On est donc néces- « sairement réduit, Sire, au parti de diminuer les dépenses. » On envie l'honneur de pareils démentis.

En somme, si l'action du duc de Noailles sur son temps n'a pas été décisive, elle a toujours été judicieuse. Doué d'un sens remarquablement droit et ne vacillant jamais, monarchique comme on est chrétien, par essence et par foi, mais comme homme n'ayant ni préjugés ni illusions, il s'est rarement trompé sur les conséquences des événements. Tout ce que la prévoyance humaine peut conseiller, il l'a fait; il ne s'est arrêté qu'à la prévision. C'est là où commence le génie, et le maréchal de Noailles n'en avoit pas. Il n'a pas cherché à voir loin mais à voir clair, et a bien plus prétendu éclairer les hommes que les conduire. A ce point de vue, je ne vois personne dans ce siècle qui lui puisse être comparé.

L'éditeur de cette *Correspondance* est d'avis qu'elle sera favorable à la mémoire de Louis XV. Je le souhaite sans y croire. Et d'abord ces lettres même ne font-elles pas une

critique au moins indirecte de celui auquel elles sont adressées ? Que penser d'un monarque qui, par défaut de confiance dans les soutiens de son pouvoir et les dépositaires de sa pensée, hésitant entre ses ministres et ses amis, soutenant les uns, mais préférant les autres, place à côté de son gouvernement officiel, un gouvernement occulte menaçant et inquiétant le premier, annulant son action et le renversant parfois au moment le moins attendu ? Que dire de ce jeu double qui met l'exercice d'un côté et le pouvoir de l'autre ? Pourquoi ces lettres au maréchal de Noailles puisqu'il n'étoit pas ministre ; pourquoi ne pas en avoir fait un ministre puisque l'on avoit une si grande et si juste confiance dans sa capacité ? Ce qui ressort de plus clair de cette duplicité, c'est l'absence de volonté et de suite dans les idées de ce souverain, son indolence et son irrémédiable mollesse. Il fut toute sa vie l'élève du cardinal Fleury. Seulement, là où le ministre s'abstenait par politique, le roi s'abstint par nonchalance. Walpole aussi retint tant qu'il put son pays. Mais lorsque l'Angleterre endormie sous Walpole se recueilloit et ramassoit ses forces pour développer sa grandeur, la France, au contraire, s'affoiblissoit dans une inaction antipathique à sa nature, et perdoit le ressort indispensable pour lutter contre la naissante ambition de la Prusse, contre l'ambition réveillée de l'Angleterre. La politique de Louis XV dans le guerre de la succession — il n'y a aucun mérite à le constater — fut honnête et conforme aux traditions de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV. Cela ne me paroît pas contestable. C'est pour être fidèle à cette politique, pour soutenir l'électeur de Bavière, le vieux client de la France et l'antagoniste de l'Autriche, que Louis XV lança ses troupes sur l'Allemagne et fit pendant trois ans la guerre à la moitié de l'Europe sans l'avoir déclarée à personne. Mais était-il urgent de reprendre cette politique ? N'avoit-elle pas fait son temps ? La maison d'Autriche étoit-elle encore un danger pour l'équilibre européen comme en 1600 et en 1638 ? Les moyens furent-ils à la hauteur des intentions, le

but parfaitement déterminé? Les intérêts de la France étoient-ils engagés de ce côté? Je crois qu'après avoir réfléchi à ces questions, on n'en résoudra aucune par l'affirmative. Lorsque l'électeur de Bavière perdoit son temps à se faire élire empereur d'Allemagne à Francfort le jour même où les Autrichiens entroient dans la capitale de ses Etats héréditaires, lorsque le maréchal de Noailles écrivoit au roi cette lettre navrante : « L'horrible nécessité où il se trouve, « l'oblige à demander pour lui-même *un subside alimen-* « *taire, il manque de tout.* J'ai cru dans une pareille con- « joncture ne pouvoir me dispenser de lui faire donner « au moins *de quoi ne pas mourir de faim,* » lorsqu'un peu plus tard le fils même de ce fantôme d'empereur, faisant passer son intérêt avant sa reconnoissance, signoit au détriment de son père et de la France, une paix séparée avec l'Autriche, n'étoient-ce pas là autant de traits de lumière qui eussent dû éclairer Louis XV, et lui montrer tout ce que sa détermination présentoit d'aventureux, d'irréfléchi, de peu conforme aux vœux des populations et aux besoins de l'époque? Je vais plus loin ; et, sans discuter l'opportunité de cette détermination, n'est-il pas evident qu'une fois prise, il falloit pousser son exécution avec décision et vigueur et prendre la fière attitude de Louis XIV en 1709 ? Résolu d'aller jusqu'au bout, Louis XV, à peine au début de la guerre, n'eût pas été forcé d'écrire au maréchal de Noailles cette humiliante lettre : « Dans l'hiver, nous ver- « rons ce qu'il y aura à faire pour l'année prochaine, et à la « paix pour l'avenir, laquelle il ne faut pas faire honteuse « qu'on n'y soit contraint par la très-grande force ; et j'y « suis bien déterminé, au péril même de ma vie, » ajouta-t-il comme correctif à ce désolant aveu. Et si l'on se souvient qu'à ce même moment nous perdions nos comptoirs de l'Inde, que nos colonies du nord de l'Amérique étoient sérieusement menacées, qu'un commissaire anglois surveilloit sur le sol françois la démolition des fortifications de Dunkerque ; l'on hésite entre la colère et la pitié pour un

pareil abaissement, et l'on se demande si réellement Dieu n'aveugle pas ceux qu'il veut perdre. La nation tout amollie qu'elle fût, valoit mieux encore que son chef. C'est à cette nation seule, au sentiment de patriotisme qui se réveilla chez elle, qu'il faut attribuer la paix d'Aix-la-Chapelle, conclusion plus heureuse que méritée de la guerre de la succession. Frédéric II a résumé en quelques mots l'impression définitive du livre de M. Camille Rousset : « Depuis la mort du « cardinal Fleury, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*, le « Roi voulut travailler lui-même avec ses ministres; son ar- « deur s'éteignit au bout de huit jours de travail, et la « France fut gouvernée par quatre rois subalternes, indé- « pendants les uns des autres. Ce gouvernement mixte pro- « duisit des détails de département; mais les vues générales, « qui réunissent et embrassent en grand le bien de l'État et « son intérêt, manquèrent dans les conseils. »

Il seroit superflu maintenant de parler du livre même. Ce que j'en ait dit fait son éloge. Sauf les appréciations, tous les faits que je viens d'examiner appartiennent à M. Rousset, en ce sens qu'on lui en doit la connaissance plus approfondie ou le rappel plus intime. Un livre qui traite d'aussi graves événements, qui éveille un intérêt aussi sérieux et sollicite aussi vivement l'attention sur un passé si plein de tristesses, un livre qui nous donne d'aussi sévères leçons sur nos fautes, nos revers, notre grandeur et notre décadence, est un bon livre.

Comte L. Clément de Ris.

De la Société des bibliophiles françois.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DU MONASTÈRE DES FEUILLANTS.

Jean de la Barrière institua les Feuillants en 1577. Dix ans après, il céda au désir d'Henri III qui le pressoit de quitter Toulouse et de s'établir dans la capitale; il rangea ses soixante religieux sur deux colonnes, se mit à leur tête, et vint ainsi avec eux en procession jusqu'à Vincennes où ils arrivèrent le 9 juillet 1587 (1). Le roi les y attendoit, et il les hébergea dans le château, car le monastère qu'il leur destinoit n'étoit pas encore terminé (2). Il fut prêt le 8 septembre. Il étoit situé rue Saint-Honoré, à la hauteur de la place Vendôme actuelle. Limité à gauche par le grand couvent des Capucins, il s'étendoit jusqu'à la partie du jardin des Tuileries qui porte encore aujourd'hui le nom de terrasse des Feuillants.

Les *Constitutions* de cet Ordre se préoccupoient assez peu d'inspirer aux religieux l'amour et le respect des livres; le seul article qui soit relatif à la bibliothèque est conçu en ces termes: « Dans chaque monastere soit faict jnuentaire de tous les liures qui y sont, et soit escrit le nom du monastere en la premiere page de chaque liure (3). » La Maison de Paris eut cependant de bonne heure une petite bibliothèque, car nous lisons dans une chronique manuscrite du mo-

(1) L'Estoile, *Journal de Henri III*, 9 juillet 1587.

(2) Dubreul, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 694.

(3) *Les Constitutions de la congrégation de Nostre Dame de Feuillent de l'ordre de Citeaux*. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 2422 ; chapitre 32, page 118.

nastère qu'en 1619 un couvent de Feuillants ayant été fondé à Tours, les religieux de la rue Saint-Honoré donnèrent à leurs nouveaux confrères des chandeliers, des croix et « quelques livres (1). »

Vingt ans après, le P. Jacob citoit avec éloge la bibliothèque des Feuillants, et la déclaroit « très-jolie (2). » Elle devoit alors ses principales richesses à un bénédictin (3), appelé Jacques le Bossu, d'abord précepteur du cardinal Henri de Guise, et qui pendant la Ligue s'étoit fait une certaine réputation comme prédicateur. Il mourut à Rome le 7 juin 1626, et laissa par testament à son ami dom Sans de Sainte-Catherine, religieux feuillant, tous ses livres, ainsi qu'un grand nombre de pièces manuscrites fort curieuses (4); on y remarquoit entre autres trois volumes in-quarto renfermant le récit complet de ce qui s'étoit passé dans la congrégation *de Auxiliis*, à laquelle le P. le Bossu avoit assisté par ordre de Clément VII (5).

En 1652 une nouvelle donation vint enrichir cette bibliothèque d'ouvrages qui se rencontroient assez rarement dans les couvents. Un ministre protestant, nommé de Vassan, se convertit au catholicisme, et entra chez les Feuillants, où il prit le nom de Jean de Saint-Paul (6); il apportoit à la communauté une bibliothèque assez nombreuse, et presque exclusivement composée de livres hétérodoxes (7). Ces ouvrages, qu'on ne voulut pas laisser à la portée de tous les religieux, furent d'abord placés dans l'intérieur même des colonnes corinthiennes qui ornoient la bibliothèque (8). Elles

(1) *Chroniques du Monastere Roial de Saint Bernard des Fueillans, ordre de Cisteaux, situé à Paris à la rue de Saint-Honoré.* Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1749, p. 51.

(2) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 509.

(3) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 472.

(5) Millin, *Antiquités nationales*, t. I, p. 68.

(6) E. Haag, *la France protestante*, t. IX, p. 451.

(7) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356.

(8) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

tenoient une place immense qu'on eut l'idée d'utiliser : on les ouvrit, et elles furent ainsi transformées en autant d'armoires, où se cachèrent « plus de mille volumes, qui sont, ajoute Sauval, le caractère de cette bibliothèque (1). » Dans la suite, tous ces livres allèrent remplir un petit grenier, que l'on désigna sous le nom de l'*enfer* (2). D'autres ministres apostats ont-ils contribué à enrichir cette collection ? Deux passages de Sauval (3) et une ligne de Piganiol de la Force (4) permettent de le supposer, mais nous avons vainement cherché des renseignements positifs à cet égard.

Nous ne pouvons non plus fixer exactement la date d'une autre donation dont le souvenir a été conservé sur un grand nombre de volumes par cette inscription : *Munificentia Viri Clarissimi D. Mare de la Ferté. Orate pro eo.*

La bibliothèque des Feuillants avoit pour bibliothécaire en 1667 le R. P. dom Jean de Saint-Anselme, « sçauant personnage dans la connoissance des bons liures (5). » Elle étoit installée dans une salle fort petite, mais bien décorée. On nous la représente comme entourée d'énormes pilastres corinthiens « d'une assez belle menuiserie (6), » ils étoient en outre « rehaussés et éclaircis d'une certaine couleur bronzée et réveillée de je ne sais quelle verdure qui fait un bon effet, dit Sauval, quoique l'invention n'en soit pas bien rare (7). » Au-dessus des armoires, on voyoit les portraits de tous les généraux de la congrégation depuis Jean de la Barrière (8). La porte d'entrée étoit surmontée d'un fort beau bas-relief exécuté par Jean Goujon (9).

(1) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 485.
(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 472.
(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 48, et t. III, p. 52.
(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p 472.
(5) *Chroniques du Monastere Roial de Saint Bernard des Fueillans*, etc., Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1749, p. 179.
(6) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356
(7) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 485.
(8) Némeitz, *le séjour de Paris*, t. II, p. 611. = G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 284.
(9) Millin l'a reproduit dans ses *Antiquités nationales*, t. I, p. 62 et 69.

Les augmentations successives que reçut cette bibliothèque obligèrent les religieux à joindre à la galerie principale plusieurs petits cabinets. Suivant Thiéry, elle auroit renfermé au moment de la Révolution vingt-quatre mille volumes (1); cependant, lors de l'inventaire qui eut lieu dans les dépôts littéraires, on en trouva seulement 16,504 (2). Il est vrai, qu'un peu plus tard, le 26 thermidor an III, Langlez, conservateur du dépôt des capucins Saint-Honoré, reconnut avoir reçu vingt mille volumes provenant des Feuillants (3). On cite parmi les plus curieux une traduction de quarante-quatre sermons de saint Bernard, écrite au douzième siècle, et, par conséquent, précieuse pour l'histoire des variations de la langue françoise (4); ce volume avoit été donné à Jean Goulu, général des Feuillants, par Nicolas Lefèvre, le précepteur de Louis XIII. En tête des imprimés figuroit la collection d'ouvrages hétérodoxes, et le célèbre *catholicon* de 1460 (5), qui passa longtemps pour le troisième specimen de la typographie naissante (6).

Hænel (7) mentionne un ancien catalogue de cette Maison, qui étoit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le numéro 842, et que nous n'avons pu y trouver. La Bibliothèque Mazarine en possède un autre, écrit avec beaucoup de soin, et qui forme trois volumes in-folio. Il a été rédigé en 1746 et a pour titre : *Bibliotheca Fulientina, seu Catalogus Librorum Bibliothecæ Monasterij Regalis Sancti Bernardi Parisiensis, Ord. Cisterc. Congregationis B. Mariæ Fuliensis* (8). Le premier volume est précédé d'un *Avertis-*

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, p. 119.

(2) *Recensement détaillé des livres des bibliothèques du département de Paris*. Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

(3) Voyez le rapport de Langlez, aux Archives de l'Empire, n° F[17] 1203.

(4) Voyez Mabillon, *S. Bernardi opera*, præfatio.

(5) *Summa quæ vocatur Catholicon, edita a Joanne de Janua.*

(6) A. Chevillier, *Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 14 et 15.

(7) *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, etc., asservantur.*

(8) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n°s 3154 à 3156.

sement qui offre assez peu d'intérêt. L'auteur expose d'abord le plan qu'il a suivi, il s'occupe ensuite des difficultés que présente le classement des ouvrages suivant l'ordre des matières, et déclare que pour remédier aux erreurs qu'il doit avoir commises, il a joint au dernier volume une table détaillée par noms d'auteurs; il nous apprend enfin que ce catalogue lui a coûté trois années de travail, *Felices, vtinam! si triennus labor fratribus nostris acceptus utilisque esse possit!*

On trouve la liste de quelques manuscrits provenant de cette bibliothèque dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal qui est inscrit sous le n° 839 F, et dans le catalogue spécial de ceux qui sont entrés en 1794 à la bibliothèque Impériale; ce dernier renferme 63 numéros qui représentent cent volumes environ.

Nous reproduisons ici la grande marque que les Feuillants faisoient apposer sur les plats de leurs volumes; on la ren-

contre quelquefois un peu modifiée dans les détails, la couronne d'épine, par exemple, placée autour du cœur. Les religieux avoient en outre une petite estampille destinée à l'intérieur des volumes; elle portoit une *S* et un *B* entrelacés, avec ces mots en exergue FEUILLANS DE PARIS.

Les inscriptions manuscrites ordonnées par le chapitre 32 des *Constitutions* de l'Ordre sont très-variées. Voici les plus fréquentes :

Ex bibliotheca fuliensium parisiensium.

Ex bibliotheca monasterii sancti Bernardi Parisiensis.

Ex bibliotheca Fullientinorum Parisiensium Sancti Bernardi.

Ex. Bibl. S. Bern. Ful. Par.

Ex Bibliotheca cœnobij D. Bernardj Paris. Cong. B. Mariæ Fuliensis.

Ex bibliotheca monachorum Fuliensium cœnobii Parisiensis sancti Bernardi.

Ex bibliotheca fullientina monasterii Sanbernardi Parisiensis.

Ego sum Monasterij Bernardi Fullientinorum.

Le dernier bibliothécaire des Feuillants fut le R. P. dom Vata (1).

Le couvent fut supprimé en 1790; et aussitôt que l'Assemblée constituante eut abandonné l'archevêché pour se transporter aux Tuileries, elle installa une partie de ses bureaux dans les bâtiments du monastère. Le prieur s'en plaint énergiquement dans la *Déclaration* qu'il dut présenter à la municipalité : « On ne peut, dit-il, donner aucun détail des livres qui forment la Biblioteque, vue que le vaisseau qui renferme la ditte biblioteque est actuellement occupé par l'assemblée nationale qui y a établi ses archives; ce qui a mis dans l'impossibilité de faire aucun travail qui put donner l'idée des volumes qui composent la ditte biblioteque (2). »

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, p. 119.

(2) *Déclaration que donne le prieur du monastère royal de saint Bernard des Feuillans, des biens mobiliers et immobiliers*, etc. Archives de l'Empire, série S, carton n° 4166.

Peu après, le couvent servit encore d'asile à une réunion politique qui devint célèbre sous le nom de *Club des Feuillants*.

Toutes les constructions dépendant de ce monastère ont été abattues en 1804 pour faire place à la rue de Rivoli et à la rue Castiglione.

Les Feuillants avoient, rue d'Enfer, une autre maison qui n'acquit jamais une grande importance. Elle avoit été fondée en 1633 par le garde des sceaux, Pierre Séguier, et étoit placée sous l'invocation des saints Anges Gardiens.

Ce couvent possédoit une bibliothèque installée au deuxième étage et répartie dans six petites pièces. Quoique cette collection fût très-peu considérable, les religieux paroissent avoir beaucoup tenu à la conserver; ils déclarèrent, en effet, à la municipalité qu'elle renfermoit seulement 450 volumes (1), et lors de la visite officielle qui eut lieu le 23 avril 1790, il s'en trouva cependant environ 950. Voici les termes mêmes du procès-verbal : « Etant montés au second, dans la première pièce nous avons vu une bibliothéque composée d'environ 450 volumes de divers formats, et la presque totalité en livres sacrés, et quelqu'uns d'histoire. Une seconde pièce éclairée de deux croisées sur le jardin. Autour de cette pièce se trouvent quatre chambres dont deux à cheminées, où il y a un lit dans chacune, et environ cinq cents volumes de divers formats, compris les brochures répanduës dans les diverses chambres. Nous n'avons trouvé aucunes anciennes

(1) *Etat général des livres de 162 maisons ecclésiastiques et relligieuses du département de Paris, d'après les déclarations reçues.* Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

éditions, ni manuscrits. Messieurs les Religieux nous ont déclaré n'avoir aucune médaille (1). »

Supprimé en 1790, ce couvent est devenu une propriété particulière.

(1) *Procès-verbal de visite de la maison des religieux feuillants de la rue d'Enfer*. Archives de l'Empire, série S, carton n° 4163.

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE PRÉLAT

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

L'amour des livres est, comme toutes les passions, de tous les temps. Les Bibliophiles ont eu des représentants à toutes les périodes de l'histoire, représentants tantôt érudits, éclairés, doués d'un goût exquis et d'une mémoire prodigieuse; tantôt ignorants, superficiels, prétentieux et absurdes. On heurtoit dans sa marche des personnes de ces deux catégories, aussi bien au Forum, du temps des frères Sosie, qu'à Paris, à l'époque des Debure et des Didot. Les panégyriques et les épigrammes n'ont pas manqué aux uns et aux autres; Lucien a persifflé un ignorant qui achetoit beaucoup de livres, et des voix, avec raison enthousiastes, ont proclamé les noms des Lavallière, des Paulmy et des Renouard.

Grâce à ces amateurs, les bibliothèques ont toujours été très-nombreuses dans l'antiquité et de nos jours. A Rome, la bibliothèque tenoit une large place dans la maison d'un riche patricien, d'un homme consulaire. Au moyen âge, les moines, principalement les Bénédictins, conservèrent dans les monastères les plus belles productions du genre humain. Qui ne connoît cette célèbre abbaye de Florence où se trouvoit une collection unique de romanciers grecs : Longus sans la lacune, Xénophon d'Éphèse et Chariton; un Polybe complet et un Plutarque aux vies inédites, manuscrits devant lesquels Paul-Louis Courier exhaloit une admiration par trop expansive. Au quatorzième et au quinzième siècle, quelques érudits, quelques écrivains possèdent des collections de manuscrits : Pétrarque, Boccace, Hermolaüs Barbarus. Pétrarque surtout se distingue parmi ces Bibliophiles. Sa connoissance profonde de l'antiquité devoit lui faire rechercher les livres les plus rares; il devoit tenir à posséder en grand nombre tous ces poëtes et ces orateurs de la littérature latine dont il étoit tellement imprégné, qu'il les

reproduisoit en postiches. Il possédoit, dit-il lui-même, entre autres trésors : le *Traité de la gloire de Cicéron* et des *Épigrammes d'Auguste;* mais ayant prêté lesdits manuscrits à un ami négligent, ils furent à jamais perdus pour lui et pour nous.

La grande époque de Renaissance, le seizième siècle, apparoissoit avec les Médicis et toute la pléiade des savants et des princes amateurs de tout ce que l'antiquité a laissé de plus exquis.

C'étoit l'époque où Ange Politien dévoiloit à ses auditeurs transportés les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce, apportés de Byzance par Lascaris, et qui, jusqu'à cette heure, étoient demeurés mystérieux pour le vulgaire.

Cette découverte d'un nouveau monde devoit répandre les manuscrits grecs dans le commerce. Les Médicis donnant l'exemple, tout prince, tout cardinal lettré pouvoit montrer dans sa bibliothèque, un Homère, un Sophocle, un Platon, livres arrivés naguère à grands frais de quelque ville d'Orient. L'on trouvoit même dans le palais de ces riches amateurs des Grecs fugitifs qui, à la fois bibliothécaires et copistes, classoient, cataloguoient, analysoient la collection de leurs patrons et Mécènes.

Parmi ces collectionneurs, ces érudits, brilloit à Rome, du temps de Léon X, un neveu de ce Pontife, le cardinal Ridolphi ou Radulphus, en latinisant son nom.

Ridolphi étoit un Médicis, c'est tout dire; il savoit que noblesse oblige, et il devoit naturellement marcher dans la voie tracée à Florence et à Rome par les chefs de sa famille; aussi possédoit-il une belle et riche bibliothèque. Il avoit, ainsi que nous l'indiquions plus haut, son Grec fugitif, bibliothécaire, lecteur et copiste. Ce Grec a dressé le catalogue de la bibliothèque du cardinal. Ce catalogue, que Montfaucon a signalé, se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, *fonds Colbert.*

Cette bibliothèque fut acquise, à la mort du cardinal, par le maréchal Strozzi, cette singulière figure de capitaine du

seizième siècle, dont Brantôme a laissé un portrait si original. Strozzi, passé au service de France, apporta avec lui à Paris sa bibliothèque; après sa mort, Catherine de Médicis s'en empara, sous prétexte que Strozzi étant un Médicis, cela ne sortoit pas de la famille. La belle collection, qui passoit à cette époque pour contenir de rares et nombreux manuscrits grecs, alla donc prendre place dans les galeries du château de Chenonceau. Elle devint par ce fait à jamais acquise à la France; car, à la mort de la Reine Catherine, Henri IV acheta les manuscrits, et les fit déposer à la bibliothèque du roi. C'est ainsi que les manuscrits du cardinal Ridolphi se retrouvent aujourd'hui, en grande partie, à la Bibliothèque Impériale, dans le *fonds Médicis*.

Pour donner une idée de ce que pouvoit être la bibliothèque d'un riche particulier au seizième siècle, nous allons analyser le catalogue cité plus haut. Les manuscrits grecs étant les plus nombreux sont les seuls qui s'y trouvent détaillés; les manuscrits hébreux et latins, en plus petit nombre, ne figurent que dans une table sommaire placée à la fin du volume. Nous nous bornerons donc à indiquer les manuscrits grecs.

La série des philosophes commence par Platon. Plusieurs manuscrits contiennent divers dialogues de ce sublime écrivain; il en est de même pour Aristote. Du reste, comme dans toutes les collections de ce genre, des opuscules de divers auteurs se retrouvent en plus ou moins grand nombre dans divers manuscrits, et sont ainsi plusieurs fois répétés. Les commentateurs Proclus, Jean d'Alexandrie, Théodore Méthocite, Georges Pachymère servent d'escorte à l'ami de Socrate et au philosophe de Stagyre. Pythagore aux vers dorés est accompagné de Jamblique, l'historien de la secte pythagoricienne; l'on peut citer ensuite Théophraste et ses Caractères, Plotin et ses Ennéades, le compilateur Stobée, Ocellus Lucanus et Porphyre. Dans les livres de médecine, nous voyons plusieurs manuscrits d'Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, Dioscoride, un certain nombre d'ouvrages

d'hippiatrique et le *Traité d'Arétée de Cappadoce sur la manière de guérir les éperviers et les chiens malades*. Théophraste, ce philosophe qui a quelque chose de l'universalité d'Aristote, se retrouve ici comme naturaliste, avec ses Traités sur les poissons, sur les vents, sur le feu. Les grammairiens et les lexicographes se trouvent au complet : Suidas et un grand nombre de lexiques faits par des Byzantins anonymes, ou qui ont nom Photius, Constantin Lascaris, Théodore le grammairien. Nous n'aurons garde d'oublier Julius Pollux et son Onomasticon, et le célèbre commentateur d'Homère.

Le cardinal, comme tous les érudits du seizième siècle, avoit une prédilection pour les poëtes ; aussi cette classe est-elle très-nombreuse dans la bibliothèque. Les tragiques Eschyle, Sophocle, Euripide sont répétés plusieurs fois. Les comédies d'Aristophane se rencontrent rarement au complet ou en grand nombre dans les manuscrits; la plupart des manuscrits de cet auteur ne contiennent que *Plutus*, *les Nuées*, *les Grenouilles*, seules pièces que l'on expliquât dans les écoles de Byzance. Le grand comique n'est représenté que par ces trois pièces sur notre catalogue. Puis viennent Homère et Hésiode au complet, Lycophron et son obscure Alexandra, Oppien, Aratus, Pindare ; Orphée et Apollonius, les deux chantres de l'expédition des Argonautes ; plusieurs anthologies et deux des plus illustres érotiques de la Grèce : Théocrite et Musée. Le moine grec Planude, cet intrépide éditeur et traducteur, se retrouve ici, comme du reste, dans toutes les grandes bibliothèques, avec ses traductions presque inédites des Métamorphoses et des Héroïdes d'Ovide. Mentionnons encore le drame du *Christus patiens*, centon d'Euripide, attribué à saint Grégoire de Naziance. Parmi les orateurs et sophistes, nous avons Demosthène, Eschine, Isocrate, Libanius, Synésius, Julien; et ces lettres si nombreuses et si répandues, attribuées à Brutus, à Euripide, à Diogène, œuvres de faiseurs plus ou moins habiles. Les romanciers Longus, Achille Tatius, Héliodore n'ont garde de manquer

à la liste; Eumathe surtout, Eumathe que l'on retrouve dans toutes les grandes collections de l'Europe, figure en deux manuscrits. Lucien, selon l'usage, est éparpillé en différents opuscules; mais chose à remarquer cependant, et assez rare, un manuscrit contient, d'après le catalogue, toutes les œuvres.

Nous ne décrirons pas tous les grands historiens de la Grèce; nous mettrons seulement en évidence un certain nombre de Byzantins, tels que Nicolas Chalcondyle, Christodule, Constantin Manassès, et une *Histoire de l'Intérieur de l'Éthiopie*, par Jean, moine de Saint-Sabas.

Une des classes du catalogue les plus intéressantes comme contenant des œuvres peu connues ou inédites est celle des mathématiciens et écrivains stratégistes, ouvrages ayant trait à la confection des armes et des machines de guerre, ouvrages de tactique d'Onosander, d'Urbicius, de Biton, d'Ibéron, de Philon, de l'empereur Léon, des lexiques et des opuscules qui traitent de l'art de faire de l'or et de composer l'eau divine; les représentants des sciences mathématiques de l'antiquité : Euclide, Aratus, Apollonius Pergéus, Autolycus, Archimède, Ptolémée.

Inutile de dire que les pères de l'église grecque et les écrivains que l'on y ajoute d'ordinaire, tels que Nil et Jean Climaque, forment la série des théologiens. Cette série est riche en bibles, évangiles, psaltériums; en traités théologiques et sermons de moines byzantins, tels que Planude et Barlaam; l'on y retrouve aussi ces agiographes si répandus à l'état manuscrit : Métaphraste, Palladius et autres.

Plusieurs manuscrits du *Recueil des Basiliques et des Instituts*, de Théophile, ainsi que des traités sur les conciles et synodes, donnent un spécimen des ouvrages qui représentaient le droit civil et canonique dans une bibliothèque de cette époque. L'on voit que la collection Ridolphi justifioit par sa composition le choix du maréchal Strozzi et de Catherine de Médicis, et qu'elle a pu contribuer à former un des fonds les plus riches de la Bibliothèque Impériale.

A. Brun.

LES LIVRES [1].

Un roi d'Égypte, Ozimandias, avoit écrit sur la porte de sa bibliothèque : *Trésor des remèdes de l'âme.* Dans la perspicacité du bon sens antique, ce prince avoit vu que le livre est, dans la vie de l'homme et dans la vie des peuples, tantôt le remède au mal, tantôt l'instrument du bien. Une simple parole, mieux que les exploits du monarque, a recommandé son nom à la fidèle mémoire de l'humanité.

Nous ne parlons pas des livres sans émotion. Nous avions appris des anciens que les livres ont leur destin, et nous connoissions par expérience l'amertume de cette destinée. Si amer cependant que soit le calice, ses lies n'empêchent pas qu'on ne le boive à longs traits, et qu'on ne l'épuise avec amour. Les duretés du sort sont rachetées par les splendeurs d'une haute vocation, et le fiel a des douceurs. Oui, le livre, ce fragile papier, cette voix sans accent et sans visage, même quand elle crie dans le désert, c'est encore une des plus hautes puissances. Il n'y a même ici-bas, au fond, qu'une puissance, la pensée. Et, malgré nos préoccupations utilitaires, malgré nos charges d'État, malgré la frivolité de nos goûts, nous n'avons pas entièrement perdu le sentiment de sa noble mission.

Voyez un peu. A la tête de tous les peuples il y a un livre, et un livre à la tête de toutes les grandes civilisations. Depuis quarante siècles, la Chine et l'Inde obéissent aux Kings et aux Védas. La Perse antique avoit le Zend-Avesta; la Grèce polie, l'Iliade; le Nord grossier, l'Edda. Des races confuses se sont immobilisées sous le Koran. Nous, Européens, nous sommes les aînés de la famille humaine, les avant-coureurs du progrès, les contre-maîtres de la création,

(1) Nous empruntons cet article à un journal qui paraissoit encore le mois dernier, intitulé : l'*Exposition de Chaumont.*

parce que nous avons devant nous le fanal des deux Testaments. La Bible, interprétée par l'Église, prêchée par la parole apostolique, vulgarisée par l'écriture, voilà notre meilleur titre à la prééminence.

Le livre, phare de la vie publique, est aussi l'appui de la vie privée. C'est le pain de l'enfant et le lait des vieillards. Dans la tristesse, il nous console; dans la joie, il ajoute à notre allégresse. Après le travail, il charme le repos; dans le repos, il prévient l'ennui. Le matin, à midi, le soir, il est toujours là sur le bureau, le guéridon ou la table de nuit, il est partout. En tout lieu, à toute heure, vous retrouvez ce bon ami. Les moins sérieux peuvent en venir au petit livre de Ballanche et de Goëthe : « Je n'ai jamais eu de peine que « n'ait dissipée un quart d'heure de lecture. »

Quand le livre ne serviroit qu'à ceux qui le composent, il seroit encore digne de nos respects. L'âme de l'homme est un abîme profond. Dans ses profondeurs sont cachées des choses merveilleuses. Un sentiment instinctif révèle leur présence, une espèce de malaise provoque leur émission. Un beau jour la lumière d'en haut nous les fait entrevoir, la réflexion les féconde, et le feu de l'enthousiasme qui les dilate amène leur épanchement. Toutes ces choses secrètes de l'âme ne sont pas susceptibles d'une expression; il y en a qui flottent dans le nuage séducteur d'une indécision perpétuelle, d'autres qui reculent sans cesse sur le terrain fuyant de l'inabordable; et parmi celles qui se peuvent exprimer, toutes ne relèvent pas du faible organe de la plume. Si appauvri que soit ce noble instrument, c'est lui cependant qui révèle les mystères de la vie intime, les illuminations de la pensée, les délicatesses du cœur, la fleur de l'âme. Écrire, c'est mettre son âme sur du papier. Et quand l'âme s'est ainsi distillée goutte à goutte sur quelques feuilles fugitives, quand elle s'est débordée comme un torrent en quelque grand travail, elle se reconnoît, elle se voit (j'allois dire elle se mire) dans le livre comme dans un miroir. Douces illusions, assez mêlées de réalité pour qu'on les respecte,

suffisamment inspirées par de hautes aspirations, pour qu'on les estime. Ah ! Zoïles méchants, ne touchez pas à nos songes, et ne troublez pas nos enchantements.

Mais il faut aux auteurs des complices, des imprimeurs : des imprimeurs qui mettent aussi dans le livre leur poésie quand l'auteur y a déposé ses inspirations. Dans l'imprimerie il y a : le côté matériel du métier, le côté moral qui en fait un art. Pour y exceller, il est nécessaire de ressentir le souci des idées, l'esprit du prosélytisme, l'amour du genre humain. Ceux qu'animent ces nobles sentiments font aussi des chefs-d'œuvre. Les Aldes, les Plantin, les Etienne, les Elzevier, les Didot, ont un nom dans l'histoire.

Que tous nous prengne a bonne fin!
Amen. Amen. »

Chi fenist li liures del ymage du monde.

Le système de cosmographie développé par l'auteur dans le second livre est très-curieux. Il est d'autant plus remarquable, qu'il est antérieur au *Trésor* de Brunetto, et au *Miroir* de Vincent de Beauvais, et beaucoup plus judicieux que ces deux célèbres ouvrages. Gaultier de Metz, ainsi que Ptolémée, suppose que la terre est ronde *comme une pomme*, et placée au centre de l'univers; mais il explique clairement les phases de la lune, les éclipses, les antipodes, la gravitation de tous les corps vers le centre de la terre, et la distance de la terre aux planètes et aux étoiles. Il dit à ce sujet :

« Se li primiers hons que dix fist,
Adam i fust tous iours ales
Des lors qui fut primerain nes
Xxv liues chascun iour
Ne fust il pas a del labor
Ains eust a aler encore
Par vij^c et xij ans des lore
Que cist liures fust primiers fais
Qui primierement fu parfais
Au rois à laparicion
En lan del incarnation
M. ij^c. *lxvij* ans. »

Cette date de l'*Image du monde*, toujours placée dans le texte, est répétée à la fin de quelques exemplaires :

« Ci fenist l'image du monde,
A Deu commence, a Deu prent fin,
Qui ses biens nos doint a la fin!
En l'an de l'incarnacion
A roix à l'aparecion
M. et ij^c. *xlv* ans
Fu primiers parfais cist romans, »

Parmi les merveilles de la terre et de la mer qu'il décrit, le poëte n'a point oublié les fables qui ont été reproduites dans la chronique de Nuremberg, telles que Gog et Magog, les Pygmées et les Grues, les hommes monstrueux, les animaux fantastiques, etc., etc.

Le *livre de clergie* a été traduit en prose, à la fin du treizième

siècle, par Gossouin; et cette traduction fut imprimée plusieurs fois, dans les premières années du seizième siècle. Mais nous ne connoissons point d'autre édition imprimée du poëme de Gaultier de Metz, que celle de *Genève*, 1517, dans laquelle on a altéré le texte et rajeuni le style.

II

ENSEIGNEMENT DE VRAYE NOBLESSE. *Manuscrit* du xve siècle, sur papier; in-4° de 136 feuillets, miniat., init., mar. r., jans., tr. dor. (*Hardy*).

Très-beau manuscrit, à grandes marges; papier fort et blanc; bonne écriture de la fin du quinzième siècle. — Le prologue et la table des sept parties de l'ouvrage, occupent deux feuillets, et sont séparés du texte par un feuillet blanc. En tête de chaque partie, on voit une miniature de 12 à 13 centimètres de haut, sur 11 centimètres de large. Ces miniatures ont été exécutées par *un excellent artiste :* le dessin et le coloris en sont remarquables. Le sujet de chaque miniature est expliqué par l'auteur sur le feuillet en regard.

L'*Enseignement de la vraye noblesse* n'a jamais été imprimé, et les manuscrits en sont très-rares. La Bibliothèque impériale de Paris possède un seul exemplaire de cet ouvrage : il est in-folio, sans miniatures, d'une assez mauvaise écriture, quoiqu'il soit daté de 1486. On trouve à la Bibliothèque de l'arsenal, un bel exemplaire du seizième siècle, in-4°, avec des miniatures *beaucoup moins belles que celles dont notre manuscrit est orné :* ce sont les mêmes sujets, avec quelques différences de détail. La *Bibliothèque protypographique* indique trois manuscrits de l'*Enseignement de vraye noblesse* qui existoient dans la Bibliothèque de Bourgogne; cependant Hennin n'en cite qu'un seul dans ses *Monuments de l'histoire de France*, tome vi, pag. 67. La rareté de ces manuscrits est donc parfaitement constatée.

Voici le début de la première partie : « Par la grace de Nostre-Seigneur Jhesucrist dont tous biens procèdent, me vint devocion et volunté de aler visiter la glorieuse vierge Marie en son église de Haulx en la conté de Haynau; et pour ceste chose acomplir me party de la ville de Lisle lez Flandres et vins jusques en la ville d'Enghien en la dicte conté de Haynau, de laquelle me party le ve jour de may l'an mil quatre cens et quarante pour aler audit lieu

de Haulx. » ..... « Et aussitost que je apperceuz la dicte église, je descendy de mon cheval, lequel je cuiday bailler à tenir à ung de mes gens; mais adonc je n'en trouvay nulz. Et en tenant mon cheval par la resne, me mis à genoulz pour dire mes oroisons. » C'est alors que lui apparut une belle dame qui se nommoit *Ymaginacion* Cette dame lui demanda de se charger d'un message, soit pour les gens d'église, soit pour les princes et les chevaliers, soit pour les peuples des communautés, des cités et bonnes villes. L'auteur s'excuse, en disant qu'il est *chevalier de petit estat et lignaiges et peu saige* (savant). Enfin, il se décide : « Je choisis et eslis de adresser à l'estat des princes et chevalerie, entre lesquelz j'ay esté nourri jusques à présent. » Il résulte de ce qui précède, que l'auteur était un chevalier flamand, et qu'il composa son livre en 1440. Aussitôt que le chevalier a accepté le message, la dame fait entendre ses plaintes. Elle récapitule tous les malheurs de l'époque : Le schisme de l'Église, les conquêtes des Infidèles, la perte du royaume de Chypre, les guerres anglo-françoises, les pilleries des gens d'armes, la ruine du peuple, etc. Puis, elle reproche aux princes leurs exactions, le mauvais choix de leurs ministres, et elle déclare que les maux de la chrétienté « adviennent principalement par les défauts qui sont ès princes et en leur chevalerie, esquelz vraye noblesse, vertu et gentillesse devroient estre trouvées non pas par parolles, mais en leurs œuvres et fais. »

La miniature de cette première partie, représente la chapelle de Haulx, le chevalier à genoux au pied d'un chêne, dame Imagination près de lui, et un cheval libre, à gauche.

La deuxième partie traite *de la vraye noblesse et comment on la doit entendre*. — La miniature représente dame *Noblesse*, agenouillée, les yeux fixés vers le ciel: elle est accompagnée des quatre vertus, *Prudence*, *Justice*, *Continence* et *Force*, *habillées en guise de dames*, *tres-richement*.

Les autres parties servent à développer ce traité de vraye noblesse, et la conclusion de l'ouvrage est que « un bon et joyeux temps règneroit en la cristienté, si les princes et chevaliers avoient en eulx vraye noblesse. »

La miniature de la troisième partie est divisée en deux compartiments. Dans le premier, des gens des trois États posent la couronne sur la tête d'un roi; dans le second, des gens armés arrachent la couronne à un prince, et la donnent à un autre. — La quatrième miniature représente la réception d'un chevalier : le roi lui donne l'accolade, tandis qu'un page lui chausse les éperons dorés. — La cinquième miniature représente l'exterieur d'une ville forte, un chariot attelé de deux chevaux et escorté de pré-

lats et de princes; le roi est monté sur un des chevaux de trait. — La sixième miniature représente un cheval ailé *nommé Agasus;* un roi, des princes et des chevaliers lèvent les mains en l'air, *pour toucher audit cheval, ce que faire ne peuvent.* Ce cheval blanc, aux grandes ailes rouges et blanches, est d'une admirable facture. — La septième miniature est compliquée. On voit la Justice, les yeux bandés et l'épée à la main; un criminel pendu, un autre à qui l'on va trancher la tête; puis, des gens joyeux, dont quelques-uns jouent de divers instruments; dans un second compartiment, des hommes et des dames banquettent; et dans le lointain, des chevaliers croisés assiégent la ville de Jérusalem. — Toutes ces peintures sont très-curieuses pour les costumes et les usages du quinzième siècle.

L'auteur de l'*Enseignement de vraye noblesse*, faisoit une guerre vigoureuse aux mœurs des gens d'église, des princes, des chevaliers et du peuple; il prêchoit une réforme radicale. Mais on ne tint pas compte de ses sages conseils; et tous les maux qu'il deploroit en 1440, continuèrent à désoler la France, jusqu'au dix-septième siècle.

P. S. Les deux manuscrits que nous venons de décrire appartenoient à M. J. Techener, qui les a récemment cédés à S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, et ils sont allés augmenter l'inappréciable collection du prince.

Ap. Baiquet.

ÉTUDES ELZEVIRIENNES.

La dernière édition de l'admirable *Manuel du Libraire* de M. J. Ch. Brunet reproduit avec un petit nombre d'additions ou de changements le travail étendu et relatif aux éditions elzeviriennes qui étoit placé à la suite de l'édition précédente de ce vaste répertoire, rédigé avec cette attention scrupuleuse qui caractérise l'œuvre du premier des bibliographes européens.

M. Brunet annonce qu'ayant égard à des observations exposées dans un opuscule de M. Motteley (*Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elzevier et de leurs annexes*. Paris, Panckouke), il a cru devoir retirer la qualité de *vrai Elzevier* qu'il avoit précédemment donnée à plusieurs volumes auxquels ne doit plus s'appliquer cette attribution. Les volumes qui ont ainsi perdu une qualification honorable et qui rehaussoit leur valeur, sont en petit nombre, et nous avons observé qu'à l'égard de divers ouvrages, M. Brunet n'avoit pas cru devoir s'en rapporter aux indications de M. Motteley. En voici quelques exemples :

Les *Satyres du sieur D.* (Despreaux), Amsterdam, Tham van Dyck, 1669, conservent dans la cinquième édition du *Manuel* la qualification de *véritable Elzevir*, quoique Motteley (pag. 10) attribue ce joli volume à Foppens de Bruxelles. — C'est également aux presses de Foppens que reviennent, selon Motteley, les trois éditions datées de 1667, du *Bouclier d'estat*, mais M. Brunet pense que la troisième, en plus petits caractères et plus jolie que les deux autres, peut être attribuée aux presses de Daniel Elzevier. A l'égard de l'*Histoire des amours de Henri IV*, Leyde, Jean Sambix, 1664, le *Manuel*, qui affirmoit (4e édition) que ce volume appartenoit bien aux presses des Elzevirs, se borne

à dire maintenant qu'elle est digne de ces presses, quoiqu'on l'attribue à Foppens, attribution que Motteley (p. 19) regarde comme certaine.

Il seroit sans doute inutile de signaler d'autres circonstances analogues.

Le *Manuel* indique pour quelques articles (*Abrégé de la vie de Turenne; Lettres d'Arnault; l'Art de régner; Des mœurs de l'Église catholique par saint Augustin*, etc.) les prix d'adjudication de la vente Pieters, mais il auroit pu en mentionner bien d'autres tout aussi dignes d'être relevés. Nous en avons noté plusieurs et nous les transcrivons ici.

L'homme chrétien, par Senault. 1665; 31 fr., mar. bleu.

Les Provinciales (par Pascal). Cologne, 1657; 59 fr., mar. rouge et 39 fr. vélin.

Les Imaginaires (par Nicole). 1667 ; 34 fr., mar. violet.

De la charge des gouverneurs de places par A. de Ville. 1674; 40 fr., mar. rouge, non rogné.

Histoire comique de Francion, par de Moulinet (Sorel). 1668 ; 89 fr., mar. noir.

Aventures ou Mémoires de Henriette Sylvie de Molière. 1672 ; 46 fr., vélin.

La Princesse de Clèves (par Madame de La Fayette). 1678; 55 fr., mar. (exempl. Nodier, payé 20 fr. en 1844).

Catéchisme des courtisans. 1669; 80 fr., mar. rouge.

Recueil de diverses pièces comiques. 1671; 40 fr., mar. rouge.

Recueil des pièces de Madame de la Suze. 1673; 81 fr., mar. citron, exempl. Nodier, payé 58 fr. en 1830.

Nous ne voulons pas prolonger davantage cette énumération; toutefois, avant de quitter ce point de vue des adjudi-

cations, il ne sera peut-être pas inopportun de mentionner quelques-uns des prix qu'ont atteints, au mois d'avril dernier, certaines éditions elzeviriennes qui faisoient partie de la belle bibliothèque de M. Chedeau, de Saumur.

Le Pastissier françois, mar. rouge, riche reliure de Duru, 425 fr.

Poésies françoises de Ménage, 1656, in-12, cuir de Russie, 201 fr.

Ouverture du Palais Cardinal. Mirame, 1642, in-12, mar. bleu, Bauzonnet, 280 fr.

Œuvres de Balzac, 1652-62, 7 vol. in-12, mar. rouge. Bauzonnet, 300 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que nous avions fait l'acquisition des papiers de M. Millot, qui s'étoit occupé d'une façon toute spéciale de la bibliographie elzevirienne, et qui avoit formé en ce genre une collection nombreuse et choisie; elle a donné lieu à des ventes publiques faites, l'une en 1844, par M. Techener, avec le concours de M. P. Lacroix, une autre également par M. Techener en 1859, et après sa mort en 1861 par M. François.

Les notes de M. Millot contiennent bien des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs ; nous allons en transcrire quelques-uns, sans prétendre faire un choix.

Les Devoirs des grands. Cologne, chez Pierre Marteau, 1666, petit in-12, 72 pages.

« Ce petit ouvrage est du prince de Conti (Armand de « Bourbon). Il avoit été imprimé à Paris, chez Thierry, la « même année. L'édition hollandaise, en gros caractères, « a été exécutée par Wolfgang. La sphère qui est sur le « titre et la lettre *L* de la page 3, qui n'a jamais été imitée, « le révèlent. C'est un livre très-rare et inconnu aux biblio- « graphes. » (Nous ne le trouvons ni dans les *Annales*, ni au catalogue de vente de Pieters.)

L'Imagination détrompée, ou la Phantaisie débrouillée au sujet de l'amoureux imaginaire. La Haye, J. et D. Steucker, 1675, petit in-12 ; 4 feuillets et 143 pages.

« Ce livret fort bien imprimé porte la sphère qui orne ha-« bituellement les éditions données par les Steucker. A la « fin ce joli petit fleuron rosassé qui est une imitation « presque parfaite de celui des Elzevirs de Leyde. » Volume très-rare. (Pieters n'en parle point.)

Recueil de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres. La Haye, J. et D. Steucker, 1669.

Ce volume est divisé en trois parties, 120, 44 et 57 pages. Pieters l'indique, pag. 436, mais on pourroit croire, d'après ce qu'il dit, que cette troisième partie est consacrée tout entière à la *feste de Versailles*, tandis que, de la page 34 à 55, s'étend un récit intitulé : *la Veufve de Pétrone ;* les pages 56 et 57 sont occupées par une épigramme de Pétrone. Le *Manuel*, tom. IV, col. 1145, a signalé ce volume qui, malgré sa rareté, n'est pas cher, car en 1827, l'exemplaire Nodier, relié en mar. vert, par Thouvenin, ne dépassa pas 18 francs. Il est vrai qu'il a été revendu (ce que le *Manuel* ne dit pas), 40 fr. à la vente Aimé-Martin en 1847.

Lettres de Voiture. Nimègue, chez André Hogenhuyse, 1660. — M. Brunet signale ce volume comme imprimé par les Elzevirs de Leyde pour le libraire qui a mis son nom sur le frontispice. La dédicace de ce libraire à Théodore de Weldren occupe 4 feuillets. L'origine de ce volume qu'il faut attribuer à Jean Elzevir n'est pas douteuse ; tous ses ornements se retrouvent sur des volumes signés, notamment sur la *Galerie des femmes fortes* et sur la *Pharsale*. Pieters parle de ce volume (pag. 200), mais ce qu'il ne dit pas, et ce que le *Mannel* ne signale pas davantage, mais ce qui ne pouvoit échapper à la perspicacité persévérante de M. Millot, c'est qu'il existe deux éditions avec la même date et la même adresse. Celle qui a été décrite a 12 feuillets, 652

pages et 13 pages de table ; l'autre a de même 12 feuillets et 652 pages, mais la table n'a que 12 pages ; la page pleine a 41 lignes dans la première édition et 39 dans la seconde. Toutes deux ont le même frontispice gravé. La seconde édition, quoique belle, ne doit point faire partie de la collection des Elzevirs; car les fleurons et les vignettes dont elle est ornée, n'ont jamais été employés par ces typographes.

Thémistocle, 1649; *Nitocris*, 1650, *Scévola*, 1654; *Alcine*, 1655. Ces quatre tragédies sont de du Ryer; elles sont sorties des presses des Elzevirs; c'est ce qu'affirme nettement le *Manuel* (t. VI, col. 1750); Pieters observe que Motteley avait attribué à Foppens l'impression du *Scévola;* Millot regarda aussi *Alcine* comme due aux presses du même typographe, mais les Elzevirs n'ayant jamais donné d'autres éditions de ces pièces, elles figurent très-bien parmi les annexes de la collection.

Jodelet, 1648; *les Trois Dorothées*, 1648; l'*Héritier ridicule*, 1650; le *Marquis ridicule*, 1656; l'*Ecolier de Salamanque*, 1657.

Ces cinq pièces sont de Scarron; Millot, qui les signale comme d'une beauté typographique qui ne laisse rien à désirer, s'accorde avec le *Manuel* pour les attribuer aux Elzevirs de Leyde. Les trois premières doivent être mises sur le compte d'Abraham et Bonaventure ; les deux autres à celui de Jean. Toutes portent au frontispice la sphère ; en examinant avec soin les fleurons et vignettes (tête de buffle, sirène noire et blanche, etc.), on parvient à préciser les attributions.

Le Conseiller d'estat (par Ph. de Bethune), 1645.

Cet ouvrage est sorti de la plume d'un diplomate distingué. L'impression est belle et sur bon papier. Le *Manuel* (VI, 1648) signale ce volume « comme semblable aux Elzevirs de Leyde. » Pieters dit (p. 195) que l'impression est

attribuée aux Elzevirs. Millot reconnoît les presses de Louis. La sphère du titre est celle du Clapmarius de 1664. La lettre L plusieurs fois répétée, se voit aux œuvres de Balzac, au Rohan de 1664, à l'Henri IV de la même année; elle n'a été ni imitée, ni contrefaite.

Il Puttanismo romano, 1668.

« Cet ouvrage a certainement été imprimé en Hollande, mais je doute qu'il sorte des presses elzeviriennes. » Ainsi s'exprime le *Manuel* (VI, 1766). Pieters (pag. 432) se borne à signaler l'opinion de M. Brunet. Millot n'hésite pas à regarder ce volume, fort bien imprimé, comme exécuté chez Daniel Elzevir. Il se base sur ce que les lettres grises qui s'y rencontrent sont bien celles qu'employoit ce typographe. La lettre *L* se voit à la Bible de 1669, feuillet 184 du Nouveau Testament; la lettre *V* au Corvinus : *Elementa juris*, dédicace.

Paraphrase des psaumes de David, en vers françois, par Godeau, 1676.

Le titre de ce volume a été imprimé en Hollande et porte la devise au *Quærendo*, tandis que le livre paroît être sorti des presses parisiennes (*Manuel*, II. 1635,). C'est une édition des plus élégantes à annexer aux Elzevirs (Pieters, (p. 406.). D'après Millot, ce volume, incontestablement sorti des presses de Wolfgang, est une des bonnes annexes de la collection elzevirienne. Il est d'une justification un peu plus grande que les in-12 ordinaires. Les ornements habituels à Wolfgang sont répandus avec profusion dans cette édition; on retrouve ceux du Corneille, du Quinault, du Racine et du Pradon. Les culs-de-lampe des pages 195, 198 et 423 se voient aux *Epistres des Saints Pères* de J. Diodati, p. 67, 70, 423.

Nous ne voulons pas, dans la crainte de multiplier des détails trop minutieux, faire d'autres emprunts aux notes manuscrites de Millot, relatives aux volumes qui ont été

imprimés par les Elzevirs (quoiqu'ils ne portent pas leurs noms) ou qu'on joint à la collection. Nous ajouterons toutefois que nous possédons aussi un exemplaire de l'*Essai* de Bérard, interfolié et chargé de remarques manuscrites du bibliophile en question.

Nous ne placerons ici qu'une seule de ces notes ; elle concerne le *César* de 1635.

Contrairement à l'opinion de Bérard qui regarde comme la seconde édition du César avec la date de 1635 celle qui a 37 lignes à la page, et comme la troisième, celle de 35 lignes (la première, aussi de 35 lignes), se reconnoît à la faute de pagination (153 pour 149). Millot change cet ordre. L'édition qu'il signale comme la seconde, copie la première, page par page, et ligne par ligne. Elle a également une méduse à la fin de l'index ; la faute de pagination est corrigée, les têtes de buffles sont remplacées à l'épître par la sirène de première classe, et à la page première par une figurine sortant d'un petit vase. Dans l'édition que je regarde comme la troisième, il y a à la fin de l'index un errata de huit lignes qui n'existe pas dans les deux éditions précédentes; il est imprimé en lettres italiques. Les ornements de cette édition sont le buffle aux petites cornes, le grand buffle de la première époque, le petit mascaron à la fin du texte et à la fin en tête de l'index la sirène blanche de première époque, qui n'existoit pas en 1635. Quoique le papier de cette troisième édition soit plus grand, il n'est pas d'un aussi bon choix. Ce qui justifie notre classement, c'est 1° la conformité du tirage et de la grandeur de la première et de la seconde édition (la troisième offre 3 ou 4 lignes de plus), et ce n'est qu'après 1640 que les Elzevirs ont commencé à employer ce papier de plus grande dimension ; 2° la sirène noire de première date est antérieure de plusieurs années à celle que nous appelons sirène blanche et qui se montre dans cette édition. Nous pensons que la seconde édition a été donnée après 1635, mais avant 1640, et la troisième après 1640. Les trois éditions et les deux d'Amsterdam, datées de 1661 et 1675, ont

toutes le même titre gravé dont la planche a dû passer de Leyde à Amsterdam. Ces deux dernières éditions sont la reproduction exacte et fidèle (sauf que les fautes signalées dans l'errata sont corrigées) de la troisième édition datée de 1635. L'édition de 1661 est très-bien imprimée et sur très-beau papier; c'est celle qu'un amateur doit placer dans la collection des Elzevirs d'Amsterdam; toutefois elle est bien moins chère dans les ventes que les éditions de 1635 et, de fait, les bibliophiles ne recherchent que la première, celle que l'erreur de pagination fait reconnoître dès le premier coup-d'œil.

Cette note démontre avec quelle attention, inconnue jusqu'alors, Millot étudioit, presque une loupe à la main, les impressions elzeviriennes, examinant les ornements, les vignettes, la grandeur du papier: il tiroit de ces faits, négligés avant lui, des déductions qui établissoient, dans la bibliographie elzevirienne, bien des rectifications.

Avant de finir, nous signalerons un *Catalogue méthodique des dissertations ou thèses académiques imprimées par les Elzevirs* de 1616 à 1712; ce catalogue a été rédigé d'après la collection réunie à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, et c'est M. Ch. Fr. Walther, bibliothécaire supérieur, qui l'a dressé. Il forme un volume grand in-8 de 107 pages; 1076 dissertations y sont enregistrées. Pieters dans ses *Annales*, n'avoit point mentionné ces productions, auxquelles le nom des Elzevirs donne quelque intérêt et qui offrent d'ailleurs un tableau du mouvement des études universitaires en Hollande pendant un siècle.

G. Brunet.

ANALECTA-BIBLION.

HISTOIRE DE D. RANUCIO D'ALÉTÈS, écrite par lui-même. *Venise*, 1758, 2 vol. in-12.

A M. le Directeur du BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Tel est le titre d'un livre que je possède dans ma bibliothèque et que les catalogues signalent comme rare. A cet exemplaire se trouve une notice manuscrite que je copie *textuellement* et que je vous envoie pour le *Bulletin du Bibliophile* si vous pensez qu'elle puisse intéresser les lecteurs.

Veuillez agréer, monsieur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Cet ouvrage est d'un nommé *Quesnel*, originaire de Dieppe. Il avoit été quelque temps dans la congrégation de l'Oratoire. Il est aussi l'auteur d'une histoire des religieux de la compagnie de Jésus, ouvrage où il y a du romanesque et dont la fiction est peu vraisemblable : il commence à la naissance d'Ignace de Loyola et finit en 1571. Il fut interrompu parce que l'auteur fut arrêté et conduit à la Bastille, où il fut trouvé mort avec soupçon d'assassinat. L'abbé Goujet dans le catalogue raisonné de ses livres et manuscrits dit, tome V, page 193 : « Le sieur Quesnel étoit de Dieppe; on « lui attribue aussi l'*Almanach du Diable*. Il y a bien des « anecdotes dans son *Histoire de Ranucio;* roman allégo- « rique fait à l'occasion de la bulle *Unigenitus;* mais la plu- « part de ses anecdotes sont trop chargées. » *Idem*, t. III, page 769.

Extrait de l'Histoire de Ranucio d'Alètes avec la clef des noms allégoriques.

Tout cet ouvrage n'est qu'une satire des gens d'église et des moines, satire outrée, où l'auteur a eu l'adresse de pein-

dre les mœurs ecclésiastiques et monacales, mais où les couleurs, quoique quelquefois assez naturelles, sont trop chargées. Il n'y a point assez de finesse et de légèreté dans cet ouvrage. On voit un homme qui s'est fait un plan de satire et qui s'accroche partout pour le remplir. Il ne finit point quand il tient les moines, et son antipathie trop marquée le jette dans des déclamations qui répondent mal au genre d'écrire qu'il semble avoir en vue et au tour de plaisanterie, dont quelques endroits sont assez assaisonnés. On peut considérer, en général, cet ouvrage comme une espèce de satire Ménippée, ou comme une imitation de Pétrone.

L'éducation de Ranucio n'a rien de fort particulier. Son père, dont on fait à la fin un négociant de profession et un homme de lettres, chose fort rare dans un Portugais, n'ose la confier qu'à lui-même, et après l'avoir instruit suffisamment dans les lettres humaines, il le met entre les mains d'un saint et savant missionnaire pour apprendre sa religion. Dom Poketos, persécuté et en butte à la jalousie des autres missionnaires, donne une idée générale de la tyrannie que les jésuites et leur sainte cabale ont souvent exercée à la Chine et ailleurs contre leurs concurrents dans l'apostolat.

Ranucio tombe dangereusement malade d'une pleurésie; sa mère (femme à direction), sur l'avis de son confesseur, envoie chercher Caramuelo, célèbre médecin qui avoit une pension du clergé pour faire vaquer les bénéfices. Le système du médecin Sylva est mis ici dans tout son jour, et on le reconnoit d'abord à la méthode meurtrière dont il traite la petite vérole. Le nom de Caramuelo (formé de Caramuel, célèbre théologien espagnol de la société dont les maximes relâchées sont citées dans les lettres provinciales) peut faire penser que l'auteur a eu encore en vue un autre objet. En effet ces rafraîchissements ordonnés par le médecin et si contraires dans la pleurésie, quoique souvent au goût du malade, sont l'image parfaite de cette funeste indulgence tant reprochée aux loyolistes.

La mère de Ranucio le voue à son insu à saint François;

il guérit et sa guérison est attribuée à ce pieux expédient. Voilà la première touche que l'auteur donne aux moines en général; il prend de là occasion de décrire les abus monastiques et de faire un parallèle peu tolérable des anachorètes modernes avec les anciens.

On sollicite Ranucio de se faire moine et le père Pancratio, l'un des directeurs de sa mère (pour les péchés mignons), lui fait une peinture délicieuse des aises monacales et de la vie du cloître pour lui en inspirer le goût.

Ranucio va passer quelque temps chez le licencié dom Antonio, son oncle. Le portrait qu'il en donne est d'après nature, copié sur le trésorier du *Lutrin*, à quelques teintes près de plus, dont pour l'honneur du métier il colore la trogne du licencié; tout ce morceau est une peinture naturelle des curés de campagne.

L'auteur nous décrit leurs bombances et leurs assemblées appelées Calendes, qui ne sont le plus souvent que de pures corruptions. Cette peinture est interrompue par le conte du Diable malade, qui est fort froid à tous égards.

L'histoire du prince Albanius et de son fils est l'histoire allégorique de la constitution de Clément XI. Il faut lire ce morceau dans le livre même pour en juger. Le message secret du prince Albanius et de dona Inès Loyolina caractérise ingénieusement le mystère de la constitution qui est le pur ouvrage des jésuites, et moment de la foiblesse de Clément XI, appelé auparavant le cardinal Albani. Le chancelier Molines, et le druide Fellerio sont trop peu marqués pour être méconnus. L'installation du prince Albanius sur le trône de papimanie renvoyée aux états généraux, est l'appel au futur concile. Nous passerons la nouvelle qui est amenée en cet endroit et intitulée l'échange involontaire; cet épisode n'a rien de singulier que le merveilleux qui n'y est pas épargné, comme l'aventure de la lettre adressée à Cid Andalouri; l'expédient de ce cavalier surpris par un eunuque dans les jardins du Sérail; sa ruse qui est de monter sur un piédestal vacant et d'y contrefaire la statue; l'idée du buf-

fet d'orgues, où Cid Andalouri s'enferme pour se faire transporter chez la sultane et reporter chez lui, enfin l'incident de l'échange, où deux femmes retrouvent des maris aussi charmés qu'elles de pouvoir troquer de moitiés en pureté de conscience.

Suite du portrait du licencié dom Antonio. Sa mangerie perpétuelle; vie épicurienne des licenciés de Portugal. On trouve ici une historiette fort plaisante d'un paysan qui vient marchander les frais de l'enterrement de sa femme. Cette petite satyre qui est bien placée, peint au naturel l'avidité des gens d'église et leur dureté à ne rien relâcher de ce qu'ils appellent leur casuel. C'est l'histoire du curé de l'église de la Madeleine dans la Cité, qui laissa, en 1732, près de cinq jours le corps d'une femme sans le vouloir enterrer, faute de lui donner le prix qu'il demandoit.

Le second livre change de scène, et ne nous offre de nouveau dans le tableau des financiers et des parvenus que les noms de Mathieu Grapina et de dona Cameria, sa femme, qui sont assez heureusement baptisés. La bibliothèque de Grapina, son coquillier et ses papillons dépeignent en général le goût superficiel des financiers et singulièrement celui du marquis de la Mosson, jadis marchand bonnetier.

L'auteur accroche encore ici les moines en passant, et décrit leur dissipation et leur amour pour le jeu.

Ce comte prétendu ami de Grapina, qui prépare une traduction de la Bible, et qui pour cet effet étudie le syriaque, est M. le duc d'Orléans, devenu disciple de l'abbé Pellier pour les langues sacrées : la raillerie que fait l'auteur à ce sujet est assez froide.

L'auteur mène Ranucio et Grapina voir faire le vin pour amener encore des moines. Ils viennent prendre la dîme du vin, ce qu'il appelle maltote monastique.

Suit l'aventure du gigot caché dans le manteau d'un moine et éventé par un mâtin qui l'emporta.

Visite du patriarche de Lisbonne.

L'auteur peint assez bien ici le luxe et le faste ecclésiastiques ; quoique le tableau soit un peu chargé, l'idée de cet évêque *in partibus*, qui servoit d'écuyer à Sa Grandeur, est fort plaisante. Le portrait du patriarche, petit bossu, laid et suffisant, est d'après des modèles trop connus pour s'y méprendre ; c'est M. de Laon, l'abbé de Saxe ; M. de Coutances, Éléonor de Matignon ; ce dernier entend très-peu raillerie sur sa bosse ; il s'avisa, il y a deux ans, de supprimer une fête particulière, célébrée à Coutances tous les ans par une confrérie d'artistes qui se soûloit exactement le jour de cette fête, la célébra malgré sa suppression, comme à son ordinaire, dès l'année suivante. Le soir, étant bien ivre et s'en retournant chez lui, il passoit sous les fenêtres du palais épiscopal ; M. de Coutances étoit malheureusement à une fenêtre, et se divertissoit à voir les sauts de cet ivrogne ; l'artisan l'ayant aperçu et voyant qu'il le regardoit, s'arrêta vis-à-vis de lui et s'écria : « C'est donc toi, Éléonor de Ma-« tignon, qui as retranché ma confrérie? Eh bien! notre saint « n'en est pas moins en paradis ; tu n'en es pas moins bossu, « et je n'en suis pas moins soûl. » Le prélat voulut le faire arrêter ; mais on lui représenta qu'il se feroit plus de tort à lui-même qu'à ce misérable qui, au reste, n'avoit insulté que son extérieur.

M. de Meaux même peut être dénoté en cet endroit.

Le patriarche ne s'abaissoit pas à parler à des prêtres quand ils n'étoient pas gentilshommes. Ce trait désigne singulièrement l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre, et est vrai de ce prélat, à la lettre.

La pièce qui se passe entre le patriarche et des religieuses qui ne vouloient recevoir un nouveau catéchisme du prélat, et dont il avoit fait ébaucher la conversion par des troupes, est une touche légère des persécutions de Port-Royal pour la signature du Formulaire, et des saintes expéditions de M. de Sens et de l'évêque d'Orléans dans les monastères de leurs diocèses.

Les simonies de l'évêque de Leiria, qui vend un bénéfice

non vacant, retracent celles de l'archevêque d'Embrun, flétri pour ce sujet par des arrêts du Parlement.

L'enlèvement de Constance, jeune religieuse, par le moine Paneratio, sur l'histoire des Capucins de la rue Saint-Honoré, et de la tourière du couvent de l'Assomption en 1733.

Extrait de l'Histoire de dom Ranucio d'Alètes avec la clef.

(TOME II.)

Ranucio va à Massilia chez le licencié Castilmoro. Ce licencié est tout le portrait du curé de Saint-Sulpice. Il reçoit à bras ouverts les missionnaires que don Antonio avoit congédiés, et la mission s'ouvre par une procession solennelle, où l'on porte une image de la Vierge, de grandeur naturelle. Cette vierge est d'étain massif, et a été jetée en fonte par Castelmoro qui, pour cela, fait demander à tous ses paroissiens leur vieille vaisselle et jusqu'à leurs boucles de souliers. Voilà l'histoire de Notre-Dame-de-Vieille-Vaisselle. Ainsi a-t-on nommé la Vierge d'argent de Saint-Sulpice, idole moderne qui n'est que riche, et dont les connoisseurs n'estiment que le poids et la matière.

L'auteur donne une idée, dans cette première mission, de ces pieuses farces appelées controverses, où les capucins excellent, et où tout le petit peuple de leur quartier court avec avidité pour y rire dévotement.

La scène qui arrive ensuite entre les comédiens de campagne et les missionnaires fournit des traits sur l'habillement bizarre des moines, et rappelle une plaisanterie qu'un homme d'esprit faisoit souvent à ce sujet : c'étoit de demander à tous les moines qu'il rencontroit : *Masque, où est le bal?*

Goût de Castelmoro pour la comédie et les comédiens, qui est encore celui du curé de Saint-Sulpice.

Sermon contre la mémoire du diacre Paris ; panégyrique du P. Girard, prononcé par un missionnaire ; ballet dans lequel on représente son histoire. Que les aventures monacales sont tellement entassées, qu'on a peine à suivre l'auteur.

Procession solennelle arrangée sur le modèle de celle de Saint-Sulpice, où l'auteur a eu en vue en même temps une procession de M. de Belzunce, évêque de Marseille, qui fut faite aussi pour planter une croix. Cette procession étoit des plus extravagantes, et à peu près telle que celle dont l'auteur fait ici la description. La communion générale dont il est parlé regarde encore le même évêque de Marseille.

Histoire du comte de Redundo, jeté par un accident étrange dans l'île Simianie, ou le pays des singes.

Les Tricerots à leur hupe soutenue sur leurs têtes par trois petites éminences, sont les R. P. jésuites à chapeaux à trois cornes.

Les aventures de Dona Clémentina ont pour fondement celles d'une Portugaise qu'on prétend avoir été réellement abandonnée par son mari dans une île toute peuplée de singes, où elle fut obligée de céder à la passion d'un de ces animaux.

Toute l'histoire de l'empereur de Simianie n'est qu'un jeu d'imagination.

L'allégorie commence seulement au conseil qui se tient chez l'empereur au sujet des castors, qui sont les Jansénistes retirés dans les villes de Hollande depuis plus de vingt ans, d'où ils sont accusés de miner secrètement l'île, c'est-à-dire la France.

Bellegnus, qui avoit vieilli à la cour, est le cardinal Fleury, L'avide ridicule de pomper toute l'eau de la mer, est une satire sur le peu d'expérience de ce ministre.

Le petit Auguste est le Régent; la petite Meule, le cardinal de Bissy; le grand Cochevillier est feu le cardinal de Noailles ou le cardinal de Rohan.

L'île de Bibli-Pateric, où se retirent les castors, c'est l'étude sacrée des livres saints, où se renferment les meilleurs écrivains du parti janséniste.

Les écorces que les singes (les molinistes) opposent aux castors, et sur lesquelles se trouve une empreinte formidable qui les fait fuir, ce sont les lettres de cachet.

Les Molinistes sont ici désignés par les singes, en ce qu'on peut, plus qu'à personne, leur appliquer ce mot de La Fontaine :

Peuple caméléon, peuple singe du maître.

Toute la suite de l'histoire du comte de Rodundo, et le procès qu'il essuie avec les Paulistes par rapport au prétendu testament de son oncle, qui leur avoit légué ses biens, et qu'ils avoient eux-mêmes fabriqué, est la célèbre affaire de Guy et des Jésuites de Brest.

La description que fait l'auteur de la Faculté de Théologie d'Évora, est une peinture naïve et ressemblante de la Sorbonne.

Le collége des Paulistes est le collége des Jésuites, et tout cet endroit où il est parlé de la tragédie d'Abraham, est une satyre de la manière dont ils ajustent les sujets saints au théâtre, et en particulier de l'histoire du peuple de Dieu du P. Berruyer, qu'il a eu le front d'intituler : *tirée des seuls livres saints*, toute profane et toute travestie qu'elle est.

L'histoire que l'auteur rapporte à son retour de Massilia, de don Hude de Cenomanès, qui fut premièrement marié, ensuite capucin, prêtre et official, et enfin qui finit par être comédien, est celle du capucin de Bray Purpeine.

FIN DE L'EXTRAIT.

Cette clef manuscrite et inédite rend cet exemplaire assez précieux. L'auteur en est inconnu. Elle a été copiée sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. Chaillou, ancien bibliothécaire, mort à Paris en 1817.

PUBLICATION NOUVELLE.

Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmente d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et les amateurs du temps, par Alfred Sensier. *Paris*, 1865; in-12 de 569 pages.

Voici un charmant volume, très-digne de l'attention des curieux et des connoisseurs délicats. Il est inutile de rappeler quelle vogue obtinrent, au commencement du dix-huitième siècle, les pastels de Rosalba. On savoit qu'elle étoit venue à Paris en 1720, qu'elle avoit été reçue à l'Académie de peinture, qu'elle fut accueillie avec empressement à la cour, qu'elle fit les portraits de Louis XV (encore fort jeune) et des personnages les plus éminents de l'époque; mais ce qu'on ignoroit, c'est qu'elle avoit tenu un journal où elle avoit noté les incidents de son séjour dans la capitale, les visites qu'elle recevoit ou qu'elle rendoit, les commandes qui lui étoient faites. On ignoroit que ce journal avoit été publié à Venise en 1793 par un ecclésiastique vénitien, lequel y avoit joint des notes souvent fort utiles pour la biographie et Rosalba, et des documents curieux. Il faut savoir gré à M. A. Sensier d'avoir eu la bonne pensée de faire connoître au public ce journal et ces notes; le volume, imprimé à Venise il y a plus de soixante-dix ans, étoit si rare qu'on pouvoit le regarder comme inédit; aujourd'hui une traduction fidèle le met à la portée de tous. Disons surtout que le traducteur a voulu joindre au texte des notes qui augmentent grandement le prix du livre. Le journal de Rosalba est de peu d'étendue, et il est assez sec; le commentaire révèle une étude sérieuse des hommes et des choses en France en ces jours où s'épanouissoit le système de Law. Le duc et la duchesse de Bourbon, le prince de Conti, Mlle de Charolais,

le cardinal Dubois et bien d'autres reviennent souvent dans ces pages instructives. Parmi les artistes ou les amateurs dont il est fait mention, on remarque Mariette, Caylus, Coypel, Crozat surtout, le financier généreux qui fut l'un des plus fervents amis des arts que la France ait jamais possédés. A la page 383 commence une notice biographique, œuvre de recherches patientes, faites avec amour; elle se termine à la page 472; elle est suivie de l'innovation des portraits (au nombre de neuf) que l'on connoît de l'artiste, de son testament (annoté) et du catalogue de son œuvre. Le Musée du Louvre a quatre pastels dont un douteux. Treize sont signalés comme étant à Venise. Le livret du Musée de Dresde n'en mentionne pas moins de quatre-vingt-dix. Il s'en rencontre aussi très-certainement dans d'autres galeries, et l'Angleterre ne doit pas en être dépourvue. Si, comme nous aimons à le croire, une seconde édition devient nécessaire, nous demandons à l'éditeur la permission de l'engager à compléter son catalogue. Le Musée de Bordeaux possédoit jadis un fort gracieux pastel attribué à Rosalbà, et représentant une tête de jeune fille; cette production fixa les regards du président de la République (l'Empire n'étoit pas encore proclamé, mais il n'étoit pas loin) lorsqu'il vint à Bordeaux au mois d'octobre 1852, et l'administration municipale fit hommage de cette œuvre au Prince, qui l'accepta et qui, de son côté, envoya au Musée de Bordeaux un *Matyre de saint Just*, attribué à Rubens. Nous ignorons ce qu'est devenu le pastel qui a quitté la cité qui se courbe en demi-cercle sur les bords de la Garonne; il est sans doute dans quelqu'un des palais impériaux.

N'omettons pas un détail qui a bien son importance. Une table des matières très-soignée, très-étendue, termine le volume dont nous parlons, et tout lecteur sérieux sait combien est utile ce travail modeste. Combien d'ouvrages importants, faute d'un bon appendice exact, sont incapables de rendre les services qu'on auroit le droit de leur demander.

G. B.

UN SINISTRE BIBLIOGRAPHIQUE

A LONDRES.

AUX BIBLIOPHILES FRANÇOIS (1).

« C'est à vous, Messieurs, que nous offrons ce Catalogue d'une vente qui devoit avoir lieu à Londres vers la fin du mois de juillet dernier, et qu'un événement terrible a rendue désormais impossible.

« Lorsque, au mois de mars de cette année, nous entreprîmes de cataloguer le plus promptement possible tous les livres que renfermoit la librairie de J. Techener, notre père (il s'agissoit, disions-nous, de près de 40,000 volumes), nous songeâmes tout de suite à réserver pour une vente à Londres les ouvrages qui sembloient devoir intéresser plus particulièrement les Bibliophiles de l'Angleterre. A cet effet, nous expédiâmes deux collections importantes, déjà cataloguées et préparées; elles se composoient de livres italiens et de livres espagnols, dont la plupart sont fort rares. Pendant les ventes faites à Paris par nous-même, nous avions remarqué que les Aldes, les impressions du quinzième siècle, les manuscrits et les classiques anciens étoient en défaveur : nous nous empressâmes alors d'expédier tous les volumes appartenant à ces diverses séries. Enfin, la saison des ventes à Paris étant close, nous avons cherché à augmenter la vente que nous nous proposions de faire à Londres, et nous y avons malheureusement ajouté une foule de livres

(1) Introduction du *Catalogue des livres rares et curieux, manuscrits et estampes, brûlés à Londres, dans la maison Leigh Sotheby Wilkinson et Hodge*, appartenant à J. Joseph Techener père (29 juin 1865), 1 vol. in-8: prix, 6 fr.

rares, précieux ou curieux, des recueils d'estampes, de gravures et de portraits; de grands ouvrages à figures; une collection presque complète des livres ornés de figures gravées sur bois par Jost Amman, Virgile Solis, Hans Sebald et autres *petits maîtres allemands* du seizième siècle. Les caisses étaient arrivées à destination ; nous attendions les catalogues imprimés pour la vente.

« Mais quel ne fut pas notre étonnement de recevoir, le 1er juillet, une lettre de MM. Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodge, *auctionners* à Londres, qui nous annonçoit que tous nos livres étoient brûlés ! « *We have the unpleasant duty to inform you that in consequence of a fire which took place yesterday morning, we fear your property has been entirely destroyed....* » Le même jour, nous lisions dans l'*International :* « Au milieu des nombreux incendies qui éclairent, « chaque nuit, la métropole de leurs sinistres lueurs, les « Bibliophiles auront à déplorer amèrement celui qui a « éclaté hier dans la maison de MM. Sotheby, Wilkinson « et Hodge, de Wellington street. Le feu s'est déclaré dans « une cour située entre les ateliers typographiques de « M. Way, ceux du *Globe* et la maison de MM. Sotheby. « Le vent poussa les flammes dans la direction de cette « dernière, et toutes les chambres; encombrées de livres « précieux, ont été successivement visitées par l'élément « destructeur. Presque tous les livres sont perdus. Pour « donner une idée de la valeur de ces ouvrages, il nous suf- « fira de dire qu'on avoit commencé, la veille, la vente « d'une bibliothèque, qui devoit durer onze jours; le pre- « mier jour avoit produit un total de 1,799 liv. 19 s. « (44,988 fr. 75 c.). »

« Notre émotion fut bien grande et bien difficile à calmer ! Et cependant nous cherchions encore à nous faire illusion sur l'étendue du sinistre ! Mon père se rendit à Londres, mais là il acquit la certitude que la maison des ventes de MM. Sotheby étoit entièrement détruite ! L'incendie, activé par le vent, commença ses ravages dans les

magasins sous sol; les planchers, surchargés de livres, s'écrouloient à mesure que le feu envahissoit les étages supérieurs. Les caisses immenses qui contenoient nos livres avoient été entassées au milieu d'une grande pièce située au premier étage au-dessus du second sous-sol. Le plancher, miné par le feu, fut l'un des premiers à s'effondrer; nos caisses, précipitées dans une immense fournaise, alimentoient les flammes qui atteignoient de toutes parts les boiseries vermoulues de cet antique établissement. En quelques heures, l'incendie avoit tout dévoré!... Plusieurs jours après, on retiroit des décombres et on enlevoit par tombereaux des livres carbonisés, des volumes informes, car l'eau avoit détruit ce que le feu avoit épargné.

« C'est une perte irréparable pour les Bibliophiles! On ne sauroit remplacer à prix d'argent des manuscrits précieux, des dessins originaux, des estampes et des livres anciens qui, chaque jour, deviennent de plus en plus rares. La série des incunables et celle des Aldes contenoient des livres imparfaits, tellement rares que mon père les possédoit depuis trente ans, sans avoir pu en découvrir d'autres exemplaires, même défectueux, pour compléter les premiers. Quelques livres françois, en caractères gothiques, recherchés par vous, Messieurs, avoient été ajoutés à dessein, parce que nous savions que plusieurs amateurs se disposoient à assister à cette vente. Nous signalerons encore une nombreuse et magnifique série de livres; elle consistoit en une collection des plus belles publications faites par la librairie Techener, en exemplaires choisis, papier de Hollande ou papier vélin, et tous recouverts des reliures les plus somptueuses. Une centaine de ces volumes, reliés en maroquin de diverses couleurs, avec de brillantes dorures, sortoient des ateliers de la maison Belz, gendre et successeur de Niedrée; d'autres avoient été reliés par Capé, Chambolle et Hardy.

« Nous avons laborieusement recherché et mis en ordre les titres et les indications utiles pour conserver la mémoire

de livres et de manuscrits qui n'existent plus. Ce Catalogue n'est donc qu'une oraison funèbre.

« Mais nous pensons que les Bibliophiles seront désireux de connoître l'étendue du désastre bibliographique qui les a frappés. De plus, ils compléteront, avec cette SEPTIÈME PARTIE, le Catalogue général de la librairie de mon père. »

J. L. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La première livraison du tome II (2e série) des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique, vient de paroître. Cette livraison, qui se compose de 20 feuilles d'impression, contient un long et important mémoire de M. Foucart, ancien membre de l'école françoise d'Athènes, sur les ruines et l'histoire de Delphes, et un rapport intéressant de M. Boutaric sur une mission accomplie par lui en Belgique, à l'effet d'y rechercher des documents inédits relatifs à l'histoire de France au moyen âge.

— La Société des bibliophiles belges de Mons a entrepris la publication d'un manuscrit existant à la bibliothèque publique de cette ville et qui contient une version du roman intitulé : « Perceval le Gallois, par Chrestien de Troyes. » Cette publication doit se composer de quatre volumes, et le tome Ier vient de paroître. Le gouvernement belge, désirant reconnoître l'empressement avec lequel les versions du roman de Chrestien de Troyes, qui se trouvent en France, ont été communiquées à la Société des bibliophiles de Mons, a offert deux exemplaires de la nouvelle édition à la bibliothèque de l'Arsenal et à celle de la faculté de médecine de Montpellier.

— Par décret du 12 août 1865, ont été nommés dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur : au grade d'OFFICIER,

M. A. de Beauchesne, membre de la société des Bibliophiles françois; M. J. Taschereau, administrateur général, directeur de la Bibliothèque Impériale. — Au grade de CHEVALIER : M. Trianon, bibliothécaire à Sainte-Geneviève; M. Dauban, conservateur, sous-directeur, adjoint au département des estampes de la Bibliothèque Impériale; l'abbé Chevalier, auteur de divers ouvrages historiques sur Chenonceau; M. Quérard, l'auteur de la *France littéraire* et d'autres travaux bibliographiques, bien connus des bibliophiles, et qui depuis longtemps lui avoient mérité cette marque de distinction.

ARRÊTÉ concernant un prix de 1500 *francs à décerner, en* 1868, *à une Société savante des départements, pour la meilleure étude sur un des anciens dialectes de province.*

Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Sur la proposition de la section d'histoire du comité des travaux historiques et des Sociétés savantes;

Vu l'article 16 de l'arrêté d'organisation dudit comité, en date du 28 février 1858, ainsi conçu : « Trois prix annuels de 1500 francs pourront, à partir de 1859, être « accordés aux Sociétés savantes qui présenteront les meil- « leurs mémoires, imprimés ou manuscrits, sur des questions « proposées par le comité, sous l'approbation du ministre. « Il sera décerné deux médailles pour chacun des prix : « l'une, de 300 francs, à la Société qui aura présenté le « mémoire couronné; et une autre, de 1200 francs, à « l'auteur ou aux auteurs de ce mémoire. »;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de 1500 francs sera décerné, en 1868, pour le concours de 1867, à la Société savante des départements qui aura transmis au ministère *la meilleure étude sur un de nos anciens dialectes de province* (*langue du nord ou langue du midi*).

ART. 2.

Les travaux devront avoir principalement pour base les chartes et autres documents diplomatiques originaux, antérieurs à l'avénement des Valois, sans exclure les documents littéraires de date et d'origine certaines, correspondant à la même période.

ART. 3.

Seront admis au concours, soit les lexiques ou grammaires rédigés d'après ces documents et accompagnés d'exemples à l'appui;

Soit les recueils de documents de la même nature et de la même époque, auxquels on joindra des observations propres à déterminer les caractères des dialectes.

ART. 4.

Les manuscrits ou volumes devront être déposés au ministère de l'instruction publique avant le 31 décembre 1867, terme de rigueur.

Seront exclus du concours les travaux publiés antérieurement au 1er juillet 1865.

Fait à Paris, le 3 août 1865.

V. DURUY.

— DÉCOUVERTES BIBLIOGRAPHIQUES. Les découvertes de livres et de manuscrits se multiplient depuis quelque temps. A Lyon, chez un vieillard mort tout récemment, après avoir, pendant plus de soixante ans, conservé dans la rue de la Belle-Cordière, les traditions de la fin du siècle deruier, on a trouvé un volume manuscrit de poésies détachées, et parmi les noms signataires de ces pièces de vers, on remarque ceux d'André Chénier, de Donat, de Parny, de Florian. — A Mexico, on a vendu, au mois de mars, des livres laissés par l'ancienne nonciature apostolique. Au nombre des plus précieux on doit citer le grand ouvrage de Pompéo Litta, avec des notes inédites entièrement écrites de la main de l'auteur et complétant les renseignements fournis par l'ouvrage sur la plupart des grandes et illustres familles italiennes.

En même temps, les journaux annoncent deux autres dé-

couvertes bien autrement importantes, que nous reproduisons sous toute réserve, et dont les amis des lettres latines ne peuvent que désirer vivement la confirmation. On assure que dernièrement, à Catane, en renversant une villa bâtie sur une antique maison romaine, on a trouvé des fragments de Tacite qui comblent certaines lacunes de ses *Annales*. A Fucino, dans la bibliothèque d'un couvent qu'on « sécularise, » on a recueilli quelques pages inédites de la *République* de Cicéron et des lambeaux de livres perdus de la grande Histoire de Tite-Live. C'est le chanoine Antonio Biffi qui a fait cette dernière découverte, et il en annonce la prochaine publication. Tout cela est merveilleux! Espérons que l'authenticité de ces textes sera démontrée de manière à dissiper les doutes fort légitimes de la critique.

— Une revendication d'autographes. — Au commencement de ce mois, un commissaire aux délégations judiciaires s'est présenté chez M. Gabriel Charavay, pour revendiquer, au nom du ministère de la marine, deux lettres autographes, l'une de Henri de Sourdis, l'autre de Tourville, figurant sous les numéros 644 et 672 de son *Bulletin d'autographes*, n° 4, publié au commencement de septembre. Bien que M. Charavay fût convaincu que l'administration n'étoit point fondée dans sa réclamation, il promit de remettre ces pièces, qui déjà étoient vendues; il les rendit en effet huit jours après, en les accompagnant d'une lettre où il faisoit toutes ses réserves.

De son côté, M. Auguste Laverdet, prédécesseur de M. Gabriel Charavay, adressoit à M. le commissaire aux délégations la lettre suivante, que nous insérons sans commentaires :

Monsieur,

J'ai répondu verbalement aux questions que vous avez daigné me faire, et je vous ai promis de vous écrire pour compléter mes déclarations; mais l'état de faiblesse où je me trouve ne me permet point de tenir une plume, et je suis obligé de faire écrire sous ma dictée.

A l'époque de la Révolution, les archives publiques se sont débarrassées de quantités énormes de vieux papiers, et tout le monde sait qu'alors le département de la marine vendit, à Versailles, au poids, des charretées de paperasses provenant de ses archives. Depuis, les préfectures et les ministères ont également vendu dans des enchères périodiques tous leurs papiers jugés inutiles. L'acheteur ordinaire de ces débris d'archives, à Paris, étoit un marchand de vieux papiers du coin de la pointe Saint-Eustache. Les amateurs d'autographes alloient fouiller chez lui, et c'est de là que viennent une foule de pièces qui ont figuré plus tard dans les ventes de collections.

Ce n'est qu'en 1835 que l'administration a commencé à se préoccuper de ces ventes de vieux papiers. Par une circulaire du 9 novembre, le ministre de l'intérieur ordonnoit aux préfets de faire dresser un inventaire de ces papiers de rebut, et décidoit que la vente ne pourroit s'en opérer, à l'avenir, sans l'autorisation ministérielle. Le même ministre, dans une circulaire du 8 août 1839, exige que le triage soit contrôlé par une commission locale, composée de personnes capables de *vérifier utilement les pièces*. Enfin, la circulaire du 24 juin 1844, distingue d'une manière précise les papiers à supprimer et les papiers à conserver. Elle prescrit que certaines pièces, telles que les anciens passe-ports, les souches de passe-ports de condamnés, les ports d'armes, les pièces relatives aux délits, les mémoires de frais de justice, les congés de libération et les extraits d'actes à l'appui, devront être mises au pilon, sous les yeux d'un délégué de l'administration.

Aujourd'hui encore, sauf cette restriction de réduire en pâte certaines pièces, on continue de vendre des débris d'archives publiques de toutes sortes, et l'administration des domaines annonçoit, il n'y a pas plus d'un mois, que, dans de vieux papiers qu'elle alloit vendre aux enchères, il se trouvoit des lettres autographes de *Descartes*, le célèbre philosophe.

Que l'on s'imagine maintenant la quantité d'autographes qui a pu être recueillie par les amateurs assez patients pour fouiller dans ces monceaux de paperasses! Ce sont eux qui ont sauvé de la destruction des pièces, les unes intéressantes, les autres seulement curieuses. Ils ont acheté, classé et conservé, et l'on viendroit aujourd'hui les déposséder! Mais à quel titre? Celui qui revendique doit prouver tout à la fois et qu'il a été possesseur et qu'il n'a pas vendu. Or, ce n'est point le cas de l'administration qui revendique aujourd'hui : il lui seroit bien difficile de dire si elle a réellement possédé les pièces qu'elle réclame, si et à quelle époque elles lui auroient été enlevées. A quel caractère les reconnoître? Suffira-t-il qu'une lettre soit adressée à un ministre ou à un fonctionnaire public pour qu'elle vous appartienne? Mais toutes celles que vous avez vendues au poids depuis soixante-dix ans sont dans ce cas. Si elles portoient l'estampille formellement prescrite, notamment par les circulaires ministérielles des 6 mars 1843 et 24 juin 1844, vous seriez fondés dans vos réclamations; bien mieux, vous n'auriez pas à en faire, car les marchands d'autographes non-seulement refuseroient d'acheter des pièces estampillées, mais ils les feroient restituer. C'est ce qui arrive pour les livres sortant des bibliothèques publiques, quand par hasard on en présente aux libraires, car tous ces livres portent un cachet.

Le ministère de la marine comprit cette situation. Désireux de remplir des lacunes faites dans ses archives par des ventes successives de vieux papiers, il fit un appel aux amateurs d'autographes pour obtenir, soit les originaux, soit des copies des pièces intéressantes pour la marine renfermées dans leurs collections.

Voici le texte d'une note que cette administration fit insérer au *Moniteur*, à la fin de l'année 1853 :

« A plusieurs reprises, depuis soixante ans, les archives de la marine ont fait des pertes considérables. De nombreuses pièces, également importantes pour l'histoire des grands hommes de mer, de l'administration, de la géogra-

phie, de la politique, de l'art naval et de la guerre, sont entrées dans le commerce et ont passé dans les collections d'autographes. Les lacunes qu'ont faites les événements dans le recueil de ces anciens titres, le département de la marine a besoin de les remplir. Il s'adresse avec confiance à toutes les personnes aujourd'hui propriétaires de quelques-uns de ces documents dont il fut dépossédé, convaincu qu'aucune d'elles n'hésitera à lui faire parvenir, sinon les originaux des lettres, mémoires, instructions, rapports, etc., qui, sous différents règnes, furent adressés par les secrétaires d'État à leurs agents ou à ces ministres par les officiers militaires et les administrateurs, du moins des copies minutieusement exactes et certifiées, autant que faire se pourra, de ces pièces historiques.

« Le département de la marine compte que cet appel fait aux collecteurs de la France et de l'étranger sera entendu d'eux, et qu'ils se feront un devoir d'y répondre par l'envoi des documents qu'ils savent bien avoir appartenu à l'État, et dont ils sont aujourd'hui les paisibles possesseurs.

« MM. les propriétaires de journaux de Paris, des départements et de l'étranger sont priés de reproduire cette note. »

Pour donner plus de publicité à cette note, je l'insérai *in extenso* dans la préface du catalogue de vente d'autographes que je publiai en janvier 1854, et j'ajoutai :

« Nous regardons comme un devoir de publier aussi cet avis, et nous nous joignons avec empressement à M. le ministre de la marine pour prier tous ceux entre les mains desquels parviennent nos catalogues, de concourir, autant qu'il est en leur pouvoir, par des communications exactes des pièces qu'ils possèdent, à la reconstruction de notre histoire maritime par des documents originaux. Plusieurs fois, déjà, nous avons indirectement fait de ces communications au département de la marine, et les quelques pièces que renferme ce catalogue sont dès à présent à sa disposition; ainsi en sera-t-il de toutes celles qui pourront venir entre nos mains. »

M. Jal, historiographe de la marine, me chargea d'acheter pour le ministère, dans cette même vente, treize lettres, savoir : une de Duguay-Trouin, deux de Duquesne, une de d'Estrées, deux de La Pérouse, une de Maurepas, deux de Puget, une de Tourville, deux de Fr. Vendôme et une de Vivonne. La note d'adjudication s'est élevée à 496 fr. 65, somme qui m'a été payée par l'administration.

A diverses époques, mon confrère M. Charavay aîné a vendu aux archives de la marine divers documents qu'il avoit acquis, entre autres un volume de lettres signées de Colbert.

Aujourd'hui, on semble vouloir renoncer à ces procédés rationels et équitables. L'administration de la marine revendique, sans indemnités, ce qu'elle a vendu elle-même à une autre époque. La lettre de Tourville qu'elle réclame aujourd'hui, je l'avois proposée à M. Jal, qui n'avoit point voulu l'acheter, et s'étoit contenté d'une copie pour les archives, que je me suis empressé de lui donner. On demande maintenant l'original à M. Gabriel Charavay, mon successeur, à qui je l'ai vendue, comme je l'avois achetée moi-même, c'est-à-dire de très-bonne foi. Est-ce juste? Qu'il me soit permis, en finissant, de m'élever contre des prétentions qui blessent à la fois le droit et l'équité. Sans doute l'État doit revendiquer les choses qui lui appartiennent, mais il n'est pas exempté de l'obligation de prouver qu'elles lui appartiennent réellement.

Personne plus que moi ne désire voir rentrer dans les collections publiques les documents intéressants qui en ont autrefois fait partie. J'en ai donné des preuves en publiant, dans mes catalogues de ventes des 25 janvier et 30 août 1855, les circulaires de la commission de la *Correspondance de Napoléon Ier*. Ces publications ont amené un grand nombre de communications et d'hommages de pièces qui avoient appartenu autrefois aux archives. L'Empereur fut si satisfait de mon zèle qu'il me fit remettre un exemplaire de l'édition officielle de cette précieuse *Correspondance*.

Veuillez agréer, etc. AUG. LAVERDET.

CHARLES NODIER, VICTOR HUGO

ET LE COMTE ALFRED DE VIGNY

CHEZ M. DE LAMARTINE, AU CHATEAU DE SAINT-POINT.

Avant l'an de grâce et de révolution 1830 (c'étoit l'heure où le dernier roi de France étoit sacré aux autels de Reims), deux jeunes gens, deux jeunes femmes, un homme un peu moins jeune, arrivés dans la petite ville de Mâcon par le coche, attendoient sans impatience, en riant de toutes les gaietés de la jeunesse, une voiture de louage qui les devoit conduire à trois lieues de la ville, à Saint-Point, dans l'habitation de M. de Lamartine. Il n'y avoit rien de plus aimable que les cinq pèlerins d'un grand génie, et quoi d'étonnant? Le premier de nos voyageurs s'appeloit Charles Nodier : rare et charmant esprit, très-modeste, avec la parfaite connoissance de sa propre valeur; le second n'étoit rien moins que Victor Hugo dans sa gloire naissante.

A peine il entroit dans sa vingt-sixième année, et dans le second mois de sa lune de miel. Son compagnon étoit du même âge. Il étoit poëte et porteur d'épée. Il s'appeloit le comte Alfred de Vigny. Victor Hugo, son camarade et son jeune maître, avoit rencontré le comte Alfred de Vigny montant la garde sous le péristyle de la cathédrale, où venoit d'entrer le roi Charles X, entouré de toutes les pompes et de toute

la majesté de la couronne. En leur qualité d'écrivain, de poëte et de soldat, nos trois curieux avoient assisté à la suite auguste des grandes cérémonies, pour lesquelles M. Ingres faisoit un tableau, Cherubini un *Te Deum*, Rossini un opéra, l'auteur des *Orientales* une ode, et M. de Lamartine un poëme entier.

Avec moins que cela, on accompliroit encore une de ces grandes entreprises dont l'histoire aime à garder le souvenir. Puis, l'œuvre étant achevée, et le roi rentrant dans son Paris, entouré de ses gardes du corps, les cinq voyageurs avoient profité du congé qu'ils s'étoient donné à eux-mêmes, pour aller tout droit devant eux, avec la permission du bel argent qu'ils avoient mis en réserve pour leur voyage. Eh, disons tout, c'étoit peu de chose; on n'alloit pas loin, en ce temps-là, avec le prix d'une ode et le trimestre d'un sous-lieutenant d'artillerie.

Il est vrai que les deux femmes, plus prévoyantes que messieurs leurs maris, avoient emporté leur petite réserve, cachée au fond d'un petit sac de voyage. Elles étoient l'une et l'autre en cet heureux âge où les belles personnes se passent volontiers de toilette. Mme Nodier avoit trente ans à peine, et je la vois, d'ici, souriante et calme à l'abandon de l'heure présente. Elle étoit charmante et très-gaie : elle avoit déjà pris l'habitude heureuse de vivre à la bohémienne et de compter beaucoup plus sur le hasard que sur les revenus d'un travail régulier. Elle adoroit son mari, qu'elle trouvoit, à bon droit, le meilleur et le plus beau du monde. La jeune femme, à côté de Mme Nodier, venoit d'entrer dans sa dix-huitième année. Elle

étoit tout à la fois superbe et charmante. Elle avoit l'éclair dans ses yeux, la grâce au sourire, et l'ébène à ses cheveux abondants comme les feuilles du chêne. Elle étoit faite à l'avenant. Ne doutant de rien, sûre d'elle-même, en pleine intelligence, en pleine passion, et déjà fière à ce point qu'elle n'eût pas changé son nom nouveau-né contre le plus ancien nom de l'Europe. En effet, elle s'appeloit depuis trois mois Mme Victor Hugo. Ils marchoient l'un près de l'autre et *ma main dans la tienne*, heureux, Dieu le sait! puisque c'est lui qui fait les grands poëtes et qui, parfois, les voulant compléter, les marie aux plus belles filles de sa création.

Tels étoient ces deux beaux couples. Leur doux compagnon, libre et sans gêne, alloit de l'un à l'autre, heureux d'entendre, heureux de voir, et mêlant sa voix franche à ces voix sonores. Tout chantoit, tout rioit dans ce beau voyage, et parfois même ils parloient en vers, improvisant, au pied levé, ballade, ode et chanson. C'est beau, la jeunesse ajoutée au bel esprit ; c'est beau, le talent qui ne songe qu'à la gloire, et, par-dessus tous les bonheurs, c'est rare et divin la jeunesse et l'amour.

Tout cela voyageoit de compagnie et se faisoit traîner, cahin-caha, dans la calèche antique qui les menoit de Mâcon à Saint-Point. L'essieu crioit, le cheval se cabroit, les dames rioient. La route est si belle à travers ces vendanges mûries du soleil! Pas un brin d'herbe, et pas un échalas vermoulu ; on diroit que l'on sent déjà les parfums du vin nouveau. Le vigneron, joyeux, contemple à loisir sa vigne bien-aimée,

et, son enfant dans ses bras, le fait mordre à la grappe, afin que de bonne heure il apprenne à bénir sa mère nourricière.

Au beau milieu du vallon, tout à coup, vous rencontrez une vigne admirable, un grand clos verdoyant que traverse un sentier, bien rare au pied de ces collines, où chaque pouce de terrain donne au moins une grappe. O bonheur! voici Saint-Point! Tout au bout du sentier, sur la gauche, un vrai château en brique de Bourgogne et dans le style Louis XIII, ombragé par les tilleuls, les seuls arbres stériles dans toute cette vallée. A ce perron couvert de fleurs s'arrêta le vieux carrosse.

Au même instant sortoit de sa maison l'hôte illustre que l'on étoit venu chercher de si loin. Il étoit de haute taille et de grande mine; on voyoit, du premier coup d'œil, qu'il avoit porté l'épée et le mousquet. Ses plus belles années n'étoient pas si loin qu'il ne pût les rappeler encore. On lisoit l'inspiration sur ce beau front couvert de cheveux bouclés; à son sourire un peu triste, on comprenoit que les grandes passions de la vie humaine avoient passé par là. Sa voix étoit tendre et son regard touchant, et pas un de ses gestes qui ne fût au niveau de sa belle parole. Dans sa grâce même, on retrouvoit le plus grand seigneur. Auprès de cet homme affable et bienveillant, il n'y avoit pas de nouveau venu : « Dieu soit loué, dit-il, qui conduit sous mon toit Victor Hugo, Nodier et ces deux filles de mémoire! » Alfred de Vigny se tenoit dans l'ombre : « Oh! dit-il, je vous connois, vous êtes de ma famille, et je vous sais par cœur! »

Voilà donc nos cinq voyageurs très-heureux de ce nouveau renfort. Pendant que leur hôte les mène à son écurie, où les plus beaux chevaux les saluent de leurs hennissements, les dames s'emparent de deux petites chambres et font une grande toilette, à savoir : Mme Nodier en petit taffetas gris perle, enrubanné de rose, en soulier mordoré, le bas en fil d'Écosse, et portant à son bras le bracelet payé avec la seconde édition de *Jean Sbogar*. Sa camarade, en cette éclatante jouvence, étoit toute en mousseline blanche, un peu chiffonnée, il est vrai, avec des volants que l'on eût pris, de loin, pour des dentelles; une grande ceinture écossoise, fabriquée à Saint-Étienne, une bottine écrue, un peu large pour son pied.

On pouvoit deviner, à travers la mousseline indiscrète, la chaude splendeur de ses épaules de marbre, sur lesquelles retomboit, à flots, cette chevelure opulente. Et quand ces deux femmes, qui s'aimoient tendrement, se furent bien regardées l'une et l'autre, elles convinrent, celle-ci, qu'il n'y avoit rien de plus beau que Mme Victor Hugo dans cette mousseline de Tarare; et celle-là, qu'il n'y avoit rien de plus charmant que Mme Nodier dans cette jupe un peu courte. Et notez bien que, sans le savoir, celle-ci faisoit valoir celle-là. Séparées, elles auroient perdu certes la moitié de leur charme; il les falloit toutes les deux pour qu'elles fussent belles tout à fait.

Sitôt parées, et semblables à deux oiseaux qui prennent leur volée, elles s'en furent rejoindre leurs maris, qui se promenoient, émerveillés, sous ces pampres, devisant de la poésie à venir. Comme ils traver-

soient la cour d'honneur pour rejoindre l'autre aile du château, ils furent arrêtés par un spectacle inattendu. Sur les marches de la chapelle, dont les portes étoient ouvertes, étoit assise, les mains jointes, et dans l'attitude exquise de la méditation, une belle enfant de quatre à cinq ans, vêtue d'une robe blanche et les bras nus. Elle contemploit, de ses deux yeux d'une profondeur infinie et d'un regard calme et sérieux, le soleil qui se cachoit derrière la montagne.

Soudain, à l'aspect de cette enfant, Victor Hugo, très-ému, s'arrête en disant : *Eloa!* Vigny sourit tristement.

— On diroit, disoit Nodier tout bas, de Mignon regrettant la patrie absente.

— Ah ! Julia, s'écria Lamartine, que fais-tu là, mon enfant, tes beaux yeux toujours fixés sur une étoile invisible ? Alors, la prenant dans ses bras, il l'emporta comme une proie.

— Il aura compris, disoit Nodier, tous nos pressentiments, et que c'est notre avis, à nous prophètes, que cette aimable créature n'est pas faite pour rester sur la terre des vivants !

Ce fut un moment pénible, et, pour rendre à ces visionnaires la force et la clarté, il ne fallut rien moins que l'arrivée de ces jeunes femmes, si contentes d'elles-mêmes et de leur beauté.

— Hâtons-nous, disoient-elles, nous sommes attendues, et tant pis pour les mal vêtus tels que vous. Ainsi se présentèrent ces nouveaux venus, dans un salon de l'ancien monde, orné et doré comme à Versailles.

On les annonce. Ils sont reçus dans une belle compagnie, avec une courtoisie un peu froide, à l'angloise, par la maîtresse et dame de céans qui les nomme à ses nobles invités, Mme la marquise une telle, lady une telle, duchesse de ***, et, pour tout dire, à deux pairesses d'Angleterre, très-parées et très-étonnées de ces toilettes sans façon et de ces noms qu'elles entendent pour la première fois.

De leur côté, nos deux vaillantes femmes, qui ne sont pas habituées aux grandes réceptions, se trouvent froidement accueillies, et voici déjà le joli front de celle-ci, le front charmant de celle-là qui se crouvrent d'un nuage. Au seul nom de ces maris, leur légitime orgueil, elles s'attendoient tout au moins à un cri d'admiration, elles obtiennent à peine un coup d'œil. Cependant on se met à table, et naturellement les deux pairesses du Royaume-Uni se placent à la droite et à la gauche de M. de Lamartine.

Les deux lords occupèrent les deux autres places d'honneur: — Ma foi tant mieux, disoit à demi-voix Mme Hugo à son mari, je vais dîner à côté de toi, mon cher Victor. — Et moi, je dîne entre Alfred et mon mari, disoit Mme Nodier de sa voix caressante, pendant que les deux Anglois demandoient tout bas à Mme de Lamartine, avec qui donc ils avoient l'honneur de dîner.

Celle-ci répondit en expliquant à ces deux lords la situation poétique des voyageurs, et déjà les deux dames se rassérénoient en pensant que, cette fois du moins, les qualités étant connues, les cinq amis obtiendroient un regard plus favorable.

O vaine espérance!... Heureusement, en gens d'esprit, ils eurent bientôt pris leur parti de cette disgrâce et se mirent à causer entre eux à la bonne franquette. Et plus ces dames et ces messieurs maintenoient la conversation, à la hauteur du château des Tuileries ou du château de Windsor, plus les cinq disgraciés redoubloient de belle et bonne humeur. C'est sitôt fait entre poëtes et Parisiens de se passer des grands seigneurs!

C'est très-solennel une pairesse d'Angleterre, oui dà, mais une belle et bonne petite bourgeoise à qui son miroir disoit tout à l'heure encore : — Allez, mon enfant, vous êtes tout à fait jolie! à qui des hommes d'un vrai mérite diront volontiers : — Parlez, on vous écoute! ont bientôt laissé dans leur réserve et dans leur *cant* toutes les pairesses, sénatoresses et autres grandesses d'ici-bas.

Et tant et tant ils se mirent à leur aise, en buvant frais, en savourant les becs-figues de la côte mâconnaise, bien supérieurs même à la caille et voire aux perdrix, qu'ils devinrent, en fin de compte, les maîtres et les rois du festin. Les lords écoutoient et sourioient; les fières ladies n'y pouvoient rien comprendre et levoient leurs blanches épaules aux meilleures saillies. Entre ces deux sociétés si marquées, M. de Lamartine étoit mal à l'aise. Il eût voulu, pour tout au monde, partager les gaietés du petit bout de la table; il étoit retenu par le mécontentement de ses voisines. Hélas! disoit-il en son pardedans, qu'ils sont heureux! Ils comprenoient les moindres pensées de leur hôte, et leur bon rire en redoubloit.

Le dîner touchoit à sa fin, et nos rieurs étoient restés dans les bornes d'une innocente ironie, quand, par malheur, Mme la duchesse ayant accompagné d'une épithète dédaigneuse le nom de lord Byron, qui étoit le vrai dieu de la nouvelle école, en attendant que Victor Hugo fût devenu son pontife, aussitôt voilà nos deux rieuses qui prennent la dame à partie au nom de lord Byron lui-même, et qui proclament l'auteur de *Lara*, du *Giaour*, l'auteur même de *Don Juan*, comme le plus grand poëte de l'Angleterre. En même temps, elles récitoient dans sa propre langue, avec un petit accent des bords de la Seine ou du Rhin allemand, les plus beaux vers de lord Byron. Pensez donc à la stupeur de ces reines de la pairie angloise! Elles étoient d'autant plus malheureuses que les deux lords, leurs maris, étoient passés du côté des deux insurgées et battoient des deux mains à la fameuse évocation de Lamartine : *Qui que tu sois, Byron....*

Quand il fallut rentrer au salon, les cinq étrangers laissèrent passer tout ce beau monde, et les deux dames déclarèrent qu'à aucun prix elles ne passeroient la nuit dans ce nouveau palais de Windsor : — Nous sommes de trop petites gens, disoient-elles, et nos maris sont trop petits messieurs. Ils ne connoissent pas le nom de Victor Hugo, s'écrioit la jeune Adèle.... Ils ne sauront jamais le nom de Nodier, murmuroit la belle Marie, et s'ils ont regardé quelque peu notre ami de Vigny, c'est parce qu'il est *monsieur le comte*. Allons-nous-en! allons-nous-en! En vain M. de Lamartine et Mme de Lamartine elle-même insistèrent pour les retenir ; déjà la cariole étoit attelée.

On fit un beau salut aux deux lords, un salut moindre aux duchesses; on embrassa Lamartine sur les deux joues : — Adieu, Lamartine, adieu! Venez nous voir à l'Arsenal. Vous dînerez avec Béranger, avec Casimir Delavigne, avec le jeune Balzac, avec le jeune Alexandre Dumas, avec la belle Delphine Gay, avec des Bohémiens tels que nous. Puis, les voilà partis, et fouette cocher.

La nuit, depuis longtemps, remplissoit la vallée, mais on marchoit sous un ciel rayonnant d'étoiles, et la lune éclatante ajoutoit sa douce lumière à ces vives clartés. Les dames, enveloppées dans leur châle, n'étoient point fâchées de se montrer dans toute leur splendeur aux constellations du ciel. Or, plus leur voiture étoit lente et plus nos voyageurs étoient contents. Dieu soit loué! ils étoient redevenus leurs maîtres; ils pouvoient réciter leurs plus beaux vers aux échos des *Méditations poétiques*.

Tout d'un coup, dans ce grand silence, ils entendirent le galop d'un cheval.... C'étoit Lamartine, suivi de deux grands lévriers d'Écosse à poil frisé. Il arrivoit en toute hâte : « Amis, disoit-il, je comprends très-bien que vous ayez trouvé ma maison trop solennelle pour un paysan tel que moi. Mais, me voilà. Jusqu'à l'heure du thé tous mes hôtes sont au whist, et pas un ne cherche à s'expliquer votre arrivée et votre départ. » En même temps, il prenoit à sa gauche un chemin qui cotoyoit la montagne, et deux heures plus tard la caravane étonnée arrivoit sur le seuil d'une maison bourgeoise qui ne rappeloit en rien le palais de Saint-Point.

Mais la modestie et le calme de cette aimable maison ne lui ôtoient rien de son élégance et de son bien-être. Elle étoit assise à l'extrémité d'un riche et beau vignoble, entre deux collines, la ville allant et grimpant des deux côtés dans la double exposition du soleil levant, du soleil couchant. Moins somptueux que le propriétaire du château de Saint-Point, le vigneron de ce riche coteau n'eût pas volontiers sacrifié un seul pied de son vignoble à la majesté de sa cour d'honneur. La maison étoit bâtie de plain-pied avec le sentier, et même elle usurpoit quelque peu sur ce chemin envahi de toutes parts. La terrasse en pleine lumière étoit occupée en ce moment par toute une famille qui prenoit le frais du soir.

On entendoit des cris d'enfants; des jeunes femmes chantoient, disons mieux, murmuroient d'agréables chansons. Assis sur un banc de pierre, un homme à la haute stature, en cheveux déjà blancs, plutôt blanchis par l'étude que par l'âge, interrogeoit d'une voix tendre une femme agile et fluette, qui alloit et venoit du père aux enfants. Ainsi, dans ce beau lieu, ce n'étoit que murmures, chansons, gazouillements; de grandes ombres portées sur la muraille blanche ajoutoient à l'agrément du paysage; on sentoit que tout bruissoit, frissonnoit et frémissoit d'aise en ce vallon charmant.

Au bruit que fit le vieux carrosse, aussitôt la terrasse agitée et curieuse fit un grand silence, et Lamartine, du haut de son cheval, et de cette belle voix qu'attendoit la tribune éloquente : « Amis, disoit-il, j'amène avec moi ce que j'ai de meilleur et de plus beau dans mon château de Saint-Point, des hôtes qui n'ont pas

voulu passer la nuit sous mon toit superbe, et je vous les amène, afin qu'il ne soit pas dit que notre vallée ait été cette nuit inhospitalière pour tant de génie et de beauté. » A ces mots, on vit descendre en toute hâte l'homme aux cheveux blancs, tenant à la main sa femme jeune encore et toute remplie d'une intime émotion : « Soyez les bienvenus, » disoient-ils !

Mais lorsque arrivés sur la terrasse ils apprirent le nom de leurs hôtes, ce fut dans toute cette famille, enfants, vieillards, jeunes gens, toute une exclamation: « Victor Hugo ! disoient-ils, de Vigny ! Nodier ! chez nous, à cette heure ! Allumez les flambeaux, dressez la table, des roses pour Amaryllis, des raisins pour Tityre, des fromages pour Mélibée, et débouchons nos plus vieilles bouteilles du consulat de Plancus ! Entrez, mes poëtes, entrez, mes enfants, mes chères filles, tendez-moi vos belles joues ! Vous compterez parmi les récompenses de mon heureuse vieillesse. Et les deux jeunes femmes, se voyant si bien reçues, se félicitoient tout bas d'avoir échangé le palais contre la cabane, et le seigneur, leur hôte, pour le vigneron, son voisin.

Or, ce nouvel hôte que l'hospitalité ne pouvoit pas surprendre, étoit un de nos grands historiens, M. de Lacretelle ! Or, cette aimable femme attentive à ces nouveaux venus, dont elle savoit déjà le travail et surtout les espérances, c'étoit Mme de Lacretelle elle-même ! En cette hospitalière maison, l'honneur de la contrée, où tant de science et de travaux, tant de grâces et de bonheur, tant de gloire, enfin, ont laissé une trace ineffaçable, elle a vécu bienfaisante, honorée, attentive aux derniers jours de ce grand vieillard

dont elle a fermé les yeux de sa main maternelle. Et de cette maison qu'elle faisoit si charmante, où nous allions saluer tous les ans le vieux maître, elle est sortie il y a deux mois à peine pour aller rejoindre, au tombeau, ce père et ce mari qu'elle avoit tant aimé.

JULES JANIN.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LES BIBLIOTHÈQUES DES JÉSUITES.

I

LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÉGE LOUIS-LE-GRAND.

Les bâtiments délabrés qui abritent aujourd'hui le collége Louis-le-Grand, au sommet de la rue Saint-Jacques, sont les vestiges du premier établissement que les Jésuites aient eu à Paris.

Quoique Ignace de Loyola eût fait dans cette ville ses études de théologie, et que la Société y eût pris naissance, elle ne fut acceptée en France qu'après de longs débats. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, installa d'abord quelques-uns de ces Pères dans son diocèse (1); puis, de concert avec le fameux cardinal de Lorraine, il s'efforça de les introduire à Paris. Le Parlement et la Sorbonne opposèrent à ce projet une vive résistance; enfin, le 5 juillet 1561, après dix années de luttes, l'admission des Jésuites fut prononcée.

Guillaume Duprat, resté jusqu'à la fin fidèle soutien de la Compagnie, lui fit plusieurs legs (2), qu'elle employa à l'acquisition d'une maison située rue Saint-Jacques, et alors

(1) Dubreul, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 556.
(2) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 372.

nommée la cour ou l'hôtel de Langres (1). L'intention des nouveaux religieux, étoit d'y créer un collége, mais l'Université protesta énergiquement. Les Jésuites réussirent cependant à porter l'affaire devant le Conseil du roi, où ils avoient de puissants appuis; et, en 1564, ils furent autorisés à enseigner la jeunesse, sans être pourtant incorporés à l'Université (2). Ils ouvrirent aussitôt leur établissement que, par reconnaissance envers leur premier protecteur, ils appelèrent Collége de Clermont.

Ils songèrent dès lors à y établir une bibliothèque. Le médecin Jérôme Varade, échevin de Paris en 1568, en avoit une assez nombreuse; il la leur légua, et les Jésuites, en retour de cette libéralité, donnèrent à son fils Claude la place de recteur (3); mais celui-ci, compromis plus tard dans le procès de J. Chastel, dut fuir la France, et fut brûlé en effigie le 25 janvier 1595 (4).

A la fin de l'année 1571, Pierre de Saint-André, président au Parlement, abandonna aux Jésuites sa bibliothèque (5); il avoit lui-même acheté celle du savant Guillaume Budé (6), bibliothécaire du roi sous François Ier.

Soigneux administrateurs, les Jésuites avoient déjà rédigé un réglement fort détaillé pour assurer la conservation de leurs livres. Cette pièce curieuse figure en effet dans les plus anciennes éditions des *Règles de la Compagnie de Jésus;* nous la donnons ici en françois d'après la traduction qui en fut faite en 1620, et nous reproduisons en note le texte latin sur l'édition de 1580.

(1) Parce qu'elle avoit appartenu à Bernard de la Tour, évêque de Langres. Voyez Et. Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, p. 313.

(2) Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 350.

(3) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521. — Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 661, écrit par erreur que ce legs fut fait à la Maison professe des Jésuites.

(4) Lestoile, *Journal de Henri IV*, 25 janvier 1595.

(5) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521.

(6) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 23. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 61.

Regles du prefect de la Bibliotheque (1).

1. Qu'il aye en la Bibliotheque l'indice des livres deffendus, et de crainte qu'il n'y en cust d'aventure, parmy les bons, quelques uns de ceux la, ou d'autres dont l'usage ne doit pas estre commun, il y prendra garde.

2. Que la Bibliotheque soit fermée, et qu'il en aye les clefs, les baillant à d'autres, lesquels suivant le jugement du Supérieur les doivent avoir.

3. Les livres seront rengez en tel ordre dans la Bibliotheque, que chaque faculté soit séparée, et bien distincts par l'inscription de leurs propres tiltres.

4. Que chaque livre aye ses tiltres en escrit sur la couverture, afin qu'il puisse estre aisément recogneu.

5. Il aura un Catalogue de tous les livres qui sont à la maison, les Autheurs de diverses facultez y estans distribuez en divers ordres, suivant les lettres alphabetiques.

6. En un autre Catalogue, les facultez estant aussi divisées par ordre, que les livres soient remarquez qui sont concedez pour l'usage des nostres hors la Bibliotheque, et ceux qui sont tirez d'icelle pour estre rendus dans huict jours seront marquez dans une tablette penduë au paroy

(1) Regulæ præfecti Bibliothecæ.

1. *Indicem librorum prohibitorum in Bibliotheca habeat, et videat ne forte ullus sit inter eos ex prohibitis, aut alijs, quorum usus communis esse non debet.*

2. *Bibliotheca clausa sit; cuius claves ipse habeat, et illis tradat, qui eas, iuxta Superioris judicium, habere debebunt.*

3. *Libri omnes eo ordine in Bibliotheca collocentur, ut singulis facultatibus suus certus sit locus proprio titulo inscriptus.*

4. *Singuli libri titulis exterius inscribantur, ut facile cognosci possint.*

5. *Omnium librorum, qui domi sunt, catalogum habeat, diversarum facultatum auctoribus ordine alphabetico in diversas classes distributis.*

6. *In alio catalogo, divisis etiam per classes facultatibus, ij libri scribantur, qui in nostrorum usum extra Bibliothecam concessi sunt; qui verò intra dies octo restituendi extrahuntur, in tabula in hunc usum parieti appensa notentur, quibus redditis, quod fuerat scriptum deleatur.*

pour ce faire, et les ayant rendus, on effacera ce qui estoit escrit.

7. Il ne baillera aucun livre de la Bibliotheque à qui que ce soit, sans licence génerale ou speciale du Superieur, et prendra garde que personne n'en emporte à son deçeu, voire mesme avec permission.

8. Il soignera que la Bibliotheque soit tousiours fort nette, et en bon ordre, et la balliera deux fois la sepmaine, et une fois il espoudredra les livres; et doit pareillement regarder qu'ils ne se gastent à cause de l'humidité ou autres choses.

9. Quand il entendra que quelques livres necessaires manquent à la maison, ou qu'il y en aura quelques uns fort utiles mis en lumiere, il en donnera advis au Superieur, afin qu'ils soient acheptez, s'il le juge à propos : mais si à la maison il y en avoit d'inutiles, pareillement il en advertira le mesme, pour sçavoir si on les doit changer à de meilleurs.

10. En un lieu public, specialement és grands Colleges, qu'il y aye quelques livres plus communs, desquels un chacun pourra user, selon que ses leçons le requerront.

11. Qu'il aye un livre dans lequel soient escripts diligemment, suivant le jugement du Superieur, toutes les choses

7. *Nullum librum ex Bibliotheca cuipiam dabit, sine Superioris licentia speciali, aut generali, et advertat, ne quis librum, etiam cum licentia, se inscio accipiat.*

8. *Curet, ut Bibliotheca valde munda, et composita sit, quam in hebdomada bis verret, et semel ex libris pulverem excutiet; cavere etiam debet, ne libri humiditate, aut alia re lædantur.*

9. *Quando intellexerit domi dêesse aliquos libros necessarios, aut aliquos valde utiles in lucem editos esse, certiorem faciat Superiorem, ut si illi visum fuerit emantur : si vero domi libri inutiles fuerint, eumdem admoneat, an cum alijs melioribus commutandi sint.*

10. *In loco publico, præsertim in magnis collegiis, sint quidam communiores libri; quibus unusquisque, pro ratione suorum studiorum, uti possit.*

11. *Habeat librum, in quo ea omnia judicio Superioris selecta diligenter scribantur, quæ in suo collegio publice exhibentur, ut comædiæ, dialogi, orationes, et id genus alia : conclusiones vero singulorum annorum quæ publice defendentur simul consutas in Bibliotheca asservet.*

choisies, qui sont publiquement proposées et exposées en son College, comme les Comedies, les Dialogues, Oraisons, et autres semblables ; qu'il garde aussi les Theses ou conclusions de chasque année, qui se deffendront publiquement, et qu'elles soient cousuës ensemble dans la Bibliotheque.

12. Si l'on prestoit quelques livres hors la maison, qu'il face diligence de les recouvrer en leur temps : et ce pendant il notera en un livre, quels ils sont, et à qui il les a prestez (1).

L'attentat de Jean Chastel contre Henri IV vint tout à coup arrêter les progrès de cette collection. Jean Chastel avoit fait ses études au collége de Clermont, et les Jésuites, complices de son crime, furent condamnés avec lui. Une heure après l'attentat, la maison fut occupée militairement; on mit les scellés sur toutes les pièces, et elles furent le lendemain visitées par des conseillers du Parlement. Dans la chambre du P. Guignard, qui étoit alors bibliothécaire, on trouva plusieurs livres défendus, entre autres une apologie de Jacques Clément (2), et il avoua en être l'auteur (3).

Le Parlement, par arrêt du 29 décembre 1594, ordonna « que les prestres et escholiers du college de Clermont et tous autres soy-disant de ladicte société, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'Etat, videroient dedans trois jours hors de Paris et autres villes et lieux où sont leurs colleges.... Seront les biens, tant meubles qu'immeubles a eux appartenants, employez en œuvres pitoyables (4). »

12. *Si aliqui libri externis accommodato darentur, adhibeat diligentiam, ut recuperentur suo tempore; et in aliquo interim libro notabit, quinam illi libri sint, et quibus eos accommodaverit.*

(*Regulæ societatis Iesu*, Rome, 1580, in-12, p. 297.)

(1) *Regles de la compagnie de Iésus*, Paris, 1520, in-12, p. 363.

(2) C. E. Jordan, *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire*, p. 77.

(3) Coudrette, *Histoire des Jésuites*, t. Ier, p. 291.

(4) Coudrette, *Histoire des Jésuites*, t. Ier, p. 290.

Les Jésuites, forcés de quitter la France, abandonnèrent donc leur collége, et leur bibliothèque qui étoit riche déjà de vingt mille volumes (1). Le gouvernement la fit saisir, et résolut de la vendre aux enchères. Mais les choses se passèrent autrement. Suivant Lestoile, « elle fut exposée au pillage, jusques aux revendeus et plus piestres frippiers de l'Université. On disoit qu'on y avoit trouvé plusieurs papiers escrits contre le Roy, desquels messieurs les revisiteurs ne firent si bien leur proufit que des bons livres græqs et latins, qui furent jugés de bonne prise, à la requeste de messieurs les gens du Roy, qui s'en accommodèrent les premiers, selon leurs conclusions; et après, les autres, chacun selon son mérite et qualité (2). » Quant au bibliothécaire, il fut pendu et étranglé en place de Grève (3), ce qui au reste lui valut l'honneur d'être placé par ses confrères au rang des martyrs (4). Enfin, Henri IV, pour utiliser les bâtiments de l'ex-collége, y fit transporter la bibliothèque du roi qui, depuis François Ier, était reléguée à Fontainebleau.

Cependant les Jésuites ne désespéroient pas d'obtenir leur rappel, et ne reculoient devant aucun moyen pour arriver à ce résultat. Fouquet de la Varenne, un des plus méprisables favoris du roi, fut gagné par eux, et mit tout en œuvre pour séduire son maître. Une multitude de familiers inférieurs, agents secrets de la Compagnie, circonvenoient à toute heure le monarque qui, effrayé des dangers qu'une opposition persistante pouvoit attirer sur sa tête, repoussa les conseils de Sully, et annula l'arrêt de 1594.

Le 2 janvier 1604, les Jésuites furent rétablis en France. Mais cette faveur n'entraînoit pas la permission de rouvrir leurs établissements, ni d'enseigner la jeunesse. C'est en

(1) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu.*, p. 4.

(2) Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 5 janvier 1595.

(3) Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 7 janvier 1595.

(4) Par le P. Jouvency entre autres. Voyez aussi Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 30 juin 1610.

1618 seulement, sous le règne de Louis XIII, que cette autorisation leur fut accordée. Ils rentrèrent alors en possession du collége de Clermont, et l'on transporta la bibliothèque du roi au couvent des Cordeliers, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la clinique de l'Ecole de médecine.

Les Jésuites auroient fort désiré garder cette belle collection pour remplacer celle qu'ils avoient perdue. Ils le laissèrent entendre assez clairement dans une *très-humble requeste* qu'ils présentèrent alors au roi : « Nous confessons neantmoins, disoient-ils, que nous auions deux grands thresors, et aussi opulents et riches qui fussent non seulement en vostre royaume (1), mais encor en toute l'Europe; c'estoyent deux Bibliotheques, l'vne estoit en la maison de S. Louys (2).... L'autre estoit au College; Bibliotheque remplie des plus rares volumes et plus doctes qui fussent au monde. C'estoit nostre arsenal, nostre munition, nostre grand magasin, nostre grand thresor et richesse. Ces deux thresors, Sire, nous auons perdus auec vn extrême regret (3). »

A cet égard, le vœu des Jésuites ne fut point exaucé. Mais de généreuses donations leur permirent presque aussitôt d'accroître considérablement l'étendue de leur collége (4), et d'y former une nouvelle bibliothèque qui fut alors placée sous la direction du savant Fronton du Duc. Le cardinal François de Joyeuse, archevêque de Rouen, ordonna en mourant que sa bibliothèque seroit partagée entre les Jésuites de Pontoise et ceux du collége de Clermont (5). Le cardinal l'avoit composée en achetant trois collections assez nombreuses, parmi lesquelles étoit celle de Pierre Pithou (6);

(1) La bibliothèque du roi ne possédoit alors qu'environ dix mille volumes.

(2) La Maison professe de la Compagnie, rue Saint-Antoine.

(3) *Tres-humble remonstrance et requeste des religieux de la compagnie de Iesus au tres-chrestien roy de France Henry IIII*, p. 99.

(4) Voyez Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 373.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(6) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521.

il n'avoit d'ailleurs eu de cette dernière que les livres imprimés, car les manuscrits avoient été acquis par le président de Thou (1).

Le libraire Cramoisy, et une femme nommée Dies, dont le fils étoit jésuite, contribuèrent aussi à enrichir la bibliothèque du collége (2). Elle reçut à la même époque une partie de la collection considérable rassemblée par le poëte Desportes. Sur un grand nombre de volumes qui portent l'estampille du collége on rencontre sa signature, d'une belle et ferme écriture, placée en général en haut du titre, et tantôt en françois, tantôt en latin (3); sur les reliures, souvent fort élégantes, on trouve le double ΦΦ qui lui servoit de monogramme (4).

(1) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 574. — A.-F., *la Bibliothèque des frères Pithou*, dans l'*Annuaire du Bibliophile*, année 1863, p. 40.

(2) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis*, p. 93. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(3) *Ph. Portæus*.

(4) Au seizième siècle, la république des lettres, comme on disoit alors, eut plus d'une ressemblance avec l'État. On vit, à la tête de l'une comme de l'autre, un prince tout-puissant entouré de luxe et de gloire; puis, en bas, des milliers de malheureux sans considération, sans ressources, et souvent fort inquiets de leur pain du lendemain. Sur ce trône, presque aussi envié que l'autre, Desportes succéda à Ronsard. Tandis que dix mille poëtes, suivant le mot de Balzac, imploroient vainement l'appui de la Cour et des grands, Desportes devenu l'ami d'Henri III, puis d'Henri IV, après l'avoir été de Charles IX, voyoit toutes les faveurs s'accumuler sur lui. Henri III lui donnoit les abbayes de Tiron, de Josaphat et de Bon-Port, et dix mille écus pour l'impression de ses œuvres; un seigneur, le duc de Joyeuse, lui payoit un sonnet par une abbaye; et comblé d'honneurs, il en étoit littéralement réduit à refuser des archevêchés. Au reste, Desportes se montra digne de sa fortune, et bon prince dans toute la force du terme; sa bourse étoit ouverte à tous, et sa table aussi hospitalière que somptueuse. *Nullus enim*, dit Sainte-Marthe, *eum vel hospitalis mensæ liberalibus epulis, vel instaurandæ bibliothecæ sumptu et studio, vel omni denique civilis vitæ splendore superavit*. Il avoit rassemblé, sans épargner ni soins, ni argent, une bibliothèque qui, au témoignage de de Thou, pouvoit presque passer pour publique, tant il mettoit d'obligeance à en communiquer les richesses. Quand il mourut, en 1606, après avoir dans sa vieillesse, comme tant d'autres poëtes, fait hommage

Gabriel Lallemant, en 1624, légua au collége sa bibliothèque qui renfermoit quelques manuscrits précieux (1).

Les Jésuites acquirent ensuite, d'une manière assez curieuse, une belle collection de manuscrits grecs et latins. Ces volumes appartenoient à un abbé dont nous n'avons pas retrouvé le nom, et qui vivoit en Lorraine. A sa mort, ses héritiers, ne se doutant guère des trésors qu'ils avoient entre les mains, vendirent toute la collection à un relieur, qui lui-même ne crut pas acheter autre chose que du vieux parchemin. Jacques Sirmond, le confesseur de Louis XIII, passant par hasard en Lorraine, « eut avis de ce péril des muses, » il alla trouver le relieur, acheta pour cinquante écus tous les manuscrits, et les envoya au collége de Clermont (2).

Mais cette bibliothèque dut surtout son accroissement à la libéralité du célèbre surintendant Fouquet (3), qui lui

au ciel d'une détestable traduction des Psaumes, il légua, nous l'avons dit, sa bibliothèque au collége de Clermont. Mais elle n'y arriva pas tout entière : Desportes avoit un fils naturel qui commença par en dissiper une bonne partie. On peut consulter sur l'histoire de cette bibliothèque : Scévole de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium qui sua memoria floruerunt elogia*, art. *Portæus*, p. 148. — Goujet, *Bibliothèque françoise*, art. *Desportes*. — L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 524. — Teissier, *Éloges des hommes savants tirés de de Thou*, t. IV, p. 516. — G. Brunet, *Dictionnaire de bibliologie*, p. 1062. — Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis*, p. 93.

(1) *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani*, p. 265.

(2) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 524.

(3) Fouquet avoit rassemblé à sa magnifique résidence de Saint-Mandé une bibliothèque qui, lors de son arrestation, renfermoit plus de trente mille volumes. Il avoit successivement acquis les collections formées par Montchal, archevêque de Toulouse, par René Moreau, et par Raphaël Trichet, bibliothécaire de la reine Christine. S'il faut en croire Gui Patin, Fouquet eut alors une pensée qui lui fut très-probablement inspirée par son désir d'égaler Mazarin, qu'il s'obstinoit à regarder comme un rival plutôt que comme un maître. La France ne possédoit encore qu'une seule bibliothèque publique, celle que le cardinal avoit ouverte dans son propre palais; Fouquet songeoit à faire le même usage de la sienne, « ce qui aura lieu, ajoute G. Patin, à moins que les Jésuites dont il a été à toute heure entouré, ne la lui attrappent pour leur maison où de tels acquets sont de bonne prise. Vous savez que tous les moines sont de gros larrons *in nomine Domini*. » Gui Patin ne se trompoit qu'à

donna un grand nombre de volumes, fit construire à ses frais le local qui devoit les renfermer (1), et ajouta une rente de mille livres, *mille libras annuas* (2), destinée à régulariser l'achat des publications nouvelles (3). Les Jésuites se montrèrent reconnaissants; ils placèrent dans la bibliothèque le portrait de l'infortuné ministre, et firent mettre son chiffre et ses armes, *insignia hujus Mæcenatis* (un écureuil et deux Φ entrelacés) sur la plupart des volumes acquis avec les revenus laissés par lui (4).

Mentionnons ici les modifications survenues dans la direction de la bibliothèque : Fronton du Duc, mort en 1624, avoit été remplacé par Denis Pétau; celui-ci, en 1652, eut lui-même pour successeurs Philippe Briet et Gabriel Cossart qui exercèrent conjointement (5).

moitié sous tous les rapports; les Jésuites circonvenoient Fouquet auquel, pendant le temps de sa prospérité, ils arrachèrent au moins six cent mille livres, et à l'époque dont nous parlons, le surintendant avoit précisément un Jésuite pour bibliothécaire. Après la disgrâce de Fouquet, treize mille de ses volumes furent transportés à la bibliothèque du roi, et les autres vendus aux enchères à la requête des créanciers du surintendant. Sur cette bibliothèque voyez *Inventaire, prisée et estimation des livres trouvés à Saint-Mandé appartenant ci-devant à M. Fouquet*, Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds français, n° 9438. — Autre inventaire, Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds de Saint-Victor. n° 1096. — G. Patin, *Lettres* du 16 février et du 13 mars 1657, et du 22 mars 1658. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 47, 52, 53. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 297. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 215 et 224. — Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roi*, p. XXX. — P. Paris, *les Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, t. Ier, p. 23. — Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 131. — D. Huet, *Commentarius de vita sua*, lib. II, p. 111, et les ouvrages cités plus loin.

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(2) Lomeir, *De bibliothecis liber*, p. 312.

(3) Durey de Noinville, *Dissertations sur les bibliothèques*, p. 51. — Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. Ier, p. 331. — Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 423.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94. — Nemeitz, *Le séjour de Paris*, t. Ier, p. 261. — Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 196.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 6.

Jusqu'ici les Jésuites, fidèles à la mémoire de Guillaume Duprat, avoient conservé sur la façade de leur collége l'inscription primitive :

COLLEGIVM CLAROMONTANVM SOCIETATIS IESV.

Mais leur reconnoissance envers ce premier bienfaiteur s'effaça devant les libéralités d'un protecteur présent et tout-puissant. Louis XIV, dirigé par un confesseur Jésuite, se montra très-généreux envers tous les établissements qui appartenoient à cette Société; le collége de Clermont en particulier reçut des marques nombreuses de sa sollicitude. Enfin, en 1682, le roi daigna s'en déclarer le protecteur, il le décora du titre de collége royal, et lui accorda le droit de porter ses armes. Dès lors l'ancienne inscription disparut et fut remplacée par celle-ci :

COLLEGIVM LVDOVICI MAGNI (1).

Les affaires du collége n'en allèrent pas plus mal; les pensionnaires affluoient de toute la France. Les Pères purent aussi ajouter un cabinet de médailles à leur bibliothèque, qui comptoit alors trente-deux mille volumes (2), et dont Michel de Marolles venoit de dire :

La grande de Clermont est une belle chose,
Elle croist tous les jours, et l'on en prend grand soin,
Où les Pères savans consolent leur besoin,
Si chaque esprit le peut comme il se le propose (3).

En cette même année 1682, les Jésuites étendirent encore leurs bâtiments par l'acquisition des colléges de Marmoutiers

(1) Voyez le journal l'*Intermédiaire*, année 1865, p. 46.

(2) *Journal des Savants*, année 1678, p. 302. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(3) M. de Marolles, *Paris, ou description succincte et néantmoins assez ample de cette grande ville*, p. 46.

et du Mans. Puis, en 1717, Achille de Harlay, quatrième du nom, qui avoit considérablement augmenté la bibliothèque provenant de son arrière grand-père, l'illustre premier président (1), légua à M. de Chauvelin tous ses manuscrits, et au collége Louis-le-Grand tous ses imprimés (2), comprenant de vingt (3) à vingt-deux mille volumes (4), relatifs surtout à la jurisprudence (5). Afin de conserver le souvenir de cette libéralité, les Jésuites firent coller dans quelques-uns des volumes qui en provenoient une bande de papier sur laquelle étoient imprimés ces mots : Ex Libris quos Collegio Parisiensi Societatis Jesu legavit Nobiliss. D. D. ACHILLES DE HARLAY, Comes de Beaumont, Regi a sanctioribus Consiliis.

Ces augmentations successives avoient rendu la bibliothèque de la rue Saint-Jacques une des plus importantes de Paris. Elle le devoit aussi au zèle et à l'érudition du successeur de Cossart, le savant Jean Garnier, qui l'enrichit de précieux ouvrages, en même temps qu'il la disposoit sur un plan nouveau et méthodique. A l'époque où nous sommes parvenus, cette collection renfermoit environ quarante-sept mille volumes (6). Elle resta alors à peu près stationnaire,

(1) Cette importante collection avoit été commencée par le célèbre Achille de Harlay, le beau-frère de de Thou, et dont on connoît l'intrépide conduite pendant la Fronde. Il légua ses livres à son petit-fils Achille II, qui en fit imprimer le catalogue (1643, 2 vol. in-8). Zélé protecteur des lettres, Achille II eut pour bibliothécaire le savant Père Louis Jacob, « qui, dit le *Menagiana*, avoit un logement chez lui; mais il ne s'y plaisoit pas, et se plaignoit de ce qu'on le méprisast, quoiqu'il mangeast à la table de M. de Harlay. » La bibliothèque passa enfin à Achille IV, arrière-petit-fils du premier président.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, t. XV, p. 29. — Maichelius, *Introductio ad historiam litteruriam*, p. 94.

(3) Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 197.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 423. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69. — Mais Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 224, et Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94, donnent le chiffre, évidemment inexact, de mille volumes.

(5) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

(6) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94. — Mais

car, trente ans plus tard, on y comptoit seulement cinquante mille volumes (1), dont environ six cents manuscrits (2), chiffres qu'elle n'a point dépassé.

La bibliothèque du collége Louis-le-Grand, située dans la seconde cour de l'établissement, avec vue sur le jardin (3), étoit composée de deux longues galeries. L'une avoit été, nous l'avons dit, construite aux frais du surintendant Fouquet; l'autre portoit le nom de Harlay. On lisoit sur la porte de la première galerie ces mots :

DEVS SCIENTIARVM DOMINVS EST (4).

Les fresques du plafond représentoient la Renommée s'élançant dans les airs au milieu d'un groupe de Génies, et laissant tomber ces paroles : *L'illustre Fouquet a illustré cette bibliothèque, et l'a dotée avec magnificence.* Il y avoit deux beaux tableaux aux deux extrémités de la galerie : au-dessus de la porte, la mort d'Agamemnon par Nicolo (5) (*Giovanni Baptista de Ferrare*), et en face, le portrait de Fouquet accompagné de la Foi et de la Justice.

Il falloit monter plusieurs degrés pour arriver à la seconde galerie, qui étoit soutenue par deux rangs de colonnes, et ornée de globes et de tableaux. En regard de chacune des neuf fenêtres se trouvoit un portrait sur toile; on y avoit représenté Perpinian, Maldonat, Auger, Fronton du Duc, J. Salian, Sirmond, L. Cresol, D. Pétau, et Caussin.

Les manuscrits étoient classés à part, ainsi que les livres

G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis* (1722), dit cinquante mille six cents, p. 118. Sauval, *Histoire de Paris* (1724), se prononce pour vingt mille volumes, t. III, p. 52; l'erreur est évidente. G. Brice, *Description de Paris* (1725), indique quarante-trois mille volumes, t. III, p 68. J. C. Nemeitz, *le Séjour de Paris* (1727), donne le chiffre de quarante-six mille, t. Ier, p. 261.

(1) Antonini, *Mémorial de Paris* (1749), t. Ier, p. 196.

(2) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ* (1754), t. Ier, p. 224.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 68.

(4) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 422.

(5) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 70.

défendus; ceux-ci occupoient un étroit cabinet, à peine éclairé par une petite fenêtre garnie de barreaux de fer (1).

Cette bibliothèque dont l'accès étoit assez facile, même pour les étrangers (2), possédoit de véritables raretés bibliographiques, et plusieurs éditions *princeps*. Les livres « d'humanitez » étoient très-nombreux, et « l'histoire d'Espagne toute complète (3). » Les manuscrits atteignoient le chiffre de 555 (4); on y remarquoit dix manuscrits italiens, quatre espagnols, trois portugais, vingt-sept chinois, deux arméniens, treize hébreux et syriaques, trente-cinq arabes; la plupart de ces derniers avoient appartenu à Guillaume Postel (5). On y voyoit encore un certain nombre d'ouvrages immoraux, *libri contra bonos mores* (6), et les originaux des lettres de Jansenius à Duvergier de Hauranne saisies chez ce dernier lors de son arrestation (7).

Vers le milieu de la première galerie, à droite, s'ouvroit le cabinet des médailles, qui avoit été commencé par le P. Sirmond. On citoit surtout parmi les médailles en or Philippe de Macédoine, Tibère, Claude, Agrippine, Néron, Vespasien, Trajan, Heraclius. On y trouva même une pièce frappée pendant la Ligue, à l'effigie du cardinal de Bourbon, sons le nom de Charles X, roi de France (8). Venoient enfin diverses curiosités, des pierres gravées, des antiquités égyp-

(1) J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 7. — J. C. Nemeitz, *le Séjour de Paris*, t. Ier, p. 261.

(2) *Almanach royal*, année 1709, p. 219. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48. — Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 97.

(3) Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 134.

(4) *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani*, nos XX, XXI, XXX, XXXIV, XXXVI, XXXVIII, LXV, LXVI, LXVII.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 7.

(6) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 423.

(7) Bachaumont, *Mémoires*, 26 juillet 1763, t. Ier, p. 257.

(8) *Catalogue des médailles et autres curiosités de la bibliothèque du collége de Louis-le-Grand*.

tiennes, grecques, étrusques et romaines, des sceaux, des poids, etc. (1).

Jean Garnier, mort en 1681, eut pour successeur le célèbre P. Hardouin; on sait que ce Jésuite, dont les ouvrages, fort savants d'ailleurs, sont semés de paradoxes, mettoit en doute toute l'histoire ancienne, nioit l'authenticité de la plupart des écrits qui nous sont venus de l'antiquité, et attribuoit l'*Énéide* de Virgile et les *odes* d'Horace à des moines du moyen âge (2); ajoutons que ce singulier bibliothécaire n'accordoit aucune valeur historique aux médailles. Il fut remplacé par le P. Souciet (3), à qui succédèrent les P. Thoubeau (4) et Michel Languedoc. Il se présente ensuite dans la liste des bibliothécaires une lacune que nous ne pouvons combler. Nous connoissons pourtant les deux derniers Jésuites qui remplirent cette charge; ce fut d'abord Pierre Duval, devenu successivement proviseur du collége d'Harcourt et recteur de l'Université, puis Gabriel Brotier, le célèbre humaniste. En remontant jusqu'à l'origine de l'établissement, nous rencontrons donc les noms suivants :

Jean Guignard,
Fronton du Duc,
Denis Pétau,
Philipoe Briet,
Gabriel Cossart,
Jean Garnier,
J. Hardouin,
Étienne Souciet,
Thoubeau,
Michel Languedoc,

(1) E. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, XVIIe siècle, t. IV, p. 118.

(2) Voyez entre autres son livre intitulé : *Chronologia ex nummis antiquis restituta.*

(3) S. de Valhebert, *l'Agenda du voyageur à Paris* (1736), p. 74.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 97.

Pierre Duval,
Gabriel Brotier.

Les Jésuites furent de nouveau chassés de France en 1762, ils durent donc abandonner encore une fois leurs établissements et les bibliothèques qu'ils renfermoient. Les lettres patentes du 21 novembre 1763 accordèrent les bâtiments du collége Louis-le-Grand à l'Université, réduite encore, comme au treizième siècle, à tenir ses séances solennelles dans le couvent des Mathurins. Il fut décidé en même temps qu'on établiroit dans la vaste maison des Jésuites un collége général où seroient réunis les boursiers de tous les petits colléges où il n'y avoit pas plein exercice. Un *bureau d'administration* fut nommé, installé au collége, et chargé d'organiser la nouvelle création.

Pendant l'instruction de leur procès, les Jésuites, qui en prévoyoient l'issue, s'étoient défaits petit à petit d'un grand nombre de volumes, dont la majeure partie fut achetée par le duc de Lavallière et le comte de Lauraguais (1). On procéda cependant contre la Compagnie beaucoup moins arbitrairement qu'en 1595. Leurs bibliothèques furent vendues, mais suivant les formes légales, et pour satisfaire aux réclamations des créanciers de l'Ordre.

On enleva d'abord du collége Louis-le-Grand tous les manuscrits, qui furent déposés à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Par ordre du Parlement, trois religieux de la maison, dom Pater, dom Housseau et dom Grenier, et trois religieux des Blancs-Manteaux, dom Durand, dom Tassin et dom Clément furent chargés d'en dresser le catalogue (2) qui parut sous ce titre : *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani, Parisiis*, 1764, in-8°. On imprima ensuite le *Catalogue des médailles antiques, modernes et*

(1) *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, 17 avril 1762, t. Ier, p. 63.
(2) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 668.

autres curiosités de la bibliotheque du collége de Louis-le-Grand de la rue Saint-Jacques, dont la vente se fera le mercredi 13 *juin, lendemain des Fêtes de la Pentecôte et jours suivans*, Paris, 1764, in-8°.

Le catalogue des livres imprimés venoit d'être publié sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci devant soi-disans Jésuites du collége de Clermont, dont la vente commencera le lundi* 19 *mars* 1764 (1).

Un incident curieux fit suspendre les enchères. On se rappelle qu'en 1717, le président de Harlay avoit légué une partie de sa bibliothèque au collége Louis-le-Grand. Son héritier, M. de Tingry, mit opposition à la vente, et réclama tous les volumes qui provenoient de cette libéralité. Le Parlement étoit disposé à faire droit à sa demande (2); mais un grand nombre des livres de M. de Harlay ayant été confondus avec ceux du collége sans recevoir d'estampille spéciale, il étoit fort difficile de les reconnoître. On convint de s'en rapporter au procès-verbal qui avoit été dressé lors de la remise aux Jésuites, et suivant lequel le legs étoit estimé vingt-cinq mille livres; le prince de Tingry fut donc autorisé à prélever cette somme sur le produit de la vente (3). Cependant quelques volumes légués par M. de Harlay portoient soit sa signature, soit ses armes, soit l'inscription imprimée que nous avons décrite; ceux-ci, recherchés avec soin, furent mis à part, et livrés à M. de Tingry qui en fit don à l'Université (4).

D'un autre côté, le nouveau collége ne pouvant rester sans bibliothèque, le bureau d'administration profita de la

(1) Il comprend 6752 articles. La bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire avec les prix de vente indiqués en marge.

(2) Il accorda de même à M. de Charsigné, héritier de l'évêque d'Avranches, Huet, tous les livres que ce dernier avoit legués à la *Maison professe* des Jésuites.

(3) *Mémoires secrets* dit de Bachaumont, 29 juillet 1763; t. Ier, p. 258.

(4) *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, 23 janvier 1764; t. II, p. 12.

vente de celle des Jésuites, et y acheta des volumes pour une somme de 18,109 livres 8 sols (1).

L'Université avoit elle-même une bibliothèque qui venoit de lui être léguée par le recteur Petit de Montempys, mais qui, faute d'emplacement convenable, n'avoit pu encore être déballée (2).

Le collége Louis-le-Grand et l'Université se trouvèrent donc chacun possesseurs d'une bibliothèque distincte, et tous deux avoient le droit de l'installer dans les bâtiments du collége.

Le bureau d'administration prit l'initiative. Il fit proposer à l'Université de réunir les deux bibliothèques de manière à n'en former qu'une seule. L'Université refusa péremptoirement, et nomma pour sa collection un bibliothécaire, M. Lebel, tandis que le collége en nommoit un également, M. Guérin, ancien recteur (3). Les négociations entre l'Université et le collége durèrent près de deux ans. Ils finirent cependant par s'entendre. On lit dans les procès-verbaux des séances du bureau d'administration que « le collége abandonna ses livres à l'Université (4). » Ceci ne devint absolument vrai qu'un peu plus tard, grâce à l'habileté avec laquelle manœuvra l'Université. Les discussions entre les deux rivales ne furent closes qu'au mois de février 1765. On rédigea alors un *Projet d'arrangement* qui fut accepté d'un commun accord. Ce document est conservé dans les archives du ministère de l'Instruction publique, où l'obligeance de M. Ch. Jourdain nous a mis à même de le consulter.

(1) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 528.

(2) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 530.

(3) Archives du ministère de l'Instruction publique, 15e carton, n° 113, article 20.

(4) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 528.

Aux termes de cet arrangement, la collection de l'Université fut installée dans les galeries qu'avoient occupée la bibliothèque des Jésuites (1), et les livres appartenant au collége confondus avec ceux de l'Université (2). Cependant on autorisa le bureau d'administration à faire estampiller ses volumes aux armes de l'établissement, afin qu'ils pussent au besoin être distingués (3). L'administration et la surveillance de la bibliothèque appartenoient exclusivement à l'Université (4); le bibliothécaire devoit prêter serment entre les mains du recteur (5), et portoit le titre de bibliothécaire de l'Université (6). Il étoit choisi par celle-ci sur une liste de trois candidats présentés par le bureau d'administration du collége (7), tous les trois devoient d'ailleurs être membres de l'Université (8).

Nous avons dit que déjà deux bibliothécaires avoient été nommés; on leur conserva à tous deux leur titre et leur traitement, mais M. Guérin eut seul le droit d'exercer ses fonctions (9). Ils n'acceptèrent sans doute pas cette décision, et se retirèrent spontanément; car, dès 1766, on procéda à l'installation d'un nouveau bibliothécaire nommé Hamelin (10).

L'Université avoit en outre accordé au collége l'autorisation de faire dresser un catalogue spécial de ses livres (11). Le libraire Barrois demandoit une somme de 2000 livres pour l'exécution de ce travail; il fut confié à un Cordelier nommé Bonhomme, qui venoit de rédiger l'inventaire com-

(1) *Projet d'arrangement sur la bibliothèque de l'Université*, article 3.
(2) *Projet d'arrangement, etc.*, article 4.
(3) *Projet d'arrangement, etc.*, article 5.
(4) *Projet d'arrangement, etc.*, article 24.
(5) *Projet d'arrangement, etc.*, article 11.
(6) *Projet d'arrangement, etc.*, article 10.
(7) *Projet d'arrangement, etc.*, articles 21 et 23.
(8) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 539.
(9) *Projet d'arrangement, etc.*, article 22.
(10) *Projet d'arrangement, etc.*, article 20.
(11) *Projet d'arrangement, etc.*, article 8.

plet de la bibliothèque de son couvent, et qui ne réclamoit au collége d'autres honoraires que l'admission d'un de ses neveux comme boursier (1). Ce catalogue fut terminé le 24 novembre 1768; il est conservé à la bibliothèque actuelle de l'Université, et a pour titre : *Catalogue des liures imprimez, manuscrits, des liures de figures et d'estampes appartenants au college de Louïs le Grand; fait en* 1768 (2).

L'histoire de la bibliothèque du collége Louis-le-Grand doit s'arrêter ici. A partir de cette époque, la collection, quoique conservée dans son local primitif, appartient réellement à l'Université, porte son nom, et est exclusivement régie par elle.

Nous reproduisons ici l'estampille qu'adopta le collége après que Louis XIV l'eut autorisé à prendre les armes royales.

Nous avons fait connoître déjà la plupart des marques qui se rencontrent sur les reliures provenant de cette bibliothèque. Il faut y ajouter le monogramme des Jésuites, les lettres I. H. S. surmontées d'une croix; il figure très-fréquemment sur le dos des volumes, placé entre chaque nerf, et alternant soit avec les deux ΦΦ de Desportes, soit avec les Φ entrelacés de Fouquet.

(1) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 538.

(2) Bibliothèque de l'Université, *manuscrits*, nº U 18.

Les inscriptions manuscrites sont assez rares et en général très-brèves :

Collegij Claromontanj Paris. Soc. Jesv.
Collegii Paris. Soc. Jesu.

Les bâtiments du collége Louis-le-Grand, devenus propriété nationale en 1790, portèrent successivement les noms de *Collége égalité*, *Prytanée français*, *Lycée impérial*, et reprirent en 1814 le titre de *Collége Louis-le-Grand*.

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

RARETÉS LITURGIQUES

NOTICE SUR LE BRÉVIAIRE

DE SAINT-BARNARD DE ROMANS.

Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* connoissent l'*Essai historique sur l'Abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans* de M. *E. Giraud* (Première partie, accompagnée de pièces justificatives. 2 vol. in-8. Lyon, Perrin, 1856), ouvrage d'érudition et de talent, dans lequel l'auteur a reconstitué les premiers temps des annales de cette église, avant la découverte récente de son *Cartulaire* original. Nous n'avons donc point à leur rappeler l'histoire de cette collégiale.

Les chanoines de Saint-Barnard ne furent pas sans apprécier les services qu'ils pouvoient attendre de l'imprimerie naissante en Dauphiné. Dans le but d'obvier à la diversité et aux fautes qui déparoient leurs ouvrages liturgiques et d'en rendre aussi l'usage plus commode, ils confièrent le soin d'une première édition de leur *Bréviaire* à un typographe de Valence, Jean Belon, sous la direction de plusieurs de leurs prêtres incorporés qu'une longue résidence parmi eux rendoit plus aptes à obtenir la correction et l'uniformité désirées. L'impression commencée à Romans même, fut terminée en 1518 à Meymans, village au pied d'une chaîne des Alpes, où l'abbaye de Saint-Barnard avoit des propriétés. — Un siècle après, les exemplaires de cette édition devenus rares et la désuétude dans laquelle étoient tombés les caractères gothiques rendirent nécessaire une réimpression, qui fut confiée à un Lyonnais, Jean Poyet. Nous avons l'assurance qu'il n'existe pas d'édition postérieure de ce *Bréviaire*.

Voici la description de la première, qui doit être un livre fort rare. Nous devons communication de l'exemplaire que nous avons sous les yeux à l'obligeance d'un ecclésiastique du diocèse de Valence. Il forme un gros volume in-16, relié en veau noir; la tranche rouge irrégulière, souvent rognée jusqu'à la lettre, accuse

au moins une seconde reliure : 42 pages ajoutées à la fin contiennent, transcrites à la main, les intonations et diverses antiennes et prières.

Le texte du *Bréviaire* imprimé en rouge et noir, avec de beaux caractères gothiques de deux grandeurs entremêlées (12 et 10 points), sur deux colonnes, par 32 lignes, mesure 105 mill. sur 71 (non compris le titre et la signature).

Le premier cahier non chiffré, avec la signature + par 4, contient le calendrier qui commence au 2e folio. Le 1er manque malheureusement dans notre exemplaire, où il a été remplacé par son correspondant de l'édition ci-après, au dos duquel on a collé une ancienne gravure sur acier TYPVS PAVPERTATIS. Le 9e folio donne une clef des abréviations concernant le degré de solennité des fêtes. Les folios suivants sont chiffrés de i à ccccclxx avec les signatures a — ʒ, ꝛ, ꝯ, ꝝ, A, — X, aa — ppiiij, par 4 et un cahier par 5. En tête se lit la suscription suivante imprimée en rouge avec initiale noire :

In nomine domini nostri ie
su christi Incipit bre || uiarium seu ordo dicendi ho || ras ad vsum insignis eccle || sie collegiate beati Barnar- || di de romanis sacrosancte || romane ecclesie immediate || subiecte ab eodem sancto Bar || nardo Uiennensi archiepis || copo in honorem sanctorum || apostolo ꝝ Petri et Pauli || necnon sancto ꝝ Seuerini exu || perij ꝛ feliciani in ipsa quies || centium fundate « Et qꝛ scri || ptum est prepara animam || tuam ad orationem.... Suit le *Psalterium*, qui se continue jusqu'au folio lxxxvi, à la 1re colonne duquel « Sequitur letania., où nous avons relevé cette invocation : Ut dalphinum principem || nostrʒ custodire digneris tꝝ (*te rogamus*). — Vient ensuite une longue série d'hymnes, dont plusieurs sont particulières à ce Bréviaire : quelques-unes ne manquent pas d'élégance et de facilité. — Avec le folio Gvi, commence une nouvelle partie : In christi nomine. Amen. || Incipit Breuiarium se || cundum vsum insignis ec- || clesie collegiate beati Bar || nardi de romanis in vien || nensi diocesi site. — C'est le *Proprium temporis*. Nous y avons remarqué quelques cérémonies spéciales à cette église : toutefois, en raison de sa dépendance immédiate du Saint-Siége, elle avoit une liturgie presque identique à celle de Rome, à la différence de l'abbaye de Saint-Ruf, de Valence, dont nous nous proposons de parler un jour.

Au folio ccclx. Incipiunt festinita- (sic)
tes sanctorum per an- || ni circulum. — Les leçons des nocturnes de cette partie, qui est appelée *passim* Sancturiale, offrent un intérêt particulier. Les légendes des saints y sont plus développées que dans les Bréviaires modernes, et peuvent suppléer, dans une juste mesure, au défaut de documents authentiques sur quelques points de l'histoire ecclésiastique du Dauphiné. — Cette partie se poursuit jusqu'au verso du folio cccccxxiij. « Incipit commune sanctoꝝ officia || propria non habetium.—Plus loin : « Incipit offi || cium in agenda mortuorum. — Enfin : « In officio beate marie per an- || ni circulum, et quelques prières particulières terminent le volume.

Au dernier folio on lisoit cette souscription intéressante :

Breuiarium ad vsum insignis et collegiate ecclesie sancti Barnardi de Romanis sancte Romane ecclesie immediate subiecte finit feliciter. Et quia Breuiaria dicte ecclesie numquam alias fuerunt impressa attendentes egregii venerandique patres Domini de Capitulo dicte ecclesie quod tam ex indebita ordinatione Breuiariorum perpridem ad manum scriptorum quam ex discrepantiis antiquarum rubricarum officium debito modo dici non poterat presertim ab eis quos ex iusta causa dictam ecclesiam absentare contingit deputauerunt egregium (sic) et venerabiles viros dominos Antonium de plastro canonicum et clauerium. Guigonem reymondi thesaurarium. Karolum de arzago hebdomadarium et subcabiscolum. Humbertum milhardi. Guillermum aleri et Antonium guiffredi. presbiteros incorporatos et ab infatia in d. ecclesia nutritos ad tollendum errores et discrepantias declaradumq; ea que prius dubia videbantur. Qui sagaci indagine opus hoc correxerunt. Fuit autem incepta impressio in d. oppido de Romanis et finita in loco de meymanis in domo prefati domini Reymondi sumptibus prefati vener. capituli. arte vero et industria hon. viri ioannis Bellon ciuis valentie impressoris. Anno incarnate deitatis millesimo quingentesimo decimo octauo. die septima iulii.

Elle est en manuscrit dans notre exemplaire, où nous regrettons la perte des quatre derniers folios. Mais le soin du copiste à conserver les abréviations de l'original nous est un sûr garant de sa fidélité.

Nous compléterons la description de ce monument typographique par quelques mots sur son ornementation. — Les initiales des

versets, etc., sont en grosses lettres rouges assez élégantes. En tête de chaque office, on trouve une grande lettre ornée, sur fond noir, quelquefois historiée. Les fêtes principales sont signalées par des gravures sur bois à mi-page, au nombre de 18, quelques-unes à deux compartiments, toutes accompagnées de colonnades, de figurines, d'écussons, embrassant la page entière. Elles attestent généralement plus de piété que de talent. — Plusieurs sont intéressantes à un autre titre. Mentionnons celle qui se rapporte à la fête Sanctissimi Barnardi || patroni nostri archiepisco || pi viennensis ac fundatoris || huius ecclesie et ville de ro || manis. (f° ccclxxxvi). Le saint est représenté revêtu de ses ornements pontificaux ; à droite, vers le bas, les armoiries primitives du chapitre : *bandé de six pièces*. — Le verso du folio ccccviij. In festo dedicatio. eccle || sie beati Barnardi de Ro || manis., nous le montre encore, consacrant cet édifice dont les proportions étoient bien moindres que celles du monument actuel. — Enfin la fête Sancto ꝝ seueri- || ni exuperij ⁊ feliciani mar (tyrum), spécialement honorés à Saint-Barnard, nous offre, folio cccccxxiiij, ces trois saints, des palmes à la main.

La seconde édition du *Bréviaire de Saint-Barnard*, également imprimée en rouge et noir sur deux colonnes, en caractères romains, est la réimpression textuelle de la précédente.

Elle commence par le titre ainsi disposé :

BREVIARIVM
AD VSVM INSIGNIS
ET COLLEGIATÆ
Ecclesiæ beati Barnardi
de Romanis.

Au-dessous sont les armoiries du chapitre dans un cartouche ; elles sont ici : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à une tour ronde d'argent, ouverte de sable, sommée d'une main de carnation et posée en pal.*

Au bas :

LVGDVNI.
Sumptib. Guillielmi Linocerij.
M. D C XII.

Le 1er cahier, signé 1 par 5, contient le calendrier et les tables. Le suivant (†, 1 et 2) renferme les rubriques préliminaires et le commencement des matines. Dès lors la pagination (ff. 1 — 782 pour 792, et signatures A — HHHh) se poursuit régulièrement. Au dernier non chiffré on lit cette souscription que nous reproduisons en l'abrégeant :

BReuiarium hoc ad vsum insignis et Colle- | giatæ Ecclesiæ S. Barnardi de Romanis, | S. Romanæ Ecclesiæ immediatè subiectæ, ante | hac characteribus ac breuiaturis inusitatis ex- | cusum, ideoq; erroribus innumeris refertum, | ita vt vix legi posset, nunc vero forma elegan- | tiori et venustioribus typis proditum, fuit di- | ligentia et sumptibus Egregiorum et nobi- | lium DD. Canonicorum dictæ Ecclesiæ,..... et im- | pressum Lugduni in Typographia Ioannis | Poyet Ciuis Lugdunensis, anno à partu Virgi- | nis, M.DCXII, die duodecima Mensis Aprilis.

Suit un long errata qui semble contredire ces promesses de correction. Quelques vignettes médiocres, imitations des figures de la première édition, nous offrent de plus les anachronismes ordinaires à cette époque.

Quoique l'ouvrage ne forme qu'un seul tome, les exemplaires que nous avons entre les mains sont reliés en deux volumes : on a divisé en deux parties le *Propre du temps* et celui des *Saints*, en ajoutant à chacune les parties communes.

C.-U.-J. Chevalier.

NOTICE SUR UN OUVRAGE ESPAGNOL

FORT SINGULIER ET TRÈS-PEU CONNU.

Le livre dont nous voulons parler porte le titre de *Cancionero de olras de burlas provocantes a risa*. Il n'est pas besoin d'être fort versé dans l'idiome des Castilles pour voir qu'il s'agit d'une collection d'écrits burlesques provoquant le rire. On ne connoît jusqu'ici qu'un seul exemplaire de ce recueil achevé d'imprimer en la très-noble cité de Valence par Juan Vinao, le 22 février 1519. Aucun bibliographe ne paroît en avoir soupçonné l'existence. L'exemplaire unique est entré au Musée britannique, si riche en raretés de tout genre; et un libraire anglois fort actif et fort intelligent, William Pickering en donna à Londres en 1841, sous une rubrique supposée (1), une réimpression exécutée avec le plus grand soin. Elle forme un charmant volume in-12 de xliii et 254 pages. Les six dernières sont consacrées à un petit glossaire.

L'introduction est l'œuvre d'un Espagnol que ses opinions libérales avoient forcé, comme un certain nombre de ses compatriotes, à chercher un asile dans la Grande-Bretagne; elle respire une haine prononcée contre le gouvernement despotique qui succéda au régime des Cortès et contre les ordres religieux. Ce n'est pas ce point de vue qui doit nous occuper. Nous ne sortirons pas du domaine paisible de la bibliographie et de l'histoire littéraire.

Ce qu'on a bien de la peine à comprendre, c'est que,

(1) *Madrid, Luis Sanchez, con privilegio.* Cette dernière énonciation est une plaisanterie, dans le genre de celle qui a fait que plusieurs ouvrages irréligieux du dix-huitième siècle ont été annoncés comme ayant été imprimés *au Vatican* ou bien *aux frais du clergé*, quelquefois *dans la typographie de la Propagande*. Il est permis de penser que le nom supposé de Sanchez provient de celui d'un jésuite, auteur d'un trop célèbre traité : *de Matrimonio*.

lorsque l'Inquisition étoit toute-puissante, un imprimeur espagnol osât mettre au jour, sans que nulle autorité ait paru s'en apercevoir, un ouvrage rempli d'expressions plus que gaillardes, d'images indécentes. Les auteurs de ces poésies dignes de Martial et de Pétrone ne faisoient nul mystère de leurs noms et parmi eux on rencontre des ecclésiastiques! Nous nous sommes demandé s'il n'y avoit pas là quelque supposition, sinon d'ouvrages, du moins d'auteurs; c'est à des Espagnols plus à même que nous de sonder les recoins les plus cachés de l'ancienne littérature de leur nation qu'il appartient de résoudre ces difficultés. Ce qui est positif, c'est que de semblables publications attestent bien peu de délicatesse chez le public, bien de la tolérance de la part de l'Église et de l'État.

Il faut d'ailleurs observer qu'une portion des pièces contenues dans le *Cancionero* de Valence se retrouve dans le *Cancionero jeneral* publié par Hernando del Castillo à Tolède, en 1520 (1), c'est-à-dire un an après l'apparition de notre in-quarto, mais deux des compositions les plus longues et les plus étonnantes de *Cancionero de burlas* ne se rencontrent plus chez lui. Ces compositions sont l'*Aposento que se hizo....* (L'hébergement qui se fit à la cour au pape Alexandre lorsqu'il vint comme légat en Castille et ce qui se passa à l'égard d'un homme très-gros, nommé Juvera, p. 7-26) et les *Carajicomedia* (titre intraduisible) « œuvre spéculative composée par le révérend père Fray Bugeo Montesino à l'imitation du vieux style des *Trescientas* du très-célèbre poëte Juan de Mena, adressée au noble che-

(1) On sait quelle est l'importance, au point de vue littéraire, et l'extrême rareté des diverses éditions de ce recueil. Le *Manuel du libraire* (5e édition) en signale neuf; la dernière, Anvers. Ph. Nucio, 1573, in-8, a complétement retranché les *Obras de burlas*. Ticknor, dans son *Histoire de la littérature espagnole* (t. I, p. 404 de la traduction françoise, 1864), se borne à dire quelques mots du *Cancionero de burlas*. Il observe que la préface est assez curieuse, le glossaire court mais savant; « le ton général de l'ouvrage dépasse trop souvent les bornes de la décence. » Cette appréciation est extrêmement indulgente.

valier Diego Fajardo, qui florissoit en notre temps dans la cité de Guadalajara, fort adonné à la luxure. »

L'*Aposento* se rapporte très-probablement à une circonstance réelle qui se passa à Alcala; il y est question de l'archevêque de Tolède, Gonzalez de Mendoza qui fut cardinal, et comme il occupa ce siége depuis l'an 1482 jusqu'en 1495, date de sa mort, comme le trop célèbre Valentien, Rodrigo de Borja monta en 1492 sur le trône de Saint-Pierre qu'il devoit souiller, c'est entre 1483 et 1492 qu'il faut placer la composition de cette satire qui paroît dirigée contre les exactions de quelques ecclésiastiques, contre les désordres qui régnoient dans les sphères les plus élevées.

L'envoi du cardinal Rodrigo de Borja en Espagne comme légat, est d'ailleurs un fait historique; ce prélat fut chargé par Innocent VIII (qui régna sept ans et dix mois à partir du 29 août 1484) de concilier les prétentions que les souverains de Portugal et de l'Aragon avoient l'un et l'autre sur la Castille; il s'acquitta mal de cette mission, ne s'occupa guère que de ses plaisirs et finit par se retirer honteusement.

Après l'*Aposento* vient le *Pleyto del Manto* (le Procès du Manteau, p. 27 et suiv.). Ce morceau des plus rabelaisiens pour le fond et pour la forme (1), tout rempli d'expressions ignobles, donne une idée singulière des mœurs du temps. Un gentilhomme, Garcia de Astorga, envoyoit à son ami Pedro de Aguilar des vers où la décence étoit foulée aux pieds avec une rare effronterie; celui-ci lui répondoit sur le même ton, et H. de Castillo imprimoit le tout, en 1520, dans la cité de Tolède, en le dédiant à un grand seigneur, au comte de Oliva. Certes, en cette circonstance, le Castillan brava l'honnêteté avec toute l'audace du latin le plus téméraire, mais les exemples surabondent pour démontrer que ce qui paroît intolérable aujourd'hui ne scandalisoit point nos ancêtres. Castillo n'avoit pas même l'idée qu'il dût

(1) Il est dans l'édition du *Cancionero* de 1527, mais il a disparu des deux éditions d'Anvers, 1557 et 1573.

chercher à s'excuser d'avoir placé à la fin de son recueil les *Obras de burlas;* il se vantoit de la bonne intention qui l'avoit inspiré lorsqu'il formoit un recueil qui devoit être utile et profitable.

Le *Convite* de George Manrique (1) adressé à sa belle-mère (p. 55) est la seule pièce du *Cancionero de burlas* qui ait été réimprimée dernièrement; Bohl de Faber l'a comprise dans sa *Floresta de Rimas Antiguas Castellanas*, Hamburg, 1823-27, 3 vol. in-8°.

Quelques vers de Diego de San-Pedro adressés à une femme qui le traitoit avec dédain, laissent une triste idée de la galanterie de cet écrivain qui fut cependant un des gentilshommes les plus distingués de l'époque. On ne retrouve dans cette grossière invective, ni la piété de l'auteur d'un poëme sur la *Passion*, ni le culte pour le beau sexe qui dicta cette *Carcel de Amor*, dont le succès est attesté par de nombreuses éditions (2). Le héros, *Leriano*, est le Werther de la première moitié du seizième siècle; les rigueurs de sa belle le mettent au tombeau, mais avant de mourir, il expose longuement vingt raisons qui doivent assurer aux femmes l'attachement des hommes, et il retrace une nouvelle théologie morale en montrant que les dames nous inspirent les vertus théologales et cardinales; c'est à elles que nous sommes redevables d'avoir l'espérance et la charité.

La *Vision deleytable* est la seule pièce de notre *Cancionero* qui n'étale pas un cynisme effronté dans les mots, mais les idées n'en sont pas moins de nature à offenser les lecteurs tant soit peu scrupuleux. C'est d'ailleurs une composi-

(1) Ce dernier rejeton d'une famille chevaleresque qui occupe un rang distingué dans les fastes de l'Espagne, vivoit dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il figure parmi les meilleurs poëtes de la Péninsule. Les *Coplas* ont eu diverses éditions. Voir les ouvrages sur la poésie espagnole de Velasquez, p. 178, et de Mollinedo, p. 202, ainsi que Ticknor, t. I, p. 370-375.

(2) Le style de cet écrit a de l'énergie et de la souplesse, mais la fiction manque d'habileté. Il existe des traductions allemandes, flamandes et françoises. Voir Ticknor, t. I, p. 388.

tion ingénieuse et qui ne seroit pas indigne de Boccace. Il ne faut pas la confondre avec l'ouvrage d'Alonso de la Torre : *Libro llamado vision deleytable de la philosophia y de las artes liberales*. Séville, 1526, et Ferrare, 1554. Ce *Libro* est en prose (1).

La *Comedia* (p. 144-205) est une longue composition très-originale mais qui rappelle beaucoup trop quelques ouvrages italiens des plus risqués, tels que la *Cazzaria de l'Arsiccio Intronato*. L'auteur parodie une production fort goûtée en Espagne à la fin du quinzième siècle, les *Trecientas coplas* de Juan de Mena ; il y joint un commentaire fort curieux rempli de noms propres et d'anecdotes, véritable chronique scandaleuse de diverses cités castillanes ; il donne un sens plus que libre aux pensées morales qu'exprimoit Mena ; c'est là une œuvre originale et piquante, mais elle n'est pas susceptible d'analyse, et il n'y a nul moyen d'en faire passer dans notre langue le moindre échantillon.

L'éditeur moderne a joint au *Cancionero* qu'il a réimprimé quelques autres anciennes poésies. Les douze *Coplas moniales* (p. 220) furent célèbres autrefois ; elles peignent avec énergie les regrets d'une jeune fille forcée, sans vocation, de s'ensevelir dans un cloître.

Les *Coplas* du comte de Paredes sont un tableau curieux de l'existence des Juifs en Espagne ; ils y étoient encore tolérés ; le comte paroît avoir eu à se plaindre d'un Juif de Séville, nommé Juan ; il se vengea en lançant des épigrammes contre lui et contre la loi mosaïque.

Le dialogue de Jorjico, esclave more, avec une *senora* (p. 214), donneroit une fâcheuse idée de la conduite de quelques dames dont les époux étoient occupés au loin à occire des mécréants, mais il ne faut sans doute y voir qu'un jeu d'esprit.

Les *Lamentaciones* de Garci Sanchez de Badajoz avoient

2. Voir au sujet de cette espèce d'encyclopédie, Clarus et Ticknor, I, p. 419.

été citées avec éloge par Fernando de Herrera dans son commentaire sur Garcilaso; elles sont très-peu connues, n'ayant pas été comprises dans les poésies de cet écrivain insérées dans les différentes éditions du *Cancionero jeneral*.

Une composition, la plus décente de Rodrigo de Reynosa, poëte peu connu (p. 237), montre la vie pastorale sous un aspect éminemment réaliste et très-peu séduisant. C'est la contre-partie de tant de tableaux de fantaisie que s'amusèrent à retracer d'autres écrivains de la Péninsule; genre faux qui inspira à Florian ses *Estelle* et ses *Galatée*. Il est bien passé de mode.

Deux morceaux, intitulés *Disparates*, et les *glosas* qui les accompagnent (p. 224-233), démontrent que bien avant Collé, l'amphigouri avoit pris rang dans la poésie.

Observons en passant que d'autres *Coplas de disparates, arregladas a la glosa de o Belerma!* se trouvent citées, d'après le *Cancionero* de Ixas, dans la traduction françoise de Ticknor, t. I, p. 582.

Une description de Rome (p. 241) empruntée à un peëte remarquable, Torres Naharro (1), est digne d'attention. Nous nous bornerons à en traduire quelques vers :

> « Il ne sauroit y avoir deux choses qui causent plus de plaisir et plus de douleur, qui soient pires ou meilleures que Rome et la femme. »

(1) La première édition de la *Propaladia* ou recueil des comédies de cet écrivain, Naples, 1517, est d'une rareté extrême. Il en existe plusieurs autres, mais les dernières ont été corrigées. Au milieu de beaucoup de rudesse et d'extravagances, ces drames retracent un tableau très-curieux et assurément fidèle de la société du midi de l'Italie. Voir A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures françoise et espagnole*, t. I, p. 302; Schack, *Histoire* (en allemand) *de la littérature dramatique espagnole*, t. I, p. 180; Prescott, *History of Ferdinand and Isabella*, t. II, p. 240; Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, t. I, p. 270 de la traduction françoise; le *Bulletin de l'Alliance des Arts* (1847), t. V, p. 295-298; quelques mots de M. Lucas, *Théâtre espagnol*, p. 19; la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1840, p. 830, etc. La traduction d'une de ces pièces, l'*Ymenea*, est insérée dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*.

« A Rome, les riches, dans leurs emplois, triomphent jusqu'à ce qu'ils meurent, et les pauvres se désespèrent en attendant des bénéfices. »

L'auteur de la préface du *Cancionero de burlas* ne laisse pas échapper l'occasion de s'élever contre l'intolérance politique et religieuse avec une vivacité excusable chez un exilé; nous nous en tiendrons à dire qu'il a recueilli (p. xxvi) un assez grand nombre de proverbes curieux et peu favorables au clergé; ils montrent qu'une assez grande liberté de pensée et d'expression à cet égard ne faisoit pas défaut aux Espagnols du moyen âge. Nous avons cherché si quelques-uns de ces proverbes se rencontroient dans divers recueils modernes que nous avons consultés, et nous n'avons point été surpris de ne pas les y trouver. Ajoutons que dans le second volume des *Mélanges* publiés par la Société des Philobiblon à Londres, M. Stirling a inséré quelques proverbes relatifs aux moines et inscrits sur les marges d'un exemplaire des *Refranes o Proverbios* de H. Nunez (Salamanca, 1555), mais nous n'avons pu vérifier si les deux recueils sont les mêmes.

GUSTAVE BRUNET.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

BIBLIOTHÈQUE DE VERDUN (MEUSE).

La bibliothèque de Verdun, composée d'environ dix-huit mille volumes, provient, pour le fonds, des maisons religieuses supprimées en 1790. Tous leurs livres furent alors réunis dans l'ancienne abbaye Saint-Paul (aujourd'hui palais de justice et sous-préfecture); et deux bénédictins, dom Cajot et dom Demangeot, eurent charge de mettre les livres en ordre et d'en dresser le catalogue. Les troubles politiques ayant empêché l'exécution de ce projet, les volumes demeurèrent entassés dans les greniers jusqu'en 1807, où un autre bénédictin, dom Ybert, dernier procureur général de la congrégation de Saint-Vannes, et, depuis la révolution, principal du collége de Verdun, se chargea gratuitement de disposer les livres dans les bâtiments du collége où on les avoit transférés. C'est à ce modeste et savant bibliothécaire, mort en 1822, que la ville doit, en grande partie, la conservation de sa précieuse collection. Le nombre des volumes, au moment de leur translation au collége, étoit, d'après une note de dom Ybert, d'environ trente mille; mais il y en avoit beaucoup de doubles, de dépareillés et d'inutiles : le triage fait, il se trouva à peu près douze mille volumes de choix, qui composent le fonds ancien de la bibliothèque actuelle. Quant aux doubles, il s'en fit, en 1817, une vente considérable comme vieux papier : les meilleurs furent, sur la demande de M. Darbout, évêque nommé de Verdun, réservés pour les séminaires, et délivrés à M. le vicaire-général Martin, ancien prieur de Saint-Paul : les séminaires obtinrent encore, en 1824, la plupart des livres de théologie scolastique conservés pour la bibliothèque et inscrits au catalogue.

Les principales richesses du fonds ancien viennent des abbayes Saint-Vannes, Saint-Paul, Saint-Airy : on doit à Saint-Vannes et à Saint-Airy les ouvrages les plus remarquables par leur ancienneté, ainsi que les manuscrits; à Saint-Paul, les plus belles et les meilleures éditions : les autres communautés possédoient peu de livres. A ce fonds s'est ajouté la bibliothèque nombreuse léguée à la ville par M. de Chaligny de Plaine, chanoine de l'ancien chapitre.

Quant aux ouvrages modernes, qui forment aujourd'hui environ le tiers de la collection, ils proviennent soit des acquisitions annuelles que la ville fait sur son budget, depuis la réorganisation de la bibliothèque par dom Ybert, soit de la munificence du Gouvernement, auquel cette bibliothèque a été signalée par les inspecteurs comme l'une des bonnes qui existent dans les départements.

Parmi les ouvrages précieux qu'elle possède, on remarque : les Bibles polyglottes de Paris, de Londres et d'Anvers; la grande collection des Conciles, de l'Imprimerie royale, les éditions bénédictines des Pères grecs et latins, les Bollandistes, la *Gallia christiana*, en treize volumes. — La collection Didot des auteurs grecs; la collection Lemaire des auteurs latins, outre beaucoup de bonnes éditions anciennes des mêmes ouvrages, ainsi que des classiques françois. — Le *Thesaurus linguæ græcæ*, ancienne et nouvelle édition, le Glossaire de Ducange, ancienne et nouvelle édition, la Diplomatique des bénédictins, l'Histoire littéraire de la France des mêmes, avec la continuation par l'académie des Inscriptions. — L'Antiquité expliquée de Montfaucon, les Antiquités grecques de Gronovius, les romaines de Gravius; les historiens byzantins de l'Imprimerie royale. — Le Trésor de numismatique et de glyptique, les Monuments françois de Villemin, les Arts au moyen âge de Du Sommerard. — Les Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par le ministère de l'Instruction publique, la collection des Mémoires Michaud et Poujoulat. — La grande description de l'Égypte, l'expédition scientifique de Morée, les monuments

de Ninive, de Botta et Flandin, le voyage dans l'Amérique méridionale de d'Orbigny. — Les Mémoires de l'académie des Sciences, et ceux de l'académie des Inscriptions, la grande Encyclopédie, la Biographie universelle et ses suppléments. — Les ossements fossiles de Cuvier, la nouvelle édition de Buffon, par Flourens, etc., etc. — Plusieurs belles collections de gravures, entre autres, le Musée royal de H. Laurent, et le musée françois de Duchesne, gravures des tableaux qui existoient au Louvre, avant 1815; Les peintres flamands d'A. Houssaye, etc.

La bibliothèque possède aussi d'anciens manuscrits, dont quelques-uns sont remarquables par leurs miniatures. Ceux qui présentent un intérêt historique ont été publiés par les bénédictins, notamment dans le Spicilége de dom d'Achery: ils ont été collationnés de nouveau, en 1840, par un envoyé de M. Pertz, pour les *Scriptores rerum germanicarum*. Le plus ancien remonte au siècle de Charlemagne : c'est un ouvrage théologique d'Alcuin, adressé à ce prince. Le plus ancien manuscrit françois est l'épître de saint Bernard au prieur du Mont-Dieu : il est à peu près du temps même de saint Bernard, et offre un curieux échantillon de la langue de cette époque. Le plus ancien imprimé est le traité de Cicéron *De finibus bonorum et malorum*, rapporté par les bibliographes aux presses d'Ulric Zell, de Bologne, vers l'an 1465.

La bibliothèque est ouverte le dimanche et le jeudi, de deux à quatre heures. On prête des livres aux personnes connues et domiciliées dans la ville; mais aucun ouvrage rare, précieux ou difficile à retrouver dans le commerce ne sort de l'établissement.

Bibliothécaire : M. l'abbé Clouet, professeur et officier de l'Université.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. Auguste Trognon.

Paris, 1865; 5 vol. in-8°.

Personne n'a oublié l'éclatante distinction accordée par l'Académie françoise aux quatre premiers volumes de l'*Histoire de France*, de M. Auguste Trognon. L'ouvrage, encore incomplet, a obtenu le grand prix Gobert. Il s'agissoit de le terminer. L'auteur y a mis tout son zèle; aujourd'hui, l'œuvre est achevée; le tome V^e^ et dernier vient d'être mis en vente chez Hachette, avec la mention que l'Académie lui avoit assurée d'avance. L'auteur avoit reçu de l'illustre assemblée une sorte de blanc-seing qu'il a rempli avec autant de conscience que de talent.

Je reviendrai sur ce cinquième volume de l'*Histoire de France*, qui n'est pas le moins important de l'ouvrage, puisqu'il commence à la paix de Nimègue (1679) pour s'arrêter à la révolution de 1789. Aujourd'hui, je veux seulement annoncer à nos lecteurs l'achèvement d'une œuvre qui, pour avoir un titre que tout le monde peut prendre, n'en a pas moins sa couleur à part et sa physionomie originale. « L'âme du livre, a dit M. Villemain dans son beau rapport sur les concours de 1865, l'âme du livre est dans l'esprit religieux de l'auteur. » Un tel esprit eût été l'écueil de cette histoire, tout aussi bien que l'esprit contraire, si l'auteur, par aveuglement ou passion, lui eût sacrifié la vérité historique. Je n'en croyois rien pour ma part. M. Auguste Trognon n'est pas le premier qui ait associé une ferme raison à une foi sincère, et les sentiments les plus libéraux à l'orthodoxie la plus scrupuleuse. Aussi est-ce avec une parfaite confiance dans la liberté de son jugement que je suis

allé, dès l'abord et sans malice, en recevant son nouveau volume, aux endroits difficiles et aux défilés périlleux pour un historien catholique. L'auteur avoit dû les aborder avec circonspection et prudence, je le crois; il en est sorti à son honneur, étant resté ferme devant des événements qui pouvoient troubler sa raison, et ayant rendu justice à des hommes qu'il n'aimoit pas.

« Ni sécheresse ni déclamation, » c'est l'éloge que lui adresse encore l'éminent juge qui l'a couronné. Une histoire de France en cinq volumes, depuis les Gaulois de Vercingétorix jusqu'aux contemporains de Mirabeau, une histoire si vaste et si réduite, pouvoit ressembler à un Précis. Elle a une âme, nous dit-on, c'est-à-dire qu'elle est vivante; et elle ne donne rien à la rhétorique, c'est-à-dire qu'elle est vraiment une histoire, *scribitur ad narrandum*.

Je ne sais donc pas un livre qui soit plus digne d'entrer dans toutes les familles, puisqu'il a la garantie à laquelle nombre de sceptiques tiennent aujourd'hui presque autant que les croyants, la garantie de l'esprit religieux de son auteur; — d'un autre côté, si vous voulez lire, sans fatigue et sans une trop grande dépense de temps, une histoire de France qui ne choque en vous aucun des sentiments libéraux que le Créateur a mis au fond de nos âmes; si les philosophes ne vous font pas peur, quand c'est un catholique éprouvé qui leur rend justice, lisez aussi, pour cette satisfaction que cause à l'esprit le sentiment d'une loyale impartialité, la nouvelle histoire dont nous annonçons le dernier volume. « Nous sommes, écrit M. Auguste Trognon, nous « sommes de cœur et d'âme avec Montesquieu, lorsqu'il tra- « vaille à populariser en France les notions de la liberté po- « litique; — avec Rousseau, lorsqu'il défend éloquemment « Dieu, l'immortalité de l'âme et les droits souverains de la « conscience; — avec Voltaire, lorsque, prenant en main « la cause de l'humanité, il renverse l'échafaud où monte « Calas. Nous serons de même avec Turgot et Malesherbes, « quand ils s'efforceront, par de généreuses réformes, de

« satisfaire les légitimes impatiences de l'opinion publique, « fatiguée des abus du pouvoir absolu.... » Ai-je besoin de dire que, pour le nouvel auteur de l'*Histoire de France*, ce sont là les circonstances atténuantes de la philosophie du dernier siècle, qu'il n'est pas obligé d'aimer sans partage? Lui, du moins, il n'a pas fait comme tant de fanatiques aveugles et bornés; il n'a pas condamné les immortels philosophes du dix-huitième siècle sans les entendre; il les loue pour les services qu'ils ont rendus à l'humanité, à la société, à la liberté : ce qui prouve qu'il les a compris. Son livre mérite donc que toutes les familles qui ont à cœur les sentiments honnêtes, et que tous les esprits libres qui ont le goût des fermes jugements, lui fassent accueil et lui montrent la confiance dans laquelle l'Académie françoise les a si légitimement précédés.

CUVILLIER FLEURY.

UN SINISTRE BIBLIOGRAPHIQUE

A LONDRES.

II

(Voir la précédente livraison.)

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET CURIEUX, manuscrits et estampes, brûlés à Londres, dans la maison Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodge, appartenant à M. Techener père, libraire à Paris; rédigé par Léon Techener, 1865, un vol. gr. in-8, de XI et 350 pages. (*Prix*, 6 *fr.*)

Il ne s'agit pas ici d'un catalogue de livres offerts en vente publique; il n'est pas question, comme dans le *Catalogue d'un amateur* (M. Renouard, 1818, 4 vol. in-8°), d'une réunion de livres précieux que garde un bibliophile désireux de dresser l'inventaire de ses richesses. Ce catalogue-ci est une oraison funèbre. Les livres précieux qu'il énumère n'existent plus. Envoyés à Londres pour y figurer dans une de ces *auctions* où les guinées britanniques se prodiguent souvent avec une intelligente libéralité, ils sont devenus victimes d'un incendie. En quelques heures, les flammes ont dévoré tous ces trésors. Quelques jours après, on retiroit des décombres, on enlevoit par tombereaux des livres carbonisés, des volumes informes, car l'eau avoit détruit ce que le feu avoit épargné.

C'est là une perte irréparable. Où retrouver ces manuscrits, ces dessins originaux, ces livres anciens qui chaque jour deviennent plus rares? Là figuroient quelques volumes imparfaits, tellement difficiles à rencontrer que M. Techener les possédoit depuis une trentaine d'années sans avoir jamais réussi, malgré son infatigable activité, à en découvrir d'au-

tres exemplaires, même défectueux, pour compléter les premiers. Le 29 juin 1865 restera une date néfaste dans les annales de la bibliophilie.

Le désastre est consommé; une bien foible, bien imparfaite consolation nous reste, consolation qui n'est elle-même qu'une source de regrets. M. Techener a eu l'excellente idée de dresser, d'après ses notes, l'inventaire des livres dont Vulcain a fait sa proie; il a joint à certains articles des annotations fort intéressantes, et de ce travail pénible, il est résulté un beau volume très-bien imprimé, qui ne renferme pas moins de 2496 numéros.

Une semblable réunion d'ouvrages précieux en tous genres atteste l'indomptable persévérance et le dévouement absolu de M. Techener à la cause des livres; ce catalogue, réuni à ceux qui ont déjà paru successivement et dont nous avons eu l'occasion de parler, constitue un véritable monument, et tous les amateurs doivent s'empresser de lui réserver une place dans leur cabinet.

Les littératures italienne et espagnole occupent un rang considérable dans le catalogue en question. Bien des livres précieux du seizième siècle attirent l'attention des connoisseurs. L'ancien théâtre italien est largement représenté, et on ne compte pas moins de cinq vieilles éditions de la très-curieuse comédie de la *Célestine*.

Il va sans dire que tous ces anciens volumes sont d'une conservation irréprochable, les uns sont recouverts de ces vieilles reliures que les amateurs aiment tant à rencontrer et pour lesquelles ils font parfois des folies; les autres doivent leur habillement de somptueux maroquins, leurs élégantes dorures, aux plus habiles artistes de Paris.

Parmi les éditions du quinzième siècle, nous avons remarqué la très-intéressante relation du voyage de Breydenbach à la Terre-Sainte (*Mayence*, 1486); la *Divina Commedia* de 1491; l'*Isocrate* de Milan, 1493 (édition princeps); les *Epistolæ* (supposées) de Phalaris, 1498 (édition princeps); le *Procès de Bélial* (Lyon), 1481; le *Strabon* et le *Suétone*,

imprimés tous deux en 1472; le *Suitas* de 1490, et bien d'autres ouvrages dont le temps n'a laissé subsister que bien peu d'exemplaires.

N'oublions pas une précieuse collection aldine. Nous savons que ces impressions sont moins en faveur qu'autrefois aux yeux des bibliophiles; mais cette froideur est injuste. Des exemplaires bien conservés, sortis des presses des plus illustres typographes du seizième siècle, auront toujours le plus grand prix aux yeux des véritables connoisseurs. La plupart de ces volumes aldins sont d'ailleurs fort rares. Parmi ceux que possédoit M. Techener et qui malheureusement sont anéantis, nous distinguons l'*Hypnerotomachie* de Polyphile, 1499; l'*Aristote*, en 5 vol. in-fol., 1495-1498; les éditions princeps d'Aristophane, d'Athénée, de Démosthènes (exemplaire en grand papier), d'Hippocrate, de Jamblique, de Thucydide.

La classe des beaux-arts est des plus intéressantes; à côté des recueils d'estampes, de gravures et de portraits, et auprès de grands ouvrages à figures se trouve une réunion presque complète des livres ornés de figures gravées sur bois par Jost Amman, Virgile Solis, Hans Sébald, et autres *petits maîtres* allemands du seizième siècle. Nous mentionnerons seulement, en prenant au hasard :

Un volume grand in-folio, contenant 2000 gravures sur bois environ, depuis les premiers essais de l'art (il y a deux planches xylographiques) jusqu'aux productions contemporaines. Pour obtenir un pareil recueil, il a fallu détruire une multitude de volumes;

Plusieurs anciennes éditions en différentes langues, des *Icones Mortis* d'Holbein; les *Caprichos* de Goya, un inappréciable volume contenant 221 dessins, croquis et esquisses des maîtres de l'école italienne (Michel-Ange, Léonard de Vinci, A. Carrache, Jules Romain, etc.), de très-intéressantes collections de costumes et de caricatures.

Des livres sur la chasse, de précieux voyages, mériteroient aussi d'être signalés, et l'histoire, on peut le croire, tient

une place distinguée sur cet inventaire véritablement étonnant. Pourquoi faut-il que, faute d'espace, nous soyons obligé de n'accorder aucune mention spéciale à ces ouvrages sur l'art héraldique, si recherchés aujourd'hui? Dans la section de l'archéologie, on distinguera sans peine quelques volumes des plus précieux, notamment un magnifique recueil de dessins originaux (au nombre de 97), faits, en 1845, par Beauvalet de Saint-Victor, d'après les originaux d'Herculanum, de Pompéi, de la Sicile et des musées d'Italie.

Observons aussi en passant que nos regards sont tombés sur les titres de quelques ouvrages qui ne figurent pas habituellement sur les catalogues des ventes faites à Paris; mais ces livres, étant en langue françoise, peuvent probablement avec moins d'inconvénients être présentés à Londres aux enchères publiques, et ils auroient obtenu, nous le craignons, un prix supérieur à celui qu'on eût donné pour une collection entière des *Moralistes anciens et modernes*. En tout cas, ces *libri di fuoco* ont accompli leur destinée.

Il est bien dur de se trouver en face d'une réalité désolante, de se dire que ces milliers de volumes, d'une conservation parfaite au dedans et au dehors, que ces livres dignes de figurer dans la bibliothèque d'un souverain, que tous ces ouvrages qu'on se seroit disputés à coup de *bank-notes*, qu'on se seroit arrachés à prix d'or, ont péri sans retour. Je défie tout véritable amateur de lire sans palpitations de cœur le catalogue si bien rédigé, si soigneusement classé par M. Léon Techener, et qui, précédé d'une dédicace *aux Bibliophiles françois*, restera comme un modèle en son genre. Avec quel plaisir on en auroit noté les prix d'adjudication! Que d'additions importantes pour une nouvelle édition du *Manuel du libraire!* mais le destin se joue de nos projets, et des livres comme des hommes, il ne reste qu'un peu de cendre que les vents dispersent.

Nous avons placé le catalogue dont nous présentons une analyse bien incomplète à côté de notre exemplaire d'un volume relatif à une autre bibliothèque qui, elle aussi, a péri

dans un incendie, nous voulons parler de l'inventaire raisonné, imprimé à Paris, en 1805, de la collection nombreuse et bien choisie que le comte Boutourlin avoit réunie à Moscou. Ce fruit de trente ans de recherches disparut dans la grande catastrophe de 1812.

GUSTAVE BRUNET.

(Extrait du *Bulletin du Bouquiniste*.)

LES BÉNÉDICTINS

ET LES BOLLANDISTES.

Si la France actuelle n'élève plus de ces monuments gothiques qui réjouissent tant le cœur des voyageurs qui la parcourent sans se lasser, il faut lui rendre la justice qu'elle les conserve, les restaure, les fait revivre avec un génie presque égal à celui qui les a produits. Ce que la hache du dix-huitième siècle a impitoyablement brisé en un moment de délire, la foi revenue, le patriotisme éclairé le réparent, le remettent en honneur avec un sentiment du beau dont le secret sembloit perdu, et je ne risque pas surtout de voir cette assertion démentie par ceux qui connoissent l'Anjou.

Ce mouvement général si prononcé en faveur de la vieille archéologie chrétienne et éminemment nationale marche de pair avec un mouvement non moins heureux des esprits en faveur de la saine tradition et de l'amour de l'histoire. On n'ose plus la traiter comme faisoit Voltaire, qui en a touché tous les points en badinant sans en approfondir aucun. Les grandes figures du moyen âge sont remises sur leurs piédestaux, les événemens obscurs des temps écoulés sont présentés sous leur vrai jour. Depuis les travaux des Guizot, des Montalembert, des Raynouard, des Victor Leclerc, des Léopold Delille et des Duméril, des Violet-le-Duc et des de Laborde, on est obligé d'admirer ce que l'on étoit légèrement convenu de mépriser.

Toutefois, ces travaux eux-mêmes procèdent du retour à un premier respect, le respect des ouvrages anciens. Relégués naguère au dernier plan, quand ils n'étoient pas brutalement rejetés, les fruits des veilles de nos pères ont repris leur place légitime, sont sans cesse feuilletés, et enfin réédités par de dignes héritiers de Vascosan. Parmi ces trésors, il n'en

est assurément pas qu'il fût plus utile de mettre à la portée de tous, savans et ignorans, que les *Bollandistes* et l'*Histoire littéraire de la France par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur;* c'est l'éminent et nouveau service qu'a bien voulu se charger de nous rendre, pour ce dernier ouvrage, un maître en érudites et curieuses recherches, M. Paulin Paris, dont je ne saurois jamais assez louer à mon gré l'aimable et profonde science.

I

L'*Histoire littéraire de la France* n'est point un simple catalogue des écrivains françois et des écrits qu'ils ont laissés en leur langue, comme la bibliothèque de la Croix du Maine, ou celle des du Verdier. Les Bénédictins ont évité les défauts de ces compilateurs, ont rempli leur vide et suppléé à leur insuffisance; ils ont formé leur ouvrage des monumens connus de la littérature gauloise et françoise recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables. Ils ont offert ainsi un tableau vivant et animé, non des faits d'une nation policée, puissante, belliqueuse, qui se borne à former des politiques, des héros et des conquérants, mais des actions d'un peuple savant, qui tendent à former des sages, des doctes, de bons et fidèles citoyens.

La biographie de chaque auteur est divisée en plusieurs paragraphes. Les Bénédictins ont pris à tâche d'y faire entrer tout ce qui leur a paru nécessaire pour faire connoître l'homme extérieur et l'homme intérieur : évitant également de donner ou dans une prolixité ennuyeuse ou dans une trop riche et trop aride précision. Quelquefois, à l'égard des faits qui concernent la piété, leur cœur a dépassé les limites qu'ils s'étoient imposées. Ils en ont fait eux-mêmes l'aveu. « Nous n'écrivons pas, ont-ils dit, des vies de saints, mais grand nombre de savans dont nous donnons l'histoire ont

uni la sainteté à la science. Or, ne les représenter que sous ce dernier regard, ce ne seroit que les faire connoître à demi et cacher le plus bel endroit de leur histoire. » Mais quiconque se borneroit à connoître seulement les auteurs et leurs ouvrages ne posséderoit qu'imparfaitement l'histoire littéraire de son pays. Il y a encore quantité d'autres traits de littérature qui en font partie et qu'il est important de ne pas ignorer. « Qu'y a-t-il en effet de plus capable d'intéresser une noble curiosité, que de savoir quel a été le sort des lettres en chaque siècle parmi la nation françoise : leur progrès, leur décadence, leur rétablissement? De connoître l'origine et la constitution de tant de célèbres académies anciennes et modernes, qui y ont perpétué l'amour pour les lettres, et fait briller les sciences et les beaux-arts? De voir comment se sont établis et formés ce grand nombre de colléges et d'universités, qui ont été autant de pépinières de savans pour la France? D'apprendre quel a été dans le royaume le succès du secret immortel de l'imprimerie, et jusqu'où on a porté dans les divers âges le goût et l'ardeur à former des bibliothèques? »

Tous ces traits de littérature et beaucoup d'autres ont été recueillis en un corps d'histoire ou discours historique à la tête de chaque siècle; de sorte que l'*Histoire littéraire de la France* n'est pas seulement un dictionnaire des plus intéressants à consulter, mais encore un récit des plus attachants à relire.

On sait que l'Académie des inscriptions continue cette grande œuvre (1), mais il y avoit d'abord à la recommencer en ce sens que ses douze premiers volumes, allant jusqu'au quatorzième siècle, étoient presque introuvables, par conséquent d'un prix exorbitant. Ils vont maintenant être à la portée même des bourses ecclésiastiques. Fiers de ne propager que des livres approuvés par l'Église, les éditeurs

(1) La commission chargée de ce soin se compose de MM. Paulin Paris, Littré, Renan.

religieux ont peu coutume d'en soigner la confection; ils ont la simplicité de la colombe; ils n'ont pas autant la prudence du serpent. Quelques-uns commencent à sentir que ces deux qualités, conseillées par l'Évangile, peuvent être appliquées à la typographie, comme à toute chose; celui de l'*Histoire littéraire de la France* les a vraiment réunies dans les beaux volumes que j'ai moins à recommander ici qu'à signaler, et la gloire des Bénédictins ne l'a pas seule tentée; il a voulu aussi coopérer à celle de leurs successeurs dans notre âge.

II

Œuvre réellement effrayante de patience, de piété, de pieuse critique, les *Bollandistes* devroient se trouver partout et ne sont, pour ainsi dire, nulle part. On les rencontre çà et là, le plus souvent dépareillés, incomplets, ne pouvant offrir précisément le secours dont on a besoin. C'est là, cependant, que l'historien trouve une mine encore inépuisée, quoique fouillée tous les jours, de documens précieux, surtout pour cette partie de l'histoire qui préoccupe actuellement et qui élucide les origines des sociétés modernes. Les *Acta Sanctorum* sont le nobiliaire de la chrétienté. Leur réimpression a été souvent projetée; mais tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, elle a été ajournée. En réalité l'immensité de l'entreprise pouvoit faire reculer les plus hardis; il falloit, pour l'essayer, un bibliothécaire aussi instruit que M. Carnaudet, et déjà le succès a répondu à son religieux et patriotique courage.

Le premier in-folio s'ouvre par un frontispice dessiné par Van Diepewbuck et gravé par Jean Van Marier. Au titre succèdent le portrait de Pie IX, sous le patronage de qui se publie naturellement cette nouvelle édition, la dédicace, puis l'introduction de Bollandus.

Les pages sont partagées en deux colonnes. Le caractère

choisi pour le texte est un cicéro d'un œil facile à la lecture et d'un alignement parfait ; son italique est également très-régulier, il n'est pas en discordance avec le romain, comme cela arrive si fréquemment. Les notes qui éclaircissent les pages obscures et qui viennent à la suite de chaque chapitre, sont composées en texte elzévirien. Les titres des grandes divisions sont heureusement disposés; les mots principaux y dominent sans brusquerie. Somme toute, l'impression est remarquable ; seulement, elle auroit mérité du *papier* et non la pelure que l'on nous sert ; l'éditeur s'en est aperçu et le cinquième volume est tiré sur du vrai papier, pareil à celui de l'*Histoire littéraire de la France*.

Des notes marginales offrent par leur ensemble un résumé concis, mais exact du contenu de chaque chapitre ; elles présentent surtout à celui qui se borne à explorer le terrain le grand avantage d'économiser le temps et de lui indiquer la suite des faits historiques les plus essentiels.

Les tables ou *indices* sont au nombre de six et résultent du dépouillement de tout ce qui est contenu d'important dans les mille pages qui composent un volume. Lorsqu'on parcourt ces utiles *index*, on est surpris des richesses historiques renfermées dans l'ouvrage, et l'on acquiert la conviction que les *Acta Sanctorum* offrent une mine immense pour celui qui veut écrire l'histoire ; c'est un vaste dépôt de documens sur les mœurs, les usages, les institutions, la jurisprudence, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique ; tous les arts, en un mot, y ont leurs archives.

Tout le monde, on le voit, n'a qu'à gagner à une publication aussi opportune. La philosophie ainsi que l'archéologie y trouvent des richesses sans nombre. Cet ouvrage fournit des matériaux souvent introuvables partout ailleurs, et répandant des lumières non-seulement sur les institutions, les affaires ecclésiastiques et politiques, mais aussi sur la chronologie, la biographie, la nomenclature locale, les mœurs et les usages. « Il me semble, — a dit M. Renan, auquel on peut ajouter ici foi, — il me semble que pour un vrai phi-

losophe, une prison cellulaire avec les cinquante-cinq volumes in-folio des *Acta Sanctorum*, seroit un vrai paradis : on peut dire que parmi les légendes qui les remplissent, — M. Guizot s'est donné la peine d'en faire le compte et en a trouvé 25000, — il n'y en a pas une qui n'ait son intérêt et ne mérite, par un côté ou par un autre, l'attention du penseur. Quelle incomparable galerie, en effet, que celle de ces 25000 héros de la vie désintéressée! quel air de distinction ! quelle noblesse ! quelle poésie ! Il y en a d'humbles et de grands, de doctes et de simples, d'obscurs et d'illustres ; mais je n'en connois pas un seul qui ait l'air vulgaire. Tous m'apparoissent tels que les pose Giotto, — grandioses, hardis, détachés des biens terrestres et déjà transfigurés. Ils plaisent peu au sens positif, je l'avoue, mais qu'ils ont après tout mieux compris la vie que ceux qui l'embrassent comme un étroit calcul d'intérêt, comme une lutte insignifiante d'ambition et de vanité ! »

C'est parfaitement dit; mais comment M. Renan, à son tour, n'a-t-il pas compris que toutes les qualités qu'il admire dans les saints découlent de leur foi en celui dont il nie aujourd'hui la divinité ?

AUGUSTIN GALITZIN.

CORRESPONDANCE.

A M. LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Paris, le 19 novembre 1865.

Monsieur,

En bibliographie, le dernier mot est rarement dit. J'en trouve la preuve dans le feuilleton de M. Ed. Fournier, publié dans la *Patrie* de ce soir.

En rendant compte de *Carmosine*, l'ingénieux critique cherche les liens de parenté littéraire qui peuvent unir Alfred de Musset aux écrivains de son temps. Il cite, à ce propos, quelques vers qui sont dans toutes les mémoires : *Pâle étoile du soir*, etc., » et qui, dit M. Ed. Fournier, sont empruntés, avec quelques modifications, à d'Albins, poëte de l'Empire, auteur d'un *Almanach des adieux de Marie-Thérèse Charlotte de Bourbon*, *Bâle*, 1796, in-18.

L'existence de ces vers dans l'*Almanach des adieux*, etc., avoit été signalée dans le n° 2 (décembre 1856) de la première année de la *Correspondance littéraire*, dirigée par M. Lud. Lalanne. Ce que l'auteur de l'article publié alors n'avoit pas dit, et, sans doute, par la raison très-simple qu'il ne le savoit pas, c'est que :

1° *D'Albins* est un nom imaginaire : c'est le pseudonyme de Michaud, non pas Michaud — *Croisades* et *Printemps d'un proscrit*, mais son frère, Michaud — *Quotidienne* et *Biographie*, qui, comme on le voit par la publication de ce petit volume, n'attendoit pas la Restauration pour faire acte de royaliste et d'honnête homme.

2° Michaud n'est que le compilateur de l'*Almanach*. Les vers en question sont de Baour-Lormian, ou, du moins, fi-

gurent sous son nom, dans son recueil de *Poésies galliques*, imitées de Macpherson.

Objectera-t-on que la première édition desdites *poésies* est de 1801 (Quérard) et la publication de l'*Almanach* de 1796? Il en faudroit simplement conclure que les vers de Baour-Lormian étoient faits dès cette dernière époque et avoient été donnés par lui au compilateur Michaud.

A ce compte, le poëte d'Albins n'existeroit pas et ma réclamation a simplement pour but d'éviter des recherches inutiles aux bibliographes de l'avenir qui pouvoient accuser l'érudit critique d'avoir voulu

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Recevez, etc. D.

UNE QUESTION DE LIBRAIRIE.

Le tribunal de commerce de Lyon vient de rendre, le 21 novembre dernier, un jugement qui intéresse vivement la librairie tout entière. Il a décidé que l'*éditeur qui met en dépôt chez un libraire les premiers tomes d'un ouvrage en cours de publication, est obligé de maintenir ce dépôt pour les autres volumes à paroître.* Voici dans quelles circonstances cette question importante a été résolue.

M. Scheuring ayant publié à Lyon le tome Ier des *OEuvres de Molière* avec des gravures par M. Hillemacher, édition qui doit avoir six volumes, demanda à M. Aubry, libraire-éditeur, rue Dauphine, 16, à Paris, s'il lui plairoit de recevoir en dépôt un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage. M. Aubry qui avoit déjà, dans des conditions analogues, d'autres livres édités par M. Scheuring et notamment le *Traité des monnaies romaines* par Dailly, consentit à ce nouveau dépôt, et M. Scheuring lui expédia immédiatement une centaine d'exemplaires du tome Ier du *Molière*, dont 97 furent vendus par M. Aubry.

Mais au mois d'août dernier, M. Scheuring fit déclarer à M. Aubry qu'il n'entendoit plus maintenir, chez ce dernier, le dépôt d'aucun des ouvrages de son fonds et réclama de M. Aubry l'apurement du compte.

M. Aubry déclara être prêt à régler avec M. Scheuring, mais sous la réserve que ce dernier continueroit à lui envoyer aux mêmes conditions les volumes restant à paroître du *Molière* et du *Traité des monnaies romaines;* quant aux autres ouvrages mis en dépôt chez lui, M. Aubry les tint à la disposition du sieur Scheuring.

Ce dernier refusa de souscrire à cette condition et une instance s'engagea devant le tribunal de commerce de Lyon, qui résolut en ces termes la difficulté existant sur ce point :

Le tribunal :

Attendu que le dépôt d'un ouvrage complet, fait par un éditeur chez un libraire, est un mandat essentiellement révocable, mais que le dépôt d'un ou plusieurs volumes d'un ouvrage en cours de publication forme une convention ;

Qu'en effet, dans l'espèce, Scheuring a demandé à Aubry en le choisissant pour dépositaire des ouvrages qu'il alloit éditer, à savoir : *Le Théâtre de Molière* et le *Traité des monnaies romaines de Dailly*, de mettre à sa disposition pour l'écoulement desdits ouvrages, et les relations qu'Aubry a dans la librairie et la clientèle d'amateurs bibliophiles habitués à rechercher chez Aubry les livres curieux ou les belles éditions; qu'en échange des avantages sur lesquels il comptoit, avantages qui se sont réalisés puisque Aubry a réussi à placer quatre-vingt-dix-sept exemplaires du *Théâtre de Molière*, c'est-à-dire plus du quart des exemplaires tirés, Scheuring a accordé des conditions particulières, entre autres le dépôt; qu'il étoit incontestablement dans l'intention commune des deux parties d'étendre cette condition du dépôt, non-seulement à un ou plusieurs volumes du *Théâtre de Molière*, mais à tous les volumes; que cela résulte des prospectus faits par Scheuring et qui annoncent simultanément que l'ouvrage aura six volumes et qu'un dépôt du premier volume paru est fait chez Aubry;

Que l'extension de la convention, relative au premier volume, à tous les volumes subséquents du même ouvrage en voie de publication est une conséquence que l'équité et les usages professionnels donnent à l'obligation qui lie l'éditeur et le libraire dépositaire du premier volume;

Qu'il s'agit d'ailleurs d'une chose parfaitement déterminée, d'un ouvrage complétement composé, en voie de réimpression, et non d'un ouvrage incomplet dont la publication pourroit être subordonnée au caprice de l'auteur;

Que poser, comme le veut faire Scheuring, de nouvelles conditions pour le second volume et exiger qu'Aubry de-

vienne acheteur ferme, d'un nombre déterminé d'exemplaires, ce seroit dénaturer le contrat;

Que conséquemment, le dépôt, c'est-à-dire, la remise d'un certain nombre d'exemplaires avec faculté de rendre au bout d'un certain temps les exemplaires invendus, ayant été le mode de contracter, adopté pour le premier volume du *Théâtre de Molière*, doit être maintenu pour les autres volumes du même ouvrage; — qu'il en est de même pour le *Traité des monnaies romaines de Dailly;*

Par ces motifs, dit et prononce : « que le sieur Scheuring devra maintenir au sieur Aubry le dépôt des deux ouvrages en voie de publication, à savoir : le *Théâtre de Molière* et le *Traité des monnaies romaines de Dailly;* conséquemment LUI ENVOYER DES VOLUMES PARUS, PUIS AU FUR ET A MESURE QU'ILS PAROITRONT, LES AUTRES VOLUMES QUI DOIVENT COMPLÉTER LESDITS OUVRAGES, *et ce, au même nombre, dans les différents formats et natures de papiers, et* AUX MÊMES CONDITIONS QUE POUR LE PREMIER VOLUME; et en cas de non exécution des présentes, à payer audit sieur Aubry la somme de trois mille francs à titre de dommages et intérêts, etc., etc., etc.

A. S.

LETTRE INÉDITE DE CHARLES NODIER

COMMUNIQUÉE PAR M. A. BARBIER

Conservateur-Administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

Monsieur,

Je ne saurois comment m'excuser auprès de vous, et de mes négligences, et de mes oublis, si un homme de lettres ne savoit pas à quelle servitude réduit le métier de journaliste, surtout quand ce métier n'est pas une vocation.

Je me féliciterai de voir l'ami de M. Ballanche, celui de M. Boissonnade, celui de Weiss qui est le plus cher de tous mes amis, et je serois chez lui pour lui éviter la peine de venir chez moi si je pouvois disposer du temps du voyage.

Que le hasard l'amène dans la rue des *Trois-Frères*, à neuf heures du matin, et je me trouverai heureux d'achever avec lui une connoissance commencée sous des auspices qui me sont si chers. La lettre de M. Ballanche est encore sans réponse; elle n'en a pas besoin; tout ce que je pourrai faire pour lui, je le ferai de cœur, de dévouement. Je désire de voir son *Antigone* pour l'admirer.

Agréez, monsieur, mes excuses. Vous les accueillerez mieux quand vous verrez, par une liaison plus intime, que vous n'avez pas de serviteur plus dévoué, plus affectionné, plus fidèle que

CHARLES NODIER.

LES GEMMES ET JOYAUX DE LA COURONNE.

Les *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, publiés et expliqués par M. Henri Barbet de Jouy, conservateur au Musée des Souverains; dessinés et gravés à l'eau-forte, par M. Jules Jacquemart. En vente à la librairie de M. Techener, libraire du *Musée des Souverains*, rue de l'Arbre-Sec, 52, à Paris; 30 pl. et texte, en un portef. gr. in-fol., prix 100 fr.

Lorsqu'on parcourt la galerie d'Apollon au musée du Louvre, on reste saisi d'admiration à la vue de la collection, unique en son genre, de cristaux, de pièces d'orfévrerie, de pierres dures aux formes les plus élégantes, aux couleurs les plus variées, du travail le plus exquis, qui s'y trouve rassemblée. Qu'un rayon de soleil pénètre dans cette salle, il trouve à s'y jouer de mille manières; les hanaps, les aiguières, les calices, les coupes se le renvoient en le nuançant de mille reflets. Toutes ces œuvres se font valoir l'une l'autre : le jaspe, le lapis-lazuli, la sardoine aux teintes foncées, font ressortir l'éclat de l'or, de l'émail, des pierres précieuses, et la transparente blancheur du cristal. L'ensemble se détache sur des panneaux sombres où sont encadrés des portraits d'artistes célèbres, exécutés à la manufacture des Gobelins. On reconnoît dans cet heureux arrangement la main et l'œil d'un artiste, amateur passionné de tout ce qui est beau : c'est sous l'administration et par les soins de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, que la galerie d'Apollon a été ainsi restaurée, et que la collection des gemmes et joyaux de la Couronne y a été réunie et exposée.

Les heures s'y écoulent rapides; on veut tout voir, et l'on ne quitte un objet qu'en se promettant d'y revenir. La curiosité des yeux se trouve pleinement satisfaite : en est-il de même pour celle de l'esprit? Quel est le nom exact de toutes ces pièces, leur matière, leur destination? à qui ont-elles

appartenu? en un mot, quelle est leur histoire? Répondre d'une manière précise à toutes ces questions, tel est le but que s'est proposé M. Barbet de Jouy en publiant sous ce titre : *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, la première partie d'un magnifique ouvrage. Son tact, ses études spéciales, ses recherches approfondies, enfin sa qualité de conservateur du Musée des Souverains et des objets d'arts du moyen âge et de la Renaissance, le rendoient plus capable que tout autre de mener à bonne fin une pareille entreprise.

Mais ce n'est pas à la seule description historique et critique de cette collection que s'est borné M. Barbet de Jouy.

Il y a des personnes, en grand nombre, que leurs occupations ou leur éloignement privent du plaisir de voir les musées. Ceux-là même qui les visitent de temps à autre se feroient illusion s'ils croyoient connoître et posséder à fond tous les beaux modèles qu'ils ont admirés. Qu'on laisse s'écouler quelque temps, on s'aperçoit que la mémoire fait défaut; la multitude et la variété de tous ces objets la troublent; ils se confondent dans l'esprit, les détails s'effacent, on n'a plus que des souvenirs incomplets et vagues.

L'ouvrage de M. Barbet de Jouy ranime et fixe ces souvenirs en faisant figurer, à côté de chaque notice, la reproduction de tous ces chefs-d'œuvre dans leurs dimensions réelles. C'est à un homme d'un talent très-distingué, M. Jules Jacquemart, que le conservateur du Musée des Souverains a confié le soin de les dessiner et de les graver à l'eau-forte.

C'est surtout aux artistes lapidaires ou orfévres que s'adresse la publication de M. Barbet de Jouy. Puisse-t-elle, selon le vœu de l'auteur, contribuer à faire revivre parmi eux les véritables principes du beau, ces principes qu'on a appelés immuables et qui sont si souvent violés!

Malheureusement, en effet, l'art moderne suit sa route entre deux écueils qu'il ne sait pas toujours éviter. Parmi ceux qui cherchent la simplicité, combien en est-il qui n'arrivent qu'à la lourdeur ou à la sécheresse? Ceux qui aspirent à l'originalité ne préfèrent-ils pas bien souvent les formes

bizarres qui doivent attirer l'œil et frapper l'attention à l'élégance véritable?

Le meilleur remède à opposer à un goût qui s'égare n'est-il pas de reproduire et de populariser des œuvres aussi pures par le style et la forme générale que par les détails? La vue répétée de pareils modèles finit par exercer un empire presque tyrannique; ces types si parfaits, en se gravant dans l'esprit, épurent le goût public; l'artiste, dans l'enfantement de son œuvre, les retrouve sans en avoir conscience, et, « sans faire une imitation servile, il apprend d'eux les lois d'après lesquelles un vase, une aiguière, une coupe, un bassin peuvent atteindre l'élégance et approcher de la perfection. »

Ces modèles, le Musée des Souverains et la galerie d'Apollon les possèdent en nombre considérable; ils en ont de toutes les formes, de toutes les époques. Nous essaierons, avec M. Barbet de Jouy pour guide, d'en décrire quelques-uns.

La première planche, gravée par M. Jacquemart, représente l'épée de Childéric Ier (cinquième siècle). Auroit-il été possible, même aux plus belles époques de l'art, d'arriver à une plus grande perfection de travail? L'or est le métal employé. Pour la poignée, il a été battu au marteau et réduit en lames; le pommeau est cloisonné, et se composoit sans doute de deux têtes d'oiseau se rejoignant à la naissance du cou; une seule subsiste. La double garde, qui, dans les épées romaines, remplaçoit la simple garde formant croix, est ornée de morceaux de verre imitant le grenat, emboîtés dans l'or et séparés les uns des autres par des lames très-minces qui en épousent tous les contours avec une fidélité remarquable. L'artiste, en donnant aux fragments de verre des formes différentes, a su varier d'une manière très-heureuse son premier motif, comme on peut le voir dans les trois pièces dont le fourreau est garni.

L'épée de Childéric, qui a été donnée à Louis XIV par Léopold Ier, empereur d'Allemagne, est le plus ancien des

ornements royaux ayant appartenu à des princes françois, que possède le Musée des Souverains.

Nous ne ferons que mentionner l'épée de Charlemagne, l'agrafe du manteau de saint Louis et de ravissants bijoux des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, pour arriver à l'une des pièces les plus curieuses parmi celles qui sont reproduites dans les Gemmes et Joyaux de la Couronne. Nous devions à un heureux hasard d'avoir vu au Louvre M. Jacquemart en train de dessiner un précieux reliquaire du quinzième siècle qui a appartenu à Henri III et faisoit partie des ornements de l'autel du Saint-Esprit; nous avions alors admiré la fermeté et la souplesse du crayon de cet artiste, et c'est avec un vif plaisir que nous retrouvons la gravure de ce reliquaire dans la planche 12. Il est en argent doré enrichi de perles, de rubis et de saphyrs; ses clochetons, aux mille détails, sont ciselés, fouillés avec une délicatesse infinie; il est orné de statuettes en ronde-bosse émaillées sur argent. Leurs figures aux tons de chairs, leurs vêtements rouges, leurs manteaux blancs se détachent sur le fond des niches bleu à touches blanches imitant des nuages. On en est malheureusement réduit à des conjectures sur l'origine de cette œuvre charmante.

De toutes les pierres dures, le porphyre et la sardoine étoient les plus estimées dans l'antiquité.

Le porphyre étoit d'un usage fort répandu en Égypte; c'est de là qu'il arrivoit à Rome, où il fut employé fréquemment pour les urnes funéraires et les tombeaux des princes. Le Musée des Souverains possède un vase de cette matière, d'origine égyptienne, très-finement poli, d'un fort beau grain, d'un dessin très-pur. « Depuis longues années, » nous apprend Suger dans le livre qu'il a dicté sur les actes de son administration, livre qui fournit bien des renseignements de cette nature, « il étoit sans emploi dans l'écrin; d'amphore qu'il étoit, nous l'avons transformé en aigle, au moyen de l'or et de l'argent; nous l'avons adapté au service de l'autel, et nous y avons fait inscrire les vers qui suivent :

Includi gemmis lapis iste meretur et auro;
Marmor erat, sed in his marmore carior est.

(Cette pierre méritoit d'être enchâssée dans les gemmes et dans l'or; marbre elle étoit, mais dans cette monture elle est plus précieuse que le marbre.)

Ces vers s'y trouvent en effet. Je ne sais s'ils ont été composés par le célèbre ministre des rois Louis VI et Louis VII; mais, en tout cas, tout médiocres qu'ils sont, ils ont traversé plusieurs siècles déjà et sont sûrs de passer à la postérité la plus reculée, grâce à la beauté de l'objet sur lequel ils sont gravés.

L'aspect de ce vase est des plus originaux; le bloc de porphyre est surmonté d'un cou et d'une tête d'aigle; le pied dans lequel il est encastré forme la queue et les serres; deux ailes qui partent du cou font l'office d'anses. Le dessin de cette monture est d'une grande correction; l'exécution en est ferme et vigoureuse.

Dès une époque très-reculée, la sardoine étoit recherchée pour ses couleurs intenses, sa transparence et son éclat. « Les vases les plus rares et les plus anciens que possède la collection de la Couronne sont des vases de sardoine. » M. Jacquemart en a gravé deux. L'un, d'une forme un peu grossière peut-être, mais d'une très-belle coloration, est désigné sous le nom de vase Mithridate; l'autre est également remarquable par la matière, la perfection du poli, la pureté du galbe. Il a la forme ovoïde; ses bords, un peu évasés, sont extrêmement minces; une anse, taillée à jour, s'enlève au-dessus d'eux et va se rattacher au renflement de l'œuf. Malgré l'aspect un peu lourd qu'offre ordinairement la sardoine, il étoit difficile d'arriver à plus d'élégance et de légèreté.

Citons encore un vase de sardonyx dont la destination nous est indiquée par Suger en ces termes : *Dum libare Deo gemmis debemus et auro, — hoc ego Sugerius offero vas*

Domino (puisque nous devons faire les libations à Dieu dans les gemmes et l'or, moi, Suger, j'offre ce vase à Dieu). La partie supérieure de la monture est du mouvement le plus heureux : du bas d'un col allongé s'élance un bec recourbé en S; une anse de la même forme aboutit d'un côté à la charnière du couvercle, de l'autre s'appuie sur l'anse en sardoine du vase primitif. Toute cette ornementation est en argent doré, travaillé au repoussé et ciselé, garni de filigrane, de pierres fines et de perles.

Au seizième siècle, c'est le jaspe oriental que choisissent les orfévres pour l'orner de leurs montures; sous Henri II, c'est le jaspe sanguin qu'ils préfèrent; plus tard, l'agate orientale les détrônera tous deux. La faveur qui s'est attachée aux jaspes n'a pas besoin d'être justifiée : nulle pierre dure n'offre une aussi grande richesse de tons.

Les montagnes de la Sicile renferment des mines inépuisables de toutes les variétés de jaspe, et l'art de les polir est encore pratiqué par les habitants de Palerme. « C'est en Sicile, dit M. Barbet de Jouy, que nos orfévres pourroient, sans dépense excessive, obtenir des pièces taillées telles que celles qui ont inspiré tant de gracieux motifs de montures aux artistes du seizième siècle. » Nous nous associons bien volontiers au vœu qu'il exprime en ces termes : « Il ne manque aux lapidaires de la Sicile que des modèles de forme ; puissent-ils connaître et mettre à profit ceux que nous espérons faire revivre en entreprenant d'en répandre par la gravure l'étude et le goût ! » Où donc, en effet, trouveroient-ils des modèles supérieurs à ceux que voici :

Vase de jaspe oriental en forme de cylindre mince et long, surmonté d'un col à bouchon, et surélevé par un pied. Le bouchon est garni de rubis; des dragons en or, émaillés de bleu lavande, forment les anses; autour du fût est ciselée une guirlande de petites figures de femmes et de têtes de lionnes à ailes vertes, émaillées, les unes en couleur chair, les autres en bleu turquoise ; chacune d'elles s'appuie sur une petite gaîne couverte de bleu lavande. Quel port élégant !

quelle délicatesse d'ornements ! quel merveilleux effet que celui de tous ces émaux qui se détachent sans dureté sur ce fond rouge !

Coupe également en jaspe, qui se fait remarquer par la même perfection de forme et par le bon goût des ornements. Elle porte sur le nœud de la coquille un petit groupe bien composé, finement exécuté : Neptune et Amphitrite. Les chairs sont émaillées en blanc, mais les chevelures, le trident, la draperie sont conservés dans la couleur naturelle de l'or.

Citons aussi une coupe d'un style plus sévère, dont quatre serpents forment les anses, et une délicieuse salière en lapis-lazuli du plus joli bleu, ornée de bas-reliefs en coquilles.

Mais nous ne voulons pas entreprendre de décrire tout ce qui nous a frappé dans cette partie de l'ouvrage; cette description, nécessairement incomplète, nous ramèneroit toujours aux mêmes formules d'éloge ; nous renvoyons donc nos lecteurs aux planches de M. Jacquemart, et nous terminerons cet examen très-abrégé des pierres dures en remarquant avec M. Barbet de Jouy tout ce qu'ont déployé d'habileté les artistes du temps de François Ier pour changer et varier leur manière lorsqu'ils ont eu à travailler sur des matières différentes. « Pour les jaspes qui sont diaprés de plusieurs nuances, l'or ciselé et quelques touches d'émaux leur ont paru suffire; ils ont relevé par la blancheur des perles et par l'éclat de quelques pierres fines la coloration intense et sombre du jaspe sanguin; ils ont prodigué les pierreries de toutes couleurs et les émaux de tous les tons quand ils ont eu pour fond la nuance pâle d'une agate transparente. »

Nous trouvons parmi les gemmes et joyaux de la Couronne un grand nombre de cristaux aussi rares par la beauté de la matière qne par la perfection du travail. A l'aide des notices de M. Barbet de Jouy, on peut facilement suivre toutes les phases par lesquelles a passé l'art de tailler.

Les Romains travailloient le cristal avec une grande supériorité; ils savoient qu'on en trouvoit dans les Alpes, re-

cherchoient celui qui venoit de l'Orient, et mettoient au premier rang celui de l'Inde, à cause de sa parfaite limpidité : *pura esse malunt...*, *nec spumæ colore*, *sed limpidæ aquæ*. Pline fournit encore à M. Barbet de Jouy un renseignement fort curieux : « Néron, dit-il, à la nouvelle de sa déchéance, brisa, dans un accès de colère, deux vases de cristal pour punir son siècle et ne laisser à personne après lui l'honneur d'y boire. » Nous savons par Suétone que ces vases étoient appelés *homerii*, parce que les gravures qui les couvroient représentoient des sujets empruntés aux poëmes d'Homère.

Ce goût pour les œuvres d'art en cristal, que les Romains avoient importé de l'Orient, se répandit dans l'Occident à la suite des chefs barbares, et, dit Eginhard dans un singulier raisonnement, « les Francs enlevèrent avec justice aux Huns ce que les Huns avoient injustement enlevé aux autres nations. » Ainsi on a trouvé dans le tombeau de Childéric Ier une boule de cristal qui avoit été renfermée avec ses armes. Le Musée britannique possède un disque de cette matière qui porte cette inscription, gravée autour de l'histoire de Suzanne : *Lotharius*, *rex Franc.*, *fieri jussit*. Le douzième et le quinzième siècle présentent de précieux échantillons de cristal taillé ; mais c'est sous François Ier que l'usage en fut le plus répandu. Il ne devoit pas tarder à perdre le premier rang, par suite de la faveur accordée aux produits des verriers de Murano.

Nous ne pouvons suivre M. Barbet de Jouy dans la description qu'il fait des calices, bassins, nefs, aiguières, drageoirs, hanaps (vases à boire dont le nom a été rendu si populaire par les poëtes et les chroniqueurs), que renferme la collection du Louvre ; nous ne ferons qu'en indiquer quelques-uns rapidement et au hasard :

Un bassin du temps de Louis XII, à huit pans. Sur deux des côtés opposés est gravée une tête de Silène, surmontée d'une feuille : c'est un des plus purs spécimens des imitations fidèles des bas-reliefs antiques ;

Une bouteille du seizième siècle. Cette forme, universel-

lement adoptée aujourd'hui pour nos carafes, constituoit alors une grande innovation. Cette bouteille, ornée de roses et de croissants, offre ceci de particulier qu'on y voit réunis, sur un même modèle, deux procédés de gravure différents : l'un par bas-relief, mode qui venoit de l'Orient ; l'autre par intaille, adopté en Occident ;

Un verre (seizième siècle), de proportions parfaites, en forme de calice profond, supporté par un pied en balustre. Dans trois cadres sont gravées des figures de femmes ; leurs attributs les font reconnoître pour des nymphes de Flore, de Pomone et de Diane ; chacun de ces sujets est séparé de l'autre par des rinceaux d'une élégance exquise, qui, répétés sur les bords du calice, y forment frise. On ne sait qu'y admirer le plus, la correction et la richesse du dessin ou le soin de l'exécution. Dans l'ornementation de ce verre domine l'influence du genre mythologique, que les peintres et les sculpteurs italiens (à leur tête le Rosso, intendant des travaux du palais de Fontainebleau et ordonnateur des fêtes mythologiques que François Ier y donna à Charles-Quint) avoient introduit et répandu en France ;

Une aiguière : « La forme des aiguières a beaucoup varié; « il en est une dont la patrie est l'Orient, qui a été imitée « dans nos contrées, diversement, selon les temps, qui se « fait encore de nos jours, et à laquelle le nom d'aiguière « semble maintenant exclusivement réservé. Il n'en étoit pas « de même au moyen âge ; l'aiguière avoit toutes sortes de « formes : les inventaires nous en désignent représentant « un homme assis sur un serpent ailé, un homme assis sur « un coq, une femme assise tenant une fleur, et dans la « fleur étoit le biberon. Le duc d'Anjou, frère du roi « Charles V, possédoit un coq faisant aiguière, un lion d'ar- « gent doré, une sirène, un oiseau, un griffon. »

Celle qui nous occupe se compose de quatre morceaux dans lesquels l'artiste a taillé la tête et l'encolure d'un léopard, le corps et les pattes d'un oiseau et la queue d'un dragon. Sur la courbe de la queue se trouve un *pertuis* pour

introduire le liquide, et dans la gueule un orifice destiné à son écoulement.

Dans tous ces cristaux, les pieds, les couvercles, les attaches des différentes pièces, sont ornés de montures d'or ou d'argent doré couvertes de délicates arabesques ou de riches émaux. Parmi ces émaux, il en est qui imitent les pierreries, comme on le voit pour les modèles des planches 24, 25, 26, 27, 28, pièces d'un même service de table « vraiment royal, où les cristaux de roche étoient entremêlés aux vases de jaspe et de lapis taillés dans ces matières choisies, dessinés, décorés avec un art exquis. »

S'il est un tour de force digne de tenter un graveur exercé, un dessinateur habile, c'est celui de représenter le cristal, « cette eau enfermée dans la pierre. » Comment rendre ces chatoiements, ces lumières qui se brisent sur chacune des facettes en les colorant des nuances du prisme ? Le pinceau, avec tous les tons de la palette, y échoue souvent ; qu'est-ce donc quand l'artiste emprunte ses seules ressources à la sécheresse du burin ? M. J. Jacquemart a entrepris courageusement la lutte, et il en est sorti avec bonheur. Ce n'est pas seulement la forme, le squelette qu'il nous donne, c'est aussi l'éclat des reflets et cette transparence qui est comme la vie du cristal. Il n'y a qu'un bien petit nombre de planches auxquelles on pourroit reprocher un peu de roideur et de sécheresse.

Pour les pierres dures, il étoit difficile d'arriver à un résultat plus frappant. Les coupes, les vases, les calices tournent et s'éclairent avec une vérité, une justesse merveilleuses ; la matière pourroit être nommée à coup sûr et les couleurs s'y placent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

M. J. Jacquemart possède un talent réellement original ; il a ses procédés, sa manière très-caractérisée, et quelques défauts, qui tiennent peut-être à ce qu'il s'est formé seul, ou peu s'en faut, sont largement compensés par des qualités de premier ordre. Au reste, la place de M. Jacquemart au premier rang des dessinateurs et des graveurs à l'eau-forte,

est maintenant bien marquée ; sa réputation est faite, et, si nous ne nous trompons, c'est à lui que se sont adressés plusieurs des heureux exposants du Musée rétrospectif pour la reproduction de leurs collections.

Remercions M. Barbet de Jouy de l'avoir choisi « parmi les hommes habiles qui sont l'honneur ou l'espérance de notre école de gravure, pour la tâche délicate de reproduire les gemmes et joyaux de la galerie d'Apollon par un mode de gravure qui en fait comprendre l'aspect pittoresque, sans atténuer l'exactitude des lignes ni la fidélité des détails. »

Nous n'insisterons pas sur la partie du travail qui revenoit au conservateur du Musée des Souverains. Comme nous l'avons dit, les planches sont accompagnées de notices resserrées autant que possible dans un cadre uniforme, qui en sont l'explication historique et critique. L'auteur ne cherche jamais à nous écraser du poids de sa science, il ne nous en donne que ce qui se rattache essentiellement à son sujet. Son style est ferme, nerveux, toujours clair ; il est de ceux qui disent beaucoup en peu de mots.

Nous devons féliciter M. Barbet de Jouy d'avoir consacré à une aussi grande entreprise son temps, son expérience, son goût sûr et délicat et autre chose encore ; car, il nous permettra de le dire, c'est lui seul qui supporte les frais de cette publication. Les personnes qui ont conservé le goût des travaux utiles et des belles choses sont intéressées à répondre à son appel : c'est à cette condition qu'il pourra continuer ce qu'il a si bien commencé, et faire passer sous les yeux du public une nouvelle série des œuvres exquises que renferme le musée du Louvre. L'exemple d'ailleurs est venu de haut. M. Barbet de Jouy, en dédiant son ouvrage au surintendant des Beaux-Arts, a voulu donner à M. le comte de Nieuwerkerke une marque de sa profonde reconnoissance pour les conseils et les encouragements qu'il en avoit reçus.

L'exécution des *Gemmes et Joyaux de la Couronne* est

parfaite de tous points et digne du musée du Louvre. Le papier demi-jésus vergé, à grandes marges, est d'un beau grain, et résistant comme il convient à toute œuvre qui doit vivre; les caractères sont nets et noirs ; toutes les planches ont été tirées avec le plus grand soin; enfin, pour satisfaire au goût le plus exigeant, un certain nombre d'exemplaires, d'un prix plus élevé, contiennent des épreuves avant la lettre.

J'ai essayé de faire ressortir l'intérêt que l'ouvrage de M. Barbet de Jouy offroit aux hommes spéciaux, aux artistes ; il en est un autre plus général, grâce auquel ce volume s'adresse à tout le monde.

Nous avons innée en nous l'idée du beau ; le beau, sous toutes ses formes, nous pénètre et nous ravit. Reconnoissons-nous dans une œuvre une manifestation de la beauté, nous éprouvons une émotion intérieure délicieuse qui répond à un besoin de notre être.

Mais c'est surtout la beauté exprimée sous une forme sensible, celle qui s'apprécie par la vue, qui frappe le plus vivement tous les esprits ; elle exerce sur eux une influence aussi grande et plus prompte que la beauté dans les œuvres purement intellectuelles.

Un discours éloquent, une belle tragédie, un poëme plein de passion, mettent en mouvement le cœur, l'imagination et toutes nos facultés. Ils éveillent en nous une multitude d'images et de pensées qui sommeilloient; mais il faut un certain travail de l'esprit, un acte de notre volonté, pour que ces images et ces pensées prennent un corps et se dressent à nos yeux. Les effets de la beauté, dans les objets matériels, se produisent au contraire sans excitation et sans efforts ; c'est à peine si nous pouvons nous rendre compte des causes qui les produisent. Quel est l'homme qui reste insensible à la vue d'une belle campagne ? Ces fraîches prairies, ce ruisseau qui déroule dans les herbes vertes sa ceinture d'argent, ces coteaux où les teintes pâles des bouleaux et des peupliers se marient aux couleurs intenses des chênes

et des pins, ce ciel bleu, cet harmonieux concert de tous les tons, de toutes les lignes, quelle admiration, quelle jouissance profonde et pure n'excitent-ils pas en nous !

Cette satisfaction que nous procure le beau, nous la retrouvons, non-seulement dans les arts qui nous offrent l'image de la nature, mais encore dans toute œuvre d'art. Aussi, de tout temps les hommes ont-ils cherché à s'entourer de chefs-d'œuvre de tout genre. Hélas ! ici, comme ailleurs, il y a beaucoup d'appelés, peu d'élus. A combien de nous la possession de ces objets précieux n'est-elle pas interdite ? Réduits à les admirer aux mains des autres, nous ne pouvons en jouir à toute heure, à certaines heures surtout. Eh bien ! faisons contre fortune bon cœur. Vous n'avez pas de tableaux ? ayez du moins des gravures ou des dessins ! Ces coupes, ces vases, ces cristaux, qui sont l'objet de votre envie, cherchez-les dans des images fidèles. Libre alors à vous de les prendre un à un, de les étudier dans leurs moindres détails. Au lieu de les laisser enfouis dans des vitrines, disposez-les, à votre gré, autour de vous.

Êtes-vous dans un de ces moments où domine un invincible ennui, où la tristesse enveloppe chacune des pensées d'un voile sombre ? N'êtes-vous que fatigué d'un long travail, et sentez-vous votre imagination s'alourdir, votre esprit se lasser ? Ouvrez un ouvrage comme celui que voici, laissez vos regards errer sur ces œuvres exquises, pénétrez-vous de ces formes si bien proportionnées, de ces effets habilement combinés, de cette harmonie de toutes les parties ! Ne sentez-vous pas une satisfaction sans mélange s'élever silencieusement en vous, une joie douce et tranquille, une sorte d'épanouissement remplir votre âme ? Si vous êtes vraiment sensible à tout ce qui est beau, vous sortirez de cette contemplation la tête reposée, le cœur rempli de pensées plus sereines et plus hautes.

JULES SILV. DE SACY.

NÉCROLOGIE.

J. M. QUÉRARD.

Quelques amis accompagnoient samedi à sa dernière demeure le corps de J.-M. Quérard, enlevé soudainement à sa famille et aux lettres dans le cours de sa soixante-huitième année. Homme modeste autant que savant distingué, l'auteur de *la France littéraire* avoit su gagner pour son nom une gloire méritée; il n'avoit pas su conquérir en même temps la fortune et l'indépendance. Il s'étoit fait du travail qu'il s'étoit choisi un devoir, et ne lui demandoit que la satisfaction que donne le devoir strictement accompli. Depuis le jour où, modeste commis libraire en Allemagne, il avoit jeté les premières assises du monument bibliographique que son plus grand plaisir étoit de compléter et de rendre plus digne encore de sa critique exigeante, il n'avoit cessé d'entasser les matériaux les mieux choisis et les plus variés en même temps que les plus exacts. La mort l'a surpris corrigeant les dernières feuilles de l'Introduction de la nouvelle édition de ses *Supercheries littéraires*, trompant ainsi le plus cher de ses vœux, celui qu'il émettoit devant nous il y a peu de jours encore : faire de cette seconde édition une œuvre achevée, et surtout y confesser ingénument, en les rectifiant, les erreurs de la première. Ses désirs s'étendoient plus loin encore; on diroit qu'ils ne sont jamais plus vifs chez l'homme que lorsque vient le moment où il ne pourra plus les accomplir. Il rêvoit une *Encyclopédie du bibliothécaire*, dont il laisse les matériaux à sa veuve pour tout héritage. Sous le titre de *Greffes et Glanes*, il comptoit compléter le *Dictionnaire des Contemporains*. Tout cela n'étoit pour lui que le besoin de chercher la vérité et de la dire. Il l'aimoit trop, il la disoit trop crûment peut-être. Il en a été

bien cruellement puni par une sorte de silence qui se faisoit autour de ses œuvres, et qui trompoit le public sur leur véritable valeur.

Ceux que l'amour des livres rapprochoit de lui savoient seuls ce qu'il valoit, et c'est à eux qu'il a dû d'obtenir, il y a quelques mois à peine, une distinction qu'il avoit ambitionnée toute sa vie, et qu'il ne s'est décidé à solliciter que pressé par le ministre même qui devoit la lui accorder. Ramené à la confiance par cette faveur, il reprenoit avec une nouvelle ardeur ses travaux interrompus lorsque la mort est venue, mort cruelle accompagnée de souffrances terribles. Il l'a subie avec courage, c'est à nous de la déplorer. Il aura eu à peine, après quarante ans de dévouement à la science, quelques jours embellis par le mirage trompeur de l'espérance; ç'a été assez pour qu'il ne nous dît plus, dans ces derniers temps, avec la même amertume, ce mot qu'il nous répétoit souvent : « Si la bibliographie n'est pas un métier de sot, c'est à coup sûr un sot métier. »

M. Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, a payé sur la tombe de Joseph-Marie Quérard le juste tribut d'éloges qui étoit dû à sa mémoire. Ne resteroit-il pas quelque chose à faire à ses amis pour qu'une sépulture digne de lui et des services qu'il a rendus à tous lui soit élevée ?

J. Assézat.

Voici le discours de M. Paul Lacroix :

« Messieurs,

« Ne nous séparons pas sans dire un dernier adieu à notre ami, à notre émule, à notre modèle, à notre admirable bibliographe Joseph-Marie Quérard.

« Il étoit né bibliographe, il a vécu, il est mort bibliographe, sans avoir eu jamais d'autre passion, d'autre but, d'autre avenir, dans son existence érudite et laborieuse, que de con-

tribuer le plus et le mieux possible, pour sa part, aux progrès de la bibliographie françoise. Parler de ses nombreux ouvrages, les apprécier, en faire l'éloge, c'est raconter sa vie.

« *La France littéraire*, ce beau livre, ce livre si utile, si indispensable à ceux de nous qui s'occupent d'histoire littéraire, ce livre presque excellent, malgré quelques erreurs, quelques imperfections, qui, on peut le dire, étoient inévitables dans un ouvrage de ce genre, restera comme un monument de cette bibliographie françoise à laquelle Quérard s'étoit consacré corps et âme, avec toute l'ardeur d'un goût exclusif et d'un dévouement sans bornes. Je ne crains pas de dire que cet ouvrage seroit devenu un chef-d'œuvre, en passant par plusieurs éditions où il se fût successivement complété et perfectionné. Tel qu'il est, nous pouvons l'opposer avec avantage aux meilleures compilations bibliopraphiques publiées à l'étranger, et surtout dans cette savante Allemagne où Quérard avoit appris en quelque sorte le métier de bibliographe.

« La bibliographie, cette science magnifique qui devroit être l'introduction magistrale de toutes les sciences, et qui n'a pourtant pas, comme celles-ci, des chaires à elle, des professeurs spéciaux, des places et des pensions attribuées à ses modestes et fidèles adeptes (je parle ici du passé, car le ministre actuel de l'Instruction publique se prépare, dit-on, à réparer une vieille injustice à l'égard des bibliographes), la bibliographie n'a jamais fait la fortune de personne, et notre pauvre ami Quérard n'a que trop constaté, pour son propre compte, qu'elle ne conduisoit pas même les plus dignes à un simple emploi de bibliothécaire.

« Les bibliothèques publiques en France, à aucune époque, n'ont été un champ clos ouvert aux preux de la bibliographie. Gabriel Martin, l'illustre libraire de Paris, qui a toujours eu et qui a encore de si habiles, de si consciencieux imitateurs ; Gabriel Martin, qui a créé chez nous l'art de rédiger des catalogues de livres, et qui possédoit à fond la

science du bibliographe, s'est vu constamment éloigné de la Bibliothèque du roi, où il y avoit alors cependant des bibliographes, les abbés Sallier, Boudot, Capperonnier, etc., capables de comprendre la valeur de ses travaux. Eh bien ! Quérard n'a pas été plus heureux à cet égard que Gabriel Martin.

« Il a donc fallu que ce bibliohraphe incorrigible demandât sa vie à un labeur assidu, permanent, inépuisable. Pendant quarante ans, il a fait de la bibliographie, à l'exemple de notre brave ami M. Merlin, le savant rédacteur du catalogue de la Bibliothèque de Silvestre de Sacy et d'une foule d'autres bons catalogues, à l'exemple de notre maître à tous, l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, Antoine-Alexandre Barbier, à l'exemple du maître des maîtres, le vénérable auteur du *Manuel du Libraire*, qu'on peut appeler à juste titre le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre bibliographiques. Le champ de la bibliographie est si vaste, si incommensurable, que c'est déjà beaucoup que d'en défricher un petit coin.

« Quérard avoit choisi pour son domaine de prédilection l'étude bibliographique des œuvres de la littérature moderne, et nous aimons à reconnoître que, dans cette partie de la bibliographie, il n'avoit pas de rival.

« Il étoit aussi biographe, et, le dirai-je, s'il avoit obéi à ses instincts et suivi sa vocation, il eût été exclusivement biographe. Il ne se bornoit pas à décrire et à classer les livres; il vouloit classer et juger les hommes, j'entends les hommes de lettres, les écrivains, les savants. Il se préoccupoit avant tout de cette exactitude rigoureuse et mathématique, pour ainsi dire, dans les faits, dans les dates, dans les noms, sans laquelle la biographie n'est qu'un portrait, un panégyrique, une satire. Il pensoit d'ailleurs que la biographie étoit inséparable de la bibliographie, quand il avoit à écrire une notice sur un de nos contemporains obscurs ou célèbres. De là ses *Supercheries littéraires dévoilées*, qui ne sont, dans la première édition, qu'une revue curieuse et piquante des

grands et petits mystères de la littérature ancienne et moderne et qui, dans la seconde édition, alloient devenir un immense et nouveau *Dictionnaire des Pseudonymes*, riche en révélations imprévues, en particularités singulières, en indications utiles et vraiment précieuses.

« La mort est venue, comme toujours, arrêter l'œuvre commencée. Quérard a succombé à la fatigue de ses longs et pénibles travaux ; il a succombé peu de temps après avoir obtenu, bien tardivement, hélas ! une récompense honorifique qu'il avoit méritée depuis tant d'années ; il a eu, en sortant de la lutte, comme un athlète épuisé, mais non vaincu, le regret de ne pouvoir achever ce qu'il avoit entrepris, de laisser là, au début, la seconde édition de ses *Supercheries littéraires dévoilées*, et d'avoir la douloureuse certitude que personne, après lui, ne se sentira le courage de continuer et de terminer son œuvre. Cette triste pensée, qui a dû le tourmenter à l'heure de la mort, avoit été précédée de longue date par une déception non moins vive et non moins cruelle, qui avoit mis un amer chagrin au fond de son cœur, quand il s'étoit vu forcé de renoncer à son rêve favori, à cette *Encyclopédie du bibliothécaire* dont les innombrables matériaux dorment accumulés dans ses cartons.

« Il nous a du moins légué ses ouvrages, qui renferment des trésors de recherches et de documents ; il nous a légué aussi son souvenir, celui d'un bibliographe actif, ingénieux, infatiguable ; celui d'un biographe minutieux, patient, intrépide ; celui d'un homme de cœur, d'un homme de conviction, d'un honnête, d'un excellent homme. »

Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante, que nous recevons à l'instant :

Mon cher Techener,

Puisque vous avez l'intention de reproduire dans le *Bulletin du Bibliophile* les paroles que j'ai prononcées sur la

tombe de Joseph-Marie Quérard, je désire ajouter à ce discours presque improvisé un paragraphe que je n'eusse pas omis, si le bruit insupportable de deux enterrements, qui se faisoient en même temps à mes côtés, n'avoit pas troublé ma mémoire et dérangé le fil de mes idées.

Il s'agissoit de payer deux dettes, que Quérard avoit eu le bonheur de contracter dans ce monde d'égoïsme sec et glacé, deux dettes de reconnoissance.

J'ai dit que Quérard avoit toujours vécu pauvre, mais digne, mais fier, ne s'endettant pas, ne pouvant pas même supporter l'idée d'une dette. Il eut sans doute des moments bien difficiles à traverser, surtout à l'époque de ses procès, qu'il soutint avec une inflexible énergie et qui épuisoient jusqu'à ses dernières ressources, sans qu'il voulût consentir à la moindre concession à l'égard de ses adversaires. C'est là un des traits les plus remarquables de son caractère obstiné : il s'imaginoit être le martyr de ce qu'il appeloit la vérité littéraire.

Un jour, en 1850, si mon souvenir est fidèle, il vint me voir ; il entra dans mon cabinet, pâle, hagard, agité : il se jeta sur un siége, comme un homme écrasé, et fondit en larmes. Je m'informai, avec émotion, du sujet de son chagrin.

« Mon ami, me dit-il, vous me voyez sans doute pour la dernière fois. Je suis bien décidé à en finir, si je ne trouve pas une somme qui m'est nécessaire pour payer ce que je dois.

— Quelle somme ? lui demandai-je, tout inquiet.

— Oh ! s'écria-t-il, ne croyez pas que je m'adresse à votre bourse ; je sais que vous êtes aussi pauvre que moi. Je m'adresse à votre cœur, et je viens vous prier de m'aider à trouver un moyen, s'il en est, d'avoir cet argent et de payer ma dette, car, dans trois jours, si je n'ai pu satisfaire à un engagement sacré, je me jetterai à l'eau. »

Je fis tout ce qui étoit en mon pouvoir pour consoler le pauvre garçon ; je lui offris de faire une tentative person-

nelle auprès de son créancier et de prendre à ma charge une partie de cette dette, qui seroit moins lourde pour deux que pour un. Il refusa tout : seulement, il consentit à autoriser une démarche, que me suggéra le désir de le sauver, dans la cruelle position où il se trouvoit. La somme à chercher étoit forte, et je n'aurois pas réussi alors, avec la meilleure volonté du monde, à en rassembler la dixième partie dans un délai de trois jours. Je congédiai pourtant mon brave bibliographe, en lui disant d'espérer et de prendre courage.

J'avois mon projet : après son départ, j'écrivis d'inspiration une lettre, une supplique, à un homme bon, humain, généreux, excellent, que je n'avois pas l'honneur de connoître, mais dont le nom illustre étoit alors, comme il le sera toujours, entouré d'estime, de respect et de reconnoissance. J'écrivis à M. le duc de Luynes, qui n'est pas seulement un savant de premier ordre, un numismatiste, un archéologue, un historien, bien digne de la place qu'il occupe à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais qui est aussi un ami dévoué, un protecteur éclairé de tous les travaux sérieux de science, d'art et de littérature : il eût été Mécène, sous le règne d'Auguste.

Je lui demande la permission de révéler ici sa belle action, dont le souvenir ne doit pas être enseveli dans la tombe de Quérard.

Ma prière fut exaucée ; il répondit à ma lettre, en m'envoyant la somme, qui sauva la vie du *martyr de la Bibliographie*.

Dans les dernières années de son existence laborieuse, Quérard n'étoit pas devenu riche, mais du moins il avoit cessé d'être pauvre et nécessiteux. Un heureux mariage l'avoit mis à l'abri des embarras du présent et des préoccupations de l'avenir. Il ne persistoit plus, comme il me l'avoit dit souvent, à *forcer les portes* de la Bibliothèque impériale et à y aller prendre sa place; il ne songeoit qu'à ses immenses travaux de bibliographie, commencés à la fois et tous

bien éloignés de leur achèvement; mais il ne pouvoit pas s'accoutumer à la pensée d'être dédaigné, oublié, laissé de côté, par le Gouvernement, qui dispense les places, les pensions et les croix d'honneur.

Un matin qu'il m'exprimoit amèrement ses plaintes au sujet de l'injustice qui pesoit sur lui depuis trente ans, je lui conseillai de réunir quelques-uns de ses ouvrages et de les envoyer au ministre de l'Instruction publique, en lui écrivant : *Prenez et lisez : ceci est mon corps et mon sang*. Il me promit de suivre ce conseil. Il le suivit, en effet, et fut mandé, peu de temps après, chez M. le ministre de l'Instruction publique, qui le reçut avec distinction et qui l'écouta avec intérêt.

« Monsieur Quérard, lui dit-il, continuez vos travaux, dont j'apprécie l'utilité et le mérite. J'ai augmenté votre pension et je l'augmenterai encore. Mais, ajouta-t-il en souriant, voici bientôt la fête de l'Empereur : faites-vous faire un habit neuf, et j'aurai le plaisir d'y attacher moi-même la croix d'honneur. »

Je pourrois ajouter quelques renseignements nouveaux et curieux à la biographie de Quérard, et je n'aurois, pour cela, qu'à les emprunter à mes mémoires inédits, qui forment une espèce de pandémonium littéraire où les bibliographes occupent naturellement la plus belle place.

Agréez, etc.

PAUL LACROIX,
Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

CHARLES LEBLANC.

M. Charles Leblanc a succombé le 12 juillet dernier à une maladie cruelle qui le minoit depuis quelques années, et contre laquelle vinrent échouer les remèdes les plus éner-

giques (1). Vingt-cinq ans passés tant au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale que dans le commerce des œuvres d'art l'avoient mis à même d'acquérir des connoissances spéciales fort étendues, et un goût personnel, que chacun a pu apprécier, donnoit à son opinion une certaine autorité. Habitué dès l'enfance à vivre au milieu des livres, Leblanc avoit puisé dans la maison paternelle la connoissance et l'amour de la bibliographie. Son père, imprimeur et libraire, avoit dirigé, comme expert, un grand nombre de ventes importantes, et certains catalogues rédigés par lui, le catalogue de M. Huzard entre autres, sont restés comme des modèles en ce genre. Ces ventes avoient mis M. Leblanc père en rapport avec M. Duchesne aîné, conservateur du département des estampes, et lorsque Charles Leblanc eut terminé ses études, il fut, sur la proposition du conservateur, nommé surnuméraire à la Bibliothèque le 23 octobre 1839. Son avancement fut très-lent; il n'obtint le titre d'employé que le 7 mars 1848, et, dans un moment de découragement causé par des ennuis étrangers à sa position officielle, il donna sa démission le 17 février 1855. A partir de cette époque, il se livra exclusivement au commerce des œuvres d'art. Si des tracas de toute nature et si une position de fortune médiocre n'étoient pas venus paralyser ses efforts, il n'est pas douteux qu'il eût aisément conquis une des premières places parmi les experts de Paris. Son séjour de seize

(1) Leblanc étoit né en 1817; il fut, jusqu'à la fin de ses jours, secrétaire de la *Société des Amis des Arts*.— M. Ch. Leblanc étoit fils de M. J. B. Leblanc, ancien imprimeur et libraire à Paris. D'abord prote de l'imprimerie de M. Pierres, à Versailles, et ensuite propriétaire de cet établissement, M. Leblanc étoit un homme aussi laborieux qu'intelligent. Il a imprimé de beaux ouvrages et des collections importantes, tels que les *Œuvres de Le Sage et Prevost*, en 55 vol. in-8. Par suite de ses relations commerciales, il a forcément séjourné en Angleterre. Au moment de la paix, après 1815, il a acheté tous les livres qui avoient été expédiés en Angleterre par les libraires de Paris en 1810, avec licence. Il a, en 1842, rédigé, comme libraire expert, le catalogue de la nombreuse et importante bibliothèque de M. Huzard, qui forme trois volumes in-8, comprenant près de 18000 articles.

années au département des estampes lui avoit permis de se familiariser avec la manière des maîtres, et l'attention qu'il avoit apportée à l'examen des œuvres des artistes de toutes les écoles lui avoit fait acquérir un tact et des connoissances qu'une pratique intelligente des estampes peut seule fournir.

Leblanc n'a pas donné dans ses ouvrages la mesure de son savoir. Si les *Catalogues de l'OEuvre de J.-G. Wille* (1847) et de *Robert Strange* (1848) sont rédigés avec grand soin et contiennent l'indication précise de toutes les estampes dues au burin de ces graveurs, si la *Notice de quelques copies trompeuses* (1849) a ce mérite de compléter un travail entrepris par Adam Bartsch, le *Manuel de l'Amateur d'estampes*, publication que personne n'étoit plus capable que Leblanc de mener à bonne fin, laisse beaucoup à désirer. Entrepris sur un plan immense, cet ouvrage fut bientôt judiciairement contraint d'être enfermé dans des limites trop étroites, et Leblanc, découragé par ces nécessités impérieuses qui l'entravoient, quelque peu effrayé aussi de la tâche qu'il avoit assumée, sans en prévoir suffisamment les fatigues inévitables, négligea de donner à son livre tout le soin désirable; un procès étoit survenu entre l'auteur et l'éditeur; les neuf premières livraisons, les seules parues, subissant le sort de toute une librairie supprimée, furent transportées dans une maison honorable où elles se trouvoient quelque peu dépaysées. Leblanc n'avoit pas renoncé cependant à l'espoir de terminer son livre, lorsque la mort est venue arrêter ses projets. Comprenant combien son travail étoit imparfait, — il le disoit lui-même, — il n'aspiroit qu'au moment où il pourroit rentrer en possession de ses droits de propriété (1), pour mettre au jour une nouvelle édition dans laquelle il pût montrer tout ce dont il étoit capable.

GEORGES DUPLESSIS.

(1) D'après le traité fait avec son éditeur, M. Leblanc redevenoit propriétaire de son ouvrage, le jour où la première édition seroit épuisée.

ANALECTA-BIBLION.

Trésor de livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique, par Jean George Théodore Graesse. *Dresde*, *Rudolf Kuntze*, 1865; gr. in-4 à 2 colon. (le prix de chaque livraison, 8 fr.).

La trente-deuxième livraison de cette publication importante vient de paroître; elle renferme les lettres L. RUNGE — CAMILLO SCALIGERI.

Cet immense répertoire de titres de livres, avec l'indication des éditions diverses qui en ont été faites, dans toutes les langues, dans tous les pays, avec l'indication des principales ventes où ils ont été vendus aux enchères et des catalogues des libraires où ils ont été cotés, est un des recueils les plus utiles que l'amour des livres ait encore produit. C'est un dictionnaire par ordre alphabétique qu'on peut, il est vrai, augmenter à sa guise des spécialités particulières et des détails personnels qu'on peut connoître, mais qui renferme une quantité si considérable de renseignements de toute sorte qu'on est étonné d'y trouver presque toujours ce qu'on y va chercher. Pour les libraires, pour toutes les personnes qui, par leur position et leur goût, sont à même de toucher des livres, de s'y intéresser et de les cataloguer, c'est un travail excellent et qui devra être mis dans les bibliothèques à côté de l'ouvrage si remarquable et si méthodique de M. Brunet.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Une édition nouvelle de *la Venerie de Jacques du Fouilloux* vient de paroître à Niort, d'après l'édition de 1635. Elle est précédée d'une notice biographique (déjà imprimée en 1850) sur J. du Fouilloux et d'une bibliographie des diverses éditions de ce livre par feu M. Pressac, bibliothécaire de la ville de Poitiers. Elle est ornée de 59 gravures sur bois, faites par l'éditeur Lebossé pour l'édition imprimée à Angers en 1844. Ces bois qu'on croyoit perdus ont été retrouvés et acquis par les nouveaux éditeurs, MM. Robin et L. Favre, imprimeurs à Niort, pour leur réimpression de du Fouilloux. L'édition d'Angers de 1844, ne contenoit pas la Fauconnerie qui se trouve dans l'édition de du Fouilloux de 1635. Les éditeurs annoncent avoir réparé cette omission, non pas en réimprimant le *Miroir de Fauconnerie* de Pierre Harmont, mais en faisant connoître un ouvrage inédit sur cette chasse, rédigé par un auteur poitevin, le sire de Boissoudan, ayant composé, en 1745, un traité inspiré par un vif amour de la fauconnerie ; il contenoit des observations pleines de sagacité d'un vieux fauconnier ; mais au moment de le mettre sous presse, toute une révolution s'opéra dans l'art de la fauconnerie. L'emploi du fusil, comme arme de chasse, remplaça les faucons, ces habiles et audacieux oiseaux qui charmoient les seigneurs du moyen âge. Le sire de Boissoudan laissa dormir son manuscrit dans ses cartons et il est devenu la propriété de la société des antiquaires de l'Ouest. Un savant modeste du pays, M. Bonsergent, a pris copie du livre de fauconnerie et l'a fait imprimer à la suite de du Fouilloux. Ajoutons enfin que le portrait gravé sur bois, publié par le *Magasin pittoresque*, se trouve en tête de la réimpression, et que cette édition nouvelle qui forme un volume de 292 pages a été tirée à 670 exemplaires sur *dix papiers différents*. Nous ne ferons

aucun commentaire sur la prodigalité de ces divers papiers, ni sur l'exécution typographique qui satisfera sans doute les chasseurs poitevins, mais qui laisse sous ce rapport encore beaucoup à désirer pour les amateurs de beaux livres.

— Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'Académie françoise, toujours préoccupée du désir d'aider à l'étude générale de notre langue en provoquant à des études partielles de cette langue chez nos grands écrivains, souhaiteroit qu'il fût fait sur Mme de Sévigné le même travail qu'elle a demandé précédemment, dans des concours ouverts en 1844 et en 1857, sur Molière et sur Corneille. Elle propose, en conséquence, pour sujet d'un prix extraordinaire de littérature qui sera décerné en 1866, un *Lexique de la langue et du style de Mme de Sévigné*. La nature et l'importance du sujet proposé s'expliquent trop d'elles-mêmes pour qu'on doive y insister. La langue de Mme de Sévigné, c'est spécialement celle du monde, du commerce ordinaire; mais telle que l'avoit faite, à une époque mémorable, le progrès de la politesse sociale et du développement littéraire, ajoutons, avec ce cachet particulier que lui imprimoient, sous la main d'une femme, rivale inattendue des plus heureux génies, le naturel passionné des sentiments et des idées, la souplesse d'une pensée tour à tour affectueuse ou maligne, haute ou familière, grave ou enjouée, une imagination enfin que tout excitoit et qui prêtoit à tout de l'intérêt et de la vie.

Étudier à ce point de vue, dans sa longue durée, qui embrasse une notable partie du dix-septième siècle, de 1648 à 1696, l'admirable correspondance de Mme de Sévigné; y choisir, en se conformant au texte récemment rétabli par la critique, en suivant dans ses citations l'ordre chronologique des lettres, les expressions et les tours, propres à notre langue, qu'un si heureux emploi semble avoir rendus plus françois encore; caractériser, dans un travail à part, introduction du *Lexique*, cette originale manière d'user

d'un fonds commun à tous, voilà la tâche nouvelle à laquelle l'Académie convie les philologues curieux surtout de notre langue et de son histoire. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quatre mille francs*. Les ouvrages envoyés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er mai 1866, *terme de rigueur*.

— L'Académie a proposé également pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1866, une *Étude sur Saint-Évremond*.

Les ouvrages envoyés à ce concours seront reçus jusqu'au 15 février 1866. *Ce terme est de rigueur*. Ils doivent parvenir *francs de port*.

— Au nombre des travaux historiques publiés par ordre du gouvernement, nous devons signaler à l'attention publique la *Collection des Inventaires sommaires des archives départementales antérieures à* 1790. Commencée en 1862, cette vaste publication se poursuit avec une activité qui a permis déjà de mettre à la disposition des érudits 35 volumes in-4° concernant 32 départements.

Le département de Seine-et-Marne vient de terminer à son tour l'impression de l'*Inventaire sommaire* de ses archives. Ce travail se divise en deux parties : Archives civiles (séries A à F), archives ecclésiastiques (séries G, H, I). Dans la série A sont contenus les actes du pouvoir souverain et les documents relatifs au domaine public. On remarque, dans la série B, une lettre close de Louis XVI au bailli de Melun pour la convocation des états généraux, une grande quantité de pièces concernant les réunions préparatoires des trois ordres de la noblesse, du clergé et du tiers état, et les procès-verbaux des délibérations de ces assemblées. La série C contient les papiers du cadastre, les plans et les terriers du département. La série D, consacrée aux universités, colléges et sociétés académiques, est moins considérable que

les autres. Elle renferme cependant sur le collége fondé à Paris par le cardinal Lemoine, quelques documents intéressants, dont le plus ancien remonte à l'an 1386.

Dans la série E, figurent aux *titres de famille*, entre autres illustrations du département, les noms d'Albert de Luynes, Samuel Bernard, Betizy, Calonne, Choiseul, Cléron d'Haussonville, Beauverger, Crussol-d'Uzès, Ferron de la Ferronnays, Feydeau de Brou, Frêteau de Pény, Crisenoy, Jaucourt, Lamoignon, Maupeou, Perthuis, Polignac, La Hante, Richebourg, Prayer, Mortemart, Talaru, de Vigny, etc.... On trouve dans la même série les anciennes minutes de 205 études de notaires et de tabellions. Ces pièces, qui sont au nombre de plus de 40 000, renferment près de 22 000 déclarations à terrier, documents aussi précieux pour la propriété qu'utiles au point de vue de l'histoire. Les corporations d'arts et métiers, les confréries et sociétés laïques occupent également une place considérable dans la série E, qui se complète par un supplément consacré à de vieilles archives communales antérieures à 1790. Ce supplément renferme les actes de naissance, de baptême, de mariage et de décès de plus d'un personnage illustre par la naissance ou célèbre dans les sciences, les arts, l'administration, le commerce et l'industrie. Les archives de Fontainebleau ne sont pas assurément les moins intéressantes, au point de vue de l'histoire de la ville et du château.

Avec la série E se termine le premier volume de l'*Inventaire des archives civiles de Seine-et-Marne.*

Les archives ecclésiastiques de ce département ont une importance au moins égale, et composent la matière du deuxième volume.

Dans la série G se trouvent les documents concernant les archevêchés, les évêchés et les diverses juridictions qui en relèvent; les séminaires, les églises collégiales et paroissiales, les chapelles, les bénéfices, etc., en un mot, tout ce qui est relatif au clergé séculier.

Les établissements et institutions qui appartiennent au

clergé régulier ont leur place dans la série H, qui comprend les ordres religieux d'hommes et de femmes, les ordres militaires religieux, les hospices, maladreries, etc. A la suite de cette série se trouve un supplément dans lequel figurent les archives hospitalières de plusieurs dépôts très-considérables, tels que ceux de Meaux, Melun, Nemours et quelques autres localités dont les inventaires ne pouvaient être publiés séparément.

Ce simple aperçu de l'*Inventaire sommaire des archives de Seine-et-Marne* peut donner une idée de l'importance de la publication entreprise par le gouvernement, publication considérable, sans exemple jusqu'ici, et à laquelle l'Empereur a daigné accorder sa haute approbation.

— Bibliothèques populaires. — Une bibliothèque populaire, riche aujourd'hui de cinq cents volumes, a été fondée à Trouville (Calvados), par les soins de M. Émile de Bonnechose et grâce à la générosité du ministre de l'Instruction publique, de Son Ém. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, de la société Franklin et de la comtesse de Boigne.

Une société s'est en même temps formée sous le titre de *Société d'encouragement aux progrès de l'instruction populaire dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque*. Ses statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 28 avril dernier.

La Société se compose de membres fondateurs et de membres adhérents. Pour être membre fondateur, il faut être présenté par deux membres et s'engager au payement d'un minimum de cotisation annuelle fixé à 24 fr. pour la première année, et 12 fr. pour les années suivantes. Pour être membre adhérent, il faut habiter l'arrondissement de Pont-l'Évêque et s'engager à l'observation du règlement et au payement d'une cotisation de 10 centimes par semaine. Moyennant cette cotisation, les membres adhérents ont droit

au prêt des livres de la bibliothèque. La Société est administrée par un conseil composé de vingt membres.

C'est le 15 octobre qu'a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque populaire de Trouville.

— La reliure du livre d'heures offert, à l'occasion de leur mariage, par le duc de Mouchy à la princesse Murat, a été exécutée dans les ateliers de M. A. Petit. On lui avoit proposé comme modèle deux reliures précieuses des premières années du dix-septième siècle, qui font partie de la riche bibliothèque de M. Destailleurs, l'une ayant appartenu à la reine Élisabeth, l'autre à Anne d'Autriche. Des A simples et renversés, initiales des noms des jeunes époux, Anne et Antoine, sont semés sur le dos et sur les plats extérieurs, en maroquin vert myrte sur les plats intérieurs, en maroquin rouge, les armes des deux familles et la devise du duc : *Liedimur haud hora letali.* Cette reliure, exécutée en très-peu de jours, réunit toutes les qualités de souplesse et de riche simplicité des meilleures époques. La dorure en a été faite, avec beaucoup de soin et d'habileté, par M. Wampflu qui obtint une mention spéciale à l'exposition universelle.

— On lit dans le *Moniteur :*

Les travaux de décoration et d'appropriation de la nouvelle salle de travail de la bibliothèque Impériale touchent bientôt à leur achèvement.

Cette salle, large et longue de 50 mètres environ, est éclairée d'en haut par les lanternes de neuf coupoles circulaires revêtues de plaques en faïence vernissée. A l'est et à l'ouest, six grandes peintures murales représentant des paysages décorent les arcades des grandes baies. Du côté du midi l'hémicycle des conservateurs est décoré de grandes cariatides et de médaillons. Derrière est l'inextricable cage tout en fer pour recevoir tous les livres usuels. Les menuisiers font en ce moment les parquets et posent autour de la

grande salle de travail des corps de bibliothèque. Un puissant calorifère distribue déjà dans l'établissement une température de 18 à 20 degrés centigrades. Les lecteurs et travailleurs de la Bibliothèque pourront être installés dans cette nouvelle grande salle dès les premiers mois de 1866.

— Il va être publié en Angleterre une œuvre inédite de Léonard de Vinci, un *Traité d'anatomie*, dont l'original existe dans la bibliothèque de la Reine à Windsor. C'est M. Woodward, bibliothécaire de Sa Majesté, qui, avec l'autorisation de sa souveraine, est chargé de livrer à l'étude et à la curiosité publique, l'œuvre à peu près ignorée de l'illustre peintre. M. Ferdinand de Lasteyrie nous apprend dans sa chronique de l'*Opinion nationale*, que le précieux manuscrit, texte et dessin, sera complétement reproduit en *fac-simile*. L'ouvrage doit former cinquante planches in-folio (deux cent cinquante dessins inédits de Léonard de Vinci), accompagnés de notes scientifiques par le docteur Sharpey, secrétaire de la Société royale de Londres, l'un des premiers anatomistes et physiologistes de la Grande-Bretagne. Ce magnifique livre aura simultanément deux éditions, une angloise et une françoise, ce qui sera fort apprécié chez nous.

— La dernière livraison parue (*Septembre-Octobre*) du *Cabinet historique publié par M. Louis Paris*, renferme un article *sur la Justice révolutionnaire en France* (17 août 1792 — 12 prairial an III), par Bernat St-Prix. — Des lettres inédites de la princesse des Ursins à M. de Pontchartrain. — Des pièces sur le château et seigneurie de Clervaux en Poitou, et l'abbaye de Clairvaux en Champagne. — Des documents pour servir à l'histoire des provinces de la Provence, de l'Auvergne, de la Picardie. — Le dépouillement du recueil de Conrard, de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Enfin, le dépouillement aussi de la correspondance relative au règne de Henri IV, pendant l'ambassade de Sir Thomas Unton, aux archives de l'Angleterre.

— Un des ouvrages qui ont obtenu le plus de succès dans ces derniers temps en France, parmi les amateurs, c'est le *Poëme du Cid*, qu'a publié avec tant de soin M. Damas-Hinard. Le texte espagnol est accompagné d'une traduction françoise, de notes, d'un vocabulaire et d'une savante introduction par le traducteur.

Cette publication importante forme un volume in-4° supérieurement exécuté à l'Imprimerie Impériale (le prix est de 20 francs).

— Notre collaborateur, M. G. Brunet, vient de faire paroître à la librairie Franck, un travail sérieux intitulé : *la France littéraire au XVe siècle;* catalogue raisonné des ouvrages imprimés en langue françoise, jusqu'en l'an 1500. Cette étude, dont l'intérêt bibliographique et littéraire ne sauroit être mis en doute, renferme une multitude de faits et de renseignements recueillis avec une patiente et laborieuse exactitude. L'auteur a voulu compléter ce que dit le *Manuel* au sujet des plus anciens produits de la typographie françoise; il s'est efforcé de réunir des indications neuves ou disséminées, et il a évité de redire ce qui avoit déjà été dit à l'égard de ces volumes tous rares, d'un prix fort élevé, et recherchés avec une ardeur toujours croissante. Nous nous bornons à signaler aujourd'hui l'apparition de *la France littéraire au XVe siècle*, nous réservant d'en parler plus tard.

Bibliothèque de Strasbourg. — M. Auguste Saum, inspecteur vérificateur de la Librairie étrangère et sous-chef de Division à la préfecture du Bas-Rhin, vient d'être nommé, par arrêté de M. le Maire de Strasbourg, bibliothécaire de la ville en remplacement de M. Alfred Schweigœuser, archiviste paléographe, démissionnaire. Nous n'avons pas à apprécier les motifs qui ont poussé M. Schweigœuser à se démettre aussi subitement de fonctions que ses goûts, autant que ses titres universitaires, ses profondes connoissances

bibliographiques et sa vaste érudition devoient lui faire chérir; nous ne pouvons que regretter sincèrement cette fâcheuse détermination.

Son successeur mettra, nous n'en doutons pas, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, tout son zèle et toute son activité, et nous osons espérer qu'il continuera l'impulsion donnée par M. Schweigæuser pour compléter à la Bibliothèque tout ce qui touche à la littérature françoise et aux beaux-arts, deux parties trop négligées par ses prédécesseurs.

Qu'il se garde surtout d'oublier que la Bibliothèque de Strasbourg appartient à l'étude, qu'elle n'a été fondée que dans ce but, que les savants, les érudits, les écrivains, en un mot tous les travailleurs, doivent seuls composer son public, et que jamais elle ne doit tomber au niveau d'un cabinet de lecture ou devenir un chauffoir (pour les oisifs qui savent lire, cette tourbe de lecteurs qu'on nomme, hélas! le public), comme l'a dit, avec tant de raison, M. Paul Lacroix, le savant conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

C. M.

— Depuis l'apparition du tome II de son *Histoire de Charles VII*, M. Vallet de Viriville a reçu, à deux reprises, le plus éclatant suffrage auquel puisse prétendre un érudit. L'Académie des inscriptions lui a décerné, en 1864, le second prix Gobert, et cette année elle lui a accordé le grand prix. Nous félicitons vivement l'auteur sur ces distinctions méritées, justes récompenses d'un zèle infatigable, de savantes et consciencieuses recherches poursuivies pendant plus de vingt ans, d'une érudition aussi étendue que variée. Plus d'une fois nous avons rendu hommage à ses éminentes qualités; aujourd'hui nous sommes heureux de n'être plus que l'écho de notre premier corps savant.

NEUVIÈME CATALOGUE de livres anciens et modernes, rares et curieux provenant de la librairie J. Joseph Techener père, dont la vente aura lieu le 22 Janvier prochain et les 18 jours suivants. (*Livres, pièces fugitives et dissertations sur l'histoire de France :* 4270 numéros).

Les livres qui figurent dans ce Catalogue ne forment qu'une partie de ceux que M. J. Techener, mon père, avoit réunis dans l'intention de les comprendre dans les 3e et 4e volumes de la *Description bibliographique de ses livres choisis en tous genres composant la librairie J. Techener* (Paris 1855-58 ; 2 vol. in-8). Ces deux volumes promis et annoncés depuis sept ans, auroient été consacrés exclusivement à l'Histoire, et l'un d'eux n'eût renfermé que des livres et des manuscrits relatifs à l'histoire de France.

Il a fallu rejeter dans les précédents catalogues de vente une grande partie de ces livres, les plus importants, les plus volumineux, les grandes collections. C'est donc dans ces catalogues que l'on trouvera tout ce qui manque dans celui-ci.

Les volumes d'histoire qui restoient à vendre après huit ventes consécutives étoient encore assez nombreux pour composer deux catalogues importants auxquels nous avons voulu conserver leur spécialité en n'y admettant que des livres d'histoire ; Histoire de France, dans le catalogue que nous publions aujourd'hui ; Histoire ancienne et Histoire étrangère, dans le catalogue que nous publierons le mois prochain.

Quant au classement du présent catalogue, il diffère et il devoit différer du classement adopté dans les catalogues de livres qui appartiennent aux cinq classes de la bibliographie. Nous avons même voulu rattacher à la série des ouvrages concernant l'histoire de France une foule de livres qui se trouvent d'ordinaire disséminés dans les cinq classes. De là

une division nouvelle des matières; de là un système tout à fait arbitraire dans la manière dont elles sont groupées pour composer une collection bibliographique entièrement consacrée à l'histoire de France.

Il ne faut donc pas chercher dans les catalogues de Secousse, de Lancelot, de Falconet, de Daunou, de Fortia d'Urban, de Boulard, de Leber, etc., et dans les catalogues les plus riches en histoire de France, un ordre analogue à celui que nous avons adopté pour les besoins de la circonstance. On nous pardonnera d'avoir imaginé un cadre absolument nouveau sans avoir la prétention de faire une innovation. Car, en fait de bibliographie, nous avons à le reconnoître, la classification créée par Gabriel Martin, suivie par M. J.-Ch. Brunet, nous paroît être la plus claire, la plus méthodique, la plus rationnelle et même la plus savante.

Le prochain catalogue sera tout entier consacré à L'HISTOIRE ANCIENNE ET A L'HISTOIRE MODERNE. On y remarquera, comme dans celui-ci, bien des lacunes; mais, nous le répétons encore, ces lacunes n'existent plus, si l'on veut les combler à l'aide de nos précédents catalogues. — Enfin nous pouvons annoncer un catalogue absolument consacré aux BELLES-LETTRES, pour paroître en février.

L. T.

TABLE DES MATIÈRES.

ANALECTA-BIBLION. — *L'Enfant perdu et retrouvé*, poëme latin de M. Cauchy, notice par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie françoise. — *Les Celtes au dix-neuvième siècle*, par M. Charles de Gaulle, p. 131. — *Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, par M. Alfred Francklin*, par M. Ch. Asselineau, p. 134. — *Notice historique et bibliographique sur Chevrier, par M. Gillet*, par M. Ch. Asselineau, p. 137. — *Table méthodique des Mémoires de Trévoux* (1701-1775); *première partie, précédée d'une Notice historique par le P. Sommervogel*, par M. J. de Gaulle, p. 140. — *Fragonard, étude de MM. Edmond et Jules de Goncourt*, par L. Clément de Ris, p. 200. — *Essai d'une bibliographie espagnole, par Zarco delle Valle et don Sancho Rayon*, par M. Gust. Brunet, p. 202. — *Histoire de la caricature antique, par Champfleury*, par M. Charles Asselineau, p. 208. — *Études et portraits, par M. Cuvillier Fleury*, par Charles Asselineau, p. 218. — *Les portraits des plus belles dames de Montpellier*, par Gust. Brunet, p. 256. — *Nocice sur Anacréon, par Amb.-Firmin Didot*, par M. J. de Gaulle, p 262. — *Rerum-gallicarum et francicarum scriptores...*, par le même, p. 265. — *Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, par la comtesse d'Armaillé*, par le comte Clément de Ris, p. 274. — *Histoire de D. Ranucio d'Aletès, écrite par lui-même*, par un abonné, p. 340. — *Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris en* 1720, p. 348. — *Note sur l'Histoire de France de M. Trognon*, par M. Cuvillier Fleury, p. 410. — *Notice sur les gemmes et joyaux de la couronne, publiés par M. H. Barbet de Jouy*, par M. Jules-Silv. de Sacy fils, p. 430. — *Trésor des livres rares et précieux, par le doct. Th. Graesse.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Bibliographie angloise*, par Gust. Brunet, p. 32. — *L'imprimerie à Toulouse aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*, par le docteur Desbarreaux Bernard, p. 182. — *Une bibliothèque de prélat au seizième siècle*, par M. A. Brun, p. 218. — *Études elzéviriennes*, par Gust. Brunet, p. 332. — *Raretés liturgiques* (Notice sur le bréviaire de saint Barnard de Romans), par

M. U. Chevalier, p. 395. — *Notice sur un ouvrage espagnol fort singulier et très-peu connu*, par Gust. Brunet, p. 400. — *Une question de librairie.* (Procès de M. Aubry, libraire à Paris, contre M. Scheuring, libraire à Lyon), p. 426.

CORRESPONDANCE. — *Lettres de madame Krudner*, communiquées par le prince Augustin Galitzin, p. 239. — *Lettre de M. Barry*, de Figeac, — *de M. R. Chalon*, de Bruxelles, p. 40. — *Lettre autographe du général Buonaparte*, de la collection de M. Fossé-d'Arcosse, p. 15. — *Lettre sur des vers peu connus de Baour-Lormian*, attribués à Michaud, p. 424. — *Lettre inédite de Charles Nodier*, communiquée par M. L. Barbier, p. 429.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES. — *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*, par le comte L. Clément de Ris, p. 5. — *Sur l'Histoire de Jules César de Napoléon III*, deux articles de M. Silvestre de Sacy, de l'Académie françoise, p. 49. — *De Joubert et de ses jugements littéraires*, par le marquis de Gaillon, p. 80. — *Une page des comptes de Sully*, par E. de Barthélemy, p. 85. — *Antoine Coutel*, par A. Du Plessis, p. 89. — *Domat et ses harangues*, par Victor Lambinet, p. 99. — *Nouvelles à la main* (1774-1778), p. 123. — *Charles Nodier, rédacteur de la décade philosophique* (suite et fin), par Paul Lacroix (Jacob), bibliophile, p. 145. — *Réponse à un reproche* (à propos des *Pensées de Joubert*), par Édouard Turquety, p. 172. — *Réflexions à propos d'un livre de médecine*, par M. Silvestre de Sacy, p. 225. — *Le dernier livre ayant appartenu au roi Louis XVI*, par le marquis du Prat, p. 252. — *Les Essais de Montaigne et ses lettres inédites publiées par M. Feuillet de Conches*, par M. Silv. de Sacy, p. 281. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, par le comte Clément de Ris, p. 296. — *Notices sur deux manuscrits de la bibliothèque de S. A. R. le duc d'Aumale*, p. 326. — *Les livres*, p. 323. — *Charles Nodier, Victor Hugo et le comte Alfred de Vigny chez M. de Lamartine, au château de Saint-Point*, par Jules Janin, p. 361. — *Les bénédictins et les bollandistes*, par le prince Augustin Galitzin, p. 418.

MÉLANGES SUR LES BIBLIOTHÈQUES. — *Les bibliothèques publiques à Rome*, p. 26. — *Les anciennes bibliothèques de Paris. — Bibliothèque des Carmes de la place Maubert*, par Alfred Franklin, p. 18. — *La bibliothèque des chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie*, par Alfred Franklin, p. 245. — *La bibliothèque du monastère des Feuillants*, par Alfred Franklin, p. 310. — *Les bibliothèques des Jésuites.* (I. La bibliothèque du collége Louis-le-Grand), par Alfred Franklin, p. 374. — *Notice historique sur la bibliothèque de Verdun*, p. 407.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS. — *Un arrêté sur les entrées à la bibliothèque Mazarine. — La brochure de Mgr Dupanloup. — Autographes de feu le baron Radowitz. — Les mariages de la créole. — Bibliothèque de Meyerbeer. — Un épisode de la Terreur. — Jugement de la première chambre du tribunal civil*

— *Publication de la nouvelle édition des* Acta Sanctorum. — *Soustraction d'une* Vie de Louis-Philippe. — *Soustraction du* Parnasse satyrique *du sieur Théophile.* — *Inauguration de la statue de dom Augustin Calmet.* — *Acquisition d'une collection de manuscrits arabes, persans, etc.* — *Séances aux bibliothèques publiques de Paris*, p. 44. — *Nomination de M. Ferdinand Denis, comme administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.* — *Musée Galitzin.* — *Mission scientifique de M. E. Miller*, p. 142. — *Don fait au cabinet des estampes de la bibliothèque Impériale.* — *Le couvent des bénédictins d'Admont, en Styrie.* — *Promotion de M. Louis-Adrien Berbrugger.* — *Bibliographie gantoise.* — *Vie de Francisco Goya.* — *Publication d'une* History of caricature and grotesque. — *Grève des ouvriers relieurs.* — *Première livraison des archives des missions scientifiques et littéraires.* — *Publication d'un manuscrit par la Société des bibliophiles belges.* — *Nomination au grade d'officiers de la Légion d'honneur de MM. A. Bauchesne, M. Taschereau, etc.* — *Découvertes bibliographiques.* — *Une revendication d'autographes.* — *Édition nouvelle de la* Vénerie de du Fouilloux, p. 454. — *Lexique de la langue et du style de Mme de Sévigné, sujet d'un prix proposé par l'Académie françoise*, p. 455. — *Étude sur Saint-Évremond* (idem). — *Catalogue des inventaires des archives départementales*, p. 456. — *Bibliothèques populaires*, p. 458. — *Le livre d'heures de la princesse A. Murat*, p. 459. — *Nouvelle salle de travail de la bibliothèque Impériale*, p. 459. — *Œuvre inédite de Léonard de Vinci*, p. 460. — *La France littéraire au quinzième siècle*, p. 461. — *Bibliothèque de Strasbourg*, p. 461. — 9e *Catalogue de la librairie de J. Techener*, p. 463.

Nécrologie. — *Mort de M. Gillet de Nancy*, p. 223. — *Note de M. Assézat sur la mort de M. J.-M. Quérard*, discours et lettre de M. Paul Lacroix sur M. Quérard (Jacob bibliophile), p. 443. — *Note sur M. Charles Le Blanc*, par Georges Duplessis, p. 450.

Ventes publiques. — *Un sinistre bibliographique à Londres* (29 juin 1865), I, p. 350. — *Un sinistre bibliographique à Londres* (II, par Gustave Brunet), p. 412.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,
PUBLIÉ PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la biblioth. Mazarine; J. Andrieux, de la bibl. du Sénat; L. Barbier, administrateur à la biblioth. du Louvre; Éd. de Barthélemy; Ph. Beaune; Honoré Bonhomme; A. Briquet; Gust. Brunet; J. Carnandet, bibliothéc. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la biblioth. Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; V. Cousin, de l'Académie françoise; Cte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie françoise; Dr Desbarreaux-Bernard; Émile Deschamps; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; Bon A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Jules Janin; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la biblioth. de l'Arsenal; Th. Lavallée; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J.-F. Payen; Bon J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Mis Du Prat; Rathery, conservateur à la Bibliothèque impériale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; Éd. Tricotel; Éd. Turquety; Vallet de Viriville; Francis Wey; Yéméniz, de la Société des bibliophiles françois, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE.

A PARIS,
LÉON TECHENER FILS, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1866

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

ANATOLE DE CONTLOGON

LE CHEVALIER CAISSANT.

I.

« Qui pourra douter de la vérité de cette histoire? Mon héros est encore plein de vie, et il justifie depuis six ans à la cour tout ce qu'il a fait dans la province; il a été assez heureux pour divertir quelquefois le roi, qui a eu la bonté de l'*en gratifier;* les princes, les princesses et les personnes les plus considérables le voyent aussi avec plaisir, et il éprouve tous les jours des effets de leur générosité. C'est pour reconnoître tant de bienfaits que cet homme merveilleux veut faire présent à la cour de son histoire qu'elle lui demande et que j'ai commencé d'écrire à sa sollicitation... »

C'est en ces termes que l'historien du chevalier Caissant, Jos. Bonet (*Manuel du libraire*), ou Bonnet (*France littéraire*, de Quérard), avocat au parlement d'Aix, présente son héros au public. Son ouvrage (*Histoire du grand et véritable chevalier Caissant.* Versailles, Coral, et Paris, Claude Bauche, 1714, in-12 de 156 pages) a eu en 1716 une *suite* également anonyme. A l'aide de ces deux documents, écrits tous deux d'un bout à l'autre, sur le ton de la plaisanterie, mais qui paraissent pourtant contenir quelques faits réels, nous tenterons de donner au lecteur une idée du personnage bizarre qui paraît avoir été, en France, le dernier des *fous de cour.*

C'est la nouvelle édition du *Manuel du libraire* qui nous

a révélé l'existence de Caissant. M. Brunet indique, à ce nom, deux petites pièces dues à ce personnage, et les deux ouvrages faits sur son compte que nous avons cités et auxquels nous empruntons, *exclusivement*, les éléments de cette notice, attendu que tout autre document nous manque. Ch. Nodier, dans sa *Bibliographie des fous* (parue dans les premières années du *Bulletin du bibliophile*), s'est tu sur Caissant. M. Delepierre, dans son *Histoire littéraire des fous* (Londres, 1860), s'en est tenu aux indications du *Manuel*. Tout ce que nous avons trouvé en fait de renseignements sur Caissant tient dans cette appréciation de la *France littéraire*, de Quérard, qui suit l'indication de l'ouvrage de Jos. Bonnet : « Caissant fut un fou d'une espèce singulière ; » nous le savions de reste. Il doit, sans nul doute, exister des témoignages contemporains relatifs à notre homme, mais nous avouons n'avoir pu les rencontrer, soit en feuilletant les *Mémoires de la calotte*, soit ailleurs. Plus heureux pourtant que M. Delepierre, nous avons pu nous procurer un des opuscules de Caissant et son *histoire* avec la *suite*. En voilà, sans doute, plus qu'il n'en faut pour satisfaire la curiosité. Nous allons l'essayer en donnant quelques extraits de ces trois courts ouvrages, et en laissant à quelque chercheur plus heureux le soin et la satisfaction de les compléter par ses propres découvertes.

II.

Caissant naquit au Luc, village de Provence, d'une famille honorable, dit son biographe. Il a négligé de donner la date de ce grand événement, mais on pourrait peut-être la reconstituer, au moins approximativement. Bonnet, publiant son ouvrage en 1714, dit que Caissant était connu à la cour depuis six ans. Or, dès cette époque, Caissant, ainsi qu'on le voit par quelques vers qui figurent dans la deuxième partie de son histoire, parue en 1716, se plaignait déjà de la vieillesse. On serait donc porté à placer sa naissance vers

le milieu du dix-septième siècle. Mais voici une difficulté : un opuscule de Caissant lui-même fait allusion à des faits accomplis dans les années 1734 et 1735. Il aurait donc vécu et, qui pis est écrit, octogénaire. Est-ce impossible ? Reprenons. N'ayant que peu de bien à attendre par suite du grand nombre de ses frères, Caissant embrassa, dès sa quinzième année, le métier de chirurgien, et commença à l'exercer à bord d'un bâtiment qui se rendait à Alger. Je passe sous silence le combat naval obligé et la tempête non moins obligée de toute histoire ou roman de ce genre. Notre héros, échappé à ces deux dangers, devait en courir un plus grand pendant son séjour à Alger. Appelé, en sa qualité de chirurgien, pour pratiquer une saignée chez « une belle Turque », il est pris pour un amant par le mari rentrant à l'improviste et qui « fond sur lui le sabre à la main ». Son illusion fut d'assez courte durée pour laisser la vie au pauvre Caissant, mais l'effroi qu'il ressentit avait communiqué à ses mains un tremblement qui, en s'éternisant, dut le faire renoncer à son métier. « Il n'y eut personne qui ne crût qu'un tel accident jetteroit le grand Caissant dans le dernier désespoir, car cette infirmité le privoit généralement de tous ses revenus, en le frustrant du gain que sa profession lui rapportoit, parce qu'il avoit généreusement donné son patrimoine à son frère aîné qu'il voyoit engagé dans un mariage très-fécond et sans aucun talent pour pouvoir augmenter son héritage à mesure que le nombre de ses pensionnaires augmentoit, cependant il regarda cette infortune avec l'œil le plus tranquille du monde, soit par grandeur d'âme, soit par de secrets pressentiments du dessein que la nature avoit de déployer en sa personne les qualités les plus admirables, et qui devoient bien le dédommager de l'inhabileté survenue par la peur ; en effet, on le vit tout d'un coup transformé en un homme véritablement merveilleux, il parla avec tant d'esprit, de politesse et d'enjouement qu'on ne se lassoit jamais de l'entendre, il répandit tant de nouveautés, tant de charmes et tant de sublime dans ses écrits

que l'esprit et l'oreille étoient toujours béants après eux ; il dansa avec tant de justesse et d'agrément que sa personne fut le centre des regards, de l'admiration et de l'attention des spectateurs ; sa bouche devint l'organe d'une triple voix qui, formant un concert le plus rare et le plus mélodieux, faisoit extasier tous ceux qui y étoient admis; enfin, il apprit à disposer de son corps comme d'une machine dont il auroit lui-même fabriqué les ressorts, et, quand il veut, il fait élever sur-le-champ, tant devant que derrière, une bosse que, si on ne sçavoit qu'il est fort bon chrétien, on croiroit assurément qu'il a une vertu magique pour opérer cette merveille. »

Comme pièces à l'appui du talent d'écrivain de son héros, Bonnet donne deux ou trois compliments en vers, ou à peu près, adressés par Caissant à ses amis. C'est ainsi qu'on le voit implorer un manteau pour son hiver, et ceci est la pure tradition de Scarron.

COMPLIMENT A MADAME LA MARQUISE, ETC.

Ayez pitié, belle marquise,
De Caissant que la fortune méprise;
Mon justeaucorps dépérit,
Toute ma culotte rit,
Et la bise qui pénètre
Mon corps par mainte fenêtre,
Me fait dire en grelottant,
Que si votre main bienfaisante
Ne met ma personne tremblante
Dans un beau fourreau du temps,
A la première gelée
Mon âme sera bâclée.

« A-t-on jamais demandé de meilleure grâce? Je suis sûr que le lecteur ne doute point du succès de cette charmante requête, qu'il s'imagine voir tomber beaux et bons habits sur les épaules du grand Caissant, mais je ne suis pas sûr que sa créance et ses imaginations soient tout à fait justes; peut-être que cette dame éprise d'amour pour le grand Caissant étoit bien aise de le voir transi de froid, afin

que son cœur résistât plus longtemps aux flammes de ses rivales ; peut-être quelque envieux vint faire évanouir ses bonnes intentions, ou, peut-être, à force de rechercher ce qu'il y avoit de plus beau et de plus convenable, elle le laissa dans ce qu'il y avoit de plus commun et de moins à la mode pour la saison; au moins, c'étoit là les obstacles que le grand Caissant rencontroit le plus souvent lorsqu'il désignoit ses besoins ou qu'ils devenoient tels qu'ils se désignoient eux-mêmes ; et à la honte des grands et des petits on n'a pas toujours été fort prompt à le tirer de peine dans de certaines conjonctures. »

Le ton de l'ouvrage est maintenant trouvé : ce ne seront jusqu'à la fin que mésaventures racontées avec une feinte sympathie qui produit souvent un contraste assez piquant ; toute une odyssée de mystifications ; joyeux repas dans lesquels on sert au chevalier une préparation quelconque qui l'oblige à la fuite : sérénades données par lui et se terminant en pluie de coups de bâton sur son dos, malgré des couplets de sa composition, tels que celui-ci :

CHANSON POUR LA BELLE.

Sur l'air : *Aimable vainqueur.*

Charmante beauté,
De ma liberté
Gentille larronne,
Grande mignonne,
Beau crin *argenté*,
Visage ovale,
Bouche sans égale,
Œil plein de clarté.
Astre naissant,
Vous valez un cent
De belles étoiles,
Le soleil sans voiles
N'est pas si perçant ;
Nez ravissant,
Tout est dans vos toiles
Jusqu'au grand Caissant.

Jusqu'ici nous n'avons vu que Caissant poëte : il se fait musicien. « Ce fut dans ce temps que le grand Caissant, donnant l'essor à son génie, inventa ce merveilleux instrument qu'il a nommé à bon doit *sans-pareil.* » L'écrivain, parlant à des contemporains qui l'avaient sans doute vu, est entré dans peu de détails sur cet instrument, qui paraît avoir été fait d'une citrouille. « Ceux qui ont vu ce roi des instruments, dit la *Suite*, savent qu'il a un bout fermé par un large papier où une épingle a finement exercé sa pointe pour lui faire produire à l'infini des fusées d'harmonie. » Cette invention devait attirer à son malheureux auteur de nouvelles avanies.

Nous passerons légèrement sur plusieurs épisodes de l'histoire de Caissant, qui toutes se terminent d'une manière plus ou moins mortifiante. Nous ne saurions omettre pourtant le rôle joué par lui dans les fêtes, d'institution du roi Réné, célébrées à Aix en l'année... (?). Promené à titre de *Roi du guet* sur un chariot, et ayant manqué de périr dans des étoupes enflammées après avoir été inondé de seaux d'eau par les *Razcassetos*, Caissant aurait dû être dégoûté de toute représentation théâtrale. Il se laissa prendre pourtant aux propositions d'un *impressario;* mais la scène est trop curieuse pour que nous ne donnions pas la parole à son biographe :

« *L'Europe galante* étoit alors le sujet de ses représentations... On convint de le faire paroître en Apollon durant les intermèdes... Il fut inséré dans les affiches, et l'Opéra regorgea de monde selon l'attente du *Maître.* L'impatience où l'on étoit de voir le grand Caissant fit qu'on s'ennuya beaucoup au premier acte. Il finit enfin, et le nouvel Apollon, couronné de laurier, et tel qu'on représente ce dieu, descendit sur un char avec toute la grâce et la majesté, ou, pour mieux dire, avec plus de grâce et de majesté que n'en eut jamais Apollon lui-même. Notre héros n'avoit point de luth comme ce prince du Parnasse; mais le *sans-pareil* y suppléoit très-avantageusement. Il maria d'abord sa voix

avec cette admirable citrouille, et ils dirent ensemble cette chanson sur l'air :

Aime qui voudra, je me plais à conter fleurette.

Quand on aime bien
On est constant et fidèle :
Quand on aime bien
On n'exige jamais rien.

Un regard heureux
Nous rend content de la belle :
Un regard heureux
Suffit pour combler nos vœux.

« Tous les spectateurs, déjà charmés de sa bonne mine, se perdirent dans les espaces enchantés dans ces mélodieux moments ; le grand Caissant chanta ensuite sans le merveilleux organe, et le second concert ne fut pas moins admiré que le premier ; il voulut, après cela, descendre du char pour livrer tout le monde à de nouvelles extases par sa démarche et sa danse ; mais comme le maître de l'opéra ne vouloit pas épuiser les plaisirs au premier acte, notre Apollon fut enlevé ou plutôt soulevé, car le char demeura suspendu au milieu des airs, comme si les immortels, jaloux du mérite de ce nouveau dieu, lui eussent fait fermer la porte du ciel. Le grand Caissant exhorta les machinistes à faire leur devoir, et ses exhortations furent vaines ; il les pria de le faire redescendre s'ils ne vouloient pas le faire remonter, et ses prières ne furent pas mieux exaucées. Cette suspension, dit alors l'excellent homme, est-elle de la scène ? Est-ce qu'on veut me rendre habitant de l'air ? Eh ! M. le maître de l'opéra, où êtes-vous ? Commandez donc qu'on me retire ! A peine eut-il achevé ces dernières paroles, qu'il eut bien autre sujet d'inquiétude. On tira rudement une corde qui étoit attachée au côté droit du char, et il fut aussitôt *déflanqué,* parce que les ais n'étoient assemblés que par une colle très-faible. Toutes les autres planches, disloquées par

la secousse, menacèrent une prochaine ruine. Quoi! s'écria le grand Caissant, justement ému, des jaloux et des ennemis partout? Ne m'élève-t-on que pour me faire abîmer? Monsieur le marquis, madame la comtesse, me laisserez-vous?.. Monsieur le maître de l'opéra, si vous me faites tuer, vous vous en repentirez. Messieurs les machinistes, je vous demande pardon; que vous ai-je fait? Eh! de grâce, remettez-moi où vous m'avez pris. Comment! tout le monde rit, au lieu de...? Est-ce ainsi que vous reconnoissez les soins que je prends pour vous divertir? Ha! voilà un autre ais qui s'en va, c'en est fait, je suis perdu! Embrassez la corde! lui cria le maître de l'opéra (comme s'il avoit attendu son avis pour l'embrasser). C'est un malheur, ajouta-t-il, que je n'ai pu prévoir; donnez-vous un moment de patience, je vais y remédier. Hâtez-vous donc! répondit le malheureux Apollon, vous voyez bien que le char achève de se dissoudre. En effet, il ne resta que les deux branches de la corde et trois petites barres de fer formant trois échelons qui faisoient tout l'appui des pieds, du siége et des épaules du grand Caissant. La situation n'étoit pas des plus douces, et on voit bien qu'il s'y déplaisoit fort; cependant ce ne fut pas là toute son infortune : une fenêtre qui donnoit sur le théâtre s'ouvrit tout d'un coup, et fit voir un homme furieux, armé d'une fourche dont le bout étoit garni d'une faucille avec laquelle il tenta de rompre la corde. Dès que le pauvre suspendu vit ce forcené dans cette funeste disposition, une sueur froide coula de tous ses membres; l'instrument sans-pareil lui tomba des mains, et peu s'en fallut qu'il ne le suivît; mais le merveilleux organe, s'étant mis en pièces par sa chute, avertit son admirable auteur de se tenir où il étoit, le plus longtemps qu'il lui seroit possible; il eut recours aux cris, aux larmes, aux prières, pour toucher son ennemi; mais il étoit inexorable, les menaces mêmes des spectateurs ne furent pas capables de le faire désister. Il portoit toujours de grands coups de faucille sur la corde, qui heureusement ne s'en trouva pas endommagée, soit parce qu'elle

étoit neuve, soit que l'aveuglement du jaloux l'eût empêché de voir que le tranchant de la faucille étoit émoussé. Cependant le grand Caissant, qui ignoroit cette circonstance, n'avoit pas moins de sujets légitimes de trembler, et, à chaque secousse, son âme mettoit le pied à l'étrier. Enfin on força la porte de la petite chambre où ce barbare s'étoit enfermé pour n'être point interrompu dans sa tragique expédition; on se mit en devoir de le désarmer, et on eut toutes les peines du monde d'en venir à bout : il écartoit celui-ci, il renversoit celui-là, et plusieurs bras avoient saisi le sien qu'il lançoit encore des coups sur la corde; mais son opiniâtre malice fut vaincue, et les machinistes, domptant aussi leur honte, abandonnèrent le char à son penchant, et le laissèrent redescendre. Le grand Caissant n'attendit pas qu'il fût bien bas pour le soulager; il sauta sur le théâtre dès qu'il le put sans péril, et, bien que les débris de l'instrument sans-pareil fussent pour lui des objets assez touchants, il ne s'amusa pourtant pas à les contempler, et se sauva en diligence entre les bras de ceux qui lui avoient paru les plus touchés de son malheur et qui, pour le venger, résolurent de déchirer sur-le-champ ce téméraire qui avoit fait de si noires entreprises contre sa vie; mais le scélérat s'étoit échappé, dans le désordre, à la faveur de la foule et si subitement, que personne ne put dire ce qu'il étoit devenu; quelque soin qu'on prît pour sçavoir au moins son nom ou sa demeure, on ne put être satisfait ni sur l'un ni sur l'autre. »

Parfaitement revenu de la carrière théâtrale, Caissant veut se faire recevoir chevalier de Malte. Là-dessus ligue générale de toutes les *dames*, qui n'auraient pu, désormais, prétendre à sa main, et qui obligent le chapitre de Malte à le repousser. A ce moment, la célébrité provinciale de Caissant est à son apogée. Quoique la centralisation n'existât pas encore, Paris l'attire, d'autant plus qu'il apprend qu'un imposteur est parti sous son nom pour exploiter sa célébrité. Caissant n'hésite pas à se mettre à sa poursuite. Ici finit la première partie de son histoire.

III.

La deuxième partie de l'ouvrage de Bonnet, intitulée : *Suite de l'histoire du grand et véritable chevalier Caissant*, est de 1716. Paris, Cl. Bauche et Jos. Monge. Le changement de théâtre déconcerte visiblement le chroniqueur. Aussi la plus grande partie de ce mince volume est-elle composée d'histoires romanesques tout à fait en dehors du sujet principal. Caissant n'en occupe qu'une partie très-restreinte, que nous continuons d'analyser. Après un voyage pendant lequel notre héros est alternativement inondé par la pluie ou rôti par le soleil, on arrive à Paris sans aventures de route remarquables, sauf le succès obtenu par lui dans un air chanté « en chicotements ». Ici l'auteur interrompt son récit pour raconter les escapades de Caissant « durant le dernier voyage de la cour à Fontainebleau ». Nous connaissons suffisamment maintenant le personnage pour choisir dans ses excentricités : nous nous bornerons donc aux suivantes. « Il se transforma, un soir, en un personnage très-comique ; son chapeau ressembloit à une pyramide, le reste de son habillement n'étoit pas moins curieux, et, de plus, il étoit tout farci de fusées ; il se présenta dans cet état à la cour du Cheval-Blanc, et on auroit joui d'un fort joli spectacle si l'on s'en fût entièrement remis à son ingénieuse prudence, mais les pages impatients mirent le feu d'un côté et d'autre à ces fusées, et il s'en fallut bien qu'elles prissent toutes les routes qu'elles devoient prendre ; la plupart se tournèrent contre lui, il en creva dans ses mains, dans ses poches, dans ses habits, étuis de ces feux d'artifice, et si ce digne chevalier n'eût été prompt à se mettre en chemise, peut-être son âme eût suivi ces fatales fusées. »

Autre mascarade. « Il chercha dans Fontainebleau un âne des mieux faits et des plus vigoureux, le couvrit tout de papier doré, en métamorphosa la tête en celle d'un cerf, et il lui en appliqua une autre à la queue, ce qui forma un objet

des plus plaisants à voir : mais ce ne fut pas encore là tout; il se revêtit lui-même de pied en cap de ce brillant papier, se couvrit d'un chapeau à quatre pointes, monta sur l'âne, et prit le chemin de la cour ovale sur les six heures du soir : on eût dit que cet animal connoissoit la noblesse et l'excellence de sa charge, car il portoit le célèbre cavalier avec une gravité vraiment majestueuse; ils étoient garnis l'un et l'autre de fusées et de pulvérins, auxquels le grand Caissant mit le feu en temps et lieu, et les seigneurs, ainsi que les dames assemblés auprès du roi, avoient un passe-temps fort agréable avec Sa Majesté : les fusées s'élevèrent en foule à travers les pulvérins enflammés, et on eût pris l'âne et le grand Caissant pour des forges ardentes. Tout alloit donc le mieux du monde, mais l'âne démentit malheureusement sa première fierté. Il s'alarma quand il entendit pétiller le feu si près de ses oreilles, et s'effraya tout à fait lorsque les étincelles vinrent éclairer de trop près ses paupières; il voulut se dérober au péril dont il se croyoit menacé, et prit le mors aux dents : ses ruades ébranlant le cavalier ébranlèrent aussi les pulvérins : le feu tomba de tout côté sur le papier qui s'enflamma aussitôt; ce fut alors que l'âne, se sentant brûler, joua de son reste, il se mit à braire de toute sa force, et devint si indocile que le cavalier eut à se défendre en même temps des sauts périlleux qu'il lui faisoit faire en le transportant à droite et à gauche, et des flammes qui commençoient à les gagner tous deux : enfin, il fut obligé de mettre pied à terre, et de s'y rouler pour vaincre un élément par un autre, et ensuite à force d'embrassements, il étouffa le feu qui dévoroit les habits de l'âne, et ils se retirèrent tous deux délivrés de la peur de se voir brûler, et remplis de la flatteuse idée d'avoir diverti la cour. »

Voici enfin un compliment adressé au prince de Saxe par Caissant. « Cet homme merveilleux se couvrit tout de laurier, attacha un millier de bouquets des plus vives fleurs sur cette verdure, autant de bouquets de pommes et cent différents oiseaux voltigeoient parmi ces fleurs et ces fruits. Il se pré-

senta sous cette agréable figure de pommier, et débuta par cette chanson, sur l'air du *Branle de Metz :*

Prince si digne de l'être,
Dont au glorieux aspect
Et l'amour et le respect
S'empressent toujours de naître,
Jusqu'au pommier à ton nom
Quitte son séjour champêtre,
Jusqu'au pommier à ton nom
Veut danser un rigodon.

« O spectacle nouveau! le pommier dansa, etc. »

Après quelques digressions de ce genre, l'auteur revient à son point de départ, l'entrée de Caissant à Paris; mais à cet endroit s'arrête la deuxième et dernière partie. *Cætera desunt.* Faut-il le regretter?

IV.

Nous voici enfin arrivés à l'opuscule de Caissant lui-même. C'est un in-12, du moins par le format, de douze pages, plus un feuillet non paginé. Il n'y a ni feuille de titre, ni indication d'année ou de ville, mais une planche pliée, enluminée, que ne signale pas le *Manuel.* A défaut de titre, cet opuscule porte en tête de la première page, en italique :

« A la tête de ce merveilleux ouvrage, l'honneur m'engage de souhaiter l'accomplissement de l'heureuse année à mon frère Sa Majesté, et à la Reine également, et à toute l'auguste famille royale pareillement.

« Ainsi soit-il. »

Jusqu'ici les vers de Caissant, que nous avait donnés son historien Bonnet, décelaient plutôt un pauvre esprit qu'un esprit absolument égaré; mais le temps a marché : l'aberration est complète. La vue des pompes de Versailles et un peu le tapage de la rue Quincampoix, ont complétement grisé notre innocent maniaque, qui s'est créé, de son chef :

Frère du Roi;

Pape laïque, cardinal laïque, pape *laïcal*;
Roi du Mississipi;
Cordon bleu;
Généralissime de toutes les mers orientales et occidentales, connues et non connues, etc., etc.

Il est impossible de donner une idée de cette élucubration, qui n'est absolument qu'une accumulation de mots, sans aucune suite et guère plus de signification. C'est, à proprement parler, une carte de visite déposée par Caissant chez quelques puissances du jour, et, sans doute, un appel muet à leur générosité. Dans cette énumération on voit figurer le Roi, d'abord « mon frère la bonne Majesté », le cardinal de Fleury « Son Éminence le digne ministre », les maréchaux de Noailles et de Coigny, le comte de Toulouse, le roi de Naples, Don Carlos, le contrôleur-général et *tutti quanti*. Autant de grands dignitaires, autant d'exclamations admiratives. Le tout est entremêlé d'une histoire de mariage projeté, et des dangers qu'aurait courus Caissant; mais cédons-lui la parole; c'est la dernière fois :

« Me voyant à la veille de mon mariage si longtemps désiré, mes ennemis ont joué de leur reste par leurs calomnies de m'avoir envoyé une grisette des plus jolies et des mieux faites à Versailles, avec une bourse de trente louis d'or pour me tenter, dans la vue de me faire donner dans le panneau. Son dessein étoit de me voir tête à tête dans ma chambre; cela me fut rapporté par un ami qui loge dans la même maison. Je lui fis une réponse qu'en cas que ladite grisette retourne, de lui dire que je n'ai envie de la voir ni de la connoître; c'étoit une calomnie d'un piége que je ne l'aurois pas touchée, elle m'auroit accusé injustement : après quoi un digne chirurgien de notre grand roi fut prévenu, par mes ennemis, d'une offre de cinq cent mille livres pour me faire l'opération, eu vue d'avoir mes richesses. Ce digne chirurgien a refusé cette offre, et a rebuté une si noire action : cela mérite attention et un présent considérable et louable à lui. Ah, ah! hélas, hélas! J'espère que la cour de France et au-

tres cours européennes seront touchées... » Débrouille qui voudra ce chaos; nous ne l'avons donné que comme spécimen du style de Caissant, et c'est plus que jamais le cas de répéter que « le style est l'homme même ».

Nous touchons enfin au terme de cette trop longue notice. Le second opuscule cité par le *Manuel* n'est pas tombé entre nos mains. Que le lecteur se rassure donc, et qu'il nous pardonne d'avoir arrêté si longtemps sa vue sur une chose aussi triste que l'est une infirmité morale. Pour notre excuse, nous renverrons aux *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque,* où Ch. Nodier, ce charmant esprit, amoureux, à ses heures, du paradoxe, a écrit ces lignes étincelantes : « J'ose dire... que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde en bibliographie, c'est la *bibliographie des fous*, et que, s'il y a une bibliothèque piquante, curieuse et instructive à composer, c'est celle de leurs ouvrages. Sans compter dans ce nombre, et Mercier qui se jouait de son esprit, et Diderot qui se jouait de son génie, et Malebranche dont l'infirmité habituelle n'influait pas sur le travail du cabinet, et Pascal, dont la monomanie était, peut-être, un agent de plus d'inspiration et de véhémence; sans nommer Parisot, Morin, Davesne et Postel; sans recourir aux souvenirs des poëtes depuis le Tasse jusqu'à Gilbert, il faut convenir qu'il n'y a peut-être point de mine plus féconde à exploiter dans l'histoire littéraire; *il serait même assez curieux et assez facile, peut-être, de prouver que c'est là qu'on retrouverait, toutes proportions gardées, la plus grande masse relative d'idées raisonnables.* »

A. D.

UNE LETTRE INÉDITE

DE CHARLES NODIER.

Nous avons déjà recueilli, dans le *Bulletin*, bien des lettres inédites de Charles Nodier, mais il n'en est peut-être aucune qui présente plus d'intérêt littéraire et biographique, que celle dont nous reproduisons aujourd'hui le texte d'après l'original, lequel a fait partie d'une précieuse collection d'autographes, qui s'est vendue dernièrement à la salle Silvestre par les soins de M. Charavay.

On peut juger ce que serait la correspondance de Charles Nodier, si l'on parvenait à rassembler deux ou trois cents lettres du même genre, qui se sont éparpillées dans les mains des amis de l'illustre écrivain et qui retombent une à une dans la circulation pour passer sous le boisseau des amateurs d'autographes.

Cette lettre est adressée à un littérateur de talent, à un homme d'esprit, à un aimable homme, M. Charles Rabou, qui avait succédé, en 1831, à M. le docteur Véron, comme rédacteur en chef de la *Revue de Paris*. M. le docteur Véron, avec le tact et le goût qui le caractérisent, avait fondé en 1829 cette Revue, qui eut une vogue européenne dès son début, et dont la rédaction était confiée aux meilleurs écrivains; mais en devenant directeur de l'Opéra, il se vit obligé d'abandonner sa création littéraire, et son ami, M. Rabou, essaya de la continuer sur les mêmes errements. Il fut alors contrarié par les actionnaires qui gênèrent et paralysèrent

ses efforts, à ce point qu'il se dégoûta de la lutte et qu'il céda au brillant traducteur de lord Byron, à l'élégant auteur de l'*Histoire de Charles-Édouard*, à M. Amédée Pichot, le fardeau de la direction, que ce nouveau rédacteur en chef a porté pendant six ans avec autant d'habileté que de zèle et de persévérance.

La lettre de Nodier fut écrite dans un moment où les actionnaires voulaient des économies et réduisaient le prix de la rédaction. Charles Nodier, enrôlé un des premiers dans la pléiade de la *Revue de Paris*, était payé à raison de 300 fr. la feuille d'impression; ce prix, tout à fait inusité en France, où les travaux dans les recueils périodiques étaient à peine rétribués, diminua graduellement et finit par tomber à 150 francs. Nodier s'était engagé à fournir une feuille et demie de copie par mois; c'était environ 2700 francs qu'il touchait chaque année à la caisse de la Revue, et nous sommes forcés d'avouer qu'il les touchait souvent d'avance.

Voici cette lettre où l'honorable pauvreté de l'homme de lettres a des allures si fières et si nobles. Nous ajouterons en note quelques éclaircissements, parmi lesquels nous aurions voulu glisser diverses piquantes anecdotes, relatives à la collaboration de Nodier dans la *Revue de Paris*. P. L.

Monsieur,

Monsieur Rabou,

Rédacteur en chef de la Revue de Paris, *au bureau de la* Revue de Paris,

Rue des Filles-Saint-Thomas, *n°* 17,

PARIS.

19 Octobre 1831.

Mon cher Rabou,

Si je ne vous avais pas séparé entièrement de l'administration financière de la *Revue*, je n'aurais jamais écrit ce que j'ai écrit. Mais il peut me convenir de me subordonner en tout point à un homme que j'estime et que j'aime, et de ne

pas me rendre esclave d'une spéculation qui procéderait, à mon égard, d'une manière humiliante. On m'en fournit un nouvel exemple ce soir, en rognant mon scrupuleux calcul de 240 francs d'une somme de *cinquante sous*. C'est une insulte personnelle, car personne n'a le droit de compter après moi quand j'ai pris la peine de compter.

Pour arriver au résultat de ce soir, il a fallu supprimer quatre lignes, le titre et la signature, et en oublier trois à la supputation. Si le metteur en pages n'a pas gagné trois fois du terrain en supprimant lui-même des espaces. Il résulte de là qu'il n'y a point d'esprit dans mon titre, et que mon nom ne vaut pas *huit sous*. C'est logique. Je me soumets très-volontiers à cet arrangement, et je n'ai parlé de cela que pour l'acquit du procédé. J'ai jeté plus de *cinquantaines de sous* par la fenêtre, que les actionnaires de la *Revue* n'en ramasseraient d'ici à dimanche.

A part un peu d'amertume, dont je ne conserverai aucun souvenir dans cinq minutes, je n'ai à reprendre dans votre lettre que la supposition que vous faites : que j'ai fort à cœur d'être publié et que je suis piqué de ne pas paraître un dimanche plutôt qu'un autre jour. Il n'en est rien du tout. *Je travaille pour vivre*. Si je trouvais un perruquier assez fou pour me payer mes articles la moitié du prix que m'en donne la *Revue*, pour en faire des papillotes, je lui donnerais la préférence. Mon nom imprimé me fait l'effet qu'il devrait faire à tout le monde : il m'ennuie. J'ai besoin de travailler, mais je n'en ai pas le goût. Mes prétentions se réduisent à l'exécution des conventions que j'ai *modifiées et réduites moi-même, une feuille et demie par mois*, quand j'ai le temps de la faire, ce qui ne m'est pas encore arrivé quatre fois par an. Après cela, je me bats l'œil de la marchandise. Quand on n'en voudra plus, on la *lairra*, comme dit *la cuisinière* des Variétés.

Il était naturel que j'écrivisse sur ce ton à M. Mévil, parce qu'il me répugnait horriblement que les actionnaires me trouvassent trop cher, et qu'ils ne me gardassent que par

respect humain. Cela ne saurait s'arranger avec mon caractère et mes allures. Ce n'est pas à vous que j'aurais dit ce que je disais à M. Mévil (1). Je connais trop votre exquise politesse, votre indulgence pour *mes vieilles homélies*, et mieux que votre indulgence et votre politesse, votre amitié, qui m'est extrêmement précieuse, et à laquelle je prétends garder mes droits, quoi qu'il arrive. Les actionnaires sont plus à leur aise à mon égard et je veux qu'ils y soient. Le jour où il leur plaira de me trouver onéreux, libre à eux de me jeter par terre.

Il ne manque pas de gens pour me ramasser. Si vous vous étiez mis à ma place (et Dieu vous en préserve !), vous auriez senti que c'est précisément parce que je suis pauvre, qu'il me sied de mettre le marché à la main de ceux qui me payent. Je comprends toutes les positions mauvaises de la vie ; je ne peux pas me faire à l'idée d'être à charge. Il me semblait que cela ne vous regardait pas du tout ; je l'avais conclu, du moins, de notre dernière conversation. Votre intervention dans cette affaire était un chagrin placé hors de mes prévoyances ; mais je ne vous en veux pas. J'en ai douze comme cela par jour. Je sais à merveille que vous ne me repousserez point, et la discussion jetée entre vous et moi est un contre-sens. Quand je m'informe si l'on me veut ou si l'on ne me veut pas, ce n'est certainement pas à vous que je le demande.

Quant à la *Revue des Deux Mondes*, j'y entrerais sans aucun doute, si je le voulais, modestie à part ; je ne connais guère, jusqu'ici, de feuilles littéraires où je ne puisse gagner du pain. Je n'y ai jamais pensé. Je tiens à la *Revue de Paris*, parce que j'y ai été traité honorablement, parce que j'y ai

(1) M. Charles Mévil, un des principaux actionnaires de la *Revue de Paris*, en était alors le gérant, et, par conséquent, il devait contrôler toutes les dépenses. C'était un homme du monde, d'une urbanité parfaite et d'une rare obligeance. Il prit plus tard la direction du *Journal de Paris* et il fonda différents journaux politiques du gouvernement, sous les auspices de M. Thiers. P. L.

entretenu ou formé des affections qui me sont chères. Je suis un enfant sauvage et brutal, mais je ne bats pas ma nourrice. Je vous prouverai en peu de mots que j'ai porté loin cette délicatesse.

Il y a trois jours que l'on m'a apporté de la *Revue des Deux Mondes* (1) des épreuves à corriger. C'étaient celles d'un chapitre de moi, qui faisait partie d'un livre vendu à M. Urbain Canel (2), et dont les auteurs ont reçu le payement, quoiqu'il n'ait point paru. M. Urbain Canel est bien le maître d'en tirer le parti qu'il pourra. Je n'avais point d'objection à faire contre la publication. Eh bien! ce chapitre, écrit il y a plusieurs années, m'a paru froid, maniéré, détestable. J'ai éprouvé la démangeaison naturelle à un écrivain qui se relit avec déplaisir, de le refaire, ou au moins de l'amender. Je n'y ai pas changé un mot. Je payerais le double de ce qu'il a coûté aux éditeurs, pour qu'il ne parût pas.

La question n'est donc pas entre nous; elle est entre l'administration financière et moi. Encore une fois, si je suis de trop à la *Revue,* je tiens à le savoir. Voilà pourquoi je suis bourru avec elle. C'est une politesse à ma manière. Je veux lui laisser l'avantage des procédés. De tout mon cœur, je désire de rester. De tout mon cœur, je suis prêt à partir, si mon absence fait une économie et ne fait point de vide. Vous voyez bien que cela ne vous regarde en aucune manière, car

(1) La *Revue des Deux Mondes* était bien loin d'être alors ce qu'elle est devenue depuis. Elle n'avait pas d'abonnés; elle n'avait pas même de rédacteurs; elle publiait des voyages et des extraits de livres que les libraires lui taillaient dans leurs publications nouvelles. *Enfin Malherbe vint.* M. Buloz acheta, moyennant 300 francs, la *Revue des Deux Mondes* et tout son *matériel.* Au bout d'un an, il avait fait un recueil très-estimé qui comptait quatre à cinq cents souscripteurs, et qui était déjà soutenu par une puissante camaraderie littéraire. P. L.

(2) Un des éditeurs de Paris, les plus intelligents, les plus lettrés et les moins heureux; il aimait réellement la littérature; il était lui-même quasi-littérateur et il publia tous les premiers essais de l'école romantique, qui manquait de lecteurs et d'acheteurs, encore plus que d'admirateurs et de prôneurs. P. L.

j'ai la prétention de faire un vide pour vous dans les endroits d'où je sors.

Et, au nom du ciel, croyez que la résolution de l'administration, dont *l'expression positive est nécessaire* à mon repos, ne peut me laisser contre elle aucune espèce d'aigreur. C'est tout simple ; c'est une nouvelle combinaison d'affaires, c'est un arrangement à l'amiable, un renouvellement ou une dissolution de bail. Je ne prétends m'imposer à personne.

Vous, c'est autre chose. Je vous impose l'obligation de m'aimer toujours, quoi que vous en ayez, et c'est par là que j'aurais fini de l'autre côté de la page, si j'avais eu le temps de ne vous écrire que deux lignes.

Tout à vous.

CHARLES NODIER.

BIBLIOGRAPHIE AMÉRICAINE.

Depuis quelques années l'étude des plus anciens ouvrages relatifs à l'Amérique est, de la part des bibliophiles éclairés, l'objet d'une attention toute spéciale; des collections importantes ont été formées à grands frais, et le prix des livres de cette classe s'est accru dans des proportions très-sensibles. Tout naturellement c'est dans le nouveau monde que les investigations de ce genre sont poursuivies avec un zèle exceptionnel; les amateurs aux États-Unis se multiplient, et les études deviennent de plus en plus sérieuses. Nous avons sous les yeux les premières feuilles d'un travail que prépare à New-York un collectionneur très-fervent, et qui doit former un volume in-8, tiré à 500 exemplaires, dont 99 en grand papier. On y trouvera, sous le titre latin de *Bibliotheca Americana vetustissima*, une bibliographie détaillée et complète des écrits qui se rattachent à ce sujet et qui ont été publiés de l'an 1492 à 1551.

Plus de deux cents titres ont été réunis, tandis que, pour la période en question, Ternaux n'en enregistre que cinquante-huit; Rich, dans sa *Bibliotheca Americana nova*, Londres, 1835-46, en mentionne vingt seulement.

Les titres sont donnés tout au long ainsi que les souscriptions; des notices biographiques sur les auteurs accompagnent chaque ouvrage. Les livres imprimés en caractères gothiques ont leur intitulé reproduit en types semblables. Une fidélité scrupuleuse a présidé à ces transcriptions. Nous allons signaler les informations que fournit le bibliophile américain sur les plus anciens et les plus précieux des ouvrages qu'il énumère.

Le premier ouvrage cité est la célèbre *Epistola Christofori Coloni : cui etas nostra multum debet ; de Insulis Indie supra Gangem nuper inuentis*... in-4, sans lieu ni date, 4 feuillets, 34 lignes à la page. On n'en connaît que trois exemplaires; un dans une bibliothèque particulière à New-York, un au Musée britannique (fond Grenville), un à la Bibliothèque royale de Munich.

Au moment où il abordait en Europe, de retour de son premier voyage, Colomb écrivit deux lettres officielles, l'une à Raphaël ou Gabriel Sanchez ou Sanxis, trésorier de la couronne. On n'a pu retrouver aucun exemplaire imprimé, aucune copie manuscrite du texte original espagnol, mais la découverte faite, il y a quelques années, à la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, d'un exemplaire imprimé de la lettre adressée à Louis de Santangel, autorise à croire que la lettre à Raphaël a été imprimée et qu'elle n'est pas à jamais perdue. Quant à la pièce originale elle-même, elle n'a pu être retrouvée, malgré les recherches persévérantes de Muñoz dans le dépôt de Simancas, et de Navarette à la *Lonja* (Bourse) de Séville, où tous les documents relatifs à l'Amérique ont été transportés après l'établissement, en 1792, des Archives générales des Indes. Muñoz suppose que cette lettre a été insérée dans l'ouvrage de Bernaldez : *Historia de los Reyes catolicos*, chap. CXVIII, mais il est plus vraisemblable que cet ouvrage ne renferme qu'une paraphrase de la lettre écrite à Santangel.

La substance de ce document important ne nous est arrivée que par l'entremise d'une traduction en mauvais latin (*semi-barbaro*, selon l'expression de Muñoz) faite par un nommé Leander ou Alexander de Cosco, le 25 avril 1493 ou à peu près. Nous connaissons et nous avons eu sous les yeux six éditions différentes de cette traduction. Elles paraissent toutes avoir été publiées dans le cours de l'année 1493.

Une seule de ces diverses éditions porte l'indication de l'imprimeur, de son domicile et une date. Une autre a le nom de l'imprimeur, le domicile et pas de date. Une troisième

n'offre d'autre indication que la date. Les autres sont *sine anno et loco.*

Le texte est identique, mais les titres diffèrent. Quatre de ces lettres ne mentionnent que le roi Ferdinand; les deux autres y ajoutent la reine Isabelle. Dans quatre lettres le destinataire est nommé Raphaël; dans les deux autres il a le nom de Gabriel. Le nom de famille est Sanxis dans quatre éditions, Sanchis dans une autre et Sanchez dans une autre encore. Le traducteur est nommé Aleander dans quatre éditions et Leander dans deux autres; cinq éditions lui donnent l'épithète de *nobilis*, et une le qualifie de *generosus*. Enfin une de ces éditions n'insère point dans le titre les mots *Indie supra Gangem.*

Deux éditions ont sans doute été imprimées à Paris, et les quatre autres à Rome, ou du moins en Italie. On manque de tout détail sur le traducteur, de Cosco, mais quant à l'auteur de l'épigramme qui est à la fin des diverses éditions, et qui est nommé R.-L. de Corbaria, on sait que son véritable nom était *Berardus* ou *Leonard de Carninis*, et que, de 1491 à 1498, il fut évêque de Monte-Peloso, siége situé dans les États napolitains, mais relevant directement de Rome.

Deux éditions imprimées avec les mêmes caractères sont sans doute sorties du même atelier. Les autres, exécutées avec des types différents, sont l'œuvre de diverses officines.

Nous avons déjà donné l'indication de celle de ces éditions que nous regardons comme la première; nous allons entrer dans quelques détails à l'égard des autres; nous observerons seulement que le savant auteur du *Manuel du Libraire* remarque que les armes, au verso du dernier feuillet, pourraient faire supposer que ce précieux in-8 a été imprimé à Grenade, mais cette conjecture serait fort hasardée, car les mêmes armes se trouvent dans l'édition imprimée à Bâle en 1494. Ce qui se trouve dans l'édition qui nous occupe et dans celle de Bâle, c'est un écusson placé dans la main gauche de l'image du roi Ferdinand, mais l'écusson isolé qui tient une grande place au verso du 10e feuillet et

qui représente les armes de Grenade, ne se trouve ni dans le ivre de Charles Vérard (*Bethicæ et urbis Granatæ obsidio*, Bâle, vers 1494), ni dans aucun autre ouvrage indiqué par les bibliographes.

N° 2. Sans lieu ni date, pet. in-8, 10 feuillets, 27 lignes, 8 gravures sur bois, des armoiries, portrait de Ferdinand, une ville en construction, etc. Au verso du 3e feuillet une sorte de carte. On ne connaît qu'un seul exemplaire complet, celui qui a appartenu à M. Libri, et qui se trouve aujourd'hui chez un amateur de New-York. Il en existe un imparfait au Musée britannique. La Bibliothèque de Brera, à Milan, en possédait un qui a servi à la traduction faite par Bossi, mais il a disparu.

N° 3. Pet. in-4, 3 feuillets non chiffrés et 1 feuillet blanc, 40 lignes à la page. Cette édition porte le nom d'Eucharius Argenteus. *Rome*, Mccccxciij.

M. Graesse (*Trésor des livres rares*, tome II, page 75), dit que dans l'exemplaire de la Bibliothèque Brera les mots *supra gangem* ne se trouvent pas dans le titre. Il y a peut-être là quelque erreur. Nous avons examiné quatre exemplaires, nous avons lu les descriptions de cinq autres, et nous n'avons trouvé nulle trace de cette variante. Le *Manuel* indique une adjudication au prix de 34 liv. st. 3 sh., vente Condé; une autre a eu lieu à 30 liv. st. 10 sh., à la vente Crowningshield en 1860; peut-être est-ce le même exemplaire que celui qui est offert au prix de 42 liv. st. au bulletin de l'*Omnium des livres rares*. Londres, 1863, n° 345.

N° 4. Petit in-4, sans lieu ni date, 4 feuillets, 30 lignes. On ne connaît que quatre exemplaires : Bibliothèque publique de New-York, Musée britannique, Bibliothèque publique de Munich, et chez un amateur de Paris. Celui qui a figuré dans la *Bibliotheca Heberiana* (part. VI, n° 837) avait appartenu au cardinal Fesch; il était relié avec divers écrits latins imprimés à Rome à la fin du quinzième siècle. Un exemplaire porté en 1865 au catalogue de M. Tross, libraire à Paris, fut l'objet de sept demandes diverses et immédiates

aussitôt que son existence fut connue, malgré le prix élevé auquel il était marqué.

N° 5. Petit in-4, sans date, 4 feuillets, y compris le titre, 39 lignes à la page. Cette édition a été imprimée à Paris, chez Guy Marchand, vers 1494. La figure sur bois représentant la marque de ce typographe et qui se trouve au n° 6, manque au n° 5. Au verso du premier feuillet une figure sur bois représentant l'ange apparaissant aux bergers. Un exemplaire dans la bibliothèque d'un amateur américain; il avait appartenu à M. Ternaux-Compans qui se l'était sans doute procuré après la rédaction de sa *Bibliothèque américaine*, puisqu'il n'en parle pas. D'après le livret de M. de Rosny (*Lettres de Christophe Colomb*, Paris, 1865, in-8., 44 pages), un exemplaire existe à la Bibliothèque impériale. Le *Manuel* dit toutefois que l'exemplaire Ternaux est le seul connu.

N° 6. In-4, sans date, 39 lignes à la page. Au verso du premier feuillet l'ange apparaissant aux bergers. Le recto présente la grande marque de Guy Marchand.

On ne connaît, à ce qu'il paraît, que trois exemplaires: l'un chez un bibliophile américain, le second à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford (il provient de la collection léguée par M. Douce, et il figure à son catalogue imprimé, page 70); le troisième exemplaire est à la Bibliothèque de l'Université de Goettingue.

La traduction latine de Cosco a été reproduite à la suite de l'œuvre dramatique déjà citée de Charles Vérard sur la conquête de Grenade (édition qui porte la devise de Bernard de Olpe qui travaillait à Bâle vers 1494). Elle a été insérée dans l'ouvrage de Robert : *Bellum Christianorum Principum*, Bâle, 1533, in-fol., page 116, et dans le livre d'André Schott : *Hispania illustrata* (Francfort, 1603-1608, 5 vol. in-fol., tome II, page 1282). On la trouve aussi dans Amati : *Storico-critico-scientifiche* (Milan, 1828-30, tome IV, pages 314-318).

Le texte accompagné d'une version française fait partie de la traduction, publiée par M. Urano, de la *Vita di Colombo*

de Bossi (Paris, 1824), et de celle des deux premiers volumes de l'ouvrage de Navarette (*Colleccion de viages y descubrimientos*, Madrid, 1825-37, 5 vol. in-4), publiée à Paris en 1828, 3 vol. in-8. Il figure également dans la publication récente de M. de Rosny : *Lettres de Christophe Colomb*, Paris, 1865, in-8.

Bossi a donné le texte avec une traduction italienne; Navarette l'a également publié avec une traduction espagnole. M. Major l'a donné dans ses *Select Letters* avec une traduction anglaise.

Il est transcrit, ligne pour ligne, dans les *Notes on Columbus*. New-York, 1865.

On trouve une traduction italienne, sans texte, dans un volume édité avec luxe, à Lyon, en 1864 : *Raccolta completa*.

La plus ancienne traduction anglaise (et elle laisse fort à désirer) se trouve dans l'*Edinburgh Review* (cahier de décembre 1816, page 505); elle est reproduite dans l'*Analectic Review*, tome IX, page 516; tout récemment il en a été donné une autre dans l'*Historical Magazine* de New-York (avril 1865, page 114).

L'illustre navigateur avait, comme nous l'avons observé, écrit simultanément une autre lettre adressée à Luis de Santangel, *Escribano de Racion*, ou intendant de la maison royale d'Aragon, qui lui avait prêté un appui fort efficace auprès de la reine Isabelle pour l'exécution de ses grands projets, et qui lui avait avancé des fonds pour l'armement des navires. Navarette a fait connaître le texte de cette lettre (*Coleccion*, tome I, pages 167-175); il possédait une copie du document original qui, en 1818, se trouvait encore dans les archives de Simancas.

En 1852, un savant et zélé collectionneur italien, le baron Pietro Custodi, auquel on doit une bonne continuation de l'*Historia di Milano*, de Verri, légua en mourant à la Bibliothèque Ambrosienne les livres qu'il avait réunis. Il s'y trouva une plaquette jusqu'alors fort mal connue; on l'avait regardée, faute d'un examen attentif, comme étant le texte

espagnol de la lettre adressée à Sanchez, et qui ne nous est parvenue que dans une mauvaise version latine.

Cet opuscule était de fait la lettre adressée à Santangel, et le texte était à peu près le même que celui publié par Navarette : il se trouvait cependant quelques variantes curieuses relatives à des noms et à des dates. En voici un exemple : on lit dans le livret qui est à Milan : *En* xxx *dias pase a las Indias*, tandis que Navarette met *en veinte dias;* l'une et l'autre de ces indications sont inexactes, ainsi que le montre la paraphrase du journal fait par Las Casas (*Coleccion*, pages 1-166); elle dit que Colomb arriva aux terres occidentales en *setenta et un dias*.

A la fin on trouve ces mots : *Esta carta embio Colon a lescriuano Deracion de las Islas halladas en las Indias contenida à otra Desus Altezas*. Le mot *contenida* que ne donne pas Navarette est nécessaire, il fait connaître que la lettre adressée à Santangel a été écrite après celle à Sanchez, et qu'elle était incluse dans cette dernière.

Cet opuscule est imprimé en caractères semi-gothiques fort grossiers et qui ne ressemblent pas à celui des autres incunables. Il est très-vraisemblable qu'il a été mis au jour en Espagne; il est extrêmement rare que des typographes du quinzième siècle aient imprimé des livres en une langue étrangère à celle du pays où l'impression a eu lieu. L'excellent catalogue, dressé par Audiffredi, des ouvrages publiés à Rome avant 1500 (et ils sont nombreux), n'indique pas un seul livre qui ne soit en langue latine ou italienne. La plaquette dont il s'agit est donc sans doute sortie d'une officine espagnole, mais c'est aux bibliographes de la Péninsule, qui ont à leur disposition des moyens de comparaison qui manquent ailleurs, à chercher, à découvrir quel est l'imprimeur dont les presses ont enfanté ce livret.

Ce texte a été publié pour la première fois avec un facsimile dans un petit volume mis au jour à Milan en 1863 (*Lettere autographe di Christophoro Columbo*, in-18, pages 72-85). Elle a été reproduite dans deux ouvrages qui ont ré-

cemment paru à New-York : *Notes on Columbus*, 1865, in-fol., pages 85-100 ; *Letters of Columbus describing his first voyage*, 1865, in-4, pages 1-5.

Il est permis de supposer qu'en fouillant dans les bibliothèques de Gênes et de Naples, où sont accumulés en foule des livres provenant d'anciens couvents, on trouverait sans doute des exemplaires de quelques écrits excessivement rares, et peut-être en exhumerait-on des lettres de Colomb, des documents du plus grand intérêt relatifs à la découverte du nouveau monde.

Nous bornons ici pour le moment notre analyse de la *Bibliotheca Americana vetustissima*, nous réservant de revenir sur ce sujet bien digne de l'attention des bibliophiles.

GUST. BRUNET.

ANALECTA-BIBLION.

Dix années d'émigration. — Souvenirs et correspondance du comte de Neuilly, publiés par son neveu Maurice de Barberey. *Douniol*, 1865; 1 vol. in-8.

Il y aurait un curieux travail à faire sur la biographie trop peu connue de l'émigration. Son histoire complète a été essayée sous la Restauration par deux écrivains d'opinion assez peu concordante (1). On peut en juger par les deux épigraphes : « Tout ce que la France a souffert, dit M. de Montrol, tout ce qu'elle a perdu, son roi, les grands hommes qu'elle pleure encore, un million de ses enfants morts dans la Vendée et sur tous les champs de bataille, voilà ce qu'elle doit à l'émigration. » — Écoutez maintenant M. de Saint-Gervais : « Noble dans sa cause, glorieuse dans son cours, honorable dans ses désastres, *utile dans ses conséquences!* l'émigration française embellira les pages de notre histoire. » La vérité est ici, comme presque toujours, entre les deux extrêmes, plus rapprochée toutefois du blâme que du panégyrique. Aujourd'hui, ceux qui admettent, dans la plus large mesure, des circonstances atténuantes en faveur des émigrés, ceux même qui ont vécu dans leur intimité, recueilli leurs souvenirs, reconnaissent que l'émigration, loin d'être « utile dans ses conséquences », fut « une faute politique des plus graves ». M. de Barberey le reconnaît loyalement. « Une lutte engagée sur le

(1) *Histoire de l'émigration*, par M. de Montrol. Ponthieu, 1825, 1 vol. — *Histoire des émigrés français*, par Antoine de Saint-Gervais. Hivert, 1828, 3 vol.

sol national, une guerre civile, eût été mille fois préférable au parti que l'on adopta de former, en territoire étranger, le foyer de la résistance armée aux premiers excès de la révolution. Mais, en présence de la faiblesse du pouvoir et du désarroi de toutes choses à partir de 1790, l'émigration ne fut-elle pas, dans la plupart des provinces livrées à l'anarchie, une nécessité plus forte que tous les calculs? Nos pères furent placés alors dans une redoutable alternative, que je prie Dieu d'épargner désormais à des Français. » Il est impossible d'exprimer des idées plus sensées d'une façon plus convenable.

L'autobiographie de M. de Neuilly est d'un grand intérêt pour la philosophie de l'histoire. Nous n'avons rencontré nulle part un reflet plus fidèle des passions, des erreurs généreuses du temps, de cette joyeuse insouciance du péril et de la pauvreté, qualité toute française qu'on aime à retrouver encore chez ces Français. Entre toutes ces choses graves et sacrées, violemment divisées par la Révolution, ceux-là n'avaient pas sans doute fait le meilleur choix, mais leur erreur n'était pas sans excuse. Elle était surtout inévitable, nous dirions volontiers légitime chez les serviteurs particuliers de la maison de Bourbon. C'était à elle de tirer un parti plus sage et plus utile de leur dévouement.

Les Neuilly étaient de ces loyaux et fidèles serviteurs. Le père, mort à temps, en 1788, était écuyer du Roi; la mère, lectrice de la Reine. Achille de Neuilly, l'auteur de ces souvenirs, n'avait que quatorze ans quand il fut emmené à Coblentz, et « placé dans le guet des gardes de Mgr le comte d'Artois, composé de trente Maîtres, choisis dans les meilleures familles, montés sur des chevaux à courtes queues. » L'uniforme était vert, avec parements et collets cramoisis, galonnés en argent, avec des épaulettes de capitaine. Il y avait aussi les gardes-du-corps du Roi : « habit bleu, parements, revers et collet rouge galonnés; ceux de Monsieur: habit rouge, le reste bleu, etc. » Les uniformes républicains étaient moins voyants, mais ils firent un meilleur service.

Le jeune de Neuilly, qui se relevait la nuit pour considérer son bel uniforme, prenait fort au sérieux son grade, et s'aligna vaillamment avec un émigré adulte, qui avait osé le traiter de blanc-bec. Malgré cette grande jeunesse, il fit loyalement ce que, dans sa situation, il devait fatalement considérer comme son devoir, en prenant part aux diverses tentatives de l'émigration armée, de 1792 à 1801. Témoin, et souvent de très-près, des exploits des républicains, il en parle sans amertume et avec une sorte de fierté involontaire. Il s'étend volontiers sur les services qu'il eut souvent « le bonheur » de rendre à des Français prisonniers, et l'on sent que ce sont là, presque malgré lui, ses meilleurs souvenirs.

A l'avénement de Louis XVIII, M. de Neuilly obtint la charge d'écuyer cavalcadour, que son père avait occupée, et il la conserva jusqu'à la chute de Charles X. Les événements de 1815, ceux de 1830, n'ébranlèrent en rien sa fidélité, bien qu'il comptât dans les rangs opposés des parents, des amis, tout prêts à faire la paix avec les nouveaux gouvernements. En juillet 1830, le général Clausel, auquel il avait sauvé la vie quinze ans auparavant, l'exhortait vivement à se rallier à la branche cadette. « Si le roi se résigne, répondit M. de Neuilly, je rentrerai dans la vie privée; mais je ne resterai pas sourd à l'appel de mon maître, pas plus que vous, général, ne l'avez été à celui de l'*Empereur*. » On sent, dans cette belle réponse, l'influence irrésistible de la logique des événements et de l'expérience. Même pour un ancien émigré, *Buonaparte* est à la longue devenu l'Empereur.

M. de Barberey a eu l'heureuse idée de joindre aux Souvenirs de son oncle, des documents qui en augmentent encore l'intérêt. Ce sont de nombreux extraits de la correspondance intime des Neuilly, de leurs compagnons d'exil, de leurs amis hollandais et allemands. Les lettres de madame de Neuilly, la mère, ont surtout un cachet d'énergie et de distinction bien remarquable. Les campagnes de l'armée de Condé nous semblent moins intéressantes, moins françaises surtout que les luttes héroïquement soutenues contre les

misères de l'exil par des femmes délicates, qui avaient passé si vite de l'opulence au dénûment. Madame de Neuilly avait monté, à Hambourg, un commerce de modes dont elle vécut pendant une bonne partie de l'émigration. La Révolution et les pouvoirs révolutionnaires ne sont pas ménagés dans ses lettres, et franchement il y avait lieu de s'y attendre. Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, sans distinction d'opinions, c'est l'obstination héroïque de madame de Neuilly dans un exil, dans une gêne volontaires, à l'époque où les prospérités de la France impériale déterminèrent tant de royalistes à dévier tant soit peu de la fameuse « ligne droite ». Madame de Neuilly n'eut point de ces défaillances, elle avait juré, comme presque tous, de ne rentrer qu'avec les Bourbons, mais elle eut le mérite plus rare de tenir ce serment. En 1805, à propos de quelques vexations de police qu'elle imputait directement à Napoléon, elle écrivait à ses enfants : « Ne voilà-t-il pas une belle victoire pour un homme sur lequel pleuvent les couronnes, que celle qu'il remporterait sur une poignée de gens comme nous, dont l'opinion ne lui est pas plus à craindre qu'à désirer! Ce n'est pas de nous dont on doit se défier, mais bien plutôt de ceux pour lesquels la foi des serments n'est comptée pour rien, et qui se donnent aussi facilement à Dieu qu'au diable, quand leur intérêt y entre pour quelque chose. » Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur du gouvernement impérial, qu'il ne fut donné aucune suite à la petite persécution qui avait inspiré cette belle et fière boutade. Madame de Neuilly s'était promis d'être « plus têtue que le malheur, et, chose étrange ! ce fut le malheur qui céda. » Elle vécut assez pour voir la Restauration, et heureusement pas assez pour la voir finir.

Bon Ernouf.

Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes, d'après des documents originaux, par M. l'abbé A. Delacroix, vicaire à la cathédrale de Nîmes, ancien rédacteur

de la Revue catholique du Languedoc. *Paris*, 1865; in-8 de IV-648 pages, avec portrait et *fac-simile*.

Fléchier ne mérite que le second rang parmi les orateurs sacrés du dix-septième siècle, et l'influence qu'il a exercée sur son époque n'a pas été sans doute fort considérable. Néanmoins une étude bien faite sur la vie et les œuvres de ce célèbre prédicateur, tour à tour poëte latin et français, lecteur du Dauphin et évêque de Nîmes, offrait un chapitre intéressant de l'Histoire religieuse et littéraire du grand siècle. M. l'abbé Delacroix s'est acquitté de cette tâche avec autant de savoir que de talent. Il suit Fléchier dans ses études chez les Pères de la doctrine chrétienne, et nous fait connaître ses premiers essais littéraires, ses rapports avec l'hôtel de Rambouillet et avec Huet, Chapelain, Mlle de la Vigne, M. de Caumartin et Mme Deshoulières. Il étudie ensuite le prédicateur dans l'oraison funèbre et le panégyrique, et cherche à apprécier le caractère de son éloquence en la comparant avec celle des grands orateurs contemporains. Il nous le montre enfin reçu à l'Académie française, puis nommé successivement évêque de Lavaur et évêque de Nîmes, où il arrive au moment de la révocation de l'édit de Nantes, bientôt suivie de la guerre des Camisards, et où il parvient, au milieu des circonstances les plus délicates, à se concilier le respect et l'affection de tous. M. l'abbé Delacroix traitait un sujet neuf, car la vie de Fléchier n'avait jamais été écrite. Il a eu à sa disposition de nombreux documents inédits, et il en a fait l'usage le plus habile et le plus judicieux. Des mérites d'un ordre plus élevé recommandent d'ailleurs ce remarquable ouvrage. Dans toutes les parties de son livre, l'auteur fait preuve d'un esprit critique, d'une sûreté d'observation et de discernement, et de qualités de style qui assurent à son travail une place distinguée parmi les œuvres historiques de notre temps.

JOURNAL DE ROSALBA CARRIERA pendant son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmenté d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et les amateurs du temps, par Alfred Sensier. *Paris*, *Techener*, 1865; in-12 de 569 pages.

Rosalba Carriera, célèbre artiste vénitienne, dont les pastels eurent une grande vogue au commencement du dix-huitième siècle, vint en 1720 à Paris, où elle fut reçue à l'Académie de peinture. Logée chez le financier Crozat, le Mécène des artistes de cette époque, elle fut accueillie avec empressement à la cour et fit les portraits du jeune roi Louis XV, des princes et princesses de la famille royale, du fameux contrôleur général John Law et de plusieurs autres personnages du temps. Pendant son séjour à Paris, Rosalba rédigea un journal où elle prenait soin de noter les incidents de sa vie, les visites qu'elle recevait ou rendait, les commandes qui lui étaient faites, et en général toutes les impressions qu'elle ressentait. Ce journal, peu étendu, mais très-curieux pour l'Histoire de l'art, a été publié à Venise (1793), en italien, par le chanoine Vianelli, amateur distingué, qui professait une vive admiration pour le talent de l'éminente artiste sa compatriote, et une sorte de culte pour sa mémoire. Au texte du journal, Vianelli avait ajouté quelques notes insuffisantes, et, ce qui valait mieux, un grand nombre de lettres inédites, émanées, soit de Rosalba elle-même, soit des personnages illustres, ou recommandables dans les arts, avec lesquels elle entretenait des relations assidues. On doit remercier M. Alfred Sensier de nous avoir donné une édition française du Journal de Rosalba et de toutes les notes et lettres dont le chanoine Vianelli l'avait accompagné. Mais on lui saura gré surtout d'y avoir joint de nombreux accessoires qui doublent l'étendue et en même temps la valeur de ces précieux documents. Parmi les additions dues au traduc-

teur, on remarquera, outre des annotations historiques et biographiques très-multipliées et très-instructives, un recueil de lettres de Rosalba, empruntées à l'ouvrage de Bottari, intitulé : *Raccolta di lettere sulla pittura*, une intéressante notice sur la vie et les œuvres de Rosalba Carriera, et son testament, qui n'avait encore été publié ni en Italie ni en France. Nous croyons que cette publication sera favorablement accueillie par tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire de l'art, aussi bien que par les amateurs et par les artistes eux-mêmes.

LA VIE ET LÉGENDE MONSIEUR SAINCT FRANÇOYS. Nouvelle édition publiée par le prince Auguste Galitzin. *Paris*, *Douniol*, 1865; in-8° de VIII-215 pages.

La légende de saint François d'Assise, jadis très-populaire en France, est un des premiers incunables qu'ait publiés le célèbre Simon Vostre (Voy. le *Manuel du libraire*, par Brunet, t. V, p. 1191). M. le prince Galitzin la reproduit aujourd'hui, en la faisant précéder d'une préface où l'on reconnaît l'œuvre d'un spirituel érudit et d'un chrétien convaincu. Le nouvel éditeur n'a fait d'autre changement au texte que d'y ajouter la ponctuation et « quelques beaux exemples » empruntés à l'édition de Jehan Frellon. Cette publication s'adresse à la fois aux amis des vieux livres et à ceux qui attachent quelque prix aux traditions de piété que nous a légués l'ancienne France. Nous ne saurions mieux la recommander à l'intérêt de nos lecteurs, qu'en transcrivant ici les dernières lignes de la préface de M. le prince Galitzin : « On m'a fait observer que ce livre, — petite pierre offerte à l'élargissement des pauvres Clarisses de Versailles, — n'aurait chance d'être accueilli avec quelque indulgence que par des bibliophiles et par des âmes pieuses. Cette remarque ne m'a pas effrayé. Je prétends que la race des uns et des autres n'est pas prête à s'éteindre en France, outre qu'on peut ré-

clamer de ce noble pays une bonne œuvre de plus. Ce sont ses générosités, encore mieux que ses richesses, qui sont inépuisables. »

UNE VENGEANCE DE LOUIS XI, par M. Laroche, ancien magistrat. *Paris,* 1865; in-8 de 125 pages.

Cet opuscule est un travail d'érudition sérieuse, qui a le mérite d'éclaircir, à l'aide de documents inédits, un épisode singulier et peu connu du règne de Louis XI. Ce prince, croyant avoir à se plaindre des habitants d'Arras, ordonna que leur ville s'appellerait désormais *Franchise*, « sans que, disent les lettres royales, on puisse, par escript, de bouche ou autrement, nommer à l'avenir la dite cité *Arras*, lequel nom nous avons supprimé et aboli à perpétuité. » Bien plus, il expulsa de la ville tous les citoyens, et tenta de leur substituer, à titre de colons, de nouveaux habitants tirés de Rouen, d'Angers, de Poitiers, d'Orléans et de Tours. Mais les pauvres colons ou « ménaigiers » qu'on avait envoyés à *Franchise*, ne purent s'y maintenir faute de ressources, et la ville resta à peu près déserte Un an plus tard, tout rentra dans l'ordre; la colère du roi étant apaisée, il permit « aux anciens habitants d'Arras qui étoient épars et retraicts en divers lieux, de retourner en leurs maisons et de rentrer en possession de leurs biens. » Le nom de *Franchise* fut oublié; mais Arras ne reprit jamais sa première prospérité, et ne cessa d'attribuer la ruine de son commerce aux mesures tyranniques de Louis XI. Tels sont les faits dont M. Laroche développe le récit, et dont il précise les dates et les circonstances, en s'appuyant sur divers textes contemporains. Son travail nous paraît digne d'être consulté comme une intéressante étude d'histoire locale.

LA SAINTE BIBLE

GRAVURES SUR BOIS D'APRÈS LES DESSINS DE G. DORÉ.

Tours. Alfred Mame et fils, 1865.

Voici le plus beau des livres illustrés qui ait paru depuis que l'on fait des livres illustrés. Le public n'a pas attendu que des voix autorisées donnassent leur avis, il a rapidement couru à ce qui l'a séduit, et il a bien fait. Je suis heureux que ce succès s'adresse à un compatriote et à un vieil ami. Il y a de si longues années déjà que j'assiste avec l'intérêt du cœur et la curiosité de l'esprit aux efforts de M. Mame; il y a de si longues années que j'ai proclamé (hélas! ma voix est si faible!) sa supériorité sur bien des points, que je m'enorgueillis, comme si j'y avais la moindre part, de voir tout le monde adopter l'opinion que j'étais à peu près seul à partager jadis. C'est pure vanité de ma part, je le sens, j'en souffre, mais je ne le nie pas.

Je voudrais dire quelques mots de cette nouvelle édition de notre livre sacré, au point de vue bibliographique s'entend. Ces observations portent sur les deux parties qui la composent : la partie iconographique, la partie typographique.

J'ai entendu blâmer les illustrations de M. Doré. Malgré le spécieux de plusieurs de ces critiques, je ne puis me ranger au nombre de leurs détracteurs. Les dessins de M. Doré manquent peut-être de l'élévation, de la noblesse de style convenables pour interpréter les scènes de la Bible. Le pittoresque y a plus de part que la grandeur. C'est possible; mais hormis Giotto, Luca Signorelli, Raphael et Michel-Ange, quels sont donc les artistes qui ont jamais pu atteindre à la sereine majesté de la Bible? N'y a-t-il donc pas, au-

dessous de ces maîtres de l'art, bien de la place pour les talents originaux? Quel est donc, parmi nos contemporains, l'artiste qui mieux que M. Doré eût pu mettre autant de prestesse de main, d'inépuisable variété, de souplesse d'imagination, d'abondance sans fatigue, autant de talent, en un mot, dans les deux cent vingt planches, — je ne sais pas au juste le nombre, — que tout le monde feuillette à l'heure qu'il est? Reportons-nous en 1966, et supposons l'opinion des bibliophiles d'alors quand ils compareront *la Bible* de M. Mame à celle de Defer de Maisonneuve, illustrée par Monsiau et Marillier, à celle de Didot ornée des gravures de Deveria. Je cite, je crois, les meilleures éditions. Y a-t-il de la présomption à croire qu'ils jugeront les vignettes de M. Doré comme interprétant d'une façon bien plus intelligente la spendide poésie de la Bible? Je ne le pense pas. Je vais plus loin, et, sans m'aveugler sur les défauts de M. Doré, sans le croire un artiste de génie comme on a le tort de le lui dire, je prétends que lui seul était capable de mener à bonne fin un pareil travail, je soutiens que M. Mame a eu une inspiration qui fait autant d'honneur à son goût qu'à sa perspicacité quand il l'a choisi pour le seconder dans sa laborieuse entreprise. Le public, auquel il faut toujours en venir, a pleinement justifié ce choix quand il a donné le nom de *Bible Doré* à la publication sortie des presses de M. Mame.

Il y aurait de l'injustice à ne pas associer à ce succès et à ces éloges M. Giacomelli, qui, dans les encadrements du texte, a révélé autant de grâce, de fertilité d'imagination, que d'habileté, de talent d'exécution. M. Giacomelli vient de faire ses preuves; désormais il me paraît bien difficile qu'un éditeur voulant composer un ouvrage illustré puisse se passer de lui.

La *Bible* de M. Mame, telle qu'elle est, mérite donc tout le succès qu'elle obtient. Je le reconnais, je le proclame bien haut. Me sera-t-il permis toutefois d'exprimer un regret? C'est qu'elle n'ait pas été faite autrement. Des livres illustrés, c'est très-amusant, c'est très-joli, c'est là leur mé-

rite : c'est aussi leur défaut. C'est trop amusant, c'est trop joli. Je serais désolé qu'il n'en existât pas ; mais enfin n'est-on pas dans le vrai quand on considère ce genre de publication comme d'un ordre secondaire ? Et puisque M. Mame entreprenait de publier une nouvelle édition de la Bible, n'était-ce pas une occasion admirablement trouvée d'attacher son nom à une de ces publications si belles, si simples, dont les Vascosan, les Estienne, les Plantin, et, à une époque plus moderne, les Pierre Didot, avaient le secret et gardent le mérite? Je trouve les bois de M. Doré très-spirituels ; je rends justice à la grâce des encadrements de M. Giacomelli ; mais si j'avais eu à éditer une Bible, je n'eusse pas hésité un seul instant : le texte, le texte seul en eût fait tous les frais. Vous en parlez fort à votre aise, pourrait me répondre M. Mame. — Je ne dis pas non ; cependant je persiste dans mon goût. Ce n'est peut-être pas celui de mon temps. Je le respecte infiniment, je ne le partage pas, et j'ai bien de la peine à croire que ce soit moi qui me trompe. Une Bible avec des gravures sur bois ! N'y a-t-il pas là quelque chose qui jure ? Le succès me donne tort, je le sais bien. Le public, que j'invoquais tout à l'heure, n'est pas de mon avis ; je n'en disconviens pas. Tout cela ne me convainc pas. Revenons à la partie purement typographique.

Les personnes difficiles ont regretté que ce livre ait été imprimé sur deux colonnes. Absolument, elles peuvent avoir raison ; mais ici la question principale se complique d'une question secondaire si importante qu'il est bien difficile de n'en pas tenir compte et de ne pas justifier l'éditeur. Les pages de la *Bible* imprimées sur une seule ligne eussent exigé des caractères plus forts et des lignes moins serrées. Le nombre de pages eût par conséquent augmenté dans une telle proportion qu'il eût peut-être fallu quatre volumes in-4°, au lieu de deux, pour contenir le texte complet. Le prix d'acquisition eût suivi une progression égale. En fouillant au fond de ses tiroirs, en retournant ses poches, on peut finir par trouver dix louis, le prix actuel de la *Bible* ;

mais 400 francs, c'est déjà une grosse somme. Il faut être capitaliste pour dépenser 400 francs à un livre moderne, et, quand on est capitaliste, ce n'est, en général, ni à des livres modernes, ni même à des livres anciens que l'on consacre son argent. Cette considération a bien son prix, et M. Mame me paraît avoir agi sagement en en tenant compte.

Je lui ferai une autre querelle. C'est à propos des caractères qu'il a cru devoir employer. A mon sens, les siens, tout beaux, tout élégants, tout admirablement fondus qu'ils soient, sont trop minces, et présentent une différence trop sensible entre le plein et le délié de la lettre. Leur *œil* manque de corps. Il en résulte un papillotage qui finit par fatiguer. C'est le défaut de la plupart des caractères d'imprimerie contemporains. Que l'on s'en serve pour les livres usuels, c'est tout simple; mais il me semble que la *Bible* eût gagné en étant imprimée en caractères d'une forme plus archaïque, se rapprochant plus des beaux caractères de Claude Garamond, le modèle du genre. Quelques typographes français, beaucoup de typographes anglais, reviennent à cette forme pour leurs éditions de luxe, et je crois qu'ils font bien.

Voilà toutes mes critiques épuisées. Je n'ai plus qu'à louer et à louer sans réserve. Rien de ce qui constitue un beau livre, choix du papier, qualité de l'encre, égalité du tirage, n'a été négligé, et, sous ce rapport, ce livre est sans défauts. M. Mame est le seul à atteindre à une pareille perfection. Ce sont là des recherches que l'on dédaigne trop de nos jours, et qui contribuent beaucoup, plus qu'on ne le croit, à composer un beau livre. M. Mame ne l'ignore pas, et s'en est toujours grandement préoccupé, témoin *la Touraine* et ses élégantes plaquettes publiées pour la *Société des bibliophiles tourangeaux*. Pour ce qui regarde la qualité du papier, voyez ce que sont devenus les exemplaires des *classiques* de Lefèvre, faute par l'éditeur de s'être préoccupé de cet important détail. Le papier piqueté de mille taches déshonore une publication parfaite à tous autres égards. Quant à l'encre, celle dont on se sert maintenant est pitoyable. Au bout

de plusieurs années, elle n'est pas encore sèche, et tel livre, irréprochable d'ailleurs, a maculé à toutes les pages, quand après dix-huit mois il a été confié au relieur. On n'aura pas à redouter le même inconvénient avec la *Bible*. Enfin le tirage est à un livre ce que l'ensemble est à un tableau. Il faut que les lettres soient imprimées bien net, sans bavochures et sans crachements; que l'encre soit répartie de façon à ce qu'il n'y ait pas de différence de teinte entre telle portion d'une page et telle autre, que cette uniformité soit observée dans toutes les pages d'un livre comme dans toutes les lignes d'une page, dans tous les exemplaires d'une édition comme dans toutes les pages d'un exemplaire. L'égalité du tirage, c'est peut-être l'opération la plus délicate de la typographie : c'est certainement celle qui réclame le plus d'attention. Sous ce rapport personne ne peut lutter avec M. Mame. Je crois même qu'il y met de la coquetterie. C'est son triomphe. Le texte et les gravures de la *Bible* sont des modèles que l'on peut proposer aux plus habiles typographes.

En somme, tout bien pesé, c'est un magnifique ouvrage que vient de publier M. Mame. Il maintient et confirme la bonne réputation de cette maison, la première de toutes celles de province. C'est un beau résultat. Ce qui est difficile, ce n'est pas d'arriver, c'est de se maintenir.

Je voudrais finir par une considération d'un autre ordre. On fait beaucoup de reproches au goût public; on crie beaucoup à la décadence de la morale et de la littérature, — et je ne suis pas exempt de ce travers, — quand on assiste aux succès de certains livres destinés à propager de tristes idées ou à vulgariser de honteuses peintures dans une langue plus triste et plus honteuse encore. Le succès d'aucun de ces livres n'a été aussi rapide que celui de la *Bible*. Trois mille exemplaires d'une édition d'un livre religieux, à 200 francs, enlevés en huit jours! C'est une compensation, et, pour beaucoup de gens, c'est une consolation.

Comte L. Clément de Ris.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Les bibliophiles savent qu'il se publie à Bruxelles une collection destinée à reproduire des livrets anciens devenus très-rares et appartenant, pour la plupart, au genre rabelaisien. Ces opuscules, qui faisaient rire nos ancêtres, ne se rencontrent plus qu'avec des peines extrêmes; et pour l'étude de la langue populaire, pour la connaissance des mœurs et des usages, ils offrent un intérêt véritable. Ils méritent donc qu'on les préserve d'une destruction totale, mais il faut qu'ils ne soient reproduits qu'en petit nombre, car ils ne conviennent pas indistinctement à tous les lecteurs. La collection dont il s'agit est soumise à cette règle ; elle n'est imprimée qu'à *cent six* exemplaires. Les plaisanteries un peu risquées qui sont répandues dans ces écrits, et qui autrefois ne scandalisaient personne, choqueraient peut-être cependant le public français devenu d'une vertu exemplaire; on a donc pris le parti d'imprimer en un pays où domine une tolérance qu'approuveraient fort Rabelais et Béroalde de Verville.

Le dernier livret en ce genre qui est sorti de l'important atelier de MM. A. Mertens et fils, c'est le *Recueil des pièces du temps ou divertissements curieux pour chasser la mélancolie et faire passer le temps agréablement*, La Haye, J. Strik, M.D.LXXXV. Une courte notice bibliographique, signée d'une croix, donne quelques détails curieux sur ce petit volume qui offre une importance très-réelle pour l'histoire de notre vieux théâtre français et qui cependant n'avait pas encore été signalé à l'attention des bibliophiles. Il n'avait

point échappé au tact judicieux et à l'œil exercé de Nodier, lequel en avait placé un exemplaire dans la collection fort bien choisie qu'il livra en 1830 aux enchères. Le prix de 27 francs qui fut payé alors, est le triple de celui qui avait été donné à la vente Méon en 1804. Il serait sans doute bien dépassé aujourd'hui.

Nous allons emprunter à la notice signalée quelques informations sur l'auteur de ce livre pantagruélique.

Le titre, semblable à celui de beaucoup d'autres recueils facétieux publiés en Hollande dans la seconde moitié du dix-septième siècle, ne fait guère soupçonner ce que contient ce livret contemporain de Bruscambille et de Tabarin. Il renferme un choix de discours joyeux que Guillot Gorgeu débitait sur son théâtre.

Ce farceur, qui faisait partie de la troupe du célèbre Hôtel de Bourgogne, se nommait Bertrand Harduin. On trouvera sur son compte quelques détails d'après Sauval et la tradition dans les *Recherches* de Beauchamps *sur les théâtres*. Il avait été reçu apothicaire à Montpellier, mais il se consacra à la scène où il excellait surtout dans les rôles de docteurs ridicules. En vieillissant, il voulut prendre une profession plus grave, et il quitta Paris pour aller exercer l'art de guérir à Melun, mais, accablé d'ennui, il revint bientôt dans la capitale, se logea près de l'Hôtel de Bourgogne et mourut en 1643 âgé de cinquante-trois ans environ. Il était de grande taille, fort laid; son visage ressemblait assez à celui d'un singe.

On possédait un autre écrit de ce farceur, les *Débats et plaisantes rencontres de Gringalet et Guillot Gorgeu*. La première édition de ce recueil de plaisanteries assez peu délicates fut publiée à Paris par Ant. de Rafflé, sans date. Les réimpressions à l'usage *du populaire* sont nombreuses. Lorsque ces facéties furent rédigées, Guillot Gorgeu était engagé pour attirer la foule autour de quelque vendeur de drogues, probablement à la place Dauphine ou sur le Pont-Neuf. A l'époque de la composition du *Recueil des pièces du temps*, il

était monté en grade, il improvisait ou préparait des prologues burlesques pour amuser le parterre du théâtre auquel il était attaché.

Il est singulier qu'un ouvrage composé vers 1635 au plus tard n'ait vu le jour en Hollande qu'après un demi-siècle. Y aurait-il eu une édition antérieure? Il n'est pas probable qu'elle eût disparu sans laisser aucune trace. On peut supposer avec plus de vraisemblance qu'une copie des prologues de Guillot Gorgeu portée dans les Pays-Bas par quelque comédien ambulant sera tombée dans les mains d'un libraire de La Haye qui aura pensé qu'il y avait quelques florins à gagner en les livrant à l'impression.

Quoi qu'il en soit de ce problème, aujourd'hui insoluble sans doute, les vingt et une *pièces* ou prologues du *Recueil* en question traitent du temps, des crocheteurs, des savetiers, des coupeurs de bourses, du luth, des jambes de laquais, du pourceau, des servantes, des choses petites, de semelles de bois, etc. C'est une série de quolibets, d'équivoques, de coq-à-l'âne, d'inventions désopilantes dans le genre de Bruscambille et de Tabarin. On comprend d'ailleurs que ces choses-là ne comportent pas d'analyse et les citations sont difficiles.

Nous voulons cependant donner un échantillon du faire de Guillot Gorgeu et, dans ce but, nous transcrirons le début du prologue *sur l'indifférence*.

« Je crois bien que s'il me falloit contenter un tas de cervelles mal pétries qui n'ont pour objet que leur fantastique opinion, j'aurois plutôt prouvé la folie d'Épicure que celle d'un si lourd individu. *Tot capita, tot sensus*, c'est la devise champestre; chaque beste porte sa corne différemment ou par indifférence.

« Ça! ça! prenons le frein aux dents, et montrons que ce corps est digne d'un habit si relevé, *ex facto incidit quæstio;* je dis donc que tout *medium*, selon nos péripatéticiens à simple semelle, est nécessaire, et que par son moyen un contraire s'accorde à son contraire; est-ce argumenter comme

il faut, *præstantissimi auditores?* Ay-je goûté et savouré le *barbara celarent darii ferio* de nos logiciens? »

Il fallait le jeu du farceur, ses gestes, ses grimaces pour que tout cela fît rire un public d'ailleurs peu difficile, et Guillot Gorgeu laisse le lecteur assez froid. Son livre n'en est pas moins digne d'être bien accueilli des bibliophiles; la seconde édition finira par être presque aussi rare que la première, et le curieux intelligent saura découvrir dans ces pages un peu folles des détails utiles à l'histoire de la littérature badine et de la société peu polie. X.

— M. Gustave Revilliod, de Genève, dont l'activité ne se ralentit pas, vient de mettre au jour un nouveau volume intitulé : *Advis et devis des Lengues, suivis de La martigence, c'est à dire de la source du péché, par François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor*, in-8 de XII et 195 pages, avec les ornements typographiques et les beaux caractères *dits* anciens de M. Guill. Fick, imprimeur à Genève. Publication recommandable et digne d'être mise à côté de toutes celles qui forment une collection importante, déjà imprimées par les soins, le zèle et le dévouement de M. Revilliod. Nous regrettons toutefois l'absence totale de commentaires, de notes, d'éclaircissements et de tables, si utiles pour toutes les réimpressions ou impressions d'ouvrages relatifs à l'histoire du seizième siècle.

— Un artiste de grand talent et d'une rare intelligence vient de succomber à une courte et douloureuse maladie; M. Hip. Taforel est mort le 17 décembre à l'âge de trente-cinq ans. M. Taforel restaurait avec la même habileté les estampes anciennes et les vieux livres, plus ou moins détériorés par les injures du temps et les piqûres de vers.

Il préparait pour la reliure les livres précieux et son œil exercé ne laissait ordinairement ni souillures ni taches, quelque imperceptibles qu'elles fussent. Son aptitude à ce genre de travail lui laissait encore le temps de faire des des-

sins et des copies d'une exécution parfaite, des lavages et encollages de livres, et des enluminures pour des missels anciens qu'il retouchait aussi avec tout le tact et le goût d'une longue expérience. C'est une perte que tous les amateurs qui l'ont connu déploreront amèrement, c'est un loyal et honnête homme de moins.

— La vente de la collection d'autographes de feu M. Félix Drouin a eu lieu le 6 novembre par les soins de M. Jacques Charavay aîné. Elle a produit 5,426 fr. Voici les prix qu'ont atteint les principales pièces : Barras, 23 fr.; — Beauharnais (Eug.), 25 fr.; — Bossuet, 23 fr. et 29 fr.; — Corneille (Thomas), 120 fr. (n° 140), 35 fr. (n° 141); — Cortot, 40 fr.; — Danton, 55 fr.; — David, 20 fr.; — Drolling, 106 fr.; — Gavarni, 20 fr.; — Hérold, 22 fr.; — Holstenius, 35 fr.; — Lacépède (n° 252), 16 fr.; — Marmontel, 60 fr.; — Meyerbeer, 22 fr. (n° 321), 18 fr. (n° 322); Napoléon Ier, la curieuse lettre à Joséphine, 920 fr.; — Paisiello, 29 fr.; — Pie VI, 27 fr.; — Pompadour (la marquise de), 95 fr.; — Rachel, 10 fr., 13 fr., 14 fr., 40 fr., 10 fr., 20 fr., 27 fr., 45 fr., 12 fr., 12 fr., 10 fr., et 14 fr.; — Robespierre, la lettre sur Hoche, 250 fr.; — Robespierre jeune (n° 440), 18 fr.; — Rousseau (J.-B.), 30 fr.; — Saxe (le maréchal de), 24 fr.; — Vauvenargues, 170 fr. On avait omis dans le catalogue quatre lettres de Washington et une lettre de Voltaire. Les lettres de Washington se sont vendues 38 fr., 45 fr., 41 fr., et 42 fr., et la lettre de Voltaire, 21 fr.

— La vente de la collection d'autographes de feu Alexandre Vattemare a eu lieu les 16-18 novembre, par les soins de M. Gabriel Charavay. Le produit a été de près de 3,000 fr. Voici les prix les plus élevés : Béranger, 8 fr.; — Berry (la duchesse de), 13 fr.; — Bossuet, 27 fr. et 25 fr.; — Charles le Téméraire, let. sig., 18 fr.; — Charles XII, l. s., 20 fr.; — Christiern II, 26 fr.; — Condorcet, 16 fr.; — David (L.), 11 fr.; — Élisabeth, reine d'Angleterre,

150 fr.; — États-Unis, les trois belles pièces signées par les membres du congrès, du sénat, etc., 80 fr.; — Fieschi (attentat de), 22 fr.; — Graffigny (Mme de), 15 fr. 50; — Grétry, 14 fr.; — Klopstock, 15 fr.; — Kœnigsmarck (Aurore de), 24 fr.; — Leslie (John), 12 fr.; — Louis XVI (n° 282), la jolie lettre écrite tout à la fois par le roi, la reine et Mme Élisabeth, 120 fr.; — Louis XVI (n° 283), 30 fr.; — Marlborough, l. sig., 17 fr.; — Mazeppa, 50 fr.; — Moore (Thomas), 9 fr.; — Napoléon II, n° 334, 40 fr.; n° 335, 20 fr,; n° 337, 20 fr.; — Orléans (Ferd. d'), 10 fr.; — Peel (Robert), 9 fr.; — Pierre le Grand, 36 fr. (Cette lettre, bien que seulement signée, se fût vendue au moins 100 fr. si elle eût été en bon état); — Rouget de Lisle, 9 fr.; — Sade (le marquis de), n° 395, 14 fr.; n° 396, 8 fr.; — Saint-Pierre (Bernardin de), 14 fr. 50; — Sand (George), 10 fr.; — Scott (Walter), n° 413, 12 fr.; n° 415, 20 fr.;— Talma, 18 fr.; — Vincent de Paul (Saint), n° 445, 100 fr.; n° 446, 64 fr.; n° 447, 64 fr.; — Wallenstein, 11 fr.; — Papiers-Monnaies des États-Unis, 720 fr.

— La Société dunkerquoise, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, met au concours, pour l'année 1866 : *Mémoire inédit sur un sujet relatif à l'histoire ou à l'archéologie de la Flandre maritime.* — Et un autre : *Projet d'un monument commémoratif de la bataille de Dunes, en 1658, à ériger sur l'emplacement de cette bataille.* — Les envois doivent être adressés *franco* au secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1866.

— Un financier opulent qui fait un noble usage de ses richesses et qui a réuni à Madrid d'admirables collections en divers genres, M. de Salamanca, a autant de goût pour les anciens livres espagnols que pour les tableaux et les objets d'art. Les romans de chevalerie du seizième siècle forment une portion importante de sa riche bibliothèque. Il possède en ce genre des éditions rarissimes et des exemplaires presque uniques, mentionnés dans le premier volume (seul paru)

de l'excellent travail entrepris par M. Callardo, revu, augmenté et publié par MM. Zarco delle Valle et J. Sancho Rayon : *Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos*, tome I. Madrid, Rivadaneyra, 1863; gr. in-8.

— Les amateurs des beaux-arts n'apprendront pas sans un vif intérêt qu'une nouvelle édition de l'*Histoire de la peinture flamande*, par M. Alfred Michiels, paraît en ce moment à la Librairie internationale, à Paris. Le premier volume est en vente. Depuis longtemps cet ouvrage estimé manquait dans le commerce. L'auteur s'est décidé à le faire réimprimer, et même à le remanier entièrement, pour y introduire une multitude de faits curieux et d'observations nouvelles. Si la première édition a obtenu un succès incontesté, la seconde ne peut manquer d'être encore mieux accueillie.

— *Essai d'une bibliothèque champenoise.* Tel est le titre d'un recueil composé de recherches spéciales, de renseignements et de notes utiles pour les collecteurs de livres, pièces fugitives, œuvres typographiques et estampes relatives à la Champagne. Cette monographie, qui comble une lacune de la Bibliographie historique des provinces de France, est sous presse pour paraître le mois prochain.

— Les Portugais regardent Dinys comme un excellent poëte; il est même, de l'avis de quelques-uns, le plus grand poëte du siècle dernier; tous s'accordent à dire que *le Goupillon* est un chef-d'œuvre dans le genre héroï-comique. Feu M. Boissonade en avait fait une traduction française, et qui, imprimée en 1825 à Paris, format in-18, est devenue difficile à trouver. Il nous a semblé qu'une nouvelle édition de cette traduction en prose pouvait offrir de l'intérêt en France, où la langue portugaise n'est point cultivée. Le poëme d'Antonio Dinys, qui rappelle le Lutrin de Boileau, sera accompagné d'éclaircissements et d'une notice par M. Ferdinand Denis, et d'une composition gravée à l'eau-forte, par M. J. Jacquemart. L. T.

DU PASSÉ ET DE L'AVENIR

DES GENS DE LETTRES

PAR CHARLES NODIER (1).

A M. Buloz, directeur des Revues littéraires.

MON CHER BULOZ,

Je vous dédie ma petite nouvelle espagnole, et cette bagatelle, plutôt ébauchée qu'écrite en quelques heures de loisir, ne méritait certainement pas la façon d'une dédicace. Le sentiment qui vous la donne peut seul y attacher quelque valeur. Je ne dédie mes livres qu'à mes amis, et j'ai mes raisons pour cela. Il n'y a pas un de ces volumes trop nombreux que je revisse aujourd'hui sans ennui et sans dégoût, si je n'en avais lié le souvenir à celui d'une affection.

(1) Le morceau que nous réimprimons servait de préface à la première édition d'*Inès de las Sierras* (*Dumont*, 1837). Il a été supprimé dans les éditions suivantes. Nous le reproduisons, parce que d'abord toute page de Charles Nodier est bonne à reproduire, mais surtout comme un intéressant chapitre d'histoire littéraire et comme un plaidoyer ingénieux dans une cause encore instante. *Inès de las Sierras* parut en 1836 dans la *Revue de Paris*, dirigée alors par M. Buloz, ce qui explique le choix du patron donné au livre. C'était peut-être idéaliser un peu le portrait, que d'ériger en Mécènes les directeurs de Revues. Néanmoins, comme exemple et comme sujet d'émulation, cette proposition peut encore être répétée. Dans tous les cas, le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, souvent attaqué dans ces derniers temps, ne pourra que nous savoir gré d'avoir exhumé cette apologie, signée d'un des plus illustres noms de sa clientèle.

Vous serez peut-être étonné si j'ajoute que je vous devais cet hommage. Rien n'est cependant plus vrai. N'êtes-vous pas l'éditeur accoutumé de mes frivoles compositions? n'est-ce pas à vous qu'elles ont l'obligation d'avoir été, d'avoir vécu quelques jours? n'est-ce pas votre industrie ingénieuse et libérale qui a fait de la publicité une ressource infaillible, pour la médiocrité comme pour le talent? n'êtes-vous pas, à peu de choses près, le seul intermédiaire possible des gens qui pensent avec ceux qui lisent encore?

Buloz, je vous proclame et je vous salue Mécène.

Vous accueillerez ce tribut d'estime avec confiance, car vous savez que je n'ai jamais flatté personne, pas même les directeurs de *Revues*.

Je m'expliquerai maintenant :

Les destinées de l'écrivain sont bien différentes dans nos jours de perfectionnement de ce qu'elles étaient dans les siècles de barbarie; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce n'est pas en beau qu'elles ont changé; on m'en apprendra peut-être la raison.

Au commencement des sociétés, la parole était vraiment la maîtresse du monde. C'est elle qui débrouillait le chaos. La mythologie elle-même a reconnu ce mystère. Apollon n'était qu'un pâtré ou un maçon. Elle en a fait un dieu. Quand les eaux du déluge des Grecs se sont retirées, qui vient recommencer la civilisation? C'est un poëte.

Mercure, Hermès, l'Hercule gaulois, sont des poëtes ou des orateurs. Les premières apothéoses sont inventées partout pour des lettrés.

Il y avait quelque chose de fort hyperbolique dans cet enthousiasme des nations pour le talent. Les récompenses du second âge furent plus modestes; mais

la position de l'homme de génie resta très-belle. Orphée, Parménide, Empédocle, Pythagore, ne sont plus des dieux : ce sont des législateurs. Dans ces siècles si pauvres d'esprit, l'esprit fut roi.

Il s'assit longtemps avec autorité à côté du trône. Ésope fut l'ami de Crésus, et Platon celui de Denis. Je cite deux exemples; j'en citerais cent.

Et ce ne fut pas seulement le philosophe qui exerça, qui conserva cette heureuse influence jusqu'à la fin de la grande société romaine, ce fut aussi le poëte. Virgile et Homère étaient favoris de Mécène, mais ils étaient aimés d'Auguste, comme Térence de Scipion. Le Christianisme ne fit rien perdre à l'homme de lettres de son ascendant moral. Éginhard et Alcuin n'étaient autre chose que des gens de lettres.

L'autorité pontificale surtout s'appuya constamment sur lui. Pétrarque, qui ne l'avait pas flattée, en recevait des ovations et des couronnes. La pourpre fut offerte à Politien comme à Raphaël.

On a peine à revenir de son étonnement quand on voit quelles prévenances empressées, quelles éclatantes récompenses, venaient s'offrir de toutes parts à l'écrivain du moyen âge et à celui de la renaissance. Les souverains se disputaient l'honneur de le recevoir dans leurs États, les villes enchérissaient les unes sur les autres de promesses et de récompenses pour le fixer dans leur sein. Érasme fut appelé par Charles-Quint, par Henri VIII, par Ferdinand, roi de Hongrie; par Sigismond, roi de Pologne; par François Ier. Il exerçait un si grand empire sur le premier de ces souverains, que l'histoire lui attribue les bons procédés dont l'empereur usa envers le roi de France après la bataille de Pavie.

Je ne sais trop quelle idée une reine de notre temps se fait de cette espèce qu'on appelle auteur; mais je n'imagine pas qu'il se retrouve jamais une Marguerite d'Écosse, qui donne un baiser sur la bouche à un Alain Chartier endormi.

Et qu'on ne pense point que cette espèce de culte se renfermât dans la classe élevée de la société d'alors. Les bourgeois de Toulouse votèrent une Minerve d'argent massif pour en faire hommage à Ronsard.

La faveur extraordinaire qui s'était attachée à l'art d'écrire ne dégénéra point dans le dix-septième siècle. Corneille, le plus grand et le plus méconnu des hommes de cette époque, triomphait de la haine personnelle d'un ministre, et de quel ministre! d'un ministre plus que roi, qui s'appelait Richelieu. Je ne conseillerais pas au plus huppé de nos poëtes tragiques de se faire un ennemi d'un commis en faveur. La reine Christine attirait à sa cour Descartes, Chevreau, Bourdelot, Saumaise, Saumaise *sans qui elle ne pouvait avoir de bonheur, sans qui elle ne pouvait vivre,* à qui elle écrivait des lettres de sept pages, et qu'elle allait voir dans son lit, accompagnée de ses femmes. Elle pressait Ménage de se rendre à sa cour, s'il ne voulait qu'elle le vînt chercher à Paris; elle y vint. Louis XIV honorait Racine et Boileau, à l'égal des plus grands seigneurs. Il faisait son lit avec Molière, au défaut d'un gentilhomme qui s'y était refusé. Le duc de Bourgogne était attentif aux besoins de La Fontaine; il les prévenait quand il était malade, et c'est La Fontaine qui nous l'a dit. Saint-Évremond, petit gentilhomme que son esprit caustique et hargneux avait fait exiler de Paris, recevait l'accueil le plus flatteur de Charles II. Charles XII se rappelait

qu'un roi n'est qu'un homme dans le cabinet de Leibnitz.

Au dix-huitième siècle, la littérature afficha l'esprit d'opposition qui a sapé tous les trônes. L'aristocratie et la bourgeoisie riche paraissaient devoir faire tous les frais du *mécénatisme* philosophique. En effet, Mme Dudeffand donna des soupers et des pensions aux encyclopédistes. Mme Geoffrin leur donna des soupers et des culottes. Mais ce ne fut pas tout. Louis XV fit Voltaire gentilhomme de la chambre. Frédéric le manda auprès de lui, et l'aurait traité en égal, si le poëte n'avait eu l'orgueil de prétendre à se faire traiter en maître. Catherine de Russie, qui avait inutilement souhaité de posséder Diderot dans ses États, le faisait son bibliothécaire à Paris, pour avoir un prétexte de l'enrichir. La Harpe, Raynal et Grimm correspondaient familièrement avec différents souverains du Nord. Maupertuis, Lamettrie, d'Argens, Thiébault, Arnault de Baculard lui-même, étaient traités à Potsdam comme des princes en voyage; Métastase habitait le palais impérial de Vienne. Je vous prie de me dire si vous connaissez beaucoup d'auteurs vivants, même parmi ceux qui ont quelque droit de se croire supérieurs à ce triste Baculard, qui puissent aujourd'hui aller demander sans façon à dîner au roi de Prusse.

Cet esprit de bienveillance qui souriait de toute part au talent était propre aux classes élevées comme aux rois. La Monnoie, déjà vieux, est appauvri par une mesure de finances. Le duc de Villeroy lui fait une pension équivalente à ses pertes. Le défaut d'ordre avait exposé à une misère profonde les dernières années de Piron. Le bruit s'en répand tout-à-coup,

et cinq bourses d'or lui sont envoyées le même jour par le prince Charles, le duc de Nevers, le comte de Maurepas, le duc de la Vrillière et le maréchal de Saxe. Deux pensions, de six cents livres chacune, sont constituées sur sa tête, l'une par le marquis de Livry, l'autre par un inconnu dont il n'a jamais su le nom, mais qu'on croit être le marquis de Lassay.

L'heure du progrès avait sonné, et toutes les ressources de l'homme de lettres allaient se trouver réduites à lui-même. Quelques années après,

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré,

et l'auteur de ce vers, l'infortuné Gilbert, mourait dans un hôpital.

Depuis ce temps-là, on ne compte plus les auteurs qui meurent de faim. Le calcul est plus facile pour ceux qui meurent à l'hôpital, parce qu'il est très-difficile d'y entrer, quand on n'a pas de protections.

Sauf la protection officielle qu'une vieille tradition monarchique a conservée aux lettres, qui est limitée à un très-petit nombre de personnes, et qui est extrêmement précaire, puisqu'elle dépend d'un moment de mauvaise humeur des majorités qui font la loi, l'homme de lettres n'a plus de moyens d'exister que dans le débit de ses livres; or on sait comment les livres se vendent dans un pays où personne n'en veut pour rien, et où il ne se forme point de bibliothèques nouvelles. La mauvaise exécution des produits de l'imprimerie, l'exagération ridicule des prix, la concurrence des contrefaçons à bon marché, ont amené ces résultats. Le mauvais goût de l'époque a fait le reste. Dans dix ans, on ne débitera pas annuellement

cent volumes à Paris. Si Pascal arrivait demain avec les *Pensées,* La Rochefoucauld avec les *Maximes,* La Bruyère avec les *Caractères,* ils ne trouveraient pas un éditeur.

Nous avons cependant des riches et des grands seigneurs, ou, pour s'exprimer plus justement, les riches sont devenus de grands seigneurs. Il n'y a pas de mal à cela, et je ne suis point de ceux qui reprochent à l'aristocratie actuelle la fraîcheur de ses titres. Ne faut-il pas que tout commence? En fait de grandeurs sociales, deux ou trois générations font le droit. Donnez-leur le temps. Mais cette classe se livrera jusqu'à nouvel ordre à l'instinct naturel des nouvelles fortunes; elle jouira par l'ostentation, par le luxe, et surtout par l'économie, car il est plus cruel de déchoir qu'il n'est doux d'être parvenu. Elle ne trouvera que bien tard des jouissances plus délicates, dans l'appréciation bien sentie des œuvres de l'esprit, et dans le bonheur d'en favoriser la conception et le succès. De nos jours, à nous, un homme de lettres n'est aux yeux de ce grand monde-là qu'un oisif maladroit qui n'a pas su tirer parti de sa capacité. Parlez-lui d'un homme de savoir qui languit dans la misère, il vous répondra qu'il ne faut pas encourager les paresseux. Un de mes amis eut dernièrement l'étrange caprice de dédier son ouvrage à un préfet, non par calcul certainement, car une dédicace n'est plus un calcul, mais par un mouvement d'estime ou par une concession de politesse. Le préfet refusa l'hommage de peur de se compromettre. Une dédicace peut compromettre celui qui la reçoit. Montauron n'accepterait plus *Cinna.*

D'un autre côté, les riches n'achètent plus. Les li-

vres sont trop chers pour les riches. On est obligé à tant de frais indispensables quand on a une position! Il faut bien se priver de quelque chose, et on se prive de livres. Entre nous, le sacrifice n'est pas grand par le temps qui court. Si un volume bien annoncé a produit quelque sensation, grâce à de bons articles à deux francs la ligne, on l'emprunte et on le prête. On daignera même le recevoir en cadeau, si la position de l'auteur paraît justifier tant d'indulgence. La femme de chambre s'en empare et le cède à la portière. Trois jours après, il est sur les quais sous la rubrique des nouveautés à six sous, qui dément insolemment le prix d'annonce du journal, et l'édition tombe vierge dans la boutique de la beurrière.

Vous me direz, sans doute, qu'il n'en est pas ainsi du théâtre, où une rhapsodie, indigne des tréteaux en plein vent, rapporte plus de bénéfice en quelques semaines que le *Misanthrope* n'en rapportera jamais; mais vous touchez à une autre question; j'ai nié le progrès de la considération dans les lettres, et non celui de l'industrie. Je conçois très-bien, quoique cela paraisse difficile à croire, qu'on ait inventé un genre de pièces qui ne tombent jamais, et qui ne peuvent jamais tomber; je conçois qu'on ait eu l'adresse de leur donner un auditoire unanime à la première représentation, et qu'on leur ait assuré une imposante majorité d'applaudissements aux représentations suivantes; je conçois à merveille aussi qu'on ait lié indissolublement au succès des plus méchantes turpitudes l'intérêt des administrations théâtrales qui fondent sur lui toute l'espérance de leurs recettes et l'intérêt de la critique quotidienne qui en décime les

produits. Cela est vrai, mais ce n'est là ni de la littérature ni de l'art; c'est du commerce entendu comme l'entend le progrès, comme l'ont toujours entendu les marchands d'orviétan qui font attester par des compères l'efficacité de leurs drogues et de leurs poisons. Il est évident que si Corneille avait daigné user de ce secret, déjà connu de son temps, il aurait gagné autant d'argent que Tabarin.

Vous pourriez tirer du journalisme lui-même un argument plus spécieux encore, et vous ne le ferez pas. Vous savez trop bien ce que c'est.

Cette révolution a son côté avantageux. Je l'accepte au nom des gens de lettres, qui ont assez d'élan et de dignité pour se passer de patronage, et dont l'aigreur, qu'excite si naturellement une fausse position, ne peut pas altérer le caractère.

Elle a de plus grands inconvénients. Elle porte les esprits irritables à l'opposition systématique. Elle les entraîne dans le torrent de ces folles controverses qui ébranlent la société, et qui finiront par la perdre. C'est la parole qui a créé la civilisation; elle sait aujourd'hui qu'elle peut la détruire, et elle la détruira, parce qu'elle a été méconnue : vengeance criminelle et absurde, mais inévitable.

La Fontaine disait :

> Jadis l'Olympe et le Parnasse
> Étaient frères et bons amis.

Cette alliance est rompue. Où est l'Olympe maintenant?

Sous l'ancien régime, la littérature voulait tout, et, à défaut de tout obtenir, elle a tout renversé. Bonaparte la ménagea. Elle l'a servi. La Restauration l'a dédaignée. Elle l'a détruite.

La révolution de juillet reconnut ce fait, en s'appuyant sur la littérature politique. C'est le seul exemple d'une institution royale qui ait récompensé avec cet éclat les services de la publicité. L'Écriture ne dit pas que le vainqueur de Jéricho ait accordé les honneurs du triomphe à ses trompettes.

Ce résultat mérite seulement beaucoup d'attention de la part de ceux qui gouvernent. L'histoire d'Amphion prouve qu'une lyre peut relever les murailles que les trompettes ont fait tomber.

Une conséquence mieux acquise pour tous les siècles à venir, c'est que la littérature, dégradée de sa puissance antique, et privée du cortége d'honneurs et de respects dont elle était entourée, n'est plus le premier des arts. Que Dieu pardonne à ceux qui en ont fait le dernier des métiers!

Un métier, soit! pourvu qu'il soit honnête. Le jugement qui a été prononcé irrévocablement sur l'homme, le condamne à vivre du labeur de ses mains et à la sueur de son front. L'homme de lettres s'était relevé de sa proscription par la force du génie. Il y est retombé; c'est dans l'ordre.

Il n'y a rien de mieux d'ailleurs que d'exister des produits de son travail, et je vous remercie d'avoir offert cette vocation aux études laborieuses.

Soyez donc, mon cher Buloz, le seul Mécène possible des lettres déchues. Donnez du pain aux gens de savoir, et enrichissez-vous noblement en nourrissant leur fière et honorable pauvreté. C'est ce que je vous souhaite.

CH. NODIER.

FURETIÈRE

DANS TALLEMANT DES RÉAUX.

Pourquoi ne me serait-il pas permis, après avoir été deux fois l'éditeur de Furetière, de montrer quelque intérêt pour sa personne, et d'essayer de réhabiliter l'homme, après avoir rappelé quelque peu l'attention sur ses écrits ?

Les nouvelles éditions qui ont été données des ouvrages de Furetière, de son *Roman bourgeois*, le premier roman d' « observation » qui ait été écrit en français, et de ses vifs pamphlets contre ses confrères de l'Académie, l'hommage que lui a rendu M. Littré dans la préface de son Dictionnaire, et l'espèce de réparation que l'Académie a faite à sa mémoire en le mettant au rang des autorités de la linguistique (1), sont sans doute des témoignages assez constants de son mérite. Néanmoins il est resté sur l'homme et sur son caractère de ces préjugés fâcheux contre lesquels la conscience d'un apologiste ne se lasse pas de protester. Furetière a porté dans l'histoire, comme il l'avait portée pendant toute sa vie, la peine de son humeur caustique et de ses inimitiés. Ceux-là même qui, lors des réimpressions, ont reconnu volontiers le mérite du savant et le talent de l'écrivain, n'ont pu se dégager de l'impression laissée par le scandale du procès de Furetière et de son exclusion de l'Académie.

Un curieux émérite, qui a publié en *causeries* ses souve-

(1) V. Préface de la première livraison du *Dictionnaire historique de la langue française*. Didot, 1858.

nirs de dilettante et de chercheur, insistant quelque part sur le rôle civilisateur de l'Académie française, jette incidemment cette observation, qu'un corps ainsi composé et qui était moins une réunion de gens de lettres qu'une élite de beaux esprits, *ne pouvait garder dans son sein un* goujat *tel que Furetière*. Pourquoi ce vilain mot? Mais, ce qui est bien pis, un des esprits les plus sagaces et les plus sincères de ce temps-ci, notre cher maître M. Philarète Chasles, dans un excellent article du *Journal des Débats* où la nouvelle édition des *Factums* était jugée avec une indulgence que l'éditeur n'oubliera jamais, n'en vient-il pas tout à coup, lui aussi, à rudoyer le pauvre lexicographe, et à lui donner du cuistre et du goujat? « C'était, dit-il, un homme de mau-« vaise compagnie et de méchante humeur; » il le montre portant à l'Académie « un visage refrogné... une soutane de « la place Maubert... un vilain dossier de procureur *sour-« nois*... un rabat jaune. » Pourquoi *jaune*, ô mon maître? Qui nous a dit que Furetière fût moins soigneux de sa personne et de son costume que Racine et Boileau, ses amis, et que son rabat ou ses chausses fussent moins correctement ajustés que ceux de La Fontaine?... Son portrait, peint par De Sève et gravé par Edelinck, lui donne une belle figure, ouverte et souriante, une bouche malicieuse mais nullement grossière, un œil fin et un large front encadré d'une perruque non moins bien fournie que celle de La Bruyère ou de Saint-Simon. Le titre de procureur, je le crains, lui a fait tort dans votre esprit et vous a entraîné au souvenir des Rollet et des Chicaneau. — Eh bien, non, le mot vous a trompé : Furetière était bien procureur, en effet; mais non pas comme vous l'entendez. Il était PROCUREUR-FISCAL d'une abbaye, de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, charge de judicature ayant quelque rapport avec les fonctions de vidame, mais qui n'en avait aucun avec la besogne ténébreuse et larronnesse des Vollichons. Suivant tous les biographes, il était avocat au Parlement et docteur en droit canonique. Il fut abbé de Chalivoy et prieur de

Chuines. Il est qualifié de *messire* dans la préface du Dictionnaire universel. Il me semble que tout cela ne sent pas tant la chicane.

Du reste on a peu de renseignements sur la vie de Furetière; et, comme l'a judicieusement remarqué M. Francis Wey, qui le premier a levé l'étendard en faveur de l'écrivain calomnié et poursuivi par la plus redoutable des animosités, la haine d'un corps constitué, — ce peu de renseignements nous sont transmis par ses ennemis. C'est dans l'ignoble pamphlet de l'académicien Charpentier (*Dialogue de M. D*** et de M. L. M****) que l'on apprend que la mère de Furetière, veuve d'un apothicaire, s'était remariée à un clerc de conseiller, « autrefois laquais », dit cet écrivain suspect. Toujours est-il, à en juger par les fruits, que cette veuve d'apothicaire, et ce clerc, laquais ou non, donnèrent à leur fils une éducation aussi complète et aussi généreuse qu'on pouvait le prétendre en ce temps des fortes études, l'éducation qui faisait les grands poëtes, les bons critiques et les savants. Mais ce qui relève surtout Furetière, c'est l'éclat de ses liaisons avec les plus illustres écrivains de son temps, avec tout ce que l'Académie et les lettres, hors d'elle, comptaient de plus considérable et de plus respecté : Racine, Boileau, La Fontaine, Huet, Patru, Molière, Ménage, etc. Son amitié avec Boileau et Racine est attestée par leur correspondance, par les Mémoires de Racine le fils, et par le *Menagiana*. Il ne serait pas impossible qu'elle remontât jusqu'au temps des études classiques et que Furetière eût été soit le condisciple de Racine à Port-Royal, soit au collége de Clermont le condisciple de Molière, de Chapelle et du prince de Conti. Quoi qu'il en soit, cette amitié était dans son plein vers 1660, et Furetière dut incontestablement faire partie, avec Molière, Chapelle et La Fontaine, de ce petit cercle de la rue du Vieux-Colombier, dont M. Édouard Fournier a esquissé l'histoire. C'est à cette date qu'il faut placer la parodie des premières scènes du *Cid* faite en commun chez Furetière lui-même, au dire de Boileau, et à

laquelle il aurait eu la plus grande part (1). C'est encore lui, suivant Brossette, qui livra aux verges du satirique Cassagne et l'abbé Cotin. Mais ce qui apparente mieux encore Furetière à Boileau et à Molière qu'une camaraderie de collége, c'est l'analogie des idées et la communauté d'inspiration. Il y a une identité frappante entre les personnages du *Roman bourgeois* et ceux des *Satires*, des comédies de Molière et de ses *Plaideurs*. Il est évident que les mêmes originaux ont servi pour les uns et pour les autres, et que les auteurs avaient la même foi et les mêmes ennemis (2). Furetière, de même que Molière et Boileau dont il se montre l'émule dans ses satires, fut un des partisans et un des promoteurs de la réaction bourgeoise du bon sens contre la faveur déclinante de la littérature galante et des romans héroïques.

Les mémoires et les anas les montrent fréquentant aux mêmes endroits, non-seulement rue du Vieux-Colombier et à l'Académie, mais ailleurs encore, chez Patru et au fameux cabaret du *Mouton*, près du cimetière Saint-Jean, où Racine travailla, avec les conseils de ses amis, à la comédie des *Plaideurs*.

Furetière se brouilla plus tard avec La Fontaine, qu'il a outrageusement maltraité dans ses *Factums*. C'est lorsque, au plus fort de sa querelle avec l'Académie, il vit la Fontaine s'éloigner de lui et se bander avec ses ennemis. Et il n'y a pas à s'étonner de ce qu'un homme du caractère de Furetière ait senti vivement cette défection d'un ancien ami dans un cas où son honneur était en jeu, et où il avait contre lui

(1) « Celui qui avait eu le plus de part à cette affaire, c'est Furetière, et c'est de lui :

O perruque ma mie!

(Lettre de Boileau à Brossette, du 10 décembre 1701.)

(2) Dans la nouvelle édition du *Roman bourgeois* (1854, *Bibliothèque elzévirienne*), M. Édouard Fournier a soigneusement relevé en note les ressemblances de personnages, comme aussi les rencontres de mots et de situations qui attestent entre les auteurs un commerce fréquent et une communauté de goûts et d'opinions.

tant d'adversaires. Racine et Boileau restèrent fidèles jusqu'à la fin. Leur correspondance pendant les dernières années de la vie de Furetière témoigne de l'intérêt le plus tendre pour ses malheurs et pour sa santé. Racine, étant directeur de l'Académie, se refusa toujours à informer contre son vieil ami ; et le *Bolæana* a conservé les nobles et fermes paroles par lesquelles Boileau rappela à la décence et à la charité les confrères impitoyables qui prétendaient que l'Académie se dispensât envers Furetière des formalités usitées depuis la fondation de la compagnie pour les funérailles de ses membres.

On trouve imprimée, dans toutes les éditions des *Factums*, une lettre de Bussy-Rabutin, où, tout en réclamant pour Benserade, son ami, et pour la Fontaine, trop violemment attaqués selon lui dans ces mémoires, il plaint Furetière d'avoir été poussé à cette extrémité par ses adversaires et de n'avoir pu se défendre publiquement en justice : « J'ai trouvé, dit-il, tant de raison dans votre défense, que j'en ai augmenté l'estime que j'avais déjà pour vous; et ne pensez pas que les remontrances que je viens de vous faire sur M. de Benserade et sur M. de la Fontaine me fassent prendre leur parti et les excuser s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, quand j'en serai persuadé, que ce sont deux hommes de mérite qui ont fait injustice à un homme d'honneur et d'esprit... » Assurément Bussy n'eût point écrit de ce style à un goujat. On sait encore que Bossuet, s'il blâmait les violences du pamphlétaire, estimait le littérateur et le savant; et qu'ayant eu communication des cahiers du *Dictionnaire universel*, il s'en déclara hautement l'approbateur.

A ces témoignages que je rappelle sommairement, mais qui se trouvent rapportés plus au long dans l'introduction de la nouvelle édition des *Factums* (1), j'en viens ajouter aujourd'hui un autre, moins illustre, mais non moins précieux, celui de Tallemant des Réaux. Furetière n'a point d'article

(1) 1859, 2 vol. in-16.

spécial dans les *Historiettes*, mais il y est cité assez fréquemment : et certes, quand il s'agit des mœurs et de la vie privée, Tallemant ne peut être suspect, sinon de trop de sévérité ou de trop de malice. J'avoue même que ce n'est pas sans une certaine appréhension du résultat pour mon client que j'ai entrepris un jour le relevé des passages où son nom se trouve mêlé à la grande chronique des vices et des ridicules de son temps. Le grand indiscret, qui n'a ménagé personne, ni les rois, ni les dames, ni les héros; qui parle comme de grimauds des écrivains les plus estimés de ses contemporains; qui n'a fait grâce ni à la roupie de Chapelain, ni à l'avarice de Balzac, ni au bégayement de Racan, ni au balbutiement de Malherbe, ne pouvait manquer de nous donner une insigne caricature de Furetière, s'il était au vrai, comme on l'a supposé, un cuistre, un goujat, un malotru crasseux et butor. C'est là que nous allions trouver à coup sûr la soutane usée, le rabat sale, la mine refrognée, le nez pédantesque, barbouillé de tabac; perspective douloureuse pour un panégyriste! Eh bien, tout au contraire : Furetière, comme je l'ai dit, apparaît souvent dans les *Historiettes*, et n'y est jamais présenté que comme un garçon de bonne humeur, plaisant, redoutable par sa causticité, mystificateur, et allant quelquefois loin dans la plaisanterie de fait ou de langue, mais d'ailleurs spirituel, considéré, et allié aux meilleures compagnies. Tallemant l'appelle une fois une « peste, » mais en l'accolant à Boileau; c'est à propos des fameux exemplaires de la *Pucelle*, dont la distribution fut si économiquement réglée par Chapelain. Il en donna quelquefois un seul pour deux personnes, dit Tallemant; « mais, à ceux qu'il craignoit, à des *pestes* comme Scarron, Boileau et Furetière, il leur en a donné un tout entier. » (Tome III, p. 276.)

Les bons mots de Furetière cités dans les *Historiettes* sont de beaucoup meilleurs que ceux du *Fureteriana*, où l'on s'étonne de ne pas les retrouver; plaisanteries littéraires, pour la plupart, et généralement dirigées contre les ennemis

de la *coterie*, comme dit Tallemant. C'est le changement du *Moyse sauvé*, de Saint-Amand, *en Moyse noyé;* c'est le surnom de *Pucelle du Marais* donné à Mlle de Scudéry. Ailleurs Furetière aurait proposé d'ajouter à la clé du *Grand Cyrus*, que Scudéry signait de tous ses noms et de tous ses titres : « M. de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de la Garde : — *Mademoiselle sa sœur.* »

A la fin de l'Historiette de Colletet, Tallemant raconte que sa veuve, Claudine le Hain, vint un jour solliciter Furetière de lui prêter quelque argent pour faire enterrer sa mère, qui venait de mourir. C'était un mensonge : mais la pauvre veuve en était là. A quatre jours de là Claudine le Hain mourut elle-même, à l'hôpital, dit-on; et sa mère vint à son tour quêter pour la faire enterrer. — *Mais*, lui dit Furetière, *ce n'est pas votre fille qui est morte; c'est vous.*

Cette anecdote m'en rappelle une autre, rapportée dans la première édition du *Fureteriana.* Furetière relevait d'une longue maladie; et un abbé de ses amis, qui pendant son alitement s'était constitué l'ordonnateur de ses dépenses, lui rendait ses comptes. Il y avait tant pour le chirurgien, tant pour l'apothicaire, tant pour les messes, tant pour le confesseur, tant pour le prêtre qui était venu administrer le malade, tant pour le sacristain qui avait apporté les huiles. — *Mon Dieu ! l'abbé*, s'écria Furetière, *vous m'avez ruiné en sacrements !*

Je trouve rectifiée dans Tallemant, et réduite à la mesure d'une gaminerie d'étudiant, une des plus graves accusations portées par Charpentier contre Furetière dans son *Dialogue.* Bien qu'édifié depuis longtemps sur la nature de ce sale et venimeux écrit, je n'ai pas été fâché d'avoir une preuve nouvelle, après tant d'autres, des sentiments haineux qui l'ont inspiré. Charpentier, qui a eu le singulier courage de s'en reconnaître l'auteur, avance dans le même paragraphe qu'il avait été autrefois l'ami de Furetière (1). Entre les autres

(1) V. *Carpenteriana.* Charpentier ajoute quelques pages plus loin : « Peut-être me siéroit-il de dire que Furetière n'avoit pas d'esprit, et

aménités que l'auteur de cette belle pièce accumule pour prouver que Furetière était incapable de faire un Dictionnaire, il l'accuse d'avoir prostitué sa sœur afin de se procurer l'argent nécessaire à l'acquisition de sa charge de Procureur fiscal. Cette accusation vient après celles de simonie, d'escroquerie, de chantage et de sacrilége. La chose est contée fort longuement, avec force épithètes et une multitude de points d'indignation. Voici pourtant comment cette grosse affaire se réduit dans l'historiette à un tour de vieille comédie, assez impertinent, il est vrai, et passablement choquant selon nos idées modernes, mais que le théâtre, les romans et les mémoires du temps se sont chargés d'innocenter. Il faut se rappeler qu'en seize-cent-soixante la position des fils de famille à l'égard de leurs ascendants était bien différente de ce que nous voyons aujourd'hui, et qu'en l'absence de moyens légaux, on était quelquefois, par force, poussé dans les voies extra-légales. C'est ce que tous les Clitandre, tous les Horace, tous les Valère, aidés de tous les Laflèche, de tous les Lélie, de tous les Mascarille et de tous les Scapin, attestaient chaque soir au public, aux pères de famille et aux magistrats, complices par leurs applaudissements. Furetière donc, ne pouvant obtenir de sa

« cela parce qu'il m'a outragé dans plusieurs endroits de ses écrits. « Mais, bien loin de vouloir donner une pareille idée de Furetière, « j'avouerai toujours qu'il est un des meilleurs satiriques que nous « ayons, et qu'il ne le cède en rien, de ce côté, à M. Despréaux. » — Le titre du pamphlet est : *Dialogue de M. D...* (Despréaux), *de l'Académie françoise*, *et de M. L. M...* (Le Maistre), *avocat au parlement*. Je n'ai jamais pu m'expliquer comment Charpentier avait pu prendre pour interlocuteur de ce dialogue Boileau, le plus fidèle ami de Furetière, et qui le méprisait beaucoup, lui, Charpentier. « Il ne falloit pas, dit Goujet, *déshonorer* M. Despréaux en le faisant un des interlocuteurs de ce misérable Dialogue... Ce n'est qu'un libelle plein d'injures grossières et d'accusations qui paroissent calomnieuses, et dont le style est d'ailleurs détestable. » (*Bibliothèque françoise*, t. XVIII.) Quant à l'opinion de Boileau sur Charpentier, on peut consulter sa correspondance avec Brossette, lettres LXXXVI, LXXXVII et LXXXVIII, édition Techener, 1858.

mère la reconnaissance de ses droits légitimes, comme il était sur le point de traiter d'une charge importante, s'avisa d'un expédient, d'une ruse, impardonnable sans doute dans notre temps où une feuille de papier timbré, où une simple remontrance suffirait pour lever l'obstacle qu'il rencontrait, mais qui n'était pas sans excuse alors, et qu'on ne pouvait incriminer qu'en la tournant au mélodrame, comme l'a fait Charpentier. Il supposa une demande en mariage de sa sœur, faite par un jeune homme habitant la province. L'affaire devant se traiter par correspondance, la mère fut donc obligée de déclarer son avoir, et de faire connaître la part qui en revenait à chacun de ses enfants. Tallemant ajoute que, quoique le tour fût un peu fort, la sœur le trouva *si plaisant, qu'elle n'en voulut point de mal à son frère* (1). Il semble d'ailleurs que, si libéraux qu'aient été les parents de Furetière pour l'éducation de leur fils, ils n'aient jamais été au-delà, ni bien généreux, ni bien intelligents de ses besoins ; témoin le trait suivant, rapporté au même lieu : — « Furetière demandait de l'argent à son père pour acheter un livre. — Sais-tu donc, lui demanda celui-ci, tout ce qu'il y a dans l'autre que tu as acheté la semaine passée ? » C'était un dictionnaire ! Pour excuser cette naïveté, Tallemant rapporte immédiatement après que sa propre mère lui dit un jour : — *Pourquoi acheter des livres ? N'avez-vous pas fait toutes vos études* (2) ? — La bourgeoisie d'alors n'allait pas plus loin.

Le savant et judicieux commentateur de la troisième édition des *Historiettes* paraît convaincu que Furetière et Tallemant des Réaux étaient amis (ce qui, du reste, ne peut faire suspecter la bonne volonté de des Réaux pour Furetière. On sait par trop d'exemples combien peu l'amitié et même les liens du sang influaient sur les jugements de des Réaux : l'*Historiette* de ses frères suffirait à en donner la preuve). M. Paulin Paris tire cette induction de certaines

(1) *Historiettes*, t. VII, p. 432.
(2) *Hist.*, Naïfvetés, bons mots, etc., t. VII.

anecdotes et de certains bons mots que l'on trouve répétés dans les *Historiettes* et dans le *Roman bourgeois* par exemple, ou dans les *Troubles du royaume d'Éloquence.* Telle est la réponse de Furetière à un chirurgien (*Hist.*, 2, VII) qui se retrouve intercalée dans le roman. Telle est l'histoire des manchettes de la présidente Tambonneau, que Furetière n'a point nommée et dont Tallemant donne le nom tout au long, selon sa coutume. Quant à la liaison de Furetière avec Patru, rendue probable par tant d'amitiés communes à l'un et à l'autre, elle est attestée, ce me semble, par l'analogie frappante d'une aventure amoureuse de la jeunesse du célèbre avocat, racontée dans l'*Historiette* de Mlle Lévesque, avec le premier épisode du roman de Furetière. Le lieu de la rencontre, la qualité des personnages et leurs physionomies même sont semblables dans l'historiette et dans le roman.

L'héroïne de Furetière est blonde et blanche comme Mlle Lévesque, et comme elle fille d'un procureur; son poursuivant est avocat comme Patru, et avocat du bel air, élégant et hantant plus souvent les ruelles que le Palais. Enfin, l'endroit où Patru vit pour la première fois Mlle Lévesque est cette même église des Carmes de la place Maubert, où Furetière a noué l'intrigue de son roman. Patru, d'ailleurs, est fort honorablement traité dans les *Factums*, où, par parenthèse, l'abbé Tallemant, frère aîné de des Réaux, ne me paraît pas autant ménagé que le veut croire M. Paulin Paris. Mais ce qui prouve, mieux que des ménagements, une sorte d'entente et de confidence habituelle entre Furetière et l'auteur des *Historiettes*, c'est que ce frère aîné est justement moqué dans les *Factums* pour les mêmes défauts et les mêmes travers dont son cadet s'est fait l'accusateur : l'avarice, l'envie, l'humeur sombre et tracassière, et cette continuelle agitation d'esprit qui l'avait fait surnommer dans la famille *Son Inquiétude*. Des Réaux, qui traite assez mal son frère et se plaint aigrement de sa conduite en plusieurs occasions, ne pouvait pas trouver mauvais qu'on l'at-

taquât sur les points que lui-même jugeait reprochables, et qui lui étaient hostiles. Et, de son côté, Furetière pouvait croire qu'il ne désobligeait pas son ami en se faisant le complice de ses moqueries contre un aîné ombrageux et gênant.

Pour moi, toute la conclusion que je voudrais tirer de cette familiarité de Furetière avec les hommes distingués de son temps, avec ce qu'on appelait alors « les honnêtes gens, » c'est-à-dire les gens bien nés et de bon renom, tels que les Tallemant, les Montausier et les Patru, c'est qu'il était lui-même apparemment, en dépit de sa science profonde et de son humeur caustique, un homme de bon monde, et, comme on dirait aujourd'hui, un homme comme il faut. Or les *Historiettes* nous le font voir admis dans les cercles littéraires les plus recherchés de son siècle, aux *lundis* de Ménage et dans la petite académie de l'abbé de Marolles, où, selon Tallemant, la coterie de Boileau aiguisait ses griffes contre Chapelain et Conrart. On savait déjà, grâce au *Dictionnaire des Précieuses*, où Furetière est nommé *Hilante*, qu'il avait passé par l'hôtel de Rambouillet; et là certainement les défauts dont on l'a chargé, les façons qu'on lui prête auraient fait tache, une tache dont nous retrouverions la trace dans les souvenirs du satiriste qu'incommodait si fort la malpropreté de Chapelain.

Furetière, outre son savoir et son talent, était donc un galant homme; c'est tout ce que je voulais me démontrer à moi-même, c'est tout ce que je voulais plaider aujourd'hui. Et maintenant j'en ai fini avec Furetière, je n'en parlerai plus. Quelque profit que j'aie tiré de son dictionnaire, quelque plaisir que m'aient causé son roman et ses pamphlets, je crois m'être acquitté envers lui. CHARLES ASSELINEAU.

LA
PEINTURE FRANÇAISE
DANS LES MANUSCRITS DU MOYEN AGE.

LA BIBLIOTHÈQUE DE M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

Les manuscrits du moyen âge ne sont pas seulement intéressants pour les érudits et les savants qui peuvent y trouver des documents nouveaux sur l'histoire et la littérature depuis l'antiquité chrétienne jusqu'à la renaissance. Ces parchemins, ces vélins, enrichis pour la plupart de vieilles miniatures, sont des monuments authentiques qui permettent à l'artiste de suivre et d'apprécier les développements successifs de la peinture pendant tout le cours du moyen âge; car, ainsi qu'on l'a fort bien dit, l'art de la peinture, en France surtout, s'est caché dans les livres durant des siècles. — M. Ambroise-Firmin Didot est un des premiers qui aient songé à fouiller les manuscrits pour l'y découvrir. — Aussi, au point de vue exclusif de l'art, l'étude de la précieuse collection que cet infatigable chercheur augmente depuis tant d'années, et qui est en partie exposée aux Champs-Élysées, est pleine d'attrait et d'émouvantes surprises. Il y a là toute une histoire de la peinture jusqu'au dix-septième siècle.

L'examen des manuscrits aide donc à soulever un coin du voile épais qui nous cache l'histoire des arts du dessin pendant ce moyen âge que l'on croyait barbare il y a soixante ans, et dont la civilisation est chaque jour mieux appréciée depuis un demi-siècle. Ajoutons que les manuscrits, ces monuments par excellence de la vie privée de nos pères, ces témoins journaliers, ces compagnons inséparables de leur existence intime, sont comme une vaste encyclopédie où le pinceau de nos vieux peintres nationaux a tracé, jour par jour, l'histoire des costumes, des usages, des cérémonies religieuses ou civiles. — Les manuscrits forment aussi comme

une galerie de portraits historiques, où nous retrouvons à chaque instant les « ymages » inédites de personnages illustres des temps passés.

Un des manuscrits français les plus anciens de la collection de M. Didot est un rituel in-folio du onzième siècle, dont l'écriture est de la main de Gérard, abbé de Luxeuil, en l'an 1840. Sur l'une des pages, nous avons vu le portrait d'un abbé revêtu des ornements sacerdotaux, qui, selon toute apparence, est l'abbé Gérard lui-même. Les canons, écrits en lettres d'or sur parchemin teint en pourpre, sont encadrés dans des ornements très-variés empruntés à l'architecture. Les miniatures, exécutées avec beaucoup d'art et de précision, fournissent de véritables modèles d'ornementation du style roman-byzantin : colonnes, chapiteaux, frises, modillons, consoles, pleins-cintres, dispositions architectoniques de toute espèce, sont rendues avec une exactitude et une richesse de coloris qui étonnent dans une œuvre si ancienne. Quelques-unes de ces enluminures sont exécutées sur le revers d'un vélin dont le recto est couvert de peintures qui remontent à une époque bien antérieure. Les vers suivants attestent l'origine de ce rituel :

Luxovii pastor Gerardus, lucis amator,
Dando Petro librum lumen michi posco supernum.

Nous passerons rapidement sur les productions des dixième, onzième et douzième siècles, pour arriver aux manuscrits français du treizième siècle, dont la collection de M. Didot possède un si grand nombre de spécimens. Au treizième siècle, l'art français (le seul dont nous nous occupions ici) prend un caractère tout nouveau ; les traditions byzantines et romanes commencent à tomber dans l'oubli. Si, dans les personnages, dans l'arrangement des draperies et dans certains détails de la peinture, on retrouve encore les souvenirs du style byzantin, on voit le gothique dominer dans toutes les miniatures où sont représentés des édifices ou des ornements empruntés à l'architecture. Ainsi, dans un autre Psau-

tier du treizième siècle et dans une Bible du même temps, où l'ornementation architectonique joue un grand rôle, les colonnettes élégantes et menues, les ogives élancées et les arceaux trilobés remplacent les fûts massifs et les pleins-cintres byzantins du rituel de l'abbé Gérard. — Voici un livre d'Heures de la même époque où la peinture des personnages est encore quelque peu barbare; mais les têtes n'ont plus cette roideur et cet aspect farouche de la période romane. L'artiste a su varier l'expression des physionomies, tout en leur laissant ce cachet de naïveté charmante qui distingue l'art français au moyen âge. Les sujets se détachent, non plus sur des fonds d'or, comme au commencement du moyen âge, mais sur des fonds quadrillés qui imitent l'aspect d'une fine mosaïque ou d'une marqueterie en couleurs vives et heureusement nuancées.

Jusqu'au treizième siècle, l'art des calligraphes, des enlumineurs, des faiseurs d'*histoires*, comme on appelait alors les miniatures des manuscrits, resta le monopole presque exclusif des moines et des religieux. Les évêques, les prieurs, les abbés, s'efforçaient d'encourager « la copie des bons livres » dans les monastères et les cloîtres. Théodoric, abbé d'Ouche, en Normandie, avait même inventé une légende fort ingénieuse pour persuader à ses moines de se livrer sans relâche au travail des manuscrits. Orderic Vital, le chroniqueur du douzième siècle, nous a transmis cette fable chrétienne que M. Paul Lacroix a traduite dans son *Histoire de l'imprimerie*. « Un certain Frère demeurait dans un monastère; il était coupable de nombreuses infractions aux lois monastiques ; mais il était écrivain. Il s'appliqua à l'écriture et il copia volontairement un volume considérable de la divine loi. Après sa mort, son âme fut conduite, pour être examinée, devant le tribunal du juge équitable. Comme les mauvais esprits portaient contre elle de vives accusations et faisaient l'exposé de ses péchés innombrables, de saints anges, de leur côté, présentaient le livre que le Frère avait copié dans la maison de Dieu, et comptaient lettre par lettre

l'énorme volume, pour les compenser par autant de péchés. Enfin, une seule lettre en dépassa le nombre, et tous les efforts des démons ne purent lui opposer aucun péché. C'est pourquoi la clémence du juge suprême pardonna au Frère, ordonna à son âme de retourner à son corps, et lui accorda avec bonté le temps de corriger sa vie. »

Dès le commencement du treizième siècle, la fondation des Universités, et notamment de l'Université de Paris, ouvrit des voies nouvelles à l'art des calligraphes et des miniaturistes, en le faisant passer aux mains des artistes laïques. La bannière universitaire rallia autour d'elle toute une armée de parcheminiers, de calligraphes, de peintres, de relieurs, de libraires, qui, en raison de leur métier, eurent le droit de porter le titre de clercs. On comprend quelle immense impulsion cette sorte de sécularisation dut imprimer à la peinture des manuscrits, à cet art si fort goûté par les grands seigneurs aussi bien que par les prêtres. Aussi, durant tout le cours du treizième siècle, la peinture française fit de sérieux progrès. La collection Didot nous en fournit la preuve. Les miniatures qui ornent les Heures de Bonne de Luxembourg, femme du roi Jean, et qui datent de la première moitié du quatorzième siècle, sont touchées avec une finesse et une grâce ravissantes. La partie purement ornementale de ce beau manuscrit n'est pas traitée avec moins d'habileté que les miniatures. Les enjolivements des majuscules, les encadrements des pages, sont exécutés avec une élégance achevée. Des fleurs, des oiseaux peints avec leurs couleurs naturelles, des papillons, des fruits, des feuilles, se mêlent et s'enlacent dans des rameaux déliés, et les couleurs vives et harmonieuses de ces arabesques sont délicatement rehaussées d'or bruni. Délaissant les fonds d'or ou de marqueterie, le peintre s'efforce d'imiter les tentures des appartements par des camaïeux très-légèrement touchés. Bientôt les artistes se sentirent assez forts pour aborder les paysages et les détails d'intérieur qui, dans quelques manuscrits de la fin du quatorzième siècle, sont rendus avec beaucoup de

finesse et avec un sentiment déjà très-développé de la perspective et des jeux de la lumière. — Nous citerons dans la collection Didot, parmi les plus belles productions de cette époque, un manuscrit du *Roman de la Rose*, presque aussi soigné que les *Heures* de Bonne de Luxembourg. Ces peintures calligraphiques montrent à quel point la miniature s'éleva au quatorzième siècle. A cette époque, la protection de Charles V et de ses frères, les ducs de Berri et de Bourgogne, contribua singulièrement aux progrès des arts du dessin. Ces princes, grands amateurs de belles choses, et surtout de beaux livres, consacrèrent des sommes considérables à un art pour lequel ils étaient passionnés, et ils firent exécuter d'admirables travaux de peinture et de calligraphie. « Les riches enluminures n'étaient pas seules à donner du prix à ces beaux ouvrages ; ils se recommandent encore par d'autres mérites, qu'ils devaient, par exemple, aux soins du parcheminier, à l'art de plus en plus parfait du copiste. » La finesse et la beauté du vélin, l'élégance des caractères, la netteté de l'écriture, la richesse et la variété des lettres, attestent que l'habileté de l'écrivain allait de pair avec le talent du peintre. Les copistes laïques qui écrivaient au moyen âge tous ces beaux manuscrits étaient en général d'assez bons vivants, voire de fort mauvais sujets, si l'on en juge par les souscriptions qu'ils avaient coutume de mettre à la fin des manuscrits qu'ils transcrivaient. Ainsi on lit à la fin d'un *Infortiat:*

Explicit, expliceat, bibere scriptor eat.

A la dernière page du manuscrit *De rerum proprietatibus* de la Bibliothèque impériale, le copiste a ajouté :

Detur pro penâ pos, hanaps, vinea vina.

Au bas d'un autre manuscrit, M. Lacroix a trouvé ce vœu un peu crûment exprimé :

Detur pro penâ scriptori pulcra puella.

Au quinzième siècle, l'influence des peintres de l'école allemande et flamande, des Van Eyck, des Mekenem, des Memling, des Marten Schoen, réagit favorablement sur la miniature française, qui prit alors un cachet d'art plus pur et plus sérieux, tout en conservant sa naïveté souvent pleine de philosophie.

Nous trouvons, dans les manuscrits de M. Firmin Didot, exposés au Musée des Champs-Élysées, une admirable collection de manuscrits français de cette belle époque. Voici d'abord un livre d'Heures richement enluminé de peintures, dont les sujets sont tirés de l'histoire de Jésus-Christ, des Actes des Apôtres ou de la Vie des Saints. Une danse des morts très-complète et quelques miniatures allégoriques extrêmement bizarres donnent une idée de la manière dont on entendait la religion au quinzième siècle. Voyez, par exemple, cette « ymage » du charnier des Innocents : des prêtres, des moines, qui forment au second plan un groupe animé, viennent d'enterrer un mort que le peintre a représenté couché dans sa fosse. Du cadavre auquel on vient de donner le dernier coup de goupillon, l'âme s'envole sous la forme d'un petit génie qui s'élance vers le ciel. Mais un démon tout noir et fort laid l'arrête et s'en emparerait peut-être si saint Georges, arrivant fort à propos, ne renvoyait d'un coup de lance Satan à tous les diables. Cette petite composition, tout imprégnée des naïves croyances d'autrefois, est touchée avec beaucoup d'esprit et de vivacité.

Nous retrouvons une scène analogue dans les Heures de Marguerite de Rohan, grand'mère de François Ier. Marguerite est étendue morte dans son tombeau ; son ange gardien conduit son âme aux pieds du Seigneur. Mais un diablotin s'élance de dessous terre pour apporter au souverain juge une liste de péchés passablement longue. Heureusement saint Michel apparaît tout étincelant avec son armure d'or fin ; il touche de sa lance sacrée le démon malfaisant, qui rentre bon gré mal gré dans les noirs abîmes. Ce même livre d'Heures contient un fort beau portrait de Marguerite de Rohan.

Du quinzième siècle voici encore un poëme inédit d'Estienne Porchier : *les Quatre âges de l'homme,* avec de brillantes enluminures qui représentent comme dans des tableaux les diverses scènes de la vie de l'homme ; *la Chronique des ducs de Bourgogne*, par Hugues de Tollins, « paincire » des ducs de Bourgogne; un rituel in-folio ayant probablement appartenu au cardinal Sanguin, et dont les peintures sont aussi remarquables par les qualités de la composition que par la finesse de l'exécution et la beauté du coloris; les Heures d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, etc. — Arrêtons-nous un instant devant cet autre livre de prières, admirable travail de calligraphie et de peinture. Les majuscules ont été ornées *con amore* par un patient et ingénieux artiste. Les encadrements des pages dénotent une incroyable légèreté de pinceau et une étonnante fécondité d'imagination. Les miniatures sont d'un coloris frais, éclatant comme si le peintre les avait achevées d'hier. Ce bel ouvrage, qui appartenait à la Couronne, a été donné par Louis XV au docteur Meade, lors du voyage que fit en France ce médecin anglais, aussi célèbre qu'original. M. Didot l'a acheté à la famille du docteur Meade. Sur l'une des gardes nous avons lu ce vers signé de Pope :

Books for Mead and Butterflies for Sloane.

Sur un livre d'Heures exécuté avec un soin tout particulier, nous trouvons à chaque page, dans les encadrements et dans les arabesques, les trois lettres A N E, accompagnées de fleurs de lis et d'hermines héraldiques, avec une cordelière d'or. Or l'hermine est le corps de la devise des ducs de Bretagne. Tout le monde connaît l'âme de cette devise : *Potius mori quam fœdari* (mieux vaut mourir que se souiller). La cordelière fut un ordre institué par elle, et fait aussi partie des insignes héraldiques de la maison de Bretagne. Le volume de la collection Didot a appartenu en effet à Anne de Bretagne. Ce sont les petites Heures de cette reine de France dont le bon Brantôme aime tant à parler, et

qui n'a pas laissé que de jouer un rôle important dans l'histoire de notre pays. On sait qu'Anne de Bretagne, fiancée à Maximilien d'Autriche, qui l'épousa même par procuration, devint la femme de Charles VIII et gouverna la France pendant les campagnes d'Italie. Quand Charles VIII mourut, Anne, qui n'avait encore que vingt-et-un ans, ressentit une profonde douleur. Elle resta deux jours sans manger, couchée par terre, pleurant sans cesse, et elle porta le deuil en noir, au lieu du blanc adopté par les reines de France. Mais Louis XII, qui l'avait aimée lorsqu'il n'était que duc d'Orléans, parvint à la consoler et l'épousa. Brantôme raconte que, « dans ses goguettes, le roi l'appelait sa Bretonne. ». En effet, Anne resta toujours Bretonne de cœur, et elle regarda son bon duché de Bretagne comme le plus beau fleuron de sa couronne. — Nous trouvons dans les comptes de la trésorerie d'Anne de Bretagne, un passage relatif aux *Petites Heures* de M. Didot, dont l'origine se trouve ainsi nettement établie.

« A Jehan Riveron, escripvain demourant à Tours, pour avoir escript à la main unes petites heures que la dicte dame a faict faire à l'usaige de Rome, et avoir fourni de vélin (3 septembre 1491), quatorze livres. »

Outre quelques miniatures détachées du grand Missel d'Anne de Bretagne, M. Firmin Didot possède deux autres manuscrits qui se rattachent à l'histoire de la reine Anne, et qui, s'ils sont moins précieux que les petites Heures comme monuments de la peinture, fournissent des détails historiques d'un certain intérêt. Ces deux manuscrits, enrichis de curieuses enluminures, contiennent la relation des funérailles d'Anne de Bretagne dont le corps fut transporté de Blois à Saint-Denis. Le premier de ces manuscrits renferme également une « complainte que faict Bretaigne, son premier hérault et l'un de ses roys d'armes. » Sur l'une des pages, le calligraphe a peint la boîte dans laquelle fut renfermé le cœur de la reine Anne pour être transporté en Bretagne. Cette boîte, en forme de cœur

elle-même, est entourée de la cordelière avec ce quatrain :

« En ce petit vesseau de fin or pur et munde,
« Repose ung plus grand cueur qu'onque dame eust au monde.
« Anne fut le nom d'elle, en France deux fois Royne,
« Duchesse des Bretons royalle et souveraine. »

L'autre relation a appartenu à d'Aguesseau et porte en titre : « *Le trépas de l'Hermine regrettée.* » A la fin de l'ouvrage, après avoir raconté le repas des funérailles, l'auteur termine ainsi :

« ..... Adonc icelluy seigneur Davaucourt, après dyner, en la présence des assistans, estant près des dits roys d'armes et héraux ayans leurs cottes d'armes vestues, parla haultement à tous les officiers en général leur disant : « Messires, « la royne très crestienne et duchesse nostre souveraine « dame et maistresse vous a bien entretenus et moult vous a « aimez. Vous l'avez bien et loyaulment servie. Il a pleu à « Dieu de la nous oster... Et affin que cognoissiez qu'il n'y « a plus de maison ouverte, je rompz le baston. » Ce qu'il fit. Lors commença le dit roy d'armes Bretaigne à crier à haulte voix en la dite salle, disant : « La très crestienne « royne et duchesse nostre souveraine dame et maistresse est « morte. Chascun se pourvoye. »

Un manuscrit très-rare du quinzième siècle contient le *Traité de la consolation*, de Boëce, traduit par Jehan de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose*. Nous n'avons pas lu la traduction de Jehan de Meung, mais nous avons admiré les fines enluminures, à sujets allégoriques pour la plupart, qui ornent le beau manuscrit de M. Didot. Dans une publication récente (1), M. Louis Moland a cité une paraphrase fort originale de la *Consolation*, de Boëce. Cette paraphrase, en détestable français du quatorzième siècle, est si incorrecte, si barbare, qu'elle a besoin d'être traduite elle-même pour être comprise. Nous empruntons à M. Moland un passage de l'épisode d'Orphée descendant aux Enfers, mis en

(1) Les *Origines littéraires de la France*, par M. L. Moland.

vers latins par Boëce dans sa *Consolation,* et travesti par ce traducteur anonyme.

« ..... Orphée se mit à suivre le diable qui s'en allait à grands pas vers l'Enfer. Quand ils y furent descendus, il y eut là une telle hilarité qu'il n'y avait diable si brûlé qui pût se tenir de rire en voyant la joie forcenée d'Orphée lorsqu'il retrouva sa moitié. — Un des habitants de l'Enfer dit aux autres : « Nous pouvons, si nous voulons, nous divertir « beaucoup de cette aventure. Rendons Orphée à sa femme « à une condition : que pour frayeur qu'il ait, quoi qu'il « entende, qu'il voie ou qu'il sente, il ne se retournera ni ne « regardera en arrière jusqu'à ce qu'il soit dans sa maison. « Sinon il perdra sa femme sans rémission et s'en ira seul « comme il est venu. Et je me vante bien de faire un si hor- « rible et épouvantable tonnerre derrière ses épaules, qu'il « ne pourra s'empêcher de détourner la tête et les yeux « vers l'Enfer. Et alors nous rirons bien de la douleur ex- « travagante à laquelle il se livrera en perdant une seconde « fois sa femme. » — Tous les démons s'accordèrent à ce jeu, et ce qui était convenu fut exécuté. Ils laissèrent, moyennant la condition que je vous ai dite, la femme suivre son mari, dont la joie n'avait point de bornes. Mais cet ennemi fit tout à coup derrière Orphée un bruit si effroyable, que ce malheureux, tout prévenu et affermi qu'il était, jeta involontairement un regard vers ce mortel fracas qui éclatait sur ses épaules, et de cette manière sa femme lui fut de nouveau ravie. Et Orphée s'en retourna au tombeau, se tordant les mains et braillant aussi fort que si le grand diable l'eût tenu. »

O Virgile! ô Ovide ! ô Glück! où êtes-vous? O vous qui chantiez si bien les plaintes harmonieuses du triste Orphée, quelle muse barbare a osé mêler ses grossiers accents à vos chants inspirés!

Il est juste de dire que la moralité tirée de cette fable par l'écrivain du moyen âge est déduite avec beaucoup de justesse et de philosophie :

« Il en arrive de même à ceux qui s'en vont vers leur maison, c'est-à-dire vers le paradis en compagnie de leur femme, c'est-à-dire de la vérité, si pour quelque crainte ou quelque tristesse vaine ils détournent leurs yeux, leur cœur et leur entendement vers ce monde misérable. Et bienheureux au contraire ceux qui tiennent fermement et constamment leurs pensées et leur affection élevées vers la lumière divine ! »

Mais revenons à l'art des peintres de manuscrits dont nous voulons dire encore quelques mots, car nous ne saurions parler de la miniature au quinzième siècle sans citer Jehan Foucquet, *le bon painctre et enlumineur du roy Louis XI*[e] (1).

Jehan Foucquet est incontestablement le plus habile des peintres français du moyen âge. Dans une miniature qui appartient à la collection de M. Didot, et qui a été détachée d'un charmant manuscrit d'*Heures* ayant probablement appartenu à maistre Estienne Chevalier, trésorier des rois Charles VII et Louis XI, nous trouvons réunies toutes les brillantes qualités qui distinguent Jehan Foucquet. C'est une *crucifixion* largement traitée dans un style propre à l'école française de cette époque, et qui rappelle la manière des Flamands sans en avoir les défauts. Une admirable entente de la perspective, le bel ordre de la composition, un sentiment vrai, une heureuse variété dans l'expression des physionomies, la justesse des poses, le fini des détails, la connaissance parfaite des effets de lumière, l'habile agencement des couleurs, la correction du dessin, donnent à l'œuvre de Jehan Foucquet une supériorité incontestable sur ses devanciers, sur ses contemporains et sur beaucoup de ceux qui l'ont suivi. « On se croirait avec lui au temps de Léon X et de François Ier, s'il n'avait conservé cette précieuse naïveté qui caractérise le moyen âge, et qui donne parfois du charme à l'ignorance même (2). »

Quoique nous ne voulions parler que de l'art français, nous ne passerons pas devant un manuscrit attribué à Mem-

(1) M. L. Curmer publie en ce moment l'OEuvre de Jehan Foucquet.
(2) Lettre de M. le comte de Bastard.

ling sans nous arrêter pour y jeter un regard d'admiration. Parmi les ravissantes miniatures de ce bel ouvrage, nous signalerons une tête de Vierge d'une grâce toute séduisante. Cette peinture, d'un des premiers maîtres flamands, ressemble à une petite Vierge peinte à l'huile de la collection de M. Germeau, à tel point que nous croyons pouvoir attribuer les deux miniatures à la même école et peut-être au même pinceau (1).

Auprès des miniatures de Memling et de Jehan Foucquet, les plus beaux manuscrits du seizième siècle produisent peu d'effet. Pourtant la collection de M. Firmin Didot possède quelques beaux ouvrages de la Renaissance appartenant à l'art français, comme les Heures du cardinal Sanguin, ou à l'art italien, comme le manuscrit de Cassiodore. Un autre manuscrit italien, un Virgile antérieur au seizième siècle, orné d'arabesques et d'enluminures, est écrit en lettres d'une grande élégance qui se rapprochent beaucoup de certaines impressions du seizième siècle. Peut-être même les lettres de ce manuscrit ont-elles servi de modèle aux caractères d'impression des Aldes, qui firent paraître en 1501 la première édition de Virgile.

Le nom des Aldes nous amènerait à parler des premiers livres imprimés et des commencements de la typographie. Mais ce serait sortir de notre cadre, et nous résisterons au désir d'admirer ces belles éditions anciennes, les délices des amateurs de livres, qui ne sont qu'une des moindres richesses de la bibliothèque de M. Firmin Didot.

ALBERT PETIT.

(1) Ce précieux manuscrit dont la reliure en peau de chagrin est recouverte d'ornements en argent, si bien ciselés qu'on pourrait les croire de la main de Benvenuto Cellini, s'était conservé depuis plus d'un siècle dans la famille Debure, où il était regardé comme le plus beau de tous ceux qui étaient passés par les mains de ces célèbres libraires. M. Ambroise-Firmin Didot en fit l'acquisition, en 1853, au prix de 8,000 fr., à la vente de son cousin M. Debure, qui l'avait reçu en héritage de son aïeule, fille de François Didot, ami et éditeur des Œuvres de l'abbé Prevost. *(Note de l'éditeur.)*

ANALECTA-BIBLION.

CATALOGUE DE MES LIVRES (par M. Yéméniz, de Lyon), tome premier. *Lyon*, L. Perrin, 1865, in-4, 243 p.

Un catalogue de livres se présente sans doute comme une chose fort aride, fort dépourvue d'agrément, et toutefois des écrivains ingénieux, des maîtres dans l'art de bien dire, des académiciens chers aux lecteurs de notre *Bulletin*, Charles Nodier et M. de Sacy, ont su tracer des pages charmantes à propos d'inventaires de ce genre.

Il y aura bientôt un demi-siècle (telle est la rapidité du temps), Nodier consacrait, dans le *Journal des Débats*, ce nous semble, un de ces articles dont il avait le secret au *Catalogue d'un amateur* que venait de publier M. Renouard (1818, 4 vol. in-8). Il rappelait ce conte des *Mille et une Nuits* qui montre un calife introduisant un sage dans les salles qui contiennent ses trésors. Des urnes du plus grand prix et d'un travail admirable renferment, les unes des amas de pièces d'or, d'autres des diamants, des rubis, des émeraudes; celles-ci sont gorgées de perles et celles-là de bijoux. L'étonnement du visiteur, en présence de toutes ces richesses, est comparé à la surprise qu'éprouve le bibliophile lorsqu'il parcourt un catalogue qui lui révèle la possession aux mains d'un heureux collectionneur d'une multitude de joyaux d'un genre spécial.

L'émotion que Nodier attribuait à l'œuvre de M. Renouard est sans contredit celle qu'amène de son côté le catalogue de M. Yéméniz; la collection que fait connaître celui-ci est supérieure à celle qu'avait formée le savant rédacteur

des *Annales des Alde* et de celles des Estienne. Renouard avait admis dans ses vitrines bien des livres modernes d'une valeur fort ordinaire; M. Yéméniz ne laisse entrer dans son cabinet que des ouvrages anciens presque tous fort précieux; il en est un bon nombre qui appartiennent à la classe de ces raretés du premier ordre qu'on paye au poids de l'or.

Le volume que nous avons sous les yeux est loin de faire connaître tout ce qu'a rassemblé le zèle infatigable du bibliophile lyonnais. Il ne contient que les livres relatifs à la théologie, à la jurisprudence, aux sciences et aux arts. Nous ignorons encore ce qui concerne la littérature et l'histoire, mais d'avance nous nous attendons à des révélations merveilleuses, car il est de notoriété que les vieux poëtes français en éditions originales, que les romans de chevalerie les plus difficiles à rencontrer abondent chez M. Yéméniz, et il y a certes plus d'un de ces volumes qu'on ne rencontrerait pas ailleurs.

Des divers genres de mérite que réunit ce catalogue, la simplicité de ton, la modestie n'est pas le moindre. Point de préface pompeuse. Une courte adresse du vénérable bibliophile *à ses amis*. Nous la transcrivons avec un plaisir qui n'est pas exempt d'émotion :

« Je cède à vos instances et je publie mon catalogue. Je « me suis livré à ce travail seul, sans le secours de personne, « dans les rares loisirs que me laissaient mes nombreuses « occupations. Je réclame donc votre indulgence pour les « imperfections que vous pourrez trouver dans sa rédaction « et dans le classement des livres.

« Je marche à grands pas vers le terme de ma carrière. Ce « catalogue est un souvenir que je vous laisse. »

Les épithètes de rare, de rarissime, de magnifique exemplaire, souvent prodiguées sans mesure dans des catalogues modernes, ne se montrent point dans celui-ci, et toutefois elles seraient à chaque instant fort bien à leur place. Mais M. Yéméniz a pensé avec raison qu'il suffisait de donner les titres de ses livres, et leur seule énonciation rend, pour un

connaisseur, tout commentaire superflu. Quant aux individus qui n'ont point de goût pour des objets de ce genre et qui ne s'y connaissent pas, ils n'ouvriront ni le catalogue en question, ni aucun autre.

Nous sommes avides d'informations bibliographiques, et nous regrettons que M. Yéméniz se soit tracé un plan qui l'a conduit à n'insérer dans son volume qu'un bien petit nombre de notes. Pourquoi a-t-il voulu qu'elles fussent si rares et si succinctes ? Celles que nous rencontrons nous font sentir l'absence de celles que nous ne trouvons pas. Après tout, il y a dans cette réserve un sentiment de bon goût et de modestie que nous apprécions. Des catalogues, d'ailleurs fort dignes d'attention, ont usé et abusé des notes laudatives; mais, sans les imiter en rien, M. Yéméniz aurait pu (et la chose lui était facile) nous charmer et nous instruire tout à la fois.

Nous n'entreprendrons point de mentionner, même rapidement, ce qu'indique le volume que nous avons sous les yeux. Habitant la vieille cité lyonnaise, où l'art typographique fut si actif dès le quinzième siècle et pendant le seizième, M. Yéméniz a partagé, comme de juste, les goûts de divers bibliophiles bien connus de cette grande cité (MM. Coste et Cailhava, entre autres); il a recherché avec une louable ardeur les anciennes éditions lyonnaises, et il a réuni en ce genre des joyaux du plus grand prix; les livres ornés de gravures sur bois, les productions de la typographie au moment de sa naissance, les témoignages authentiques du mouvement intellectuel et de l'état des connaissances humaines jusqu'au dix-septième siècle, voilà aussi ce qu'il veut avoir, et il s'en est rendu maître, mais il a fallu de longues années, une vigilance continuelle, beaucoup de patience et beaucoup d'argent. Hâtons-nous d'observer, quant à ce dernier point, que ce capital, loin d'être perdu, se trouve au contraire placé à fort bons intérêts. Un goût éclairé, le développement d'une manie sans doute, mais de la plus aimable et de la plus intelligente des manies, l'accroissement de la fortune publique, ces motifs ont amené dans la valeur des livres rares et eu-

rieux une hausse des plus marquées. Lorsque des volumes qu'on regardait comme payés fort cher, il y a une vingtaine d'années, à des ventes comme celle de Nodier par exemple, se présentent derechef aux enchères, ils s'élèvent aussitôt, et sans nul effort, au double de ce qu'ils ont été adjugés autrefois; souvent ils dépassent cette proportion, et ce n'est qu'après une lutte acharnée qu'on en reste possesseur.

Nous ignorons quel prix M. Yéméniz a donné pour chacun des volumes qu'il enregistre. Il n'a pas imité à cet égard l'exemple (unique en son genre, nous le croyons du moins) qu'a donné M. de la Cortina de Madrid, dans un catalogue dont le *Bulletin du bibliophile* a parlé jadis. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le bibliophile lyonnais a payé cher, fort cher, un grand nombre de ses livres; mais ce qui est positif, c'est que si ces mêmes livres, obéissant à une destinée qui est celle de presque toutes les collections, viennent à passer par les mains d'un commissaire priseur, leur prix s'élèvera à des hauteurs restées jusqu'ici inaccessibles. Pour beaucoup d'entre eux, je ne me risquerai pas à écrire le premier chiffre, car mes prévisions, quelque hardiesse que je leur donne, pourraient être dépassées, mais j'affirme sans crainte qu'il sera suivi de trois autres. Quelle série d'annotations du plus vif intérêt pour une nouvelle édition du *Manuel du Libraire!*

Il est parfaitement superflu de dire que tous les volumes de M. Yéméniz ont un extérieur digne de leur mérite intrinsèque. Le maroquin presque seul est admis dans cette collection; quelques bonnes reliures en ancien veau s'y montrent cependant, et elles feraient la joie de l'amateur le plus difficile; mais c'est l'exception. Niedrée, Bauzonnet, Duru, tous ces relieurs modernes qui sont en leur genre de grands artistes, ont travaillé pour M. Yéméniz, et, en travaillant pour lui, sachant bien à qui ils avaient affaire, ils se sont efforcés de se surpasser eux-mêmes; ils y ont réussi. Les anciennes reliures, qui gagnent chaque jour dans l'estime des amateurs, se montrent avec honneur à côté des chefs-d œuvre

modernes. Des livres aux armes du président de Thou, du comte d'Hoym, de divers bibliophiles illustres, de quelques souverains, se rencontrent çà et là, et nous avons compté quatre ouvrages ayant appartenu à Grolier, dont il suffit de citer le nom pour éveiller aussitôt toutes les ardeurs d'une passion dont les ravages, peu dangereux d'ailleurs (plût au ciel qu'il n'existât point de passions plus funestes), ne semblent nullement disposés à s'éteindre (1).

Il n'y a certes qu'un bien petit nombre de collections où l'on rencontre des ouvrages tels que l'*Ars moriendi*, une de ces productions imprimées avec des planches sur bois qui, employant un procédé que la Chine connaissait depuis longtemps, mais qu'elle n'a pas dépassé, ont précédé l'usage des types mobiles. Le *Boëce* exécuté par Antoine Vérard, en 1493, sur vélin, est un objet digne d'un roi ; on ne connaît que cet exemplaire et celui de la Bibliothèque impériale. Les *Danses des morts*, ces fruits d'une imagination railleuse et sombre, ces monuments d'un art naïf et d'une gaieté qui fait frissonner, sont représentées par des livres qu'on n'a pas l'occasion de voir deux fois dans sa vie. Un ouvrage d'une autre espèce, d'un mérite littéraire ou artistique des plus nuls, mais que son extrême rareté place à la tête de la collection elzévirienne, le *Pastissier françois*, est aussi chez M. Yéméniz,

(1) Peut-être quelques bibliophiles regretteront de ne pas trouver à part une énumération des richesses hors ligne du catalogue qui nous occupe. C'est ainsi que dans les inventaires publics par Renouard et par sir Thomas Grenville, les ouvrages sur vélin sont indiqués dans une note spéciale. Ce dernier catalogue indique aussi les Grolier (au nombre de six). Pour nous, nous savons gré à M. Yéméniz de n'avoir rien signalé spécialement ; il a voulu nous laisser le plaisir de chercher. Mais en faveur de ceux qui ont peu d'instants de loisir à consacrer, même à la lecture attentive d'un catalogue, nous allons transcrire les titres des Grolier : *Il Libro del cortegiano*, Venetia, Aldo, 1528, in-folio. — *H. Cardani. De subtilitate*. Norimbergæ, 1550, in-folio. — *Aetius. De cognoscendis morbis*, Basileæ, 1533, in-folio. — *Registrum speculi intellectualis*, vers 1500, et cinq autres écrits réunis en un volume in-folio.

et il n'y a guère que six ou sept bibliothèques où il se montre.

Nous désirons nous borner aujourd'hui à exprimer rapidement et d'une façon bien imparfaite l'impression que nous a causée la lecture de ce catalogue.

La nuit venait de tomber lorsque nous avons abordé le premier article (*Biblia sacra*, manuscrit du treizième siècle); et sans nous interrompre, sans reprendre haleine, nous sommes arrivé au n° 1143 (*Bois gravés d'anciennes cartes à jouer*), lorsque douze coups venaient de retentir à notre modeste pendule. Nous le relirons plusieurs fois encore, et toujours nous y trouverons ce charme absolument inconnu à la masse du public (nous en convenons), mais que n'oublient jamais ceux qui l'ont goûté, ceux qu'anime ce feu sacré qui brillait chez du Fay, chez de Boze, chez le duc de La Vallière, chez Caillard, chez le comte de Mac-Carthy (je ne veux parler que des morts), et surtout chez toi, illustre Richard Heber, le plus résolu, le plus insatiable de tous les bibliophiles de tous les temps, toi qui avais réuni six cent mille volumes pour le moins; toi qui, non content d'avoir à Londres un hôtel et dans le Yorkshire un château remplis de livres depuis le sous-sol jusqu'aux combles, possédais d'immenses bibliothèques achetées en bloc, et entassées à Paris, à Bruxelles, à Nuremberg et dans d'autres cités que tu ne visitais jamais; toi qui, réunissant la qualité à la quantité, détenais jusqu'à six et huit exemplaires d'une édition précieuse; toi enfin qui, faisant d'une grande fortune un usage assez rare, consacrais jusqu'à sept millions et demi à acheter du papier imprimé!

M. Yéméniz a confié l'impression de son catalogue aux presses célèbres de M. Louis Perrin, digne successeur et sans doute aussi vainqueur de ces de Tournes qui furent, au seizième siècle, la gloire de la typographie lyonnaise. C'est dire que l'impression est parfaite; caractères gracieux, habile disposition, tout se réunit pour flatter l'œil, pour répondre aux exigences du connaisseur le plus difficile. Peut-

être (et je dis ceci parce qu'il est de règle qu'il faut toujours qu'une critique vienne tempérer les éloges les mieux mérités), peut-être les épreuves n'ont-elles pas été relues avec un soin assez scrupuleux ; nous avons remarqué diverses fautes d'impression, surtout dans des noms propres, dans des titres en langues étrangères. C'est une observation que nous consignons ici, afin que dans les volumes qui suivront cette première partie (et nous demandons qu'ils ne se fassent pas trop longtemps attendre), ces taches légères disparaissent sans retour.

Je n'apprendrais rien à personne en disant que M. Yéméniz n'a aucun rapport avec ces bibliophiles qui, obéissant à la mode ou à un caprice passager, achètent sans plaisir des livres précieux qu'ils n'ouvrent jamais et qu'ils revendent bientôt. Le bibliophile lyonnais connaît parfaitement ce que chacun de ses volumes chéris peut avoir à annoncer d'instructif et de curieux, et, non content d'avoir des livres anciens des plus désirables à tous les points de vue, il a généreusement secondé l'impression de quelques-unes de ces publications d'un mérite solide, d'une instruction profonde, mais qui, ne spéculant point sur le scandale, ne s'adressant pas à de grossières curiosités, ont besoin, pour rencontrer un éditeur, que Mécène leur accorde un appui efficace.

Je finis en exprimant un vœu qui trouvera, je l'espère, des sympathies. Puisse l'exemple donné par M. Yéméniz trouver des imitateurs! Nous connaissons des bibliothèques admirables, où les raretés de premier ordre sont accumulées, où des trésors uniques ont été rassemblés. Que leurs possesseurs se décident à placer devant les yeux d'un petit nombre de dilettantes l'inventaire de leur avoir bibliographique. Le lecteur digne d'apprécier un catalogue tel que ceux que pourraient livrer M. Ambroise-Firmin Didot et le patriarche de la science bibliographique, l'auteur du *Manuel du Libraire*, jouira d'une félicité réelle lorsqu'il saura en quelles mains dignes de les conserver reposent ces vélins du quinzième siècle, ces Groliers, ces ouvrages mis au jour chez

Alde, chez Verard, chez Galiot du Pré; il pourra même s'imaginer un instant que c'est lui qui les possède. Illusion bien folle et bien passagère sans doute, mais dans toutes les choses, même les plus sérieuses, dont s'occupent les misérables enfants d'Adam, n'y a-t-il pas beaucoup d'illusions, et le réveil ne vient-il pas bien vite? Laissez au bibliomane toutes ses joies innocentes ; elles sont préférables à celles que ne goûte pas toujours l'ambitieux qui veut monter au Capitole, aux émotions fiévreuses du spéculateur qui demande la fortune aux oscillations de la Bourse. G. B.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— *La Friquassee crotestillonee des antiques modernes chansons... par une grande herchelee des plus memoriaulx et ingenieux cancans de nostre annee.* Rouen, Abraham Le Cousturier, 1604, pet. in-8 de 14 feuillets. Cet opuscule en vers est des plus rares. Les bibliographes en ont dit fort peu de chose; M. Ed. Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand,* n'entre dans aucun détail, ce qui est regrettable. Un exemplaire s'est trouvé à la vente de feu M. le comte d'Auffray, il y a trois ans, et il a servi, à ce que nous croyons, pour une réimpression tirée à un fort petit nombre d'exemplaires. On nous a communiqué une copie manuscrite, d'après laquelle nous transcrivons le début de cette pièce en faveur des curieux qui n'auraient jamais occasion de le voir. C'est d'ailleurs une espèce d'amphigouri tout bourré d'idiotismes et de dictons populaires; des Normands, très-versés dans la science de ce qui regarde leur province, seraient seuls en état de rectifier ce texte, altéré

sans doute en bien des endroits, et de fournir les éclaircissements indispensables pour faire saisir des expressions inintelligibles, des dictons ignorés.

Hau hau l'escoufle
Qu'esche la que j'ay ouy
Chest la maison du prestre
Qui est abbatue
Que luy a tu faict.
Je luy ay faict son lict
Que ta ty donné,
La crotte d'un pasté
Où en est ma part
Ell' est au cul o quat.
Allez par dela elle est trop foureuse
Bergerot, lurot, lurot
Ta brebis est morte
Soufle ly au cul
Et la reconforte
Tu ne scay qui te boute
A quands coups ne ly bâille tu
Que jais donc ru de quarette
Pren ta degyne
A vigne, vigne l'oreille
A la baculle qui n'y viendra
Ung beau coup de poing éra
Dite ly par coinjette
Pehum, pehum, ô pot, ô pot,
Venez ô mon petit frère
Qui mengut sa morue,
Vela ma peire, vela ma pomme
Et tout chen que je te donne
Su qui te plain tu,
Su platel mon amy
Qui faict aller et venir
Et chu petit houcherot
A deuignez su quay y dort,
A Paris, su la queue d'une souris,
A Rouen, su la queue d'une jument,
Y sont jouquez mere nos guelines,
Le premier qui palera leque foure mangera
Grand Jan, petit Jan,

Margot la fendue, et tous ses gens,
Laînée flambée loriflambe lorimel
Jenne Regnault sappellon alouette
Hingue hoche à la plache clique-cloche...

En voici assez sans doute; la *Friquassee crotestillonee* (en sa réimpression, faute de mieux) tiendra toujours une place honorable dans toute bibliothèque normande, et, hors de Rouen ou de Caen, on sera même fort satisfait de la posséder. Ch. Nodier n'avait jamais réussi à la rencontrer, et il exprime dans un de ses écrits à quel point il désirait l'obtenir.

— *Singularités physiologiques, l'Homme machine*, par La Mettrie, *avec l'éloge de l'auteur, par Frédéric le Grand, une introduction et des notes, par J. Assezat.* Paris, 1865, F. Henry, in-16, xlviii et 180 p. — Ce volume est le second d'une série de *Singularités* qui ne saurait manquer d'être bien accueillie des savants et des curieux. Il y a là, en effet, matière à la discussion de problèmes fort graves, et à l'exposition de questions originales et piquantes. Le premier volume, le *Lucina sine concubitu*, écrit de provenance anglaise, a reçu un fort bon accueil de la part du public ; celui-ci ne sera pas moins bien venu.

L'Homme machine était devenu un livre rare, et il mérite d'être connu, car il tient sa place dans l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle. On sait fort bien quelles sont les opinions de La Mettrie ; c'est le matérialisme le plus net, mais ces doctrines désolantes, réfutées victorieusement, n'offrent plus de danger, et le personnage qui les défendit présente une physionomie digne d'être étudiée. Personne n'ignore son intimité avec le roi de Prusse, dont il partageait les soupers au château de Sans-Souci ; on connaît la part qu'il occupe dans la vie de Voltaire ; les autres philosophes de l'époque, qui professaient au fond des opinions analogues aux siennes, le traitent toujours fort mal et, pour l'acquit de leur conscience, se croient obligés de lui adresser

des injures ; ce n'était pas assez pour lui de s'être brouillé à mort avec les orthodoxes ; médecin, il eut de violents démêlés avec ses confrères, et dirigea contre eux des écrits satiriques fort mordants; sa vie fut un combat. Son éditeur ne prétend point le réhabiliter, mais il montre que ce diable n'était pas aussi noir qu'on a voulu le dire, et il fournit sur son compte des détails curieux qui sont accompagnés d'une notice raisonnée des écrits du personnage.

Ajoutons aussi qu'on y trouve des notes instructives, où l'on reconnaît le savant versé dans l'étude des questions de philosophie médicale.

Quelques pièces justificatives accompagnent *l'Homme machine;* ce sont deux lettres de Haller, une réponse de Maupertuis, le perroquet du docteur Temple, etc. Tout cela n'est point indigne de l'attention des penseurs.

Disons aussi que le volume en question est imprimé sur ce papier fort et sonore qui séduit les bibliophiles, et avec cette élégante correction indispensable dans des éditions de ce genre qui ne sont point destinées aux profanes.

Le troisième tome des *Singularités physiologiques*, en ce moment sous presse, renfermera la *Vénus physique* de Maupertuis. En remettant au jour d'anciens ouvrages « remar- « quables non pas toujours par leur justesse et leur rigueur « scientifique, mais plutôt par leur étrangeté, » l'éditeur a voulu, comme il le dit « former un faisceau de documents à « consulter pour l'étude de l'esprit humain, soit que les « auteurs des ouvrages réimprimés aient été de bonne foi, « soit qu'au contraire ils n'aient été que satiriques. »

— Nous avons parlé de la réimpression faite à Bruxelles d'un livre facétieux de Guillot Gorjeu. Un autre livre, tout à fait pantagruélique, vient de s'adjoindre à cette collection de *Raretés;* il s'agit d'une édition nouvelle, tirée à cent six exemplaires numérotés (deux sur peau vélin), des *Satyres bastardes et autres OEuvres folastres du Cadet Angoulevent* (in-18, 188 pages). Ce recueil de poésies dans le genre du

Parnasse satyrique est un témoignage curieux de la liberté qu'on accordait à la presse au commencement du règne de Louis XIII, car le libraire Antoine Estre ne vit aucun inconvénient à mettre tout au long son nom et son adresse sur le frontispice. On serait plus scrupuleux aujourd'hui. On ne connaît, dit-on, que deux exemplaires de l'édition de 1615; le *Manuel du Libraire* en cite quatre adjudications depuis 16 fr., vente La Vallière, jusqu'à 151 fr., vente de Nodier. Depuis on a payé 455 fr. à la vente de M. le comte H. de Chaponay, en 1863. Le genre de ce *Sottisier* rend d'ailleurs toute citation bien difficile. L'éditeur belge n'a rien ajouté au texte; on eût aimé cependant à trouver quelques détails sur le prétendu Angoulevent qui était, selon toute probabilité, Nicolas Joubert, le *Prince des sots*.

— La science héraldique doit forcément avoir recours aux arts du dessin, qui lui servent d'éclaircissement et d'illustration. La miniature est employée dans les manuscrits de blason; la gravure dans les livres imprimés. Autrefois, la peinture sur verre était appelée aussi à rendre de grands services à cette science en la mettant, pour ainsi dire, à la portée de tous et en lui donnant une véritable publicité : toutes les vitres des châteaux, des hôtels, des églises, des monuments civils offraient des armoiries qui avaient l'avantage de ne pas s'altérer aux intempéries de l'air et sous l'action dévorante des années. Ce qui partout est indispensable dans la peinture héraldique, c'est la conservation des couleurs ou émaux.

Une artiste peintre, Mme de Callias, a imaginé un procédé nouveau, plus durable encore pour la peinture héraldique : elle reproduit les armoiries, avec tout l'éclat de leurs couleurs, sur des plaques de faïence, qui deviennent, à la cuisson, des émaux translucides, comme on en fabriquait beaucoup en Italie aux quinzième et seizième siècles. Ces blasons sur émail, qui résistent aux atteintes du temps et qui ne changent jamais, sont appliqués à une foule d'usages, dans

la décoration des appartements, dessus de tables et de meubles, ornements pour tout objet en menuiserie, en ébénisterie, médaillons pour boîtes, jardinières, etc. On peut ainsi former autour de soi un armorial de famille, ouvert aux regards de chacun et s'offrant, pour ainsi dire, au contrôle des rois-hérauts d'armes, s'il en était encore pour vérifier et *blasonner* les armes de la noblesse.

Ce n'est pas tout : Mme de Callias a exécuté, pour un château de Picardie, un plafond en émail reproduisant tous les blasons d'origine et d'alliance de la noble famille, à laquelle appartient ce château. Chaque grand écusson, peint sur émail, est encastré dans les caissons ronds et ovales des lambris en bois de chêne ornementés dans le style du seizième siècle; une suite d'écussons, de moindre dimension, forme autour du plafond de la salle comme une bordure armoriée, qui brille des couleurs les plus vives parmi lesquelles l'or et l'argent conservent leurs reflets natifs. Rien n'égale l'originalité, la beauté et la richesse de cette décoration héraldique.

Il est certain que cette manière d'orner les appartements, surtout dans les châteaux et maisons nobles, sera bientôt adoptée en France où tout est mode, même le blason, qui compte pourtant une existence de six ou sept siècles.

— Nous trouverons, dans un ouvrage de bibliographie, le *Library-Manual*, que le *Bibliographer's Manual* de Londres a fait complétement oublier, un aperçu très-philosophique et très-peu consolant de la décadence des réputations littéraires. C'est une réponse rétrospective aux magnifiques et illusoires dispositions des projets de loi en faveur de la perpétuité du droit des auteurs sur leurs livres. Voici ce que disait le *Library-Manual* en 1827 :

« De mille volumes environ que l'on publie chaque année en Angleterre, six cents coûtent plus qu'ils ne rapportent; deux cents ne produisent ni pertes, ni bénéfices; une centaine se vendent avec un faible avantage et les cent derniers font

affluer l'argent dans la caisse des libraires. Six cent-cinquante sont oubliés dans le cours de l'année qui les a vus naître; une centaine expirent la seconde année; cent cinquante la troisième année; à peine cinquante vont jusqu'à la septième; une quarantaine se traînent un peu plus loin, et dix, tout au plus, vont jusqu'à la vingtième année.

« De cinquante mille ouvrages qui ont été publiés dans le dix-septième siècle, on n'en compte guère que cinquante qui jouissent encore de quelque estime, et, de quatre-vingt mille ouvrages qui ont été publiés dans le dix-huitième siècle, trois cents au plus ont obtenu les honneurs de la réimpression, et on n'en voit pas plus de cinq cents qui soient recherchés de nos jours. Et depuis les âges les plus reculés jusqu'au dix-huitième siècle, nous ne trouvons pas plus de cinq cents auteurs de toutes les langues et de toutes les nations qui aient résisté avec succès à l'action dévorante du temps. »

Faites donc des lois pour reconnaître la propriété littéraire PERPÉTUELLE!

PRIX COURANT DES LIVRES.

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DU MOIS DE JANVIER.

— Le 6 janvier et les trois jours suivants : VENTE DE LIVRES PROVENANT (en partie) DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. D. D. L. (Durand de Lançon.) (M. Claudin, libraire-expert). — *Bruckeri Historia critica philosophiæ*, 6 vol. in-4, vél., 40 fr. — *Scholtzii Thesaurus symbolorum ac emblematum, id est insignia Bibliopolarum et Typographorum...* 1730, in-fol. br., 39 fr. — *Paradoxes de Ch. Estienne*, 1554, cart., 35 fr. — *Dictionario catalan-castellano-latino, por Dom Joaquin Estève*, 1805, in-fol., d. rel., 41 fr. — *Moses Ausias March obras*, 1555, in-8 basane, 90 fr. — *Thrésor des récréations*, 1600, pet. in-12 vél., 68 fr. — J. Pollucis Onomasticon,

gr. et lat., 1706, 2 vol. in-fol. vélin, 30 fr. — *Typographia española de Mendez*, 1796, in-4, veau fauve, 32 fr.

Il y avait dans cette vente quelques livres rares, dans une très-mauvaise condition d'exemplaires et de reliure.

— Le 8 janvier et les quatre jours suivants : CABINET DE FEU M. OUDET, ancien conservateur du musée de Bar-le-Duc. (M. Lavigne, expert.) — Cours d'architecture de Blondel, 1771, 9 vol. in-8, d.-rel., 68 fr. — *Fables de La Fontaine*, 1765, 6 vol. in-8, mar. vert, 170 fr. — *Contes de La Fontaine*, édit. des fermiers généraux, 2 vol., mar. rouge, 246 fr. — *Choix de chansons de La Borde*, 4 vol., veau fauve, 181 fr. — *Histoire des grands chemins de l'empire romain, par Bergier*, 2 vol. in-4, v. brun, 25 fr. — *Le Sacre de Louis XV*, gr. in-fol., veau brun, planches tachées, 90 fr. — *Antiquités nationales de Millin*, 5 vol. in-4, dem.-rel., 62 fr.

Vente où il y a bien quelques bons livres de bibliothèque, mais en véritables exemplaires *de travail*.

— Le 10 janvier et les six jours suivants : VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. J. D. L. M. (M. L. Potier, libraire.) *La Bible* imprimée en 1789, avec les 300 figures de Marillier, en 12 volumes, veau écaille, a été vendue 160 fr. — *L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, par le sieur de Rayaumont, très-bel exemplaire de l'édition originale, 1670, et supérieurement relié en maroquin bleu par Duru, a été adjugée 500 fr. — *Anacréon*, *Sapho*, *Bion et Moschus*, traduits en prose par Moutonnet de Clairfons, 1773, 1 vol. richement relié en maroquin rouge par Duru, et auquel on avait ajouté 50 fig., a été vendu 162 fr. — *Les Métamorphoses d'Ovide*, trad. de l'abbé Banier, figures d'Essen, 1767, 4 vol. in-4, mar. rouge, reliure de Bozérian, 285 fr. — *Les Fables de La Fontaine*, 1765, figures gravées par Fessard, 6 vol. in-8, mar. vert, reliure de Derome (un volume un peu différent), ont été vendus 226 fr. — Les *Contes de La Fon-*

taine, édition des fermiers généraux, 2 vol. en maroquin rouge, bel exemplaire, 300 fr.; — et l'édition des mêmes *Contes* imprimée par Didot, en 1795, avec les 25 figures de Fragonard et cinq eaux-fortes, en 2 vol. in-4, dem.-reliure, 156 fr. — *Choix de Chansons mises en musique* par de La Borde, 1773, 4 vol. gr. in-8, mar. rouge, ancienne reliure, 249 fr. — *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, par Levacher de Charnois, 1786, 5 vol. in-4, demi-reliure maroquin, 170 fr. — Les *Œuvres complètes de Crébillon fils*, 1779, 11 vol. reliés sur brochure en maroquin rouge par Hardy, 240 fr. — Une série importante de 62 volumes des écrits de Rétif de La Bretonne a été vendue 1020 fr. — Un bel exemplaire relié par Duru, en maroquin rouge avec riche dorure, 300 fr. — Les *Œuvres anonymes* (théâtre et mélanges) de Mme de Montesson, 8 vol. maroquin rouge, 175 fr. — *Œuvres complètes de Berquin*, avec les dessins originaux de Marillier, 19 vol. gr. in-18, reliés en cuir de Russie par Purgold, exemplaire de Renouard et de M. Thibaudeau, vendus 555 fr. — *Lettres à Emilie sur la Mythologie et les œuvres de Demoustier*, ensemble 11 vol. reliés en maroquin rouge par Bozérian, exemplaire sur vélin de la bibliothèque de Renouard, avec 37 dessins originaux de Moreau, vendues 907 fr. — *Histoire des ordres militaires*, 1721, 4 vol. in-8, mar. rouge, reliés par Duru, 255 fr. — *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, 1749, in-4, mar. rouge, exemplaire en grand papier, 127 fr.

— Les 17 et 18 janvier : LIVRES RARES ET MANUSCRITS PROVENANT DU CABINET DE M. VAN DER N..., BIBLIOPHILE. (Librairie de Mme Bachelin-Deflorenne.) — Manuscrit italien du quinzième siècle, *Horæ beatæ Mariæ Virginis*, 180 fr., acheté par M. Labrouste, directeur du collége Sainte-Barbe. — *Horæ divinæ Virginis Mariæ, imp. à Paris pour G. Hardoyn*, 1522, 250 fr. — *Correspondance officielle de M. du Harlay, intendant d'Alsace, avec M. le marquis de Breteuil, secrétaire d'État de la guerre*, 1724 à 1727, 8 vol.

in-fol., 1400 francs. — Les *OEuvres de numismatique de M. Combrousse*, 6 vol. in-4, 148 fr. — *Armorial de Dubuisson*, 2 vol. in-12, veau, 85 fr. — *Historiæ normannorum scriptores antiqui* de Duchesne, in-fol., veau brun, 70 fr. — *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, le pamphlet imprimé sous la rubrique de Londres, 1789, relié en maroquin rouge, 40 fr. — *Généalogie de la maison de Bosredon en Auvergne*, 1864, in-4 br. (tiré à 100 exemplaires), 100 fr. — *Histoire des ordres monastiques*, par le P. Helyot, 8 vol. in-4, veau (piqûres de vers), 99 fr. — *Histoire du Cambrésis*, par Lecarpentier, 2 vol. in-4, veau, 50 fr.

Cette vente n'a pas eu le succès que promettait le catalogue; la condition des livres était médiocre.

VENTE DU PRINCE RADZIWILL.

— Avant de rendre compte des adjudications de cette vente, nous croyons être agréable aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, en reproduisant le remarquable article de M. de Sacy, publié dans le *Journal des Débats*, et qui a fait une vive sensation parmi les bibliophiles :

« Le lundi 22 de ce mois aura lieu à la salle Silvestre la vente d'une des plus précieuses bibliothèques qui aient été livrées aux enchères depuis longtemps, la bibliothèque du prince Sigismond Radziwill. Ceux qui seraient curieux d'en parcourir d'avance le catalogue le trouveront chez M. Potier, quai Malaquais, 9, qui l'a rédigé avec tout le soin et tout le bon goût qu'on lui connaît.

« Pour mon compte, je l'ai lu deux fois, ce catalogue, Dieu sait avec quelle convoitise ! Je croyais presque lire un conte des *Mille et une Nuits*.

« Laissons pour un moment la passion de côté et entrons froidement dans quelques détails. Toute bonne bibliothèque

a sa généalogie; les livres ont aussi leur noblesse. Ne me parlez pas de ces bibliothèques sans nom et sans naissance, de ces livres entachés de roture, que le premier venu ramasse au hasard dans les librairies et qu'il fait relier avec un luxe sans art et sans délicatesse. Ceux que j'annonce, et dont j'ai le catalogue sous les yeux, sont tous d'origine aristocratique; ils n'ont rien qui sente le mauvais goût d'un démocrate enrichi; ils datent d'avant 1789, pour la plupart, et ne dépassent guère la dernière année du dix-huitième siècle, l'année 1800. Beaucoup portent avec eux, dans les armoiries qui les décorent, la preuve authentique de leur noblesse. L'amateur éclairé qui les avait réunis, le prince Michel de Radziwill, habitant Paris de 1788 à 1790, se les était procurés aux ventes célèbres qui eurent lieu alors, la vente du maréchal de Richelieu, par exemple, et celle d'un bibliophile du goût le plus élégant et le plus sévère, M. d'Hangard, qui lui-même s'était enrichi des dépouilles du fameux duc de la Vallière et d'un amateur moins connu, M. Gouttard. Une autre bibliothèque, la bibliothèque des Soubise, avait fourni au prince Michel Radziwill une riche proie. Je ne connaissais pas, je l'avoue et j'en suis honteux, le nom de Paris d'Illens. C'est pourtant, à ce qu'il paraît, un de nos plus glorieux ancêtres, à nous autres bibliophiles. Le prince Michel Radziwill avait trouvé le moyen de puiser dans cette bibliothèque et de s'y faire sa part, avant même la vente publique qui s'en fit à Londres en 1791. De là cette multitude prodigieuse, inouïe, de livres reliés en vieux maroquin par les Du Seuil, les Padeloup, les Boyet, les Derome, ou en vieux veau fauve, ce vieux veau fauve qui prend une si belle teinte avec les années et dont la tradition est perdue; de livres en grand papier, aussi frais que s'ils sortaient de la presse, des chefs-d'œuvre de typographie : la typographie, cet autre art perdu! de livres aux chiffres de de Thou, ces chiffres si connus et si justement vénérés des amateurs, si recherchés, payés si cher; aux armes de Mme de Chamillart, de la duchesse de Grammont-Choiseul (tous les

romans des Scudéri et des La Calprenède!), aux armes de Mme de Pompadour, une *Journée du chrétien* entre autres : quelle relique! aux armes du comte d'Hoym, dont le nom n'a pas besoin de commentaire; aux armes de Louis XVIII, qui vendit en exil quelques-uns de ses livres les plus précieux; un Grolier enfin, c'est tout dire! Grolier, le plus ancien des amateurs depuis la Renaissance, et dont la réputation va presque de pair avec celle des inventeurs de l'imprimerie!

« Comment une pareille bibliothèque s'est-elle conservée pure, entière, et a-t-elle échappé aux révolutions, aux ventes après décès, aux mains avides de ceux qui cherchent partout de beaux livres pour les revendre, libraires ou amateurs, faisant, sous prétexte de passion, le commerce de la librairie, à ce souffle dévastateur enfin qui, depuis quatre-vingts ans, a dispersé tant de riches et précieuses collections? La bibliothèque avait été transportée en Pologne; on la gardait comme un trésor; je pense qu'on n'y touchait guère; il y a si peu de mains qui sachent toucher un beau livre sans le gâter! La voilà revenue à Paris; c'était là, en effet, qu'il fallait la vendre; c'est là qu'on l'appréciera ce qu'elle vaut et qu'on s'en disputera les articles avec fureur. Elle nous revenait de droit, car c'est chez nous qu'elle a été faite. Son origine est toute française, sa composition aussi. Auteurs, éditeurs, imprimeurs, relieurs, sont à nous, à bien peu d'exceptions près. Voulez-vous savoir ce que c'était qu'une belle bibliothèque, en France, avant 1789? Le catalogue de M. Potier vous l'apprendra : point de livres de fantaisie, de ces livres si recherchés aujourd'hui et qu'on achète au poids de l'or, à la condition de ne pas les lire, romans de chevalerie, poëtes parfaitement oubliés du quinzième et du seizième siècle, mystères, plaquettes gothiques dans le mérite desquelles la rareté entre pour une si grosse part; mais classiques grecs et latins des meilleures et des plus célèbres éditions, classiques français splendidement revêtus de tout ce que l'art de la reliure a de plus pur et de plus brillant; des Montaigne dans des conditions admirables et de toutes

les dates, à commencer par la première édition, celle de 1580, qui n'a que deux livres, et que les curieux recherchent le plus; puis l'édition de 1595, donnée par Mlle de Gournay, la meilleure et la plus complète de toutes; l'édition des Elzéviers; celle de Coste, publiée à Londres en 1724; des Rabelais de l'édition de Le Duchat, trois volumes in-4°, deux exemplaires en vieux maroquin et en grand papier; des Bibles avec figures, la Bible de Royaumont notamment, et celle de Mortier; tous les voyages célèbres, tous les grands livres d'histoire ancienne et moderne; une collection des conciles en trente-sept volumes in-folio, reliure de maroquin; un Ronsard de l'édition in-folio; des *Télémaque*, des *Discours sur l'histoire universelle* à choisir ou à prendre tous si on le peut, l'*Encyclopédie* de d'Alembert et de Diderot, trente-cinq volumes in-folio grand papier, reliés en peau de truie par Derome (ce n'est pas moi qui disputerai cet article-là); une riche collection de *Mazarinades*; un *Montfaucon* unique par la beauté de l'exemplaire; les *Cérémonies religieuses* avec les figures de Bernard Picard; deux Plutarque d'Amyot; le Cicéron de l'abbé d'Olivet, si rare, en excellente condition; les *Hommes illustres*, de Perrault, et tant d'autres que je ne puis pas citer! »

S. DE SACY.

PRIX D'ADJUDICATION DE LA VENTE.

5. La Sainte-Bible, trad. de Lemaistre de Sacy, 1700; 3 vol. in-4°, mar. bleu doublés de mar. citron. Padeloup. — 175 fr.

11. Novum Testamentum. *Parisis, typogr. regia*, 1649; 2 vol. pet. in-12, mar. bleu. Aux armes du comte d'Hoym. — 360 fr.

17. La Bible de Royaumont, 1670; in-4°, mar. rouge doublé de mar. rouge. Du Seuil. Edition originale. — 1420 fr.

19. La Bible de Mortier, 1700 ; 2 vol. in-fol., mar. bleu. Exemplaire en grand papier, épreuves avant les clous. — 600 fr.

21. Hist. du Vieux et du Nouveau Testament, représentées en figures, 1704 ; in-fol., mar. bleu relié par Padeloup. — 150 fr.

22. Hist. de l'Ancien et du Nouveau Testament, gravées par Luyken, 1732 ; gr. in-fol., mar. vert relié par Padeloup. — 105 fr.

25. Adnotationes et meditationes in evangelia Hier. Natali auctore. *Anvers*, 1595 ; in-fol. fig. de Wierycx, mar. rouge. — 180 fr.

28. Dictionnaire de la Bible, par Dom Calmet, 1730 ; 4 vol. in-fol., mar. bleu. Exempl. en grand papier. — 350 fr.

38. L'Office de la Sainte-Messe, 1712 ; in-12, mar. bleu janséniste. — 122 fr.

41. La Journée du Chrétien, 1754 ; in-12, mar. bleu. Aux armes de Mme de Pompadour. — 401 fr.

43. Conciliorum collectio regia, 1644 ; 37 in-fol., mar. rouge. — 545 fr.

54. Lettres de St Jérôme, trad. en franç. par Guillaume Roussel, 1704 ; 3 vol. in-8°, mar. vert, mosaïque de mar. rouge, reliure de Padeloup. — 1,405 fr.

55. S. Augustini confessiones, 1687 ; petit in-12, mar. citron. — 104 fr.

56. Confessions de S. Augustin, trad. par Dubois, 1688 ; 2 vol. in-8°, mar. rouge. — 290 fr.

57. La Cité de Dieu, de S. Augustin, 1675 ; 2 vol. in-8°, mar. rouge. — 199 fr.

59 (26 et 58). Sentences et Instructions chrestiennes tirées de la Bible, des œuvres de S. Augustin et des anciens Pères de l'Église, par le s. de Laval (c'est-à-dire le duc de Luynes), 1676 ; 6 vol. in-12, mar. rouge, doublés de mar. rouge. — 342 fr.

64. Les Provinciales de Pascal. Cologne, 1659 ; 2 vol. in-8,

mar. bleu, doublés de mar. rouge. Dusseuil. — 330 fr.

68. Sermons de Bourdaloue. Rigaud, 1707 ; 16 vol. in-8 mar. rouge. — 220 fr.

69. Sermons de Massillon, 1745 ; 1 vol. in-12, mar., relié par Padeloup. — 155 fr.

75. De Imitatione Christi. Didot, 1789 ; in-4, mar. rouge. — 155 fr.

76. De l'Imitation de J.-C., traduct. par le sieur de Beuil, 1708 ; in-12 mar. rouge doublé de mar. bleu. — 136 fr.

122. Observations sur un livre intitulé : De l'Esprit des lois (par Cl. Dupin) ; 2 vol. in-8, mar. citron, reliure de Derome. — 310 fr.

170. Constitutiones societatis Jesu, 1583 ; in-8, mar. citron doublé de mar., reliure à mosaïque de Padeloup, et aux armes de Brancas-Lauraguais. — 1060 fr.

195. La Logique ou l'art de penser, par Arnauld et Nicole, 1664 ; in-12, mar. rouge, reliure de Dusseuil. — 106 fr

220. Montaigne, 1580 ; édition originale en 2 vol., mar. rouge, reliure de Derome ; exempl. de la bibliothèque d'Hangard. — 2060 fr.

221. Montaigne, 1595 ; in-fol., mar. rouge, piqûres de vers. — 195 fr.

222. Montaigne. (Bruxelles, Foppens), 1659 ; 3 vol., mar. bleu. — 151 fr.

256. Lod. Vivis de concordia et discordia in humano genere, 1529 ; petit in-8, veau fauve à compartiments peints de diverses couleurs ; exempl. de Maioli. — 1510 fr.

262. La Mesnagerie de Xenophon, trad. du grec par Est. de La Boetie, 1572 ; in-8, mar. vert. Aux armes de De Thou. — 655 fr.

295. Description de l'isle d'Utopie, par Th. Morus. trad. par Jeh. Le Blond. 1550 ; pet. in-8, mar. rouge. Derome. Première traduction de ce livre. — 255 fr.

351. Traité des diamants et des perles, par David Jeffries, trad. de l'angl., 1753 ; in-8, veau fauve. Aux armes du prince de Soubise. — 100 fr.

373. Histoire naturelle des oiseaux, de Buffon. Impr. royale, 1781 ; 10 vol. in-fol., mar. rouge, figures coloriées. — 700 fr.

382. Papillons exotiques, de Cramer, 1779 ; 4 vol. in-4, mar. rouge. Derome. — 305 fr.

385. Rerum naturalium Thesauri, descripsit Alb. Seba, 1734 ; 4 vol. gr. in-fol., planch. coloriées, mar. rouge. — 425 fr.

461. Les Campagnes du maréchal de Luxembourg, de 1690-94 ; 2 vol. in-fol. oblong, veau marbré. Manuscrit avec dessins à la plume. — 410 fr.

497. Recueil d'estampes du cabinet du duc de Choiseul, par Basan., 1771 ; in-4, mar. rouge. — 351 fr.

507. Dix livres d'architecture de Vitruve, trad. par Cl. Perrault, 1684 ; gr. in-fol., mar. rouge. Derome. — 132 fr.

511. Dictionnaire d'architecture, par de Neufforge, 1757 ; 6 vol. de planches in-fol., demi-rel. — 205 fr.

524. Architecture française, par Blondel, 1752 ; 4 vol. gr. in-fol., veau fauve. Aux armes du duc de Richelieu. — 745 fr.

526. Essai sur la musique, par de la Borde, 1780 ; 4 vol. in-4 mar. rouge. Derome. — 250 fr.

536. Trois Dialogues d'Archange Tuccaro, 1616 ; in-4 mar. vert. Padeloup. — 190 fr.

538. Traité sur la cavalerie, par Drummond de Melfort, 1776 ; 2 vol. in-fol., mar. rouge. — 145 fr.

539. École de cavalerie, par de la Guérinière, 1751 ; in-fol., mar. rouge. — 150 fr.

541. Cours d'Hippiatrique, par de Lafosse, 1772 ; in-fol. mar. rouge, 65 pl. — 100 fr.

543. Quatre livres de la Venerie d'Oppian, trad. en vers françois, par Florent Chrestien, 1575 ; in-4, vélin. Aux premières armes de De Thou. — 1110 fr.

545. Le Roy Modus, 1560 ; pet. in-8, veau marbré. — 250 fr.

546. La Venerie de Jacq. du Fouilloux, Galliot du Pré, 1573, in-4, vélin. — 375 fr.

555. La Fauconnerie de Jan de Franchières, édition de Poitiers, 1567; 4 part. en un vol. in-4, mar. vert. Aux armes de De Thou. — 800 fr.

556. La Fauconnerie de Ch. d'Arcussia. 3e édition, 1605; in-8, mar. vert. Aux armes de De Thou. — 1850 fr.

557. Le Miroir de Fauconnerie, par Pierre Harmont, 1620; in-8, vélin, 1re édition. — 200 fr.

649. Catullus, Tibullus et Propertius, 1577; in-8, mar. vert, riche dorure. Aux armes de De Thou. — 810 fr.

682. Les Métamorphoses d'Ovide, par l'abbé Banier. 1732, 2 tom. en 1 vol. gr. in-fol., fig. de Bern. Picart, mar. rouge. — 500 fr.

683. Les mêmes Métamorphoses, 1767, 4 vol. in-4, figures; mar. rouge. — 409 fr.

717. Hierom. Vidæ Christiados libri sex. 1535, in-4, mar. noir, comp. Exemplaire de Grolier. — 2210 fr.

719. Galtheri Alexandreidos, 1558; pet. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. Aux armes de De Thou. — 205 fr.

736. Collection d'anciens Poëtes français, publiés par Coustelier, 1723; 10 vol. in-12, mar. rouge. Ancienne reliure. — 330 fr.

738. Les Poësies du Roi de Navarre, publiées par Lévêque de la Ravallière, 1742; 2 vol. pet. in-8, mar. bleu, reliés par Padeloup. — 360 fr.

742. Œuvres de Maître Alain Chartier, Galliot du Pré, 1529; mar. rouge. — 405 fr.

747. Œuvres de Ronsard, 1623; 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil. à comp. aux armes du chevalier Kenelm Digby. — 570 fr.

754. Œuvres de M. de la Fontaine. Anvers, 1726; 5 vol. in-4, mar. rouge, reliés par Padeloup. Aux armes du duc d'Aumont. — 385 fr.

756. Œuvres de Boileau-Despréaux. Édition publiée par

Lefèvre de S.-Marc, 1747; 5 vol. in-8, mar. rouge. Reliure ancienne. — 480 fr.

757. Boileau, même édition, autre exemplaire. 5 vol. mar. vert. Reliure de Derome. — 400 fr.

773. La Henriade, de Voltaire. Seconde édition avouée par l'auteur, 1728; in-8, mar. rouge. Riche dorure et mosaïque de maroq. vert, citron et rouge, petits fers couvrant les plats du volume; chef-d'œuvre de reliure de Padeloup. — 1500 fr.

798. Fables choisies, mises en vers, par M. de la Fontaine, 1688, 5 part. en 2 vol. in-8, mar. vert. Derome. — 325 f.

800. Fables de la Fontaine, 4 vol. in-fol. fig. d'Oudry, veau écaille. Exempl. en grand papier. — 305 fr.

806. Fables nouvelles, par de la Motte, 1719; in-12, mar. vert. Derome. Figures de Gillot ajoutées. — 200 fr.

810. Contes et Nouvelles, en vers, par la Fontaine. 1685, in-12, mar. vert. Derome. — 430 fr.

811. Contes de la Fontaine, 1762; édition des fermiers généraux, veau écail. — 340 fr.

814. L'Origine des Puces. 1749, pet. in-12, texte gravé, mar. rouge. Aux armes de Mme de Pompadour. — 190 fr.

817. Le Cabinet satyrique. Elzevir, 1666; 2 tom. 1 vol. pet. in-12, mar. vert. — 200 fr.

824. Choix de Chansons, mises en musique par de La Borde, 1773; 4 vol. gr. in-8, mar. rouge. Rel. de Derome. Exemplaire imprimé sur vélin, avec tous les dessins originaux de Moreau, de Le Bouteux, de Le Barbier. — 7,050 fr.

825. Le même recueil, 4 vol. v. fauve. — 360 fr.

830. Orlando furioso di L. Ariosto. Baskerville, 1773; 4 vol. in-4, mar. rouge. Rel. ancienne. — 450 fr.

834. La Gerusalemme liberata di Torq. Tasso. Didot, 1784; 2 vol. in-4, fig. de Cochin, maroq. vert. — 200 fr.

870. Les Comédies de Térence, trad. de Mme Dacier, 1717; 3 vol. pet. in-8, maroq. vert. Reliure ancienne. — 190 fr.

878. Molière. 1734, 6 vol. in-4, figures de Boucher, mar. vert. Padeloup. — 655 fr.

880. Molière, publ. par Bret, 1773; 6 vol. in-8, fig. de Moreau, mar. vert. — 245 fr.

884. Racine, publ. par Luneau de Boisgermain, 1768; 7 vol. in-8, mar. rouge. — 150 fr.

911. — Vita et Fabellæ Æsopi, Aldus, 1505, pet. in-fol. mar. bleu. — 232 fr.

938. Les Aventures de Télémaque, 1734, pet. in-fol. figures de Bernard Picard, mar. rouge. — 196 fr.

956. Rabelais. Édition de Le Duchat, 1711, 5 vol. pet. in-8, veau fauve. Exempl. en grand papier. — 195 fr.

957. Rabelais. Édition de Le Duchat, 1741; 3 vol. in-4, mar. rouge. Exempl. en grand papier, relié par Padeloup. — 1,525 fr.

958. Autre exempl. du même Rabelais, de Le Duchat, 1741; 3 vol. in-4, mar. citron. Ancienne reliure. — 1,610 fr.

962. Artamène ou le grand Cyrus, par Mlle de Scudéry, 1654; 10 vol. in-8, mar. rouge. Aux armes de la duchesse de Grammont-Choiseul. — 410 fr.

963. Clélie, par Mlle de Scudéry, 1660; 10 vol. mar. citron. Aux mêmes armes. — 550 fr.

972. Zayde, par Mme de la Fayette. 1670; 2 vol. pet. in-8, mar. citron, reliés par Padeloup. Édition originale aux armes du comte d'Hoym. — 2,050 fr.

976. Recueil de Romans historiques, publ. par Lenglet du Fresnoy, 1746; 8 vol. pet. in-12, veau fauve. Exempl. de Rohan-Chabot. — 310 fr.

985. Le Diable boiteux, 1756; 3 vol. in-12, fig. mar. bleu. Exempl. en papier de Hollande, aux armes de Mme de Pompadour. — 1,800 fr.

990. Histoire secrète des Femmes galantes de l'antiquité, par Dubois. 1726; 6 vol. in-12, mar. vert. Aux armes de la duchesse du Maine. — 400 fr.

994. Romans et Contes de Voltaire, 1778; 3 vol. in-8, figures, mar. bleu. Rel. ancienne. — 226 fr.

1007. Le Cabinet des Fées, 1785; 41 vol. in-8, fig. de Marillier, mar. rouge. — 500 fr.

1008. Voyages imaginaires, 1787; 39 vol. in-8, mar. rouge. — 395 fr.

1009. Les Cent Nouvelles nouvelles. Cologne, 1701; 2 vol. pet. in-8, mar. rouge. Derome. — 175 fr.

1013. Nouvelles de Marguerite de Navarre. Édition de Berne, 1780; 3 vol. in-8, fig. mar. violet. Reliure de Derome. — 450 fr.

1014. Les Contes et Discours d'Eutrapel, par Noël du Fail. Rennes, 1585; pet. in-8, mar. citron. Édition originale. — 255 fr.

1015. Les Nouvelles françaises, ou les agréables divertissements de la princesse Aurélie (Mlle de Montpensier), 1656, 2 vol. pet. in-8, mar. vert. Aux armes de la duchesse de Grammont. — 360 fr.

1131. OEuvres de Plutarque, trad. par Amyot. Vascosan, 1567 et 1574, avec la décade; 14 vol. mar. vert doublés de tabis, Derome. — 1,010 fr.

1132. Autre exempl. de la même édition de Plutarque, en 13 vol., veau fauve. — 940 fr.

1133. OEuvres de Plutarque, avec des notes de Brotier. Cussac, 1783; 22 vol. in-8, exempl. en grand papier, reliés en mar. rouge par Bradel-Derome. — 340 fr.

1145. OEuvres de Scarron, édition de Wetstein, 1752; 7 vol. pet. in-12, mar. rouge, reliés par Derome. — 195 fr.

1146. Autre exemplaire de la même édition; 7 vol. in-12 mar. rouge, reliés par Derome. — 200 fr.

1147. OEuvres de Blaise Pascal, 1779; 5 vol. in-8. mar. vert, reliés par Derome. — 216 fr.

1148. OEuvres du sieur de La Chapelle, 1700; 2 vol. in-12 mar. rouge. Aux armes de Mme de Chamillard. — 305 fr.

1154. OEuvres diverses de M. de Fontenelle, avec figures de Bernard Picart, 1728; 3 vol. in-fol. mar. bleu. Aux armes de Mme de Pompadour. — 300 fr.

1165. OEuvres de Diderot, publ. par Naigeon, 1798;

15 vol. in-8, mar. rouge, reliure de Bozérian. — 235 fr.

1166. OEuvres de Dorat, 1770 ; 25 vol. in-8, figures de Marillier, d'Eisen, etc., reliés en veau porph. — 255 fr.

1231. Peregrinaçam de Fernam Mendez Pinto, 1614 ; in-fol. Aux armes de De Thou. — 900 fr.

1249. Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet, 1681 ; in-4, mar. rouge. Édition originale aux armes du duc de Bouillon. — 550 fr.

1259. Les Cérémonies religieuses de tous les peuples du monde, avec des figures par Bernard Picart, 1723 ; 11 vol. in-fol., mar. rouge, exemplaire en grand papier, reliés par Derome. — 1,560 fr.

1265. Le Temple des muses, avec figures de Bernard Picart, 1733 ; in-fol., mar. rouge. Aux armes du maréchal de Maillebois. — 200 fr.

1280 à 82. Histoires des conciles de Pise, de Constance et de la guerre des Hussites, par Jacq. Lenfant. 6 vol. in-4, grand papier, mar. bleu, reliure d'Anguerran. — 530 fr.

1292. L'Alcoran des Cordeliers (avec la Légende dorée n° 1294) ; 3 vol. in-12, mar. citron, reliés par Padeloup. — 305 fr.

1324. Les Histoires de Hérodote en françois, par Pierre Saliat, 1556 ; in-fol., mar. vert, belle reliure du seizième siècle. — 500 fr.

1331. Quinte-Curce, trad. de M. de Vaugelas, 1702 ; 2 vol. mar. rouge, comp. mosaïque, doublés de mar. vert. — 202 fr.

1356. La Conjuracion de Catilina, édition d'Ibarra, 1772 ; in-fol. mar. rouge, reliure de Derome. — 375 fr.

1357. Autre exemplaire en mar. bleu, reliure de Kalthœber. — 250 fr.

1368. Taciti opera ; publ. par Brotier, 1771 ; 4 vol. in-4 mar. rouge, reliés par Derome. — 450 fr.

1412. Mémoires de Comines, publ. par Lenglet du Fresnoy, 1747; 4 vol. in-4., mar. rouge, reliure ancienne. Exempl. en grand papier. — 485 fr.

1415. Recueil, connu sous le nom de Petits Mémoires de Condé ; 4 vol. petit in-8, mar. rouge, ancienne reliure. — 525 fr.

1417. Recueil de 386 planches, gravées à l'eau-forte, représentant les guerres civiles du seizième siècle, 1559 à 1660 ; in-fol. oblong vélin. — 350 fr.

1421. Recueil, connu sous le nom de Petits Mémoires de la Ligue ; 2 vol. en 4 parties pet. in-8, mar. rouge, doublés de mar. rouge. — 360 fr.

1422. Un autre exemplaire du même recueil, relié en 2 vol. petit in-8, mar. rouge, Derome. — 250 fr.

1426. La Vie et faits notables de Henry de Valois..., 1589 ; pet. in-8, mar. rouge, Derome. — 330 fr.

1432. Sermons de la simulée conversion..., par Jean Boucher, 1594 ; in-8, mar. rouge, ancienne reliure. — 225 fr.

1438. Mémoires d'Estat de Villeroy, 1665 ; 4 vol. in-12, mar. vert, reliure de Derome. — 300 fr.

1450. Mémoires de Bussy-Rabutin, 1696 ; 3 vol. in-12. mar. vert, reliés par Derome. — 285 fr.

1031. Le Décaméron de Boccace. Londres, 1757 ; 5 vol. in-8, veau écaille, figures doubles. — 240 fr.

1032. Les Facétieuses Nuits de Straparole, 1726 ; 2 vol. in-12, mar. rouge, reliure de Derome. — 145 fr.

1033. Don Quixote de la Mancha. Londres, 1738 ; 4 vol. in-4, figures de Vanderbank, mar. rouge. — 175 fr.

1034. Don Quixote de la Mancha Ibarra, 1780 ; 4 vol. in-4, mar. rouge, reliure de Derome. — 700 fr.

1091. Le Grand Dictionnaire des Prétieuses, par Somaize, avec la clef ; 3 parties en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, reliure de Derome. — 640 fr.

1119. Lettres familières de Cicéron, trad. en français par l'abbé Prévost, 1745 ; 6 vol. in-12, mar. rouge, reliés par Derome, exempl. en grand papier. — 320 fr.

1455. Choix de pièces relatives à l'histoire de la Fronde

(Mazarinades), en 8 vol. in-4, mar. vert, reliés par Derome. — 905 fr.

1456. Mémoires de La Rochefoucauld. Elzevir, 1663; pet. in-12, mar. rouge doublé de maroquin rouge. — 255 fr.

1457. Mémoires du cardinal de Retz; 7 vol. pet. in-8, mar. rouge, reliés par Derome. — 599 fr.

1458. Autre exemplaire des mêmes, relié en mar. rouge par Bradel-Derome. — 230 fr.

1459. Autre exemplaire des mêmes, relié en veau fauve par Derome, et d'une parfaite conservation. — 350 fr.

1465. Négociations d'Antoine de Courtin, 1673; 4 tom. gr. in-fol., parch. — 650 fr.

1468. Mémoires pour servir à l'histoire et lettres de Mme de Maintenon, publiés par La Beaumelle; 15 vol. in-12, mar. vert, reliés par Derome. — 500 fr.

1472. Mémoires de la régence du duc d'Orléans, par le chevalier de Piossens, 1736; 3 vol. in-12, mar. rouge, reliés par Derome. — 335 fr.

1488. Recherches curieuses des monnoyes de France, par Cl. Bouteroue, 1666, in-fol., mar. bleu. Exemplaire en grand papier, relié par Padeloup. — 345 fr.

1502. Histoire de Nismes, par Ménard; 7 vol. in-4, mar. rouge, reliure ancienne. Exemplaire en grand papier aux armes du maréchal de Richelieu. — 500 fr.

1518. Des Magistrats et république de Venise, par Contarin, trad. par Jehan Charrier, natif d'Apt, en Provence. Galliot du Pré, 1554; pet. in-8, mar. vert. Aux armes du comte d'Hoym. — 365 fr.

1621. Dictionnaire de la noblesse, par La Chenaye des Bois, 1770; 12 vol. in-4, veau fauve. Exemplaire Soubise. — 260 fr.

1623. L'Antiquité expliquée et les monuments de la monarchie françoise, par Bernard de Montfaucon; 20 vol. in-fol., mar. rouge, reliés par Derome. — 2,550 fr.

1638. Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du

cabinet de M. Hamilton, 1766; 4 vol. in-fol., mar. rouge. — 400 fr.

1654. Éclaircissements historiques sur l'invention des cartes à jouer, par l'abbé Rive, 1780; in-8, mar. rouge, imprimé sur vélin, relié par Derome. — 300 fr.

1655. Dictionnaire de Bayle, 1720; 4 vol. — Nouveau Dictionnaire historique, de Chaufepié, 1750; 4 vol. Ensemble 8 vol. in-fol., mar. rouge. — 650 fr.

1664. L'Europe illustre, par Dreux du Radier, 1755; exemplaire en grand papier, 6 vol. in-fol., mar. rouge, reliés par Derome. — 1,900 fr.

1669. Les Hommes illustres, de Perrault, 1696; 1 vol. in-fol., mar. rouge, relié par Derome. Exemplaire en grand papier. — 955 fr.

1670. Autre exemplaire des Hommes illustres de Perrault, relié en cuir de Russie. — 206 fr.

1689. Bibliographie instructive, de Debure; 10 vol. in-8, mar. rouge. Exempl. grand papier, relié par Derome. — 395 fr.

1703. Bibliothèques de La Croix du Maine et Du Verdier, publiées par Rigoley de Juvigny, 1772; 6 vol. in-4, mar. rouge. Exemplaire grand papier. — 355 fr.

1707. Encyclopédie, publiée par Diderot et d'Alembert, 1751; 35 vol. in-fol., peau de truie, reliure de Derome. 700 fr.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LES BIBLIOTHÈQUES DES JÉSUITES.

II.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON PROFESSE.

Les Jésuites n'avoient obtenu qu'après de longues luttes leur admission en France (1); aussi, pendant un certain temps, apportèrent-ils dans toutes leurs démarches une extrême discrétion. Mais quand ils virent leur collége de Clermont en pleine activité, et leur enseignement accepté par la capitale (2), ils songèrent à y étendre leur influence. Leur plus ardent désir était d'y posséder une Maison professe. Ils intriguèrent longtemps auprès du cardinal de Bourbon, le fameux Charles X de la Ligue, qui, en 1580, acheta pour seize mille livres (3) et leur donna « une maison avec toutes ses apartenances et dependances, cituée en la rue Saint Anthoine, qui consiste en plusieurs corps d'hostel, cour et jardin, appelée vulgairement l'hostel d'Anville (4). »

(1) Voyez la notice sur la bibliothèque du collége Louis-le-Grand.

(2) A la fin du seizième siècle, le collége de Clermont comptait déjà trois cents pensionnaires (D. H. I. *Supplément au théâtre des antiquitez de Paris* de Dubreuil, p. 36); en 1725, il en renfermoit six cents (G. Brice, *Description de Paris*, t. III. p. 66).

(3) Sauval. *Histoire de Paris*, t. II, p. 143.

(4) Félibien, *Histoire de Paris*, t. III, p. 732. Voyez aussi de Thou, *Historia sui temporis*, lib. LXXXVI.

Les bâtiments s'étendoient de la rue Saint-Antoine à la rue Saint-Paul; le cardinal y fit construire une chapelle sous l'invocation de saint Louis, et les Jésuites s'y installèrent. Il leur attribua en outre toute sa bibliothèque « très bien reliée en maroquin (1) ». Mais, à la suite de l'attentat de Jean Chastel, les Jésuites durent quitter la France, et cette belle collection fut dispersée (2).

Ils cherchèrent vainement à s'en faire rendre le prix après leur rappel. Henri IV resta sourd aux doléances qu'ils exprimoient sur la perte de « ce grand thresor donné par feu Monsieur le Cardinal Charles de Bourbon, fondateur d'icelle maison (3). » En revanche, Louis XIII leur accorda un emplacement assez vaste sur lequel ils élevèrent l'église Saint-Paul actuelle, où l'on voit encore le tombeau du cardinal de Bourbon.

Tranquilles désormais sur leur avenir, les Jésuites revinrent à l'idée d'établir une bibliothèque dans leur Maison professe. Ils firent décorer avec luxe une vaste galerie dont le plafond fut peint à fresque par Gherardini (4). Ils acquirent ensuite un certain nombre de volumes sur les fonds de la Société. Durey de Noinville prétend qu'un legs du philologue François Guyet vint augmenter leur collection (5); c'est une erreur. La bibliothèque de Fr. Guyet avoit été achetée par Gilles Ménage (6), et celui-ci, en 1692, la légua confondue avec la sienne à la Maison professe (7), en con-

(1) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*, p. 520. — « Excellemment bien reliée », dit Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 661.

(2) Voyez la notice sur la bibliothèque du collége Louis-le-Grand.

(3) *Tres-humble remonstrance et requeste des religieux de la compagnie de Iesvs au tres chrestien roy de France Henri IIII*, p. 99.

(4) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 23.

(5) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 51.

(6) D. Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, lib. VI, p. 398.

(7) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 224.

sidération des soins qu'avoit eus pour lui le P. Ayrault, pendant sa dernière maladie (1)..

Trois ans auparavant, le célèbre Daniel Huet avoit été nommé évêque d'Avranches; il étoit déjà membre de l'Académie françoise et auteur de plusieurs ouvrages estimés. De puissants intérêts et de nombreuses relations l'appeloient donc souvent à Paris, et les Jésuites de la Maison professe lui offrirent vers cette époque un petit logement dans leur couvent (2). Huet hésita d'abord : il tenoit à habiter une chambre exposée au nord (3), et la Maison professe en avoit fort peu; les Jésuites parvinrent cependant à le satisfaire sur ce point. Pour leur témoigner sa gratitude, il leur abandonna d'avance sa bibliothèque (4), composée de 8,271 volumes imprimés et de 200 manuscrits (5), et qui, de l'aveu d'un contemporain, « ne contenoit pas un livre qui ne fût fort excellent (6). » La donation eut lieu *solemniter* (7), le 18 avril 1691, par acte passé devant notaires (8), et que Huet renouvela chaque année jusqu'à sa mort.

Huet semble d'ailleurs avoir regardé les Jésuites comme d'assez tristes bibliophiles : il ordonna, en effet, que sa bibliothèque seroit toujours conservée dans un local spécial, séparée des autres livres appartenant à la communauté, et qu'on n'en modifieroit en aucune manière la composition. Pour empêcher que cette clause fût éludée, il prit soin de faire relier presque tous les volumes à ses armes; plus tard,

(1) S. de Valhebert, l'*Agenda du voyageur à Paris*, p. 75.

(2) Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. I, p. 57.

(3) *Huetiana*, p. 65.

(4) Sur les débuts de cette collection, voyez A.-F., *la Bibliothèque de D. Huet*, dans les *Annales du Bibliophile*, année 1862, p. 52.

(5) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, p. 104.

(6) Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 128.

(7) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 224.

(8) Cet acte a été publié dans le tome V, p. 164, des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn.

on colla dans chacun d'eux une étiquette qui portait cette inscription concertée avec les Jésuites :

Ex Libris Bibliothecæ quam Illustriss. Ecclesiæ Princeps D. PETRUS DANIEL HUETIUS, *Episc. Abrincensis, Domui Professæ Paris. P P. Soc. Jesu Integram vivens Donavit, anno* 1692. De plus on lisoit sur le titre de chaque volume : *Ne extra hanc Bibliothecam efferatur. Ex obedientiâ.*

Dans sa sollicitude pour ses livres, Huet vouloit encore que non-seulement ils ne pussent être prêtés au dehors, mais qu'il ne fût même pas permis aux religieux de la Maison de les prendre dans leurs propres chambres. Enfin, il mettoit pour dernière condition que, à l'endroit le plus apparent de la bibliothèque, on placeroit une plaque de marbre noir sur laquelle seroit gravée, en lettres d'or, l'inscription suivante :

HANC BIBLIOTHECAM DOMUI PROFESSÆ PARISIENSI SOCIETATIS JESU DONO DEDIT PETRUS DANIEL HUET, EPISCOPUS ABRINCENSIS; EA LEGE, NE QUIS UNQUAM LIBER QUAMCUMQUE OB CAUSAM EX EA DISTRAHATUR, COMMODETUR, VEL OMNINO EXTRA HUNC LOCUM EFFERATUR. SIN SECUS FIAT, IRRITAM ESSE DONATIONEM HANC, ET HÆREDIBUS SUIS HÆREDUMVE POSTERIS BIBLIOTHECÆ HUJUS REPETENDÆ JUS AUCTORITATEMQUE ESSE VOLUIT.

Malheureusement, Huet ne fit pas transporter aussitôt sa bibliothèque chez les Jésuites ; elle resta dans son logement du faubourg Saint-Jacques, cul-de-sac Saint-Dominique. Tout à coup, pendant une nuit de l'année 1693, la maison s'écroula ; livres, papiers, meubles furent engloutis sous les décombres,

> Fulcra domûs cecidêre, simul domus omnis, et unà
> Casu insperato Bibliotheca ruit (1),

dit Santeuil, de sorte qu'une bonne partie, *non contemnenda pars*, fut volée ou détruite (2). Ce qui restoit fut déposé au

(1) Santeuil, *Bibliotheca Huetiana telluris hiatu absorpta*, dans les *Opera omnia* de Santeuil, première partie, p. 279.

(2) Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, lib. VI, p. 396.

couvent de la rue saint Antoine. Huet étoit alors à Avranches, où son ardeur pour le travail lui faisoit négliger ses fonctions épiscopales; il donna de lui-même sa démission, et vint s'installer définitivement chez les Jésuites (1). Il y mourut vingt ans plus tard, heureux de laisser sa bibliothèque dans un sûr asile, et la croyant désormais à l'abri de tout danger. Nous verrons qu'il se trompoit.

A l'époque où eut lieu la donation de Huet, l'historien Daniel était bibliothécaire de la Maison professe (2). Il eut pour successeur le P. Tournemine (3) qui, en 1739, légua à l'établissement sa bibliothèque particulière (4), composée d'environ sept mille volumes (5). Déjà, deux jésuites célèbres, le P. Lachaise et le P. Chamillard, l'un antiquaire distingué, l'autre numismate instruit, avoient établi dans la Maison un cabinet d'antiquités et un cabinet de médailles qui fut longtemps célèbre (6).

La bibliothèque de cette communauté n'étoit pas publique, mais les gens de lettres y étoient admis sans difficultés (7). Riche de vingt mille volumes en 1721 (8), de vingt-deux mille en 1727 (9), elle en renfermoit trente mille en 1754 (10). Suivant Piganiol de la Force, ces livres étoient « d'un choix exquis (11); » presque tous les manuscrits provenoient d'ailleurs du legs de Huet. Il y avoit aussi quelques estampes; on remarquoit surtout un martyrologe « formé d'un nombre presque infini de gravures qui représentent les

(1) *Huetiana*, p. xvj.

(2) Nemeitz, *le Séjour de Paris*, t. I, p. 263.

(3) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 256.

(4) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 224.

(5) G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 118.

(6) *État ou Tableau de la ville de Paris*, p. 197. — Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 24.

(7) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48.

(8) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 97.

(9) J.-C. Nemeitz, *le Séjour de Paris*, t. I, p. 262.

(10) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 225.

(11) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 23.

saints de l'année avec les principaux événements de leur vie, entre lesquelles il y en a bon nombre des plus grands maîtres (1). »

Les Jésuites furent de nouveau chassés de France en 1762, et leurs biens confisqués. La Maison professe échut aux chanoines réguliers de la Culture Sainte-Catherine, et tout ce qu'elle renfermoit fut vendu aux enchères (2). On dressa avec soin le catalogue des livres; celui des imprimés parut en novembre 1763 (3), sous ce titre : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de la Maison professe des ci-devant soi-disans jésuites*; il comprend 7,252 numéros, qui forment une collection très-complète et très-bien choisie. Le catalogue des manuscrits fut publié l'année suivante; il est intitulé : *Catalogus manuscriptorum codicum bibliothecæ domûs professæ parisiensis;* on y trouve trois manuscrits hébreux, neuf arabes, trente-trois grecs presque tous provenant de la donation de Huet, dix-huit latins, un malabare écrit sur feuilles de palmier, cinquante françois, et trois italiens, en tout cent seize manuscrits. On publia enfin le *Catalogue des médailles antiques, modernes, et autres curiosités de la bibliothèque de la Maison professe de la rue saint Antoine, dont la Vente se fera le lendemain de la Fête de Saint Louis, dans une Salle de ladite Maison, en vertu d'un Arrêt de la Cour de Parlement, les Chambres assemblées, du 14 Mai de la présente année.* La pièce la plus curieuse de cette collection étoit une médaille du cardinal de Bourbon avec le titre de Charles X, qui avoit été frappée pendant la Ligue; cette pièce ne fut pas vendue, mais déposée au greffe du Parlement (4).

On se rappelle quelles minutieuses précautions Huet avoit

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 185.

(2) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 381.

(3) *Mémoires secrets dits de Bachaumont*, 4 novembre 1763, t. I, p. 293.

(4) *Avertissement* en tête du *Catalogue*, p. 4.

prises en faveur de sa bibliothèque, lorsqu'il la donna aux Jésuites. Prévoyant peut-être que la catastrophe qui avoit frappé la Société en 1594 pourroit se renouveler, il avoit eu soin de déclarer que si, en vertu d'une cause quelconque, ses livres quittoient la Maison professe, la donation se trouveroit annulée, et qu'ils reviendroient à ses héritiers ou à leurs descendants. Le seul héritier de Huet étoit alors M. de Charsigné, abbé de Fontenay; il produisit l'acte de donation rédigé par son oncle, et fit valoir les droits qu'il lui conféroit. Il ne pouvoit y avoir nulle difficulté pour reconnoître les volumes, puisque, d'après la volonté formelle de Huet, ils avoient été conservés à part, et que tous d'ailleurs portoient le nom du donateur. Un arrêt du Conseil d'État fit droit à la demande de M. de Charsigné, et les livres lui furent remis; on exigea seulement que la mention suivante seroit inscrite sur le premier tome de chaque ouvrage : *Paraphé au désir de l'arrest du* 15 *juillet* 1763. MESNIL (1).

Les Jésuites de la Maison professe n'avoient point d'estampille, et les inscriptions manuscrites sont elles-mêmes extrêmement rares sur leurs volumes; on rencontre cependant parfois celle-ci :

Domus profess. Paris. Societ. Jesu.

L'église Saint-Paul existe encore, et le collége Charlemagne occupe une partie des bâtiments qui composoient autrefois la Maison professe. On y installa en 1773 la bi-

(1) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, p. 216. — L'impératrice de Russie offrit sur-le-champ cinquante mille écus de la collection complète. M. de Charsigné refusa, et, ne sachant où placer tous ces volumes, il pria M. Bignon, alors bibliothécaire du roi, de les recevoir en dépôt. Celui-ci les fit provisoirement installer dans une des salles de la Bibliothèque du Roi. Il s'entendit ensuite avec le ministre pour tâcher de les y conserver. Des ouvertures furent faites en ce sens à M. de Charsigné, qui se déclara heureux de pouvoir offrir cette bibliothèque à Sa Majesté. Il est vrai que Louis XV, de son côté, lui avait promis une rente de 1,750 livres.

bliothèque de la ville de Paris, qui avoit été jusque-là conservée rue Pavée, dans l'ancien hôtel Lamoignon (1).

III.

LA BIBLIOTHÈQUE DU NOVICIAT.

En 1610, la compagnie de Jésus possédoit déjà à Paris une Maison professe et un collége. Une riche dévote, Madeleine Lhuillier, fort attachée aux Jésuites, leur fournit le moyen de créer un troisième établissement. Elle acheta pour eux l'hôtel dit de Mézières (2), qui occupoit un vaste espace entre les rues du Pot-de-Fer (aujourd'hui rue Bonaparte), de Mézières, Cassette et Honoré-Chevalier (3); en face se trouvoit le couvent des Filles de l'instruction chrétienne qui, récemment reconstruit, est devenu le séminaire de Saint-Sulpice.

La nouvelle communauté, d'abord appelée Maison de probation, puis noviciat, fut consacrée à l'instruction spéciale des jeunes gens qui se destinoient à entrer dans la compagnie. On ne songea cependant qu'assez tard à y organiser une bibliothèque, et les Pères semblent s'être adressés pour l'établir aux différentes Maisons religieuses de Paris. L'abbaye de Saint-Victor donna dans ce but six beaux manuscrits, sur chacun desquels on mit l'inscription suivante : *Hic liber est Domus Probationis Societatis Jesu Parisiensis, dono datus a R. P. Priore Sancti Victoris et cæteris canonicis, anno Domini* 1636, *die* 10 *Septembris. — Religiosi, Prior et canonici regulares abbatiæ Sancti Victoris Parisiensis, spirituali beneficio affecti a Patribus Societatis Jesu, hunc codicem manuscriptum, cum quinque aliis sacros libros continentibus, huic Domui Probationis dono dederunt et*

(1) *Mémoires secrets dits de Bachaumont*, 2 avril 1763, t. I, p. 199.

(2) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 371.

(3) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 377.

obtulerunt mense Septembri, anno Christi 1636. J. B. HUBAULT, *pro prior Victorinæ Domus* (1).

Il faut croire que les donations de ce genre se multiplièrent, car dès 1643 le noviciat possédoit une bibliothèque composée « de quatre ou cinq mille volumes de bons livres (2). »

Quand les Jésuites furent chassés de France, en 1763, on vendit aux enchères la bibliothèque et les meubles du noviciat (3), comme ceux des autres établissements appartenant à la compagnie. L'abbaye de Saint-Victor s'empressa de racheter les manuscrits qu'elle avoit donnés à la Maison; on lit, en effet, dans les feuilles détachées que nous avons citées : « Le mardi 19 juillet 1763, l'abbaye acheta six manuscrits pour 49 liv. 18 s., à la vente du noviciat des Jésuites. »

On rencontre fort rarement des inscriptions manuscrites sur les volumes provenant du noviciat; voici la seule que nous puissions citer :

Dom. prob. Par. Soc. Jesu.

Les bâtiments qui constituoient le noviciat des Jésuites échurent, lors de la vente, à des particuliers, et ont été presque entièrement démolis depuis.

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

(1) Voyez une liasse jointe au *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor*; bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1945 M; et A.-F., *Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor*, p. 38.

(2) L. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques*, p. 526.

(3) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 378.

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Nous chercherons à donner une série d'études sur la situation des diverses bibliothèques des grandes villes de province; c'est là un sujet curieux, important pour la bibliographie et fort peu connu. Les divers ouvrages où il est question des dépôts littéraires disséminés en France sont fort incomplets, fort superficiels; le livre du savant anglais Edwards, en deux gros volumes : *Memoirs of Libraries*, 1859, n'apprend rien à l'égard de notre pays. La bibliothèque de Bordeaux est une des plus considérables de celles qu'on rencontre hors de Paris; sa fondation remonte à plus d'un siècle. Elle appartenait jadis à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; elle dut ses richesses importantes à la générosité de quelques amis des lettres; un magistrat distingué, le président Barbot, mort en 1755, lui légua plus de 12000 volumes. L'Académie jouissait alors de revenus assez importants et elle faisait des acquisitions suivies; elle recevait aussi par voie d'échange, ou comme hommage, bien des publications utiles. La révolution dépouilla l'Académie de cet avoir, mais en même temps elle jeta dans les dépôts publics une multitude de volumes provenant des corporations religieuses et des bibliothèques confisquées sur les émigrés. Ces divers éléments ont fourni les bases d'une collection importante qui, depuis soixante ans, n'a cessé de s'accroître, grâces à des achats persévérants, aux dons des

divers ministères et aux offrandes de quelques particuliers dévoués (1).

Plus heureuse sous ce rapport que les grandes bibliothèques de Paris, celle de Bordeaux possède un catalogue imprimé ; il a été mis sous presse sous la Restauration, en 1825, et, avec l'autorisation spéciale du Roi, à l'Imprimerie royale, et continué sous le règne de Louis-Philippe ; les cinq volumes dont il se compose renferment 37683 numéros (2). Des suppléments sont devenus nécessaires ; ils ont été imprimés pour les sciences, pour l'histoire et pour les belles-lettres ; ils se continuent en manuscrit et il est question de les livrer à leur tour à l'impression. Malgré quelques erreurs de classement (peu nombreuses d'ailleurs), ces inventaires, où l'on s'est (et c'est regrettable) systématiquement abstenu de toute annotation, sont d'une grande utilité.

Il n'entre pas dans notre pensée de signaler ici, même succinctement, les ouvrages les plus précieux que possède la bibliothèque en question. Elle renferme sur toutes les parties des connaissances humaines une foule de grandes publications d'une haute importance. La section de l'histoire naturelle, par exemple, offre le *Règne animal*, publié par George Cuvier ; les *Pigeons*, par Mme Knep, 2 vol. gr. in-folio ; les *Poissons*, par Cuvier et Valenciennes ; l'*Ichthyologie* de Bluch, 6 vol. in-folio ; l'*Histoire des Mollusques*, par Ferussac ; les

(1) Il existe, au sujet de la bibliothèque, deux écrits qui peuvent être consultés par les personnes qui voudraient avoir sur l'état des choses des informations plus développées que celles que nous donnons ici. D'abord un mémoire inséré dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1848, p. 367-394 ; 1851, p. 399-444 ; ensuite une notice de 196 pages sortie de la plume de M. Gergerès, bibliothécaire en exercice, et insérée dans les procès-verbaux du *Congrès scientifique* tenu à Bordeaux en 1861. Il en a été tiré quelques exemplaires à part.

(2) Ce chiffre se décompose comme suit : théologie, 8556 numéros ; jurisprudence, 4102 ; sciences et arts, 9462 ; belles-lettres, 6512 ; histoire, 9051. Aujourd'hui on peut évaluer à 8000 le nombre des articles inscrits soit sur les catalogues supplémentaires, soit sur les inventaires manuscrits. Remarquons aussi que souvent un seul numéro désigne un recueil comprenant un grand nombre de pièces et d'opuscules.

Illustrations conchyliologiques de Chenu, le grand ouvrage d'Agassiz sur les poissons fossiles; les publications de Bulliard sur la botanique; l'ouvrage de Cavanilles sur les plantes d'Espagne; la *Flora russica* de Pallas; l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius, etc.

Dans la classe des beaux-arts, nous signalons sans choisir le *Musée Napoléon*, publié par Robillard et Laurent; le *Musée de Florence*, 4 vol. in-folio; les ouvrages de Landon (*Annales du musée* et *Vies et OEuvres des peintres les plus célèbres*); l'*Histoire de l'Art par les monuments*, par Seroux d'Agincourt; les *Arts au moyen âge*, par M. du Sommerard; les *Monuments des Arts du dessin*, par Vivant Denon; l'*Histoire de la Peinture sur verre*, par M. de Lasteyrie; les *Anciennes Tapisseries*, publiées par M. A. Jubinal; le gigantesque volume de MM. Martin et Cahier sur les *Vitraux de la cathédrale de Bourges*; le beau volume de Jackson sur la gravure en bois (Londres, 1839); la *Galerie lithographiée des tableaux du duc d'Orléans*; le *Trésor de numismatique et de glyptique*; la collection de Piranesi en 25 vol. in-folio; l'ouvrage colossal de S. Boisserée sur la cathédrale de Cologne; le beau volume de MM. Goury et Jones sur l'Alhambra; le *Musée de Sculpture* de Clarac; les ouvrages de MM. Chenavard, Leconte et Destalleurs, sur l'ornementation; l'*Art industriel* de M. Fauchère, etc. Une mention spéciale est due à la somptueuse publication entreprise en 1835 par M. Auguste de Bastard : *Peintures des manuscrits* (1). Indiquons aussi les *Évangiles* publiés par M. Curmer, avec des reproductions des plus belles miniatures disséminées dans les manuscrits du moyen âge.

Nous n'étendrons pas cette énumération fort incomplète aux autres parties des sciences, à l'histoire, à la littérature.

(1) Cette somptueuse publication, entreprise avec trop de luxe, n'a pu être continuée, malgré les fortes subventions que lui accordait le gouvernement. On annonçait, pour la partie française seulement, vingt-deux livraisons de 8 planches chaque, au prix de 1800 fr. la livr. Voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, décembre 1852, p. 365.

Ce qui nous semble appeler plus spécialement l'attention des bibliophiles, c'est le chapitre des raretés en tout genre.

Voyons d'abord ce qui se présente à cet égard dans la classe des belles-lettres.

Nous trouvons un exemplaire du *Mystère de la Passion par personnaiges joué moult triomphalement à Angiers en* 1486, in-folio publié par Antoine Vérard, en 1490 (1); malheureusement il y manque quelques feuillets. L'*Arbre des batailles*, d'Honoré Bonnor (2), fut une des premières et aussi une des plus célèbres productions de l'importance série des anciens Romans de Chevalerie.

En fait de livres antérieurs à 1500, citons l'*Etymologicon magnum*, Venise, 1499, le Suidas de Milan et le Politien de Florence, tous deux de 1499 également.

Les éditions aldines sont assez nombreuses; bornons-nous à indiquer les *Epistolæ græcæ*, 1499; Suidas, 1514; Musée et Ausone, 1517; Eschyle, 1518; Plaute, 1522; Silius Italicus, 1523; Homère, 1524; Petrarca, 1546.

Les éditions des Estienne sont là presque toutes; mais,

(1) On trouve sur ce mystère de longs détails dans l'excellent ouvrage de M. Paulin Paris : les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 280-311. Cette édition est minutieusement décrite dans le *Catalogue des livres sur vélin de la Bibliothèque du Roi*, par Van Praet, t. IV, p. 219. Ce précieux volume est de toute rareté : l'exemplaire du prince d'Essling a été acheté 735 fr. pour le Musée Britannique. — Celui qui fait partie de la vente faite le 25 mai 1864 des doubles de M. le duc d'Aumale a été vendu 760 fr., et c'est le même exemplaire qui a été revendu 1000 fr., vente de M. Chedeau, en avril 1865, n° 658.

(2) Le *Manuel du libraire* décrit les différentes éditions de cet ouvrage, et M. Paulin Paris en a analysé plusieurs copies qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, dans ses *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Voir les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, tome D, et un mémoire de Sallier dans le recueil de l'*Académie des Inscriptions*, t. IX. Raynouard, dans son *Lexique roman*, indique une traduction provençale. La première bataille que raconte Honoré Bonnor (ou Bonnet) est celle de Lucifer et des Anges; il fait le récit de la fondation de Rome par Saturne et de l'expédition en Sicile d'Annibal, duc de Carthage, qui menait avec lui trente mille éléphants.

malgré leur belle exécution, elles ne provoquent plus la convoitise des amateurs.

Quant aux productions de nos anciens poëtes, si recherchées aujourd'hui, nous sommes, il faut en convenir, assez pauvres : nous avons toutefois l'*Alain Chartier* de 1529 et les *Marguerites de la Marguerite*, 1554, 2 vol. (1). Indiquons aussi Saint-Gelais, 1574; Belleau, 1572 et 1604; Baïf (deux éditions des *Mimes*, 1597 et 1619); du Bellay, 1574 et 1597; A. Jamyn, 1575 et 1579. Le *Labyrinthe de fortune*, par Jeh. Bouchet, 1522, est représenté par un bel exemplaire. Ronsard se montre sous diverses formes : 1584, in-fol.; 1613, 2 vol. in-fol.; 1617, 10 vol. in-12, etc.

On connaît l'extrême rareté des anciens écrits en patois. Traités longtemps avec dédain, repoussés des bibliothèques, qui ne s'ouvraient guère que pour le grec et le latin, ils sont devenus à peu près introuvables. On trouve en ce genre, à Bordeaux, les *Psaumes virats en rythme gascon*, par Pey de Garros, Toulouse, 1565 (2); *lou Gentilhoume gascoun*, par Ader (Toulouse, 1610), poëme en l'honneur d'Henri IV, curieux à bien des égards, et très-mal à propos signalé comme un poëme macaronique; la *Granoulratomachio*, longue et burlesque paraphrase du poëme d'Homère (3); et un exemplaire de l'*Antiquité du Triomphe de Béziers*, recueil de pièces bouffonnes jouées en cette ville, sous le règne de Louis XIII (4).

(1) On sait combien cette édition est recherchée des bibliophiles; voici quelques adjudications à joindre à celles qu'indique le *Manuel*; 621 fr., vente Double; 435 fr., H. de Ch.; 650 fr., Chedeau.

(2) Ce volume ne contient la traduction que de vingt-deux psaumes; il est fort difficile à trouver, et il ne s'est montré que sur bien peu de catalogues.

(3) Nous ne découvrons ce volume rare que sur le catalogue Nodier, en 1844. Des extraits étendus de ce poëme badin se rencontrent dans les *Notices et extraits de quelques ouvrages en patois*, 1840, in-12. Voir aussi le volume de M. Noullet, de Toulouse, sur les poëtes patois du midi de la France.

(4) La *Bibliothèque du Théâtre françois*, 1756, t. II, donne une assez longue analyse de ces comédies, qui ont été réimprimées à Béziers, en 1844-1853, dans les *Mémoires de la Société archéologique* de cette ville.

Peu de chose au sujet du théâtre ; cependant un exemplaire des *Comédies* de Pierre de Larivey mérite d'être indiqué.

La *Comédie du pape malade*, par Thrasibule Phénice (Th. de Bèze), satire mordante contre l'Église romaine, exemplaire relié en maroquin, payé 72 livres (prix élevé à cette époque) à la vente La Vallière, et le *Marchand converti*, autre production genevoise du même genre. Deux autres pièces : *la Magicienne étrangère*, Rouen, 1617, dirigée contre la maréchale d'Ancre, et *Boniface, ou le Pédant* (Paris, 1633), imitation du *Candelaio* de l'infortuné Giordano Bruno, sont loin d'être communes.

Les éditions originales de nos classiques français sont, on le sait, recherchées aujourd'hui avec un empressement des plus vifs, qui les venge de l'oubli où elles étaient restées si longtemps. C'est surtout à Charles Nodier qu'on doit cette judicieuse réhabilitation (1).

Nous trouvons sur le catalogue de Bordeaux le *Télémaque* de Paris, 1699, édition supprimée et fort rare, les *Fables* de La Fontaine (Paris, 1678, 4 vol.), mais rien à citer au sujet de Corneille, de Racine, de Molière ; nous possédons du moins trois des éditions des *Caractères* de La Bruyère, publiées du vivant de l'immortel moraliste, et attestant le soin avec lequel il retouchait et remaniait sans cesse son œuvre.

La classe, aujourd'hui payée si cher, des facéties et des conteurs, est faiblement représentée. Notons toutefois un volume italien fort singulier, et qui s'est élevé au-delà de cent francs dans quelques ventes : les *Lettere facete e chi-*

L'exemplaire de la bibliothèque de Bordeaux renferme des comédies qui ne se trouvaient point dans les exemplaires La Vallière et Soleinne, et que n'ont point connues les rédacteurs de la *Bibliothèque* que nous venons d'indiquer. Voir le *Manuel du libraire*, 5e édition, t. III, col. 1476.

(1) « Qui pourrait dédaigner ces titres de notre gloire littéraire, « dont les moindres variantes, inestimables aux yeux du goût, révèlent « les secrets les plus intéressants de la composition et les développe- « ments du génie éclairés par l'expérience et mûris par le temps ? » (*Mélanges*, 1828, p. 206.)

ribizozze in lengua antiga venetiana (1), du comédien Vincenzo Belando (Paris, 1588). Un charmant exemplaire, relié en maroquin citron, des *Contes et Discours d'Eutrapel*, Rouen, 1586; un autre de la rare édition du *Formulaire de Bredin le cocu*, Lyon, 1594; le *Carabinage et matoiserie soldatesque* de Drachir d'Amorny (Richard Dromany), Paris, 1616, ne sauraient passer inaperçus.

L'histoire nous offre, en fait de raretés, le Tite-Live imprimé à Rome par Sweynheym et Pannartz, vers 1469; le Plutarque latin mis au jour par Ulricus Gallus (Rome, vers 1470); les *Grandes Chronicques de France*, *dictes de Saint-Denys* (Paris, Verard, 1493, 3 vol. in-folio); le curieux ouvrage de Breydenbach, traduit ou plutôt refait par Le Huen : *Des saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux prochains*, Lyon, 1488, in-folio. On sait que ce volume contient les plus anciennes gravures sur cuivre qui se trouvent dans un livre français (2).

Parmi les voyages nous trouvons les *Navigationi e Viaggi*, rassemblés par Ramusio, et un exemplaire du recueil si difficile à compléter des *Collectiones peregrinationum*, mises au jour de 1590 à 1634, par les frères de Bry, recueil connu sous le nom des *Grands et Petits Voyages*. Notons aussi l'*Itinerarium Portugallensium in Indiam*, 1508, in-folio. (Des exemplaires médiocres de ce volume rare, 70 et 76 fr. en 1855 et en 1859. Camus l'a décrit dans son *Mémoire sur les Grands et Petits Voyages*, p. 342 et suiv.)

Le livre italien, en 2 vol. grand in-folio, qu'un praticien anglais, Robert Dudley, duc de Northumberland, fit paraître

(1) On trouve des extraits de cette étrange production dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, p. 453, et dans les *Extraits de quelques livres facétieux* (Londres, 1855), volume faisant partie de la *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse*, mise au jour par les frères Gébéodé (3 parties pet. in-8°, tirées à 60 exemplaires).

(2) Ces gravures sont décrites dans le *Peintre graveur français* de M. Robert Duménil, t. VI. M. Léon de La Borde, dans un article qu'a publié la *Revue française*, t. XI, p. 192 (1839), rend justice à la fidélité des dessins d'après lesquels elles ont été faites.

à Florence en 1646 : *Dell' arcano del mare libri sei*, mérite une mention ; fort rare en France, ce livre n'y est guère recherché, mais en Angleterre il a dépassé 30 liv. sterling en vente publique. Il offre sur divers sujets, notamment sur les idiomes des habitants de l'Amérique du Nord, d'utiles renseignements qu'on ne rencontre pas ailleurs, nous le croyons du moins.

Forcés de nous arrêter à quelques articles seulement, nous indiquerons le *Recueil de la diversité des habits qui sont de present en usaige*, Paris, 1562, in-8°, figures sur bois (1), ainsi qu'un ouvrage curieux : l'*Histoire des choses memorables survenues ès Indes orientales*, par le Père de Jarric (Bordeaux, 1608-1614, 3 vol. in-4°).

Les amateurs de ces innombrables pamphlets qu'enfantèrent les troubles de la Fronde, et qu'on connaît sous le nom de *Mazarinades*, pourront parcourir avec plaisir un recueil formé de plus de cinquante volumes (il y en a dix aux armes de Fouquet), et contenant 1200 ou 1500 de ces écrits ; on y distingue les plus impertinents de ces libelles, dont les titres ne peuvent guère s'écrire tout au long : le *Testament amphibologique... la Bouteille cassée... la Lettre de la signora Foutakina... l'Imprécation contre l'engin...*, mais il nous manque la plus rare des *Mazarinades* : *la Custode de la Royne ;* M. Léon de La Borde l'a réimprimée dans le très-curieux volume de notes qu'il a joint à une des lettres qui forment l'ouvrage qu'il a intitulé : le *Palais Mazarin*, 1847, in-8°.

Quant aux grands ouvrages rentrant dans la classe de l'histoire, nous nous contenterons de signaler les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, les *Historiens des Gaules*, entrepris par les Bénédictins, continués par l'Académie des inscriptions, les recueils de Muratori et de Pertz.

La collection musicale est assez nombreuse, et elle fait

(1) Le prix de ce petit volume va toujours en augmentant. L'exemplaire Veinant, dont le *Manuel* indique une adjudication à 150 francs, s'est revendu 190 francs, vente Chedeau, n° 349.

l'objet d'un catalogue spécial; nous remarquons le *Thresor* d'Orlande de Lassus, 1594, 6 vol. (1), divers ouvrages du seizième siècle, dus à Glareanus, à Gaffori, à Zarlino, et très-recherchés aujourd'hui; le *Solitaire second ou Prose de musique*, par Pontus de Thyard, Lyon, 1555 (ce titre bizarre vient de ce qu'en 1542 l'auteur avait publié un *Solitaire premier*); un exemplaire de ce volume rare et assez peu connu s'est adjugé 175 francs à la vente Cailhava, en 1845, n° 174.

La théologie est fort riche en livres anciens provenant des couvents, et il y a là bien des ouvrages qui, peu recherchés des amateurs frivoles, sont fort précieux aux yeux de l'homme d'étude. Nous nous bornerons à un bien petit nombre d'indications; elles porteront sur le *Psalterium in lingua ethiopica*, Rome, 1513, premier livre imprimé en caractères éthiopiens; le *Novum Testamentum syriacum*, Vienne, 1516 (édition très-rare, au sujet de laquelle le catalogue Silvestre de Sacy, rédigé par M. Merlin, n° 705, tome I, p. 416, donne de longs détails); l'édition française du *Nouveau Testament*, Bordeaux, 1686, in-8°, fort rare, ayant été supprimée par suite des interpolations introduites dans un passage des *Actes des Apôtres* et dans un autre de l'*Épître aux Corinthiens* (2); les *Icones Veteris Testamenti* d'Holbein, 1543 (92 gravures sur bois d'une fort bonne exécution) (3);

(1) Ce recueil contient 166 chansons, dont 125 en français, mais l'éditeur parisien a modifié grandement les paroles qu'il trouvait « sottes, lascives et profanes. »

(2) On prétend que ce volume, supprimé avec soin, est devenu fort rare; il a attiré l'attention des anglicans; le docteur Henry Cotton a publié à Londres, en 1827, sur cette traduction, un *Memoir* dans lequel il a reproduit les *Réflexions* mises au jour il y a longtemps par l'évêque anglican Kidder sur le même sujet. Nous lisons, dans le *Serapeum* de Leipzig (1849, p. 381), que cette même année un exemplaire de ce mince volume s'est adjugé à la vente Lyte au prix énorme de 26 livres sterling.

(3) Le *Manuel* n'indique de ce volume rare qu'une seule adjudication hors de France, 50 florins, Butsch. La valeur de cet ouvrage d'Holbein

le *Talmud*, Venise, 10 vol. in-fol.; la *Kaballa denudata* de Knorr à Rosenberg, 3 vol. in-4° (voir la note étendue que le catalogue Silvestre de Sacy, n° 306, consacre à cet ouvrage).

Dans les appendices aux sciences nous rencontrons bien des livres relatifs à la magie et aux apparitions des esprits, questions qui, après deux siècles de dédain, redeviennent l'objet de vives préoccupations et de controverses animées. Les *Discours* de Le Loyer *sur les Spectres et Apparitions;* les deux ouvrages de Pierre de Lancre : l'*Incrédulité et mescréance du sortilége*, et le *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, retrouveront peut-être des lecteurs sur lesquels ils ne devaient pas compter.

Nous allions oublier de mentionner, parmi les livres qui se rattachent aux sciences, les *Leçons de perspective* d'Androuet du Cerceau, Paris, 1576, in-folio; la *Perspective* de Salomon de Caus, Londres, 1612, in-folio; les *Raisons des forces mouvantes*, par le même auteur (2); et, dans un autre genre, le *Ballarino* de F. Caroso, 1581, volume curieux, orné d'un grand nombre de figures sur cuivre représentantdes couples de danseurs; la musique notée accompagne chaque danse (voir la note du catalogue Libri, n° 2959; le *Manuel du libraire*, 5e édition, indique deux éditions, 1581 et 1605; on en trouve une, avec la date de 1600, au catalogue Solar, n° 729; 100 fr., exemplaire en maroquin rouge).

La classe de la jurisprudence offre beaucoup d'ouvrages anciens, mais il y en a peu qui soient aujourd'hui d'une grande valeur. Il y a aussi un grand nombre de ces dissertations académiques publiées en Allemagne, et dont les auteurs se plaisaient souvent à traiter des questions bizarres;

ne cesse de s'accroître. A la vente H. de Ch., en 1863, un exemplaire de l'édition de 1547 est monté à 265 francs.

(4) Cet ouvrage, aujourd'hui recherché depuis que M. Arago en a fait ressortir l'importance scientifique, a été payé 62 francs vente Solar (exemplaire en demi-reliure). Voir ce qu'en a dit M. Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 352, et *Journal des Savants*, septembre 1844, p. 558.

c'est ainsi que J. Nicolai, de Francfort, a discuté sur l'usage, l'abus et les droits des éperons (*De calcarium usu et abusu, necnon juribus illorum*) ; Lynck s'est occupé des droits civils des monstres; Dreyer a envisagé ce qui concerne le supplice d'être enterré tout vif; Schulz a examiné jusqu'à quel point, dans des circonstances bien critiques, l'anthropophagie est excusable; Speller a écrit une apologie de la conduite légale de Ponce-Pilate; H. Verduyn a abordé une question dont les tribunaux n'ont pas souvent l'occasion de s'occuper : la résurrection d'un mort doit-elle annuler le testament qu'il a fait avant son décès? il pense que les héritiers doivent restituer la moitié de la succession. D'un autre côté, Struve prenait pour but de ses discussions le dommage causé par les rats; Hering examinait tous les points de droit pénal que pouvait soulever l'homicide de Caïn; Friese envisageait ce qui se rapporte aux crimes qui seraient commis par des gens endormis, et Fortsch se proposait la solution de ce problème épineux : A qui reviennent les trésors découverts par l'intervention des démons? Citons encore la dissertation de Claver : *De jure canum;* de Hurprecht : *De eo quod justum est circa nivem;* de Telmann : *De jure circa nuditatem*, et ne prolongeons pas cette énumération.

Nous n'avons point parlé encore du volume le plus précieux sans doute que possède la Bibliothèque municipale de Bordeaux, l'exemplaire des *Essais* de Montaigne (édition de 1588, in-4°) préparé par le philosophe pour une édition nouvelle, et tout chargé d'additions autographes, de corrections, de suppressions. Cette révision a été utilisée pour l'édition publiée par Naigeon (Paris, Didot, 1802, 4 vol.), mais elle l'a été d'une façon fort imparfaite, et il y a encore une très-abondante et très-utile moisson à faire pour un éditeur des *Essais*. Le mérite de ce texte, qui diffère parfois sensiblement de celui publié par Mlle de Gournay, a été l'objet d'appréciations diverses. Voir la très-curieuse *Notice bibliographique sur Montaigne*, par M. J.-F. Payen; Paris, 1837, p. 38.

Le volume dont il s'agit fut donné par la veuve de Montaigne au monastère des Feuillants de Bordeaux (le tombeau du philosophe existe dans la chapelle de ce couvent; elle est devenue celle du Lycée), et c'est par suite de la suppression de cette communauté qu'il est devenu la propriété de la ville de Bordeaux.

Montaigne avait l'habitude d'écrire son nom sur le titre des livres qui lui appartenaient, et sa signature donne une valeur réelle à des bouquins qui souvent ne mériteraient point d'être recueillis, s'ils n'offraient cette particularité. M. le docteur Payen, qu'il faut toujours citer lorsqu'on parle des *Essais* et de leur auteur, a signalé trente-deux volumes ainsi signés (*Nouveaux Documents sur Montaigne*, Paris, 1850, p. 51 et suivantes); une dizaine d'entre eux se trouvent dans la bibliothèque de Bordeaux. Depuis on en a découvert quelques autres, et il est fort possible qu'il en reste encore plusieurs que des investigations ultérieures feront connaître plus tard.

Nous ne nous arrêterons pas aux manuscrits; ils ne sont pas fort nombreux (350 à 400 environ), et il n'en est guère de bien importants. On peut distinguer toutefois le Tite-Live, traduction de Bercheure (les copies n'en sont pas rares, mais celle-ci est ornée de miniatures assez remarquables), et une traduction de quelques livres d'Hippocrate en langue romane; un ancien traité de perspective est digne d'attention ainsi que divers cartulaires.

Les manuscrits de Bordeaux seront d'ailleurs bientôt connus, car un catalogue raisonné a été rédigé par M. Jules Delpit, auquel on doit déjà de très-bons travaux historiques, et le conseil municipal a voté les fonds nécessaires pour l'impression. Cet inventaire, qui formera un volume in-4°, est sous presse.

Nous terminerons en signalant une circonstance qui devrait trouver partout des imitateurs. L'administration du dépôt dont nous parlons s'occupe avec zèle de former une *Bibliothèque bordelaise*. Il s'agit de réunir, si faire se peut,

tout ce qui a été imprimé à Bordeaux ou ce qui concerne cette ville et ses environs. On comprend toute l'utilité que présentent, pour chaque localité, des réunions semblables. Il existe déjà en ce genre un excellent modèle, la *Bibliothèque lyonnaise*, formée par M. Coste, et que la ville de Lyon a eu l'heureuse pensée d'acquérir. Pourquoi, dans chaque cité, ne s'occuperait-on pas d'un travail semblable? Des bibliothèques marseillaises, toulousaines, strasbourgeoises, etc., sont la première chose qu'il faut établir à Marseille, à Toulouse, à Strasbourg. C'est dans cette direction que les efforts doivent se porter.

Nous avons vu la Bibliothèque bordelaise. Elle n'est pas encore ce qu'elle doit être, mais elle progresse. On comprend que de pareilles collections doivent comprendre une multitude de documents, de brochures ayant intrinsèquement bien peu de valeur, mais précieux au point de vue de la constitution d'un ensemble. Il faut que le travailleur puisse, dans ses recherches, avoir à sa disposition la pièce à laquelle il demande un renseignement, pièce qui, peu de temps après son apparition, devient presque toujours introuvable, puisqu'il est fort rare qu'elle entre dans le commerce et puisque son exiguïté est une cause de disparition.

Parmi les livres placés dans la bibliothèque bordelaise, nos regards se sont arrêtés sur une des plus anciennes productions de la typographie locale, la *Summa quæstionum medicalium*, par Gabriel de Tarregua (1), gros volume in-folio, imprimé en 1520, par Gaspard Philippe, sur les *Constitutiones* de l'archevêque Jean de Foix, 1524, et sur les *Coustumes générales de la ville de Bourdeaux*, 1528 (in-4°, 22 feuillets), exemplaire imprimé sur vélin et dont il n'est point fait mention dans l'inventaire, en neuf volumes, des livres de ce genre, dressé avec un soin minutieux par M. Van Praet. Parmi les *desiderata* nombreux que nous aurions d'ailleurs à signaler, nous nous contenterons d'indiquer trois

(1) Voir, dans les *Actes de l'Académie* de Bordeaux, 1848, une notice de M. Jules Delpit sur ce médecin et sur son livre.

volumes qu'il est difficile de se procurer, mais qui doivent être, de la part des administrateurs de la bibliothèque de Bordeaux, l'objet d'une recherche passionnée : les *Gestes des solliciteurs*, par Eustorge de Beaulieu, imprimé à Bourdeaulx, par Jehan Guyart, l'an mille cinq cens xxix (in-4°, 10 feuillets) ; la *Première Partie des Sonnets exotériques*, de G.-M. D. J. (Girard-Marie Imbert), Bourdeaux, S. Millanges, 1578, in-8° (1) ; *lou Parterre gascoun* de Gabriel Bedout, Bourdeus, P. du Coq, 1642, in-4°, volume rarissime dont la bibliothèque d'Auch possède un exemplaire, et dont il a été fait dans cette ville, en 1850, une réimpression (in-12, lxxvi et 153 pages), avec une introduction par M. Ph. Abadie et un petit glossaire, mais avec la suppression de quelques épigrammes où le patois usait un peu trop de la liberté qu'il prétend partager avec le latin.

Arrêtons-nous ici. Nous ne voulons pas donner à cette étude une extension exagérée, et peut-être trouvera-t-on que nous sommes entrés déjà dans beaucoup trop de détails.

G. Brunet.

(1) Le *Manuel du libraire* indique ces sonnets comme renfermant des détails fort curieux sur les guerres civiles qui agitaient alors le midi de la France ; ils prouvent que l'auteur était aussi un homme fort savant. Il est resté très-peu connu ; il était né à Condom en 1530. Les *Annales poétiques*, t. VII, p. 273, en disent quelques mots. Nous ne rencontrons ce volume sur aucun des catalogues des bibliothèques vendues à Paris.

ANALECTA-BIBLION.

JOERGE WICKRAM'S ROLLWAGENBÜCHLEIN (le Livret des voyageurs, par George Wickram). *Leipzig*, J.-J. Weber.

Cette réimpression d'un des plus rares opuscules allemands du seizième siècle fait partie de la « Bibliothèque elzévirienne allemande » publiée à Leipzig par MM. Weber et Kurz. Les savants éditeurs de cette collection se proposent d'y faire figurer les œuvres les plus intéressantes et les plus introuvables de l'ancienne littérature germanique. Ils ont déjà fait paraître, outre le « Livret » de Wickram, deux ouvrages plus considérables, sur lesquels nous aurons à revenir : l'*Ésope* de Waldis, l'un des apôtres populaires de la Réforme, et les principaux écrits de Grimmelshausen, auteur précieux pour l'histoire de la guerre de Trente ans.

Quant à George Wickram, bien qu'il occupe un rang assez distingué parmi les littérateurs populaires allemands du seizième siècle, il y a pénurie complète de renseignements bibliographiques à son sujet, et toutes les investigations des érudits n'ont fait, jusqu'à présent, que redoubler cette obscurité. On sait, par les intitulés de ses livres, qu'il était originaire de Colmar, où il habita longtemps; qu'il a exercé longtemps les fonctions de greffier dans une ville nommée Burkheim ou Burgheim ; qu'il vivait dans la première moitié du seizième siècle; mais on ignore absolument jusqu'ici l'époque de sa naissance, celle de sa mort, et toutes les circonstances de sa vie. Malgré les recherches les plus minutieuses, le savant M. Kurz n'a pas même pu déterminer ce

que c'était que cette ville de Burgheim où Wickram aurait été greffier. Il y a deux Burgheim, l'un en Alsace, l'autre dans le duché de Bade; les savants alsaciens, consultés par M. Kurz, s'accordent à dire que leur Burgheim est un misérable village qui n'a jamais possédé le moindre greffe, et qu'il faut frapper à l'autre porte; les savants badois, de leur côté, font exactement la même réponse. Quelle situation pour un éditeur! Mais M. Kurz est de ces investigateurs qui ne perdent pas facilement courage. Il nous promet la publication d'autres opuscules du même auteur, non moins rares que celui-ci; peut-être, à cette occasion, fera-t-il quelque découverte. En attendant, il semble qu'on se hâte un peu trop d'éliminer le Burgheim d'Alsace. Dans plusieurs de ses ouvrages, Wickram prend le titre de bourgeois de Colmar; parle des amis qu'il a conservés dans cette ville, « dont il n'est séparé, dit-il, que par un intervalle de quelques lieues, » ce qui se rapporte à merveille, et ne peut se rapporter qu'au village de Burgheim dans le Haut-Rhin, si piteux qu'il soit présentement. Il résulte d'ailleurs, de renseignements communiqués à M. Kurz par M. Thomas, bibliothécaire à Colmar, que ce Burgheim, ruiné de fond en comble pendant la guerre de Trente ans, devait avoir une certaine importance à l'époque du moyen âge et de la renaissance, puisqu'il est cité dans les capitulaires de Charlemagne, et que les Templiers y avaient une commanderie.

Le *Rollwagenbüchlein* est, comme son titre l'indique, un recueil d'historiettes facétieuses, « propres à désennuyer jeunes et vieux dans les pérégrinations en coche ou en charrette, dans les foires, chez les hôteliers ou baigneurs, » quelque chose, en un mot, de fort semblable à nos vieux opuscules français, aujourd'hui si recherchés (trop recherchés, hélas!) des bibliophiles, comme « la Nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité. » Ce sont des traits de naïveté ou d'espiéglerie villageoises, des anecdotes grivoises sur le clergé catholique et les moines. On y voit, par exemple, « comment un frère quêteur extirpa une épine du pied d'une

jeune paysanne. » La même tendance satirique se retrouve dans l'historiette de l'aventurier qui soutenait être le frère du bon Dieu de Schaffhouse, de la bonne Vierge d'Einsiedlen et du diable de Constance, énigme dont il donne le mot en expliquant qu'il est le fils de l'imagier qui a fait ces trois figures.

De toutes ces anecdotes, l'une des plus facétieuses et des mieux racontées est celle qui donne l'étymologie d'un ancien proverbe allemand : « Méfait pour bienfait, c'est la reconnaissance du diable. » Un pèlerin, encore plus niais que dévot, après avoir fait ses dévotions, et mis des cierges aux chapelles des différents saints, avise dans un recoin obscur une vieille figure de diable, et, par bonté d'âme, met également un cierge à ce pauvre délaissé. Quelques jours après, le diable reconnaissant lui apparaît en rêve, l'emmène dans une vaste forêt où il lui désigne un arbre au pied duquel est enterré un trésor immense, et l'engage à s'en aller chercher au plus vite des outils. — C'est fort bien, dit l'homme, mais comment retrouverai-je le bon endroit? — Le diable lui donne alors un conseil que nous ne saurions indiquer honnêtement que par une longue périphrase; il l'engage à marquer l'emplacement du trésor d'un tel signe, qu'au retour l'odorat pourra suffire pour le guider, à défaut de la vue. L'imbécile suit ponctuellement cette indication... et est réveillé en sursaut par les malédictions et les horions de sa femme, car ce rêve et sa conclusion trop réaliste ont eu pour théâtre le lit conjugal. Et telle est la reconnaissance du diable!

L'œuvre populaire de Wickram eut évidemment un grand succès de vogue dans son temps, car M. Kurz a retrouvé dix éditions du seizième siècle, publiées les unes à Mulhouse, Francfort-sur-le-Mein et Magdebourg, les autres sans indication de lieu ni d'imprimeur. Parmi ces dernières figure l'édition originale de 1555, qui a servi à M. Kurz pour sa réimpression. C'est une plaquette de 62 feuillets, dont on ne connaît que deux exemplaires. Cette édition, la seule qui

paraisse avoir été revue par l'auteur, ne contient que soixante-sept histoires : on en trouve trente-trois de plus dans une réimpression anonyme de 1557, qui est déjà visiblement une contrefaçon. M. Kurz a cependant cru devoir joindre cette suite apocryphe à sa réimpression, sous forme de supplément; mais il prouve sans réplique que toutes les éditions postérieures à celle de 1555 présentent des variantes d'orthographe qui ne se rapportent plus au dialecte de la haute Alsace dans lequel écrivait l'auteur, et que par conséquent il n'a pu y avoir aucune part.

La vignette sur bois placée en tête de l'édition originale, et reproduite également dans celle-ci, offre un curieux spécimen des véhicules du temps. C'est une lourde charrette non suspendue, fermée par des claies d'osier, avec une large ouverture sur le côté en guise de portière. Dans cette patache, péniblement remorquée par quatre forts chevaux, les voyageurs sont entassés pêle-mêle avec les paquets, sans autre abri qu'une toile sur des cerceaux. Il fallait plus d'une historiette pour charmer les ennuis d'un long voyage dans de semblables conditions. La forme du véhicule se modifie, et devient un peu plus confortable dans les vignettes des éditions subséquentes, aussi rares pour la plupart que l'originale. Dans une édition de Mulhouse, sans date, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Berlin, et dans deux éditions de Francfort, de 1565 et 1597, le voyage est censé se faire par eau; la vignette représente par conséquent un coche et non une voiture. Bon Ernouf.

L'Ésope de Burkard Waldis, nouvelle édition publiée par M. Kurz, 2 vol. in-12. *Leipzig*, Weber.

Cette réimpression de l'un des ouvrages les plus rares et les plus curieux de la littérature allemande au seizième siècle forme les deux premiers volumes de la « Bibliothèque elzévirienne allemande. » Un éditeur intelligent et courageux

de Leipzig (nous dirions volontiers un Techener allemand, si nous n'écrivions pas pour le *Bulletin*), M. Weber, a entrepris de réunir, dans une série de volumes joignant à l'intérêt du fond le mérite de l'élégance typographique et d'un format commode et portatif, les productions les plus importantes, en prose et en vers, de la littérature allemande du moyen âge et de la renaissance, comme les poésies de Fischart, de Fuchs, la *Nef des folz* de S. Brandt; les œuvres de Hans Sachs, de Grimmelshausen; les voyages de Mondeville et d'Oléarius, les facéties de George Wickram, et d'autres contes et chants populaires, devenus aujourd'hui d'un prix excessif et à peu près introuvables.

Le recueil des fables d'Ésope, imitées et paraphrasées par Waldis, moine défroqué du seizième siècle, inaugure dignement cette collection, qui mérite une attention sérieuse, même ailleurs qu'en Allemagne, de la part de tous les amis des études littéraires, historiques et bibliographiques. Pour l'Ésope allemand, comme pour bien d'autres écrivains de tout temps et de tout pays, il y a deux parts à faire : celle de l'homme et celle de l'auteur. L'homme, ici, n'est pas des plus intéressants. Nous voyons, dans l'introduction très-bien faite qui précède son recueil, que Waldis, né dans la Hesse et voué à l'état monastique, avait accompli dans sa jeunesse un pèlerinage à Rome, auquel il fait souvent allusion dans ses œuvres; qu'étant, en dernier lieu, dans un couvent à Riga, il y fut arrêté et emprisonné par ordre des magistrats de cette ville, chauds partisans des nouveautés luthériennes, et que lui-même ne tarda pas à abjurer le catholicisme, par ennui de la captivité ou par crainte d'un traitement pire encore. Après avoir abjuré par peur, il demeura fidèle au luthéranisme par amour-propre, et se lança même dans la propagande. Il composa, contre Rome et ses adhérents, différents ouvrages et opuscules qui eurent une certaine vogue dans ce temps-là, notamment son Ésope, une sorte de drame sur la parabole de l'Enfant prodigue, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, et divers écrits dirigés spécialement

contre le duc Henri de Brunswick-Volfenbuttel, l'un des plus rudes antagonistes de la réforme. Sa rancune spéciale contre ce prince n'avait probablement pas pour mobile unique le zèle religieux. Waldis joignait à ses travaux littéraires l'état de potier d'étain, et faisait de fréquents voyages dans les grandes foires de l'Allemagne, où il écoulait, l'un portant l'autre, les produits de sa double industrie, brocs, hanaps, livrets contre la «superstition papistique,» et surtout un certain psautier en langue vulgaire, dont le placement était des plus fructueux. En rassemblant les renseignements biographiques épars dans ses œuvres, on croit démêler que le duc Henri avait mis obstacle, en diverses circonstances, à ce petit commerce, et il pourrait bien aussi n'avoir pas été étranger à un second emprisonnement que subit le potier réformateur, emprisonnement dont on ne sait ni le lieu ni la date, mais qui dura assez longtemps.

Pour mieux témoigner de son zèle pour la cause de la réforme, Waldis s'était marié, et il n'eut pas lieu de s'en applaudir, si l'on en juge par certaines allusions amères de son Ésope aux misères de l'état de mariage. Dans l'un de ses apologues (III, 16), un jeune homme novice prie son père de le marier. Celui-ci lui reproche sa témérité; il lui fait observer « qu'il n'en est pas d'une femme comme d'un cheval ou de toute autre espèce de bétail, dont on peut au moins se défaire gratuitement. » L'entêté persiste dans son malencontreux projet. Moins de six mois après, il rencontre une troupe de paysans rassemblés autour d'un piége où se trouve pris un loup. Chacun a quelque grief contre ce larron, et s'ingénie à lui trouver un supplice digne de ses méfaits. « Voulez-vous être dignement vengés? s'écrie le jeune mari, contraignez-le de prendre femme! »

On ne sait au juste ni l'époque de la naissance de Waldis, ni celle de sa mort : on conjecture seulement qu'il devait être fort âgé en 1557, époque où parut sa dernière édition de l'Ésope, qui a servi de guide à M. Kurz. Ce livre, profondément oublié pendant deux siècles, a une importance phi-

lologique et littéraire qui en justifie pleinement la réimpression. Waldis pastiche et commente avec naïveté, souvent avec esprit, non-seulement Ésope, mais plusieurs apologues et fabliaux du moyen âge. Il y ajoute de son cru de nombreux détails et même des morceaux entiers. Ainsi, la donnée célèbre des animaux malades de la peste est travestie en satire religieuse. Le loup et le renard, hauts barons et grands pécheurs, s'en vont de compagnie en pèlerinage à Rome; ils rencontrent et racoolent un pauvre âne roturier, qui croit avoir aussi certaines peccadilles sur la conscience. Tant que la route demeure unie et facile, le pieux trio chemine allègrement, mais il en est tout autrement dans les rudes sentiers des Alpes. Enfin, un jour, le loup tombe essoufflé en haut d'une longue montée, et dit à ses compagnons : « Qu'importent, après tout, Rome et toutes ses merveilles, et qu'avons-nous besoin d'aller si loin? Si nous ressentons ici même une contrition sincère, si nous y faisons une bonne confession, je tiens notre pèlerinage pour accompli. » Et chacun de faire son examen de conscience. Maître renard écoute, sans trop sourciller, la longue énumération des rapts et des violences sanguinaires d'Isengrin (le loup). Celui-ci, à son tour, se borne à lui recommander de savoir, à l'avenir, se contenter d'une volaille de temps en temps, quand sa santé l'exigera. Mais l'examen de conscience du pauvre âne, coupable d'avoir brouté un jour quelques brins de fourrage dans le sabot de son maître, est accueillie par un foudroyant anathème. « Ah! cher frère, le grand pénitencier du pape lui-même ne saurait remettre une pareille énormité. L'Écriture et toutes les décrétales et les sommes théologiques sont unanimes sur ce point, que le salut de l'âme ne peut être racheté d'un tel forfait que par la mort du corps. » Et les deux larrons, probablement plus affamés encore que fatigués, se jettent sur leur pauvre compagnon et le mettent en pièces. On trouve, dans la fable du Lion malade, un exemple encore plus heureux de ce genre de paraphrase. Le lion, insulté dans son agonie, remarque avec

amertume que ceux qui osent porter l'outrage le plus loin ne sont pas seulement des lâches, mais des ingrats, ses courtisans naguère les plus rampants et les plus favorisés.

M. Kurz indique six éditions anciennes de l'Ésope de Waldis, publiées dans le seizième siècle. L'intitulé est le même dans toutes : « Esopus, gantz new gemacht, und in Reimen gefasst. Mit sampt hundert newer fabeln, vormals in Druck nicht gesehen, noch ausgangen, durch Burcardum Waldis. » Cet allemand du seizième siècle est à l'allemand actuel, ce que le français de Montaigne est à celui du siècle de Louis XIV. Dans la première édition, imprimée « à Francfort-sur-le-Mein, l'an 1548, par Hermann Gülferich, dans la Schnurgasse, » à la Cruche, le titre est imprimé en rouge et noir, avec une gravure sur bois, représentant la Cruche, enseigne de l'éditeur. Elle contient 395 feuillets chiffrés, plus 8 feuillets préliminaires, non compris le titre. Ces feuillets comprennent une dédicace « à mon digne seigneur et ami Johan Butten, bourgmestre de Riga, » et une vie d'Ésope en vers. M. Kurz n'a retrouvé que deux exemplaires de cette édition *princeps*, l'un à la bibliothèque de Berlin, l'autre à celle de Goettingue.

Il est probable que cette cruche gravée sur le titre, et qui semblait aussi figurer les armes parlantes de l'auteur, donna lieu à quelque plaisanterie dont s'irrita l'amour-propre du potier-fabuliste, car, dans la seconde édition, publiée en 1555 chez les héritiers de Gülferich, le malencontreux emblème est remplacé par une gravure représentant un fou poursuivi par des enfants. Cette même gravure se retrouve en tête de l'édition de 1557, publiée dans la même ville, sans nom d'éditeur, et a été reproduite par M. Kurz. Cette édition de 1557 est très-probablement la dernière publiée du vivant de l'auteur, fort âgé et infirme à cette époque. On n'en connaît que quatre exemplaires. Vient ensuite une édition sans date, mais bien certainement antérieure à une autre de 1565, car celle-là fut publiée par « les héritiers de Weygandt Hau, et l'édition sans date l'avait été par Weygandt lui-même. » La

sixième, enfin, parut (toujours à Francfort) chez Nicolas Bass. Toutes ces éditions sont d'une rareté fabuleuse.

Voici maintenant, toujours d'après M. Kurz, la liste complète des ouvrages de Waldis :

1° Parabole de l'Enfant prodigue, jouée à quinze personnages, et traitée chrétiennement, etc., etc. *A Riga, le dix-septième jour du mois de février* 1528, in-4°. Une réimpression de ce curieux pamphlet protestant a paru en 1851. C'est une violente attaque contre Rome, rédigée dans la forme des anciens mystères, pour combattre en quelque sorte l'ennemi par ses propres armes.

2° Considérations sur une mesure prise par le sénat de Riga, pour élever la monnaie courante de trois à quatre pfennigs. Le manuscrit original de cet opuscule, dont on ne connaît l'existence que depuis 1856, se trouve dans les archives de la ville.

3° Des « prières à Dieu, » signées de Waldis, font partie d'un recueil de liturgie protestante, imprimé pour la première fois à Riga, en 1531.

4°, 5°, 6° Le Sauvage de Wolfenbüttel, in-4° sans lieu ni date. — Complainte du duc Henri de Brunswick, *id.* — De la Récente Métamorphose en moine du Lycaon de Wolfenbüttel, *id.*

7° L'Histoire véritable des deux souris brûlées vives à Hüttenberg, pour avoir rongé une hostie, plus trois fables nouvelles. 1543, sans lieu. Ces fables (le Paysan et le Serpent, le Renard et le Loup, et Saint Pierre qui voulait être Dieu), se retrouvent dans l'Ésope. M. Kurz a inséré à la fin de son deuxième volume le petit poëme des Deux Souris.

8° Origine et généalogie des douze premiers rois et princes de la nation allemande, comment et en quel temps chacun d'eux a régné. *Imprimé à Nuremberg, par Hans Guldenmundt l'ancien.* 1543, in-fol., fig.

9° Ésope.

10° Histoire véritable et effrayante d'une femme de la Hesse qui a tué inhumainement ses quatre enfants, et elle-

même après, etc.; avec une gravure sur bois représentant le meurtre. *Marpurg*, *André Kolb*, 1550. — Autre édition, *Erfurt*, *Gervais Sthürmer*, in-4° de 4 feuillets. L'anecdote qui fait le sujet de ce rare opuscule se trouve aussi dans le « Thrésor d'histoires admirables de Goulard, » *Genève*, 1620, p. 102.

11° Psautier rimé en langue vulgaire, avec sommaires et musique. *Imprimé au mois de mai* 1553, *à Francfort-sur-le-Mein*, *chez Christian Egenolff*, in-8° de 279 feuillets.

12° Les Aventures et grandes actions du noble héros Tewerdanck. *Francfort*, 1553, in-8°.

13° Le Royaume papistique, livre agréable à lire pour les amis de la vérité, etc., 1555, in-8°.

14° Sommaires de la bible rimés, ornés de belles figures, 1556, 2 vol. in-8°. Bon Ernouf.

Histoire de la ville des Andelys et de ses dépendances, par Brossard de Ruville. *Andelys*, *Delcroix*.

Voici un véritable travail de bénédictin, également honorable pour le patient et laborieux écrivain qui a consacré trente années de sa vie à cette œuvre, et pour le courageux éditeur sans lequel elle n'aurait sans doute pas vu le jour. M. Brossard de Ruville est un de ces citoyens épris jusqu'au fanatisme de leur ville natale, et qui « volontiers en priseroient jusques aux taches et aux verrues, » comme dit André Duchesne, qui, par parenthèses, avait complétement oublié les Andelys dans ses « Antiqvitez des villes. »

M. de Ruville a courageusement abordé un terrain en grande partie inexploré jusqu'ici. Comme il le fait observer avec raison, l'ouvrage de M. Deville sur le Château-Gaillard est une excellente monographie d'un monument dont l'histoire tient une place considérable dans celle des Andelys; mais ce n'est pas une histoire entière, complète de cette ville, ou plutôt de ces deux villes, car le grand et le petit

Andelys ont eu d'abord, comme l'explique parfaitement M. de Ruville, leur origine et leur nationalité distinctes. L'un était français et l'autre anglo-normand. L'inimitié jadis bien caractérisée entre ces deux populations limitrophes cessa naturellement à l'époque où la Normandie fit retour à la France, mais on en retrouve dans les âges suivants une sorte de réminiscence, de vague reflet, qui va s'affaiblissant de génération en génération, jusqu'à la fin du siècle dernier. On en saisit la dernière trace dans les batailles en miniature que les enfants du grand et du petit Andelys, divisés en armée de Philippe-Auguste et en garnison anglaise, allaient se livrer, de temps immémorial, dans les ruines de Château-Gaillard, et qui ne furent abolies qu'en 1789.

L'auteur de l'*Histoire des Andelys* a poursuivi sa tâche jusque dans les détails les plus microscopiques. Il a interrogé non-seulement les livres, mais les documents manuscrits de toute espèce, les traditions orales, les adages populaires; fouillé les dépôts publics et les collections particulières; examiné littéralement à la loupe chaque parcelle du sol andelysien. Il a étudié la géologie, l'hydrographie, la météorologie et la constitution médicale du territoire des Andelys; dit tout ce qu'il y avait à dire sur la statistique, le commerce et l'industrie du pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; exposé et discuté les inductions historiques les plus vraisemblables sur les faits passablement hypothétiques des époques celtique, romaine, mérovingienne, sur les commencements du célèbre monastère fondé, dit-on, par sainte Clotilde, et incontestablement célèbre dès le septième siècle. Il a glané tous les renseignements écrits ou traditionnels sur les établissements religieux qui ont existé ou existent encore dans l'enceinte ou dans la banlieue des deux Andelys. On trouve, sur ce sujet, des détails curieux dans le registre, récemment découvert et publié, des visites épiscopales d'Odon Rigaut, archevêque de Rouen au treizième siècle. Ainsi, dans les visites faites en 1254 et 1257 par le bon prélat au chapitre d'Andelys, figurent des notes assez peu édifiantes

sur les vicaires du chapitre. « Maître Robert est signalé itérativement comme intempérant. Maître Milo est extrêmement emporté (1524) et soupçonné d'avoir de mauvaises relations (1257). Maître Pierre Robillart a été fouetté pour deux femmes qui s'étaient battues entre elles à cause de lui. Nous avons trouvé les autres choses, grâce à Dieu, en bon état. »

On remarque dans ces deux volumes un certain nombre de pièces d'un intérêt secondaire, et qu'on aurait pu sans grand inconvénient analyser, au lieu de les citer *in extenso*. Toutefois l'auteur de ce recueil a eu ses raisons pour en agir ainsi. La plupart des dépôts, des chartriers qui contenaient ces pièces ont été, à l'époque de la révolution, dispersés ou transférés ailleurs, et ce n'est qu'au prix de longues et laborieuses investigations à Paris, à Rouen et dans d'autres localités, que M. de Ruville est parvenu à en rassembler des copies. Dès lors il a voulu tirer de ses recherches le meilleur profit possible pour ses compatriotes, en leur recomposant un recueil d'archives municipales. Mais cet ouvrage n'est pas d'un intérêt purement local; il contient bien des faits curieux d'histoire générale, d'archéologie et de haute érudition. Nous citerons entre autres les détails très-complets sur le Château-Gaillard; l'histoire du célèbre pèlerinage de sainte Clotilde, que la Terreur elle-même n'osa interrompre; diverses légendes poétiques ou drôlatiques, spirituellement racontées, notamment celle d'un rocher que l'on rencontre sur la rive droite de la Seine, en aval du petit Andelys, et auquel sa forme singulière a fait donner le nom de « siége de Gargantua. » Suivant la légende, Gargantua s'asseyait là pour prendre le plaisir de la pêche; seulement, pour aller plus vite en besogne, au lieu de prendre les poissons un à un, il harponnait les bateaux qui transportaient la marée à Paris.

L'histoire des Andelys forme deux forts volumes grand in-8. Elle est ornée d'un grand nombre de jolies gravures, tirées à part ou dans le texte, et représentant les monuments

les plus importants, les sites les plus intéressants du pays, les portraits des hommes célèbres nés aux Andelys, notamment le savant Turnèbe, le Poussin, Blanchard l'aéronaute, le marquis de Dreux-Brézé. On est émerveillé, en parcourant ce livre, de voir ce qui peut tenir d'illustrations en différents genres, de beautés monumentales et pittoresques, dans un pli de terrain français. En résumé, cet ouvrage est une œuvre d'érudition patriotique, de bon exemple, et tout à fait digne d'attention et d'éloge. Bon Ernouf.

Les Aventures du petit roi saint Louis devant Bellesme, par Ph. de Chennevières. *Paris*, J. Hetzel, 1866.

J'ai fait, je le crains, une imprudente promesse. Je me suis engagé à rendre compte du dernier volume de M. de Chennevières, et au moment de dégager ma parole je m'aperçois de la difficulté de l'entreprise. Voilà vingt ans que nous sommes unis, Chennevières et moi, par une amitié formée sous les riants auspices de la jeunesse et resserrée par une communauté de goûts, de travaux et de carrière ; voilà vingt ans que nous sentons et pensons de même ; et l'on me demande de le juger ! N'est-ce pas vouloir infirmer à l'avance l'autorité de mes appréciations? Si je loue mon client, mon impartialité est suspecte. Si je le critique, je manque au respect des convenances et aux devoirs de l'amitié. Et puis, comment critiquer Chennevières ? Qui aurait le courage de dire du mal de Sterne ou de Nodier ? Ma foi ! il est trop tard pour reculer ! Je dirai nettement ma pensée. Si c'est l'ami ou le critique qui parle, je n'en sais absolument rien. Le lecteur appréciera.

De tous ceux qui tiennent une plume, je n'en connais pas de plus original que M. de Chennevières. Cette originalité, il ne la doit qu'à lui ; elle n'emprunte rien aux autres. Dans tout ce qu'il a écrit : histoires pour les hommes faits, contes pour les enfants, biographies d'artistes, critiques d'art, il a

su imprimer un cachet que l'on ne rencontre pas ailleurs. Il est bien difficile d'analyser l'originalité et de dire en quoi elle consiste. Cependant, si je me rends bien compte de celle de M. de Chennevières, il me semble qu'elle se compose de trois éléments principaux dont la fusion n'est pas commune : une foi profonde à toutes les nobles croyances, une imagination aventureuse fertile en hors-d'œuvre et en parenthèses, un esprit gouailleur assez proche parent de celui de Rabelais; un catholique greffé sur un Gaulois. Il croit, et il aime à rire : deux bonnes choses. Beaucoup d'autres, — il le sait bien, — ont plus de talent, plus de force, plus d'éclat, plus d'ampleur, plus de simplicité, — je ne dis pas plus de naturel, ne confondons pas; — aucun n'a plus de charme, plus de laisser-aller, plus d'originalité en un mot.

Je me rappelle encore l'effet produit par ses deux premiers volumes publiés en 1842 et 1845. Il y a déjà vingt ans de cela ! Comme le temps passe ! Je les vois encore, et je crois qu'en fouillant ma bibliothèque je les retrouverais. C'étaient deux petites plaquettes imprimées en province sur du papier à chandelle, et intitulées : *Histoires baguenaudières, Contes normands*, par Jean de Falaise : le tout tiré à petit nombre. Elles contenaient des nouvelles où se coudoyaient, comme il l'a dit depuis lui-même :

> Les bons curés et les bons drilles,
> Cœurs fidèles et cœurs ouverts,
> Les beaux clochers, les belles filles,
> Les beaux pommiers et les prés verts.

Au milieu d'un style bizarre, haché, il y avait une allure si dégagée et si franche, tant d'imprévu, de bonhomie et de naturel, qu'on était entraîné par l'homme autant que par l'auteur, et qu'on lui pardonnait de grand cœur les bizarreries de l'écrivain. J'aime à le dire : c'est de cette époque que date notre amitié.

Il était beaucoup question alors de fantaisie dans la littérature, et de *fantaisistes* (pardon du mot) dans les littéra-

teurs. Un style incorrect au service d'un esprit vulgaire constituait le plus clair de l'avoir des fantaisistes. La fantaisie, cette grâce de l'intelligence qui n'a d'attrait qu'autant qu'elle s'ignore, passait à l'état de calcul et devenait par conséquent insupportable. D'un sourire ils avaient fait une grimace. Dans ces deux volumes la fantaisie était naturelle. Après Nodier et Gérard de Nerval, je ne connais dans ce siècle qu'un fantaisiste : c'est Chennevières.

De ces historiettes touchantes ou gaies, tristes ou joyeuses, mais toujours empreintes d'un sceau singulièrement personnel, s'échappait déjà ce parfum normand dont il a su imprégner toutes ses œuvres. Cet amour du pays natal n'est pas un des traits les moins caractéristiques de cette insaisissable physionomie. Au fond, je ne suis pas persuadé qu'il soit Français. S'il l'est, c'est par surérogation. Et, — pour continuer le langage de la basoche, un Normand ne peut m'en vouloir, —s'il dépense ses acquêts pour la France, il garde son douaire pour la Normandie. C'est son quartier-général. Que Dieu me garde de l'en blâmer ! Je suis trop bon Tourangeau pour cela.

Ces deux volumes à peine publiés, sa fantaisie, soutenue par les devoirs de l'amitié (il accompagna dans le Midi un ami gravement malade), le conduisit d'un autre côté. En parcourant la Provence, il avait rencontré dans les églises, les châteaux, les dépôts publics, les cabinets d'amateurs, des toiles signées de noms nouveaux pour lui : Reynaud Levieux, Jean Daret, Finsonius, Laurent Fauchier, Michel Serre, Dandré Bardon et bien d'autres. En les rapprochant d'œuvres qu'il avait pu étudier dans sa chère Normandie au temps de la jeunesse, signées Saquespée, Quintin Varin, Jean Boucher, Letellier, Saint-Igny, l'idée lui vint de reconstituer la biographie de ces artistes, et d'étudier, à propos d'eux, le courant artistique qui fécondait nos provinces avant la centralisation révolutionnaire. Le premier volume des *Peintres provinciaux de l'ancienne France* parut en 1848. Il fut suivi de trois autres dont le dernier date de 1863.

L'idée était bonne, et, pour beaucoup, fut une révélation. L'esprit public s'en empara avec cet enthousiasme irréfléchi qui accueille toute idée nouvelle. On ne demanda pas mieux que de voir des génies méconnus dans tous ces inconnus. L'affaire devint sérieuse ; et je ne me rappelle pas sans rire qu'en pleine Assemblée constituante, aux beaux jours de 48, je ne sais quel honnête député, électrisé par le lyrisme de Chennevières, reprocha à l'ancienne administration du Louvre de ne pas avoir recherché à prix d'or les œuvres de Finsonius. Mon Dieu ! oui ! dans un jour à jamais mémorable, entre une émeute et une manifestation pacifique, le nom de Finsonius a retenti à la tribune française, que l'on eût dû croire occupée de plus graves intérêts. Je l'ai entendu de mes propres oreilles. J'en ai entendu bien d'autres ! Il va sans dire que dorénavant il ne devait plus en aller ainsi. Les législateurs avaient l'œil ouvert sur le Louvre : les tableaux de Finsonius occuperaient à l'avenir dans nos collections publiques la place due à leur mérite. Voilà dix-huit ans de cela, et le Louvre attend encore un Finsonius. Je crains qu'il ne l'attende longtemps encore.

Entraîné par cette ardeur communicative, j'ai voulu savoir par moi-même à quoi m'en tenir, et j'ai fait depuis 1848 les mêmes excursions que M. de Chennevières. J'ai parcouru en fureteur curieux la Provence, la Normandie, bien d'autres provinces. Les tableaux de Finsonius, de Daret, de Reynaud Levieux, de Laurent Fauchier n'ont plus de secrets pour moi. En y ajoutant ceux de Claude Deruet, de Saquespée, de Jean Mosnier, de Quintin Varin, je crois avoir le droit chèrement acquis de ne reconnaître à personne, si ce n'est, bien entendu, à M. de Chennevières lui-même, une compétence égale à la mienne. Eh bien ! j'en suis désolé, mais mon opinion sur ce sujet diffère diamétralement de la sienne. Quelques-uns d'entre eux ont été des praticiens d'une certaine prestesse de main : c'est évident. Mais de là à y voir des peintres, de véritables artistes, des gens ayant un sentiment élevé du beau, cherchant à rendre l'idéal que l'étude de la nature fait naître

dans l'âme : il y a loin. Pour ma part, je n'y consentirai jamais. Les Luca Giordano, les Domenico Feti, les Cangiage, les Piazzetta, les Tiepolo, les plus médiocres artistes de la décadence italienne, les dominent tous de cent coudées ! Un seul d'entre eux emporterait cinquante Finsonius dans un pan de son manteau ! Ce ne sont pas des peintres, ce sont des *peintraillons* (le mot est de Chennevières), dignes tout au plus de retenir pendant cinq minutes l'attention d'un homme de goût en débauche. La postérité n'a été que juste quand elle les a doucement écartés dans ces limbes bienheureux où vont s'endormir tant de médiocrités. Ils y sont bien; qu'ils y restent. D'ailleurs je crois que mon ami Chennevières, qui en fait de goût ne le cède à qui que ce soit, sait au fond parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur de ses clients. Ou je me trompe bien, ou ces lignes de son volume sur Hilaire Pader (encore une illustration complétement inconnue) ne s'adressent pas à Hilaire Pader seul. Elles frappent plus haut; et toute la clientèle provençale, normande, lorraine et limousine par-dessus le marché, peut en prendre sa part. « Adieu, vilaines ombres, fantômes de poëtes, fantômes de peintres, fruits secs de l'un et de l'autre art ! O jeunes artistes, ne mettez jamais le pied dans ces sentiers ténébreux ; le parcours en donne la nausée ; les reins s'y débilitent. » A la bonne heure !

Ce pourchas à l'inconnu produisit un résultat plus direct et plus utile pour l'histoire. Il donna à M. de Chennevières l'idée de fonder les *Archives de l'art français*. Dans cette publication, ses collaborateurs et lui recueillirent, classèrent, annotèrent pendant dix ans tous les documents inédits relatifs à nos artistes nationaux. Ce qu'ils ont fait sortir des archives publiques et particulières est considérable. Ce n'est qu'à l'usage que l'on peut apprécier les services rendus par ce livre, fond et base de toute bibliothèque d'art. Grâce à eux, l'*Abecedario* de Mariette, cette source inépuisable et presque infaillible d'informations qui dormait manuscrite dans les cartons de la Bibliothèque impériale, a été publié. Il est

maintenant entre les mains de tout le monde. L'*Abecedario* de Mariette, c'est la grammaire de l'amateur, c'est la Bible du critique d'art.

En 1862, nouvelle évolution de cette imagination la plus ondoyante que l'on puisse rencontrer, et pour laquelle la ligne droite n'existe pas. Chennevières est père. C'est le plus attentif, le plus dévoué, le meilleur des pères. Retiré pendant les vacances dans un vieux bastion des anciens remparts de Bellesme, qui domine les coteaux et les forêts du Perche, il passe ses soirées d'automne à faire la lecture à ses enfants. Quelque riche que soit sa bibliothèque en fait de *Contes de Fées* et de *Magasin des Enfants*, ce fonds s'est épuisé plus rapidement que la curiosité de son cher petit monde. Que faire quand de petites poitrines haletantes, des yeux attentifs, des bouches entr'ouvertes vous disent : Encore, père, encore une histoire ! En inventer. C'est le parti que prennent les imaginations les plus stériles et les esprits les moins féconds. Comme ce n'est pas précisément par la stérilité que pèche l'imagination de Chennevières, il en a inventé. Il n'a pas eu à se mettre en frais de recherches. En interrogeant les légendes des environs, en vidant, les jours de marché, des pichets de cidre avec les paysans dans les cabarets qui conduisent au champ de foire, il a pu faire une ample récolte d'historiettes de veillées. Ces historiettes, il les a écrites comme on les lui a données et comme il les a transmises, toutes chaudes encore de cette naïveté que les plus malins n'inventent pas, et qui avait excité l'admiration des juges les plus difficiles que je connaisse : des enfants. Un premier volume parut à Argentan en 1861, chez Barbier, sous le titre de *Contes de Saint-Santin* (c'est le nom de la maisonnette de Chennevières). Il contenait : *l'Enfant perdu*, *Guillaume sans peur*, *Marie, les Caprices de Manette*, *le Petit Sabotier*, *le Couvent de Serigny*, *les Trois Marchands*, *M. de Saint-Éloy*, et fut suivi en 1863 d'une seconde série contenant : *le Fils du Gendarme*, *l'Enfant changé en Nourrice*, *les Bons Chevaux du Perche*, *Jacques Chrétien*, *Pomme d'Api*, *la Fin du*

Monde, *Ce que pensait des Contes d'Enfant M. le curé de Marcilly*. Le tout tiré à petit nombre et destiné seulement aux petits amis de ses enfants. C'est une rareté bibliographique. Une petite fille de mes connaissances est assez heureuse pour en posséder un exemplaire : *Ex dono auctoris*. Je confesse m'en être traîtreusement emparé. Je l'ai fait relier avec grand soin, et suis bien décidé à ne le rendre que le plus tard possible à sa légitime propriétaire.

Je les ai lus, ces Contes; je les ai lus et relus, d'abord avec la prévention de l'amitié, ensuite pour mon propre plaisir, et parce que je les trouve fort amusants. Plusieurs : *l'Enfant perdu*, *le Fils du Gendarme*, l'admirable *Fin du monde* me paraissent tout simplement des chefs-d'œuvre, des chefs-d'œuvre dans leur genre; bien entendu, mais enfin des chefs-d'œuvre.

Ici se présente une question délicate, qui ne me paraît pas avoir été jamais sérieusement débattue, et sur laquelle je ne serais pas fâché d'appeler la controverse. Est-ce bien réellement aux enfants que les auteurs qui ont travaillé pour eux doivent leur succès? Pour ne citer que le premier, le plus illustre et le plus habile, sont-ce bien réellement les enfants qui ont été les promoteurs de la gloire de Perrault? J'admire Perrault autant que qui que ce soit : *le Chat botté*, *l'Adroite Princesse*, *le Petit Poucet*, *la Belle au bois dormant*, me semblent, comme à Charles Nodier, équivalents pour le moins à l'Odyssée et à l'Énéide. Mais ce qui me touche dans ces petites merveilles, la simplicité, le naturel, cette progression si régulière de l'intérêt, sont-ce bien là des qualités que puissent apprécier des esprits enfantins? Malgré l'opinion de Chennevières, qui, je n'hésite pas à le reconnaître, en sait beaucoup plus long que moi là-dessus, je ne le crois pas. Ce que nous admirons et ce qui est réellement admirable dans Perrault, dans madame Leprince de Beaumont, dans le chanoine Schmidt, dans les frères Grimm, dans Anderson, dans M. de Bouilly lui-même : la simplicité, est une lettre morte pour eux. Les enfants, comme les sauvages, avec lesquels ils ont

tant de points de rapport, ne comprennent pas la simplicité; elle les étonne et les éloigne. Le merveilleux est leur essence. Pourquoi les enfants apprennent-ils si rapidement la chose la plus épouvantablement difficile qu'il y ait au monde, à lire? Précisément parce qu'aucune des méthodes que l'on emploie n'est simple. Et ce que j'ai pu observer, c'est que ceux-là apprennent le plus vite qui ont appris par une méthode plus compliquée.

J'entends l'objection : « Vous prêchez contre votre saint. « C'est précisément ce merveilleux qui fait le succès des con- « tes de fées et l'attrait des enfants. » Attendez. Quand on fait l'éloge des contes d'enfants, — qu'il y entre ou non du merveilleux, — est-ce du fonds même que l'on veut parler? Qui oserait le soutenir? Tout le monde invente des histoires pour les enfants, et personne, que je sache, n'a la réputation de Perrault et de ses émules. N'a-t-on pas plutôt en vue cette forme exquise, condensée, marchant droit au but, grâce à laquelle ces écrivains ont mis en lumière des légendes dont l'invention ne leur appartient pas ou des faits d'une banalité déplorable? A quoi s'intéressent les enfants? à la narration des contes ou à leur lecture? Si c'est, comme je le crois, à les entendre raconter, c'est-à-dire si la forme, si ce qui leur donne toute leur valeur en est enlevé, mon observation subsiste tout entière. Ce n'est pas aux enfants, c'est aux hommes faits qu'il faut attribuer le succès des contes et des conteurs d'enfants; c'est aux hommes faits que Chennevières sera redevable du succès des *Contes de Saint-Santin*.

J'en ai fait l'expérience près de moi. La petite amie dont je parlais tout à l'heure, je les lui ai fait lire. Je l'avoue à regret à mon vieil ami : ils l'ont profondément ennuyée. La bonhomie, la finesse, la fantaisie rêveuse, la joyeuse humeur, l'observation délicate et souvent profonde dont ils sont remplis et qui me touchent si vivement, elle ne s'en est pas aperçue le moins du monde. Cela lui a passé à cent pieds pardessus la tête. Que son amour-propre se tranquillise. Ce n'est pas une exception spéciale aux *Contes de Saint-Santin*. J'a-

vais commencé l'expérience avant leur publication; je l'ai continuée depuis. Le peu de succès des Contes de Perrault m'avait surpris. Je lui ai donné à lire les bijoux échappés à la plume de Nodier : *le Génie bonhomme*, *Trésor des Fèves*, *le Chien de Brisquet;* j'attendais monts et merveilles de la délicieuse fantaisie d'Hoffmann, *l'Histoire d'un Casse-noisette*, tous livres dont le mérite me paraissait devoir lui aller au cœur. En aucune façon. L'enfant a laissé là tous ces jolis volumes de Hetzel pour aller jouer à la dame avec sa poupée, et avoir *mezzo voce* des conversations prétentieuses avec elle. D'où vient cela? Cette enfant est-elle donc prétentieuse? Serait-elle destinée à devenir plus tard une femme insupportable? Pas le moins du monde. Seulement cette simplicité qui me rafraîchit, dont j'ai soif comme d'une eau claire et limpide, paraît à l'enfant ce qu'elle est réellement : insipide. Je ne plains pas Chennevières. Les papas et les mamans se délecteront aux *Contes de Saint-Santin*; ils diront à leurs bébés que ces contes sont charmants; les bébés le croiront, et dans cinquante ans d'ici son nom figurera sur les rayons de la bibliothèque du jeune âge, à côté de ceux de Perrault, de Grimm, de Bouilly et de Mme de Ségur, l'aimable rivale de Chennevières. Il est bien heureux! Mais sont-ce les enfants qui lui auront valu cet honneur? Non.

Il me reste bien peu de place pour parler du seul livre de M. de Chennevières dont je voulusse dire quelques mots : *les Aventures du petit roi saint Louis devant Bellesme*. C'est le dernier-né de sa plume. Il fait partie de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* de M. Hetzel, pour laquelle il a été écrit. Jamais l'imagination de l'auteur ne s'est donné plus libre carrière. Composé à propos d'un fait réel : le siége de sa chère ville de Bellesme par Blanche de Castille, en 1229, écrit sur des documents authentiques et inédits dont la réunion a demandé de patientes recherches, ce livre, chose singulière, s'adresse à la fois aux archéologues et aux enfants, et doit satisfaire également ces deux catégories de lecteurs exigeants et méticuleux. C'est la première fois que la fantaisie et

l'archéologie se trouvent réunies, et, si cette réunion devait toujours aussi bien réussir, je souhaiterais vivement que ce ne fût pas la dernière. Les mangonneaux, les cranequins, les engeigneurs, vivent en parfait accord avec Perce-Oreille, Frère Jean, le roi Melancholios et le jeu de l'Oie, et finissent par s'en aller bras dessus, bras dessous, à Paris, après avoir enlevé à Pierre de Dreux, duc de Bretagne, le château et le donjon de Bellesme. Par quels moyens ils y arrivent, comment se passe le temps du siége, quelles distractions on s'y procure, quelle morale on en tire : la lecture de ce joli volume vous l'apprendra. Hommes ou enfants, rêveurs ou savants, entreprenez-la; vous ne regretterez pas votre peine et vous n'aurez pas perdu votre temps. Je ne puis que signaler plus particulièrement aux esprits méditatifs le chapitre Ier, aux âmes tendres le chapitre V, aux cœurs enjoués le chapitre VIII.

M. de Chennevières me paraît dans le plein épanouissement de son talent. Comme il ne nous a pas promis d'autres livres, j'espère bien qu'il nous en donnera. Porter un jugement sur lui serait donc anticiper sur l'avenir. Mais dès à présent l'on ne risquera pas de se tromper en le plaçant auprès de Rabelais, de Sterne et de Charles Nodier, au-dessous d'eux certainement, mais, comme forme et parenté d'imagination, pas bien loin cependant, et de façon qu'ils puissent encore se donner la main. Ils ne sont pas frères, mais je les crois cousins germains.

Cte L. Clément de Ris.

NÉCROLOGIE.

Le *Bulletin du Bibliophile* doit porter le deuil de M. Charles Weiss, qu'il a compté au nombre de ses rédacteurs et de ses patrons.

La vie de M. Charles Weiss, toute dévouée à ses fonctions de bibliothécaire, s'est peu répandue hors de la ville où il les exerçait. Ses travaux les plus signalés sont la publication des *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, imprimés dans la collection des Documents inédits pour l'Histoire de France (1841-47, 8 vol. in-4°), et sa collaboration active, assidue, féconde, à la *Biographie universelle* de Michaud, dont il a rédigé à lui seul plus d'articles que tous ses collaborateurs réunis. On nous a même conté à ce sujet que l'éditeur, après que chaque rédacteur eut indiqué les articles dont il se chargeait, fut un instant effrayé de la masse de besogne restée en disponibilité et rebutée par chacun. M. Weiss le tira d'affaire en disant bravement : « Je ferai le reste. » Et il le fit. Un article du *Journal des Débats*, publié en 1828, le qualifie « d'atlas de ce globe historique. »

On a dit de M. Weiss qu'il était le dernier représentant du patriotisme local, de cet amour du sol et de la cité que la philosophie moderne a remplacé par des sentiments plus généreux peut-être, mais plus vagues et surtout moins coûteux dans l'application, l'amour de la nation, de la race, de l'humanité. M. Weiss est mort à quatre-vingt-sept ans, dans sa ville natale qu'il avait constamment habitée, sans jamais être tenté de venir chercher à Paris les avantages de fortune et de réputation que son mérite lui eût facilement obtenus. Il était depuis 1812 conservateur de la bibliothèque de Be-

sançon; et cette bibliothèque, qu'il avait trouvée pauvre, il l'a laissée riche, riche de ses dons, et surtout accrue par sa vigilance, ses recherches et ses démarches incessantes. Ses funérailles ont été celles d'un bon et presque d'un grand citoyen. Le corps municipal, la magistrature, l'académie, le clergé, l'armée, ont fait cortége à son convoi et l'ont accompagné jusqu'au cimetière, où MM. Clerc de Londresse, maire de Besançon, Loiseau, président du tribunal, Castan, bibliothécaire, et Pérennès, secrétaire de l'académie, ont exprimé dans un dernier adieu tout ce que les lettres, la ville et toute la province bisontine devaient à l'homme excellent qui avait trouvé dans l'ardeur de son patriotisme le secret « d'être, comme on l'a dit, prophète dans son pays. »

« Du sein de cette bibliothèque, dont il était l'âme, a dit « M. Castan, rayonnait sur toute la province sa bienfaisante « influence; et cette influence était telle que cet homme, « qui longtemps ne posséda rien, fut durant un demi-siècle « le dispensateur des encouragements... La jeunesse franc- « comtoise fut pour lui une véritable famille; il lui prodi- « guait les conseils, s'ingéniait à lui trouver des protec- « teurs... Tout ce que le pays a produit pendant cinquante « ans, en fait de littérateurs, de savants et d'artistes, s'ho- « nore de devoir à Weiss des services importants et des re- « lations utiles. » Bel éloge, certes ! Et l'homme qui fut ainsi pendant plus d'un demi-siècle le patron et le protecteur d'une province serait déjà un bon citoyen, s'il n'était en outre un grand savant et un illustre bibliographe. La vie de Charles Weiss, privée ou plutôt sauvée de l'émulation fiévreuse des villes capitales; a été celle d'un érudit qui acquiert plus qu'il ne dépense, qui acquiert toujours et ne dépense qu'à la bonne occasion. Il lisait, étudiait, s'instruisait sans cesse, et communiquait, selon l'urgence, aux revues et aux journaux spéciaux, ses renseignements, dont plus d'une fois le *Bulletin du Bibliophile* a eu sa part. Pourtant, dès 1828, la Biographie des hommes vivants annonçait de lui jusqu'à trois ouvrages : *Recherches sur le Patois bizontin; — Histoire*

de l'Imprimerie en Franche-Comté, — *Histoire des Beaux-Arts en Franche-Comté, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*. Peut-être les trouvera-t-on achevés et complétés dans les cartons de son cabinet (1).

Nous n'apprendrons à aucun des lecteurs du *Bulletin* que Weiss était le plus ancien et le plus intime ami de Charles Nodier. C'est de quoi les correspondances publiées les ont suffisamment instruits et ce qu'atteste d'ailleurs maint endroit de l'œuvre du célèbre académicien, notamment la dédicace des *Questions de littérature légale*.

Les journaux ont publié que, par son testament, Charles Weiss avait destiné une somme de trente mille francs, la moitié de sa fortune, dit-on, à l'érection d'un monument en l'honneur du cardinal de Granvelle, dont il a édité les mémoires, en désignant pour l'exécuter M. Jean Petit, sculpteur bizontin, déjà fort recommandé par ses œuvres, et dont le talent égale la modestie. Un héros franc-comtois illustré par un artiste de sa province, ç'a été le dernier rêve, le dernier vœu de ce savant patriote. Espérons que, le monument achevé, il restera à M. Jean Petit assez de marbre pour éterniser les traits du fondateur. L. T.

(1) Quérard mentionne à l'article Weiss : *Anciens Noëls franc-comtois*, Besançon, 1841 ; ouvrage cité par X. Marmier dans une étude sur la *Poésie populaire*, publiée dans la *Revue de Paris* en décembre de la même année.

UNE

CAUSERIE DE CHARLES NODIER.

Il est bien regrettable que l'on n'ait pas songé plus tôt à écrire tout ce qui se rattachait aux hommes illustres dont s'enorgueillit la littérature française. Que de trésors de ce genre perdus à jamais par la faute de nos ancêtres! Quelles particularités piquantes, quels détails curieux n'auraient-ils pas laissés, s'ils l'avaient voulu, sur la vie et les manières de voir et de sentir de ces écrivains qui unirent, presque tous, tant de génie à tant de raison! Nous avons leurs ouvrages, et c'est beaucoup; mais il nous faudrait plus encore. Nous voudrions entrer avec eux dans une intimité plus grande. Nous voudrions connaître leurs habitudes, assister à leurs entretiens. La parole qui jaillit spontanément du cœur et de la lèvre est bien autrement saisissante que la parole longuement méditée, et qui par cela même doit perdre un peu de sa vigueur native. Voilà ce que nos pères auraient pu nous transmettre, et voilà ce qui nous manque pour la plupart de nos auteurs. Mais aussi, comment prévoir ces évolutions de goût, et même, on peut le dire, ces caprices de la mode, car la mode se retrouve en tout, même en littérature? Quel est, par exemple, le contemporain de Montaigne qui eût pu se douter qu'à trois siècles de distance, le bon gentilhomme périgourdin inspirerait à tant de gens une pareille intensité d'adoration? qui eût jamais imaginé

qu'on en viendrait là? personne; pas même sa fille d'alliance, cette digne demoiselle de Gournay si bassement ravalée par de méchants railleurs incapables d'apprécier la distinction de son esprit et la noblesse de son âme. L'excellente fille! on lui en voudrait presque de cet oubli, si on pouvait lui en vouloir de quelque chose. Elle n'a d'ailleurs rien négligé de ce qu'elle croyait devoir plaire à la postérité : elle a publié de savantes éditions du grand philosophe; elle a fait son éloge en prose et en vers; enfin elle a songé à tout, excepté à ce qui nous eût charmé encore davantage : aux détails biographiques, anecdotiques, qu'elle aurait pu réunir sur son compte, et qui eussent été un portrait si vivant, si parlant de Montaigne. Et c'était si facile! Elle n'avait qu'à laisser aller sa plume en sortant de ses conversations avec l'homme qu'elle admirait au point d'en avoir fait son idole. Elle a passé (c'est elle qui nous l'apprend) des mois entiers avec lui, que n'écrivait-elle ces mois-là? et au lieu du *Pourmenoir de M. de Montaigne*, faible production qui n'a de séduisant que le titre, elle nous eût légué sous une dénomination à peu près semblable un de ces recueils qui ne meurent pas. Mais c'est rêver l'impossible. Et cependant Mlle de Gournay éprouvait pour Montaigne, Ronsard, et deux ou trois autres, quelque chose du sentiment moderne; elle avait le culte du génie. Je disais donc qu'il y a trop peu d'ouvrages de cette espèce dans notre littérature; je ne vois guère, vers ce temps-là, que Racan qui ait compris comme nous le faisons tout ce qu'il y a de précieux et presque de sacré dans les souvenirs que laisse une intelligence supérieure. Racan eut la bonne pensée de consigner dans un petit livre actions, ré-

flexions et jusqu'aux saillies les plus excentriques de son maître. Grâce à ces pages, nous le connaissons comme si nous avions été de sa société : voilà pour Malherbe. Mais combien d'autres, et de plus grands, pour qui nous ne sommes pas si heureux ! que de lacunes dans ces mémoires intimes qu'on voudrait voir annexés à chaque nom célèbre ! Molière surtout ! En fait de documents contemporains sur sa personne et ses ouvrages, que nous reste-t-il de vraiment digne d'un pareil homme ? Certes ce n'est pas le travail de Grimarest, il est aussi médiocre qu'incomplet. Ah ! pourquoi Chapelle et Baron n'ont-ils pas songé à nous conserver ce qu'ils savaient de la vie de celui qu'on appelait *le Contemplateur ?* Cette figure si profondément curieuse à étudier aurait pour nous moins de mystères ; nous saurions mieux jusqu'à quel point elle s'est incarnée dans certains personnages de ses plus belles comédies. Je laisse de côté les quelques exceptions que je pourrais citer encore, je ne parlerai même pas de l'estimable Brossette, si zélé pour la gloire de Boileau ; mais je ne sais rien qui prouve mieux ce que j'avançais de ces variantes d'opinion, de ces différences de siècle à siècle, que l'excellente notice de Louis Racine sur la vie et les œuvres de son père. Il y insère, il est vrai, d'attrayantes anecdotes sur Boileau et sur La Fontaine ; mais ne voilà-t-il pas qu'à propos de ce dernier, au plus vif de ses amusants récits et lorsque, de son propre aveu, il aurait encore bien d'autres choses à nous dire, il s'arrête tout à coup de peur d'être importun ? Il s'arrête, le malheureux ! et il n'entend pas son lecteur impatienté qui lui crie comme le sultan des *Nuits arabes :* « Encore, encore un conte ! »

L'avenir n'aura pas ce reproche à adresser à l'époque présente : elle fait du moins tout son possible pour mériter l'éloge contraire. Ce n'est de toutes parts qu'études, explications, commentaires sur ce qui se passe devant nos yeux; on raconte notre temps jour à jour avec un soin des plus louables. On n'en pourrait dire autant de ce qui se trame probablement en cachette à l'heure où j'écris : je veux parler des milliers de Tallemants qui habillent et déshabillent leur prochain, le tout pour la plus grande édification des lecteurs qui viendront après nous. Grâce à ces chercheurs de scandales, et grâce à la photographie, cette dernière venant à leur aide, le siècle actuel passera presque tout entier aux siècles futurs, portraits en tête. Les grands hommes d'à présent peuvent donc être tranquilles et se dispenser d'écrire longuement ce qu'ils ont fait ou rêvé; d'innombrables plumes s'en chargent pour eux, et, comme couronnement, n'avons-nous pas des femmes assez généreuses pour publier leurs plus intimes confidences et faire entrer avec elles dans l'alcôve de nos génies?

Je ne suis pas de ceux qui recueillent les anecdotes du temps, je n'écris ni mémoires ni souvenirs; mais, comme tous les hommes qui s'occupent des choses de l'esprit, il m'est arrivé parfois de mettre en note ce qui me semblait digne d'être retenu. La page qu'on va lire est de ce nombre; je l'ai trouvée dans mes papiers, et, comme il s'agissait de Charles Nodier, j'ai pensé tout naturellement à l'offrir au journal qui parut d'abord sous ses auspices. J'ai eu l'inappréciable avantage de connaître Nodier, et n'ai pas besoin de dire la vive impression qui m'en est restée. C'est que ce n'était pas seulement un délicieux écrivain,

c'était encore, comme on l'a dit souvent, une des natures les plus sympathiquement charmantes qu'on ait vues en ce monde. La scène que je rapporte, et qui le concerne, est trop caractéristique pour que je ne regarde pas comme un devoir de la publier. L'histoire en est bien simple. La plupart des auteurs célèbres qui ont été de l'Académie en ont plaisanté avant d'y entrer; puis, une fois admis, ils en ont témoigné autant de reconnaissance que de bonheur. Nodier ne pouvait pas déroger à cet usage. Lui aussi a raillé d'abord ceux dont il allait être le confrère; mais plus que tout autre, quand ils le reçurent, il s'en montra heureux et même attendri. Il a d'ailleurs en tout et partout cette bonhomie qui porte avec elle son excuse, et s'il a laissé voir, en cette circonstance, quelque humeur un peu fondée, on doit l'avouer, nos académiciens ne s'en fâcheront pas; ils seront les premiers à sourire du classement original qu'il fait subir à leurs prédécesseurs. Un dernier mot : on ne saurait espérer retrouver ici le charme qui s'attachait à tout ce que disait Nodier; je ne me flatte pas de donner toujours les expressions mêmes qu'il employa, c'est un tour de force dont je me confesse incapable; mais j'écrivis sur-le-champ ce que je venais d'entendre, et, si je ne puis garantir toutes les paroles, du moins je réponds de toutes les pensées.

C'était dans une des premières années qui suivirent la Révolution de juillet. J'allai un matin à l'Arsenal, où je trouvai Nodier dans une sorte d'agitation qui ne lui était pas ordinaire. Inquiet de sa santé, car il souffrait beaucoup dès ce temps-là, je voulus lui demander de ses nouvelles; il interrompit ma phrase :

« Ah ! vous voilà ? me dit-il; vous arrivez à propos

pour répondre à une question que je veux vous adresser. Pourriez-vous me dire pourquoi je ne suis pas de l'Académie ?

— Non ; mais je vous dirai, si vous le voulez, pourquoi vous en serez avant deux ans.

— Ne me portez pas malheur avec vos prophéties, reprit Nodier avec un sourire, et revenons à la question. Savez-vous pour quel motif hautement avoué l'Académie me repousse à l'heure qu'il est?

— Il n'y a pas besoin d'être sorcier pour le deviner. Vos sympathies bien connues pour les romantiques, vos liaisons avec la plupart d'entre eux, ne sont pas faites pour plaire à certains académiciens que je pourrais vous nommer. Rien d'étonnant qu'ils entravent votre élection.

— Vous n'y êtes pas, bien qu'il puisse y avoir quelque chose de ce que vous dites. Mais vous n'imagineriez jamais la pierre d'achoppement, l'écueil où je fais naufrage. Je ne suis pas La Fontaine, il s'en faut terriblement, et l'on me traite comme La Fontaine. Vous savez ce qui lui arriva pour ses *Contes?* Eh bien! le livre qu'on me jette à la tête et qui ne ressemble guère aux *Contes*, ma foi ! l'épouvantail qu'on a mis en avant pour me perdre, c'est *Smarra* (1).

— *Smarra!* une de vos plus heureuses conceptions ! votre chef-d'œuvre au dire des vrais poëtes!

— Pauvre chef-d'œuvre ! reprit Nodier, en souriant de ce sourire doux et triste qui lui était familier ; mais enfin, tel quel, c'est sur cet ouvrage que s'appuient mes adversaires, et, ce qu'il y a de plus étrange encore peut-être, c'est la stupéfaction qu'en ont montrée mes amis.

[1] Smarra ou les Démons de la nuit, 1821.

— Comment cela?

— Voici la scène; elle mérite d'être racontée, et je vais vous la rendre telle qu'elle vient de m'être transmise par un de mes intimes, un brave cœur que l'Académie n'a pas gâté et qui sort d'ici. J'étais là à ma table, travaillant à je ne sais plus quel article, quand il est entré comme un ouragan, l'œil effaré, la figure bouleversée. « Bon Dieu! lui ai-je dit en le voyant dans cet état, qu'avez-vous? que vous est-il arrivé de fâcheux? — Ah! mon ami, s'est-il écrié tout d'abord et sans préliminaires, est-ce bien vous qui êtes l'auteur de *Smarra?* — Oui. — Mais qu'est-ce donc que *Smarra?* a-t-il ajouté en tombant sur une chaise, comme si ma réponse l'atterrait. — *Smarra* est tout simplement un essai laborieux, un travail sur la langue, une consciencieuse étude de style qui m'a, pardieu! coûté assez de peine. — Eh bien! votre consciencieuse étude de style vous empêche d'être de l'Académie. — Vraiment? — Écoutez plutôt. Hier il y avait séance à l'Institut; nous étions en assez grand nombre, et un de vos fidèles en profita pour parler de vous. Vous savez qu'il y a une place vacante. Nos amis se mirent de la partie. On rappela vos titres, que nul ne conteste; on cita vos travaux en divers genres, et l'éloge trouva de l'écho. Bref, l'affaire allait le mieux du monde, et nous croyions tous que vous passiez d'emblée quand un de nos confrères se leva en s'écriant d'une voix lamentable: « Est-il bien possible, messieurs? Quoi! vous pourriez admettre dans vos rangs l'auteur de *Smarra!* » A ce mot de *Smarra*, il y eut dans la salle je ne sais quel frémissement sourd. On se regardait d'un air consterné, mais personne n'osait prendre la parole; la déroute était complète.

Au nom du ciel, mon cher, dites-moi donc encore ce que c'est que *Smarra*. »

« Et voilà, poursuivit Nodier, comment je ne serai pas de l'Académie. » Puis il ajouta en souriant : « J'avais évoqué le diable en évoquant *Smarra* [1], et il s'en venge en me jouant un tour de sa façon. Mais parlons de choses plus gaies...

— Plus gaies ! répondis-je, il n'y a rien de mieux en ce genre que ce que vous venez de raconter. Savez-vous à quoi je pensais en écoutant votre récit, en voyant l'effet bizarre produit par le mot de *Smarra?* Je me rappelais involontairement une des pages les plus piquantes de *la Fleur d'Épine* d'Hamilton. Vous savez l'étonnement où le nom de *Tarare* jette la cour de Cachemire?

— C'est vrai, dit Nodier, l'un est le pendant de l'autre, avec cette différence pourtant qu'on riait chez le Calife, et qu'à l'Académie on n'a pas ri ; ce qui n'empêche pas la scène d'avoir eu son côté non moins plaisant. Mais, mon cher, vous me parlez là d'un chef-d'œuvre comme on n'en fait plus et comme on n'en fera peut-être jamais. *Fleur d'Épine*, *le Bélier*, *les Facardins !* quelles ravissantes productions ! il n'y a que Perrault qui les surpasse ; mais aussi Perrault!... Me croirez-vous si je vous dis que j'aimerais mieux avoir fait *Cendrillon* que la *Henriade* tout entière?

— Je vous crois, mais ne parlez pas trop haut ; un mot comme celui-là, rapporté à vos confrères futurs, gâterait votre affaire encore davantage. Ce serait, ma foi ! pire que *Smarra*. »

[1] Je crois que Nodier avait gardé quelque rancune à *Smarra*, car il ne l'a pas réimprimé avec *Trilby*, le *Songe d'or*, et ses autres contes dans l'édition de Charpentier, 1840.

Et Nodier continua sur ce ton. Il était intarissable quand il s'agissait de conteurs et de contes. Après avoir passé en revue Galland, Pétis de La Croix et surtout ce bon Cazotte, dont l'imagination orientale et capricieuse avait tant de rapport avec la sienne, il alla chercher un vieux livre, un *Suétone*, je crois, sur la garde duquel une main du seizième siècle avait écrit ces deux mots: *Historia*, *fabula*. Nodier me les montra d'un air de triomphe. «Comme c'est vrai, dit-il, et quel axiome digne d'Érasme! Oui, l'histoire est un conte, et en revanche un conte est souvent l'histoire. Combien n'y a-t-il pas d'historiens dont les gros ouvrages contiennent moins de vérités qu'un tout petit roman! » De là, il passa à la méthode qu'on doit suivre quand on veut composer des romans. Il rappela à ce sujet une page de Diderot qu'il m'avait déjà citée et qu'il admirait d'une façon toute particulière; elle était intitulée (si je m'en souviens bien): *Qu'est-ce qu'un conte?* Il me la lut d'un bout à l'autre, en la commentant phrase à phrase avec une vivacité toujours croissante; il semblait y mettre de la passion.

Après cette lecture, Nodier s'était levé et se promenait en gardant le silence. Il rêvait, mais je voyais à l'expression de sa physionomie que sa pensée avait changé d'objet, et je croyais comprendre que son imagination était ramenée malgré elle à un souvenir peu agréable. Tout à coup il s'arrêta, et, se tournant vers moi en souriant:

« Avez-vous jamais réfléchi d'une manière bien sérieuse à ce qu'est l'Académie?... Non?... Eh bien, je vais vous le dire; je vais vous la définir telle que je la conçois, telle que je me la suis définie à moi-même dans un jour de méditation. L'Académie, mon cher, se

compose, comme vous savez, de quarante écrivains plus ou moins illustres, mais qui sont tous censés l'être. Or ces quarante écrivains se partagent, à mon avis, en trois classes bien distinctes. La première, qui compte tout au plus et dans les meilleurs temps trois ou quatre membres, est celle des hommes de génie. *Ab Jove principium*, commençons par là. C'est la tête de la compagnie. Oh! ceux-là, qu'ils soient ou non de l'Académie, peu leur importe, à eux et au public. Ils en sont de droit, ou plutôt ils la devancent tout naturellement. Aussi ne s'avise-t-on guère de s'enquérir s'ils en font partie, et on a raison. Ils honorent tout et n'ont besoin d'aucun honneur. Qui demande si Chateaubriand et Lamartine sont de l'Académie? personne assurément. C'est donc là la tête, l'avant-garde glorieuse, mais trop peu nombreuse, de l'illustre Corps. J'ai dit qu'aux époques les plus favorisées ils n'étaient pas plus de quatre, et je me crois dans le vrai. Ils n'ont pu dépasser ce nombre que dans un moment exceptionnel, aux plus belles heures du règne de Louis XIV. Le grand Corneille y fut longtemps le seul de son espèce. Après cette première division, cette couronne brillante, vient la deuxième série qui renferme à peu près une douzaine de noms. C'est évidemment le fond sérieux, la base solide et durable de la Compagnie. Là sont les écrivains qu'un talent reconnu de tous et des œuvres très-remarquées prédestinaient au fauteuil. Quand on les y appelle, personne n'en est surpris. On dit: « Cela devait être. » Et on approuve l'élection. Je n'insiste pas sur cette part considérable de l'Académie. Vous nommez en vous-même ceux dont je parle, et tout autre les nommerait comme vous. Voilà donc, en comptant l'état-major, quinze à

seize académiciens en deux groupes, de nombre différent, mais qui n'ont rien de disparate. Les uns suivent les autres, comme dans une famille le cadet suit l'aîné. J'arrive maintenant à la troisième section, aux vingt-cinq membres qui complètent le nombre fatidique de quarante. Pour ceux-ci, je ne sais trop comment vous les décrire, non pas qu'ils manquent de talent, mais c'est un talent moins facile à apprécier. Ils forment une réunion vaguement indéfinissable et qui dans son ensemble échappe à toute classification. Qui sont-ils et d'où viennent-ils? question complexe. Leurs origines sont différentes et cependant identiques à quelques égards. Vous savez ces premiers-nés de la célèbre Compagnie, ces académiciens primitifs qui furent désignés à Richelieu par le bon abbé de Châtillon, son conseiller littéraire et son amuseur en titre? On les appelait, si je ne me trompe, *les Enfants de la pitié de Boisrobert*. Eh bien! nos vingt-cinq immortels de la troisième catégorie pourraient s'appeler *les académiciens par la grâce de Dieu*. Ils le sont parce qu'ils le sont. Leur étoile le voulait apparemment; car il y a dans le monde des douzaines de littérateurs qui le méritent autant, et un bon nombre plus qu'eux. Mais, direz-vous, comment sont-ils arrivés là? Comment? je ne serais pas embarrassé de le dire, mais ce n'est pas à moi à faire le dénombrement des diverses causes qui les y ont amenés, causes politiques, domestiques, sociales, conjugales même. Ce serait à mon ami Balzac à nous donner le mot de toutes ces énigmes. Voilà donc, comme je vous le disais, mon cher, l'Académie en son entier. Trois sections, dont la première signifie : génie; la seconde : talent éminent; la dernière : talent quelconque. »

Nodier avait cessé de parler, et j'écoutais encore. On sent combien cette boutade, animée d'une pantomime originale, m'avait paru curieuse.

« Eh bien! me dit-il, qu'en pensez-vous?

— Mais, répondis-je en riant, il me semble que vous êtes bien sévère pour l'Académie dans vos jours de méditation.

— Bah! reprit gaiement Nodier; si jamais je suis élu, venez à ma réception, et vous verrez le beau discours que je leur ferai.

— Je n'en doute pas, mais je ne pense pas que vous leur disiez tout ce que vous venez de me dire.

— Qui sait? s'écria-t-il avec cet air de finesse et de bonhomie qui avait tant de charme. En attendant, n'allez pas me trahir; je vous ai parlé à cœur ouvert.....

— Soyez tranquille; si je dis jamais ce que vous pensez du temple, ce ne sera que lorsque vous en aurez franchi l'entrée. »

Et Nodier se mit à parler d'autre chose; l'instant d'après je me retirai.

Cette conversation m'avait trop frappé pour que je n'eusse pas de suite pris la résolution de l'écrire, et c'est ce que je me hâtai de faire en quittant l'Arsenal.

L'Arsenal, noble demeure qu'on visite avec intérêt pour ses souvenirs historiques, mais qu'on ne peut revoir sans émotion quand on y a longtemps connu Nodier. J'en appelle à tous ceux qui eurent ce bonheur. Pour moi, je n'y vais jamais que la même pensée ne me saisisse. Il me semble que l'antique maison porte encore et portera toujours le deuil de l'aimable génie qui l'a habitée. En vain est-elle veuve de lui, un écho qui le nomme reste attaché à ses vieilles murailles. C'est là qu'il a passé les vingt dernières années de sa

vie; c'est là qu'il a écrit nombre de pages qui comptent parmi les plus fraîches, les plus délicates de la langue française. Pourquoi faut-il que de pareilles intelligences disparaissent de la scène du monde? pourquoi échappent-elles si vite à l'admiration, à l'amitié? Ah! ce perpétuel désaccord entre nos vœux et le réel d'ici-bas; cet arrêt irrévocable, fatal, prouverait à lui seul la nécessité d'une existence où l'âme n'est pas sans cesse trompée dans ses désirs les plus chers, où l'on ne compte plus par jours, mais par siècles. Et c'est ce qu'a merveilleusement exprimé Nodier lui-même dans une de ses plus poétiques créations, dans *le Lutin d'Argail*, lorsqu'il s'écrie avec cette chaleur de cœur qui ne l'abandonna qu'avec la vie: « Mille ans sont si peu de temps pour posséder ce qu'on aime, si peu de temps pour le pleurer! »

ÉDOUARD TURQUETY.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

I.

Grégoire de Tours raconte (1) que les habitants de Saragosse, assiégés en 542 par Childebert, recoururent à un singulier moyen pour se défendre. Ils se revêtirent de cilices, et firent plusieurs fois le tour de la ville, en chantant des cantiques, et en portant devant eux la tunique du bienheureux saint Vincent. Childebert, frappé d'étonnement, emmena son armée, alla ravager une autre partie de l'Espagne, et revint en France chargé de dépouilles. Aimoin (2) ajoute que Childebert, avant de lever le siége de Saragosse, exigea que les Espagnols lui remissent la précieuse tunique. Puis, aussitôt de retour, il ordonna l'érection d'une église qu'il dota richement, et qui fut nommée basilique de Sainte-Croix et de Saint-Vincent, *basilica Sanctæ Crucis et domni Vincentii* (3).

Cette création avait eu lieu sur les conseils de saint Germain, alors évêque de Paris, *una cum consensu et voluntate Francorum et Neustrasiorum et exhortatione sanctissimi Germani Parisiorum urbis pontificis*, et l'église s'éleva, dit encore la charte de fondation, *in urbe Parisiaca, prope*

(1) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, lib. III, cap. 29.
(2) Aimoin, *de Gestis Francorum*, lib. II, cap. xx.
(3) *Gallia christiana*, t. VII, p. 416.

muros civitatis, in terra quæ adspicit ad fiscum Isciacensem in loco qui appellatur Lucotitie (1).

Saint Germain, qui jouissait d'une grande faveur auprès de Childebert, travailla d'abord à accroître le domaine de l'église; puis, après la mort du roi, il y joignit un monastère auquel il fit accorder les priviléges les plus étendus (2), et qui ne tarda pas à prendre son nom.

Cette abbaye avait déjà, à ce qu'il semble, un commencement de bibliothèque; c'est du moins ce qui ressort d'une phrase que nous trouvons dans une ancienne chronique manuscrite. On y lit que sous Droctovée, deuxième abbé de Saint-Germain-des-Prés (3), un incendie allumé par les Normands dévora un grand nombre de titres et de livres de la bibliothèque (4).

Tout porte à croire qu'il ne restait plus rien de cette collection au dixième siècle, car, dans l'intervalle, l'abbaye avait été encore deux fois ravagée par les Normands. Elle fut en grande partie reconstruite, sous le règne de Robert, par l'abbé Morard; ce fait est constaté dans le *nécrologe* (5), qui ne nous dit pas si l'on s'occupa alors de réorganiser la bibliothèque.

La Bibliothèque impériale possède deux nécrologes de

(1) Cette charte a été publiée dans le *Gallia christiana*, t. VII, *instrum.*, p. 1, et par J. Dubreul, *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 222.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 3.

(3) C'est le premier, suivant le *Gallia christiana*, t. VII, p. 419, qui ne compte pas saint Germain.

(4) *Sanctus Droctoueus abbas 2 huius monasterij a Clotario primo, Francorum rege, et B. Germano instituitur... Danorum id est Nortmannorum temporibus, cum multis bibliothecæ libris, archiuorumque priuilegia, incendio periit.* J. Dubreul, *Chronica cœnobii D. Germanj a Pratis*, p. 50; Biblioth. impériale, *manuscrits*, fonds Saint-Germain latin, n° 438.

(5) *Anniuersarium Morardi abbatis, qui ecclesiam istam a paganis incensam euertens, a fundamentis nouam reedificauit, turrimque cum signo, multaque alia ibi construxit. — Necrologium sancti Germani a Pratis*, I Kal. aprilis. Voyez aussi J. Dubreul, *Chronica cœnobii D. Germanj a Pratis*, p. 95, et le *Gallia christiana*, t. VII, p. 434.

Saint-Germain-des-Prés, l'un est d'ailleurs évidemment une copie de l'autre; ils portent, dans le fonds *Saint-Germain latin*, les numéros 480 et 481 ; tous deux sont in-folio et sur vélin. L'histoire primitive des bibliothèques formées dans les couvents ne peut, en général, être retrouvée qu'au moyen de ces précieuses annales, où, après le décès des religieux, on inscrivait brièvement les maisons, l'argent ou les livres qu'ils laissaient à l'abbaye; nous avons ainsi rétabli d'une manière assez sûre l'origine des bibliothèques établies à l'église Notre-Dame de Paris, à Saint-Victor, à Sainte-Geneviève, etc. Mais le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, rédigé avec fort peu de soin, ne contient aucune mention de ce genre; on se contentait d'y enregistrer, sans autre détail, le nom des bienfaiteurs de l'abbaye ; à peine y rencontre-t-on dix ou douze indications de legs, et dans aucune il n'est question de livres. P. Carpentier, dans son Supplément au *Glossaire* de Du Cange, cite un manuscrit que nous n'avons pu retrouver, et qui serait intitulé : *Liber anniversariorum S. Germani a Pratis;* il dit y avoir extrait d'une charte de 1348 les lignes suivantes : *Frère Guillaume de Paris, à présent prieur de nostre église, de sa bonne pourvéance et du bien de lui, nous a loiaument acheté et acquis un livre ou volume, appellé Somme des confesseurs, en deux volumes, translaté de latin en françois par maistre Gieffroy des Néefs* (1); l'abbaye s'occupait donc alors de reconstituer sa bibliothèque. Mais nous manquons ensuite de renseignements jusqu'au seizième siècle.

En 1513, Guillaume Briçonnet, fils aîné du célèbre cardinal, fut chargé d'opérer une réforme complète chez les religieux de Saint-Germain, qui s'étaient jetés dans le désordre et la débauche (2). Le couvent d'ailleurs avait déjà acquis une grande importance. Cette « maison inclyte, royalle et

(1) *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, ed. Didot, verbo *Summa*, t. VI, p. 433.

(2) *Gallia christiana*, t. VII. p. 465. — Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 77.

première de France, » comme l'appelle Dubreul (1), tenait sous sa puissance féodale une grande moitié de la partie méridionale de Paris, et avait sur tout le faubourg Saint-Germain la double juridiction temporelle et spirituelle; son échelle et son pilori s'élevaient sur la place Sainte-Marguerite (2); l'abbé prétendait même être indépendant du roi, et ne relever que du pape.

Briçonnet comprit que le meilleur moyen d'opérer une réforme sérieuse dans l'abbaye dont on venait de lui donner la direction, était d'y substituer au désœuvrement le travail. Il y rassembla donc un certain nombre de volumes (3), qui composèrent les éléments d'une excellente bibliothèque. Dom Dubreul continua son œuvre (4); il acheta une grande quantité d'anciennes éditions et d'ouvrages rares (5). Enfin, en 1655, le supérieur général, Grégoire Sarisse, ayant fait terminer la partie du cloître qui touchait à l'église, la bibliothèque, déjà fort riche, fut installée dans ces nouvelles constructions (6) qui, entreprises depuis longtemps, avaient été abandonnées faute d'argent (7).

Les religieux commencèrent alors à s'intéresser vivement à leur collection, et l'entretinrent avec un grand zèle (8). Le supérieur général continuait d'ailleurs à les encourager dans

(1) Dubreul, *Theatre des Antiquitez de Paris*, p. 251.

(2) F. Maillard, *le Gibet de Montfaucon*, p. 3.

(3) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*, p. 510.

(4) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 514.

(5) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 63.

(6) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. IX.

(7) *Eodem anno* (1555) *in mense nouembri, pars claustri quæ ecclesiæ adiacet, extrui ædificarique cœpit; ita quidem ut in superioribus bibliotheca esset. Fuerant jam a multis annis huius ædificij jacta fundamenta, atque etiam extra solum producta, sed deficientibus pecunijs quæ, auctore Aristotele, sunt instrumenta rerum agendarum, imperfecta remanserant.* Dubreul, *Chronica cœnobii D. Germanj a Pratis*, p. 178. A la page 226 du même manuscrit, on trouve le détail de toutes les sommes payées par le prieur pour cette construction.

(8) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229.

cette voie, et s'efforçait de faire appliquer les prescriptions du chapitre fort sage que la Règle de la congrégation de Saint-Maur avait consacré aux devoirs du bibliothécaire. Ce chapitre est divisé en trois articles ainsi conçus :

DU BIBLIOTHÉCAIRE (1).

I. On préposera à la bibliothèque un religieux versé dans les sciences et la bibliographie; il rassemblera tous les livres relatifs au monastère, et y inscrira le nom du couvent; il les répartira par classes; lorsqu'il en prêtera, de l'avis du Supérieur, il les inscrira sur un registre où signera l'emprunteur. Il ne confiera des volumes aux étrangers que très-rarement, jamais sans l'ordre du Supérieur et le dépôt d'une caution.

II. Les livres dangereux et défendus seront réservés par le Supérieur dans une armoire fermée à clef, et personne ne sera admis à les lire sans son autorisation. Les manuscrits seront conservés dans une armoire semblable et fermée à clef. On achètera tous les ans, en tenant compte des ressources du couvent, les livres relatifs à l'état et aux études monastiques. Le Supérieur veillera à ce que les ouvrages composés par des religieux de notre ordre figurent dans nos monastères.

III. Le bibliothécaire rédigera deux catalogues de tous les

(1) DE BIBLIOTHECÆ PRÆFECTO.

I. Bibliothecæ præficiatur Frater aliquis in scientiis et Bibliographia versatus; item omnes de Monasterio libros colliget, non inscriptos Monasterii nomine inscribet; in classes distribuet; et quos, de licentia Superioris, cuique tradiderit, annotabit in codice, quem subsignabit librum recipiens. Extraneis rarissimo, nunquam sine Superioris jussu et debita cautione, commodare sit licitum.

II. Noxii libri et vetiti in pluteo clave obsignato custodiantur a Superiore; nec cuiquam, sine ipsius licentia, legi permittantur. In simili pluteo clave obsignato Manuscripti codices asserventur. Quotannis, pro Monasterii facultate, comparabuntur libri statui et studiis Monasticis consen-

livres, ou revisera les anciens sur lesquels il inscrira les volumes nouvellement achetés. Il s'appliquera à la confection d'un catalogue par ordre de matières, et d'un autre disposé par ordre alphabétique. A chaque visite, il présentera au Visiteur, en présence du Supérieur et des Anciens, le catalogue des livres récemment acquis, et même les livres eux-mêmes si on le lui demande.

L'abbaye de Corbie, qui dépendait de la congrégation de Saint-Maur, possédait une admirable bibliothèque, fondée, dit-on, vers 820, et soigneusement entretenue depuis; dès le onzième siècle, l'abbé Marcherard avait ordonné que chaque novice, en faisant profession, y mettrait un livre (1). Aussi, quand cette ville fut reprise sur les Espagnols, en 1636, les religieux s'efforcèrent de protéger leurs trésors bibliographiques, et firent même murer les portes de la bibliothèque (2). Cette précaution ne suffit pas, car plusieurs manuscrits furent enlevés et portés en Flandre; mais dom Sarisse fit déposer à Saint-Germain-des-Prés tous ceux qui restaient (3). Ainsi administrée, la bibliothèque de l'abbaye s'accrut rapidement, et au commencement du

tanei. Editos a Fratribus nostris libros nostris deesse Monasteriis non patiatur Superior.

III. Duos omnium librorum catalogos conscribat Bibliothecarius, aut jam confectos recognoscat, quos libris de novo emptis augebit. Alterum catalogum, juxta materiarum ordinem digestum; alterum vero ordine alphabetico dispositum elaborabit. Singulis Visitationibus emptorum recens librorum catalogum exhibebit Visitatori, coram Superiore et Senioribus : quin et ipsos libros, si requiratur.

Regula S. P. Benedicti et Constitutiones congregationis sancti Mauri, cap. XII, p. 225.

(1) *Ut quivis novitius in die professionis suæ etiam librum donaret bibliothecæ utilem et alicujus pretii.*

(2) D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, préface, p. x.

(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339. — La bibliothèque de Corbie se releva plus tard. La Bibliothèque impériale en possède deux catalogues, tous deux in-folio et rédigés par ordre de matières. Le premier, qui a été dressé en 1639, est intitulé *Catalogus librorum bibliothecæ*

dix-septième siècle elle passait déjà pour « une des plus considérables de Paris (1). »

De nombreuses donations particulières vinrent successivement l'augmenter. Le jurisconsulte Jean Dartis (*Artisius*), professeur à la Faculté de droit et lecteur au Collége de France, était l'ami intime de Sarisse (2) ; il laissa par testament, en avril 1651, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sa bibliothèque (3), très-riche en ouvrages de jurisprudence (4). Nous rencontrerons, chemin faisant, des preuves fréquentes de l'attention que mirent les Bénédictins à conserver le nom des personnes généreuses qui contribuèrent à la fondation de leur bibliothèque; constatons déjà que, sur un grand nombre de volumes provenant de l'abbaye, on lit en haut du titre ces mots :

Ex dono C. V. Joannis Dartis, 1651.

Quelquefois les donateurs eux-mêmes prenaient soin de perpétuer ainsi le souvenir de leur libéralité; nous avons trouvé la mention suivante, en tête de deux beaux exemplaires du Bréviaire romain, qui portent sur leur riche reliure un L couronné : *Ce Liure seruoit au Roy de France et de Nauarre Lovis le Ivste, treizieme du nom. M. Lucas, abbé de S. Hilaire, a donné ce breuier à la Bibliotheque de S. Germain des Prez, de la congregation de S. Maur*, 1658 (5). Quelques années après, un sieur Accart, passionné

Sti Petri Corbiensis. Le second date de 1662, et a pour titre : *Catalogus omnium Librorum tam manuscriptorum quam impressorum Bibliothecæ regulis monasterij Sti Petri Corbeiensis, ordinis Sti Benedicti congregationis sancti Mauri*, 1662, 27 *Julij*. Bibliothèque impériale, manuscrits, *fonds de Corbie*, nos 32 et 33.

(1) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques* (1642), p. 510.

(2) D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 52.

(3) E. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, t. II, p. 238. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229. — Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 63.

(4) D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. V, p. 487.

(5) A.-F., *Histoire de la bibliothèque Mazarine*, p. 178.

collectionneur d'estampes, partagea son riche cabinet entre les bibliothèques de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève (1).

Devenue rapidement « grande, belle et universelle, » ce sont les expressions mêmes de Marolles (2), la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés eut alors successivement deux bibliothécaires d'une rare érudition, et qui, avec un zèle extrême, s'occupèrent d'organiser et d'enrichir le dépôt qui leur était confié (3). Dom Jean-Luc d'Achéry dressa le catalogue de tous les volumes dont il avait la garde (4), et publia un grand nombre de manuscrits. Il mourut plein de jours en 1685 (5), et fut enseveli près de la bibliothèque dont il avait eu tant de soin pendant sa vie (6) ; « on peut, dit dom Tassin, le regarder comme le père des études dans la congrégation de Saint-Maur (7). » Il fut remplacé par Robert Morel, homme excellent, dont le P. Tassin a dit : « Sa malpropreté extérieure ne gâtoit rien de la beauté de son intérieur (8) ; » et enfin par David-Placide Porcheron, très-habile numismate, qui jeta les fondements d'un cabinet de médailles (9), devenu plus tard fort important. L'entrée en fonctions de dom Porcheron fut inaugurée par un nouveau legs en faveur du couvent. Noël Vaillant, médecin de Mlle de Guise, mourut le 19 octobre 1685, laissant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés tous ses livres (10), qui se com-

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 511.

(2) Mich. de Marolles, *Paris ou description succincte*, etc., p. 46.

(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 514.

(4) E. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, troisième partie, p. 434.

(5) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 306.

(6) *Nouvelle Biographie générale*, t. I, p. 182.

(7) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 105.

(8) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 502.

(9) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 274.

(10) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 73. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229.

posaient des meilleurs ouvrages, alors publiés, sur l'art médical (1). Les religieux d'ailleurs ne se montrèrent point ingrats, des prières furent dites pour le repos de l'âme du généreux donateur, et un service solennel fut célébré à la même intention, le 19 octobre de l'année suivante (2). On mit en outre cette inscription sur presque tous ses volumes :

Ex dono D. Vaillant, 1685.

Après le décès de dom Porcheron, les fonctions de bibliothécaire furent remplies par Claude Guesnié, par Antoine Beaugendre (3), puis par Denis de Sainte-Marthe (4), qui ne les conserva qu'une année, et eut pour successeurs dom Barthélemy de la Croix (5), puis Pierre Guarin; B. de Montfaucon prit en même temps la direction du cabinet des médailles. Pendant cette période, la bibliothèque fit des acquisitions très-considérables. Le géographe Michel-Antoine Baudrand, qui mourut le 29 mai 1700, légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sa bibliothèque, composée de onze mille volumes (6), tous ses travaux manuscrits, et sa collection alors sans égale de cartes géographiques (7). Baudrand avait fait sa rhétorique sous le P. Briet, lui-même géographe distingué, et qui cumula, au collége de Clermont, les fonctions de professeur et de bibliothécaire; ce fut, dit-on, en corrigeant les épreuves d'un ouvrage de son maître, le *Parallela geographiæ veteris et novæ*, que Baudrand prit le goût de

(1) D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. V, p. 487.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 73.

(3) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 429 et 270.

(4) Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire*, etc., t. V, p. 90.

(5) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 448 et 449.

(6) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. x.

(7) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 63. — G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 142. — Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 198. — Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 514.

la géographie. Il entra dans cette voie avec une extrême ardeur ; et, aussitôt libre, il alla parcourir l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, recueillant partout des documents précieux, et rapportant de chacune de ces contrées toutes les cartes géographiques et tous les plans qu'il pouvait se procurer (1). Il réunit ainsi une magnifique collection composée d'au moins trois mille pièces, qui, suivant Vigneul-Marville, représentaient la presque totalité des cartes alors publiées (2). Baudrand, en léguant sa collection à Saint-Germain-des-Prés, stipula que son frère la conserverait jusqu'à l'entier achèvement du grand dictionnaire géographique que sa mort allait laisser imparfait, et qu'il le priait de continuer (3). Mais celui-ci n'usa pas du droit qui lui était réservé ; l'année même, il délivra la bibliothèque tout entière aux religieux (4). La plupart des volumes qui ont appartenu à Baudrand portent au verso de la couverture son *ex libris*, avec ses armes et sa devise : *Svnt terminvs astra*. Les Bénédictins n'en inscrivirent pas moins en tête du titre cette mention :

Ex dono V. C. D. Baudrand,

qui est quelquefois aussi conçue en ces termes :

Ex dono D. Mich. Ant. Baudran.

A la fin de l'année 1709, un chanoine de la cathédrale de la Rochelle, nommé Petit, légua à Saint-Germain-des-Prés tous ses manuscrits, parmi lesquels se trouvait un recueil de pièces historiques fort rares (5). Puis, en 1715, Jean

(1) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 73.

(2) Vigneul-Marville (Bonav. d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, p. 376.

(3) *Nouvelle Biographie générale*, t. IV, p. 792. Le dictionnaire de Baudrand parut en 1705, sous ce titre : *Dictionnaire géographique et historique*, 2 vol. in-fol.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 73.

(5) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. x.

Guerrier, curé de Saint-Jean d'Angély, ayant acquis de Mme Périer les manuscrits de Pascal, les envoya à l'abbaye, il ne se réserva que l'original des *Pensées* (1). L'année suivante, la bibliothèque s'enrichit encore des manuscrits que possédait le couvent de Saint-Maur-des-Fossés ; il avait été sécularisé, et les chanoines, qui s'intéressaient fort peu à leur collection, l'offrirent aux bénédictins de Saint-Germain moyennant une somme d'argent et « un soleil d'or orné de pierreries pour exposer le Saint-Sacrement (2). »

Deux ans après, Jean d'Estrées, archevêque de Cambrai, laissa aussi aux religieux de Saint-Germain-des-Prés sa riche bibliothèque. Il la tenait de son oncle César d'Estrées (3),

(1) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 786, et préface, p. xiij.

(2) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xj.

(3) César d'Estrées était neveu de la belle Gabrielle; Marolles a dit de lui, dans son poëme sur les *Bibliothèques :*

Les cardinaux de Retz, de Boüillon et d'Estrées,
Dans les livres prisez aiment les bons autheurs;
De tous les beaux esprits ils sont les protecteurs,
Et sur un haut degré leur vertu s'est montrée.

Notons en passant que ce n'est point de sa tante que le cardinal d'Estrées tenait ces goûts de bibliophile ; la bibliothèque de Gabrielle se composait en effet d'un seul volume, son livre d'Heures. César d'Estrées cultivait la poésie, car on lui attribue une des petites pièces de la *Guirlande de Julie* (la Violette); mais la protection qu'il accorda à quelques savants lui sera certainement une recommandation beaucoup plus puissante auprès de la postérité. Le jeune Vincent Coronelli, à son arrivée en France, fut accueilli par lui avec une extrême bonté. Il encouragea ses travaux et lui commanda les deux immenses globes qu'on admire aujourd'hui à la Bibliothèque impériale; on sait qu'ils ont près de douze pieds de diamètre et sont de précieux monuments de l'état des sciences géographiques à la fin du dix-septième siècle. Sur César d'Estrées, voyez : Mich. de Marolles, *Paris ou description succincte*, etc., p. 43, — L'inventaire manuscrit des biens de Gabrielle d'Estrées qui est conservé aux archives de l'Empire. — Jourdain, *Mémoire historique sur la Bibliothèque du Roy*, p. lxxi. —Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. Ier, p. iii. — Ph. de la Hire,

qui mourut en 1714, cardinal, abbé de Saint-Germain-des-Prés et doyen de l'Académie française. Suivant Saint-Simon, ce cardinal vivait « avec ses religieux comme un père, et tous les soirs il avoit deux, trois ou quatre moines savants qui venoient l'entretenir de leurs ouvrages jusqu'à son coucher (1). »

Jean d'Estrées avait été employé quelque temps comme ambassadeur, et remplaça Boileau à l'Académie. En 1716, il fut nommé archevêque de Cambrai, et mourut le 3 mars 1718 sans avoir été sacré. Sa bibliothèque, à sa mort, contenait de vingt (2) à vingt-deux mille (3) volumes, et était riche surtout en ouvrages relatifs à l'histoire de France (4). Elle renfermait entre autres curiosités un des livres les plus rares qui existent (5) : c'est le célèbre traité de Geoffroy Vallée, brochure in-8° de 16 pages, sans daté, sans indication de ville ni d'imprimeur, et qui a pour titre : *la Béatitude des chrestiens ou le Fleo de la foy, par Geoffroy Vallée natif d'Orléans, fils de feu Geoffroy Vallée, et de Girarde le Berruyer*... L'auteur, qui y fait l'apologie du déisme, fut pendu et brûlé en place de Grève le 9 février 1573 (6); quant à l'ouvrage, il fut supprimé avec tant de soin que le seul exemplaire que l'on connaisse, très-probablement celui que possédait d'Estrées, paraît avoir servi pour l'instruction du procès. Jean d'Estrées, qui avait longtemps habité avec son oncle l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, légua, nous

Description et explication des globes qui sont placés dans le pavillon du château de Marly, Paris, 1704, in-8; il n'a été tiré que quelques exemplaires de cet ouvrage, composé par ordre de Louis XIV et pour lui. —Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, avertissement, p. xiij.

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. XI, p. 265.

(2) Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 198.

(3) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 301.—Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p, 74.

(4) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 278.

(5) *Menagiana*, t. IV, p. 311.

(6) L'Estoile, *Journal de Henri III*, 26 décembre 1574.

l'avons dit, sa bibliothèque aux religieux (1). Ceux-ci collèrent aussitôt dans chaque volume une bande de papier sur laquelle ils avaient fait imprimer ces mots : Ex BIBLIOTHECA ILLUSTRISSIMI JOHANNIS D'ESTRE'ES, CAMERACENSIS ARCHIEPISCOPI DESIGNATI, QUAM MONASTERIO S. GERMANI A PRATIS LEGAVIT ANNO 1718.

La bibliothèque était à cette époque sous la direction de Jacques Loyau, travailleur infatigable, qui rédigea le catalogue des principales matières contenues dans les livres imprimés dont il avait la garde. Cette compilation forme vingt-deux volumes in-folio, et a pour titre : *Catalogus materiarum insignium quæ in libris impressis continentur, ordine alphabetico dispositus, ad usum Bibliothecæ Sancti Germani a Pratis* (2).

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. XV, p. 301. — *Encyclopédie*, t. II, p. 236. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, p. 345. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48. — D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, page xij. — Il y avait encore dans la famille d'Estrées une autre bibliothèque précieuse : c'était celle du second neveu du cardinal, Victor-Marie d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France. Celui-ci offre l'exemple assez rare d'un marin qui, bien qu'astreint au service le plus actif, livrant de nombreux combats, allant sans cesse de la métropole aux colonies, eut cependant le goût des lettres et trouva le loisir de les cultiver ; en même temps qu'une véritable passion pour les livres lui faisait rassembler une bibliothèque qui fut longtemps célèbre. Tout le temps qu'il passait à terre, il l'employait à réunir dans son bel hôtel de la place Vendôme, et plus tard chez sa sœur, à l'hôtel Louvois, des cartes, des plans, des estampes, des tableaux, des statues, des bas-reliefs antiques, des pierres gravées, des bronzes, des étoffes, des porcelaines, des médailles, de la musique, et surtout des livres, car il amassa près de soixante mille volumes. « Il alloit toujours brocantant, » dit Saint-Simon. Voyez Saint-Simon, *Mémoires*, t. IV, p. 83. — G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 311. — Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 279. — *Journal des Savants*, année 1740, p. 319. — Le libraire Guérin a publié en 1740 le catalogue des richesses bibliographiques, artistiques et numismatiques amassées par V.-M. d'Estrées. Son éloge a été écrit par de Boze, et se trouve dans le t. VI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

(2) Dom Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 650.

Presque aussitôt mourut (1er septembre 1720) l'académicien Eusèbe Renaudot, le petit-fils du célèbre fondateur de la *Gazette de France*. C'était un savant distingué, qui s'était appliqué surtout à l'étude de l'histoire et de la littérature orientales. Il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sa bibliothèque (1), composée de neuf mille volumes (2) choisis et d'un grand nombre de précieux manuscrits grecs, latins et orientaux (3) qu'il avait, pendant toute sa vie, travaillé à recueillir (4). Ces derniers sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (5). Comme pour la donation précédente, les Bénédictins firent coller sur la garde de chaque volume une petite bande de papier qui portait ces mots imprimés : Ex Bibliotheca V. Cl. Eusebii RENAUDOT quam Monasterio Sancti Germani a Pratis legavit anno Domini 1720. La signature de Renaudot se trouve en outre sur le titre de quelques ouvrages (6).

Grâce à ces généreuses donations, la bibliothèque de Saint-Germain des Prés était arrivée, vers 1720, à posséder quarante-deux mille volumes et douze cents manuscrits (7); on la regardait comme la plus nombreuse de Paris, après

(1) D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xij.

(2) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229.— Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 74.

(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 514.

(4) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 302.

(5) Beauvais, etc., *Biographie universelle*, p. 2536.

(6) Bibliothèque Mazarine, *nouveau fonds*, *jurisprudence*, *in*-8, n° 137.

(7) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 63. — Nous rencontrons, ici encore, de grands dissentiments entre les autorités qui seules peuvent nous servir de guides. Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 259 (1727), accorde à cette bibliothèque quarante mille volumes et douze cents manuscrits; tandis que Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339 (1724), d'ailleurs coutumier du fait, donne le chiffre, évidemment inexact, de six mille volumes et de sept cents manuscrits. Enfin en 1722, G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 118, lui attribuait déjà trente-cinq mille imprimés et six mille manuscrits.

celle du roi et celle de Colbert (1). Antoine de la Prade et dom Martin Bouquet étaient alors bibliothécaires (2). Nous n'avons aucun renseignement sur le premier; quant au second, c'est l'auteur du célèbre *Recueil des historiens des Gaules* que l'Académie des inscriptions s'occupe encore aujourd'hui de terminer. Tous deux, d'ailleurs, gardèrent peu de temps cette position. Vers 1730, Antoine de la Prade fut remplacé par le P. Emeraut « religieux savant et poli » (3), quelques années plus tard dom Bouquet par dom Duval (4), et ce dernier par Mathieu Mesange, qui mourut en 1758 (5).

Dans l'intervalle, la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés s'était enrichie d'une des collections les plus précieuses de la capitale, celle que le chancelier Séguier avait rassemblée (6). Après sa mort, cette bibliothèque avait été trans-

(1) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p 62. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 299.

(2) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 259.

(3) Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 73.

(4) *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 199. Il mourut en 1742.

(5) Millin, *Antiquités nationales*, t. III.

(6) Le chancelier Séguier acheta, en 1633, un bel hôtel, qui avait successivement appartenu aux ducs de Montpensier et de Bellegarde, et était situé rue de Grenelle-Saint-Honoré. Il y joignit bientôt une autre maison donnant sur la rue Coquillière et sur la rue du Bouloi, et qui provenait de Nicolas de Mouy, de Riberpré, marquis de Bauve. Les deux corps de logis étaient séparés par des jardins dans lesquels le chancelier fit construire un vaste bâtiment, qui forma deux longues galeries placées l'une sur l'autre, et qui, en 1638, furent décorées par Simon Vouet. La première servit d'abord de serre pour les orangers, elle fut ensuite convertie en une espèce de musée où « sous des figures allégoriques » étaient représentées les « actions héroïques » de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. La galerie supérieure renfermait la « magnifique » bibliothèque que le chancelier avait réunie. La voûte était ornée avec luxe; une riche mosaïque sur fond d'or encadrait plusieurs peintures dont les sujets étaient si bien en harmonie avec a destination de la salle, que Michel Dorigny (gendre de Simon Vouet) les a gravées, et que Isaac Habert, évêque de Vabres, les a commentées

mise par héritage à sa fille Marie, qui épousa Pierre-César, marquis de Coislin, colonel général des Suisses. Ce dernier mourut en 1641, et laissa la bibliothèque à son fils Pierre de Coislin, évêque d'Orléans et abbé commendataire de Saint-Victor (1); il semble avoir peu compris l'importance de ce

en vers latins. Cette bibliothèque était confiée aux soins de P. Blaise. Elle contenait près de vingt-quatre mille volumes et trois mille manuscrits (Nemeitz dit quatre mille) estimés au moins cent mille livres. Quelque grande que fût la galerie, elle ne suffisait pas pour abriter une si nombreuse collection; l'histoire seule avait pu y trouver place. Les sciences, les registres du Parlement, du Châtelet, de la Chambre des comptes et de l'Hôtel de ville, étaient classés dans trois vastes chambres attenant à la galerie principale. Enfin, les manuscrits grecs, latins, turcs, arabes, éthiopiens, syriaques, chaldaïques et hébreux occupaient une grande salle qui dépendait de l'ancien hôtel de Bauve. Le catalogue de cette riche collection a été publié en 1685 sous ce titre : *Bibliothecæ Seguerianæ catalogus*, in-12, et Melchisédec Thévenot donna, l'année suivante, le *Catalogue des manuscrits français, latins, italiens, grecs, arabes, etc., de la bibliothèque de défunt Monseigneur le chancelier Séguier*, in-12. Zélé protecteur des lettres, le chancelier Séguier fut un des premiers fondateurs de l'Académie française, dont il avait fourni l'idée et le plan au cardinal de Richelieu; et, pendant trente ans, c'est dans son hôtel de la rue de Grenelle qu'eurent lieu les réunions de la célèbre compagnie. Cette splendide demeure fut vendue dans la suite; on la dépouilla de son caractère, et elle devint le bureau central des fermes. Pierre Séguier mourut en 1672, sa veuve conserva pieusement cette belle bibliothèque qui passa ensuite à sa fille. Sur la bibliothèque du chancelier Séguier, consulter : Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. I, p. 316.—Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52, et t. II, p. 197.— Mich. de Marolles, *Paris ov Description svccincte*, etc, p. 43. — D. H. I, *Supplément aux Antiquités de Paris de Dubreul*, p. 65. — G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 430. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 495. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 250, et t. VIII, p. 74. — Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 278. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 229.— Le Gallois, *Traicté des bibliothèques*, p. 126. — Pelisson, *Histoire de l'Académie françoise*, p. 50. — *Journal des Savants*, année 1715, p. 449. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. IV (1862), p. 97. — Struvius, *Introductio ad notitiam rei litterariæ*, p. 94. — Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds français, n° 13018.

(1) Sa mort est ainsi enregistrée sur le nécrologe de l'abbaye: *Obiit*

legs; car, à sa mort, les manuscrits presque seuls existaient encore. Ils passèrent à son neveu Henri-Charles de Cambout, duc de Coislin, qui, s'en trouvant embarrassé et ne se souciant guère de les conserver, les plaça à Saint-Germain-des-Prés « comme dans un des plus commodes et des plus sûrs dépôts de la république des lettres » (1). B. de Montfaucon profita de l'occasion pour dresser le catalogue des manuscrits grecs (2), qui en faisaient la principale richesse (3). Le duc de Coislin mourut le 28 novembre 1732, et laissa la collection tout entière à l'abbaye (4). Au bas du premier feuillet de chacun de ces manuscrits, les religieux collèrent l'inscription suivante qu'ils avaient fait imprimer sur une petite bande de papier : EX BIBLIOTHECA MSS. COISLINIANA, OLIM SEGUERIANA, QUAM ILLUSTR. HENRICUS DE CAMBOUT, DUX DE COISLIN, PAR. FRANCIÆ, EPISCOPUS METENSIS, ETC., MONASTERIO S. GERMANI A PRATIS LEGAVIT. AN. M.DCC.XXXII.

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

(*La suite au prochain numéro.*)

Eminentissimus Dominus S. Romanæ Ecclesiæ Presbiter Cardinalis Petrus du Cambout de Coislin, Aurelianensis Episcopus, summus Franciæ Eleemosinarius, hujus Ecclesiæ Abbas Commendatarius. 1706. — *Necrologium Sancti Victoris,* 1 nonas februarij.

(1) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur,* p. 601.

(2) *Bibliotheca Coisliniana, olim Seguerianа, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio; ubi operum singulorum notitia datur, ætas cujusque manuscripti indicatur, vetustiorum specimina exhibentur, aliaque multa annotantur quæ ad palæographiam pertinent. Accedunt anecdota bene multa ex eadem bibliotheca desumpta, cum interpretatione latina. Parisiis,* 1715, in-fol.

(3) *Encyclopédie* de Diderot, t. II, p. 236. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ,* t. I, p. 229.

(4) Lelong et Fontette, *Bibliothèque historique de la France,* t. II, p. 72, n° 15945. — Piganiol de la Force, *Description historique de Paris,* t. III, p. 251. — D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur,* préface, p. xij.

CURIOSITÉS LITURGIQUES.

NOTICE SUR LE MISSEL ET SUR LE BRÉVIAIRE DE L'ORDRE DE SAINT-RUF DE VALENCE.

L'institution des chanoines réguliers de Saint-Ruf offre le fait assez rare d'un ordre général qui n'a point encore eu d'historien. Fondé à Avignon, en 1038, par saint Ruf, de concert avec trois autres prêtres séculiers de cette ville, il fut contraint par les fureurs des Albigeois d'abandonner ce premier établissement au siècle suivant. Il trouva un asile près de Valence, dans l'île Éparvière, cédée solennellement par l'évêque Odon en 1158 : le monastère qui y fut construit devint le siége du général de l'ordre. Plus tard, les guerres de religion du dix-huitième siècle le forcèrent, après l'incendie de l'abbaye, de se réfugier dans l'intérieur même de la ville, où il possédait le prieuré de Saint-Jacques : il y demeura jusqu'à son extinction canonique au milieu du dernier siècle.

Cet ordre, qui a fourni à l'Église trois papes, plusieurs cardinaux et un grand nombre d'évêques, se développa rapidement; nous avons compté jusqu'à quatre-vingts prieurés, sans parler des cures simples, qui dépendaient de l'abbé général, en divers diocèses de France, en Italie, en Espagne et jusqu'en Portugal. Son *Codex diplomaticus* renfermerait un très-grand nombre de documents précieux pour l'histoire générale, dont la majeure partie est inédite. Les archives de l'abbaye de Saint-Ruf (auxquelles avaient été réunies celles de ses *membres*) sont aujourd'hui à la préfecture de la Drôme; la bibliothèque publique de Valence conserve les ouvrages imprimés et manuscrits qui en provenaient. — Parmi ces derniers nous avons admiré deux livres

d'Heures, remarquables par leur perfection calligraphique, le fini et la délicatesse des nombreuses miniatures dont ils sont ornés. L'un d'eux contient à la fin : *Oreson de grant deuocion. — Les quinze ioyes de nostre dame. — Loreson teophile* (poésie).

Le *Missale secundus vsum Uenerabilis Abbatie Canonicorum regularium Sancti Ruphi Ualentie*, a été décrit par M. Jules Olivier dans le 16e Bulletin du Bibliophile (1re série). Malheureusement l'exemplaire que cet amateur a eu sous les yeux était incomplet des derniers feuillets : cependant des trois que possède la bibliothèque de Valence deux les renferment; un quatrième bien conservé fait partie de celle de M. Duportroux à Romans. — Malgré une étude plus attentive de ce précieux monument de l'imprimerie en Dauphiné, nous n'en reprendrons pas la description. Nous rappellerons seulement que cet in-4°, tiré en rouge et noir, est divisé en trois parties : la première a clxxxiiii folios; la deuxième, comprenant le canon de la messe en très-gros caractères, n'est pas chiffrée et forme 14 folios; la dernière en a CXX. Au recto du dernier on lit la suscription ci-après, dont nous supprimons les abréviations; elle donne la date d'une manière précise :

> *Missale* secundum vsum insignis Ab-
> *batie* Sancti Ruphi valentie perop-
> *time* ordinatum et completum in eadem
> *ciuitate* valentie per Johannez belon. ꝛ
> *petrum* de mole socios impressuz. An-
> *no* incarnati verbi millesimo quingen-
> *tesimo* octauo. ꝛ die vltima men-
> *sis* Aprilis feliciter explicit.
> Deo gratias.

Au-dessous se trouve la marque de Jean Belon.

Ce Missel n'est point un simple recueil de formules liturgiques; il renferme en outre, distribué dans ses diverses parties, le cérémonial particulier à l'abbaye de Saint-Ruf de Valence. Il est extrait, comme on a soin de nous l'ap-

prendre, de l'*Ordinarium G. de Nemauso*, de celui de l'abbé *Lethberti* (1), ainsi que d'anciennes coutumes confirmées par divers chapitres généraux dont plusieurs sont rappelés.

La bibliothèque de Valence possède également trois exemplaires du Bréviaire de l'ordre de Saint-Ruf. C'est un petit volume mesurant 75 millimètres sur 111 de texte, en rouge et noir, à deux colonnes de 38 lignes ; l'absence uniforme des derniers feuillets nous empêche d'en préciser l'origine et la date. Toutefois les caractères gothiques offrent suffisamment de ressemblance avec ceux de Jean Belon, pour que nous soyons en droit d'attribuer au même imprimeur le Bréviaire et le Missel de Saint-Ruf.

Le *Registrum huius operis*, placé à la fin du cahier préliminaire, indique en résumé : *a — s A — H aa — ff AA — HH Omnes isti sunt quaterni : preter s ff ꝛ HH qui sunt quinterni : ꝛ BB qui est triternus : ꝛ kalendarium quod est sexternum.* — Cet ordre n'a pas toujours été suivi dans la reliure, assurément parce qu'il n'est point conforme à la

(1) Un manuscrit du douzième siècle, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Ruf, offre sur la marge de la première page cette note que nous avons reconnu être de la main d'un chanoine érudit de cette collégiale qui en avait inventorié les archives en 1739 : *Continetur in hoc codice antiquissimo dignissima Expositio Regulæ Canonicæ Sancti Augustini, facta, ut arguitur, a Letberto Abbate S. Rufi circa A.* 1100. — *seu ab Hugone de S. Victore.*

Cette exposition de la règle de Saint-Augustin, un des titres de gloire de Hugues de S.-Victor de Paris, parut pour la première fois en 1513, avec un commentaire de Humbert de Romans, général des Dominicains, mort à *Valence* en 1277. La collation que nous avons faite de ce manuscrit avec la dernière édition de l'ouvrage nous a convaincu qu'il contient le texte authentique : il donne par des rectifications grammaticales le sens de bien des passages inintelligibles, et offre des membres de phrase entiers qui n'ont point vu le jour.

Immédiatement à la suite et de la même main se trouve un long commentaire sur l'Exode, divisé en treize chapitres, qui est sinon inconnu, du moins inédit. Serait-ce un ouvrage du même auteur? Nous avons des raisons de le croire.

disposition des Bréviaires en général, ni à la rédaction de celui-ci, comme nous l'avons vérifié par la collation des manuscrits, ni même à sa composition typographique. Le *Psalterium* se trouverait ainsi après le *Feriale* ou Propre du Temps : nous suivrons dans notre description la marche ordinaire.

Le premier cahier (signat. ✠) manque du 1er f° ; les suivants renferment le calendrier, deux *figure*, *Regule computi*, *Tabula*, *Registrum*. La première partie (signat. A—H) commence par cette suscription : *In nomine sancte ꝛ indiuidue | trinitatis patris ꝛ filii ꝛ spiritus | sancti Amen. Ordo psalterii secundum | morem ꝛ consuetudinem venera | bilis abbatie sanctissimi episcopi ꝛ con | fessoris Ruphi prope ꝛ extra mu | ros ciuitatis valentie feliciter in | cipit.* ¶ *In principio matutinaꝝ.....* Elle se termine au verso du f° lxiiij, par ces mots : *finis psalterii.* Elle doit être suivie de celle qui a pour signat. a—s et forme 146 folios non chiffrés : *In nomine domini nostri iesu | christi amen. Incipit ordo bre | uiarii secundum vsum ecclesie sancti ⊢ Ruphi prope valeñ.* avec ce titre : *Dominica prima aduentus..... Explicit feriale.*

La troisième partie (signat. aa—ff) a 90 folios non chiffrés : *Incipit proprium de sanctis per an | ni circulum. Et primo sequuntur depre | cationes ꝛ benedictiones in festis..... Explicit.....*

La quatrième et dernière partie, qui devait contenir 88 folios, n'est point complète : peut-être n'a-t-elle point été terminée. Au f° 1 : *Incipit comune sanctorum.* Au f° 15 : *Quoniam beata maria vnica post | deum spes nostra est ꝛ refugium id | circo officium eius quotidianum nullo | tempore intermittimus.....* avec titre courant : *Officium beate marie.* Au f° 20 : *Incipit officium mortuoꝝ quotidie.....* qui se termine avec le f° 22. Nous trouvons ensuite un cahier sans signature : *In dedicatione ecclesie.* Existe-t-il des exemplaires plus complets? Nous l'ignorons.

C.-U.-J. Chevalier.

ANALECTA-BIBLION.

Histoire des Poteries, Faïences et Porcelaines, par M. J. Marryat. Ouvrage traduit de l'anglais et accompagné de notes par MM. le comte d'Armaille et Salvetat, avec une préface par M. Riocreux. *Paris, Jules Renouard*, 1866; 2 volumes.

Chaque jour le goût de la céramique s'étend; d'année en année les prix s'élèvent. On peut même trouver qu'ils s'élèvent trop. Il devenait urgent de posséder un guide pratique et sûr pouvant éclairer les amateurs dans leurs recherches, et renseigner le public en tout ce qui touche à cette jolie branche de l'industrie. Ce guide, il existait déjà. Ce n'est pas *l'Histoire des Arts céramiques* de M. Brongniart, recueil didactique et spécial que je suis loin de dédaigner; mais qui s'adresse bien plus aux savants qu'aux curieux. C'est *l'History of pottery and porcelain* de Joseph Marryat. Mais, écrit par un étranger, ce livre restait à l'état de lettre morte pour ceux à qui la langue anglaise n'est pas familière. En en publiant une traduction, M. le comte d'Armaillé a donc comblé une lacune et répondu à un besoin. Cette traduction, autant que je puis en juger, m'a paru d'une exactitude scrupuleuse. Ce dont je suis plus certain encore, c'est qu'elle possède une élégance, un naturel auquel les traducteurs ne nous ont point habitués.

La dernière édition de l'ouvrage de Marryat n'est pas tout à fait récente. Elle date de 1857. Depuis sa publication, on s'est beaucoup occupé de toutes les divisions de la céramique, et l'on est arrivé promptement à de véritables découvertes. Chacun a apporté son contingent : M. Davillier aux faïences hispano-arabes, M. Darcel aux majoliques italiennes, M. Du Broc de Ségange aux produits de Nevers,

M. Jacquemart aux porcelaines japonaises et chinoises, un peu tout le monde aux faïences d'origine française. En se bornant à une simple traduction, M. d'Armaillé risquait de se trouver en arrière du courant des connaissances actuelles. Pour éviter ce défaut, il s'est adressé à une autorité des plus compétentes dans ces matières : à M. Salvetat, directeur des fours à la manufacture impériale de Sèvres. M. Riocreux, conservateur du musée du même établissement, s'est chargé de la préface. Les additions que M. Salvetat a bien voulu faire à la suite de chaque chapitre de Marryat en font un nouveau livre et un *Vade-mecum* à peu près complet de l'amateur de faïences et de porcelaines.

Je dis à peu près, car j'ai cru y découvrir une lacune. On se rappelle le bruit que firent il y a cinq ou six ans, en paraissant dans des ventes publiques, quelques pièces de porcelaine portant une marque inconnue (un dôme), et où l'on voulut voir des pièces fabriquées au seizième siècle, à Florence, sous la domination des Médicis. De là leur nom de *Porcelaines des Médicis*. Ces produits étaient inconnus à l'époque où Marryat publia son ouvrage. J'ai vainement cherché un paragraphe qui les concernât dans les adjonctions de M. Salvetat. Je le regrette. Il eût été curieux de connaître son opinion sur ce point délicat; de savoir s'il les croit authentiques, ou s'il y voit l'œuvre nullement à dédaigner d'un faussaire, mais d'un faussaire rempli d'habileté et de goût. A l'heure qu'il est, les amateurs et les curieux sont encore divisés sur cette question; et son avis eût été d'un grand poids pour la résoudre. Il se fût même borné à les décrire sans conclure, que personne ne s'en fût plaint. Espérons qu'une seconde édition satisfera la curiosité sur ce point.

J'ai une autre observation à faire. C'est à propos des *Faïences de Henri II*. M. Salvetat paraît convaincu que M. Benjamin Fillon, dans son livre *l'Art de terre en Poitou*, a soulevé le voile qui pendant si longtemps a couvert l'origine et la fabrication de ces faïences. J'ai lu ce livre avec

toute l'attention dont je suis capable ; et j'avoue, à mon grand regret, qu'il ne m'a pas éclairé du tout. En fait de conviction, chacun fait comme il peut. J'y ai trouvé d'excellents documents, beaucoup de recherches et de science, une extrême bonne foi au service d'une imagination un peu trop ardente, des présomptions ingénieuses, quelquefois spécieuses ; mais nulle part une preuve réelle, solide, inattaquable en faveur de la thèse que soutient M. Benjamin Fillon. J'y ai appris, ce que j'ignorais, que Hélène de Hangest-Genlis, [illegible] de Artus de Gouffier, seigneur de Boisy, gouverneur de François Ier, morte en 1537, a fait faire à son château d'Oiron, en Poitou, des faïences par son potier et son bibliothécaire (pauvre bibliothécaire !) ; cela est hors de doute. Mais quel rapport existe-t-il entre les faïences fabriquées à Oiron et celles connues sous le nom de *Faïences de Henri II?* sont-ce les mêmes, comme l'affirme M. Benjamin Fillon, et comme le croit M. Salvetat ? Là est toute la question. Malgré les ingénieuses découvertes du premier et l'opinion très-considérable du second, elle ne me semble nullement décidée.

Enfin je sais un gré infini à M. Salvetat d'avoir, avec l'autorité de son nom et la bienveillance du véritable savant, fait justice des erreurs contenues dans le livre intitulé : *Guide de l'Amateur des Faïences et des Porcelaines.* Ces erreurs s'infirmaient d'elles-mêmes auprès des hommes spéciaux ; mais, auprès des débutants, des demi-savants, n'ayant pas été contredites, elles pouvaient égarer quelque temps les recherches et troubler les amateurs. Il est donc très-heureux qu'une voix pleinement autorisée ait fait toucher du doigt la fragilité de leur base.

La composition matérielle de ce livre en augmente encore la valeur. Si l'on admet que les livres modernes puissent être beaux, celui-ci est magnifique. Imprimé par un typographe rempli de goût, M. Claye, avec des caractères faciles et agréables aux yeux, il est en outre accompagné de gravures sur bois, par M. Coste, qui joignent à la fidélité scrupuleuse

de la reproduction une rare perfection d'exécution. Ces gravures répètent celles de l'édition anglaise. Ce n'est donc pas seulement un bon livre : c'est encore un beau livre, et je m'estime heureux que M. Techener m'ait fourni l'occasion de le signaler en même temps aux collectionneurs de céramiques et aux bibliophiles.

Comte L. Clément de Ris.

Les Escoliers, comédie en cinq actes et en vers, par François Perrin. *Paris*, 1586, in-18.

Ce livret est la reproduction faite à Bruxelles, chez MM. Mertens et fils, d'une comédie d'une rareté excessive. Elle n'a été tirée qu'à cent six exemplaires, et elle offre tout d'abord un avant-propos signé P. L., initiales où nous reconnaissons un infatigable *bibliophile*, dont le nom est bien connu depuis longtemps de quiconque aime les livres. Nul n'a rendu plus de services à une science qui est la base de toute instruction sérieuse, et qui obtiendra un jour la justice qu'on ne lui rend pas encore.

Nous emprunterons à cette notice fort intéressante quelques renseignements sur une comédie dont on ne connaît aujourd'hui qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque de l'Arsenal. Longtemps égaré, il a enfin été retrouvé et remis à sa place. M. de Soleinne, dont on connaît le fanatisme pour tout ce qui avait rapport à l'art dramatique, ne parvint jamais, pendant plus de quarante ans de recherches ardentes, à découvrir un exemplaire des *Escoliers;* il fut contraint de se contenter d'en transcrire une vieille copie dans le très-curieux recueil manuscrit en treize volumes in-folio où il avait patiemment inséré avec le plus grand soin les pièces qu'il lui était impossible de se procurer. On sait qu'à la vente de cet amateur, la Bibliothèque alors royale fit très-judicieusement l'acquisition de ce précieux recueil.

Les bibliographes se sont contentés de donner le titre de

la comédie des *Escoliers;* ce n'est que dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, 1758, t. I, p. 286, qu'on en trouve une analyse fort succincte. Colletet en a parlé dans son *Histoire*, encore inédite, *des poëtes françois*. (Quand est-ce donc qu'on réalisera le projet de publier ce travail, conservé à la bibliothèque du Louvre et du plus grand intérêt pour l'histoire de notre littérature au seizième siècle et au commencement du dix-septième ?) Notre *Bulletin* a donné, en 1854, une notice de M. Rathery sur Perrin, notice riche en détails tout nouveaux sur un écrivain que Goujet n'avait point cité dans sa *Bibliothèque françoise* et que les *Biographies* plus ou moins universelles avaient passé sous silence ; mais il n'avait pu, dans ce travail, être question sérieusement d'une comédie qui était alors regardée comme perdue.

L'avant-propos de M. P. L. décrit en détail quatre autres ouvrages de Perrin. (Disons en passant que cet auteur, à l'égard duquel on ne sait presque rien, était né à Autun, et qu'il mourut en 1606, dans sa ville natale, où il avait atteint le rang de chanoine de la cathédrale.) Une cinquième production, l'*Imploration de la paix au roy*, Lyon, 1576, est à placer parmi le nombre des *libri deperditi*, du moins jusqu'à nouvel ordre, avec la *Description du sauvage et solitaire pays de Médoc*, de la Boëtie, avec le *Très-éloquent Pandarnassue, fils du vaillant Gallimassue*. Cette *Invocation* n'est connue que par la mention qu'en a faite le vieux Du Verdier dans sa *Bibliothèque françoise*. Est-elle cachée dans quelque recueil encore inexploré ? Qu'on nous laisse l'espoir qu'elle surgira quelque jour des ténèbres qui la couvrent encore.

Quant à la comédie des *Escoliers*, elle est taillée sur un modèle alors fort en vogue : une jeune fille gardée par un vieux père, courtisée par un personnage âgé dont elle ne veut pas, et éprise d'un jeune homme qu'elle finit par épouser. Un valet peu scrupuleux et une soubrette délurée viennent en aide à ces amours. Perrin ne recule pas devant des situations, devant des mots dont personne ne se scandalisait

à l'époque d'Henri III, mais qui effrayeraient aujourd'hui un public devenu éminemment vertueux. Ses petits vers courent avec facilité; nous en transcrivons quelques-uns, en très-petit nombre, pris au hasard :

Je sçay que la jeunesse tendre
Qui se laisse d'amour surprendre
Ne veut point descouvrir son feu,
Et n'estime cela que jeu.
Mesmement si en tel affaire
Elle a quelque secret notaire
Qui, en lieu de la reprimer,
La vienne au plaisir animer.

La comédie des *Escoliers* n'ajoutera rien à la gloire du vieux théâtre français; mais sa rareté excessive et l'intérêt dont elle n'est point dépourvue justifient pleinement une réimpression qui, tirée à très-petit nombre, est sans doute déjà entrée en entier dans les cabinets des curieux. G. B.

RECUEIL DES POÉSIES FRANÇOISES DES XVe ET XVIe SIÈCLES, recueillies et annotées par M. Anatole de Montaiglon. *Paris*, 1865, in-18.

Les huit premiers volumes de cette intéressante collection font partie de cette *Bibliothèque elzévirienne* dont l'interruption avait vivement contrarié les amis des livres et des études relatives à notre vieille littérature. Sa publication est reprise; divers nouveaux volumes sont annoncés, et ils recevront sans doute le meilleur accueil.

Celui que nous avons sous les yeux renferme vingt et une pièces diverses, ce qui porte à deux cent onze le chiffre total des opuscules qu'a remis en lumière ce recueil de poésies, qui, pour la plupart, sont absolument introuvables, ou qui se payent des prix fort élevés, lorsque le hasard en amène quelques exemplaires dans une vente publique.

Nous allons signaler rapidement quelques-unes des pièces

les plus dignes d'attention que nous offre M. de Montaiglon ; les courtes et substantielles notices que le savant éditeur place en tête de ses reproductions ajoutent d'ailleurs du prix à ces textes imprimés avec beaucoup de soin.

L'*Exclamation des os saint Innocent* a déjà été l'objet d'une récente réimpression en fac-simile donnée par un habile artiste, M. André Pilinski, l'inventeur du procédé homéographique. Le titre donne lieu de s'attendre à un écrit fort curieux au point de vue parisien ; mais l'étiquette est tout aussi trompeuse que celle de la pièce des *Secrétaires du cimetière Saint-Innocent*, qui se trouve dans le *Banquet des Muses* d'Auvray (Rouen, 1628, p. 357). L'*Exclamation* n'est qu'une suite de lieux communs sur la mort, et le mérite littéraire en est des plus minces. Il n'y a rien là qui puisse fournir quelques renseignements nouveaux sur le cimetière qui a déjà été l'objet d'un fort bon travail de M. Bonnardot dans son *Iconographie du vieux Paris*, inséré dans une publication périodique et des plus riches en travaux d'un grand mérite (*Revue universelle des Arts*, Paris et Bruxelles, t. X, 1859, p. 379-396, et t. XI, p. 225-247).

Les *Regrets du Pape et lamentacions sur la cité de Romme* sont reproduits d'après l'exemplaire, peut-être unique, que possède la bibliothèque de la ville de Versailles. On ignore quel fut l'imprimeur. Une marque à fond criblé se voit au bas du dernier feuillet ; c'est celle qu'on retrouve dans l'ouvrage de M. Silvestre (*Marques typographiques*, n° 531), qui la signale comme se montrant sur deux autres ouvrages différents, dont l'un est imprimé à Paris en 1527. Le pape est Clément VII ; la pièce est aussi de 1527, puisqu'il s'agit de la prise et du sac de Rome. Le pontife s'excuse d'avoir été l'allié de François Ier. L'œuvre est sortie de la plume d'un de ces poëtes franco-flamands dont la muse était au service de Charles-Quint ; l'Empereur en faisait usage afin de contre-balancer les publications françaises qui pénétraient dans une partie de ses vastes États.

Le *Débat de deux sœurs disputant d'amour* est une longue

pièce en strophes de huit vers ; on y rencontre quelques jolis détails, mais bien de la prolixité. L'éditeur a pris la peine de conférer le texte imprimé avec un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

Le *Débat du marié et du non marié* est extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale ; le non marié cède aux conseils de son ami et se décide à renoncer au célibat.

Le *Chant de triomphe fait par un certain Nantois sur l'heureuse victoire de monseigneur le duc de Mercœur* (Le Mans, 1589) est un opuscule rarissime et qui a du prix pour l'histoire de la Ligue en Bretagne. L'auteur se désigne par les initiales I. S. *l'm ;* cette indication un peu énigmatique reste un mystère qu'on n'a point encore percé, c'est un petit malheur dont on peut se consoler.

C'est la bibliothèque de la ville de Versailles qui a fourni le texte de l'*Ave Maria des Espaignols*, opuscule écrit dans un sens tout français.

Les *Ballades contre Bourbon* sont déjà connues des lecteurs de notre *Bulletin ;* M. Paul Lacroix, auquel la vieille littérature française a de si nombreuses obligations, les a publiées dans notre numéro de mars 1859.

Un des manuscrits de la Bibliothèque impériale a fourni le texte du *Débat du Viel et du Jeune ;* un autre *Débat*, portant même titre et inséré par M. de Montaiglon dans le tome VII de son Recueil, n'a aucun rapport avec celui-ci, lequel est plus moderne. Le nom de l'auteur est Blosseville. Il y a au quinzième siècle plusieurs personnages de ce nom.

Diverses pièces sont des témoignages des colères de la Ligue ; elles se montrent dans la *Recepte de la toux pour le regnard de la France*, dans le *Benedictus du prophète Zacharie ;* ce dernier écrit offre le cantique que présente l'évangile de saint Luc (ch. 1) *adapté de mot à la confusion et ruine des Hérétiques*. Chaque mot du texte sacré vient après un quatrain. Voici un spécimen de cette étrange composition :

Cessez, Huguenots, d'allécher
Par une hypocrite grimache
Toute une simple populace
Et par vos dits luy empecher
Salutem.
Ne venez plus par escadrons
Plus espais qui jettons de mouches,
Nous troubler par tant d'escarmouches,
Car toujours nous triompherons
Ex inimicis nostris.

Le *Verger d'amour* a-t-il déjà été imprimé? Figure-t-il dans quelque recueil ou dans les œuvres d'un vieux poëte? M. de Montaiglon, qui le réimprime d'après un manuscrit ayant appartenu à un bibliophile des plus zélés (M. A. Veinant), pose ces questions sans les résoudre, et nous imiterons sa réserve; mais, afin de faciliter les recherches des curieux que tenterait l'élucidation de ce petit problème, nous transcrirons les quatre premiers vers :

Au renouvel du printemps gracieux
Qu'erbes et fleurs fait hors terre saillir
Et les doulx chants d'oysillons en maints lieux
Par leurs gorgettes l'air souef retentir...

Les *Regretz de Picardie et de Tournay*, opuscule qui date de 1522 et dont il existe deux éditions, provoque quelques observations historiques intéressantes. Il en est de même de la *Grande et merveilleuse Prinse que les Bretons ont faicte sur mer*. Cette *prinse* est celle d'une baleine

« Cornue comme une beste à layne »

qui vint échouer près de Saint-Malo. Elle avait les yeux d'une telle grandeur

« Que mareschaux et charpentiers
Ont esté quinze jours entiers
A les mèstre hors de la teste
De ceste furieuse beste. »

La *Response prophétique d'un gentilhomme françois* fournit une explication plus ou moins exacte « des vents « impétueux qui couroient le jour de Sainct-Barthélemy,

« 24 aoust 1572 ». Interrogé sur ce que pouvait signifier ou présager cet orage, le poëte n'est point embarrassé :

C'est sainct Michel, qui des ailles débat
Pour son plaisir par manière d'esbat,
Tant aise il est de veoir florir sa feste
Comme elle faict et veoir lever sa creste
Au coq françois dessus tous ses cochets.

On pensera ce que l'on jugera à propos de cette interprétation, qui ne sera peut-être pas complétement du goût des savants occupés de météorologie.

Ne prolongeons pas davantage notre analyse; elle suffit pour montrer, ce nous semble, que le choix des pièces insérées dans le neuvième volume du Recueil de M. de Montaiglon est judicieusement fait. Un dixième volume suivra sans doute; nous ignorons encore s'il terminera une collection pour laquelle les matériaux abondent. G. B.

PRIX COURANT DES LIVRES.

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DU MOIS DE MARS.

Le 20 mars et les cinq jours suivants: Bibliothèque du collége héraldique (première partie). (Léon Techener, libraire.) Prix des principaux articles :

Nos 52. Histoire de tous les cardinaux français, par François Duchesne; 2 vol. in-fol., veau brun. — 42 fr.
53. Gallia Christiana; 13 vol. in-fol., v. mar. — 671 fr.
54. Chevillard. La France chrétienne, 1693. — 50 fr.
56. Manuscrit sur l'Abbaye de Clairvaux. — 150 fr.
81. Recueil factice de mémoires sur les antiquités de la France, par Jacob Kolb; 81 vol. pet. in-4. — 385 fr.
91. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, par le marquis d'Aubais; 3 vol. veau fauve, exempl. Soubise. — 215 fr.
92. Tables des diplômes et chartes concernant l'histoire de France, par de Bréquigny; 4 vol. in-fol. — 201 fr.

93. Catalogue des rolles gascons, normans et françois conservés dans les archives de la Tour de Londres, 1743. — 136 fr.

99. Ordonnances des rois de France; 20 vol. in-fol. — 406 fr.

125-126. État nominatif des pensions sur le trésor royal, 1789; 4 vol. — 80 fr.

127-129. Liste des émigrés de la République française, collection complète, très-rare. — 400 fr.

260. Histoire particulière de Bourgogne, par dom Plancher; 4 vol. — 196 fr.

262. Palliot. Le Parlement de Bourgogne, avec la continuation par Petitot. — 201 fr.

273. Guichenon. Histoire de Bresse et de Bugey. — 170 fr.

276. Chorier. Estat de la province du Dauphiné; 6 vol. pet. in-12, d.-rel. — 71 fr.

291. Robert de Briançon. État de la Provence, 1693; 3 vol. in-12. — 80 fr.

295. Traité du comté de Castres, par Desfos, 1633; in-4. — 50 fr.

298. Arcere. Histoire de la Rochelle; 2 vol. — 26 fr.

300. Chabrol. Coutumes d'Auvergne; 4 vol. — 35 fr.

302. Le Paige. Dictionnaire de la province du Maine.—31 fr.

304. Thaumas de la Thaumassière. Histoire de Berry.—78 fr.

327-328. Comte de Saint-Genois. Monuments essentiellement utiles à la France et aux provinces de Flandres, du Hainaut, etc. Collection rare. — 302 fr.

332. Sanderus. Flandria illustrata; 2 vol. gr. in-fol., veau brun. — 80 fr.

334. Butkens. Les Trophées du Brabant; 4 vol. veau fauve, bel exempl. — 141 fr.

335. Puteanus. Pompe funèbre du prince Albert, archiduc d'Autriche, 1729; in-fol. veau brun.— 51 fr.

351. L'Hermite de Souliers. La Liturgie française, Arles, 1658; in-4, veau marbré. — 38 fr.

417. Goussancourt. Martyrologe des chevaliers de Malte, 1643; in-fol. d.-rel. — 60 fr.

426-430. Collection des preuves de Malte et catalogues des chevaliers de Malte; 7 vol. in-fol., manuscrits. — 605 fr.

431. Almanach de l'ordre de Malte, 1769, in-8 v. — 25 fr.

432-33. Listes des chevaliers de Malte; 2 vol. in-8 d.-rel. — 32 fr.

596. Courcelles. Histoire généalogique des Pairs de France; 12 vol. in-4. — 187 fr.

627. Bouillet. Nobiliaire d'Auvergne. — 99 fr.

628. Pallet. Histoire du Berry. — 41 fr.

632. Du Paz. Histoire généalogique de plusieurs maisons de Bretagne. — 95 fr.

633. Toussaint de Saint-Luc. Mémoire sur l'état du Clergé et de la Noblesse de Bretagne; 3 part. en 1 vol. in-8, d.-rel. — 40 fr.

634. Réformation de la Noblesse de Bretagne; 4 vol. in-fol. manuscrits. — 601 fr.

655. Louis de la Verita. Essai de Catalogue généalogique des familles nobles de la ville de Rouen; 17 vol. in-4 manuscrits. — 391 fr.

679. Nobiliaire de Picardie, 1670-1717; gr. in-fol. — 535 fr.

680. Haudicquer de Blancourt. Nobiliaire de Picardie, 1699; in-4. — 81 fr.

682. Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et d'Abbeville; in-fol. veau brun. — 99 fr.

683. Beauchet-Filleau. Dictionnaire généalogique des familles de l'ancien Poitou. — 95 fr.

684. Pithon Curt. Histoire de la Noblesse du comté Venaissin; 4 vol. in-4. — 405 fr.

686. Mistarlet. Essai généalogique sur la Noblesse du comté Venaissin; 1er vol. — 148 fr.

687. Maynier. Histoire de la principale Noblesse de Provence. — 100 fr.

688. Artefeuil. Histoire universelle de la Noblesse de Provence avec le supplément; 3 vol. in-4. — 305 fr.

691. L'Hermite de Souliers. Histoire généalogique de la Noblesse de Touraine; in-fol. v. br. — 124 fr.

696. Père Anselme. Histoire généalogique ; 9 vol. in-fol. v. br. — 594 fr.

699. D'Hozier. Armorial général de France ; 10 vol. in-fol. v. jaspé. — 1,480 fr.

702. D'Hozier. Preuves de noblesse des pages de la grande écurie du Roi en 1668 ; manuscrit. — 250 fr.

703. De Courcelles. Dictionnaire de la Noblesse ; 5 vol. in-8. — 76 fr.

704. Saint-Allais. Nobiliaire universel. — 505 fr.

706. Lainé. Archives généalogiques de la Noblesse de France. — 300 fr.

707. Borel d'Hauterive. Annuaires, collection en 17 vol. — 108 fr.

712-714. Calendrier des Princes ; Étrennes à la Noblesse ; État de la Noblesse ; 26 vol. — 140 fr.

716. Waroquier de Combles. Tableau généalogique de la Noblesse ; 9 vol. pet. in-12, d.-rel. — 141 fr.

721. Noms féodaux de Béthencourt ; 2 vol. in-8, reliés. — 51 fr.

722. Dictionnaire des anoblissements ; 3 tom. en 1 vol. in-8, v. jaspé. — 59 fr.

723. Lainé. Dictionnaire des origines des maisons nobles de France ; 2 vol. in-8. — 54 fr.

725. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Béthune ; in-fol. v. br. — 71 fr.

726. Duchesne. Histoire généalogique de la maison des Chasteigners ; in-fol. v. br. — 60 fr.

727. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne ; in-fol. v. f. — 66 fr.

728. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Guines ; in-fol. v. br. — 80 fr.

729. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Dreux. — 35 fr.

730. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Montmorency ; in-fol. v. br. — 165 fr.

731. Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Vergy ; in-fol. v. m. — 60 fr.

736. Baluze. Histoire généalogique de la maison d'Auvergne ; 2 vol. in-fol. v. m. — 81 fr.

738. Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné ; 2 vol. in-fol. — 300 fr.

776. Descente généalogique d'Estienne Porcher, habitant de la ville de Joigny, 1650 ; in-4 vélin. — 54 fr.

780. Généalogie de la maison de Raigecourt, 1777 ; in-4. — 48 fr.

783. Généalogie de la maison de Roquelaure, 1762 ; in-8. — 80 fr.

784. Histoire généalogique de la maison de Roucy, 1675 ; in-12, m. rouge. — 90 fr.

786. Généalogie de la maison de Saint-Mauris ; in-fol. — 50 fr.

787. Histoire de la maison de Salles, 1716 ; in-fol. — 60 fr.

802. Le Carpentier. Histoire de Cambray, 1664 ; 2 vol. in-4. — 60 fr.

876. Souza. Historia genealogica da Casa real portugueza ; 22 vol. in-4. — 131 fr.

914. Nouveau Traité de diplomatique ; 6 vol. in-4. — 130 fr.

On regrette, nous a-t-on dit avec raison, que la Bibliothèque impériale n'ait pas cru devoir se faire représenter à cette vente où plusieurs manuscrits importants et uniques ont été achetés par l'Angleterre.

Cette collection, surtout remarquable par son ensemble, était composée de livres rares, mais d'une condition de reliure et de conservation qui laissait à désirer aux yeux des bibliophiles ; c'étaient plutôt des exemplaires de travail que des livres d'amateur. — Nous pouvons annoncer qu'une vente de la deuxième partie de la bibliothèque, contenant des manuscrits et des livres doubles ou non catalogués, aura lieu prochainement, ainsi qu'une première vente des Archives, dont le catalogue est sous presse.

RAPPORT AU SÉNAT

PAR

M. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LA

DÉCADENCE DE L'ART DRAMATIQUE [1]

Messieurs les Sénateurs, deux pétitions inscrites sous les numéros 291 et 351, la première du sieur Boucher, la seconde du sieur Dubourg, vous signalent la décadence, de jour en jour plus profonde, dans laquelle tomberait chez nous l'art dramatique.

La question n'est pas frivole, Messieurs les Sénateurs! La morale et l'ordre public n'y sont guère moins intéressés que l'art lui-même. Personne n'ignore l'influence du théâtre, soit qu'il élève les âmes jusqu'à l'idéal par les généreuses émotions qu'il y fait naître, soit que, par la vulgaire réalité de ses tableaux, il les rabaisse jusqu'au goût exclusif des jouissances sensibles. Bons ou mauvais, le théâtre s'empare des instincts de la foule et les développe en les flattant; et trop souvent, sous prétexte de corriger la licence, les peintures mêmes qu'il en retrace la propagent et la popularisent.

D'un autre côté, n'y a-t-il pas quelque chose de fatal dans cet entraînement qui, après des siècles de gloire, précipite presque inévitablement vers leur décadence des arts dont le but est, avant tout, de plaire : car que seraient-ils s'ils ne plaisaient pas? Et jusqu'à quel point peut-on, par des moyens d'admi-

(1) Cette question étant toute littéraire, nous avons pensé qu'il serait agréable à nos lecteurs de relire ce rapport qui intéresse les nombreux amateurs de la littérature dramatique.

nistration et de gouvernement, redresser le goût public quand il s'égare, ou ramener au vrai, au simple, au naturel, une littérature que la force même des choses pousse toujours à chercher le neuf, et qui est condamnée à le trouver, sous peine de ne rencontrer dans ceux auxquels elle s'adresse qu'indifférence et que lassitude ?

Seconde question non moins grave que la première, Messieurs les Sénateurs, et que ni l'un ni l'autre des pétitionnaires ne semble avoir entrevue. Tous les deux, en des termes dont l'énergie manque quelquefois de mesure, font un triste tableau de notre littérature dramatique ; mais à quelle cause attribuent-ils cette décadence, et quels moyens proposent-ils pour y remédier ?

Toute la faute en est, selon le premier pétitionnaire, le sieur Boucher, aux directeurs de nos grands théâtres et au peu d'empressement qu'ils mettraient à faire jouer les chefs-d'œuvre de notre ancien répertoire, de nos poëtes tragiques surtout.

Ce sont aussi les directeurs qu'accuse le second pétitionnaire, le sieur Dubourg ; mais le tort, pour ne pas dire le crime, qu'il leur impute est bien différent. Tout le mal viendrait de leur dédain pour les auteurs nouveaux et encore inconnus, aux pièces desquels ils n'accorderaient pas même la faveur d'un examen sérieux.

A en croire les deux pétitionnaires, une vraie conspiration (car ils vont jusque-là) serait organisée par les directeurs, conspiration qui tendrait, selon le sieur Boucher, à laisser tomber et s'éteindre la tradition classique, la grande poésie tragique et comique, et à reléguer peu à peu dans les bibliothèques Corneille,

Molière et Racine; tandis que cette conspiration aurait pour but et pour résultat, selon le sieur Dubourg, de réserver la scène à quelques privilégiés qui en sont en possession parmi les auteurs actuels, et de l'interdire aux nouveaux venus, à moins que ceux-ci, par des moyens fort étrangers à l'art, ne réussissent à effrayer les directeurs ou à capter leur bienveillance.

Parle-t-on aux directeurs de jouer l'ancien répertoire, et, dans l'ancien répertoire, la tragédie, ils répondent, selon le premier pétitionnaire, le sieur Boucher, qu'ils n'ont pas d'acteurs capables d'interpréter convenablement ces sortes de pièces. Mais s'en présente-t-il, on les éconduit, et ceux que l'on a on ne les emploie pas!

Au dire du second pétitionnaire, le sieur Dubourg, sur 3 ou 4,000 écrivains dramatiques que nous possédons à l'heure qu'il est, 20 tout au plus, et toujours les mêmes, parviendraient à faire recevoir et à faire jouer leurs pièces; et de là la stérilité, la monotonie qui règne sur nos théâtres, l'impossibilité où se trouve la foule des auteurs nouveaux de percer et de se faire connaître. « Tous nos auteurs en renom, dit le pétitionnaire, seuls joués sur toutes nos scènes de Paris, datent au moins de 1830. »

Par parenthèse, messieurs les sénateurs, le pétitionnaire n'oublie-t-il pas un peu légèrement qu'il vient de nommer Ponsard avec de justes éloges, et qu'à ce nom il aurait pu ajouter ceux d'Émile Augier, de Sandeau, de Legouvé, d'Octave Feuillet, d'Alexandre Dumas fils et de plusieurs autres, dont la renommée ne date pas de 1830?

Quel serait le motif qui porterait les directeurs à écarter ainsi tout à la fois de la scène les pièces de

l'ancien répertoire, ces modèles du bon goût, ces œuvres consacrées du génie, et les essais des écrivains nouveaux qui voudraient marcher sur la trace des maîtres?

Les deux pétitionnaires s'accordent à indiquer le même : l'amour des directeurs pour l'argent, leur préférence marquée pour les recettes fructueuses ; ce qui supposerait, à la vérité, une certaine complicité de la part du public ; car, enfin, c'est le public qui paye ; les recettes fructueuses ne se font pas toutes seules, et s'il était vrai que la salle fût vide quand on joue l'ancien répertoire, ou qu'elle courût le risque de l'être dans le cas où l'on jouerait les pièces de quelques auteurs nouveaux et inconnus, la faute, apparemment, n'en serait pas aux directeurs, qui, si mal disposés qu'on les imagine en faveur des chefs-d'œuvre anciens ou modernes, aimeront toujours mieux avoir pleine chambrée.

La décadence constatée, restait à en indiquer le remède, si ce remède existe.

Le sieur Boucher, qui voit la cause de la décadence dans le délaissement, selon lui systématique, de l'ancien répertoire, demande qu'on impose à nos deux grands théâtres subventionnés, les Français et l'Odéon, l'obligation de jouer trois fois au moins par semaine, quoi qu'il arrive, des pièces de ce répertoire. Alors, dit-il, les directeurs intéressés, pour ne pas jouer devant des banquettes vides, à trouver de bons acteurs, en trouveront ; les bons acteurs appelleront le public ; la scène française refleurira ; le bon goût reprendra son empire, et l'on n'accueillera plus avec un sourire moqueur le pauvre poëte qui apporte timidement une tragédie nouvelle.

Quant au sieur Dubourg, préoccupé davantage du sort des trois ou quatre mille écrivains dramatiques qui ne peuvent pas obtenir, selon lui, que le directeur, ce despote sans contrôle, prenne au moins la peine de jeter les yeux sur leurs manuscrits, il demande qu'on rétablisse auprès de nos grands théâtres les comités de lecture, qu'il suppose supprimés même au Théâtre-Français. « Un individu se trompe, ajoute-t-il : une assemblée ne se trompe jamais. »

Plût à Dieu, Messieurs les Sénateurs! Par malheur, l'histoire sur ce point, l'histoire de nos jours comme l'histoire d'autrefois, n'est pas tout à fait de l'avis du pétitionnaire. Les assemblées ont leurs passions et se trompent, même les assemblées purement littéraires; il ne faut flatter personne!

Cela ne veut pas dire que les assemblées ne soient bonnes à rien, le rapporteur de votre commission est bien loin de le penser, et que les comités de lecture n'aient pas leur utilité; nous examinerons la question tout à l'heure.

Dans tout ceci, Messieurs les Sénateurs, vous voyez qu'il ne peut pas être question des théâtres libres, de ceux que dirige et qu'exploite à ses risques et périls l'industrie privée, et sur lesquels le Gouvernement n'a l'œil que pour les obliger à respecter l'ordre public, les lois et la décence. Là se borne le droit de surveillance du Gouvernement sur ces théâtres. Il est vrai que l'exercice sévère de ce droit est pour lui un devoir. N'y a-t-il rien à reprocher à l'administration sous ce rapport? La question n'étant pas soulevée par les deux pétitionnaires ou n'étant qu'à peine effleurée par eux, votre commission n'a pas cru qu'il fût nécessaire d'en surcharger ce rapport et de l'ajouter à la

question d'art, qui semble avoir seule motivé les pétitions dont vous êtes saisis.

Bornons-nous donc à examiner cette dernière question dans l'application qu'elle peut avoir aux deux théâtres subventionnés, le Théâtre-Français et le théâtre impérial de l'Odéon, et, après avoir caractérisé les deux pétitions dans ce qu'elles ont de général, distinguons-les dans l'appréciation que nous allons faire de leurs conclusions et dans le vote que nous aurons l'honneur de vous proposer au nom de votre deuxième commission.

La pétition du sieur Boucher, sous le n° 291, se présente la première. Faut-il, comme le voudrait le pétitionnaire, fixer d'avance et imposer aux directeurs de la Comédie-Française et de l'Odéon le nombre rond de jours où ils seraient tenus de faire représenter, bon gré mal gré, des pièces de l'ancien répertoire, trois jours par semaine?

Si toute la pétition du sieur Boucher se réduisait à cette proposition, à ce moyen, en quelque sorte technique, de revivifier le théâtre, l'examen que nous aurions à en faire ne serait pas long, Messieurs les Sénateurs. Mais n'y voir que cela, ce serait trop méconnaître ce que cette pétition a d'honorable dans les motifs, de fondé dans les réclamations, de praticable dans l'exécution. Soyons plus justes envers le sieur Boucher, et distinguons dans ses idées le raisonnable du chimérique et le vrai de l'exagéré.

Sans aucun doute le pétitionnaire se trompe s'il croit qu'il soit au pouvoir d'un gouvernement quelconque de faire éclore dans je ne sais quelles serres officielles de grands poëtes et de grands acteurs. Il n'y a pas de mesures administratives, si bien concer-

tées qu'on les imagine, pas de récompenses, de prix, d'encouragements, de couronnes, au moyen desquels on puisse faire naître à volonté des Molières, des Corneilles, des Racines et des Voltaires, pas plus qu'il n'y a de conservatoire où se façonne l'âme d'un Lekain ou d'un Talma, et il faudra que la nature y mette sa puissante main pour que la scène française revoie non-seulement une comédie comme *le Misanthrope*, une tragédie comme *Bajazet*, mais Célimène sous les traits d'une Mars, ou Roxane sous les traits d'une Rachel.

Encore moins dépend-il du Gouvernement de composer un public à sa guise, et suffirait-il que l'administration le voulût, pour retrouver le public d'autrefois, le public de *Bérénice*, d'*Esther*, d'*Athalie*, ce public tout plein de la Bible et de l'antiquité ; que dis-je ? le public d'autrefois, le public d'hier, celui qui applaudissait avec transport *les Vêpres siciliennes* et que cent représentations de la plus pathétique de nos tragédies contemporaines, *Marie Stuart*, ne rassasiaient pas, public d'amateurs, public d'élite, presque exclusivement fourni par les salons, alors tout littéraires, de Paris, et que ne renouvelait pas incessamment cette foule curieuse, avide, un peu mêlée, qu'amènent de tous les coins de la France les chemins de fer et qu'ils versent chaque soir dans nos théâtres. Une pièce, quelle qu'elle soit, obtient-elle un succès favorable, toute la France accourt pour la voir, et il n'est guère possible d'en suspendre les représentations. Par cela même aussi, la mode a plus que jamais ses caprices et ses exigences qu'on ne maîtrise pas, auxquels même il est bien difficile de ne pas déférer un peu, si sévère que l'on soit en prin-

cipe. On a beau faire : il n'est pas aisé d'offrir d'anciennes tragédies à qui demande des drames nouveaux pour son argent.

Les bons acteurs ne se trouvent pas non plus au moment précis où l'on en aurait besoin ; quelquefois il faut les attendre ; et le pis serait peut-être de profaner des rôles comme ceux de Phèdre et de Chimène, d'Auguste dans *Cinna* ou du grand prêtre Joad dans *Athalie*, en les faisant représenter par des acteurs médiocres.

Il n'est donc pas nécessaire d'admettre avec le pétitionnaire qu'il y ait une conspiration en forme, organisée par les directeurs pour repousser l'ancien répertoire et les acteurs capables de le jouer. La tragédie a souffert une éclipse momentanée, c'est vrai ; mais Molière et Regnard n'ont pas à se plaindre ; la comédie, la vieille comédie ne chôme pas au Théâtre-Français. Si tout, en un mot, n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes dramatiques possibles, s'il n'y a pas que des éloges à donner au discernement et à la fermeté des directeurs, au zèle et au talent des acteurs, au bon goût du public, tout aussi n'est pas perdu : et qui sait ? l'espèce de jachère dans laquelle on laisse momentanément une partie de l'ancien répertoire, nos chefs-d'œuvre tragiques en particulier, n'est peut-être qu'un repos qui leur prépare la grâce, la fraîcheur, l'attrait de la nouveauté, et l'heure est-elle prête à sonner où la foule va les redemander avec passion ! D'heureux symptômes ne semblent-ils pas déjà l'annoncer ? Que veulent dire ces applaudissements qui éclatent aux vers du noble et courageux poëte dont l'âme, tout le monde l'a dit, semble respirer quelque chose du génie de Corneille ?

Le triomphe de l'auteur du *Lion amoureux* n'est-il pas celui de l'ancien répertoire, et faudrait-il interrompre les succès de sa pièce pour jouer médiocrement, dans une salle déserte, *Mithridate* ou *les Horaces?*

S'ensuit-il cependant qu'il n'y ait rien à faire, absolument rien, Messieurs les Sénateurs, et qu'il faille passer dédaigneusement à l'ordre du jour sur la pétition du sieur Boucher?

Votre deuxième commission ne l'a pas pensé. Exagération et chimère mises à part, il reste encore trop de considérations vraies, justes, élevées dans cette pétition. Au fond, c'est la bonne cause que défend le pétitionnaire, la cause du goût et de la saine littérature, on pourrait presque ajouter la cause des honnêtes gens! Il a raison de dire qu'en subventionnant certains théâtres, ce sont des écoles d'art que l'État veut entretenir et laisser ouvertes à tout le monde; un privilége qu'il accorde à la glorieuse tradition de nos lettres classiques; des modèles qu'il entend proposer aux autres théâtres; un certain idéal qu'il élève et qu'il fait briller pour empêcher le niveau de tomber trop bas. Le pétitionnaire a raison, cent fois raison, lorsqu'il soutient qu'à côté de l'art nouveau, auquel les théâtres subventionnés ne doivent pas fermer leurs portes, à Dieu ne plaise! il est dans la mission de ces théâtres, et dans leur devoir, de ne rien négliger pour faire fleurir d'une jeunesse éternelle l'art ancien, l'art pur, celui qui ne demande pas son succès à la simple curiosité, à l'intérêt passager d'une fable nouvelle, mais qui éveillera à jamais dans les cœurs le sentiment du beau et l'amour du bien. On ne saurait trop les remettre sous nos yeux, ces vieux chefs-d'œuvre, non pour qu'un art débile les défigure en essayant de

les copier, mais pour qu'ils servent à la fois d'aiguillon et de frein à ceux qui veulent arriver au même but par d'autres chemins.

Quel inconvénient y aurait-il donc à ce qu'un vote de cette assemblée, Messieurs les Sénateurs, sans méconnaître ce que l'on doit à la sollicitude éclairée du Gouvernement, sans prétendre imposer à son libre arbitre des règles trop étroites, appelât davantage encore son attention sur l'esprit qui doit présider à la direction de nos grands théâtres ? Lui demander de redoubler, si c'est possible, de soin et de vigilance, ne serait-ce pas entrer dans ses intentions et lui prêter pour ainsi dire main-forte ?

L'année prochaine, ainsi que le fait remarquer le pétitionnaire, l'exposition va rassembler un immense concours d'étrangers à Paris. Ne faut-il pas que, dès aujourd'hui, nos grands théâtres se préparent pour cette époque solennelle, et qu'ils se mettent en mesure de faire passer ce que notre scène a de plus parfait sous les yeux de tant de rivaux de notre prépondérance en fait de littérature et d'art, non moins qu'en fait d'industrie ?

Et quant aux directeurs, s'il est vrai qu'ils soient naturellement disposés, comme il est presque impossible qu'ils ne le soient pas, à se contenter trop facilement des avantages et de la popularité du succès, ne sera-t-il pas toujours bon, toujours à propos de leur rappeler que, s'ils reçoivent une subvention, ce n'est pas pour changer la scène en tréteaux ; qu'il leur appartient de maintenir sévèrement, et en toute circonstance, la première, la plus importante des règles, celle du respect de soi-même, et de rejeter, parmi les pièces nouvelles qu'on peut leur offrir, tout

ce qui s'éloigne trop du sérieux et de la dignité de l'art, tout ce qui ne conserve pas quelque chose de commun et une sorte de parenté avec cet ancien répertoire, l'honneur de notre littérature? Assez de théâtres, trop peut-être, s'ouvriront à des essais aventureux de tous les genres : que le bon sens et le bon goût aient au moins un asile quelque part!

C'est, Messieurs les Sénateurs, parce que votre deuxième commission s'est associée aux motifs généraux de la pétition du sieur Boucher, qu'elle vous propose, sans adopter la règle des trois jours qu'elle juge impraticable, de renvoyer cette pétition à un ministre dont nous connaissons tous les lumières, le bon goût, le droit et ferme jugement, à M. le maréchal ministre de la Maison de l'Empereur.

La seconde pétition, celle du sieur Dubourg, sous le n° 351, a, vous vous le rappelez, Messieurs les Sénateurs, un objet tout différent. Le sieur Dubourg, qui se plaint avec plus de vivacité encore peut-être de la décadence dramatique, en voit le principe dans l'impossibilité où seraient les auteurs nouveaux de faire représenter leurs pièces, grâce au mauvais vouloir des directeurs et à leur préférence pour un petit nombre d'heureux. En vertu de cet axiome que vous connaissez déjà : Un individu se trompe; une assemblée ne se trompe jamais! le pétitionnaire demande le rétablissement des comités de lecture, qu'il suppose n'exister plus même auprès du Théâtre-Français, où deux examinateurs, choisis au gré du directeur, auraient, selon lui, remplacé le comité.

Ce qui se passe au Théâtre-Français, le voici, Messieurs les Sénateurs, d'après des renseignements sur l'exactitude desquels nous croyons pouvoir compter.

Le comité de lecture, dont la composition a varié quelquefois, n'a jamais cessé d'exister, et se compose aujourd'hui des sociétaires-hommes (il faut parler ici le langage technique). Non-seulement le comité existe, mais il remplit très-régulièrement ses fonctions. Seulement, la quantité de pièces nouvelles qu'apportent tous les jours nos trois ou quatre mille écrivains dramatiques est telle, et il y en a tant sur le nombre qu'il est aussi impossible de lire jusqu'au bout que de jouer, qu'un premier triage a lieu, et ce premier triage se fait par les deux examinateurs dont parle le pétitionnaire. Sans cette sage précaution, ni les heures, ni les jours, ni les années ne suffiraient au comité de lecture pour achever sa besogne, et les bonnes pièces courraient le risque d'attendre indéfiniment leur tour pendant qu'on perdrait le temps à lire les mauvaises. Cependant une pièce offre-t-elle quelque éclair de talent, la moindre chance d'être jouée, on la renvoie au comité de lecture, qui la juge en dernier ressort.

Ajoutons que tout auteur qui a déjà eu une pièce acceptée et représentée au Théâtre-Français va droit au comité de lecture et ne passe pas par les mains des deux examinateurs.

Franchement, que peut-on demander de plus?

Quant au théâtre de l'Odéon, s'il a eu pendant longtemps un comité de lecture, il est vrai qu'il n'en a plus. Mais ce théâtre est dans une position spéciale qu'il faut connaître : c'est à la fois une entreprise particulière et un théâtre subventionné. Le directeur qui est à sa tête, en vertu d'un privilége dont il a obtenu la concession, l'exploite sous sa responsabilité, à ses risques et périls; il est le maître de sa gestion : bonne, il en recueille le bénéfice; mauvaise, il en sup-

porte les conséquences. Pièces, auteurs, acteurs, sont naturellement à son choix, et les cent mille francs qu'il reçoit de l'État ne sont qu'un secours à peine suffisant pour empêcher le théâtre de fermer ses portes : on ne fait pas fortune à l'Odéon!

Et pourtant, ce théâtre n'est pas seulement utile, Messieurs les Sénateurs, il est nécessaire : nécessaire par le débouché qu'il ouvre aux jeunes auteurs et aux débuts des talents nouveaux, par la concurrence qu'il fait à la Comédie-Française et qui entretient une salutaire émulation; nécessaire par l'honnête distraction qu'il offre ou qu'il doit offrir aux étudiants dont ce quartier est rempli. Si le théâtre de l'Odéon rentrait dans cette longue et triste vacance où beaucoup d'entre nous l'ont vu, ce serait un deuil pour les cafés, les restaurants, les maîtres d'hôtels garnis, pour les commerçants de tout genre qui l'avoisinent; tous les environs du Luxembourg en gémiraient.

Ce théâtre, d'ailleurs, et il faut l'en louer, ne néglige pas l'ancien répertoire; il y va puiser assez souvent des comédies, et même des tragédies, malgré l'injuste disgrâce où est tombée la poésie tragique.

Quant aux pièces nouvelles, serait-il vrai, comme le prétend le pétitionnaire, que, bonnes ou mauvaises, le directeur, usant de son pouvoir discrétionnaire, les rejetât sans examen, dès qu'elles ne se présenteraient pas sous l'auspice favorable d'un nom déjà célèbre? Une observation bien simple détruit, ce nous semble, cette allégation, trop générale pour être exacte : qu'aurait dû faire le pétitionnaire? Citer une pièce, une seule, qui, après avoir été refusée par le directeur de l'Odéon, ait été recueillie, acceptée, jouée avec succès par un des théâtres dont Paris abonde à l'heure qu'il

est; et c'est précisément ce que le pétitionnaire ne fait pas. Pourquoi, sinon parce qu'il ne le peut pas faire ?

Quoi qu'il en soit, le privilége en vertu duquel le directeur de l'Odéon exploite ce théâtre ne tardera pas à expirer. Ce sera le moment pour l'administration de voir s'il n'y aurait pas lieu d'imposer un comité de lecture au directeur. Quant à présent, le privilége existe : on n'y peut rien changer.

Chose singulière, Messieurs les Sénateurs, et qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler à votre attention! le pétitionnaire, grand ennemi du privilége, en sollicite un cependant pour un seul genre de pièces, les comédies en vers, qu'il voudrait voir reçues d'emblée au Théâtre-Français et à l'Odéon, lors même que l'on n'en espérerait qu'un succès d'estime. Sur quoi se fonderait cette exception en faveur des comédies en vers? Est-il plus facile d'y réussir, et n'en voit-on que de bonnes, ou au moins que de passables? Sous quel prétexte condamner les directeurs à recevoir d'emblée, les acteurs à apprendre par cœur et à jouer, le public à entendre cinq mortels actes, peut-être, par cela seul qu'ils porteraient le titre de comédie en vers? L'ennui en vers se digère-t-il plus aisément que l'ennui en prose? Encore le public aurait-il un moyen prompt et simple de se faire à lui-même bonne justice. Mais le directeur, mais les acteurs, qui serait assez barbare pour livrer leur temps et leurs intérêts sans défense à quiconque leur apporterait un manuscrit sur la première page duquel on lirait : comédie en vers?

Votre deuxième commission a l'honneur de vous proposer de passer à l'ordre du jour sur la pétition portant le numéro 351, celle du sieur Dubourg.

HENRI SAUVAL

HISTORIEN DE PARIS.

(1620-1670.)

TROISIÈME ARTICLE.

Examen critique des quatorze livres qui composent l'ouvrage imprimé avec le nom de Sauval.

Les deux premiers articles publiés dans ce recueil en 1862 (voir xve série, de la page 1109 à la page 1192) sont consacrés à faire connaître la vie de Sauval, d'après les documents originaux. J'ai donné aussi des détails sur le grand ouvrage qu'il voulait faire et qu'il n'a pas eu le temps de mettre au jour. J'ai dit que les trois volumes publiés, près de soixante ans après sa mort, étaient remplis de fragments qui ne lui appartenaient pas; que le style original de l'auteur était complétement altéré. On verra, dans l'*examen critique* qui va suivre, l'exactitude des assertions que j'ai émises, et combien sont mérités les reproches de négligence et d'incurie que j'ai adressés aux éditeurs.

§ I. — Livre premier.

Ce livre, qui était destiné à servir d'introduction, peut faire juger du désordre et de l'insouciance avec lesquels tout l'ouvrage a été publié. Il est divisé en soixante et onze paragraphes, dont voici les titres : 1° *Avant-propos touchant l'ancien Paris et les premiers Parisiens.* — 2° *Discours à M. de Launoi.* — 3° *Églises.* — 4° *L'Université.* — 5° *La Cité.* — 6° *Les Fossés.* — 7° *Situation de Paris à l'égard du ciel.* — 8° *Fragment tiré d'une lettre de P. Petit écrite à Jean-Baptiste du Hamel, en* 1660. — 9° *Dissertatio de latitu-*

dine Parisiensi eaque in urbe magnetica declinatione, adductis pluribus argumentis quibus suspicari licet utramque subinde variare, excerpta ex epistola scripta ad D. Sauvallum et operi quod de Lutetia novo antiqua edere parat annexa. — 10° *Situation de Paris à l'égard de la terre.* — 11° *Les différents noms de Paris.* — 12° *Dissertation sur la découverte d'une des plus singulières et des plus curieuses antiquités de la ville de Paris.* — 13° *Des anciens Parisiens.* — 14° *Étendue du pays des Parisiens.* — 15° *La religion des premiers Parisiens.* — 16° *Valeur des Parisiens.* — 17° *Mœurs des Parisiens.* — 18° *Remarques particulières touchant l'histoire de l'ancien Paris.* — 19° *Paris agrandi ou nouveau, sa description en cet état, avec ses autres progrès.* — 20° *Description du nouveau Paris, depuis qu'il a commencé à s'agrandir.* — 21° *Description de la ville, mais plus particulière et plus moderne.* — 22° *Les enceintes.* — 23° *Agrandissement de Paris.* — 24° *Courtilles.* — 25° *Courtille Barbette.* — 26° *Courtille Saint-Martin.* — 27° *Au Boucelais.* — 28° *Coultures.* — 29° *Champeaux, petits champs.* — 30° *Coulture St-Éloi.* — 31° *Ste-Catherine.* — 32° *St-Gervais.* — 33° *Du Temple.* — 34° *St-Martin.* — 35° *St-Ladre et celle de Montmartre.* — 36° *St-Magloire.* — 37° *St-Lazare.* — 38° *Des Filles-Dieu.* — 39° *Marais Ste-Opportune.* — 40° *Coulture-l'Évêque et des Quinze-Vingts.* — 41° *Moulin de Bout-à-Foin.* — 42° *Les Platrières.* — 43° *La ville en particulier.* — 44° *La Motte St-Gervais.* — 45° *Tuileries.* — 46° *Pissottes.* — 47° *Avis pour rendre les fossés navigables.* — 48° *Projets pour enfermer les fauxbourgs.* — 49° *Frais de la clôture de Philippe-Auguste.* — 50° *Faubourg St-Antoine.* — 51° *Des Isles.* — 52° *L'Isle Louviers.* — 53° *L'Isle Notre-Dame et des Vaches.* — 54° *Le Terrain.* — 55° *La Cité.* — 56° *L'Isle du Palais, aux Juifs, aux Vaches, aux Treilles, de Bussy, du Passeur aux Vaches, du Passeur.* — 57° *L'Isle de Grenelle ou Maquerelle.* — 58° *L'Isle appellée la Cité qui est l'ancien Paris.* — 59° *Les armes de Paris.* — 60° *Son nom de Cité.* — 61° *Son*

Plan. — 62° *Ses Portes.* — 63° *Portes de la ville de Paris et leurs divers noms.* — 64° *La Porte de Paris.* — 65° *Nouvelles Portes.* — 66° *St-Antoine.* — 67° *St-Bernard ou de la Tournelle.* — 68° *St-Honoré.* — 69° *St-Denys.* — 70° *St-Martin.* — 71° *Portes démolies.*

On peut juger, par cette longue énumération, de la diversité des matières amassées sans aucun ordre en ce premier livre. On ne comprend pas comment les éditeurs ont ainsi mêlé le travail de Sauval proprement dit, avec les documents qui lui étaient adressés, documents qui avaient leur place indiquée au troisième volume, parmi les pièces justificatives. Cette longue lettre latine de l'ingénieur P. Petit, insérée au milieu du texte français de Sauval, ne peut s'expliquer. Du reste, le texte français même a été publié par les éditeurs sans aucune critique, et tel que ceux-ci l'ont trouvé dans les manuscrits inachevés, tombés entre leurs mains. Le troisième paragraphe, qui a pour titre *la Cité*, traite aussi et plus longuement de la *Ville*, c'est-à-dire du Paris de la rive droite, dont il est encore parlé plus loin, dans ce même livre, aux pages 29, 61 et 63. On y trouve aussi des détails assez longs sur les premières enceintes de Paris, qui devaient rationnellement être mis page 85, au paragraphe 49, intitulé : *Frais de la clôture de Philippe-Auguste.* De même l'histoire des portes de Paris commence vers la page 28, est interrompue page 37 par des détails sur les fossés, pour recommencer page 41. Puis, à la page 103, vient un troisième discours sur les portes de Paris. Ce premier volume débute par une inadvertance des plus singulières. Les trois pages, chiffrées 9, 10, 11, avec le titre spécial d'*Avant-Propos touchant l'ancien Paris et les Parisiens*, sont imprimées dans un caractère différent de celui de l'ouvrage; d'ailleurs ces trois pages devraient être placées en tête du *Discours à Monsieur de Launoi.*

Il est facile de signaler, dans les différents paragraphes, plusieurs fragments qui n'ont que très-peu de rapport avec le titre qui leur a été donné. Par exemple, au quatrième

paragraphe relatif à l'*Université*, à propos des libraires, je lis ce passage, qui du reste n'est pas à dédaigner : « Que « si, depuis, ce grand nombre d'écoliers a bien diminué, « le nombre des livres s'est multiplié à ce point qu'on « croit que maintenant il s'en trouvera davantage dans la « seule ville de Paris que dans tout le reste du monde. Tous « les gens de lettres ont des bibliothèques considérables : les « avocats, les conseillers du Châtelet, les auditeurs, et les maî- « tres des comptes qui ne sont point reçus sur la loi, en pa- « rent les murs de leur salle du commun, ou les logent magnifi- « quement dans de superbes galeries; il n'y a pas même jus- « qu'aux écoliers, aux partisans et aux femmes, qui n'en aient « de fort nombreuses, et la plupart de ces gens-là, plus par « ostentation que par nécessité.

« Quant aux partisans, qui ne savent que compter et jeter, « et ainsi qui n'ont pas grande affaire de livres, quelques-uns se « sont avisés depuis peu d'avoir de belles bibliothèques, sim- « plement en apparence. Après avoir choisi un endroit, chés « eux, propre à les placer et les faire voir, ils enduisent les « murailles de tablettes peintes, dorées et fermées de fil « d'archal. Ensuite, les ayant ornées de pentes de velours, « couronnées de clouds dorés, et terminées d'un molet d'or, « pour lors, au lieu de livres, ils se contentent de les remplir « de couvertures de maroquin de Levant, où sur le dos, en « lettres d'or, est élevé le nom des auteurs les plus célèbres.

« Telles bibliothèques ridicules ne laissent pas de coûter « tant, que, sans parler de ces tablettes et de leurs ornements, « qui montent à des sommes considérables, ce n'est rien « néanmoins en comparaison de leurs couvertures de livres. « Car enfin un relieur de l'Université m'a assuré, il n'y a pas « long-tems, que ses confrères et lui en avoient fait à un « seul financier pour dix mille écus.

« La curiosité de nos dames est bien plus raisonnable ; on « ne trouvera point, à la vérité, dans leurs bibliothèques ni « les Pères, ni les commentateurs sur la Bible, ni les astro- « logues, ni les curieux qui cherchent à découvrir les secrets

« les plus cachés de la nature, qu'elles laissent aux Schurmans « et aux Cunitz, et autres savantes du Septentrion; mais leurs « cabinets sont garnis de tous les livres qui regardent les belles- « lettres. Telle est la bibliothèque de la grande *Artenice*, et « telle est son occupation, qui ont attiré à l'hôtel de Ram- « bouillet les plus beaux esprits du siècle, jusqu'à former « chés elle des assemblées réglées.

« Ces assemblées, et quelques autres qui se faisoient ailleurs, « quoique différentes, ont inspiré l'amour des lettres par toute « la France, et enfin sont cause que cette Académie composée « de quarante, où ne doivent être reçus que des gens du plus « haut mérite, a été établie.

« Cette grande passion pour les livres que j'ai remarquée, « et qui nous est venue de là, a assemblé ce grand nombre « de libraires que nous avons vus sur le Pont-Neuf, et que « nous voyons encore aujourd'hui au Palais et dans l'Uni- « versité; mais dont le nombre s'est tellement multiplié dans « tous ces endroits-là, qu'au Palais on en compte autant ou « plus que d'autres marchands : et quant au quartier de l'Uni- « versité, pour loger le reste, on a été contraint d'en étendre « les anciennes bornes, depuis Saint-Yves jusqu'à la rivière. » (P. 18.)

Tous ces discours, éparpillés dans ce premier livre, relatifs aux portes et aux enceintes fortifiées du vieux Paris, renferment des détails curieux qu'il serait plus facile d'apprécier si on les avait placés dans un meilleur ordre. Je signalerai surtout ceux que l'auteur recueillait lui-même, qui nous font connaître les débris restant encore à la fin du dix-septième siècle, du Paris de la féodalité. En parlant de l'enceinte de Philippe-Auguste et des portes qui y donnaient entrée, Sauval a soin de remarquer, d'après Corrozet, que chacune de ces portes était surmontée d'une grande statue de la Vierge Marie, qui était, avec sainte Geneviève, la patronne de Paris. « Ces « portes, dit-il, couronnées d'une représentation de la Vierge « et bordées de deux tours, ne furent ruinées que sous Fran- « çois Ier... Corrozet assure les avoir toutes vues en 1531. Quant

« à moi, je n'en ai pu trouver qu'une, qui est celle de la Porte « aux Peintres, élevée sur un pied d'estail, contre une mai- « son de la rue Saint-Denys, qui fait le coin d'un cul-de-sac « appellé la Porte aux Peintres. Le propriétaire en a eu tant « de soin, qu'ayant rebâti sa maison, pour marquer plus de « vénération, il a posé cette figure sur un pied d'estail, l'a « fait peindre et couronner d'un dais, avec cette inscription « en lettres d'or au bas : *Cette image étoit sur l'ancienne « porte qui fut abatue en* 1535, *et a été mise ici pour servir « de mémoire.*

« Elle est de pierre, plus grande que nature, tient le petit « Jésus entre ses bras, et le regarde amoureusement; et après « tout, elle ne passe pas pour mal faite, quoique ancienne de plus « de quatre cens soixante ans.

« On prétend que toutes les autres étoient de même ou en « approchoient. Quant à celle qui se voit en la rue Saint- « Honoré, sur la porte de l'église des prêtres de l'Oratoire, « elle couronnoit la porte Saint-Honoré; mais de cela on n'en « a autre preuve ni certitude, que la conformité qui se ren- « contre entre elle et celle de la Porte aux Peintres (p. 31). »

Je dois encore signaler plusieurs passages sur les antiquités romaines ou gauloises trouvées à différents endroits de Paris, pendant les seizième et dix-septième siècles. Ces passages attestent que Sauval avait un goût prononcé pour l'archéologie, qu'il était versé dans ce genre d'étude autant qu'on pouvait l'être de son temps. Voici un article relatif à des antiquités romaines principalement : les éditeurs, avec leur négligence accoutumée, l'ont publié deux fois dans le même volume, page 20 et page 497 :

« En 1538, proche de la tour de Nesles, on découvrit onze « caveaux, où dans l'un étoit un corps armé de toutes pièces. « Il n'y a pas plus de quinze ou seize ans, qu'en fouillant la « terre au marché aux chevaux de la porte Saint-Victor, on « tira de là plusieurs grands coffres de pierre, tous antiques, « remplis de corps d'une taille extraordinaire, et chargés d'ins- « criptions grecques. Quelque tems auparavant, vingt ou

« trente autres, de pierre et de brique, avoient été déterrés « à la rue de Saint-Étienne-des-Grès, derrière le chevet « de l'église, chés Merchant, Me maçon, aussi bien que « chés ses voisins, ce que nos curieux virent, assurant tous « qu'il n'y avoit point d'inscriptions; mais enfin Merchant « m'a souvent parlé de plusieurs médailles d'or et d'argent, « tant de Constantin, de Constant et de Constance, qui s'y « étoient trouvées, qu'on lui vola, et que tous nos médail- « listes ont vues entre ses mains.

« Les plus remarquables furent découverts à la rue de la « Tixerandrie, au logis de Jean Amaury, et encore au faux- « bourg St-Jacques en 1612, dans le monastère des Carmélites.

« Chés Jean Amaury, on déterra deux grands squelettes « et plusieurs autres ossemens enfermés dans des tombeaux « de pierre, avec un brassal d'airain, un lacrimoire de terre, « un vase de corne, un plat de terre sigillée, des médailles de « Néron et de Magnence, et une inscription qui se lit encore « dans cette maison-là même, et que Paul Petau, conseiller « au Parlement, a fait graver, aussi bien que tout le reste, « et qu'il a donnée au public, avec ses médailles, et les autres « raretés de son cabinet (1).

« Depuis, les carmélites du faux-bourg Saint-Jacques ayant « acheté quelques terres du voisinage, afin d'agrandir leur « jardin, et voulant y bâtir une chapelle, les ouvriers, en creu- « sant, rencontrèrent à quatorze pieds du rez-de-chaussée

[1] L'ouvrage dont Sauval veut parler doit être celui-ci : *Antiquariæ supellectilis portiuncula*; Paris, 1610, in-4. En tête de cet ouvrage doit se trouver le portrait de Petau, entouré de ce vers qu'il avait choisi pour devise et qui faisait allusion à son nom :

Cum nova tot quærant, nil nisi prisca Peto.

Quant à l'inscription qui était jointe aux antiquités signalées plus haut, Sauval l'a reproduite à la page 497; la voici : ALIA ISTAQUE PRÆGRANDIA OSSA CUM LAPIDE FERCULIS, CUMQUE NUMISMATIS, ET BRACHIALI ÆNEIS ARENA OBRUTA IN JOANNIS AMALRICI FRANCICORUM EXERCITUUM CENSITORI, ÆDIBUS, QUÆ PARS VETERIS DOMUS ANDEGAVENSIUM COMITUM FUERE, QUASQUE ILLE PARISIIS IN VICO TEXTRIMARIO A FUNDAMENTIS REPARABAT. ANNO HIC DOMINI CIO IC CXII REPERTA SUNT.

« une grande voûte faite à la main ; et au milieu étoit un « homme à cheval, suivi de deux autres, et d'un petit enfant « à pied, ayant chacun à la bouche une médaille de grand « bronze, de Faustine la mère, et d'Antonin le Pieux. L'un « de ces piétons tenoit de la main gauche une lampe de « terre rouge, et, de la droite, une tasse de la même ma- « tière garnie de trois dez et d'autant de jettons d'ivoire, que « le tems, à la longue, avoit quasi pétrifiés.

« Mademoiselle du Verger, qui a fait un amas très-curieux « de médailles, et qui s'y connoît, m'a montré la tasse avec « un des dés, et un des jettons qu'elle a recouvré et gardé « précieusement (p. 20). »

J'ai signalé précédemment une lettre latine écrite par P. Petit sur la latitude de Paris et sur le méridien ; il n'est pas inutile de faire connaître l'homme dont Sauval réclamait le concours. Pierre Petit, mathématicien et physicien célèbre, naquit à Montluçon en 1598; son père exerçait dans cette ville les fonctions de contrôleur de l'élection en 1633. P. Petit, très-habile dans les sciences, vendit la charge de contrôleur dont il avait hérité de son père, et vint se fixer à Paris; il y acquit bientôt une grande réputation, non-seulement comme géomètre et physicien, mais encore comme ingénieur. Il était lié avec Pascal, Descartes, et avec plusieurs autres savants. Il devint successivement ingénieur-géographe du Roi, intendant des fortifications de France, et fut chargé par Richelieu de visiter nos ports de mer. Il a fait de nombreuses expériences qui l'ont rendu célèbre. On avait recours à son savoir dans les calamités publiques : en 1658, lors d'une forte inondation de la Seine, il fut appelé dans le conseil de ville pour donner son avis sur le moyen d'empêcher que ce fléau ne se renouvelât. On connaît de lui, sur ce point, un discours (1) qui est des

(1) Discours fait en l'assemblée de l'Hostel de Ville, tenue le 24 mai 1658, touchant les remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine. Donné au public par l'ordre de ladite assemblée, avec la carte nécessaire à l'éclaircissement d'iceluy, par le sieur Petit, conseiller du Roi, intendant des fortifications, etc. Paris, 1658, in-4.

plus curieux. P. Petit avait pris en grande affe[illegible]on la ville de Paris, où il avait trouvé une haute position, [illegible]ale, du reste, à son mérite. Il connaissait bien l'histoire et les mœurs de cette grande capitale, ainsi que le prouve un discours composé en français, qu'il n'a signé que de ses initiales, et qui fut joint au plan de Gomboust publié en 1653 (1). Il mourut à Lagny-sur-Marne, le 20 août 1677. Comme on le voit, Sauval avait raison de s'adresser à cet habile homme pour déterminer d'une manière exacte la latitude et le méridien de Paris.

Sauval a fait preuve du même discernement en dédiant son discours sur l'origine des Églises de Paris à M. de Launoi; personne mieux que ce savant ne pouvait le renseigner à cet égard, et il a eu raison de traduire en français la dissertation latine qu'on connaît de lui sur cette matière. C'était, comme on le sait, un des polémistes théologiens les plus habiles du dix-septième siècle. Né au Val-Desis, à deux lieues de Valogne, en 1603, Jean de Launoi fut reçu docteur de Sorbonne, à Paris, en 1634. Il vécut pauvre dans le collége de Navarre, dont il a laissé une histoire importante et détaillée (2). Il mourut en 1678, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages écrits en latin, remplis d'érudition et de critique. « Il est rare, dit Moréri, de rencontrer un savant de son mérite qui ait eu moins d'ambition et plus de désintéressement. Il refusa les bénéfices qu'on lui offrit, et dépensa son peu de patrimoine à des fondations destinées à l'éducation des pauvres. » Launoi était surtout remarquable par beaucoup de sagacité à découvrir la fausseté d'un grand nombre d'actes de canonisation,

(1) De l'Antiquité, grandeur, richesses, gouvernement de la ville de Paris, par P. P. Voyez plus loin ce que je dis sur le plan de Gomboust, p. 233.

(2) Academia Parisiensis illustrata, quatuor partibus divisa : Ia Continet Quæ ab anno MCCCIV usque ad annum MDCXL in regio Navarræ Gymnasio gesta sunt. — IIa Regiæ Navarræ elogia. — IIIa Scriptores CXXXIV. Scriptorumque vitam seu Elogium, cum operum indice. — IVa Doctorum CLXIII. qui bene acta vita claruerint Elogium. Auctore JOANN. LAUNOIO, etc. Parisiis, 1682, in-4, 2 vol.

ce qui l'a fait surnommer le *dénicheur de saints* ; « Il étoit redoutable au ciel et à la terre, dit à ce sujet Bonaventure d'Argonne (1), il a plus détrôné de saints du paradis que dix papes n'en ont canonisé. Tout lui faisoit ombrage dans le martyrologe, et il recherchoit tous les saints, les uns après les autres, comme en France on recherche la noblesse. Aussi le curé de Saint-Roch, homme d'esprit, disoit : « Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » Le président de Lamoignon le pria, un jour, de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages : « Comment lui ferois-je du mal? repartit de Launoy, je n'ai pas l'honneur de le connoître. » Il disoit, au surplus, qu'il ne chassoit pas du paradis les bienheureux que Dieu y avoit placés, mais ceux que l'ignorance et la superstition y avoient glissés. »

On verra plus loin que Sauval était lié avec le savant docteur, et que ce fut d'après ses conseils qu'il étudia sérieusement l'histoire des Églises de Paris, sans pouvoir malheureusement mettre la dernière main à un travail d'aussi longue haleine.

§ II. Livre second.

Ce livre est entièrement consacré à des recherches étymologiques sur le nom des rues de Paris ; ces recherches, classées par ordre alphabétique, sont bien faites et très-curieuses ; malheureusement elles n'étaient pas plus terminées que le reste de l'ouvrage à la mort de l'auteur, ce qui les rend très-incomplètes. A l'époque où Sauval écrivait, il était d'autant plus utile d'étudier l'origine et l'histoire des différentes rues de la capitale, qu'il n'avait encore été fait aucun ouvrage sur cette matière. On ne connaissait que de sèches nomenclatures dont le point de départ était cette pièce de vers intitulée : *Le dit des rues de Paris*, composé vers la fin du XIIIe

(1) Mélanges d'histoire et de littérature, par de Vigneul-Marville, etc. Paris, 1725, in-12, 3 vol., t. I, p. 314.

siècle par un trouvère, enfant de cette ville, nommé Guillot, pièce remaniée à plusieurs époques, réimprimée à diverses reprises au XVIe siècle, insérée, avec des additions nombreuses, dans le livre de Corrozet et de son continuateur P. Bonfonds (1). Ces nomenclatures, que les augmentations rapides de Paris rendaient vite incomplètes, ne donnaient d'ailleurs aucun détail. Pour composer cette partie de son livre, Sauval a eu souvent recours aux archives du Palais et de l'Hôtel de Ville de Paris, qui avaient été mises à sa disposition; voici comment il s'exprime à ce sujet : « Il ne se trouvera guère « ici de preuves ni d'actes dans ce que j'avancerai, parce que j'ai « tiré peu de choses de l'histoire. Presque tout vient tant des « registres du Parlement et de la chambre des Comptes, de ceux « du Châtelet et de l'Hôtel de Ville, que de deux rolles de la « taille infligée aux Parisiens en 1300 et en 1386, des anciens et « nouveaux papiers-terriers de Paris, de deux plans de la Ville; « l'un imprimé il y a plus de cent ans, et l'autre fait il y a plus de « cent cinquante, sans parler d'une vieille tapisserie de l'hôtel « de Guise (t. I, p. 167). » Il est impossible de citer de meilleures sources et de mieux comprendre un sujet que ne le fait Sauval dans le passage précédent; du reste, le plan de la tapisserie et celui qu'on attribue à Du Cerceau (2) ne sont pas les seuls que Sauval ait connus et consultés. Il invoque plusieurs fois le témoignage du plan de Gomboust publié en 1652, et qui fut si recherché que de nos jours on en connaît à peine quelques exemplaires, qui se payaient au poids de l'or avant que la Société des Bibliophiles français ne l'ait publié de nouveau en 1858 (3).

(1) On peut voir sur cet opuscule les renseignements que j'ai donnés dans l'introduction de l'ouvrage suivant : *Description de la ville de Paris au quinzième siècle*, par Guillebert de Metz, etc. Paris, 1855.

(2) Voir sur les anciens plans de Paris l'ouvrage resté inachevé de Mauperché : *Paris ancien, Paris moderne, religion, mœurs, caractères, usages des habitans de cette ville*, etc., etc. Paris, 1814, in-4, p. 89. — *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles*, par A. Bonnardot, Parisien. Paris, 1851, in-4.

(3) Plan de Paris dressé géométriquement en 1645 et publié en 1652

Entre les ouvrages imprimés dans lesquels Sauval avait trouvé des renseignements pour cette partie de son travail, je citerai un petit livre très-rare, dont voici le titre : *La Guide de Paris ; contenant le nom et l'adresse de toutes les rues de la dite ville et faux-bourgs, avec leurs tenans et aboutissans : ensemble les places, ponts, portes, églises, colléges, hostels, postes, messageries, coches, et autres choses remarquables et nécessaires à savoir, le tout rédigé par ordre alphabétique, pour la commodité des estrangers et de ceux qui ont des procez et des affaires; par le sieur de Chuyes, Lyonnois; Paris, s. d., petit in-8.* A la fin du privilége, page 239, on lit : *Achevé d'imprimer pour la première fois le cinquième jour de juillet mil six cent quarante-sept.* C'est une nomenclature : à l'indication de chaque rue sont ajoutés les noms des endroits où elles aboutissent. On y trouve encore les listes séparées des quais, des ponts, des places, des portes, des églises, des colléges, des palais et hôtels. Sauval invoque plusieurs fois le témoignage de ce guide (voyez pages 145, 156, 158, 160, 161, et ailleurs); dans une autre partie, il donne sur l'auteur quelques lignes curieuses : « Les lotteries « furent apportées dans cette ville (*à Paris*) par un nommé « de Chuyes, Lionnois d'origine, batteur d'or de profession, « fameux par ses voyages lointains; plus intelligent dans le « négoce et dans le commerce du monde que ne portoit sa « condition, et auteur d'un petit livre intitulé : *la Guide des*

par Jacques Gomboust, avec le texte, les vues et les ornements qui accompagnent quelques exemplaires, augmenté d'une feuille d'assemblage pour faciliter les recherches, gravé en fac-simile par Lebel et publié par la Société des Bibliophiles français; Paris, 1858, grand in-folio. — Doit s'y joindre : *Notice sur le plan de Paris* de Jacques Gomboust, publié pour la première fois en 1652, reproduit par la Société des Bibliophiles français en 1858, avec le Discours sur l'antiquité, grandeur, richesse, gouvernement de la ville de Paris, par PP., et une table alphabétique indiquant les rues, les ponts, les portes, les églises, les couvents, les colléges, les palais, les hôtels et maisons remarquables; Paris, 1858, in-12. — J'ai été chargé, comme secrétaire de la Société des Bibliophiles français, de la rédaction de ce travail.

« *chemins de Paris, par ordre alphabétique* (1). J'ajouterai à ces détails que de Chuyes, dans l'occasion, ne se refusait pas la plaisanterie, même assez libre. J'ai relevé cette phrase dans son avertissement au lecteur : « J'ai encore meslé les « culs-de-sac avec les rues, comme au genre féminin les « filles sont comprises avec les femmes, d'autant que ces culs-« de-sac, estant percés, deviennent rues. » Un possesseur pudibond de l'exemplaire que j'ai sous les yeux a effacé cette phrase avec de l'encre, ce qui me l'a fait remarquer.

Sauval cite encore, à presque toutes les pages de ce livre II, une description topographique de Paris composée en latin par *Robertus Cœnalis*, et qui ferait partie d'un ouvrage intitulé : *Hierarchie françoise*. Avant de rechercher quel est cet ouvrage indiqué par Sauval, il est bon de faire connaître *Robertus Cœnalis*, dont les biographes ne parlent que très-inexactement. *Robertus Cœnalis* (en français Robert Ceneau), né à Paris, étudia dans la fameuse université de cette ville. Il était, en 1507, procureur de la nation de France, professeur ès-arts au collége de Montaigu; en 1508, il passa au collége de Reims pour y faire un cours de philosophie qui dura trois ans. Recteur de l'université en 1512, puis bachelier de théologie en Sorbonne, il obtint l'année suivante le grade de docteur, et acquit beaucoup de distinction. Il fut chargé d'affaires très-importantes et les actes de l'université font très-souvent mention de lui. La science et l'habileté dont il donna des preuves, le zèle qu'il déploya contre les nouvelles doctrines qui allaient amener la réforme, le firent distinguer par François Ier, qui lui confia successivement les évêchés de Vence, de Riez et d'Avranches; il fut promu à ce dernier siége en 1532. Il mourut au mois d'avril 1560, à Paris, et fut inhumé, avec beaucoup de pompe, dans l'église Saint-Paul, détruite en 1799. Sur une tombe de marbre on voyait la statue en cuivre de R. Ceneau : il était représenté dans ses habits pon-

(1) Histoire des tontines, lotteries et blanque royale. A M. de Racan, Histoire et recherches, etc., t. III, p. 58.

tificaux, foulant aux pieds les deux serpents de l'hérésie; plusieurs vers latins étaient joints à son épitaphe (1).

Robert Ceneau joignait à la connaissance de la théologie celle des antiquités de l'Église et de la France (2). Il a composé plusieurs ouvrages; je n'ai besoin de citer ici que celui qui se rapporte à l'histoire de France, et dont voici le titre : « Roberti Cœnalis, divina clementia Episcopi Arbo-« ricensis, doctoris Theologi ordine et origine Parisiensis, Gal-« lica Historia, in duos dissecta tomos : quorum prior ad « anthropologiam Galliæ principatus, posterior ad Soli Cho-« rographiam pertinet. — Ad Henricum II Valesium « Franciæ regem Christianissimum.—Accessit Appendix com-« modissima insigniorum Galliæ locorum, nec non et flumi-« num, quin et Italicarum complurium civitatum nomencla-« tura vetus, appellatione recentiori illustrata : etc., etc. « Parisiis, 1557, in-fol. »

Il y a dans cet ouvrage une foule de renseignements sur l'origine et l'histoire des peuples de la Gaule, et en particulier sur la nation française. Mais beaucoup de fables se mêlent aux faits qu'une sage critique doit accepter comme vrais.

Je croyais retrouver, dans le volume dont j'ai cité plus haut le titre, les explications nombreuses et du plus grand intérêt que donne Sauval sur l'origine et l'étymologie d'un assez grand nombre de rues de Paris, et qu'il dit avoir extraites d'un ouvrage de Robert Ceneau (qu'il appelle toujours *Robertus Cenalis*), ouvrage qu'il appelle *Hiérarchie française;* mais cet ouvrage ne fait nullement partie du volume indiqué précédemment. Est-ce un ouvrage imprimé, est-ce un manuscrit de l'évêque d'Avranches : c'est ce que je n'ai pu découvrir (3).

(1) *Gallia Christiana*, t. XI, p. 497. — Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, etc., 1765, in-12, t. IV, p. 158.

(2) Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris*, etc. Paris, 1673, in-f°, 6 vol., t. VI, p. 970.

(3) Dans le volume de Robert Ceneau que j'ai cité précédemment, je trouve bien, au folio 116 et suivants, une nomenclature qui porte le

Voici l'indication des renseignements les plus curieux que donne Sauval sur l'étymologie des différentes rues de Paris, d'après l'ouvrage de Robert Ceneau, page 113 : « *Rue de la* « *Barillerie*. Robertus Cenalis, dans sa *Hiérarchie françoise*, « l'appelle la rue de la *Babillerie*, *via locutuleia* et *via* « *locutia*, à cause peut-être du parlement où, pour plaider, « il faut parler, etc. » Page 116, *la Bièvre* : « Robertus Ce- « nalis, qui avoit entendu parler d'une bête appelée Bièvre en « français, et *Castor* ou *Fiber* en latin, a cru que le nom « de Bièvre venoit de cet animal, si bien que dans sa *Hié-* « *rarchie françoise* il l'a nommée *via Castorina*, *seu Fibe-* « *rina*. » Page 117, *Couvent des Billettes* : « Dans la *Hié-* « *rarchie françoise* de Cenalis, leur monastère est qualifié « *Conventus ad æstuarium*, le couvent des Boullettes ou des « Bouillettes, sans doute à cause du bruit qui couroit alors, « qu'un juif, logé à l'endroit même où est le monastère des « Carmes mitigés, avoit fait mille outrages à une hostie « consacrée qui opéra quantité de miracles, et qu'on garde « encore religieusement à Saint-Jean en Grève. » Page 123, *rue de la Chanvrerie* : « on tient que la rue de la *Chan-Ver-* « *rerie* vient de ce qu'elle est assise en un lieu où il y avoit « autrefois une campagne où se tenoit la verrerie, et que c'est « pour cela que, dans les vieux papiers terriers, elle est « nommée à la façon du tems, la rue de la Chan-Voirrerie, « la rue de la Chan-Voirie, et dans les nouveaux la rue de « la Chan-Verrerie, et jamais la rue de la Chanvrerie, encore « que Robertus Cenalis la fasse venir de chanvre, ce qui fait « qu'il l'appelle *Via cannabina*, comme s'il vouloit dire que « des vendeurs de chanvre y demeuroient autrefois, et qu'il « prit plaisir, dans la *Hiérarchie françoise*, à falsifier et dé-

titre de *Hierarchiæ Gallicæ topographia*; mais cette nomenclature de quelques pages seulement n'a aucun rapport avec le livre dont Sauval a extrait ses recherches : au moins en est-il ainsi dans l'édition de 1557, in-folio, la seule que j'aie pu avoir entre les mains. Celle qui est indiquée avec la date de 1581, dans le P. Lelong, t. I, p. 78, n° 1200, ne se trouve dans aucune bibliothèque. C'est une recherche bibliographique à faire.

« figurer le nom de cette rue, ainsi que de la plupart des « autres dont j'ai parlé et parlerai. »

Je pourrais multiplier ces citations du premier livre de Sauval, dans lesquelles il cite, en les traduisant, les explications données par Robert Ceneau, mais je me contente des trois citations qui précèdent, et je renvoie ceux de mes lecteurs curieux de poursuivre un pareil travail aux pages du premier livre des antiquités où la *Hiérarchie françoise* est citée, et en indiquant les rues dont il est question. Page 124, rue du *Cherche-Midi*; p. 121, rue *de la Calandre*; p. 126, rue *Coq-Héron*; p. 128, rue *Coupeau*; p. 134, rue *aux Fèvres*; p. 144, rue *Jean Lointier*; p. 150, rue *Mauconseil*; p. 153, rue *des Noyers*; p. 155, rue *Pavée*; p. 160, rue *Quincampoix*; p. 164, rue *Thibaut-aux-Dés*; p. 165, rue *de la Truanderie*; p. 169, *Coupe-Gorge* ou *Coupe-Gueule*.

Malgré le désordre qui règne dans ces recherches sur l'origine des noms donnés aux anciennes rues de Paris, cette partie des recherches de Sauval est des plus importantes à consulter. Elle est terminée par un chapitre de douze pages, intitulé : *des Rues qui ne sont plus rues et qui sont condamnées* (p. 168), dans lequel l'auteur fait preuve de critique et d'érudition.

Les historiens de la ville de Paris des seizième et dix-septième siècles, tels que Corrozet, P. Bonfons et le P. Du Breul, ont encore donné quelques renseignements à Sauval, mais généralement celui-ci a eu recours aux titres originaux. Il n'a pas négligé non plus les légendes, les traditions populaires et les proverbes. En fait de légendes, voici comment il raconte celle du Puits-d'Amour : « Je pense que la rue du « Puits de devant les Blancs-Manteaux s'appelle ainsi à « cause des puits publics qu'il y avoit autrefois : mais il est « certain que la rue du Puits d'Amour a emprunté son nom « d'un puits qui s'y voit encore, et qui se nomme le Puits-« d'Amour depuis longtems, sans que j'en aye pu apprendre « le sujet, quoiqu'on m'en ait raconté assés de fables et « d'avantures amoureuses puisées apparemment dans les

« puits d'amour des anciens romans. Avec le tems son nom « a passé à une maison proche de là, et comme ce nom a « semblé galand à un marchand qui la loue, il a fait re- « peindre l'enseigne et l'a rehaussée de couleurs fort vives, « et même, afin de mieux représenter la fable, il y a figuré « un puits tout entouré de belles filles et de jeunes garçons, « avec un petit Amour qui décoche des flèches sur eux, et « ces paroles au bas : *Au Puits d'Amour*.

« Or, comme d'autres marchands ont trouvé cette en- « seigne fort à leur gré, et d'autant plus qu'ils s'imaginent « que les enseignes plaisantes, ou qui se font remarquer, « attirent les chalands; les uns l'ont tout à fait copiée, les « autres se sont contentés de l'imiter.

« Du reste le vrai Puits d'Amour, qui a donné lieu à tout « ceci, est à la pointe d'un triangle couvert de maisons, où « aboutissent la rue de la Truanderie et la rue de la Petite- « Truanderie ou du Puits d'Amour.

« J'y ai vu tirer de l'eau il n'y a pas bien longtems; depuis « cela, je l'ai vu tary : présentement il est comblé et à demi « ruiné. Sa mardelle ne tient plus : les voisins assés souvent « la trouvent dans la rue, que des gens de débauche la nuit « ont jettée là; on y lit en lettres mal gravées et gothiques :

« Amour m'a refait
« En 525 tout à fait.

« On se figure qu'il s'appelle le Puits-d'Amour, à cause « des servantes qui faisoient là l'amour à leurs serviteurs, sous « prétexte de voir tirer de l'eau, et qu'il servoit de rendés-vous « à quantité de samaritaines, à ce que prétend la chronique « scandaleuse.

« Par l'inscription que j'ai rapportée, il est aisé de voir « que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est là, puisqu'il fut réta- « bli en 1525 pour la commodité publique (p. 183). »

A propos de la rue *Aubry-le-Boucher*, Sauval signale les différences qui se trouvent dans les actes sur la manière d'écrire le nom d'Aubry et l'incertitude de l'origine de ce nom;

puis il ajoute : « Cette incertitude est fondée sur ce qu'il y a « à Paris plusieurs bonnes familles des Bouchers et des Aubrys « qui prouvent leur noblesse et l'antiquité de leur maison par « cette rue. A propos de quoi sera ici ajouté un triolet assez « plaisant qui fut fait à l'occasion des tabourets et brevets de « ducs et pairs qui se prodiguoient du temps de la Régence :

« Dépechés, Monsieur le Tellier,
« A dame Aubry son escabelle;
« C'est pour mettre son gros fessier.
« Despechés, Monsieur le Tellier;
« Elle est du sang d'Aubry-Boucher,
« Des Maillottins le plus fidèle, etc. (p. 111). »

Sauval aime encore à citer les proverbes qui se rattachent à l'histoire de Paris; j'en ai recueilli plusieurs dans les différentes parties de son livre. A propos des rues qui portent le nom *des Anglois*, il dit : « Du long séjour que les Anglois « ont fait à Paris, il ne reste aucune trace que les deux rues des « Anglois, dont la première est à la rue Galande, qui aboutit « à la rue des Noyers, l'autre vers la rue Beaubourg, au quar- « tier et rue Saint-Martin, dit le cul-de-sac des Anglois; et le « proverbe suivant : Il y a des Anglois en cette rue-là, pour « dire : Je dois de l'argent à quelqu'un de ceux qui y demeu- « rent, je n'y veux pas passer (p. 109). »

Et plus loin (p. 122), à propos de la rue du Petit-Carreau : « Il court un proverbe des habitans de la rue du Petit-Carreau, « dont je ne sais pas l'origine :

« Les enfants des Petits Carreaux
« Se font pendre comme des veaux. »

Ce livre est terminé par une demi-page sur les boues, dans laquelle est cité le proverbe : *Il tient comme boue de Paris* (p. 186), et par un chapitre assez curieux sur *les voitures et les montures usitées dans Paris* (p. 187). A deux reprises l'auteur y invoque le témoignage de la vieille madame Pilou, que son esprit et son bon sens avaient rendue célèbre et que les Historiettes de Tallemant des Réaux nous ont fait connaître (1).

(1) Historiettes, etc., éd. Monmerqué et P. Paris, in-8, t. IV, p. 350.

Voici les deux passages qui méritent d'être reproduits : « La « vieille madame Pilou, célèbre dans le Cirus, sous le nom « d'Arricidie, et de la Morale vivante, m'a dit qu'en sa jeu- « nesse les grands de France, le duc de Maïenne, durant qu'il « étoit lieutenant de la couronne, Henri IV lui-même, après « son arrivée à Paris, alloient à cheval par la ville; et si le « temps sembloit tourné à la pluie, ils mettoient en croupe « un gros manteau, et s'en couvroient quand il commençoit « à pleuvoir. Chacun sçait qu'en 1605, le 19 décembre, il « passoit à cheval dessus le Pont-Neuf, quand un insensé se « jetta sur lui à corps perdu : ce que Malherbe a remarqué « dans l'ode qui commence par ces vers :

« Que dirés-vous, races futures, etc. ?

« L'abbé Menage, dans ses observations sur ce poëte, pré- « tend que ce fou étoit de Senlis, s'appelloit Estienne, et qu'il « fit tomber le roi par terre, mais il se trompe : car il se nom- « moit Jean de l'Isle, étoit de Vineux, près de Senlis, et le « roi se débarrassa de lui en piquant son cheval, à ce que di- « sent nos historiens. Il s'est encore trompé au même endroit, « lorsqu'il appelle Jean du Chastel l'un des assassins de ce « prince, au lieu de Jean Chastel.

« Pour ce qui est des dames, les plus qualifiées alors usoient « quelquefois de chariots et de coches ronds à deux per- « sonnes. Au rapport de Favyn, ces coches étoient faits de « même que les Gondoles, qui ont la proue et la poupe dé- « couvertes et le milieu couvert, d'ailleurs de forme ronde, « et c'est d'eux apparemment qu'Aulugèle a voulu parler « sous le nom de *Gauli*, comme étant particuliers aux Gaulois « et de leur invention.

« Touchant la façon des coches, volontiers je m'en rapporte « à Favyn, car il les a vus; mais que ce fussent ces mêmes coches « qu'Aulugèle nomme *Gauli*, le même Favyn me pardonnera « si je le crois aussi peu en cela, qu'en mille autres choses de « cette nature. Quoi qu'il en soit, pendant l'usage des coches

« et des chariots, encore bien qu'il n'y eût que les grandes « dames qui s'en servissent; ce train, néanmoins, parut aux « yeux du parlement si orgueilleux et si plein de faste, qu'en « 1563, enregîtrant les lettres de Charles IX sur la réforma- « tion des habits, il ordonna que le roi seroit supplié de def- « fendre les coches par la ville.

« Jusqu'à la fin du siècle passé, les premiers présidents de « la Cour et de la Chambre des comptes ont été les seuls « qui s'en soient servis, afin de se distinguer des autres par « là; les litières étoient réservées pour les princesses; aussi, « de si loin qu'on venoit à en appercevoir dans les rues, en « même tems chacun se rangeoit par respect, afin de lui « laisser le passage libre, comme ne doutant point qu'il n'y « eût dedans quelque princesse. Pour lors, et bien aupara- « vant, il n'y avoit que les Enfants de France qui osassent « entrer à cheval, en chariot, en coche et en litière, au Louvre, « aux Tournelles et aux autres maisons royales; il falloit que « les princes et les princesses descendissent à la porte, les « grands seigneurs et les autres dans la rue. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« J'ai appris de la vieille Mme Pilou, qu'il n'y a point eu de « carosses à Paris avant la fin de la Ligue, c'est à dire avant « la fin du siècle passé : la première personne qui en eut « étoit une femme de sa connoissance et sa voisine, fille d'un « riche apoticaire de la rue Saint-Antoine, nommé Favereau, « et qui s'étoit fait séparer de corps et de biens d'avec Bor- « deaux, maître des comptes, son premier mari.

« Je laisse là qu'elle ne fit pas meilleur ménage avec un « gentilhomme qui s'appeloit du Clicourt, qu'elle épousa en « secondes noces.

« De dire comment étoit fait son carosse, c'est ce que la même « dame ne m'a pas dit; elle se souvenoit seulement qu'il étoit « suspendu par des cordes ou des courroies; qu'on y mon- « toit avec une échelle de fer, et qu'enfin il ne ressembloit « presque point à ceux d'à-présent : que tant qu'il parut nou-

« veau, les petits enfants et le menu peuple couroient après « et souvent avec des huées. Pour aller par la ville elle y fai- « soit atteler deux chevaux, et quatre quand elle alloit à la « campagne : et même, il n'y en avoit pas davantage au ca- « rosse d'Henri le Grand, quant il fut à Saint-Germain avec « la reine, et que les chevaux, faute d'avoir été abreuvés, « l'entraînèrent dans l'eau au pont de Neuilly, ce qui l'obli- « gea, en suite d'un tel accident, quand il sortoit de la ville, « d'en faire mettre six, avec un postillon sur un des premiers, « afin de les retenir en pareille ou semblable rencontre; en « quoi sitôt il fut imité par les grands seigneurs. Et parce « que de nos jours le roi et les princes du sang en ont « fait atteler huit, ou par ostentation, ou pour avoir quelque « chose de nouveau et qui les distingue des autres, le luxe est « monté à un tel excès, que de riches particuliers et des par- « tisans en ont fait de même (p. 191). »

§ III. Livre troisième.

Sauval a réuni dans ce livre tout ce qu'il avait à dire sur les eaux de Paris, les deux rivières, les différentes fontaines, les ponts, les quais et les ports. C'était un ordre assez rationnel; malheureusement il n'a pu finir son travail, et aucune des parties de ce grand ensemble n'est complète; pour quelques-unes même, par exemple pour les fontaines, il n'a laissé que des notes (voyez p. 212-213). Il commence par les deux rivières, la Seine, qui traverse entièrement Paris, et la Bièvre, aussi nommée des Gobelins, qui va se perdre dans la Seine. Après avoir recherché quelle en est la source, il signale certaines singularités, mais surtout il raconte en détail les nombreux débordements de ces deux rivières et les désastres qui en ont résulté. Il cite à ce propos Gilles Corrozet, dont il relève avec raison la crédulité, et aussi Pierre le Juge, religieux de l'abbaye Sainte-Geneviève, auteur d'une vie très-détaillée de la patronne de Paris (1).

(1) L'Histoire de Saincte Geneviefve, patronne de Paris, prise et re-

Six pages seulement consacrées à la rivière des Gobelins, à ses débordements, aux eaux de Belleville, du pré Saint-Gervais, de Rungis et de Cachan, aux pompes du pont Notre-Dame et aux fontaines, prouvent suffisamment que les éditeurs n'ont trouvé que des notes. Quant à l'histoire des *ponts*, des *quais*, des *égouts* et des *ports*, qui commence à la page 214 et finit page 255, il s'y trouve certaines parties plus achevées et même assez complètes. Je citerai le discours sur le Pont-Neuf (p. 231), que les éditeurs ont divisé, je ne sais trop pour quels motifs, en quatre chapitres avec des titres particuliers. Sauval était bien placé pour avoir des détails exacts et précis sur la construction et l'achèvement de ce pont, qui est resté bien certainement le plus célèbre de la capitale (1). Sauval écrivait son discours en 1640 (p. 234); il avait vu mettre la dernière main, peu d'années auparavant, aux travaux nécessaires à l'achèvement complet de ce pont, dont la première pierre avait été posée en 1578, par Henri III, le jour même où il enterra Quélus et Maugiron, tués en duel : « Et « comme c'étoient ses favoris, dit Sauval, et qu'il les avoit « pleurés à chaudes larmes, de mauvais plaisants firent courir « le bruit qu'il avoit résolu de donner à ce pont le nom de « pont des Pleurs. »

Une courte notice sur le *Pont-Rouge*, nommé aussi *Pont-Barbier*, *Pont Sainte-Anne*, *Pont des Tuileries*, mérite d'être signalée (p. 240). C'était une étroite passerelle en bois, barbouillée de rouge, située en face de la rue de Beaune. Ouverte en 1632, emportée par la glace en 1684, elle fut remplacée l'année suivante par le Pont-Royal, qui subsiste encore.

LE ROUX DE LINCY.

(*La suite prochainement.*)

cherchée des vieux livres escris à la main, des histoires de France et autres autheurs approuvez, plus un brief recueil et discours des choses antiques et signalées de la dicte maison, ensemble l'Histoire propre et office de la dicte saincte, par Pierre Le Juge, Parisien, religieux de l'abbaye de Saincte Geneviefve. Paris, 1586, petit in-8.

(1) Je renvoie avec plaisir à la monographie très-détaillée : *Histoire du Pont-Neuf*, par Édouard Fournier. Paris, 1862, in-12, 2 vol.

ANALECTA-BIBLION.

Lettres inédites de Mme de Swetchine, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française; *Paris, Didier et Ce*, 1 volume in-8.

Deux volumes de lettres de Mme Swetchine ont déjà paru, dans ces dernières années, ainsi que sa correspondance avec le R. P. Lacordaire. Nous en avons successivement rendu compte dans le *Bulletin du Bibliophile;* et voilà qu'un quatrième volume de lettres inédites de Mme Swetchine se publie encore, accueilli par le même empressement et la même sympathie que ses aînés, et ce n'est que justice, tant la *grande Russe* s'y montre au moins égale à elle-même!

Dans une excellente préface, en tête de cette dernière publication, M. le comte de Falloux nous dit :

« Je destinais les lettres que l'on va lire à paraître, pla-
« cées à leur date, dans une édition prochaine et complète
« des lettres de Mme Swetchine; cependant je me décide à
« publier ce volume séparément, comme les volumes qui
« l'ont précédé. J'ai été déterminé d'abord par la crainte de
« placer les possesseurs des volumes déjà publiés dans l'al-
« ternative ou d'être privés des lettres encore inédites, ou
« de ne pouvoir se les procurer qu'en achetant l'édition fu-
« ture. J'ai été déterminé, en outre, par la beauté même des
« lettres qui m'ont été successivement confiées, et qui for-
« ment la matière de cette dernière publication. »

Le parti auquel s'est arrêté M. le comte de Falloux est en effet de beaucoup le meilleur. Il eût été très-fâcheux de différer le plaisir des lecteurs, et de noyer, pour ainsi dire, dans une édition complète, la primeur de ces nouvelles

lettres, dont une grande partie mérite au plus haut degré une attention spéciale et un succès à part, avant qu'elles soient collectionnées avec toutes les autres.

Quelques personnes ont craint que la correspondance de Mme Swetchine ne se répétât. Non; et comme le dit si bien M. le comte de Falloux : « Mme Swetchine ne se répète pas, elle se complète. Son sujet est toujours le même, mais la variété des points de vue qu'elle y découvre est infinie. »

Le nouveau volume s'ouvre par les lettres à Mlle de Virieu, la digne fille du comte de Virieu, qui mourut héroïquement, frappé d'un boulet de canon, en 1793, en combattant pour défendre la ville de Lyon contre les soldats de la Convention, et qui avait été membre et président de l'Assemblée constituante. Cette correspondance s'étend de 1824 à la fin de 1852. Elle comprend par conséquent les quatre époques de la Restauration, du règne de Louis-Philippe, de la République et des commencements du second Empire. Quelle carrière pour exercer la plume politique et moraliste de Mme Swetchine! Et avec quel profit pour le lecteur tant de grands événements s'y déroulent, jugés et appréciés par une telle âme et une telle intelligence! Mais combien d'autres intérêts se joignent à celui des événements généraux : les vives et douces expansions de l'amitié, toutes les vicissitudes intimes, les combats et les triomphes de la conscience, les voyages et la peinture vivante des sites!

« J'ai été dans le ravissement du Tyrol, dit quelque part « Mme Swetchine à Mlle Virieu. Après l'Italie, c'est comme « si on passait de l'Énéide aux Églogues. C'est aussi pitto- « resque et cent fois plus beau que la Savoie. Toujours les « mêmes Alpes, toujours le même torrent... et toujours des « aspects et des effets nouveaux. Ah! si vous aviez été là! »

Comme tout cela est rendu d'un seul coup de pinceau! C'est que, nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer dans nos précédents articles, c'est que Mme Swetchine est écrivain aussi habile que profond penseur.

Viennent ensuite les correspondances de Mme Swetchine

avec la marquise de Pastoret, femme du célèbre Pastoret, chancelier en 1829; puis avec une Russe, Mme Swistounof (une seule lettre); puis avec le marquis de la Bourdonnaye, M. Alexandre Tourguenief, Mme la comtesse de Chelaincourt, le R. P. Shouvalof, Mme la comtesse de Germiny, M. le comte Boleslas Potocki, Mme la comtesse Frédro, Mme la vicomtesse de Virieu, morte il y a si peu d'années à Versailles, et qui laisse un ineffaçable souvenir dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue; Mme la duchesse de La Rochefoucauld, dom Guéranger, abbé de Solesme, et quatre anonymes. Le volume se termine par la correspondance de M. de Tocqueville et de Mme de Swetchine, et c'est là un double et puissant attrait. — « Avec M. de Tocqueville, comme le fait remarquer M. le comte de Falloux, Mme Swetchine lutte contre les nobles tristesses de l'homme d'État et de l'homme de lettres. Rien n'est plus touchant, rien ne pénètre plus d'une mélancolique gravité que ce dernier dialogue entre deux grandes intelligences, toutes deux au déclin de leurs jours sans avoir connu le déclin de leurs forces, ni subi la défaillance d'une seule de leurs convictions. »

L'esprit aime à revenir plusieurs fois sur les appréciations aussi judicieuses qu'impartiales que fait Mme Swetchine des hommes et des choses de 1848 à 1852. On y trouve la moralité des événements, et plus d'une prédiction qui part de la connaissance approfondie du cœur humain et des voies providentielles que suit l'histoire à son insu.

Ce volume, comme les précédents, est coupé d'avertissements et de notes qui, sous la plume de M. le comte de Falloux, donnent d'utiles éclaircissements ou ajoutent encore un grand intérêt, pendant tout le cours des lettres qui y sont contenues. M. le comte de Falloux saisit, avec un soin filial, les moindres occasions de faire valoir, par de courtes et lumineuses observations, les passages de la correspondance de Mme Swetchine qui n'auraient pas, pour le public, toute la clarté désirable. C'est qu'en effet, M. le comte de Falloux fut adopté presque tout de suite par l'âme

de Mme Swetchine; on pouvait dire qu'il était son fils spirituel... très-spirituel, n'est-ce pas?

Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant au dernier livre des lettres inédites de Mme Swetchine ce succès de vogue qui devient un succès durable pour toute œuvre de haute moralité et de grand style.

ÉMILE DESCHAMPS.

HISTOIRE DE COINCY, FÈRE, OULCHY, ETC., par M. A. de Vertus, membre de l'Institut historique.

M. de Vertus a circonscrit ses recherches à quelques cantons du Soissonnais, mais dans cet horizon limité il n'a rien négligé d'intéressant. Il a fouillé les archives des mairies, des presbytères, compulsé les registres des notaires, recherché et déchiffré les rares pièces échappées aux ravages du temps et des révolutions, interrogé les papiers de famille et les traditions orales. Glissant rapidement sur les faits déjà recueillis ailleurs, il s'arrête aux documents, aux souvenirs tout à fait inédits, et notamment sur ceux de la révolution, jusqu'ici trop négligés dans de semblables publications. Quelques citations, prises au hasard, suffiront pour donner une juste idée de l'intérêt que présente ce travail.

Voici d'abord Coincy, primitivement fabrique de poteries romaines (*Congiacum*), puis manoir fortifié sous les derniers carolingiens. Au onzième siècle, auprès de ce Coincy primitif ou Coincy-la-Poterie, nous voyons s'élever Coincy-l'Abbaye, et bientôt un village s'abrite à l'ombre des murs du couvent. Pendant la *semaine paîneuse* (semaine sainte) de 1398, Charles VI, alors en pleine démence, passa quelques jours dans le *retraict de Cuency*, tandis que son frère d'Orléans chassait joyeusement dans les bois voisins. Coincy est occupé, saccagé à diverses reprises au quinzième siècle, par les Bourguignons et les Anglais. Pendant les guerres de la minorité

de Louis XIV, le 13 septembre 1650, ce couvent fut encore attaqué par des routiers allemands et espagnols, auxiliaires de la Fronde, mais ces pillards trouvent à qui parler. Le prieur, nommé dom Bataille, et bien nommé, comme on va le voir, encourage à la résistance les moines et les habitants du pays réfugiés dans l'abbaye, et joint religieusement l'exemple au précepte. Après le premier assaut, dom Bataille, voyant que les munitions vont manquer, écrit au gouverneur de Château-Thierry la lettre suivante : « Monsieur, nous sommes assiégés dans notre monastère par mille ou douze cents hommes, tant infanterie que cavalerie. Nous n'avons voulu déférer à la sommation réitérée trois fois par leurs trompettes, et soutenons leurs efforts gaiement et courageusement. Il y en a déjà des leurs sur le carreau; nous sommes tous résolus de mourir pour notre roi; mais, crainte que deux gros escadrons de cavalerie que nous découvrons vers le chemin de Fère, et dont on entend sonner la charge, ne viennent les renforcer, nous vous supplions très-humblement de nous envoyer du secours promptement, s'il vous est possible, et de la poudre, *on la payera*. Ils ne peuvent nous forcer, on les époussette chaudement. Je retourne appuyer nos gens, et suis, Monsieur, votre serviteur. Dom Bataille, prieur claustral de Coincy. » Le succès couronna les efforts du digne prieur; les routiers, voyant qu'il n'y avait que des horions à gagner, ne tardèrent pas à plier bagage.

Vers la fin du dix-huitième siècle, le relâchement s'introduisit parmi les bénédictins de Coincy. Des religieux allaient faire ripaille et danser chez les tenanciers de l'abbaye, ils rentraient à des heures indues et dans un état peu canonique. D'autres flânaient toute la journée près de la fontaine publique, et faisaient aux lavandières d'étranges homélies. Ces scandales furent signalés à la maison centrale de Cluny, qui rétablit l'ordre et la discipline par des mesures énergiques. « C'était en 1788 : le vieux monastère, dit M. de Vertus, se réconciliait avec Dieu et les hommes à son heure dernière. »

En mettant les biens des couvents à la disposition de la nation, l'Assemblée nationale avait promis aux moines le logement et une rente viagère. On sait comment cette promesse fut tenue. En septembre 1792, les derniers moines de Coincy furent expulsés ; la plupart, faute d'argent, ne purent emporter que ce qu'ils avaient sur le corps. L'un d'eux, qui avait une belle bibliothèque particulière, la proposa vainement à son cordonnier pour une paire de souliers neufs. La nombreuse bibliothèque du couvent fut anéantie. On brûla sur place les livres « entachés » de religion ; les autres furent expédiés au chef-lieu du département dans des voitures à claire-voie. Tout se perdit ou fut pillé en route ; pendant plus de trente ans, les épiciers des bourgades du canton se servirent, pour envelopper leurs marchandises, des livres et des parchemins du couvent. D'après les informations prises directement par M. de Vertus, aucun volume de Coincy ne se trouve dans la bibliothèque de Laon. La vieille église du couvent, dont la fondation remontait au onzième siècle, s'écroula d'elle-même bien à propos, échappant par cette ruine aux profanations de la Terreur.

Pendant cette période sinistre, les populations du nouveau canton de Coincy subissent docilement les exigences de la mise en scène révolutionnaire. Là comme ailleurs, ce sont les plus peureux qui affectent les formes les plus violentes. Sous ces exagérations de commande, on sent la persistance des idées religieuses, momentanément submergées, mais non déracinées par ce déluge. Ainsi, quand un arrêté du trop fameux Jacques Roux, représentant et prêtre apostat, prescrit de détruire « tous « les restes de l'ancienne superstition », l'un des plus chauds patriotes de l'endroit, nommé Cesson, va trouver Sivry, commissaire du gouvernement, chargé de poursuivre l'exécution du décret. Ces deux citoyens commencent par regarder à droite, à gauche, si personne ne peut les entendre, puis le dialogue suivant s'établit : « Citoyen commissaire, on a donné l'ordre de détruire les statues de la ci-devant église ; il faut que ce soit exécuté, mais je voudrais cacher

les plus belles. — Je veux bien, mais si on ne veut pas te laisser faire? — Sois tranquille, j'en ai sept ou huit en morceaux que j'ai retirées des décombres de l'abbaye; je les raccommoderai, et elles serviront pour être brisées dans l'inauguration de la fête de la Raison. » Cette manœuvre fut exécutée avec un succès complet, en présence de la population des onze communes du canton. Cesson osa même solliciter ouvertement et obtint la grâce d'une « ci-« devant Sainte Vierge. »

La plupart des autres communes qui figurent dans ce travail offrent aussi d'importants souvenirs historiques. Ainsi, Rocourt montre avec un juste orgueil le tilleul six ou sept fois séculaire, qui abrita sous son ombre, à plus de quatre siècles de distance, Jeanne d'Arc et Napoléon. Breny, situé à la bifurcation de deux voies romaines, avait incontestablement une grande importance du temps des mérovingiens. Le palais de Breny était une des résidences favorites de Chilpéric et de Frédégonde, sa douce compagne. Suivant une opinion qui paraît au moins digne d'un sérieux examen, ce serait à Breny et non à Braine qu'auraient eu lieu plusieurs des scènes rapportées par Grégoire de Tours. Fère-en-Tardenois (du celtique *Tau Ardouina*, tête d'Ardenne?) nous reporte aux grandes luttes du quinzième siècle contre l'invasion anglaise. Au moment où les affaires de Charles VII semblaient le plus désespérées, où la nationalité française ne pouvait plus être sauvée que par une intervention surnaturelle, seul, dans toute la contrée, le château de Fère tenait encore pour le roi légitime. Aladin de Monroy, qui commandait cette forteresse, consentit à une trêve, mais en se réservant le droit de reprendre les armes si le roi Charles pouvait repasser la Seine et marcher sur Fère. Deux des plus grands souverains dont la France s'honore ont passé par ce bourg dans des circonstances à peu près pareilles. En novembre 1590, Henri IV harcelait dans sa retraite l'armée du duc de Parme; en mars 1814, Napoléon s'en allait livrer aux alliés la bataille de Craonne. Enfin, non loin de là, s'élèvent les

débris gigantesques du château de Nesles, où périt d'une mort mystérieuse ce terrible Guillaume de Flavy, l'homme sur lequel pèse l'éternel soupçon d'avoir livré Jeanne d'Arc.

Nous sommes loin d'avoir épuisé tout ce que ce volume offre d'intéressant, même au point de vue de l'histoire générale. On ne saurait trop encourager ces investigateurs modestes et patients, qui explorent sillon à sillon le sol natal, et en exhument tant de souvenirs touchants et curieux. L'éloge de semblables livres peut se résumer en un mot : en nous faisant mieux connaître la France, ils nous la font aimer davantage.

L'ouvrage de M. de Vertus n'a été tiré qu'à quelques centaines d'exemplaires de souscription; plus vingt en *grand papier*, dont quelques-uns seulement restent à la disposition des amateurs. Bon Ernouf.

Mémoires et caravanes de J.-B. de Luppé du Garrané, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Saint-Gilles, suivis des Mémoires de son neveu J.-B. de Larrocan d'Aiguebère, commandeur de Bordères, publiés pour la première fois par le comte de Luppé. *Paris*, *Aubry*, 1865, in-8, tiré à trois cents exemplaires, grand papier vélin.

Ce livre est un nouveau présent fait à l'histoire par les archives d'une famille. Jean-Bernard de Luppé, chevalier et grand commandeur de Malte, après soixante ans de service et de navigation, s'avise, dans l'oisiveté de la vieillesse, de récapituler ses aventures et ses travaux, et d'en dresser le mémoire qu'il adresse à son frère. La vie du pauvre chevalier n'a pas été heureuse, et la male chance en a signé toutes les pages. Le manque de protection, le favoritisme, ont empêché son avancement. La mauvaise foi de ses associés lui a enlevé le profit de ses entreprises. Son patrimoine

s'est épuisé dans l'exercice de ses charges. La maladie et la peste se sont acharnées sur lui. Ce n'est donc pas pour se glorifier que Bertrand de Luppé écrit l'histoire de sa vie, mais au contraire par humilité et par manière d'examen de conscience, afin de s'assurer si lui-même, par quelque manquement ou négligence, n'aurait pas attiré la mauvaise fortune. De cet examen rigoureux le bon chevalier sort convaincu de son innocence, et il conclut que la seule explication sensée qu'il puisse donner de son mauvais sort, c'est *que nous ne pouvons pas tous être heureux*. Cette résignation d'un vieil homme de mer est touchante. Le pauvre homme a tout perdu, santé, jeunesse, et sa peine, et son bien; et il ne réclame rien. Il n'a jamais connu, dit-il, « la « lasche faim d'être riche, » et, une fois pourvu de sa retraite en son prieuré de Saint-Gilles, vieux et meurtri de corps et de cœur, il ne demande plus d'autre faveur à Dieu que de mourir comme il a vécu, au service de la religion.

Il y a pourtant dans cette vie un événement devant lequel la constance du soldat chrétien s'est démentie. Il est vrai que cet événement n'est rien de moins qu'une révolution. En 1636, le cardinal de Richelieu décida de placer dans les attributions du grand amiral de France la charge de général des galères, qui jusque-là était restée sous le régime de la féodalité et ne relevait que de la couronne. Il se passa alors quelque chose de pareil à ce qui s'est vu en 1815, lorsque les premiers ministres de la Restauration remplacèrent dans les cadres de l'armée les officiers de Napoléon, mis à la demi-solde, par des gentilshommes vieillis dans l'émigration et par de jeunes nobles qui n'avaient jamais servi. Le général des galères fut M. de Pont-Courlay, neveu du cardinal, presque un enfant, nous dit-on. Aucun des anciens officiers ne reçut d'avancement, et les charges de capitaine furent distribuées à des hommes nouveaux qui, selon la pittoresque expression de Bertrand de Luppé, *n'avaient jamais vu d'eau salée que dans le pot*. Quant à lui, malade en ce temps-là à Avignon, il fut com-

plétement oublié ; et l'intercession d'un parent bien en cour ne réussit qu'à le faire conserver dans son grade de lieutenant de la galère Réale, qu'il occupait depuis vingt-deux ans. Le vieux gentilhomme ne digéra point cet affront. Il remit sa démission à son nouveau général et s'en retourna à Malte où, après avoir rempli différents emplois de l'ordre, il fut, comme nous l'avons dit, définitivement pourvu d'un prieuré.

Ce que l'on trouve de plus intéressant dans ces mémoires a trait au noviciat, aux exercices, au service de l'ordre de Malte, cette milice indépendante de croiseurs chrétiens qui fit pendant des siècles la police de la Méditerranée. On y apprend quelle forte et rude éducation recevaient les chevaliers pendant ces années d'apprentissage, toutes passées à la mer, en courses et en caravanes, dans les Échelles du Levant et jusqu'à l'entrée du Bosphore. Au récit de ses caravanes sur les galères de Malte, Bertrand de Luppé a joint la relation de ses campagnes au service du roi. Le manuscrit se termine par une instruction détaillée sur les devoirs des officiers des galères : qualités requises au capitaine, au lieutenant, au pilote, au maître-canonnier, etc., etc. C'est la théorie venant après l'exemple.

Voilà donc un marin du temps passé qui ressuscite, non-seulement avec ses habitudes et ses sentiments, mais encore avec son savoir et son expérience. Les amateurs d'archéologie navale pourront naviguer, en galère ou en caravelle, avec Bertrand de Luppé dans ces parages, alors pleins de dangers, et où l'on se promène maintenant en omnibus et sans artillerie. Ah ! que l'Europe était grande en ce temps-là, alors que la Propontide et le Bosphore étaient des espaces impénétrables, et que Malte, isolée au milieu de la Méditerranée, soutenait des siéges, n'osant attendre du secours de ces rivages éloignés que la vapeur rejoint aujourd'hui en quelques heures !

Le journal du chevalier d'Aiguebère, qui fait suite aux mémoires de Bertrand de Luppé, son oncle, est moins développé et aussi moins substantiel; et l'éditeur reconnaît

qu'il a moins d'importance au point de vue historique. J'y trouve cependant un intérêt plus général, plus humain. L'auteur est moins spécialement un militaire et davantage un voyageur. Il y est un peu plus question des lieux et des hommes, des monuments et des aspects. Le chevalier, arrivant à Naples, s'occupe d'autre chose que du port et du mouillage. On voit enfin dans ce journal apparaître la curiosité du voyageur moderne, née d'un plus grand loisir et d'une plus grande sécurité.

Ce sont là, en somme, deux intéressantes chroniques, et M. le comte de Luppé, en les publiant, a rendu service à l'histoire et aux lettres. CH. A.

HISTOIRE DU SIEUR ABBÉ-COMTE DE BUCQUOY, singulièrement son évasion du For-l'Évêque et de la Bastille, par Mme du Noyer, avec préliminaire et appendice biographique et bibliographique. *Paris, librairie Richelieu*, 1866, in-16 carré (tiré à petit nombre).

Tout le monde a lu dans un des plus charmants contes de Gérard de Nerval (1) les péripéties de la poursuite de l'*Histoire de l'abbé de Bucquoy*, ce livre fugace, rencontré d'abord chez un bouquiniste de Francfort, cherché ensuite vainement dans toutes les bibliothèques et chez tous les libraires de Paris, et enfin acquis par l'intermédiaire de M. Techener à la vente Motteley. C'est ce livre évidemment rare, puisque l'histoire de sa conquête est une sorte d'odyssée, qu'un bibliophile érudit et modeste réimprime aujourd'hui d'après l'édition de 1719, la même que Gérard de Nerval a eue entre les mains d'abord à Francfort, puis à Paris. La première édition (1718) n'est connue que par la

(1) *Angélique*, dans les *Filles du Feu*, nouvelles, Giraud et Dagneau, 1854.

mention de la Biographie universelle. Une remarque que l'auteur des *Filles du Feu* n'avait pas faite, c'est que les *Lettres de deux dames*, où sont rapportées les aventures de l'abbé de Bucquoy, sont exactement les mêmes que l'on trouve dans le recueil des *Lettres historiques et galantes* de Mme du Noyer. C'est ce que le nouvel éditeur constate après comparaison des textes, en restituant sur le titre le nom de l'auteur. Le récit épistolaire des deux évasions de l'abbé est, dans l'édition originale, accompagné de diverses pièces satiriques en prose et en vers, spécimen de la verve turbulente et rancunière du héros. L'éditeur se borne à en donner l'analyse avec extrait des endroits les plus saillants, et nous pensons qu'il a raison, ces pamphlets principalement dirigés contre les femmes et contre la monarchie de Louis XIV ayant perdu une notable part de leur intérêt. Cette réimpression ainsi réduite est une lecture agréable, une chronique curieuse, propre à faire patienter les affamés qui, à l'exemple de Gérard de Nerval, se sont mis à la poursuite de l'édition originale. On a reproduit en tête du volume le frontispice représentant la Bastille entourée de devises et de figures allégoriques. CH. A.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Il est fâcheux d'avoir à le constater, mais c'est hors de la France que voient le jour, en ce moment, les publications les plus importantes relatives aux origines de la typographie; ce sujet, souvent traité, est repris avec une attention nouvelle, basée sur l'étude approfondie des documents et des textes originaux. Les beaux ouvrages de M. Holtrop, à la Haye, de M. Sotheby, à Londres, sont connus des amateurs et des érudits; un savant libraire de Leipzig, M. T.-O. Weigel, vient d'ajouter à ces importants travaux un livre qui, en ce genre, se place au premier rang.

L'auteur, dévoué à l'histoire de la typographie, a formé à grands frais, et à force de patience toujours éveillée, une collection très-remarquable des premiers produits de l'industrie qui devait opérer une immense révolution dans la marche de l'esprit humain. Les impressions typographiques, les anciennes gravures sur bois ou en taille-douce, les plus vieilles cartes à jouer, ont été surtout l'objet de ses prédilections.

Ayant des matériaux aussi riches et aussi précieux sous la main, M. Weigel a tout naturellement cédé au désir de les faire connaître; il les a reproduits dans un ouvrage de luxe, exécuté avec le plus grand soin dans le célèbre établissement typographique de Brockhaus à Leipzig, rempli de fac-simile exécutés de la façon la plus remarquable.

Nous rendrons compte de cette belle publication; pour le moment nous nous bornerons à signaler quelques-uns des trésors que possède M. Weigel, et dont elle offre l'image fidèle aux regards des bibliophiles :

Le Christ en croix, impression sur métal et sur parche-

min de la première moitié du douzième siècle ; Saint Christophe portant l'enfant Jésus, autre impression sur cuivre de la fin du quatorzième siècle ; Saint George à cheval, gravure de la même époque ; *Moral Plays*, ou stances sur les sept vertus théologales, seul fragment d'un livre xylographique anglais, exécuté de 1450 à 1470 (c'est le seul exemplaire connu) ; la seule épreuve connue d'une gravure sur bois de 1460 ; la première édition d'un livre xylographique célèbre : *Ars moriendi ;* un manuscrit sur vélin de l'*Apocalypse*, de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle, avec miniatures ; la Vierge, reine du ciel, gravure du maître P., de 1451, pièce des plus intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art. Cette énumération, qu'il serait facile de continuer, démontre quels ont été les succès de M. Weigel comme collectionneur, et quelle est l'importance de l'ouvrage dont il vient d'enrichir les sciences relatives aux essais de la typographie et de la chalcographie.

— Nous recevons les statuts d'une société des Bibliophiles de Guyenne, dont le siége sera à Bordeaux. Nous les reproduisons pour l'édification des bibliophiles des autres parties de la France.

Article I. La Société des Bibliophiles de Guyenne est instituée pour publier, traduire ou réimprimer les ouvrages, inédits ou rares, qui intéressent l'ancienne province de Guyenne.

Art. II. Pour être membre de la Société, il suffit de faire verser chaque année, avant le 1er mai, la somme de vingt francs, dans les mains du Trésorier ou du Libraire de la Société.

Art. III. Tous les Sociétaires jouissent des mêmes avantages : voix délibérative dans les réunions et droit à un exemplaire de toutes les publications faites par la Société ; l'exemplaire de chacun des Sociétaires portant sur le faux titre un numéro d'ordre avec ses noms et qualités.

Art. IV. Toutes les publications faites par la Société

seront imprimées dans le même format. Les ouvrages dont l'étendue dépassera huit feuilles d'impression auront droit à une pagination et à une table particulières. Les ouvrages d'une étendue moindre de quatre feuilles ne pourront obtenir ni pagination ni table particulières, à moins qu'un des Sociétaires ne consente à en payer les frais.

Art. V. Il ne pourra être tiré de chaque publication que cent exemplaires en sus du nombre des exemplaires réservés pour les Membres de la Société.

Art. VI. Les Statuts et la liste des Membres de la Société seront imprimés chaque année en tête du premier volume publié.

Pour la première année, le rang des Sociétaires fondateurs sera désigné par la voie du sort, et les Membres ainsi classés conserveront leur numéro d'ordre tant que, pour une cause quelconque, ils n'auront pas cessé de verser leur cotisation dans le délai fixé par l'article 2.

Pour les années suivantes, les nouveaux Souscripteurs et même les Membres anciens qui redeviendront Membres de la Société, recevront le numéro d'ordre que leur assignera leur rang d'inscription sur le registre du Trésorier.

Art. VII. La Société est administrée par un Comité composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire, du Secrétaire-adjoint, du Trésorier et du Trésorier-adjoint.

Art. VIII. Les Membres du Comité sont élus chaque année, au mois de décembre, pour entrer en fonctions au mois de janvier suivant.

Le Comité se réunit, sur la convocation du Président, toutes les fois que la chose paraît nécessaire.

Pour qu'une décision du Comité soit valable, trois Membres au moins doivent être présents.

Art. IX. Les Sociétaires se réunissent le 25 de chaque mois pour délibérer sur le choix et l'ordre des publications qui doivent être faites, sur l'emploi des fonds, sur les travaux présentés, etc.

En l'absence des Présidents, l'Assemblée est dirigée par

le Sociétaire inscrit le premier sur la liste des Membres.

Pour qu'une décision soit valable, il faut que cinq Membres au moins signent le procès-verbal.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. X. L'impression des publications est surveillée par le Comité, auquel la Société pourra adjoindre spécialement un ou plusieurs Membres et même une personne étrangère à la Société.

Art. XI. Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite.

Art. XII. En cas de dissolution de la Société, les manuscrits, les imprimés et tous les objets appartenant à la Société deviendront la propriété de la ville de Bordeaux.

Bordeaux, le 7 février 1866.

Les Membres du comité d'administration :

Gustave Brunet, *Président*; Jules Delpit, *Vice-Président*; Reinhold Dezeimeris, *Secrétaire*; Henri Barckhausen, *Secrétaire-adjoint*; Gustave Labat, *Trésorier*; Emmanuel Tessandier, *Trésorier-adjoint*.

Vu et approuvé, pour rester annexé à notre arrêté d'autorisation.

Bordeaux, le 10 février 1866.

Le Préfet : Comte de Bouville.

LES

MONUMENTS EXPIATOIRES.

C'était l'autre jour. Je me promenais au hasard, suivant ma coutume, préoccupé par des questions d'une grave importance pour la conduite de la vie, comme de savoir par quel étrange mystère de transmutation les chenilles vertes et jaunes deviennent des papillons rouges et bleus; ou bien quel autre artifice, encore mieux approprié à la circonstance, le Chat botté aurait pu employer pour venir à bout de l'ogre magicien. Mais je n'étais guère plus avancé qu'à l'ordinaire sur ces difficultés abstruses, à l'examen desquelles j'ai sottement vieilli, après Aristote, Bacon, Leibnitz, et je ne sais quels autres songe-creux, quand je fus tiré de ma méditation par une rencontre inopinée. Ce n'est pas que l'homme qui m'en détourna vînt à moi en ligne directe, comme tant de fâcheux de votre connaissance qu'il est impossible d'éviter, à moins de tracer sur le cercle dont ils parcourent le diamètre une tangente de mauvaise grâce, et de vous sauver dessus à califourchon sans regarder derrière vous. Il me tournait, au contraire, exactement le dos, et ne paraissait pas disposé à sortir de l'immobilité dans laquelle je venais de le surprendre, et qui le faisait ressembler de loin, avec sa taille linéaire, à un long

cippe funèbre élevé sur un tombeau. Cette similitude, que vous trouverez probablement un peu forcée, serait cependant venue comme à moi à l'esprit le plus prosaïque dont il soit possible de se faire une idée, à un tributaire annuel de l'*Almanach des Muses*, à un poëte de circonstance, à un tragique de l'Institut, s'il avait aperçu l'homme dont je parle, dans l'étrange position où il tomba sous mon sens comparatif. Il s'était arrêté à une égale distance de deux monuments expiatoires : l'un qu'on achevait de démolir, l'autre qu'on commençait à édifier; et si vous vous rappelez sa mince projection perpendiculaire vers le zénith, ce qui est infaillible pour peu que vous l'ayez vu une fois, vous savez comme moi qu'il n'y a rien de plus propre à réveiller dans l'imagination le souvenir d'une colonnette gothique.

J'arrivai donc jusqu'à lui sans être entendu, et l'entourant facilement de l'avant-bras, en laissant glisser ma main du haut de son épaule, dont la brusque déclivité laisse à peine l'idée d'une courbe ou d'une saillie sensible : — Eh bien, cher Maxime, lui dis-je affectueusement (car le tour bizarre de sa pensée, qui est presque aussi paradoxal que celui de sa conformation, ne m'a jamais empêché de l'aimer un peu), voici enfin des travaux dont l'objet doit plaire à votre philanthropie rêveuse et sentimentale! Honneur aux sociétés qui expient le passé par des monuments solennels, car elles commencent à comprendre la conséquence infaillible des violences politiques! et, s'il y a en logique une induction bien rationnelle, c'est qu'il est permis d'espérer que, d'expiations en expiations, les peuples parviendront un jour à se passer d'expiations.

Maxime se tourna vers moi, se recueillit un moment et s'assit sur une pierre des constructions ou des démolitions (je ne sais pas lequel, la chose étant assez difficile à vérifier). Je m'assis aussi à son côté, parce que je savais qu'il parlait longtemps quand il se mettait à parler, et surtout lorsque le hasard le faisait tomber sur sa figure favorite, l'énumération, qui est, entre nous, la plus commode de toutes pour allonger les livres. Or, ce pauvre Maxime a fait des livres comme tout le monde, mais il ne s'en vante pas.

Aussitôt que Maxime fut assis, il commença : « S'il y a deux objets de méditation dignes d'intérêt, me dit-il, dans ce qui nous reste de notre vieille organisation sociale, ce sont les monuments et les expiations.

« Les monuments sont la dernière gloire des peuples ; les expiations sont leur dernière vertu.

« Eh ! mon Dieu ! je ne vous blâmerai pas d'avoir élevé dans Paris vos deux, vos trois, vos dix monuments expiatoires ! toutes les gouttes de sang que vous avez essayé de racheter à ce prix étaient tombées sur mon cœur ! — Écoutez-moi pourtant, si vous avez foi à ma sincérité.

« N'attentez pas aux monuments expiatoires qui existent, parce que ce sont des monuments, et qu'il n'y a pas de mal que l'expiation laisse quelques monuments à l'histoire, parmi ceux de la flatterie et de l'esclavage, pour montrer qu'aux plus mauvais temps la justice conserve un sanctuaire dans le cœur de l'homme.

« L'instinct de moralité sociale qui vous anime encore vous a heureusement dirigés en cela aux premiers

jours de la révolution actuelle, et rien n'était plus propre à honorer votre victoire. Vous avez respecté dans vos colères, et le monument du cimetière de la Magdeleine, qui atteste de si hautes infortunes royales, et le monument de cette autre place, où un dernier sacrifice fut consommé par le poignard de Louvel. Vous avez senti que l'expiation était un acte de culte, protégé par l'inviolabilité de la conscience, et vous vous êtes arrêtés devant elle avec la religieuse terreur qu'inspirent les choses saintes. Cela est bien, je vous le répète, et ces monuments porteront désormais un témoignage de plus à la postérité. Ils prouveront qu'il vous restait en 1830, et jusque dans l'explosion de vos passions les plus effrénées, quelque sentiment de pitié pour l'infortune et de vénération pour les morts.

« N'achevez point de monuments d'expiation, et ne vous inquiétez pas des ruines de ceux que vous laissez inachevés. Ces ruines, datées d'une révolution, parleront plus haut à l'avenir que tous les monuments.

« Renoncez à vos expiations et à vos monuments d'expiation, et n'en élevez plus : vous auriez trop à faire.

« Les expiations, voyez-vous, c'était le devoir d'une génération nouvelle envers celle qui l'avait précédée, dans une nation jeune et pure encore; car jamais génération n'a passé sur la terre sans crime, depuis Adam. Chez une nation plus civilisée, pour me servir de vos superbes paroles, il faudrait une expiation tous les ans; il faudrait une expiation tous les mois, une expiation tous les jours, selon le degré de son perfectionnement. — Chez vous, une expiation est une déri-

sion exécrable, un acte d'hypocrisie ou de démence à se déchirer le sein de honte et de désespoir!

« Savez-vous un cadran dont l'aiguille marque assez lentement les minutes pour vous donner le temps de consacrer une solennité à tous vos cruels anniversaires?

« Savez-vous une carrière inépuisable qui puisse fournir une pierre monumentale à la fosse de tous ceux qui sont morts pour vos erreurs, pour vos folies et pour vos passions?

« Et qui vous demande des expiations, je vous prie?... — Des expiations de vous!... qui êtes une expiation vivante plus instructive que les marbres, et plus parlante que les inscriptions!...

« Des expiations à Paris!... — Mais vous ne foulez pas un grain de poussière qui n'ait une expiation à demander, s'il prenait une voix! Vous ne respirez pas un atome qui n'ait vécu, qui n'ait pensé, qui n'ait fait partie d'un corps animé que l'injustice de vos lois sanglantes a mutilé, brisé, anéanti! — Quand la boue de vos semelles s'imprime sur une pierre du pavé de Paris, elle y salit un noble sang. — Quand vous roulez un moellon pour la construction du monument expiatoire d'un demi-dieu, prenez garde! vous allez achever de broyer la tête de la victime! il n'y a pas une de vos expiations qui ne profane une cendre!

« Et puis, les pensées les plus sérieuses vieillissent-elles assez dans votre enthousiasme d'enfants, pour vous laisser le loisir d'expier quelque chose? Je vous ai vus, Dieu me pardonne, expier le lendemain les expiations de la veille! Je vous ai vus, témoins impassibles et réparateurs impuissants de tous les crimes,

expier en vaines cérémonies tous les malheurs que vous aviez soufferts sans vous plaindre, et dresser des pierres tumulaires sur toutes les fosses que vous aviez aidé à creuser. Je ne connais cependant qu'un outrage que vous ne vous soyez pas encore avisés d'expier hautement pour l'instruction de l'avenir, celui que votre morale politique fait depuis si longtemps à la raison et à l'humanité.

« Il ferait beau voir, vraiment, dans le vieux Paris, un monument expiatoire partout où une expiation est due à l'innocent assassiné! — Mais quand vous serez convenus d'accorder cette juste réparation aux morts, Parisiens, je vous le demande! où logerez-vous les vivants?

« Une expiation par crime! Je vous en défie! Quand on fait peser sur le sol, depuis des siècles, le nom, les murs et la population de Paris, il faut se décider à faire banqueroute à Némésis. Il faut mourir insolvable.

« Songez-y donc un moment. Réglons nos comptes, soldons nos fureurs, équilibrons le bilan des violences et des réparations. Voyons ce qu'on peut payer de sang avec des devis d'architectes et des journées de maçons.

« Un monument d'expiation au Louvre, pour la Saint-Barthélemy!

« Un monument d'expiation aux Tuileries, pour le 10 août!

« Un monument d'expiation au Luxembourg, pour le 7 décembre!

« Un monument d'expiation au parvis Notre-Dame, pour tant d'expiations sacriléges imposées à l'innocence!

« Un monument d'expiation à Saint-Germain-l'Auxerrois, pour son tocsin parricide!

« Un autre monument d'expiation à Saint-Germain-l'Auxerrois, pour la violation de ses tabernacles!

« Un monument d'expiation à l'endroit où s'élevaient les tours du Temple!

« Un monument d'expiation au pied des tours de la Conciergerie!

« Des monuments d'expiation devant l'Abbaye, devant le Châtelet, devant la Force, devant la Salpêtrière, devant Bicêtre, devant toutes les prisons de Paris, pour les inexpiables attentats de septembre!

« Un monument d'expiation par cadavre! Démolissez alentour! agrandissez le préau! faites de la place!

« Un monument d'expiation sur l'emplacement du Manége, où fut prononcée la proscription d'un million de Français!

« Un monument d'expiation sur l'emplacement des Jacobins, où Marat fut fait dieu!

« Un monument d'expiation au seuil de l'Hôtel de Ville, pour Foulon et pour Berthier!

« Un monument d'expiation à l'Opéra, pour ce généreux Berry, dont la mort rayonna de plus de vertus que toutes les apothéoses de l'antiquité!

« Un monument d'expiation au terre-plein du Pont-Neuf, pour Jacques de Molay!

« Un monument d'expiation derrière l'ancien collége Saint-Antoine, pour le bûcher des Templiers!

« Un monument d'expiation au gibet de Montfaucon, pour Enguerrand de Marigny!

« Un monument d'expiation pour Jacques d'Armagnac, chef de la *Ligue du bien public*, au milieu du

carré des Halles, où il inonda de son sang ses pauvres enfants en blanches robes de lin!

« Un monument d'expiation dans la rue Culture-Sainte-Catherine, où tomba, sous les coups des assassins, ce brave Olivier de Clisson, votre bouclier contre l'Angleterre!

« Un monument d'expiation dans la rue Barbette, pour le duc d'Orléans, le rempart de votre monarchie déchue et de votre roi en enfance contre les farouches ambitions de la Bourgogne!

« Un monument d'expiation sous les croisées de l'école de Presles, pour le grand Ramus, le restaurateur de vos sciences grammaticales et de vos doctrines philosophiques!

« Un monument d'expiation dans la rue Bétisy, à cette maison à gauche, en entrant dans la rue de la Monnaie, d'où Coligny égorgé fut jeté à la populace comme une proie par le Bohême Dianowitz et le Siennois Petrucci!

« Un monument d'expiation, s'il vous plaît, dans la rue de la Féronnerie, pour un soldat béarnais qui s'appelait Henri IV!

« Un monument d'expiation au Palais, pour le président Brisson!

« Un monument d'expiation au Palais, le monument sacré, le monument heureusement inviolé de Malesherbes!

« Un monument d'expiation au Champ-de-Mars, pour l'émeute pétitionnaire qu'y foudroya la loi martiale!

« Un monument d'expiation pour Bailly, qui eut le difficile courage de la faire exécuter dans l'intérêt de la patrie, car la justice distributive des monuments

doit être impartiale et réciproque, pour se rendre digne de l'histoire!

« Un monument d'expiation à la plaine de Grenelle, pour les défenseurs de la monarchie et pour ceux de la liberté, qui croyaient sincèrement défendre la même chose!

« Un monument d'expiation à la place de Grève, pour tous les infortunés qui y ont péri, holocaustes innocents de la justice trompée, comme Lesurque; ou témoins dévoués de la foi des croyances et des sentiments, depuis Anne Dubourg et Geoffroy Vallée, jusqu'aux patriotes de 1815 et aux sergents de la Rochelle!...

« Un monument d'expiation à la place Louis XV! La préfecture de la Seine lui a promis des ornements. Nous pourrons les multiplier comme les pierres de Carnac, et rien n'empêchera que nous élevions quelques-unes de ces constructions à la hauteur de la grande pyramide, si le budget s'élargit assez pour suffire à payer un jour, des tributs de la nation, toutes les expiations de Paris!

« Un monument d'expiation à la barrière du Trône, au rond-point où fut dressé l'échafaud de sainte Élisabeth Capet, qui se chargera volontiers de vos expiations devant Dieu!

« Un monument d'expiation à la porte de Nêle!

« Un monument d'expiation à la croix du Trahoir!

« Un monument d'expiation aux fossés de la Bastille! Un monument d'expiation à la grille du Palais!

« Un monument d'expiation partout où le sang a injustement coulé pour le plaisir des rois légitimes ou pour celui des rois plébéiens!

« Un monument d'expiation partout où a roulé le

carrosse, la charrette ou le tombereau du patient sacrifié au fanatisme des religions ou aux frénésies des partis !

« Et ce n'est pas tout !

« Un monument d'expiation sous cette mansarde de la rue Plâtrière où Jean-Jacques Rousseau, dédaigné de ses contemporains, a copié de la musique pour vivre !

« Un monument d'expiation à l'hôpital où est mort Gilbert !

« Un monument d'expiation à la borne où a mendié Malfilâtre !

« Un monument d'expiation partout où le génie méconnu, repoussé, proscrit, a laissé tomber sur la terre une larme d'indignation et de douleur qui crie vengeance contre vous !

« Un monument d'expiation dans toutes les rues !

« Un monument d'expiation devant toutes les portes !

« Un monument d'expiation à tous les mois, à toutes les semaines, à tous les jours !

« Des monuments d'expiation à la Royauté, à la République, au Consulat, à l'Empire, à la Restauration !

« Des monuments d'expiation aux catholiques, aux protestants, aux philosophes, aux visionnaires, aux politiques, aux ligueurs, aux aristocrates, aux patriotes, aux fédéralistes, aux jacobins, aux émigrés, aux chouans, aux bonapartistes, aux *carbonari*, à quiconque a payé de son sang, au gré de vos caprices et de vos passions, l'exercice du droit sacré de penser, de parler et d'écrire !

« Des monuments d'expiation pour votre sang ! des monuments d'expiation pour le nôtre ! le nôtre, était-ce de l'eau ?

« Et vous serez alors ce que vous devez être avant peu : *la ville des Expiations!*

« Et vous n'avez pas besoin de faire tant de frais pour remplir cette destinée, car le titre que vous ambitionnez, un doigt invisible achèvera bientôt de l'écrire sur vos ruines!

« Et l'on comprendra, quand votre arrêt sera tracé tout entier, pourquoi vous avez été voués par excellence comme un symbole éternel au culte de l'expiation; car jamais le Forum, le Capitole et Tarpéia n'ont ruisselé de tant de sang que vos places publiques, dans ces innombrables journées de votre histoire dont les forfaits ont absous Rome et Babylone!

« Arrangez-vous, si vous m'en croyez, pour une expiation universelle où viennent se confondre toutes les expiations; et, si vous n'avez plus foi au Dieu de vos ancêtres, n'hésitez pas à relever l'autel de la Concorde romaine! Venez vous y embrasser, s'il vous reste encore assez de sentiments humains pour vous croire dignes d'un pardon mutuel, et brisez pour jamais sur la pierre des purifications la hart de la potence et le fer de la guillotine! C'est à ce prix seulement que vous aurez expié quelque chose aux yeux de la postérité! »

Maxime se leva en achevant ces paroles, et s'éloigna sans faire beaucoup d'attention à moi.

Je me levai à mon tour; je me hâtai de regagner mon réduit, parce que le soleil se couchait, et j'écrivis en arrivant ce qu'il venait de me dire, avant d'avoir pris le temps de m'assurer que cela valût la peine d'être écrit.

Dieu sait si on ne l'imprimera pas!

CH. NODIER.

HENRI SAUVAL

HISTORIEN DE PARIS.

(1620-1670.)

TROISIÈME ARTICLE.

Examen critique des quatorze livres qui composent l'ouvrage imprimé avec le nom de Sauval.

§ IV. Livre quatrième.

Ce livre contient l'histoire des églises, chapelles et cimetières de Paris. Bien qu'il ne remplisse pas moins de cent cinquante pages in-folio, il s'en faut, et de beaucoup, que le vaste sujet qui en fait la matière y soit traité avec de justes proportions. Si j'en excepte deux ou trois notices, que je vais signaler plus loin, toutes les autres ne renferment que des matériaux rassemblés sans aucun ordre, et tels que les éditeurs les ont trouvés dans les manuscrits qui leur étaient confiés. Il suffit pour s'en convaincre de suivre ces différentes notices, mal jointes ensemble, qui n'ont que peu de lignes pour la plupart (voyez les pages 332, 333, 334), où des renseignements pris de toutes mains sont mêlés avec le texte. La notice sur Notre-Dame ne contient que deux pages (p. 371, 372), auxquelles les éditeurs ont joint le procès-verbal de ce qui s'est trouvé sous le maître autel de la Métropole, lorsqu'il fut rebâti en 1650. Sauval avait bien certainement le dessein de donner beaucoup de développement à cette partie de son ouvrage; on peut en juger par trois discours qu'il a eu le temps d'achever, et qui sont hors de toutes proportions avec les autres notices. Le premier est relatif à Saint-Germain-l'Auxerrois (p. 299 à 331); le second, aux Filles-Dieu (p. 470 à 485); le troisième, à l'église et à l'abbaye de Mont-

martre (p.349 à 357). J'ai dit précédemment que Sauval aimait à recueillir les proverbes qui avaient cours dans les localités dont il faisait l'histoire; il en cite jusqu'à cinq qui sont relatifs à Montmartre ou bien à ceux qui habitaient le faubourg de ce nom (voir page 350). Gui Patin nous assure que Sauval avait le projet de donner toutes les épitaphes des personnages remarquables enterrés dans les différentes églises de Paris; il voulait y joindre aussi une courte notice sur chacun de ces personnages, ainsi que le prouvent les dernières pages du discours sur Saint-Germain-l'Auxerrois, dont je viens de parler. C'est le seul fragment d'un travail de ce genre que les éditeurs nous aient donné.

Ce quatrième livre commence par un discours du docteur de Launoy, relatif aux anciennes églises de Paris, ouvrage remarquable dont il est bon de faire connaître l'histoire. En 1648, Adrien de Valois, l'auteur de la Notice des Gaules et de plusieurs autres ouvrages remarquables, fit paraître une dissertation sur les principales églises bâties par les premiers rois de France. Niceron a fait connaître les motifs qui ont engagé l'auteur à écrire cet ouvrage : « M. de Valois « étant chez M. Le Fèvre-Chantereau qui tenoit un jour de « chaque semaine une assemblée de ses amis, pour s'entre- « tenir avec eux de science et d'histoire, quelques-uns lui de- « mandèrent pourquoi, en parlant de la basilique de Saint- « Vincent élevée par la libéralité de Childebert, il lui avoit « donné le nom de monastère ,que Grégoire de Tours et Fré- « dégaire ne lui donnent jamais, mais seulement celui d'é- « glise et de basilique. M. de Valois, pour satisfaire à leur « demande, composa cette dissertation, où il entreprit de « démontrer que cette église avoit été un monastère dès son « commencement. M. de Launoy qui se trouvoit souvent à « cette assemblée, ayant composé un petit écrit contre cette « dissertation, M. de Valois y répondit par un second ou- « vrage (1). » Le petit écrit du docteur de Launoy, qui n'a

(1) Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la

pas moins de deux cent cinquante pages in-8, est adressé à Henri Sauval, ce qui prouve que le docteur et l'avocat étaient fort liés ensemble, celui-ci mettant à profit la science bien connue et si redoutée du docteur (1).

En réponse au second ouvrage d'Adrien de Valois, de Launoy s'empressa de publier, la même année, le discours sur les anciennes églises de Paris dont la traduction française commence le quatrième livre des Antiquités (2).

Bien que les éditeurs aient donné à une des divisions de ce livre IVe le titre de *Cimetières* (p. 497), il n'y est aucunement question de cette partie importante de l'histoire de Paris, qui, du reste, n'est traitée dans l'ouvrage imprimé que d'une manière incomplète, par incidence, en quelques pages éparses dans les deux premiers volumes (voir à la table, au mot *Cimetière*). On ne trouve là que des détails sur des antiquités gallo-romaines découvertes à Paris, que j'ai cités déjà dans l'analyse du livre premier (3). Quelques pages intéressantes terminent cette division : elles sont relatives au droit d'asile, qui, pendant le moyen âge, appartenait aux églises.

§ V. Livre cinquième.

D'après le prospectus que j'ai publié dans le précédent mé-

république des lettres, etc. Paris, 1729 à 1745; 43 vol. in-12. T. III, p. 214.

(1) Disceptatio de Basilicis quas primi Francorum reges condiderunt an ab origine monachos habuerint. Parisiis, 1658, in-8. — *Item*, insérée à la fin du troisième volume de l'Histoire de France. — Joannis Launoii Parisiensis theologi Judicium de Hadr. Valesii disceptatione quæ de Basilicis inscribitur. Lutetiæ Parisiorum, 1658, petit in-8. Ad Henricum Sauvallum. — Hadriani Valesii Disceptationis de Basilicis defensio adversus Joh. Launoii, etc., de ea judicium, ejusdem de vetustioribus Lutetiæ basilicis Liber. Parisiis, 1660, in-8.

(2) Joannis Launoii Constantiensis theologi Parisiensis Varia de duobus Dionysiis Atheniensi et Parisiensi opuscula, etc., ubi ex occasione multa ad gallicanæ ecclesiæ originem spectantia tractantur. — Accessit de veteribus basilicis Parisiensibus Disquisitio. Parisiis, 1660, in-8.

(3) Voir plus haut, p. 228.

moire, le cinquième livre devait traiter *des Hôpitaux*, *des lieux pour les enfants de famille débauchés*, *de la Cour des Miracles*, *des Filles-Dieu*, *des Magdelonnettes*. On y trouve en effet ces matières; mais elles sont mêlées à plusieurs autres qui ne sont ni classées, ni rédigées dans un ordre meilleur que le reste de l'ouvrage. Par exemple, le récit sur la Cour des Miracles (p. 510) est suivi de deux pages sur les bohémiens qui se répandirent dans Paris en 1427, après avoir rempli de leurs exploits une des foires du Lendit. Puis recommence l'histoire des hôpitaux et des hospices, car Sauval mêle ensemble tous les établissements de bienfaisance; plusieurs de ces notices n'ont qu'une demi-page ou même peu de lignes, et sont évidemment restées inachevées. Cependant quelques notices plus longues méritent d'être signalées : 1° l'Hôtel-Dieu. Il y a des détails importants sur cet établissement tel qu'il était en 1660. 2° Sous le titre de : *Hôpital général de Paris*, sont réunis dans le même chapitre : la Pitié, la Salpêtrière et Bicêtre. L'auteur donne des renseignements curieux sur l'origine et l'état de ces hospices dans lesquels avaient été concentrés, de son temps, tous les mendiants qui, depuis plusieurs siècles, vivaient en état de vagabondage dans Paris. Les liaisons qu'il avait formées avec quelques-uns des administrateurs de ces hôpitaux durent le mettre en position d'être bien informé. Lui-même fut un des bienfaiteurs de cette fondation de charité, une des plus remarquables du dix-septième siècle. On a vu au commencement de ces recherches qu'il légua tous ses biens à cet établissement, moyennant une rente viagère qui ne fut pas longtemps payée (1). 3° L'Hôtel royal des Invalides, de la p. 537 à la p. 559, notice curieuse et assez complète.

4° Les Filles-Dieu. Page 562 à 574. Ce discours très-intéressant est dédié à M. Du Ryer, historiographe du Roi, un des quarante premiers membres de l'Académie française.

5° Les Filles-Pénitentes et l'ancienne abbaye de Saint-Magloire, avec pièces justificatives. P. 575 à 583.

(1) Voir au Ier mémoire publié en 1862, xve série.

6° L'Hôtel-Dieu d'Étienne Haudri ou l'hôpital des Haudriettes. P. 598 à 607.

7° Et enfin, un discours sur l'ordre des Chevaliers-Hospitaliers de Malte, avec un état des biens immeubles possédés par le Grand-Prieur établi au Temple à Paris. P. 607 à 616.

A la fin du cinquième livre, les éditeurs, ainsi qu'ils le déclarent dans leur préface, ont ajouté cent douze pages qu'ils ont cotées 617 à 728, en plaçant une étoile à gauche du chiffre; elles contiennent un travail fait par eux qu'ils ont intitulé : *Histoire des couvents, communautés, congrégations et maisons religieuses d'hommes en la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, par ordre alphabétique.* Ce sont généralement des articles fort courts, rédigés à la hâte, et sans aucun ordre. On y trouve quelques lettres patentes relatives à l'établissement de ces communautés. Les éditeurs ont dû se servir des notes recueillies par Sauval. Il est difficile de comprendre pourquoi ils ont si mal placé ce travail, et ajouté ainsi à la confusion du manuscrit qu'ils étaient chargés de mettre en œuvre.

§ VI. Livre sixième.

D'après le prospectus que j'ai publié précédemment, le sixième livre devait être consacré aux halles, aux marchés, aux foires et boucheries, et enfin au Parloir aux bourgeois, à l'Hôtel de Ville et au gouvernement municipal de Paris. Cet ordre, assez confus, n'a pas été suivi; toute la partie très-importante relative à l'Hôtel de Ville et au gouvernement municipal a été rejetée au livre IX (t. II, p. 467), et l'on ne trouve dans celui-ci que ce qui a rapport aux places, aux boucheries, aux halles et marchés, et aux foires. Ces matières étaient plus que suffisantes pour remplir convenablement un livre; mais, à cet égard, le manuscrit laissé par Sauval n'était pas en meilleur ordre que le reste, aussi les éditeurs n'ont-ils rien donné de complet. Le petit nombre de pages relatives aux places est des plus insuffisants et ne donne que très-peu de renseignements dignes de remarque.

Les deux pages intitulées *Places inconnues* (p. 619) auraient pu renfermer des détails curieux sur l'état de Paris sous les Romains et sous les rois des deux premières races, mais ce ne sont que des notes, exactes à vrai dire, qui avaient besoin d'être développées. L'article relatif à la place Royale n'a pas deux pages et n'est absolument qu'ébauché. Il est regrettable, à tous égards, que Sauval ne nous ait pas laissé un ample discours sur cette place. Au moment où il écrivait, elle était achevée depuis peu de temps, et on la considérait encore comme un des endroits les plus en vogue de Paris. Il aurait pu nous donner, sur ce quartier général des plus illustres précieuses, ces détails piquants si recherchés de nos jours. Les notices, très-succinctes du reste, sur les places des Victoires et de Vendôme sont évidemment des additions faites au manuscrit de Sauval, soit par M. Rousseau, soit par les éditeurs. Plusieurs faits de 1687 et de 1699 y sont relatés; à cette époque Sauval était mort depuis longtemps déjà. Dans l'article sur la place Dauphine (p. 628), il se trouve quelques détails bons à recueillir.

Les deux chapitres, divisés en un grand nombre d'alinéas, qui traitent des boucheries et des halles, sont plus étendus que ceux des places, et renferment surtout des renseignements plus complets et des observations encore utiles aujourd'hui. Je signalerai (p. 644) un *état des boucheries selon leur distribution dans la ville de Paris*. L'histoire des *Halles* (p. 647) est rapide, mais intéressante; on sent que cette partie du manuscrit de Sauval était plus avancée, comme rédaction, que la précédente : la section qui a pour titre *État présent des Halles* donne bien la physionomie de ce quartier célèbre de Paris.

Le petit nombre de pages relatif aux foires qui se tenaient à Paris est insuffisant. On peut s'étonner que Sauval n'ait pas traité cette partie avec plus d'étendue, car les matériaux nombreux, intéressants, abondent aujourd'hui encore; on peut les consulter soit aux Archives, soit dans les différentes bibliothèques. Sans aucun doute l'auteur a eu ces matériaux

à sa disposition, et le temps seul lui a manqué pour les mettre en œuvre.

On trouve à la fin de ce sixième livre deux pages mal placées, assez insignifiantes, sur les *remparts et cours qui servent de promenade au public.*

§ VII. Livre septième.

Comme je dois revenir plus loin, à propos d'un des manuscrits de Sauval que j'ai sous les yeux, sur les palais, hôtels et les maisons remarquables de Paris, qui font le sujet de ce septième livre, je me contenterai de consigner ici quelques courtes observations. Cette partie de l'ouvrage imprimé est certainement la plus longue, puisqu'elle contient trois cent trente-deux pages du tome second; c'est aussi la plus importante, et celle qui donne le plus grand nombre de renseignements instructifs et amusants; mais elle n'a pas été publiée dans un ordre meilleur que le reste de l'ouvrage; les indications suivantes le prouveront suffisamment. Page 77, commence une division qui a pour titre : *Hôtels des douze grands et anciens pairs ecclésiastiques et laïques de France, et de quelques souverains;* page 106, on en trouve une autre qui traite le même sujet sous cet intitulé : *Hôtels des Pairs de France anciens et nouveaux.*

Les détails relatifs aux hôtels qui ont appartenu aux ducs de Bourgogne sont épars aux pages 63, 79, 80, 110; les pages 63 et 110 font répétition.

On trouve aussi deux versions différentes de style, mais contenant les mêmes faits, du Discours relatif aux hôtels, maisons ou séjours qui ont appartenu aux princes du sang du nom de ducs de Berry; la première est à la page 71, dans le chapitre intitulé : *Hôtels des comtes de Valois et d'Alençon;* la seconde à la page 116, sous ce titre : *Jean, duc de Berry.*

A la page 67, un chapitre intitulé : *Puînés de Bourbon*, a rapport aux hôtels des comtes et des ducs de Montpensier, sujet qui est encore traité plus loin, à la page 120.

On le voit, cette partie, que l'on regarde avec raison comme la plus importante de l'ouvrage imprimé, a été publiée avec la même négligence que le reste. Heureusement un manuscrit de Sauval encore inédit, relatif à cette partie, importante de ses recherches, nous est resté ; on jugera par l'analyse et par quelques citations que j'en donnerai plus loin, combien le texte de ce manuscrit est différent du livre septième de l'ouvrage imprimé.

§ VIII. Livre huitième.

D'après le prospectus reproduit plus haut (1), le huitième livre devait être consacré aux monuments antiques et modernes, à l'Université, aux fiefs, au domaine des rois, au Parlement, à la chambre des Comptes et aux autres administrations qui ressortissaient directement de la couronne. L'ouvrage imprimé, comme il est facile de s'en convaincre, ne renferme qu'un certain nombre de fragments des sujets aussi variés qu'étendus que je viens d'indiquer.

Sous ce titre : *Monuments anciens et modernes*, Sauval avait le dessein de traiter plusieurs matières très-importantes; il en donne le titre page 334 : « Si par monuments antiques, « dit-il, on entend des édifices entrepris par les Romains, « je n'ai découvert que des débris informes d'un aqueduc et « de bains,... mais si sous ce mot de monument on ne fait au- « cune différence de comprendre des mausolées, des mé- « dailles antiques, des statues érigées à l'honneur de nos rois, « des croix, des places faites sur des maisons abattues par « infamie et d'autres, des bibliothèques, des tours, des « églises, des palais, des bâtiments magnifiques, des statues, « bas-reliefs et tableaux; si, dis-je, sous le nom de monu- « ments, on ne trouve pas mauvais que je traite de toutes ces « choses-là, je ferai voir qu'il y en a beaucoup plus à Paris « que l'on ne pense, et même en telle quantité que, de peur

(1) Voir *Bulletin* de 1862, p. 1182.

« d'être trop long, je ne ferai mention que d'une petite « partie.

« Quant aux mausolées, il s'en trouve des Romains et « de nos premiers rois, vénérables par leur antiquité. Il s'en « trouve de nos derniers princes et de quelques grands du « royaume, recommandables par leur structure et par leur « magnificence.

« A l'égard des médailles, nous en avons qui ont été « tirées de terre en divers endroits de Paris; les autres se « sont conservées dans les cabinets des curieux.

« Pour des statues, il y en a d'érigées à l'honneur de nos « rois.

« De sorte que j'ose avancer qu'à la réserve de Venise, qui « se vante avec sujet d'avoir une multitude presque innom- « brable de tableaux faits comme en concurrence par les « meilleurs peintres de la Lombardie, et encore excepté « Rome, qui se glorifie, non sans raison, de ses peintures à « fresque de Raphaël et de Michel-Ange, de ses bustes et « de ses statues antiques, de son Colisée, de la Rotonde et « de quelques restes informes de palais, de temples, de « cirques, de thermes, sans oublier les mausolées d'Auguste, « de Trajan, d'Adrien et d'Antonin, on compte dans Paris « plus de palais qu'en tout le reste de la terre; et ces palais- « là, bien loin d'être dénués de meubles, de lambris, de « plafonds peints et dorés comme ceux d'Italie et des autres « nations, ils en sont enrichis de toutes parts. Le roi seul a « assemblé depuis peu plus de bons tableaux et en plus grand « nombre que Venise et peut-être que Rome. Il y a dans « Paris plus de bibliothèques, de livres, de médailles, de « superbes mausolées que dans toute l'Europe : hormis « Saint-Pierre de Rome, les églises du Val-de-Grâce, de « Sainte-Marie, de Port-Royal, des Jésuites du Noviciat, « passent en beauté et en ordonnance toutes celles de l'u- « nivers.

« Batimens romains.

« Nous avons les restes de trois bâtiments antiques en-
« trepris par les Romains, et que j'ai vus : les deux premiers
« à Montmartre, qui passent pour des ruines de temples,
« l'un de Mars et l'autre de Mercure.

« A l'égard du troisième, ce qui en reste est entre les rues
« du Foin, de la Harpe et des Mathurins, que jusqu'à pré-
« sent on a pris pour des bains de l'empereur Julien, dont
« Marcellin fait mention. Car, quant aux autres restes de
« thermes qui se trouvent en divers endroits, ils sont telle-
« ment ruinés qu'on n'en peut lever le plan : au reste,
« bâtis de briques, de ciment et de petites pierres, ainsi
« que les édifices de fabrique romaine. Or, comme les dé-
« bris de celui-ci sont beaucoup plus entiers, aussi tâcherai-
« je d'en dire davantage que des autres.

« Et de fait il en reste deux salles, dont l'une n'est pas
« moins longue ni large que celle des thermes et des palais
« des Empereurs romains; et toutes deux ont tant de hau-
« teur, qu'elles s'élèvent jusqu'aux combles des maisons
« voisines, de même que les Thermes Antonines. Elles sont
« rehaussées sur de petites voûtes, et, contre l'ordinaire des
« bâtiments antiques, ces voûtes sont portées sur des assises
« de petites pierres taillées proprement et si bien jointes
« qu'à peine en aperçoit-on les jointures. Ainsi qu'aux
« palais et aux thermes des Empereurs, il y venoit de l'eau
« par un aqueduc, dont j'ai vu des arcades, des piles et des
« restes entre Paris, Arcueil et Louan, villages l'un à deux
« et l'autre à trois lieues de Paris : et enfin cet aqueduc, soit
« pour l'ordonnance, soit pour la fabrique, ressemble en-
« tièrement à ceux des palais de l'ancienne Rome.

« Ce palais ici, au reste, aussi bien que l'aqueduc, sont
« bâtis avec tant de solidité, que sur leurs voûtes on a fait
« un jardin depuis plusieurs années.

« J'ai appris des voisins qu'ils ont trouvé dans leurs caves

« des ruines toutes semblables; mais je n'ai pas besoin de « leur témoignage pour croire que ce palais étoit fort spa- « cieux. Outre toutes les apparences qu'il y a que nos pre- « miers rois y ont demeuré, et que pour cette raison quel- « ques auteurs et même quelques titres anciens le nomment « le vieux Palais et le palais des Thermes, je me fonde encore « sur ce que c'est le seul ouvrage romain dont nous ayons « des marques. Ajoutez à cela que, puisqu'il ressemble au « palais des empereurs, ce pourroit bien être celui dont « parle Marcellin, et que Jean Hauteville, poëte du temps « de Philippe-Auguste, et fort fleuri, décrit avec tant d'exa- « gération sous le nom de Palais de nos rois, jusqu'à dire « que ses fondements touchoient aux enfers et ses voûtes « aux nuës; que ses salles étoient enrichies de peintures et « de superbes colonnes; que de toutes parts on ne voyoit « que marbre et que pierreries, et qu'il étoit tout environné « de logis bâtis magnifiquement. »

A certains égards les idées précédentes manquent un peu de justesse, mais elles donnent bien la mesure de la réputation du Paris monumental et artistique au dix-septième siècle. Sauval y parle en homme qui avait parcouru les villes principales de l'Italie et en avait apprécié les plus remarquables chefs-d'œuvre. A la page 335, sous le titre de *Mausolées des Romains*, il entre dans des détails très-curieux sur des antiquités romaines trouvées dans Paris à différentes époques. Voici un détail assez piquant relatif à des médailles d'or et d'argent de Constantin et de Constance, trouvées au chevet de l'église Saint-Étienne-des-Grès, dans la maison d'un maître-maçon nommé Merchant : « J'ai su depuis, de Merchant même, « qu'ayant prêté ces médailles à une personne de grand mé- « rite et de grande qualité, celui-ci cependant en usa si « mal, qu'abusant de sa civilité et du peu de connoissance « que des personnes de sa profession ont de ces choses-là, « aussitôt il les fit sabler, garda les originaux et ne lui en « rendit que les copies. Or, comme cela se fit, dit-on, à la « prière d'un grand prince fort curieux et intelligent, et non

« moins fameux alors par ses tours de jeune homme, dont de-
« puis il s'est corrigé, le tout d'abord passa en raillerie; mais
« lorsqu'il sut qu'on en murmuroit, il fit donner cent écus au
« maçon quoique les médailles valussent bien davantage. »
Le *Grand Prince* dont parle Sauval, sans le nommer, doit être Gaston d'Orléans, frère puîné de Louis XIII, dont Tallemant-des-Réaux a raconté les tours de jeunesse, et qui compte au nombre des curieux du grand siècle.

Une dissertation sur le fameux camée de la Sainte-Chapelle (p. 338) est suivie de notes reproduites sans aucun ordre sur les tombeaux remarquables (p. 340 à 343). Ces notes sont suivies d'un fragmeut sur les *Curieux en médailles* qui existaient à Paris, dans la première moitié du dix-septième siècle (p. 345). J'y trouve plusieurs noms célèbres : Gaston, duc d'Orléans, dont je viens de parler, le procureur général de Harlay, Gui Patin, le comte de Brienne, ministre d'État, et Colbert. D'autres curieux plus obscurs sont signalés, et tout le passage mérite d'être lu. Des notes sur les statues et les croix disséminées dans Paris remplissent les pages 347 à 351.

Au commencement des recherches sur l'Université (p. 353), je trouve une seconde fois répétées les quelques lignes curieuses que jai déjà citées plus haut sur les *bibliothèques simulées* des partisans, aussi bien que sur le goût des livres très-répandu à l'époque où Sauval écrivait. Quelques détails peu intéressants sur l'origine et la fondation de l'Université de Paris, sur la réputation qu'elle avait dans toute l'Europe, sont suivis de recherches sur les clos et jardins enfermés dans cette partie du vieux Paris connu sous le nom d'*Université*, sur les chapelles et sur les colléges qui s'y trouvaient. Ce n'est qu'une série comprise en trente-deux pages (p. 352 à 382) de notes et d'indications provenant de sources différentes, et à peine rédigées. Quand on compare ces notes et ces indications, parfois assez curieuses, avec les documents aussi nombreux que variés qui se trouvaient alors réunis aux archives de l'Université, et que Sauval avait certainement à sa

disposition, on reste convaincu que cette partie de son travail n'a jamais été terminée; ou bien, si elle a été faite, les éditeurs de 1721 ne l'ont pas eue entre les mains.

Quelques notes supplémentaires, des pièces justificatives sur les cimetières, les palais, les rues et l'Université, s'étendent jusqu'à la page 388, où commence l'histoire des justices souveraines avec un titre particulier ainsi conçu : DE LA JUSTICE DES COURS SOUVERAINES ET AUTRES JURIDICTIONS DE PARIS. Cette partie, qui n'a pas moins de soixante-seize pages (p. 388 à 466), contient une histoire abrégée de la justice féodale française; elle donne des détails exacts et précis sur chacune des juridictions souveraines, dont le siége était établi dans l'ancien palais de nos rois. En sa qualité d'avocat au parlement, Sauval était mieux renseigné que personne sur ces juridictions et sur les pouvoirs qui leur étaient spécialement attribués. J'ai remarqué le chapitre relatif au Trésor des chartes, dépôt précieux de documents presque tous inédits à cette époque, bien connu de Sauval, et dont il eut toujours le libre accès, grâce à la protection du célèbre Fouquet qui, en sa qualité de procureur général au Parlement, était chargé de la direction de ce dépôt. Il fut toujours ouvert à Sauval, qui même avait la permission de déplaeer les pièces nécessaires à ses travaux; aussi Sauval n'a pas manqué de rappeler avec éloge l'administration de ce magistrat : « Du « temps que M. Fouquet étoit procureur général, dit-il en « parlant de l'arrangement matériel du Trésor, les armoires « et les layettes se trouvèrent si pourries qu'il fut contraint « d'en faire faire d'autres dont il donna la conduite à Girard, le « plus galant architecte que nous ayons, qui a rangé ces layettes « dans de grands pilastres de bois d'ordonnance rustique, et « les armoires entre deux, dans les intervalles, d'un pilastre « à l'autre (p. 432). »

On trouve encore dans ce livre VIII (t. II, p. 416), une division qui a pour titre FIEFS DE PARIS. C'est le détail de toutes les prérogatives, grandes ou petites, auxquelles plusieurs siècles de régime féodal avaient donné force de loi

dans Paris, prérogatives dont les rois de France poursuivirent avec ardeur la destruction, dont Louis XIV, dans son omnipotence, effaça jusqu'aux derniers vestiges. C'est une partie importante de l'histoire du vieux Paris, qui n'a pas encore été étudiée avec toute l'attention qu'elle mérite. Du temps où le Père Du Breul écrivait son livre sur les Antiquités de Paris, c'est-à-dire de 1600 à 1610 environ, il y avait dans la ville et ses faubourgs cent soixante seigneurs qui prétendaient à quelques droits féodaux d'une importance plus ou moins grande (1). Sauval entre à ce sujet dans des détails curieux (p. 416 à 430), mais un peu trop sèchement rédigés. C'était encore là une matière qui lui appartenait en sa qualité d'avocat; il est fâcheux que le temps ou la volonté lui aient manqué pour ajouter à cette partie de son travail des anecdotes qu'il savait très-bien dire. J'en trouve quelques-unes à la fin de ce livre VIII ; mais elles sont réunies avec cette inintelligence et ce désordre inhérents au travail des éditeurs.

§ IX. Livre neuvième.

Les différentes matières comprises dans le neuvième livre ne sont pas tout à fait celles qu'annonce le prospectus. On y trouve bien, au commencement, une histoire abrégée des six corps des marchands (p. 467 à 479), mais ce travail est suivi de recherches sur le Corps de ville, les Juges-consuls, le Parloir aux bourgeois et l'Hôtel de Ville (p. 480 à 483), que le prospectus indiquait et qui devait faire partie du livre VI. Ces recherches, bien que traitées avec soin, sont trop courtes, trop peu détaillées, si on les compare à l'importance que les origines de l'Hôtel de Ville doivent avoir dans toute histoire de Paris, et surtout si on les compare aux documents relatifs à ce sujet que Sauval était en position de consulter.

Ces recherches sont suivies de notices sur les Assem-

(1) Théâtre des antiquitez de Paris, etc. Paris, 1612, in-4, p. 1077.

blées religieuses ou civiles, sur les Conciles (p. 484), les États généraux, les Assemblées du Clergé (p. 489), les Académies tenues ou établies à Paris (p. 490); notices qui n'ont entre elles que très-peu de connexité. Si les éditeurs les ont publiées en cet ordre, c'est qu'ils les ont trouvées ainsi dans les papiers de Sauval. La notice sur les Académies est plus longue que les autres; elle est divisée en plusieurs paragraphes avec un titre spécial. Tout ce que dit Sauval à ce sujet mérite d'être lu. Il donne sur les assemblées publiques ou particulières et sur les établissements pratiques qui portaient alors le nom d'*Académie*, des renseignements fort curieux. Je citerai principalement les détails relatifs aux Académies de littérature et de musique, fondées par Ronsard, et reprises par Antoine de Baïf, dont les rois Charles IX et Henri III se déclarèrent protecteurs et que l'un et l'autre se plaisaient à honorer de leur présence (p. 491). Un certain Mauduit, peu connu de nos jours, fut le promoteur principal et le directeur de la partie musicale, qui avait reçu de grands développements. Sous Louis XIII, Mauduit voulut rétablir cette académie, que les guerres de la Ligue avaient ruinée complétement; il la nommait *Confrérie, Société et Académie royale de sainte Cécile, vierge et martyre;* mais il ne put y réussir.

Dans le paragraphe consacré aux académies fondées par des *dames savantes*, Sauval parle de l'académie que la vicomtesse d'Auchy avait établie chez elle tous les mercredis, et qui ne put survivre à cette dame, une des victimes de Tallemant-des-Réaux (1). Il nous dit que ce cercle littéraire, traité de cohue par Tallemant, attira les railleries de Balzac qui, dans une lettre à Chapelle, la qualifie de *pédanterie de l'autre sexe*, de *maladie de la république* à laquelle il est besoin de remédier, finissant par ces paroles : « *O sage Arténice!* « que votre modestie et votre bon sens valent bien mieux « que tous les argumens et toutes les figures qui se débitent « chez Madame la vicomtesse d'Auchy (1)! » Je n'ai pas be-

(1) Historiettes, etc. T. I, p. 325.

soin d'ajouter que cet éloge est une allusion aux assemblées si célèbres de l'hôtel de Rambouillet. Sauval ne dit que peu de mots sur l'Académie française et sur son établissement. Il renvoie à la relation si connue que Pélisson en a faite, et signale en passant les critiques acerbes de Balzac sur la fondation de cette illustre compagnie (p. 495).

On trouve plus loin deux notices très-courtes sur l'origine de l'Académie des inscriptions et sur celle de l'Académie des sciences (p. 497); il est bon d'observer que ces deux notices sont ajoutées soit par M. Rousseau, soit par les éditeurs de 1723; les faits qui s'y trouvent indiqués sont postérieurs à Sauval, qui mourut, comme je l'ai dit précédemment, vers 1672.

Quelques pages curieuses, sur les fabriques de tapisseries établies dans Paris, terminent ce livre IX.

§ X. Livre dix a quatorze.

Je réunirai dans un même paragraphe la succincte analyse des quatre derniers livres. Les matières que ces livres renferment répondent assez exactement à celles qui sont annoncées dans le prospectus (1), mais pour la plus grande part elles sont étrangères à l'histoire proprement dite de la ville de Paris; de plus, elles sont publiées dans un désordre si grand, et avec tant de négligence, qu'il est souvent difficile d'y faire quelques recherches suivies. Quant au désordre, je ne citerai qu'un exemple : livre X, p. 577, on trouve un long discours sur les duels, principalement sur les duels judiciaires et les combats à outrance; ce même discours, plus long encore, mais avec des différences de rédaction, est répété au livre XII (p. 651). Cette partie de l'ouvrage, malgré les inutilités nombreuses qu'il est facile d'y signaler, abonde en renseignements utiles sur un grand nombre de sujets, prin-

(1) Voir *Bulletin* d'août-septembre 1862, 1er mém., page 1185.

cipalement sur les mœurs et la vie privée des Français à toutes les époques. Sauval a rattaché ces sujets du plus près qu'il a pu à l'histoire de Paris; je dois dire cependant que trop souvent il s'est égaré dans des digressions inutiles et qu'il a voulu embrasser un trop vaste sujet, en joignant à l'histoire des monuments celle des mœurs et des usages, et des événements politiques dont Paris a été le théâtre. Si tel a été son dessein, comme on peut le supposer d'après les notes qu'il avait prises et que ses éditeurs ont publiées, il est facile de comprendre que le temps lui ait manqué pour achever un pareil travail.

Le début du livre X se compose d'un long discours divisé en vingt-trois paragraphes, contenant le récit des fortunes diverses, politiques ou civiles, que les Juifs ont eues en France aux différentes époques de notre histoire (p. 509 à 532). Les trois derniers paragraphes, intitulés *Juiveries dans Paris*, *Synagogues*, *Cimetières des juifs*, ont seuls un rapport immédiat avec l'histoire de Paris; on trouve certainement dans les autres quelques détails qui peuvent encore s'y rattacher, mais qu'il eût été facile de réduire en quelques pages; malgré la longueur de ce discours, je ne crois pas que tout le travail de Sauval relatif aux juifs ait été imprimé en 1723, il a dû faire droit aux observations que Richard Sinon lui avait adressées à propos des familles juives riches et puissantes établies dans Paris, observations dont parle ce dernier dans la lettre que j'ai reproduite précédemment (1).

Ce long discours sur les juifs n'est pas le seul du même genre qui se trouve dans cette partie de l'ouvrage; le double travail sur les gages de bataille et les duels, que j'ai signalé comme une répétition, est encore plus étendu et renferme une foule de détails étrangers à l'histoire de Paris.

Je me contenterai de signaler un grand nombre de di-

(1) Premier mémoire. On verra dans le 5e article, consacré aux manuscrits de Sauval, que le travail relatif aux familles juives de Paris a été très-abrégé dans le volume imprimé.

visions du livre X, qui n'ont entre elles aucun rapport, que les éditeurs ont rangées sous des titres particuliers, tels que : *Aventures plaisantes* (p. 533). *Héretiques, leurs attentats* (p. 535). *Prodiges, ou choses passantes pour telles* (p. 543). *Marionnettes et saltimbanques* (p. 544). *Maladies extraordinaires* (p. 547). Division dans laquelle se trouvent racontés longuement tous les prodiges arrivés dans le ciel depuis plusieurs siècles et qui avaient été, disait-on, visibles à Paris. *Monstres, hommes et femmes monstrueux* (p. 560, 561). *Fils dénaturés, jugemens superstitieux communs à Paris* (p. 567). *Les sermens, etc.* (p. 563 à 567). *Sermens détestables* (p. 572). *Le fer chaud, l'eau chaude et l'eau froide. Jugement de l'eau froide* (p. 573). *Le fromage et le pain. La croix* (p. 576-77). *Duels et combats à outrance, etc.* (p. 577 à 583). Ces cinq pages sont encore à joindre au double discours sur les duels que j'ai signalé plus haut.

Si je n'avais pas dit dans le premier mémoire, et au commencement de celui-ci, que les éditeurs de 1723 avaient publié sans les lire toutes les notes recueillies par Sauval, il suffirait de l'énumération précédente pour en être convaincu.

Une dissertation assez longue sur les *lieux patibulaires* établis dans Paris, et les différents supplices infligés aux malheureux criminels ou considérés comme tels, terminent le livre X.

En tête du livre XI, sous forme de titre général, on lit : DES COUTUMES EN USAGE ET DE LEUR ORIGINE. Viennent après vingt-six divisions comprenant les unes quelques pages, les autres quelques lignes, qui traitent de toutes sortes de sujets dont un grand nombre n'a qu'un rapport très-éloigné avec l'histoire de Paris. Ainsi le chapitre intitulé : *Scandales à certaines fêtes causés tant par les écoliers, enfans de chœur, que par les diacres et les prêtres même* (p. 622), est suivi d'une lettre sur la suppression des fêtes trop nombreuses ordonnée dans tout le diocèse par l'archevêque de Paris, en 1666. Il est évident que la majeure partie des divisions qui

composent ce livre onze ne sont que des notes prises par Sauval, et publiées au hasard par ses éditeurs.

Au commencement du livre XII, le titre général SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS semble indiquer que cette partie de l'ouvrage doit être spécialement consacrée aux théâtres de Paris, sujet d'une grande importance, qui n'avait pas encore été mis en lumière quand Sauval écrivait, et que son genre d'esprit l'appelait à traiter mieux que personne. Il n'en est rien, et ce livre commence par un des deux discours sur les duels et les gages de bataille dont j'ai parlé déjà, et qui fait répétition avec un discours du même genre inséré au livre X. C'est seulement au milieu de ce livre (p. 678) qu'on trouve une division qui n'a pas plus d'une page et demie et qui traite du théâtre à Paris ; elle est intitulée *les Comédiens* (p. 678). Si l'on joint à cette page les courtes biographies de *Turlupin*, de *Gautier-Garguille*, de *Gros-Guillaume* et de *Guillot-Gorju*, insérées au livre XIV (t. III, p. 36-38), c'est tout ce que Sauval a écrit sur le théâtre, ou plutôt c'est tout ce que ses éditeurs ont trouvé dans son manuscrit. On ne peut douter cependant qu'il n'ait eu le dessein de consacrer à ce sujet une partie notable de ses recherches. Lui-même le dit formellement, il en parle même comme d'un travail déjà terminé. On trouve à la fin du livre XII une assez longue dissertation sur les tournois ou carrousels qui ont eu lieu dans Paris, et sur les jeux de l'Arbalète, auxquels se sont livrés, pendant plusieurs siècles, les membres des différentes corporations de métiers. Je n'ai que peu de mots à dire du livre XIII : il est consacré aux croisades conclues à Paris et même autre part ; aux ordres de chevalerie créés par nos rois aux différentes époques de la monarchie, et à la réimpression de l'opuscule de Galland sur les *anciennes enseignes et étendards en France*, ajouté on ne sait trop pourquoi par les éditeurs. Quant au livre XIV, placé en tête du tome III, auquel on a donné le titre général de *Curiosités de divers endroits de Paris*, ce n'est, en majeure partie, qu'une série d'appendices aux matières que l'auteur a

traitées dans les deux premiers volumes. Je signalerai plusieurs fragments utiles à consulter, principalement sur les palais et hôtels remarquables de Paris. Ce livre est terminé par une *Histoire des Tontines, Loteries et Banque royale* (p. 58 à 87), dédiée par Sauval à M. de Racan. C'est un morceau très-achevé et des plus amusants, qu'on n'irait certes pas chercher à l'endroit où il est placé; il fait parfaitement connaître la société au milieu de laquelle vivait l'auteur.

§ XI. Preuves des antiquités de la ville de Paris.

Si j'en excepte le livre XIV dont je viens de parler, et une table alphabétique des matières assez fautive et des plus insuffisantes, tout le troisième volume est rempli de pièces justificatives et de documents relatifs à l'histoire de Paris. Ces documents, bien que publiés sans aucun ordre, sont d'une grande importance et renferment des indications précieuses de tout genre, dont il est impossible de se rendre compte si on ne les lit pas avec une attention scrupuleuse, et une plume à la main, pour en extraire les meilleurs endroits. Sous l'ancienne monarchie, le vieux Palais de nos rois, devenu depuis plusieurs siècles le siége des cours souveraines, telles que la cour du Parlement de Paris, la Cour des comptes, les cours des Aides et des Monnaies, et où se trouvaient encore d'autres juridictions inférieures, renfermait des archives considérables qui toutes furent ouvertes à Sauval. Son titre d'*avocat en parlement* lui donnait à cet égard quelque droit; de plus, comme je l'ai dit plus haut, il avait su se concilier les faveurs du procureur général, de qui dépendait l'entrée libre dans les archives, et même la faculté précieuse pour un travailleur d'en déplacer les pièces ou les registres. A l'époque où Sauval composait son ouvrage, le procureur général n'était autre que le célèbre et malheureux Fouquet qui joignait cette charge à celle de surintendant des finances. Rien de plus simple que ce Mécène des savants, des artistes et des poëtes ait accordé ses faveurs à Sauval; rien de plus juste que les

éloges donnés par celui-ci à l'administration de Fouquet.

Après les grandes archives renfermées dans le vieux Palais, il y avait encore celles du Châtelet et de l'Hôtel de Ville, dépôts très-anciens, très-abondants, d'autant plus nécessaires à dépouiller que la majeure partie des pièces qu'ils renfermaient avaient rapport à l'histoire proprement dite de Paris.

Venaient ensuite toutes les archives particulières, religieuses ou civiles. Les religieuses comprenaient celles de l'église cathédrale, des autres églises ou chapelles, des abbayes, des monastères ou couvents, de l'Université et des colléges nombreux qui en faisaient partie. Les civiles se composaient de celles des hôpitaux et hospices soustraits depuis peu, presque tous, à l'autorité ecclésiastique, qui les avait dirigés pendant plusieurs siècles, des corporations d'arts et de métiers, enfin des études de notaires et de procureurs.

Ces dépôts, au nombre de plusieurs centaines, avaient la même importance que les archives du Châtelet et de l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire que presque tous les documents qu'ils renfermaient concernaient l'histoire de Paris, et surtout l'histoire civile que Sauval avait principalement pour but.

Restait encore une dernière source à explorer, source féconde, dont l'auteur des Antiquités, qui bien jeune encore avait été accueilli dans la plus haute société parisienne, connaissait parfaitement l'importance et les richesses; je veux parler des collections particulières formées soit par des magistrats, soit par des membres de la noblesse qui avaient rempli à la cour, à la guerre, ou dans les différents pays de l'Europe, des fonctions élevées. A toutes les époques il était admis que des documents d'une grande importance pouvaient rester entre les mains de ceux qui les recevaient ou qui les avaient préparés; plusieurs d'entre ces hauts personnages n'ont pas craint de s'attribuer certaines pièces qui, de droit, étaient acquises aux archives de la couronne ou de l'État (1). Sauval,

(1) On peut lire à ce sujet des détails très-étendus et des plus

qui connaissait parfaitement l'intérieur des principaux hôtels de la capitale, put en consulter les archives et les mettre à profit.

Il suffit de parcourir les documents réunis dans le troisième volume des Antiquités, pour juger de l'ample moisson que Sauval avait faite dans les archives nombreuses et diverses mises à sa disposition. Toutes les sources indiquées plus haut lui ont prodigué leurs richesses; malheureusement

curieux dans le volume publié par M. F. Ravaisson sous le titre suivant : *Rapport adressé à S. Exc. le Ministre d'État au nom de la Commission instituée le 22 avril 1861, par M. Félix Ravaisson, membre de l'Institut. Paris*, 1862, in-8. Je signalerai les deux passages suivants : Les secrétaires d'État, en possession de plus en plus exclusive, chacun pour son département, des papiers les plus importants d'État et d'administration, préféraient, au lieu de les verser dans des archives générales, les garder en leur possession. Ils recueillirent en registres et gardèrent soigneusement, à partir du règne de Louis XIV, ou du moins de la formation de son conseil des dépêches, les minutes des décisions royales (*dispositiones*); un peu plus tard, les minutes des lettres qu'ils adressaient eux-mêmes pour l'expédition des affaires (*epistolæ*); quelquefois encore (Colbert par exemple), les lettres, rapports et mémoires (*libelli memoriæ*) qui leur étaient adressés. Et, bien plus puissants encore que les secrétaires de finances, que pouvait, la plupart du temps, le garde du Trésor des Chartes pour les en dessaisir?.....

De tant de papiers d'État détournés des dépôts destinés à les recueillir, il se forma, surtout à partir du XVe siècle, où se multiplièrent les écritures, des collections particulières plus riches quelquefois, à beaucoup d'égards, que les archives royales. Dans ces temps, où il n'y avait ni bibliothèques ni sociétés littéraires, et où l'accès des archives était fort difficile, c'était un usage fréquent des hommes qui remplissaient des positions élevées dans l'État, et qui joignaient à l'expérience des affaires l'amour de la science, que de former de ces cabinets de livres, de manuscrits, d'antiquités, etc., qu'ils se plaisaient à ouvrir aux savants et aux hommes publics. Là prirent naissance les académies. Tels furent particulièrement les cabinets des de Thou, des Pithou, des Dupuy, des Brienne, dont la partie la plus considérable consistait dans des chartes, des lettres patentes, des contrats et testaments de souverains, des instructions des princes à leurs ministres, des correspondances d'ambassadeurs, etc., etc., membres épars, débris des archives publiques.

le temps lui a manqué pour les classer et les mettre en ordre. Sauval excellait à tirer la substance de tous ces documents; il les a mis en œuvre, souvent avec trop d'art et de recherche, dans quelques-unes des parties de son livre qu'il a pu travailler. Quant aux documents rassemblés par lui, les éditeurs les ont entassés pêle-mêle dans ce troisième volume comme ils les ont trouvés, sans même prendre la peine de les lire pour les publier. Il en résulte que des pièces empruntées à un même cartulaire, et relatives au même sujet, sont imprimées à différents endroits du volume. Les éditeurs malavisés ont aussi publié, au milieu de tous ces documents inédits et précieux, des extraits d'ouvrages imprimés très-peu rares, que Sauval avait faits pour ses travaux, et qu'il n'avait certes pas l'intention de réimprimer.

La première série de ces preuves, si mal cousues les unes aux autres, finit à la page 256. Là commence un document d'une très-grande importance, qui comprend plus de quatre cents pages et qui termine le volume. Il est intitulé : *Comptes et ordinaires de la Prévôté de Paris, depuis* 1399 *jusqu'en* 1573. Ce document a d'autant plus d'importance que l'original est aujourd'hui perdu. Sauval avait extrait de ces comptes tous les articles relatifs aux maisons de Paris, à la transmission, pendant plusieurs siècles, de ces maisons à différents propriétaires. On trouve dans ces comptes des détails très-circonstanciés et très-curieux sur les confiscations opérées dans Paris, pendant la domination anglaise. C'est principalement cette partie du volume qu'il faut lire, une plume à la main, si l'on veut recueillir des renseignements précis sur les anciens hôtels et les maisons remarquables de Paris, du XVe au XVIe siècle.

Le Roux de Lincy.

---

(1)

LE

MÉMORIAL D'UNE FAMILLE MONTOISE.

1587-1716.

Quoique le *Bulletin* ait pour spécialité l'étude des livres proprement dits, au point de vue bibliographique, nous avons pensé que, par ce temps de recherches historiques, on ne verrait pas sans intérêt quelques extraits d'un manuscrit qui nous a paru assez curieux, quoiqu'il ne se recommande ni par sa provenance, ni par ses qualités de style. A tout le moins il a, on le verra, le mérite de la naïveté. C'est, comme l'indique le titre de notre article, un recueil de notes déposées dans les cent vingt feuillets d'un petit in-12, de reliure du seizième siècle, par une famille de Mons, l'ancienne capitale du Hainault. Ce manuscrit s'est évidemment trompé d'adresse. Il eût fait le bonheur d'un membre de la *Société des Bibliophiles* de Mons, si toutefois cette société, fondée par MM. Chalon et Delmotte, existe encore. Le hasard, qui avait porté ce petit volume jusque sur les parapets du quai Voltaire, en a ordonné autrement et avait, sans doute, marqué entre nos mains sa dernière étape, après une série de mésaventures que fait présumer son délabrement et dont ne l'a pas garanti son fermoir en cuivre. Il y a de tout dans ce volume : des événements de famille et des faits historiques, même des recettes médicales. La plus ancienne date marquée est de 1587, et la plus récente de 1716. L'ensemble ne laisse pas que d'en être attachant, mais bien des faits pris isolément n'offrent qu'un intérêt nul; aussi n'en reproduirons-nous qu'un petit nombre, principalement ceux ayant un caractère général. Souvent aussi l'emploi de formes orthogra-

phiques locales, pour ne pas dire pis, et le manque de netteté de l'écriture ont arrêté l'essor de notre bonne volonté, mais, à tout prendre, le lecteur trouvera sans doute qu'il y en a assez, sinon trop.

Un mot sur la famille dont provient ce manuscrit. Son premier possesseur se nommait, comme on le verra, Jean-George, et depuis il paraît avoir passé à ses descendants immédiats Rocq Deschamps (ou Descamps) et Jean-Baptiste Ruidan, qui l'ont transmis à leurs héritiers. Ces noms se rencontrent plusieurs fois dans l'histoire de Mons de Gilles-Joseph de Boussu (Mons, 1725, in-4), qui indique (p. 93) un André-George, maître de l'artillerie en 1559. Jean serait-il son fils? Le même historien fait encore mention (pages 109 et 217) du nom de Descamps, entre autres de Jacques Descamps, capitaine de bourgeois en 1633. Quant au nom de Ruidan (ou Ruidant), Boussu ne le cite qu'une fois (p. 283), à propos d'une religieuse que nous retrouverons dans le cours de nos extraits.

Sur la première page on lit :

« Ce présent livre *apartient* à moy Jan-George; qui le trouve le luy rende pour Dieu ou pour *argen*, car qui le retiendra son amy point ne sera. Vrai *laron* sans nul don.

Cy fortune le veult
Contre ne peult
Espoyr en Dieu. George. »

Depuis on a écrit en regard, sur le verso du feuillet de garde :

« Ce présent livre *apartient* à Jean-Baptiste Ruidan, au lieu de Rocq Descamps (ou Deschamps), et auparavant Jean-George nostre grand-père. »

Nous continuons à extraire, un peu au hasard, en suivant l'ordre chronologique :

« Le vj^e^ jour du moys de mars *año* 1587 j'ay *fianché* ma feme Mychelle Bouset.

« Le xj^e^ du moys d'apvril au dyt an 1587 l'ai espousé.

« Le dernier jour du moys de may au dyt an 1587 avon esté en pelerinage à Notre-Dame de Chièvre ma feme et moy.

« Le vij^e de mars 1591, par un mardy environ sept et *huyct heure* du matin alla de vie à trépas ma feme Mychelle Bouset le *jor* St-Grégoire. Le vendredy ensuivant fut faict ses vigiles et le lendemain son *serviche* 1591. Dieu ayt mercy de son âme. Amen. Elle est enterrée à la chapelle St (?) à Ste-Elisabeth.

« Le (date en blanc) de novembre 1591 j'ai *fianché* ma feme Jeane Hallet et le xxij^e jour au dit moys au dit an l'ai espousé, mais on ne fit point le banquet jusqu'au lendemain qui estoit le dimanche xxiij^e du dit moys au dit an, nuict de Ste-Catherine 1591.

« Le 19e juin 1592 *allyt* de vie à trépas Jean Rocque, fils de Françoys Rocque, par un vendredy à xj heure à *mynuyct*, et le lundy ensuivant fut faict ses vigilles et le lendemain son *chervise* añée 1592.

« Le 27e d'aoust 1592 j'ai esté veoir le chateau de Boussu (ou Binche) avec ma feme Jeane Hallet.

« Le 1er jour de septembre 1592 fut né Jean-George... Ledit Jean-George *at aporté avecq luy au monde une* (ulcère?). *La fache* (face) *en estoit à moitié couvert... semblable à une feme malade de saint qui va mendiant son pain.* »

On sait ce qu'on appelait *malades de saint.* Sur le même feuillet est annoncée la mort de cet enfant.

« Le jour *St-Franchoys*, 4e jour d'octobre 1592, environ trois heures après midy, *moreut* Jean-George mon petit-fils. Dieu veuille avoir son âme. 1592.

« Mémoire que le 21e apvril 1593, la cloche de la porte fut tirée par les enfants de la ville depuis le *poids de fer* qui est en la grand rue et fut tirée par les dits enfants jusqu'au *piedt* de la *tourre* du chateau et la dite cloche pesoit bien environ 6 mylles. Me Jean... (?) qui avoit fondu la dite cloche donnoit à chacun enfant ung blanc pain et six denier pour avoir tiré la dite cloche. 1593. »

Ce dernier fait est raconté par Boussu dans les mêmes termes, p. 233.

« Mémoire que le prince de Chimay est venu faire son entrée en la ville de Mons pour faire serment de grand bailly du Haynault, le 9e de may 1593. »

Voir encore Boussu, p. 99.

« Mémoire que l'*archyducq* Hernest, frère de l'empereur d'Allemagne, a faict son entrée en Brousselles le 30 de janvier 1594, là où il fut honorablement *recueilli*, accompaigné de tous les nobles *princhés* du pays de Hainault et plusieurs autres nobles. Là *fyt* on grand triomphe 3 jour avecq mylle et mylle falot et chandelles allumées de soir par la ville avecq encor plusieurs autre hystoire trionfante qui estoit chose plaisante à *veoir*. Ledit Hernest estoit né le 17e juillet 1553.

« Mémoire que la ville de Cambray fut assiégée des gens du roy d'Espagne estant Monsr de (?) dans la ville et fut rendu par apointement des bourgeois du dit Cambray entre les mains du roy d'Espaigne le 1er d'octobre 1595.

« Et la *chitadel* de Cambray fut aussi rendu par apointement le vie ou vije d'octobre dont Monsr de (?) sortyt avecq tous ses gens, avecq armes et bagages et emmena bien plus de *cen* charyot de bagage.

« Mémoire que le cardynal frere de l'archiduc Hernest fyt son entrée en Brousselles pour être gouverneur des pays bas le iije febvrier 1596, là où il fut honorablement *recueilly*.

« Mémoire que Loys de Berlaimont, archevesque de Cambray, après la *rendeson* de ladite ville de Cambray est mort en la ville de Mons le 15e du mois de febvrier 1596, le samedy ensuyvant fut mis en terre aux *Sœurs noires* de cette ville, en la chapelle de la Madelaine; Dyeu ayt miséricorde de son âme. Amen. 1596. »

C'est bien la date donnée par Boussu, p. 233, qui relate le fait et donne l'épitaphe de ce prélat.

Nous rentrons dans des événements de famille.

« Mémoire que mon fils Albert *at* esté la première foys à

l'escolle le xiij^e mars 1596, qui estoit le lendemain de St-Grégoire.

« Le 21e d'apvril 1599, par le jour *St-Marque*, environ les trois heures du matin fut née Margeryt-George... et fut parin Frans Hullot, marchand de poissons de Brousselles, et fit *lever l'enfan* en son nom par Jean du Ploy son facteur. »

Vient ensuite le récit d'un incendie en la maison de Pierre Hambert, le 9 mars 1599.

« ... La maison fut *tout* brulée en hazard de avoyr de grand *pert*, mais Dieu nous préserva qu'il n'y eût que ladite maison brulée.

« Mémoire que la paix entre le roy de Franche et le roy Philippe de Espaigne a esté publiée par tout le pays de Haynault, Artoys, Flandres, Brabant, contés de Namur et aultres pays de Sa Majesté... Hollande et Zelande, le 7e de juin 1599. J'estoys pour lors à Namur et bien malade. »

Il y a là une erreur, attendu que la *paix de Vervins* est de 1598. La mort de l'une des parties contractantes est annoncée dans la note suivante.

« Mémoire que le roy d'Espaigne est mort le 10e de septembre (Boussu dit le 13) 1599 (l'erreur d'année continue), et le 29 d'octobre fut faict son *serviche* en la ville de Mons. Prié Dieu pour l'âme des trépassés. Amen. — Mémoire que le 5 septembre 1599 l'archiduc Albert a faict son entrée à Brousselles après avoir espousé Elizabet, fille du roy Philippe d'Espagne, là où ils furent honorablement *receupt* avec tous les nobles des pays bas et faict grand *trionfe* par *cheux* de la ville de Brousselles estant en armes et richement acoutrés avec feu de joie tout la nuit et tout aultre *sort* de triomphe. Le mesme archiducq avec sa femme, fille de roy d'Espagne, fit son entrée en la ville de Mons le 23 de febvrier 1600, et le lendemain fit serment sur le marché de la ville là où fut aporté le corps saint de Madame St-Vauldru en *présent* (présence) de tous les *abe* et prelat du pays et tous les nobles du pays, dont tous les bourgeois fut deulx jour en armes fort bien esquipés, dont fut faict grand trionfe par la ville. »

Cette cérémonie est racontée tout au long par Boussu, page 236, qui mentionne les mêmes circonstances, avec cette différence qu'il met au 22 l'entrée de l'archiduc.

« Mémoire que le *canoine Bucheret* (chanoine Buisseret) a esté consacré évesque de Namur en la ville de Mons, le 10e de febvrier 1602, en l'église de Madame Ste-Wauldru, accompagné de l'évesque de Cambrai et autres prélats. »

Avec le dix-septième siècle commence, dans notre manuscrit, une série de notes ayant trait à des faits de guerre. A la date du 22 juillet 1602, nous voyons *mémoire* d'un Albert-George *pris prisonnier* et emmené à Flessingue; on ajoute :

« Il est retourné en la ville de Mons le 7e septembre 1602, dont lui a bien coûté plus de six mille livres pour sa rançon et despens.

« Mémoire que les *meutins* (mutins, *les gueux*), avec 1500 Hollandois, sont venus piller le pays le 3e ou 4e may 1604, et se sont retirés après avoir brûlé plusieurs maisons et aulcuns villages, pillé les églises et faict grand dommage au pays.

« Mémoire que le 22e de juillet 1606, jour de la Madeleine, la procession de la Madeleine a esté sur les rampart tout alentour de la ville. Elle est descendue de St-Germain par devant les (...) et elle est entrée sur le rampart *por* aller vers la *port* du *parcque* et retournée à la mesme *port* du rivage par l'autre *port* du rampart avecq grand nombre de gens et y avoit plusieurs beaux *autelles* sur le rampart qui estoient fort belles à veoir.

« Mémoire que le 28e de mars 1606, le mardy 2e des festes de Pasques, fut ung *ven* impétueux par tout le pays dont fyt plus de *cen* million de domaige par tout le monde unyversel dont il y eut en *cet* ville à l'église St-Germain 5 ou 6 *capel* tout *gattée* et l'église et clocher tout découvert, et aussi à Ste-Waudru *un escalier* de *cet* ville le clochier fut abatu dudyt vent dont y eû grand domaige. »

Boussu confirme cette note, avec quelques détails, p. 241.

« Notre neveu Jean Dumon, par fortune retournan de

Mons ce merquedy 5e de juing, nuict du Saint-Sacrement, fut renversé d'une charrette sur le chemin de Mons à Merbe et fut blessé en une jambe tellement qu'il en est mort xv jours après qui estoit le xixe de juin. Le jeudy xx dudit mois fut son enterrement, *etc.* Dieu veuille avoir son âme à mysé-ricorde. 1613.

« 1615. La maladie contagieuse regnoyt fort en la ville de Mons et en aulcuns villages *à l'environ*, dont est mort en la ville de Mons seulle bien 7 à 8 mille personnes. La maladie a comencé sur la fin de juillet et a duré jusqu'au moys de octobre. Durant la *dit* maladie nous avons eu le corps St-Macquer (Macaire) et fut le jour de la Madeleine, le 22e juillet 1616, l'on remena ledit corps avec gran nombre de personnes de la ville de Mons à Gand et l'on a raporté un *bra.* »

Cette note est un peu confuse, mais Boussu vient encore à notre aide et nous apprend qu'en effet les reliques de saint Macaire furent, à l'occasion de cette peste, amenées de Gand à Mons. Plus tard, lors de la restitution, les Gantois, en reconnaissance d'une châsse d'argent dont la ville de Mons leur avait fait présent, abandonnèrent un bras du saint aux Montois.

« Il *at pleust* à Dieu nous donner ensemble, le 10 febvrier 1630, une fille environ les onze à midy... Il *at pleust* à Dieu l'apeler de ce monde le 22 febvrier 1630.

« Mon frère François Descamps est parti pour Espagne le 30 apvril 1630, qui est la *vielle* (veille) de may. Il est décédé le (date en blanc) en la ville de *Civille* (Séville) en Espagne. »

Nous rentrons dans l'histoire générale par un fait qui doit nous intéresser et sur lequel s'étend Boussu, p. 269-70.

« La reynne mère de France est *venu refugier* dans la ville de Mons, le 29 juillet 1631. Jusqu'au 12 aoust du dit au a tenu résidence à *l'ostelle* de Nast. La jeunesse *at* esté au devant et les bourgeois ont esté en armes. At esté mené sur le rampart les canons. Le 11 aoust 1631 l'infante de Brusselles est venu la saluer avec plusieurs princes du pays. A logé à l'ostelle de St... (?). »

« Charles-Albert de Longueval, *compte* du Bucquoy, a fait son entrée dans la ville de Mons pour grand bailli et souverain officier du pays et *compté* de Haynault. Le 3 *apvril* 1632, la veille de Pasques flories, a fait ung serment solennel à Ste-Waudru et à St-Germain.

« *Recept* pour le mal de *den* (dents). Il faut prendre du levain, la grosseur d'une paille, du savon, du *vingnaigre* et *quel peu* de *souie* (suie) de cheminée ou de ung four et les *esbat* par *ensemble* et en faict une *enplat* (emplâtre), etc...

« Le 11 may, lendemain de l'*ascention* de l'an 1637, ma feme fut accouchée d'un fils, lequel vint mort au monde.

« Jean-Baptiste Ruidan. — Mémoire que je suis marié le 14 mars 1651 et ay eû pour épouse Marie Descamps, fille de Rocq et Margerit George sa mère. Dieu la conserve. »

De 1650 à 1660, beaucoup de dates de naissances ou de morts. Aucune de ces dernières n'est sans un appel à la miséricorde de Dieu. *Requiescat in pace. Dieu le veuille mettre en son paradis*, etc. Avec 1660 nous rentrons dans l'histoire, mais l'écriture du manuscrit s'altère, et l'orthographe, au lieu de se fixer, laisse de plus en plus à désirer.

« *Mémoyrre* que la paix d'entre les *roy* de France et d'Espagne at esté *puplyée* sur le *gran* marché de Mons par les *héraux* d'armes le 18e mars 1660, en présence des magistrat, sur le théâtre que *lon na voit fet* (que l'on avait fait) *accoté* de la *port* de la maison de la ville avecq grand contentement de tout le peuple. Et en *actyon* de grace *lon nat fet* une procession général et célébré la grand messe à St-Vauldru et au soir à 5 heures le *thedeom* en *musicq* et puys au soir à 9 heur lon na *tirré* les canons et faict des *gran* feu d'artifices l'espace de 3 jours, finy le 20 mars 1660. — Pour la grand resjouissance de tout le peuple *et* lon *nat* tenu les *boutyc* fermés l'espace de trois jours. »

Cette date du 18 mars est bien celle donnée par Boussu, p. 290.

« Marie Deschamps, femme à Jean-Baptiste Ruidan, est accouchée le 21e de janvier 1664, *environt* les 5 heures du

matin, d'une petite fille, laquelle *at* été baptisée à l'ospital de St-Nicolas, d'aultant que l'église de St-Nicolas fut brulée en cendres. Laquelle elle a eù pour son *parin*, etc... »

« Le 15 de janvier 1664 qui fut le jour de St-Moor (Maur), l'église de St-Nicolas fut entièrement brulée et aussi le cloché avec tous les *clocq* et le *carilloing* tout fondu et rompu par *piès* (pièces). *C'estoit la plus grande pauvreté du monde a voirre* ung si grand feu à l'église et au cloché, et tout le cloché *at* esté entierrement brulé et puis lon na fait la *quest* parmy la ville, l'on *nat* eu du tout environt dix *milles floryn* qui est 10 ou 12 jours après que le feu fut arrivé. Nous pouvons bien remercier Dieu que les maisons ont été conservées sans en *avoirre* pas une brulée aux environs de ladite église ni *allieurs*. Que Dieu nous en veuille garder tout autant que nous sommes *vennus et a vennyr*. Grand et petit veuille prier Dieu pour les affligés. »

Chose assez curieuse, Boussu qui raconte le même fait se livre à une réflexion analogue, qui était mieux placée dans le récit d'un témoin oculaire : « *Rien n'etoit si triste à voir que cet embrasement.* »

« Jean-Baptiste Ruidan *at* esté reçu (?) de l'église de St-Nicolas et *at* prêté le serment ledit jour en la maison de ville, duquel les magistrats lui ont mis les clefs en main ensuite dudit serment.

« Le jour de Nostre-Dame, 2e de juillet 1664, *at* esté baptisé les 3 *clocq* que l'on *na fet* à St-Nicolas à la Simentière et ont esté baptisé par l'abbé de St-Gillin, *duquelle* il *at* esté *parin* de la plus grosse, et l'abbé des *escolliers* de la 2e, et Monsieur B. (?) de la 3e avec chacune leur *marine*.

« Le 16e juing 1667 ma feme est accouchée d'un fils, lequel *at* esté baptisé de la sage-feme et il est mort à l'instant. »

Suivent deux autres naissances dans lesquelles les parrains sont « Monsr Charles Lebrun, *capitainne* et receveur de *cest* ville de Mons, » et « Henri Delmotte, notre plombier. » Ce dernier nom est un des noms littéraires de Mons. Nous transcrivons également la note suivante, parce que les

noms qu'elle contient reviennent souvent dans Boussu. Remarquons, en passant, que toutes les pages du manuscrit, vers cette date, portent au bas le mot latin *verte* (tournez).

« Le 18 novembre 1672, ma feme est accouchée d'une petite fille *environt* les six heures du *soirre* et *at* esté baptisée le 22e *dyto* dans l'église paroissialle de St-Nicolas à Mons et *at* eu pour son *parin* Monsieur Philippe de Berlaimont, seigneur de Beugnier et d'Espionne, et pour *marinne* Mademoiselle sa *seurre* Anne-Henriette de Berlaimont, et ont *appellé* l'enfant Anne-Françoise Ruydan. Que Dieu la conserve. Ladit Añ (Anne) Françoise *at* esté confirmée le 14 mars 1677, à l'église des chanoines réguliers *dit* escoliers, par Monsieur Jacques de Bajard, archevesque de Cambrai estant à Mons.

« Le 18e décembre 1672 les *volleur* et *larron* ont *vennu* de nuict à ma maison et ont desrobbé environt cent *pies* (pièces) de fromage de (?) et plus, et aussi bien deux *douxainnes* de fort beaux livres avecq de belles *histoirres* et aussi deux livres de crédit à moy appartenant et aussi deux livres de crédit appartenant à (trois mots biffés), mais allant *environt* les deux heures du matin à la maison de la *vefve* Nicolas de Brayne l'on *nat* retrouvé à son jardin un des livres dudit (un mot biffé) et un dudit Ruydan et aussi deux fromages de (?) dedans ledit jardin de ladite *vefve* de Brayne, en présence de son frère le prestre et de nostre servante Marie Labbé et de Jeanne-Marie nostre *nouric*(e), et aussi divers fromages parmi nostre cour et jardin, et ils ont tout fouillé mes *contoirre* et ils ont crochetté la serrure de nostre cave et les voisins de nostre cave les ont entendus porter depuis 12 *heure* jusqu'à 2 *heure* du matin et ont crié au *laron*, *aultant que nous paciens*. Que Dieu nous garde de plus grand *perdre*. Ainsi soit-il. *Amen*. »

Nous sommes au chapitre des accidents : en voici un plus sérieux :

« Le 23e décembre 1674 est arrivé par fortunne *de* feu a ma maison sur la rue Ribart, laquelle *at* esté *entierrement*

brullée en cendre avecq grand nombre de marchandises brulées tant au (parquet?) que sur le grenier, dont ce feu est *vennu* par un *adjoudant espaignolle* estant logé sur la chambre dudit et a laissé sa *meiche* allumée et sa *pippe au toubacq* sur son lit, laquelle at brullé tout entierrement ledit *cartier* avecq tous les marchandises, bois de futailles et houblons et ferrailles et tout aultres choses estant sur ledit cartier dont la *perdre at* esté *extimmée* a deux milles *patacout* (patagons) pour le moins. Il faut prier Dieu qu'il nous conserve le *rest* et qu'il nous garde de plus grand *perdre* s'il lui plait, et depuis l'avons *rebasti* et *acommodé* comme il est à présent. Que Dieu la conserve. »

La dernière date du dix-septième siècle qui offre quelque intérêt est celle d'une prise de voile, ainsi racontée :

« Le 11e aoust 1675, ma fille Marie-*Hélainne* Ruidan est entrée au *cloistre* des *Celestinnes* à Mons et a faict son entrée fort solennellement *acompaignée* de Madame la duchesse d'*Ascot* et de Madame la *Douhairriere* de Fonteme et de Madame Franeaux et de Monsieur et de Madame Leroy et de diverses chanoinesses de Ste-Vauldru, telles que Mademoiselle d'Espinoi, etc., et autres et grand nombre d'aultres noblesses en grand triomphe, et avons faict de *grand collation* a *tout* la noblesse *chès* nous et aux religieuses le jour de son entrée, et *at* esté *vestue* le 15 d'aoust 1675 à la plus grande gloire de Dieu et pour le salut de son ame. Et avons faict un grand bancquet le jour de sa *vestition* (vêture) au contentement de *tout* la communauté et au contentement de *tout* les amis que avons *traictés chès* nous ledit jour de sa vestition. *Partant*, *icy memoirre*. Le 18 aoust 1676 la *dit* Marie-*Hélainne* Ruidan, dite *seurre* Marie-Victoire, *at* faict sa profession au grand aplaudissement de tout le *poeuple* et avons esté fort gaillard et plaisant et avons faict un grand bancquet de 5 jours et avons eu chaque jour entre 40 et 50 personnes à table, tant de noblesse, clergé et bourgeois et parents et amis.

« Ma chère *sœure* Marie-Victoire-Alexis est morte le 27

de juin à quatre heures et demie après midy de l'an 1700, administrée de tous les sacrements de notre mère la Ste Église. *Requiescat in pace. Amen.* »

Sur le même feuillet :

« Frère Antoine Ruidan, de l'Oratoire, est décédé à Mons le 17 de mars 1704. — Le cousin Jean-Baptiste Bosquet, greffier de Binche, est mort le 16 décembre 1689. Pierre Bosquet, père de Jean-Baptiste Bosquet, a épousé Catherine-George, et il est mort greffier de Binche et receveur de la Bussière, le 18 septembre 1664.

« Le Sr Thomas Rousseau mon père, fils de Bartholomé et de Françoise Descouronnez, fut né à Valentes le 17 de janvier 1632, baptisé à St-Sery, et est décédé le 6 de novembre 1714 et enterré à costé de l'autel de la chapelle de St-George, dans la *ditte* église, du côté de l'épistre. *Requiescat in pace. Amen.* »

Nous venons de voir, à propos d'une prise de voile, des noms de la plus haute noblesse du pays mêlés, dans une cérémonie, avec ceux de modestes bourgeois. Il faut croire que l'égalité, pour n'avoir pas été prêchée sur les toits, n'en existait que mieux dans les mœurs de cet honnête temps. « Ces *endroits* de nos anciennes mœurs reposent... nous n'allons pas à la cheville du pied de ces gens-là ; l'homme était estimé quelle que fût sa condition : le pauvre était pesé avec le riche au poids du sanctuaire. Cette égalité morale lui servait à supporter les inégalités politiques. » (Chateaubriand, *Vie de Rancé.*)

Nous retrouvons un témoignage de cette touchante confraternité dans les notes suivantes :

« Le 1er de febvrier 1699 ma femme accoucha à quatre heures *et une minute* du matin d'un beau garçon... et fut mené au *batême* dans le carosse de M. le marquis de Roissin. Il fut confirmé à Valentes le ... de septembre 1705, dans l'église de St-Géry, par messire François Salignac de la Motte-Fénelon, arch. de Cambray.

« Le 27 de septembre 1700 ma femme accoucha à une

heure et un quart après midy d'un gros garçon... et fut mené aussi dans le carosse de M. le marquis de Roissin. Le 6 de mai 1705 il a été confirmé dans l'église de St-Nicolas à Mons par son altesse *electoralle* de Cologne.

« Le 24 de septembre 1702 ma femme accoucha à neuf heures et *demy* du soir d'une *petitte* fille... et fut *conduitte* au baptesme dans le carosse de M. de Macons.

« Le 13 octobre 1702 le quart avant les *cinoq* heures du soir, Dieu m'enleva par un coup de sa main toujours adorable ma très chère et ma très honorée épouse, etc.

« Le 10 d'avril 1714 l'église de Ste-Élisabeth eut toute sa charpente *brullée* entre 12 heures et demi de jour, causé par des artifices qu'on avoit *fait* ce jour-là qui estoit l'Annonciation de N.-D.

« La grosse cloche de Mons fut coulée le 17 d'avril 1704, le quart avant huit heures du matin, par François Barbieux natif de Tournay *ne faute* (sauf erreur). »

« ... Hierosme Cardou, carme chaussé, appelé Père Clément, est décédé à Mons le 16 octobre 1714, âgé de 83 ans, de profession 62, de jubilé 12, de prêtrise 59.

« *Sœure* Marie-Agnès Ruidan, capucine, est décédée à Mons le 13 (mois absent) de l'an 1716. »

C'est à cette dernière date que s'arrête notre manuscrit. Nous désirons que ces longs extraits, dépouillés du charme de l'ensemble, aient intéressé les lecteurs du *Bulletin*. Le temps n'est guère, pourtant, au culte des souvenirs de famille. Comme beaucoup de bonnes et belles choses, ils sont emportés dans cette ardeur de LIQUIDATION qui, suivant une des voix les plus écoutées de la chaire chrétienne de nos jours, est le mot du siècle. N'importe. « Ces *endroits* de nos anciennes mœurs reposent. » Pendant quelques soirées nous venons de vivre en plein Hainaut des dix-septième et dix-huitième siècles, et nous souhaitons que le lecteur qui, lui, n'y aura vécu qu'une heure à peine, ne s'y soit pas ennuyé plus que nous.

A. D.

ANALECTA-BIBLION.

Histoire poétique de Charlemagne, par M. Gaston Paris. *Paris, librairie Franck*; in-8 de xx et 514 p.

Gaston Paris ! Le jeune érudit doué de ces noms fatidiques était voué de naissance au culte des cantilènes, des gestes, des cycles, de toute la littérature du moyen âge. Il avait d'ailleurs la rare bonne fortune de trouver dans son père le guide le plus sûr, le plus intelligent pour des études de ce genre. M. Paulin Paris, dont nous connaissons tous l'affabilité et la complaisance inépuisables pour les hommes studieux qui s'adressent à lui, n'a pu manquer de se surpasser lui-même en pareille rencontre; aussi c'est à lui que l'auteur de l'Histoire poétique de Charlemagne reporte tout le mérite de son travail dans une dédicace modeste et charmante, que nous voudrions pouvoir citer en entier. « Vos encouragements, lui dit-il, m'ont soutenu dans le cours de mes recherches; vos conseils en ont rendu le résultat moins défectueux. En vous dédiant ce livre, je ne fais donc en quelque façon que vous restituer ce qui vous appartient. »

M. Gaston Paris a trop bien fait déjà; il est trop visiblement animé du désir de faire mieux encore, pour s'offenser de notre franchise. La division de son ouvrage en trois sections principales : « les Sources, les Récits, Vérité et Poésie, » nous a paru défectueuse. Elle nécessite des redites, des renvois continuels, qui risquent de dérouter et de fatiguer le lecteur. Dans son état présent, ce livre n'a pas le caractère d'une œuvre régulière et finie; c'est une collection de matériaux choisis, élaborés avec une sagacité exceptionnelle chez un savant si jeune, pour la rédaction d'un travail définitif dont M. Gaston Paris lui-même a nettement tracé le programme

dans un des derniers chapitres. « Étant données d'un côté, dit-il (p. 447), l'histoire réelle de Charlemagne, et de l'autre la légende qui s'est formée autour de lui, surtout en France, notre tâche est de déterminer ce que la seconde a emprunté à la première. » Nous croyons que l'œuvre de M. G. Paris aurait gagné en clarté, en intérêt, si l'auteur avait suivi un plan plus régulier; si, prenant tout d'abord un grand parti d'ensemble, il s'était assujetti ses matériaux poétiques, au lieu de s'assujettir à eux. Lui-même l'a évidemment entrevu, mais trop tard, et seulement vers la fin de son travail : l'histoire réelle de Charlemagne eût été le fil conducteur le plus sûr dans ce labyrinthe dont il a préféré suivre les innombrables replis à travers les peuples et les âges, de l'Espagne à l'Islande et du neuvième siècle jusqu'à nos jours, tournant et retournant sur lui-même avec une résignation imperturbable au gré du moindre rimeur ; de telle sorte qu'après avoir parlé (p. 425) de la vieillesse et de la mort de Charlemagne, il nous ramène un peu plus loin (p. 437) à son aïeul Charles Martel, et même au bon roi Dagobert et à Clovis. Mieux eût valu, ou plutôt mieux vaudra, car nous acceptons ce travail comme la préparation intelligente d'une œuvre que M. G. Paris est digne d'aborder, mieux vaudra prendre pour point de départ l'histoire vraie, et suivre par ordre chronologique, autour de chaque événement principal, le travail de cristallisation légendaire. Ce rapprochement serait aussi curieux qu'utile, car sur bien des points l'histoire et la légende se prêtent un mutuel appui. D'après ce système, le travail d'analyse critique qui remplit les deux premières parties du présent volume se trouverait refondu dans les développements de la dernière, où l'on trouve déjà, mais seulement à l'état d'ébauche, cette idée d'un parallèle suivi entre la « vérité et la poésie. » Ce parallèle ferait ressortir d'une façon bien autrement éclatante un fait déjà constaté par l'auteur. Quand il s'agit de Charlemagne, la vérité est souvent plus grandiose, plus vraiment poétique que la fiction. Aussi, parmi les poëmes du cycle carolingien, les plus remarquables de beaucoup sont généra-

lement les plus anciens, ceux où l'on retrouve l'inspiration et et comme le reflet plus immédiat des expressions contemporaines.

M. G. Paris est d'autant plus capable d'entreprendre cette tâche, que l'histoire et les légendes de Charlemagne lui sont également familières, témoin le beau chapitre intitulé *Charlemagne* (p. 447), qui, pour arriver un peu tard, n'en est pas moins le bienvenu. Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier cette page remarquable, qui décèle un sentiment profond de la grandeur historique du héros. « Son regard a dominé tout ce qui l'entourait, et aperçu les choses universelles derrière le tumulte des faits contemporains : c'est là le propre du génie... La critique de nos jours, qui cherche à être la conscience de l'humanité, et qui a détruit ou singulièrement rabaissé tant de gloires fondées uniquement sur la force, s'incline avec une respectueuse admiration devant le fils de Pépin. Les peuples sur lesquels il put agir lui étaient tellement inférieurs et si rebelles à ses grandes vues, que son œuvre ne fut jamais qu'un plan grandiose, et s'écroula dès qu'il n'y fut plus; mais ce triste dénouement est peut-être ce qui doit le mieux établir sa gloire, en nous faisant mesurer la hauteur dont il dépassait son époque. L'homme qui a conçu et exécuté, dans un tel milieu, un tel rêve, est de la race des dieux. D'ailleurs, comme toutes les grandes pensées, la sienne n'est pas demeurée stérile; en périssant elle a été féconde, et le monde moderne tout entier retrouverait encore dans ses fondations les débris de *son* édifice écroulé (celui de Charlemagne). » Nous trouvons ici le mérite de la pensée marié à l'élégance de la forme, que négligent trop souvent les érudits.

La sagacité d'investigation, le discernement critique, le labeur consciencieux et patient, sont des qualités héréditaires dans le « cycle » des Paris, et le nouveau venu a su faire honneur à la famille dans l'élucidation des « sources et des récits, » tâche obscure et compliquée s'il en fut jamais. Il s'est aidé des travaux de l'exégèse allemande sans toutefois

s'y asservir, et soutient vaillamment contre elle l'honneur, l'individualité de nos anciens poëtes. Nous disions tout à l'heure que la connaissance de l'histoire pouvait faire jaillir des clartés inattendues parmi les plus épaisses tenèbres de la légende : M. G. Paris nous en fournit un exemple remarquable, en démontrant à quel point le souvenir des plus illustres devanciers de Charlemagne s'est confondu dans l'imagination populaire avec celui de ce héros. Cela est vrai surtout de l'aïeul même de Charlemagne, de Charles Martel, car ici la similitude des noms aidait singulièrement à l'absorption. Ainsi s'expliquent le plus naturellement du monde certains problèmes d'érudition longtemps insolubles. Plusieurs poëmes carolingiens reproduisent systématiquement d'étranges récits sur la naissance et la jeunesse de leur héros. Ces détails, manifestement apocryphes en ce qui concerne Karle, fils légitime de Pépin le Bref, se rapportent évidemment à Karle son aïeul, bâtard de Pépin d'Héristal. Ainsi, suivant plusieurs poëmes et chroniques légendaires, Charlemagne aurait été engendré sur un « chariot couvert de fougères » (*carrus*). M. G. Paris a retrouvé dans une chronique du onzième siècle la même mention à propos de Charles Martel. C'est évidemment la désignation symbolique d'une naissance irrégulière, l'équivalent de *bankart* (engendré sur un banc), des expressions de bâtard (sur un bast ou bât), ou d'*enfant de la balle*, qui désigne « l'enfant conçu sur un ballot, comme plus d'un l'était sans doute dans les immenses foires du moyen âge. » L'initiative de cette assimilation ingénieuse et très-vraisemblable revient à M. G. Paris.

Nous croyons toutefois que le jeune et savant écrivain fait fausse route, quand il va jusqu'à rattacher à la période de Charles Martel les poëmes provençaux où il est question de l'expulsion des Sarrasins, et notamment le cycle de Guillaume « au court nez. » La première invasion sarrasine dans le midi, promptement repoussée par Charles Martel, avait été suivie, après un siècle et demi d'intervalle, d'une nouvelle occupation et d'un essai de colonisation musulmane bien autrement

sérieux, qui commença vers l'an 888 par le débarquement des Sarrasins d'Espagne à Fraînet, et se prolongea pendant plus de cent ans. Cet établissement des Sarrasins en Provence est mentionné, comme un des faits les plus mémorables du temps, par Liudprand, qui écrivait vers 960. Il dit nettement qu'à cette époque une notable partie de la population provençale était encore soumise au roi maure d'Espagne Abd-el-Rahman. Ce ne fut que vers la fin du dixième siècle que les Sarrasins furent totalement expulsés à la suite d'une longue guerre, dans laquelle les principaux chefs des chrétiens provençaux furent le prélat guerrier Izarn et Guillaume d'Orange, qui est précisément le Guillaume au court nez de l'histoire poétique. Il est évident que cette occupation plus récente et plus prolongée avait dû laisser dans l'imagination populaire des traces autrement profondes que les exploits de Charles Martel, antérieurs de près de trois siècles, et c'est à la seconde délivrance et non à la première que devaient principalement se rapporter les poëmes provençaux dont les originaux ont péri dans l'effroyable débâcle du treizième siècle, mais dont il a survécu quelque chose, grâce aux imitations étrangères. Nous signalons ce nouveau rapprochement entre l'histoire et la légende à la sagacité de M. G. Paris.

Bon Ernouf.

P. S. Cet article était déjà imprimé, quand nous avons appris que l'Académie des inscriptions et belles-lettres venait de décerner à M. G. Paris le grand prix Gobert. Nous applaudissons de tout cœur à cette récompense si bien méritée par la sagacité d'analyse et la solide érudition dont témoigne chaque page de cet important travail.

Le Livre des Visions, ou le Ciel et l'Enfer, décrits par ceux qui les ont vus, par M. Octave Delepierre. *Londres*, 1866.

Tiré à vingt-cinq exemplaires. C'est un in-8 de 173 pages,

exécuté avec tout le soin que la typographie anglaise apporte dans des publications semblables. Le nom de l'auteur est une garantie de l'exactitude et de l'étendue des recherches; les amis des livres apprécient depuis longtemps les travaux de M. Delepierre sur la poésie macaronique, sur les fous qui se sont mêlés d'écrire et sur d'autres portions piquantes et peu explorées de l'histoire littéraire. Dans son nouvel ouvrage, il a abordé un des sujets les plus intéressants au point de vue des vicissitudes de l'esprit humain; il ne s'est point occupé des descriptions du ciel et de l'enfer, dues seulement à l'imagination d'auteurs qui ont cherché, surtout dans le moyen âge, à captiver fortement l'attention; il a reproduit ou analysé les visions des personnages qui ont raconté de bonne foi et sérieusement ce qui s'était offert à leurs regards pendant la visite qu'il leur avait été donné de faire dans les régions infernales. Ces relations, dues à l'imagination des moines du moyen âge, enfouies dans des recueils de légendes ou dans de vieux volumes consacrés à la théologie morale, sont au nombre d'une douzaine environ; les plus remarquables sont celles de Fursy, de Saint-Ansgat, de Charles-le-Chauve, du chevalier Alberic (rédigée par un moine du Mont-Cassin), du moine Wettin, rédigée en 824 par un abbé d'un couvent de Bénédictins, du chevalier Owein, qui pénétra dans le purgatoire de Saint-Patrice en Irlande, légende qui se répandit dans l'Europe entière. Mathieu Paris et Vincent de Beauvais la reproduisirent avec empressement; les vers de Marie de France la popularisèrent (1).

La vision de Tondal est une des plus célèbres qu'il y ait en ce genre. Elle rappelle souvent l'épopée de Dante. Tondal était un Irlandais qui vivait en 1149. M. Delepierre s'était

(1) Un savant anglais, M. Thomas Wright, dans son livre *Saint Patrick's Purgatory*, 1843, in-12, a fort bien reproduit et signalé les témoignages relatifs à cette légende. Il a également, dans son *Essay on the Legends of Purgatory, Hell and Paradise*, offert un résumé complet des idées du moyen âge à cet égard. Ce petit volume, publié en 1846, se trouve difficilement aujourd'hui.

déjà, il y a longtemps, occupé de lui, en traduisant, en 1837, son Voyage en l'autre monde, pour la Société des Bibliophiles de Mons, d'après un manuscrit latin du quatorzième siècle qui donne un texte plus ample qu'aucun autre.

Circonstance digne d'attention : aux anciennes visions pleines d'épouvante et d'une horreur sincère, en succèdent d'autres où le moyen âge se montre sous un aspect différent; la vision d'Udon, insérée dans un *Promptuarium exemplorum* qui accompagne les *Sermones discipuli*, de Jean Hérolt, jadis célèbres, porte un caractère ironique fort singulier. Dans la vision de Thureil, rapportée par Mathieu Paris, on trouve une sorte de représentation dramatique donnée en présence du prince des ténèbres et de sa cour, spectacle dans lequel on cherche à mêler un côté plaisant à l'affreux récit des peines infernales.

Cette idée, on le voit, offre quelque ressemblance avec le poëme bizarre de Népomucène Lemercier, la *Panhypocrisiade* ou *le Spectacle infernal du seizième siècle*, mais le membre de l'Académie française, l'auteur d'*Agamemnon* et des *Quatre Métamorphoses*, n'avait sans doute jamais entendu parler des rêveries de Thureil; la pensée de faire jouer la comédie devant Satan et sa cour (1) lui vint d'elle-même, sans qu'il sût qu'il avait un devancier.

Après avoir parcouru ce qu'offre le moyen âge, M. Delepierre, passant à des époques plus modernes, signale les visions de sainte Thérèse, celles de l'halluciné Jean Engelbrecht (né à Brunswick en 1599); il n'oublie pas l'ouvrage dans lequel Swedenborg a décrit les *Merveilles du Ciel et de l'Enfer, d'après le témoignage de ses yeux et de ses oreilles* (2).

(1) On peut lire, dans les *Mélanges de littérature et de critique* de Charles Nodier (1820, 2 vol. in-8, t. I, p. 257), un article fort piquant au sujet de ce poëme où il y a en même temps « tout ce qu'il faut de « ridicule pour gâter toutes les épopées de tous les siècles, et tout ce « qu'il faut d'inspiration pour fonder une grande réputation littéraire. »

(2) Charles Labitte, *la Divine Comédie avant Dante* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1842), travail curieux que d'autres écrivains, M. Kopisch surtout, se sont efforcés de compléter.

Mais on l'a dit avec raison : « Après le moyen âge, après « Dante, il n'y a plus de pèlerinage de Child-Harold dans « l'autre monde. » Au quinzième siècle, sainte Françoise Romaine (voir les *Acta Sanctorum* de Bollandus, t. II, de mars, 162) ne fait que copier fastidieusement les visionnaires antérieurs et la *Divina Comedia*. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé (1). Plus tard les effrayantes révélations sur la vie future font place à des réminiscenees du scepticisme goguenard des trouvères. Folengo, un moine italien, fait d'un enfer burlesque le dénouement inattendu de son célèbre poëme macaronique publié sous le nom de Merlin Coccaie, et il y abandonne tout à coup son héros, sous prétexte que les poëtes, ces menteurs par excellence, ont leur place marquée chez Satan, et qu'il n'a, lui, qu'à y rester.

Il n'entrait pas dans le plan de M. Delepierre d'épuiser le sujet qu'il abordait. Si, comme nous l'espérons, il donne de son *Livre des Visions* une édition nouvelle et plus étendue qui, tirée à un certain nombre d'exemplaires, pourra entrer dans le commerce, nous lui signalerons l'*Esguillon de crainte divine pour bien mourir*, ouvrage plusieurs fois réimprimé au commencement du seizième siècle, et qui présente un récit curieux fait par Lazare après sa résurrection, et la description de ce qu'il est supposé *avoir veu luy estant es regions infernales ;* nous appellerons son attention sur les visions de Gauchelin, prêtre du diocèse de Lisieux, longuement relatées dans l'histoire de Normandie d'Orderic Vital (livre VIII) ; l'enfer et le purgatoire défilèrent devant Gauchelin, et Orderic dit tenir ce récit de la bouche même de l'extatique dont il a vu la figure meurtrie par l'attouchement d'un damné. « Ce morceau offre d'assez vives peintures et quelquefois des détails comparables, de près ou de loin, à ceux qu'on admire dans Dante (2). » Mentionnons aussi

(1) *De cœlo et de ejus mirabilibus et de inferno*, Londres, 1758, in-4. Il en existe une traduction française par D. Pernetti. Berlin, 1782, 2 vol. in-8.

(2) *Journal des Savants*, 1828, p. 157.

parmi les compositions moins sérieuses une légende byzantine que M. Hase a fait connaître (*Notices et Extraits des Manuscrits*, t. IX), et qui présente un mélange bizarre de tableaux empruntés à Lucien mêlés à d'autres pris dans l'Apocalypse. L'auteur, conduit par un ange, parcourt des régions inconnues; son guide lui explique les scènes épouvantables qui s'offrent à leur vue. On voit le Jeudi saint, le Vendredi saint et le Carême qui, sous forme de démons d'une taille surnaturelle, se présentent devant le trône de Dieu pour accuser ceux qui ont violé la loi du jeûne.

Des photographies exécutées d'après des images aujourd'hui introuvables ajoutent à l'intérêt qu'offre le volume de M. Delepierre.

Campagne et Bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII, 1494-95, d'après les documents rares ou inédits de la Bibliothèque de Nantes, par J. de La Pilorgerie, in-12 de xxxvii et 477 pages.

Passons maintenant à un tout autre ordre d'idées : un de ces érudits modestes et laborieux qui, dans le calme de la vie de province, se livrent à des études sérieuses, M. J. de la Pilorgerie, vient de faire paraître, sous le titre de *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, une collection fort intéressante de documents rares ou inédits, extraits en grande partie de la bibliothèque de Nantes. On ne connaît qu'un ou deux exemplaires de celles de ces pièces qui ont été imprimées à l'époque des événement qu'elles racontent; la bibliothèque que nous venons de nommer en possède un recueil où se trouvent la *Prinse de Napples*, les *Regrets* (en vers) *du roy Alphonse d'Aragon à son partement*, et d'autres opuscules également inconnus des bibliographes. M. de la Pilorgerie y a joint quelques autres livrets du même genre et tout aussi rares (notamment

Lentrée et couronnement du roy nostre sire en la ville de Napples, le xxiie jour de février 1495, à la bibliothèque impériale; exemplaire provenant de la vente Richard Héber); il a eu le soin d'y ajouter divers documents manuscrits, et il est ainsi arrivé à mettre au jour un volume in-12 de 475 p., qui donne toutes ces pièces officielles, tous ces témoignages du temps, enchâssés dans un récit des plus attachants. Il s'agit en effet d'un des épisodes les plus curieux de l'ancienne histoire de France, de la première expédition que firent nos armées au-delà des Alpes, du début de ces conquêtes qui devaient se renouveler tant de fois depuis François Ier jusqu'à Napoléon III, depuis les journées de Fornoue et de Marignan jusqu'à celles d'Arcole, de Rivoli, de Marengo, de Magenta et de Solferino, et peut-être l'avenir ajoutera-t-il des noms nouveaux à ceux de cette liste brillante, où quelques revers ont presque l'éclat d'une victoire. Quoi qu'il en soit, le livre de M. de la Pilorgerie est certain d'obtenir de la part des bibliophiles et des lecteurs sérieux un accueil des plus favorables; il en est digne.

LAURETTE DE MALBOISSIÈRE, LETTRES D'UNE JEUNE FILLE DU TEMPS DE LOUIS XV (1761-1766).

Laurette de Malboissière, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV (1761-1766), nous amène dans une sphère différente; un nom jusqu'ici inconnu va obtenir une notoriété étendue si quelque plume autorisée (celle de M. Sainte-Beuve, par exemple) rend à ce charmant recueil la justice qu'il mérite. Laurette de Malboissière appartenait à une famille de finances; ses lettres sont adressées à Mlle Miliaud, qui épousa le marquis de la Grange, et elles n'étaient certes pas destinées à l'impression. Retrouvées après un siècle dans de vieux papiers de famille, elles ont fixé l'attention d'une femme des plus distinguées de la haute société parisienne. Madame la marquise de la Grange n'a pas voulu que cette correspondance si fraîche, si attachante, fût con-

damnée à l'oubli; elle l'a livrée à la publicité en y joignant une introduction pleine de goût et de mesure, qui met en parfaite lumière la physionomie frappante et exceptionnelle de Mlle de Malboissière, « le développement des plus hautes facultés, une ardeur d'apprendre qui ne connaît pas d'obstacles, une facilité à produire peu commune même chez ceux qui ont beaucoup produit, le naturel, la grâce de l'esprit, l'élévation des sentiments, les affections les plus pures et les plus vraies. » Laurette savait ce que peut-être pas une seule femme ne sait aujourd'hui; elle avait étudié le grec et le latin, l'espagnol et l'italien, l'anglais et l'allemand; elle ne se bornait pas à parler ces langues modernes; elle traduisait, elle écrivait avec facilité et correction en divers idiomes; elle s'occupait de chimie; elle formait des collections d'objets d'histoire naturelle. Ce n'était pas cependant une *femme savante*; la vie du monde l'occupait beaucoup: promenades, bals, soupers, toilette. Le théâtre était un de ses goûts favoris; elle écrivit un certain nombre de pièces qui furent jouées à la campagne par une troupe de société; elle aborda même la tragédie. Toutes ces études, tout ce tourbillon du monde n'altérait en rien la candeur de la pieuse jeune fille s'acquittant scrupuleusement de ses devoirs religieux, sans que rien vînt troubler la sérénité de ses sentiments.

La première de ces lettres est du mois d'avril 1761, la dernière est du 30 juillet 1766, et le 21 août Laurette expirait à la fleur de son âge; mais, grâce à la publication de cette correspondance si ingénieuse et souvent si touchante, son nom est appelé à revivre. GUST. BRUNET.

PRIX COURANT DES LIVRES.

VENTES PUBLIQUES FAITES DANS LES MOIS D'AVRIL ET DE MAI.

Le 25 avril et les six jours suivants, VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. P. DESQ, de Lyon (L. Potier, libraire). Prix des principaux articles:

N° 1. Bible manuscrite sur vélin du treizième siècle. — 730 fr.

17. Bible de Royaumont 1670; in-4 mar. r. Duru.—360 fr.

20. Vie et Passion de J.-C., manuscrit du quinzième siècle sur vélin. — 375 fr.

30. Preces piæ; in-24, manuscrit de la fin du treizième siècle. — 205 fr.

31. Officium beatæ Virginis Mariæ, manuscrit in-16 du quatorzième siècle. — 365 fr.

32. Heures latines à l'usage de Rome, manuscrit du quinzième siècle. — 330 fr.

35. Heures à l'usaige de Paris, manuscrit de la fin du quinzième siècle. — 540 fr.

37. Horæ beatissimæ Virginis Mariæ, manuscrit de la fin du quinzième siècle. — 550 fr.

41. Livre d'Heures d'Anne de Montmorency comte de Chateauvillain, in-8 manuscrit du seizième siècle, orné de quinze miniatures.— 2,175 fr.; il avait été acheté 1,220 fr. à la vente de M. Aertz de Metz.

43. Prières de la messe, écrites par N. Jarry, 1633, in-12 mar. rouge aux armes de Seguier. — 500 fr.

47. Heures à l'usage de Rome, impr. à Paris pour Gilles Hardouyn, 1530, in-8 impr. sur vélin. — 835 fr.

51. Horæ Virginis Mariæ, impr. à Paris en 1505; in-8 sur vélin. — 530 fr.

58. Heures à l'usage de Paris, pour Ant. Verard, 1510, in-8 sur vélin. — 600 fr.

65. Heures à l'usage de Rouan, impr. pour Simon Vostre, 1528; sur papier, revêtu d'une somptueuse reliure de Capé. — 930 fr.

83. L'Imitation de J.-C. en vers, par Pierre Corneille, 1658; in-4 mar. rouge doublé de mar. — 275 fr.

166. La Nef des Princes et des batailles de noblesse. Lyon, 1502; gr. in-4 mar. rouge doublé. — 605 fr.

207. L'Usage de l'Astrolabe, par Dominicq Jacquinot, 1559; petit in-8 mar. rouge aux armes du cardinal de Bourbon. — 350 fr.

213. Le Livre du Jouvencel, 1529; in-4 mar. vert Duru. — 430 fr.

264. Costumes de Veccellio, édition de Didot, 1859; exemplaire imprimé sur vélin. — 600 fr.

265. Diversarum nationum habitus, opera Bertelii, 1594; 3 part. en 1 vol. pet. in-8. mar. rouge. — 315 fr.

294. La Noble Science des joueurs d'espée, 1538; in-4 mar. brun doublé. — 590 fr.

328. Virgilii opera, édition de Didot, 1858; in-18 imprimé sur vélin. — 355 fr.

336. Horatii opera, édition de Didot, 1855; in-18 imprimé sur vélin. — 255 fr.

338. Les Métamorphoses d'Ovide, de la trad. de Banier; 4 vol. in-4, fig. et vignettes, mar. rouge. 340 fr.

353. La Nef des folles; Jehan Trepperel, 1501; pet. in-4 mar. vert. — 455 fr.

361. Le Roman de la Rose, beau manuscrit sur vélin, miniatures. — 1,000 fr.

362. Le Roman de la Rose, édition de Lyon, Guill. Leroy, 1485; le titre refait. — 935 fr.

363. Le Roman de la Rose, Galliot du Pré, 1529; in-8 mar. vert. — 590 fr.

367. Les Faiz de Me Alain Chartier, Pierre Le Caron, 1490 (exempl. de M. Double). — 795 fr.

369. Les mêmes, édition de Galliot du Pré, 1529; in-8. mar. rouge. — 345 fr.

371. Le Champion des Dames, Galliot du Pré, 1530; in-8. mar. rouge. — 430 fr.

376. Les Vigiles de la mort du roy Charles VII, imprimé par Pierre Le Caron; in-fol. — 420 fr.

384. Le Livre de la Deablerie; in-fol. mar. bleu. — 605 fr.

422. L'Adolescence Clémentine (œuvres de Clément Marot), 1534; pet. in-8 all. m. rouge. — 805 fr.

431 *bis*. Le Tombeau de Marguerite de Valois, 1551; petit in-8 mar. vert. — 300 fr.

445. Œuvres de Louise Labé. Lion, 1556, m. bleu.—760 fr.

451. Les Œuvres de Ronsard, 1617; 11 tom. en 5 vol. mar. rouge. — 385 fr.

467. Quatrains de Pibrac, 1594; manuscrit in-4 obl. maroq. olive, rel. du seizième siècle. — 300 fr.

473. Les œuvres de Pierre Cornu, 1583; in-8 v. f — 370 fr.

522. La Pucelle d'Orléans, par Voltaire, édition de 1865; 2 vol. in-18 imprimés sur vélin. — 350 fr.

529. Fables choisies mises en vers par la Fontaine, 5 vol. in-12 mar. rouge Duru. — 360 fr.

530. Les mêmes fables, figures d'Oudry, 4 vol. in-fol. v. m. tr. dor. exemplaire ordinaire. — 310 fr.

545. Le Banquet des Muses du sieur Auvray, 1628; petit in-8 mar. citr. Hardy. — 215 fr.

567. Espiègleries de Mérard Saint-Just, 3 part. en 2 vol. mar. rouge Derome. Ex. de Nodier et de M. Cigongne. 370 fr.

569. Le Discours démonstrant sans feincte
comme maints pionts font leur plaincte...

Pièce de 8 feuillets, ayant fait partie du cabinet de Charles Nodier. — 200 fr.

570. La Première Leçon des matines ordinaires du grand abbé des conards de Rouen; pièce de 4 feuillets gothique; de la bibliothèque du comte d'Auffay. — 200 fr.

591. Mémoires historiques sur Raoul de Coucy; 2 vol. in-8 imprimés sur vélin. — 245 fr.

592. Le Trésor des plus belles chansons amoureuses et récréatives, 1606; pet. in-12 mar. citr. Duru. — 355 fr.

612. Obros et rimas provençalos de Loys de la Bellaudiero, 1595; in-4 mar. bleu Nied. — 395 fr.

614. La Perlo dey musos provençalos per Zerbin. — 230 fr.

634. Les Catholicques Œuvres et Actes des Apôtres, 1541; 420 fr.

673. Les Amours de Daphnis et Chloé, Didot, 1798; in-4 imprimé sur vélin. — 290 fr.

677. Lancelot du Lac, 1533. — 600 fr.

678. Méliadus de Leonnoys, 1532; superbe exemplaire. — 1,210 fr.

679. Chronique de Turpin ; in-4 goth. mar. rouge. — 500 fr.
681 Ogier le Dannoys, 1556, in-4 mar. rouge. — 400 fr.
684 *bis*. Recueil des hystoires et singularitez de Troyes; in-fol. mar. rouge. — 450 fr.
690. Paris et Vienne; in-4 marbr. — 440 fr.
691. Vie de Robert le Diable, 1545. — 600 fr.
692. Bertrand du Guesclin; in-4. Exempl. Solar. — 350 fr.
693. Rabelais, 1542 ; exemplaires de MM. de Clinchamp, Solar et Double. — 1151 fr.
745. Les Contes des fées, 1864. Exempl. sur vélin. — 355 fr.
921. Le Petit Fardelet des faits, 1483; in-fol. goth. mar. bleu. Exempl. Solar. — 500 fr.
923. La Chronique Martiniane. Ant. Verard, 1505 ; exempl. L. Double. — 1,099 fr.
929. Bocace, de la Généalogie des Dieux. Verard, 1498; in-fol. — 500 fr,
993. La Vie et Faits notables de Henry de Valois, et autres pièces sur la Ligue; in-8 mar. rouge. — 475 fr.
1043. Chronique d'Austrasie; in-fol. goth. Bauzonnet. — 300 fr.

Le produit de la vente a été de 106,400 fr.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

On a vendu le 17 mai, à Londres, par l'entremise de MM. Puttick et Simpson, un volume très-rare. Voici comme il était inscrit en anglais au catalogue : lot 1232, « *The Rape of Luxrece, par M. William Shakespeare, nouvellement revu. Londres. Imprimé par J. B. pour Roger Jackson, se vend à sa boutique près the Conduit in fleet Street*, 1624. » Le frontispice avait été coupé et placé par un des premiers possesseurs du volume dans un livre où il faisait collection des frontispices de divers ouvrages; mais après plus d'un siècle ce frontispice a été retrouvé et a récemment repris sa place. Il a été adjugé, malgré son état, pour 54 l. sterl. (1350 francs).

Le Musée Britannique. — Samedi, les comptes du Musée Britannique ont été publiés. La dépense pour l'année qui a fini le 31 mars a été de 101,808 l. 14 s. 4 d.; la somme nécessaire pour l'année suivante est estimée à 102,744 l. Pendant l'année 1865, 369,967 personnes ont visité les collections générales, sans compter les lecteurs. C'est un nombre moindre que celui d'aucune des années précédentes, depuis 1860. Il paraît que, dans la salle de lecture, on se sert de 4,150 livres environ par jour. Le nombre des lecteurs dans l'année 1865 a été de 100,271, ou en moyenne 349 par chaque lecteur ayant consulté 12 livres par jour. 29,686 volumes ont été ajoutés à la bibliothèque. Le nombre de remises de manuscrits aux lecteurs, pendant l'année, est de 2,311, et aux artistes et autres, dans les salles du département, de 4,199. La collection des manuscrits s'est enrichie de 1,177 documents, 180 chartes originales et 231 plâtres de sceaux. La collection Egerton a été augmentée de 40 manuscrits. Quelques précieuses acquisitions ont été faites pour le département des antiquités orientales, britanniques et du moyen âge, et de l'ethnographie. A la vente de la célèbre collection du feu comte Pourtalès, un certain nombre d'antiquités ont été achetées pour les départements grec et romain. — La grande collection de monnaies et médailles, anciennement à la Banque d'Angleterre, et comptant, avec les médailles rassemblées par MM. Hoggard et Cuff, environ 7,700 spécimens, a été déposée au Musée Britannique par les autorités de la banque. Le professeur Owen signale 16,700 additions dans le département de la zoologie, 10,079 dans celui de la géologie, et 3,623 dans celui de la minéralogie. (*Morning Post.*)

— L'admission de M. Cuvillier-Fleury à l'Académie française est pour la littérature une revanche de tant d'élections où son vote n'avait pas été compté.

On dit souvent que l'Académie était, en France, la récompense suprême pour les gens de lettres. Cette récompense,

nul ne l'a plus légitimement ambitionnée que M. Cuvillier-Fleury. Nul n'a mieux que lui servi les lettres, plus fidèlement et avec plus de zèle. Ce que M. Jules Janin a fait pour la littérature dramatique, ce que M. Théophile Gautier a fait pour les beaux-arts, M. Cuvillier-Fleury l'a fait pour les livres, assidûment, avec l'ardeur de la passion et la sincérité de la conviction. Son œuvre est une histoire véritable de la littérature depuis trente ans, de ses variations, de ses modes, de ses défaillances et de ses élans. C'est le mouvement des idées consigné jour par jour par un esprit clairvoyant et sympathique, appuyé de ces fortes études sans lesquelles il n'est point de bonne critique, de critique utile et féconde. Et certes il y a là plus d'histoire réelle que dans tel gros ouvrage prétendu historique.

« L'homme de lettres ! » ce titre à la fois glorieux et modeste d'une fonction méritoire, et qu'ont illustré tant de bons esprits du temps passé et du nôtre, Guez de Balzac, Chapelain, Boileau, Laharpe, Charles Nodier, de Féletz, de Sacy, Philarète Chasles, M. Cuvillier-Fleury peut le réclamer hautement, et nous félicitons l'Académie de l'avoir compris.

Espérons que l'honneur qu'il vient de recevoir n'arrêtera pas M. Cuvillier-Fleury dans sa marche. Ce n'est, en somme, qu'une autorité nouvelle ajoutée en lui à l'autorité du savoir et du talent. Pour son humble part, le *Bulletin du Bibliophile*, dont M. Cuvillier-Fleury a été de tout temps le coopérateur et le patron bienveillant, trouverait la fête un peu chère, s'il lui fallait renoncer à ce précieux concours. Par bonheur l'Académie a pris depuis quelques années des allures actives et militantes qui, sur ce point, nous rassurent.

M. Cuvillier-Fleury vient d'être fait général sur le champ de bataille : ce n'est point le cas de donner sa démission. L'heure qui vient de sonner pour lui est l'heure de la consécration, et non pas l'heure de la retraite. C. A.

Je veux m'acquitter d'une vieille dette en signalant aux lecteurs sérieux le premier volume d'une traduction abrégée de la *Somme de saint Thomas d'Aquin*, par M. l'abbé Lebrethon, docteur en théologie de l'Université de Rome. Il y a déjà quelques mois que ce volume a paru chez Dillet, libraire-éditeur, rue de Sèvres. Les rigides trouveront peut-être qu'il y a un peu de témérité à abréger une œuvre aussi fortement liée dans toutes ses parties que la *Somme de saint Thomas,* et à porter la main sur un livre consacré presqu'à l'égal de l'Écriture sainte dans les écoles catholiques. Peut-être, au contraire, les timides et les paresseux s'effrayeront-ils du titre seul de l'ouvrage, quoique M. l'abbé Lebrethon, pour expliquer tout de suite son dessein et ne pas décourager les lecteurs, ait ainsi disposé ce titre : *Petite Somme théologique de saint Thomas d'Aquin à l'usage des ecclésiastiques et des gens du monde*. Les rigides en parleront bien à leur aise; mais combien y a-t-il de gens, parmi même les ecclésiastiques, auxquels leurs affaires, le tour de leur esprit, la portée de leur intelligence, un goût décidé pour les hautes questions de théologie et de philosophie, permettent de lire d'un bout à l'autre l'ouvrage original de saint Thomas? La méthode en est fatigante, et le latin de saint Thomas, énergique et clair lorsqu'une fois on en a la clef, s'éloigne beaucoup de l'élégance classique. Quant aux timides et aux paresseux, que, dans un jour de bonne volonté, ils prennent sur eux d'ouvrir le volume qui leur est offert par M. l'abbé Lebrethon, ils reconnaîtront bientôt, ce qui n'est plus, du reste, contesté par personne,

qu'il y a dans saint Thomas non-seulement un grand et puissant théologien, une lumière de l'Église, un incomparable docteur, mais un philosophe dont l'élévation, la sagacité, la profondeur défient toute la philosophie ancienne et moderne ! Puisqu'on discute tant de religion d'ailleurs, il ne serait pas mal d'apprendre à la connaître. Ne fût-il question enfin que de passer une heure ou deux et de tuer, comme on dit, le temps, sur mon honneur, j'aimerais mieux ouvrir au hasard la *Somme de saint Thomas* que tous les livres de l'exégèse allemande. Chacun a son goût; bien décidément, voilà le mien.

En tout cas, on ne saurait trop louer M. l'abbé Lebrethon d'avoir employé son temps et sa peine à populariser un ouvrage aussi célèbre que celui de saint Thomas d'Aquin. Selon la spirituelle et juste comparaison qu'il emploie, le goût public étant revenu à nos vieilles cathédrales gothiques, pourquoi ne reviendrait-il pas aussi à ces vieux livres, monuments bien plus précieux de la foi que des vitraux et des pierres dont l'ordonnance parle à l'âme, il est vrai, mais sans éclairer l'intelligence? Que M. l'abbé Lebrethon poursuive son œuvre courageuse, nous lui souhaitons et nous lui prédisons le succès.

Je profiterai de l'occasion pour annoncer aussi une nouvelle publication de l'excellente édition des *Pensées* de Pascal, par M. Havet. De toutes les éditions modernes, sans contredit c'est la meilleure. Je dis des éditions modernes, parce que ma préférence pour l'édition originale, celle de 1670, publiée par les amis de Pascal après sa mort, subsiste tout entière. Les éditions modernes ne sont, à mon gré, qu'une curiosité de psychologie et de littérature ; on y trouve toutes les fantaisies de Pascal, toutes les idées qui ont

pu lui passer un jour dans l'esprit, et parmi lesquelles la mort ne lui a pas permis d'arrêter son choix. La vraie pensée de Pascal, le fond de son cœur, le but qu'il se proposait en préparant son grand ouvrage, ne se voient que dans l'édition de 1670. Seule, celle-ci émeut, entraîne l'âme et la soulève jusqu'au ciel. Les éditions modernes nous donnent une photographie plus ou moins exacte des chiffons de papier laissés par Pascal; l'édition de 1670 est l'immense portique du monument inachevé dont Pascal amassait les matériaux. On croit, en un mot, ou l'on est plus disposé à croire après avoir lu Pascal dans cette édition; on croit moins ou l'on est disposé à ne plus croire du tout après avoir lu les éditions modernes. De quel côté est donc la fidélité, la vraie fidélité, celle qui reproduit la pensée de l'auteur?

Toujours est-il qu'il faut avoir, mais absolument avoir, l'édition de M. Havet. L'ancienne maison Dezobry a rendu un vrai service au public lettré en la réimprimant. M. Havet a revu et augmenté ses remarques, les plus importantes du moins, et les a réunies en appendices, au lieu de les disperser au bas des pages. Il a eu raison : rien n'est plus fatigant pour le lecteur que de sauter sans cesse du texte, et de quel texte! à des notes imprimées en caractères plus fins, qui affligent les yeux et coupent l'attention. C'est tout ce que je veux dire de cette partie du travail de M. Havet, n'ayant pas, pour le moment, la moindre envie de chercher querelle au savant éditeur. M. Havet est un homme consciencieux et un homme de talent et de goût. Quant aux opinions, liberté pour toutes! Je laisse parfaitement qui le veut maître de préférer le docteur Strauss à saint Thomas d'Aquin et Voltaire à Pascal.

S. DE SACY.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

II.

L'exemple du duc de Coislin fut suivi, huit ans après, par le cardinal de Gesvres, évêque de Bourges, qui, en 1744, légua tous ses livres à l'abbaye (1); il mit seulement pour condition que la bibliothèque serait ouverte au public un jour par semaine (2).

Depuis longtemps, on avait commencé à y « recevoir avec beaucoup d'honnêteté ceux qui avoient besoin de secours » (3); mais la clause insérée dans le testament du cardinal de Gesvres rendit obligatoire ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un acte de complaisance de la part des religieux. Cette bibliothèque ne fut pourtant jamais regardée comme vraiment publique, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot; « quoiqu'elle ne soit pas absolument à l'u-

(1) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xiij.

(2) *Encyclopédie*, t. II, p. 236. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 345. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48.

(3) *Almanach royal*, année 1709, p, 219.— D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. IV, p. 89. — *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. I, p. 199.

sage du public, disait Durey de Noinville en 1758, elle est aussi fréquentée qu'aucune autre, par le libre accès que les gens de lettres y trouvent (1). » Nous rencontrons la confirmation du même fait dans un ouvrage publié en 1760, et celui-ci annonce pourtant que cette bibliothèque « ouvre tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, et qu'on y entre depuis neuf heures jusqu'à onze du matin » (2); l'auteur oublie d'ajouter qu'on y entrait aussi dans l'après-midi (3), de trois à cinq heures (4). Ces facilités avaient été encore étendues à l'époque de la Révolution; la bibliothèque était toujours considérée comme « non assujettie au service public, » mais « les gens de lettres continuoient à y trouver le plus facile accès, et le bibliothécaire se faisoit un plaisir d'y faciliter les recherches et d'en communiquer les richesses » (5). Constatons cependant que, dans leur *Déclaration* de 1790, les religieux disent seulement que leur bibliothèque « est publique de droit un jour par semaine, le matin et l'après-midy, en conséquence du legs du cardinal de Gesvres, archevêque de Bourges, accepté en 1745 » (6). Néanmoins, la collection de Saint-Germain des Prés ouvrait alors le matin de neuf heures à onze heures, et le soir de deux à cinq heures tous les jours excepté le jeudi; pendant les vacances, qui duraient du 9 septembre au 14 novembre, on pouvait encore y venir travailler le matin (7).

Par suite du legs du cardinal de Gesvres, la collection de Saint-Germain-des-Prés se trouva posséder environ quarante

(1) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 49.

(2) *État ou Tableau de la ville de Paris, considérée relativement au nécessaire*, etc., p. 196.

(3) *Almanach parisien en faveur des étrangers* (1763), 2e partie, p. 37.

(4) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi* (1781), p. 345.

(5) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers* (1787), t. II, p. 514.

(6) *Déclaration des charges de la mense conventuelle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, présentée à la municipalité de Paris le 27 février* 1790. Archives de l'Empire, série S, n° 2858.

(7) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 515.

mille volumes imprimés, et cinq mille manuscrits tout au plus, bien que la plupart des ouvrages contemporains lui en attribuent vingt mille (1); c'était néanmoins « l'une des plus considérables de l'Europe, après celles du Roi et du Vatican » (2).

Elle fut augmentée, en 1755, par un conseiller de la Cour des aides, nommé Bernard Boulin, qui légua à l'abbaye son médaillier et sa bibliothèque (3).

Enfin, en 1762, une dernière collection vint l'enrichir encore. Achille de Harlay, quatrième du nom (4), arrière-petit-fils de l'illustre premier président, avait hérité de sa bibliothèque (5), et il s'occupa activement de l'augmenter.

(1) *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. I, p. 198. — *État ou Tableau de la ville de Paris*, p. 196. Mais voyez la *Déclaration de* 1790, contrôlée par la municipalité.

(2) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 58.

(3) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xiij.

(4) L. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 514.

(5) La famille de Harlay, qui pendant près de deux cents ans occupa les charges les plus élevées dans la magistrature, a laissé un nom célèbre à la fois par sa probité, par ses lumières, par son amour pour les livres, et par la protection qu'elle accorda toujours aux lettres et aux savants. Cette Maison entra au parlement de Paris avec Christophe de Harlay, qui fut conseiller en 1531; mais elle doit surtout son illustration au grand Achille de Harlay, dont on connaît l'intrépide conduite pendant la Ligue. Il était beau-frère de J.-A. de Thou, le bibliophile le plus instruit du XVIIe siècle; et, comme lui, il avait réuni une belle bibliothèque. Il la transmit à son petit-fils, Achille II, sous lequel le catalogue en fut publié (*Catalogus bibliothecæ Harleianæ*, Londres, 1643, 2 vol. in-8) et qui eut pour bibliothécaire le célèbre P. Jacob. « Il avoit, dit le *Menagiana*, un logement chez lui, mais ne s'y plaisoit pas; et se plaignoit de ce qu'on le méprisoit, quoiqu'il mangeast à la table de M. de Harlay. » Elle passa ensuite à Achille IV, celui dont il est question plus haut. — Parmi les autres membres de la même famille dont le nom doit figurer dans une galerie de bibliophiles nous citerons : Achille de Harlay, comte de Beaumont, arrière-petit-fils du grand magistrat, et qui fut, comme lui, premier président du Parlement. Michel de Marolles parle de sa bibliothèque avec éloge. — François de Harlay, d'abord abbé de Saint-Victor, puis archevêque de Rouen, qui

Elle renfermait, lorsqu'il mourut, de vingt (1) à vingt-deux mille (2) volumes imprimés, un nombre considérable de manuscrits, et était riche surtout en ouvrages de jurisprudence (3). En 1717, A. de Harlay disposa par testament de cette magnifique collection. Il laissa à la bibliothèque du collége Louis-le-Grand tous les imprimés (4) et les manuscrits à M. de Chauvelin (5), qui fut successivement garde des sceaux et ministre des affaires étrangères. Celui-ci, à son

fit ouvrir au public la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de cette ville. — Enfin, Achille de Harlay, baron de Sancy. Il fut pendant près de dix ans notre ambassadeur à Constantinople; plein d'érudition et de zèle, il mit ce long séjour à profit pour réunir au prix des plus grands sacrifices une admirable collection de manuscrits orientaux. Compromis dans quelques tentatives faites en faveur de l'usurpateur Mustapha, Harlay demanda son rappel, se fit oratorien, et donna à la bibliothèque de cette congrégation les manuscrits qu'il rapportait. Nommé, douze ans après, à l'évêché de Saint-Malo, il dut quitter les oratoriens, qui placèrent son portrait dans leur bibliothèque. Sur les bibliothèques formées par les différents membres de la famille de Harlay, voyez : *Menagiana*, p. 407. — Fr. Pommeraye, *Histoire des archevesques de Rouen*, p. 655. — Sc. de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium qui nostra memoria floruere elogia*, lib. II. p. 54. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69 et 222; t. IV, p. 202. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 514 *et* 550.— Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 297. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 274 et 276. — Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. I, p. 325. — M. de Marolles, *Paris, ou Description succincte*, etc., p. 44. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 51. — D'Auvigny, *Histoire de Paris*, t. I, p. 489. — J. Duchesne, *Description des estampes exposées*, etc., avertissement, p. VII. — *Mémoires secrets dits de Bachaumont*, 23 janvier 1764, t. II, p. 11.

(1) Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 197.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 423.—G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69. — Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 94, et Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 224, donnent le chiffre évidemment inexact de MILLE volumes.

(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 94. — D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. I, p. 489.

(5) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 423.

tour, légua tous ces manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1); ils étaient alors au nombre de quinze cent cinquante-neuf (2), et M. de Chauvelin y ajoutait une centaine de volumes achetés par lui.

Mentionnons encore ici deux donations dont nous ne connaissons pas l'importance : l'une provenant d'une demoiselle de Joucoux, l'autre du sieur Alexis des Essarts (3).

C'est vers cette époque que furent nommés deux nouveaux bibliothécaires, dom Pater et dom Lièble (4), qui étaient destinés à assister aux derniers moments de la congrégation. Philippe-Louis Lièble, paléographe d'un grand mérite, était entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît; bientôt admis à Saint-Germain-des-Prés, la régularité de sa conduite, son assiduité au travail et le succès d'un de ses livres dans lequel il recherchait quelles avaient été les limites de l'empire de Charlemagne, le firent choisir pour bibliothécaire. Dans cette situation, il rendit, par son érudition et son inépuisable complaisance, d'immenses services à ses confrères, et aux savants qui venaient mettre à profit les richesses bibliographiques de l'abbaye.

La Révolution supprima l'ordre de Saint-Benoît en même temps que les autres communautés religieuses ; mais la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ne fut point fermée ; dom Lièble en conserva la direction. Son zèle l'entraîna même trop loin à cette époque. Dom Levaux, son ami, qui travaillait à la continuation du *Gallia christiana*, avait emporté chez lui cent cinquante volumes et quelques manuscrits appartenant à la bibliothèque, et il résistait aux ins-

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des etrangers*, t. II, p. 514.

(2) *Déclaration des biens mobiliers des religieux de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, présentée en* 1790. Archives de l'Empire, série S, n° 2858.

(3) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xiij.

(4) Jacquemart, *Recherches sur les abbayes, collégiales*, etc., p. 112. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 345.

tances de dom Lièble, qui le pressait de les restituer. Sur son refus obstiné, celui-ci publia contre son confrère un pamphlet intitulé : *la Mauvaise Chance, ou le Petit Bossu.* La police ainsi prévenue intervint, et opéra une saisie chez dom Levaux. Les livres rentrèrent donc à l'abbaye, où un affreux sinistre les attendait. Le 2 fructidor an II (19 août 1794), le feu prit au milieu d'un magasin de salpêtre qu'on avait eu l'imprudence d'établir précisément au-dessous de la bibliothèque (1). Dans les bâtiments qui l'entouraient se trouvait encore un énorme amas de charbon de terre ; la flamme rencontra ainsi dès le début de tels aliments que l'on dut songer seulement à préserver les maisons voisines. On put cependant sauver quelques volumes imprimés et une partie des manuscrits les plus précieux. Quelques jours avant ce déplorable événement, un membre de la Convention était monté à la tribune, et avait proposé de brûler la bibliothèque de la rue Richelieu, « parce qu'elle avait été souillée du nom de Bibliothèque du Roi; » cette coïncidence fit attribuer l'incendie de Saint-Germain-des-Prés à la malveillance. Il semble établi aujourd'hui qu'il n'en fut rien. La Convention crut cependant devoir aussitôt rendre un décret qui défendit d'installer aucun magasin ou atelier dans le voisinage des bibliothèques. Près de dix mille manuscrits que l'on avait réussi à dérober à l'action des flammes furent déposés dans une des salles de l'abbaye, sous la garde de dom Poirier, qui devint plus tard bibliothécaire à l'Arsenal. Il les y conserva jusqu'à l'année suivante, et ils furent alors transportés à la Bibliothèque du Roi (2), où ils forment encore aujourd'hui un fonds spécial.

Au moment de cet incendie, la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés renfermait 49,387 volumes imprimés, qui se divisent ainsi :

(1) Duval, *Souvenirs thermidoriens*, t. 1, p. 269.

(2) *Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature*, t. I (1815), p. 295.

9,356	volumes	in-folio.
11,747	—	in-quarto.
28,284	—	in-octavo et in-douze.

Les manuscrits étaient au nombre de 7,072, et répartis de cette manière :

Manuscrits orientaux		634	volumes.
—	grecs.	452	—
—	latins.	1,644	—
—	français.	2,783	—
—	du fonds de Harlay. .	1,559	— (1).

Les dépenses de la bibliothèque s'élevaient alors, en moyenne, à deux mille livres; voici comment elles se décomposent pour 1789 :

Au commis de la bibliothèque (2).. . . .	200	liv.
Pour sa nourriture, estimée.	700	—
Pour achat de livres, reliures, et autres frais d'entretien	1,200	— (3).

Dom Lièble, réduit à la misère, fut compris dans la liste des gens de lettres auxquels la Convention, par son décret du 16 avril 1795, accordait une somme de quinze cents livres.

Nous résumerons donc ainsi la liste des bibliothécaires de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés :

(1) *État général des livres de cent soixante-deux maisons ecclésiastiques et religieuses du département de Paris.* Archives de l'Empire, série M, n° 797.— *Déclaration des biens mobiliers des religieux de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés en* 1790. Archives de l'Empire, série S, n° 2858.

(2) Le bibliothécaire était toujours un religieux de la Maison, et ne recevait point d'appointements.

(3) *Déclaration des charges de la mense conventuelle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, présentée à la municipalité de Paris le* 27 *février* 1790. Archives de l'Empire, série S, n° 2858.

Dix-septième siècle.

J. Dubreul.
Luc d'Achéry.
Robert Morel.
Placide Porcheron.
Claude Guesnier.
Antoine Beaugendre.

Dix-huitième siècle.

Bernard de Montfaucon.
Denis de Sainte-Marthe.
Barthélemy de la Croix.
Pierre Guarin.
Jacob Loyau.
Philibert Girardet.
Antoine de la Prade.
Martin Bouquet.
Louis Lemeraut.
Étienne Duval.
Mathieu Mesange.
Pater.
Ph.-L. Lièble.

La bibliothèque, qui d'abord régnait au-dessus de deux ailes du cloître, était bientôt devenue trop étroite pour contenir les nombreuses collections qui s'étaient ajoutées au fonds primitif. En 1713, Charles Petey de l'Hostallerie, vicaire-général de la congrégation, fit commencer la construction d'une vaste salle suffisante pour placer au moins quarante mille volumes (1). Les travaux furent poussés assez vite, car, au mois de septembre 1714, Montfaucon écrivait à son ami Quirini : « Nous sommes ici parmi les maçons et les architectes ; notre bibliothèque est presque finie sur le

(1) J.-C. Némeitz, *le Séjour de Paris*, t. I, p. 259.

réfectoire et sur l'endroit du petit dortoir où était votre chambre (1). »

J. Bouillard a donné, dans son histoire de Saint-Germain-des-Prés, plusieurs plans de l'abbaye. Sur le premier, qui la représente en 1368, la place de la bibliothèque n'est point indiquée. Sur le second, qui date de 1640, elle occupe la partie supérieure d'un bâtiment parallèle à l'église (2); G. Brice nous apprend qu'elle était alors au-dessus d'un dortoir (3). Sur le plan de 1724 (4), la bibliothèque règne dans toute la longueur d'un corps de logis perpendiculaire à l'église, et qui est ainsi distribué :

Rez-de-chaussée, cuisines.
Premier étage, dortoirs.
Deuxième étage, bibliothèque.

Cette dernière construction fut faite avec beaucoup de luxe. Le premier étage reposait sur une série de pilastres doriques au-dessus desquels s'élevaient des colonnes d'ordre ionique (5). La galerie destinée à la bibliothèque avait cent soixante pieds de long (6), et était éclairée par onze fenêtres correspondant à un même nombre d'arcades qui supportaient ce côté du cloître (7). Autour de la pièce étaient établies des armoires en bois de chêne, sculptées avec soin et surmontées d'un grand nombre de portraits représentant les personnages les plus remarquables de l'ordre de Saint-Benoît, des tableaux, des bas-reliefs, des bustes, entre autres celui de Boileau et celui d'Antoine Arnauld par Girar-

(1) *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon*, t. III, p. 205.

(2) J. Bouillard, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, p. 160.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 302.

(4) J. Bouillard, *Histoire de l'abbaye royale de St-Germain-des-Prés*, frontispice.

(5) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339.

(6) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 302.

(7) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339.

don (1) ; un bas-relief en marbre, du même artiste, portait une inscription qui rappelait les découvertes du comte de Caylus relatives à la peinture chez les anciens ; un modèle de la statue de Louis XV par Bouchardon, et la mort d'Abel, beau tableau de Lebrun (2). L'entrée de cette galerie était fort élégante, « elle étoit décorée d'une excellente menuiserie en pilastres qui soutenoient une corniche d'une bonne proportion et d'un fort beau profil ; de chaque côté, il y avoit plusieurs espaces, qui étoient comme autant de bibliothèques séparées, où il pouvoit tenir beaucoup de livres (3). » Dans la même antichambre se trouvait l'entrée du cabinet d'antiquités. A l'extrémité de la grande galerie (4), les manuscrits étaient conservés dans une salle spéciale, située au-dessus du cloître (5), et qui « en étoit toute remplie depuis le haut jusqu'en bas (6). »

Cette merveilleuse collection rendait réellement inestimable la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

Saint-Germain, Saint-Victor,
Vallent bien plus que de l'or,

dit la *Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris* (7). On y comptait, suivant Lerouge, près de mille manuscrits qui remontaient au moins au neuvième siècle (8). Le plus ancien de tous était un Psautier provenant, dit-on, des dépouilles rapportées d'Espagne par Childebert vers 542. Il

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 515.

(2) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 346.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 303.

(4) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 271.

(5) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, préface, p. xj.

(6) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 299.

(7) Vers 9 et 10.

(8) Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. II, p. 116. — M. L. Delisle a publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (nº de janvier 1865), mais sans l'accompagner d'une seule note, l'« inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés. »

fut donné par lui à saint Germain, qui s'en servait habituellement. Ce volume est écrit sur parchemin pourpre, en lettres onciales d'argent un peu effacées ; mais les mots Deus et Dominus, toutes les fois qu'ils se rencontrent dans le texte, ainsi que le titre de chaque psaume, sont en lettres d'or demeurées aussi resplendissantes que le premier jour. « Ce Psaultier, dit Dubreul, qui l'avait soigneusement étudié, ne conuient auec la version commune, ains plustost à la romaine et ancienne, de laquelle a vsé sainct Augustin et plusieurs autres, deuant que sainct Hierosme eut corrigé le Psaultier. Il y a toute fois d'aucuns passages qui ne s'accordent auec les autres versions, quant aux dictions. Desquels i'en rapporteray vn seulement, du Psalme 78, de l'edition commune, où il y a *Posuerunt Hierusalem in pomorum custodiam*, et en nostre Psaultier de sainct Germain il y a *Posuerunt Hierusalem in casam pomarij*. Quant à l'orthographie, ou pour mieux dire cacographie, souuent il met vn V pour vn B et vn B pour vn V, qui me fait coniecturer qu'on dictoit à l'escriuain, et qu'il estoit Gascon : pource que ceste nation, en prononçant, confond ces deux lettres... Ce Psaultier anciennement se gardoit à l'Eglise auec les reliques et iouyaux precieux : comme il appert par le denombrement et inuentaire qu'en rendit frere Alexandre, secretain et cheuecier, en l'an 1269, où ledit Psaultier est mentionné; mais pour satisfaire plus promptement au desir des studieux, il a esté mis en l'armoire de la Librairie (1). »

(1) Sur ce psautier, qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale (Fonds Saint-Germain latin, n° 661, *réserve*), voyez Dubreul, *Theatre des Antiqvitez de Paris*, p. 287. — Lomeir, *de Bibliothecis*, p. 308. — Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 135. — L. Bouchel, *Bibliothèque du droict françois*, t. I, p. 364. — Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 346. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 511. — Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 274. — Lerouge *Curiosités de Paris*, t. II, p. 116. — Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 515. — *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. I, p. 198.—Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 72. — B.-G. Struvius, *Introductio ad*

Parmi les manuscrits les plus curieux, on remarquait encore :

Un extrait des Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc écrit en lettres d'or sur parchemin violet (1). L'Évangile de saint Matthieu était complet, sauf les cinq premiers chapitres et une partie du sixième; celui de saint Marc commençait au chapitre VI seulement (2).

Le Missel de saint Éloy (3).

Un Psautier, qui, suivant Dubreul, était « escrit en notes signifiant chacune une diction entière » (4). Ce système fort élémentaire de sténographie est connu sous le nom d'écriture tironienne, et les exemples n'en sont pas fort rares. Bien qu'elle ait été appelée ainsi de Tiron, affranchi de Cicéron, qui la perfectionna, elle était employée avant cette époque; car Diogène Laerce raconte que Xénophon s'en servit pour recueillir les discours de Socrate. Ce Psautier avait, dit-on, appartenu à saint Cyprien (5).

On voyait encore à Saint-Germain des Prés un autre monument de ce singulier procédé d'écriture : c'était un manuscrit contenant plusieurs fragments de Virgile, et où pres-

notitiam rei litterariæ et usum bibliothecarum, p. 91. — Guillaume du Peyrat, *Histoire ecclésiastique de la cour*, p. 524.

(1) Les anciens connaissaient les encres d'or et d'argent; sous le bas-empire, les écrivains en or formaient une classe particulière, les *chrysographes*. On possède très-peu de manuscrits en encre d'argent; le plus célèbre est le psautier de saint Germain que nous venons de citer.

(2) Lerouge, *Curiosites de Paris*, t. II, p. 116. — Guill. du Peyrat, *Histoire ecclésiastique de la cour*, p. 523. — Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 274.— Aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, fonds Saint-Germain latin, n° 663.

(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339.

(4) Dubreul, *Theatre des Antiquitez de Paris*, p. 288.—Struvius décrit ainsi ce volume : *Liber caracteribus plenus, cuius auctor esse putatur Cicero, et quo ipse Cyprianus vsus esse dicitur. Introductio ad notitiam rei litterariæ*, p. 91.—Aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, fonds Saint-Germain latin, n° 6612.

(5) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 346.

que chaque mot était rendu par une seule lettre. Ainsi,

Tityre t p r s t f

signifiait

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi (1).

Ce palimpseste, connu sous le nom de *Virgile d'Asper*, est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

« La saincte Bible conuertie en carmes, et auec le sens moral et allegories, par Maistre Pierre de Riga » (2). Pierre de Riga était chanoine de Saint-Denis; son livre n'est qu'une paraphrase rimée, qui ne manque d'ailleurs pas de mérite. Il est intitulé *Aurora* ou *Bibliotheca;* la Bibliothèque impériale possède, dit-on, quinze manuscrits de cet ouvrage (3), dont le continuateur de Guillaume le Breton a parlé dans sa *Philippiade* (4); quelques fragments ont été publiés par Oudin, par Gaspard Barth et par Fabricius.

Une très-belle Bible latine in-folio, qui fut envoyée par l'empereur Justinien à Childebert (5).

(1) Citons le passage suivant d'une édition de la logique d'Occam imprimée à Paris en 1488, in-folio, et qui est conservée aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine (n° 3591 B) :

« Sic hic e fal sm qd ad simplr a e pducibile a Deo g a e et silr hic a n e g a n e pducibile a Do»,

qu'il faut lire ainsi :

« Sicut hic est fallacia secundum quid ad simpliciter. A est producibile a Deo. Ergo A est. Et similiter hic: A non est. Ergo A non est producibile a Deo.» — Voyez A. Chevillier, *de l'Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 110. J. Gruter, *notæ Tyronis et Annæi Senecæ, sive characteres quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria.* — N. de Wailly, *Traité de paléographie*, t. I, p. 40. — Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, lib. VII, cap. 3. — Eusèbe, *Chronique*, olymp. 193, an. 4. — Martial, *Epigrammata*, lib. IV. — Mabillon, *de Re diplomatica*, p. 48. — *Modus legendi abbreviaturas in utroque jure*, 1498, in-8°, très-rare.

(2) Dubreul, *Antiquitez de Paris*, p. 289.

(3) A. Barbier, dans la *Biographie universelle* de Beauvais, p. 2570.

(4) *Anno* 1223.

(5) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 259. — Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 64.

Une Bible grecque du sixième siècle, in-folio, écrite en lettres onciales sur vélin (1).

Deux Bibles latines du neuvième siècle. La fameuse phrase *Et hi tres unum sunt* (2) se trouvait dans l'une, et n'existait pas dans l'autre (3).

Le célèbre *Polyptyque* ou livre censier de Saint-Germain-des-Prés au neuvième siècle, par Irminon, un des premiers abbés de ce monastère. M. B. Guérard l'a récemment publié.

Une collection très-nombreuse d'ouvrages écrits par de savants bénédictins, et donnés par eux à la bibliothèque de l'abbaye (4).

Quatre volumes de sermons, que l'on croit de la main de François de Sales (5).

Deux grands volumes qu'Ant. Arnauld fit venir de Constantinople par le crédit du marquis de Nointel, alors ambassadeur à la Porte. Ils sont remplis d'attestations de plusieurs évêques grecs relatives à la transsubstantiation. Arnauld s'en servit pour établir que l'Église grecque ne partage pas sur ce point la doctrine de Calvin (6).

La Correspondance de Luc d'Achéry avec la plupart des savants de son temps (7).

Le manuscrit original des Pensées de Pascal, écrites sur de petits carrés de papier et réunies en un volume in-folio; elles avaient été données à l'abbaye par M. Périer, oncle de Pascal (8), et sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 515.

(2) Première épître de saint Jean, chap. v, verset 7.

(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 339. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 73.

(4) Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. I, p. 116.

(5) Le quatrième volume existe à la Bibliothèque impériale, *fonds Saint-Germain français*, n° 2054.

(6) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 276. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 301.

(7) *Nouvelle Biographie générale*, t. I, p. 182.

(8) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 517.

C'est sur ce manuscrit que Condorcet donna l'édition de 1776.

Quelques Traités de saint Augustin sur papyrus. Pour garantir les feuilles, on avait enfermé chacune d'elles dans une enveloppe de parchemin; ce manuscrit remontait au sixième siècle (1), et la France n'avait « rien en ce genre de plus précieux et de mieux conservé » (2). Il faut, selon toute apparence, reconnaître sous cette description un manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale (3), et qui provient de Saint-Germain-des-Prés. Il est en papier d'écorce, aujourd'hui presque réduit en poussière; l'écriture, qui date du cinquième siècle, est devenue à peu près illisible; on croit cependant que le volume renferme des rescrits d'empereurs romains.

Ce qui était cependant plus curieux encore, c'était un spécimen des tablettes sur lesquelles écrivaient les Romains (4). « Il y a huict tablettes de bois, longues chacune de treize pousses et larges de cinq, cirées des deux costez. Et sur la cire de l'escriture faite auec le poinson ou burin proprement dit *graphium*. De laquelle vne partie se peut encore lire. Qui nous monstre *quomodo veteres scribebant in ceratis tabulis* (5). »

La bibliothèque de Saint-Germain des Prés possédait encore une quantité considérable « d'estampes choisies des plus célèbres maîtres, et les recueils les plus étendus » (6). Enfin, une collection sans égale de cartes géographiques;

(1) Legallois, *Traitté des Bibliothèques*, p. 135. — Lomeir, *de Bibliothecis*, p. 308.

(2) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 346.

(3) Fonds Saint-Germain latin, n° 664³, réserve. — On peut consulter sur ce curieux volume la *Nouvelle Diplomatique*, t. I, p. 512, et t. III, p. 302; et N. de Wailly, *Traité de paléographie*, t. II, p. 245.

(4) L. Jacob, *Traicté des Bibliothèques*, p. 511. — Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 275. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 301.

(5) Dubreul, *Antiquitez de Paris*, p. 289.

(6) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 299.

le legs de l'abbé Baudrand en avait formé le premier fonds, et il avait été tenu au courant avec le plus grand soin (1).

On remarquait parmi les imprimés presque tous les ouvrages publiés par les religieux de l'ordre; eux-mêmes, conformément à l'article 2 du règlement de la bibliothèque, les donnaient en général à l'abbaye (2). Les éditions datant du quinzième siècle y étaient fort nombreuses (3). On y montrait aussi la Bible dont Théodore de Bèze et le cardinal de Lorraine s'étaient servis au colloque de Poissy (4).

Bernard de Montfaucon avait formé à l'abbaye un cabinet d'antiquités qui renfermait une collection très-complète de médailles (5), et plus de soixante-dix sceaux du moyen âge (6). Le P. Mathurin Genest y avait joint de nombreuses curiosités. On remarquait surtout un grand nombre de divinités égyptiennes, étrusques, gauloises, grecques et romaines (7); des bonzes indiens et chinois (8); une idole de bois rapportée du Canada par un missionnaire français « qui a dit que les peuples de ce pays l'avoient adorée » (9); des lampes sépulcrales, des pierres gravées; un *talent*, « poids dont se servoient les Romains, et qu'on assure n'avoir jamais été vu ailleurs que là » (10).

A la suite de cette galerie se trouvait un cabinet d'histoire naturelle très-beau et très-complet (11).

(1) D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. V, p. 487.

(2) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 215.

(3) *État ou Tableau de la ville de Paris*, p. 196. — Voyez aussi Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 73 et suiv., et A. Chevillier, *de l'Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 56 et 61.

(4) Lomeir, *de Bibliothecis*, p. 308. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 346.

(5) *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. I, p. 207.

(6) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 313. — S. de Valhebert, l'*Agenda du voyageur à Paris*, p. 80.

(7) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 75.

(8) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 347.

(9) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 260.

(10) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 76.

(11) *Déclaration des biens mobiliers des religieux de l'abbaye royale de*

Les catalogues de la bibliothèque sont relativement peu nombreux. Outre ceux que nous avons mentionnés déjà, nous citerons : un catalogue des imprimés, par ordre de matières, qui ne porte point de titre et qui forme quatre volumes in-folio (1). Puis, un triple catalogue des manuscrits, travail très-précieux, rédigé sans doute par Luc d'Achéry, et qui mérite une mention spéciale.

Il a pour titre :

Catalogi tres manuscriptorum codicum qui in Bibliotheca monasterii S. Germani a Pratis, anno Domini 1677, *reperti sunt.*

Primus mss. codicum ordinem et omnia in eis contenta exhibet.

Secundus eadem omnia ordine alphabetico digesta repræsentat.

Tertius mss. codicum quantitatem seu amplitudinem et scripturæ ætatem indicat.

On lit au milieu du feuillet suivant ces mots :

Lectori studioso et in recensendis antiquorum operibus versato.

En tête du premier feuillet :

Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ monasterii S. Germani a Pratis apud Parisios.

Catalogus primus complectens omnia quæ in quolibet ms. codice continentur, referens et notans eodem cifro alphabetico quo ipsi codices ordinati sunt.

Feuillet 217 :

Catalogus secundus mss. codicum bibliothecæ S. Germani a Pratis, alphabetico ordine digestus.

Feuillet 409 :

Catalogus 3us *mss. codicum qui in Bibliotheca S. Ger-*

Saint-Germain-des-Prés. Archives de l'Empire, série S, n° 2858. — Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 347.

(1) Bibliothèque impériale, *manuscrits*, résidu du fonds de Saint-Germain, n°s 1418 à 1421.

mani a Pratis reperiuntur anno 1677, *eorum codicum mss. quantitatem seu amplitudinem et scripturæ ætatem indicans.*

Feuillet 458 :

Codices ante annos mille manu exarati.

. . . . . .

Dans cette section, rédigée par ordre de dates, chaque ouvrage est représenté seulement par son numéro d'ordre; on ne reproduit pas le titre.

Feuillet 461 :

Codices speciali charactere chronologico notati (1).

On trouve quelques extraits des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés dans un volume aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (2).

Les armes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés étaient : d'azur à trois fleurs de lis d'or, et sur le tout, de sable à trois besants d'argent. Les fleurs de lis indiquaient une fondation royale; quant aux trois besants d'argent, c'étaient, dit Dubreul, « les armoiries propres de nostre S. Germain (3). » Les armoiries de l'abbaye se trouvent reproduites en partie sur l'estampille employée par les religieux. Elle figure ordinairement sur le titre du volume; on la voit cependant sur les plats, et même sur le dos entre chaque nerf, mais elle est alors fort simplifiée.

Quant aux marques manuscrites, elles sont peu variées; nous citerons les trois qui nous ont paru le plus fréquemment employées :

Monasterij S. Germ. a pratis Cong. S. Mauri.

Ex libris S. Germanj Congreg. S. Maurj.

Ex libris monasterij Sancti Germani à Pratis Paris. Congreg^{nis} *S. Mauri Ord*^{is} *S. Benedicti.*

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

(1) Bibliothèque impériale, *manuscrits*, catalogues, n° 290.
(2) Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrits*, histoire, in-4, n° F 839 (F).
(3) Dubreul, *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 223.

ANALECTA-BIBLION.

Catalogue de mes livres (par M. Yéméniz, de Lyon), tome second. *Lyon, Louis Perrin; à Paris, chez Techener*, 1866; in-4, 307 pages.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la première partie de ce beau catalogue; celle que nous avons sous les yeux et qui est consacrée aux belles lettres, ne peut que donner une idée de plus en plus favorable de cette bibliothèque, une des plus riches qu'il y ait en France. Peut-être à Paris trouverait-on quelques collections dignes de lui être comparées, bien qu'à certains égards, celle-ci soit assurément sans rivales; mais à coup sûr, dans aucun des départements, on ne rencontrerait rien qui en approche. Pour former une bibliothèque comme celle qu'a réunie M. Yéméniz, il ne suffit pas de consacrer beaucoup d'argent à des acquisitions qui, d'ailleurs, grâce à la faveur toujours croissante qui s'attache aux raretés bibliographiques, se trouvent de très-bonnes spéculations; il faut aussi un zèle infatigable, une patience à toute épreuve, beaucoup de goût et de discernement dans le choix de ce qu'on achète, et de très-longues années pendant lesquelles on guette des occasions qui ne se présentent pas deux fois.

On éprouve un embarras insurmontable lorsqu'on essaye de donner, par l'indication de quelques ouvrages, une idée des trésors qu'a réunis M. Yéméniz; il faudrait presque tout citer. Forcé de nous restreindre, nous mentionnerons du moins quelques volumes à la reliure de Grolier (et pas un ami des livres n'ignore que c'est par milliers de francs que se calculent aujourd'hui les exemplaires revêtus des insignes

de ce célèbre amateur (1); quelques éditions princeps, notamment l'*Homère*, imprimé à Florence en 1488, 2 vol. in-folio (exempl. à peine rogné), Apollonius de Rhodes, 1496 (exempl. imprimé en lettres majuscules), Musæus, *de Herone et Leandro*, édition originale, publiée par Alde l'ancien. Une réunion très-intéressante des plus belles et des plus rares éditions aldines se trouve indiquée dans le catalogue que nous parcourons.

Un exemplaire de l'édition grecque de l'Iliade (Parisiis, A. Turnebus, 1554, in-8) n'est pas un volume précieux, quoiqu'il soit imprimé *typis regiis* avec une perfection peu commune, mais ce qui donne à celui qu'a recueilli M. Yéméniz une valeur exceptionnelle, c'est qu'il a appartenu à Diane de Poitiers, dont il porte les croissants.

Les vieux *Mistères*, ces curieux et introuvables témoignages des origines de l'art dramatique en France, sont, de la part de M. Yéméniz, l'objet d'une prédilection bien naturelle; nous ne croyons pas qu'aucune collection contemporaine (à l'exception de celle de M. de Soleinne), consacrée à la spécialité du théâtre, ait réuni autant d'objets précieux en ce genre. Il suffira de signaler les *Actes des apôtres* (édition de 1537 et de 1540); le *Mistère de la Concepcion et Nativité de la benoiste Vierge Marie* (les deux éditions, sans date, d'Alain Lotrian et de la veuve Trepperel); le *Mistère de la Passion* (même édition), celui de la *Résurrection* (Paris, A. Vérard, sans date, in-folio), celui de la *Saincte Incarnation*, par H. Buschey, Anvers, 1587, in-8 (2); la *Patience de Job* (Rouen, sans date, exempl. du duc de la Vallière, payé

(1) Nul bibliophile ne regrettera sans doute de trouver ici l'indication des Groliers mentionnés dans cette seconde partie des richesses de M. Yéméniz : *Ciceronis Epistolæ*, Venise, 1522, in-8; *M. F. Marulli Epigrammata*, etc., Paris, 1538, in-8; *Sannazarii de partu Virginis*, Venise, 1527, in-8; *Erasmi Adagia*, Venise, 1508, in-fol. Ce dernier volume a reçu une reliure neuve.

(2) Cette pièce d'une rareté extrême était restée ignorée du duc de la Vallière et des autres bibliographes; le seul exemplaire qui paraît avoir passé dans les ventes est celui qui fut adjugé 405 fr. à la vente

22 fr. en 1784, et qui vaudrait peut-être aujourd'hui vingt fois autant); le *Mistère de Monseigneur sainct Pierre et sainct Paul*; Paris, sans date, in-4; *Lhomme iuste et lhomme mondain*, Paris, A. Vérard, 1508, in-4; la *Destruction de Troye la grant* (deux éditions, Paris, sans date, et Lyon, 1543).

Mentionnons aussi comme une rareté exceptionnelle le *Dyalogue des créatures*, traduit en français par Colard Mansion et publié à Gouwe (*Gouda*) par Gerart Lyon (*Leen*), 1482, in-fol. Pendant fort longtemps on a cru qu'il n'existait qu'un seul exemplaire de ce volume, celui de la Bibliothèque impériale. En 1849, un second exemplaire se montra dans une vente publique faite à Gand; M. Yéméniz en resta possesseur après une lutte des plus vives, mais il ne gagna cette victoire qu'en donnant 2,000 fr.; enchanté d'avoir obtenu ce *Dialogue* à des conditions aussi modérées, notre amateur s'est empressé de lui donner un vêtement somptueux; il l'a remis dans les habiles mains de M. Bauzonnet, et il a volontiers payé 1,000 fr. une reliure en maroquin bleu, doublé de maroquin rouge, à riches compartiments.

Les anciennes éditions des poëtes français sont, chacun le sait, l'objet des plus vives convoitises de la part des bibliophiles; M. Yéméniz a fait preuve, à cet égard, d'une ardeur extrême; il suffit de signaler cinq anciennes et très-précieuses éditions du *Roman de la Rose* (dont une sans lieu ni date, et une, Paris, sans date); l'*Estrif de fortune*, par Martin Franc, in-folio, sans lieu ni date, édition reconnue pour être sortie des presses de Colard Mansion (1); elle manque à la collection des ouvrages imprimés par ce typographe célèbre,

Soleinne (n° 546) et qui fut revendu 370 fr. à celle de Baudelocque; il passa ensuite chez M. Borluut à Gand. Le catalogue Soleinne donne quelques citations.

(1) Voir le *Manuel du Libraire*, 5e édition, tom. II, col. 1369. On ne connaît que deux exemplaires; l'un à la bibliothèque Sainte-Geneviève, l'autre qui, acheté par R. Heber à une vente faite à Gand en 1832, et adjugé à 38 l. st. à Londres, a fait partie du cabinet du prince d'Essling et que M. Yéméniz a payé 1500 fr.

formée avec tant de zèle par M. Van Praet et léguée par ce savant bibliographe à la bibliothèque dite alors du Roi ; les *Faits Maistre Alain Chartier*, deux éditions, Paris, 1489, in-folio, et sans date ; l'exempl. sur vélin, acquis en 1847 à la vente Bourdillon, au prix de 3,605 fr. ; quatre volumes des éditions primitives et rarissimes des œuvres de Villon ; le *Livre des quatre choses* (deux exemplaires, les seuls qui soient connus) ; le *Chevalier aux dames*, 1516 ; le *Giroufflier aux dames* (deux éditions); le *Doctrinal du temps présent*, par Pierre Michault, s. l. n. d., in-f. ; la *Grant Diablerie* par Damerval, etc. Toutes les personnes un peu au fait des anciens livres comprendront quelle est la valeur de ceux que nous venons d'indiquer; il suffit d'en mentionner les titres. Nous laissons de côté un fort grand nombre de ces opuscules rarissimes imprimés à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, plaquettes de quelques feuillets qui se payent des centaines de francs.

Les romans de chevalerie forment dans la bibliothèque de M. Yéméniz une classe extraordinaire, et bien faite pour provoquer à la fois l'admiration et l'envie. Les collections du prince d'Essling et de M. Cigongne (l'une dispersée aux enchères, l'autre passée en Angleterre chez Monseigneur le duc d'Aumale) pouvaient seules, ce nous semble, être mises en parallèle avec celle dont nous avons le catalogue sous les yeux. Indiquons quelques-uns de ces volumes qu'on couvre de pièces d'or lorsqu'il s'en présente de loin en loin des exemplaires dans une vente publique : *Lhistoire du Saint Greal*, Paris, 1523 ; *Perceval le Gallois*, Paris, 1530 ; *Merlin*, Paris, s. d., 3 vol. in-4 ; *Isaie le triste*, Paris, s. d., in-4 ; *Artur de Bretaigne*, Paris, s. d., in-4 (édition très-rare publiée par la veuve J. Trepperel ; le *Manuel du Libraire* indique deux adjudications : 221 et 225 fr., mais ces prix seraient bien dépassés aujourd'hui) ; *Tristan*, Paris, A. Vérard, s. d., in-fol., exempl. provenant de la fameuse bibliothèque du duc de Roxburghe, possesseur de ce *Decameron* de 1472 qui, à sa vente, atteignit le prix de 52,000 fr. environ, fait unique

dans les annales de la bibliophilie; *Meliadus de Leonnois*, Paris, 1528, in-folio; *Gyron le Courtois*, Paris, A. Vérard, s. d., in-fol. (exempl. provenant aussi du duc de Roxburghe); *l'Hystoire de Giglan*, Lyon, 1539, in-4; *Lancelot du Lac*, Paris, A. Vérard, 2 vol. in-fol.; la *Chronique de Turpin*, Lyon, 1533, in-8, et Paris, 1527, in-4; les *Quatre fils Aymon*, deux éditions de Lyon, 1529 et 1531, et une sans lieu ni date, in-folio (1); *Mabrian*, *Mervin*, *Maugist Daigremont*, *Ogier le Dannoys*, deux éditions : l'une d'elles, Lyon, 1530, in-4°, est d'une rareté extrême (2); *Huon de Bordeaux*, Lyon, sans date; *Valentin et Orson*, Lyon, 1489, in-fol. (édition extrêmement rare dont le *Manuel du Libraire* ne signale aucune adjudication); *Fierabras*, Lyon, 1476 et 1489, in-folio; *Apollyn, roy de Thir*, Genève, s. d., in-folio (3); *Ponthus et la Belle Sidoine*, Lyon, sans date (4); *Judas Machabeus* (deux exemplaires de l'édition de Paris, 1514, in-fol.); *Alexandre le Grant*, Lyon, sans date, in-4 (5); les *Trois grans*, *Alexandre*, *Pompée et Charlemaigne*, s. l. ni

(1) C'est sans doute l'édition que le *Manuel* décrit en détail, tom. IV, col. 996; un exemplaire qui, en 1804, avait été payé 54 fr. à la vente Méon, est monté à 996 fr. à celle du prince d'Essling.

(2) Le catalogue que nous avons sous les yeux indique l'an mil CCCCCXXX, comme date de ce volume, publié par Claude Nourry, mais il est à croire qu'il y a là une erreur, car le *Manuel* donne la date de 1525 à ce volume qui a été achevé d'imprimer le 7 novembre. L'exemplaire de M. Yéméniz paraît le même que celui qui fut payé 710 fr. à la vente De Bure.

(3) C'est le seul exemplaire connu; il avait été acheté il y a 130 ans environ 20 livres 10 sous à la vente Du Fay par le comte de Toulouse; il devint la propriété de la maison d'Orléans, et en 1852, lorsque les livres du roi Louis-Philippe furent livrés aux enchères, M. Yéméniz, désireux de posséder un volume aussi précieux (*Appollin* était relié avec une histoire du roi *Ponthus*), le fit pousser jusqu'au prix élevé de 1765 fr. et se trouva en droit de dire : « Je l'ai payé un peu cher, mais il me reste. »

(4) Le *Manuel* signale cet exemplaire comme ayant été payé 1500 fr. à la vente Essling; il ne cite point d'autres adjudications.

(5) Un seul exemplaire paraît avoir passé aux enchères, celui du prince d'Essling, adjugé à 425 fr.

d., in-4 (exempl. unique qui a figuré, il y a vingt ans, au catalogue Rothelin, et qui avait ensuite passé en Angleterre); *Pierre de Provence*, Lyon (vers 1488, in-fol.); *Jason*, Paris, s. d., in-4; *Hercule*, Paris, s. d., in-4; le *Recueil des hystoires troyennes* (quatre éditions; entre autres, celle de Lyon, 1486, in-folio); *Perceforest*, 1526, 6 tom. en 3 vol. in-folio; *Baudouin de Flandres* (trois éditions); *Berinus; Gérard de Roussillon; Clamades*, Vienne, s. d., in-fol. (1); *Melusine*, Lyon, s. d., in-fol. (2); *Guy de Warwich*, *Florimond*, et une foule d'autres volumes de la même famille que nous passons sous silence.

Nous dépasserions énormément les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer si nous entreprenions de signaler, en dehors des spécialités que nous venons de parcourir, ce que le catalogue de M. Yéméniz présente de livres du plus grand prix; il faudrait transcrire la moitié du volume. Bornons-nous à mentionner, en ouvrant au hasard, les *Récréation et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, Lyon, 1558, in-4 (édition très-rare qui manque sur les meilleurs catalogues, même anciens); en fait de Rabelais, celui de Dolet, 1542, celui de Jean Martin, 1558, qui renferme le cinquième livre, mais la date est regardée comme inexacte et comme trop ancienne; l'édition originale, devenue si rare, des *Songes drolatiques*.

Signalons aussi une pastorale en cinq actes et en vers : *Arténice* (in-8, sans lieu ni date), ignorée de tous les bibliographes qui se sont occupés du théâtre français. La scène se passe aux bords de la Seine; parmi les personnages figurent un satyre et un druide. L'auteur ne s'est point nommé, et il serait sans doute impossible de le découvrir aujourd'hui.

(1) Cette édition n'avait pas encore été signalée; nul bibliographe ne l'avait mentionnée.

(2) C'est probablement l'exemplaire payé 1999 fr. à la vente Essling, et qui, chez R. Heber, était arrivé à 63 livres sterling, avant d'avoir reçu une riche reliure en maroquin. Le *Manuel* fait observer que ce même livre n'avait pas, en 1725, dépassé 23 francs à la vente Du Fay.

M. Yéméniz a joint des notes aux titres de quelques-uns des ouvrages qu'il enregistre; il entrait sans doute dans son plan d'être très-sobre, très-réservé à cet égard; nous le regrettons, car il aurait pu nous fournir bien des renseignements curieux et nouveaux sur des livres qui ne se trouvent guère que dans ses armoires; la troisième partie doit embrasser les sciences historiques; elle est sous presse, et elle complétera dignement cette description raisonnée d'un véritable monument élevé à la bibliophilie la plus éclairée et la plus fervente. G. Brunet.

Les Ennemis de Racine au dix-septième siècle, par F. Deltour, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis; deuxième édition, revue et augmentée. *Paris, librairie de E. Ducrocq.* 1865; 1 vol. in-8, xv-456 p.

La Faculté des lettres de Paris, l'Académie française et le public ont distingué cet ouvrage d'un homme de goût, admirateur passionné et parfois éloquent de l'inimitable poëte qui fut l'ami de Boileau et le rival de Corneille. Ce n'est point une apologie de Racine que M. Deltour a prétendu faire, et s'il parle souvent comme un avocat qui défend son client, il a presque toujours de bonnes raisons à produire. C'est qu'il n'a pas procédé comme un de ces simples amateurs qui n'ont d'autre mobile que la curiosité. M. Deltour est bien informé; il n'ignore rien de ce qui concerne la vie littéraire de Racine, et il n'était guère possible de tirer un parti plus avantageux des témoignages historiques patiemment recueillis pour la démonstration d'une thèse contre laquelle nous n'avons aucune objection.

Racine entra jeune dans la carrière dramatique, et le succès obtenu dès ses débuts ne le gâta point. La critique lui donna des avertissements salutaires, et la troisième pièce de ce débutant fut un chef-d'œuvre. Il ne fit depuis

rien de médiocre, au grand désespoir de quelques méchants poëtes qui s'abritaient à l'ombre de Pierre Corneille pour contester en vain le mérite éclatant du nouveau maître de la scène française. L'auteur du *Cid* eut le tort de ne pas tendre la main à son successeur, et le tort plus grave d'autoriser de son assentiment cette cabale plus odieuse encore que ridicule qui fut si préjudiciable à l'art dramatique, en réduisant finalement au silence un homme d'un rare talent, mais qui n'était pas, je le crains, assez philosophe, suivant la remarque de Voltaire.

Il fallait que Racine eût un fonds inépuisable de sensibilité, pour qu'il n'ait pas trouvé à le dépenser dans cette suite presque non interrompue de tragédies, remarquables surtout par la tendresse des sentiments; et l'on s'étonne qu'avec les dispositions qu'il avait à devenir un polémiste incisif et mordant, il n'ait pas tenu tête à cette conjuration de beaux esprits qui furent au comble de la joie le jour où, par sa retraite prématurée, le théâtre se trouva désert. Je ne sais si la religion contribua très-efficacement à détourner Racine de sa vocation; mais je suis bien convaincu que ce grand homme commit une faute impardonnable en cédant la place à ses ennemis. Son devoir n'était-il pas de répondre par de nouvelles productions aux libelles que la jalousie, l'envie et la haine fabriquaient contre ses chefs-d'œuvre? Lui qui avait profité des observations judicieuses de Saint-Evremond, qui avait triomphé de Corneille dans une rencontre imprévue, qui avait obtenu le plus enviable des succès, celui des larmes, lui enfin qui était soutenu par le meilleur des juges des œuvres de l'esprit, n'osait-il donc pas se moquer des censures malveillantes ou niaises d'un Robinet, d'un Subligny, d'un Barbier d'Aucour, et mépriser hautement les tentatives ineptes d'un Le Clerc et d'un Pradon?

En vérité nous sommes de plus en plus du sentiment de Voltaire; Racine n'était point philosophe. Si, en quittant le théâtre, il n'eût fait qu'obéir à un sentiment de piété, il n'en

fût pas venu sans doute à mettre en question son propre talent. Mais ses douze années de recueillement ne l'avaient pas guéri de cette susceptibilité maladive qui fut si bien exploitée par ses ennemis. Et malgré l'avis de Boileau, qui fut toujours le défenseur de la raison, Racine mourut peut-être sans croire à l'immortalité d'*Athalie*.

M. Deltour, dont les conclusions m'ont paru trop empreintes d'optimisme, n'a pas voulu moraliser, et il a laissé au lecteur le soin de saisir l'enseignement qui est contenu dans sa belle étude. En somme, que voit-on dans ce curieux chapitre de l'histoire littéraire du dix-septième siècle? Un grand poëte sur le déclin, accumulant des tragédies médiocres qui ne peuvent effacer la gloire de sa jeunesse; un autre poëte, doué d'un talent tout différent, arrivant à cette réputation que la postérité consacre, dès le troisième pas qu'il fait dans la carrière; une cour brillante et spirituelle qui applaudit aux succès du nouveau venu; un vieux parti qui se révolte sous le prétexte de défendre une tradition à peu près disparue, et qui se recrute dans les cercles et dans les ruelles, parmi ces littérateurs pédants qui avaient jadis donné le ton et régenté les lettres; prenant pour auxiliaires des écrivains mercenaires et des auteurs faméliques, faisant la guerre avec les armes alors à la mode : dissertations pesantes, libelles, sonnets, épigrammes; et ne dédaignant pas le secours de quelques femmes lettrées, qui continuaient les précieuses et s'engageaient bravement dans les querelles littéraires, où elles déployaient, à défaut de génie, cet esprit d'intrigue qui distinguait particulièrement les dames savantes du dix-septième siècle.

Je regrette que M. Deltour n'ait pas présenté dans son chapitre final le tableau raccourci de ces querelles littéraires, en s'attachant à bien en préciser les causes et le caractère. Mais je ne lui reprocherai point de ne pas avoir extrait en quelque sorte l'essence même de son livre; car des conclusions philosophiques, telles du moins que je le voudrais, l'auraient forcément obligé de soulever la grande question

qui domine, à vrai dire, toute la littérature du siècle qu'on appelle le siècle de Louis XIV; question capitale qu'il faut aborder cependant pour comprendre la division des partis dans les lettres, et la fameuse querelle des anciens et des modernes, moins puérile qu'on ne pense.

Il s'agissait en effet de savoir si la tradition gréco-latine serait continuée, et si les esprits qui n'avaient pas voulu s'émanciper en religion, s'émanciperaient en littérature. Le lecteur nous pardonnera ce rapprochement. La France, qui a échappé, heureusement selon nous, à la réformation religieuse du seizième siècle, n'a pas voulu non plus de cette réforme littéraire qui se faisait, comme la plupart des réformes, au nom de la liberté, et qui, si elle s'était accomplie, eût changé complétement le rôle que la France a joué dans les temps modernes.

Qu'on y réfléchisse en effet. L'influence des littératures qui ne représentent qu'une nationalité, est restreinte et passagère. L'influence durable et permanente n'appartient qu'à celles qui représentent une civilisation. Et c'est par là que la littérature française, n'en déplaise aux critiques de l'Allemagne, se distingue de toutes les littératures modernes. Seule, elle a continué l'antiquité et maintenu la tradition de ces principes contre lesquels, en dépit de tous ses efforts, ne saurait prévaloir la barbarie.

Ce n'est point la littérature anglaise, ni la littérature espagnole, ni l'italienne, ni l'allemande, qui peuvent lui disputer la prééminence, malgré toute leur richesse et leur originalité. Sans doute la curiosité du critique recherche avidement toutes les expressions de la pensée humaine. La variété, la diversité, la multiplicité des manifestations littéraires de toutes ces races qui forment aujourd'hui la société civilisée, attirent et captivent l'attention du physiologiste et du philosophe. Mais de même que, parmi les races humaines, il en est une qui l'emporte sur toutes les autres par la régularité, la beauté et l'harmonie des formes; de même, dans les littératures connues, il en est une qui se distingue de toutes les

sant dans l'espace de deux ou trois heures, ne faire paraître les personnages que quand ils doivent venir, ne laisser jamais le théâtre vide, former une intrigue aussi vraisemblable qu'attachante, ne dire rien d'inutile, instruire l'esprit et remuer le cœur, être toujours éloquent en vers, et de l'éloquence propre à chaque caractère qu'on représente, parler sa langue avec autant de pureté que dans la prose la plus châtiée, sans que la contrainte de la rime paraisse gêner les pensées, ne se permettre un seul vers ou dur, ou obscur, ou déclamateur, ce sont là les conditions qu'on exige aujourd'hui d'une tragédie, pour qu'elle puisse passer à la postérité avec l'approbation des connaisseurs, sans laquelle il n'y a jamais de réputation véritable. »

Corneille a rempli plusieurs de ces conditions et Racine les a remplies toutes.

Félicitons M. Deltour d'avoir contribué pour sa part à faire mieux connaître ce grand poëte, en éclairant d'un nouveau jour sa vie littéraire, si tourmentée et si pénible, malgré les faveurs de la cour. On apprécie bien mieux Racine, en le voyant parcourir sa carrière dramatique, au milieu des attaques et des insultes de ses ennemis, livrant de vraies batailles pour établir ou confirmer sa réputation, et s'exposant même à perdre l'honneur; car, en cet heureux temps, les hommes de lettres étaient traités parfois comme les laquais, à coups de bâton. Racine et Boileau furent menacés d'être ainsi traités par le duc de Nevers, un bel esprit qui ne dédaignait point la polémique; et il est probable que, sans le prince de Condé, les deux amis auraient tâté de la bastonnade.

Le livre de M. Deltour abonde en détails très-piquants; il fait revivre la littérature militante de la seconde moitié du dix-septième siècle. Il est fait pour satisfaire la curiosité, et ajoutons, la raison et le goût.

J.-M. Guardia.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Nous avons déjà parlé de reproductions faites en Belgique de divers livrets anciens et facétieux, destinées à l'*esbatement de quelques pantagruélistes*, amis des vieux bouquins, et tirées à une centaine d'exemplaires seulement; ces éditions ne passeront sous les yeux que d'un bien petit nombre d'amateurs. Raison de plus pour que notre Bulletin les signale en s'en occupant seulement au point de vue bibliographique.

Parlons d'abord des *Blasons anatomiques du corps féminin*, petit in-12, 155 pages. Une notice signée d'une croix (n'est-ce pas la signature d'un bibliophile aussi instruit que zélé?) renferme des détails curieux sur les éditions originales et fort rares de ce petit volume que bien des bibliographes ont cité sans l'avoir vu.

La plus ancienne de toutes, Lyon, François Juste, 1536, in-16, est indiquée dans la *Bibliotheca classica* de C. Draudius (Francfort, 1625, in-4); le savant auteur du *Manuel du Libraire* révoque en doute son existence; il croit qu'il y a là confusion avec l'*Hécatomphile* de L.-B. Alberti. De fait, cette édition de 1536 ne s'est jamais retrouvée, mais on peut supposer qu'elle a totalement disparu ainsi que bien d'autres livres du seizième siècle; elle a fort bien pu être mise au jour par les soins de Clément Marot, dont Juste venait de réimprimer plusieurs fois de suite l'*Adolescence Clémentine* dans le même format.

Les quatre autres éditions des *Blasons* que signale le *Manuel* sont d'une rareté extrême, cependant elles ont laissé des traces. Celle de Paris, Charles Langelier, 1543, a été

adjugée 3 l. st. 10 sh., à la vente White Knight (c'est-à-dire du marquis de Blandford, en 1814). Il est probable qu'elle a été reproduite exactement dans l'édition donnée en 1550 par le même libraire, et qui est la seule que l'éditeur de 1866 a pu rencontrer. Un exemplaire de l'édition de Paris, Nicolas Chrestien, 1554, in-16, figure au prix de 250 fr. (relié en maroquin) sur un catalogue de M. Potier, mis au jour en 1854. Quant à l'édition donnée à Paris par la veuve Jean Bonfons, sans date, in-16, nous ne la rencontrons sur aucun catalogue; mais l'auteur du *Manuel* l'a eue sous les yeux, puisqu'il la signale comme très-fautive et avec les pages mal imposées.

Une partie des *Blasons anatomiques* a reparu dans un volume publié par Méon en 1809, sous le titre de *Blasons, poésies anciennes des quinzième et seizième siècles, extraites de différents auteurs* (Paris, in-8). Quelques blasons trop rabelaisiens, insérés pages 53-64 de ce volume, firent rougir la police impériale; on exigea des cartons; les exemplaires non corrigés ne sont pas communs. Tous ceux qui ont feuilleté ce volume savent d'ailleurs combien il est dépourvu de goût, de méthode et de soin; les fautes d'impression s'accumulent à chaque page; des vers sont oubliés; le texte est complétement défiguré; souvent il devient inintelligible.

Il fallait donc remettre sous les yeux de quelques amateurs ces piquantes productions de notre vieille littérature; mais d'abord qu'est-ce que le blason? La notice du nouvel éditeur va nous l'apprendre.

Le blason était un genre de poésie française dont l'origine paraît remonter à la fin du quinzième siècle, car Guillaume Alexis, religieux de Lyre, en donna le premier spécimen dans le *Grand Blason des fausses amours*. Thomas Sibillet, dans son *Art poétique*, chap. X, définit ce genre de poésies qui devint surtout à la mode en 1535, quand Clément Marot en eut offert un admirable exemple aux poëtes contemporains dans ses *Blasons* du beau et du laid *tetin*. Le premier, écrit en l'honneur de quelque belle damoiselle à la cour de

France, ou peut-être dans l'intimité de la reine de Navarre, est un chef-d'œuvre de grâce, de délicatesse et de galanterie qui ne serait pas indigne de prendre place parmi les plus charmantes inventions d'Anacréon. Il eut un succès prodigieux; toutes les dames accueillirent ce genre de poésies avec d'autant plus de faveur qu'elles en étaient les inspiratrices; tous les poëtes voulurent en essayer. Clément Marot fit sans doute un choix parmi les pièces de vers que son exemple avait fait surgir, et il en publia la première édition chez son libraire François Juste, Lyonnais intelligent, qui mettait aussi au jour les écrits de maître François Rabelais.

Marot raconte lui-même l'histoire de cette espèce de tournoi littéraire dans une épître adressée *à ceulx qui, après l'épigramme du Beau Tetin, en feirent d'autres;* elle est trop connue pour qu'il soit utile de la reproduire. Elle faisait appel aux poëtes, elle les invitait à imiter le contre-blason du *Tetin;* mais la satire n'eut pas le succès qu'avait obtenu l'éloge; les dames formèrent une sorte de ligue pour maudire et pour mettre en interdit les malhonnêtes blasonneurs qui osaient les diffamer après avoir célébré leurs louanges.

Ce n'est pas tout : d'impudents blasonneurs se permirent de traduire au grand jour ce que la décence a de caché dans les mystères du corps féminin. De là des pièces de vers effrontées qui sont malheureusement venues jusqu'à nous.

Un défenseur anonyme du beau sexe et de la décence s'indigna et écrivit un *Blason des blasonneurs du corps féminin*, dont il ne reste aujourd'hui que les deux premiers vers :

Deportez-vous, ô glorieux folastres,
Deportez-vous, dis-je, vains idolastres.

Il faut que cette critique ait été très-vive et très-mordante, car Eustorgue de Beaulieu, auteur de divers *blasons*, se chargea de répondre avec beaucoup d'aigreur, et il écrivit son *Excuse du corps pudique*.

Plus tard, un polygraphe fécond, Gilles Corrozet, à la fois poëte, historien et libraire, publia d'autres *Blasons;* et Charles de la Hueterie, un des ennemis de Marot, rima quelques contre-blasons, mais ce genre fut fort peu cultivé.

Le recueil des *Blasons*, tel qu'il fut imprimé en 1550, contient les œuvres d'assez nombreux écrivains: les uns, tels que Maurice Scève et Michel d'Amboise, sont bien connus; d'autres n'ont guère laissé de traces que celle d'une mention succincte de la part d'anciens bibliographes; il en est enfin à l'égard desquels on ne possède aucun renseignement. Une étude sur ces *oubliés* et ces *dédaignés* pourrait avoir quelque intérêt, mais elle exigerait des développements que nous ne pouvons lui accorder ici.

D'un mérite poétique assez mince pour la plupart, les *Blasons anatomiques* restent un des plus curieux échantillons de la littérature française du seizième siècle.

Un autre volume, imprimé également à l'étranger et tiré à 150 exemplaires, a pour titre : *Pièces désopilantes, à Paris, près Charenton, chez un libraire qui n'est pas triste*, petit in-12, VIII et 310 pages; il mérite que nous en disions quelques mots, car ces *pièces désopilantes* sont pour la plupart des reproductions d'anciens opuscules d'une rareté extrême.

On y trouve entre autres *joyeusetés : l'Entrée triomphante et magnifique de Mardy-gras dans toutes les villes de son royaume ;*

Les *Paroles grasses de caresme-prenant* (vers 1622, pièce de vers fort risquée; un exemplaire, le seul qu'on connaisse peut-être, se trouve dans un recueil conservé à la bibliothèque Mazarine; cet opuscule manque sur les catalogues les plus riches, même sur celui de la Vallière, en 3 volumes);

Les *Secrets, prologues, chansons et facétieuses rencontres du capitaine Freluquin*, 1627 (nous n'avons vu indiqué nulle part ce livret qui est de la famille de Tabarin et de Bruscambille; on peut en juger par le premier prologue :

« Sur la dispute de deux Docteurs et de Freluquin; sçavoir, « de quoy la femme est composée, et comme quoy Frelu- « quin prouve qu'elle est composée d'une charrette. » Là se trouvent des mots que l'Académie française n'a pas encore, ce nous semble, admis dans son Dictionnaire; ceux-ci entre autres : *la superlitirlimirlifirliberlimirlicoquentieuse science freluquinesque*);

Le *Contenu de l'assemblée de la confrairie des dames du grand habitavit*, 1613 (facétie dont il a été, nous le croyons, donné un extrait, il y a une douzaine d'années, dans la première partie de la *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse* des frères Gébéodé), et un très-spirituel virelay du malheureux Claude le Petit, mort en place de Grève;

La *Pourmenade du pré aux Clercs*, 1622 (pièce qu'on doit réunir aux très-curieux *Caquets de l'accouchée*, critique acerbe des mœurs du temps).

Les *Véritez inconnues sur la dissolution et le luxe des hommes et des femmes de Paris* (vers 1648) trouveraient encore aujourd'hui des applications saisissantes.

L'*Ordre des cocus réformez* et le *Cocu consolateur*, publié par le bibliophile Caron, sont encore des morceaux rabelaisiens qui feront sourire. Une excursion sur le domaine de la littérature étrangère a procuré des extraits des *Demaunds joyous* (livret rarissime imprimé à Londres vers 1520) et de la *Carajicomedia*, œuvre étrange d'un Espagnol, qui vivait vers la fin du quinzième siècle et qui paraît avoir eu une connaissance très-exacte du demi-monde de cette époque reculée.

Une grande partie du volume des *Pièces désopilantes* est consacrée à d'anciennes *Mazarinades;* on a choisi les plus piquantes et les plus impertinentes. M. Célestin Moreau, qui a publié un *Choix de Mazarinades*, en 2 vol. in-8, s'est attaché aux pièces sérieuses et historiques; à peine indique-t-il en quelques mots, dans la *Bibliographie* en trois volumes qu'il a donnée de ces innombrables pamphlets, les écrits où la satire se livre à des emportements très-blâmables sans doute. Le

nouvel éditeur est entré dans une autre voie; il reproduit : le *Testament amphibologique*, la *Bouteille cassée*, l'*Ambassade burlesque des filles de joie*, la *Famine* (pièces dont notre plume ne veut pas reproduire les titres tout au long); il n'oublie pas la plus rare, et l'une des plus insolentes des *Mazarinades*, la *Custode de la royne qui dit tout*, pièce de vers qui valut à son auteur, un imprimeur nommé Morlot, le désagrément d'être condamné à être pendu; fort heureusement pour lui, une émeute populaire lui permit de s'enfuir au moment où il était conduit à la potence.

Cette énumération est d'ailleurs loin d'être complète, mais nous voulons laisser aux amateurs le plaisir de chercher eux-mêmes ce que leur offre le volume désopilant en vers et en prose qui leur est offert; ajoutons que la plupart de ces pièces sont accompagnées de notices bibliographiques où se rencontrent des renseignements curieux et des citations bien choisies.

Nous terminerons en signalant la réimpression, toujours à cent cinquante exemplaires, des *Rencontres, fantaisies et coq-à-l'asnes facétieux du baron de Gratelard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont-Neuf*. C'est un des livrets qui doivent entrer dans la collection tabarinesque, et l'édition originale est des plus difficiles à rencontrer (1). On sait d'ailleurs que le titre de baron de Gratelard était un surnom donné à un paillasse attaché à Desiderio Descombes, vendeur d'orviétan, débitant de drogues destinées à guérir tous les maux connus et inconnus. Les facéties du baron ne sont pas toujours dictées par le bon goût, mais, le genre désopilant une fois admis, elles provoquent le rire, et le rire n'est-il pas une des choses qui distinguent le mieux l'homme des autres bêtes?

(1) Elle porte l'indication de Paris, imprimerie de Julien Trostelle, vis-à-vis du Cheval de bronze; le nom de Trostelle se retrouve sur un ou deux autres livrets de la même espèce et de la même époque, mais il n'a rien de sérieux : c'est celui de l'un des personnages de la *Farce des Bossus*, autre pièce du recueil tabarinesque.

—Allons-nous voir ressusciter la mode des recueils poétiques tels qu'en ont publiés, au seizième et au dix-septième siècle, Corrozet, Mathurin Guillemot, Toussaint du Bray, Sercy, Mettayer, Sommaville et Courbé, les *Jardins des Muses*, les *Délices*, les *Trésors*, les *Parnasses des plus excellents poëtes du temps?* Nos poëtes, en ces derniers temps, mal venus dans les revues et dans les journaux, où on leur préfère les *courriéristes*, les chroniqueurs et les économistes, prennent le parti de se publier entre eux, et sans voisinage de prose. Le *Parnasse contemporain*, *recueil de vers nouveaux* (1), paraissant par livraisons d'une feuille chaque semaine, depuis le 3 mars, formera en juillet prochain un beau volume in-octavo de trois à quatre cents pages, imprimé avec tout le luxe que comporte une publication de ce genre. L'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, sinon peut-être un peu plus de blanc et des intervalles un peu plus grands entre les œuvres des divers coopérateurs. Les premières feuilles sont signées de MM. Théophile Gautier, Théodore de Banville, Leconte de l'Isle, Louis Ménard, A. Vaquerie. On nous promet, pour les suivantes, MM. Sainte-Beuve, Charles Baudelaire, Antony et Émile Deschamps, Joséphin Soulary, etc. Quelques noms nouveaux se mêleront à ces noms consacrés. Dans les livraisons déjà parues nous avons remarqué ceux de MM. J.-M. de Heredia et François Coppée.

Un certain nombre d'exemplaires a été tiré pour les amateurs sur papier *dit* de Hollande. C'est de tous points une entreprise heureuse et que nous aimons à recommander.

—Le Poème de la Philomèle.—Tous les amis des bonnes études connaissent le *Dictionnaire des Onomatopées* de Charles Nodier, ouvrage rempli d'une érudition solide et d'aperçus ingénieux énoncés avec ce bonheur d'expressions qui caractérise le style de l'aimable académicien. On sait qu'il avait ajouté à la seconde édition (Delangle frères, 1828, in-8) le texte du poëme latin de *Philomela*, avec des notes

(1) Lemerre, éditeur, passage Choiseul, troisième livraison.

aussi instructives que fines. Cette composition, d'ailleurs fort courte, attribuée à Ovide par d'anciens éditeurs sans critique, offre un intérêt réel au point de vue de la linguistique ; les cris des oiseaux et de quelques quadrupèdes y sont indiqués d'une façon qui ne manque pas d'originalité. Il serait d'ailleurs fort superflu de prétendre rien ajouter à l'appréciation que cette œuvre a inspirée à Nodier ; nous ajouterons seulement qu'il méditait une troisième édition, fort améliorée encore, du *Dictionnaire des Onomatopées*, et, voulant y conserver la *Philomèle* avec un travail de plus en plus développé, il nous invita à entreprendre à cet égard quelques recherches bibliographiques et à lui en transmettre les résultats. C'est ce que nous fîmes avec empressement ; telle fut l'origine de la note ci-jointe dont il n'a point été fait usage, la troisième édition projetée n'ayant jamais été mise sous presse.

On peut ajouter aux ouvrages indiqués, page 276, comme ayant inséré la *Philomela*, l'*Anthologia latina* de Burmann (1743, 2 vol. in-4), les *Poetæ latini minores* de la collection Lemaire (tom. VII, p. 178-182); notice sur Inventinus, l'auteur présumé du poëme, p. 279-288; le texte est accompagné de notes.

Des dictionnaires anciens énonçant les cris des animaux existent dans diverses bibliothèques ; Burmann, dans les notes de son *Anthologia*, en a inséré deux d'après un manuscrit de Leyde. Une autre énumération semblable se rencontre dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (où l'on trouve aussi la *Cosmographie* d'Æthicus et l'*Itinéraire* d'Antonin) ; elle est en vers (plusieurs sont les mêmes que dans la *Philomela*), et elle commence ainsi :

> Ut balatus ovis, sic est rugire leonis,
> Ut latrare canis, barritus sic elephantis...

Les variantes des diverses éditions de la *Philomela* méritent d'être examinées, parce qu'elles augmentent sensiblement cette partie peu connue de la lexicographie latine.

En voici quelques exemples :

Parus tinnipet (timpanet, tintinnat).
Turdus truculat (trutilat).
Sturnus pusitat (pulsitat, pulsistat).
Plausitat palumbes (runcitrat, runtitrat, minurrit).
Tetrinit unas (tetrinitat, et, selon Papias, tretrilitat).

Ce relevé, qu'il est superflu de développer davantage, prouve combien était incertaine et vague l'orthographe de ces mots peu usités.

Il existe deux petits traités en grec sur les cris des animaux ; l'auteur de l'un d'eux est Zenodotus ; l'autre est anonyme. Ces bagatelles, qui ne sont pas sans quelque utilité, ont été publiées par Valckenaer, dans son édition d'Ammonius, *De adfinium vocabulorum differentia* (Leyde, 1739, in-4°) ; il les a placées dans les *Animadversiones* qui donnent du prix à un texte assez insignifiant.

On trouve aussi dans un manuscrit grec de la bibliothèque de l'Escurial (voir le *Catalogue* qu'en a publié M. Miller, p. 381), le traité de Zénodote. Ce fragment a été également inséré dans l'ouvrage d'Iriarte : *Bibliothecæ matritensis codices græci*, Matriti, 1769, in-fol.

Des vers latins qui rappellent la *Philomèle* se rencontrent dans le *Ludus Paschalis* de Werincherus, que B. Pez a fait connaître dans le *Thesaurus anecdotorum* (Augsbourg, 1729, in-fol.), et dont Kugler a cité le début dans sa dissertation : *De Werinhero sæculi XII monacho Tigerniensi*, p. 37.

Cantant volucres,
Merulus cincitat,
Acridula rupillulat,
Turdus truculat,
Et sturnus pasitat,
Ciconia clocturat,
Merope scindidulat,
Bubo bubilat,
Paser sonititrat...

(Voir Éd. Du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*, 1847, p. 212.)

Dans l'ouvrage d'Antoine de la Chaussée de Mons, intitulé : *la Pieuse Alouette* (1612, in-8), l'auteur cherche à exprimer le chant de cet oiseau dans ces vers bizarres :

« Ipsa suum tirelir, tir, tir, tire, treutire,
« Ingeminans, secat astra levis, dein tramite recto
« Ima petens, di, di, di, di, inquit alauda, valete.

En 1816, un ami dévoué de la littérature ancienne, M. Barbier-Veimars, entreprit la publication d'un écrit périodique en latin ; il fallait du courage ; l'Hermes romanus vécut assez longtemps ; il remplit six volumes ; aujourd'hui il est sans doute bien rarement feuilleté. Nous y avons découvert, p. 1153, une pièce de 18 vers, composée par M. Hénon, sur les cris des animaux. Nous en citerons quelques-uns.

Lynx oncat : sed aper, violatus vulnere, frendet,
Bos boat et mugit. Sylvestris mugilat ultus
Per rupes onager, caurit panthera. Profundis
In latebris felis pardus rictatque ; leones
At rugire solent. Ululat lupus. Effera tigris
Dum raucat, sorex angusto desticat ore :
Mus mintrit. Rauco blactit pulmone camelus.
Sibilat at serpens. Sus grunnit, scrofaque ; verres
Quirritunt. Elephas barrit ; sed rana coaxat,
Hinnilitant muli...

Il ne faut pas oublier un petit volume in-12, de 91 pages, imprimé à Pérouse en 1791, et assurément fort difficile à rencontrer en France : *Lexicon vocum quæ a brutis animantibus emittuntur, opera et studio Vincentii Cavallucci lucubratum.* Ce vocabulaire renferme 132 articles ; voici les dix premiers : *Adhinio, admugio, allatro, balo, balatus, barrio, barritus, baubor, belo, blactiro.* A la suite de chaque mot latin, on trouve sa signification en grec et en italien, ainsi que les divers passages des auteurs anciens où se rencontre cette expression. C'est ainsi qu'à l'occasion du mot *rudo*, il indique Perse qui l'applique au cri des ânes (Sat. I), et Vir-

gile qui a dit : *leonum rudentum*. Boccace a écrit (*Nov.* 72) : *Pareva un asino che rughiasse.*

Vous m'invitez à examiner s'il existe des traductions de la Philomèle, en diverses langues modernes autres que le français. Ce sera l'objet d'une autre note. G. B.

— Saint-Évremond. — Plus que jamais, les écrivains de l'époque de Louis XIV attirent l'attention des esprits délicats et des lecteurs intelligents. Après les auteurs du premier ordre, après Bossuet, Racine, Molière et les autres génies du rang le plus élevé, on passe avec une vive satisfaction à ces penseurs délicats, à ces narrateurs ingénieux qui ne sont sans doute qu'au second rang, mais qui n'en occupent pas moins dans la littérature française une place des plus distinguées. Un des plus dignes d'attention parmi eux, c'est Saint-Évremond. Nous n'entendons point l'apprécier en ce moment; bornons-nous à dire qu'il y a peu de temps, le critique le plus fin et le plus autorisé de notre époque, M. Sainte-Beuve, lui a rendu la justice dont on se montrait avare à son égard. Il y a des pages charmantes et bien touchées dans les œuvres de cet ami de la belle duchesse de Mazarin, mais nous conviendrons que notre époque affairée n'a guère assez de loisir pour lire tout ce qu'il a laissé. Il fallait choisir, prendre ce qu'il y a de mieux, en donner une édition d'un format commode, d'une exécution élégante. C'est ce que nous avons tenté de faire. Nos trois volumes (le dernier est consacré à la correspondance) renferment, ce nous semble, ce qui assure à Saint-Évremond une place durable dans le souvenir de la postérité, et ce qui donne à l'édition nouvelle un prix tout particulier, c'est une notice étendue (plus de 300 pages) et tracée avec amour, avec réflexion, par un savant, par un ami des lettres et des bons livres, dont il suffit d'écrire le nom, M. Charles Giraud, de l'Institut. Nous entrerons d'ailleurs, au sujet de cette étude délicate, dans quelques détails auxquels nous nous efforcerons de donner quelque intérêt.

— M. Jules Simon a la physionomie de son talent, et je dirai presque de son style. Un visage doux, dans lequel le sourire de Philinte a attiédi depuis longtemps les flammes d'Alceste et les angles du Breton.

Depuis vingt ans il habite, place de la Madeleine, un appartement que les livres emplissent, et d'où les livres le chassent. C'est dans cette bibliothèque qui a transformé le salon que l'auteur du *Travail* s'enferme rigoureusement tous les matins. Sa porte est close aux importuns; mais elle est si souvent ouverte aux solliciteurs qu'il lui faut parfois de petits excès de concentration pour rattraper le temps perdu. Il écrit assis, mais il pense debout. On peut le voir souvent se promener pendant une heure sur son balcon, au haut de la maison du numéro 10. C'est sa faction sous le ciel.

Je n'étonnerai personne en disant que M. Simon aime les livres, qu'il en a beaucoup de toutes sortes, non-seulement des moralistes, des historiens, des économistes, mais aussi des romanciers. Le trait distinctif de sa bibliothèque, c'est que tous ses livres sont reliés et bien reliés. Ce n'est pas là un détail indifférent à la physionomie du philosophe. Il la complète.

Les pédants dédaignent les reliures et font souvent étalage de bouquins; il y a pour l'homme de modération une coquetterie plus décente et plus discrète. C'est celle d'une harmonie élégante qui fasse accueil aux regards, qui ne provoque aucune admiration excentrique et, par contre, aucune raillerie. Les livres, bien reliés, bien rangés, participent à l'hospitalité de leur maître. Ils invitent à la causerie, à l'intimité. Leur dorure est un sourire éclectique qui a sa finesse, sa dignité sans morgue : c'est le luxe du travail doux dans sa fierté, faisant honte à ceux qui ne lisent pas, faisant envie à ceux qui écrivent. (*L'Événement* du 3 avril.)

—*L'Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du For-Lévêque et de la Bastille*, est un livret publié en 1719, et dont la rareté est extrême. Un exemplaire,

s'étant trouvé à la vente Motteley, a été poussé jusqu'à 62 francs. Ce qu'on n'a remarqué qu'après coup, c'est que ce petit volume se compose de la reproduction de lettres insérées dans un ouvrage assez répandu, dans les Lettres historiques et galantes de Mme du Noyer. Il vient d'être donné une jolie réimpression, in-16 (xxij et 121 pages) de cette *Histoire*. Elle reproduit l'édition de 1719; une édition antérieure datée de 1718, mais dont on ne retrouve plus d'exemplaires, est indiquée dans la *Biographie universelle;* le titre est le même avec cette épigraphe en plus : *Avec mesure* (1).

La réimpression que nous signalons est précédée d'une notice qui offre quelques renseignements bibliographiques. Elle signale ce qui concerne les *Lettres historiques et galantes* de Mme du Noyer, recueil intéressant, à l'égard duquel il reste encore quelques points à bien définir. On connaît deux éditions complètes posthumes : Londres (Trévoux), 6 vol. in-12; Londres, 1757, 9 vol. in-12; cette dernière est soignée, et elle présente une table de matières assez ample. On signale aussi une édition complète, la première en date, publiée un an seulement après la mort de Mme du Noyer, Amsterdam, 1720, 4 vol. in-12.

Le catalogue Falconet indique une édition, sans doute la première, à la date de 1697, et Quérard, dans *sa France littéraire*, en cite une de 1704, 7 vol. in-12.

Indépendamment des *Lettres* relatives aux aventures de l'abbé de Bucquoy, le volume, imprimé en 1719, renferme divers opuscules (traités de théologie et de politique, lettres et pamphlets, à pagination particulière). Il y a là des vers assez mauvais, et de la prose qui peut du moins servir à donner quelques renseignements sur la vie de l'excentrique Bucquoy, personnage un peu extravagant, qui fut un instant trappiste, mais qui, bavard infatigable et téméraire, déclamait hautement contre le despotisme de Louis XIV. Arrêté

(1) Le *Manuel du libraire* n'indique point cette édition de 1718, et son existence n'est pas bien démontrée. Un exemplaire de celle de 1719, 76 fr., vente Chedeau, en 1865.

à diverses reprises, il savait, pour s'évader, déployer autant de persévérance que de résolution ; il réussit à s'enfuir d'une des tours de la Bastille, et à sortir de France ; il se réfugia en Suisse. Il fut assez bien accueilli à la cour de l'Électeur de Hanovre, et il mourut oublié. C'était un aventurier déclassé et turbulent, d'une capacité fort restreinte, écrivant d'une façon lourde et pénible, mais ses aventures attirèrent un moment l'attention sur lui. On le regarda comme une victime de la tyrannie. Personne ne se souvenait de lui lorsqu'un écrivain, fantaisiste ingénieux, Gérard de Nerval, en fit l'objet d'un récit intéressant dans un volume publié en 1852 : *les Illuminés, ou les Précurseurs du Socialisme*, galerie dans laquelle l'abbé de Bucquoy n'est pas à sa place, car il n'était point illuminé, et ses idées fort confuses n'avaient aucun rapport avec ce qu'on a depuis appelé le socialisme.

HISTOIRE DE JULES CÉSAR.

Tome deuxième. — Un vol. in-folio, avec trente cartes ou plans, imprimé à l'Imprimerie impériale. — Un vol. in-8, avec atlas, chez Henri Plon.

CONQUÊTE DES GAULES.

Ce n'est pas, à proprement parler, un compte rendu que je veux faire de ce second volume de l'*Histoire de Jules César*. Bien des raisons m'en empêcheraient. Je ne suis pas un archéologue, je n'entends rien à la guerre; je ne puis pas apprécier, comme il le faudrait, les immenses recherches à l'aide desquelles l'auteur a jeté un jour tout nouveau sur les campagnes de César dans les Gaules.

Quand nous lisons cette partie des *Commentaires de César,* nous autres gens de lettres, ce qui nous frappe, c'est l'incomparable rapidité du récit. Nous sommes trop entraînés pour nous arrêter aux points qui demanderaient des éclaircissements. Nous croyons tout comprendre, ou nous passons, sans y réfléchir, ce que nous ne comprenons pas. César va trop vite pour qu'on ait le temps de l'interroger en chemin. Une ville prise, il faut courir à une autre, traverser des fleuves, passer même la mer pour aborder avec les légions une grande île inconnue, habitée par des peuplades sauvages, qui ne manquent pourtant déjà ni d'entente de la politique ni de solidité dans la guerre; leurs terribles chariots mettent plus d'une

fois le désordre dans les cohortes romaines, et César ne remporte d'une double expédition que la gloire d'avoir mis le premier le pied dans cette île mystérieuse, et d'avoir fait beaucoup parler à Rome de la Grande-Bretagne. En Gaule, nous passons, pour ainsi dire, auprès de notre maison sans nous en douter. Ce champ de bataille, c'est un village des environs de Paris. On y danse maintenant tous les dimanches sans se souçier de César et de ses légions. Cette rivière ensanglantée, c'est la Seine ou la Loire, dont les eaux coulent si paisiblement sous nos yeux entre deux rives chargées de villes florissantes ou d'élégants châteaux. Bellovaques, Éduens, Arvernes, Bituriges, nos vieux parents, pardonnez à vos ingrats petits-fils, que ces noms barbares déroutent, quoique vous leur ayez transmis avec votre sang beaucoup de vos bonnes et de vos mauvaises qualités, et qu'ils dussent se reconnaître en vous à ce courage impétueux qui se lasse trop vite, à cette confiance téméraire qui vous fait toujours tomber dans le piége, à votre esprit frondeur et mobile, à ces divisions intestines qui partagent vos moindres bourgades en deux factions, sans compter un inévitable tiers-parti!

L'auteur de l'*Histoire de César*, rendons-lui cette justice, a été plus patriote que nous. Il n'a pas voulu passer sur cette glorieuse et sanglante poussière de nos ancêtres sans la ranimer. Tout césarien qu'il est par système, son âme française s'est éprise d'une généreuse passion pour le vieil héroïsme des Gaules, soutenant une lutte de près de dix années contre la tactique romaine et le génie de César. Avec cette indomptable persévérance que rien ne rebute, il a suivi pas à pas, et à la trace du sang, pour ainsi dire,

les Gaulois dans leur résistance, notant chacune des marches, fouillant le terrain, désignant les lieux par des caractères qui ne permettent plus de doute, recueillant le passé dans ses moindres débris, armes, monnaies, dépouilles des vaincus et des vainqueurs, vestiges de fossés et de retranchements. Ici était le camp de César; là s'assemblèrent tumultueusement les Gaulois. Cette colline, couverte d'arbres et de vignobles, les cohortes romaines l'occupaient; voyez plutôt ces restes de boucliers et de casques! En face, le long de cette forêt qui leur ménageait une retraite, et dans le fond de laquelle ils avaient caché leurs femmes et leurs enfants, les Gaulois épiaient l'occasion de tomber sur les fourrageurs et de surprendre les légions. Quelque chef gaulois portait cette épée suspendue à une chaîne de fer; le temps et la rouille l'ont respectée dans le tombeau où elle était cachée; il n'y manque que la trace du sang romain dans lequel sans doute elle avait été trempée plus d'une fois; précieuse relique et qui devrait être pour nous l'objet d'un culte! Sur le dos de cette plaine resserrée, la cavalerie des deux nations s'éprouvait dans de journalières escarmouches; et voilà le marais où les Gaulois, croyant poursuivre un ennemi épouvanté, vinrent tomber en désordre et se livrer pieds et poings liés à leur adversaire trop habile!

Grâce à l'historien de César, que de villes ont revu le jour et reparu au soleil avec les ruines sous lesquelles femmes et enfants avaient été ensevelis! Alesia, c'est bien décidément Alise-Sainte-Reine, dans le département de la Côte-d'Or; on suit encore tout le tracé des deux fameuses lignes de contrevallation et de circonvallation au moyen desquelles César, assiégeant la place

qui ne contenait pas moins de 80,000 défenseurs, et assiégé lui-même par près de 300,000 Gaulois, prit du même coup la ville qu'il assiégeait et fit lever le siége de son propre camp, fortune qu'aucun autre général n'a peut-être jamais eue! Ces coteaux si tranquilles ont retenti des cris de près de 500.000 combattants; l'indépendance de la Gaule est venue échouer sous ces riants ombrages; et si l'ombre de Vercingétorix y erre encore, elle doit se consoler, après tant de siècles d'oubli, par le patriotique hommage que vient de rendre à sa mémoire une main souveraine. Uxellodunum, la dernière ville qui ait opposé une résistance sérieuse aux Romains, s'élevait sur le plateau du Puy-d'Issolu, une haute montagne dont j'avoue naïvement que je ne connaissais pas même le nom, et qui est située sur la rive droite de la Dordogne. Ce que c'est que de n'avoir pas voyagé! on ne sait jamais bien la géographie, pas même celle de son propre pays. Mais c'est si doux de rester chez soi! Une galerie souterraine, qui servit aux Romains à couper la seule source dont l'eau arrivait aux assiégés, força Uxellodunum à se rendre. La galerie souterraine existe encore; on en a découvert les débris, qui fixent d'une manière certaine l'emplacement de la ville. Uxellodunum a laissé un grand nom dans l'histoire, non-seulement par la lutte suprême que les Gaulois y soutinrent contre les Romains, mais par le traitement barbare que César, le clément César, infligea à ces pauvres gens auxquels il fit couper le poing droit. Avaricum n'avait pas été mieux traité : veillards, femmes et enfants, tout y fut tué. Avaricum, notre ville de Bourges que j'aime tant, une si belle ville, à laquelle il ne manque qu'un peu de mouvement et de bruit pour ceux qui en veulent,

et des passants dans ses rues! César n'était pourtant pas cruel, j'en suis convaincu; il avait trop d'esprit et l'âme trop grande pour cela; mais il était Romain, et le sang lui coûtait peu à répandre, surtout le sang étranger. Je suis sûr qu'il n'en soupa pas moins gaiement le jour où le poing droit fut coupé à tous les habitants d'Uxellodunum, et qu'il causa même très-agréablement de littérature, si l'occasion s'en présenta!

Ai-je besoin de dire que l'illustre auteur de l'*Histoire de César* ne laisse point passer ces barbaries, trop en usage à cette époque, sans les flétrir sévèrement? César était bon peut-être; il n'était pas humain. L'humanité est le trait caractéristique de notre temps, notre gloire et notre principal avantage sur les temps anciens. L'humanité respire dans toutes les pages de l'*Histoire de César;* on y sent un cœur qui se refuse presque à croire à la cruauté et qui en détourne les yeux. De là peut-être des interprétations quelquefois trop favorables à ces rudes Romains, dont César était le plus grand sans aucun doute, mais sans cesser d'être Romain et de regarder les hommes comme la légitime matière de ses triomphes ou comme les instruments obligés de sa grandeur.

A cette occasion, je demande la permission de consigner ici une remarque que j'ai toujours faite en lisant les *Commentaires de César,* et qui m'a frappé bien plus encore en lisant son nouvel historien.

J'ai toujours cherché, et aussi vainement dans ce dernier ouvrage, qui explique tout, que dans César, qui pouvait avoir intérêt à ne pas expliquer bien des choses, de quel droit, au moins apparent, s'était appuyé César pour s'établir au milieu des Gaules, et pour traiter en révoltés ces Gaulois dont il envahis-

sait le pays. Dans les autres guerres des Romains, dans leurs guerres contre les Carthaginois et contre les rois de Macédoine et de Syrie, bonne ou mauvaise, ils ont eu une raison pour prendre les armes, un prétexte à mettre en avant, de la nature à peu près des raisons et des prétextes dont se servent encore les nations modernes. Je ne parle pas de ce vrai motif, qui est presque toujours l'ambition et le besoin de s'agrandir. Je parle du motif qu'on allègue, qu'on exprime dans des manifestes, et sous la couverture duquel on essaye de se donner un air de justice. Dans la guerre des Gaules, je ne vois pas que César se soit donné la peine d'en chercher un. Il agit et il parle en maître dès le premier jour. Passe pour sa première expédition contre les Helvètes. Ceux-ci ayant quitté leurs montagnes pour aller s'établir dans les climats plus tempérés de la Gaule et pouvant menacer la province romaine, César a eu le droit de leur couper le passage, de les détruire en grande partie, et de refouler ce qui en restait dans leur pays originaire. Passe encore pour la seconde campagne, celle qui détruisit Arioviste et les Germains. Ce sont les Gaulois eux-mêmes qui implorèrent le secours dangereux de César contre ces barbares. Mais, à dater de cette époque, il semble que César se soit considéré comme légitimement investi de la souveraineté des Gaules. Il campe avec ses légions au milieu du pays. Sans ôter aux peuplades qui s'en partagent le territoire leurs lois propres et leurs gouvernements particuliers, il les domine de toute sa hauteur de Romain et ne leur laisse d'indépendance que ce qu'il lui plaît de leur en laisser. Les Gaulois, c'est tout naturel, sentaient la pesanteur du joug. Libres et fiers, tous, les uns après

autres, ils prirent les armes pour se délivrer de César et de son armée, jusqu'au jour où, se réunissant enfin dans une ligue commune, ils tentèrent un dernier effort sous les murs d'Alesia. Que César ait eu le droit, après la victoire, de les traiter en vaincus, soit! Mais en rebelles, à quel titre? Ah! mon Dieu! moi qui cherche naïvement de quel droit César agissait en maître de la Gaule! Et son épée donc?

A juger les choses de loin, et comme ne pouvaient assurément les juger ni les Gaulois ni César lui-même, j'avoue, avec l'illustre écrivain, qu'il fallait que les Gaulois fussent vaincus et reçussent la civilisation romaine en échange de leur indépendance; la marche de l'avenir le voulait ainsi; la France ne pouvait devenir la France qu'à cette condition; par la glorieuse défaite de nos pères, nous sommes entrés en part de l'héritage que Rome a laissé au monde vaincu; ses lois, son langage, ses idées, nous lui avons pris tout ce qui fait aujourd'hui notre orgueil. Le christianisme même a été un de ses legs; derrière César, en un mot, et ses légions, qui ne s'en doutaient guère, il y avait le progrès, comme on parle maintenant, ou le plan de la Providence, comme aurait dit Bossuet. A ce point de vue final, tout est et sera toujours bien. Le vainqueur aura toujours raison en gros, s'il a tort en détail. Quoi qu'il arrive, infailliblement c'est la Providence qui gagne la partie, ou, si vous l'aimez mieux, c'est le progrès qui a le dernier. Cela justifie tout ou ne justifie rien, comme on le voudra. César pourtant, et c'est bien l'avis de son historien, aurait été plus grand encore et plus digne de sa fortune s'il n'eût pas enchaîné Vercingétorix à son char de triomphe pour le faire massacrer après cinq ans de prison, et les

Gaulois exterminés n'auraient pas fait une question trop impertinente à César, en lui demandant de quel droit il les exterminait. Il y a deux droits : le droit de Dieu et le droit des hommes. C'est au point de vue de ce dernier que la cause des Gaulois me semble encore la bonne cause.

Et de là l'intérêt qu'ils inspirent! De là l'émotion qu'on éprouve à les voir renaître sous la plume sympathique et savante de l'historien de César! De cette poussière que nous foulions indifféremment sous nos pieds, on dirait qu'une baguette magique a fait sortir tout à coup un peuple de héros oubliés; les vieux tombeaux ont rendu leurs reliques. Des villes tout entières sortent de leurs ruines; l'*oppidum* reparaît couronné de ses défenseurs, et les femmes elles-mêmes apportent des torches et des pierres contre le Romain assaillant. Ces braves Gauloises! au jour d'un grand péril, nous les retrouverions, j'en suis sûr, dans nos délicates Françaises, et je sais d'avance qui donnerait l'exemple du patriotisme et du courage. On a beau dire; je ne puis pas croire que l'esprit guerrier soit éteint chez nous, et que les fils de Vercingétorix n'aient plus de passion que pour leur coffre-fort. Les Gaulois n'avaient pas une armée régulière, et nous en avons une admirable. Les Gaulois étaient divisés en cent petites nations plus ou moins jalouses les unes des autres, et la France, soumise aux mêmes lois, réunie sous la même main, forme la nation la plus compacte qu'il y ait au monde. Nous n'avons plus de castes, nous ne sommes qu'un même peuple.

Ce mot de castes, qui vient de m'échapper, me remet en mémoire une autre observation que je voulais faire. D'où vient donc que, dans cette grande

lutte de toute la Gaule contre César, les druides ne se montrent nulle part?

Ils sont à la mode, les druides! On exagère peut-être, dans ce temps où l'on exagère tout, l'influence qu'ils exerçaient. Ils en exerçaient une grande pourtant, cela est incontestable; César le dit, et son historien entre à cet égard dans de très-curieux détails qu'il emprunte soit à César même, soit aux autres historiens de l'antiquité. Ministres redoutés d'un culte quelquefois sanglant, ils avaient le dépôt non-seulement de la religion, mais des lettres et des sciences; la jeunesse était élevée dans leurs écoles; on les écoutait comme des oracles. Leur patriotisme sans doute, et leur intérêt même, les liaient à l'indépendance de de la Gaule. Avec ses étendards, Rome apportait ses dieux dans les pays qu'elle envahissait. Serait-il possible qu'une caste si puissante et si révérée n'eût joué aucun rôle dans tant de guerres et de soulèvements, pas même dans cette dernière ligue qui rassembla toutes les peuplades de la Gaule sous les drapeaux de Vercingétorix? Les druides n'auraient-ils été ni contre César ni pour lui? Seraient-ils demeurés indifférents et neutres entre leurs concitoyens et l'étranger? ou par quel oubli de l'histoire, s'ils ont pris part à la défense commune comme soldats et comme prêtres, l'histoire ne les a-t-elle pas démêlés de la foule?

Ce n'est pas à l'historien de César que je reproche cette lacune; il recueille les faits, il ne les invente pas; où se taisent les monuments historiques, son érudition même et sa fidélité l'obligent à se taire. Ce qu'il n'a pas trouvé, un autre ne le trouvera pas, et les conjectures seraient ici de peu de valeur. L'histoire a ses mystères et ses problèmes insolubles. Contentons-

nous de ce qu'elle nous découvre, sans vouloir pénétrer témérairement ce qu'elle nous cache. Tout ce qui peut être connu de ces fameuses campagnes de César, on le connaît maintenant. Tout ce qui avait besoin d'éclaircissements dans les points que les *Commentaires de César* laissaient douteux est éclairci. Plutarque, Dion Cassius, bien d'autres écrivains grecs et romains, ont été consultés et mis à contribution par l'auteur; les dates et la chronologie ont été fixées avec un soin presque minutieux; le sol lui-même, ce sol gaulois que nous habitons, a été mis à nu et profondément fouillé pour rendre tout ce qu'il recélait d'indications précieuses et de documents positifs. Trente cartes ou plans, dressés par les mains les plus habiles, mettent sous les yeux du lecteur le terrain où César opérait, décrivent le pays, représentent l'assiette des villes et celle des camps, nous donnent la position des armées sur les champs de bataille, et nous permettent de les suivre dans leurs marches en avant ou dans leurs retraites; c'est la magnificence, je ne dirai pas le luxe, de la science. César a toujours été l'auteur favori des princes : les uns le portaient partout avec eux; d'autres, et parmi eux quelques-uns de nos rois, l'ont fait traduire ou l'ont traduit de leurs propres mains; un sultan même, Soliman II, s'était fait une bibliothèque de tous les exemplaires des *Commentaires* qu'il avait pu ramasser : mais qu'est-ce que cela auprès du monument que la science et le talent, la puissance et la passion réunis viennent d'élever à sa mémoire par la main d'un écrivain qui porte glorieusement cette couronne de France, la plus glorieuse des couronnes de l'univers?

Pardon, lecteur, je n'ai point fini. Ce nouveau vo-

lume de l'*Histoire de César* se compose de deux parties, formant les livres IIIe et IVe de tout l'ouvrage. Je n'ai parlé que du livre IIIe, qui contient ce que l'on pourrait appeler une histoire critique de la conquête des Gaules. Les dissertations y sont mêlées au récit; chaque fait y est appuyé de ses preuves; l'érudition y tient presque autant de place que la politique et la guerre; Rome n'y apparaît que dans le lointain.

Rome, au contraire, ses élections disputées à prix d'argent, ses sanglantes émeutes, son anarchie dans ce mélange de dictature et de laisser-aller que Pompée affectionnait, tous ces symptômes avant-coureurs de la révolution qui devait bientôt renverser une république usée, font l'objet principal du quatrième livre ou de la seconde partie de ce volume. L'auteur suit cette histoire intérieure de Rome année par année, en y joignant un brillant et rapide résumé de ces campagnes des Gaules qu'il vient de raconter en détail dans le livre précédent.

Au premier abord, il semble qu'il y ait là un certain défaut de composition. Pourquoi revenir sur ce que l'historien a déjà raconté? N'eût-il pas été possible de rattacher tout de suite, et dans le même exposé, les événements de Rome où Pompée se rapetissait de plus en plus, à ces victoires de César dont les nouvelles, arrivant coup sur coup du fond de la Gaule, de l'Angleterre et de la Germanie, élevaient chaque jour davantage la fortune et le nom du vainqueur? Ne sont-ce pas déjà les destinées de Rome qui se décident sous les murs d'Avaricum et d'Alesia? N'est-ce pas le Rubicon que César s'apprête à franchir en jetant un pont sur le Rhin ou en traversant la Manche? Pompée n'est-il pas vaincu d'avance sous le nom de

Vercingétorix, et chaque bataille livrée dans les plaines de notre Champagne ou de notre Auvergne n'est-elle pas une bataille de Pharsale ?

En y réfléchissant mieux pourtant, on reconnaît bientôt que, dans le plan de l'auteur, il était difficile, impossible peut-être d'éviter ce double récit. Surchargée déjà de tant de détails nécessaires et de savantes explications, l'histoire critique de la conquête des Gaules ne pouvait guère s'ouvrir encore au tableau purement politique des événements de Rome. L'attention trop partagée du lecteur n'eût bien suivi ni l'une ni l'autre de ces deux parties fondues en une seule, comme aussi le tableau des événements de Rome, objet principal du quatrième livre, n'aurait pas été complet si l'auteur n'y eût rattaché un souvenir au moins des grands coups que César frappait dans les Gaules. Toute méthode est la meilleure qui porte le plus de lumière dans l'esprit : l'histoire de la conquête des Gaules présente assez d'intérêt pour qu'on la lise volontiers deux fois, sous une forme savante et sous une forme populaire, et je serais bien fâché, pour ma part, que l'auteur eût sacrifié à je ne sais quel scrupule d'art et de composition ces admirables résumés où César lui-même retrouverait sa vive et rapide manière. Qui lira sans une profonde émotion ce second récit de la dernière insurrection des Gaules et de la prise d'Alesia, si éloquent par sa simplicité même, et ces nobles et tristes réflexions sur la destinée de Vercingétorix, qui semblent arrachées à l'âme patriotique de l'auteur malgré la sévérité de ses théories ? On citerait bien des modèles de narration dans ce quatrième livre, notamment l'expédition de Crassus contre les Parthes, sa défaite, sa mort et celle de son

fils. Cicéron lui-même, en lisant ces belles pages, pardonnerait à l'auteur la rigueur de ses jugements contre la république et contre lui-même!

Cette grande république romaine, il ne faut pas trop lui en vouloir pourtant de ses fautes et de ses malheurs! Elle tombait, cela est certain, et ce n'est pas l'ambition de César qu'il faut accuser de sa chute, ou il faut remonter jusqu'aux Gracques et envelopper dans la même accusation Marius, Sylla, Pompée lui-même; elle tombait, mais jamais elle n'avait produit tant de grands hommes et fait tant de grandes choses que dans ce moment suprême de son agonie! Je ne parle pas seulement des orateurs et des généraux, de Cicéron, de Caton, de César, de Pompée; de Mithridate vaincu, des Gaules conquises, de l'éloquence portée au comble, de la vieille vertu romaine expirant dans toute sa gloire à Utique: il n'y a pas jusqu'à Clodius, au tribun Clodius, qui ne me paraisse avoir quelque chose de grandiose dans ses fureurs! Ajoutez qu'on avait de l'esprit à Rome, dans ce temps-là, plus qu'on n'en avait jamais eu, et autant qu'il est possible d'en avoir; que les soupers y étaient charmants, les conversations délicieuses; qu'on y aimait les lettres, la philosophie, les arts, l'élégance, et que Voltaire lui-même n'aurait pas été de trop pour tenir tête aux convives d'Atticus. Malgré tant de qualités brillantes, l'aristocratie devait périr, j'en conviens. Elle abusait trop de son pouvoir; elle faisait trop souffrir le monde, qui se lassait de fournir à son luxe et à ses profusions. Mais quoi! le parti populaire ne devait-il pas périr aussi? S'il n'y avait plus à Rome une aristocratie digne de ce nom, y avait-il un vrai peuple? Et bien peu d'années après la victoire de César, ses

successeurs ne devaient-ils pas enlever à ce peuple l'apparence même du droit de suffrage, ne lui laissant pour toute prérogative qu'une place aux jeux du Cirque et de honteuses distributions de blé ?

Dieu me garde d'aborder une question si grave à la fin d'un article déjà trop long. Je ne veux plus dire qu'un mot. Celui qui a entrepris de faire cette *Histoire de César* était seul capable de la faire. Seul, il pouvait ne pas reculer devant les prodigieuses recherches qu'elle nécessitait, et seul il pouvait donner à un livre d'érudition et d'histoire ancienne, à un sujet si souvent traité, ce caractère original et neuf, cette empreinte toute personnelle, cette vie de la passion qui fait sortir les morts de leurs tombeaux. Je n'aurais pas su de qui était l'*Histoire de César*, que j'en aurais, je crois, reconnu et deviné l'auteur à bien des traits qui lui sont propres : la simplicité du style d'abord, dans lequel ne se montre jamais la moindre trace de recherche ou de déclamation ; une secrète émotion de l'âme qui se trahit tout à coup, au milieu du récit le plus calme, tantôt par une courte réflexion, tantôt par une épithète expressive ; une singulière fermeté de conviction devant les redoutables problèmes que soulève la politique. Mais je l'aurais reconnu surtout aux fréquents et patriotiques retours de sa pensée sur nos propres affaires, sur les gloires et les malheurs de notre histoire contemporaine ; je l'aurais reconnu à l'humanité de ses sentiments et à la grandeur de son âme !

S. DE SACY.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

I.

On connaît la jolie légende de sainte Geneviève. Grégoire de Tours dit que ce fut à la sollicitation de cette « sainte fillette », comme l'appelle Dubreul, que Clovis, ou plutôt Clotilde, sa femme, fondèrent sur le mont Leucotitius (1) la basilique des apôtres saint Pierre et saint Paul (2). Le roi, la reine et la vierge y furent tous trois ensevelis.

L'église, promptement transformée en abbaye, fut, du neuvième au onzième siècle, ruinée plusieurs fois par les Normands (3), qui saccagèrent toutes les tombes, et jetèrent au vent tous les ossements; Étienne de Tournay, alors abbé de la maison, affirme positivement, dans une lettre à son évêque, que « les barbares n'épargnèrent ni le lieu sacré, ni la bienheureuse vierge, ni les autres saints » (4). Robert fit relever

(1) Voyez Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. II, p. 570.

(2) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, lib. II, cap. XLIII.

(3) Voyez J. Dubreul, *Théâtre des Antiquitez de Paris*, p. 203.

(4) *Inter alias quod sine suspirio ac singultu referre non possumus aut debemus, ecclesiam apostolorum Petri et Pauli, in qua B. virgo Genovefa requiescit in corpore, regali ope et opere constructam, musivo intus et extra, sicut reliquiæ adhuc testantur, ornatam et depictam miserabili cremarunt incendio, nec sacro loco parcentes, nec beatæ Virgini aliisque Sanctis, qui ibi requiescunt, venerationem exhibentes.* Dom Bouquet, *Rerum gallicarum scriptores*, t. VII, p. 72, note D. — La châsse et les cendres de sainte Geneviève, anéanties de nouveau en 1793 (voyez le *Moni-*

les bâtiments, qui se mirent vers cette époque sous la protection de sainte Geneviève. La montagne ne tarda pas à adopter le même nom; et bientôt l'Université de Paris, trop à l'étroit dans le cloître Notre-Dame, vint poser sa tente sur ce plateau (1), encore aujourd'hui point central du quartier des Écoles, et où Guillaume de Champeaux et l'illustre Abailard inaugurèrent le haut enseignement.

L'abbaye de Sainte-Geneviève possédait-elle déjà une bibliothèque? Tout porte à le croire, mais nous n'en avons aucune preuve positive. Un manuscrit anonyme conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et qui renferme des détails curieux sur l'histoire du couvent, est, à cet égard, réduit comme nous aux suppositions : « L'abbayë de Sainte Geneuieue, y lit-on, ayant eu de toute antiquité des escholes tres celebres, et ayant esté gouuernée par plusieurs abbez dont le merite a esté honnoré du tiltre de docteur, il ne faut pas douter que ces sçauans personnages, qui auoient l'estude des bonnes lettres en si grande recommandation, n'ayent eu le soin de composer une nombreuse bibliothèque, et d'amasser un grand nombre de volumes pour les cultiuer, autant que le temps leur permettoit (2). » L'abbé Lebeuf déclare, sans d'ailleurs citer aucune source, que « le chancelier de Sainte-Geneviève étoit, comme à Notre-Dame, celui qui avoit soin de la bibliothèque » (3).

Le nécrologe de Sainte-Geneviève (4) fournit peu de renseignements sur cette collection; il est à cet égard beaucoup

teur du 19 brumaire an II), sont aujourd'hui à l'église Saint-Étienne-du-Mont.

(1) Gallia Christiana, t,VII, p. 703 — Cl. Héméré, *de Academia parisiensi*, p. 39.

(2) *Histoire de Sainte Geneuiéue et de son église royale et apostolique à Paris, diuisée en sept liures, etc.*; bibliothèque Sainte-Geneviève, *manuscrits*, in-folio, vélin, H^{f}, 21^{2}, p. 879.

(3) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, édition Cocheris, t. II, p. 576.

(4) In-folio, vélin, bibliothèque Sainte-Geneviève, *manuscrits*, BB^{1}, 42^{2}.

moins riche que ceux de l'église Notre-Dame et de l'abbaye de Saint-Victor. La plus ancienne mention que nous y ayons trouvée se rapporte à un certain Odon, abbé de Sainte-Geneviève, et qui, suivant le *Gallia Christiana*, mourut en mai 1173 (1); il donna ou du moins fit donner au couvent deux missels (2). Nous entrons ensuite dans le treizième siècle avec deux frères, Barthélemy et Étienne Bérout, tous deux chanoines réguliers de la maison, et qui figurent à divers titres dans le cartulaire de Notre-Dame de Paris; le premier donna à l'abbaye un psautier avec glose (3); le second, outre des libéralités plus considérables, lui laissa un psautier et les quatre évangiles commentés (4). A la même époque, un autre chanoine, nommé Robert, enrichit la bibliothèque de plusieurs ouvrages : un psautier avec commentaire, les quatre évangiles, l'*Histoire ecclésiastique* (5) de Pierre Comestor, un exemplaire des Sentences et cinq livres de Salomon (6). Le siècle suivant nous fournit deux noms seulement : Nicolas et Jean de Danemark, *Nicholaus de Dania* et *Johannes Dacus* (7), qui tous

(1) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 715.

(2) *Anniversarium bone memorie Odonis... qui duo missalia ecclesie nostre dari fecit.* — *Necrologium sanctæ Genovefæ*, iij nonas maij.

(3) *Obiit magister Bartholomeus dictus Berout qui dedit nobis unum psalterium glossatum.* — *Necrologium sanctæ Genovefæ*, ij Kalendas augusti.

(4) *Obiit frater Stephanus Berout, quondam decanus Laudunensis, sacerdos et canonicus noster, qui inter cetera bona que nobis contulit, dedit nobis psalterium glosatum et iiij evangelistas glossatos in duobus voluminibus.* — *Necrologium sanctæ Genovefæ*, xviij Kalendas junij. — Un autre Étienne Bérout fut le treizième doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, et mourut le 18 juin 1235. *Gallia Christiana*, t. VII, p. 258.

(5) Nous traduisons ainsi le mot *hystorias*. Voyez nos *Recherches sur la bibliothèque de l'église Notre-Dame de Paris*, p. 21, 22 et 38.

(6) *Obiit magister Robertus, diaconus, canonicus noster, qui dedit psalterium glossatum et quatuor evangelistas, et hystorias, et sententias, et V libros Salomonis.* — *Necrologium sanctæ Genovefæ*, iv nonas julij.

(7) L'abbaye de Sainte-Geneviève ayant envoyé une colonie de ses chanoines en Danemark, où Absalon, évêque de Roeskild, voulait

deux sont mentionnés dans une histoire manuscrite de saint Victor (1). L'un légua à Sainte-Geneviève un psautier et les épîtres de saint Paul avec commentaires (2); l'autre lui donna un Avicenne et d'autres livres de médecine, estimés environ quarante livres parisis (3).

Selon toute apparence, cette bibliothèque, comme celles des autres abbayes, continua à s'augmenter peu à peu par suite de donations et de legs ; mais la manière déplorable dont elle fut administrée à la fin du seizième siècle, amena l'anéantissement presque complet des richesses bibliographiques qui y avaient été amassées. A l'époque où tous les couvents considéraient leur bibliothèque comme un trésor inestimable, et multipliaient les règlements pour en assurer la conservation, l'abbé Benjamin de Brichanteau laissait la collection de Sainte-Geneviève dans le désordre et l'oubli, et finissait par en tolérer la vente (4). Nous lisons en effet dans le manuscrit que nous avons déjà cité : « Mais je ne puis que je ne déplore la perte que nous auons faite, de son

fonder un couvent de chanoines réguliers, il en résulta naturellement une liaison et un commerce plus intimes entre ce royaume et la France ; les Danois bâtirent même sur la montagne Sainte-Geneviève un hospice pour les malades de leur nation. Jean de Danemark, dont nous venons de parler, légua au couvent, outre ses livres, une maison destinés aux écoliers danois. Voyez le *Gallia Christiana*, t. VII, p. 743.

(1) *Histoire de l'abbaye de Saint-Victor;* bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° H 2873, livre III, p. 52.

(2) *Obiit Nicholaus de Dania qui nobis dedit unum psalterium glosatum et epistolas Pauli glosatas. — Necrologium sanctæ Genovefæ*, v idus martij.

(3) *Obiit magister Johannes Dacus qui dedit nobis Avicennam cum quibusdam aliis libris medicinalibus ad valorem quadraginta librarum paristensium. — Necrologium sanctæ Genovefæ*, vj nonas octobris.

(4) Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. I, p, 385. — « L'ignorance de ceux qui viuoient icy durant les desordres du siecle passé, ayans beaucoup negligé ce tresor dont ils ne connoissoient pas le prix, l'ont laissé dissiper et passer dans des mains estrangères; en sorte qu'on vendit les manuscrits à la livre pour auoir des liures de chant pour l'eglise. » *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église*, p. 879.

temps, de plusieurs manuscripts considerables qui estoient gardés en une gallerie de cette abbaye ; car un de ses aumosniers qui n'en connoissoit pas le prix, les voyant negligez, abandonnez et comme inutiles, les donna au poids à des libraires, pour auoir des liures de chant dont on auoit besoin, affin d'espargner la bourse de son maistre. Plusieurs bibliotheques s'en sont accommodées; j'en ay trouué quelqu'uns en celle du cardinal Mazarin, et j'en ay rencontré d'autres chez des libraires, que j'ay racheptez (1). »

Brichanteau mourut en 1619. Son administration avait été si mauvaise sous tous les rapports, que Richelieu refusa de confirmer le choix du chapitre, qui avait élu pour abbé Philibert, neveu du défunt. Les religieux « s'estoient en effet très fort relaschez de leur regle (2), » et l'abbaye avait besoin d'une réforme complète; le cardinal François de la Rochefoucauld fut chargé de l'opérer. Le cardinal avait été quelque temps évêque de Senlis, où une abbaye, placée sous l'invocation de saint Vincent, était citée pour la rigidité de sa discipline; il y envoya plusieurs religieux de Sainte-Geneviève, et les remplaça à Paris par des moines de Saint-Vincent (3); au nombre de ces derniers était le P. Faure, qui devint plus tard supérieur général de la congrégation. Quand ils arrivèrent à Sainte-Geneviève, ils trouvèrent la bibliothèque absolument vide; pas un seul volume n'avait été conservé (4). Fr. de la Rochefoucauld, zélé protecteur des lettres malgré ses excentricités théologiques, fit prendre dans sa propre bibliothèque cinq ou six cents volumes qui servirent de premier fonds à la collection actuelle ; « cette maison, dit notre chroniqueur anonyme, se trouua si depourueuë de liures imprimez lorsque M. le cardinal de la Rochefoucault y mit la

(1) *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église*, p. 432.

(2) Dubreul, *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 304.

(3) Cl. Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 159. — *Gallia Christiana*, t. VII, 774.

(4) *Journal des savants*, année 1692, p. 277 — Jacquemart, *Remarques sur les abbayes, collégiales, etc., supprimées*, p. 101.

reforme en 1624, qu'il n'y en auoit pas un seul, ce qui obligea ce prelat d'en enuoyer cinq ou six cens de sa propre bibliotheque pour l'usage et l'entretien des nouueaux religieux qu'il auoit fait venir de Saint-Vincent de Senlis; et c'est ce qui a seruy de fondement à la bibliotheque de Sainte-Geneuieue (1). » Plus tard le cardinal laissa par testament à l'abbaye tous ses livres (2).

La Rochefoucauld fut d'ailleurs merveilleusement secondé dans ses vues bibliographiques par le P. Fronteau, qui, en 1634, fut appelé à l'abbaye pour y professer la philosophie. C'était un homme instruit, Élie Dupin prétend qu'il parlait neuf langues avec facilité; bibliophile passionné, il accueillit avec enthousiasme la pensée de son chef, et se mit à l'œuvre sur-le-champ. Disgracié en 1661, à cause de son attachement au jansénisme, il eut pour successeur le P. Lallemant, qui hérita de son zèle. Ces deux religieux doivent en réalité être regardés comme les véritables créateurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; on a calculé qu'en moins de quarante ans, ils réunirent près de huit mille volumes (3). Parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque pendant cette période, figure un prêtre grec nommé Athanase, qui mourut à l'abbaye et lui légua ses livres (4). Maichelius cite aussi Gabriel Naudé (5); cette dernière allégation, que nous n'avons vue reproduite nulle part, nous paraît peu vraisemblable, car, depuis 1643, Naudé était bibliothécaire de Mazarin, et tout dévoué à la collection qu'il fondait. Il résulte cependant d'une pièce publiée par Naudé lui-même, qu'il demeurait vers 1651 « dans la cour de l'abbaye Sainte Geneuiefue (6). » Ce voisinage et

(1) *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église*, p. 880.

(2) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 780.

(3) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 82. — *Journal des savants*, année 1692, p. 277.

(4) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 813.

(5) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 87.

(6) *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin par le sieur Naudé, entre les mains de M. Tubeuf.*

les relations qu'il suppose ont pu porter Naudé à faire quelques dons à l'abbaye; le fait est même prouvé par l'examen d'un volume que nous avons rencontré à la bibliothèque Mazarine, et sur lequel on lit : *Catalogo librorum S. Genouefæ in monte parisiensi ascriptus; ex legatis D. G. Naudæi* (1). Nous doutons cependant que Naudé ait jamais pu mériter le titre de bienfaiteur de cette collection.

Le P. Lallemand mourut en 1673, et sa place fut donnée à Claude Dumolinet. La bibliothèque prit, sous sa direction, un si rapide accroissement qu'il fallut songer à l'établir dans un plus vaste local. Dès 1675 (2), on pratiqua dans la partie supérieure de l'abbaye, sous les combles du cloître (3), une galerie de trente toises de long sur quatre de large (4), bien éclairée, et ornée d'armoires sculptées avec soin (5). « Le lieu où elle est renfermée est une grande galerie sur la chapelle du cloistre; elle est percée des quatre costez, regardant des deux boutz sur le jardin et sur la cour d'entrée. Sa voûte est de plastre enrichie de sculptures et de cadres pour y enchâsser des tableaux et des portraictz d'hommes illustres; et tout le long est reuestu de tablettes de bois de chesne, orné de pilastres, corniches et autres ornemens de sculptures, auec trente-six bustes de figures d'autheurs, posez sur leurs scabellons et adossez contre les pilastres qui font vn fort bel effet (6). »

L'abbaye commença à cette époque à avoir une collection d'estampes; elle la dut à la générosité d'un sieur Accard, qui avait passé sa vie à en réunir, et qui les partagea à sa mort entre les abbayes de Saint-Victor, de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève (7). A la même époque, l'abbé

(1) Bibliothèque Mazarine, *incunables*, n° 12066 A.
(2) Dumolinet, *le Cabinet de Sainte-Geneviève*, préface, p. I.
(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 509.
(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 88.
(5) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 257.
(6) *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église*, p. 881.
(7) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 511.

de Flecelles, conseiller au Parlement, qui habitait un petit logement dans la cour de l'abbaye, légua tous ses livres à la bibliothèque (1).

Dumolinet, désormais sûr de pouvoir classer ses richesses, redoublait de zèle, et achetait des livres, des manuscrits, des médailles et des raretés de toutes sortes. Ces dernières acquisitions donnèrent naissance au cabinet de curiosités, qui devint si fameux dans le siècle suivant, et sur lequel nous aurons à revenir. Dumolinet fut assez heureux pour l'enrichir d'une partie de l'admirable musée de Peiresc (2), qui avait mis à contribution l'Italie et l'Orient; il est vrai qu'en revanche, les Génovéfains furent alors forcés « d'offrir généreusement » à la Bibliothèque du roi trois cents médailles de bronze (3). Cette perte ne découragea pas Dumolinet, et, voulant se consacrer tout entier à l'organisation de son cabinet d'antiquités, il demanda qu'on lui adjoignît pour la bibliothèque le P. Lebossu. Celui-ci mourut trois ans après, en 1680, à l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, dont il était devenu prieur. Dumolinet lui survécut seulement sept années, et on lui donna pour successeur le P. Sarrebourse. La bibliothèque possédait alors environ vingt mille volumes imprimés et quatre cents manuscrits. Laissons encore parler l'historien de l'abbaye : « Quoyque, comme j'ay desja dit, les anciens manuscrits de cette maison ayent esté dissipez, on en a neantmoins depuis trente ans recouuert quelqu'uns de ceux-là, qui se sont rencontrez chez des libraires et ailleurs, et on en a acquis encore d'autres (4). » Quant aux imprimez, « ils sont, tant grands que petits de toutes les facultés, tres bien conditionnez et de belles éditions. Les matieres les plus amples et les plus mieux fournies sont les

(1) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 87.

(2) Jacquemart, *Remarques sur les abbayes, collégiales, etc., supprimées*, p. 102.

(3) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 275.

(4) *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église royale* (1687), p. 882.

Bibles, les interpretes de l'Escriture sainte, les conciles... On a dessein d'augmenter ces facultez le plus qu'il se pourra, et d'auoir tous les bons liures des autres dont on a desjà un nombre fort considerable. » La bibliothèque possédait encore à cette époque « les globes celestes et terrestres les plus grands et les plus exacts, les spheres des sistemes differents de Ptolemée, de Copernique, comme aussy ceux des conjonctions des planetes (1). »

Les richesses de la bibliothèque Sainte-Geneviève allaient être subitement presque doublées par une généreuse donation. Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, fils du célèbre chancelier, avait réuni une admirable bibliothèque, « choix riche et exquis de ce qu'il y avoit de meilleur en livres (2), » et qui fut longtemps sous la direction de Philippe Dubois (3). Craignant qu'elle ne fût dissipée après sa mort (4), le prélat la légua à l'abbaye de Sainte-Geneviève : « ... Ma première intention, dit-il dans son testament (5), étoit de donner à mondit neueu l'abbé de Louuois ma bibliotheque. Mais, reflection faite, j'ay cru qu'elle lui seroit inutile et même à charge à cause de l'honneur qu'il a d'être bibliothequaire du Roy (6). Ce recueil de liures est grand et tres curieux ; je l'ay fait auec beaucoup de depence et de plaisir, car je n'ay pas cessé d'en achepter pendant pres de cinquante ans ; ce seroit grand dommage que ces liures fussent dissipés, comme il est indubitable qu'ils le seroient apres ma mort ; c'est ce qui m'a persuadé que je les deuois donner à une communauté capable de s'en seruir, d'en ayder le public et de les bien conseruer. Je les donne donc et je les legue à la maison des religieux de l'abbaye

(1) *Histoire manuscrite de Sainte-Geneviève et de son église*, p. 911.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 82.

(3) Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 88.

(5) Il est daté du 5 novembre 1709.

(6) Il fut nommé en 1684, et conserva cette position jusqu'à sa mort, arrivée en 1718.

de Sainte-Geneuiéve-au-Mont de cette ville de Paris, chanoines reguliers de l'ordre de Saint-Augustin, de la congregation de France. J'estime cette congregation autant qu'elle merite de l'estre, et je suis bien aise de luy donner cette marque de l'amitié que j'ay pour elle et pour le Pere Polinier, presentement son tres digne general.

« Je prie ledit Pere Polinier et le P. de Riberolles, actuellement prieur de ladite abbaye de Sainte Geneuiéue, ou ceux qui leur succederont dans ces emplois, de faire mettre immediatement apres mon deceds tous les liures de madite bibliotheque tous ensemble dans la seconde partie de leur bibliotheque, dont toutes les tablettes et la menuiserie ont été faites par les soins dudit Polinier dans le dernier triennal pendant lequel il a été prieur de ladite abbaye.

« Je prie celuy qui sera abbé, lors de mon deceds, de faire prier Dieu dans toute sa congrégation pour le repos de mon ame.

« Je donne le buste de marbre de feu monsieur le chancelier, mon pere, auec son scabellon, ausdits religieux de Sainte Geneuiéue, pour être par eux placé et conserué dans le même lieu où je viens de dire que je desire que tous mes liures soient mis. Ce buste est dans la premiere piece de mon grand apartement de cette ville (1). »

Longtemps avant sa mort, Letellier avait chargé Nicolas Clément de dresser le catalogue de sa bibliothèque (2), et il avait fait précéder ce travail d'une introduction dans laquelle il racontait lui-même tous les soins qu'il avait pris pour former sa collection (3). L'abbaye de Sainte-Geneviève n'hérita guère

(1) Archives de l'Empire, série S, carton n° 1540.

(2) *Bibliotheca Telleriana, sive Catalogus librorum bibliothecæ illustrissimi ac reverendissimi D. D. Caroli Mauritii Le Tellier, archiepiscopi ducis Remensis. Parisiis, ex typographia regia,* 1693, in-folio.

(3) *Plures equidem alios bibliothecarum catalogos majorem longe forsan voluminum auctorumque multitudinem exhibentes reperiri posse non dubitamus; haud tamen veremur affirmare, vix ullum alium haberi, qui præcellentiorum in quavis disciplina librorum exquisitiori numero, accura-*

du reste que des livres imprimés, car Letellier avait déjà donné presque tous les manuscrits à la Bibliothèque du roi (1); mais les imprimés composaient à eux seuls un total de seize mille volumes « tres bien conditionnez » (2), « et presque tous « rares et recherchés » (3). La théologie y dominait; on y trouvait aussi une précieuse série de spécimens typographiques du seizième siècle, et le beau recueil d'éditions Aldines qui fait encore l'orgueil de la bibliothèque actuelle. Les religieux se montrèrent reconnaissants; ils commandèrent à Coysevox un buste en marbre du prélat (4), et placèrent sur tous les volumes qui provenaient de son legs une étiquette ainsi conçue :

Ex Bibliothecâ
quam 16000. Voll. conſtantem
huic Abbatiæ S. Genovefæ Pariſ.
Teſtamento legavit Car. Maurit.
Le Tellier Archiep. Remenſis.
Obiit anno 1710.

tiori delectu, ordine meliori, sit jure huic anteponendus. Nunquam enim nos infinitæ copiæ, aut majori librorum numero, aut innumeris voluminibus temere congerendis curam impendimus; sed semper commendatissimis potissimum et lectissimis in quacumque arte ac disciplina scriptoribus et indagandis et evolvendis, pro nostro ordine et vitæ instituto, incubuimus : adeo ut vix pauci aut fere nulli ex optimis quibusque a nobis possint desiderari. Sed qualiscumque tandem sit noster ille librorum auctorumque delectus, non sine cura magnoque labore ac studio potuit comparari. Et vero, ut a natura ita instituti sumus, ut maxime erga libros ac litteras litteratosque a puero simus affecti; ubi primum res theologicas attigimus, a viro in optimis scriptoribus investigandis diligendisque supra fidem solerte et curioso exquisitam librorum supellectilem, sanctorum præsertim Ecclesiæ Patrum operibus elegantissime editis instructam, quæ nostræ bibliothecæ dedit originem, anno 1662 comparavimus. — Carolus Mauritius Le Tellier miseratione divina archiepiscopus dux Remensis, lectori benevolo.

(1) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 70 et 71.
(2) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 511.
(3) Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 193.
(4) Lerouge, *Gallia Christiana*, t. VII, p. 813.

M. A. de Bougy (1) prétend que, cette même année, les Génovéfains mirent leur collection à la disposition du public; il cite à l'appui de cette assertion un passage qu'il dit avoir pris dans l'*Almanach royal* de 1710, et que nous y avons vainement cherché. Nous verrons que cette date doit être reculée de près de cinquante ans. Cependant dès 1716 un *Guide dans Paris* rendait ce témoignage à la bibliothèque Sainte-Geneviève : « Le bibliotéquaire est fort affable, et en permet volontiers l'entrée aux honnêtes gens qui la lui demandent (2). » Ce bibliothécaire si affable était le P. Louis-Joachim Gillet qui avait succédé au P. Sarrebourse; il fut, en 1717, nommé curé de Mahon près Saint-Malo (3) et remplacé par Pierre-François Lecourrayer.

ALFRED FRANKLIN,
de la Bibliothèque Mazarine.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 105.
(2) *Le Voyageur fidèle, etc.*, (1716), p. 319,
(3) Isambert, dans la *Nouvelle Biographie générale*, t. XX, p. 549.

LETTRES D'ÉVARISTE PARNY

SUR UNE ÉDITION PROJETÉE DE SES ŒUVRES.

Voici trois lettres de Parny qui méritent d'être conservées. Tout ce qui touche aux opinions des écrivains célèbres sur la littérature, aux jugements qu'ils ont portés eux-mêmes sur leurs ouvrages, offre un intérêt dont l'historien ou le biographe ne sauraient se défendre.

Ces lettres avaient été adressées en avril, mai et juin 1804 à M. Auguste de Labouisse-Rochefort, et ont trait principalement à des pièces dont Parny déclinait la paternité, ou que, reconnaissant comme de lui, il jugeait peu dignes d'entrer dans une édition définitive de ses œuvres.

M. Auguste de Labouisse, né à Saverdun en 1778, s'était marié très-jeune à une femme qu'il adorait et qui se nommait Éléonore. Tout ce qu'il a pu faire en poésie et en littérature a été composé et publié à la gloire ou à la louange de la femme qu'il aimait. On a de lui entre autres ouvrages : les *Amours à Éléonore*, trois livres d'élégies ; le *Calendrier d'Éléonore*, recueil de vers; et l'*Eleonoriana*, ou biographie des Éléonores.

A l'âge de dix-neuf ans, pressentant sans doute les délices que lui réservait le mariage, il écrivit, en 1797, une protestation contre le divorce.

La critique de son temps lui décerna le titre de poëte de l'hymen et le surnomma *Uxorius*.

Le poëte Féraud, impatienté de cette inspiration conjugale à jet continu, écrivit, au sujet des *Amours à Éléonore*, une

épître restée célèbre et adressée aux *Mauvais poëtes*, avec cette épigraphe, empruntée à Tibulle :

Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu.

Prétendez-vous longtemps encore
De cet amour qui vous honore
Étourdir la France et Paris?
Eh! messieurs, quelle aveugle rage
Vous force à mettre le prochain
Dans tous vos secrets de ménage?
. . . . . .
Au nom des mœurs, au nom du goût,
Mes amis, trêve de folies;
Et, quand l'hymen termine tout,
Terminez donc vos élégies.

Parny ayant aimé et chanté une Éléonore, M. de Labouisse l'élut naturellement dans son cœur son poëte favori. Dès lors il l'accabla de petits vers, espérant sans doute que Parny répondrait à toutes ces politesses et lui fournirait ainsi un ample regain de pièces inédites, dont il se promettait d'enrichir un recueil qu'il avait entrepris de former de toutes les pièces imprimées ou inédites de son héros.

Il méditait de donner un jour une édition complète des poésies mêlées de Parny, dans laquelle il aurait la joie d'associer son nom à celui de l'amant d'Éléonore.

Les lettres qui suivent montrent de quelle façon polie, mais nette, Parny trompa l'attente de son admirateur. Malheureusement pour la gloire de M. de Labouisse, Parny, après avoir été le plus indiscret des amoureux, était devenu, sur ses vieux jours, le plus sage des poëtes et le plus modéré des rimeurs.

Ces lettres, surtout celle du 30 floréal, nous présentent l'auteur des *Poésies érotiques* sous un aspect imprévu. Sans renier les succès de sa jeunesse, qui rappellent sur ses lèvres un sourire de bonheur et peut-être de regret, il se rend compte de la mission nouvelle du poëte, après une révolution comme celle qui s'achève en ce moment, et, faute d'être

préparé aux luttes généreuses d'une poésie militante, il préfère garder le silence. En effet, depuis le poëme badin de *Goddam*, terminé en 1804, jusqu'à sa mort, arrivée en 1814, Parny a cessé de « chanter ».

Cette même lettre du 30 floréal révèle une particularité curieuse, la transformation de la *Guerre des dieux* en vingt chants, et la résolution qu'il a prise de ne pas la publier sous cette nouvelle forme.

Voici ces lettres, curieuses à plus d'un titre, et précieuses à conserver :

Paris, le 1er floréal (an XII).

Je vous l'ai dit, Monsieur, dans cette lettre égarée qui ne vaut pas la peine d'être cherchée : on peut répondre deux ou trois fois en vers à des complimens poétiques; mais, dans ce genre, le cercle des idées est très-resserré, et il faut revenir à l'humble prose, pour ne pas se répéter et augmenter le nombre déjà trop grand des rimes insignifiantes. Ces sortes de pièces, qui ne sont guère qu'un échange de louanges, n'ont aucun intérêt pour le public : il ne les lit pas, ou il en rit. De jeunes poëtes m'écrivent souvent dans la langue que j'ai parlée avant eux et que j'aimerai toujours; ils commencent, et moi j'ai fini; je me borne donc forcément au plaisir de les lire.

Nous venons tard, et le public est rassasié de vers. Les poëtes qui songent à leur réputation ne doivent lui présenter qu'un choix sévère de leurs ouvrages ; pourtant je ne l'ai pas fait, et c'est à tort que vous me reprochez de renier mes enfants.

Naissez, mes vers... — Qu'Hébé soit ton modèle. — Ces morceaux sont dans mes œuvres. Quant aux autres que vous citez, je vous jure que je ne les connais pas. Faites-m'en passer une copie, et je vous dirai franchement si ces enfants m'appartiennent, fussent-ils bâtards. Jusque-là, ils ne peuvent paraître dans le monde sous mon nom. L'édition de mes

œuvres diverses, publiée l'année dernière (1), est la seule que j'avoue, parce que c'est la seule que j'ai surveillée, au moins en partie. Encore y a-t-on inséré une petite pièce qui n'est pas de moi. Quand un recueil de vers a quelque succès, les contrefaçons se multiplient; les libraires, pour grossir le volume, y ajoutent des pièces analogues, et les éditions autorisées par l'auteur se ressentent plus ou moins de ces infidélités.

Si vous avez à Paris un commissionnaire, écrivez-lui de passer chez moi, rue de Provence, n° 32. Je lui remettrai pour vous mes *OEuvres diverses*, avec mon prétendu portrait, *Goddam* (2), qui ne plaît pas à tout le monde, et même mon discours de réception à l'Académie, car j'ai peu d'amour-propre.

Salut en Apollon,
P.

Le 30 floréal (an XII).

Vous serez de mon avis sur les réponses en vers, lorsque vous aurez cinquante ans et un volume de poésies fugitives. Ce genre, bien traité, suffisait autrefois pour faire la réputation d'un poëte. Dans le repos et l'oisivité on s'amuse de peu de chose. La révolution a tout changé : elle a donné de la gravité aux esprits les plus légers. D'ailleurs nous avons des chefs-d'œuvres (*sic*) dans presque tous les genres; le public semble rassasié de vers; sa richesse le rend difficile et dédaigneux. Le sujet de réponse que vous m'indiquez n'aurait pour lui aucun intérêt. Il ne doit pas même en avoir pour moi : non-seulement parce que la révolution a aussi passé sur ma tête, mais encore parce que ce revenez-y n'est pas naturel après une lacune de vingt ans, après une autre liaison bien connue du public, et après le mariage qui rend cette

(1) *OEuvres diverses* d'Évariste Parny, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée. Paris, Debray, 1803, 2 vol. in-12 avec un portrait.

(2) *Goddam* venait de paraître. Il a eu trois éditions en 1804.

liaison plus douce et plus solide. Il serait inconvenant et ridicule à moi de revenir sur le passé. La jeunesse doit seule se montrer sur la scène érotique. Dépêchez-vous donc. Il y a sans doute et il y aura toujours de l'amour dans mes poëmes; mais là je ne suis que narrateur; la différence est grande.

Cherchez dans mes *OEuvres diverses* l'élégie troisième. Elle ne m'appartient qu'à demi, puisqu'elle n'a que huit vers, et que je ne reconnais pas les quatre premiers. Vous pouvez, sur votre exemplaire, y substituer les miens que voici :

Bel arbre, pourquoi conserver
Ces deux noms qu'une main trop chère
Sur ton écorce solitaire
Voulut elle-même graver ?
Etc., etc.

Les vers à Laharpe sur ses *Muses rivales*, à Fontanes sur sa traduction de l'*Essai sur l'Homme*, et à Nogaret sur celle d'Aristénète, sont de moi. Je ne les ai retrouvés ni dans les tiroirs de mon secrétaire, ni dans ma mémoire : je vous prie donc de m'en envoyer une copie. Vous n'en dites rien. N'augmentent-elles pas le nombre de ces rimes insignifiantes, hormis peut-être pour le moment, mais nulles pour l'avenir et pour la réputation ?

Les *Ailes de l'Amour*, imitation du grec, devaient trouver place dans les *Mélanges*. J'avais rétabli le nom d'*Elénaure*, auquel on a eu le tort de substituer celui d'Éléonore qui n'est pas grec. Probablement le compositeur n'a pas vu le renvoi, et je parcourais trop rapidement les épreuves pour remarquer cette omission.

J'ai supprimé le prétendu fragment d'Alcée, parce que de savants hellénistes m'ont assuré que ce grec n'était pas plus matérialiste que vous et moi. au temps qui court, cette observation a quelque poids. L'*Hymne pour la fête de la Jeunesse*, demandé par le ministre de l'intérieur, n'est qu'un ouvrage de circonstance (1). Je l'aurais pourtant inséré dans mon

(1) Cette pièce a été imprimée dans le *Moniteur* du 14 germinal (an VIII) (1799).

recueil, si le chœur qui le termine n'avait pas nécessité pour l'impression un changement de caractères et une feuille plus grande. J'ai laissé de côté les *Agréments du Culte*, pour éviter tout désagrément de la police. Je regretterais ce péché véniel, sans le gros péché mortel que vous connaissez : une goutte d'eau ne peut grossir la rivière. Rassurez-vous : la *Guerre des Dieux* en vingt chants est au fond de mon secrétaire, et je ne pense pas à l'en tirer. Cette maudite Guerre, que vous semblez regarder de travers, est pourtant plus répandue encore que mes poésies érotiques; et les bons juges, quand ils veulent être francs, conviennent que c'est mon premier titre littéraire (1). Les hommes qui ont passé quarante ans ne reviennent guère à mes élégies : mon poëme plaît à tous les âges; les jeunes gens le savent par cœur; les femmes se cachent pour le relire, et c'est double plaisir pour elles. Je sais que l'athéisme catholique est aujourd'hui la religion dominante; mais la canaille n'ignore pas que l'on croit nécessaire de tromper et d'hébéter la canaille pour la contenir; c'est le secret de la comédie. On a beau dire et beau faire, les morts ne ressuscitent point, et j'écris pour la postérité. C'est le seul moyen de bien écrire pour les contemporains.

Vous trouverez dans mon recueil les vers :

Rappelez-vous ces jours heureux, etc.

Vous me citez ou m'indiquez plusieurs pièces; mais je ne reconnais point ces enfants trouvés dont vous me croyez le père. Il y en a de jolis :

Je l'aimais du plus tendre amour, etc.
Tout poëte est un peu menteur, etc.

(1) Veut-on se former une idée de l'importance attachée par la critique de la Révolution à cette production, qui n'est plus guère recherchée aujourd'hui que pour la grâce de son style? Il suffit de lire les quatre ou cinq colonnes philosophiques et apologétiques, publiées sur ce livre par le *Moniteur universel* du 1er ventôse an VII.

Ces vers plaisent encore à ceux qui lisent les poésies fugitives. Le nombre de ces désœuvrés aimables est très-petit. Je connais mieux que vous le public... (Le reste manque.)

20 prairial (an XII).

Où diable prenez-vous donc tous les vers anonymes que vous me communiquez? Il semble que vous en ayez une fabrique. Je ne vous accuse pas; vous n'aimez qu'Éléonore : mais on permet la fiction aux poëtes, et un jeu d'esprit n'est pas une infidélité. L'édition de mes œuvres diverses, malgré quelques incorrections dans le texte, est la seule que j'avoue. Elle contient tous mes opuscules, à l'exception de sept : le *Fragment d'Alcée*, dans lequel les imprimeurs ont changé quelques mots; les *Ailes de l'Amour*, allongées et défigurées dans toutes les éditions; *les Agréments du Culte*, l'*Hymne pour la fête de la Jeunesse*, et les vers à Laharpe, à Fontanes et à Nogaret. Je vous ai demandé ces trois dernières pièces. Vous croyez m'avoir envoyé celle à Fontanes, mais il n'en est rien.

Je ne connais pas le poëme satirique dont vous me parlez. Je n'ai jamais écrit et n'écrirai jamais rien en société.

Avec quelle légèreté les auteurs eux-mêmes lisent, jugent et condamnent les auteurs! Vous me reprochez l'athéisme, le matérialisme; et j'ai clairement énoncé dans mon poëme la doctrine contraire, un Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures. Les prêtres voudraient bien que je fusse athée; beaucoup d'autres me traitent de capucin.

Les vers que je vous adresse existent depuis cinq ou six ans. J'ai tout à fait renoncé à ce genre. Les jeunes poëtes qui m'écrivent connaissent mon impuissance actuelle, et vous la connaissez aussi bien qu'eux.

P.

La raillerie perce à chaque ligne dans cette dernière lettre, et Parny fait clairement entendre à M. de Labouisse qu'il

le suppose auteur d'une partie au moins des vers que celui-ci lui soumet, sous prétexte de lui en faire reconnaître la paternité. Il est vrai que M. de Labouisse s'est épuisé maintes fois à chercher la forme vive et passionnée de l'amant d'Éléonore, mais sans jamais réussir à en approcher. Il ne serait pas étonnant qu'il eût espéré s'attirer par cette innocente supercherie des compliments d'autant plus précieux à recueillir qu'ils devaient paraître plus désintéressés. Quelle gloire pour lui, en effet, si Parny avait feint de se reconnaître dans le style de son admirateur ! Mais il ne lui donna pas cette joie, et finalement lui infligea une cruelle leçon en lui disant : « Puisque vous m'attribuez les vers que vous me communiquez, vous ne devez pas douter de mon impuissance actuelle. »

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant l'*Hymne de la Jeunesse*, publié par le *Moniteur* et que Parny regrettait de n'avoir pu faire entrer dans le recueil de ses opuscules.

Cet hymne a été chanté le 10 germinal an VII, à la fête de la Jeunesse.

Le gouvernement a ordonné son insertion dans le recueil de chants pour les fêtes nationales.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

HYMNE

POUR LA FÊTE DE LA JEUNESSE.

UN HOMME.

De l'hiver le courroux expire;
L'aquilon fuit devant zéphyre;
Naissez, beaux jours, voici le riant germinal :
Il calme les airs qu'il épure,
Et du réveil de la nature
Son souffle caressant a donné le signal.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Jeunesse brillante et chérie,
Mêlez à notre voix la douceur de vos chants.
Venez; en ce jour la patrie
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfants.

UN JEUNE GARÇON.

De l'hiver la longue présence
Condamnait nos cœurs au silence;
Il reparaît enfin, le riant germinal.
Amis, une voix nous appelle :
Cette voix tendre et solennelle
Du concert d'allégresse a donné le signal.

LES JEUNES GARÇONS ET LES JEUNES FILLES.

Salut, immortelle patrie!
Pour toi nous réservons la douceur de nos chants.
Salut, mère auguste et chérie!
Fixe un regard d'amour sur tes nouveaux enfants.

DEUX JEUNES GARÇONS.

Loin de nous les leçons timides,
Loin de nous les leçons perfides

Et les vils préjugés que la France a vaincus.
Levons notre tête affranchie,
Et que le printemps de la vie
S'embellisse toujours du printemps des vertus.

LES JEUNES GARÇONS.

Salut, immortelle patrie ! etc.

DEUX JEUNES FILLES (aux institutrices).

De la fleur protégez l'enfance;
Dirigez son adolescence;
Un jour elle rendra tous les bienfaits reçus.
De la fleur nous sommes l'image;
Et l'heureux printemps de notre âge
S'embellit sous vos yeux du printemps des vertus.

LES JEUNES FILLES.

Salut, immortelle patrie ! etc.

UN HOMME ET UNE FEMME, (après la proclamation des prix).

Vous dont la gloire vient d'éclore,
Recevez, méritez encore
Des vertus et des arts le prix noble et flatteur;
Et que ces palmes fortunées,
Croissant ainsi que vos années,
Jusqu'à vos derniers jours conservent leur fraîcheur.

HOMMES ET FEMMES.

Jeunesse brillante et chérie, etc.

DEUX HOMMES (aux jeunes gens).

Devant vous, jeunesse fidèle,
S'ouvre une carrière plus belle.
Du peuple souverain vous connaissez les droits :
Qu'ils restent gravés dans votre âme.
La République vous réclame,
Et vous arme du fer défenseur de ses lois.

HOMMES ET FEMMES.

Salut, espoir de la patrie !
Pour elle réservez et vos bras et vos chants.
Salut ! cette mère chérie
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfants.

DEUX JEUNES CITOYENS (après l'armement).

Ce fer, guidé par la prudence,
Soutiendra l'honneur de la France :
Du peuple souverain il défendra les droits.
Nous jurons à la République
La haine du joug monarchique,
Le mépris de la mort et le maintien des lois.

JEUNES CITOYENS.

Salut, immortelle patrie!
Pour toi nous relevons et nos bras et nos chants.
Salut, mère auguste et chérie!
Tu ne rougiras point de tes nouveaux enfants.

CHOEUR GÉNÉRAL.

JEUNES GARÇONS ET JEUNES FILLES.

Salut, immortelle patrie!
Pour toi nous réservons la douceur de nos chants.
Salut, mère auguste et chérie!
Fixe un regard d'amour sur tes nouveaux enfants.

LES JEUNES CITOYENS.

Salut, immortelle patrie!
Pour toi nous réservons et nos bras et nos chants.
Salut, mère auguste et chérie!
Tu ne rougiras point de tes nouveaux enfants.

HOMMES ET FEMMES.

Salut, espoir de la patrie!
Pour elle réservez et vos bras et vos chants.
Salut! cette mère chérie
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfants.

LA PREMIÈRE PRODUCTION IMPRIMÉE

DE

CHARLES NODIER.

Les principaux bibliographes qui ont enregistré les ouvrages, livres, brochures, articles de journaux, préfaces, etc., publiés par Charles Nodier, MM. Quérard et Francis Wey, entre autres, n'ont pas connu ou ont oublié de signaler les deux premières productions de l'illustre écrivain.

L'une des deux, la seconde en date, avait été indiquée au monde lettré par le savant M. Mérimée dans l'éloge de Nodier qu'il prononça pour sa réception à l'Académie française. Nous devons la communication de la plus ancienne à l'obligeance de M. Claudin, libraire à Paris, qui vient de la trouver dans une liasse de documents relatifs à la Franche-Comté.

Cette pièce rarissime et qui avait même échappé aux recherches de M. Mérimée, pieusement secondé en cela par la famille du mort regretté, date de l'année 1791.

Charles Nodier étant né en 1780, il avait donc onze ans quand il composa ce morceau d'éloquence patriotique.

Celui que M. Mérimée a mentionné dans son discours de réception est de 1792.

« Par une exception singulière, s'écrie le successeur de Ch. Nodier, il fut élu en 1792 membre d'une des *plus fougueuses* sociétés populaires, celle des *Amis de la Constitution*, qui venait de s'établir dans sa ville natale. J'ai retrouvé son discours de réception, qui fut imprimé alors, et ce n'est pas sans surprise que je l'ai lu, il y a quelques mois.

« Ma surprise, vous le pensez bien, ne fut pas à voir un enfant de douze ans donner des conseils à la Nation, au Roi, à Dieu même. Mais ce qu'on ne s'attendait pas à trouver dans une œuvre semblable, c'est un style travaillé, de l'art dans le choix et l'agencement des mots, une entente de la période, enfin une manière d'écrire où déjà se devine l'auteur original, qui devait, quarante ans plus tard, prendre place parmi vous. »

Notre première pensée, en lisant ces lignes, fut qu'il y était question de la pièce que nous publions aujourd'hui et que M. Mérimée en avait mal lu ou mal retenu la date; mais la citation qui suit ne nous laissa plus aucun doute : Ch. Nodier a prononcé plusieurs discours à la tribune des Amis de la Constitution de Besançon.

« Les Révolutions, lisons-nous dans le fragment reproduit par M. Mérimée, sont de grandes maladies qui doivent se développer à des temps marqués... Ce bouleversement n'est point un ouvrage de ténèbres préparé dans l'ombre de quelques nuits par une poignée de fanatiques et de séditieux ; c'est l'ouvrage de tous les siècles, le résultat essentiel et inévitable de tous les événements passés, et, pour que ce résultat ne fût point produit, il aurait fallu que l'ordre de l'univers ne fût point violé. »

On remarque déjà dans ces lignes surprenantes une maturité de jugement qui n'est pas encore, à ce degré, dans le premier discours que nous allons reproduire. Mais doit-on s'en étonner quand on se souvient que, quinze ou dix-huit mois plus tard, Nodier, livré à lui-même, à l'âge où nos enfants quittent à peine le giron maternel, allait, seul et de son pied léger, suivre à Strasbourg les leçons de grec du terrible Eulogue Schneider, leçons qu'il abandonnait souvent pour courir au Club ou aux assemblées tumultueuses de la rue?

C'est que, « jeune », comme il l'avoue lui-même (1), il fut « sans doute un homme de parti et il a servi la cause à

(1) Préface de la troisième édition des *Souvenirs de la Révolution*.

laquelle il s'était lié avec la ferveur d'une organisation énergique. »

Il songeait probablement aux discours qui font l'objet de cette notice quand il écrivait plus loin : « Je suis assez heureux pour avoir imprimé dès l'enfance une invariable profession de foi à tous ceux de mes actes et de mes écrits dont quelques personnes peuvent conserver la mémoire. »

Plusieurs lettrés à qui nous avons fait lire ce discours prononcé par Ch. Nodier, à l'âge de onze ans, ont tout de suite exprimé la pensée qu'il avait été dicté à l'enfant par M. Nodier père, patriote fervent et même un peu exalté, et que cette exhibition du petit néophyte dans une assemblée d'hommes sérieux, entreprenants et enthousiastes, avait dû avoir vraisemblablement pour but d'affirmer le patriotisme de la famille tout entière. M. Nodier père n'avait pas besoin de mettre en usage des précautions empiriques de cette nature. Si l'intègre et sévère magistrat a permis à son fils d'affronter la lumière éclatante de la tribune républicaine, c'est qu'il l'a trouvé suffisamment préparé, par ses études classiques, à exciter par son exemple juvénile la ferveur, peut-être encore un peu douteuse, de ses collègues.

M. Mérimée, ce profond anatomiste de la pensée humaine, ne s'y est pas trompé quand il a déclaré qu'il ne s'étonnait pas de voir « un enfant de douze ans entreprendre de donner des conseils à la Nation ».

Nodier lui-même a fait un tableau très-vif des idées de la jeunesse de son temps, et, en se mettant lui-même en scène, il a pour ainsi dire contre-signé dans son âge mûr les discours prématurés de son enfance.

« Ce qu'il y a de remarquable, dit Nodier dans son écrit sur l'éloquence révolutionnaire, c'est que nous étions tout prêts pour cet ordre de choses exceptionnel, nous autres écoliers qu'une éducation anomale et anormale préparait assidûment depuis l'enfance à toutes les aberrations d'une politique sans bases. Il n'y avait pas grand effort à passer de nos études de collége aux débats du *Forum* et à la guerre

des esclaves. Notre admiration était gagnée d'avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées. On ne nous avait jamais parlé que de cela. »

«..... A la veille des nouveaux événements le prix de composition de rhétorique s'était débattu entre deux plaidoyers, à la manière de Sénèque l'orateur, en faveur de Brutus l'ancien et de Brutus le jeune. Je ne sais qui l'emporta, aux yeux des juges, de celui qui avait tué son père ou de celui qui avait tué ses enfants; mais le lauréat fut encouragé par l'intendant, félicité par le gouverneur, caressé par le premier président et couronné par l'archevêque. »

Lorsque Charles Nodier prononça le discours que nous reproduisons, il n'était pas encore affilié aux *Amis de la Constitution*. Ce premier discours est du 22 décembre 1791; sa nomination, récompense du patriotisme et du talent dont il avait fait preuve, eut lieu quelques semaines plus tard et fut enfin suivie du discours de réception qui a fait l'objet de la surprise de M. Mérimée.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* ce petit morceau que Charles Nodier ne désavouait pas quarante ans plus tard, et dont l'extrême rareté avait jusqu'ici dissimulé l'existence aux amateurs de curiosités littéraires.

ALBERT DE LA FIZELIERE.

En tête un large timbre portant sur sa face une couronne de laurier au centre de laquelle est cette devise : Vivre libre ou mourir! surmontant une fleur de lis.

A l'exergue, on lit : Société des Amis de la Constitution.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION DE BESANÇON, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR M. NODIER FILS, AGÉ DE ONZE ANS.

Messieurs,

L'amour de la patrie est le sujet que je me suis proposé.

Il est sublime; il faudroit un grand orateur pour bien peindre ce sentiment; mais je n'ai point l'éloquence en partage; je ne pourrai donc me servir que du langage doux et naïf de l'enfance. J'espère, Messieurs, que vous daignerez avoir quelque indulgence pour le fruit des travaux d'un jeune citoyen qui brûle des sentimens les plus patriotiques.

L'amour de la patrie est une forte impulsion de l'âme. Ce sentiment sublime est le principe des grandes actions; c'est lui qui fait les héros et les orateurs; c'est lui qui inspiroit *Brutus* au milieu du Sénat, et qui conduisoit *Mutius* au camp de *Porsenna;* et sans aller si loin, c'est ce sentiment qui animoit *Mirabeau* à la tribune, et qui faisoit courir Désille à la bouche des canons. Instituteurs, prenez-le pour principe; formez le cœur de vos élèves au patriotisme; faites-leur chérir la liberté naissante de la France; apprenez-leur que la patrie les appelle; dites-leur que chaque âge est destiné à la servir; que, quand ils auront acquis plus de force, ils seront employés à combattre pour elle; que, lorsqu'ils seront parvenus à l'âge mûr, il faudra lui consacrer leurs talens; et quand leurs fronts commenceront à se couvrir de rides, quand leurs cheveux blanchiront, enfin quand le son de leur voix inspirera aux autres hommes moins avancés en âge la vénération et le respect, qu'alors ils seront destinés à leur prêcher le patriotisme et à leur faire chérir la *Constitution* en leur énumérant ses bienfaits.

Charmante *Liberté!* reçois mon hommage; il est bien pur, il t'est présenté de la main de l'innocence! Majestueuse *Constitution!* je te contemple dans ta marche divine, et je jette sur toi des yeux pleins d'admiration et de respect! O ma chère *patrie!* agrée ma promesse; c'est de toujours te chérir, et de verser mon sang pour toi, lorsqu'il sera utile à ta défense! *Liberté! Constitution! Patrie!* que ces mots sont chers à mon cœur! comme ils y sont gravés! Ceux des auteurs et des défenseurs des loix n'y sont pas moins ineffaçablement empreints. Les petits enfans bégaient déjà avec plaisir les noms chéris de Mirabeau, de Désille. Ceux dont la raison

est un peu plus formée versent des larmes amères au seul souvenir de la mort de ces grands hommes. Mais, hélas! c'est en vain... chaque être doit payer ce tribut fatal à la nature.... Nos pleurs coulent inutilement; ils ne peuvent leur rendre la vie. Offrons au moins à leur mémoire un hommage bien dû.... Pénétrons-nous de la reconnoissance qu'exigent les bienfaits dont ils nous ont comblés, et ne soyons pas de stériles admirateurs de leurs vertus.

Et vous, vils et méprisables ennemis des loix, qui osez faire hors des frontières de votre patrie des rassemblemens criminels, et préparer vos poignards pour les plonger dans son sein, tremblez! La vengeance nationale vous attend. Trop longtemps vos complices ont secoué les torches du fanatisme dans nos campagnes séduites; trop longtemps nous les avons laissés répandre sous le voile de l'hypocrisie les semences de la discorde, sans mettre un frein à leur atroce rage. Notre sommeil est celui du lion... le réveil sera terrible!... Nous serons libres, nous l'avons juré. Oui, nous jouirons de la liberté, ou nous nous ensevelirons sous les débris de son temple. Mais... rien de si impossible que la réussite de ces projets. Le courage des gardes nationales et des troupes de ligne, la vigilance de la loi, la prudence et le patriotisme des sociétés, opposent à ces desseins barbares une triple barrière.... Que leurs menaces ont peu de fondement!... Ils nous annoncent une armée innombrable de Russes; mais pendant le temps qu'ils mettront à traverser le grand espace qui nous sépare d'eux, nous pourrons à l'aise nous préparer à les recevoir. Je ne doute pas, au reste, que ces pauvres gens, sortant de la zone glaciale, ne soient charmés de venir réchauffer leurs doigts au flambeau de la liberté; supposé encore que cela ne soit pas, seroit-il possible qu'un grand peuple, chaud et bouillant, pliât sous quelques hommes de neige? Il faudroit donc un grand coup de la Providence pour faire réussir ces *preux* dans leurs nobles projets; et la Providence nous protége.... elle nous l'a prouvé cent fois.... ou bien il faudroit que le diable s'en mêlât; et le diable est

maintenant tout entier occupé à inspirer les prêtres dissidens, et ce n'est pas une mince occupation.

François! ne vous ralentissez pas... si les sentiers dans lesquels nous marchons maintenant sont épineux et difficiles, ceux qui se présentent à notre vue sont parsemés de fleurs. Tous les hommes seront justes sous des loix justes. La terre ne sera plus teinte du sang que des rois barbares et des prêtres fanatiques se plaisoient à répandre. Tous les hommes seront libres; tous seront égaux; le monde ne formera plus qu'une vaste famille de frères. Dans ces siècles où l'on jouira de tous les bienfaits de la Constitution, on célébrera encore les noms de nos libérateurs; mais l'on pourra s'imaginer à peine qu'il y ait jamais eu des hommes assez cruels pour désirer l'anéantissement des loix. Que d'avantages nous présente cette douce liberté! Écrions-nous dans un enthousiasme tout à fait patriotique, et vous, échos, répétez aux nations lointaines : La liberté ou la mort; c'est la devise du peuple françois.

A Besançon, chez Simard, imprimeur de la Société des Amis de la Constitution, 1791.

ANALECTA-BIBLION.

JOURNAL D'UN CURÉ LIGUEUR DE PARIS, suivi du JOURNAL DU SECRÉTAIRE DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS, publiés par M. Édouard de Barthélemy.

M. de Barthélemy, dont le nom et les travaux sont depuis longtemps appréciés des fureteurs de notre histoire nationale, vient de publier en un volume deux documents conservés manuscrits à la Bibliothèque impériale. Le premier est un *Journal de Jean de la Roche, curé de la paroisse de Saint-Gilles-Saint-Leu, de* 1557 *à* 1590; le second est le *Journal du secrétaire de Philippe du Bec, évêque de Nantes et archevêque de Reims, de* 1585 *à* 1605.

L'histoire de France ne présente pas d'époque plus agitée, et par conséquent plus intéressante, que celle de la Ligue. Pendant un demi-siècle, de 1550 à 1600, les plus graves intérêts ont été mis en jeu. Sous la question politique qui sert de prétexte, derrière les prétentions des Guise et les convoitises de l'Espagne, s'agite un débat d'une bien autre portée. La Réforme s'introduira-t-elle, oui ou non, en France? Qui l'emportera, de la liberté de conscience ou de l'autorité religieuse, du libre examen ou de la foi? La pensée humaine est-elle condamnée à tourner à perpétuité dans le même cercle, à plier sous la même discipline? Tel est le débat. Bien du sang, bien des larmes, ont été versés dans ces luttes; mais, en songeant au résultat de la conquête, on reconnaît que nos aïeux, quelque prix qu'ils l'aient payée, ne l'ont pas payée trop cher. L'humanité n'y eût-elle gagné que de rendre impossibles des prêtres comme l'honnête Jean de la Roche,

ce serait à coup sûr un résultat dont nous serions en droit d'être fiers.

Il est clair que Jean de la Roche était convaincu. Il trouvait tout simple que les autres scellassent leur foi de leur vie; mais il était prêt, je n'en doute pas, à sacrifier la sienne à sa croyance. Comme prêtre, comme homme, comme citoyen, il ne pouvait que détester la Réforme et voir dans les Guise les défenseurs de sa religion, de son foyer, de son pays. Aussi fut-il naïvement et sincèrement un ligueur dans toute l'acception du mot. En 1794 il se nommait Simon, et tuait au Temple le Dauphin à petit feu. Il raconte la Saint-Barthélemy et le meurtre de l'amiral avec un sentiment de satisfaction qu'il ne cherche pas à dissimuler. Il y voit le doigt de Dieu, et dans Besme ce que l'on appelle de nos jours un homme providentiel. « Il semble, dit-il, que « Dieu eust le tout permis pour la tyrannie et mauvaise vie « dudict admiral. » L'assassinat du roi Henri III lui paraît suscité par la permission divine : « Considéré que ledict Va- « lois estoit de son naturel fort cruel et fort vindicatif. » A toutes les pages de son livre ce ne sont qu'hommes décapités, pendus, brûlés vifs, roués, écartelés, tenaillés. Le bûcher flambe, l'huile bouillante pétille, le sang ruisselle. Tout cela raconté avec une indifférence merveilleuse; un simple enregistrement, voilà tout. La sensibilité physique est émoussée. Le curé de Saint-Gilles ne se trouble pas plus pour une exécution en masse sur la place de Grève ou devant la Croix du Trahoir, que de nos jours nous ne nous agitons pour un ivrogne condamné à 16 francs d'amende par les tribunaux de simple police. C'était l'usage, chaque siècle a les siens. Tout est au mieux.

Quant au secrétaire de l'archevêque de Reims, dont les mémoires forment la seconde partie de ce volume, pas plus que son maître il n'était ligueur. C'était un caractère plus indifférent, un esprit plus vulgaire encore que Jean de la Roche. Il enregistre les événements sans commentaires, sans réflexions, sans émotion, comme un pauvre gratte-papier

qu'il est. L'archevêque de Reims avait eu la main heureuse : ce n'est pas une pareille machine qui eût pu divulguer ses secrets.

Ces deux publications n'ouvriront pas, je le dis en toute sincérité, de nouveaux aperçus sur l'histoire de la Ligue, et ne modifieront pas le jugement de la postérité sur l'époque qu'ils racontent. Ils ne sont cependant pas inutiles, en ce sens qu'ils confirment une fois de plus cette vérité : que le monde, si peu qu'il marche, va en s'améliorant. La conscience humaine, je le dis à l'honneur de mon temps, s'élève et s'épure. Des crises comme la Ligue sont devenues impossibles. C'est ma conviction profonde. Ne le fussent-elles pas, on ne trouverait plus un homme, un prêtre, qui osât relater de pareilles horreurs avec un aussi banal sang-froid que Jean de la Roche ou le secrétaire de l'archevêque de Reims. A ce point de vue, la publication de M. de Barthélemy me paraît mériter l'attention de tout homme qui réfléchit en lisant.

Comte L. Clément de Ris.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Un don très-précieux, dû à la munificence de l'Impératrice, vient d'enrichir la Bibliothèque impériale et d'y ajouter un monument paléographique des plus intéressants. C'est une *Bible* en deux volumes, de format in-4 sur vélin, véritable chef-d'œuvre de calligraphie et d'ornementation; elle remonte au XIIIe siècle et a été exécutée en Europe, puis transportée en Asie, d'où elle a été rapportée dans ces derniers temps. Le texte, disposé sur deux colonnes, est encadré de notes marginales renfermant la grande et la petite Massore, recueil d'observations critiques sur les livres sacrés.

Mais ce qui distingue surtout ce manuscrit ce sont, — après les deux feuillets du frontispice écrits sur pourpre et offrant la représentation des principaux objets du culte extérieur des Juifs, — douze autres feuillets ornés d'arabesques et d'entrelacements de la plus exquise élégance : au premier coup d'œil, ce n'est qu'un dessin; mais, en regardant de plus près, on reconnaît que c'est une écriture microscopique, qui suit tous les caprices du dessin et qui renferme les cent cinquante psaumes de David.

S. M. l'Impératrice, à qui ce manuscrit avait été offert, et qui en a fait l'acquisition, a daigné le transmettre à la Bibliothèque impériale : il ne pouvait avoir une plus utile destination. Il a été immédiatement placé dans une vitrine de la galerie Mazarine, où on le voit exposé.

— La réponse de M. Feuillet de Conches, *sur l'authenticité des lettres* de Marie-Antoinette précède le 4e volume de la *Correspondance de Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth*, qui vient de paraître chez l'éditeur Henri Plon; un superbe in-8°, avec portrait gravé et autographes.

QUELQUES OBSERVATIONS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA NOUVELLE ÉCOLE LITTÉRAIRE (1).

On chercherait inutilement dans les ouvrages des anciens des traces de cet amour passionné qui est le principal élément des compositions de la nouvelle école. L'âme tendre et mélancolique de Virgile lui-même n'est pas parvenue à dégager le plus exalté de nos sentiments des liens d'une grossière matérialité. Platon avait épuré l'amour, mais il l'avait refroidi; il l'avait transporté dans une région grave et solennelle qui n'était plus la terre, mais qui n'était encore ni l'enfer ni le ciel. Il était réservé au christianisme d'ouvrir cette nouvelle carrière à l'éthopée. Le touchant épisode de la pécheresse dans l'*Évangile*, les vagues et mystérieux souvenirs de saint Augustin dans les *Confessions*, quelques délicieux chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, consacrent d'une manière inimitable cette nouvelle révélation du cœur humain, subitement éclairé des lumières d'un pur spiritualisme qui ennoblit jusqu'à ses passions. Ainsi se vérifie cette

(1) Ces observations ont été suggérées à l'auteur par un drame romantique fort peu connu: *les Aventures du jeune d'Olban.*

grande parole de Montesquieu : « Que le christianisme, « qui doit faire notre bonheur dans l'autre vie, y « contribue déjà dans celle-ci. » Plus on étudie l'histoire des temps antérieurs à cette immense et bienfaisante révolution, plus on sent que l'organisation de l'homme y manquait de quelque chose pour être complète, des extases de la piété, du sentiment réfléchi de la liberté politique, des illusions et des mélancolies de l'amour, mille fois plus ravissantes que ses plaisirs, c'est-à-dire de tout ce qui compose la meilleure partie de notre vie morale.

Notre génie national n'était certainement pas indigne de puiser à cette source abondante d'inspirations ; aussi est-il facile de voir qu'elle a fécondé long-temps les pures et naïves créations de nos romanciers, de nos chroniqueurs et de nos troubadours. Nos vieux poëtes antérieurs à Malherbe, quoique maîtrisés par cet esprit invincible d'imitation, qui se trahit, de temps immémorial, dans notre littérature et dans nos mœurs, sont pleins des élans d'une énergique sensibilité et de ces traits échappés à l'abandon des tendres rêveries qui ont manqué jusqu'à nous à leurs successeurs, en exceptant La Fontaine. Il y en a une foule d'exemples dans Du Bellay, dans Desportes, et dans Marot lui-même, qui a dérobé à l'amour quelques secrets plus doux que ceux de la volupté.

Il n'est pas difficile de signaler l'événement qui empêcha, au dix-septième siècle, le développement de cette ressource vitale de la poésie. Un de ces génies que la faiblesse du temps rend puissants, et qu'une organisation funeste a prédestinés au despotisme, Richelieu, déterminé par un instinct irréfléchi de l'influence réciproque des lettres sur les institutions politiques,

et de celles-ci sur les lettres, ou plutôt par le besoin de se délasser, dans les jeux frivoles des muses, des graves ennuis de l'administration publique, s'avisa de fonder une académie. La littérature française reconnut des chefs, des protecteurs, une oligarchie de fait, et elle fut dès-lors tout ce qu'il lui était permis d'être encore, belle de formes et riche de style, mais pauvre d'invention, banale de caractère, et dénuée de cette naïveté originale qui n'appartient qu'à l'indépendance. Emprisonnée dans des règles qui n'avaient pas été faites pour elle, astreinte à un ordre d'idées qui émanait d'une civilisation antérieure à celle dont elle était l'expression, elle parla un langage élégant, pompeux et magnifique, mais tout à fait étranger à ce langage de la nature, qui revêt, avec un si grand mérite de propriété, la pensée humaine, et à tel point, qu'elle arriva enfin à ne pouvoir rendre des idées simples, qui n'étaient pas toutefois sans noblesse, qu'en dissimulant leurs éléments et leur physionomie sous le verbiage alambiqué de la périphrase. Il fallut se persuader, pour entrer dans le mystère de ces jouissances de convention, qu'il y avait deux natures, celle qui est sensible à tous les hommes, et à laquelle ils touchent par tous leurs organes, et une autre dont le type immodifiable se trouve inviolablement fixé dans les écrits des rhéteurs. Il résulta de là que le génie, balancé entre ses impressions et ses modèles, n'enfanta que d'admirables monstres, qui tenaient des uns et des autres, mais dont l'individualité équivoque ne ressemble à rien de ce qui existe. Comme nos passions les plus poétiques diffèrent essentiellement de celles des anciens, il semble que le drame devait trouver, dans cette nuance prononcée des temps modernes, une

ample compensation à la monotonie obligée des formes classiques; mais de quel droit aurait-il exprimé des passions que les anciens n'avaient pas prévues, et des mœurs qu'ils ont ignorées? L'Académie le défendait plus sévèrement qu'Aristote lui-même, dont le profond jugement se serait révolté sans doute contre cette routine exclusive; et les grands hommes qu'elle tenait à sa lisière ne furent ni plus ni moins dociles que Chapelain et d'Aubignac. Aussi Bajazet aime précisément comme Britannicus, et l'on prendrait Gengis-Kan pour une contre-épreuve de Pyrrhus, si le Tartare n'était encore plus poli et plus civilisé que le Grec. Notre goût s'indigne aujourd'hui à la seule idée de ces bizarres mascarades de la scène, qui offraient à un parterre ébahi Titus en talons rouges, et Agamemnon en perruque poudrée. Qu'avaient-elles cependant de plus choquant que la disparate effrayante du caractère historique et local des personnages avec leurs actions et leur langage, dans la plupart de nos tragédies? Il n'a fallu rien moins peut-être qu'une révolution pour accoutumer l'esprit humain à se déprendre de ces entraves pédantesques; mais il a tiré de sa première émancipation des conséquences si larges, qu'on peut prévoir qu'elle le conduira à toutes les autres, et que l'aristocratie académique ne restera pas seule à prévaloir contre l'affranchissement de la pensée. Puisqu'on a reconnu à peu près universellement que la liberté était bonne, il serait par trop extraordinaire qu'elle demeurât excessivement interdite à celle de nos facultés qui en est le plus altérée, à l'imagination; et à celui des arts qui sympathise le plus passionnément avec elle, qui se conçoit le moins sans elle, et qui lui doit le plus d'inspiration et de merveilles, à la poésie!

Il en aurait été de même chez tous les peuples soumis au joug des constitutions aristotéliques. La puissance de création de la muse romantique, si merveilleuse dans la sombre et sublime épopée du Dante, expira en Italie avec les derniers chants de l'Arioste et du Tasse. Cette terre classique des académies devint, sous leur influence, le patrimoine d'une poésie maniérée et servile, toute consacrée aux fades niaiseries d'une pastorale musquée, aux froides allusions d'une mythologie décrépite, aux *concetti* de cette galanterie de boudoirs, qui soulève le cœur ; complétement digne, en un mot, de sa sotte origine et des bosquets imaginaires de ses tristes bergers arcadiens. Ce n'est que dans ces derniers temps que l'Italie, régénérée comme le monde, a paru se ressentir du bienfait de l'émancipation générale, dans les belles compositions d'Alfieri, de Monti, de Manzoni et de Foscolo.

L'Angleterre, qui était appelée à nous ouvrir en tout les voies de la liberté, fut la première à se saisir de cette muse nouvelle, et à lui arracher ses secrets. Shakspeare, qui connaissait, au moins par des traductions fidèles, tous les chefs-d'œuvre classiques, et qui s'approprie merveilleusement, quand il le veut, les couleurs fortes et naïves des anciens, ne crut pas devoir calquer toutefois, sur les personnages convenus de la littérature grecque et romaine, ces grandes physionomies des siècles modernes qu'il représente avec tant de vérité ; ces rois du septentrion, sauvages comme leurs montagnes de glace et de fer ; ces chevaliers du moyen âge, arbitres redoutés des guerres civiles ; ces esprits de sortilége et de malice, mélange inouï du fantastique et du grotesque, dont l'imagination de

nos pères avait peuplé la bruyère des forêts et les ruines des vieilles tours. Il pensa que les bienséances méthodiques de la tragédie, traitée à la manière d'Euripide et de Sénèque, s'assortiraient aussi mal avec les formes âpres du juif Shylock et du bâtard Falconbridge, que la toge ou la prétexte; et s'il a transporté dans ses sublimes ouvrages quelques-uns de ces types éternels qui ne varient à travers les siècles que par quelques modifications locales ou accidentelles, il leur a imprimé avec une autorité si puissante le sceau de ces modifications caractéristiques, qu'il en a presque toujours fait des êtres nouveaux. C'est ainsi qu'Hamlet rappelle Oreste, c'est ainsi que le roi Léar et sa Cordélia rappellent OEdipe et son Antigone; mais il y a entre les originaux et les copies, ou, pour s'exprimer plus justement, entre les originaux de l'antiquité et les originaux de Shakspeare, une civilisation tout entière. On sent que le torrent des âges a passé là, chargé des débris des religions et des empires. Oreste, par exemple, a la douleur impétueuse d'un enfant malade et irrité; Hamlet, le désespoir morne et la misanthropie amère d'une âme désabusée de tout. Le temps que le premier emploie à frapper le ciel d'imprécations furieuses, Hamlet le passe à méditer froidement dans une fosse sur quelques débris de l'homme. A très-peu d'exceptions près, les anciens ne paraissent pas avoir connu la mélancolie.

Mais c'est surtout en Allemagne qu'il faut chercher le drame et le roman modernes, ces tableaux vivants de la société où se réfléchissent, comme dans un miroir animé, les mœurs fortes et poétiques que le christianisme nous a faites. Je ne citerai pour exemple, dans ces considérations bien superficielles et bien ra-

pides, que le fameux roman de *Werther,* esquisse extrêmement simple de composition, où l'action, toute d'une pièce, ne rachète sa pauvreté ni par la multiplicité des épisodes ni par la variété des détails, et qui n'a, pour attacher le lecteur, que les développements d'un caractère et d'un sentiment. Ce petit livre, tel que le voilà, tombé presque au hasard d'une plume alors peu exercée, est peut-être, de toutes les productions de la littérature contemporaine, celle qui a éveillé dans les deux dernières générations les sympathies les plus énergiques et les plus universelles. C'est que *Werther* réunit à la vérité d'un portrait fidèle comme le calque de l'artiste l'originalité d'une création. C'est que ce personnage, encore insaisi, n'est pas seulement ce que sont la plupart des personnages que nous voyons pulluler dans les romans, un mannequin flexible, mais mort ; un automate qui fait illusion au premier abord, tant l'ouvrier qui l'a construit fut habile à parodier la vie, mais qui a une main de bois, et une tête de bois. C'est un homme, un homme réel, organisé à notre manière, qui sent et qui aime comme nous, et avec l'âme duquel notre âme est pressée de s'identifier, parce qu'il y a dans toutes ses pensées quelque chose de nos pensées, dans toute son existence quelque chose qui est intime à notre existence propre, et dont l'impression agit sur nous à la manière des souvenirs. C'est que *Werther* est le type essentiel et complet de l'homme jeune des nouveaux siècles, et particulièrement du jeune Allemand dont l'éducation spiritualisée maintient la belle et religieuse imagination à la hauteur de tous les sentiments inspirateurs et de toutes les idées solennelles. Dans son sein généreux habitent, comme dans leur sanctuaire,

nos trois muses chrétiennes, la piété, l'amour et la liberté. Tout ce qui est beau l'émeut, le ravit, le pénètre d'admiration et d'enthousiasme; tout ce qui est bon trouve une harmonie, et développe une affection dans son cœur; tout ce qui est affliction pour les autres, l'intéresse, l'attendrit, le déchire; tout ce qui est injustice ou tyrannie le révolte, le jette hors de lui-même. Comme sa poitrine se gonfle et palpite avec violence, comme elles sont amères les larmes qui roulent dans ses yeux, à l'aspect de ces inégalités sociales, si absurdes et si insolentes! Comme il aime à s'en affranchir! Comme il s'en repose voluptueusement dans les ineffables joies de la solitude, quand il est rentré dans ses campagnes favorites, quand il a repris possession de la nature, et que son esprit embrasse cette nature magnifique avec une effusion de poésie qui n'a rien d'affecté, parce que la poésie est l'expression nécessaire, le langage naïf d'une telle organisation!

On entend bien que je parle ici de *Werther*, abstraction faite de sa dernière action. Je n'ai pas mission de la défendre; mais il faut que je remarque en passant que cet élan d'une âme impatiente, qui s'affranchit violemment de son esclavage, est au moins un des traits caractéristiques du temps. Il n'y a rien de commun entre le suicide des modernes et celui des anciens. Chez nous, le suicide est presque toujours la mort d'un fou. Chez eux, c'était l'acte culminant et décisif de la vie des sages. On se tuait pour échapper aux vengeances d'un tyran, ou à l'humiliation cent fois plus redoutable de devoir quelque chose à sa clémence. On se tuait pour ne pas survivre à une bataille dont la perte compromettait la gloire ou l'indépendance du pays. On se tuait pour accompagner au

tombeau un être auquel on avait été uni par une étroite et longue intimité d'affection et de pensée. On se tuait le plus souvent pour en finir avec la vie, quand on croyait en avoir assez, sentiment qui se manifeste ordinairement avec plus ou moins d'intensité chez les hommes de quarante à cinquante ans. Cela s'appelait *la mort philosophique;* le suicide de *Werther* est *la mort passionnée,* dont les anciens n'offrent presque point d'exemples. En général, on peut tenir pour certain qu'ils n'auraient pas compris *Werther*, si quelqu'un de l'antiquité avait pu l'écrire, parce qu'ils n'entendaient rien ni à nos idées religieuses, ni à celles que nous nous formons de la liberté, ni à celles que nous attachons aux émotions de l'amour; et comme toutes ces généreuses frénésies de l'âme ne sont pas ordinairement matières d'études scolastiques et universitaires, il y a maintenant encore beaucoup d'hommes jeunes qui sont anciens en ce point. Je déclare hautement que je ne les désapprouve en aucune manière; mais ce n'est pas pour eux que j'écris ceci.

Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que *Werther* était un de ces livres nécessaires, qui sont l'expression attendue et infaillible d'une époque sociale, c'est l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli dans toute l'Europe, le mouvement étrange qu'il imprima au roman, au drame, à la polémique littéraire; l'empressement de l'esprit d'imitation à s'en saisir, même dans notre France, où les passions et le langage de *Werther* étaient choses tout à fait nouvelles, et où l'idée de la mort et celle de l'amour, par exemple, ne s'étaient jamais alliées que dans les froides hyperboles du madrigal. Il est vrai que la plupart de ces pastiches, en-

tièrement oubliés aujourd'hui, décèlent la précipitation et la maladresse d'un ouvrier inhabile, et qu'ils sont plus ou moins empreints, ou de cette exagération épileptique, ou de cette sentimentalité niaise qui trahissent, dès le premier abord, un contrefacteur sans inspiration et sans goût. Tel est le pâle et insignifiant *Saint-Alme* de Gorgy. Tel est le *Nouveau Werther* du marquis de Langle, enthousiaste de tête, qui aurait brûlé le papier, si on le brûlait avec des mots; mais dont l'âme apparaît froide et maniérée à travers l'explosion factice de ses phrases retentissantes, comme l'échafaudage de l'artificier derrière ses fusées éteintes. Tels sont dix autres ouvrages du même temps, qu'il serait inutile de nommer à qui ne les connaît point. Telles sont même, jusqu'à un certain point, les *Dernières Aventures du jeune d'Olban*, la plus remarquable, sans doute, de ces contre-épreuves de *Werther*, mais dont l'exécution laisse deviner trop souvent les efforts d'un écrivain hasardeux et inexpérimenté, qui ne sait pas encore discerner l'originalité de la bizarrerie et de l'affectation. Il est probable, au reste, que l'auteur devait être alors fort jeune, et on peut présumer, s'il ne mourut pas jeune, qu'il ne tarda pas à renoncer à la poésie. Les maîtres du style ne deviennent tels qu'avec l'âge. Les premiers discours de Rousseau même étaient moins pleins que tendus, moins nourris de pensées que de paroles, et il leur préfère, avec raison, ses admirables lettres à Christophe de Beaumont et à d'Alembert, qui sont des modèles d'éloquente simplicité. Il n'y a pas plus de quinze ans que notre grand écrivain vivant a enrichi sa prose de cette naïveté d'expressions qui en relève si puissamment la magnificence, et qu'il est parvenu à lui donner tout à

fait cette *disinvoltura* qui a l'aisance et l'abandon d'un grand seigneur en frac. Cependant, malgré les défauts saillants de composition et de style, qui se reproduisent trop souvent, et qui seront aujourd'hui plus sensibles dans un genre dont le *René* de M. de Chateaubriand a depuis atteint l'apogée; malgré un rôle inconvenant, dont la position est ridicule dans nos mœurs, et qui ne pouvait être conçu que par une âme tendre et ingénue, mais tout à fait étrangère aux moindres bienséances de notre monde, les *Dernières Aventures du jeune d'Olban* obtinrent un succès qui ne s'est pas démenti jusqu'à nous dans une certaine classe de lecteurs. Si les conjectures que j'ai formées sur l'auteur, diversement illustre, de cet ouvrage anonyme, et dont ce n'est pas ici la place; si cette hypothèse, dis-je, qui aura, du moins jusqu'à nouvel ordre, l'attrait d'une énigme assez singulière, pouvait se convertir en certitude, elle prouverait qu'une organisation sensible et passionnée jusqu'à ce degré d'effusion véhémente, que l'imbécile vulgaire appelle exaltation ou délire, n'exclut pas les qualités qui commandent l'estime et le respect, et ce serait autant de gagné sur les théories glacées des hommes positifs.

CH. NODIER.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

II.

Nous avons dit que le legs de Le Tellier avait presque doublé le nombre des volumes que possédait la bibliothèque. Le local qui leur était destiné s'était donc trouvé tout à coup insuffisant, et, dix-sept ans après la mort du prélat, « ses livres n'étoient pas encore tous mis en ordre faute d'espace (1). » On avait cependant commencé déjà les travaux d'agrandissement. On allongea d'abord, presque de moitié, la galerie primitive; puis on ouvrit une nouvelle salle, qui traversa l'ancienne de manière à donner à l'ensemble du vaisseau la forme d'une croix (2). Au point d'intersection se trouvait un dôme vitré qui répandait partout la lumière (3). La décoration de la coupole avait été exécutée par J. Restout (4): elle représentait l'évêque d'Hippone entouré d'anges et de chérubins qui l'enlèvent au ciel; saint Augustin tenait une plume d'une main et un livre de l'autre; à ses côtés, deux anges portaient, l'un sa crosse, et l'autre sa mitre; à ses pieds étaient les ouvrages de Pélage, de Manès, de Donat et d'au-

(1) J.-C. Nemeitz, *le Séjour de Paris*, t. I, p. 257.

(2) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 223.

(3) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 88.— Voyez à la bibliothèque Sainte-Geneviève, *manuscrits*, W 376[1] (731), une pièce intitulée : *Plans, profil et élévation d'un dôme pour éclairer le milieu de la bibliothèque de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève.*

(4) Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 194.

tres hérésiarques, la foudre tombant des nuées venait les réduire en poussière (1). La branche de la croix qui se dirigeait du côté de l'Église s'était trouvée plus courte que les autres ; et, pour dissimuler cette irrégularité, Lajoue avait peint sur le mur du fond un salon ovale qui semblait faire suite à la galerie (2). La bibliothèque était entièrement garnie de belles armoires en chêne sculpté larges de quinze pieds (3) et ornées de cent six bustes sculptés par Caffiéri, Girardon, Coysevox, Coustou, etc. ; on remarquait surtout ceux de Le Tellier, de Colbert, de Louvois, de Mansart et d'Antoine Arnauld (4). « L'étendue majestueuse de ce vaisseau, dit un *Guide* de 1736, éblouit quiconque y entre. De quelque côté qu'on se tourne, la noble simplicité de la décoration s'y fait admirer à chaque pas (5). »

Ces travaux, qui avaient été commencés vers 1726 (6), ne furent achevés qu'en 1733; la bibliothèque possédait alors environ quarante-cinq mille volumes (7), et c'était, dit Nemeitz, « la meilleure et la plus complète après celle du roi (8). » Lecourrayer n'était plus bibliothécaire, son attachement au jansénisme, et surtout ses hardiesses hétérodoxes, l'avaient fait excommunier, et il avait dû, en 1726, fuir en Angle-

(1) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 89.

(2) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 239.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 510.

(4) L'énumération de ces cent six bustes se trouve aux Archives de l'Empire, série S, carton 1540, dans une pièce intitulée : *Etat de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*.

(5) S. de Valhebert, l'*Agenda du Voyageur à Paris*, p. 73.

(6) *Gallia christiana*, t. VII, p. 814.

(7) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 88. — G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 510. — Jordan, qui écrivait vers 1732, donne le chiffre de quarante-deux mille volumes, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 62. — Nous ne savons comment concilier ces assertions avec celle de G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis* (1722), p. 118, qui écrit que la bibliothèque possédait alors soixante-six mille volumes.

(8) Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. I, p. 257.

terre (1). On lui donna pour successeur le P. Claude Prévost, « homme doux et poli », dit Jordan; il fit deux voyages bibliographiques en Hollande pour enrichir la collection de l'abbaye (2). Gillet qui, comme on l'a vu, s'était retiré à Mahon, revint à Sainte-Geneviève au bout de vingt-trois ans, et reprit sa place de bibliothécaire : le P. Prévost n'eut plus dès lors que le second rang. La bibliothèque continuait à tenir ses livres à la disposition des savants; il semble même qu'il y ait déjà quelques tendances vers une publicité plus complète; nous lisons, en effet, dans un ouvrage imprimé en 1735 : « On observe de l'ouvrir tous les jours à certaines heures pour recevoir les personnes connues qui souhaitent prendre communication des livres qui leur manquent (3) » Et l'année suivante : « Quoique cette bibliothèque ne soit pas absolument publique, elle ne laisse pas de l'être en quelque sorte, par les manières gracieuses et prévenantes dont on y est reçu par ceux qui en ont le soin (4). »

La première pierre des nouveaux bâtiments destinés à la bibliothèque avait été posée par le duc Louis d'Orléans, fils du Régent, disons à la suite de quelles circonstances. En 1726, après deux années d'une union sans nuages, le duc d'Orléans perdit sa femme, et cette mort prématurée frappa de terreur son esprit très-impressionnable. Il prit presque aussitôt la résolution de renoncer au monde pour se préparer plus sûrement à paraître devant Dieu. Il se démit peu à peu de toutes ses charges, et accepta un logement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où, en 1742, il s'installa définitivement (5) dans deux petites maisons qui lui furent cédées. Il vécut là au milieu d'un petit cercle d'hommes instruits, le P. Gillet et le P. Prévost, le naturaliste Guettard, et Étienne de Silhouette, qui lui servait de secrétaire. Le duc

(1) Haag, *la France protestante*.
(2) Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 62.
(3) D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. V, p. 488.
(4) S. de Valhebert, l'*Agenda du Voyageur à Paris* (1736), p. 74.
(5) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 87.

s'était réservé un revenu de 1,800,000 livres, qui passait presque entier en bonnes œuvres; quant à son temps, il l'employait en mortifications de tout genre et en entretiens pieux; il y joignait la composition d'innombrables ouvrages théologiques que, par modestie, il ne voulait pas faire imprimer, et le public n'y perdait guère. Ajoutons qu'il s'occupait de réunir une nombreuse bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, et une collection de pierres gravées qui devint précieuse. La raison déjà affaiblie du prince se troublait de plus en plus dans le chaos théologique au milieu duquel il vivait. Pour mieux comprendre l'Écriture sainte, il entreprit d'apprendre le grec, le syriaque, l'hébreu et le chaldéen : il ne réussit qu'à se procurer de véritables hallucinations. Son testament, dont la bibliothèque Sainte-Geneviève possède encore l'original, contient une foule de dispositions étranges que nous passerons sous silence; constatons seulement qu'il légua à la bibliothèque ses meubles, ses médailles et ses pierres gravées (1), son cabinet d'histoire

(1) Je donne et legue aux PP. de Sainte-Genevieve, chez qui je demeure, tous les meubles qui se trouveront, au jour de mon deceds, dans les deux maisons que j'occupe sur leur terrain; dans ces meubles, je comprends spécialement le medailler qui est placé entre les deux fenestres de la Biblioteque avec touttes les medailles et piéres gravées qui y sont contenues et dont les catalogues manuscrits sont dans ma Biblioteque. Je leur laisse pareillement les dits catalogues. Je comprends encore dans ce legs des meubles tous les ustanciles du Laboratoire; spécialement la machine pour faire le sel du comte de La Garaye qu'on pourroit croire apartenir à la phisique parce qu'elle sert à l'electricité, mais elle est necessaire pour tirer les sels des minéraux dans lesquels il y a des médicaments, tel que le sel de soulphre. J'y comprends de plus les médicamens qui pourroient y avoir été composés ou qui pourroient avoir été acheptés pour servir aux opérations. J'en excepte les tableaux que j'aurois pu faire venir au Palais Royal pour les faire copier, et qui ne seroient pas mis en place pour servir à l'ornement de la maison et les choses appartenantes à l'histoire naturelle..... Aussitôt après l'ouverture de mon testament, on fera avertir le Père de Sainte Genevieve, et on lui remettra la clef du médailler. » *Testament de tres-haut, tres-puissant et tres-excellent*

naturelle à Guettard, et ses livres aux Jacobins de Paris. Ce dernier vœu fut seul exaucé, encore donna-t-il lieu à de vifs démêlés entre les religieux de Saint-Dominique (1). Quant aux médailles et aux pierres gravées, elles furent, paraît-il, réellement classées à l'abbaye (2), mais presque aussitôt le fils du duc d'Orléans les reprit (3); enfin Guettard remit de lui-même les collections d'histoire naturelle au prince, les rangea dans des salles du Palais-Royal, et en devint conservateur.

Le duc d'Orléans était mort le 4 février 1752. La même année, le P. Prévost s'éteignit au milieu de ses travaux (4), et, l'année suivante, l'abbaye perdit son collègue, le P. Gillet. Alexandre-Gui Pingré lui succéda, et Barthélemy Mercier remplaça Prévost comme sous-bibliothécaire; on nomma en même temps le P. Pière conservateur du cabinet de curiosités. Nous n'avons aucun renseignement sur ce dernier. Mais Pingré a laissé un nom respecté dans l'histoire de l'astronomie ; les génovéfains firent pour lui ce qu'avait obtenu Lacaille au collége des Quatre-Nations : il lui élevèrent un petit observatoire sur les toits de l'abbaye (5). Pour Mercier, un des plus savants bibliographes qu'ait eus la France, disons seulement ici qu'il eut une grande part à la rédaction du catalogue général de la bibliothèque auquel on travaillait depuis 1732 (6).

Nous touchons à l'époque où la bibliothèque Sainte-Geneviève va devenir absolument publique, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. En 1758, Durey de Noinville écrivait encore qu'elle était ouverte à toutes les

prince Monseigneur Loüis d'Orléans, premier prince du sang, etc. Bibliothèque Sainte-Geneviève, *manuscrits.*

(1) *Journal des savants*, n° de décembre 1782.

(2) Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie*, t. II, p. 237. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 87.

(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. I, p. 263.

(4) *Journal de Verdun*, n° de février 1753.

(5) A-F, *Recherches historiques sur le Collége des Quatre-Nations*, p. 98.

(6) Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 62.

« personnes connues (1) ». L'année suivante l'*Almanach royal* supprime toute distinction, et déclare que « ceux qui veulent y étudier la trouveront ouverte, l'après-midi seulement, les lundis, mercredis et vendredis, depuis deux heures jusqu'à cinq, excepté les dimanches et fêtes, et le temps des vacances (2). » D'un autre côté, nous trouvons cette note dans un ouvrage publié en 1760 : « Bien que cette bibliothèque ne soit pas publique, elle est ouverte à ceux qui veulent y étudier (3). » En 1763, Deharme dit que la bibliothèque publique de Sainte-Geneviève est ouverte, etc. (4). » Pour ne plus revenir sur cette question, ajoutons que Leprince, en mesure cependant d'être bien informé, écrivait encore en 1782 : « Quoique cette bibliothèque ne soit pas publique, MM. de Sainte-Geneviève se font un honneur et un devoir d'en communiquer les richesses aux savants : ceux qui veulent y étudier pourront s'y présenter les, etc. (5). » Nous croyons qu'on doit conclure de ces affirmations contradictoires, qui ne sont pas rares dans l'histoire des bibliothèques, que les génovéfains, comme les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, tenaient à ce que leur collection ne fût pas regardée comme publique *de droit*, mais qu'*en fait* ils l'ouvraient à tout le monde. Louis XV vint la visiter en 1764, et y passa près d'une heure (6).

Le développement qu'avait pris la bibliothèque, et surtout l'admission désormais générale du public, nécessitèrent une augmentation du personnel. Mercier, nommé abbé de Saint-Léger, avait quitté l'abbaye en 1772; il eut pour successeur le P. Mauriceau. Pingré était encore bibliothécaire en chef, et avait sous lui le P. Peyraud qui était entré à la bibliothè-

(1) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 49.

(2) *Almanach royal*, année 1759, p. 376.

(3) Jèze, *Etat ou tableau de la ville de Paris*, p. 197.

(4) Deharme, *Plan de Paris*, légende.

(5) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, p. 347.

(6) *Mémoires secrets dits de Bachaumont*, 6 septembre 1764, t. II, p. 89.

que en 1764. Le P. Mauriceau ne conserva que deux ans ses fonctions; il fut remplacé par Viallon, qui resta sous-bibliothécaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1805; enfin, un archéologue distingué, le P. Antoine Mongez, fut nommé conservateur du cabinet d'antiquités. Cette précieuse collection, qui avait été longtemps reléguée « dans une espèce de galetas (1) », fut transportée en 1753 dans un local magnifique dont l'entrée se trouvait à l'extrémité de la bibliothèque (2). On sait que Dumolinet a publié un catalogue très-complet des curiosités qui y étaient conservées (3).

A cette époque, la nouvelle église Sainte-Geneviève commençait à s'élever en face de l'abbaye. En 1754, les religieux s'étaient plaints du peu d'étendue de leur église, devenue insuffisante, disaient-ils, pour le nombre des fidèles qui la fréquentaient. Mais, le couvent n'étant pas en état de supporter les frais d'une réédification, « l'abbé s'adressa à la piété du roi pour y pourvoir de la façon la plus convenable. » Les finances royales n'étaient guère plus prospères que celles de l'abbaye; on eut recours, pour se procurer de l'argent, à une spéculation à laquelle le proverbe qui dit que la fin justifie les moyens pourrait tout au plus servir d'excuse : on éleva de quatre sous le prix des billets de la loterie, et ces quatre sous d'augmentation furent accordés à l'abbé de Sainte-Geneviève pour être employés à la construction de son église (4). Ils produisirent quatre cent mille livres par an, ce qui permit de commencer les travaux dès 1757.

Soufflot, qui avait dessiné les plans, fut enterré en 1781 dans l'ancienne église; la nouvelle n'était pas encore terminée

(1) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 87.

(2) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 225.

(3) *Le Cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève, divisé en deux parties, contenant les antiquitez de la religion des chrétiens, des Égyptiens et des Romains; des tombeaux, des poids, des médailles, des monnaies, pierres antiques gravées, lampes antiques, animaux rares et singuliers; des coquilles, des fruits étrangers et quelques plantes exquises*, par Claude du Molinet. Paris, 1692, in-folio.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 99.

quand éclata la Révolution. Voyons quel était à ce moment l'état de la bibliothèque.

Elle renfermait 58,107 volumes imprimés et 2,013 manuscrits (1), et était ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis, de deux à cinq heures, excepté les jours de fête et le temps des vacances qui duraient du 15 août au 11 novembre.

Pingré était toujours bibliothécaire et Viallon sous-bibliothécaire; mais le grand âge du premier lui avait fait adjoindre, en 1786, le botaniste Étienne-Pierre Ventenat.

Le cabinet de curiosités était également public, mais les lundis et mercredis seulement (2). Voici, d'après l'Histoire manuscrite de l'abbaye, un résumé des principales pièces qu'il renfermait :

« Ceux qui ont travaillé à former la bibliotheque de Sainte-Geneviève ont vu qu'ils feroient une chose qui ne contribuëroit peu à son ornement et à son utilité, s'ils l'accompagnoient d'un cabinet de piéces rares et curieuses qui regardent l'estude, et peuuent seruir aux belles lettres et à l'histoire. C'est ce qu'ils ont consideré dans le choix des curiositez qu'ils y ont amassez, et ont tasché de n'en point acquerir qui ne fussent vtiles aux sciences, comme aux mathematiques, à l'astronomie et à l'optique, et à l'histoire, soit ancienne, soit moderne, soit naturelle. C'est à quoy on s'est précisément attaché.

« Le lieu du cabinet est contigu à la Bibliotheque. Il est long d'enuiron quatre toises et large de deux. On y voit en face une espece d'alcoue d'architecture, entre les deux fe-

(1) On en trouve le détail par matières et par formats dans un *État de la bibliothèque Sainte-Geneviève* qui fut fourni à l' Assemblée nationale en 1791; il est certifié par le P. Rousselet, alors abbé de Sainte-Geneviève, et par les bibliothécaires Pingré, Viallon et Ventenat. Archives de l'Empire, série S, carton n° 1540. Cependant, lors du recensement qui fut fait dans les dépôts littéraires, ce chiffre se trouva porté à 61,122 volumes, tant imprimés que manuscrits. Voyez aux Archives de l'Empire, série M, carton 797.

(2) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 239.

nestres qui l'esclairent, dans la quelle il y a plusieurs sortes d'armes des pays etrangers, comme des Turcs, Perses, Indiens et Américains; au dessus sont trois gradins garnis d'urnes, de lampes, de vases et de figures antiques. Cette alcoue est accompagnée de deux buffetz garnis de tablettes sur lesquelles sont des petrifications, des oyseaux des Indes, des ornemens, des chaussures des Américains, etc. Ils portent aussy deux gradins sur lesquels sont des figures et des vases de la Chine, auec des branches de corail de toutes les couleurs, et diuerses croissances de mer. Les trois autres costez sont ornez de douze cabinets de bois de noyer posez sur leurs pieds à colonnes torses, sçauoir, de quatre grands accompagnez chacun de deux petits ; dans le premier, sont les suittes de medailles du grand et du moyen bronze, parmy lesquelles il y en a d'assez rares et curieuses. La suitte du grand, qui est distingué par classes, est d'enuiron trois cens médailles, et celle du moyen, qui est rangée par l'ordre des empereurs, en comprend bien six cens. Le second grand cabinet a aussy deux suittes de médailles antiques, l'vne de petit bronze, tant du haut que du bas empire, qui a plus de six cens médailles, et l'autre d'argent, qui a en teste cent cinquante deitez tant en argent qu'en cuuire. Elle comprend ensuitte le haut et le bas empire en six cens médailles. Ce qui fait en tout enuiron deux mil deux cens médailles antiques. Le troisieme des grands cabinetz a les mesures, les poids et les monnoyes antiques des Romains, les monnoyes d'argent des Grecs, et des talismans en pierres et en metaux , tant anciens que modernes. Le quatrieme renferme les instrumens des sacrifices, les lampes, et d'autres ustancilles antiques romaines, grecques et ægyptiennes fort singulieres.

« Dans les huit petits cabinets, sont au premier les médailles de cuiure des papes depuis Martin V en 1420, jusqu'à Innocent XI, au nombre de trois cens, et une centaine de médailles des cardinaux. Le deuxième a cent quarrez d'acier grauez en creux de médailles antiques et

modernes, de la main de Cauuin, Padoüan, excellent graueur qui viuoit il y a enuiron cent ans, entre lesquelles sont les empreintes des empereurs romains depuis Jules Cæsar jusqu'à Elogabale, auec leurs reuers. Ce sont ces matrices si estimées qui ont seruy à faire les médailles appelées communément des Padoüans répanduës dans tous les cabinetz de l'Europe. Le troisieme contient les médailles des Roys de France, aussy en cuuire, depuis Charles VII jusqu'à Louis XIV dit le Grand, comme aussy celles des Reines, des Princes, des chanceliers et des Illustres de tous les Estats de ce Royaume. Le quatrieme a celles des Roys, des Princes, et des Illustres estrangers. Sçauoir : des Empereurs, des Roys d'Espagne, d'Angleterre, du Nord, des Princes d'Italie et de plusieurs autres Royaumes. Le cinquieme est celuy des monnoyes, où l'on voit celles de France depuis le commancement de la monarchie jusqu'à ce jour, celles des Royaumes de la Chine, du Japon, du Mogol, de Siam, etc., et enfin celles des autres Roys et princes de l'Europe. Le sixieme est pour les gettons de France, où l'on voit une suitte de plus de six cens, depuis François premier et au delà, jusqu'à ce temps, où sont des deuises qui marquent les plus belles actions, comme aussy ceux des Reynes, des princes, des familles, et plusieurs autres qui ont du raport à l'histoire. Le septieme est pour les instrumens de mathematiques, les lunettes d'aproche, microscopes, pierres d'aymant, et autres choses de cette nature. Dans le huitieme sont les pierres grauées, au nombre d'enuiron mil, les coquilles, les marcassites et mineraux.

« On voit dessus et dessous tous ces cabinetz diuerses sortes d'animaux estrangers, des poissons rares, des piéces d'optiques, et d'autres choses curieuses. La corniche qui règne alentour du cabinet est ornée des portraitz en pastel des vingt deux derniers Roys de France depuis saint Louis, tirez au naturel sur les originaux les plus fideles qui se sont peu rencontrer dans Paris. Enfin les murailles des quatre costez sont aussy ornées de portraitz, de tableaux et d'habits différents des Americains.

« Au reste, on peut attribuer à un bonheur singulier de ce que le riche et fameux cabinet de l'illustre Monsieur de Peiresc, conseiller au Parlement d'Aix, qu'il auoit amassé dedans Rome et dedans le Leuant, auec tant de soin et de dépense, dont Gassendj et d'autres autheurs ont parlé auec tant d'eloges, soit passé à Sainte Geneuiève, pour venir fonder et composer celuy cy (1). »

On voyait encore dans ce cabinet deux pièces curieuses : un modèle de corvette et un plan de Rome qui, ainsi que les pastels, ont été conservés par la bibliothèque actuelle. Leur origine est ainsi décrite dans l'*état* fourni en 1791 à l'Assemblée nationale :

« Modèle d'une corvette construite aux frais de M. le marquis de Courtanveaux, en 1765, au Havre, pour observer les montres marines de M. Le Roi et le mégamètre de M. de Charnière. Ce modèle a été exécuté en 1768 par un maître d'équipage de la marine du roi ; il a cinq pieds de longueur, et il est enfermé dans une cage vitrée, en verre de Bohême.

« Plan en relief de la ville de Rome, de quatorze pieds de longueur sur douze pieds de largeur. Ce plan a été fait à Rome par un nommé Germani, et acheté des deniers dont le garde du cabinet des antiques a la manutention, lequel l'a fait rétablir dans l'état où il est, et l'a fait enfermer dans une cage vitrée (2). »

Comme toutes les communautés religieuses, l'abbaye de Sainte-Geneviève fut supprimée en 1790, et la bibliothèque devint propriété de l'État. Un décret consacra la nouvelle église à la sépulture des grands hommes (4 avril 1791); l'ancienne, transformée en temple de la Raison, fut dépouillée de la châsse de sainte Geneviève, qu'on déposa en 1792 à

(1) *Histoire de Sainte-Geneviève et de son église royale.* Bibliothèque Sainte-Geneviève, *manuscrits*, in-folio vélin, n° H^{f} 21^{2}, pages 912 et suivantes.

(2) *État de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 1540. — Voyez encore le *Journal des savants*, année 1692, p. 278 et suivantes.

Saint-Étienne-du-Mont. L'année suivante, cette relique fut transportée à la Monnaie ; on s'aperçut alors que les brillants ornements qui la couvraient n'étaient « que des placages très-minces d'argent doré et que la majeure partie des pierres étaient fausses (1). » Les pierres furent vendues, les métaux fondus et tout le reste brûlé. La même année, des voleurs s'introduisirent dans le cabinet de curiosités, et cherchèrent à s'emparer des médailles. Une commission, composée de Leblond, Barthélemy et Cointreau, constata que l'abbaye possédait 842 médailles d'or, 1,625 médailles d'argent, et d'autres en cuivre, formant un total de 17,000 pièces, qui furent attribuées à la Bibliothèque nationale (2).

Le service de la bibliothèque Sainte-Geneviève ne paraît pas avoir été sérieusement interrompu pendant la période révolutionnaire, car nous voyons nommer, en 1793, un nouveau sous-bibliothécaire M. Blanchet. Pingré mourut en 1796, et fut remplacé par Guillaume-Antoine Lemonnier, qui eut l'année suivante M. Daunou pour successeur. Voici donc la liste complète des administrateurs de la bibliothèque depuis sa fondation, les noms en italiques indiquent les sous-bibliothécaires :

1634 à 1661,
Jean FRONTEAU.

1661 à 1673,
Pierre LALLEMANT.

1673 à 1687,
Claude DUMOLINET.

1676 à 1679,
René Lebossu.

1687 à ....
SARREBOURSE.

(1) *Procès-verbal officiel de visite*, dans le *Moniteur universel* du 4 frimaire, an II.

(2) Marion Dumersan, *Histoire du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale*, p. 167 et 172.

.... à 1717,
Louis-Joachim GILLET.

1717 à 1726,
Pierre-François LECOURRAYER.

1722 à 1752,
Claude PRÉVOST.

1740 à 1753,
Louis-Joachim GILLET.

1753 à 1760,
Alexandre-Gui PINGRÉ.

1754 à 1772,
Barthélemy MERCIER.

1754 à ....
Pière.

1764 à 1773,
Peyraud.

1772 à 1796,
Alexandre-Gui PINGRÉ.

1772 à 1774,
Mauriceau.

1774 à 1805,
Jean-Marie Viallon.

1779 à ....
Antoine Mongez.

1786 à 1808,
Étienne-Pierre Ventenat.

1793 à 1841,
Blanchet.

1796 à 1797,
Guillaume-Antoine LEMONNIER.

1797 à 1806,
P.-Cl.-Fr. DAUNOU.

Nous rappellerons maintenant en un mot les vicissitudes

qu'a traversées la bibliothèque Sainte-Geneviève depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Les bâtiments de l'abbaye furent, sous l'Empire, affectés à l'établissement du lycée Napoléon, et le réfectoire des Génovéfains servit longtemps de chapelle aux écoliers. L'ancienne église fut abattue en 1807; on ne conserva que le clocher, jolie tour carrée qui se trouve encore engagée dans les constructions actuelles. La bibliothèque était restée tout à fait indépendante du lycée; celui-ci, devenu collége Henri IV, convoitait les jolies galeries décorées par Restout. On répandit le bruit qu'elles étaient dans un état de délabrement qui menaçait les salles situées au-dessous et qu'on avait converties en dortoirs. Après d'assez vives discussions, une ordonnance du 22 Juin 1842 arrêta que la bibliothèque abandonnerait son local primitif, et serait provisoirement transportée place du Panthéon, dans les bâtiments de l'ancien collége de Montaigu. On entreprit presque aussitôt la construction des bâtiments actuels, où la bibliothèque a été installée en 1850. La bibliothèqne Sainte-Geneviève, qui acquit, sous la Révolution, plus de 20,000 volumes tirés des dépôts littéraires, possède aujourd'hui environ 150,000 imprimés et 5,000 manuscrits (1).

Le premier catalogue complet de la bibliothèque Sainte-Geneviève date de 1754; il forme neuf volumes in-folio qui ont pour titre: *Catalogue de la Bibliotheque de l'Abbaïe royale de Sainte-Geneviève de Paris.* Les commissaires délégués en 1790 par la municipalité se firent représenter ce document. « MM. les Bibliothéquaires, lit-on dans le procès-verbal, nous ont exposé qu'ils avoient fait commencer un catalogue général et par ordre alphabétique, par noms d'auteurs et d'anonymes, de tous les ouvrages dont la bibliothèque est composée; que ce catalogue, relativement aux ouvrages in-f° et in-4°, est complet quant à la première rédaction, qui a été faite sur des cartes carrées, dans le même ordre, et dont il

(1) L. Lacour, *Annuaire du bibliophile*, année 1860, p. 35.

ne s'agit plus que de faire la transcription ; qu'il ne reste, pour completter cet ouvrage intéressant, qu'à faire dans le même ordre la partie des in-8° et des in-12 ; mais que, ne sachant à cet égard quelles étoient les intentions de l'Assemblée nationale et de la municipalité, MM. les Bibliothéquaires avoient sursis à toute opération ultérieure; que néanmoins, dévoués entièrement et par état à tout ce qui peut intéresser le bien et l'ordre public, ils étoient disposés à redoubler de soins et de zèle, si la municipalité le désire..... La vérification des manuscrits nous paroissant également importante, nous nous sommes transportés avec MM. les Bibliothéquaires dans une salle particulière attenant à la Bibliothèque, que nous avons trouvée garnie de tablettes tout à l'entour, et depuis le bas jusques au plafond; lesdites tablettes remplies d'ouvrages reliés de différentes manières, tous manuscrits, partie en papier, partie en parchemin, lesquels nous ont paru dans le meilleur ordre, et tous infiniment rares et précieux. L'inventaire détaillé de ce cabinet nous ayant encore paru exiger un travail trop long et trop pénible, nous nous sommes bornés à nous faire représenter le catalogue sur lequel tous ces manuscrits sont énoncés. Il consiste en un petit volume in-folio, couvert en peau et relié en carton, contenant cent quatorze pages, en marge de la première et de la dernière desquelles nous avons fait mention de notre mission comme sur le catalogue de la Bibliothèque. MM. les Bibliothéquaires nous ont, en outre, représenté un manuscrit in-folio, relié en veau, contenant quatre-vingt-six pages, ayant pour titre : *Inventaire des principaux manuscrits de la Bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Geneviève.* Dans cet ouvrage, on trouve spécialement les manuscrits anciens hébreux, grecs et latins, les manuscrits anciens français et italiens, les manuscrits modernes latins depuis 1500, les manuscrits françois depuis 1500, les manuscrits anciens des langues orientales et grecques, les manuscrits anciens latins in-4°, les manuscrits latins modernes in-4° depuis 1500, les manuscrits modernes italiens in-4° de-

puis 1500, les manuscrits françois in-4°, les manuscrits des langues orientales et grecques in-8°, les manuscrits latins in-8°, et les manuscrits françois in-8°, avec des vignettes à la main qui indiquent celles des ouvrages indiqués dans ledit inventaire (1). » La Bibliothèque impériale possède parmi ses manuscrits deux volumes intitulés : *Cahier contenant le titre des livres liturgiques de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris* (2). On trouve enfin quelques extraits des manuscrits de cette collection dans un recueil conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (3).

La bibliothèque Sainte-Geneviève a possédé un grand nombre d'estampilles. La plus ancienne porte un écusson orné de trois fleurs de lis et surmonté d'une mitre et d'une crosse, avec ces mots en exergue : BIBLIOTHECA S. GENOVEFÆ. PARIS. Sur l'estampille qui remplaça celle-ci, l'écusson devint rond et fut surmonté d'une couronne au-dessus de laquelle est un cartel sur lequel on lit : SAINTE-GENEVIÈVE ; la mitre et la crosse sont placées de chaque côté de l'écu. Pendant la Révolution, on se contenta de supprimer la mitre, la crosse et les fleurs de lis, qui, sous l'empire, furent remplacées par cette inscription : BIBLIOT. IMPÉRIAL. DU PANTHÉON ; en outre, on substitua un aigle à la couronne. Des marques à peu près semblables étaient frappées sur le dos des volumes, où figurèrent encore, d'abord les deux lettres S. G. entrelacées et très-ornées ; ensuite un *P.* et un *B.* entrelacés. Sous la Restauration, la bibliothèque adopta un timbre très-simple, rond, orné de trois fleurs de lis, avec cette légende : BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE. On reprit ensuite, comme marque unique dans et sur les volumes, l'S et le G entrelacés.

Les inscriptions manuscrites sont également très-variées.

(1) Archives de l'Empire, série S, carton n° 1540.

(2) Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds de Saint-Magloire, n° 84 et 94.

(3) Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrits*, n° 839 F.

Les génovéfains écrivaient autrefois à la quarantième page de chaque volume, ces mots :

B. Stæ.-Gen. Par.

On rencontre aussi sur le titre ou sur le feuillet de garde :

Ex libris bibliothecæ Sanctæ Genovefæ Parisiensis.
Sanctæ Genovefæ.
Ex bibliotheca Sanctæ Genovefæ Parisiensis.
Catal. libr. Stæ-Genovefæ Paris. ascriptus.

ALFRED FRANKLIN,
de la Bibliothèque Mazarine.

LES

TRAGIQUES SOUS LA RÉVOLUTION.

CHARLOTTE CORDAY, tragédie en cinq actes et en vers, par J.-B. Salle, député girondin, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original, avec une lettre inédite de Barbaroux, par M. Georges Moreau-Chaslon; in-4° de 224 pages, fac-simile.

Il se manifeste aujourd'hui en France une tendance marquée vers l'étude de trois grandes victimes de notre Révolution : *Marie-Antoinette, madame Roland, Charlotte Corday.* L'esprit de parti, qui aveugle et irrite, a disparu, et c'est d'un œil attendri que nous les contemplons toutes trois indistinctement à travers l'auréole du malheur. On recherche avec un soin pieux la moindre trace de ce qu'ont dit, pensé, souffert ces femmes sublimes. Tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à leur triste destinée a le don d'émouvoir et de passionner.

La tête de Charlotte Corday avait à peine roulé sur l'échafaud que déjà la postérité s'était faite pour elle. Elle apparut tout à coup dans l'imagination de ses contemporains comme une de ces figures légendaires que les arts aiment à mettre en relief. Parmi ses plus chauds admirateurs, on le conçoit, se trouvaient les Girondins. C'était pour eux, c'était pour préparer leur triomphe, que cette héroïque jeune fille avait bravé la mort. Mais Dieu ne veut pas que le sang, même le plus impur, répandu profite à aucune cause. Le meurtre de Marat, de même que le meurtre de César, n'avança pas le retour de la liberté. Qui ne connaît cette

lamentable catastrophe des députés girondins? Tous moissonnés par la hache du bourreau ou devenus, dans leur fuite, la pâture des loups! Guadet, le rival d'éloquence de Vergniaud, réfugié chez son père dans un bourg de la Gironde, à Saint-Émilion, partageait avec Salle, député de Nancy, son étroite captivité. Ils étaient tous deux renfermés dans un obscur galetas, sous les combles, ne recevant de jour que par les rares interstices des tuiles. Ainsi le voulait l'instinct de leur conservation. Les satellites de la Terreur, épiant leur proie, rôdaient nuit et jour autour du logis. Dans ce réduit ténébreux, qui fut pour eux le seuil de l'échafaud, à quoi s'occupaient ces illustres proscrits? Ils attendaient avec anxiété l'annonce d'un événement libérateur; ils maudissaient leurs tyrans, ils plaignaient leur malheureux pays. Salle écrivait, avec la fièvre de l'enthousiasme, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée : *Charlotte Corday*. Ce curieux document, où respirent toutes les passions de l'époque, dormirait encore dans l'oubli si un jeune bibliophile, M. Georges Moreau-Chaslon, n'était venu nous le révéler.

La tragédie de Salle, disons-le tout de suite, plus politique que littéraire, est une sorte de manifeste virulent dirigé contre les hommes de la Montagne. Tout l'intérêt dramatique se résume en cette question : Quelle sera l'issue du duel engagé entre la Montagne et la Gironde? C'est là le pivot unique sur lequel roulent les diverses péripéties de la pièce.

Au premier acte, on assiste à une réunion des membres du Comité de salut public : Danton, Robespierre, Barrère, Amar, Hérault de Séchelles, etc. Barrère expose la situation de la République. Des rapports fâcheux lui arrivent de tous côtés; les départements, en pleine insurrection, s'apprêtent à marcher sur Paris. Une lutte prochaine est inévitable; symptôme non moins alarmant, des poignards s'aiguisent dans l'ombre contre les chefs du pouvoir.

L'exemple de Brutus a germé dans les âmes.

Ce vers, que Corneille n'eût pas désavoué, est admirable

d'à-propos; comme l'éclair précurseur de la foudre, il annonce le bras vengeur de Charlotte Corday. Après avoir signalé le danger, Barrère invite ses collègues à donner leur avis. La discussion s'engage : Danton, par une tactique familière aux ambitieux, et qui leur réussit souvent, déclare qu'il s'expliquera le dernier :

J'attendrai vos avis, et j'y joindrai le mien.

L'avis d'Hérault de Séchelles n'est pas précisément conforme au caractère connu de ce conventionnel. Son rôle dans la pièce s'écartera sensiblement de la réalité des faits. Mais

Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Il ne faut pas chicaner le poëte sur le plus ou moins de ressemblance qui existe entre ses créations et la vérité historique. Hérault de Séchelles incline vers une fusion des partis. La violence ne peut amener que de nouvelles ruines. Oublions nos dissentiments, tendons une main généreuse aux proscrits :

Vers un terme commun marchons avec franchise.

Tel est son langage. Robespierre repousse d'abord avec énergie tout projet de réconciliation; puis, dominé par la crainte des circonstances, il se ravise; l'idée d'un rapprochement lui sourit, il s'en fait le prôneur, et, avec l'instinct sanguinaire de la hyène, il s'écrie :

Serrons-les dans nos bras, mais pour les étouffer!

Le discours de Danton surpasse, en matière de gouvernement, toutes les hardiesses de Machiavel et de Frédéric II. Sa théorie à lui (toujours d'après Salle) est le mépris absolu de l'humanité. Ses adversaires ont trop peu d'audace pour qu'il les redoute :

Qu'ont de commun Brutus et nos bourgeois modernes?
Ne vous y trompez pas : ce cri de liberté,
Tout général qu'il est, n'est pourtant qu'affecté.
Ainsi nos ennemis sont mal d'accord entre eux.
Que dis-je ? la plupart, égoïstes honteux,
Gouvernés par la peur et par leur avarice,
Voudront-ils seulement faire aucun sacrifice ?
Ainsi donc, hardiment consommons notre ouvrage.
Ce peuple sans vertu est fait pour l'esclavage.
Régnons !

Cette affirmation de Danton sur l'absence complète de dévouement parmi les cœurs républicains reçoit à l'instant même le plus éclatant démenti. On annonce au Comité que Marat expire, assassiné par une femme. Dès lors toute hésitation cesse. Cette femme, les proscrits seuls ont dirigé son bras. Armons-nous pour la vengeance ; soulevons le peuple ; guerre à mort entre la Montagne et la Gironde!

L'interrogatoire de Charlotte Corday ouvre le deuxième acte. La loi veut qu'en pareille circonstance, les débats soient publics. Ce n'est pas sans inquiétude que le Comité envisage cette publicité. Robespierre l'avoue :

Cette femme a frappé les cœurs les plus vulgaires.
Le ciel, qui contre nous la suscite aujourd'hui,
Ne pouvait nous donner un plus grand ennemi.

Aussi, lui et les siens, mettent-ils tout en œuvre pour exciter à leur profit les passions de la multitude. Ils exaltent à l'envi le nom de Marat, et s'appliquent à représenter sa mort comme un deuil national. La France, à les entendre, a perdu son plus grand citoyen :

Quand on frappe Marat, qui veut-on épargner?
Peuple, ainsi tes amis sont penchés sur leur tombe.

Charlotte est introduite. Aux violentes apostrophes de ses juges elle oppose un calme et une dignité qui préviennent tout d'abord en sa faveur. Résignée aux conséquences de son attentat, elle en revendique sans crainte pour elle seule

la responsabilité. Ses réponses nettes, fermes, toujours élevées, déconcertent ceux qui l'interrogent.

DANTON.

Assassin de Marat,
Réponds : Qui t'a portée à ce meurtre?

CHARLOTTE.

Ses crimes.

DANTON.

Eh quoi! tu prétendrais tes fureurs légitimes?
Frapper l'ami du peuple! oublier ses bienfaits!

CHARLOTTE (avec force).

Le monstre!...
(Avec calme).
Grâce au ciel, il n'était pas Français.

ROBESPIERRE.

Laissons ces vains discours; nomme-nous tes complices.

CHARLOTTE.

Je n'en ai point.

BARRÈRE.

Quoi! seule? Et des mains si novices
Se porteraient sans guide à de tels attentats!

CHARLOTTE.

Le Dieu de mon pays a dirigé mon bras.
Veux-tu savoir d'où vient ce succès qui m'honore?
J'ai frappé fort : ma haine était plus forte encore.

Et comme on persistait à ne voir en elle que l'instrument complaisant d'un parti, irritée d'un soupçon qui l'outrage, elle réplique fièrement à Danton :

Quoi donc! tu peux penser que de si nobles faits,
Que de si hauts desseins aient besoin d'autre charme
Pour exciter mon bras et lui fournir une arme?
Qui les conseillerait sans les exécuter
Serait un lâche!

SÉCHELLES (à part).

Dieux!...

CHARLOTTE,

Et qui, pour les tenter,
Attendrait des conseils n'en serait pas capable.
Eh! faut-il s'étonner si de tels sentiments
Sont inconnus aux cœurs de tant de vils tyrans?
Les desseins, les transports d'un cœur noble et sublime,
Sont étrangers à qui ne connaît que le crime.

Effrayé d'un pareil discours, Danton veut fermer la bouche à l'accusée. Des cris improbateurs s'élèvent parmi l'auditoire, et ordonnent à Charlotte de continuer sa défense. Les Décemvirs, la rage dans le cœur, sont forcés d'entendre. Charlotte s'adresse ainsi à la foule :

Peuple, à mon tour aussi, je dois te rendre grâce
Pour tes droits défendus, pour cette noble audace
Qui, sous ta volonté, fait fléchir les tyrans.
Peuple, je t'ai montré par quels efforts plus grands
On peut dans le néant faire entrer leur puissance.
Je n'en ai frappé qu'un; et, devant ta présence,
D'autres tyrans encor, tout aussi dangereux,
Triomphent par le crime et font les mêmes vœux.
Oui, j'ai tué Marat, et puisse le tonnerre
Écraser d'un seul coup les monstres de la terre!
Citoyens, entendez ces plaintes, ces accents
Qui de la France en pleurs font gémir les enfants.
Voyez de tous côtés la flamme dévorante,
Et le fer et la mort, la mort pâle et sanglante,
Moissonner sans pitié nos frères, nos amis,
Faire un vaste tombeau de ce triste pays!

Charlotte plaide avec feu la cause d'une liberté sage, exempte à la fois des violences du despotisme et des fureurs de l'anarchie. Danton et Robespierre, en lui répliquant, s'efforcent de justifier, au nom de l'inexorable nécessité, les excès révolutionnaires. Cette lutte oratoire tient les esprits partagés. Quelques voix se prononcent en faveur de Charlotte, et demandent qu'elle soit jugée, non par un tribunal, mais par le Sénat. L'interrogatoire terminé, les Décemvirs, trompés dans leurs espérances, avisent entre eux aux moyens

de regagner le terrain perdu. Ce qu'il leur faut à tout prix, c'est un aveu qui, en accusant de complicité les Girondins, les perde à jamais. Barrère conseille d'exercer sur Charlotte le prestige de la séduction, en lui promettant avec l'impunité une riche récompense.

> Ce cœur si fier, dompté, ne refusera rien :
> Faux ou vrai, quelque aveu sortira de sa bouche.

Cette idée est accueillie. Hérault de Séchelles, jeune et bien fait de sa personne (Melpomène le veut ainsi), est désigné pour accomplir cette mission délicate. Les Décemvirs, avant de se séparer, jurent sur un poignard de garder une haine implacable aux proscrits et d'immoler celui d'entre eux qui trahirait ses serments.

Hérault de Séchelles, si ses collègues avaient pu lire dans son âme, n'aurait pas été assurément l'objet de leur choix. La vue de Charlotte, la fierté de son attitude, la sublimité de ses réponses, son insouciance dédaigneuse de la mort, avaient produit sur ce Conventionnel un trouble indéfinissable, mêlé d'admiration et d'amour. Il avait prêté en hésitant un serment que son cœur désavouait tout bas. Chargé de corrompre celle qu'il idolâtrait pour la grandeur et la pureté de ses sentiments, ce rôle infâme le consterne. Si quelque chose pouvait étouffer en lui cette révolte sourde de la conscience, c'était la haine vivace du Montagnard pour les Girondins. Un officier républicain, partisan avoué de la Gironde, Raffet, se prévalant auprès de Séchelles des droits d'une ancienne amitié, s'efforce de le désabuser sur la valeur du parti dont il s'est fait le sectaire. Il lui montre Danton dévoré de l'ambition du pouvoir suprême; la France entière soulevée d'horreur au seul nom de Marat, et invoquant avec transport le bras libérateur des proscrits; Paris prêt à secouer le joug odieux des Décemvirs, et n'attendant pour cela qu'un chef assez hardi pour le diriger. Eh bien! ce chef, ajoute Raffet, ce sera moi. Visiblement impressionné par ce patriotisme ardent qui flattait sa passion, Séchelles chance-

ton, déchirant son écharpe, en avait partagé les morceaux entre ses collègues. Ce signe de ralliement, Séchelles le remet à ses complices et leur en révèle la portée; il abaissera devant eux toutes les barrières et fera cesser la résistance.

Les allures mystérieuses de Séchelles, son attitude embarrassée vis-à-vis de ses collègues du Comité de salut public, avaient éveillé leurs méfiances. On l'observa de près. La découverte de ses relations avec Raffet changea les soupçons en certitude. Amar veut poignarder le traître. Danton s'y oppose. Il craint les suites d'un pareil éclat. Le poison, plus discret, convient mieux à sa prudence. Il charge Amar de verser à Séchelles un breuvage empoisonné.

Dans l'intervalle, les événements se précipitaient. Le tribunal, aux applaudissements des créatures de la Montagne, a prononcé la condamnation de Charlotte. Mais de sinistres nouvelles tempèrent la joie de ce succès si convoité. A l'instant même un tumulte formidable éclate dans Paris. Les postes se sont rendus sans coup férir; l'échafaud dressé pour Charlotte a été abattu; un dernier effort, et l'insurrection victorieuse aura renversé le siége du gouvernement.

Nous sommes au cinquième acte. On le voit, jamais ressorts dramatiques n'ont été plus fortement tendus, et si ce fatal dénoûment n'était pas gravé dans toutes les mémoires, l'anxiété de l'attente ne pourrait pas être surpassée. Les Décemvirs, sur le penchant de l'abîme, envisageaient avec effroi leur chute prochaine. Seul, Danton est impassible; l'andace, son arme favorite, ne l'abandonne pas. En apprenant que Séchelles se débat dans les convulsions de l'agonie, il renaît à l'espoir :

Amis, tout est sauvé, s'il ne peut plus nous nuire.

En révolution, les bruits les plus contradictoires se succèdent coup sur coup comme pour déjouer à plaisir la vigilance des partis. On apporte la nouvelle qu'une bande d'insurgés s'approchent, ayant Séchelles à leur tête. Que faire?

Danton n'hésite pas : il s'arme d'un poignard et menace Charlotte de lui percer le sein. Celle-ci, sans pâlir :

Frappe! qui te retient? Dans ton cœur forcené
Mon bras se plongerait s'il n'était enchaîné.

Un cliquetis d'armes, des cris tumultueux, annoncent le bataillon de Séchelles. Alors, dans la plénitude de l'enthousiasme, Charlotte s'écrie d'une voix qui résonne comme la trompette de l'archange précurseur des vengeances célestes :

Ils viennent! grâce au ciel! entends-tu leurs accents?
Mon âme s'est émue à leurs cris triomphants.
Traîtres, la liberté va briser votre trône;
Vos crimes vont finir; la mort vous environne.
. . . . . .
Le ciel étend son bras sur vos têtes impies;
Le ciel conduit leur marche: ils viennent, frémissez !

Au moment où ils envahissent la salle, Danton, brandissant un poignard sur Charlotte :

Tout son sang va couler. Perfides, avancez !

CHARLOTTE.

Sauvez la France.

Une lutte allait s'engager; déjà les soldats des deux camps se couchaient en joue. Séchelles les arrête d'un mot. Il promet d'importantes révélations. Danton, le poignard toujours levé sur Charlotte :

Tu mourras la première
S'il ose...

SÉCHELLES.

Ah! dieux! que vois-je?

CHARLOTTE.

Achève, ose parler.
Que t'importe ma mort?

On devine tout ce qu'il y a de poignant dans cette situation. Séchelles voudrait parler, mais le terrible couteau pa-

ralyse sa voix. Son silence, qui est le salut de la Montagne, le poison va l'éterniser. Tout à coup il s'affaisse sur lui-même, et sentant que sa vie s'échappe :

...Quel voile épais appesantit mes yeux !
Le sang autour de moi ruisselle!... Justes dieux!
Épargnez-moi du moins ce spectacle terrible.
De crimes, de fureurs quel assemblage horrible!
O mon pays! Et toi, digne objet... tes malheurs...
Les nôtres... C'en est fait! je succombe! je meurs!

DANTON (à part).

Nous l'emportons.

Les Décemvirs imaginent de représenter Séchelles comme un martyr de sa foi politique :

Peuple, ainsi, dans un jour,
Deux de tes défenseurs sont frappés sans retour.

Ce mensonge réussit pleinement. En vain Raffet oppose d'énergiques protestations, sa troupe l'abandonne; on l'enchaîne. Avant d'emporter sur l'échafaud le deuil de la liberté, Charlotte fait en ces termes ses adieux à la vie :

Ah! que j'expire enfin! Que le courroux des cieux
De votre horrible aspect ne souille plus mes yeux !
Barbares, vous régnez. La France malheureuse
Reçoit en frémissant votre chaîne honteuse.
Dieux! que d'atrocités vont déchirer son sein!
Je vois couler à flots le sang républicain.
De sourds gémissements, des pleurs, des cris funèbres
S'élèvent des débris de nos cités célèbres.
La flamme les dévore, et les forfaits des rois
Sont enfin surpassés pour la première fois.
Pour la vertu timide il n'est plus de refuge;
Les échafauds sont prêts, et le crime est son juge;
Le crime, sans pudeur, ose étouffer sa voix ;
Les bourreaux sont assis dans le temple des lois.
Oh! qui pourra compter tous les maux de la France?
Contre ses oppresseurs qui rompra le silence?
Des cadavres sanglants par milliers entassés!
Les cris par la terreur dans les cœurs repoussés!

Les brigands sans pitié, les haches toujours prêtes!
Les forfaits célébrés par d'exécrables fêtes!
O mon pays!... Malheur à tes tristes enfants
Qui pourront refuser d'encenser les tyrans!
Leur sacrilége audace, en frappant leurs victimes,
Ne descendra pas même à leur chercher des crimes.
Grâce au ciel, l'heure approche et mon supplice est prêt.
Pour qui meurt aujourd'hui la mort est un bienfait.

Telle est cette tragédie, conçue d'un premier jet, et que le couteau de la guillotine n'a pas permis à son auteur de revoir et de polir. Malgré ses imperfections, ou peut-être à cause de ses imperfections mêmes, on la lira. « Gardons-« nous d'en douter, » dit M. Georges Moreau-Chaslon, en terminant son éloquente préface, « il est encore des hommes « qui ont conservé précieusement le culte ancien pour le ta-« lent, pour le courage et pour le malheur; des hommes qui « ont voué une admiration profonde à Charlotte Corday et « aux Girondins, ces glorieux apôtres de 89 et de la liberté. »

M. Georges Moreau-Chaslon, que la noble passion des lettres a seule déterminé à livrer à la curiosité publique ces pages inédites d'un des acteurs de notre Révolution, a fait preuve d'un tact exquis en les dédiant à Ponsard. Il n'a fait en cela, du reste, qu'obéir aux traditions de sa famille, dont ces qualités précieuses, un illustre critique l'a dit, sont l'apanage. Oui, de toutes les couronnes que l'enthousiasme des spectateurs semait à profusion, il y a quinze ans, sur la scène de *Charlotte Corday*, aucune, à notre avis, ne vaut cette dédicace d'une œuvre posthume, qui constate hautement la nécessité, dans l'intérêt de l'art, de quitter l'ornière où se traînaient avec effort les pâles imitateurs de la tragédie du grand siècle. Cette couronne, tressée par le hasard, le vent capricieux de la popularité ne l'effeuillera pas, car on peut dire d'elle sans hyperbole : *Ære perennius*.

Ce rapprochement de deux tragédies, conçues et élaborées à plus d'un demi-siècle d'intervalle, avec cette particularité rare que la plus ancienne en date est la plus récente en

publicité, contient un enseignement littéraire profond. S'il suffisait, pour peindre une époque, d'en avoir été le contemporain, d'avoir connu et fréquenté les principaux personnages, d'y avoir joué soi-même un rôle important, d'avoir essuyé le choc terrible des événements, Salle, sans contredit, était l'homme le mieux préparé pour dessiner sur la scène la grande figure de Charlotte Corday. Il avait vécu de la vie tragique de 93. Danton, Robespierre, Marat, il les avait entendus, il les avait combattus à la tribune nationale, dans les clubs, dans les journaux. Il jouait plus qu'un rôle avec eux, il jouait sa tête. Eh bien! ce contact permanent, cette excitation incessante, qui auraient dû puissamment réagir sur Salle, ne lui ont inspiré que des esquisses lourdes et forcées, qu'un ton le plus souvent déclamatoire et faux. Quelques pensées fortes, quelques vers heureux épars çà et là, ne sauraient effacer la monotonie de l'ensemble. A l'exception de Charlotte, dont la physionomie est accusée avec une certaine vigueur, les caractères de ses personnages sont travestis à force d'exagération, et perdent, par là, tout le prestige de l'intérêt. Serait-ce que la fumée du champ de bataille l'empêcha de distinguer nettement les objets?

Pour n'avoir envisagé cette époque qu'avec les yeux de l'intelligence, en l'étudiant dans le silence du cabinet, M. Ponsard l'a décrite avec une fidélité qui, tour à tour, charme et effraye. C'est le privilége du véritable poëte, que les Romains, dans leur langue expressive, nommaient *vates*, et auquel ils attribuaient ainsi la divination du passé et de l'avenir. Il n'obéit pas, comme Salle, aux leçons vieillies d'un classicisme outré, et chez lui l'action n'est pas circonscrite dans la limite des vingt-quatre heures. Cette dérogation au précepte aristotélique est au profit du naturel et de la vraisemblance. On ne retrouve plus dans ses héros l'empreinte du moule usé de Voltaire, que tous les rimeurs de tragédies de la République et de l'Empire se sont passé religieusement de main en main, comme ces coureurs dont parle Lucrèce. Ils ont chacun leur physionomie propre.

Voyez plutôt cette pléiade des Girondins : Vergniaud qui, comme un ciel chargé d'orages, secoue sa torpeur pour éclater en foudres d'éloquence, madame Roland, cette grâce attique, qui veut avant tout préserver la République des turpitudes du forum ; Barbaroux et Louvet, dont la jeunesse est ouverte à tous les dévouements; Sieyès, politique à longue vue, qui, mieux écouté, eût sauvé la Gironde.

Dans le camp opposé, même respect de la vérité historique. M. Ponsard, et nous l'en félicitons, n'a pas voulu acheter un succès aux dépens de certains hommes que l'imagination populaire considère encore avec effroi comme les Atrides de notre Révolution. Il s'est montré juste vis-à-vis de Danton. Ce fougueux tribun était moins exclusif qu'on ne pense. Estimant peu ses coopérateurs, il tendit la main à la Gironde; elle le repoussa avec rudesse. L'âme aigrie, il combattit franchement et visière découverte ceux qui n'avaient pas voulu de son alliance : bien différent de Robespierre, qui, sous le manteau d'un philosophe du Portique, déclamait des idylles florianesques autour de la guillotine. Quant à Marat, si quelque chose peut ajouter à l'horreur qu'il inspire, c'est de voir l'immense ascendant que cette bête féroce exerçait sur les masses, dont elle était le prophète et l'idole.

M. Ponsard s'est bien gardé de donner à son héroïne cette vertu tout d'une pièce que l'on brise, mais qui ne plie pas. De tels types peuvent exciter l'admiration ; ils échappent à la pitié. Charlotte, à la virilité du caractère, joint les douces affections de la femme. S'il y a en elle l'énergique volonté de Brutus, Jean-Jacques Rousseau a versé dans son âme des trésors de sensibilité. Capable de tous les dévouements, compatissante à toutes les douleurs, la connaître, c'est l'aimer. Quelle pieuse tendresse pour ses proches! Elle est l'ange et la consolation du foyer domestique. Son cœur n'était point étranger à des sentiments plus vifs. Mieux que la jeune captive d'André Chénier, elle pouvait dire :

Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les Amours des baisers, les Muses des concerts.

Le bonheur par mille liens l'attachait à la vie. Elle préféra mourir. Va donc, intrépide enfant, puisqu'ainsi le veut ton destin ; cède à de généreuses mais cruelles illusions ; tu ne délivreras pas ton pays, et dût ta cendre, à peine refroidie, tressaillir d'épouvante dans le cercueil, tu n'auras fait qu'honorer la mémoire d'un monstre, qu'il fallait abandonner, dans sa caverne impure, à l'exécration de la postérité.

VICTOR DEVELAY,
de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

ANALECTA-BIBLION.

ÉNIGMES ET DÉCOUVERTES BIBLIOGRAPHIQUES, par P. L. Jacob, bibliophile; *Paris*, 1866; un volume in-12, 371 pages.

Nous sommes certains du bon accueil que tous les amis des livres feront à cette nouvelle publication d'un de nos plus infatigables et de nos plus fervents bibliographes. Il y a là une grande variété de sujets piquants, de questions neuves traitées avec une judicieuse critique ; trente-huit chapitres divers composent ces mélanges ; nous indiquerons au hasard les titres de quelques-uns d'entre eux : le *Véritable Auteur de quelques ouvrages* de Restif de la Bretonne (c'est Ginguené, connu plus tard par d'autres travaux sérieux); *les Romans de J. Potocki* (on se rappelle le bruit que firent en 1841 les révélations du *National*, au sujet d'un roman assez médiocre que la *Presse* donnait en feuilletons, comme

une œuvre inédite de Cagliostro, mais qui de fait avait déjà été imprimé en 1814; cet épisode est resté célèbre dans l'histoire anecdotique de la littérature contemporaine : le bibliophile Jacob porte la lumière dans ces obscurités, et il montre que de fait c'est Charles Nodier qui, cherchant encore sa voie comme conteur, écrivit les romans auxquels on attribua comme auteur un noble Polonais); *l'Abbé de Saint-Ussans et ses ouvrages* (cet abbé était un Tourangeau que les biographes et les bibliographes ont passé sous silence, et qui a écrit de fort jolis contes très-peu connus, mais qui ne donnent pas une excellente idée des mœurs de cet ecclésiastique, compatriote de Rabelais et de Grécourt); les *Premiers Mémoires de Samson* (publication faite en 1830, 2 vol. in-8°, qui passa inaperçue, malgré son importance historique et littéraire); *les Manuscrits de Stanislas de l'Aulnaye* (ils paraissent définitivement perdus et détruits, et c'est regrettable, car ce très-savant et bizarre philologue avait réuni une masse importante de matériaux sur des sujets fort curieux).

Le *Plan d'une édition des opuscules d'Al.-Ant. Barbier* est une heureuse idée qui, nous l'espérons bien, se réalisera un jour. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes*, de ce livre qui est presque un chef-d'œuvre de critique et d'érudition, qui est connu partout et cité sans cesse, a éparpillé dans de volumineux recueils, que personne ne prend la peine de parcourir, des notices pleines de faits curieux ; il s'agirait de détacher ces morceaux noyés dans le *Mercure de France*, dans la *Clef du cabinet des souverains*, dans le *Magasin encyclopédique*, enfouis dans des *Annuaires*, dans des journaux quotidiens morts depuis plus d'un demi-siècle. On formerait ainsi un volume tout neuf et des plus curieux. Le bibliophile donne l'énumération de ces notices, de ces articles ; il accroît ainsi le désir que nous éprouvons tous de pouvoir les consulter. C'est un vœu que le digne fils de Barbier, que l'habile conservateur de la bibliothèque du Louvre entendra sans doute ; n'oublions point qu'il a promis une troi-

sième édition, revue et augmentée, du *Dictionnaire des anonymes;* on l'attend avec une juste impatience; elle sera un immense service rendu aux hommes d'étude.

Le bibliophile Jacob avait donné à divers recueils des notices sur divers ouvrages curieux; il en a écrit quelques-unes qui ont été jointes à des réimpressions tirées à petit nombre de certains livrets plus ou moins singuliers. Réunir ces pages dispersées et parfois difficiles à retrouver, les placer sous les yeux des amateurs, qui sont bien sûrs d'y puiser des renseignements intéressants, c'est un vrai service rendu à la science des livres. Indiquons, parmi ces notices, celles qui concernent le *Banquet des Muses*, les *Délices de Verboquet*, la *Satyre Ménippée* de Thomas Sonnet, Cholières et ses ouvrages, Vasquin Philieuil et son poëme sur les *Échecs*, les *Vaux de Vire* d'Olivier Basselin, etc., etc. Toutes ces pages sont à la fois instructives et piquantes.

Le volume que nous signalons se termine par une *Correspondance littéraire*, par un choix de lettres sur divers sujets de philologie et de bibliographie; plusieurs d'entre elles sont signées l'*Ermite d'Auvillars*, pseudonyme sous lequel se cachait un ancien professeur, M. Bressolles aîné, mort plus que septuagénaire en décembre 1862; il possédait l'instruction la plus étendue, mais, à l'exception de quelques lettres enfouies dans des journaux de bibliologie, il n'a jamais rien publié.

Notre analyse, tout imparfaite qu'elle est, donne cependant une idée de ce volume des *Énigmes et découvertes bibliographiques;* tout ami des livres s'empressera de le placer dans ses armoires; il fait une digne suite aux *Dissertations bibliographiques* sorties de la même plume, et nous apprenons avec plaisir qu'on verra se succéder plus tard d'autres volumes du même genre. Les *Caprices*, les *Mélanges*, les *Notices bibliographiques*, paraîtront avec des dédicaces à des hommes connus sous les rapports les plus avantageux de quiconque a ouvert un livre; il suffit de nommer M. le baron de Korff, directeur de la bibliothèque

impériale à Saint-Pétersbourg; M. J.-Ch. Brunet, le vénérable auteur du célèbre *Manuel du libraire*, et M. Ambroise Firmin-Didot.

LES VINS A LA MODE ET LES CABARETS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, par Albert de la Fizelière (*Petite Bibliothèque des curieux*) (1).

Ce petit volume de quatre-vingts pages est un appendice indispensable à la collection des chansonniers et des mémoires littéraires du dix-septième siècle. Notre collaborateur ne s'est point contenté de donner la liste exacte des cabarets fameux de 1580 à 1700, d'en indiquer la place et d'en nommer les principaux clients. Il n'a fait sur ce point que réunir en les complétant par ses recherches les renseignements déjà connus. La partie vraiment originale de son travail, ce qu'on lui devra, c'est l'histoire des crus célèbres, leurs vicissitudes, la date de leur saveur, leur généalogie. Nous savons d'où provenaient l'Arbois de Henri IV et l'Auvernus de Boileau; nous en connaissons l'essence et la vertu.

Nous savons qui a eu l'honneur de produire les premiers crus de la Champagne. Nous pouvons bénir le médecin Fagon comme le premier patron du vin de Beaune. Nous sommes fixés sur les rites et sur la composition de l'ordre des *Coteaux* et de l'ordre non moins illustre des *Cordons-bleus*. Et, qui mieux est, toutes ces choses et bien d'autres que nous apprenons, nous sommes sûrs de ne les oublier jamais, car les voici consignées dans un livre de quelques pages, facile à lire et digne d'être conservé sous le maroquin.

Ce petit volume inaugure une collection de livres anciens et modernes imprimés, — à petit nombre, cela va sans dire, — sur bon papier, dans le format elzévirien, avec les jolis caractères de Jouaust. Il a été déjà suivi du *Traité du célibat des Prestres* d'Urbain Grandier, édité par M. Luzar-

(1) René Pincebourde, éditeur, rue de Richelieu.

che, le bibliophile tourangeau, et des *Camées parisiens* de M. Théodore de Banville, un des bijoux de la prose contemporaine.

Le traité de M. Albert de la Fizelière est orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte par M. Maxime Lalanne, et représentant le cabaret du Dauphin d'après une ancienne estampe. CH. ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Voici quelles ont été, à l'occasion de la fête du 15 août, les nominations et les promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur qui intéressent plus particulièrement le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire :*

Au grade de *grand officier :* M. Charles Giraud, ancien ministre, membre de l'Institut, bibliophile, et récemment éditeur de la meilleure édition des *OEuvres de Saint-Évremont*. (*Commandeur* du 27 avril 1847.)

Officiers : M. Pierre Clément, bibliothécaire et archiviste au ministère des finances. (*Chevalier* depuis 1849.)—M. Lacabane, directeur de l'École des Chartes, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale. (*Chevalier* depuis 1845.) — Le docteur Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine.

Chevaliers : M. Louis Breton, l'un des directeurs de la librairie Hachette et Cie.—Claude, bibliothécaire à la Bibliothèque impériale. — Cénac-Moncaut, auteur de plusieurs ouvrages d'archéologie et d'histoire. — Gilbert, homme de lettres, trois fois lauréat de l'Académie française. — Martial Bretin, bibliothécaire au palais du Louvre. — Paul Mantz, homme de lettres. — Monselet, homme de lettres.

DU STYLE TOPOGRAPHIQUE

FRAGMENT.

Diderot nous donne quelque part un des plus rares secrets de son talent, dans cette spirituelle définition de l'auteur qui raconte et qui décrit : « Celui-ci est « assis au coin de votre âtre ; il a pour objet la vérité « rigoureuse; il veut être cru, il veut intéresser, « toucher, entraîner, émouvoir, faire frissonner la « peau et couler les larmes : effet qu'on n'obtient « point sans éloquence et sans poésie. Mais l'élo- « quence est une sorte de mensonge, et rien de plus « contraire à l'illusion que la poésie. L'une et l'autre « exagèrent, surfont, amplifient, inspirent la méfiance. « Comment s'y prendra-t-il pour vous tromper ? Le « voici. Il parsèmera son récit de petites circonstances « si liées à la chose, de traits si simples, si naturels, « et toutefois si difficiles à imaginer, que vous serez « forcé de vous dire en vous-mêmes : Ma foi! cela est « vrai ; on n'invente pas ces choses-là. C'est ainsi qu'il « sauvera l'exagération de l'éloquence et de la poésie, « que la vérité de la nature couvrira le prestige de « l'art, et qu'il satisfera à deux conditions qui sem- « blent contradictoires, d'être en même temps histo- « rien et poëte, véridique et menteur. Un exemple, « emprunté d'un autre art, rendra peut-être plus sen- « sible ce que je veux dire. Un peintre exécute sur la « toile une tête ; toutes les formes en sont fortes, « grandes et régulières ; c'est l'ensemble le plus par-

« fait et le plus rare. J'éprouve, en le considérant, du « respect, de l'admiration, de l'effroi ; j'en cherche le « modèle dans la nature, et ne l'y trouve pas. En « comparaison, tout est faible, petit et mesquin. C'est « une tête idéale, je le sens, je me le dis... Mais que « l'artiste me fasse apercevoir au front de cette tête « une cicatrice légère, une verrue à l'une de ses « tempes, une coupure imperceptible à la lèvre in- « férieure, et d'idéale qu'elle était, à l'instant la tête « devient un portrait; une marque de petite-vérole au « coin de l'œil ou à côté du nez, et ce visage de femme « n'est plus celui de Vénus : c'est le portrait de quel- « qu'une de mes voisines. Je dirai donc à mes conteurs « historiques : Vos figures sont belles, si vous voulez; « mais il manque la verrue à la tempe, la couture à la « lèvre, la marque de petite vérole à côté du nez, qui « les rendraient vraies; et, comme disait mon ami Cail- « leau : Un peu de poussière sur mes souliers, et je ne « sors pas de ma loge; je reviens de la campagne. »

Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet
Primo ne medium, medio ne discrepet imum. HORAT.

Il n'est personne qui ne se rappelle ici avec quelle adresse Rousseau a tiré parti de cet artifice, dans la belle lettre de Saint-Preux sur le portrait de Julie. Je remarquerai, en passant, que ce trait est le plus naturel de l'*Héloïse*, où il y en a si peu qui méritent le même éloge.

Ce qui est vrai pour la physionomie de l'homme ne l'est pas moins pour les aspects de la nature, pour ce style mixte entre la poésie et l'histoire, que j'ai appelé le *style topographique*. Représenter des êtres réels et perceptibles aux sens, dans je ne sais quelle vague

idéalité, et les revêtir, pour tous frais de ressemblance, du vernis d'une prétendue *éloquence* et d'une prétendue *poésie*, c'est ne pas savoir écrire.

Tout en conservant à dessein ces expressions de Diderot, je serai plus sévère que lui sur leur application. Je ne crois pas, comme lui, que l'éloquence soit une sorte de mensonge. Je ne crois pas, comme lui, que rien ne soit plus contraire à l'illusion que la poésie. Je crois que la vérité est essentiellement éloquente; je crois que la poésie est d'autant plus favorable à l'illusion, qu'elle est plus naïve et plus près de la vérité ; je crois même que, sans vérité, il n'y a ni poésie ni éloquence. C'est que ce qu'on appelait la poésie et le style descriptif, à la fin du dix-huitième siècle, est la honte de la littérature. Il fallait toute la pauvreté de sentiment qui caractérise cette époque, pour dégrader la nature à ce point. On croirait que ces gens-là n'avaient vu les fleurs que dans l'étalage des marchandes de mode, et qu'ils n'avaient respiré leurs émanations que chez les parfumeurs. Leur herbe est si polie, si soyeuse et si lustrée, qu'on n'ose pas marcher dessus.

Malheur à vous, si le défaut d'argent ou la goutte sciatique vous retient chez vous dans cette saison de renouvellement, où la nature éveillée rit de toutes parts aux curieuses excursions des voyageurs, et si vous n'avez pour la visiter, dans vos promenades imaginaires, que le journal maniéré de quelque *cicerone* lourdement empathique ou gauchement coquet, chargé de rhétorique et de suffisance! De quel oripeau il va vous la vêtir! De quel vermillon il va vous l'enluminer! Comme elle aura bonne grâce quand il se sera acquitté du soin de sa toilette, et qu'elle des-

cendra de son indicible majesté à la juste hauteur d'un boudoir de la Chaussée-d'Antin, ou d'un salon académique où l'on fait des lectures!

Ne craignez pas cependant les difficultés du voyage:

Ce sont petits chemins tout parsemés de roses.

On n'aurait eu garde de laisser une pierre sur votre route, et vous n'y serez jamais exposé à souiller le *blacking* resplendissant de vos escarpins de la fange noire du torrent. Tous les vallons sont Tempé, toutes les fontaines Castalie, tous les ombrages Tibur. Il n'y a pas un rocher qui n'ait été poli par le marbrier, pas un tronc d'arbre dont la hache n'ait abattu les nœuds et dont la dent du tour n'ait mordu les aspérités, pas une feuille qui n'atteste les caresses de la brosse, et qui ne brille de *flou*. Vous vous diriez transporté au milieu des paysages de satin de MM. tel et tel, qui croient aussi représenter la nature. Eh! non vraiment, ce n'est point la nature! Il s'en faut bien que la nature soit aussi jolie. La nature est négligée, irrégulière, inégale, échevelée, sans parure que sa beauté libre et sauvage. C'est un modèle qui défie tout l'art du moelleux Gérard Dow et du suave Miéris. Montrez-moi Rembrandt avec ses traits vigoureux, ses effets énergiques, avec ses larges lumières coupées d'ombres heurtées et profondes que le vulgaire prend pour des taches. Voilà le peintre de la nature véritable, de la nature telle qu'elle est. Nous laisserons volontiers l'autre aux bergers d'idylles.

Notre jeune littérature a supérieurement compris ces mystères. Elle avait à sa disposition cet écrin fée où tout le monde puise impunément depuis Hésiode, et aux dépens duquel tant d'émeraudes et tant de

rubis ont été éparpillés sur les pages de l'*Almanach des Muses;* et Dieu sait qu'elle est devenue aussi économe de tout cet attirail de bijouterie que si on l'achetait au carat. Sa poésie, à elle, consiste en grandes pensées, en sentiments passionnés, en images merveilleuses, et elle s'est avisée que tout cela s'exprimait avec de simples mots, comme les idées les plus vulgaires de la vie, et que les plus simples étaient toujours les meilleures, et que ce qu'il y a de plus poétique et de plus pittoresque au monde, c'est le vrai. Et toutes les âmes qui savent sentir sont de son avis.

Ces idées se sont présentées à mon esprit, comme je lisais dans la *Revue de Paris* une description de Saint-Étienne, ou plutôt comme je visitais cette ville de Saint-Étienne dans un numéro de la *Revue;* car je suis sûr maintenant d'avoir vu Saint-Étienne, d'avoir parcouru ses rues noires et retentissantes, à la lueur des forges et au bruit des marteaux, et d'avoir circulé à travers la foule occupée de ses robustes et laborieux citoyens. Il y a plus : je me suis promis de prendre la poste ces jours-ci pour retourner à Saint-Étienne et pour voir le pays de plus près encore ; car il y a quelque chose dans son activité tumultueuse, dans l'originalité de ses mœurs toutes spéciales, dans la physionomie caractérisée de ses honnêtes habitants, qui laisse un long souvenir à l'esprit et à l'âme. Voilà de la statistique comme il faut en faire, de la statistique animée, de la statistique qui se fait entendre de la pensée par tous les organes, et qui inspire d'autant plus de confiance, qu'on sent qu'elle ne doit rien aux combinaisons de la complaisance et aux hyperboles de la flatterie. Ce n'est pas l'amplification d'un louangeur de collége, qui trace servilement son sillon apologétique sous le

joug de quelques vanités exigeantes : c'est un tableau complet à la Rembrandt, avec ses lumières et ses ombres, avec ses masses pittoresques et ses repoussoirs; c'est le portrait dont parle Diderot, avec la cicatrice au front et la coupure à la lèvre; c'est la vérité tout entière et palpitante d'une saine et vigoureuse vie.

Ce que Diderot n'a pas remarqué, c'est que telle jolie femme qui posera pour son portrait, dans l'atelier de Paulin Guérin, ne manquera pas de dire, en minaudant, avant que la palette de l'artiste soit chargée : « Faites-moi grâce, je vous prie, Monsieur, de « cette petite coupure à la lèvre, de cette cicatrice au « front. Peignez-moi sans imperfection, comme la na- « ture m'a faite. »

Qui sait même si cette vanité maladroite d'une coquette ne gagnerait pas, au besoin, une nombreuse agrégation d'hommes sensés, et si, quelque jour, dans l'accès d'un caprice fantasque, telle ville ne se plaindra pas de reconnaître à la loupe, dans son portrait statistique, l'accident presque imperceptible qui complète si heureusement sa ressemblance? Une ville est essentiellement raisonnable; et cependant, si celle dont nous parlons avait une petite académie pour conseil et un petit journal classique pour avocat, en vérité, je ne répondrais de rien!.....

CH. NODIER.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE LIVRE DE MATHEOLUS.

Le *Livre de Matheolus* est un des monuments les plus curieux et les plus importants de notre ancienne littérature, et il y a lieu de s'étonner de ce qu'il ne soit pas plus connu. La rareté du livre peut seule expliquer, si elle ne le justifie pas, l'oubli injuste dans lequel il est tombé. On ne le trouve en effet indiqué dans aucune histoire moderne de la poésie française, bien que dans ces ouvrages il soit parlé avec plus ou moins de développements du roman de la Rose, du roman du Renart et des fabliaux. Nous croyons donc faire une chose utile en comblant cette lacune de l'histoire littéraire et en donnant quelques détails sur ce livre singulier et bizarre qui a eu l'honneur d'inspirer l'auteur des *Quinze Joyes de mariage*.

Ce poëme (car le *Livre de Matheolus* est écrit en vers) attaque le beau sexe avec une violence sans égale, comme l'avaient fait jadis les fabliaux et le cynique Jean de Meun. Aucune femme ne trouve grâce devant Matheolus, et toutes sans exception, s'il faut l'en croire, mènent une conduite scandaleuse et violent sans scrupule la sainteté du nœud conjugal.

Mais avant de parler du *Livre de Matheolus*, il nous paraît indispensable de consigner ici ce que l'on sait sur Matheolus et sur son traducteur Jean Le Fevre.

I. MATHEOLUS.

Matheolus a-t-il existé, ou est-ce un personnage imaginaire et de fantaisie? Telle est la première question que nous avons à élucider. Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, tome X, p. 129, parle ainsi du *Livre de Matheolus* : « On « ignore quel est l'auteur de la satire : elle porte le nom de « Matheolus, mais ce nom est supposé. » Et les biographes ont répété purement et simplement ce qu'avait avancé Goujet (voyez notamment la *Biographie Michaud*, t. XIV, p. 467; id. nouvelle édition, t. XIV, p. 74-75). Mais c'était là une erreur qu'a relevée le premier M. François Morand dans un article intitulé : *Matheolus et son traducteur Jehan Le Fevre*, article inséré dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1851, p. 375-398), et reparu à part, Boulogne-sur-Mer, 1851, in-8° de 26 pages. Matheolus a donc réellement existé, et les détails que nous allons donner sur ce personnage sont tirés de cette excellente notice.

Matheolus était né à Boulogne-sur-Mer. A l'époque de l'élection de Jacques à l'évêché de Thérouanne, il composa en vers latins un éloge du prélat, qui était comme lui originaire de Boulogne. C'était en 1287, comme le suppose M. Morand. Les relations du poëte avec l'évêque continuèrent jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en septembre 1301. Matheolus lui avait adressé pendant son épiscopat un écrit dont les manuscrits de Saint-Bertin ont fait mention en ces termes : « *Scripsit ad eumdem Jacobum, qui propter reve-* « *rentiam episcopalem de Boloniâ communiter appellatus est,* « *librum de infortunio suo per tractatum quadripartitum* « *quem in librariâ suâ decanus et capitulum Morinensis* « *ecclesiæ observant* (1). » Cet ouvrage n'est autre que l'original latin du *Livre de Matheolus*, et il paraît complétement perdu ; du moins, toutes les recherches faites pour le retrouver sont demeurées jusqu'à présent infructueuses.

(1) François Morand, *Matheolus et son traducteur Jehan Le Fevre*, Boulogne, 1851, p. 3-4.

Dans cet ouvrage, Matheolus faisait un triste tableau des malheurs qu'il avait éprouvés : il se plaignait de s'être marié, et surtout de s'être marié deux fois ; de là lui vint le surnom de *bigame*, sous lequel il est connu, surnom qu'il prit lui-même, ou plutôt que lui donnèrent ses ennemis. Ce livre, en vers latins, était divisé en quatre parties ; il en est de même dans la traduction faite par Jean Le Fevre, et ici il nous faut rectifier une légère erreur de M. Morand qui donne au Matheolus en français trois livres au lieu de quatre. Cette erreur n'appartient pas personnellement à M. Morand, car on la trouve dans Goujet, t. X, p. 131.

Matheolus fit part de ses infortunes conjugales à différents prélats et hauts personnages de son temps (voir le 4e livre de *Matheolus*). Il écrivit d'abord à l'évêque de Thérouanne, Jacques de Boulogne :

Premier se voult recommander
A l'evesque de Therouenne :
Ne sçay s'il y a R ou N,
Ne par quels lettres fu nommé,
Mais il estoit bien renommé
De courtoisie et de largesse,
De sens, d'onneur et de noblesse (1).

Il adressa aussi des épîtres aux archidiacres de Thérouanne, à l'archidiacre de Flandre (M. Morand le nomme Alexandre), à ceux de Boulogne et de Brabant, au doyen et aux écolâtres de l'église de Thérouanne, et au prévôt d'Aire, Guillaume de Licques. L'abbé Du Bois ; Jean de Ligny, official de Thérouanne, dont le poëte fait un magnifique éloge ; Arnoul de Beauvoisis, doyen de Saint-Fremin de Montreuil (nommé Ernoul de Braman par M. Morand) ; Nicaise de Faucomberge ; l'abbé du monastère du Mont-Saint-Jean, dont le nom n'est pas indiqué, et maître Jacques d'Estaples, reçurent également des lettres de Matheolus, et toutes ces lettres faisaient allusion à son malheureux sort.

(1) *Livre de Matheolus*, liv. IV, v. 50-56 (voir l'édition publiée à Bruxelles, imprimerie de A. Mertens et fils, 1864, in-12).

Avant d'entrer dans les liens du mariage, Matheolus avait été clerc. Une fois marié, il regrette sa franchise première et les droits de *clergie*, mais il est trop tard, hélas! Il ne paraît pas qu'il ait été malheureux avec sa première femme, car on ne trouve rien à cet égard dans le poëme. Il en fut autrement lorsqu'il contracta un second mariage avec Perrette: Perrette était veuve; alors commencèrent pour le pauvre Matheolus des tourments inouïs et des maux de toute sorte :

Or ay prins vefve en mariage
Que (1) contre moy froncist et grouce,
A toutes heures me courrouce,
A chascun mot chetif me nomme,
Par elle suis fait chetif homme.
Certes trop est maulvaise beste :
Je la crains plus que la tempeste (2)...

Il ne voit de remède que dans la mort; il l'appelle à son aide, et la prie de terminer son supplice :

O bigamie, ô bigamie,
Trop es contre moy arramie!
Tu me fais tes tourmens sentir,
Dont je suis tard au repentir.
Mort, viens tost à moy sans attendre,
Contre toi ne me vueil defendre.
Viens à moy, viens, mort tenebreuse.
. . . . . .
Mort, viens tantost pour moy presser,
Tant que ma douleur puist cesser.
Je meurs et si ne puis mourir,
Ne riens ne me peut secourir;
Je n'en puis mais se je lamente :
En toute heure suis en tormente (3).

J'aurais mieux fait de me noyer, dit-il plus loin, au lieu d'é-

(1) Pour *qui*.
(2) *Livre de Matheolus*, Ier livr., v. 156-162.
(3) Ier livr., v. 539-554.

pouser cette femme, qui ne me laisse aucun moment de repos :

J'ay puis ouy mainte reprouche,
Mainte riote et mainte noyse :
Mieux me vaulsist noyer en Oise (1).

Et pourtant cette femme, qui déplaît tant à notre poëte, avait été pleine de charmes et ravissante ! Lorsqu'il vit Perrette dans tout l'éclat de sa beauté, il ne put résister plus longtemps à ses transports, il sentit l'amour pénétrer tout à coup dans sa poitrine : vaincu par les attraits de la jeune veuve, il tomba à ses pieds et lui fit hommage de son cœur. Voyez de quels traits Matheolus la dépeint peu de temps avant ce funeste mariage : c'est un des morceaux les plus gracieux du poëme :

Je fus baisié et accollé
Et fus estraint et affollé
Par doulx regars, par beau langaige,
Tan que je mis mon cœur en gaige,
En remirant la pourtraiture
D'un des plus beaux vouls (2) de nature
Que je scéusse en tout le monde.
Avoit la chevelure blonde,
Resplendissant, bien atournée,
. . . . . .
Le front remply, nect et poly,
Doulx visaige, gay et joly,
Et les beaulx yeux doux et rians,
Amoureusement guerrians ;
Le nez bien faict et la bouchette
Vermeille, riant et doulcette,
Souëf flerant, et par dedens
Très bien ordonnée de dens ;
Bien assis et plus blanc d'ivire
Le beau mentonnet pour déduire,
Les oreilles et les buffettes
Bien coulourées et bien faittes.
. . . . . .
Le col blanc, rondet par derriere
Les espaulles et la maniere

(1) Ier liv., v. 646-648.
(2) De *vultus*, visage.

Des bras soupples pour accoller,
Plus beaux qu'on ne pourroit doler;
Les mains blanches, les doys traitis,
Les costés longs, le corps faitis,
Et la façon de sa poitrine
Parée de double tetine
Rondette, poignant à eslite,
Ne trop grande ne trop petite;
. . . . . .
Les pieds beaulx et la jambe droicte,
Et tout ce qui dehors paroist
De si grant beauté la paroit
Qu'il n'y avoit nulle defaulte.
. . . . . .
Se dehors est belle sans lobe,
La beaulté de dessoubs la robe
Doibt bien estre considerée (1).
. . . . . .

Ici le poëte chante les appas secrets de son amante avec une licence telle que nous sommes contraint de nous arrêter dans notre citation.

Une fois marié, Matheolus vit sa femme d'un autre œil. Cette beauté splendide, il la dédaigna après qu'il s'en fut rassasié. L'âge vint, les attraits disparurent, et le caractère difficile et acariâtre de Perrette resta seul. Citons quelques vers dans lesquels le poëte chante la palinodie et fait un affreux portrait de la laideur de sa femme :

Las! or ai le cœur trop marry,
Car orendroit est tant ripeuse,
Corbée, bossue et tripeuse,
Deffigurée et contrefaite,
Que ce semble estre une contraite.
Rachel est Lia devenue,
Toute grise et toute chenue,
Rude, mal entendant et sourde;

(1) Liv. I, v. 571-615. Comparez ce passage avec le portrait d'une jeune fille que trace le même auteur dans sa traduction du *De vetulâ*, poëme faussement attribué à Ovide. (Voir l'édition Cocheris, 1861, pet. in-8, p. 129-135.)

En tous ses fais est vile et lourde :
Le pis a dur, et les mamelles
Qui tant soulloyent estre belles
Sont froncées, noires, soullies
Com bourses de bergier moullies;
Yeulx a rouges, larmeulx et caves,
La goutte au nez et toujours baves (1).

Matheolus devait être avancé en âge lorsqu'il écrivit son poëme latin. A la fin du premier livre, il nous apprend qu'il était sourd, à moitié aveugle et presque impotent. Ses cheveux étaient tombés et son corps couvert de meurtrissures faites par les ongles de sa femme. Ses sens ne le servaient plus ; c'était, en un mot, un homme qui n'avait plus aucun souffle de vie: mais il est permis de croire qu'il y a quelque peu d'exagération dans le tableau qu'il nous trace de ses infirmités :

Mes cinq sens sont mortiffiés :
Mes yeulx ne peuvent regarder,
Car grant langueur les fait tarder ;
Tant me griefve véoir à l'ueil
Com chauves souris au soleil.
Je ne puis à goust savourer,
Ne je ne puis riens odorer ;
Si ne puis taster de mes mains
Tant comme souloye, mais mains (2),
Et de mes oreilles n'oy goutte :
Ainsi se meurt ma vertu toute ;
Nature est en moy affoiblie,
Toutes ces choses y oublie (3).

On ne sait dans quel lieu Matheolus composa son poëme. Fut-ce à Boulogne ou dans la ville de Thérouanne ?. C'est là un point difficile à éclaircir. Toujours est-il qu'au moment où son livre fut terminé, il ne se trouvait pas dans cette ville. Or sus, dit-il,

(1) Liv. I, v. 674-688.
(2) Pour *moins*.
(3) Liv. I, v. 1540-1552.

Or sus, petit livre, va t'en
En la cité, plus n'y atten,
Tu yras sans ma compaignie
Et si n'en ay je pas envie (1).

Il adressa son livre à l'évêque de Thérouanne, Jacques de Boulogne, avec qui il avait conservé les relations les plus honorables, et depuis on n'entendit plus parler de lui. Il est probable qu'il mourut peu de temps après avoir achevé ce poëme, qui devait plus tard exciter tant de haine et des colères si violentes. M. Morand pense que Matheolus a pu vivre jusqu'en 1320, époque à laquelle il aurait eu soixante à soixante-dix ans d'âge; mais c'est là, comme il le remarque lui-même, une simple conjecture et une pure hypothèse. Dans le doute, nous devons donc nous abstenir de donner une date, même approximative, à la mort du poëte.

Nous terminons ce paragraphe en disant qu'outre le nom de Matheolus, sous lequel ce poëte est le plus connu, il est encore désigné par différents auteurs sous ceux de *Mahieu*, *Mathieu*, *Matheolet* et *Mathiolet*.

Occupons-nous maintenant de Jean le Fevre, le traducteur du poëte latin.

II. JEAN LE FEVRE.

Le traducteur ou plutôt l'imitateur du *Livre de Matheolus* se nommait Jean Le Fevre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans ces vers :

Et moy qui suis de Ressons nés
Piteusement arraisonnés
Et suis appellé Jean Le Fevre (2).

Mais quel est ce Jean Le Fevre? Il y a eu en effet plusieurs écrivains de ce nom qui ont vécu dans le XIVe siècle et au commencement du XVe. M. Hippolyte Cocheris, dans son

(1) Liv. I, v. 85-88.
(2) Liv. IV, v. 205-207. L'imprimé porte : *de raison nés*, mais nous

introduction au poëme intitulé : *la Vieille ou les Dernières Amours d'Ovide* (p. xxx-xxxi), indique les deux suivants : 1° Jean Lefebvre, évêque de Chartres et chancelier de Louis d'Anjou, roi de Sicile, auteur d'un journal de 1381 à 1388 et des *Grandes Histoires du Hainaut*, conservés tous deux au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale ; 2° Jean Lefebvre, qui a laissé des leçons sur les Institutes datées de 1410. La *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, édition de Rigoley de Juvigny, cite de son côté un Jean Le Fevre, auquel elle consacre ces quelques lignes (t. II, p. 412) : « Jean Le Fevre, avocat en la Cour de Par-« lement à Paris et rapporteur référendaire de la Chancellerie « de France, du temps que le Roy Charles Quint régnoit, « a escrit un traité en rime intitulé : *le Respit de la mort*, « avec annotations et autorités latines en marge, imprimé à « Paris, in-8, l'an 1523 (1). »

Goujet (*Bibliothèque françoise*, t. X, p. 129) dit qu'un manuscrit du livre de Matheolus se trouvait dans la bibliothèque du président Bouhier, et, selon le docte abbé, ce manuscrit *étoit à peu près du temps de Charles V, roi de France*. Il ajoute : « On lit dans ce manuscrit que cette « satire a été *translatée par Jean Le Fevre de Themanne* « *du latin de maistre Mahieu qui le lui avoit envoyé à cet* « *effet*. » Ce même manuscrit passa depuis dans le cabinet du marquis de Bourbonne. Une note du catalogue La Vallière, première partie, 1783, 3 vol. in-8, reproduit à peu de chose près ce qu'avait avancé Goujet. Cette note est du savant Van Praet, qui a rédigé la partie des manuscrits de cette admirable bibliothèque.

« N° 2774. *Satire contre le mariage; apologie du ma-* « *riage*, in-folio, veau fauve doré sur tranche. Manuscrit sur « vélin du XVe siècle, contenant 109 feuillets. Il est écrit « en ancienne bâtarde sur deux colonnes. Il est décoré de

pensons qu'il faut lire : *Ressons*, lieu de naissance de Jean Le Fevre, ainsi que nous l'établirons plus loin.

(1) Cette date de 1523 est erronée, il faut lire 1533.

« tourneures peintes en or et en couleur et des armes « d'Urfé. Le premier de ces traités est connu sous le titre de: « *Livre de Matheolus*... Un manuscrit de feu M. le marquis « de Bourbonne apprend que cette satire contre le mariage « a été *translatée par Jean Le Fevre de Thremanne* (il faut « lire sans doute de *Therouanne*, dit Van Praet) *du latin* « *de Me Mahieu* qui la lui avait envoyée... Le second traité « contenu dans ce manuscrit a été imprimé sous le titre de: « *Rebours de Matheolus*. Jean Le Fevre y prend la défense « des femmes contre le premier traité, qu'il s'excuse d'avoir « publié en disant qu'il n'a fait que le traduire (1). » Van Praet est, croyons-nous, le premier qui ait avancé d'une manière positive que Jean Le Fevre était né à Thérouanne, et son opinion a été suivie par M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, et par les biographies Michaud et Didot. Mais cette opinion, quelque respectable qu'elle soit, n'a pas été admise par M. Morand, et c'est, pensons-nous, avec grande raison.

La ville de Thérouanne étant écartée comme lieu de naissance de Jean Le Fevre, il nous reste à indiquer le nom du pays qui l'a vu naître. Il était né, ainsi que lui-même nous l'apprend (*voir* plus haut), à Ressons sur-Matz, près Compiègne, en Picardie. Ce n'est pas seulement dans le *Livre de Matheolus* qu'il nous fait part de cette intéressante particularité, nous la retrouvons également dans d'autres ouvrages du poëte.

Jehan Le Fevre de Ressons sur le Mas
Est arresté qu'il n'a voile ne mas
En une nef povrement abillée
Pour les tourmens gastée et exillée,
Par les vagues et forment debatus
En grant peril soufflés et abatus :
Souffrir l'estuet, rien n'y vault l'estriver,
Dieu doint qu'il puist à bon port arriver (2) !

Nous lisons dans le Préambule de la *Vieille* (édition Cocheris, p. 3) :

(1) Catal. La Vallière, Paris, De Bure, 1783, t. II, p. 255-256.

(2) Dans le *Theodolet*, manuscrit de la Biblioth. impér., n. 7068³. Voy. Paulin Paris, *les Manuscrits de la Biblioth. du roi*, t. V, p. 12.

« ... Je, Jehan Le Fevre qui ne sçay forgier, né en Ressons « sur le Mas vers Compiegne, procureur en Parlement du « Roy nostre Sire, confiant en l'aide du Saint Esprit, me « suis entremis de translater et rimer en françois cest livre « du Poete sage qui est intitulé Ovide *De vetulâ*, non mie « par presumpcion, mais sous la correpcion de tous ceulx « qui de leur bonne voulenté y sçauroient amender et corri- « gier. Si prie qu'il ne desplaise à aucun, car je le fais « plus pour l'esbattement de mes seigneurs et de ceulx qui « aiment science que pour convoitise de don ne remunera- « tion d'aucun. »

Il nous paraît donc bien prouvé que Jean Le Fevre était né à Ressons en Picardie et non à Thérouanne. Ce qui confirme encore plus, s'il est possible, cette attribution, ce sont les variantes picardes du *Livre de Matheolus* qu'on trouve dans les manuscrits, et notamment dans le manuscrit 12479 franç. (ancien 328 du supplément français).

On a peu de détails sur la vie de Jean Le Fevre. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait sous le règne de Charles V, dit le Sage. Il fut successivement avocat au Parlement de Paris, procureur du Roi au même Parlement et rapporteur référendaire de la Chancellerie de France. Cette qualification de Procureur du Roi au Parlement ne se trouve que dans le Préambule de la traduction du poëme latin *De vetulâ*, et M. Cocheris commet, à notre avis, une méprise en donnant à Jean Le Fevre le simple titre de Procureur. Qu'on veuille bien relire le passage de Jean Le Fevre, et l'on verra qu'il ne s'agit pas là d'une profession semblable à celle qu'exerce l'*avoué* actuel, mais d'une fonction analogue à celle que remplit de nos jours le ministère public dans les cours et tribunaux.

M. Morand fait naître Jean Le Fevre dans les premières années du quatorzième siècle, et pense qu'il entreprit sa traduction de Matheolus en 1350 au plus tôt. Cette date de 1350 n'est évidemment qu'une date approximative, mais elle nous paraît assez plausible. En 1376 il écrit un poëme inti-

tulé : *le Respit de la mort* (1). Il était déjà fort avancé en âge et attaqué d'une maladie dont il croyait mourir :

Pour venir à m'entencion,
Je feis nagueres mencion
Pour le mal dont je me douloye,
Comment respit avoir vouloye,
Afin que je n'allasse mye
Le chemin de l'epidemye
L'an mil trois cens soixante et seze,
Charles le Quint regnant l'an treze
De son regne très héureux.
Si comme j'estoie paoureux
Et doubtant de la mort premiere
Qu'estaindre vouloit ma lumière,
Et me bouter hors de ce monde
Où nul tant ait d'avoir n'abonde,
Voulonté me print d'essayer
Se je pourroye delayer
Que je n'allasse par delà :
Envis meurt qui apris ne l'a.
Ainsi malade[s] et enferme
Mon encre destrampay de lerme,
Puis escris de main langoreuse
Une epistre très douloureuse (2).

A la fin du poëme on lit :

Je suis nommé Jehan Le Fevre :
Maint boire a touché à ma levre.
Qui soubs votre correction
Ay fait par bonne intention
Ce dit qui guaire ne peult nuyre :
A bien le vueille Dieu conduyre (3) !

Lorsque Jean Le Fevre entreprit la traduction de l'ouvrage de Matheolus, ce dernier n'existait plus, ainsi que nous l'apprend le poëte français dans son prologue (4). Il ne devait

(1) Voyez dans Goujet une bonne analyse de ce poëme, t. IX, p. 104-112.

(2) *Le Respit de la mort*, Paris, Ant. Verard, 1506, in-4 goth., feuillet 2 verso.

(3) *Idem.*, à l'avant-dernier feuillet.

(4) *Maistre Mathieu dont Dieu ait l'ame* (*Livr. de Math.*, livr. I, v. 61).

pas être plus heureux en ménage que ne l'avait été Matheolus. Comme Matheolus, il appelle la mort à son aide; il trouve que son supplice est trop long (car il y a vingt ans qu'il est marié) et ne voit aucun remède à ses cruelles souffrances :

Je suis tempesté en couraige,
Et si suis tourmenté d'oraige
A bon droit, car trop variay
Le jour que je me mariay.
Si avois je dès lors véus
Plusieurs volumes et léus,
Tant versifiés comme en prose,
Mesme le roman de la Rose
Qui dit en cueillant la soulcie
Ou chapitre de jalousie :
Nul n'est qui marié se sente
S'il n'est fol, qui ne s'en repente.
Il dit voir, mais ne m'en souvint
Depuis dix neuf ans ou [bien] vingt.
Pour ce languis en grant misere;
Mieux me vaulsist dedans l'Isere
Ou dedans Seine estre noyés :
Je feis comme fol, devoyés (1).

Malgré les nombreux emplois qu'il remplit pendant sa vie, jamais Jean Le Fevre ne vit la fortune lui sourire. Il se plaint de sa pauvreté dans la plupart de ses ouvrages :

Se Dieu me doint d'argent esclipse (2),

dit-il au commencement du *Matheolus*. Dans sa traduction de *Théodule* et dans la *Vetula*, il déplore également son malheureux sort (voyez plus haut ces deux passages).

Rien ne prouve que Matheolus ait connu Jean Le Fevre et encore moins qu'il lui ait remis le manuscrit de son ouvrage. Il est vrai qu'une leçon manuscrite du poëme porte :

A nous son escrit envoya,
A Therouenne l'envoya.

(1) Livr. I, v. 17-34.
(2) *Id.*, v. 47.

Mais dans l'ouvrage imprimé on remarque cette variante :

Et son descript que rymes a
A Therouenne l'envoya,
En un beau livre le fist mettre
Et bien escript en bonne lettre (1).

Et cette variante est préférable non-seulement pour le sens, mais aussi pour la rime. Le poëte n'aurait certainement pas employé deux fois le même mot pour rimer à chacun de ses vers : il soignait trop sa poésie pour faire cette faute. De plus, Jean Le Fevre, dans un autre passage de sa traduction, dit ne pas se rappeler le nom de l'évêque Jacques de Boulogne, le protecteur de Matheolus :

Ne sçay s'il y a R ou N,
Ne par quels lettres fu nommé (2).

Aurait-il ignoré le nom de cet évêque s'il eût été lié avec le poëte latin? Assurément non. Nous pensons donc qu'il faut rejeter l'assertion de Van Praet, qui seul soutient cette opinion (voir le Cat. La Vallière, 1783, t. II, p. 256); c'est l'avis de M. Morand, et c'est aussi le nôtre.

La traduction de l'œuvre de Matheolus faite par Jean Le Fevre eut un grand succès, et le méritait certes, mais elle eut le tort de faire dédaigner l'original latin. Une fois traduit, le livre de Matheolus fut abandonné des copistes et des scribes, qui préféraient transcrire le texte français, comme étant accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Ce fut là certainement une cause de perte et de danger pour le livre original. La prise de Thérouanne par les troupes de l'empereur Charles-Quint, en 1553, et la destruction qui en fut la suite, durent faire disparaître complétement le manuscrit écrit de la main de Matheolus qui se trouvait dans la bibliothèque du chapitre de cette ville. Aussi ne doit-on pas trop s'étonner de la perte du texte latin.

(1) Livr. I, v. 69-72.
(2) Livr. IV, v. 52-53.

Jean Le Fevre a écrit de nombreux ouvrages, dont voici la liste :

1° *Le Livre de Matheolus*. 2° *Le Rebours de Matheolus*.

Nous indiquerons plus loin les diverses éditions de ces deux poëmes.

M. Morand (p. 19 de sa notice) n'attribue pas le *Rebours* à Jean Le Fevre, et voici le motif qui lui fait croire que ce livre n'a pu être écrit par notre poëte. Le *Rebours* aurait, dit-on, été publié par l'auteur pour faire amende honorable aux dames qu'avait scandalisées la traduction du livre de Matheolus. Or, à prendre le déchaînement de la critique pour ce qu'il a réellement été, c'est-à-dire une guerre de poëtes et de gens d'esprit, on ne voit pas que personne l'ait entreprise avant Christine de Pisan. « On ne cite au moins « ni un ouvrage ni un auteur qui l'ait précédée dans la lice, « et le livre dans lequel elle s'attaqua à Matheolus, la *Cité* « *des dames*, ne fut composé par elle qu'en l'an 1403 au plus « tôt. Jehan Le Fevre avait alors certainement cessé de « vivre, et l'on ne saurait prouver plus sûrement que le « *Rebours* n'est pas de lui. L'abbé Goujet a d'ailleurs re- « marqué que le style en est plus facile et beaucoup moins « gothique que celui de la traduction de Matheolus. Il ap- « partiendrait donc à la phalange des adversaires réels de « la cause que Matheolus et Le Fevre ont plaidée en partici- « pation contre le mariage, qui les avait associés à un malheur « commun entre eux, et la mémoire de Jehan Le Fevre n'a « plus à se défendre aujourd'hui d'avoir rompu l'alliance en « reniant l'ouvrage qui est demeuré son principal titre litté- « raire aux yeux de la postérité. »

Nous ne pouvons admettre ce raisonnement de M. Morand. Il suffit de lire le *Rebours* pour être entièrement convaincu qu'il a été écrit par le traducteur même de Matheolus. Dans ce livre, en effet, il s'excuse d'avoir traduit l'ouvrage de Matheolus et demande pardon aux dames :

Mes dames, je requiers mercy.

. . . . . .

Se j'ay mesdit par mon oultrage,
Je puis bien dire sans flatter
Que je n'ay fait que translater
Ce que j'ay en latin trouvé :
Assez pourra estre esprouvé
Au livre de Matheolulle.
Il me semble que femelle nulle
Ne personne qui soit en vie
Ne doit sur moy avoir envie
Se d'en parler je m'y suis mis.
Je supply qu'il me soit remis
Et pardonné...
Car je suis tout prest que je face
Un livre pour moy excuser :
Ne le me veuillez refuser (1).

Ajoutons que le *Rebours* contient un assez grand nombre de vers copiés textuellement du *Livre de Matheolus*.

Quant à l'argument tiré de ce que Christine de Pisan n'a écrit son livre de la *Cité des dames* qu'en 1403, il ne prouve nullement que Jean Le Fevre ne puisse être l'auteur du *Rebours*. Christine a attaqué le *Livre de Matheolus* parce qu'il disait du mal des femmes. En prenant la défense du sexe dont elle faisait partie, Christine, femme et poëte, était dans son rôle, et elle a dû ne tenir aucun compte de l'amende honorable faite par le poëte; car, malgré ses rétractations et le poëme nouveau qu'il mettait au jour, le *Livre de Matheolus* n'en subsistait pas moins comme le réquisitoire le plus violent et le plus hardi qu'on eût jamais écrit contre les dames.

3° *La Vieille, ou lès Dernières Amours d'Ovide, poëme français du XIVe siècle, traduit du latin de Richard de Fournival par Jean Le Fevre* (publié par M. Hippolyte Cocheris). Paris, Aug. Aubry, 1861, petit in-8.

4° *Le Respit de la mort nouvellement imprimé à Paris,*

(1) Voyez *le Rebours de Matheolus*, Paris, Michel Le Noir, 1517, in-4 goth. (feuillet 3 recto et verso de la réimpression fac-simile donnée en 1846).

sans date; in-4, goth. de 58 feuillets non chiffrés, sous la signature A-Kij. Au verso du dernier feuillet on lit : « *Cy* « *fine le Respit de mort nouvellement imprimé à Paris par* « *Anthoine Verard marchant libraire demorant à l'ymage* « *Sainct Jehan l'evangeliste devant la rue Neufve Nostre* « *dame ou au premier pylier devant la chapelle où l'on* « *chante la messe de Messeigneurs les Presidents l'an mil* « *cinq cens et six, le second jour de mars.* » Il y a une autre édition, également de Paris, 1533; pet. in-8, goth. de 68 feuillets non chiffrés, titre rouge et noir (voir Brunet, *Manuel du libraire*, nouvelle édition, t. III, colonne 922).

5° *Proverbes de Caton*, traduits en vers. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, n. 7068[3] et 7301. Voyez Paulin Paris, *les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. V, p. 10-11, et t. VII, p. 384.

6° *Distiques moraux de Théodule*, traduits en vers. Manuscrit de la Bibliothèque impériale, n. 7068[8]. (P. Paris, ouvrage cité, t. V, p. 11-12.)

7° *Hymnes de la liturgie chrestienne.* Manuscrit de la Bibliothèque impériale, n. 7295[55]. M. Paulin Paris, t. VII, p. 354, attribue à J. Le Fevre la traduction en vers de ces hymnes, qui ne sont pas signées, en s'appuyant sur le mot *forgier* employé par le traducteur, et qui lui paraît être un jeu de mots sur son nom. M. Morand n'approuve pas cette attribution, qui ne lui semble nullement fondée, et nous sommes de son avis.

8° Deux ballades, non signées, qui se trouvent dans le manuscrit 6989 de la Bibliothèque impériale (Cocheris, Introduction à la *Vieille*, page XXXVI). M. Morand indique une *seule* ballade et dit qu'elle est *signée*, mais il ne croit pas qu'elle soit de notre poëte.

III. ATTAQUES CONTRE LE LIVRE DE MATHEOLUS.

Les attaques grossières et les injures contre les femmes que Matheolus avait insérées dans son poëme ne devaient

pas rester sans réponse. Dès que parut la traduction de Jean Le Fevre, ce fut un déchaînement général ; de toutes parts surgirent des écrivains jaloux de venger le beau sexe, si outrageusement calomnié. Matheolus à son tour fut rudement attaqué ainsi que son livre : heureusement pour lui, il n'entendit pas les insultes qu'on lui lançait à la face, car il était mort depuis plusieurs années. Une femme, Christine de Pisan, monta la première sur la brèche, et composa tout exprès la *Cité des dames* (1) pour réfuter l'œuvre audacieuse de Matheolus. Elle était un jour dans son étude, méditant et rêvant à ses travaux littéraires, lorsque, parmi quelques livres qu'on lui avait prêtés, elle en remarqua un qu'elle ne connaissait pas et qui était intitulé *Matheolus*. Mais laissons la parole à la savante Christine : « Adonques ouvert celluy « que je vey en l'intitulation qui se clamoit Matheolus, lors « en sousriant pour ce que oncques ne l'avoye veu et maintes « fois ouy dire avoye que entre les aultres livres, celluy par- « loit bien à la reverence des femmes, me pensay que en ma- « niere de soulas le visiteroye, mais regardé ne l'eut gueres « d'espace de temps que je fus appellée de la bonne mere « qui me porta pour prendre ma refection du souper, dont « l'heure estoit venue : adonc proposant le voir lendemain « le laissay à ceste heure. Le matin ensuyvant, rassise en « mon estude si que j'ay de coustume, ne obliay pas de « mettre à effect le vouloir qui m'estoit venu de visiter « icelluy livre de Matheolus. Adoncques le pris à lire et pro- « ceday un pou avant, mais comme la matière me sembla « moult plaisant à gens qui ne [se] delettent qu'à mesdit, ne « aussi de nul prouffit à aucun edifice de vertu et de meurs, « veu encore les paroles deshonnestes de quoi il touche, en « visitant un pou çà et là et veue la fin, le laissay pour en- « tendre à plus haulte estude de plus grande utilité... (2). »

(1) *La Cité des dames* a été écrite en 1403 d'après le témoignage de Van Praet. (Voir catal. La Vallière, Paris, 1783, t. II, p. 256.)

(2) Christine de Pisan, *la Cité des dames* (ch. I de la première partie), manuscrit de la Biblioth. impér., n. 609 fr. (ancien 7091). M. Paulin

Martin Franc, dans le *Champion des dames*, long poëme en cinq livres et en strophes de huit vers de huit syllabes, ne garde pas à l'égard de Matheolus les mêmes ménagements que Christine. Voici ce qu'il en dit :

Et Jehan de Meun le vilain
Qui en parlant courtoisement
N'a pas resemblé maistre Alain (1)
Faillit et pecha grandement ;
Mathiolet semblablement
Qui n'a pas ensuyvi Michault (2)
A mal dict du sainct sacrement,
Mais de leurs jangles ne me chault (3).

Et plus loin :

Le bygame Mathiolet
Je ne sçay qui le taria,
Mais il fut bien nisse et follet
Se folement se maria :
N'à Jhesus ne à Maria
En doit il faire sa complainte,
Se la vieille s'apparia,
Dont il eust pris tristesse mainte.
Le coquart une vefve print
Non pour amour aulcunement,
Faulce avarice le surprint,
Il est à croire fermement ;
Et puis comme par vengement
Quant il se vit poure et chetif,

Paris dit à tort (*Manuscrits de la Biblioth. du roi*, t. V, p. 183) que la *Cité des dames* a été imprimée par Verard, en 1497 : il confond ce livre avec le *Trésor de la cité des dames*, qui seul a été imprimé. La *Cité des dames* est encore inédite. Voyez sur Christine de Pisan le livre de M. Raymond Thomassy : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*. Paris, 1838, in-8.

(1) Alain Chartier.

(2) Pierre Michault, auteur de la *Danse aux aveugles* et du *Doctrinal de court*. Voyez sur ce poëte Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. IX, p. 404-419, et Viollet-Le-Duc, *Bibliothèque poétique*, p. 21-22.

(3) Martin Franc, *le Champion des dames*, sans date, in-folio goth., livr. II, ch. xx.

Des femmes et du sacrement
Mesdit comme un paillard retif (1).

Il est encore plus maltraité dans *l'Amant entrant en la forest de Tristesse*, pièce datée de 1459 et insérée dans le *Jardin de plaisance* (2). Jean de Meun et Matheolus, prisonniers dans le *Chasteau d'amour*, sont traduits devant le tribunal à raison de leurs écrits calomnieux contre les femmes. *Noble Vouloir* soutient la plainte portée contre les accusés par le *Chef des dames :*

Tels meffaits sont irreparables,
Car par tout le pays de France
Leurs livres très deshonnorables
Ont esté faits sans demourance,
Dont les dames à toute outrance
Sont si-troublées orendroit
Qu'ils vivent en desesperance
Et meurent s'on ne leur fait droit.

Selon que renommée court,
Ils ont tant des femmes mesdit
Qu'on les doit pendre hault et court
Pour leur montrer qu'ils ont mal dict.
. . . . . .
Toi, desloyal Matheolus,
Indigne qu'on te nomme plus
Ne que dedans la terre couches,
Cœur vilain, la pire des bouches,
Des dames dist ton [fol] escrit (3)
Que pires sont que l'Antechrist,
Et en ce mauldit propos entre
Que si les mers deviennent encre (4),
Terres et champs et tout chemin
Fussent papier et parchemin,

(1) Martin Franc, *ibidem*, liv. II, ch. XXII.

(2) Voir l'édition du *Jardin de plaisance*, donnée par la veuve Jean Trepperel et Jean Jehannot, Paris, sans date, in-4 goth. à 2 colonnes de 224 feuillets, plus deux feuillets non chiffrés pour table. C'est l'édition dont je me sers.

(3) Imp. Des dames dist tout escrit.

(4) *Id.* Cendre.

Et tous arbres devinssent plumes (1)
Pour faire romans et volumes,
Et que se les cœurs de chascun
Fussent assemblés tout en ung,
Si ne pourroit en concevoir,
Escripre ne ramentevoir
Tous les maulx ne tous les diffames
Que l'on pourroit dire des dames.

Tout cecy ne peulx desnier,
Car voicy ton livre mauldit
Qui au premier et au dernier
Me monstre pis que je n'ay dit (2).

Il conclut à ce que les coupables soient punis de mort et leurs livres brûlés.

Loyal Cœur prend ensuite la parole : il approuve ce que vient de dire *Noble Vouloir* et apostrophe Matheolus en ces termes :

Toy faulx paillart Matheolus,
Chascun sçet que tu es infame,
Car tu as (3) deux femmes ou plus
Espousées comme ung bygame.
Tout le monde t'en donne blasme,
Et par justice en fus repris,
Depuis pour te venger de femme
Ce malheureux livre entrepris.

Ce livre, selon qu'on m'a dit,
A nom le *Testament des femmes*,
Que pleust à Dieu qu'on te pendit
Et ceulx qui (4) tiennent tels diffames !
La loy repute pour infames
Hommes et les excommunie
Qui mesdiront du *chief des dames*
Et de la noble compaignie.

(1) Imp. Et que tous les arbres, etc.
(2) Ces vers se trouvent à peu près textuellement dans *Matheolus*, liv. II, v. 2887-2900.
(3) Imprimé : eus.
(4) Imp. qu'ils.

Raison se lève à son tour et dit qu'il y a lieu d'excuser Jean de Meun ; mais pour Matheolus elle est sans pitié, et demande contre lui l'application de la peine de mort.

Matheolus est condamné d'une voix unanime à être pendu et son livre brûlé ; mais, sur les instances de *dame Justice*, la sentence n'est pas exécutée dans toute sa rigueur contre le coupable : la seule grâce qu'il obtient est d'être enfermé pour le reste de ses jours dans le *bois d'Ennuy*.

Dans un petit livre en prose intitulé : *le Purgatoire des mauvais maris à la loenge des honnestes dames et damoiselles*, sans date (Bruges, Colard Mansion), in-4° goth. de 16 feuillets non chiff., Matheolus est puni d'une manière bien plus cruelle encore. Il était enfermé dans le *Purgatoire des bigames*. L'auteur de ce livre rarissime, guidé par *dame Raison*, ayant abordé dans ce séjour de douleur, raconte ainsi le supplice des damnés : « Ils avoient les couleurs de leur vi-
« sages pasles et detaintes et comme toutes transsies, et par
« grande impatience mordoient leurs langues et leurs bras.
« Ils estoient entre les mains des bourreaux qui leur fen-
« doient leurs bouches jusques aux oreilles et les emplissoient
« de poix et de soulphre bouillant qui là près sourdoit en un
« torrent. Et en especial un en y avoit entre les autres que
« les bourreaux battirent très horriblement après qu'ils luy
« eurent emply le ventre plain de soulphre ardent. Puis luy
« mirent une mittre dessus sa teste en laquelle estoit escript
« le tiltre de cest homme, la teneur qui s'ensieut :

« Vecy Matheolus le vil
« Dampné en pardurable exil
« Pour avoir des dames mesdit :
« Oncques plus vilain ne naquist,
« Oncques quoquin ne fut plus ort,
« Et selon le commun recort
« En tous ses fais il est infame,
« Et puant en corps et en âme (1). »

(1) *Le Purgatoire des mauvais maris* (édition de Colard Mansion), chap. XVII (les chapitres ne sont pas numérotés). Du Verdier, dans sa

Ce n'est pas tout encore. Non contents de faire subir à Matheolus et à ses compagnons cet horrible tourment, les démons s'arment de gros maillets de fer et en donnent de grands coups sur le ventre de ces malheureux, comme s'ils frappaient sur une enclume.

On le voit, Matheolus était rudement puni pour avoir médit des dames : grande avait été l'offense, grand devait être le châtiment.

Les quatre ouvrages dont nous venons de transcrire les titres sont les seuls, à notre connaissance du moins, dans lesquels Matheolus soit attaqué et critiqué. M. Morand (ouvrage cité, p. 9) indique un autre livre, *le Chevalier aux dames* (1), imprimé en 1516 comme étant dirigé contre Matheolus ; mais c'est là une erreur : il n'y a en effet dans ce poëme aucun mot, aucune allusion, relatifs à maître Mathieu : l'auteur anonyme ne parle que du roman de la Rose.

D'autres auteurs et d'autres ouvrages ont fait aussi mention de Matheolus. Ce sont : *les Cent Nouvelles nouvelles* (37e nouvelle : *le Benestrier d'ordure*) ; *Sermon nouveau et fort joyeux auquel est contenu tous les maux que l'homme a en mariage*, nouvellement composé à Paris, sans date, in-8 goth. de 8 feuillets sous les signatures A-B (voir Montaiglon, *Anciennes Poésies*, t. II, p. 16) ; Antoine de la Sale (prologue des *Quinze Joyes de mariage*) (2) ; Jean Bouchet, dans les

Bibliothèque françoise, t. II, p. 412, édition de Rigoley de Juvigny, cite une édition de ce livre, Lyon, Chaussard, sans date, in-16.

(1) Voici le titre de ce livre :

Cy est le Chevalier aux Dames
De grant leaultés et prudence
Qui pour les garder de tous blasmes
Fait grant prouesse et grant vaillance.

Sans date, in-4 goth. de 98 feuillets non chiffrés, sign. A-Riiij. A la fin on lit : « Cy finist le Chevalier aux dames, imprimé à Mets par « maistre Gaspart Hochfeder, la vigille de saincte Agathe, l'an mil « V c et XVI. »

(2) Paris, Jannet, 1853, in-16, p. 5-6. L'auteur donne à Matheolus la qualification *d'archidiacre de Thérouanne*. Voici au surplus le passage :

Regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, Paris, Ant. Vérard, sans date (après 1503), in-fol. goth. à 2 colonnes de 138 feuillets non chiffrés (voir les feuillets Hij et Liij-Liiij); Nevizan, dans sa *Sylva nuptialis*, 1er livre n° 162, et 4e livre n° 97 (1); Charles de Bourdigné, dans la *Légende de Faifeu*, Paris, 1723, in-8°, p. 2; Antoine de Saix, dans l'*Esperon de discipline*, 1532, 2 parties in-4 (voir dans la 1re partie le chap. intitulé : *Les effects de saincte Escripture mere germaine de theologie*); Gratien Du Pont, dans ses *Controverses des sexes masculin et fœmenin*, 1540, 3 part. in-16 (voir le t. II, feuillet 152-153 au chapitre: *Les autheurs qui blasment les femmes et en quel lieu*) (2); Noël du Fail, dans ses *Propos rustiques*, chap. 1er de l'édition donnée par Marie Guichard, Paris, Gosselin, 1842, in-12 (voir page 30).

ÉDOUARD TRICOTEL.

(*La suite prochainement.*)

« Moult grandement se repentit l'archediacre de Therouanne qui pour « entrer en mariage laissa le noble privilege et estat de clerc et se maria « à une femme vefve en laquelle, selon ce qu'il racompte, il demoura « en servage moult longuement, en grant doleur et en grant tristesse. « Pour laquelle chouse soy repentant et en soy reconfortant, voulant « prouffiter aux successeurs, fist et composa un beau traictié. »

(1) Nous reproduisons, comme étant le plus curieux des deux passages, le n. 162 du Ier livre. Dans ce numéro, Nevizan donne une liste de livres dans lesquels il est mal parlé des femmes, et parmi ces livres il en est quelques-uns qui sont, je crois, complétement inconnus. Après avoir cité Matheolus, les Œuvres d'Alain Chartier, le Roman de la Rose, il ajoute . « Les *Dicts de la chiche face*, la *Patience des femmes* « *avec leurs maris*, le *Trop tost marié*, les *Secrets et Loys de mariage*, les « *Abus du monde...*, le *Débat de l'homme et de la femme*, *Lamentationem* « *novi nupti ad septem sapientes Romanos*, *et Quindecim lætitias matri-* « *monii*, et tu, Zarratane, *Malitias mulierum*, editas per Jo. Alexandri- « num dictum Florentinum et *Sonaleum mulierum*, item et *Campanellum* « *mulierum*, Ludovic. Ariostum in *Orlando furioso...*, *Corbacium* et *No-* « *vellas* Jo. Bocatii, et *Manganellum*. Plura traduntur in *Polyanthea...*, « Albericus in *Dictionario...*, *Malleus maleficarum...* »

(2) Ce chapitre de Gratien Du Pont n'est que la paraphrase pure et simple du passage de Nevizan cité dans la note précédente.

LA BARONNE DE KORFF

A LA COUR DU ROI LOUIS XVI.

Le 20 juin 1791, vers minuit, Louis XVI, la reine, leurs enfants, Mme Elizabeth et Mme de Tourzel montaient au Carrousel dans un fiacre qui les conduisit à la porte Saint-Martin. Là, ils trouvèrent une berline appartenant à la baronne Korff.

Toutes les histoires de la Révolution rapportent ce fait; nulle d'entre elles ne s'étend sur le beau rôle qu'a joué ma compatriote dans ce douloureux événement; je demande la permission de le signaler avec des pièces à l'appui, récemment publiées par les *Archives russes*.

Anne-Christine Korff, née Stegelmann, n'était nullement Suédoise, comme on l'a dit, mais Russe par naissance et par alliance et catholique fervente. Ayant perdu son mari à la prise de Bender, elle s'était établie, depuis 1771, à Paris. Elle avait su, apparemment, y conquérir dans la société d'élite une situation particulière, car c'est dans son salon que se décida le départ de la famille royale. Elle ne lui prêta pas seulement son équipage et son passe-port, mais encore tout ce qu'elle possédait d'argent.

La Russie avait conservé à cette époque un agent diplomatique à Paris. Cet agent, appelé Simolin, rendit compte en ces termes à son chef de la catastrophe de Varennes :

Paris, ce 16/27 juin 1791.

« Monsieur,

«... On a lu ensuite le procès-verbal de l'arrestation du Roi. Les administrateurs du district de Clermont sont allés au-devant de Sa Majesté. Le président, ayant exposé au Roi les alarmes des citoyens sur son départ, il a répondu que son intention n'était pas de sortir du royaume.

« Sur ce qui a été dit à l'Assemblée, que le Roi avait

exhibé dans sa route un passe-port signé Montmorin, pour Mme Korff, allant à Francfort avec deux enfants, un valet de chambre, trois domestiques et une femme de chambre, on a mandé ce ministre à la barre. Il y est arrivé avec une escorte, et n'a pas eu de peine à prouver qu'il n'avait ni connivé ni pu conniver par là à la fuite de la famille royale; il a été acquitté promptement de ce reproche.

« Cependant le peuple s'est porté avec tant de violence à son hôtel, qu'on a battu la générale, et que des détachements de la garde nationale s'y sont rendus pour le mettre à l'abri du pillage. Comme je me trouve pour quelque chose dans ce grand événement du moment, de la manière la plus innocente, je crois devoir donner un éclaircissement sur ce qui me regarde dans cette affaire.

« Dans les premiers jours du présent mois, Mme de Korff, veuve du colonel de Korff, au service de Sa Majesté Impériale, tué, il y a vingt ans, à l'assaut de Bender, me fit requérir, par un tiers, de lui procurer deux passe-ports séparés, dont un pour elle, et l'autre pour Mme Stegelman, sa mère, pour aller à Francfort.

« J'en fis la demande à M. de Montmorin par une note, et il me les fit expédier d'abord. Peu de jours après, Mme de Korff me fit écrire qu'ayant brûlé différents papiers inutiles, elle avait eu la maladresse de jeter au feu son passe-port, et me fit prier de lui procurer un duplicata. Je le demandai le même jour, et je joins son billet à celui que j'écrivis au secrétaire chargé de l'expédition des passe-ports, qui remplaça le prétendu passe-port brûlé pour un autre. Ce n'est pas la faute de M. de Montmorin ni la mienne si Mme de Korff a délivré son passe-port pour en faire un usage auquel il n'était pas destiné et que nous étions très-éloignés de pressentir. Mme de Korff étant qualifiée être Suédoise dans les imprimés qui ont paru sur cette affaire, j'ai cru pouvoir rectifier cette erreur dans une lettre que j'ai écrite à M. de Montmorin, et que j'ai fait insérer dans les feuilles publiques...

« Samedi, sur les quatre heures après midi, le Roi est

rentré à Paris et est descendu au château des Tuileries. »

Suspecte et ne pouvant plus rien pour le Roi, la baronne Korff alla alors se réfugier à Vienne. Elle crut que le cabinet autrichien, qui avait tant manqué de prévoyance, s'empresserait du moins de lui restituer les sommes qu'elle avait avancées à la fille de Marie-Thérèse. Les deux lettres suivantes du comte de Ferzen (1) à l'impératrice Catherine prouvent que cette restitution souffrit quelques difficultés :

Stockholm, ce 50 mars 1795.

« Madame,

« Si les circonstances m'ont constamment privé du précieux avantage d'être personnellement connu de Votre Majesté Impériale et de porter moi-même à ses pieds le tribut de mon respect et de mon admiration, j'ai cru pouvoir lui en présenter l'hommage par écrit ; et les grandes qualités dont Votre Majesté est douée, comme souveraine et comme particulière, m'ont rassuré et m'ont persuadé qu'elle voudrait bien me permettre d'implorer cette bienfaisance, dont tout l'univers atteste les bienfaits, en faveur de deux femmes, les sujettes de Votre Majesté, et qui méritent de l'être ; leur conduite noble et généreuse semble un titre aux yeux d'une souveraine qui sait, comme vous, Madame, apprécier et récompenser le mérite, pour obtenir un regard de bonté et d'intérêt.

« L'exposé que je prends la liberté de transmettre à Votre Majesté Impériale l'instruira assez de l'existence et des mérites de Mme Stegelmann et de sa fille, la baronne de Korff ; il me reste à mettre sous les yeux de Votre Majesté les démarches faites en leur faveur et le peu de succès dont elles ont été suivies jusqu'à présent. Différentes affaires, toutes du même genre, tant par moi-même que par d'autres personnes, ont été mises sous les yeux de l'empereur lors de son séjour à Bruxelles. J'ai même présenté les moyens d'y

(1) Ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg, auteur de *Mémoires* forts curieux et devenus rares.

satisfaire qui m'étaient connus ; j'avais cru, d'après les connaissances que j'avais acquises des dispositions de ce prince, et d'après les conseils qui me furent donnés, devoir commencer par terminer les affaires qui me regardaient personnellement, afin de me mettre dans le cas de pouvoir suppléer, en faveur des autres, aux délais d'une décision et de fournir aux besoins de Mmes de Stegelmann et de Korff; mais la détermination de l'empereur fut renvoyée à l'époque du retour de ce prince à Vienne.

« Ce fut alors que Mme de Korff lui adressa un mémoire; mais ni elle ni moi n'avons pu obtenir encore une décision positive. Cette incertitude me déterminera à me rendre à Vienne dès que les affaires de famille qui m'ont appelé en Suède seront terminées, pour y solliciter la justice de l'empereur en faveur de Mmes de Stegelmann et de Korff. Votre Majesté pensera sans doute que leur conduite mérite des égards, et qu'il ne faut pas surtout que, dans le moment actuel, le dévouement et l'attachement aux souverains soient payés par la misère ou le besoin. Personne n'a mieux prouvé que Votre Majesté Impériale combien elle sentait cette vérité, et tous les malheureux ont trouvé près de Votre Majesté un asile ou des secours. J'ose donc réclamer pour Mmes de Stegelmann et de Korff ces derniers, pour subvenir à leurs besoins pressants, et votre intérêt, Madame, pour faciliter la réussite de leur juste réclamation.

« L'influence de Votre Majesté Impériale sur le cabinet de Vienne m'est connue : un mot de vous, Madame, ou un ordre de votre ambassadeur d'appuyer de votre intérêt la demande de deux femmes sujettes de Votre Majesté, leur ferait aisément obtenir le remboursement de leur capital ou bien l'assurance du payement des intérêts, et le secours premier que Votre Majesté voudra bien leur accorder servira à acquitter des engagements qu'elles ont contractés, et à leurs besoins journaliers. Les sommes modiques que mon amitié a pu leur offrir n'ont suffi qu'à leur existence de tous les jours.

« M. de Simolin, que Votre Majesté honore à juste titre de ses bontés, est instruit de tout ce qui regarde Mmes de Stegelmann et de Korff, et M. de Steding pourra, si Votre Majesté l'ordonne, donner des détails sur leur personnel.

« Je connais trop, Madame, la bienfaisante bonté de Votre Majesté pour devoir craindre que ma démarche paraisse indiscrète à une souveraine jalouse de tous les genres de gloire, et qui en a toujours mis à rechercher et à secourir les malheureux. Les lui indiquer, c'est donc lui plaire, et la postérité bénira ses bienfaits autant qu'elle admirera son règne. Je suis avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté Impériale le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le comte de Ferzen. »

Vienne, le février 1796.

« Madame,

« La bonté avec laquelle Votre Majesté Impériale a bien voulu recevoir la première lettre que j'ai eu la confiance de lui écrire, et celle, plus grande encore, qu'elle a bien voulu y ajouter de me faire espérer son intérêt en faveur des justes réclamations de Mmes de Stegelmann et de Korff, relativement à l'argent qu'elles ont donné à feu Leurs Majestés très-chrétiennes, m'enhardit à rappeler à la mémoire de Votre Majesté cette gracieuse et bienfaisante promesse, que des intérêts majeurs ont sans doute fait oublier.

« Je suis maintenant, plus que jamais, assuré qu'un mot de l'ambassadeur de Votre Majesté aplanira toutes les difficultés ou plutôt les retards qu'on fait à ce remboursement, et le comte de Rasoumowsky, instruit par moi des détails relatifs à cette réclamation et des moyens d'y satisfaire, semble penser que Votre Majesté ne saurait être compromise dans l'intérêt qu'elle voudrait bien accorder et témoigner à deux femmes, ses sujettes, et qui sont en ce moment victimes de leurs principes d'attachement et de dévouement à des souverains malheureux.

« J'ose donc supplier Votre Majesté Impériale de daigner

envoyer ses ordres à son ambassadeur, et la bonté qui caractérise toutes les actions de Votre Majesté m'assure que je ne l'aurai pas implorée en vain, et que Votre Majesté daignera encore y ajouter celle d'ordonner la prompte expédition des ordres que sa bonté daignera lui faire passer.

« Je suis avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté Impériale le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Comte de Ferzen. »

L'impératrice Catherine, dont on ne saurait méconnaître la haute intelligence, ne fut pas, en effet, sourde à ces justes réclamations, et répondit, le 21 mars 1796, au comte de Ferzen :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 15 février, concernant les dames Stegelmann et Korff. Je fais enjoindre aujourd'hui à mon ambassadeur à Vienne d'intervenir dans leurs affaires et d'appuyer les démarches qu'elles feront pour recouvrer l'objet de leurs réclamations. En déférant ainsi à votre demande en faveur de ces dames, je suis bien aise de vous assurer de mon estime et de ma bienveillance. Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous aie, monsieur le comte de Ferzen, en sa sainte et digne garde.

« Catherine. »

Le comte Razoumowski recevait en même temps du comte Osterman une dépêche ainsi conçue :

« M. le comte de Ferzen, qui se trouve actuellement à Vienne, s'était adressé directement à l'impératrice pour obtenir sa haute intercession en faveur de la veuve Stegelmann, qui sollicite à la cour de Vienne le payement d'un emprunt qu'elle a fait à Louis XVI à l'époque de sa malheureuse fuite de Paris, et dans lequel le comte de Ferzen paraît être compromis pour quelque chose. Sa Majesté Impériale m'a ordonné de m'entendre à ce sujet avec ce dernier pour connaître les véritables circonstances et détails de cette affaire.

« Ce n'est qu'autant que vous pourrez vous convaincre, Monsieur, de la légitimité de cette prétention et du degré d'attention que la cour de Vienne voudra prêter aux sollicitations de la veuve Stegelmann, que l'impératrice vous autorise d'employer de votre côté vos bons offices en sa faveur auprès du ministère de S. M. l'empereur des Romains, mais sans donner toutefois à vos démarches une forme ministérielle et en vous tenant, à cet effet, dans les bornes d'une intervention purement amicale de notre part.

« J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

« C.-J. Ostermann. »

Depuis lors, le sort de la baronne Korff est demeuré inconnu; mais, si on forme une galerie de toutes les femmes qui se sont distinguées dans la révolution française par leur courage et leur dévouement, il me semble que cette Russe ruinée pour la cause royale ne devra pas y être oubliée.

Prince GALITZIN.

VARIÉTÉS

Une ancienne Histoire italienne de César.

Tout ce qui concerne Jules César est à la mode depuis la publication d'un livre célèbre et très-sérieux relatif à ce Romain, sur le compte duquel on est loin de se mettre d'accord. Nous n'en parlerons que pour signaler un gros volume (l. xxvii et 388 pages) qu'a publié il y a peu de temps, à Bologne, un Italien, M. Luciano Banchi. L'ouvrage a pour titre : *I fatti di Cesare, testo di lingua inedito del secolo XIV*. On sait qu'il existe en français une Histoire universelle dont la seconde partie contient une histoire de César (*voir* l'excel-

lent ouvrage de M. Paulin Paris : les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, tom. I, p. 76; tom. II, p. 259, 273). On rencontre encore plus fréquemment des copies isolées de cette seconde partie; M. Paris en signale quatre conservées à la Bibliothèque impériale (I, 41 ; II, 300, 310; V, 423); le catalogue de la bibliothèque de Bruxelles en mentionne également quatre; il s'en trouve un dans la bibliothèque Saint-Marc à Venise, et d'autres dépôts en possèdent aussi.

Ce texte manuscrit est reproduit avec quelques modifications qui paraissent sans importance dans un volume imprimé à Paris, chez Antoine Verard, en 1490, et dont il existe une autre édition mise au jour en 1500. L'idée qui avait inspiré ce travail parut ingénieuse, car, dès 1492, paraissait à Venise le *Libro singulare nominado Cesariano summado in parte di Salustio e di Suetonio e di Lucano*. Ce texte reproduit, dit-on, les anciens manuscrits plus exactement que ne le fait l'imprimé de Vérard ; on rencontre d'ailleurs dans les bibliothèques d'Italie d'assez nombreuses copies du *Cesariano*, et les gallicismes qu'on y remarque attestent l'origine française de cette composition. Mais il n'y a pas là, comme on l'a dit, une traduction du *Roman de Jules César*, écrit par Jacques de Forrest, et dont il est question dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. XIX, p. 681.

M. Banchi a donné des soins attentifs à sa publication; il signale vingt-huit manuscrits dont il connaît l'existence en Italie (à Florence surtout), et il a établi son texte sur quatre manuscrits conservés à Sienne, ville qu'il habite : malheureusement ces *codices* sont souvent défectueux, et l'édition laisse fréquemment à désirer, ainsi que l'a montré un savant très-versé dans la connaissance des langues de l'Europe méridionale au moyen âge, M. A. Muzzafia. (Voir l'importante publication périodique dirigée, à Leipzig, par M. Ludwig Lemcke : *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, tom. VI, p. 109.)

ANALECTA-BIBLION.

CATALOGUE DE MES LIVRES (par M. Yéméniz, de Lyon). Troisième partie, *Lyon*, *L. Perrin*, 1866, in-4.

Nous avons déjà signalé à l'attention des amateurs les deux premiers tomes de ce riche catalogue; le troisième vient de paraître, il est consacré aux sciences historiques, et il clôt dignement cet inventaire d'une des plus riches collections qui aient été formées au dix-neuvième siècle.

Il s'agit encore comme précédemment d'ouvrages anciens et presque tous d'une grande rareté; chacun d'eux se recommande à divers titres; tous sont d'une condition irréprochable, et ils sont revêtus de ces riches reliures.

Disons d'abord un mot de ces volumes ayant appartenu à Jean Grolier, dont la valeur augmente chaque jour, et à l'égard desquels M. Le Roux de Lincy a publié récemment une monographie complète et soigneusement élaborée. Nous trouvons chez M. Yéméniz le Polydore Vergile, *De rerum inventoribus*, Bâle, 1525; le Boëce, *Scotorum historiæ*, 1525, in-fol.; le Leander Albertus, *De viris illustribus*, 1517, in-fol. En somme, M. Yéméniz est parvenu à rassembler dans son cabinet *douze* volumes à la reliure de Grolier. Nous ne connaissons, parmi les bibliophiles contemporains, qu'un seul amateur qui en ait réuni davantage; quinze Grolier figuraient dans la vente Libri, qui a eu lieu à Londres en 1859. Le dix-huitième siècle ne montre de son côté que deux collectionneurs plus riches que M. Yéméniz; un Anglais, Mordaunt Cracherode, possédait dix-huit Grolier, qu'il légua au

Musée Britannique, et la Bibliothèque impériale de Vienne conserve les seize volumes du même genre que s'était procurés le baron de Hohendorf (1).

(1) M. Renouard avait rassemblé jusqu'à quatorze Grolier, mais ils sont disséminés dans les divers catalogues publiés successivement de ses belles collections.

Il y a peut-être quelque intérêt à signaler, d'après les recherches de M. Le Roux de Lincy, ce que divers bibliophiles ont possédé et possèdent encore en fait de livres à la reliure du célèbre amateur lyonnais.

Laissons de côté ceux que nous venons d'indiquer, et voyons d'abord ce que présentent les bibliothèques vendues depuis 1800 ou encore florissantes. Nous ne nous occupons que des collectionneurs qui ont réussi à se procurer au moins deux Grolier. M. Coste, 10; le comte de Mac-Carthy, 9; le duc de Marlborough, 9; Thomas Grenville, 8 (légués au Musée Britannique); lord Gosford, 6; M. Solar, 6; Mgr le duc d'Aumale, 6; M. J.-C. Brunet, 5; M. Dent, 5; M. Holford, 5; M. L. Double, 4; W. Beckford, 3; M. Cailhava, 3; M. Motteley, 3; M. Utterson, 3; M. R. Turner, 3; le marquis Trivulzi, à Milan, 2. C'est ce dernier chiffre que revendiquent aussi M. Chedeau, M. de Bure (vente de 1853), M. A.-F. Didot, lord Spenser, sir H. Tufton, S. W. Singer, M. Dutuit, M. Gibson Craig, le marquis de Grolier, M. de La Garde (à Lyon), et M. Prevost (à Rouen). N'oublions pas d'ajouter que M. Le Roux de Lincy signale aussi comme ayant appartenu en 1863 à l'éditeur de ce Bulletin douze Grolier, dont huit ont figuré aux enchères en avril 1865.

Le dix-huitième siècle nous fait connaître 10 Grolier, Fléchier (vente en 1725); 11 chez Bigot (vente en 1701), 8 chez le prince de Soubise (6 d'entre eux venaient de la bibliothèque de Thou); 6 chez Du Fay (vente en 1725); 5 chez le comte d'Hoym; 5 chez Petau (vente en 1722); 4 chez M. de Lamoignon; 3 chez Mel de Saint-Céran; 3 chez de Selle (vente en 1765); 2 chez Boze (en 1745); 2 chez Boutin (en 1781). L'académicien Balesdens, mort en 1675, avait réuni neuf Grolier, aujourd'hui dispersés, mais sur lesquels sa signature constate le goût éclairé qui l'animait déjà.

Un mot encore au sujet de ce qu'offrent les bibliothèques publiques de l'Europe. On rencontre à Paris 64 Grolier à la Bibliothèque impériale, 14 à Sainte-Geneviève, 2 à la Mazarine. Le Musée Britannique en possède 28; la bibliothèque de Lyon a l'avantage d'aller jusqu'à 4. Il s'en trouve 2 à Rouen, autant à Orléans; enfin les bibliothèques de Berlin, de Brera (à Milan) et de Parme conservent chacune un de ces précieux volumes.

On sait avec quelle avidité une curiosité intelligente recherche aujourd'hui ce qui concerne les costumes, les arts et métiers, le mobilier des siècles qui nous ont précédés. M. Yéméniz a réuni en ce genre les livres les plus curieux. Les recueils de costumes publiés par Weigel, par Bertelius, par Abraham Bruyn, par Jost Amman, par Hollar, par Vecellio, par Jean de Ghen, sans parler des recueils anonymes, sont placés sur ses rayons, en exemplaires de choix. Des collections d'anciens portraits ne lui ont pas échappé, et il s'est empressé de saisir au passage de précieux ouvrages relatifs à la chevalerie et au blason. Nous indiquerons le *Pas des armes de larc triumphal tenu à lentrée de la royne à Paris, par puissant seigneur Monseigneur le duc de Valloys et de Bretaigne*, Paris, Galiot du Pré, 1524, in-4; une note (n° 3084) donne des détails intéressants au sujet de ce livret, que n'indiquent pas les bibliographes. La *Bibliothèque historique de la France* et le *Manuel du libraire* ne mentionnent qu'un opuscule in-8 tout à fait différent. Dans ce *Pas d'armes* qui dura huit jours, et qui eut lieu à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, on voit figurer en première ligne l'héritier du trône, qui porta bientôt le nom de François Ier; avec lui se montrent Bayard, Lautrec, Bonnivet, les ducs de Guise et de Nevers, le duc de Suffolk, l'infant d'Aragon, toute la fleur de la chevalerie européenne.

L'histoire ancienne offre, parmi divers livres précieux, les éditions originales d'Hérodote, de Thucydide, de Pausanias et de Xénophon, publiées chez les Alde. La classe des voyages présente une précieuse réunion d'ouvrages relatifs à la Terre-sainte; on y remarquera les *Peregrinationes* de Breydenbach (Mayence, 1486), in-folio; les deux éditions françaises (Lyon, 1487 et 1488) de cette relation, dont les gravures sur bois sont signalées par M. Léon de Laborde comme celles qui, pendant plusieurs siècles, ont le plus fidèlement reproduit la tournure et la physionomie des habitants de l'Orient. N'oublions pas une édition rarissime du voyage de « Jehan de Monteville » (Lyon, sans date, in-4),

qu'accompagnent deux vieilles traductions italiennes, presque introuvables aujourd'hui, de ces récits naïfs, témoignage d'une crédulité que rien ne parvenait à étonner.

Nous ne nous arrêterons guère à l'histoire de France, il y aurait trop à citer : les *Chroniques* de Monstrelet, imprimées chez Vérard ; le *Liure des faiz de messire Bertrand du Guesclin* (sans lieu ni date, in-folio); la *Tresioyeuse histoire de Bayart* (Paris, Galiot du Pré, 1527) et d'autres qui manquent certainement dans les bibliothèques les mieux choisies.

Mentionnons surtout un magnifique exemplaire, résultat de vingt ans de recherches, des gravures de Perrissin et de Tortorel, représentant les *Guerres, Massacres et Troubles advenus en France* à l'époque de Henri II et de Charles IX. Une description étendue (n° 3223) fait connaître les particularités qui distinguent ce volume, bien plus complet que celui que possédait le duc de La Vallière.

M. Yéméniz a donné une attention toute particulière aux *Relations d'entrées de rois,* documents dignes en effet des prédilections d'un antiquaire éclairé ; Henri II, Charles IX, Henri IV, Louis XIII, lui ont à cet égard fourni de très-curieux volumes, qu'il est surtout bien difficile de rencontrer en bonne condition.

Les ouvrages relatifs à Lyon devaient tenir un rang distingué dans une bibliothèque formée par un habitant de cette ville. Indiquons seulement (n° 3308) un exemplaire unique de l'*Histoire de Lyon,* par le P. Menestrier. On rencontre aussi dans la section de la bibliographie de très-intéressants ouvrages, notamment les somptueuses publications de l'Anglais Dibdin, peu communes hors de la Grande-Bretagne (*Bibliotheca Spenseriana*, 7 vol.; *Bibliographical Decameron*, 3 vol.; *Bibliographical Tour*, 3 vol.).

Le catalogue de M. Yéméniz comprend en tout 3763 numéros ; les deux tiers environ sont des ouvrages anciens, c'est-à-dire antérieurs au dix-septième siècle, avec un nombre considérable d'impressions qui remontent au quinzième.

Tous les livres modernes se recommandent par un mérite spécial; il s'y trouve bien des volumes tirés à petit nombre et non livrés au commerce, ou d'exemplaires de choix se distinguant par quelque particularité.

Nous avons souvenance d'un article que Charles Nodier consacra, il y a un demi-siècle, au *Catalogue d'un amateur*, publié par Renouard. L'ingénieux critique rappelait l'histoire contenue dans les *Mille et une Nuits* d'un voyageur qu'un hôte célèbre par sa munificence consent à introduire de nuit dans les vastes souterrains où ses trésors sont renfermés. Diverses salles contiennent des monnaies d'or et d'argent, des perles, des diamants, des bijoux; tout cela est déposé dans un nombre incalculable de vases aussi riches par le travail que par la matière. On peut, en lisant le catalogue de M. Yéméniz, se faire une idée de l'étonnement qu'éprouva le voyageur, et que ressentit de son côté Nodier en feuilletant les quatre volumes de M. Renouard. Le catalogue dont nous parlons (continuons d'emprunter la pensée de Nodier) ressemble fort à un ouvrage d'imagination, et cependant l'imagination n'est pour rien dans les trois volumes du respectable bibliophile lyonnais. Il passe même avec une indifférence un peu superbe, avec l'insouciance du luxe blasé, sur une foule d'ouvrages qui mériteraient certes un témoignage de contentement. « Lucullus avait formé une volière où se trouvaient rasssemblés et vivants presque tous les oiseaux du monde connu, mais, à quelque prix que ce fût, il n'avait pu se procurer le phénix. Chez M. Yéméniz, on compte des phénix par douzaines. »

Traduction d'un ouvrage anglais de Payne Knight. : TABLEAU DES PIPERIES DES FEMMES MONDAINES.

En 1784, un savant anglais, helléniste instruit et antiquaire plein de zèle, écrit un jour un livre qui ne fut point livré au commerce et dont il ne fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires. Cet ouvrage (*Remains of the worship...*) abordait

le sujet que Dulaure a repris depuis dans son livre sur le *Culte des divinités génératrices ;* divers points des doctrines mystérieuses de l'antiquité y étaient abordés.

L'érudition allemande est depuis allée plus loin à cet égard et elle a éclairé bien des problèmes mythologiques. Le volume de Payne Knight étant devenu introuvable, on a pensé qu'il n'était pas inutile d'en donner une réimpression ; elle a vu le jour à Londres l'an dernier, mais le tirage a été fort restreint, et le prix élevé (5 livres sterling) est également un motif pour que ce livre reste à peu près inconnu sur le continent. On nous écrit qu'il en a été imprimé aussi une traduction française , qui renferme également la version d'un mémoire joint à la nouvelle édition anglaise et renfermant pour l'Europe occidentale au moyen âge des recherches analogues à celles que Payne Knight avait entreprises pour l'antiquité. Le tout forme un volume in-4°, dont il n'existe qu'une centaine d'exemplaires.

L'auteur anglais qui a continué l'œuvre mise au jour en 1786 annonce qu'il s'est proposé d'ajouter des faits nouveaux à ceux que Dulaure a recueillis d'une façon fort incomplète et de décrire des monuments qui peuvent jeter une lumière plus vive et plus étendue sur un sujet curieux. Parmi les divers chapitres de son travail , on peut signaler ceux qui concernent la Vénus teutonique , Friga ; le *fascinum* et son influence ; Saint-Ferz, patron d'Anvers ; les *Liberalia*, les *Floralia*, les bacchanales, le mai , la Saint-Jean d'été , les doctrines secrètes des Gnostiques, des Manichéens, des Vaudois, des Templiers, enfin le sabbat des sorciers ; à cet égard, il entre dans de longs détails empruntés au conseiller De l'Ancre, grave magistrat, contemporain d'Henri IV, et il reproduit la singulière gravure qui décore le gros et étrange volume intitulé : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris, 1610, in-4°.

De nombreuses médailles grecques, des monuments, subsistant en Égypte, à Pouzzoles, à Nîmes ; des sculptures trouvées dans quelques temples indiens, surtout à Éléphanta,

des objets antiques un peu étranges, découverts dans les îles Britanniques ou retirés des eaux de la Seine, bien d'autres objets encore fournissent au savant investigateur l'occasion de rapprochements ingénieux ou de considérations piquantes.

Très-sérieusement écrit et envisageant, au point de vue des erreurs de l'esprit humain, un côté étrange d'opinions populaires jadis fort répandues, cet ouvrage n'est pas de ceux qui comportent une circulation étendue. L'auteur, demeuré anonyme, l'a compris, et il a limité son tirage à cent dix exemplaires numérotés, dont deux sur peau vélin et trois sur papier de Chine.

Le *Tableau des piperies des femmes mondaines* fut imprimé à Paris en 1633; cette édition, mal exécutée et sur mauvais papier, est devenue à peu près introuvable; des libraires hollandais la reproduisirent en 1685, avec la rubrique de Cologne, et le nom de Pierre Marteau, typographe imaginaire, sur le compte duquel on a placé une multitude de libelles et d'écrits dont on voulait déguiser l'origine. Ce volume, qu'on annexe à la collection elzivirienne, est loin d'être commun, et de beaux exemplaires se payent 50 francs et plus lorsqu'ils se montrent dans les ventes. Un bibliophile a donc pensé qu'il y avait quelque intérêt à remettre au jour ce *Tableau* pour la troisième fois; cette édition a paru à Bruxelles, chez M. A. Mertens et fils; il en a été tiré cent six exemplaires, dont six sur papier de Chine, et ils trouveront rapidement à se placer dans les cabinets de quelques curieux.

On ignore le nom de l'auteur; c'était probablement un ecclésiastique qui n'avait nullement l'intention de badiner avec le sujet qu'il traitait, et on a eu tort de placer cet écrit, comme on l'a fait parfois, dans la classe des facéties. C'est au fond un livre sérieux; mais on a de la peine à l'envisager sous ce point de vue, à cause de la naïveté des idées et de la crudité du langage. Il faut se souvenir qu'au commencement du dix-septième siècle, on faisait entendre, jusque dans la

chaire, et sans que personne s'en scandalisât, des paroles qui révolteraient aujourd'hui les oreilles les plus aguerries.

Le *Tableau des piperies* est divisé en quatorze chapitres; voici les titres de quelques-uns d'entre eux :

Description de la femme lascive.

Des maux que cause le sale plaisir de la chair.

Des châtiments et peines ordonnés contre les adultères.

Des ruses et artifices de la femme pour perdre l'homme le plus sage.

De la superfluité des habits des femmes mondaines (sujet encore à l'ordre du jour depuis bien des siècles et qui sera constamment inépuisable).

Quelques citations succinctes donneront une idée suffisante du style de l'écrit dont il s'agit :

« Pour enjoliver ses cheveux, ont été inventées les fri-
« sures crespues auxquelles elle ne plaint la despense, l'argent
« et le temps. Afin qu'elle porte un beau corsage bien fait
« et menu, elle se fait faire des robbes estroittes avec
« vertugales et basques qui la sanglent comme un cheval, en
« telle sorte qu'elle ne peut presque respirer, souffler ou
« manger, et endure son sein pressé aussi bien que ses reins
« et son ventre qui est cause que quelquefois elle est homi-
« cide du fruit qui est autour d'elle et partout criminelle
« devant Dieu et les hommes, pour ne vouloir paraistre grosse
« ny empescher afin d'estre toujours prospère, gaillarde,
« allaigre et toujours preste à sauter et à baller....

« Un pauvre insensé et aveuglé, passionnément transporté
« de l'amour de telles créatures, s'imagine, lorsqu'elle a la
« taille riche, les cheveux bien peignez, cendrez, poudrez,
« frisez et voltigeant folastrement sur le visage, le teint
« frotté, lavé, fardé, plastré, à quatre ou cinq couches de fard,
« raffraîchy tous les jours de plusieurs sortes d'eaux et blanc
« comme neige, le front large, reluisant et poly, les yeux
« bleus et de couleur de ciel, le nez bien formé, les deux
« joues vermeilles comme roses, la bouche petite, les lèvres
« corallines, le menton court, le col d'albastre, le sein fleury

« comme un œillet, et les autres parties du corps esgalement « proportionnées... »

L'auteur démontre la fausseté et la vanité de tous ces attraits : il tonne, tout aussi éloquemment que M. Dupin, contre les excès du luxe, mais il ne se fait pas illusion sur l'inutilité de ses discours : « Elles n'en feront rien pour mon « dire, je le sais, et, pour ma part, je n'y espère rien. »

Selon l'usage de l'époque, il accumule les citations d'auteurs anciens et les anecdotes empruntées à l'histoire de l'antiquité.

GUST. BRUNET.

NOUVELLES

— Les restes mortels du prince de Condé, fils aîné du duc d'Aumale, décédé le 1er mai à Sydney, sont arrivés en Angleterre et ont été déposés à Weibridge, le 12 septembre, dans la chapelle de Miss Taylor. L'illustre bibliophile, son père, est dans le plus profond chagrin.

— Le petit-fils de Rétif de la Bretonne, ayant obtenu une bourse pour son fils, a demandé à l'Impératrice la somme nécessaire au trousseau du jeune lycéen. La requête a été chaudement apostillée par le Comité de la *Société des jeunes gens de lettres*, et, par ordre de l'Impératrice, il y a été fait droit dans les vingt-quatre heures.

— On s'occupe beaucoup aujourd'hui, dans le monde des arts et dans le public, de l'hôtel de Carnavalet, dont la nouvelle destination est définitivement fixée. C'est en effet dans cette ancienne et célèbre résidence, acquise récemment par la ville de Paris, que sera installé le Musée municipal.

On sait que l'hôtel de Carnavalet fut habité pendant vingt

ans par Marie Rabutin de Chantal, marquise de Sévigné, qui y réunit tous les beaux esprits du grand siècle, et avec laquelle finit la splendeur de cette résidence.

Après avoir été affecté à différentes destinations, l'hôtel de Carnavalet a été occupé depuis 1829 par l'institution Verdot, dont le chef s'en est rendu acquéreur en 1846. Cet hôtel, auquel se rattachent tant de souvenirs, appartient désormais à la ville de Paris, comme nous le disions en commençant, et va conquérir de nouveaux titres à l'intérêt et à la curiosité publique. Les richesses formant le fonds précieux du Musée municipal qui y sera installé s'augmentent chaque jour. C'est ainsi que le sénateur préfet de la Seine vient de recevoir un don de M. Vandermarck, pour le Musée municipal, d'un tableau représentant l'Hôtel de ville et ses abords au commencement du XVIe siècle. En outre, plusieurs artistes ont spontanément rendu à l'administration les esquisses d'œuvres d'art qui leur avaient été commandées par la ville à des époques où cette restitution n'était pas obligatoire.

Nous ajouterons que, par l'initiative de M. le préfet, la collection entière et si remarquable de M. Jules Gailhabaud a été acquise au prix de 140,000 francs. On sait que cette riche bibliothèque se compose de livres rares sur les arts, de livres à gravures et d'une importante série d'estampes relatives à la ville de Paris.

BIBLIOPHILE ET BIBLIOMANE.

Par nobile fratrum.

J'étais occupé à lire dans un journal littéraire une longue tirade contre les bibliomanes, et j'en éprouvais un vague mécontentement qui se manifesta d'abord par les secousses nerveuses que j'imprimais à la brochure, et se traduisit enfin par un acte prononcé de répulsion. Je la fermai vivement et je me mis à réfléchir.

Il n'y a guère d'instant où l'imagination se sente plus fortement aiguillonnée que lorsqu'une lecture émouvante lui découvre tout à coup quelque horizon nouveau qui l'invite à déployer ses ailes.

Pourquoi cette humeur? me disais-je en moi-même. L'opinion de cet écrivain n'est-elle pas au fond la mienne, et n'est-ce pas une vérité reconnue de tout le monde que la signification de ces deux mots, bibliophile et bibliomane, diffère *toto cœlo* comme disent les doctes?

Bibliophile! appellation charmante qui résonne doucement à l'oreille de l'amateur de livres et réjouit délicieusement son cœur. Bibliomane! dénomination malencontreuse, désagréable, qui fait froncer ses deux sourcils et exciterait sa colère, si un philosophe (et tout amateur doit l'être) pouvait jamais s'abandonner à la colère, ce qu'on ne saurait admettre pour l'honneur des lettres et de la philosophie.

Et avec cela, continuais-je, toujours intérieurement, car c'était la voix de ma conscience qui me parlait

ainsi, d'où vient le peu de satisfaction, pour ne pas dire plus, que je ressentais tout à l'heure en voyant maltraiter les bibliomanes? Serait-ce parce qu'il existe véritablement une sorte de fraternité, très-éloignée sans doute, mais réelle, entre ces deux classes de collectionneurs? ou bien y aurait-il une liaison plus intime, une affinité plus étroite qu'on ne le veut d'ordidaire, entre le bibliomane et le bibliophile?

Et je m'arrêtai, mais, entraîné par la logique, j'ajoutais presqu'au même instant :

Ne serait-il pas possible, à la rigueur, que l'un fût nécessairement l'autre, parce que l'autre est nécessairement l'un; ce qui simplifierait singulièrement la question en les mettant tous les deux à peu près sur la même ligne?

Je fis une pause; j'étais étonné de mon audace et du chemin que je venais de parcourir en si peu de temps.

Et je recommençai à réfléchir, car cette question, qui m'était venue cent fois et que j'avais cent fois négligée, m'arrivait ce jour-là avec une impétuosité, avec une intensité d'énergie qui me forçait à la résoudre, autant du moins que me le permettaient mes facultés compréhensives. Il y avait en moi une lutte sérieuse, irrésistible, et je me sentais incapable de m'y soustraire.

N'avez-vous jamais éprouvé ces révoltes de l'esprit, ces invasions subites de je ne sais quel caprice de l'intelligence qui veut être sur-le-champ satisfait? Il parle, et l'âme est contrainte d'obéir. En proie à un entraînement qu'elle ne s'explique pas, elle va, elle plonge de pensée en pensée, comme le pêcheur sous les flots, d'abîme en abîme; mais est-elle sûre comme

lui d'en extraire la perle étincelante, prix glorieux de son labeur? parviendra-t-elle à la solution du problème qu'elle se propose? La faible intelligence de l'homme peut-elle l'espérer?

J'en viendrai à bout, m'écriai-je : comme si en ce monde on venait jamais à bout de quelque chose; comme si une solution quelconque n'était pas le prélude d'une question nouvelle.

Enfin, après une longue excursion dans les régions de la pensée, après avoir consulté mes impressions les plus intimes et celles (qu'ils me le pardonnent) des illustres amateurs que je connais ou crois connaître; après avoir, en invoquant mes souvenirs, comparé entre elles certaines lectures que je ne désignerai pas, de crainte de déplaire à ceux qui veulent n'être que bibliophiles et se fâcheraient qu'on les nommât autrement, j'arrivai à cette conclusion, que vous aurez sans doute prévue: c'est que le bibliophile ne saurait manquer d'être bibliomane à un certain point, et *vice versa :* ce n'est qu'une affaire de plus et de moins, des nuances, et voilà tout.

Seulement, le bibliomane se croit bibliophile, tandis que le bibliophile est bibliomane sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Et je respirai après cette affirmation hardie, comme si j'étais débarrassé d'un fardeau réel.

Ainsi je m'expliquais ma répugnance à lire ce qui attaquait si cruellement cette malheureuse bibliomanie.

Ainsi j'élucidais, pour moi du moins, une question persistante qui était longtemps restée obscure dans mon intelligence, et qui s'éclairait à l'improviste d'un rayon inattendu.

Et ce qui m'avait le plus aidé à la résoudre, ce qui avait décidé, forcé, pour ainsi dire, ma conviction, c'est cette pensée bien simple, et qui ne m'était cependant jamais venue, qu'on ne saurait aimer une chose beaucoup sans l'aimer trop.

C'est qu'en ce monde, condamné aux extrêmes, la manie suit la passion, comme l'ombre suit le corps, comme la folie suit l'amour.

O mélancolie! qui pourra jamais sonder tes profondeurs? s'écrie Bélarius dans le *Cymbeline* de Shakspeare; et moi je m'écrierai : O bibliophilie! qui pourra jamais pénétrer tes mystérieuses délices? qui pourra jamais dire aussi vivement qu'on le sent ce que tu inspires d'ineffable à l'âme que tu as une fois initiée à tes charmants secrets?

Illusion peut-être! mais le livre, à force d'être avec nous et de répondre à nos pensées, ne finit-il pas par devenir en quelque sorte une part de nous? n'exerce-t-il pas sur notre âme une telle attraction qu'il semble qu'il y ait entre elle et lui réciprocité de sentiments, et ne pourrait-on pas presque dire qu'il nous aime?

Et de quel amour encore!

Il y en a de bien des espèces, et un écrivain connu s'est amusé à les énumérer sans essayer pourtant de les définir. N'est-ce pas là une de ces idéalités que la parole humaine ne saurait rendre? Quel est le poëte, quel est l'amant qui pourraient dire, l'un pourquoi il chante, l'autre pourquoi il aime? Il y a donc bien des amours en ce monde; mais y en a-t-il, j'en appelle à la plus simple expérience, qu'on puisse, sur certains points, comparer à l'amour du livre?

Amour sincère, amour naïf, et surtout amour fidèle.

Oh! oui, fidèle : trouvez-en un autre qui survive au temps, qui résiste au malheur, que ni les rides, ni les cheveux blanchis n'effarouchent, et qui, au seuil de la tombe même, offre encore des consolations aussi tendres, aussi efficaces qu'au matin des années.

O bibliophilie! quelle est la solitude que tu n'adoucisses, l'infortune que tu ne rendes moins amère?

L'âme du livre n'est-elle pas la compagne incessante du bibliophile, la seule souvent qui ne le quitte jamais et lui parle encore quand tout le reste l'abandonne?

Et l'on voudrait que son affection pour lui fût modérée! On voudrait qu'il n'éprouvât pas jusqu'à l'exagération, jusqu'à la *manie*, une passion qui a tant de charme, et un charme si inoffensif, si pardonnable!... Non, cela ne se peut.

C'est méconnaître la nature de l'homme, c'est nier ce qu'il y a de plus vivant dans son âme et dans son cœur.

Mais si la bibliomanie entre ainsi bon gré mal gré dans la bibliophilie; si ce mot, comme je le crois, mérite vraiment d'échapper à l'ostracisme qui le condamne, comment nommera-t-on ces prétendus amis, ou plutôt ces accapareurs de livres, qui sont le désespoir des connaisseurs, ces espèces d'écumeurs de bibliothèques qui, à force d'or, enlèvent à l'homme de lettres le livre précieux, le livre, souvent, qu'il souhaitait le plus... et pourquoi? pour l'ensevelir vite dans un brillant tombeau de palissandre qui ne sera ouvert qu'après leur mort?

Comment les nommera-t-on?... Certes, vous trouverez aussi aisément que je les trouve au bout de ma plume des épithètes qui leur conviennent, la langue

n'en manque pas; mais vous n'en trouverez jamais qui peignent avec une crudité condigne tout ce qu'il y a de haïssable dans cet enfouissement du talent, dans cette incarcération d'une intelligence souvent sacrée, au profit de la plus ridicule des vanités.

Pauvres bibliomanes! qu'on accuse tant, et qui êtes cependant les frères de ceux qui vous rabaissent, quoi qu'ils en disent, vous du moins aimez les livres, et ces fossoyeurs de la pensée n'aiment rien, car ils n'aiment que leur personne!

J'allais clore cette page écrite en faveur d'une classe d'hommes que je crois mal jugés, mais auparavant j'ai voulu la relire, et, en la relisant, j'ai acquis la conviction peu flatteuse qu'elle était parfaitement inutile, et que ce nom tant honni de bibliomane n'en aurait par elle ni un défenseur de plus ni un adversaire de moins.

Pourquoi donc la publier? m'écriai-je, et je me disposais à la mettre au cabinet, comme le sonnet d'Oronte, quand je fus arrêté par cette pensée:

Qu'imprimerait-on si on n'imprimait que ce qui est utile?

Et quel mal d'ajouter à des masses innumérables de papier noirci une feuille de plus?

Là où règne un préjugé, il n'y a rien à dire, rien à faire. Or, si vous voulez connaître toute la puissance de celui que je signale, si vous voulez comprendre à quel point il tyrannise même les meilleurs esprits, lisez la scène suivante; elle vient de se représenter à ma mémoire, et je me sens porté à vous la raconter, en vertu de cette impulsion presque irréfléchie que je nommais plus haut le caprice ou le démon de l'intelligence. Cette scène m'est restée dans l'imagination de-

puis ma jeunesse, et il y a longtemps de cela; mais, à cet âge de la vie, tout ce qui nous frappe vivement se grave en nous de même, et, une fois gravé, ne s'efface plus.

Je connaissais alors un digne vieillard qui était bien une des plus aimables natures que j'aie jamais rencontrées, homme essentiellement pacifique et de la pure race de Sem. Il avait une intelligence distinguée, et il a même laissé des ouvrages qui méritent d'être lus (1). Après avoir été longtemps dans la magistrature, il s'était démis de ses fonctions à la révolution de 1830, bien qu'il ne possédât qu'une très-médiocre fortune. Il l'avait fait par honorabilité, par délicatesse de conscience. C'était un grand amateur de livres, ou plutôt, pour être plus près du vrai, il adorait les livres; aussi était-il l'ami de M. de Monmerqué et autres esprits de cette trempe, comme il l'avait été auparavant de Richard Héber et de l'abbé de la Rue. Cet excellent homme était célibataire, et vivait seul au milieu d'une collection assez considérable de livres choisis. Il n'existait que par eux. Le reste de son temps, il le passait dans les grandes bibliothèques, ou en ville, à fureter chez les bouquinistes, car sa passion était si forte que, pour se procurer de nouveaux volumes, il sacrifiait jusqu'au nécessaire; j'ajouterai de suite, avant d'en venir à mon anecdote, qu'il mourut comme il avait vécu, fidèle à ses chers livres. La veille du jour où le mal le contraignit de garder la chambre, il avait fait une découverte; il avait trouvé (quelle joie!) un de ses *desiderata* : c'était,

(1) *Brocéliande et ses chevaliers*, suivi de quelques légendes, par Aimé, baron du Taya, 1 vol. in-8, 1839. Ce recueil contient des recherches très-curieuses. M. du Taya a encore publié d'autres livres, mais *Brocéliande* est la plus importante et la meilleure de ses productions.

je me le rappelle, un des plus rares ouvrages du fameux curé de Champrond, le guerroyant abbé Thiers. Le malade voulut l'avoir sur son lit pendant le peu de jours qui lui restaient à vivre. De temps à autre, il en lisait quelques pages, et, quand ses forces défaillaient, il le remettait à ses côtés, et il y portait souvent la main comme pour s'assurer que cet ami (l'ami de la dernière heure) ne le quittait pas. Lorsqu'il expira, on fut obligé de tirer le volume d'entre ses doigts glacés, qui semblaient vouloir le retenir encore: exemple frappant de l'amour du livre!

Le hasard m'avait rapproché de cet homme respectable, et je l'aimais avec toute la ferveur de la jeunesse. Il était si bienveillant, si cordial avec moi! et puis il y avait entre nous deux une telle conformité dans nos goûts littéraires qu'elle effaçait les différences et comblait pour ainsi dire l'intervalle des années. Un jour que j'étais allé le voir à l'heure de son dîner, à midi, car il avait conservé les usages de nos pères, la porte s'ouvrit pendant que nous causions vieux livres, et un ecclésiastique se présenta. C'était un curé de campagne qui venait le consulter sur un antique missel tombé je ne sais comment en sa possession. L'honnête vieillard l'accueillit avec son affabilité ordinaire. Peut-être même avait-il un sourire encore plus aimable en voyant cet hommage rendu à ses connaissances. Il se disposait donc à lui donner gracieusement tous les renseignements qu'il désirait, quand le brave curé, qui ne s'entendait que médiocrement aux finesses du langage, croyant sans doute le flatter beaucoup, eut le malheur de dire : « J'ai pensé de suite à venir à vous comme à un grand bibliomane. — Bibliophile, Monsieur! » reprit le vieillard en relevant fière-

ment la tête. Ce n'était plus le même homme, le sourire qui animait ses traits avait fait place à la gravité froide de l'ancien magistrat. Il y eut un moment de silence et de gêne. Enfin la conversation recommença, mais sur le ton de la réserve. A la cordialité la plus franche avait succédé la simple politesse. Le livre examiné, le prêtre se leva, et son hôte le reconduisit jusqu'à la seconde porte, mais avec le même air de cérémonie. Son visage n'avait pu se dérider qu'imparfaitement; on voyait que la blessure saignait encore.

Et cependant, pauvre bon vieillard! tu t'en défendais en vain, tu n'étais pas seulement bibliophile, tu étais encore bibliomane; et je puis même dire que je n'ai jamais vu type plus complet de l'un et de l'autre réunis en un.

J'en ai pourtant bien des modèles dans ma mémoire, à commencer par le premier de tous, par celui que je trouve tout d'abord, et que vous aussi, mon cher lecteur, vous trouveriez peut-être, si vous vous adressiez, comme je le fais, la célèbre maxime des anciens sages : Γνῶθι σεαυτόν : *Connais-toi toi-même!*

ÉDOUARD TURQUETY.

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTPELLIER.

Montpellier possède deux grandes bibliothèques publiques : celle du musée Fabre, de 60,000 volumes, et celle de l'École de médecine, de 50,000. En outre, les Sociétés savantes, l'Ordre des avocats, etc., ont, à part, environ 40,000 volumes, ce qui donne pour l'ensemble des bibliothèques de Montpellier un total de 150,000 volumes. Mais, la bibliothèque du musée Fabre étant seule considérée comme bibliothèque de la ville, c'est aussi d'elle seule que nous parlerons ici.

I.

FONDATION.

La bibliothèque fut créée en l'an III, sous le nom de bibliothèque du District, avec les collections provenant des communautés religieuses, de l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier et des émigrés. En l'an V, elle fut attribuée à l'École centrale ; et enfin, en 1806, elle devint propriété de la commune; ce ne fut cependant qu'en 1819 qu'elle fut régulièrement ouverte au public.

Elle s'augmenta considérablement en 1825 par la donation du baron Fabre, dont le généreux exemple a été imité, en 1853, par M. Auguste de Saint-Hilaire, professeur à la Faculté des sciences de Paris, et, en 1864, par M. l'abbé Flottes, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Le baron Fabre, peintre distingué, avait longtemps vécu en Italie, dans une intimité étroite avec la célèbre comtesse

d'Albany, veuve du prétendant Charles-Édouard et amie d'Alfieri. Elle l'avait fait son héritier et lui avait laissé, avec ses propres livres, ceux qu'elle avait recueillis dans la succession du grand poëte italien ; parmi ces derniers se trouvaient les précieux ouvrages manuscrits d'Alfieri. Par une délicatesse qu'on ne peut assez louer, Fabre avait déposé pieusement ces manuscrits à la *Laurentiana* de Florence, s'en réservant seulement une copie, faite sous les yeux d'Alfieri lui-même, avec notes et corrections autographes. Ce fut à cette occasion qu'il reçut du grand-duc de Toscane la décoration de l'ordre de Saint-Étienne et l'autorisation d'emporter toutes ses collections. Revenu en France, il légua à sa ville natale, d'abord le magnifique musée auquel elle a donné le nom du bienfaiteur, puis tous les livres et manuscrits qui formaient les bibliothèques des illustres personnages que nous avons déjà cités, en y joignant la sienne particulière et son admirable collection d'estampes et d'objets d'art. Alors la bibliothèque fut réellement créée. Comme récompense à tant de générosité, Charles X conféra à Fabre le titre de baron et le fit chevalier de la Légion d'honneur ; déjà, la ville de Montpellier avait fait frapper une médaille en or pour consacrer sa reconnaissance.

II.

RICHESSES.

Avec son ancien fonds et les donations successives de MM. Fabre, Saint-Hilaire et Flottes, la bibliothèque possède actuellement 60,000 volumes (1), un certain nombre de manuscrits, des objets d'art, médailles et pierres gravées, et plus de 10,000 estampes reliées ou en portefeuilles.

(1) On peut les diviser ainsi : fonds primitif de la ville, 5,000 ; fonds Alfieri, 5,000 ; fonds de la comtesse d'Albany, 7,000 ; fonds Fabre, 4,000 ; fonds Saint-Hilaire, 4,000 ; fonds Flottes, 15,000 ; dons du gouvernement, dons particuliers et acquisitions, 20,000.

Le fonds primitif de la ville se composait d'ouvrages de théologie, de sciences et d'histoire.

Celui d'Alfieri est un choix intelligent de classiques grecs et latins, tous en bonnes éditions, puis de tout ce qu'il y a de beau, de curieux, d'admirable, dans la littérature italienne; aussi la bibliothèque de Montpellier est-elle la plus riche de France pour cette partie. Tous ces livres portent la signature du poëte; un très-grand nombre, et surtout les classiques, sont annotés de sa main; d'autres ont sur leurs marges des essais de traduction ou des fragments poétiques. Ainsi les œuvres de Machiavel, édition recherchée *della testina*, sont enrichies d'une traduction en vers de la *Mandragore*. Pour illustrer son *ex libris*, Alfieri avait fait graver un emblème que l'on voit sur le Démosthène de 1572, et qui représente le Temps laissant tomber sa faux et épargnant des livres déposés sur un autel consacré à l'Immortalité, avec cette devise : *Vinto non mai, se non da' libri, il Tempo.*

Les livres provenant du fonds de la comtesse d'Albany sont en général en belle condition; les littératures française, allemande et anglaise, qu'elle connaissait parfaitement, y dominent. Parmi ces livres, dont quelques-uns portent des notes de sa main, nous citerons le la Bruyère commenté par elle, que M. Sainte-Beuve *aurait tant aimé à avoir sous les yeux et à étudier de près* (1); il est facile de se convaincre, en le méditant, que cette femme d'esprit, replacée dans son véritable jour par MM. Saint-René Taillandier, Sainte-Beuve et de Reumont, avait une âme grande, juste et sans préjugés.

Les estampes proviennent particulièrement du fonds Fabre, ainsi que les ouvrages d'art et d'antiquité, *galeries*, *musées*, *œuvres*, etc.; c'est l'une des plus belles et des plus complètes collections de ce genre. Nous devons dire, en passant, que Fabre était digne de l'affection de la comtesse d'Albany; les contemporains, Simond, Paul-Louis Courier surtout, dans un dialogue qui immortalisera le peintre, le recon-

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. V, p. 427.

naissaient pour un homme d'un goût pur et d'un esprit élevé.

Le fonds Saint-Hilaire se compose d'ouvrages sur les sciences naturelles, la botanique et les flores tant de France que de l'étranger.

Enfin l'abbé Flottes, par son testament, a enrichi la bibliothèque pour tout ce qui concerne la théologie et la philosophie, et principalement pour les quatre grands sujets d'étude qui ont occupé sa vie : Pascal, Huet, saint Augustin et Port-Royal ; on y trouve absolument tout ce qui a été publié sur ces écrivains.

Dans l'ensemble des fonds que nous venons d'indiquer, on remarque quelques éditions du quinzième siècle, des livres rares et précieux, et un grand nombre d'impressions dues aux Alde, aux Estienne, aux Junte, aux Elzevir, aux Didot, aux Baskerville, aux Bodoni, etc.

Nous citerons, dans les éditions du quinzième siècle : *Li sonetti del Burchiello* (1472)? in-4 ; *l'Alberti, De re ædificatoriæ opus*, Florentiæ, 1485, in-fol.; les *Laude di Jacopone da Todi*, Firenze, 1490, in-4 ; l'*Apollonius de Rhodes*, Florence, 1496, in-4 ; — dans les Alde : le *Théocrite*, 1495, in-fol., chargé de notes d'Alfieri ; l'*Aristophane*, 1498, in-fol. ; l'*Ésope*, 1505, in-fol.; le *Lascaris, De octo partibus orationis*, 1512, in-4 ; la *Biblia græca*, 1518, in-fol. ; — dans les Estienne : l'*Anacréon*, 1554, in-4 ; l'*Eschyle*, 1557, in-4 ; le *Thesaurus græcæ linguæ*, 1572, 5 vol. in-fol., et la nouvelle édition Didot en grand papier ; le *Platon* de *Serranus*, 1578, 3 vol. in-fol.; l'*Anthologia gnomica*, 1579, in-8 ; — dans les Baskerville : l'*Horace*, 1762, in-12, et 1770, in-4 ; l'*Orlando furioso*, 1771, 4 vol. in-4, papier réglé ; le *Juvénal* et le *Perse*, 1761, in-4, non rogné, avec commencement de traduction en vers par Alfieri ; — dans les Bodoni : le *Callimaque*, avec les vignettes, 1792, in-fol. ; les *Saisons* de *Thompson*, 1794, in-4 ; la *Divina Commedia*, 1796, 3 vol. in-fol., etc., etc.

Nous mentionnerons dans les livres précieux : le *Saint Jean*

Chrysostome, 1718-38, 13 vol. in-fol., grand papier non rogné; le *Gamaliel nuevamente traduzido en lengua castellana*, *por el bachiller Juan de Molina*, Tolède, pet. in-4 goth., grav. s. bois; le *Cancionero de diversas obras del P. fr. Ambrosio Montesino*, Tolède, 1527, pet. in-4 goth., grav. s. bois; l'*Historia del rey Canamor y del infante Turian*, Séville, 1528, pet. in-4, goth., grav. s. bois; les *Lusiades* de *Camoens*, édit. de Souza, 1817, gr. in-4, grav.; le *Virgile de la ducheesse de Devonshire*, 1819, 2 vol. in-fol., grav.; l'*Antiquité expliquée* et les *Monuments de la monarchie française* de *Montfaucon*, 1722-57, 20 vol. in-fol. en grand papier; l'*Œuvre gravé du Poussin*; le *Musée français*; le *Recueil d'estampes gravées par Basan d'après les tableaux du cabinet Choiseul*, 1771, grand in-fol., mar. r. tr. dor., aux armes de M. le duc de Choiseul. Cet exemplaire, qui avait appartenu au duc de Choiseul, passa en 1788 à M. Hubert Robert, peintre du roi, et en 1810 à Fabre; il est augmenté de vingt planches de sujets puisés dans ce recueil et gravées en grand, avant la lettre, par différents maîtres, etc., etc.

Dans la partie, déjà riche, de l'histoire locale, nous trouvons les ouvrages publiés par *dom Vaissete*, le *marquis d'Aubaïs*, le *baron Taylor*, *Andoque*, *Ménard*, *Gariel*, *d'Aigrefeuille*, *Germain*, etc. Nous signalerons trois opuscules rarissimes : l'*Histoire des choses memorables advenues en la ville de Sommieres en Languedoc à ces derniers troubles, où sont compris les deux Sieges, l'un contraire à l'autre qu'elle a souffert, les massacres et inhumanitez qui ont esté executees, pendant l'un et l'autre Siege, l'ordre et police des Gouverneurs qui ont commandé en icelle. Les exemples de la vengeance de Dieu sur les habitans, avec le Siege et avitaillement de la Ville de Montpellier. Le tout descrit par maistre Estienne Giri, bachelier ez droictz, natif et habitant du mesme Sommières. A Lyon, par Benoist Rigaud. MDLXXVIII, pet. in-8, vél. de 166 pages.* Nous croyons cet exemplaire unique. Cet ouvrage étant déjà devenu fort rare au dix-huitième siècle, le marquis d'Aubaïs en publia un *résumé* dans ses

Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, 1759, *in-4, tom.* III, *pag.* 1-14; — l'*Historia Monspeliensis, in qua tum urbis Monspeliacæ, tum scholæ ejusdem celeberrimæ brevis descriptio ac vitæ illustrium ejusdem professorum, quin et accipiendæ ibidem docturæ ritus et privilegia recensentur et nunc primum publicantur. A Joanne-Stephano Strobelbergero, ejusdem scholæ alumno et doctore medico. Norembergæ, typis Abrahami Wangenmanni*, 25 *Janv.* 1625, *in-12.* On ne connaît pas d'exemplaire imprimé de cet opuscule, qui avait été signalé par le P. Lelong, mais que Brunet n'indique pas dans son *Manuel du libraire;* la discription que nous en donnons est faite d'après une très-belle copie manuscrite (in-4 de 40 pages), qui a appartenu au chancelier François Ranchin, et qui est probablement celle dont s'était servi l'historien d'Aigrefeuille; — le *Monspeliensis civitatis panegyricus, in Monsp. Reg. et Acad. Colleg. Societ. Jesu, dictus. Monspelii, apud Danielem Pech, MDCLXXXVII, in-4 de* 45 *pages.* Ce panégyrique, publié sans nom d'auteur, n'a été mentionné par aucun bibliographe. Nous ne connaissons que cet exemplaire et celui qui se trouve dans notre collection particulière; ce dernier est surtout précieux en ce sens qu'il nous fait connaître le nom de l'auteur; sur le titre on lit cet hommage autographe signé : « *Pour le Révérend pere Dufournel à la maison professe par son très-humble et très-obéissant serviteur Charbonneau Jésuite.* »

Nous pourrions encore citer : les *Bibles polyglottes* d'*Anvers*, de *Paris* et de *Londres*, les *Annales ecclésiastiques de Baronius*, les *Conciles de Labbe*, la *Byzantine*, les *Historiens des Gaules*, le *recueil de Muratori*, la *Paléographie universelle de Sylvestre*, l'*Armorial de d'Hozier*, l'*Académie des inscriptions* et *l'Académie des sciences*, le *Moniteur*, les *Annales de mathématiques de Gergonne*, le *Glossaire de du Cange*, tous les *beaux esprits du dix-septième siècle, etc., etc.*

La bibliothèque a environ quatre-vingts manuscrits (1);

(1) Le Catalogue, rédigé par M. Libri, a été publié dans le catalogue

on y remarque un *Évangéliaire* du huitième siècle, en minuscule mérovingienne, bien conservé, provenant de l'abbaye bénédictine de Saint-Guilhem-du-Désert, livre qui a probablement appartenu au héros de l'un de nos cycles romanesques, Guillaume au Court Nez, qui fonda cette abbaye et y mourut; d'autres manuscrits religieux des neuvième et dixième siècles; des manuscrits arabes sur le *Coran*, la *Cabale*, etc.; des recueils de documents utiles pour l'histoire locale; des recueils considérables d'autographes provenant de la Société royale des sciences de Montpellier, d'Alfieri, de la comtesse d'Albany, du baron Fabre, où l'on trouve presque tous les grands noms du dernier siècle; les *OEuvres autographes* du poëte languedocien *Favre*, l'esprit le plus original de notre littérature méridionale, etc., etc.

Parmi les objets d'art nous citerons : le portrait d'Alfieri, en camée, sur agathe onyx, par le sculpteur florentin Santarelli, sur lequel on lit un distique grec de l'abbé de Caluso : ce médaillon, porté par une chaîne, était un des joyaux de la toilette de la comtesse d'Albany les jours de grande réception; — son collier de l'ordre d'Homère (l'*ordine equestre di Omero*, comme il dit lui-même), formé de vingt-quatre pierres taillées à facettes, en pâte dure de la Scagliola; chacune d'elles porte le nom de quelque grand poëte; la Grèce en a fourni sept : Hésiode, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Pindare, et enfin Homère, dont le portrait devait être appendu au collier; Rome, six : Virgile, Ovide, Plaute, Térence, Horace et Juvénal; l'Italie, quatre : Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste; le Portugal, un seul : le Camoens; l'Angleterre, deux : Milton et Shakspeare; la France, quatre : Corneille, Racine, Voltaire et Molière; — un volume in-8 intitulé : *Liber novissimus*, qui, s'ouvrant, laisse voir deux tablettes de marbre où est gravée la double épitaphe latine qu'Alfieri fit pour lui et la comtesse.

des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, t. I, 1849, in-4.

Dans les médailles nous indiquerons : la grande médaille, unique, en or, offerte à Fabre par la ville de Montpellier ; on voit d'un côté Minerve avec cette légende : *Musée Fabre;* au revers, les armes de la ville et la légende : *A F. X. Fabre de Montpellier, la Ville reconnaissante, MDCCCXXVIII;* — une médaille en argent, petit module, représentant d'un côté le prétendant Charles-Édouard Stuart avec cette légende : *Carolus Walliæ Princeps*, 1745, et, de l'autre côté, l'Angleterre et un vaisseau avec la légende : *Amor et Spes;* — la médaille en argent frappée lors du mariage du prétendant avec Louise de Stolberg, beaucoup plus connue sous le nom de comtesse d'Albany : d'un côté, on voit le prétendant avec cette légende : *Carolus. III.n.* 1720. *M. B. F. et. H. Rex.* 1766.; de l'autre, la princesse avec la légende : *Ludovica. M. B. F. et. H. Regina.* 1772 ; — une médaille grand module, unique, en argent, représentant d'un côté le cardinal d'Yorck avec cette légende : *Hen. IX. Mag. Brit. Fr. et. Hib. Rex. fid. def. Card. Ep. Tusc.*, et, de l'autre côté, la Religion et une vue de Rome avec la légende : *Non. desideriis. hominum. sed. voluntate. Dei. an. MDCCLXXXVIII;* — enfin une médaille en argent, grand module, représentant d'un côté Alfieri avec cette légende : *Victorius Alfieri Astensis*, et, de l'autre, la muse de la tragédie avec la légende : *Italicæ Melpomenis Victor et Decus.*

III.

INSTALLATION.

La Bibliothèque, qui avait été d'abord annexée à l'École centrale, fut ensuite installée dans une salle de la mairie ; de là elle fut transportée dans une partie du musée Fabre, et y demeura jusqu'en 1844, où, vu l'insuffisance du local, l'administration fit construire le bâtiment actuel.

C'est encore un bienfait du baron Fabre; mort en 1837, il chargeait, par son testament, son héritier, Emilio Santa-

relli, d'affecter à cette œuvre une somme de 50,000 fr.; la Ville ajouta une somme à peu près égale.

Ce bâtiment, qui est au fond du jardin du musée, est d'une certaine élégance; le rez-de chaussée est occupé par la Faculté des lettres, le premier étage par la bibliothèque. Ce premier étage a 29 mètres sur 9, avec 6 mètres 50 cent. de hauteur dans œuvre. Il se divise en deux parties : une salle principale, où l'air et le jour abondent, et un cabinet artistique, qui n'est qu'un prolongement de la salle; les deux pièces ont elles-mêmes des galeries avec balustrade en fer. Au-dessus de la porte d'entrée de la salle, on a placé le buste d'Alfieri, en face celui du baron Fabre; dans le cabinet, le portrait de Saint-Hilaire.

Ce local étant aujourd'hui trop étroit, l'administration municipale a mis à l'étude un projet d'agrandissement pour loger le fonds Flottes.

IV.

BUDGET ET PERSONNEL.

Le budget de la bibliothèque se trouvant compris dans le crédit spécial du musée, il varie suivant les besoins de l'un ou de l'autre de ces deux établissements; de plus, la municipalité accorde, de temps à autre, des subventions supplémentaires en vue d'achats utiles.

La Bibliothèque s'accroît encore par des dons du gouvernement.

Le premier bibliothécaire fut M. Jean-Cyrille Rigau, docteur en médecine, et pendant longtemps professeur de belles-lettres; il a laissé un volume de poésies patoises des plus gracieuses et des plus piquantes. Son successeur, en 1815, fut M. Jean-Pierre Atger, ancien greffier de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis; il réunissait aux fonctions de biblio

thécaire celles d'archiviste de la mairie. Enfin, en 1819, M. Guillaume Renaud lui succéda comme bibliothécaire; c'était un puriste si exagéré qu'il existe un petit volume d'épigrammes sur son innocente manie (1).

Le bibliothécaire est aujourd'hui M. Paulin Blanc, avocat; le bibliothécaire adjoint, M. Léon Gaudin, docteur en droit (purement honoraire); le sous-bibliothécaire, M. Saturnin Léotard.

Il y a de plus deux surveillants pour le service du soir; le concierge est le même que celui du musée.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi, et le soir, de sept heures et demie à neuf heures et demie, excepté les jeudis, dimanches et jours fériés; les vacances ont lieu pendant les mois de septembre et d'octobre. La moyenne des lecteurs est de quatre-vingt-dix en hiver et de quarante en été.

SATURNIN LÉOTARD,
Sous-bibliothécaire.

(1) Voyez là-dessus Jouy, l'*Ermite en province*, t. II, p. 337-38.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE LIVRE DE MATHEOLUS.

IV. ANALYSE DU LIVRE DE MATHEOLUS.

Nous allons à présent donner une analyse aussi complète que possible du poëme de Matheolus, et cette analyse, croyons-nous, ne sera pas inutile aux lecteurs qui voudront étudier avec fruit cette étrange production de J. Le Fevre. Ce livre est écrit en vers de huit syllabes à rime plate et divisé en quatre livres d'inégale longueur. Il renferme en tout 10,118 vers : le 1er livre en contient 1,552, le 2e 4,252, le 3e 3,372 et le 4e 842.

PREMIER LIVRE.

Préambule du traducteur Jean Le Fevre dans lequel il indique le sujet du livre (vers 1-84) ; l'ouvrage qu'il donne au public est traduit du latin de maître Mathieu.

Plaintes de Matheolus adressées à ses compagnons et amis. Il regrette de s'être marié, et engage les *jouvenceaux* à ne pas l'imiter. Avant son mariage il était clerc et libre, et maintenant il est plus malheureux que le serf. Le serf peut être affranchi, mais il n'en est pas de même de l'homme marié : la servitude du lien conjugal pèsera sur lui jusqu'à la fin de ses jours.

Ce fut un jour malheureux et sinistre que le jour où Matheolus rencontra Perrette :

Se j'éusse encontré Meduse
Laquelle, si com l'en dit, use
De convertir les gens en pierre,
Je n'éusse pas, par sainct Pierre,
Éu lors si maulvais encontre (1).

Perrette était belle lorsqu'il l'épousa. Le malheureux, séduit par les charmes de celle qu'il prenait pour compagne, crut avoir trouvé le bonheur; mais ce bonheur fut de courte durée. Avec le temps, les appas de la belle disparurent, et son caractère devint de plus en plus difficile : la vie pour Matheolus était un tourment de tous les jours et de toutes les heures.

A cet endroit de son livre, Matheolus commence à décrire les maux et les inconvénients que l'homme éprouve dans le mariage. Indiquons rapidement quelques traits de ce tableau satirique, que reproduiront plus tard l'auteur des *Quinze Joyes* dans sa prose et le poëte Courval Sonnet dans sa *Satyre Menippée*.

Si le ménage est dans l'aisance, la prospérité provient du fait de la femme; dans le cas contraire, c'est toujours la faute de l'homme. La femme mariée n'a qu'un but : elle veut dominer à la maison et mener tout à sa guise.

La femme trompe son mari de mille manières : prise sur le fait avec des amants, elle est assez habile pour faire croire au mari qu'il se trompe, et le force à lui demander pardon. Exemples : *La femme de Guy et Simon* (v. 857-920). Guy surprend sa femme en *conversation criminelle* avec Simon : il l'injurie et lui reproche sa conduite. Elle de se récrier aussitôt : elle menace de se tuer si son mari persiste dans ses injurieux soupçons, et, grâce à son discours artificieux, elle persuade au bonhomme qu'il a mal vu.

Sebille et Verris (v. 921-987). Sebille est également surprise par son mari *in flagrante delicto*, mais elle nie : une voisine rusée vient en aide à la commère. Elle trouve aux champs le mari qui menait la charrue et le salue : elle por-

(1) Livr. I, v. 395-309.

tait à sa ceinture une quenouille chargée de laine rouge, mais elle en avait de la blanche cachée sous son casaquin. Le bouvier voit sa voisine et répond à sa politesse tout en continuant de labourer. Après qu'il a labouré trois ou quatre *royes*, il aperçoit de nouveau Banchis, mais avec sa quenouille garnie de laine blanche. Étonnement de Verris de voir la laine rouge devenir blanche. Banchis tâche de lui prouver qu'il a deux têtes, puisqu'il voit de la laine de deux couleurs différentes, et dit qu'il a tort d'accuser sa femme d'adultère. Verris reconnaît naïvement qu'il a la vue *fausse* et que c'est sans motif qu'il s'est plaint de la conduite de sa femme.

Framery et sa femme (v. 988-1034). La femme de Framery était au lit couchée avec un galant. La nuit était sombre et noire. Le mari, de retour au logis, saisit l'amant par les cheveux et le tient fortement serré. Sa femme crie au voleur et engage son mari à aller chercher une arme afin d'assommer le larron. Pendant qu'il s'acquitte de ce soin, la rusée commère fait évader l'amoureux et amène l'âne à sa place. Framery revient tenant dans sa main un gros pilon de fer : il frappe et tue son âne Brunel, croyant frapper le voleur.

Tout le mal vient des femmes, ajoute Matheolus ; c'est à cause d'elles et par leurs mauvais conseils que Salomon renonça au culte du vrai Dieu et se mit à adorer les idoles.

Aristote, le *maître des maîtres*, se laissa mener par une femme et souffrit qu'elle montât sur lui et lui attachât un frein à la bouche :

> Son cheval en fit la moynesse,
> Et le poingnoit comme une asnesse (1).

Tous les sens de l'homme sont troublés et tourmentés par la femme. Matheolus en sait quelque chose : Perrette chaque jour lui cherche des disputes. Elle crie et tempête si fort

(1) Livr. I, v. 1113-1114. Voyez dans les *Fabliaux* de Barbazan, édit. Méon, t. III, p. 96-114, la pièce intitulée : *le Lar d'Aristote*, dont l'auteur est Henri d'Andeli.

qu'il en est devenu sourd. Il pleure et sa vue s'affaiblit; le rhume le tourmente et fait souffrir son nez, qui *dégoutte;* le sens du goût s'est éteint chez lui : au lieu de lui donner une viande bonne et saine, sa femme lui fait manger de celle qui *mal flaire;* au lieu de vin, elle lui apporte de la cervoise. Quant au toucher, il n'en connaît plus guère l'usage, et c'est là surtout une source toujours nouvelle de débats et de querelles, car Perrette ne veut pas tolérer l'*impotence* de son mari.

Lorsque Perrette trouve que Matheolus n'a pas rempli convenablement son devoir d'époux, elle punit le pauvre diable de peine corporelle : elle le déchire de ses ongles et lui arrache les cheveux à pleine poignée. Que fera le mari? Cherchera-t-il à se défendre ? Oh ! non pas : il quitte la place, et c'est là le parti le plus sage. Son valet lui-même n'ose accourir à son secours et s'enfuit tout tremblant, craignant d'être pris à la barbe par cette mégère.

Dans toutes les disputes conjugales, la nourrice prend le parti de sa maîtresse (1). Que le maître lui commande de faire quelque chose, il ne sera pas obéi : la femme l'encourage dans sa rébellion. Le portrait de la nourrice grondeuse et paresseuse est tracé avec art par le poëte; le dialogue entre le mari, qui veut faire lever la nourrice, et cette dernière qui cherche à quitter le lit le plus tard possible, est comique et spirituel et rappelle (de loin il est vrai) les beaux vers de Perse dans sa satire V :

> Mane piger stertis : surge, inquit Avaritia, eia
> Surge. Negas. Instat : Surge, inquit. Non queo. Surge.
> Et quid agam ?...
>
> (Vers 132 et suivants.)

A la fin de ce livre, nouvelles plaintes que fait entendre Matheolus sur sa malheureuse condition.

SECOND LIVRE.

C'est ici la partie la plus curieuse de l'ouvrage et celle

(1) Livr. I, v. 1449-1513.

dans laquelle le beau sexe est attaqué avec le plus d'acharnement. Tous les vices, tous les défauts, s'il faut en croire le poëte, ont pour ainsi dire fait élection de domicile chez la femme : elle ne recule même pas devant le crime.

Les femmes, dit Matheolus, sont *riotteuses*, c'est-à-dire aiment les disputes et les querelles. Elles sont babillardes et né peuvent retenir leur langue : *Histoire de Calfurne* (1), dame romaine qui, mécontente d'avoir perdu un procès, montra son derrière au juge. Depuis cette époque, il fut interdit aux femmes de plaider elles-mêmes leur cause. Cette anecdote se trouve racontée dans Valère-Maxime, liv. VIII, chap. III, mais d'une manière plus chaste. L'auteur latin nomme cette femme Caïa Afrania et place ce fait à l'an de Rome 705. Voyez aussi Martin Franc, *le Champion des dames*, édition in-folio, liv. IV, chap. XXXIX (il y a une gravure qui représente cette scène scandaleuse).

Il serait à souhaiter qu'on pût essayer la femme que l'on veut épouser ; de cette manière on courrait moins risque d'avoir une femme acariâtre et méchante. Celui qui entre en religion a un délai d'un an avant de faire ses vœux ; il en devrait être de même dans le mariage.

Peu de femmes chérissent leurs maris, dit notre auteur :

> Certes, il est bien peu de femmes
> Soyent damoiselles ou dames,
> Laides, riches, grasses, bourgoises,
> Poures, villaines ou courtoises,
> De quelque estat qu'elles se clament,
> Qui loiaument leurs maris ament (2).

Et à ce sujet il raconte l'histoire d'une femme qui vient de perdre son mari (v. 468-586). D'abord elle pleure et se lamente et déclare ne pouvoir survivre à la mort de son époux. Mais elle ne tarde pas à se consoler et à écouter les propos galants d'un chevalier nommé sire Gillebert. Pendant qu'il

(1) Livr. II, v. 175-198. Le même fait est rapporté dans le *Digeste*, liv. III, titre Ier, loi première, § 5.

(2) Livr. II, v. 459-464.

faisait visite à la dame, un larron qui venait d'être pendu et dont la garde lui était confiée est décroché du gibet. Douleur du chevalier. Il explique à la belle le danger qu'il court et la punition qu'on ne manquera pas de lui infliger pour avoir fait *mauvaise garde*. « Ne vous tourmentez pas, » dit la jeune veuve, et sur-le-champ elle tire le mari de sa bière et le pend à la place du larron disparu. C'est, on le voit, le sujet même de la *Matrone d'Éphèse*. Ce conte célèbre, dont l'original est dans Pétrone, chap. CXI-CXII (et ce même texte est reproduit dans le *Policraticus* de Jean de Sarisberi, édition de 1639, liv. VIII, chap. XI), se lit également dans une fable attribuée à Phèdre, intitulée : *Mulier vidua et miles* (édition de Leipzig, Tauchnitz, 1843, in-16, p. 86-87) ; dans le *Roman des sept sages*, publié par M. Le Roux de Lincy, à la suite de l'*Essai sur les fables indiennes* de M. Loiseleur-Deslongchamps, Paris, Techener, 1838, in-8° (1er appendice, p. 80-85) ; dans le *Miroir de mariage* d'Eustache Deschamps (voir ses poésies publiées par Crapelet, 1832, grand in-8, p. 230-232); dans Brantôme, *Dames galantes*, édition Garnier frères, 1848, in-12, p. 237-238 (Discours IV), et dans les contes de La Fontaine (liv. V, conte VI). Voyez aussi les *Fabliaux* de Barbazan, t. III, p. 462-466 ; l'*Essai sur les fables indiennes* de Loiseleur-Deslongchamps, p. 161-162, et une savante dissertation de Dacier dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLI, p. 523-562.

Le mari ne doit pas pleurer la mort de sa femme, car la femme ne songe qu'à faire mal et à tourmenter son mari ; tout ce que le mari aime, la femme le déteste.

L'homme marié n'a pas de plus grand ennemi que sa femme. Un jour le roi Salomon commanda à un individu renommé pour sa subtilité de venir le trouver sans être ni nu ni vêtu, et d'amener avec lui son seigneur, son serviteur, son meilleur ami et son ennemi. Le jeune homme, ne sachant comment obéir au roi, demanda avis à son père. Sur les conseils de celui-ci, il se rendit à la cour portant une roue sur

ses épaules, et menant avec lui son enfant, son âne, son chien et sa femme. « Sire, dit-il, voici mon seigneur, mon serviteur et mon ami (et en prononçant ces mots, il présentait au roi son jeune enfant, son âne et son chien). Quant à mon ennemi, vous le voyez devant vous ; » et il montrait en même temps sa femme. Elle de se récrier et de dire que cela était faux ; elle ajouta que son mari méritait la mort pour avoir caché et nourri dans sa maison son vieux père, contrairement aux ordres de Sa Majesté. Le roi se mit à rire et parut charmé de l'esprit ingénieux du jeune homme. Il pardonna au vieillard et combla le fils de présents (1). Voyez dans le *Dolopathos*, édition publiée par M. Anatole de Montaiglon, Paris, Jannet, 1856, in-16, p. 225-240, l'histoire du jeune Romain qui sauva son père en le tenant caché pendant plusieurs années, et qui fut enfin trahi par sa femme. La même histoire se retrouve, mais avec quelques changements, dans le *Violier des histoires romaines*, édition Gustave Brunet, Paris, Jannet, 1858, p. 422-424 (voir le chap. CXLVIII).

Matheolus parle ensuite des veuves qui pleurent leur mari pour la forme, mais qui n'ont rien de plus pressé que de convoler à un second mariage. Les veuves sont de garde difficile. Saint Aquaire aima mieux gouverner des fous et des insensés que des veuves : les veuves sont folles et sans lien, tandis que les fous sont enchaînés.

Les femmes visitent souvent les églises, mais ce n'est pas par amour de la religion. Longue et curieuse énumération des églises de Paris au XIVe siècle. Voyez dans les *Fabliaux*, édition citée, une pièce de la fin du XIIIe siècle intitulée : *les Monstiers de Paris* (t. II, p. 287-292), et le livre de M. Bordier : *les Églises et monastères de Paris*, Paris, Aug. Aubry, 1856, petit in-8.

Elles veulent être les maîtresses de l'homme : toute la maison doit leur obéir, y compris le pauvre mari. Puis notre poëte examine laquelle des deux vaut mieux, de la femme in-

(1) Livr. II, v. 712-788.

jurieuse ou de celle qui commet adultère, et il conclut avec raison en disant que toutes les deux ne valent rien.

Il est difficile pour le mari de cacher à sa femme le moindre secret.

Les femmes sont désobéissantes et font toujours ce que le mari leur défend. Une femme s'empoisonne en buvant une fiole de *venin*, malgré la défense à elle faite par son époux (1). Après cette anecdote, Matheolus relate d'autres traits de désobéissance d'Eurydice, de Vasthi, d'Ève et de la femme de Loth.

Elles sont envieuses et se jalousent les unes les autres : elles cherchent toutes à être mieux habillées que leurs voisines et ruinent ainsi le mari, qui ne peut suffire à acquitter ces folles dépenses de toilette. Citons quelques vers :

Chascune cuyde sa voisine
Mieulx parée, dont il luy poise;
Au mary en revient la noise.
Chetif mary, ce dit la femme,
Tu as grant honte et grant diffame
Quant tu me tiens ainsi vestue
Que je n'ose aller par la rue :
Lors pleure non mye de cueur.
Le mary luy dit : Douce seur,
Qu'avez-vous, qui ainsi plourez,
Pourquoy ainsi vous acourez?
— Certes, sire, j'ay bien raison :
Nue demeure en ma maison,
Et mes voisines sont aournées,
Bien et noblement ordonnées ;
Se ce qu'affiert à moy j'éusse,
O les greigneurs estre déusse.
Or me convient ainsi remaindre
Et semble que soye la maindre (2).

Elles sont avaricieuses et pleines d'avidité : elles préféreront l'homme laid et riche au beau jeune homme qui les adore, mais dont l'escarcelle est mal garnie. Pourvu qu'on

(1) Livr. II, v. 1301-1328.
(2) Livr. II, vers 1468-1486.

la paye largement, la femme se livrera au premier venu :

Pour petit don consentira
Aux roigneux et escondira
Un noble et luy sera rebourse.
Elle ayme mieux la bonne bource
Qu'elle ne fait ceulx qui bien l'ayment,
Et qui pour vrais amys se claiment;
Le don prent, du donnant n'a cure (1).

Ici le traducteur s'arrête dans son travail et dit qu'il n'attaque que les femmes vicieuses. « Il en existe de bonnes, » ajoute-t-il. Si quelque chose choque dans ce livre, la faute n'en est pas à moi, qui ne suis que simple traducteur, mais à l'auteur original :

Pour ce supply qu'il ne desplaise
S'en cest dictier suis recordans
D'aulcuns mots qui soyent mordans,
Car de moy ne procedent mie (2).

Les femmes sont luxurieuses, dit Matheolus. Exemples tirés de l'antiquité : il cite Sémiramis, Pasiphaé, Scylla, Phèdre, Myrrha, qui aima son père Cinyre, et Phyllis, l'amante de Démophoon.

Toutes sans exception, qu'elles soient nées au village ou de condition noble, les matrones, les chambrières, les religieuses même, aiment le péché de la chair. Les béguines surtout sont l'objet des critiques du poëte. Il parle ensuite des vieilles, qui, s'il faut l'en croire, ne dédaignent nullement le jeu d'amour :

Vieille rit quant elle suppose
Qu'on luy fera la bonne chose (3).

Dès que l'âge vient pour les vieilles, dès qu'elles ne peuvent plus se livrer elles-mêmes au plaisir, elles cherchent à corrompre les jeunes filles. *Histoire de Galatée*, qui, par

(1) Liv. II, v. 1517-1523.
(2) *Id.*, v, 1598-1601.
(3) *Id.*, v. 1921-1922.

les conseils d'une vieille entremetteuse, s'abandonne à son amant : la vieille l'engage à n'être pas cruelle au jeune homme qui l'aime, de peur d'être changée en chienne, comme l'avait été sa fille Pasquette, qui avait repoussé avec colère les hommages de son amoureux (1). Le portrait que trace le poëte de cette exécrable vieille mérite d'être comparé avec la *Macette* de Regnier.

Les vieilles sont généralement sorcières et s'adonnent à l'art magique. Curieuse description de leurs *sorcerias* (vers 2087-2214) (2).

Ne dites pas vos secrets aux femmes : elles n'ont rien de plus pressé que de les répéter à toute la ville :

Je te pry, qui cy estudies,
Qu'à femme tes secrets ne dies :
D'exemples auras pleine hotte.
Car si tost qu'il y a riotte,
Qui son secret dit leur auroit
Toute la ville le sçauroit;
Tant y a de perils que nuls
N'en diroit les maux advenus (3).

Samson, qui découvrit à Dalila le secret de sa force, fut trahi par elle et livré à ses ennemis.

Conte du mari qui a pondu un œuf (v. 2343-2366). Voyez dans La Fontaine la fable intitulée *les Femmes et le secret* (livre VIII, fable VI). Cette fable, tirée d'Abstemius (4), se retrouve dans le *Livre du chevalier de La Tour Landry*, publié par M. de Montaiglon, Paris, Jannet, 1854, in-16, au chap. LXXIV, p. 151-152, et dans le *Violier des histoires*

(1) Livr. II, v. 1924-2048. Une pareille histoire se lit dans le curieux poëme de Laurent Desmoulins : *le Catholicon des mal advisés, autrement dit le Cymetière des malheureux*. Paris, Jean Petit et Michel Le Noir, 1513, in-8 goth. de 108 feuillets non chiffrés (voir le feuillet signé D).

(2) Comparez avec ce que dit des sorciers et sorcières Guy Le Fevre de la Boderie dans sa *Galliade*. Paris, Guillaume Chaudiere, 1578, in-4 (cercle III, feuillet 56-58).

(3) Matheolus, liv. II, v. 2309-2316.

(4) Soullié, *La Fontaine et ses devanciers*, 1861, in-8, p. 137-138.

romaines, chap. CXLIX (mais ici le mari a pondu un corbeau et non pas un œuf). Voyez aussi Plutarque, *Œuvres morales*, traduction Ricard, Paris, Didier, 1844, in-12, t. II, p. 508-510. Il rapporte dans son traité *Sur la démangeaison de parler* qu'un sénateur romain, interrogé par sa femme sur une délibération du sénat qu'on voulait tenir cachée, lui apprit que les prêtres avaient vu voler dans les airs une alouette armée d'une pique et coiffée d'un casque doré. Ce prodige était-il de bon ou de mauvais augure? C'est ce que le sénat était en train d'examiner. Il recommanda à sa femme le secret, mais ce fut en vain. La femme le répéta à une de ses esclaves, celle-ci le dit à une de ses compagnes qui l'apprit à son tour à son amant. Rapprochez du récit de Matheolus le conte de *la Linotte de Jean XXII* qu'on lit dans Gratien Du Pont, *Controverses des sexes masculin et fœmenin*, 1540, in-16, 3e partie, feuillets 8-9; dans Rabelais, livre III, chap. XXXIV, et qu'a traduit en vers le cynique Grécourt (*Œuvres diverses*, Amsterdam 1772, in-12, t. Ier, pages 40-42).

Autre conte (v. 2367-2402) : un homme dit à sa femme qu'il a eu le malheur de commettre un meurtre et qu'il a caché le cadavre dans un sac. Elle lui promit le secret; mais, quelque temps après, une dispute étant survenue entre eux, elle courut dénoncer son mari au juge. Visite du juge dans la maison du mari : il trouve dans le sac non pas un homme, mais une truie qu'il avait salée pour avoir du lard. Voyez le *Violier des histoires romaines*, chap. CXLVIII (au lieu d'une truie, c'était un veau que le mari avait enfermé dans le sac).

Matheolus rapporte ensuite l'histoire d'un mari jaloux qui avait enfermé sa femme dans une tour (1). Mais, malgré les grilles et les verrous, la belle trouvait moyen de *s'esjouir* avec un galant. Un soir que le bonhomme, ayant bu plus que de coutume, s'était endormi après souper, la femme profita de l'occasion pour aller trouver son ami. Quand elle

(1) Liv. II, v. 2417-2486.

revint au logis, le mari était éveillé. Ayant aperçu sa femme, il l'accabla d'injures et menaça de la faire punir comme coupable d'adultère. Effrayée, elle supplia son mari d'avoir pitié d'elle et de lui ouvrir la porte : elle promettait de lui être fidèle et de se mieux conduire désormais. Tout fut inutile : le mari tenait toujours la porte fermée. Ce que voyant, elle s'écria qu'elle préférait la mort au déshonneur et qu'elle allait se précipiter dans un puits. La nuit était noire alors : la rusée en profita pour jeter dans le puits une grosse pierre. Le mari crut que sa femme disait vrai ; il s'élança auprès d'elle pour la sauver s'il était possible et quitta la maison, laissant la porte ouverte : aussitôt elle rentra et ferma l'huis avec précipitation. Le mari, s'apercevant que sa femme n'était pas dans le puits, voulut rentrer, mais il trouva à son tour la porte fermée. Sa femme refusa de lui ouvrir : non contente de cela, elle lui reprocha de rentrer à une heure aussi indue, elle l'accusa de mener une conduite scandaleuse, et finalement le fit conduire en prison par le guet comme ribaud et perturbateur du repos public.

Cette histoire, comme tout le monde le sait, a été mise au théâtre par Molière dans sa comédie de *Georges Dandin*, acte III, scènes VIII-XII. Voyez aussi le *Dolopathos*, p. 374-379 ; les *Fabliaux* de Barbazan, t. II, p. 99-107 (conte XII du *Castoiement*) ; Boccace, *Décaméron*, septième journée, nouvelle 4 ; le *Roman des sept sages*, publié par Le Roux de Lincy, p. 35-38.

Clément et sa femme Berthe (v. 2487-2530). Clément trouve sa femme couchée avec un prêtre : il se précipite sur les coupables l'épée à la main. Berthe appelle au secours, et dit à la foule qui s'attroupe que son mari est fou et que le saint prêtre est venu pour l'exorciser.

Les femmes sont orgueilleuses, coquettes, cruelles, gourmandes, paresseuses ; elles ont, en un mot, tous les vices.

C'est donc une folie que de se marier. Quel que soit le mobile qui pousse les hommes au mariage, le lien conjugal est pour eux une source de tourments et de peines. La con-

dition des mariés est la pire de toutes. Matheolus critique d'abord ceux qui épousent une femme par amour, puis montre les inconvénients qu'il y a à se marier à une femme belle, à une laide, à une riche, à une pauvre, à une vieille, et à une personne de famille noble (1).

Dans les chapitres suivants, il parle de la conduite que tient la femme à l'égard de son mari. Que tu sois malade ou en bonne santé, que tu te taises ou que tu parles, que tu dormes ou que tu veilles, que tu sois triste ou joyeux, ta femme ne songera qu'à une chose : te tourmenter et te chagriner.

Pour prouver que le mariage est le plus grand de tous les maux, Matheolus raconte à la fin de ce livre l'aventure du *Diable et du médecin* (v. 3947-4128). Un diable et un *mire* s'étaient associés pour exploiter le public et tirer de lui de grosses sommes d'argent. Le diable devait entrer dans le corps de personnes désignées et les tourmenter de son mieux : le mire viendrait ensuite et délivrerait les malades de la présence du démon. C'était un moyen infaillible pour acquérir promptement la richesse. Pendant qu'ils suivaient leur chemin, causant de choses et d'autres, le médecin demanda au diable quel était le supplice le plus rude et le plus difficile à supporter : il répondit sans hésiter que c'était le lien du mariage. Le diable savait ce qu'il en était, car il avait eu le malheur d'être marié, et il ne craignait qu'une chose, d'être forcé de retourner avec sa femme. Les conventions s'exécutent, et l'or et l'argent affluent dans les coffres des deux associés. Mais le diable, qui était tricheur et déloyal, fut bientôt las de partager les bénéfices avec son compagnon. Il s'avisa donc de jouer un tour au mire, et entra pour cela dans le corps de la reine. Grande rumeur à la cour : on cherche partout des médecins. Le mire se présente et affirme qu'il guérira la princesse dans un espace de temps qu'il détermine. Le roi lui promet une forte récompense s'il par-

(1) Comparez ce que dit ici Matheolus avec le *Miroir de mariage* d'Eustache Deschamps, et la *Satyre Menippée* de Courval-Sonnet.

vient à guérir sa femme ; dans le cas contraire, il sera pendu sans rémission. Le fameux jour ne tarde pas à arriver ; le mire fait ses exorcismes et commande au diable de quitter le corps de la princesse : le diable tint bon et refusa d'obéir. Le malheureux mire fut désolé de ce manque de parole : il se voyait déjà à la potence, et cette perspective, il faut l'avouer, n'avait rien de bien séduisant. Tout à coup il se rappela la conversation qu'il avait eue avec le démon touchant le mariage, et une lueur d'espoir surgit à ses yeux. Son parti fut bientôt pris. Il choisit une femme belle et bien faite qu'il revêtit de riches habits et la mena en grande pompe à son compagnon. Les musettes, les tambours, les nacaires, les flûtes, les vielles et mille autres instruments retentissaient dans l'air, comme il est d'usage à la cérémonie des noces. Arrivé devant le démon, le mire lui dit : Sors du corps de cette dame, sinon prends garde à toi : voici ta femme que je t'amène et qui t'attend ! Le diable ne voulut pas en entendre davantage, et quitta à l'instant le corps de la princesse pour ne pas voir sa femme. Il va sans dire que le mire fut récompensé largement par le roi pour sa cure merveilleuse.

Au lieu de prendre une femme en mariage, continue Matheolus, il vaut mieux s'ébattre avec plusieurs amies.

Et se tu t'en veulx prendre à une
Je lo (1), soit blanche, bise ou brune,
Que d'une seule ne te payes,
Mais que pour une cent en ayes.
S'homme à femme seule s'allye,
De mille chaisnes il se lye.
Qui de femmes a un millier,
Lors ne le peut on exillier :
Franchement vit, toujours est siens.
. . . . . .
Nature ne te crea mye
Pour faire seulle compaignie
A une femme seulement,

(1) C'est-à-dire *je loue, j'approuve.*

Mais tu fus créé tellement
Com je diray, si tu m'escoutes
Toutes pour tous et tous pour toutes (1).

La femme est un monstre, dit notre auteur, puis il termine ce livre en relatant la triste vie que lui fait éprouver Perrette.

(1) Liv. II, v. 4165-4180. Comparez avec ces vers du *Roman de la Rose*, édition Méon, t. III, p. 2 (v. 14083-14090) :

Car nature n'est pas si sotte
Qu'elle féist naistre Marote
Tant solement por Robichon,
Se l'entendement y fichon,
Ne Robichon por Mariete,
Ne por Agnès ne por Perrete,
Ains nous a fait, biau fils, n'en doutes,
Toutes por tous et tous por toutes.

ÉDOUARD TRICOTEL.

(*La suite au prochain numéro.*)

ERRATA.

Dans le premier article sur le *Livre de Matheolus* (voir le *Bulletin* d'octobre 1866) il s'est glissé quelques fautes que le lecteur est prié de corriger ainsi qu'il suit :

Page 493, ligne 25, au lieu de : *ecolatres*, lisez : *decolatres*.
— 495, — 16, — *san*, — *tant*.
— 497, av.-dern. lig. — *ville*, — *dernière ville*.
— 498, — 17, — *terminons*, — *terminerons*.
— 502, — 22, — *terme*, — *larme*.
— 506, — 7, — *femelle*, — *femme*.
— 508, — 19, — *l'eut*, — *l'eus*.
— 509, — 22, séparer par du blanc la strophe qui commence par ces mots : *Le coquart une vefve print*.
— 511, — 5, au lieu de : *en*, lisez : *on*.
Idem. — 29, — *tiennent*, — *tient*.

ANALECTA-BIBLION.

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE FRANÇAISE, par Eugène Hatin. *Paris*, 1866, grand in-8 à 2 colonnes, CXVII et 660 pages.

Les lecteurs sérieux, les amis de l'histoire littéraire, accueilleront avec une vive satisfaction un travail fort important, fort étendu et qui vient combler un grand vide dans la science bibliographique. Le journal est, de toutes les formes que prend le papier imprimé, la plus influente et la plus répandue; il était donc nécessaire de bien préciser ses productions déjà si nombreuses. Le temps, en s'écoulant, augmente chaque jour les difficultés d'une pareille entreprise; elle exige, pour être menée à bonne fin, une courageuse persévérance.

M. Hatin se préparait d'ailleurs depuis bien des années au travail qu'il vient d'achever. Il rappelle que, dès 1846, il avait publié, sous le titre d'*Histoire du journal en France*, un petit volume destiné dans sa pensée à appeler l'attention sur les questions si variées que soulève l'histoire de la presse périodique; cet écrit eut en 1853 une seconde édition, entièrement refondue et plus que doublée; enfin, de 1859 à 1861, l'auteur fit paraître un vaste et important travail : l'*Histoire littéraire de la presse en France*. Aujourd'hui il s'est proposé « de faire passer sous les yeux du lecteur « tous les journaux politiques et tous les autres recueils « périodiques de quelque valeur dans tous les genres, qui « se sont produits, depuis la *Gazette* qui ouvre la marche « en 1631, jusqu'au dernier journal paru en 1865, date à « laquelle se clôt cette longue liste. »

Ce n'est pas une simple nomenclature, une description

bibliographique qui aurait intéressé peu d'amateurs, que M. Hatin a voulu faire : c'est un catalogue analytique qui s'adresse surtout à l'historien, au travailleur, au chercheur; il s'est proposé de faire suivre pas à pas la marche de la presse et en même temps celle des idées; il donne succinctement l'historique du journal; lorsqu'il a quelque importance, il essaye d'en faire connaître l'esprit par des citations.

Il n'est pas très-facile d'apprécier, si on n'est pas un peu du métier, toutes les difficultés qu'a rencontrées M. Hatin; il a fouillé dans tous les dépôts publics; il a interrogé toutes les collections particulières, petites ou grandes, qui se sont ouvertes devant lui. Il entre à cet égard dans des détails fort curieux, il signale les secours que lui ont fournis des amateurs zélés; on lira avec un vif intérêt ce qu'il dit à l'égard de la collection de journaux de l'époque de la Révolution, formée par M. Deschiens, de Versailles, passée ensuite dans les mains de M. de La Bédoyère, et finalement acquise par la Bibliothèque impériale. On sait que M. Deschiens a publié à cet égard en 1828 un volume qui a du moins le mérite d'être venu le premier jeter du jour sur une portion ignorée de la science des livres; mais il y a bien des erreurs dans cet écrit, et, comme le fait très-bien observer M. Hatin, elles proviennent de ce que ce collectionneur ne s'était pas borné, comme on l'avait cru, à inventorier ce qu'il possédait; cédant à un sentiment assez naturel, il avait voulu faire de la bibliographie; il complétait les indications positives que lui fournissait sa bibliothèque, en y ajoutant des détails puisés à des sources qui n'étaient pas toujours très-sûres.

Dans une préface étendue, M. Hatin expose en détail quel a été son plan, à quels efforts il a dû se livrer pour le remplir; il a partagé en deux grands corps l'armée dont il passe la revue : la Presse ancienne, 1631 à 1788; la Presse moderne, 1789 à 1865; ces légions se subdivisent tout naturellement en plusieurs cohortes.

A la suite de sa préface et avant d'ouvrir sa nomenclature

bibliographique, l'auteur a placé un *Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes.* Ce travail étendu (70 pages environ à 2 colonnes) sera lu avec autant d'intérêt que de profit; une foule de faits y sont condensés avec une profusion très-avantageuse, mais ce n'est pas susceptible d'analyse : il faut tout lire.

Les publications périodiques dont M. Hatin a dressé le catalogue raisonné s'élèvent à six mille environ.

On comprend que nous n'irons pas nous jeter dans cette énumération, où figurent tant de titres bizarres; on y voit des Espions, des Argus, une Calypso, un Cyclope errant, un Petit Réservoir des sottises du temps, une Feuille sans titre, ainsi baptisée à cause de l'embarras des auteurs de trouver, pour une feuille à naître, un titre dont la différence avec les autres fût marquée; il y a des Points du jour et des Aurores, des Fanaux et des Lanternes, des Sentinelles et des Vedettes; on distingue les Évangélistes du jour, l'Apocalyse : mais un volume entier serait nécessaire pour mentionner tous ces titres bizarres que les étrangers ont imités. A Saint-Pétersbourg, il y avait un journal hebdomadaire russe intitulé : *Et ceci, et cela;* un plaisant y riposta par une autre feuille qu'il intitula : *Ni ceci, ni cela.* A Amsterdam, en 1819, un autre journal avait pour nom : *Quelcun et aucun.*

Voulez-vous savoir combien il existe de journaux en 1866 sur la surface du globe? 12,500, dont 7,000 en Europe et 5,000 en Amérique. Ce chiffre ne saurait être qu'une approximation, mais il est au-dessous plutôt qu'au-dessus de la vérité. En quarante ans, depuis 1826, ce nombre, qu'un statisticien habile, Adrien Balbi, s'était efforcé de déterminer alors, a tout au moins quadruplé. Ajoutons que le format des feuilles quotidiennes s'est fort agrandi et que le tirage s'est développé dans des proportions immenses. La publicité la plus large revient d'ailleurs à des publications hebdomadaires qui, en Angleterre et aux États-Unis, se vendent à des centaines de milliers d'exemplaires, et qui trouvent, dans

cette vogue le moyen d'établir des prix excessivement modérés.

Après avoir énuméré les journaux en langue française, depuis 1631 jusqu'en 1865, M. Hatin donne l'inventaire de la presse parisienne en 1865 en la classant par spécialités : Journaux politiques, Législation, Commerce, Médecine, Théâtres, Modes; la Bibliographie forme la dernière classe : on peut en effet la regarder comme le résumé de toutes les autres. Une table alphabétique fort étendue et très-nécessaire fournit ensuite le moyen de trouver ce qui concerne la publication à l'égard de laquelle on désire quelques renseignements.

Le *Bulletin du bibliophile* doit être reconnaissant à M. Hatin pour la mention bienveillante dont il est l'objet; mais il nous semble que les journaux bibliographiques n'ont obtenu que des notices bien succinctes, et nous aimons à croire que, dans une seconde édition, des lacunes regrettables seront réparées. Par exemple, le *Moniteur de la Librairie*, créé en 1842, par feu Colomb de Batines; le *Bibliothécaire*, fondé par M. Quérard; le *Quérard* lui-même, dont il existe deux volumes, ne sont mentionnés que par leurs titres. Rien n'indique à quelle époque ces journaux ont vu le jour, quand ils sont morts, combien de numéros ils doivent offrir pour être complets. Le *Journal de l'amateur de livres*, dont M. Jannet fut le père et qui vécut de 1847 à 1849, la *Revue de bibliographie analytique*, publication fort sérieuse, dirigée par MM. Miller et Aubenas, et à laquelle le marquis de Fortia d'Urban prêtait, nous le croyons, un appui pécuniaire, étaient dignes aussi de quelques détails.

Nous regrettons de ne trouver à l'égard d'une publication aussi importante, aussi érudite que la *Revue archéologique*, que ce très-laconique renseignement : « 1844, in-8, fig. » Les *Annales archéologiques* sont tout aussi succinctement signalées, et, soit dit en passant, le format est indiqué in-8, tandis que, de fait, il est in-4.

Le *Journal asiatique*, qui forme une collection des plus

importantes et volumineuses, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, si justement appréciée de quiconque s'occupe de l'histoire de France et de travaux sur le moyen âge, n'obtiennent aussi que la mention du titre et l'indication de l'année où la publication a commencé.

Ce qui concerne la presse provinciale n'est qu'une ébauche bien imparfaite. M. Hatin le reconnaît d'ailleurs : « J'aurais « voulu donner un tableau un peu complet, au moins pour « l'époque révolutionnaire ; mais j'ai fait, pour y parvenir, « d'inutiles efforts. Je suis donc réduit à en présenter seule- « ment quelques échantillons, relevés pour la plupart dans « deux ou trois bibliographies locales et dans le catalogue « La Bédoyère. »

De nouvelles recherches, auxquelles les amis des études bibliographiques apporteront sans doute volontiers leur concours, mettront M. Hatin à même de tracer ce tableau ; lui seul peut se charger de cette œuvre de patience dévouée ; il la complétera par un inventaire de la presse provinciale en 1865, et cela peut former la matière d'un nouveau volume qui se joindra très-bien à celui qu'il a publié.

La partie ancienne antérieure à 1789, celle de l'époque révolutionnaire, sont traitées avec une ampleur et une sûreté qui ne laissent rien à désirer. Les renseignements les plus curieux abondent à l'égard des journaux de l'époque la plus agitée de notre histoire. Nous signalerons, par exemple, les longs détails concernant l'*Ami du Peuple*, de Marat, feuille célèbre dont la bibliographie offre de si grandes difficultés par suite de la manière très-irrégulière dont ce journal a été publié, paraissant quand il pouvait, tantôt ici et tantôt là. Il y a des contrefaçons, des erreurs dans le numérotage, des numéros doubles. M. Hatin a procédé aux plus minutieuses investigations afin de porter l'ordre dans ce chaos ; il décrit avec beaucoup de soin un exemplaire précieux des œuvres de Marat, exemplaire en 12 volumes qui avait appartenu à la sœur du fougueux révolutionnaire ; conservé comme une relique pendant une quarantaine d'années, il finit par

être acquis par M. Solar au prix de 2,000 fr., et à la vente de la collection de ce bibliophile, il passa, moyennant le payement de 1,500 fr., chez S. A. I. le prince Napoléon. « L'*Ami du Peuple* porte des notes nombreuses et auto- « graphes, notes généralement écrites *grosso modo* avec la « première encre et la première plume venues. Quelques- « unes cependant sont d'une écriture fine et correcte, où l'on « reconnaîtrait plus volontiers la main délicate d'une femme « que la griffe toujours crispée du terrible démagogue. Ces « notes ont d'ailleurs une valeur de curiosité plutôt qu'une « valeur réelle, et, autant qu'on a pu en juger par un coup « d'œil rapide, elles ne paraissent pas contenir beaucoup « de révélations nouvelles. » — Le *Père Duchesne* est aussi l'objet de recherches fort intéressantes ; on sait qu'il a existé plusieurs feuilles sous ce nom célèbre; celle d'Hébert, la plus cynique, la plus violente de toutes; celle de Lemaire, personnage moins connu qu'il ne mérite de l'être et qui signait : *Le plus véritable des véritables Père Duchêne :* affectant une crudité d'expressions destinées à allécher la classe de lecteurs dont il ambitionnait les suffrages, il avait donné à son journal, entrepris en 1790, le titre de *Lettres b-ment patriotiques*, et après la 400e lettre, il annonçait qu'il allait changer le nom de sa petite f-tue feuille; il l'appela *la Trompette du Père Duchêne.* La volumineuse collection des *Lettres* et de *la Trompette* comprend 557 numéros ; elle témoigne d'une facilité remarquable; elle est écrite avec un grand sens et un certain talent; c'est une des publications les plus curieuses de l'époque, et cependant elle est presque ignorée. Nul dictionnaire biographique n'a daigné faire mention de Lemaire.

Nous nous résumons en disant que la *Bibliographie historique des journaux* est un très-bon, très-curieux travail, indispensable à quiconque s'occupe sérieusement d'études historiques; une seconde édition, abordant les territoires un peu laissés dans l'ombre, s'en prenant aux époques plus rapprochées du moment actuel, et sur lesquelles on peut

avoir des informations qu'il sera plus tard malaisé d'obtenir, fera de ce volume, fruit de recherches pénibles, un de ces ouvrages accomplis et définitifs dont la place est marquée dans toute bonne bibliothèque.

LA FLEUR DES CHANSONS AMOUREUSES, OU SONT COMPRINS TOUS LES AIRS DE COURS RECUEILLIS AUX CABINETS DES PLUS RARES POETES DE CE TEMPS. A Rouen, chez A. de Launay, 1600. Réimpression faite à Bruxelles, imprimerie de A. Mertens et fils, 1866, petit texte, in-12, 609 pages.

Cette édition nouvelle, tirée à 106 exemplaires numérotés (dont deux sur peau vélin), permettra à un petit nombre de bibliophiles de pouvoir placer dans leurs armoires un des volumes les plus rares qui existent en ce genre. Une courte notice bibliographique placée à la fin du volume que nous avons sous les yeux, et signée d'une croix (n'y aurait-il point là une espèce de rébus), nous apprend qu'on ne connaît encore du livre imprimé en 1600 qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque de l'Arsenal, lequel provient de l'immense collection réunie par le duc de la Vallière. On ne l'a jamais vu passer en vente publique, et le savant auteur du *Manuel du libraire* se borne à en donner le titre, sans le décrire et sans aucuns détails (5e édition, II, 1287).

La majeure partie de ces chansons sont des *Airs de court*, puisés dans les nombreux recueils que publia Pierre Ballart, et que sa veuve continua. Les paroles de ces *Airs* sont en général bien fades, mais l'éditeur de la *Fleur des chansons* a réuni sans ordre et sans méthode un grand nombre de chants populaires qui couraient Paris et les provinces à l'époque d'Henri IV. On n'y remarque qu'une seule chanson historique, celle *Sur la mort de Mont-Gommery*, mais il y en a beaucoup qui sont d'une verve toute rabelaisienne; la rime fait parfois défaut; le poëte se soucie aussi peu des

lois de la versification que des prescriptions de la décence. On était bien moins sévère il y a deux siècles et demi que de nos jours, et la preuve que rien ne paraît répréhensible dans le volume sorti des presses rouennaises, c'est que le roi, en son conseil, ne fit nulle difficulté de lui accorder son privilége.

L'auteur de la notice bibliographique s'exprime en ces termes : « Il serait curieux de faire un relevé de tous les vieux refrains, et surtout des onomatopées plaisantes qui accompagnaient déjà la chanson (1), et qui l'aidaient pour ainsi dire à passer de bouche en bouche. Plusieurs de ces chansons vraiment gauloises sont des chefs-d'œuvre de finesse, de malice, de gaieté et même de philosophie joyeuse. C'est en relisant ce recueil qu'on se persuade davantage que le vaudeville est essentiellement français, et que nulle part on n'a su chanter aussi bien qu'en France. On chantait partout au seizième siècle, à la cour comme à la ville ; à la ville surtout, chez les bourgeois et chez les artisans, dans les confréries plus que partout ailleurs. »

Nous remarquons une chanson qui a certainement été chantée pour la première fois dans une réunion de compagnons imprimeurs et libraires, à la fête de leur communauté, car on y trouve ce couplet :

(1) Citons quelques exemples de ces refrains :

Sont les filles de Somme
Qui s'en vont au Tresport, dibe dot,
Rencontrèrent un homme
Qui chevauchoit le trop, dibe dot,
Voire ma commère, n'en dites, dites,
Voire ma commère, n'en dites mot.
Mon père a des brebis tant,
Gentil petit casaquin blanc,
Il me les envoye gardant
Et tant, et tant,
Tu m'y donnes de peine,
Tu ne m'en désires plus tant,
Gentil petit casaquin blanc.

Or nous reconyssons
Vive l'Imprimerie
Et tous les compagnons :
Aussi la Librairie
Avec les bons garçons.

Quelques chansons pourraient donner lieu à diverses observations littéraires; il en est une intitulée : *Fricassée* (p. 475), et qui ressemble un peu à un amphigouri; elle rappelle le rarissime volume imprimé également à Rouen, la *Friquassée crotestillonée des plus belles chansons*, reproduite l'an dernier à petit nombre par quelques bibliophiles normands. Les deux premiers vers d'un *Air de court* (p. 425) :

Auprès des beaux yeux de Philis
Mouroit l'amoureux Calianthe,

nous font souvenir que ce nom de Calianthe, alors assez en vogue, figure sous le titre d'un très-rare et singulier volume de l'école rabelaisienne : *Premier acte du synode nocturne... à la ruine des biens, vie et honneur de Calianthe*, 1608, livre dont il a d'ailleurs été fait depuis douze ans deux réimpressions, l'une et l'autre tirées à fort petit nombre. Une chanson où l'on fait parler des ramoneurs reproduit une plaisanterie que l'on n'avait pas hésité à mettre sur le théâtre.

GUST. BRUNET.

MÉLANGES.

Contes nouveaux. — Procez sur la vie de Caresme-Prenant.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler quelques réimpressions qui se font à l'étranger de certains livres peu communs et appartenant en partie à la classe des facéties. Elles sont tirées à petit nombre, à 100 exemplaires tout au plus, circonstance nécessaire lorsqu'il s'agit d'ouvrages qui ne s'adressent qu'à un cercle restreint de bibliophiles. Deux de ces éditions nouvelles ont vu le jour il y a peu de temps.

Il s'agit d'abord des *Contes nouveaux et nouvelles en vers*, publiés en 1753, in-12, sous la rubrique d'Anvers. Ce volume offre sur le frontispice une lyre surmontée d'une tête d'âne; une autre édition, également avec l'indication d'Anvers, a le même titre, mais gravé, tiré en encre rouge, et portant pour adresse : *A l'âne rouge lyrique* : l'une et l'autre contiennent trente-six contes. On a signalé l'existence d'une troisième édition datée de 1756 et renfermant quarante contes, mais elle est fort rare. Cet ouvrage a donné lieu à une supposition singulière. Le libraire Vincent, en le réimprimant en 1798, l'attribua à Mirabeau le jeune, personnage un peu grotesque, connu sous le sobriquet de *Mirabeau Tonneau*, et frère du célèbre orateur, dont il ne partageait nullement les idées politiques. Vincent ne se préoccupa pas le moins du monde de ce que l'auteur qu'il désignait était né en 1754, c'est-à-dire dans l'année qui avait suivi l'impression du volume. Ce détail lui parut fort insignifiant.

On sait d'ailleurs que ces récits, versifiés d'une façon spirituelle, sont sortis de la plume de Pajon, littérateur peu connu, et que les biographes ont passé sous silence.

Les amateurs connaissent la rareté d'une production burlesque intitulée : *Procez et amples examinations sur la vie de Caresme-Prenant*, Paris, 1605 ; on y joint diverses pièces du seizième siècle assez originales, et dont les titres singuliers sont un appel adressé aux curieux ; il n'y a là d'ailleurs point d'esprit, nulle délicatesse, et, si le sel y est prodigué, ce n'est pas du sel attique. Quoiqu'il y ait eu des réimpressions de ces opuscules, qui ne scandalisaient pas les contemporains de Rabelais et ceux de Béroalde de Verville, il n'était pas facile de les rencontrer ; une réimpression, sous la rubrique de Luxembourg, ne la rendra pas beaucoup plus commune. Nous ne jugeons pas opportun d'offrir l'analyse de ces *joyeusetez* un peu outrées ; disons seulement que nous y avons remarqué un trait assez fin. Le poëté dit qu'il fut un temps où les femmes étaient fidèles, et il ajoute :

Devinez en lan que c'estoit.

Une notice bibliographique fort succincte signale divers écrits relatifs au carnaval, mais elle aurait pu indiquer bien d'autres compositions facétieuses se rapportant au même objet.

Le second volume du *Dictionnaire de bibliologie*, publié par M. l'abbé Migne, a paru récemment ; il forme le complément des quatre volumes du *Dictionnaire de bibliographie catholique* mis au jour en 1858, et il continue également le premier volume du *Dictionnaire de bibliologie* rédigé par notre collaborateur, M. Gustave Brunet. Le *Dictionnaire de bibliographie* présente l'inventaire d'un nombre très-considérable d'ouvrages relatifs aux sciences ecclésiastiques, rangés sous vingt-six classes différentes. Nous aurions préféré une autre division plus favorable aux recherches, celle des sujets et des personnages rangés dans l'ordre alphabétique (par exemple : *Abraham*, *Apocalypse*, *Baptême*, etc.) avec l'indication spéciale des écrits se rapportant à chaque mot,

à chaque nom. Quoi qu'il en soit, le *Dictionnaire* renferme une masse énorme de renseignements ; mais il n'avait pas tout dit, et le volume qui vient de paraître contient 238 colonnes d'indications nouvelles, auxquelles on pourrait sans doute en ajouter d'autres. On y remarquera, colonne 93 et suivantes, une liste étendue d'ouvrages appartenant à la musique d'église, et, colonne 214, une énumération intéressante d'écrits en vers et en prose se rattachant à la littérature chrétienne. Ces titres sont pour la plupart accompagnés d'indications bibliographiques succinctes.

Le *Dictionnaire de bibliologie* s'étend de la colonne 253 à la colonne 660. Voici l'indication des principaux articles qu'il renferme : *Alde*, *Almanachs*, *Apocryphes*, *Archéologie*, *Arméniens*, *Autographes*, *Bible*, *Bibliographie*, *Bibliothèques*, *Catalogues*, *Droit canon*, *Elzevier*, *Estampes*, *Gravure*, *Hagiographie*, etc. Il se rencontre là-dedans une masse fort considérable d'informations de nature à intéresser les amis des livres. Nous pourrons en reparler un jour.

Le volume que nous signalons contient aussi des *Observations sur le matériel et l'ordre d'une grande bibliothèque* (colonne 661-694), un *Catalogue des principaux ouvrages que l'on peut lire pour étudier la religion*, par Adry; c'est un travail raisonné et bien fait, précédé d'une notice biographique sur ce savant oratorien que Charles Nodier appelle : *le Dernier des Romains ;* il remplit près de 120 colonnes; il atteste la sûreté des connaissances de cet infatigable travailleur, dont les nombreux écrits restés inédits mériteraient bien d'être publiés par extraits, tout au moins. Viennent ensuite : des *Remarques sur diverses éditions de la Vulgate*, le *Traité de la lecture chrétienne*, par dom Jamin, bénédictin, et l'écrit du jésuite Glorios : *Bibliothèque d'un littérateur et d'un philosophe chrétien*. Ces dernières productions ont un caractère plus spécial, mais elles n'en sont pas moins dignes de l'attention des lecteurs sérieux. En somme, les six volumes du *Dictionnaire de bibliographie et de bibliologie*, offerts au public à un prix des plus modérés, renferment une quantité

énorme de faits, dont la réunion a nécessairement exigé beaucoup de temps, de patience persévérante et de peine. C'est un labeur que personne sans doute ne sera de longtemps tenté de recommencer.

J. M.

LES SALLES DES CROISADES AU MUSÉE DE VERSAILLES.

On proclame que notre époque est essentiellement sceptique et *démocratique*, et cependant il est avéré que les livres qui se vendent le plus, en France du moins, sont ceux qui traitent de la *religion* ou de la *noblesse*. Peut-être le siècle, instinctivement effrayé de la pente où il est lancé, cherche-t-il avant tout un antidote contre ses propres tendances. L'on peut donc annoncer avec confiance un livre qui traite de la noblesse française et de ses plus anciennes maisons ; il est intitulé : *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des croisades du musée de Versailles*, par le comte de Delley de Blancmesnil (chez Delaroque aîné, 21, quai Voltaire). C'est un ouvrage sérieux, où se trouvent exposées et discutées d'une manière toujours solide et quelquefois piquante un foule de questions concernant les familles nobles, surtout celles dont les noms figurent au musée des croisades. Nous recommandons particulièrement une discussion très-approfondie et très-impartiale qui jette de grandes lumières sur un problème dont se sont beaucoup occupés les plus savants de nos archivistes et de nos paléographes, ainsi qu'une certaine partie du public, celui que présente, dans son ensemble et sa transmission, la collection de M. Courtois. Au sujet des titres de cette collection, qui ont fourni à peu près le tiers des noms inscrits dans les Salles des croisades, au musée de Versailles, il s'est élevé des débats qui ont eu un assez grand retentissement. M. de Blancmesnil résume d'une manière très-complète les arguments qui se sont produits pour et contre, et il y ajoute

quelques considérations qui lui sont propres ; il termine par des conclusions auxquelles nous croyons que beaucoup de lecteurs se rallieront. Dans cette espèce d'enquête, comme dans tout le reste de l'ouvrage, l'on trouve des aperçus ingénieux, des appréciations judicieuses, une grande force de logique et un enchaînement rigoureux entre toutes les parties, malgré quelques digressions. Le style est toujours clair et quelquefois élevé. Ce livre contient en outre des tableaux soigneusement faits pour le classement de certaines matières, des listes réunissant une foule de renseignements, enfin des planches d'écussons et un plan des salles des croisades, avec des compartiments chiffrés correspondant à l'emplacement des noms dans ces *Salles*.

Ce volume in-4°, qui contient près de 600 pages, est d'ailleurs un chef-d'œuvre de typographie, dû à M. Henri Plon, et ne sera pas une des moins belles productions que cet habile imprimeur présentera à l'Exposition. Toutes les personnes qui tiennent par leur nom, leurs alliances ou même seulement par leurs rapports de société, aux familles aristocratiques, et surtout à celles qui ont pris part aux croisades, consulteront avec fruit ce remarquable ouvrage, où les historiens eux-mêmes trouveront de précieux renseignements.

PRINCE AUGUSTIN GALITZIN,
de la société des Bibliophiles françois.

LETTRE DE CHARLES NODIER

A L'ÉDITEUR

DE MADAME DE MABLY.

A M. LÉON TECHENER.

Voici, mon cher ami, une nouvelle lettre de Charles Nodier dont vous pouvez enrichir le *Bulletin*. Elle sert de préface à un roman de M. A.-S. Saint-Valry, *Madame de Mably*, publié en 1836-1837 chez Spachmann, éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs (deux volumes in-octavo). Ce roman, du genre autobiographique et confidentiel (1), raconte les douleurs d'un jeune homme épris de la maîtresse de son ami, et qui voit mourir successivement cet ami et cette maîtresse, sans avoir pu jamais déclarer sa passion. Dans la première phase, il est victime de l'honneur amical; dans la seconde, il subit l'ascendant inéluctable du souvenir. Cette donnée d'exception, d'ailleurs bien choisie et intéressante, est traitée par M. Saint-Valry dans une forme languissante et par moment pénible où apparaissent en même temps la mollesse de l'amateur et l'inexpérience du poëte quelque peu fourvoyé dans la prose. On y trouve des réminiscences d'*Adolphe*, de *Valérie*, et aussi, je me le figure du moins, une émulation mal

(1) Le titre exact est : *Madame de Mably*, manuscrit publié par A.-S. Saint-Valry, *précédé d'un mot sur l'ouvrage*, par M. Charles Nodier, membre de l'Académie française.

justifiée avec l'auteur de *Volupté*. Je ne connais pas le recueil poétique de M. Saint-Valry rappelé par Charles Nodier : j'ai lu quelques vers de lui dans les *Annales romantiques* et dans d'autres recueils du temps ; ils sont estimables. M. Saint-Valry était l'ami non-seulement de Charles Nodier, mais de Lamartine, de Victor Hugo, d'Émile Deschamps, etc. Il est le père de M. Gaston de Saint-Valry, rédacteur du feuilleton des théâtres au journal *le Pays*.

Nodier a écrit bien des préfaces plus longues que celle-ci : il n'en a guère écrit de plus spirituelle. Vous remarquerez avec quelle adresse il se dérobe au jugement qu'on lui demande. Il se récuse à peu près comme Rossini répondant à un jeune musicien qui lui soumettait son œuvre : — « C'est de la musique trop difficile pour moi. » Les fuites de nymphe virgiliennes étaient dans ses habitudes. Je ne crois pas nécessaire de souligner toutes les finesses de ce déclinatoire. On y sent d'un bout à l'autre la gêne d'un écrivain placé entre sa conscience littéraire et la bonne volonté de ne pas désobliger un ancien ami. Je ne relèverai qu'un mot : « Le style, dit Nodier, est excellent, *presque partout*... » Et dans les lignes qui suivent, il loue machinalement ce style de manquer d'éclat, de couleur, d'être banal, bonhomme et nu ! Il est vrai que c'est le style moderne, le style « à la mode » qui paye les frais de cet éloge *ab inverso*.

Ne vous semble-t-il pas aussi que dans la conclusion Nodier manifeste plus que de l'étonnement de voir cet ancien ami, si longtemps absent, et qui ne se rappelle à son amitié que pour lui demander un service, compromettre son bonheur de chef de famille et de campagnard par une publication imprudente ?

Le badinage parut sans doute un peu fort : du moins je trouve à la suite de cette lettre-préface de Nodier une note de l'éditeur qu'on peut sans témérité, je pense, attribuer à l'auteur lui-même, et dont la première ligne est à méditer : — « *A moins que la préface de ce livre ne repose sur une fiction* ce qu'entre notre qualité d'humble et discret éditeur, nous

n'oserions dire, nous ne savons jusqu'à quel point M. de Saint-Valry peut accepter pour lui-même les éloges flatteurs que M. Charles Nodier accorde à cet ouvrage; mais ce qu'il accepte, nous en sommes bien sûr, avec une joie reconnaissante, ce sont les témoignages précieux d'une noble amitié, plus douce à ses yeux que les plus beaux succès, et plus honorable que la gloire même! »

CHARLES ASSELINEAU.

Lettre écrite à M. Spachmann, éditeur de Madame de Mably, *par M. Charles Nodier, de l'Académie française.*

« MONSIEUR,

« Je vous renvoie le manuscrit que vous avez bien voulu me communiquer, et que vous vous proposez de livrer à l'impression. Je vous remercie en même temps du plaisir infini dont je vous suis redevable, et que la lecture des ouvrages nouveaux ne me procure pas souvent.

« Quant à vous rendre compte, comme vous paraissez le désirer, des impressions que cette lecture a produites en moi, quant à donner à cette confidence la forme d'une analyse critique dont vous pourriez faire une préface, voilà ce que je ne saurais entreprendre; et ce n'est certainement pas la bonne volonté qui me manque: ce qui me manque, c'est le doux loisir que procurent la santé, la fortune et l'indépendance; c'est surtout l'aptitude nécessaire à juger d'un genre de composition dans lequel je me suis essayé à plus d'une reprise, mais dont je ne me suis jamais piqué de connaître les règles; c'est enfin l'autorité que votre bienveillance m'attribue fort gratuitement en

cette matière, et dont je ne crois pas le public disposé à ratifier les arrêts. Mon nom est fort usé, comme celui de tous les hommes qui ont trop écrit, et je comprends très-bien qu'on lui demande quelquefois ce que demandait Fontenelle à la sonate : *Que me veux-tu?* Il tombe rarement sous mes yeux, dans les livres et dans les journaux, sans que je sois tenté de lui adresser cette question moi-même.

« Il est d'ailleurs une raison, à vous inconnue, qui me rendrait ma propre opinion fort suspecte dans l'occasion spéciale dont il s'agit. J'ai lu avec une vive satisfaction le manuscrit de votre auteur ; mais, votre auteur, je le connaissais, et si je ne l'avais pas connu, je l'aurais deviné en le lisant. Cette finesse d'observation qui serait moins saisissante, si elle n'avait tout l'abandon de la bonhomie et tout le naturel de l'ingénuité, cette grâce habituelle de forme et de sentiment qui n'exclut pas la vigueur, et qui rappelle que la Vénus de Sparte était armée; ce coloris sans apprêt d'une prose harmonieuse qui n'a pas la prétention d'être poétique, mais qui se souvient de la poésie, ce sont les caractères distinctifs du style de M. de Saint-Valry ; c'est, comme on dit aujourd'hui, le sceau de son individualité littéraire, déjà bien révélée au public par un joli recueil de vers, où l'innovation est toujours de bon goût, et par d'excellents articles de la *Muse française*, où la critique est toujours de bon ton. Ce jeune talent, Monsieur, je l'ai vu éclore, et j'en ai présagé les succès à venir. Il est vrai que mes prévisions ne sont pas une garantie infaillible, mais c'est peut-être parce qu'elles ont été trompées fort souvent que j'attache un plaisir plus vif à les trouver une fois réalisées. Vous voyez que ces dispositions toutes favorables n'ont

rien de commun avec celles qu'on cherche dans un juge, et vous ne voulez pas tromper le public en lui donnant l'élan d'un enthousiasme presque paternel pour le résultat d'une méditation austère et désintéressée. En vérité, j'aime trop M. de Saint-Valry pour prescrire le sentiment qu'il me fait éprouver à ceux de ses lecteurs qui daigneraient m'en croire sur parole. C'est un cas de conscience en critique, et vous me diriez inutilement que la critique moderne a des casuistes moins difficiles ; elle a aussi de brillantes qualités de verve et d'esprit qui la dédommagent. Il est possible que le secret de ma retenue soit celui d'une impuissance cachée, et qu'à défaut seulement des ornements éblouissants dont la discussion littéraire est maintenant revêtue, j'aie voulu conserver à la mienne le lustre d'une antique vertu ; vous en jugerez, Monsieur, mais vous excuserez mon refus.

« J'aurais été moins embarrassé de beaucoup si vous m'aviez demandé entre nous, et sous les réserves d'une communication privée, l'expression de ce sentiment intime auquel vous voulez bien attacher l'importance d'un conseil ; je vous aurais dit sans hésiter : Imprimez, Monsieur, l'ouvrage de M. de Saint-Valry, et prenez garde qu'un autre éditeur ne vous le dérobe. Quel que soit le dédain du public blasé pour les productions de l'esprit du genre de celle-ci, cet ouvrage aura un public à lui, un public empressé de le lire, et surtout de le relire. L'action en est simple et touchante, les caractères vrais et bien tracés, l'intérêt gradué, soutenu et propre à éveiller dans tous les cœurs qui ont aimé les plus vives sympathies ; le style en est excellent, presque partout, quoiqu'il n'ait pas l'éclat maniéré du style à la mode, et peut-être parce qu'il ne

l'a point. M. de Saint-Valry prend ordinairement le mot comme il est, dans l'acception qu'on lui donnait bonnement il y a une cinquantaine d'années, et se soucie peu de le faire jouer sous vingt reflets dans une phrase à paillettes; il n'a pas la prétention de dessiner sous un prisme où les linéaments disparaissent dans la couleur. Comme tout le monde a plus ou moins senti ce qu'il sent, il se contente de dire ce que tout le monde dirait, ou ce que tout le monde voudrait dire dans la même situation. Ce n'est pas le cliquetis d'une phraséologie ambitieuse qui prend son luxe pour de la richesse, mais l'abandon d'une émotion profonde et sincère qui n'a pas même pris le temps de se parer. C'est enfin du style comme je voudrais qu'on en fît quelquefois encore, pour n'en pas perdre l'habitude. Les exemples ne me manqueraient pas si le temps, qui me presse, me permettait d'excéder avec vous les bornes d'une lettre, et celle-ci est déjà si longue qu'elle commence à ressembler à une préface; mais vos lecteurs les trouveront bien. La scène du désabusement d'Arthur et le mariage du peintre sont des petits chefs-d'œuvre de narration.

« Je n'ai pas eu le plaisir de voir M. de Saint-Valry depuis longtemps; il sait trop qu'on ne peut pas l'oublier, et si c'est là un tort, c'est le seul tort que je lui reproche. Il allait goûter la douce paix de la campagne, au milieu d'une famille charmante qui l'apprécie comme elle l'aime, et je le croyais aussi heureux qu'il mérite de l'être. Mais le bonheur, où est-il? Mon jeune ami ne l'a pas trouvé tout à fait, puisqu'il écrit encore, et revient livrer son nom à la fortune capricieuse des auteurs. Je vous suis caution, Monsieur, qu'on lui saura gré de ce sacrifice, et je m'en félicite

d'avance avec vous, mais je ne l'aurais pas fait à sa place : il n'y a point de bruit littéraire qui vaille le silence d'une tranquille solitude, et l'immortalité même des grands talents serait payée trop cher d'un jour de repos.

« Je suis avec une parfaite considération, etc.

«CHARLES NODIER. »

JEAN GROLIER.

1479-1565.

Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa bibliothèque, par M. Le Roux de Lincy. — Paris, Potier, 1866.

Quelle charmante occupation que le goût des livres! Que de jouissances elle procure, et quelles jouissances élevées! Quel repos elle donne à l'esprit! Quelle bienveillance elle lui apporte! Connaissez-vous un seul bibliophile qui n'ait pas été un homme modéré, indulgent, de relations aussi agréables que sûres; facile dans ses rapports, fidèle dans ses amitiés; ferme pour lui, faible pour les autres? Ne me citez pas l'abbé Rive. L'abbé Rive était un bibliothécaire, ce n'était pas un bibliophile. *Liberi mei salvi sunt : libri valeant*, disait gaiement le Danois Bartholinus en voyant le feu dévorer sa bibliothèque. *Je serais indigne de posséder des livres si je n'avais pas appris d'eux à savoir m'en passer*, répondait Valincour en pareille circonstance. Reparties charmantes, marquées au coin d'une philosophie douce et vraie, sans apparat et sans forfanterie. C'est la note de l'esprit des bibliophiles. De nos jours, qui ne connaît les saillies pleines d'atticisme, l'esprit railleur sans méchanceté, le caractère original et sympathique de Charles Nodier? Est-ce au goût des livres qu'il devait ces facultés aimables dont les hôtes du salon de l'Arsenal (hélas! le nombre s'en éclaircit chaque jour) gardent l'impérissable souvenir? Dans une certaine mesure, je le crois. En tout cas, je l'affirme.

Et voyez comme ce goût récompense ceux qui s'y sont livrés. Former une bibliothèque, épier le passage d'un volume longuement convoité, s'ingénier à retrancher de son nécessaire de quoi s'en procurer la possession : ce sont là des folies.

Les gens sérieux haussent les épaules. Le ciel vous a fait naître grand seigneur, financier opulent, particulier aisé, et le temps que vous pourriez employer à affermir votre crédit, à augmenter votre fortune, à suivre votre loisir, vous le dépensez à la recherche de pareilles puérilités! C'est vraiment triste! Soit. Mais attendez. Le temps passe, le souvenir de votre rôle s'efface, votre fortune s'est émiettée au bout de deux générations, votre nom a disparu de la mémoire des hommes. Qui se charge de le conserver ou de l'illustrer de nouveau; qui pourra reconstituer votre fortune et souvent la tripler? Des livres. C'est à eux, c'est à ces amis, qui jadis vous aidaient à supporter dignement les épreuves de la vie, que vous devrez encore de ne pas mourir tout entier et de donner du pain à vos descendants. Vous avez aimé les livres, ils vous le rendent. Qui était Maioli? Personne ne le sait. Seulement il a aimé les livres : cela suffit : son nom ne périra pas. Quel rôle ont joué Mᵉ de Chamillart, Mᵉ de Verrue, le comte d'Hoym, Girardot de Préfons, Ballesdens, Gaignat, l'Anglais Mordaunt Cracherode, l'Allemand Hohendorf, l'Écossais Mac Carthy Reagh, tant d'autres dont les noms se pressent sous ma plume? Je n'en sais rien, ni vous non plus. Ils ont été bibliophiles : ils sont célèbres.

Voici Grolier. Il a été, paraît-il, munitionnaire, fermier général, ambassadeur à Rome, un peu ministre des finances sous Charles IX, et pourtant qui savait une seule particularité de sa vie, avant qu'un confrère érudit ne lui consacrât un gros volume rempli de ce savoir, de cet amour du passé, dont il a donné tant de preuves? Personne; et j'ajoute que personne n'y avait intérêt. Cette ignorance allait jusqu'à ce point que, dernièrement, dans un acte public adressé à des savants, un haut fonctionnaire le prenait hardiment pour un relieur. L'erreur est piquante. Les munitionnaires, les ambassadeurs à Rome, les ministres des finances, sont si peu de chose! Mais ce que savait pertinemment le bibliomane le plus ignare, c'est que Grolier fut le père et le prince des bibliophiles français, qu'il avait réuni dans une collection comme

il n'en existe plus, des merveilles de goût et de rareté, des chefs-d'œuvre de typographie et de reliure dont de nos jours un seul débris suffit à illustrer le nom de son fortuné possesseur. Hier encore ma science sur Grolier se bornait à bien peu de chose ; mais si le hasard m'avait permis de rencontrer un des spendides volumes qui lui ont appartenu, à dix pas, la nuit, dans la boîte poudreuse du bouquiniste le plus pauvre de la sous-préfecture la plus pauvre de France, j'aurais flairé la précieuse relique et ne l'aurais confondue avec aucune autre, j'en réponds.

Grâce aux patientes investigations de M. Le Roux de Lincy, l'occasion se présente de faire plus ample connaissance avec lui. C'est une bonne fortune. Profitons-en.

Jean Grolier, fils unique d'Estienne Grolier, trésorier de Louis XII, naquit à Lyon en 1479. Vers 1510, il succéda à son père comme trésorier du duché de Milan. Marié en 1516 à Anne Briçonnet, petite-fille du fameux cardinal de Saint-Malo, il ne paraît pas avoir quitté l'Italie avant 1535. Sa charge dut être supprimée vers 1528, le Milanais ayant été perdu à la suite de la défaite de Pavie. En 1534 il est ambassadeur à Rome ; en 1537, il remplit en France les fonctions de trésorier des finances de l'Ile-de-France, c'est-à-dire de receveur particulier, et en 1547, celles de trésorier général, c'est-à-dire de receveur général. Mais, comme il n'existait alors que quatre places de receveurs généraux, Grolier, on en conviendra, n'était pas à plaindre. C'était un quart de ministre des finances.

De 1535 à 1565, date de sa mort, son existence s'écoula doucement, partagée entre le soin d'augmenter sa somptueuse bibliothèque et son non moins riche médaillier, et les devoirs de ses charges publiques. Il n'a pas fait grand bruit ici bas, et, si le bonheur est de ce monde, il a dû vivre heureux. L'invocation tracée sur ses livres : *Portio mea, Domine sit in terrâ viventium*, a été exaucée.

En furetant beaucoup, en compulsant les bouquins, en retournant les *olim*, M. Le Roux de Lincy n'est parvenu à dé-

couvrir que trois ou quatre occasions saillantes où il soit sorti de son obscurité ; ces occasions, les voici. En 1544, à propos du privilége d'un jeu de paume concédé par le roi, il eut un démêlé avec ce vantard de Cellini, qu'un mauvais hasard lui avait donné pour voisin (1). Cellini n'a pas manqué d'enregistrer le fait dans ses *Mémoires*. Il s'y donne naturellement le beau rôle, et clôt la bouche à Grolier en menaçant de faire passer le concessionnaire par la fenêtre. Mais ici, comme toujours, le résultat démentit les gasconnades de l'orfévre florentin. Grolier avait le droit pour lui ; son fondé de pouvoirs n'eut qu'à se présenter pour entrer en jouissance de son jeu de paume. Il ne passa pas par la fenêtre. Il s'éclipse pendant seize ans, et ne reparaît qu'en 1558, à soixante-dix-neuf ans, dirigeant les travaux de Chantilly pour le maréchal de Montmorency, lui faisant venir des vins du Rhin et de Beaume pour ses celliers, des tapisseries pour ses salles, des flambeaux de quatre pieds et demi pour ses galeries et des tasses gaudronnées pour ses bahuts et ses dressoirs. Le maréchal de Montmorency n'avait pas mauvais goût. Un an plus tard, en 1559, comme trésorier général et numismate éminent, Grolier présidait la commission instituée par Henri II pour surveiller la refonte des monnaies. Étienne de Laulne présentait les coins, Claude Marcel vérifiait les espèces, Grolier résumait le débat ; et c'est à cette commision que l'on doit les premières frappes au balancier d'où sont sortis ces beaux testons, l'honneur de la gravure en médailles et la gloire des collections (2).

(1) Cellini habitait à l'hôtel du Petit-Nesle et était occupé alors à la fonte de la *Nymphe de Fontainebleau*. Grolier demeurait dans un hôtel de la rue Saint-André-des-Arcs, appuyé, comme le Petit-Nesle, sur le mur d'enceinte. Le jeu de paume contesté était probablement celui dont le passage du Pont-Neuf occupe aujourd'hui l'emplacement.

(2) La Monnaie était alors placée dans un moulin à eau amarré à la *Pointe du Palais* : c'est le terre-plein du Pont-Neuf. L'ordonnancement des dépenses nécessitées par l'établissement de ce moulin est contresigné par Grolier. Après trois cents ans, la Monnaie de Paris est revenue en face de l'endroit où elle est née.

Trois ans après, en 1561, à quatre-vingt-deux ans, le vieil amateur avait sur les bras une assez mauvaise affaire. Il était accusé de concussion. Le procureur impérial du temps lui réclamait 19,815 livres tournois, quelque chose comme 400,000 francs au taux actuel, omises dans sa recette. Il y allait de sa fortune, de son honneur, et peut-être de sa vie. La grand'chambre évoqua l'affaire, l'instruction se poursuivit, et, le 18 décembre, la cour, composée de six conseillers de justice et de six maîtres des comptes, présidés, — singulière coïncidence, — par Christophe de Thou, le père du fameux bibliophile, rendit un arrêt de non-lieu et mit l'accusation à néant. Autant qu'on peut en juger à trois cents ans de distance, il n'y avait évidemment pas concussion dans l'affaire; de la négligence, c'est probable, et de la fatigue fort excusable chez un vieillard de quatre-vingt-deux ans, sans compter l'envie excitée par sa position chez tous ceux qui la convoitaient. Ce démêlé avec la justice n'apporta aucun préjudice au crédit de Grolier. L'année suivante, en 1562, le nouveau roi Charles IX et Catherine de Médicis lui confièrent le soin d'aliéner les hôtels des Tournelles et d'Angoulême. C'est la place Royale actuelle. Le trésorier de la généralité de Paris remplissait donc les fonctions de ministre des finances de Catherine de Médicis, et nous savons par les comptes de la reine que ce n'était pas une sinécure.

C'est le dernier acte de sa vie. Il s'éteignit le 22 octobre 1565, à quatre-vingt-six ans, à Paris, près la porte Bucy, dans un hôtel qu'il avait fait construire, et auquel il avait donné le nom de sa ville natale. Cet *Hôtel de Lyon* occupait l'emplacement du numéro 60 de la rue Saint-André-des-Arcs, et s'étendait jusqu'au mur d'enceinte de la ville, aujourd'hui la rue Contrescarpe-Dauphine. De son mariage avec Anne Briçonnet il laissait un fils, qui mourut sans postérité, et quatre filles: Jacqueline de Manchainville, Charlotte de Bligny, Marie, abbesse de Longchamps, et Anne Picot de Saint-Brice. Un fils naturel qu'il avait eu en Italie vers 1510, César Grolier, épousa, grâce à la protection de Jules III, une riche héri-

tière de Florence. Mais la postérité de Grolier s'éteignit avec son fils légitime, qui ne laissa pas d'enfants. Le nom est aujourd'hui représenté par les Grolier de Servières, descendants d'un oncle du bibliophile. Il laissait surtout sa bibliothèque, qui devait sauvegarder sa mémoire et la rendre chère à quiconque prend souci des belles choses.

Telle est la vie officielle de Jean Grolier. Elle n'offre pas une grande importance et fait excuser l'oubli de la postérité. Mais il y a joint la satisfaction d'un goût, d'une manie, si l'on veut, qui justifie sa notoriété.

Pour peu que l'on eût l'intelligence sensible aux productions du goût, — et M. de Lincy nous apprend que c'était chez Grolier un héritage de famille, — un séjour en Italie, vers 1510, devait singulièrement favoriser cette tendance. Quelle merveilleuse époque que le commencement du seizième siècle! Quelle séve, quel épanouissement, quel élan vers tout ce qui touche à la beauté, à l'art, aux jouissances les plus élevées de l'imagination! Les grands artistes de transition, Ghirlandajo, Mantegna, Giovanni Bellini, viennent de mourir. Albert Durer a quitté Venise depuis quatre ans. Palma Vecchio, Giorgione, Francia, Fra Bartholomeo, Pérugin, vivent encore; Raphaël, Michel-Ange, Léonard, Titien, Corrège, conduisent le chœur de leurs émules à des sommets qui, depuis, n'ont jamais été atteints. Partout des souverains d'une rare intelligence, artistes autant que leurs sujets, activent le mouvement qu'ils subissent, et font pardonner leur tyrannie au nom de leur élégance. Jules II occupe la chaire de Saint-Pierre, Laurent de Médicis règne à Florence, Louis XII est souverain de Milan, Alphonse d'Est se défend dans Ferrare contre les prétentions unitaires de la papauté, Frédéric de Gonzague soutient à Mantoue les disciples de Mantegna, Francesco della Rovere continue à Urbin les traditions des Montefeltro, et fait de son entourage la cour la plus policée et la plus élégante de l'Italie. Venise, au comble de la grandeur et de la richesse, voit ses artistes porter son influence aussi loin que ses galères le pavillon de Saint-Marc.

Les grands seigneurs imitent leurs maîtres. La culture aiguisée de leur esprit justifie leur rôle de Mécènes, consultés avec déférence par la pléiade qui les entoure. Baltazare Castiglione, Bembo, Bibbiena, Cesare Gonzaga, Frédéric Fregoso, Lodovico Canossa, Sigismond Ricciardi, étaient des intelligences supérieures, aussi aptes à juger de la beauté d'une œuvre d'art qu'à discuter un point de controverse, ou à décider une question politique. Les femmes imitent leurs maris. Lucrèce Borgia, Vittoria Colonna, Élisabeth Gonzaga, Maddalena Doni, Lucrezia Crivelli, Lisa del Giocondo, atténuent par leur charme ce que ce mouvement eût pu présenter d'un peu pédant et de trop technique. Elles y mettent la fleur et la grâce.

Le courant était irrésistible; Grolier s'y trempa à pleines ondes. En 1512, quand il eut succédé à son père comme payeur général de l'armée d'Italie, il habita officiellement Milan, mais fit de fréquents voyages à Venise, où il se lia avec Alde Manuce l'Ancien. Il paraît avoir fait partie de la petite académie établie dans sa maison par le savant imprimeur. Il y rencontra pour collègues André Navagero, Marino Sanudo, le Grec Marc Musurus, Giovanni Giocondo, Érasme; d'autres dont je ne retrouve pas les noms, savants, poëtes, artistes, grammairiens, romanciers, auprès desquels on n'avait pas à redouter la rouille de l'esprit.

C'était alors la mode de se grouper en réunions dont les membres se ressemblaient par le caractère, les goûts et les études. Ces académies au petit pied avaient leurs lois, leurs règlements, leurs tendances. Loin d'être exclusives ou tyranniques, elles paraissent au contraire n'avoir dû leur existence que grâce à une complète liberté dont l'art profitait. Les sociétés de l'Angleterre peuvent en donner une idée. Chacune des villes d'Italie, où la vie municipale avait été si développée au moyen âge, en possédait au moins une. On n'a pas fait grande attention à ce détail, et l'on a eu tort. Ces académies ont singulièrement aidé à la diffusion du mouvement artistique.

Grolier a connu la plupart de ces personnages. Il a recueilli auprès d'eux le souffle qui les animait. Je laisse à penser si son temps s'écoulait agréablement et fructueusement entre Milan, Padoue, Venise, Ferrare, Mantoue, et quelquefois Naples. Plus tard, quand, appesanti par l'âge, seul dans sa belle bibliothèque de la rue Saint-André-des-Arcs, il évoquait, en feuilletant un de ses beaux volumes des Aldes ou de Froben, ou en examinant pour la centième fois une des raretés de son médaillier, les souvenirs de son passé, son séjour en Italie ne devait-il pas lui apparaître comme le plus doux et le plus charmant de sa longue carrière?

Sa liaison avec Alde développa sa passion pour les livres. On serait devenu bibliophile à moins. En 1518, c'était déjà un amateur distingué et célèbre. *Musarum cultor*, l'appellent dans leurs dédicaces tous les hommes de lettres qui s'adressent à lui. Dans une lettre datée du mois d'avril, Érasme, son collègue à l'académie Aldine, lui envoie ce prophétique éloge : « Vous ne devez rien aux livres, mais les « livres vous donneront dans l'avenir une gloire éter- « nelle (1). » Comme Voltaire, Érasme devait être un caractère assez plat, ne flattant que les riches ou les puissants. Mais il a prédit juste. L'année suivante, Grolier faisait imprimer à ses frais, chez Paul Manuce et François d'Assola, son beau-frère, le livre de son ami Guillaume Budé *De asse* (De la monnaie). Douce satisfaction pour un numismate et un bibliophile ! la dédicace de François d'Assola porte son nom.

On ne sait rien de la manière dont se forma sa bibliothèque, des hasards qu'il rencontra, des bonnes fortunes qui se présentèrent, des occasions qu'il laissa échapper. Y avait-il à cette époque des ventes publiques? Pourquoi pas ? Ce qui est certain, c'est qu'à sa mort il laissa plus de trois mille

(1) T. III, part. 1, p. 316, *Erasmi epistolæ*. Œuv. compl., édition in-fol. Voici le texte même de la lettre : « Non tu libris, sed tibi debent æternam per te apud posteros memoriam habituri. »

volumes. La Caille l'affirme, et j'en crois la Caille (1). Qui pourrait le contredire? Mais quels volumes! La fièvre vous prend quand on y songe. Tout le monde les connaît, ces merveilles; tout le monde a touché, au moins une fois dans sa vie, une de ces admirables reliures en maroquin noirci par le temps, enrichi d'arabesques où la sobriété du goût le dispute à la richesse de l'ornementation et à l'élégance du dessin, portant sur les plats sa devise : *Grolierii et amicorum*, et la prière qui l'a fait accuser d'athéisme : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium!* Nos relieurs modernes mettent évidemment plus d'habileté dans la main-d'œuvre; ils sont plus experts et plus soigneux ouvriers, leurs nerfs sont mieux cousus, leurs dos plus solides, leurs fers mieux poussés, leurs reliures résisteront mieux au temps : mais quant à l'invention, quant à l'art qui a assemblé ces entrelacs si simples, si purs et si riches, qui les a coupés suivant des angles si heureux ou infléchis suivant des courbes si gracieuses, ils sont impuissants à lutter avec le dessinateur inconnu de ces petites merveilles (2), et quand ils veulent exécuter un chef-d'œuvre, ils ont le bon esprit de se borner à imiter ce que l'on faisait il y a trois cent vingt ans. Trautz ou Capé, Chambolle ou Lortic, ne me démentiront pas.

M. de Lincy, avec une persévérance que j'admire, est parvenu à relever dans les dépôts publics ou dans les collections particulières la présence de trois cent cinquante volumes ayant appartenu à Grolier. Il en a dressé un catalogue dont la seule confection a occupé plusieurs années, occupation que j'envie, mais que je me déclare incapable d'imiter. Ce catalogue nous fait connaître les goûts littéraires de Grolier. Ils ne ressemblaient pas à ceux de 1867. L'Italie érudite, légèrement pédante, du début du seizième siècle, avait influé

(1) *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie.* Paris, 1689, p. 87.

(2) Pas si inconnu cependant. Suivant un bibliographe lyonnais, M. Péricaud, dont l'opinion est adoptée par M. de Lincy, ce relieur serait un *Pierre Gascon*, de Lyon, qu'il ne faut pas confondre avec le fameux relieur du dix-septième siècle.

sur lui. C'était un bel esprit, un scoliaste, à la façon de son maître Alde Manuce, et de Scaliger plus tard. Il ne se contentait pas de posséder des livres pour leur rareté, comme les mauvais plaisants prétendent que le font certains amateurs contemporains. Je doute que les *Facéties*, par exemple, eussent trouvé chez lui un collecteur bien chaud. Mais il les lisait, les étudiait avec soin, y inscrivait des observations aussi judicieuses que savantes. Le *Virgile* de 1486, possédé par la Bibliothèque impériale, est rempli de notules qui permettent de le classer parmi les admirateurs les plus délicats et les plus éclairés du poëte des *Bucoliques*. Sauf *la Chronique de Savoye* de Guillaume Paradin et la *Polygraphie* de de Collange, pas un des trois cent cinquante ouvrages retrouvés par M. de Lincy n'est écrit en français. L'ami de Guillaume Budé, le commensal d'Alde l'Ancien, eût regardé, j'en suis convaincu, comme fort au-dessous de lui de faire figurer à côté d'Aulu-Gelle, de Claudien, de Lucain, de Velléius Paterculus, de Virgile, les éditions de Villon, de Marot, de Rabelais, ou les Heures de Geofroy Tory ou de Simon Vostre, et eût trouvé fort impertinent qu'on s'en étonnât. Un savant latiniste (1) s'embarrasser de pareils bouquins; fi donc! Bon tout au plus pour les clercs de la basoche ou les vieilles dévotes! Je n'approuve pas cette manière de voir; je l'excuse, et je dis qu'en se reportant au temps de Grolier, à son éducation première, elle peut s'expliquer. Peut-être, d'ailleurs, nos publicistes, nos poëtes et nos romanciers nationaux figuraient-ils parmi les deux mille six cent cinquante volumes que n'a pas retrouvés le bibliographe de Grolier. Il faut l'espérer.

M. de Lincy cherche à expliquer, par la présence dans la bibliothèque de Grolier de plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, la fameuse devise *Grolierii et amicorum*. Il y compte complaisamment neuf exemplaires de Cicéron, six

(1) Deux lettres découvertes et publiées par M. de Lincy prouvent que le trésorier de France écrivait avec facilité et correction la langue latine. Autant que je puis en juger, ses périodes ont même une certaine élégance. Voyez *Pièces justificatives*, p. 434 et suiv.

de Martial, quatre d'Ovide, dix de Pline, trois de Tite-Live, quatre de Valère Maxime, cinq de Juvénal, dix de Virgile. « Cette devise, dit-il, n'était pas composée de vains mots « pour le généreux bibliophile. Son but certain était de pou- « voir toujours offrir quelques volumes, soit à des amis, soit « aux personnes qui se trouvaient en rapport avec lui. » Je crains que sa sympathie pour son personnage n'ait entraîné l'auteur un peu loin, et qu'il ne lui suppose des vertus imaginaires. Un bibliophile prêter des livres ! C'est bien difficile à croire. Si M. de Lincy en connaît de capables d'une abnégation pareille, je serais curieux de les voir. Allez donc demander à un avare la clef de son trésor, à un amant le nom de sa maîtresse ! Obligeant, le bibliophile vous en promettra ; bon jusqu'à la faiblesse comme l'excellent M. Boulard, il ira acheter un exemplaire chez le bouquiniste du coin et vous l'enverra. Mais confier son propre exemplaire : jamais! Que M. de Lincy renonce à justifier la devise de Grolier. Personne ne le croirait, et cette tentative ferait plus d'honneur à sa générosité qu'à sa pénétration. Grolier a donné de ses livres, c'est bien différent. Frère Jacob Guyard, un nommé Albisse, Marc Lawrin, Maioli, en ont reçu. Le président de Thou, qui lui avait épargné la prison, et probablement la corde, possédait quatre volumes venant de lui, offerts par lui ; et ce ne sont pas les moins beaux connus. Mais de Thou lui aurait emprunté un livre et le lui aurait rendu quelque peu détérioré, que Grolier se serait brouillé à mort avec de Thou. Donner, oui ; prêter, non. Les bibliophiles saisiront cette nuance.

Cette bibliothèque resta intacte pendant cent dix ans. Léguée par héritage à la famille de Vic, elle fut transportée à l'hôtel de Vic, rue Saint-Martin (1), et ne le quitta, pour être livrée aux enchères publiques, qu'en 1676, après la mort de son dernier possesseur, Dominique de Vic. Le lieu et l'époque précise de cette vente, les noms des principaux

(1) L'hôtel de Vic, dit Sauval, était la maison même de Guillaume Budé, l'ami de Grolier.

acquéreurs, le chiffre des vacations, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Mais quelle vente! et que j'en payerais cher le catalogue seulement avec les noms des acquéreurs et les prix! S'imagine-t-on trois mille reliures de Grolier éparpillées sur une table et étalant leurs trésors aux yeux des curieux!

Les premiers acquéreurs, je le répète, ne sont pas connus. Jusqu'en 1700, les Groliers dorment sur les rayons des bibliothèques. A partir de 1700, la célébrité vient troubler leur sommeil, et l'on commence à en signaler un certain nombre chez les riches particuliers. Depuis lors on ne les perd plus de vue, et tout bibliophile qui se respecte doit en posséder quelques-uns. Parmi ces bibliophiles, le plus illustre est certainement Fléchier, dont la collection ne contenait pas moins de dix volumes de Grolier (1). Je ne suis pas riche, mais demain je m'imposerais tel sacrifice que l'on voudra pour posséder le *Tibulle* de Grolier avec l'*Ex libris* de Fléchier. Le grand orateur chrétien, rencontré comme bibliophile, est une étude à laquelle ne pouvait se refuser M. Le Roux de Lincy. Il en a profité. Fléchier aimait les bons livres et les beaux livres. Il fait repoussoir à ce *gredin de notaire* dont parle Prosper Marchand (2), qui, à la vente de Mesme, en 1706, achetait les Aldes et les manuscrits à miniatures de Grolier pour en tapisser son cabinet, ou en casser les reliures et les remplacer par de plus modernes. Et notez qu'en 1706 les reliures modernes étaient de Boyet; rien que cela! C'est égal. Si Prosper Marchand a eu quelquefois la dent longue et la griffe acérée, je lui pardonne ses médisances en faveur de son indignation contre ce *gredin de notaire.*

Les prix auxquels ces volumes furent adjugés en 1676 devaient être bien minimes, puisque Bonaventure d'Argonne,

(1) Cette collection fut vendue à Londres en 1725, quinze ans après la mort de Fléchier. Pendant quinze ans, les héritiers de Fléchier firent de vaines tentatives pour la faire acheter par la France.

(2) *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'Imprimerie.* La Haye, 1740, in-4, p. 95, note.

un pauvre chartreux et un chartreux pauvre, put en emporter quelques-uns pour sa part. C'est lui qui le dit dans son *Recueil*. L'histoire de ces prix est intéressante à suivre, et le chapitre que lui a consacré M. Le Roux de Lincy n'est pas le moins amusant de son livre. J'en suis fâché pour nous, mais cette histoire ne fait pas honneur à notre goût. Pendant cent cinquante ans, ces prix sont restés bien inférieurs à la valeur des Groliers. Il a fallu que l'Angleterre vînt chez nous, à plusieurs reprises, nous enlever tous ceux qu'elle pouvait, pour qu'ils s'élevassent au taux de leur valeur réelle. Le plus cher a coûté 7 livres 10 sous au comte d'Hoym en 1725. Cent ans plus tard, en 1815, à la vente Mac Carthy Reagh, ils atteignaient difficilement 75 francs. De nos jours, quand le digne M. Van Praet, de la Bibliothèque royale, obtenait des frères de Bure qu'ils voulussent bien lui céder un exemplaire de Grolier pour 200 ou 250 francs, il n'était pas certain de n'être pas congédié pour cause d'aliénation mentale. Ah! le bon temps! C'est autre chose en Angleterre. En 1810, le fameux libraire de Londres, James Edwards, cédait les siens pour 1,000 francs et trouvait plus d'acquéreurs qu'il n'en pouvait satisfaire. Renouard, dans son catalogue de 1819, raconte à ce propos l'anecdote suivante : « James Edwards, dit-il, avec qui j'étais en relations « d'affaires, m'écrivait vers 1810 : — Je serais enchanté d'a- « cheter tous les volumes d'Alde avec la reliure et le nom « de Grolier. Je donnerais un louis par volume. » Par le « retour du courrier, je répondis à James Edwards : — Mon- « sieur Edwards, je serais charmé d'acheter tous les volu- « mes d'Alde avec la reliure et le nom de Grolier. Je don- « nerais 10 louis par volume. » C'était un prêté pour un rendu. Le hasard a récompensé le spirituel bibliophile. Pendant sa longue carrière, il lui est passé par les mains une vingtaine de volumes de Grolier. Aujourd'hui, c'est par billets de 1,000 francs qu'il faut compter pour en arracher un aux convoitises de concurrents plus riches et plus ardents les uns que les autres. Que diraient Bonaventure d'Argonne ou le

comte d'Hoym s'ils avaient assisté aux ventes Hebbelinck, Libri, Double, Chedeau, J. Techener, et s'ils avaient entendu adjuger des Groliers aux prix qu'ils ont atteints dans ces ventes? Ces prix seront encore dépassés, j'en suis convaincu : ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Je ne les trouve pas exagérés. Les Groliers sont de belles choses, et les belles choses doivent se payer cher. C'est de toute justice. Si en France on eût été persuadé plus tôt de cette vérité, que de merveilles de notre art national n'eussent pas franchi la Manche! que de chefs-d'œuvre orneraient encore nos demeures ou nos monuments! Comme l'Italie, la France est le pays producteur par excellence; les œuvres de l'art jaillissent spontanément de notre sol. *Artifex Gallia*. Mais, comme l'Italie aussi, nous ne savons pas conserver ce que nous avons produit. Nous laissons l'étranger s'enrichir à nos dépens, s'instruire, former son goût, et finir par nous tenir tête dans les choses qui constituaient jadis notre incontestable supériorité. Les destins s'accomplissent!

J'ai fini. Et pourtant que de choses j'aurais encore à dire si je me laissais aller à toutes les digressions que comporte ce sujet! Il faut savoir se borner. Je ne terminerai cependant pas sans faire une grosse querelle au vénérable M. Brunet, qui me la pardonnera. A propos de l'exemplaire d'un ouvrage ayant appartenu à Grolier (1), il s'exprime ainsi, dans le *Manuel du libraire et de l'amateur* : « Voici un livre « dont, malgré sa rareté, on n'eût peut-être pas tiré 10 « francs, et qui, grâce à une ancienne reliure en veau fauve, « à compartiments, avec le nom et la devise de Grolier, le « prince des bibliophiles passés, présents et futurs, a été « payé 303 francs à la vente faite à Paris en 1841 par « MM. Wurtz et Audenet. » Comment! « On n'en eût pas « tiré 10 francs! » Un ouvrage qui parle de Fra Angelico, de Fra Carnovale, de Fra Bartholomeo, de Fra Colonna

(1) Albertus Leander, *De Viris illustribus ordinis predicatorum*, lib. IV. Bologne, Jérôme Platon, mars 1517, in-fol., fig., veau fauve, titre, nom, devise.

(l'auteur du *Songe de Polyphile*), de Fra Savonarole, ne vous paraît pas valoir plus de 10 francs! Laissez de pareils jugements aux bibliomanes qui n'achètent les livres que pour la reliure. Évidemment, quand vous écriviez cette singulière phrase, vous ne vous rendiez pas compte de ce qu'était l'ordre des Frères prêcheurs. Ce sont les Dominicains; et mieux que moi vous savez si l'histoire des services rendus par les Dominicains est longue. Ne fût-ce que dans le domaine des arts, voyez le rôle qu'ont joué ceux que je viens de nommer. Pas 10 francs! Mais vous n'avez donc jamais été à Florence ou à Sienne; vous n'y avez donc jamais vu les beaux antiphonaires à miniatures, pour traiter aussi légèrement les Dominicains? L'exemplaire qui soulève ce dédain, payé 303 f en 1841, figure maintenant dans la bibliothèque de M. Yéméniz, de Lyon. Je déclare ici que, malgré l'estimation de M. Brunet, je donnerai quand on voudra ce prix d'un exemplaire ordinaire, et cinq pour cent par-dessus le marché. Ces 10 francs, je les ai sur le cœur, je l'avoue.

Encore une digression, et je termine, je le promets. En fouillant la bibliothèque de Lyon pour y trouver des renseignements sur Grolier, M. Le Roux de Lincy y a rencontré le souvenir d'un travailleur inconnu qui l'avait précédé dans ses recherches. Le pauvre diable, fanatique silencieux mais non inactif de Grolier, après avoir mené une existence des plus difficiles, chassé de la maison paternelle, ne vivant que d'une modique pension dont il épargnait difficilement une moitié pour payer les frais d'impression de l'ouvrage qu'il préparait, à bout de ressources, épuisé de luttes sans issue, finit, en 1857, par se jeter dans le Rhône, après avoir brûlé ses papiers et ses manuscrits. Il avait trente ans. Le bibliothécaire de Lyon, M. Monfalcon, qui l'a connu, assure que son ouvrage aurait formé plusieurs volumes in-4. Je ne connais rien de touchant comme l'épisode de cette humble victime du travail et de la mauvaise fortune. L'introduction de M. de Lincy en est tout attristée.

Sauf les appréciations qu me sont personnelles, j'ai pris

tout ce que je viens de dire dans l'ouvrage de M. Le Roux de Lincy. Sans lui je n'aurais pas pu écrire vingt lignes. Je souhaite que mes lecteurs ne s'en plaignent pas ; mais il me semble que les faits que j'ai cités doivent donner envie de faire plus ample connaissance avec ceux que j'ai passés sous silence. Quant aux développements par où s'échappe le savoir de l'auteur, à la forme qu'il a donnée à ce savoir, à tout ce que l'esprit y rencontre de distraction et la mémoire de profit, plus j'en dirais et moins je rendrais compte de l'impression produite. Je renvoie donc en toute confiance les lecteurs à M. Le Roux de Lincy. Ils n'y perdront pas, ni Grolier non plus. Je ne veux faire remarquer qu'une chose : c'est le grand nombre de questions intéressantes auxquelles touche l'amour bien entendu des livres, et le côté toujours attrayant par lequel il y touche. En se contenant moins, M. de Lincy eût pu dédoubler son volume. Pour ma part, je ne m'en serais pas plaint.

Je serais incomplet si je ne disais deux mots de sa composition matérielle. Imprimé par Jouaust avec les caractères remis en honneur par la Société des bibliophiles français, tiré sur ce beau et solide papier à la forme qui devient de plus en plus rare, édité par un homme d'un goût sévère, M. Potier, il présente toutes les garanties que réclament les amateurs délicats pour consentir à laisser figurer un livre moderne sur les rayons de leurs bibliothèques. Des *fac-simile* dus à M. Pilinski reproduisent avec une exactitude étonnante l'écriture de Grolier, ses armoiries et les arabesques de plusieurs de ses reliures (1). Tout le monde, hélas! ne peut pas posséder un Grolier. Je ne veux pas dire que ce volume puisse en tenir lieu ; M. de Lincy serait le premier à blâmer une pareille exagération. Seulement il en occupera la place et fera patienter ceux qui espèrent un heureux hasard. C'est bien quelque chose.

Cte L. Clément de Ris.

(1) A propos des reliures de Grolier, je dois mentionner la magnifique publication de M. Techener, intitulée : *Histoire de la Bibliophilie*, dont les planches ont été gravées à l'eau-forte par M. J. Jacquemart.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE LIVRE DE MATHEOLUS.

TROISIÈME LIVRE.

Après avoir proféré ces plaintes, Matheolus se jeta sur un lit pour prendre un peu de repos. Pendant son sommeil, il lui sembla que Dieu lui apparaissait et conversait avec lui. C'est le récit de ce songe et de cet entretien avec le Tout-Puissant que renferme en entier ce troisième livre.

Matheolus commence par dire du mal du mariage. Si le mariage est une chose bonne, pourquoi ne t'es-tu pas marié, ô Dieu? Pourquoi ne suis-tu pas la loi que tu as faite toi-même?

> Pourquoy establis tu les choses
> Que toy mesmes faire tu n'oses?
> Pour les maulx pour ce advenus
> Pour injustes en es tenus (1).

Le mariage ne se comprendrait à la rigueur que si on prenait les femmes à l'essai, comme lorsqu'on achète un bœuf ou un cheval. La condition du marié est plus dure que celle des moines : ils ont un délai d'un an avant de s'engager définitivement dans les ordres : mais nous, nous n'avons pas

(1) Liv. III, v. 247-250.

si long répit, et aussitôt mariés nous sommes liés pour la vie. Celui qui achète un animal malsain ou atteint d'un vice quelconque a six mois pour exercer l'action résolutoire : il en devrait être de même relativement au mariage. Le prêtre peut changer et délaisser ses *femmes spirituelles*, c'est-à-dire ses bénéfices, et nous, nous ne pouvons quitter nos femmes charnelles. Cela n'est pas juste, ô souverain Dieu. Tu favorises trop les membres du clergé. Regarde, ô Crucifié, et vois le train que mènent les prélats : ils passent tout leur temps dans le luxe et la débauche, tandis que les maris vivent au sein de la douleur. Curieux tableau des mœurs du clergé (v. 555-816) :

Mieux ayment les connins et lyevres
Qu'ils ne font sainct Marc et ses livres,
Et une piece de saulmon
Que la science Salomon,
. . . . . .
Toute science repudient
Fors celle de Philopecune (1).

Et plus loin :

Les prelats gouverner nous doyvent,
Et garder en sodalité
Et enseigner la vérité
Par sermons et saints exemplaires;
Mais ils nous sont du tout contraires.
A nul besoing ne nous sequeurent,
Mais nous et le nostre deveurent,
Contrefont sainct Pierre l'apostre
Et nous preschent la patenostre
Aulcune foys en leur parolle,
Mais leur vie maulvaise et folle
Nous monstre exemple de déable :
Le fait en est assez creable.
. . . . . .
Car ils ravissent tout et prendent,

(1) Liv. III, v. 665-677.

A riens fors qu'à pillier n'entendent.
Tu nous dis que tu es bon paistre :
C'est honte au pasteur et au maistre
Quant tu seuffres ta bergerie
Devourer par tel louverie.
Nous sommes tes brebis et bestes ;
Sy nous dois garder de molestes
Et d'autres choses dommageables.
Les prelats sont loups ravissables
Que tu as pasteurs esléus
Sur nous, dont sommes deçéus,
Car ils gastent tout et destruisent.
. . . . . .
Mais par sainct Pierre de Beauvais
Je ne parle que des maulvais
Qui plus tollent et plus ravissent
Que les loups qui des bois hors yssent,
Car des bons ne doit nul mesdire
Ne par envie ne par ire (1).

Continuant son discours, Matheolus blâme Dieu de laisser la femme *seignourir* sur l'homme : il n'en devrait pas être ainsi, car c'est Ève qui a perdu Adam et toute l'espèce humaine. Il réfute les trois biens que Dieu, dit-on, a mis dans le mariage : la foi des époux, le sacrement et la génération des enfants, et invoque à l'appui de ses arguments plusieurs faits tirés de la Bible et de l'histoire ancienne. Il termine en disant que nous serons tous sauvés, sauf les femmes, qui ont amené le péché dans le monde et causé la mort de Jésus-Christ.

Réponse de Dieu aux arguments de Matheolus. Cette réponse est fort longue et renferme près de mille vers : elle va du vers 1467 au vers 2400. Dieu parle d'abord de la révolte de Lucifer, de la désobéissance d'Adam, du mystère de l'Incarnation et du supplice du Golgotha, qui a racheté la faute du premier homme; puis, arrivant au mariage, il prouve l'excellence de cette institution et compare le mari au martyr

(1) Liv. III, v. 756-816.

chrétien; comme lui il souffre sur la terre, mais il acquiert au prix de ses tourments la vie éternelle :

Beau fils, endure les espines
Du mariage et les poinctures :
Se pour le present te sont dures,
Ne te laisse pas desconfire,
Car qui plus aura de martyre
Plus noblement sera meris
Es saincts cieux aymés et cheris (1).

Les mariés sont plus précieux que les moines aux yeux du Seigneur, car ils ont plus d'*essoynes* sur la terre. Le mariage est donc préférable à l'état religieux. C'est pour cela que ma douce mère la Vierge a épousé Joseph. Quant aux prélats dont tu as médit tout à l'heure, il faut les honorer, car ils sont établis pour garder mes brebis et les sauver des piéges du démon. Si quelques-uns d'entre eux ne suivent pas les divins préceptes, ils sont punis de peines plus graves que le simple peuple, comme étant plus coupables.

Dieu dit ensuite quelques mots du *libre arbitre*. Ceux qui feront le mal et ne se repentiront pas seront punis; s'il en était autrement, je ne serais pas juste. Les bons seuls seront sauvés et entreront au royaume céleste.

Matheolus pose à Dieu les objections suivantes : Pourquoi les enfants d'Adam sont-ils punis pour la faute de leur père? Pourquoi la peine (la damnation éternelle) est-elle plus grande que n'a été le délit?

Réponse de Dieu à ces objections.

Le poëte se rend aux raisons qu'expose le Tout-Puissant, et lui demande pardon d'avoir avancé et soutenu des propositions indiscrètes.

Matheolus est ravi au ciel. Description du séjour des bienheureux et de la cour céleste. Les mariés occupent dans le Paradis une place honorable à côté des martyrs. En le voyant arriver, tous, mariés et bigames, se lèvent de

(1) Liv. III, v. 1976-1982.

leurs siéges en signe de respect et l'accueillent dans leur troupe comme un hôte impatiemment attendu. Il est reçu en grande pompe au son des instruments, et des voix harmonieuses chantent ces vers en son honneur (v. 2988-2994) :

Vecy, vecy le vray martyr !
Il a souffert payne sans nombre
De son mariage soubs umbre
De la riotte de sa femme.
S'oncques martyr deust sauver s'ame,
Cestuy doit bien o nous séoir :
Grant joye avons de le véoir.

Dieu montre au poëte le siége qu'il lui avait promis et le fait asseoir dans sa cour, le récompensant ainsi des maux de toute sorte qu'il a endurés pendant son mariage.

Fin du songe. Matheolus se réveille et est tout *esbahy* en se retrouvant auprès de sa femme Perrette. De nouvelles lamentations du pauvre bigame terminent ce chant.

QUATRIÈME LIVRE.

Ce livre s'ouvre par une prière de Matheolus dans laquelle il prie Dieu de lui être propice et de ne pas le regarder avec colère au jour du jugement.

Il fait part de ses infortunes à l'évêque de Thérouanne et à plusieurs archidiacres.

Viennent ensuite des tableaux satiriques dans lesquels l'auteur s'explique avec une grande liberté sur la conduite des prélats (v. 283-340) et des religieux (v. 341-446), qui n'est rien moins qu'édifiante.

Les chevaliers (v. 447-478), les juges (v. 479-518), les avocats (v. 519-584), les *phisiciens* ou médecins (v. 585-634), les bourgeois (v. 635-662), les laboureurs (v. 663-690), ne sont pas mieux traités par le poëte, et reçoivent aussi quelques coups de verge. Indiquons quelques traits de cette violente satire.

Les chevaliers sont des pillards effrénés qui se soucient fort peu de l'Église et du peuple qu'ils ont juré de défendre :

Chascun veut valoir ung millier.
Ils le vallent bien au pillier,
Ou à vivre d'aultruy vitaille;
Mais ils n'ont cure de bataille,
Mesmement pour garder l'eglise,
Ne pour deffendre la (1) franchise
Et le peuple à droit maintenir.
. . . . . .
Tout chevalier vaille que vaille
Jure que mort n'eschivera
Et que l'eglise deffendra
S'il y voit faire riens inique
Au droit de la chose publique,
Garder en tous lieux s'offrera
Ne perdre ne la laissera :
Ainsy est il ès drois trouvé.
Si leur doit estre reprouvé
Quant ils font trestout au contraire :
Pour parjures les doit on traire,
Car l'église n'est deffendue
Ne chose publique rendue.
Ils ne gardent ne l'ung ne l'autre,
Tout ravissent lance sur faultre,
Et tout gastent et tout deveurent :
Fors les flamesches n'y demeurent (2).

Le juge ne vaut guère mieux, car il se laisse corrompre par des présents et rend des sentences iniques; mais il doit redouter le jugement du Tout-Puissant.

L'avocat ressemble à la femme folle de son corps, et comme elle il reçoit de l'argent. Il ne cherche pas à défendre un client qui a une juste cause, c'est là le moindre de ses soucis; ce qu'il veut, c'est soutenir de sa parole celui qui lui offre la plus forte somme :

Des advocats comment diray ?
Jà pour paour ne m'en tairay.

(1) Il vaudrait mieux lire *sa*.
(2) Liv. IV, v. 449-478.

Il a en eulx plus de diffame
Qu'en une pute folle femme.
Chascun de ses instrumens joue :
Femme son cul pour deniers loue
Et l'advocat sa langue vend;
Ces deux ne vivent pas de vent.
. . . . . .
Qui plus donne il est mieux venu.
. . . . . .
Quant il y a planté monnoye,
L'advocat sa langue desploye,
Et l'aguise comme une espée;
Mainte mensonge en est couppée
Et coulorée en rhetorique :
A pervertir les loix s'applique.
. . . . . .
Et sitost que l'advocat cuyde
Que des gens la bourse soit vuyde,
La cause met hors de sa cure.
. . . . . .
Il n'ayme rien tant que Pecune (1).

Quant aux *merdeux* physiciens, ils se vantent à tort de pouvoir guérir les maladies; ce n'est que par hasard qu'un malade soigné par eux recouvre la santé :

On voit leurs ars souvens faillis.
. . . . . .
Dix en meurent quant un eschappe.
. . . . . .
Ypocras, Ysaac, Rasis,
Ne valent pas un parisis,
Ne leur art ne leur aliance :
Ceulx sont fols qui y ont fiance :
Autel dy des cirurgiens
Com j'ay fait des phisiciens (2).

Les bourgeois vendent à faux poids, trompent l'acheteur et font payer leurs marchandises le plus cher qu'ils peuvent :

(1) Liv. IV, v. 519-564.
(2) *Ibid.*, v. 619-634.

ils sont aussi usuriers. C'est là la source de leurs richesses; mais qu'ils prennent garde, car le bien mal acquis ne profite pas.

L'auteur louerait volontiers les laboureurs, s'ils vivaient loyalement de leurs travaux rustiques; mais il n'en est pas ainsi. Ils tiennent fort peu à payer la dîme à leurs curés; ils sont grossiers, peu courtois et jaloux de leurs voisins : ils méprisent les commandements de Dieu et vivent comme des bêtes.

Je loueroye voulentiers
Les laboureurs bons et entiers
Vivant de leur loyal labour,
Mais ils ne comptent un tabour
Se leurs dismes à Dieu ne payent.
. . . . . .
Les ors villains mal gracieux
Mesdisans sont et envieux :
Toujours dient que leurs voysins
Ont ès vignes plus de raysins
Et plus de blé en la campaigne;
Leur envye trop les meshaigne.
. . . . . .
Car hors loy sont et ignorans
Et mal parlans et devourans;
Les commandemens Dieu ne prisent
Et les droits de l'eglise brisent,
Et de verité petit usent :
Ainsy en tous leurs faits abusent.
Le plus se vivent comme bestes
Et à jours ouvriers et à festes (1).

Après ces plaintes sur la corruption des diverses classes de la société, qui ne sont pas la partie la moins piquante de son livre, Matheolus décrit avec détail les quinze signes de la fin du monde et le terrible jour du jugement dernier. Il termine en invitant ses lecteurs à ne jamais se marier, s'ils ne veulent être malheureux, non-seulement dans cette vie, mais dans l'autre.

(1) Liv. IV, v. 663-690.

V. BIBLIOGRAPHIE.

LE LIVRE DE MATHÉOLUS.

Il nous reste, pour achever ce travail, à donner la liste des diverses éditions du *Livre de Matheolus*; mais auparavant nous indiquerons les manuscrits de ce poëme que nous connaissons.

La Bibliothèque impériale possède quatre manuscrits de ce livre, tous du XVe siècle :

1° n° 12479 fr. (anc. 328, suppl. franç.), in-folio sur vélin à 2 colonnes de 105 pages.

2° n° 54 La Vallière, in-folio sur vélin à deux colonnes de 78 feuillets non chiffrés avec une miniature. Dans le même volume se trouve *le Rebours de Matheolus* (une miniature).

3° n° 1657 fr., petit in-folio sur vélin de 160 feuillets (le dernier numéroté à tort 170). Ce manuscrit est incomplet de la fin : il manque 125 vers.

4° n° 12480 fr. (anc. 632[1], suppl. franç.), in-folio de 198 feuillets non chiffrés, sur papier avec une miniature.

Quant aux éditions du *Livre de Matheolus*, elles sont assez nombreuses et toutes imprimées en caractères gothiques. Voici celles que nous avons pu voir :

1. — Le Livre de Matheolus
Qui nous monstre sans varier
Les biens et aussi les vertus
Qui viennent pour soy marier,
Et, à tous faicts considérer,
Il dit que l'homme n'est pas saige
Sy se tourne remarier
Quant prins a esté au passaige.

Sans date, in-folio gothique à deux colonnes de 67 feuillets non chiffrés, plus un feuillet blanc sous la signature A-Iiij (figures sur bois dans le texte, dont quelques-unes sont répétées). A la fin on lit les seize vers que voici :

A tous ceulx [là] qui me liront
Leur supplie de cueur entier

Louent le bien que ils verront
Et tout le mal par conte ront
Sans mesdire mette (1) à quartier.
Amys, j'ay fait vostre psaultier :
Nonobstant qu'il est imparfait,
Doncques vueillez de cueur entier
Retenir le meilleur sentier
Et laisser le mal, s'il vous plaist.

Pour l'an que je fus mis en sens
Retenez M et [puis] cinq cens,
Je vous prie, ostez en huit (2),
Mettez Octobre le tiers jour,
Et prenez plaisir et sejour
Tout ainsi comme il s'ensuyt (3).
Explicit.

Ces vers donnent en acrostiche le nom d'*Allesandre Primet*, l'éditeur du poëme. Cette édition est d'Antoine Verard, et a été imprimée en octobre 1492, comme le prouvent les vers que nous venons de citer. Sur le titre est une grande lettre majuscule (L) historiée qui nous montre dans ses ornements plusieurs têtes, entre autres celles d'un fou et d'une femme qui se baisent.

2. — Même titre et mêmes vers à la fin de l'ouvrage. Sans date, in-folio gothique à deux colonnes de 67 feuillets non chiffrés, signés A-Lij (figures sur bois). Autre édition que la précédente, bien qu'ayant le même nombre de feuillets. La lettre L du titre n'est pas tout à fait identique : elle représente un serpent qui tient dans sa gueule la tête d'un fou.

3. — Sans date, in-4° gothique à deux colonnes de 68 feuillets non chiffrés, sous la signature A-Miij (figures dans le texte). A la fin seize vers comme dans les éditions précédentes. La lettre L du titre est la même que dans le n° 1 (femme baisant un fou). Au verso du titre est un bois représentant l'auteur dans son étude ; ce bois est répété au dernier feuillet du volume.

(1) Pour *mettent*, par licence poétique.
(2) Dissyllabique.
(3) Trissyllabique.

4. — Sans date, in-4° gothique à deux colonnes de 68 feuillets non chiffrés, signés A-Oiij avec figures sur bois dans le texte. Sur le titre on lit le chiffre XIIII, qui indique le nombre des cahiers. Au dessous, bois d'un moine lisant dans une étude; sur son dos est une femme nue. A la fin se trouvent les dix vers suivants :

A tous ceulx [là] qui me liront
Leur supplie de cueur entier
Louent le bien que ils verront
. . . . . .
. . . . . .
Et laisser le mal s'il vous plaist.

5. — Sans date, in-4° gothique à deux colonnes de 68 feuillets non chiffrés, signés A-Miiij (figures sur bois). Au bas du dernier feuillet on lit : *Finis XII*, et ce chiffre indique le nombre des cahiers du volume. A la fin, mêmes vers que dans le n° 4.

Toutes ces éditions, sans en excepter les deux premières de format in-folio, sont peu correctes et présentent un texte moins pur que celui des manuscrits.

Le *Manuel du libraire*, t. III, col. 1526-1528 (nouvelle édition), cite d'autres éditions également sans date : in-folio, à deux colonnes de 62 feuillets, à 45 lignes par colonne; — in-4° de 74 feuillets à deux colonnes, signés A-M; — in-4° de 68 feuillets à deux colonnes, signés A-I. A la fin on lit : « *Cy « fine Matheolus, imprimé nouvellement à Lyon sur le « Rhosne, cheulx Olivier Arnoullet.* »

Il existe un opuscule de 8 feuillets imprimé en gothique et intitulé : *La grant malice des femmes ;* ce n'est autre chose qu'un extrait informe du Matheolus. Il a été reproduit par M. Anatole de Montaiglon, dans ses *Anciennes Poésies françoises*, t. V, p. 305-318, et se retrouve avec un texte un peu moins incorrect à la suite de la *Nef des princes* de Robert de Balsat, Lyon, 1502, in-4°, feuillets 45-48 (recueil publié par Symphorien Champier).

Quant au poëme latin de Pierre de Corbeil : *Remedium*

contra concubinas et conjuges per modum abbreviationis libri Matheoli à Petro de Corbolio archidiacono senonensi et ejus sociis compilatum, qui fait partie d'un recueil intitulé : *Secuntur tractaculi sive opusculi de laude mulierum, de fide et fraude earumdem, nec non de regmatizandi arte*, sans date, in-4° gothique de 12 feuillets non chiffrés, sous la signature A-Biij, il n'a aucun rapport, quoi qu'en dise le titre, avec le *Livre de Matheolus*.

Pierre de Corbeil mourut archevêque de Sens en 1222. Nous avons publié le *Remedium* en le revoyant sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 2962 latin dans l'*Ami des livres* (novembre 1860, p. 51-62).

LE REBOURS DE MATHEOLUS.

Le *Rebours de Matheolus*, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, est également l'œuvre de Jean Le Fevre, et, à ce titre, nous croyons devoir en indiquer ici les différentes éditions.

1. — Le *Rebours de Matheolus* (sur le titre, bois d'un homme et d'une femme tous deux à cheval et venant à la rencontre l'un de l'autre), sans date, in-4° gothique de 60 feuillets non chiffrés, signé A-Liij. Au dernier feuillet on lit : « *Cy « finist le Resolu en mariage nouvellement imprimé à Paris « par Michel Le Noir libraire demourant en la rue S. Jac- « ques le troiziesme jour de may l'an mil cinq cens et sept.* »

Au verso du titre figure sur bois représentant une femme qui donne une fleur à un homme. Au verso du dernier feuillet est la marque de Michel Le Noir.

2. — Idem, in-4° gothique de 60 feuillets non chiffrés, signé A-Liij (même figure sur le titre que celle de l'édition précédente). A la fin on lit : « *Cy finist le Resolu en mariage « nouvellement imprimé à Paris par Michel Le Noir libraire « demourant en la rue S. Jacques le unziesme jour de may « l'an mil cinq cens et dix huyt.* »

Édition différente de la précédente.

Le bois du verso du titre n'est pas le même que ci-dessus; il nous montre le mari portant dans un panier plat les ustensiles du ménage; sa femme l'attend et paraît vouloir le menacer de sa quenouille; trois petits enfants, dont deux mangeant et le troisième *cacans*, complètent cette scène conjugale, qui semble empruntée à une des *Quinze joyes de mariage*. Au verso du dernier feuillet, marque de Michel Le Noir.

Cette édition de 1518 a été reproduite en *fac-simile* (Paris, 1846); mais cette réimpression est fort mal exécutée.

3. — Le *Résolu en mariage*, sans date, in-4° gothique de 78 feuillets non chiffrés, signé A-Oiij, avec figures sur bois dans le texte. Au bas du dernier feuillet on lit : « *Cy finist le « Resolu en mariage imprimé pour Antoine Verard mar- « chant libraire demourant devant. la rue neufve Nostre « Dame à l'ymage sainct Jehan l'evangeliste, ou au Palais « au premier pillier devant la Chapelle où l'on chante la « messe de messeigneurs les Presidens.* »

Même ouvrage que le *Rebours*, mais plus complet et plus développé.

M. Brunet indique dans le *Manuel* les deux éditions suivantes, que nous n'avons pas eu le bonheur de voir, et dont voici les titres : *S'ensuyt le Rebours de Matheolus*, Lyon, Olivier Arnoullet (sans date), in-4° gothique de 26 feuillets à deux colonnes, signé A-E; — *S'ensuyt le livre du Resolu en mariage, traictant et demontrant la grant proesse et resistance que ont eu et ont de present les femmes contre les hommes*, etc. Paris, veuve Jean Trepperel (sans date), in-4° gothique de 30 feuillets à deux colonnes avec 25 figures sur bois.

ÉDOUARD TRICOTEL.

UN LIVRE INCONNU DE L'AUTEUR DU

MÉMORIAL

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA CATINOMANIE

PARIS, 1787.

Le volume dont nous venons de rappeler le titre, en l'abrégeant, est bien connu des amateurs de raretés bibliographiques. Le *Manuel* de M. Brunet et le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier en font mention au mot *Mémorial*. La *France littéraire* de Quérard (art. Bulleau) le cite également. Les catalogues Pixerécourt, la Bédoyère (1837), Crozet, Huzard et Soleinne, ce dernier surtout, donnent sur lui quelques renseignements, d'ailleurs très-sommaires. Les rédacteurs de ces catalogues se sont accordés, sur la foi de notes manuscrites ou de lettres d'envoi jointes à leurs exemplaires, à attribuer le *Mémorial* à un nommé Buleau. Il n'est pas en notre pouvoir de contrôler ou de compléter ces renseignements. La tâche d'ailleurs nous tenterait peu, et ce livre, au moins par son titre, paraît être de ceux qu'il convient de laisser dans l'oubli, réserve faite de la pureté probable de ses intentions. Nous venons seulement restituer à son auteur oublié un volume resté, croyons-nous, inconnu jusqu'ici et qui n'a, comme on le verra, qu'un mérite bien tranché, celui de la singularité.

Le titre du *Mémorial* porte... *par l'auteur de deux plaintes rendues* (le *Manuel* a omis ce dernier mot) *à la fin de* 1784, *l'une à M. le Procureur général, l'autre à M. le baron de Breteuil.* Or il existe un ouvrage intitulé :

Table des matières devançant un ouvrage sur des ma-

chines, *par l'auteur de deux plaintes*, etc. (le reste comme plus haut). Avignon (Paris ?) 1786, in-12, LXXXVIII (y compris le titre et le faux titre) — 145 pages.

En présence de cette identité partielle des titres, il n'est pas permis de douter que ces deux ouvrages soient du même auteur.

Entrons maintenant dans quelques détails sur la *Table*, etc.

L'explication du titre est donnée, au *verso* du premier feuillet, de la manière suivante :

« Rien n'est si commun que d'aller à rebours, que de bâtir en l'air, que d'atteler la charrue devant les bœufs, que de commencer le roman par la fin, que de dépenser son argent avant de jouir, ou de jouir avant les moyens ; que de... ; par conséquent, rien n'est plus selon le train commun que d'écrire la table des matières avant l'ouvrage ; *c'est la mâchoire d'âne contre les Philistins.* »

Ce livre est l'ouvrage d'un fou. Si le plan est bizarre, l'exécution ne l'est pas moins, et l'on se heurte, en maint endroit, comme dans les derniers mots du préambule, à des incohérences flagrantes de pensée et de style.

Le volume débute par un long *avertissement* (LXXXVI pages) dont le commencement paraît être une attaque non-seulement contre le jugement du public, mais aussi contre les procédés des écrivains qui l'ont gâté. Dès la troisième page, l'auteur s'interrompt pour laisser parler, à l'appui de sa thèse, « un de ces grands maîtres développant, par ses œuvres, ses desseins et ses succès. »

Ce « grand maître » est Voltaire. Suit une longue prosopopée qui s'ouvre ainsi :

« Jamais homme ne conçut un projet si vaste que le mien. Les peuples tour-à-tour ont été célèbres sur la terre, et ils durent cette célébrité à des hommes de génie qui naquirent parmi eux. Solon, *Licurge*, Numa, firent prospérer successivement les Grecs et les Romains. Tout dégénère, et, dans cette dégénération, un grand homme élève sa nation sur les ruines *d'un* autre. Des débris des opinions anciennes se forment des

opinions nouvelles, et celui qui sait habilement employer celle-ci, en consommant la ruine de celles qui remontent dans l'antiquité des temps, efface tous les noms qui l'ont devancé...

« ...Le génie évite ces restaurations où il ne feroit que végéter, et, prenant un vol plus hardi, il abat, il détruit, il renverse et se place glorieusement sur des ruines entassées. De cette hauteur, il ne crie point à l'homme : Vous croirez ; il lui crie : Vous ne croirez point.

« Je justifiai cet appel à l'incrédulité, etc. »

Ce galimatias, dans lequel apparaissent des lueurs de raison, se continue pendant soixante-dix pages, et se termine ainsi (c'est toujours Voltaire qui parle) :

« Mais, à force de tourner amèrement mes idées sur le fanatisme et sur les fanatiques, j'étois moins capable de discerner tranquillement *ce qui appartenoit à ces dispositions d'être, de ce qui appartenoit à d'autres dispositions d'être*, et l'esprit de parti guidoit plus mes convictions que l'esprit de raison et de vérité. »

A cet endroit, l'auteur retire la parole à Voltaire.

« Ici s'achèvent ces longues réflexions et cet étonnant récit *que* nous tenons de celui *qui* dirigeoit la conscience de ce célèbre écrivain *qui*, dans certains moments, éprouvoit des transes et des frayeurs sur les suites funestes de ses indécents et criminels renversements... Il nous a paru nécessaire de révéler ce secret des *capacités* d'un personnage au nom duquel on est intolérant contre l'honnêteté, la religion, la justice et la vertu, et tolérant pour tout ce qui est bas, lâche et criminel, etc. »

L'auteur annonce que, « choqué sans cesse du roulis violent que l'immense confusion de ces idées et de ces opinions perverses occasionne, » il en a fait le sujet d'une estampe « allégoriquement parlante. »

Suivent en effet, sous ce titre : *Plan d'une gravure*, dix pages de tout point *inanalysables*. Cette gravure doit avoir pour « lettre » *l'attélier* (sic) *des puants ou complot de vilaines bêtes*, et ne pourrait être décrite que dans la *Bibliotheca sca-*

tologica (1). Hâtons-nous d'en sortir pour aborder le corps de l'ouvrage.

Il n'a été traité de la *Table* que les lettres A et B. Les mots de la lettre A sont : Aiguille, Aiguillon, Alambic, Anche, Ancre, Archet, Arme, Armoire, Arrosoir, Artifice, Atlas, Aune et Automate. Comme échantillon de la manière de l'auteur, nous donnerons une partie de l'article Arc, l'un des plus intelligibles. La lettre *p* reproduite de temps en temps indique dans la pensée de l'auteur la *page* du livre en projet à laquelle la table devait renvoyer le lecteur.

« Arc. Ce ne sont pas les énormes machines qui font le plus d'effet (*p*). Les bombes et les canons ont fait plus de bruit que de besogne ; mais l'arc, sans tant de tapage, a occasionné de bien plus grands mouvements (*p*). Avec l'arc les Grecs ont envahi l'Asie et détruit les Perses ; avec l'arc les Romains ont supplanté les Grecs et envahi leurs conquêtes ; avec l'arc les nations du Nord ont usurpé le Midi et bouleversé l'empire romain (*p*). Depuis l'usage de la poudre, les Anglois, les François, les Espagnols, les Allemands, etc., n'ont pas *démaré* malgré leurs percussions fréquentes entre eux (*p*). Nous avons connu un autre hémisphère. Il est sûr que, sans les vaisseaux, on n'auroit pas fait tant de chemin avec tout l'attirail d'artillerie (*p*). *L'arc est devenu commun à beaucoup d'idées* (*p*). *Le canon n'est pas sorti des idées relatives à l'artillerie* (*p*). etc. »

La lettre B comprend les mots : Bague, Baguette, Bahut, Baignoire, Balance, Balançoire, Balcon, Balle, Balai (balais), Ballon, Banc, Bacquet (baquet). Ce dernier mot mérite de nous arrêter : c'est une sortie voilée contre Mesmer.

« Bacquet. Le plus beau lieu du monde ne vaut pas un bacquet (*p*). Ne parlez plus de palais, de berceaux, de bosquets, de jardins, de vaisseaux *roulants* dans des lieux déli-

(1) Cette singulière gravure a-t-elle été exécutée ? Je n'oserais l'affirmer, en vertu de vagues souvenirs. Voir l'œuvre de Dunker qui, dans ses *Illustrations* du *Tableau de Paris* de Mercier, n'a pas reculé devant la reproduction de scènes à peu près semblables.

cieusement champêtres, car ils ne valent pas un bacquet (*p*). Quels sites enchanteurs, quels prodiges de la magie et de la féerie démontrèrent jamais rien d'aussi étonnant que le bacquet (*p*)? Les malades s'y trouvent dans les transports de l'ivresse et de la volupté (*p*), etc. »

Viennent ensuite : Barre, Barrique, Barque, Bas, Bassin, Bassinoire, Basson, Bât, Battoir, Bâton, Bêche, Béguin, Belvéder, Béquille, Berceau. « Les femmes tiennent le sexe masculin au berceau, non-seulement dans le premier âge, mais même dans tous les âges de ce sexe (*p*) : elles le bercent dans l'enfance (*p*); dans l'adolescence (*p*); dans la virilité (*p*) et dans la caducité (*p*) ; .... les gages de ces berceuses augmentent comme l'âge des enfants (*p*) ; à quatre-vingts ans, il est incroyable combien il en coûte pour se faire bercer (*p*), etc. » N'est-il pas permis de voir ici une allusion au contemporain de l'auteur, le financier Beaujon, et à ses *berceuses* célèbres ?

Continuons l'énumération : Besicles, Bibliothèque, Billard, Bilboquet, Bille, Bobèche, Boîte, Boisseau, Bombe, Bonnet de nuit, Bosquet, Botte, Boule, Bouclier, Bouchon, Bouée, Bougie, Bougeoir, Boule, Bouquet, Boussole, Bouteille, Brailles (1), Brancard, Brasselet, Breloque, Brillant, Briquet, Brosse. « La brosse prouve que tout n'est que poussière et que tout retournera en poussière (*p*), etc. » Bûche, Bureau, « machine de peine que l'on accoste en rechignant et que l'on quitte joyeusement (*p*) ; machine nécessaire à la vie de beaucoup de gens et, à cause de cela, pénible à ces mêmes gens (*p*), etc. »

En voilà assurément plus qu'il n'en faut pour juger le livre en question, dont nous n'avons, du reste, abordé que les côtés les plus lucides. Nous voici arrivés à la partie la plus inté-

(1) L'auteur a donné à ce mot une signification que l'on devinera en se reportant par la pensée au titre d'un chapitre célèbre de Rabelais. On peut supposer (voir le *post-scriptum* de l'ouvrage cité plus loin) que cet article a été intercalé après coup, dans un but de vengeance contre M. Bralle, censeur.

ressante. Elle est intitulée *Post-scriptum* et comprend les neuf dernières pages du volume. L'auteur y récrimine contre le refus qui lui a été fait d'une *approbation*, refus dont il donne les termes :

« Lettre de M. Bralle, censeur royal.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer le manuscrit « que vous avez pris la peine de m'apporter et de l'examen « duquel j'avois été chargé par M. Vidaud de la Tour. « Cet ouvrage ne répondant point à son titre et étant étranger « à mes fonctions ordinaires, je n'ai pas cru devoir en porter « de jugement *et encore moins l'approuver*.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Laissons la parole à l'auteur : « Voilà cependant la manière dont j'ai toujours été traité. On diroit que, toujours jugé comme une machine faite pour l'inclémence des temps, ma destination a été d'être voué à l'intempérie des vices et des scélératesses.... Je ne puis mieux certifier ces considérations qu'en faisant un récit succinct de mes aventures, *et aussi incompréhensible que la présente production*.

« Au commencement de 1782, je parlai *tacitement* de Dieu, et on me vomit mille horreurs *sans faire de bruit*. Je supportai ces excès pendant 1782, 1783 et 1784. Sur ces faits je n'en appelle pas aux yeux et aux oreilles de chacun, mais à la conscience de chacun. C'est elle que j'interpelle sur la vérité d'eux, et au témoignage de laquelle je m'en rapporte sur leur turpitude, sur leur abomination, sur leur férocité et sur leurs fins infâmes et meurtrières...

« Ne voyant point de terme à cette horrible vexation, à cette épouvantable indignité, je rendis plainte par écrit.... Mais la justice que je réclamai fut sans yeux, sans oreilles et sans mains, c'est-à-dire sans effet. Aussi les outrages et la *certitude des forfaits* s'autorisèrent de cette impuissance qu'elle manifestoit, et, toujours sans faire *bruit de corps*, *on me roua d'exécrations*, *et on me travailla de férocités*...

« Pour jouir de moi, de mes pensées et de mes sentiments, et mettre mon corps même à l'abri du danger et du péril au-

quel il pouvoit être exposé par l'excès des atrocités exercées sur mon esprit, je sortis de Paris, je sortis de France, je m'absentai; mais où l'horreur ne poursuit-elle pas, surtout quand elle use de Dieu même pour ourdir, pour tramer et pour exécuter toutes les méchancetés de la haine? Je ne fus donc point tranquille chez l'étranger; privé du secours des hommes, n'éprouvant rien d'efficace de leur part contre les secousses et les tourments des inimitiés, je revins en France, et, pour *cumuler* les indignités vexatoires, le jour, la nuit, et à tous les instants, ou pour y trouver une fin, je fis la présente brochure contre l'opprobre qui s'acharne sur moi dans le silence. Je crus que si la justice ne me protégeoit pas, l'*impression* au moins m'amèneroit à quelque justice : point du tout, je ne pus être *approuvé*. Dans cette perplexité, je *m'approuve donc moi-même* contre la rage et le silence ennemi, soit pour atteindre à une justice qui me paroît cependant inconnue chez les hommes, *soit pour aggraver des injustices pour lesquelles il démontre qu'il a beaucoup plus de connoissance.* »

« Fin. »

Les courts détails biographiques contenus dans ce *Postscriptum* apportent, comme on le voit, peu de lumières sur l'auteur du livre. M. Bralle, censeur royal et ingénieur, nous était connu par Rétif de la Bretonne, qui, dans le *Drame de la vie* et les dernières *Nuits de Paris*, le cite comme l'un de ses rares amis. Quant à l'autre nom qui figure dans le même passage, celui de Vidaud de la Tour, il nous serait absolument inconnu si, à la suite de l'exemplaire de la *Table* que nous avons sous les yeux, l'on n'avait relié dans le même volume un autre ouvrage intitulé : *Mémoire à consulter pour les propriétaires, fermiers, nourrisseurs et marchands de bétail de la province de Limousin, contre le fermier de la caisse de Poissy*, s. l., 1770, 144 pages, dans lequel on voit figurer une requête présentée à la cour du Parlement, Aides et Finances de Dauphiné par le Procureur général du Roi, Vi-

daud. En supposant, comme je le crois, que cette coïncidence n'est pas purement fortuite, il resterait à chercher à quel titre M. Vidaud, ou Vidaud de la Tour, a été l'introducteur de Buleau auprès du censeur.

Je dis Buleau par déférence pour les rédacteurs des catalogues cités au début de cet article, qui tous ont donné ce nom à l'auteur du *Mémorial* et par conséquent de la *Table des matières*, mais ce n'est pas sans hésitation. Sur notre exemplaire de ce dernier ouvrage, au milieu du titre, une main du temps a écrit *Adam*. Faut-il y voir le nom d'un propriétaire ou la révélation d'un anonyme? Autre difficulté. Cette seconde hypothèse admise, auquel des faiseurs de livres de cette époque nommés *Adam* attribuer la paternité de la *Table*, etc.? On trouve bien dans la *Bibliographie voltairienne* de Quérard (n° 612) un *Père Adam* auteur d'un *autre* pamphlet contre Voltaire, à la date de 1772. Serait-ce lui? Toutes graves questions bien dignes assurément de préoccuper les bibliographes « et non aultres », comme eût dit Rabelais.

W. Oldbook.

ANALECTA-BIBLION.

Catalogue des livres de la bibliothèque du prince Galitzin, rédigé d'après ses notes autographes, par Ch. Gunzbourg. *Moscou*, 1866, in-8, 492 p. et 6 feuillets de *fac-simile*.

Il ne s'agit pas ici d'une collection réunie à grands frais et destinée à s'éparpiller dans les hasards d'une vente publique.

Le catalogue dont nous allons donner une idée, nécessairement fort imparfaite, est celui d'une bibliothèque qui, heureusement, restera intacte. Elle a été créée par le prince Michel Galitzin, qui a été ministre plénipotentiaire à Madrid et qui, né à Moscou en 1804, est mort à Montpellier en 1860. Il reçut l'éducation la plus soignée, et la littérature fut toujours l'objet de ses prédilections; mais, trop modeste pour mettre son nom à des publications nombreuses, il s'est borné à faire imprimer, sous le voile de l'anonyme, deux petits écrits qui démontrent à quel point toutes les finesses de la langue française lui étaient familières.

Il a voulu que ses collections formassent, à Moscou, un musée destiné au développement intellectuel des habitants de cette ancienne cité. Son fils a exécuté religieusement les volontés du défunt; le musée, établi dans l'hôtel patrimonial de la famille, contient, indépendamment de la bibliothèque, une belle galerie de tableaux et une collection exquise d'objets d'art et de haute curiosité, notamment le *biberon en faïence de Henri II;* mais ce n'est que les livres que nous avons en vue en ce moment.

Signalons d'abord deux productions xylographiques en langue allemande, qui étaient restées inconnues à tous les bibliographes; le prince Galitzin eut jadis l'obligeance de nous en communiquer une description fort soignée, et que notre *Bulletin* s'empressa d'insérer (tom. XXIV, 836; XXV, 276). L'un de ces ouvrages est une rédaction de l'*Ars moriendi*, fort répandu à cette époque; l'autre concerne la Passion du Sauveur. Ce sont des raretés typographiques du premier ordre

Fidèle aux principes qui dirigent la conduite du véritable bibliophile, le prince Galitzin ne se préoccupait pas de ces livres sans valeur réelle qu'adopte pour un moment le caprice de la mode; il ne recherchait point ces facéties que quelques amateurs payent si cher, et qui sont presque toujours fort peu plaisantes; il voulait les livres que recherchaient les la Vallière, les Mac-Carthy, les Crevenna, livres

qui tiendront toujours la place d'honneur dans toute bibliothèque d'élite.

Les productions primitives de la typographie, les livres sur vélin, les volumes dus à des impressions illustres, les éditions originales ou les meilleures des classiques, tel était le but constant de ses efforts. Parmi vingt-six ouvrages imprimés sur vélin, il suffira de citer *Durandi Rationale*, 1459; *Beati Hieronymi Epistolæ*, 1470, 2 vol.; *S. Augustinus, de Civitate Dei*, 1475; quatre ouvrages de Cicéron : *de Officiis*, 1463 et 1466, *de Oratore*, 1670, et les *Epistolæ ad Atticum*, édition aldine, 1513 (on n'en connaît qu'un autre exemplaire, celui de lord Spencer).

En fait d'impressions modernes sur vélin, indiquons la *Gerusalemme liberata*, 1783, 4 vol.; les *Fables de la Fontaine*, 1789, 2 vol.; *Daphnis et Chloé* en français, 1787, et en italien, 1800; *Paul et Virginie*, 1789; la *Pharsale* de Lucain, 1795, in-fol.; Anacréon, 1799; les *Géorgiques*, traduites par Delille, 1804.

Les incunables sont assez nombreux et très-bien choisis; un des plus précieux est l'*Expositio* de Jean de Turrecremata *super Psalterio;* c'est le premier volume imprimé en Pologne; une longue note donne à son égard des informations intéressantes.

Parmi les éditions princeps, nous indiquerons l'Homère de 1488, le Quinte-Curce de 1470, le Sénèque imprimé à Naples en 1475 (exempl. Libri adjugé à 975 fr. en 1859), l'Athénée (édition aldine), 1514; Tacite, imprimé par Vindelin, de Spire, vers 1470 (exempl. payé 28 liv. st. Sykes, et 48 liv. st. Libri en 1859); Eschyle (Alde), 1518; Oppien (Alde), 1517; Platon (Alde), 1513; Plaute, 1472; Quintilien, 1470; Théocrite (Alde), 1495; Thucydide (Alde), 1502, et bien d'autres que nous laissons de côté.

Les belles impressions aldines, injustement délaissées par la foule des amateurs pendant quelque temps, mais dont les connaisseurs n'ont jamais cessé d'apprécier la valeur, tiennent donc une place distinguée dans le catalogue que nous

analysons; bornons-nous à mentionner au hasard l'*Anthologia* de 1503, sur papier fort; le très-rare Lucrèce, publié en 1500; Properce, 1502; Stace, 1502; Valerius Flaccus, 1513; le Virgile de 1501 et celui de 1517.

Les éditions elzéviriennes sont peu nombreuses, mais bien choisies; une citation spéciale est due au célèbre *Pastissier françois*, dont on ne connaît que huit ou neuf exemplaires; il se payait 20 sous à l'époque de sa publication; il faut aujourd'hui plusieurs centaines de francs pour le posséder. Notons encore le Virgile de 1636 (exempl. Mac-Carthy), l'*Eschole de Salerne*, 1651 (exempl. Giraud), la *Satire Ménippée*, 1664 (exempl. Nodier).

L'ancienne littérature française est dignement représentée par quelques volumes d'élite. Nous rencontrons *le Roman de la Rose*, Lyon, 1503, in-fol., acheté à un libraire de Berlin au prix fort modique de 33 thalers (125 fr.); le *Grand Blason des faulces amours*, par Guillaume Alexis, Lyon, 1529, in-8°; les *Faicts et dictz* de Jehan Molinet, Paris, 1531, in-fol. (exempl. Heber); le *Mystère de la Passion*, Paris, Michel le Noir, 1512 (exempl. Soleinne, payé 400 fr. à la vente Baudelocque). Tout cela est bien tentant, mais ce qui est fait surtout pour exciter la convoitise des amateurs, c'est le *Gargantua*, imprimé à Lyon, chez François Juste, en 1542, exempl. relié en mar. rouge par Bauzonnet (1). N'oublions pas aussi l'*Amadis de Gaule* et ses continuations (23 vol. in-16 et 3 vol. in-8°), exempl. relié en maroquin, aux armes du comte d'Hoym, et qui a figuré aux ventes Grafton et Giraud.

En fait d'ouvrages de divers genres, nous pouvons encore signaler :

Heures Nostre Dame à lusaige de Rome. Paris, Verard, 1503, in-8°, exempl. sur vélin.

(1) Le *Manuel du libraire* indique un exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque impériale, et peut-être forme-t-il, avec celui du musée Galitzin, les deux seuls exemplaires isolés que l'on connaisse de ce texte du *Gargantua*.

De tribus impostoribus, anno MDIIC, un des trois exemplaires connus; c'est celui qui a appartenu à Renouard et qui, à sa vente, en 1853, fut payé 140 fr.

Le *Monte Sancto de Dio* d'Atonius Bettini, 1477, volume très-précieux, le premier dans lequel se trouvent des planches en taille-douce.

Le *Decamerone* de Boccace, édition de Philippe de Giunta, 1527; une estampille constate que ce volume, peu édifiant, faisait partie de la bibliothèque d'un cardinal.

Morlini Novellæ, Neapoli, 1520; exemplaire relié en maroquin par Derome; on connaît l'extrême rareté de cette édition originale.

Une édition allemande des célèbres estampes de Perrissin et Tortorel, représentant les scènes des guerres civiles qui désolèrent la France de 1559 à 1573.

Le catalogue que nous parcourons n'est nullement un inventaire aride de titres et de dates; il renferme une foule de notes bibliographiques très-intéressantes, tracées pour la plupart par le prince lui-même; des ouvrages fort rares y sont décrits avec soin. Parfois quelques extraits curieux; par exemple cette assertion du médecin allemand Ranwolf, dans la relation de son voyage en Palestine, imprimée à Lacsingen en 1588 : « Aux environs de Jérusalem, il y a une grande vallée s'étendant jusqu'à la mer Morte; on y trouve encore la statue de sel de la femme de Loth. Les pèlerins se permettent quelquefois d'en enlever de petits morceaux, et malgré cela la statue est toujours entière. Des voyageurs, voulant s'assurer de la réalité de cette merveille, coupèrent et enlevèrent une main de cette statue, et, étant plus tard revenus dans le même endroit, ils retrouvèrent une main nouvelle entièrement semblable à celle qu'ils avaient emportée. »

A l'occasion du Juvénal, publié à Milan par Antonius Zarotus, 1474, on trouve la description de cette édition fort rare que le *Manuel du libraire* (5e édition) se borne à mentionner, ce qui semble montrer que ce volume s'était dérobé

aux yeux de M. J.-Ch. Brunet et à ceux de tous les autres bibliographes.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que le prince Galitzin n'ait étendu ses affections que sur les anciens livres; son catalogue présente un grand nombre d'ouvrages modernes d'une grande beauté; la *Lusiade* de Camoens, édition de Didot; des éditions in-fol. de nos classiques également imprimées par Didot; d'élégants volumes exécutés chez Bodoni, de somptueuses publications anglaises; Birch, *Heads of illustrious persons*, la *Collection of prints* de Boydell, etc. Les livres d'art, les voyages, les ouvrages relatifs à la Russie, sont abondants et en exemplaires de choix. En somme, ce beau catalogue tiendra en son genre une place des plus honorables, et il est le témoignage du goût le plus noble et le plus délicat, secondé par une instruction peu commune. G. Brunet.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES DE LA SAISON.

— Le 22 octobre : *Vente de la bibliothèque de M. Armand Baschet* (*M. Bachelin-Deflorenne*, libraire). — Bonne collection de livres, en condition ordinaire, dont : *Annales ecclesiasticæ card. Baronii*, 1856; 3 vol. in-fol. d.-rel. (n. 24), vendu 71 fr. — *Promptuarium artis argentariæ.... delineavit J. Giardini*, 1750; in-fol., adjugé à 57 fr. — *L'Heptameron*, édit. de Berne, 1792, 3 vol. in-8 en veau : 70 fr. — *Pièces fugitives*, publ. par le marquis d'Aubais, 3 vol. in-4, d.-rel., adjugé à 92 fr. — Un lot de pièces, manuscrits, lettres, mémoires, cartes, etc., relatifs à Brest, le tout de la fin du dernier siècle, a été vendu 455 fr. (n. 564). — Une autre réunion du même genre sur la Provence a été adjugée à 346 fr. (n. 582). — Le *Trésor de numismatique et de glyptique*

(planches du procédé Colas), 20 vol. in-fol., d.-rel. mar., a été vendu 455 fr. — Le produit de cette vente, curieuse d'ailleurs, a été de 10,936 francs, en sept vacations.

— Le 12 novembre : *Vente de livres curieux* (*de la librairie Tross*). — Petite série de 338 articles collectionnés avec soin et rares pour la plupart. Nous citerons une *Biblia sacra* imprimée par ordre du card. de Richelieu, 1656; un vol. mar. rouge ancienne reliure, vendu 60 fr. — *Icones historiar. Veteris Testamenti*, 1547, figures de Holbein, rel. en vélin, 110 fr. (n. 2).— *Heures à l'usage d'Amiens*, 1513. in-8, rel. en veau, imp. sur vélin, adjugé à 245 fr. (n. 11). — *Horæ in laudem Dei...*, 1555, in-8, rel. en veau, acheté 253 fr. par M. Didot (n. 12). — La *Fauconnerie de Charles d'Arcussia*, 1617, 3 part. en un vol. in-4 vélin, vendu 200 fr. — *Imagines de morte*, 1542, pet. in-8 vélin, vendu 140 fr. (n. 98).— *Simolacri de la morte, Lyone*, 1549, vélin (n. 99), a été vendu 105 fr.—*Romans des douze pairs*, d.-rel., mar., vendus 124 fr. — *Ronsard*, de Lyon, 1592, 5 vol. en vélin, a été adjugé à 205 fr. — *Choix des chansons* de Laborde, 4 vol. in-8, mar. vert, ancienne reliure, exempl. de Marie-Antoinette, a été vendu 400 fr. — Les numéros 333 et 334 ont été réunis et vendus ensemble 240 fr. (*Voyage du Roy à Metz, par Abr. Fabert*, 1610, in-fol. vélin; *Combat d'honneur à l'entrée de la duchesse de la Valette à Metz*, 1625, in-fol. vélin). Les trois vacations de cette vente ont produit 6,869 fr. 50 c.

— 3 novembre : *Vente de la bibliothèque de M. le chevalier de B**** (librairie de Schlesinger frères). — Parmi cette nombreuse collection de livres curieux, dont la condition des exemplaires laissait beaucoup à désirer, nous citerons le numéro 373, Monuments français, publ. par Willemin, 2 vol. in-fol., vendus 340 fr.

396. Ornements inventez par Berain; 99 pl. in-fol. d.-rel.— 630 fr.

520. Le Champ vertueux de bonne vie appelle mandevie, pet. in-4 goth. — 200 fr.

543. Le Songe du resveur, 1660; petit in-18 de 36 pages.— 110 fr.

711. Molière, avec les figures de Boucher, 1734; 6 vol. in-4, veau. — 157 fr.

1073. Histoire de l'édit de Nantes; 5 vol. in-4, veau. — 100 fr.

1107. Hérodote, édition de Francfort, 1608; in-fol., avec la signature de Racine. — 151 fr.

1215. Journal de Pierre de l'Estoile; 9 vol. in-8, veau fauve avec des cartons, et *annoncé comme le plus complet qui ait jamais passé en vente publique.* — 150 fr.

2418. Histoire de Bretagne, par dom Morice; 5 vol. in-fol. rel. en maroquin, grand papier. — 600 fr.

3620. Le Promptuaire armorial de Jean Boisseau, 1658; in-fol., veau. — 100 fr.

3892. Histoire généalogique du Père Anselme; 9 vol. in-fol. en grand papier, reliés en maroquin aux armes de la maison de Béthune. — 1,755 fr.

3936. Nobiliaire universel de Saint-Allais; 20 vol. in-8, cart. — 550 fr.

3945. Archives de la noblesse, par Lainé; 11 vol. in-8, cart. — 165 fr.

4002. Pièces fugitives publ. par le marquis d'Aubais; 3 vol. in-4, veau. — 110 fr.

4027. Nobiliaire de Picardie, manuscrit attribué à Buteux; in-fol. de 600 pages. — 710 fr.

4050. Les Trophées de Brabant; 4 vol. in-fol. cart., non rognés, en grand papier. — 260 fr.

4400. Nouveau Traité de diplomatique, publ. par les Bénédictins; 6 vol. in-4, veau. — 130 fr.

— Le 19 novembre : *Vente de la bibliothèque de feu le marquis Le Ver* (Bachelin-Deflorenne, libraire). — Le catalogue, rédigé par M. Travers, archiviste de l'École des chartes, faisait croire, en bon nombre d'endroits, que M. le marquis Le Ver possédait les sources mêmes de l'histoire de

France. Mais, dans le fait, la plupart des pièces de cette partie de la collection étaient tout simplement des extraits ou des copies des inventaires du Trésor des chartes de Dupuy, faits sous le règne de Louis XIII, et des extraits du parlement, faits par Lenain, sous le règne de Louis XIV. Toutefois il faut dire qu'en dehors de ces copies, la vente du marquis Le Ver offrait de véritables richesses. Citons le cartulaire de l'abbaye de Saint-Wandrille, œuvre du quinzième siècle, aussi intéressant pour l'histoire générale de la France et de la chrétienté que pour celle de l'antique Normandie. Il y avait, outre plusieurs cartulaires originaux, une série remarquable de bons livres dont nous mentionnerons les principaux :

Manuscrits. — N° 1. Dictionnaire latin-français daté de 1440, sur vélin. — Vendu 2,000 fr.

N° 3. Livre d'heures du quinzième siècle avec 16 miniatures. — Vendu 1,000 fr.

N° 49. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Wandrille, manuscrit du quinzième siècle, sur vélin. — Vendu 5,000 fr.

N° 59. Registre du conseil secret du parlement de Normandie, manuscrit formant 29 vol. in-fol. — 1,000 fr.

67. Cartulaire du chapitre de Gerberoy, diocèse de Beauvais, manuscrit sur vélin, écrit en 1290. — 1,800 fr., acquis par M. le vicomte de Beauvillié.

70. Obituaire de Saint-Michel de Beauvais, manuscrit du quatorzième siècle. — Vendu 400 fr.

72. Obituaire de la cathédrale de Beauvais, 121 feuillets sur vélin, de la première moitié du quinzième siècle. — Acheté 1,100 fr. par M. de Beauvillié.

75. Cartulaire de Piquigny, copie manuscrite très-intéressante. — 325 fr.

83. Documents nobiliaires pouvant servir à la rédaction d'un armorial historique des familles de la Picardie, du Beauvaisis, du Ponthieu, etc.; recueil de notes manuscrites formant 17 paquets, de l'écriture du marquis Le Ver. — 520 fr.

85. Archives d'Amiens ; extrait-inventaire manuscrit en 2 vol. in-4. — 670 fr.

86. Extraits d'actes originaux concernant la Picardie. — 340 fr.

130. Cartulaire du chapitre d'Arras; manuscrit du quinzième siècle. — 350 fr.

131. Cartulaire des chapellenies d'Arras; manuscrit sur vélin, de 1282 à 1479. — Vendu 1,000 fr.

135. Extrait du cartulaire de l'abbaye d'Auchy ; copie faite par le marquis Le Ver. — 310 fr.

173. Généalogie de la maison Le Ver; dossier très-intéressant. — 692 fr.

177. Généalogie de la maison des roys de Portugal ; manuscrit de 1641. — Vendu 535 fr.

Dans les livres imprimés :

346. Missel de l'ordre des Frères prêcheurs, imprimé à Venise sur vélin en 1496, in-fol. — 240 fr.

348. Heures à l'usage de Rouen; Simon Vostre, 1508. — 850 fr.

353. Chroniques de Monstrelet ; François Regnault, 1518; in-fol., veau. — 282 fr.

371. OEuvres de Boileau, 1722; 4 vol. in-12, m. rouge. — 150 fr.

408. Le Sacre de Louis XV; gr. in-fol. — 165 fr.

597. Plantes de la France, par Jaume Saint-Hilaire, 1808; 10 vol. — 205 fr.

601. Jardin de la Malmaison, par Ventenat, 1807 ; 2 vol. in-fol. — 145 fr.

602. Les Liliacées de Redouté, 1802; 8 vol. gr. in-fol. — 500 fr.

653. Seroux d'Agincourt : Histoire de l'art par les monuments, 1825; 6 vol. gr. in-fol. — 206 fr.

664. Bastiments de France, par Du Cerceau, 1607 ; 2 vol. in-fol. — 198 fr.

682. Recueil factice de figures de Callot, de La Belle, de Séb. Leclerc. — 455 fr.

781. Les OEuvres de Ponthus de Thyard, 1573; in-4 rel. en vélin. — 331 fr.

785. Larmes de saincte Madeleine, par César de Nostre-Dame, Tolose, 1606; in-12, non relié. — 145 fr.

788. Malherbe, 1630, édition originale; in-4 vélin. — 150 fr.

1159. Bollandus: Acta sanctorum; Anvers, 47 vol. in-fol. en veau. — 1,010 fr.

1160. Acta sanctorum, par D. Mabillon; 9 vol. in-fol, — 192 fr.

1318. Les Monuments de la monarchie française, de Montfaucon; 5 vol. in-fol. — 410 fr.

1369. Collection des mémoires, publiée par Petitot et Monmerqué; 131 vol. — 670 fr.

1370. Collection des mémoires jusqu'au treizième siècle, publiée par Guizot; 31 vol. — 185 fr.

1754 *bis*. Li Huns, en sang-ters; histoire de ce monastère, situé près Roye, en Picardie, par Sébast. Rouillard, 1627; in-4, non rel. — 200 fr.

2055. Histoire générale de Languedoc, par dom Vaissete, 5 vol. in-fol., veau. — 155 fr.

2200. Description de l'Égypte, Impr. impériale, 23 vol. in-fol., d.-rel. — 710 fr.

2271. Science des armoiries, de Palliot, 1661; in-fol., v. br. — 205 fr.

2299. Dictionnaire de la noblesse, par La Chenaye des Bois, 1770; 15 vol. in-4, d.-rel., non rognés. — 745 fr., adjugé au comte de Lambilly.

2319. Histoire généalogique des pairs de France, par de Courcelles; 12 vol. in-4. — 270 fr.

2343. Recherches sur la noblesse de Champagne, par de Caumartin. — 1050 fr.

2346. Nobiliaire de Champagne, de Chevillard; c'est-à-dire 2 feuillets gr. in-fol. plano. — 145 fr.

2347. Armorial de Dubuisson; 2 vol. in-12, veau. — 110 fr.
2352. Le Simple Crayon de la Lorraine, exemplaire composé de 246 feuillets. — 400 fr.
2366. Histoire de la noblesse du comtat Venaissin, par Pithon Curt; 4 vol. in-4. — 370 fr.
2370. Recherches sur la noblesse de Picardie, par Nicolas de Rousseville; gr. in-fol. — 515 fr.
2439. Histoire généalogique de la maison d'Harcourt; 4 vol. in-fol., d.-rel. — 330 fr.
2596. Académie des inscriptions.....; 50 vol. in-4. — 365 fr.
2737. Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences; 126 vol. in-4. — 405 fr.
2741. Journal des savants; 127 vol. in-4. — 315 fr.
2767. Collection du Mercure de France; 426 vol. — 405 fr.

Cette excellente bibliothèque, composée comme la plupart de celles qui se trouvaient dans tous les châteaux de la France autrefois, a produit la somme de soixante-quinze mille cent trente-deux fr. (75,132 fr. 75 c.).

NÉCROLOGIE.

— Eugène-Melchior Potier, fils de M. Laurent Potier, libraire, vient d'être enlevé à sa famille et à ses amis, le 8 décembre, à l'âge de trente-quatre ans, après une courte maladie. C'est une perte qui nous est bien sensible; nous étions l'un de ses camarades de collége, et nous avions pu apprécier les qualités de son cœur, ainsi que la bonhomie excellente de son caractère. Nous le pleurons avec une profonde douleur, non-seulement comme notre confrère, mais surtout comme notre ami.

S'il existait quelques consolations pour un père, M. Potier pourrait les trouver dans la sympathie générale pour le

malheur qui l'a frappé, et dans la sincère affection de tous ceux qui ont accompagné son fils jusqu'à sa dernière demeure.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un des plus anciens amateurs d'autographes, M. le baron de la Roche-Lacarelle, père de M. Sosthène de la Roche-Lacarelle, habile amateur de vieux livres.

— Charles-Antoine Brissart-Binet, né à Reims en 1813, libraire-éditeur de cette ville, y est décédé le 27 septembre 1866. On lui doit une Notice biographique sur Cazin, célèbre bibliophile rémois, et sur les éditions de ce fameux libraire, ainsi que la publication de différents opuscules intéressants et rares. D'une grande activité, il a accumulé un nombre considérable de livrets et de documents sur la cité rémoise, et il laisse un cabinet précieux d'objets curieux se rattachant à sa ville natale.

— Charles-Arthur Perrotin est mort au commencement d'octobre, à l'âge de soixante-dix ans. Venu sans ressources à Paris, il était parvenu par son intelligence à se placer au premier rang des éditeurs de la capitale. On lui doit l'impression des Mémoires contemporains et un grand nombre d'éditions de luxe des chansons de Béranger.

TABLE DES MATIÈRES.

ANALECTA-BIBLION. — *Dix Années d'émigration, par Maurice de Barberey*, par le baron Ernouf, p. 28. — *Histoire de Fléchier, par l'abbé Delacroix*, p. 32. — *Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris en 1720, traduit pour la première fois en français*, p. 34. — *Vie et légende de M. saint Françoys, publiée par le prince Aug. Galitzin*, p. 35. — *Une Vengeance de Louis XI, par Louis Laroche*, p. 36. — *La Sainte Bible, gravures sur bois d'après les dessins de Gustave Doré*, par le comte L. Clément de Ris, p. 37. — *Catalogue de mes livres* (par M. Yéméniz), par M. Gustave Brunet, p. 82. — *Histoire des poteries, faïences et porcelaines, par J. Marryat, traduite de l'anglais par MM. le comte d'Armaillé et Salvetat*, par le comte L. Clément de Ris, de la Société des bibliophiles, p. 195. — *Les Escoliers, comédie par François Perrin*; par Gustave Brunet, p. 198. — *Recueil des poésies des XVe et XVIe siècles, recueil par M. A. de Montaiglon*, tome XI, par Gustave Brunet, p. 200. — *Lettres inédites de Mme de Swetchine, publiées par le comte de Falloux*, article de M. Émile Deschamps, p. 245. — *Histoire de Coincy, etc., par M. A. de Vertus*, par le baron Ernouf, p. 248. — *Mémoires de J.-B. de Luppé du Garrané*, par Ch. Asselineau, p. 252. — *Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy*, par Ch. Asselineau, p. 254. — *Histoire politique de Charlemagne*, par le baron Ernouf, p. 308. — *Le Livre des visions, ou le Ciel et l'Enfer, décrits par ceux qui les ont vus*, p. 312. — *Campagne et bulletins de la grande armée commandée par Charles VIII*, p. 316. — *Laurette de Malboissière, Lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV*, par G. Brunet. p. 317. — *La Somme de saint Thomas d'Aquin et les Pensées de Pascal*, par M. Silvestre de Sacy, p. 326. — *Catalogue de mes livres* (M. Yéméniz), tome II, par M. Gustave Brunet, p. 346. — *Les Ennemis de Racine au dix-septième siècle*, par M. Guardia, p. 352. — *Histoire de Jules César* (tome deuxième) :

Conquête des Gaules, par M. Silvestre de Sacy, p. 389. — *Journal d'un curé ligueur*, par le comte L. Clément de Ris, 433. — *Les Tragiques sous la Révolution : Charlotte Corday, tragédie en vers*, par M. Victor Develay, p. 465. — *Énigmes et découvertes bibliographiques*, par M. P. Lacroix (Jacob, bibliophile), de la bibliothèque de l'Arsenal, p. 480. — *Les Vins à la mode et les cabarets au dix-septième siècle, par A. de la Fizelière*, par Ch. Asselineau, de la bibliothèque Mazarine, p. 483. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Yéméniz*, t. III, par M. Gustave Brunet, de Bordeaux, p. 523. — *Tableau des piperies des femmes mondaines, trad. en anglais par Payne Knight*, par Gust. Brunet, p. 527. — *Bibliographie historique de la presse périodique française, par Eug. Hatin*, p. 566. — *La Fleur des Chansons amoureuses*, 1600, par Gust. Brunet, p. 573. — *Catalogue de la bibliothèque du prince Galitzin*, p. 625.

Bibliographie. — *Bibliographie américaine*, par Gust. Brunet, p. 21.

Mélanges bibliographiques et littéraires. — *Le Chevalier Caissant* (*Histoire du grand et véritable chevalier Caissant*), par A. D., p. 1. — *Du Passé et de l'Avenir des gens de lettres*, par Charles Nodier, p. 49. — *Furetière dans Tallemant des Réaux*, par Ch. Asselineau, p. 59. — *La Peinture française dans les manuscrits du moyen âge, la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot*, par Albert Petit, p. 70. — *Une Causerie de Charles Nodier*, par Édouard Turquety, p. 161. — *Rapport au Sénat sur la décadence de l'art dramatique*, par M. Silvestre de Sacy (de l'Académie française), p. 209. — *Henri Sauval, historien de Paris* (1620-1670), troisième article, par M. Le Roux de Lincy, p. 223, 272. — *Les Monuments expiatoires*, par Charles Nodier, 261. — *Le Mémorial d'une famille montaise* (1587-1716), par A. D., p. 295. — *Lettres inédites d'Évariste Parny sur une édition projetée de ses œuvres*, par Albert de la Fizelière, p. 415. — *La Première Production imprimée de Charles Nodier*, communiquée par Albert de la Fizelière, p. 426. — *Quelques Observations pour servir à l'histoire de la nouvelle école littéraire*, par Charles Nodier, p. 437. — *Du Style topographique, fragment*, par Charles Nodier, p. 485. — *Étude littéraire et bibliographique sur le livre de Mathéolus*, par M. Édouard Tricotel, pp. 491, 553, 604. — *La Baronne de Korff à la cour du roi Louis XVI*, par le prince Augustin Galitzin, p. 515. — *Bibliophile et Bibliomanes*, par Édouard Turquety, p. 533. — *Lettre de Charles Nodier à l'éditeur de Mme de Mably*, par M. Ch. Asselineau, p. 581. — *Jean Grolier* (1479-1565), par le comte Clément de Ris, p. 588. — *Un Livre inconnu, par l'auteur du Mémorial pour servir à l'histoire de la Catinomanie*, Paris, 1787, par M. Oldbook, p. 617.

Mélanges sur les bibliothèques. — *Les Anciennes Bibliothèques de Paris, la Bibliothèque de la maison professe*, par Alfred Franklin,

p. 113. — *Notice sur la bibliothèque de la ville de Bordeaux*, par M. Gust. Brunet, p. 122. — *Les Anciennes Bibliothèques de Paris : la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, par Alfred Franklin, p. 174, 328. — *Les Anciennes Bibliothèques de Paris : Bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, par Alfred Franklin, p. 403, 448. — *Notice sur la bibliothèque de Montpellier*, par M. Saturnin Léotard, p. 542.

Nécrologie. — *Mort de M. Tafforel*, p. 45. — *Mort de M. Charles Weiss*, p. 158. — *Mort du prince de Condé*, p. 531. — *Mort de M. Eugène-Melchior Potier*, p. 635. — *Mort de M. de la Roche-Lacarelle ; — de M. Charles-Antoine Brissart-Binet ; — de M. Charles-Arthur Perrotin*, p. 636.

Nouvelles et Variétés. — *Réimpression de livres rares, genre rabelaisien*, p. 42. — *M. Gustave Revilliod*, p. 46. — *Un Artiste de grand talent*, p. 45. — *La Société dunkerquoise, un Financier opulent*, p. 47. — *Nouvelle Édition de l'histoire de la peinture flamande*. — *Essai d'une bibliothèque champenoise*. — *Le Poëte Dynis*, p. 48 — *La Fricassée crotesillonnée des antiques modernes chansons*, p. 89. — *L'Homme machine, par La Mettrie*, p. 91. — *Réimpression de Guyot Gorju*, p. 92. — *La Science héraldique*, p. 93. — *Décadence des réputations littéraires*, p. 94. — *Publication des origines de la typographie*, p. 257. — *Statuts de la Société des bibliophiles de Guyenne*, p. 258. — *Admission de M. Cuvillier-Fleury à l'Académie*, p. 323. — *Reproduction de livres facétieux*, p. 359. — *Le Poëme de la Philomèle*, p. 365. — *Saint-Évremond*, p. 369. — *L'Histoire du sieur abbé comte de Buquoy*, p. 370. — *Bible donnée à la Bibliothèque impériale par S. M. l'Impératrice*, p. 436. — *Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur*, p. 484. — *Une Ancienne Histoire italienne de César*, p. 521. — *Bourse accordée au petit-fils de Rétif de la Bretome*, — *Hôtel de Carnavalet*, p. 531. — *Contes nouveaux*, p. 476. — *Dictionnaire de bibliologie*, p. 577. — *La Salle des croisades au musée de Versailles*, p. 579.

Ventes publiques. — *Vente de la collection d'autographes de feu M. Félix Draine*, p. 46. — *Vente de la collection d'autographes de M. Alexandre Vatemare*, p. 46. — *Vente de la bibliothèque de M. Durand de Lançon*, p. 95 ; *du cabinet de M. Oudet ; de la bibliothèque de M. L. Potier*, p. 96 ; *du cabinet de M. Vander N.*, p. 97 ; *de la bibliothèque du prince Radziwill*, p. 98. — *Vente de la bibliothèque du Collége héraldique*, p. 204. — *Vente d'un volume très-rare de Shakspeare*, p. 322. — *Vente de la bibliothèque de M. Armand Baschet*, p. 629. — *Vente de livres provenant de la librairie Tross ; de la bibliothèque de M. le chevalier de B...*, p. 630. — *Vente de la bibliothèque de feu le marquis Le Ver*, p. 633.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

AUG 15 1981

APR 15 1983

FOR USE IN
BUILDING